9e Année. Mardi 1er Avril 1919. N° 1.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

La Lettre pastorale

La plupart de nos Evêques ont cru devoir rappeler, dans leurs Lettres pastorales de Carême, les obligations qui s'imposent aux catholiques à la suite de la guerre que nous avons subie. Le sujet est de saison.

Le chef vénéré de notre diocèse a obéi à la même pensée, et sa Lettre porte comme titre : « Sur quelques Devoirs du temps de paix ».

Nous aurions voulu pouvoir la reproduire tout entière. Son étendue nous oblige à signaler seulement quelques-unes des recommandations qui y sont contenues.

Monseigneur rend, tout d'abord, hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la défense du pays, et mêle ses regrets et sa douleur aux peines de tous ceux que leur sacrifice a personnellement atteints. Il annonce son intention d'élever, à Quimper, un monument commémoratif aux membres du clergé qui ont succombé dans cette lutte gigantesque. Il engage les paroisses à imiter cette initiative, soit par l'érection d'une tombe collective dans leurs cimetières, soit par l'inscription dans l'église paroissiale des noms de leurs victimes.

Il approuve le projet de dresser, au haut de la montagne de Saint-Michel de Brasparts, une chapelle spéciale en l'honneur de nos braves compatriotes tombés sur le champ de bataille, et il engage tous ses diocésains à participer, par leurs offrandes, à la réalisation de cette œuvre à la fois religieuse et patriotique. Nous recueillerons volontiers et transmettrons à qui de droit les cotisations de ceux qui voudront bien y participer.

Après cet appel à la piété envers les Morts, Monseigneur en vient aux devoirs des vivants vis-à-vis d'eux-mêmes.

Une seule chose peut sauver notre Pays, comme les autres Pays, d'ailleurs, c'est la Religion, la Religion bien apprise et bien pratiquée. D'où nécessité absolue de l'instruction chrétienne, à l'école, dans la famille et dans la vie ordinaire.

Comme moyens de maintenir et de développer cette vie chrétienne basée sur l'éducation, la Lettre pastorale signale l'intronisation du Sacré Cœur dans les familles, les retraites fermées, puis les diverses organisations syndicales et les Œuvres déjà établies ou à établir.

Le programme a de l'ampleur et de l'étendue. Il s'agit d'en bien établir la portée et de le mettre à exécution.

Les Prédications du Carême.

Deux stations, l'une française, l'autre bretonne, sont prêchées simultanément à Saint-Corentin, par deux missionnaires à l'âme ardente et à la parole éloquente. Le premier, M. Baron, blanchi à la tâche, mais qui garde dans sa robuste vieillesse toute la vigueur du jeune âge ; le second, M. Hénaff, plus jeune dans la carrière, et possédant déjà toute la gravité et le talent de l'emploi.

Ils se sont inspirés, dans des cadres différents, de la pensée de Monseigneur. L'idée générale de M. Baron, dans ses instructions, c'est la vie chrétienne, avec ses principales obligations : obligation de croire et obligation d'observer les lois de Dieu et de l'Eglise.

Ire semaine. — 1re instruction : Deux pensées, le chrétien fils de Dieu, le chrétien soldat du Christ.

2e instruction : Nécessité de la prière, ressortant de l'exemple de N. S. J.-C., de la loi qu'il en a faite, de l'impossibilité du salut en dehors de ce moyen.

3e instruction : Efficacité de la prière, établie par les exemples de la Sainte Ecriture, la parole du Sauveur et raisons de son inefficacité, provenant ou de ce que nous demandons des grâces temporelles à l'exclusion des grâces spirituelles, ou de ce que nous les demandons avec la conviction absolue que Dieu n'a pas le droit de nous les refuser.

IIe semaine. — 1re instruction : « Les aveugles voient, les lépreux sont guéris, et les pauvres sont évangélisés ». Double caractère du Messie : miracle et moralisation. Conclusion : Jésus est vraiment le Messie.

2e instruction : La souffrance, loi de la terre prouvée par l'expérience personnelle et l'exemple des Saints ; comment souffrir ?

3e instruction : Raisons de la loi de la souffrance ; nous ramener à Dieu, nous décharger des peines temporelles dues aux péchés, accroître les mérites et le bonheur du Ciel.

IIIe semaine. — 1re instruction : divinité de l'Eglise, prouvée par son établissement et par sa durée.

2e instruction : Le bonheur ; où il n'est pas : ni dans la richesse, ni dans les honneurs, ni dans la science, ni dans les plaisirs ; où il est : en Dieu, imparfaitement ici-bas, parfaitement au Ciel.

3e instruction : Les tentations, dans le monde, dans la famille, dans l'atelier. Moyens de les vaincre.

De son côté, M. l'abbé Hénaff, qui a commencé ses instructions bretonnes un peu plus tard, a montré dans saint Joseph le modèle de la vie chrétienne. Il a placé ensuite son auditoire en face de la grande affaire, le salut ; puis, dans une troisième réunion, il a fait briller à ses yeux le vrai flambeau de la vie, la foi.

Les Retraites.

Outre les instructions ordinaires, aux jours indiqués, les deux prédicateurs ont l'intention de donner, aux différentes catégories des paroissiens, des réunions particulières où, sous forme de retraites, ils leur exposeront, d'une façon plus appropriée à leurs besoins, les vérités ou les devoirs de la vie chrétienne.

Dès la première semaine d'Avril, quatrième semaine du Carême, le mardi, le mercredi et le jeudi, 1-4, à la cathédrale, retraite des femmes. Instruction deux fois par jour, à 9 h. 1/2 du matin et à 4 heures du soir. Communion générale des retraitantes, le 1er vendredi du mois.

Semaine de la Passion, le lundi, le mardi et le mercredi, 7-10, retraite des jeunes filles, à la chapelle : à 6 heures, messe et 1re instruction ; à 5 h. 1/2 du soir, 2e instruction. Communion générale, le jeudi.

Semaine Sainte, le lundi, le mardi et le mercredi, 14-16, retraite des hommes : instruction à 8 heures du soir. Communion générale le dimanche de Pâques.

Ces trois retraites seront données par M. Baron.

De son côté, la semaine de la Passion, M. Hénaff donnera deux autres retraites, l'une en français, l'autre en breton : la première aux enfants de la communion privée, les lundi, mardi et mercredi, à la chapelle : messe à 7 h. 1/4, instruction à 11 et à 4 heures, communion générale, le jeudi ; la seconde aux bretons, du lundi au vendredi inclusivement, à 8 heures du soir. — Les jours où les réunions de M. Baron coïncideront avec celles de M. Hénaff, c'est-à-dire le mardi et le jeudi, les instructions bretonnes se donneront à la chapelle.

Par le simple exposé de ce programme, on rendra cette justice à nos missionnaires qu'ils n'épargnent ni leur temps ni leur peine pour gagner les âmes à Dieu. Répond-on avec empressement à leur zèle et à leur dévouement ?

L'Assistance.

Nous devons à la vérité de reconnaître que l'assistance aux réunions a été jusqu'ici belle et consolante. Elle deviendra, je n'en doute point, de plus en plus fournie. Les retraites particulières ne peuvent qu'accentuer le mouvement. Des félicitations sont dues à ceux, et ils sont nombreux, qui, avec une régularité et une assiduité que rien ne peut mettre à l'épreuve, viennent là chaque fois que la cloche les y appelle. Ils sont pour nous une consolation et un encouragement. Quand on ne voit qu'eux on en est tout réconforté. Mais lorsque la pensée se reporte vers les autres — beaucoup d'autres — qui n'y sont pas, un gros nuage vous passe dans l'âme, et une question vous vient sur les lèvres : pourquoi donc ne sont-ils pas là avec les autres ?

Ah ! pourquoi ? Les causes en sont nombreuses. Il y a toujours eu, en tout temps et partout, de multiples sources de défaillance et de défection. Il y a eu les passions, les tentations, les faiblesses de toute nature. Aujourd'hui, elles se multiplient et s'accentuent sans arrêt et sans mesure.

La guerre y a contribué de façon désastreuse. Les prodigalités gouvernementales, jointes à l'incurie et au gaspillage administratifs, ont créé des bénéfices de guerre scandaleux et provoqué à un degré exorbitant la soif de la jouissance et du plaisir. La mobilisation générale de toutes les classes,

avec casernement de fortune en tous lieux, amène un mélimélo regrettable des hommes de toute catégorie, de toute culture et de toute moralité, qui n'a point favorisé la moralité publique. La diffusion sur tous les points du pays des habitants des régions envahies, où il se trouvait des âmes d'élite, mais aussi des brebis galeuses, a eu partout des conséquences plutôt nuisibles. L'invasion de notre pays par l'Angleterre, l'Amérique, l'Afrique, l'Asie et l'Océanie, dont les religions et les mœurs ont apporté sur notre sol plus de déchets et de détritus morbides que de vertus et d'honnêteté, a mis le comble au mal.

Quand je dis le comble, je ne dis peut-être pas assez. Nous pouvons nous attendre à pire encore. On parle de l'établissement d'un tunnel sous la Manche, d'un autre sous le Bosphore et le détroit de Gibraltar. La poste aérienne est à l'étude. Un graphique d'un journal nous montrait, ces jours derniers, partant de Paris, point central, des lignes indicatrices des avions dans tous les sens et vers toutes les extrémités du monde. D'autre part, on écrivait, le 10 Mars, de Washington, que, malgré les prix élevés et les difficultés de transport, les émigrants encombrent les paquebots. « On peut s'attendre, ajoute la dépêche, à un gigantesque exode vers l'Europe, le jour où la paix sera signée. »

La parole de Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées », n'exprime qu'une idée rétrograde. Désormais, plus de montagne, plus de mer, plus d'air, plus de frontière, plus de profondeur ; tout est aplani, solidifié, transpercé, franchi, accaparé.

Mais au moral, qu'en résultera-t-il ? En deviendrons-nous meilleurs ? En sera-t-on même plus heureux, matériellement parlant ?

Signes inquiétants.

S'il fallait en croire nos Socialistes, nous marchons à grands pas vers le bonheur suprême. Preuves : la révolution russe, la révolution allemande, la révolution hongroise, et, espèrent-ils, bientôt la révolution mondiale. Lorsque tout sera à feu et à sang, lorsque tout sera détruit et anéanti, ce sera l'âge d'or, ce sera le paradis sur la terre.

Mais ce qui est plus inquiétant encore que la folie de nos

internationalistes et de nos anarchistes, c'est la sagesse de nos politiciens et de nos diplomates sans Dieu. Les fous peuvent être vite réduits à l'impuissance, lorsque les hommes de bon sens comprennent et accomplissent leur devoir. Mais si ceux-ci capitulent, que n'a-t-on pas à redouter ?

Or, quelle est actuellement l'attitude de nos hommes d'Etat ? On peut comparer leur travail à celui des hommes, après le déluge, dans l'édification de la fameuse Tour de Babel. La confusion des langues y est effectivement : ils ne peuvent pas s'entendre : il leur faut autant d'interprètes que d'individus. L'inanité de leurs efforts est jusqu'ici le seul résultat obtenu. Ce n'est pas une tour qu'ils élèvent. Tandis qu'ils élaborent projets sur projets, les nations grondent et éclatent en révolution. On dirait des enfants qui essaient fièvreusement d'arrêter un torrent en lui barrant le passage au moyen de quelques poignées de sable.

Ah ! une digue était là, la seule efficace, et cette digue solide est la Religion. La Religion seule peut brider les passions humaines, canaliser l'activité du cœur humain et conduire l'âme à ses véritables destinées. Ils l'ont détruite, là où ils ont pu la détruire. Ils essaient de la détruire là où elle existe encore. Voyez plutôt ce qui se passe, en ce moment, en Alsace-Lorraine. La première pensée de nos gouvernants, en prenant possession des deux provinces reconquises, a été de tout laïciser, et on y a dépêché la fine fleur de nos francs-maçons et de nos anticléricaux. Mais l'âme alsacienne et lorraine est bien trempée. Elle l'a prouvé par une résistance patriotique de près de cinquante ans. Elle a paru décidée à reprendre la résistance, en faisant volte-face. On l'a compris, en haut lieu, et l'on change de méthode, mais non de principe. La déclaration du Haut Commissaire du Gouvernement aux journalistes alsaciens est significative : « Pour le moment, le Concordat continue, mais peu à peu, l'Alsace et la Lorraine entreront dans *toutes* les formes de la législation française ». Le journal *la Croix* voyait une contradiction entre ces paroles et la promesse que M. Millerand faisait immédiatement après, de tenir les engagements pris par le Président de la République, le Président du Conseil et le Maréchal Joffre de garantir la liberté, les coutumes et les croyances du pays. Il n'y a pas de contradiction en réalité, lorsqu'on connaît la mentalité de nos

laïcisateurs et leur langue. La destruction de la liberté religieuse c'est, pour eux, l'établissement de la liberté. Le tout est de s'entendre.

Nous l'entendons, et, comme les Alsaciens, nous tâcherons de le dire bien haut.

Les Pâques.

Le seul moyen de résister efficacement au torrent révolutionnaire qui nous menace, c'est le réveil de la vie chrétienne. Tout le mal vient de l'éloignement de Dieu. Le seul remède est le retour à Dieu.

Pour la vie chrétienne, la Communion pascale est de toute rigueur, aux enfants qui ont atteint l'âge de raison, comme aux autres.

Le Temps pascal s'ouvre le dimanche de la Passion, 6 Avril, et se termine le second dimanche après Pâques, 4 Mai. Que tous répondent à l'appel. Soldats du Christ, ne capitulons pas!

La Communion solennelle.

La Communion solennelle des enfants aura lieu, à Saint-Corentin et à Saint-Mathieu, le jeudi 5 Juin. La retraite préparatoire s'ouvrira le dimanche 1er Juin. Elle sera prêchée par M. Gargadennec, recteur de Roscoff et ancien vicaire de la paroisse.

L'ouverture de la retraite coïncidera avec la solennité de Jeanne d'Arc. M. Gargadennec nous donnera, à cette occasion, le panégyrique de la Bienheureuse. Les enfants ne seront donc pas seuls à bénéficier de sa parole; les autres paroissiens auront la satisfaction d'entendre de nouveau une voix qu'ils ont eu le plaisir de goûter souvent dans le passé. Ce sera pour eux un motif de plus d'assister à la fête.

Nous retardons un peu, cette année, la solennité de la Communion des enfants, afin de donner à ceux-ci le loisir de mieux apprendre leur catéchisme. L'interruption produite dans nos réunions du catéchisme par l'épidémie de la grippe nous a engagés à prendre cette mesure. Elle est, d'ailleurs, conforme au désir de notre Evêque,

Le Denier du Culte.

Plusieurs paroissiens n'ont pas attendu notre appel pour nous apporter leur contribution annuelle à cette œuvre, dont Monseigneur a rappelé, dans son Mandement de Carême, l'obligation en même temps que l'époque de son accomplissement : « La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux en conscience de pourvoir à l'entretien du clergé.

« Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard, vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la commission de contrôle, affectées au traitement du clergé. »

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui nous ont déjà apporté leurs offrandes, et nous prions les autres de répondre aussi, dès qu'ils le pourront, à la demande de Monseigneur.

Des Marraines, s. v. p. !

C'est à vous, chères Lectrices, que nous nous adressons aujourd'hui, et nous nous adressons à vous parce que vous n'avez pas une pierre à la place du cœur...

Vous êtes avides de dévouement, et ce dévouement vous l'avez semé à pleines mains dans toutes les œuvres de guerre... Vous avez été d'aimables marraines pendant ces quatre ans de lutte titanesque, et conscientes de votre rôle, vous avez contribué à maintenir le moral de nos vaillants défenseurs...

Maintenant que la tuerie est terminée, l'ère des reconstructions matérielles et morales s'ouvre, et si la chose vous était possible, nous vous conseillerions une visite aux pays dévastés, pour vous convaincre de l'immensité du champ ouvert à votre intelligente activité.

L'Etat fera son devoir, tout son devoir, nous le souhaitons et nous l'espérons tous, mais avec les meilleures intentions, il ne suffira pas à la tâche, et son pouvoir s'arrête net devant les tâches spirituelles ; or, vous le savez, l'homme ne vit pas seulement de pain. Comme nous l'écrivait Mgr l'Evêque

d'Amiens : « Notre amour du sol et de la tradition des ancêtres nous fera produire des miracles, mais il y faudra pourtant le concours de nos frères. Il ne manquera pas. Le sang de France, en coulant dans nos terres fécondes, y a cimenté l'union des âmes. »

Voulez-vous, chères Lectrices, prendre votre place dans l'armée des ouvrières du Christ ? Voulez-vous accepter le titre glorieux de « marraines de paix » ? « Souillées, brisées, calcinées, nous écrivait aussi le dévoué Mgr Ruch, évêque de Nancy, les pierres de nos temples, des humbles chapelles et des superbes cathédrales, lancent leurs plaintes vers le Ciel. C'est le cri des siècles de foi dont l'ennemi veut anéantir l'œuvre, le cri des artistes inspirés dont il outrage le travail, le cri du peuple, auquel il ravit sa meilleure maison, le cri de Jésus qu'il dépossède de son toit. » Vous ne refuserez pas d'entendre ce douloureux : « Au secours » ! dont l'écho va frapper à la porte de vos cœurs pieux.

Héritières des vertus de Clotilde, de Jeanne d'Arc, de Blanche de Castille, vous êtes résolues à faire quelque chose, et vous vous posez cette question : « Que faut-il faire pour être utiles au Christ et à la France ? » N'ayez crainte, la besogne ne sera pas au-dessus de vos forces, il y a du travail à entreprendre et des initiatives à créer pour tous les bras et pour toutes les bourses.

Nous serons clair.

Voici le programme d'action.

Réfléchissez...

Et décidez-vous, non pas demain, mais de suite.

Pour cette fois, nous vous demandons instamment de contribuer à *la résurrection des Eglises Dévastées.*

Nous nous adressons à des croyantes, à des catholiques auxquelles il n'est pas nécessaire d'expliquer longuement la nécessité et le sens de nos Eglises.

L'édifice religieux, comme l'a dit un de nos grands écrivains (1), ne représente-t-il pas « des âmes cimentées par une même croyance, la communion des vivants et des morts, une haute demeure construite pour proclamer, affirmer et maintenir la foi, bref un *Credo,* tout de force et d'élan » ? Une vallée, une plaine sans clocher n'est-ce pas un corps sans âme ?

Or, l'Allemand, par haine et par calcul, a détruit plus de 4.000 des Eglises de France. Ces Eglises il faut les relever, il faut les réparer, il faut les doter de tout ce qui est nécessaire à l'exercice du culte. La France est catholique, pour

(1) Maurice Barrès.

vivre elle a besoin de sève catholique, les Eglises en sont les distributrices !

Pour cela une œuvre a été fondée à Paris : *« L'Œuvre de Secours aux Eglises Dévastées »* (1). Sous la présidence d'éminents Prélats et la direction de zélées personnalités, elle sert de lien à toutes les énergies, elle fait l'union sacrée dans la charité en faveur de l'union sacrée dans l'épreuve.

Pour remplir son double but, qui est de rétablir l'exercice immédiat du culte dans les villes et villages dévastés et d'envoyer aux Eglises ruinées le mobilier et les ornements nécessaires aux Offices, elle sollicite l'aumône en argent et l'aumône en nature. C'est vous dire qu'il y a place, dans cette belle initiative, pour toutes les bonnes volontés. La bonne volonté, Dieu ne nous demande pas davantage.

Pourquoi, chères Lectrices d'une même paroisse, d'un même village, d'une même ville, ne formeriez-vous pas entre vous une sorte de société de charité ?... *Après entente,* vous adopteriez telle paroisse de l'immense front — le choix ne vous sera pas difficile, qui d'entre vous n'a perdu sur le sol sacré des régions éprouvées un fils, un frère, un père, un fiancé, un ami ? ? — qui d'entre vous ne souhaiterait que sur cet autel sanglant leur mémoire reste vivante ? ? — vous vous feriez la marraine de cette paroisse, ce serait *la vôtre.* Celles qui le pourraient verseraient une large offrande, toutes au moins travailleraient de leurs mains pour filer les aubes, broder les chasubles, confectionner la lingerie de l'Eglise. *Marraines de paix, pas d'hésitation, au travail pour Jésus-Christ !* Votre grand cœur vous suggérera les industries de zèle qui prouveront que vous avez compris l'appel qui vous est lancé.

Nous nous en voudrions, certes, de terminer cet article sans saluer et recommander très affectueusement une Œuvre bien touchante, filiale de la grande Œuvre de Paris ; nous avons nommé : *« La Croisade Eucharistique ».* Cette « Croisade », placée sous le patronage de Mgr l'Archevêque d'Avignon, recueille tous les débris de métaux précieux pour la fonte des Vases Sacrés. « Notre Œuvre suscite de vraies générosités, nous narrait une des vaillantes directrices, et ce n'est pas sans émotion que je reçois certains dons ; l'autre jour, une lettre non signée m'arrivait du front contenant cent francs ; une servante, ces jours derniers, sacrifiait sa montre et sa chaîne, n'est-ce pas touchant ? » Jeunes Filles, Femmes, Grand'Mères, fouillez vos tiroirs et tirez d'une stérile poussière les vieux bijoux, les pré-

(1) 3, rue Oudinot, Paris (7e).

cieuses parures, les riches joyaux, les dés d'or ou d'argent et, sans regret, envoyez le tout à la « Croisade Eucharistique » (1), qui le transformera en ciboires, calices ou ostensoirs qui seront à jamais des ex-voto de victoire, mais plus encore un symbole touchant de la fusion des âmes dans la douleur, le sacrifice et la foi. »

On raconte que les femmes filaient sans répit pour obtenir la rançon de du Guesclin ; filez, travaillez vous aussi, chères Lectrices, pour la rançon de votre Dieu retenu loin de ses tabernacles et de ses autels ! Ayez à cœur d'apporter une pierre à la reconstruction des édifices religieux, et semez ainsi l'idéal nécessaire à la vie de la nation.

Marraines de paix, levez-vous, le Christ vous appelle, Il compte sur vous !

FRANCISCUS.

Messe pour les Veuves de la Guerre.

Une messe sera dite, à leur intention et pour leurs maris, à Rome, par le Souverain Pontife, le lundi 7 Avril, et en même temps par Monseigneur l'Evêque de Quimper, à la Cathédrale, à 8 heures. Une allocution du prédicateur du Carême sera adressée à celles qui y assisteront, et la bénédiction papale leur sera donnée par Monseigneur.

Nous lisons à ce sujet dans la *Semaine religieuse :*

« Monseigneur a reçu de Son Eminence le Cardinal Luçon, la lettre suivante.

Reims, 25 Février 1919.

MONSEIGNEUR,

Le Saint-Père avait promis, l'année dernière, aux Veuves de la Guerre de célébrer, le 4 Mai, le Saint Sacrifice pour leurs maris et pour elles, et de les admettre à assister à cette Messe. J'étais chargé de transmettre à cette occasion aux Evêques de France la lettre dont Votre Grandeur trouvera le texte plus loin. Les événements n'ayant pas permis alors la réalisation de ce projet, il est repris, cette année. Le Samedi 5 Avril prochain, le Saint-Père recevra en audience collective les Veuves de la Guerre qui pourront se rendre à Rome, et le Lundi 7, il les admettra à assister à la Messe qu'il célébrera pour elles et pour leurs maris tombés au service de la Patrie.

(1) Adresser dons et offrandes à : Mme Tremblay, Banque de France, Avignon ; Mlle de Lisleroy, Pont-Saint-Esprit (Gard).

Sa Sainteté accorde aux Evêques de France qui offriront le Saint Sacrifice le même jour qu'Elle (7 Avril), devant les Veuves de la Guerre de leurs diocèses respectifs, la faculté de leur donner la Bénédiction Papale avec indulgence plénière.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes plus respectueux sentiments.

† L.-J. Card. LUÇON,
Arch. de Reims.

Nous exhortons vivement à assister à cette messe non seulement les femmes qui ont la douleur d'être privées de leurs maris, du fait de la guerre, mais encore leurs parents, et tous ceux à qui leurs occupations laisseront le loisir de leur donner cette marque de sympathie et de prier pour les héroïques victimes de leur patriotisme.

Nos héros.

Un service et une messe de *Requiem* ont été chantés à la cathédrale, à 9 h. 1/2 :

Le lundi 10 Mars, pour *Pierre Le Meur,* de la rue Verdelet, mort au service de la France, en Afrique, le 22 Décembre 1918, à l'âge de 29 ans ;

Le mercredi 12, pour *Corentin Bertholom,* de la rue Kéréon, soldat au 116e d'Infanterie, mort au champ d'honneur, en Belgique, en 1914, à l'âge de 24 ans.

Le lundi 7 Avril, la même cérémonie aura lieu, à la même heure, pour *Alain Péron,* rue du Sallé, mort pour la France, à Vrigny, le 28 Mai 1918, à l'âge de 39 ans.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale : **LE RÈGNE DE LA PURETÉ DANS LE MONDE**

« Maintenant que le Boche est vaincu, je n'ai plus d'ennemi que toi, » — dit, dans un dessin plein de philosophie, un soldat à un débitant d'alcool.

Que ce soldat a raison ! L'alcool est un ennemi mortel. Mais l'est-il autant que l'impureté ? Menace-t-il moitié autant de gens ? Les désastres physiques et moraux dont il est cause pour les individus, les familles, la société, sont-ils de moitié

aussi étendus et aussi profonds que ceux de l'impureté, qui détruit les consciences et les races ?

Pourquoi alors est-on si indulgent à l'impureté ? Pourquoi ne fait-on pas plus pour que règne la pureté dans le monde ?

Résolution apostolique : Je chercherai la pureté dans la communion fréquente.

Trop tard !

Bien des existences ont été dominées et diminuées parce que dans l'enfance, alors que l'on est impressionné pour jamais, certaines pensées, certaines habitudes surtout, sont entrées dans la vie. Et elles sont entrées, non parce que l'âme y était spécialement inclinée, mais parce que des influences extérieures détestables ont agi : lectures, conversations, camarades. Si l'enfant avait communié très tôt, avant que se présentassent ces occasions, s'il avait communié souvent, il aurait résisté, il aurait été soutenu, il aurait été sauvé.

Mais les parents et certains maîtres n'étaient-ils pas là pour dire, oubliant les leçons de leur jeunesse : le faire communier si jeune, y pensez-vous ?

Calendrier Paroissial.

1er Avril, mardi. — Office de la férie. — Retraite des femmes, instruction à 9 h. 1/2 et à 4 heures. — A 8 heures du soir, instruction de la Station.

2, mercredi. — S. François de Paule, confesseur. — Retraite, instruction comme la veille, à 9 h. 1/2 et à 4 heures. — Instruction bretonne à 8 heures.

3, jeudi. — De la férie. — Retraite, instruction à 9 h. 1/2 et à 4 heures. — Sermon de la Station à 8 heures.

4, vendredi. — S. Isidore, évêque, confesseur et docteur. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à 5 heures du soir. — Communion générale des femmes. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration.

5, samedi. — S. Vincent Ferrier, confesseur. — Confession des enfants du grand catéchisme.

✠ **6, dimanche de la Passion.** — Ouverture du Temps pascal. — Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français de la Station. — A 8 heures, sermon breton, prières, bénédiction.

7, lundi. — De la férie. — Messe de Monseigneur l'Evêque, pour les Veuves de la guerre, à 8 heures ; bénédiction papale. — Retraite des enfants de la communion privée : messe à la chapelle à 7 h. 3/4, instruction à 11 heures et à 4 heures. — A 9 h. 1/4, service et messe de *Requiem* pour Alain Péron. — Retraite des jeunes filles : messe à 6 heures, à la chapelle, suivie de la 1re instruction ; 2e instruction à 5 h. 1/2. — Retraite bretonne à 8 heures.

8, mardi. — De la férie. — Retraite des jeunes filles, des enfants, et à la chapelle des bretons, comme la veille. — Sermon français de la Station à 8 heures, à la cathédrale.

9, mercredi. — De la férie. — Mêmes exercices que la veille. — Confession des enfants de la communion privée.

10, jeudi. — De la férie. — Communion générale des jeunes filles et des enfants à la cathédrale.

11, vendredi. — Les Sept Douleurs de la B. Vierge Marie. — Chemin de la Croix à 7 h. 1/2. — Sermon breton à 8 heures.

12, samedi. — Office du jour. — Confessions.

✠ **13, dimanche des Rameaux.** — Messes à 6, 7, 8 heures et 8 h. 1/2. A 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, procession, grand'messe. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon français. — A 8 heures, sermon breton de la Passion. — Aux messes et aux vêpres, quête pour la cathédrale.

14, lundi. — De la férie. — A 8 heures, sermon français pour les hommes seuls.

15, mardi. — De la férie. — Sermon, comme la veille, pour les hommes.

16, mercredi. — De la férie. — A 4 heures, chant de l'office des Ténèbres. — Dernier sermon pour les hommes seuls, à 8 heures.

17, jeudi-saint. — A 7 h. 1/2, messe de communion. — A 9 heures, bénédiction des Saintes Huiles, grand'messe. — A 2 h. 1/2, lavement des pieds, visite des reposoirs. — A 4 heures, office des Ténèbres. — A 8 heures, Heure Sainte, sermon français.

18, vendredi-saint. — Office à 9 h. 1/2, quête pour les Lieux-Saints. — A 3 heures, Chemin de la Croix. — A 4 heures, office des Ténèbres. — A 8 heures, sermon français de la Passion, bénédiction de la Vraie Croix.

19, samedi. — Office à 8 h. 1/2, bénédiction du feu nouveau, bénédiction du cierge pascal et de l'eau baptismale, grand'messe. — On ne donne pas la communion avant la messe. — A midi, l'abstinence cesse.

✠ **20, dimanche de Pâques.** — Messes à 6, 7, 8, 9 heures. A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon de clôture de la Station, bénédiction du Saint-Sacrement. — Il n'y a pas de réunion, à 8 heures.

A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Après les vêpres, procession à l'intérieur de la cathédrale.

✠ **21, lundi de Pâques.** — Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 h. 1/2, procession à l'intérieur de la cathédrale.

✠ **22, mardi.** — Offices et procession, comme la veille.

23, mercredi. — De l'octave.

24, jeudi. — De l'octave.

25, vendredi. — De l'octave. — A 9 heures, procession de S. Marc.

26, samedi. — De l'Octave de Quasimodo.

✠ **27, dimanche de Quasimodo.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 4 heures, à la chapelle, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion, à 8 heures.

28, lundi. — S. Marc, évangéliste (transféré du 25).

29, mardi. — S. Pierre, martyr.

30, mercredi. — Ste Catherine de Sienne, vierge.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

2 Mars. Georges Gouiffès, 4, avenue de la Gare ;
2 — Renée-Anne-Marie Quéneudec, 11, rue Sainte-Catherine ;
6 — Andrée-Louise Diascorn, 1 bis, rue Neuve ;
6 — Isabelle-Louise Jaouën, 14, rue Neuve ;
7 — Lucien-Yves Droval, 47, rue Royale ;
16 — Marie-Thérèse Kervennic, 41, rue du Pont-Firmin ;
16 — Corentin-Guillaume Bourbigot, 8 bis, rue Pen-ar-Stang ;
18 — Adolphe-Marcel Pervé, 5, rue Le Déan ;
21 — Pierre-Marie Cojen, rue du Pont-Firmin ;
22 — René-Joseph-Christophe Péron, 26, rue Neuve ;
27 — Marie-Josèphe Boucher, 25, rue du Frout ;
27 — Corentine L'Helguen, 5, rue des Gentilshommes.

Suppléments.

2 Mars. Oscar-René-Marie Quéneudec, 11, rue Sainte-Catherine ;
16 — Anna Bellec, 55, rue Neuve.

Mariages.

3 Mars. René-Jean-Marie Floch et Jeanne-Marie François ;
3 — Jean-Marie Frabolot et Anne-Marie Le Corre ;
3 — Jean-Marie Quélen et Marie-Clémentine Raphalen ;
11 — Pierre-Jean Campion et Anne-Marie Cariou ;
11 — Pierre-René Trébatius et Marie-Louise Cariou ;
11 — Mathias-Hervé Le Meur et Marie-Anne Guillou ;
15 — Léopold-Jean Capelle et Marie-Yvonne Le Bris ;
17 — Joseph-Jean-Marie Flatrès et Marie-Françoise Kernéis ;
26 — Armand-Gustave Belcoigne et Marie-Renée Tiffiou ;
26 — Vincent-Louis-Clément Argence et Marie-Noëlle-Barbe Feunteun.

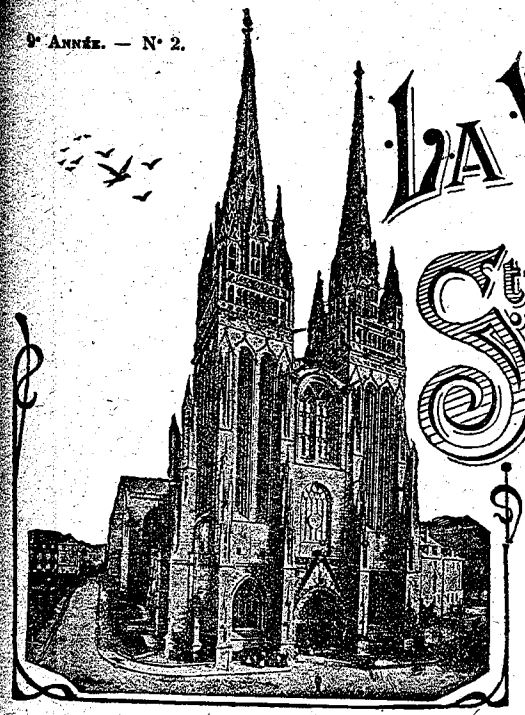
Enterrements.

1er Mars. Marie Le Meur, 41 ans, rue de l'Hospice ;
2 — Marie-Perrine Lautrous, 84 ans, rue des Reguaires ;
2 — Alain-Joseph Laouénan, 76 ans, Champ-de-Foire ;
4 — Marie-Françoise Le Berre, 49 ans, 41, rue des Douves ;
5 — Jean-Louis Sizorn, 18 mois, coteau du Frugy ;
6 — Georgina Francillon, 58 ans, 42, rue du Pont-Firmin ;
13 — Louis Guichaoua, 45 ans, 45, rue du Pont-Firmin ;
16 — Henri-Joseph Guillou, 11 mois, 24 bis, rue Neuve ;
17 — Yvonne-Emma Désoldt, 12 mois, 19, rue du Sallé ;
20 — Marie Tromeur, épouse de Pierre Tréhony, 32 ans, 11, rue du Pont-Firmin ;
23 — Yves Ollivier, 53 ans, coteau du Frugy ;
25 — Aloïs Tant, 6 mois, 29, rue Neuve ;
26 — Prosper Donnard, 2 ans, 22, rue Royale.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

9e Année. — N° 2. Jeudi 1er Mai 1919.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Avril : La Messe du 7 Avril ; La Station du Carême ; Station bretonne ; La Fête de Pâques ; La Communion générale 18
A la Jeunesse Catholique. 24
« La Moisson est grande. » 27
Nos Vicaires. 28
Mois de Marie. 29
Fête-Dieu. 29
Apostolat de la Prière 29
Nos Héros. 30
Calendrier paroissial 30
A Saint-Corentin. 31

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

9e Année. Jeudi 1er Mai 1919. N° 2.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AVRIL

La Messe du 7 Avril.

Comme la *Voix de Saint-Corentin* l'avait annoncé dans son dernier numéro, Monseigneur l'Evêque de Quimper a voulu dire la messe à la cathédrale, le lundi 7 Avril, à 8 heures, pour les combattants morts pendant la guerre, et pour leurs femmes, victimes elles aussi, dans leur affection et dans leurs intérêts, du terrible fléau. C'était le jour et l'heure où, à Rome, le Souverain Pontife accomplissait, devant une assistance nombreuse, le même acte pieux pour toutes les veuves de la guerre.

Considérable était le nombre de celles qui assistaient à Quimper à la funèbre cérémonie. La seule vue de ces pauvres femmes en deuil, à l'attitude douloureuse, provoquait déjà une émotion intense. L'impression fut particulièrement vive lorsque le prédicateur de la Station, prenant la parole, expliqua le sens et les motifs de ces prières et exhorta vivement les malheureuses veuves à accepter courageusement et chrétiennement leur sort, et à être dignes de ceux qu'elles pleurent : « Ne pleurez pas », disait et répétait l'orateur ; mais plus ses recommandations se multipliaient, plus les larmes coulaient abondantes, et nous le comprenons.

Ne pleurez pas, leur dirons-nous cependant à notre tour, mais souvenez-vous et inspirez à vos enfants les sentiments auxquels ont obéi leurs pères en sacrifiant généreusement leur vie pour Dieu et pour leur Patrie. C'est la meilleure manière de les honorer.

La Station du Carême.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* du 25 Avril :

I. A la Cathédrale. — Dans ses remerciements au prédicateur, Monseigneur, tout en constatant le succès de son Carême, a regretté qu'un plus grand nombre encore de fidèles n'aient pas su faire leur profit de la parole ardente et convaincue de M. l'abbé Baron. Et en effet, ceux qui l'ont entendu, aux premiers jours, ont si bien goûté son enseignement qu'ils sont demeurés, pendant toute la Station, ses fidèles auditeurs. D'autres, venus d'abord en simples curieux, se sont laissé conquérir par sa chaude éloquence. C'est si bien, que depuis la Mission, les habitués de la cathédrale n'ont pas souvenir d'avoir assisté à cérémonie plus belle que la magnifique communion générale de clôture, le dimanche de Pâques.

Dans un style imagé, M. l'abbé Baron a développé les enseignements de l'Eglise sur la vie chrétienne et ses principales obligations.

Il débute, la première semaine, en définissant le bon chrétien, fils de Dieu et soldat du Christ.

Les deuxième et troisième instructions traitent de la nécessité de la prière basée sur l'ordre divin et les besoins de l'homme, et de son efficacité établie par les exemples de la Sainte Ecriture et la parole du Sauveur.

La deuxième semaine s'ouvre par une délicieuse homélie sur la divinité de Jésus prouvée par l'évangélisation des pauvres. Elle s'est poursuivie par des sermons consacrés au problème toujours angoissant de la souffrance.

La souffrance existe, c'est un fait démontré par l'expérience personnelle et l'exemple des martyrs ;

Ses effets sont bienfaisants : elle ramène à Dieu, épure les âmes et forme les saints.

La troisième semaine, après avoir établi la divinité de l'Eglise par sa fondation et sa conservation, le prédicateur montre que la fin de l'homme ne peut être que Dieu, le vrai bonheur ne résidant ni dans les plaisirs, ni dans les richesses, ni dans la gloire humaine.

L'obstacle au bonheur, ce sont les tentations. Elles se rencontrent dans le monde, dans la famille et dans l'atelier. Il existe des moyens de les vaincre. Reste à les utiliser.

Pendant les deux dernières semaines, outre les instructions ordinaires sur les grandes vérités, M. l'abbé Baron a donné, aux dames, aux jeunes filles et aux hommes, sous forme de retraites, des conférences spéciales où les différents groupes ont trouvé exposés, d'une façon plus appropriée à leurs besoins, les devoirs de la vie chrétienne.

Puis, ce furent l'Heure Sainte du Jeudi-Saint et l'évocation poignante et douloureuse de la Passion de Notre Seigneur, le Vendredi-Saint, qui amenèrent au pied de la chaire de vérité une foule nombreuse et recueillie.

Enfin, le dimanche de Pâques, après un lumineux exposé des

preuves de la Résurrection, et une prière pour le retour de la France à ses traditions chrétiennes, le Père prédicateur nous avoue, en terminant, la consolante impression qu'il emporte de son labeur évangélique parmi nous.

Nous pouvons l'assurer que son souvenir demeurera parmi les paroissiens de Saint-Corentin, qui prieront Dieu de lui garder longtemps encore, « dans sa robuste vieillesse, toute la vigueur du jeune âge », pour continuer son fécond apostolat.

II. A Saint-Mathieu. — Depuis nombre d'années, la Station ne s'ouvre à Saint-Mathieu que le quatrième dimanche du Carême : elle consiste dans une série de retraites, où sont appelées successivement les différentes catégories de fidèles. C'est une méthode qui a déjà fait ses preuves et que l'expérience de cette année consacre pleinement. La Station a obtenu les résultats les plus consolants : après Dieu, le mérite en revient au dévouement et au talent du prédicateur, le P. Joseph Bérard, capucin, qui a été le docile instrument des miséricordes divines. Le Père Joseph, d'Angers, possède les meilleures qualités du missionnaire : simplicité et clarté dans l'exposition, remarquable pureté de diction, mais ce qui, plus que le talent de parole, lui gagne les faveurs de son auditoire, c'est le zèle pour la gloire de Dieu et le bien des âmes qui anime tous ses discours.

Les enfants ont eu les prémices de l'apostolat du missionnaire. Une courte retraite, ne comprenant qu'une instruction par jour, les a préparés à accomplir le devoir pascal. En même temps, se donnait la retraite des jeunes filles, qui a été très suivie, surtout aux réunions du soir : elles y ont reçu des leçons et des conseils qui leur permettront de sauvegarder leur foi et leur vertu au milieu des dangers trop nombreux de nos jours. A l'auditoire du matin, plus restreint et plus choisi, il a été donné une suite d'instructions un peu plus relevées, répondant aux besoins des âmes qui aspirent à une piété plus haute. La retraite des jeunes filles a été clôturée, le dimanche de la Passion, par une très belle communion générale.

Les mères de famille sont venues, à leur tour, se renouveler dans la vie chrétienne en écoutant la parole de Dieu : le prédicateur leur a rappelé, avec les vérités essentielles qui s'adressent à tous, leurs obligations spéciales et les moyens d'y être fidèles, et de remplir ainsi dignement le rôle capital qu'elles ont à tenir dans la société. Leur empressement à suivre les instructions prouve qu'elles ont compris l'importance et l'opportunité des enseignements qui leur ont été donnés.

La dernière semaine de la Station était réservée aux hommes et aux jeunes gens. Les hommes récemment démobilisés répondraient-ils à l'appel ? Les appréhensions qu'on pouvait éprouver à ce sujet se sont montrées injustifiées. Dès le premier soir, hommes et jeunes gens sont accourus, en nombre imposant, et ils ont suivi jusqu'au bout, avec une attention soutenue, les entretiens tout apostoliques qui leur ont été tenus. Et ils ont su en tirer la conclusion pratique, en se présentant au confessionnal et à la Sainte Table. Rarement, l'église de Saint-Mathieu a vu un spectacle aussi réconfortant que celui de ces cinq cents hommes et jeunes gens à l'attitude grave et recueillie, venant accomplir dignement le grand devoir pascal. Aussi est-ce de tout cœur que le prédicateur de la Station leur a adressé des remerciments tout particuliers. La Station pascale a donc été vraiment bonne à Saint-Mathieu : Dieu en soit loué ! Puisse n'être là que le point de départ d'un progrès sans cesse grandissant vers cette vraie et solide piété qui a les promesses de la vie présente et de la vie future.

Station bretonne.

Je manquerais à la justice si je ne signalais pas le travail opéré aussi à la cathédrale, dans ses instructions si solides et si bien données, par un autre capucin, le Père Barnabé, missionnaire de la Maison de Lorient.

Le Père Barnabé est un vrai breton de la région de Quimper, dont il possède la langue à la perfection ; et c'est à l'auditoire breton qu'il s'adressait. Doué d'un organe sonore, qui se faisait entendre aisément dans tous les coins de l'église, le prédicateur a bien intéressé, et bien instruit de ses principaux devoirs, son auditoire attentif et bienveillant. Il a été très goûté de tous.

Je n'exprimerai qu'un regret, c'est que l'assistance ne fût pas encore plus considérable. Elle pouvait l'être, et elle aurait dû l'être. L'observation, d'ailleurs, a sa raison d'être, aussi bien d'un côté comme de l'autre. A Quimper, et sans doute dans les autres centres, ce sont toujours les mêmes éléments qui composent l'auditoire ; et ces éléments sont tout naturellement les chrétiens d'élite.

On ne voudrait certes pas que ceux-ci manquassent à l'appel : ils sont la base et l'appui solide de la paroisse. Mais on voudrait que leur nombre augmentât ; et c'est pourquoi on serait heureux que beaucoup d'autres fussent là aussi avec eux. *Fides ex auditu*, déclare l'apôtre S. Paul. C'est par les oreilles que l'enseignement de la foi pénètre dans l'âme. Mais comment le percevra-t-on, cet enseignement, si on ne va pas l'entendre ? Un brave homme me disait, un jour : « Je choisis toujours la messe où il n'y a pas de sermon ». Il n'y avait pas dans sa pensée, croyez-le bien, ombre d'impertinence. Il disait, sincèrement, ce qui est. Combien d'autres pourraient le dire comme lui ?

Conséquence : ignorance religieuse sur toute la ligne, et violation des lois chrétiennes les plus graves. « Comment invoqueront-ils, dit le même Apôtre, Celui en qui ils n'ont pas cru ? Ou comment croiront-ils en Celui qu'ils n'ont pas entendu ? Et comment entendront-ils sans qu'on leur prêche ? » — On prêche bien, mais si l'on ne vient pas écouter ?...

La Fête de Pâques.

La *Semaine religieuse,* qui parle du Carême, rend compte aussi de la fête de Pâques à la cathédrale. On y lit :

Les fêtes de Pâques se sont déroulées, cette année, avec un éclat inaccoutumé à la Cathédrale Saint-Corentin. Au chœur, un nombreux clergé, rendu à son ministère par la démobilisation, occupait les stalles. Le Séminaire tout entier était présent. Un groupe de séminaristes, sous l'habile direction de M. Tanguy, exécuta avec ensemble et mesure, la messe grégorienne du dimanche de Pâques, cependant qu'à l'autel se déroulaient, majestueuses, les cérémonies de la messe pontificale.

Dans la Cathédrale, une foule pieuse qui, n'ayant pas trouvé de place suffisante dans la nef principale dont un côté était réservé aux hommes, débordait dans les bas-côtés et se répandait sur tout le pourtour du chœur, avide, semblait-il, de jouir de plus près de la splendeur de l'office.

A l'issue de la messe, Monseigneur, entouré de ses Vicaires généraux et du vénérable Chapitre, vint solennellement prendre place, à l'extrémité du chœur, sur une estrade d'où, dominant la foule, il donna la bénédiction papale au milieu du plus religieux silence.

A l'heure des vêpres, une foule moins dense, mais encore très nombreuse, venait entendre, une dernière fois, le zélé missionnaire dont l'ardente parole l'avait préparée à l'accomplissement du devoir pascal. La moitié de la nef était encore occupée par les hommes.

Les psaumes furent chantés avec art par la schola du Séminaire alternant avec les voix plus puissantes du chœur. Puis le prédicateur du Carême, M. Baron, exposa fortement le miracle de la Résurrection, preuve éclatante de la divinité de N. S. J.-C., et termina par un compliment ému à l'auditoire qui fut assidu aux sermons de la Station, remerciant Monseigneur de l'avoir appelé à remplir en sa bonne ville de Quimper, un ministère dont il gardera, dit-il, un souvenir ineffaçable.

Monseigneur a remercié et félicité cordialement le P. Prédicateur, qui, par son apostolat vigoureux et convaincu, a développé la vie de la foi dans les familles chrétiennes pendant ce Carême, et entraîné un très grand nombre d'hommes à se grouper, le dimanche de Pâques, à la messe de 7 heures, pour recevoir pieusement la Sainte Eucharistie.

Il a recommandé de prier pour la paix, et de s'adresser spécialement à Jeanne d'Arc. L'heure de sa canonisation approche. Le Pape Benoît XV s'en est réjoui, en se proclamant, à cette occasion, « français de cœur ». Nous entrerons dans ses vues en célébrant avec plus d'éclat la fête de la Bienheureuse, et en organisant dans ce but un pavoisement plus généreux et plus hardi que celui des années précédentes.

Il sera plus important encore d'accentuer la solennité des fêtes du Sacré Cœur, le vendredi, 27 Juin, par la messe et les vêpres pontificales, la fermeture des magasins, et le pavoisement avec le drapeau national, car aucune fête ne saurait être plus nationale que celle du divin Cœur de Jésus, auquel sont dues nos victoires, auquel nous devrons aussi la paix.

Après un Salut solennel, tout le clergé, derrière la croix, fit processionnellement, au chant de l'*Alleluia,* le tour de la Cathédrale, s'arrêtant successivement aux trois autels du Sacré Cœur, des Trépassés et de N.-D. des Victoires pour célébrer, par des chants appropriés, les joies de la Résurrection. X...

La Communion générale.

Ce que l'auteur de l'article cité n'a pas pu dire parce qu'il n'y était pas, c'est l'attendrissant spectacle, donné le matin, à la messe de 7 heures, par la foule des communiants. Déjà, le Jeudi-Saint, le nombre des communions fut considérable ; il le fut bien plus encore le dimanche de Pâques.

Si les cérémonies de la messe pontificale et des vêpres solennelles ont quelque chose de plus grandiose et de plus imposant, je ne crains pas d'affirmer que l'interminable défilé des paroissiens, hommes et femmes, traversant le grand chœur, sur deux rangs, pour se rendre à la Sainte Table et accomplir le grand devoir de la communion pascale, produisait par sa simplicité même une impression encore plus profonde. Plus de douze cents communions ont été faites à cette seule messe de 7 heures, dans un recueillement et une ferveur qui vous remuaient jusqu'au fond de l'âme.

On y remarquait avec bonheur la présence d'un grand nombre de démobilisés qui, depuis cinq ans, n'y avaient pas paru et pour cause. Je ne sais ce qui se passait, à cette heure, dans l'intimité du cœur de ces braves gens, mais je m'imagine que le sentiment d'une joie intense et de la plus vive reconnaissance remplissait leur âme, au souvenir des jours sombres ou tragiques qu'ils ont traversés, et à la pensée de

trop nombreux camarades laissés derrière eux, là-bas, au loin, et qui n'en reviendront jamais !

Honneur à vous tous, qui, après avoir bravement accompli votre devoir sur le front ou ailleurs, vous êtes empressés de venir vous retremper à la source même de toute vertu et de toute sainteté ! Honneur à vous aussi, hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles, enfants de tout âge et de toute condition qui, sur d'autres champs de bataille et dans des situations plus modestes, avez accompli loyalement votre tâche de chaque jour pendant la même période de souffrance morale et d'angoisse. Vous vous confondiez, dimanche, à la Table du Père de famille. Dieu vous confond dans son amour et dans son dévouement : vous lui êtes également chers.

Vous avez fait votre devoir dans le passé et dans le présent, que faire à l'avenir ? Je laisse la parole à Franciscus ; il répond à la question.

A la Jeunesse Catholique.

La démobilisation suit son cours... Chaque jour, Chers Jeunes Gens, vous ramène au foyer familial... La France hier avait les yeux fixés sur vous, vous étiez son espérance, et son espérance n'a pas été trompée, car au prix de mille souffrances vous lui avez récolté la plus belle moisson de gloire qui se puisse imaginer... La France vous regarde encore aujourd'hui, vous êtes toujours son espérance, car en vous bouillonne l'avenir ; elle voit en vous l'armée du renouveau, l'armée du relèvement.

A l'aurore de cette vie nouvelle quelle consigne vous donner, Chers Amis ?... La flamme des apôtres brille dans vos yeux ; vous voulez énergiquement travailler à l'extension du règne de Dieu pour la plus grande prospérité de votre bien-aimée Patrie ! Ah ! vous êtes bien de la race de ces sublimes héros qui, après avoir dit de l'Allemand barbare : « Il ne passera pas !... » ont clamé avec force : « En avant ! on l'aura ! sus ! sus ! » et l'ont bouté hors de France !... Avec respect, comme on recueille une sainte relique, vous avez accepté l'héritage des morts, vous ne demandez qu'à le faire fructifier.

Les Morts ! Les grands Morts de la Guerre ! Chers Amis,

inclinons-nous bien bas devant leur mémoire. N'est-ce pas à ces martyrs du devoir que songeait le cardinal Mercier lorsqu'il écrivait : « C'est parce qu'ils sont couchés sur le sol natal que la France est debout ; c'est parce qu'ils sont morts que la France vit ! » Mettez dans votre vie la beauté de leur mort. Travaillez pour la France courageusement, héroïquement, dans la paix comme vous l'avez fait dans la guerre. Et pour cela, et comme base à votre action, vous ne sauriez mieux faire qu'*être pleinement, intégralement vous-mêmes*. Vous êtes la Jeunesse Catholique, soyez-la toujours, jusqu'au bout, et vous serez dignes d'être comptés au nombre des meilleurs artisans de la Patrie.

Nous ne saurions mieux faire, n'est-il pas vrai, que de nous efforcer de méditer avec vous sur ce titre de *Jeunesse Catholique* qui vous est donné. Ces deux mots : *Jeunesse Catholique*, sont pleins de sens, ils promettent de riches résultats, comme ces épis de blé pleins à craquer qui se balancent élégamment au souffle de la brise. Après vos prêtres, après vos aumôniers, après vos directeurs, après des hommes d'actions éminents nous vous disons donc : *« Soyez jeunes ! Soyez catholiques ! Soyez la Jeunesse Catholique ! »*

***

Soyez jeunes ! La Jeunesse que nous vous souhaitons ne se mesure pas avec l'âge... certaines âmes sont éternellement jeunes parce qu'elles cultivent avec un soin jaloux cette fraîcheur et cette délicatesse qui les caractérisent. Elles sont comme ces délicieuses plantes qui s'épanouissent pleinement à l'air pur du bon Dieu, mais qui se referment et se flétrissent dès qu'un contact étranger les effleure.

Être jeune c'est cultiver en son cœur la flamme vivifiante de l'enthousiasme. L'enthousiasme, c'est le ressort qui fait agir, c'est l'étoile qui brille dans la vie. Qui n'a pas d'enthousiasme risque fort de prendre rang dans cette armée de gens incolores, d'inutiles que nous rencontrons, chaque jour, dans la rue. Regardez-les traîner sur l'asphalte des grandes artères, leur maintien nonchalant dénote un caractère fort éloigné de celui d'un entraîneur, quelque chose de vague et d'impersonnel se dégage de toute leur personne ; comme l'a très bien dit un Académicien : « A quoi servent-ils, sinon à faire remarquer

qu'ils ne servent à rien ? » Ils sont toujours de l'avis de celui qui leur cause, jamais vous ne les verrez bondir lorsqu'on attaque devant eux une cause élevée. Ils sont loin d'être quelqu'un, et cependant il faut être quelqu'un. Ils sont loin d'être le soldat de l'idéal, et cependant il faut être le soldat de l'idéal. L'enthousiasme est une vertu française, mais ces gens que nous n'hésitons pas à flageller durement n'ont pas le caractère français, car ce caractère est fait de cette fierté chrétienne qui est justement le fond de l'enthousiasme.

L'enthousiaste, c'est Clovis frémissant dans tout son être en entendant lire la Passion de Jésus-Christ et s'écriant : « Que n'étais-je là avec mes Francs ! »

L'enthousiaste, c'est ce prêtre-officier, qui voyant ses compagnons hésiter, au moment de l'attaque, s'élance sur le parapet de la tranchée et, le Crucifix en main, clame : « Suivez-moi, mes amis, c'est pour le Christ, c'est pour la France ! »

Les pessimistes ne sont pas des sauveurs, ils ne savent semer que la lassitude et le découragement. Les enthousiastes seuls sont des sauveurs. Vous serez des enthousiastes, vous serez des sauveurs.

Être jeune c'est avoir bien ancrée au fond de son être cette vertu qui se nomme l'espérance. Nous vous dirons que pour avoir le droit de compter sur des résultats, il faut de première nécessité être un homme de foi, c'est-à-dire mêler intimement Dieu à sa vie. L'espérance est l'élan de la foi, la confiance que l'on a en soi-même, en son prochain et dans les destinées de son pays.

On a dit qu'au début de la guerre, Albert de Mun avait été le Ministre de la Confiance Nationale. Tous vous devez être Ministres de la Confiance et non membres d'une société que l'on baptisait de façon humoristique : la Congrégation du perpétuel soupir... La Religion et la France n'ont point besoin de saules pleureurs, mais de serviteurs actifs et dévoués confiants dans leur étoile.

Ne doutez pas de vous-même. Aidés des lumières divines vous pouvez engendrer des miracles. Ecoutez :

A la lisière d'un bois, un fusilier marin tirait avec acharnement sur l'ennemi. Un officier passe... « Où est ta compagnie, mon brave ? » Le soldat d'un geste un peu las montre les cadavres qui l'entourent... mais brusquement il se redresse, une flamme passe fulgurante dans ses yeux — la flamme de la

confiance — et il déclare : « Ça ne fait rien, mon capitaine, ils ne passeront pas ! » et cependant il était seul.

Ne doutez pas de votre prochain. Pourquoi, *sans fondement aucun, sans raison valable,* suspecter les idées et les intentions de vos voisins ? Pourquoi *a priori* critiquer les méthodes et leur apostolat ? Faites confiance aux autres et on vous fera confiance. Ce faisant vous vous rapprocherez de la loi d'amour prêchée par le Maître.

Ne doutez pas de votre Patrie. Certes elle a commis officiellement de lourdes fautes et nous ne cherchons nullement à les diminuer ; et cependant nous ne pouvons nous empêcher de proclamer l'espérance qui nous fait croire aux destinées glorieuses de la France bien-aimée. Toute l'histoire nationale n'est-elle pas faite d'un sourire du Ciel ? N'est-elle pas la belle, l'unique histoire de France, de cette France qui est l'œuvre de Charlemagne, de saint Louis, de Jeanne d'Arc, des plus grands généraux, de cette France qui est l'œuvre surtout du Cœur Sacré de Jésus et de la douce Vierge Marie, de cette France, piédestal divin, ostensoir du Christ dans le monde ? Ah ! oui, Chers Amis, vive la France et confiance !

Et faisant nôtres les paroles d'un éloquent évêque, nous vous déclarons : « Quand je vous regarde, j'espère. Quand je regarde la France, j'espère deux fois. Quand enfin je regarde mon Dieu, j'espère, j'espère, j'espère ! »

Chers Amis, pour être des vainqueurs, vous aurez comme mot de ralliement : Espérance !

(A suivre.) FRANCISCUS.

" La Moisson est grande. "

Les considérations qu'on vient de lire rappellent un passage de l'Evangile. Notre Seigneur Jésus-Christ, avant d'envoyer en mission dans la Palestine les soixante-douze disciples qu'il chargeait d'y travailler à la conversion des âmes, jette un regard sur cette contrée où la situation morale et spirituelle laissait beaucoup à désirer, et voyant, dans sa science compréhensive, l'état plus déplorable encore du reste de l'univers, s'écria douloureusement : « La moisson est grande, et bien minime est le nombre des ouvriers ».

Lorsque nous étudions attentivement les maladies qui ravagent les âmes et sèment la perturbation et la mort, non

seulement autour de nous, mais plus encore ailleurs, sur toute la surface du globe, nous sommes tentés de nous décourager et de dire : Quel immense champ, et quel labeur ! Comment remédier à tant de maux, et ramener partout la paix, l'ordre et le règne de la charité divine, sans laquelle rien ne peut subsister solidement ? La moisson est grande, en vérité, et peu nombreux sont les ouvriers. »

Faut-il céder au découragement ? Non, nous bataillerons et Dieu donnera la victoire.

Nous n'avons pas la lourde tâche de rétablir directement la paix dans le monde. Cette charge incombe à d'autres. Notre action est localisée et circonscrite ; mais telle qu'elle est établie et limitée, elle exige des concours que nous sollicitons, et qui nous seront accordés, nous n'en doutons pas. Le travail d'après guerre va commencer. D'ores et déjà, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.

Nos Vicaires.

Pour mener à bonne fin le travail projeté, nos cadres se sont reformés, les vides se sont comblés. M. Cabioc'h et M. Piriou sont rentrés vigoureux et actifs. M. Le Goasguen revient, avec une nouvelle provision de force et de santé. M. Gaonac'h s'est retiré, mais il est déjà remplacé. Trouvant la besogne au-dessus de ses forces, notre ancien vicaire a demandé un autre poste. Nommé à N.-D. du Carmel de Brest, il a jugé que la nouvelle situation était encore trop pesante à sa faible constitution et a exprimé le désir d'être placé dans une toute petite paroisse. L'Administration diocésaine, faisant droit à sa demande, l'a nommé à Pouldreuzic. Nos vœux l'accompagnent dans sa nouvelle paroisse.

Nous espérons que son successeur aura la force et la santé nécessaires pour remplir la tâche à laquelle il est déjà attelé depuis quelques jours. M. le lieutenant Cadiou, du temps de guerre, sera l'excellent vicaire de Saint-Corentin, du temps de paix. Sa belle endurance de la longue et dure campagne de 1914-1918 nous donne la confiance qu'il supportera vaillamment les fatigues qui l'attendent.

MOIS DE MARIE

Réunions tous les soirs, à la cathédrale, à 8 heures : récitation du chapelet, chant de cantiques, sermon ou lecture instructive, bénédiction du Saint-Sacrement. Indulgence de 300 jours à chaque exercice, accompli en public ou en particulier ; indulgence plénière, une fois dans le mois, aux conditions ordinaires. Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

FÊTE-DIEU

La procession du Saint-Sacrement suivra, cette année, l'itinéraire suivant : rues Royale, du Sallé, des Boucheries, Saint-François, Champ-de-Bataille (reposoir), rues Sainte-Thérèse, Sainte-Catherine et du roi Grallon.

Fête de Jeanne d'Arc, *le 1er Juin*, fête du Sacré Cœur, *le 27*. Prière aux paroissiens de pavoiser. Seul le drapeau national devra être déployé.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale : **LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE.**

Qui dira jamais combien le Père a aimé son Fils ?

Pouvons-nous penser que, l'aimant ainsi, il l'ait confié à n'importe qui, à quelqu'un qui ne lui accorderait pas ce qui lui était dû : dévouement, confiance, amour absolu, adoration parfaite ?

Eh bien, Dieu a remis son Fils entre les mains de Marie.

Voilà pourquoi nous aimons la Sainte Vierge.

Nous allons à vous, Marie, parce que Dieu vous a jugée capable de recevoir Jésus, de lui rendre toute justice. Nous allons à vous, parce que Dieu, le premier, est allé à vous. Nous vous confions ce que nous pouvons avoir de plus précieux et de plus aimé parce que Dieu vous a, le premier, confié son trésor, son Fils.

Résolution apostolique : Je me renouvellerai dans ma dévotion à Marie.

Nos Héros.

Un service funèbre et une messe de *Requiem* ont été célébrés :

Le lundi 7 Avril, à 9 h. 1/2, pour *Alain Péron,* de la rue du Sallé, mort pour la France, à Vrigny, le 28 Mai 1918, à l'âge de 39 ans ;

Le lundi 14, pour *Jean Calvary,* 34, ans, soldat brancardier au 62e d'Infanterie, mort le 17 Avril 1916, à la côte du Poivre, Verdun ;

Le samedi 26, pour *Louis Le Moigne,* soldat au 36e d'Infanterie, disparu à Rocher-la-Cour, Verdun, le 16 Avril 1917 ;

Le mercredi 30, à 6 h. 45, pour *Alain Simon,* de Goarem-Dro, 37 ans, disparu le 20 Décembre 1914, à Bolante (Argonne) ;

Le même jour, à 9 h. 1/2, pour *Corentin Le Berre,* 27 ans, mort le 29 Avril 1918.

Calendrier Paroissial.

N. B. — *Du 30 Avril au 31 Mai, exercice du Mois de Marie tous les soirs, à 8 heures, sauf avis contraire : récitation du chapelet, chant de cantiques, lecture ou instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.*

Le 30 Avril, à 8 heures du soir, ouverture, sermon, bénédiction.

1er Mai, jeudi. — S. Philippe et S. Jacques, apôtres.

2, vendredi. — 1er vendredi du mois. — S. Athanase, évêque, confesseur, docteur de l'Eglise. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, Mois de Marie, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

3, samedi. — Invention de la Sainte Croix.

✠ **4, IIe dimanche après Pâques.** — Office du dimanche. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). — Clôture du Temps pascal.

Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, chant du *Te Deum,* bénédiction.

A 8 heures, Mois de Marie, instruction.

5, lundi. — S. Pie V, pape, confesseur. — Fête de la Congrégation des Mères chrétiennes : messe à 8 heures, à la chapelle de la Retraite ; à 4 heures, sermon par M. l'abbé Pondaven, bénédiction du Saint-Sacrement.

6, mardi. — S. Jean devant la Porte latine.

7, mercredi. — Solennité de S. Joseph, époux de la T. Ste Vierge.

8, jeudi. — Apparition de l'Archange S. Michel. — Instruction, le soir, à 8 heures.

9, vendredi. — S. Grégoire de Naziance, évêque et confesseur. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

10, samedi. — S. Antonin, évêque et confesseur.

✠ **11, IIIe dimanche après Pâques.** — Solennité de S. Joseph. — Messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche précédent.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

Le soir, à 8 heures, à la cathédrale, instruction.

12, lundi. — SS. Nérée, Achillée, et Domitille, vierge, et S. Pancrace, martyrs.

13, mardi. — S. Brieuc, évêque et confesseur.

14, mercredi. — Octave de S. Joseph. — Pèlerinage des Enfants de Marie à Loc-Maria : messe à 7 heures, instruction, bénédiction.

15, jeudi. — S. Jean-Baptiste de la Salle, confesseur. — A 8 heures du soir, instruction au Mois de Marie.

16, vendredi. — S. Ubald, évêque et confesseur. — Pèlerinage des Tertiaires à Loc-Maria : messe à 6 heures, instruction, bénédiction.

17, samedi. — S. Pascal Baylon, confesseur.

✠ **18, IVe dimanche après Pâques.** — Office du dimanche. — Messes et vêpres comme les dimanches précédents. — A 8 heures du soir, instruction au Mois de Marie.

19, lundi. — S. Yves, confesseur.

20, mardi. — S. Bernardin de Sienne, confesseur.

21, mercredi. — Office de la férie.

22, jeudi — Office de la férie. — A 8 heures du soir, sermon.

23, vendredi. — Office de la férie.

24, samedi. — S. Donatien et S. Rogatien, martyrs.

✠ **25, Ve dimanche après Pâques.** — Office du dimanche. — Messes et vêpres aux mêmes heures que les dimanches précédents. — A 8 heures du soir, instruction.

26, lundi. — S. Philippe de Néri, confesseur. — A 9 heures, procession des Rogations à Saint-Mathieu.

27, mardi. — S. Bède le Vénérable. — A 9 heures, procession des Rogations à Kerfeunteun.

28, mercredi. — S. Augustin, évêque et confesseur. — A 9 heures, procession des Rogations à Loc-Maria.

✠ **29, jeudi.** — **Ascension de N. S. J.-C.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche. — Quête pour l'Institut Catholique et les Ecoles chrétiennes. — A 8 heures du soir, instruction au Mois de Marie.

30, vendredi. — La Bienheureuse Jeanne d'Arc, vierge.

31, samedi. — Ste Angèle de Merici, vierge. — A 8 heures du soir, pèlerinage à N.-D. de Loc-Maria, sermon, bénédiction, clôture des exercices du Mois de Marie.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 Mars. Jean-Auguste-Marie Guéguen, 8, quai du Stéir ;
29 — Louis-Vincent Nihouarn, 10, rue des Douves ;
6 Avril. André-Jean Guillermou, rue Olivier-Perrin ;
7 — Félix-René-Alfred Dutilleul, 42, rue Kéréon ;
12 — Yvonne-Louise-Jeanne-Emilia Cazin, 5, avenue de la Gare ;
17 — Jacques Reverchon, 34, rue Kéréon ;
20 — Marc-Corentin Diascorn ;
21 — René-Germain-Marie Marchalot, place Médard ;
27 — Yvonne-Victorine Le Pochat, 7, rue Neuve ;
27 — Alain-Yves-Marie Sizorn, coteau du Frugy.

Suppléments.

27 Mars. Jean-Louis-François Rousseau, Paris ;
29 — Jean-Marie Guéguen, Paris ;
6 Avril. Stanislas-René-Marie Criou, venelle de l'Hospice ;
8 — Roger-Théotime Kerjean, 8, place Saint-Corentin ;
8 — Paul-Louis-Jean Le Hyarie, 11, avenue de la Gare ;
20 — Jean-Yves Diascorn, 7, rue Neuve ;
20 — Yvonne-Marie Hémery, 41 bis, rue Neuve ;
20 — Andrée-Eugénie-Corentine Hémery, 41 bis, rue Neuve ;
21 — Charles Moëllon, 50, rue Kéréon ;
21 — Paul-Raymond Jaffré, Angers ;
21 — Louise-Jeanne-Eugénie-Virginie Pennarun ;
24 — Marie-Yvonne-Monique Cardaliaguet.

Mariages.

31 Mars. Alain Quéneudec et Marie-Jeanne Le Berre ;
7 Avril. Jean-Louis Olivier et Marie-Françoise Talec ;
7 — Jean Coray et Marie-Corentine Montet ;
8 — Yves-Marie Guélaff et Marie-Yvonne Coz ;
14 — Jean-Marie Kerguélen et Josèphe Pichon ;
14 — François-Théodore Quelven et Jeanne Le Bourhis ;
23 — Hervé Jacq et Anne-Jeanne-Marie Le Meur ;
23 — Jean-Joseph-Primel Guichaoua et Marie-Anne Istin ;
23 — Hervé-René Berthelot et Marie-Yvonne Sauveur ;
23 — Pierre-Jules Diffendal et Marie-Renée Istin ;
28 — Hippolyte-Joseph-Frédéric Pérodeau et Marguerite-Marie Courant ;
28 — Yves-Marie Kermoal et Yvonne Jean ;
28 — Michel Plouhinec et Marie-Anne Gourret ;
28 — Louis Perchec et Perrine Pennanec'h ;
29 — François Le Signor et Marie Digoan ;
29 — Gustave-Yvon-Mathieu Cutullic et Marie-Jeanne Fléouter ;
29 — Pierre Le Guillou et Corentine Guirriec ;
29 — Clément-Jacques Marrécau et Jeanne-Marie Pennanec'h ;
29 — Louis Yannou et Germaine Birzin ;
29 — Achille-Nicolas Loiselet et Germaine-Marie Urcun.

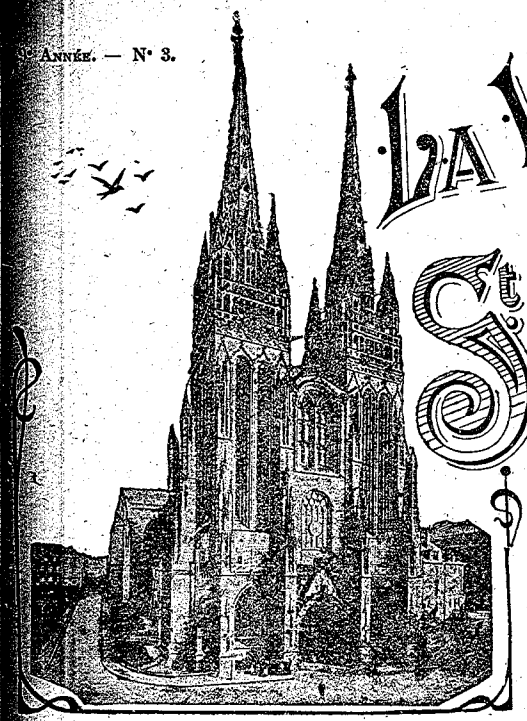
Enterrements.

31 Mars. Marie-Jeanne Gort, 34 ans, épouse Jeannu, 4, rue Le Déan ;
1er Avril. Alain Rospars, 54 ans, 9, rue Neuve ;
1er — Corentin-Louis Gloaguen, 78 ans, 25, avenue de la Gare ;
3 — Marie-Yvonne-Françoise Guivarch, 13 ans, 52, rue Kéréon ;
8 — Marie-Anne Bégos, 39 ans, femme Barré, coteau du Frugy ;
10 — Marie-Joséphine Le Guyader, 22 ans, 3, rue du Sallé ;
13 — Marie-Jeanne Henry, 84 ans, veuve Collobert, 9, rue des Reguaires ;
16 — Marie-Anne-Yvonne Branquet, 57 ans, 3, rue des Douves ;
16 — Louise Caradec, 27 ans, 43, rue Neuve ;
22 — Marie-Anne Gaonac'h, 73 ans, veuve Le Clost, 4, rue du Pont-Firmin ;
29 — Marie-Corentine Croissant, 9, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

6e Année. — N° 3. Dimanche 1er Juin 1919.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mai : 8, rue des Gentilshommes ; La Vie chère ; Le Vote des Femmes. 34
A la Jeunesse Catholique (suite). . 39
Mois de Juin : Fête de Jeanne d'Arc ; Communion des Enfants ; Fête de la Sainte-Enfance ; Fête-Dieu ; Fête du Sacré-Cœur ; Heureuse initiative 41
Apostolat de la Prière 45
Nos Héros. 46
Calendrier paroissial 46
A Saint-Corentin. 48

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

9e Année. Dimanche 1er Juin 1919. N° 3.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MAI

Nous allons terminer les exercices du Mois de Marie. Le programme annoncé a été suivi de point en point : récitation, chaque jour, du chapelet, chant de cantiques, tantôt lecture, tantôt instruction, bénédiction du Saint-Sacrement, puis un dernier cantique à la Sainte Vierge. Trois quarts d'heure saintement et agréablement passés aux pieds de Marie. On ne pouvait mieux terminer la journée d'un mois de Mai.

Je m'imagine que la Très Sainte Vierge doit être contente des paroissiens de Saint-Corentin. Nombreuse assistance tous les soirs à la cathédrale, aussi nombreuse sinon plus nombreuse qu'aux réunions du Carême, chants nourris et bien cadencés, prières, piété, recueillement. Aucune note discordante.

En dehors de ces exercices réguliers, notons pour mémoire les quelques pèlerinages du mois : pèlerinage des Enfants de Marie et des Tertiaires à N.-D. de Loc-Maria, pèlerinage de la Ligue des Dames françaises à la chapelle de la Mère-de-Dieu ; enfin, le pèlerinage final, commun aux deux paroisses, le dernier jour du mois, à Loc-Maria, à huit heures du soir.

Ces faits prouvent que le culte de la Très Sainte Vierge est bien compris et bien pratiqué à Quimper. Ils nous font espérer que la bienveillance et la protection de notre Mère du Ciel détourneront de nous bien des maux et nous vaudront les bénédictions du Ciel.

8, rue des Gentilshommes.

Le mois de Mai a vu inaugurer une petite exposition mariale, bien modeste encore, mais qui prendra des proportions avec le temps et le concours de tous, pour la plus grande gloire de la Très Sainte Vierge. C'est le jour de l'Ascension que le local affecté à la collection d'images, d'illustrations, de statues, de brochures et de travaux manuels divers en l'honneur de Marie, a ouvert ses portes au public.

L'idée de cette exposition vient de M. l'abbé Le Goasguen, et sa réalisation est en partie son œuvre, secondée par des concours précieux et entendus.

Allez, 8, rue des Gentilshommes, rez-de-chaussée, première porte à gauche. Une petite pancarte indique l'entrée. Si vous pouvez disposer de quelque objet ou document propre à enrichir la collection, vous serez doublement le bienvenu. C'est pour la Sainte Vierge.

La Vie chère.

Elle continue à peser lourdement sur tous, et très durement sur quelques-uns. On reste navré à la pensée des restrictions et des privations auxquelles certaines familles et quelques individualités isolées se voient condamnées depuis de longs mois.

Par contre, on ne peut se défendre d'une réelle indignation contre les misérables spéculateurs et les horribles mercantis qui, sans souci des larmes d'enfants et de pauvres, qu'ils font verser et des cris d'angoisse qu'ils provoquent, s'enrichissent sordidement ou se vautrent crapuleusement dans le vice, au prix du sang des malheureux. Et vous voulez, après cela, qu'il n'y ait pas d'enfer dans l'autre monde ? Mais ce serait la plus affreuse des injustices. Le tableau que nous donne l'Evangile de Lazare et du mauvais riche est terrifiant. N'est-ce pas le juste redressement des choses d'ici-bas ?

Sans verser dans ces crimes repoussants, beaucoup de

négociants et d'ouvriers contribuent au malaise général, par une sorte d'émulation et d'excitation inconsciente dans l'élévation des prix des denrées, des marchandises et des salaires. On n'envisage que le bénéfice immédiat. On ne se rend pas compte que l'on tourne sans cesse dans un cercle vicieux, amenant, par une sorte de choc en retour, le renchérissement de toutes choses par la surélévation du prix d'un article.

On ne voit pas, surtout, le résultat final qui serait, pour peu que cela continue, la destruction de l'équilibre social et le bouleversement universel. La corde ne peut pas se tendre indéfiniment. Il vient une heure où elle se brise. L'histoire de la poule aux œufs d'or est connue, mais trop peu méditée par les intéressés.

Il en est, par contre, qui ne la méditent que trop et qui en escomptent, à tort d'ailleurs, tous les bénéfices, ce sont les socialistes et les anarchistes. Ils y poussent avec une férocité inouïe. Ils ne rêvent que ruines et carnage. Ces malheureux pacifistes, ces ennemis nés de la guerre veulent mettre tout à feu et à sang. Leur idéal est la Russie révolutionnaire et sanguinaire.

Ils ne voient, ils ne peuvent voir qu'ils sont les instruments de financiers juifs et cosmopolites ou de politiciens ambitieux ou sans scrupule, qui les exploitent indignement. Seuls ceux-ci pourraient tirer quelque profit de la situation qu'ils veulent créer.

L'*Echo paroissial* de Brest reproduit une page où Louis Veuillot trace, avec sa sûreté de main, le portrait du meneur socialiste. On lira, sans doute, avec intérêt ces lignes.

LE MENEUR SOCIALISTE

Qui es-tu, toi, l'habit râpé ? Tu n'as pas la mine avenante et je ne peux pas deviner ton état.

— Je suis l'ami des ouvriers.
— Dans quel atelier travailles-tu ?
— Dans aucun. Je suis l'ami des soldats.
— Dans quel régiment as-tu servi ?
— Dans aucun. Je suis l'ami des paysans.
— Dans quel village es-tu né ?
— Dans aucun. Je suis l'ami des pauvres.
— Dans quel hôpital vas-tu les soigner ?
— Dans aucun. Je suis l'ami du peuple.

— Qu'as-tu fait pour le peuple ?
— J'ai fait des articles de journaux, j'ai organisé des banquets, j'ai fondé des clubs et j'ai prononcé des discours ; j'ai dirigé la construction des barricades et j'y ai placé des gens pour les défendre.
— Pourquoi ne les as-tu pas défendues toi-même ?
— Ma vie est trop utile au peuple, je ne l'expose pas. C'est moi qui enseigne au peuple ses droits et ses devoirs.
— Quels sont ses devoirs ?
— D'être le maître. Le peuple doit abattre l'autorité, renverser la religion, supprimer la propriété, bouleverser enfin de fond en comble la société actuelle afin d'en établir une autre où il sera parfaitement heureux, puisque moi, son ami, j'y tiendrai le premier rang. Je n'ai ni enfants, ni famille, je ne tiens à rien, je ne crois à rien. Je ne veux me donner aucune peine, je ne veux me soumettre à aucun devoir, et cependant je veux être puissant et riche. Adieu, je vais déposer dans l'urne le bulletin rouge où j'ai écrit mon nom. Louis Veuillot.

A ces lignes j'ajouterai seulement une réflexion que j'ai recueillie de la bouche même de celui qui fut témoin du fait.

A l'heure même où la lutte était si acharnée au front et si anxieuse par les craintes qu'elle inspirait dans son issue finale, une autre lutte se livrait, à la Chambre des Députés, entre les socialistes et le Ministère aux abois. Une seule chose frappa le spectateur de ces scènes tumultueuses et scandaleuses : sur les gradins de la droite et du centre de nombreuses places vides, marquées d'une écharpe en deuil, puis des députés âgés, hors d'état de servir à l'armée. A gauche, tous les bancs garnis par des députés jeunes et joufflus. Tous ou à peu près tous auraient dû être aux tranchées. Mais il fallait travailler pour le peuple, et ils travaillaient à contrarier l'œuvre de la défense nationale. Ils travaillaient, et ils travaillent toujours à la défense de l'Allemagne contre la France.

Le Vote des Femmes.

La Chambre des Députés, dans des discours et des considérations où la parodie, quelque peu sacrilège, le disputait aux instincts les plus grossiers, où les visées personnelles et politiques étouffaient l'intérêt général et patriotique, a décidé que les femmes auront la faveur du vote intégral. Qu'en pensera le Sénat ? Qu'en pensent les femmes elles-mêmes ?

Un journal a ouvert une enquête où les intéressées sont invitées à formuler leurs vues et leurs vœux : qui pour ?... qui contre ?...

La consultation n'est pas encore terminée à l'heure où j'écris ces lignes. Au dire du journal, des résultats déjà acquis il résulterait que les femmes, partisans du vote, seraient un peu plus nombreuses que les autres. Dans l'Evangile, les vierges sages et les vierges folles marchent sur le pied d'une égalité parfaite, quant au nombre, cinq d'un côté cinq de l'autre. Ici, le chiffre de ces dernières serait supérieur. Tant pis vraiment pour les femmes. Le Saint Esprit affirme que le nombre des hommes insensés est sans limite, *stultorum infinitus est numerus*. Les femmes n'auraient donc plus rien à envier aux hommes.

Je dois dire que, sans provoquer aucune déclaration, j'ai eu occasion d'entendre exprimer devant moi le sentiment d'un grand nombre de femmes sur la question. Aucune n'était favorable au vote. Il y a donc encore des femmes sages sur la terre.

D'ailleurs, si les femmes, partisans du vote, ont pu produire des arguments spécieux qui en imposent, les autres ont répliqué sur un ton qui ne manque ni d'à propos ni de saveur. Je ne résiste pas à la satisfaction de rapporter les réponses suivantes :

Six Lectrices de Fougères disent : Non.

Nous tenons à vous dire que nous protestons de toutes nos forces contre cette innovation qui, à notre sens, ne peut que mal faire car la femme semble déplacée en dehors de la famille...

Et comment concilier les multiples devoirs du ménage et la politique ? Non, cent fois non.

Toutes les femmes de Fougères ont répugnance à accepter, toutes, nous protestons, ce n'est pas notre place.

Un groupe de lectrices fougeraises :
Mmes R. Suchet, M. Morel, J. Person, F. Henri, A. Rageot et M. Montembault.

Sujet de crainte et de tristesse.

Vous nous demandez notre avis sur le vote des femmes ? Tant vaut la femme, tant vaut son vote. Et si, grâce à Dieu, il y a encore des femmes sérieuses, la généralité, même dans les bons milieux, affiche dans son extérieur et sa tenue un tel oubli des convenances, une telle légèreté, que je me demande si quelque chose de raisonnable peut sortir de ces têtes de perruches ou de linotes. Voilà ma crainte et ma tristesse.

Une abonnée : S. B.

Une lectrice qui « doute ».

Quand les femmes veuves portent des jupes à mi-jambes et des corsages ouverts jusqu'à la moitié de la taille pour ne pas dire plus. Quand mères de famille, elles habillent leurs filles si peu que pas ; envoyez-les voter chez les sauvages. Elles y seront des modèles de modestie. Cela leur donnera-t-il du bon sens ? J'en doute.

V. Thomi.

Restons-en là. Je n'ajouterai à ces réflexions qu'un mot : on peut admettre le vote des femmes, de celles qui veulent rester femmes. Quant aux autres, puisqu'elles ne le sont plus !... ou plutôt, devenant hommes, elles doivent réclamer davantage la conscription et le service militaire.

A la Jeunesse Catholique

(Suite)

Être jeune, c'est être naturellement porté vers l'amour, vers la fraternité. Fraternité, mot sublime qui n'est que le résultat de la parole du Seigneur : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Fraternité, mot éminemment chrétien qu'on essaye de laïciser, mais qui toujours éveille dans les esprits l'image du Christ se penchant sur la misère humaine et prononçant les immortelles paroles : *« Misereor super turbam,* J'ai pitié de la foule ». Il faut avoir pitié de la foule, Chers Amis, et ne point oublier sur ce point particulier l'exemple des Saints. La religion n'était point pour eux une affaire privée, mais bien véritablement un principe social. Vous aimerez le pauvre et le soulagerez. Vous aiderez la classe laborieuse à retirer de son travail un juste et équitable salaire, vous soutiendrez les revendications sociales qui revêtent un caractère de justice, car les théologiens sont d'accord pour affirmer qu'un minimum de bien-être est nécessaire pour pratiquer la vertu. Vous serez ami de la concorde et de la paix et vous saurez mettre dans l'exercice de cette fraternité ce quelque chose d'empressé, de cordial, d'affectueux qui ne peut se définir, mais qui caractérise la charité chrétienne et française.

Nous ne résistons pas au plaisir de vous conter ce fait rapporté par un chef tout heureux d'avoir contemplé l'éblouissant rayon de la fraternité illuminant ces atroces terriers que furent les tranchées de première ligne : Un jeune soldat vient d'être blessé. Ses camarades l'étendent doucement au fond du boyau. Il souffre, et il n'y a rien à faire. Bientôt, on entend un murmure : « Que dit-il » ? demande un homme. On répond : « Il appelle sa mère » ! Et de nouveau le silence se fait. Un cri jaillit plus violent : « Maman » ! Mais comme sa mère, dont tout son corps enfantin se rappelle encore les caresses, n'est pas venue, il dit au sergent : « Embrassez-moi, sergent » ! Et celui-ci se penche, l'enveloppe et l'embrasse, et le jeune homme s'éteint ainsi, entouré de quelque chose d'aussi suave, d'aussi doux que la tendresse maternelle.

Vous serez bons, vous serez charitables, vous serez fraternels, et s'il vous faut combattre l'erreur sans vous lasser jamais, vous ne brusquerez pas les personnes. Ayez les yeux fixés sur les grands charitables de la chevaleresque nation française : saint Martin, sainte Geneviève, saint Louis, Jeanne « la fille au grand cœur », saint Vincent de Paul, et tant d'autres.

Etre jeune, c'est avoir le visage et l'être tout entier illuminés d'une joie sereine et d'une franche gaîté.

« Le Christianisme tout entier n'est que joie, écrit Mgr Gay, et l'Eglise qui ne travaille qu'à faire des bienheureux, propage le bonheur dans la mesure exacte où elle propage la sainteté. Qu'est l'Evangile sinon l'annonce faite à l'humanité entière d'une joie divine et infinie. »

François d'Assise mit la joie au nombre des idéals de son Ordre et peut-être vous rappelez-vous ce curieux colloque entre le Saint et le Frère Léon qui se conclut ainsi : « Pardessus tous les dons et toutes les grâces du Saint Esprit, que Dieu accorde à ses amis, il y a plus de joie à se vaincre soi-même et à supporter volontiers, pour l'amour du Christ, toute souffrance, toute injure, et toute injustice. Car de tous les autres dons de Dieu, nous n'avons pas le droit de nous vanter, puisqu'ils ne viennent pas de nous, mais de Dieu...»

Chers Jeunes Gens, soyez purs et vous aurez la joie parfaite, soyez patients et vous aurez la joie parfaite, soyez mortifiés et vous aurez la joie parfaite, en un mot soyez amis de Dieu et prouvez-le lui et vous aurez la joie parfaite.

« Ne vous attristez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance », disait S. Paul aux Thessaloniciens. N'est-ce pas, en effet, une féconde prédication que de

Sourire par devoir d'apôtre
Poitriner parce qu'on vous voit,
Et donner du courage aux autres,
Alors qu'on n'en a plus pour soi.

Souvenez-vous de cet officier montant à l'assaut et disant à sa troupe : « En avant, mes amis, et pour consigne : le sourire ».

Arborez, Chers Amis, une franche gaîté qui soit comme le symbole de votre jeunesse d'âme.

Etre jeune c'est tout cela à la fois, c'est avoir bien vivante au fond de soi cette flamme brillante faite d'enthousiasme, d'espérance, de fraternité, de joie. Cette flamme, il ne faut pas la laisser s'éteindre, c'est elle qui fera de vous « les héraults du Grand Roi », les éternels entêtés de l'amour divin.

(A suivre.) FRANCISCUS.

MOIS DE JUIN

Fête de Jeanne d'Arc.

Du 30 Mai au jour de la Pentecôte, neuvaine au Saint-Esprit, comme les années précédentes. Réunion tous les soirs à 8 heures, prières et bénédiction.

Le mois de Juin débute, cette année, par la célébration de la solennité de Jeanne d'Arc. Elle sera précédée par un Triduum commençant le jour de l'Ascension et se terminant le jour de la fête par le chant du *Te Deum*. Le panégyrique de la Bienheureuse sera donné par M. Gargadennec, recteur de Roscoff, bien connu à Saint-Corentin. Il y a laissé si bon souvenir comme vicaire, pendant douze ans. Les paroissiens seront heureux de l'entendre de nouveau du haut de cette chaire où il leur a souvent fait entendre la parole de Dieu.

Il leur dira la sainteté et la gloire de la grande Libératrice de la France.

Partout, à Paris et à Orléans, récemment, de grandes manifestations ont eu lieu en l'honneur de la bonne Lorraine. Les Quimpérois auront à cœur de donner leur note dans le concert général. Ils arboreront à leur maison le drapeau national, comme Monseigneur l'Evêque le leur a demandé, et ils viendront aux offices du jour et à la réunion du soir, où de

nouveau nous prierons et chanterons de tout cœur. Nous y demanderons deux choses surtout : la conclusion d'une paix avantageuse et durable, et la canonisation à bref délai, de la Bienheureuse.

Communion des Enfants.

La retraite préparatoire à la communion solennelle des enfants s'ouvrira le *dimanche 1er Juin*, à 4 h. 1/2. Tous les exercices se feront à la chapelle, aux heures ci-après : lundi, mardi et mercredi,

A 7 h. 1/2, prières, messe, 1re instruction ;
10 h. 1/2, 2me instruction ;
1 h. 1/2, chapelet, 3me instruction ;
4 h. 1/2, dernière instruction, prières, bénédiction.
Jeudi, à la cathédrale, communion à 7 h. 1/2 ;
Grand'messe à 10 heures ;
Procession, à 2 heures, à Loc-Maria. Au retour, rénovation des vœux du baptême, consécration à la Sainte Vierge, bénédiction.

Vendredi, à 7 h. 1/2, service funèbre et messe pour les parents défunts des enfants, bénédiction et imposition des scapulaires.

Les parents sont spécialement invités à prendre part à toutes les parties de cette grande fête.

Fête de la Sainte-Enfance.

Elle se fait toujours le lendemain de la communion solennelle. Tous les enfants de la ville y prennent part.

La procession de Saint-Corentin, à laquelle vient se joindre celle de Saint-Mathieu, sort de la cathédrale, à 2 heures, et suit les rues du Roi-Grallon, du Parc, René-Madec et, traversant la place Terre-au-Duc, rentre à l'église par la rue Kéréon. Une allocution sera adressée aux enfants par le Directeur de l'Œuvre, M. le chanoine A. Le Roy. Il sera procédé à la nomination des parrains et marraines des petits Chinois. Une bénédiction spéciale est donnée aux enfants, et le Salut termine la fête.

Des médailles seront distribuées à ceux qui, d'avance, auront versé la petite cotisation à l'Œuvre, soit soixante centimes par an. Ils sont priés de porter ostensiblement la médaille à la procession et à la cérémonie de la cathédrale.

C'est un ravissant coup d'œil que celui de cette masse d'enfants remplissant la cathédrale, nefs, chœur et sanctuaire, depuis la porte du fond jusqu'au maître-autel. Comme il doit bénir de bon cœur ce peuple des tout petits, Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants » ! Et comme la prière de ces privilégiés du Seigneur doit être efficace pour le salut des deshérités des régions lointaines. L'année dernière a vu grandir sensiblement le chiffre des associés. Nous espérons que, cette année, le nombre en grossira encore.

Fête-Dieu.

La solennité du Saint-Sacrement, avec sa procession traditionnelle, aura lieu, cette année, le dimanche 22 Juin. Messes basses à 6, 7, 8 heures et 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures.

Immédiatement après la grand'messe, les deux paroisses réunies se mettent en procession. Le cortège suivra les rues Elie-Fréron ou rue Royale, rues du Sallé, des Boucheries et de Saint-François. Reposoir sur le Champ-de-Bataille ; retour par les rues Sainte-Thérèse, Sainte-Catherine et du Roi-Grallon.

Ordre du cortège : Enfants de la Providence, Patronage de la Sainte-Famille, écoles communales des filles, écoles libres des filles, congrégation des Enfants de Marie et des Mères chrétiennes, association de l'Adoration réparatrice, Fraternité du Tiers-Ordre de saint François, école communale des garçons, écoles libres des garçons, Jeunesse Catholique et Patronages, Institutions Saint-Yves et Saint-Vincent, choristes, clergé.

Ne devront prendre rang avant le dais que les membres des associations ou des écoles indiquées. On est prié d'éviter, en cours de route, d'entrer dans le cortège ou de le quitter arbitrairement ; ce serait nuire à l'ordre de la procession et produire de la confusion.

Les paroissiens sont priés d'approprier les rues et de tendre leurs maisons sur le passage du Saint-Sacrement. Ils suivront, aussi nombreux que possible, le cortège et ne se contenteront d'assister en curieux au défilé. La beauté de la procession et son effet moral et spirituel résident surtout dans le nombre et la piété des fidèles qui y prennent réellement part.

Au retour à l'église, exposition du Saint-Sacrement jusqu'après les vêpres, qui se chantent à 3 heures.

Pendant l'octave, exposition du Saint-Sacrement, tous les jours, de la 1re messe jusqu'après les vêpres. Grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures.

Les paroissiens sont instamment invités à venir tous les jours adorer Notre Seigneur Jésus-Christ, et à s'approcher de la Sainte Table. Tous les enfants admis à faire la communion seront confessés dans la semaine : les enfants de la communion privée le mardi, filles le matin, garçons le soir ; les enfants de grand catéchisme, le mercredi, dans le même ordre. Communion générale, pour les uns le mercredi, pour les autres, le jeudi, à 7 heures.

Fête du Sacré Cœur.

La fête revêtira, cette année, une solennité encore plus grande que l'année dernière. Elle sera préparée par un Triduum prêché par un prédicateur de Paris, le R. Père Kuhn, dominicain : sermon le mercredi, le jeudi et le vendredi, à 8 heures du soir.

Le jour de la fête, vendredi 27, messes aux mêmes heures que le dimanche. A 10 heures, messe pontificale, à 4 heures, vêpres solennelles. A 8 heures, clôture du Triduum et de la fête : sermon, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale, Acte de Consécration au Sacré Cœur, bénédiction solennelle, Illumination du chœur.

M. le Curé joint ses instances à la demande adressée aux paroissiens, le dimanche de Pâques, par Monseigneur l'Evêque, les engageant à pavoiser ce jour leurs maisons aux couleurs nationales, à assister aux offices et à fermer leurs magasins et leurs établissements, au moins dans l'après-midi.

C'est au Sacré Cœur de Jésus que nous devons tout ; c'est de lui que nous devons tout attendre. C'est à lui que doivent aller notre amour, notre reconnaissance et nos prières.

Les hommes les plus sensés et les élus compétents se demandent encore comment notre Pays a pu sortir victorieux de la situation où tant d'impéritie et de trahisons l'avaient placé. De toute évidence, le Sacré Cœur a pesé sur le cours des choses. Mais tout est-il dit ?

La paix n'est pas encore signée ; et signée sera-t-elle consolidée pour longtemps ? Des nuages inquiétants sillonnent les airs. Des bruits menaçants font trembler le sol. On s'est trop

détourné de Dieu, on l'a trop oublié, trop outragé. Il est temps de revenir au Cœur miséricordieux et compatissant du Sauveur. Si nous savons l'apaiser et l'implorer nous serons sauvés.

Heureuse Initiative.

L'importance et le rôle de la Presse ont été remarqués depuis longtemps. C'est une puissance qu'il serait puéril de vouloir contester. Les débats des tristes affaires qui ont été jugées ou qui se jugent encore actuellement ont fait ressortir de façon encore plus frappante l'action prépondérante du journalisme dans la triture d'une certaine politique et dans la préparation des plus mauvais coups. L'antipatriotisme, l'anticléricalisme. l'espionnage, la trahison et la cupidité sous toutes les formes trouvent les organes les plus appropriés. Lorsqu'une manœuvre criminelle de haute envergure se couve et s'organise, on voit surgir de nouvelles feuilles ou virer de bord d'anciens journaux à tout faire, avec une facilité et une mobilité étonnantes. Alors, les trompettes de la mobilisation de l'immense armée des sots éclatent avec un ensemble parfait. Le mouvement est donné. Comment l'arrêter ?

Il y a bien le bon journal. Malheureusement, son action est limitée. La modicité de ses ressources, et il faut le reconnaître, l'attrait de la masse du public pour le fruit défendu, constituent pour lui une infériorité marquée.

Il s'agit d'atténuer le mal en attendant de pouvoir l'écarter entièrement. A Quimper, des personnes au zèle ingénieux et au dévouement inlassable ont eu la pensée de placer, à l'entrée de notre église cathédrale et de l'église de Saint-Mathieu, une boîte, dans laquelle les lecteurs de bons journaux sont invités à déposer leurs feuilles, après lecture, afin que celles-ci puissent être répandues, par leur soin, dans les milieux où elles puissent être reçues. Ce sera contribuer à une bien bonne action.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale : La Consécration des familles au Sacré Cœur.

En très grand nombre, dans l'univers entier, les familles chrétiennes se sont consacrées au Sacré Cœur. Il faut Lui gagner celles qui ignorent ou qui hésitent. Il y en a. Surtout, il

faut obtenir que cette Consécration soit *réelle*. Consacrée au Sacré Cœur la famille *lui appartient :* donc, la vie du foyer comme celle des individus sera chrétienne. Elle lui *appartient exclusivement :* donc, que son image, qui la protège, n'ait à condamner rien de ce qui s'y dit ou s'y fait.

Agir autrement, c'est manquer de parole à Notre Seigneur et le dégager de ses propres promesses.

Résolution apostolique : Je travaillerai de mon mieux à la Consécration des familles au Sacré Cœur.

Nos Héros.

Un service funèbre et une messe de *Requiem* ont été célébrés, le lundi 19 Mai, à 9 heures 1/2, pour *René-Baptiste Loubatié,* soldat au 67me Régiment d'Artillerie, mort pour la France, à Bucarest, le 2 Avril 1919.

Calendrier Paroissial.

MOIS DE JUIN

Tous les jours, sur semaine : la messe de 6 heures se dit à l'autel du Sacré-Cœur et est suivie de la récitation des litanies.

Tous les vendredis : réunion à 8 heures du soir, récitation du chapelet et des litanies, bénédiction du Saint-Sacrement au même autel.

✠ **1er, dimanche dans l'octave de l'Ascension**. — Solennité de Jeanne d'Arc. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures, chant du *Te Deum,* bénédiction du Saint-Sacrement.

A 4 h. 1/2, ouverture de la retraite des enfants, à la chapelle.

A 8 heures, à la cathédrale, panégyrique de la Bienheureuse par M. Gargadennec, recteur de Roscoff. — Neuvaine au Saint-Esprit.

2, lundi. — De l'octave. — A 8 heures du soir, neuvaine.

3, mardi. — Ste Clotilde, vierge. — Neuvaine.

4, mercredi. — S. François de Caracciolo, confesseur. — Neuvaine.

5, jeudi — Octave de l'Ascension. — A 7 h. 1/2, messe de communion des enfants ; à 10 heures, grand'messe. — A 2 heures, procession à Loc-Maria ; au retour, rénovation des vœux du baptême, consécration à la Sainte Vierge, bénédiction du Saint-Sacrement. — Neuvaine.

6, vendredi. — S. Norbert, évêque et confesseur. — A 7 h. 1/2, service et messe pour les parents des enfants, bénédiction et imposition des scapulaires. Ensuite, exposition du Saint-Sacrement jusqu'à 2 heures. — Neuvaine.

A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance : réunion à la cathédrale de tous les enfants de la ville, procession, instruction, bénédiction.

De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

7, samedi. — Vigile de la Pentecôte, *ni jeûne ni abstinence* dans le diocèse de Quimper. — A 6 heures, bénédiction de l'eau baptismale. — Neuvaine.

✠ **8, dimanche de la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent : à 7 heures, communion des hommes. — A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

A la même heure, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

A 8 heures du soir, à la cathédrale, clôture de la neuvaine.

✠ **9, lundi de la Pentecôte.** — Offices comme le dimanche.

10, mardi de la Pentecôte.

11, mercredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

12, jeudi. — De l'octave. — Petit catéchisme, à la chapelle : filles, à 10 heures ; garçons, à 11 heures.

13, vendredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.* — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

14, samedi — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

✠ **15, dimanche de la Sainte Trinité.** — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents.

A 6 heures, à la chapelle de la Retraite, ouverture de la retraite bretonne des femmes.

A 8 heures du soir, à la cathédrale, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

16, lundi. — Office de la férie.

17, mardi. — S. Hervé, confesseur.

18, mercredi. — S. Marc et S. Marcellin, martyrs.

19, jeudi — Fête du Saint-Sacrement et fête de la Confrérie : bénédiction. — Après la 1re messe, exposition toute la journée. — A 8 heures du soir, procession à l'intérieur de la cathédrale, bénédiction.

Petit catéchisme, à la chapelle : filles, à 10 heures ; garçons, à 11 heures.

20, vendredi. — De l'octave.

21, samedi. — De l'octave.

✠ **22, IIe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de la Fête-Dieu. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, réunion des Tertiaires, instruction, bénédiction. — Messes à 6, 7, 8 heures et 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, procession. — Exposition du Saint-Sacrement, vêpres à 3 heures, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion, à 8 heures.

23, lundi. — De l'octave. — Exposition du Saint-Sacrement, depuis la 1re messe jusqu'après les vêpres. — Grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures, bénédiction. — A 8 heures, à la chapelle de la Retraite, réunion de la congrégation des Mères chrétiennes : messe, instruction et bénédiction.

✠ **24, mardi.** — Fête de S. Jean-Baptiste. — Messes à 6, 7, 8 et 9 heures (grand'messe). — Exposition du Saint-Sacrement comme la veille, vêpres à 4 heures, bénédiction. — Confession des enfants de la communion privée : filles, le matin ; garçons, le soir.

25, mercredi. — De l'octave. — Communion des enfants à 7 heures. — Exposition du Saint-Sacrement, grand'messe et vêpres comme la veille. — Confession des enfants du grand catéchisme : filles, le matin ; garçons, le soir.

A 8 heures du soir, triduum du Sacré-Cœur : sermon par le R. P. Kuhn.

26, jeudi — Octave du Saint-Sacrement. — Communion des enfants à 7 heures. — Exposition, grand'messe, vêpres et triduum comme la veille. — Petit catéchisme à la chapelle : filles, à 10 heures ; garçons, à 11 heures.

✠ **27, vendredi.** — Fête du Sacré Cœur de Jésus. — Exposition du Saint-Sacrement, messes à 6, 7, 8, 9 heures, messe pontificale à 10 heures. — Vêpres à 4 heures. — A 8 heures, sermon du triduum, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale, acte de consécration, bénédiction solennelle.

28, samedi. — S. Léon II, pape et confesseur. — Vigile de S. Pierre et de S. Paul, *ni jeûne ni abstinence.* — Exposition du Saint-Sacrement, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures, bénédiction.

✝ **29, IIIe dimanche après la Pentecôte.** — S. Pierre et S. Paul, apôtres. — Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale, consécration au Sacré Cœur, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion, à 8 heures.

30, lundi. — Commémoration de S. Paul, apôtre.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er Mai. Jeanne Le Clec'h, 3, rue Neuve ;
8 — Henri-Francis Le Guillou, 1, rue Sainte-Thérèse ;
14 — Lucienne-Yvette Thomas, 12, rue Pen-ar-Stang ;
17 — Gabriel-André-Paul Loubatié, Paris.

Suppléments.

4 Mai. Alain-Maurice-Marie Guennec, 37, rue Kéréon ;
7 — Jeanne-Marie Poupon, 2, rue Kéréon ;
15 — Alain-Marie Gouézec, 34, rue des Reguaires ;
25 — Germaine-Yvonne Caoudal, 7, rue Sainte-Thérèse.

Mariages.

5 Mai. René Hentic et Anna Barré ;
5 — Gabriel Le Bornic et Anna Le Fleuter ;
5 — Pierre Cosquer et Françoise Le Bornic ;
12 — Laurent Kernaléguen et Marie-Anne Trellu ;
12 — Pierre-Marie Hellio et Marie-Jeanne Salaün ;
19 — Pierre-Marie Hémidy et Yvonne-Marie Cloarec ;
20 — Alphonse-Edouard-François-Mie Vallé et Jane-Philomène Merrien ;
20 — Jérôme Gouiffès et Jeanne-Marie Argalon ;
27 — Emile-Eugène Homeau et Charlotte-Marie-Henriette Haubert.

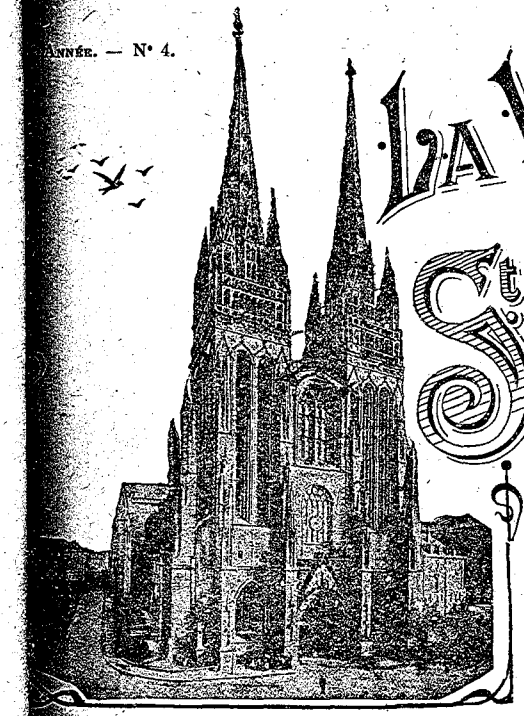
Enterrements.

1er Mai. Robert Troalen, 3 ans, rue des Gentilshommes ;
4 — Marie-Anne Thépaut, 57 ans, 14, rue Neuve ;
7 — André Le Chat, 61 ans, Sotteville-lès-Rouen ;
9 — Jean-Louis Bacon, 58 ans, 8 bis, rue Pen-ar-Stang ;
10 — François-Marie Théolade, 25 ans, 12, rue Toul-al-Laër ;
10 — Marie-Catherine Le Dréau, 79 ans, Douarnenez ;
13 — Henriette-Aline Le Grand, 24 ans, 4, rue Luzel ;
14 — Félix-René Dutilleul, 42, rue Kéréon ;
15 — Hervé Pennarun, au Lycée ;
16 — Theodora Le Goazre de Toulgoët, veuve Le Proust du Perray, 74 ans, Feunteunic-al-Lez ;
16 — Anne-Marie Lamy, 15 ans, 5, rue des Gentilshommes ;
16 — Pauline-Marie Le Fèvre, 74 ans, 19, rue Elie-Fréron ;
20 — Marie-Jeanne Le Moal, 68 ans, 22, rue Elie-Fréron ;
23 — Henri Floriot, 54 ans, boulevard Amiral de Kerguélen ;
28 — Thérèse-Andrée Richard, 8 ans, 12, rue Neuve ;
29 — Jeanne Laouënan, 80 ans, place du Champ-de-Foire ;
30 — Marie-Josèphe Joncour, épouse Darcillon, 71 ans, place Médard.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

1re Année. — N° 4. Mardi 1er Juillet 1919.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juin : Fête de Jeanne d'Arc ; Communion des enfants ; Sainte-Enfance ; Un Nuage, La Pentecôte ; Fête-Dieu ; Fête du Sacré-Cœur. 50
Le *Te Deum* de la Victoire. 59
A la Jeunesse Catholique (suite). . 60
Nos Héros. 62
Apostolat de la Prière 62
Calendrier paroissial 63
A Saint-Corentin. 64

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

9e Année. Mardi 1er Juillet 1919. N° 4.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUIN

Le mois de Juin a été, cette année, le mois des fêtes. Il a vu se dérouler successivement toute une série de solennités, aussi intéressantes les unes que les autres, et toutes pleines d'enseignements et de réconfort spirituel : Jeanne d'Arc, Communion des Enfants, Sainte-Enfance, Pentecôte, Trinité, Fête-Dieu, S. Jean-Baptiste, S. Pierre et S. Paul, Sacré Cœur. Rarement rencontre-t-on, dans le cours du même mois, autant de faits religieux revêtus de semblable solennité. Le Bulletin ne peut en relever tous les détails. Il signale seulement celles de ces fêtes qui ont présenté quelque particularité spéciale, et tout d'abord

Fête de Jeanne d'Arc.

Elle a eu lieu le dimanche 1er Juin. Le grand attrait est généralement le panégyrique de la Bienheureuse, qui offre à l'orateur un si vaste champ d'observations de haut intérêt et à l'auditoire des émotions pleines de charmes et de force morale.

M. Gargadennec, recteur de Roscoff et ancien vicaire de la paroisse, a bien voulu se charger, cette année, de rappeler à tous le rôle merveilleux rempli par cette humble fille des champs dans la libération de la France, considérée alors comme définitivement perdue. Ce que peuvent l'amour de Dieu et l'amour du Pays surnaturellement dosés dans une âme, Jeanne d'Arc l'a montré, comme jamais personne. M. Gargadennec l'a fait ressortir de façon très heureuse, et sa parole puissante, qui atteignait jusqu'aux coins les plus éloignés de l'édifice, permettait à tous de suivre, sans perdre

une syllabe, le développement de sa pensée. Sa thèse, si juste en elle-même, empruntait aux circonstances quelque chose de très actuel, en face de la crise dont nous ne sommes encore qu'à moitié dégagés. Dieu a voulu le salut de la France au xve siècle, et Jeanne d'Arc en a été l'instrument divinement inspiré. Dans l'accomplissement de sa tâche, deux mobiles l'ont constamment guidée, l'amour de Dieu et l'amour de son Pays. La Providence divine a très nettement montré dans les événements de ces derniers temps qu'elle protège toujours efficacement la France. L'amour du Pays a incontestablement inspiré et soutenu ses intrépides défenseurs. Pouvons-nous ajouter que l'amour de Dieu a, dans la même mesure, dirigé tous les acteurs du grand drame ? Beaucoup, des plus actifs et des plus brillants, ont eu cette attitude chrétienne et chevaleresque, restée la tradition des grands serviteurs du Pays. Malheureusement, la note officielle sonne toujours faux à cet égard. Nous le déplorons. Puisse la canonisation de Jeanne d'Arc, qui s'annonce prochaine, nous amener dans les régions gouvernementales, une orientation des âmes et plus saine et plus surnaturelle !

L'assistance aux offices fut bonne ; à la réunion de 8 heures, comme on s'y attendait, elle fut très nombreuse. Chants bien exécutés, attention parfaite aux paroles du prédicateur, tout fut à souhait. Un détail seul laissa à désirer, l'exactitude du récit nous oblige à le constater. On avait demandé aux paroissiens de témoigner publiquement de leurs sentiments de piété et de patriotisme en arborant fièrement, ce jour, le drapeau national à leurs fenêtres. Un grand nombre de catholiques avaient entendu l'appel et s'y sont rendus. Pourquoi les autres se sont-ils abstenus ? N'ont-ils pas compris, ou bien quelque motif spécial les a-t-il arrêtés ? Il est regrettable que l'unanimité des chrétiens ne puisse pas être obtenue en pareil cas.

Communion des enfants.

M. Gargadennec, qui avait parlé aux paroissiens dans un langage élevé, de questions de haute portée, a su descendre au niveau des plus petits, dans la retraite préparatoire à la Communion des enfants, qu'il a ensuite prêchée. Il connaît bien les enfants de Quimper, pour les avoir évangélisés du-

rant de longues années. Il a su trouver le chemin de leur intelligence et de leur cœur. Tous ont été charmés des instructions familières, émaillées de traits plaisants qu'il leur a adressées, et je ne crois pas me tromper en disant que le prédicateur a été enchanté de son jeune auditoire. Excellente retraite, couronnée par la délicieuse fête du jeudi suivant, la Communion solennelle. Tous ceux qui en furent témoins ont été frappés de la tenue pieuse et digne de tous les enfants.

Une innovation, que je crois heureuse, a pu y contribuer quelque peu : tous les communiants, garçons et filles, ont été réunis pour tous les offices de la journée, dans le grand chœur ; et à la messe de communion, ils étaient, toutes lampes allumées, littéralement inondés de flots de lumière électrique, en face du maître-autel, sobrement mais habilement décoré. Les chers petits en subissaient le charme et leur attitude en ressortait plus vivement. Le spectacle était ravissant. On eût dit un coin du Ciel.

N'était-ce pas cela, en effet ? Un coin du Ciel, la cathédrale en ce moment. Un coin du Ciel aussi, l'âme de ces enfants, qui reçoivent dans leur cœur le Dieu qui purifie et sanctifie. Quel est le père, ou la mère, témoin de la scène, qui n'en ressentît la plus douce impression ? Pour ma part, j'avoue en avoir éprouvé une émotion et une joie profondes.

A 10 heures, pour la grand'messe, comme l'après-midi, pour la procession à Loc-Maria et les deux cérémonies de la rénovation des promesses du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge, changement de cérémonial, mais toujours même réserve et même piété. Chant de l'office, chant des cantiques, dialogue charmant entre le prédicateur et les enfants au moment de la rénovation et de la consécration, tout était instructif et émouvant.

Belle et bonne journée que celle du 5 Juin 1919. Nous la devons, en partie, en ce qui regarde la partie matérielle de la fête, au décorateur de l'autel et du chœur. En ce qui touche à la partie spirituelle, nous le devons au prédicateur, qui a su pénétrer l'âme des enfants des sentiments qu'ils devaient avoir. Nous le devons aussi aux âmes dévouées et zélées qui se sont dépensées, tous les jours, sans compter, pour instruire et moraliser ces enfants. Qu'elles reçoivent ici l'expression de notre admiration et de notre reconnaissance. Nous le devons aux enfants eux-mêmes, qui ont

répondu à ces soins empressés avec bonne volonté, et dans certains cas, avec une foi touchante.

Ah ! qu'ils sont bons et qu'ils sont beaux les enfants lorsque la grâce divine les saisit et les transforme. Nous comprenons bien la prédilection du Sauveur pour ces petits.

Sainte-Enfance.

De plus en plus, le lendemain, la menace divine contre les fauteurs du scandale des petits me revenait à l'esprit. La vue de tous ces enfants, de nouveau à l'église dès 7 h. 1/2, assistant pieusement au service et à la messe pour leurs parents défunts, faisant de nouveau la communion, plusieurs d'entre eux, à la même intention, il me semblait entendre tomber de l'autel, où réside Jésus Eucharistique, la parole vengeresse : « Celui qui aura scandalisé un de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait pour lui qu'une meule de moulin lui fût attachée au cou et qu'il fût précipité au fond de la mer. Malheur au monde à cause de ses scandales ! Les scandales sont inévitables. Mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! »

Et quelle impression encore dans la soirée lorsque, à 2 heures, aux enfants de la communion des deux paroisses, vint se joindre la troupe innombrable des tout petits de la ville entière !

C'était la fête de la Sainte-Enfance. D'abord, une immense procession à travers la cité, au chant de cantiques connus, dont les refrains sortaient vibrants de tous ces cœurs, heureux et enthousiastes. Ensuite, à la cathédrale, tout un monde enfantin remplissant la vaste enceinte, envahissant les stalles des chanoines et jusqu'au trône de l'Évêque ! Et quelle attention à la proclamation des noms des petits associés de l'Œuvre. Chacun souriait ou trépignait de joie, selon son âge. On était ravi soi-même du bonheur de ces chers petits. On était heureux, surtout, à la pensée du bien qu'allaient répandre, à travers les régions du paganisme lointain, les prières et les modestes aumônes de tous ces petits apôtres, à l'âme si pure et si bonne. C'est le grain de senevé faisant surgir, sous toutes les latitudes, un énorme faisceau de petits amis de Jésus. Celui qui aura fait l'œuvre des Apôtres recevra la récompense des Apôtres.

L'Œuvre de la Sainte-Enfance est, pour les tout jeunes, ce qu'est pour les grandes personnes celle de la Propagation de la Foi. Les deux institutions sont distinctes et ont une direction différente, mais toutes deux tendent au même but, le salut des âmes.

A Saint-Corentin, M. Cabioc'h est chargé de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et M. Piriou de celle de la Sainte-Enfance.

Un Nuage.

Nous comprenons mieux encore la terrible menace du Sauveur à l'adresse de quiconque scandalise ces enfants de quelque façon que ce soit, et les éloigne de Celui qui, cependant, les attire comme instinctivement, et les transfigure en anges de la terre, lorsque nous pensons à ce qu'ils deviennent loin de Lui. D'anges qu'ils sont par leur baptême, on en fait des démons ! Que voulez-vous, en effet, qu'ils deviennent si vous enlevez le seul frein en réalité qui les empêche d'être emportés par leurs passions naissantes ! Que voulez-vous qu'ils soient lorsque, à cette force déjà irrésistible de leurs passions, vient s'ajouter tout ce qu'ils voient et entendent autour d'eux ?

Ah ! nous savons bien ce qu'ils deviennent, et c'est pourquoi la joie de l'autre jour était atténuée par un nuage de tristesse à la pensée d'autres enfants qui auraient dû être là et qui n'y étaient pas.

Et pourquoi donc n'y étaient-ils pas ? Parce que quelques-uns n'avaient pas été préparés dans les conditions requises ; parceque d'autres, en plus grand nombre, n'ont pas suivi les catéchismes de deuxième et troisième année. Et ils ne les ont pas suivis, parce que les parents n'ont pas tenu à ce qu'ils les suivissent. N'y en a-t-il pas de ces parents qui ont même poussé l'aberration jusqu'à les en détourner de propos délibéré ? On a peine à admettre pareille erreur de jugement ; et cependant cela est. On fera suivre la classe à des enfants pendant six, sept, huit et dix ans consécutifs, tous les jours, deux fois le jour, et l'on ne veut pas qu'ils aient deux et trois ans d'instruction religieuse, de deux heures par semaine. On tiendra à ce qu'ils aient leur certificat d'étude, qui vaut tout juste le papier qui le consacre,

et on ne veut pas qu'ils aient les plus élémentaires notions de vérités religieuses et de morale chrétienne !

Ai-je besoin de faire remarquer que les délinquants n'appartiennent pas à nos écoles chrétiennes ? De ce côté, pas de défection. Peut-on être surpris, après cela, que nos préférences aillent à ces écoles ? Comment pourrions-nous admettre une prétendue neutralité qui conduit à semblables conséquences ? On prévoyait, dès le début, les fruits de cette instruction neutre, on les affirmait. Les affirmations étaient contestées et catégoriquement niées. Qui donc disait vrai ? Qui donc mentait alors ? Et qui a raison aujourd'hui ? Qui a tort ?

La Pentecôte.

La fête de la Pentecôte, qui suivait de près notre fête de la Communion, nous rappelait ce qu'était le monde à l'époque où eut lieu l'événement célébré par l'Eglise dans la solennité de ce jour, la descente du Saint Esprit sur les Apôtres, et par le ministère des Apôtres se répandant sur le monde entier. C'était le règne de l'erreur, du vice et de tous les désordres.

L'Ecriture Sainte, nous parlant de l'œuvre créatrice et de l'état des choses au sortir du néant, nous présente un tableau bien sombre de l'ensemble des êtres mêlés, confondus, noyés en quelque sorte dans une sorte de masse liquide ou gazeuse où il n'y avait ni lumière ni ordre d'aucune sorte. C'était le chaos immense et sans forme. Mais, en même temps, elle nous montre l'Esprit de Dieu planant sur les abîmes et leur communiquant le mouvement et la vie.

A l'époque de N. S. Jésus-Christ, c'était dans le monde des âmes la même confusion et la même désolation. Les historiens nous ont laissé, à cet égard, des récits qui donnent l'impression la plus douloureuse.

Mais voici que l'Esprit Saint descend sur les Apôtres, Esprit de sagesse, d'intelligence, de science, de conseil, de force, de piété et de crainte de Dieu, et par les Apôtres et leurs successeurs, il plane sur l'univers entier. Quelle transformation ! C'est en vain que l'esprit de secte essaye de la dissimuler ou de la dénaturer. Toute notre civilisation chrétienne, avec ses chefs-d'œuvre de toute nature, est sortie de là.

Comme tout ce qui est humain, cet édifice catholique, considéré dans ses éléments matériels présente parfois des ombres et des côtés faibles, mais dans son ensemble, quelle merveilleuse conception, et quelles productions à travers les âges et les espaces ! Tant que les nations se sont inspirées des idées chrétiennes, l'œuvre s'est maintenue et développée. Le Moyen-Age, que l'on voudrait discréditer à dessein, a été d'une fécondité en œuvres, qui arrache à ses détracteurs eux-mêmes des aveux précieux. Quel aveu, par exemple, que la copie, mal faite d'ailleurs, des corporations de jadis dans l'établissement des syndicats actuels ?

On connaît le procédé du greffage : sur un sauvageon, une brindille de nature meilleure est insérée, et le plant se transforme et donne des fruits de l'espèce nouvelle. Mais attention ! le plant greffé tend toujours à s'affranchir et à reprendre sa nature sauvage au moyen des productions inférieures qui auraient bien vite étouffé, si l'on n'y veille, la greffe salutaire.

Greffées de Jésus-Christ, les nations ont travaillé à s'affranchir. La Renaissance est venue avec son retour aux idées et aux pratiques païennes. Le Protestantisme, avec son libre examen et ses libres mœurs en est sorti. Puis, comme conséquences, ou comme fruits surgissant sur l'arbre, nous avons vu naître le Philosophisme sarcastique du dix-huitième siècle et les ignominies sanguinaires de la Terreur. Les mêmes erreurs intellectuelles et morales régissent toujours le monde. Où tout cela nous conduira-t-il ? L'issue finale, nous la connaissons : la vérité triomphera. Mais la crise, combien de temps durera-t-elle, et quels troubles en sortiront-ils encore ? Nous l'ignorons. Ce que l'on peut prédire, si le matérialisme grossier qu'on veut nous imposer continue à s'étendre, c'est un effondrement inévitable et effroyable. On en a déjà le pressentiment.

Fête-Dieu.

Mais l'apparition du radieux soleil dissipe tout d'un coup les nuages les plus sombres et fait briller la lumière bienfaisante, présage de joie et de fécondité pour la terre. Jésus-Christ est le soleil de justice dont le culte et l'action divine, en dépit de toutes les entraves, préservent les âmes des pires

calamités. C'est la réflexion réconfortante que nous faisions, le dimanche 22 Juin, en assistant à la solennité et à la procession de la Fête-Dieu, plus belles que jamais, semble-t-il, à Quimper, par l'assistance nombreuse et l'attitude pleine de respect de tous à ces grandioses manifestations de foi et d'amour pour N. S. Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie. Seul, un personnage a cru devoir faire exception en restant obstinément couvert au passage du Saint-Sacrement. Il avait « ses opinions ». Il faut dire à sa décharge, si c'est une excuse, que ces opinions là étaient, dans la circonstance, bien *trempées*. Ceci explique bien des choses.

Le reposoir, bien orné, placé sur ce qu'on appelle le plateau de la « déesse », — qui sera désormais le plateau du bon Dieu, — au pied du mont Frugy, dont les arbres lui faisaient un superbe dôme de verdure, était d'un splendide effet. Le cortège, échelonné en rangs serrés sur la place d'armes, face au reposoir, complétait le décor en associant les adorations des âmes à la beauté et au charme de la nature.

Fête du Sacré Cœur.

Comme on l'avait annoncé, la fête a été célébrée le vendredi même dans l'octave du Saint-Sacrement, et fut préparée par un triduum de prédication du R. Père Kuhn, dominicain de Paris, qui nous avait promis son concours. On se faisait une joie d'avance d'entendre une parole éloquente et autorisée. L'espoir n'a pas été déçu. Nous donnons, ici, un pâle résumé de ses instructions.

Le premier jour, il montra l'importance du culte du Sacré Cœur. Dieu nous a créés intelligents pour le connaître, libres afin de l'aimer par choix et de mériter ainsi de ne faire qu'un avec lui par l'amour durant toute l'éternité, vivant de sa propre gloire, de sa propre béatitude. Il s'est fait homme parce que nous avons besoin de voir pour aimer. Or, c'est dans les manifestations de son cœur que nous le sentons le mieux vraiment nôtre, qu'il est sympathique à l'homme. Par là, il atteint directement notre cœur. Et c'est notre cœur qu'il cherche. Sa Providence dirige les événements de notre vie de façon à former en nous le cœur. La vie de la famille et l'amour de la Patrie habituent à la lutte contre l'égoïsme, au dévouement, à l'abnégation, et un jour vient où, inassouvi

par les affections humaines, et pourtant éduqué par elles, le cœur ne trouve plus d'autre issue à ses immenses désirs que les bras grands ouverts du Fils de Dieu fait homme. Déjà, il nous acheminait vers Lui en nous recommandant l'amour des pauvres, amour que n'inspire pas la nature, qui naît de la foi. *« Ecce corde incipit caritas, »* disait S. Augustin. Voici où commence l'amour éternel. Et, comme conclusion, le Père prédicateur invitait ses auditeurs à faire, chaque jour, quelque acte d'amour de Dieu.

Jeudi, le Père Bernard Kuhn nous montra sur le fait l'amour du Sacré Cœur pour la foule affamée. Ce fut un commentaire du *Misereor super turbam* et du miracle de la multiplication des pains. Nous y voyons l'amour de Notre Seigneur, non purement sentimental, mais pratique, efficacement dévoué au soulagement de la misère matérielle. Il donne l'exemple de remercier Dieu alors même que Dieu lui procure peu de ressources pour nourrir une si grande foule; il fatigue ses mains, modèle du travailleur manuel ; il fait asseoir la foule, voulant que l'on traite les pauvres avec bénignité ; il la range par groupes de cinquante et de cent, mettant de l'ordre, organisant toute cette masse d'hommes venue à lui ; il ordonne aux Apôtres de distribuer les pains et les poissons dont leurs corbeilles sont remplies. En cette occasion, ils représentent les riches. Enfin, il veut qu'ils ramassent les restes « afin que rien ne se perde », condamnant le gaspillage. Ainsi devons-nous aimer, non en paroles seulement, mais en réalité, par des actions éclairées à son exemple.

Le vendredi, jour du Sacré Cœur, le Père prédicateur développe cette parole de S. Jean qui ouvre le récit de l'institution de l'Eucharistie : *In finem dilexit,* c'est le terme de l'amour. » Notre Seigneur voulait relever tous les hommes de leur déchéance. Elle est caractérisée, notre déchéance, par la domination du corps sur l'âme. Il faudra donc s'efforcer de détruire cette tyrannie du corps et fortifier l'âme. Déjà, les exemples du Christ et sa doctrine y contribuaient, mais son cœur a songé à une influence plus intime, physique, vitale. Il trouva et réalisa le moyen de se donner lui-même en nourriture à tous, partout et toujours. Instituant l'Eucharistie comme sacrifice, il nous entraîne au sacrifice des joies frivoles et des plaisirs coupables, comme aliment il nourrit notre âme du pain des anges. Les sacrifices de

nos soldats dans la grande guerre nous font mieux apprécier la grandeur du sien ; l'exemple des Saints, entraînés aux plus héroïques vertus par l'habitude de la sainte communion, nous montre ce que peut l'âme humaine sous l'influence du Sacré Cœur. Soyons-Lui dévoués, consacrons-Lui nos familles, recourons à Lui dans nos tentations, entretenons, par le culte de la Sainte Eucharistie, notre volonté de dominer nos passions et de nourrir nos âmes de ce grand et incomparable amour, le seul digne des fils de Dieu.

Nous disons que c'est là un pâle résumé. Tous ceux qui l'ont entendu, et ils sont nombreux — le nombre en augmentait sensiblement chaque jour — seront de cet avis.

Pour se rendre compte de cette éloquence et de son action il faut avoir vu la grande stature et la belle prestance de l'orateur, avoir entendu sa voix puissante, tour à tour solennelle et familière, grave et plaisante, abordant les sujets les plus élevés et les mettant à la portée des moins familiers à ces hautes questions. Il faut avoir vu cet auditoire lui-même suspendu aux lèvres du prédicateur, buvant sa parole avec avidité et suivant tous les mouvements de son geste, comme prêt à répondre à ce qu'il demanderait. Ce fut pour tous un vrai régal.

Monseigneur l'Evêque, MM. les vicaires généraux, les chanoines et beaucoup d'autres ecclésiastiques de la ville ont suivi avec le plus grand intérêt ces belles instructions qui nous ont rappelé des vérités déjà bien connues, sans doute, mais présentées sous un jour nouveau et avec une originalité de bon aloi qui faisait plaisir.

Ainsi préparée, la fête devait être belle, et elle fut belle effectivement par le nombre des communiants et l'assistance aux offices. Plusieurs commerçants de la ville, dociles à l'avis donné, ont fermé, ce jour, leurs magasins. C'est une avance sur l'année dernière. La solennité du vendredi de la fête fait son chemin. L'année prochaine, elle sera encore plus chômée.

Le « Te Deum » de la Victoire.

A l'heure même où s'impriment ces lignes, on se prépare à célébrer solennellement, à la cathédrale, le triomphe de la justice sur la mauvaise foi et la violence. Toutes les autorités, civiles et militaires sont convoquées à la cérémonie, ce soir, mardi, à 8 h. 1/2.

A la Jeunesse Catholique

(Suite)

Soyez Catholiques ! Soyez complètement, intégralement, intimement catholiques ; c'est-à-dire, soyez des hommes de foi profonde, soyez des hommes d'apostolat urgent, soyez des hommes d'obéissance sincère.

Soyez des hommes de foi profonde ! Il y a quelques années, le *Mercure de France* ouvrait une grande enquête internationale ; il s'agissait de savoir si nous assistions à une dissolution ou à une évolution de l'idée religieuse. A cette enquête, François Coppée, le poète des humbles, répondit : « J'ai dit, ce matin, et je redirai, ce soir, en faisant ma prière : *Credo in sanctam Ecclesiam catholicam*. Ce seul mot : *Credo* sera, s'il vous plaît, ma réponse à l'enquête. » Vivez votre *Credo*, Chers Amis. Comme disciple de celui qui a affirmé que son royaume n'est pas de ce monde ; vous devez compter avant tout sur l'efficacité des moyens surnaturels ! Vivez votre *Credo*, c'est-à-dire vivez intégralement votre foi.

Vivez votre foi jusqu'à la confession et la communion fréquentes. « L'Eucharistie, écrivait Léon XIII en 1902, doit être regardée comme le centre de la vie chrétienne et le fondement sur lequel elle s'appuie. » Et, selon la parole d'un saint évêque, l'Eucharistie n'est-elle pas Dieu toujours vivant sur la terre sous les apparences du pain et du vin, Dieu perpétuant sa présence parmi les hommes afin de continuer son œuvre de rédemption et de se donner à eux en nourriture ?... Chers Amis, allez à Celui qui est la Vie et qui vous la donnera surabondamment.

Vivez votre foi jusqu'à l'Oraison quotidienne, qui est un entretien cordial, simple et pratique avec Jésus et Marie. L'auteur de l'*Imitation* en donne le conseil : « Celui qui aspire à la vie intérieure et spirituelle doit se retirer de la foule avec Jésus ».

Vivez votre foi jusqu'à vivre pleinement de la Vie liturgique, qui consiste dans « ce besoin, cette facilité de s'associer aux sentiments qu'éprouve et qu'exprime l'Eglise durant les diverses phases du cycle de la prière officielle ». Il faut incorporer votre vie tout entière à Jésus-Christ et à l'Eglise, prier, souffrir, se réjouir avec et comme ces deux grandes réalités.

Joignez enfin une très tendre dévotion à la Vierge Immaculée, car, suivant saint Bonaventure, « il y a une neuvième béatitude à ajouter à celles qui ont été proclamées par Notre Seigneur, c'est celle-ci : « Heureux ceux qui se sont confiés à la Sainte-Vierge, leur nom est inscrit au Livre de vie ».

Jeunes Catholiques de France, soyez fermes dans la foi, soyez le bataillon d'élite sur lequel on puisse compter et pour cela vivez une vie intérieure intense. Soyez de ces âmes viriles qui, par le débordement de leur vie chrétienne conquérante, ramèneront les foules au Christ Sauveur.

Pour vous, surtout, pas de ces cloisons étanches qu'un faux libéralisme a prétendu établir entre l'homme, le citoyen et le catholique. On l'a dit : « Le Christianisme veut tout l'esprit et il veut toute l'âme, il veut tout imprégner, il veut tout unifier ». Et il nous plaît de vous citer, à ce propos, les paroles que Paul Bourget met dans la bouche d'un de ses héros de roman : « Ce malheureux pays de France est toute logique. Il n'a jamais admis les deux hommes de S. Paul. Entre S. François de Sales et Tartufe, pour lui, pas de milieu. Il faut vivre comme on pense, sinon tôt ou tard, on finit par penser comme on a vécu. »

Soyez des hommes d'apostolat ardent ! Si vous êtes des hommes de foi profonde, vous serez des hommes d'apostolat ardent, car, suivant la belle parole du Père Matheo, un apôtre, c'est un calice plein de Jésus et déversant son trop-plein sur les âmes.

Il advint qu'une fois François d'Assise douta de sa méthode d'apostolat... et il envoya le Frère Masseo prendre l'avis du Frère Silvestre, qui vivait en solitaire dans une grotte du Mont Subasio et le Frère Silvestre, après avoir longuement prié, répondit : « Voici ce que le Seigneur dit que tu dois annoncer au Frère François : c'est que Dieu ne l'a pas appelé seulement pour son propre salut, mais afin qu'il sauvât encore beaucoup d'autres âmes ». Appliquez-vous cette réponse, Chers Amis, elle est pour vous.

Dans la vallée de Roncevaux, le vaillant Roland trouva la mort en sonnant du cor éperdument pour appeler les troupes éloignées. Comme Roland, sonnez du cor éperdument afin d'indiquer le chemin du bercail aux brebis égarées ; si beaucoup sont hostiles ouvertement à l'avènement du royaume du Christ, beaucoup aussi sont indifférents et cherchent leur voie ; usez-vous, dépensez-vous jusqu'à en mourir afin qu'ils puissent voir le chemin de la vérité.

(A suivre.) FRANCISCUS.

Nos Héros.

Un service et une messe de *Requiem* ont été chantés, à la cathédrale : le mardi, 17 Juin, à 10 heures, pour le capitaine *Alain de Jacquelot de Boisrouvray*, du 148me d'infanterie, disparu le 13 Septembre 1914, à la Chapelle Servon (Marne), à l'âge de 36 ans ;

Le samedi 5 Juillet, à la même heure, pour *Jean Pennanrun*, de la rue Royale, soldat au 116e d'infanterie, disparu le 8 Septembre 1914, à Connantray (Marne), à l'âge de 26 ans.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale pour Juillet : La Croisade des enfants.

L'*Apostolat de la Prière* a toujours tenu à enrôler beaucoup d'enfants. Pourquoi ? Ils sont l'avenir. Pourquoi ? Ils prient très bien et nous sommes une armée de priants. Pourquoi ? Ils sont très généreux : à condition d'être excitée et soutenue leur générosité est sans mesure et la prière est plus méritoire qui s'appuie sur le sacrifice. Pourquoi ! Ils ont instinctivement le goût de la communion, et nous sommes une ligue de communiants. Pourquoi enfin ? Nous sommes une école de vie chrétienne puisque nous prions, nous invoquons Marie, chaque jour, et nous communions : donner aux enfants cette triple habitude c'est donner à leur âme le pli de la vie chrétienne.

Résolution apostolique : Je m'appliquerai à répandre l'*Apostolat de la Prière* parmi les enfants.

L'hostie et l'apostolat.

« Petit Pierre, violoniste prodige, est sergent au *N*me d'infanterie. En fait de religion, il ignore tout. Il s'instruit ; il veut croire ; il croit ; il est baptisé. Un beau matin, il communie. Il avait dix-huit ans. Or, quel fut le premier mot de ce grand premier communiant, quand il fit la confidence à celui qui l'avait baptisé et communié de ce qui s'était passé entre Jésus et lui ? Il embrassa doucement son « père » et lui dit, parlant des hommes de sa compagnie : « Père, je vous les amènerai tous ».

Calendrier Paroissial.

1er Juillet, mardi. — Le Précieux Sang de N. S. J.-C. — A 8 h. 1/2 du soir, chant du *Te Deum* de la Victoire, allocution de M. Cogneau, vicaire général.

2, mercredi — Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie.

3, jeudi. — S. Goulven, évêque et confesseur. — Catéchisme des petits enfants : les petites filles à 10 heures, les petits garçons à 11 heures.

4, vendredi — De l'octave des Saints Apôtres. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

5, samedi. — S. Antoine-Marie Zaccaria, confesseur.

✝ **6, IVe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

7, lundi. — SS. Cyrille et Méthode, évêques et confesseurs.

8, mardi — Ste Elisabeth, reine, veuve.

9, mercredi. — Office de la férie.

10, jeudi — Les Sept Frères et leurs Compagnons, martyrs. — Petit catéchisme.

11, vendredi. — S. Pie I, pape et martyr.

12, samedi — S. Jean Gualbert, abbé.

✝ **13, Ve dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

A 8 heures du soir, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

14, lundi. — S. Bonaventure, évêque, confesseur, docteur de l'Eglise.

15, mardi — S. Henri, empereur.

16, mercredi. — N.-D. du Mont-Carmel.

17, jeudi. — S. Alexis, confesseur. — Petit catéchisme.

18, vendredi. — S. Camille de Lellis, confesseur.

19, samedi. — S. Vincent de Paul, confesseur.

✝ **20, VIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents.

A 8 heures du soir, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

21, lundi. — S. Ténénan, évêque et confesseur.

22, mardi. — Ste Marie-Madeleine, pénitente.

23, mercredi — S. Apollinaire, évêque et martyr.

24, jeudi. — Office de la férie. — Petit catéchisme.

25, vendredi. — S. Jacques, apôtre.

26, samedi — Ste Anne, mère de la T. Ste Vierge, patronne de la Bretagne.

✝ **27, VIIe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de Ste Anne. — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents. — Quête pour les Orphelins de la Guerre.

A 7 heures, réunion à la chapelle de la Congrégation des Enfants de Marie.

A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de S. François.

A 8 heures, à la cathédrale, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

28, lundi. — S. Samson, évêque et confesseur.

29, mardi — Ste Marthe, vierge.

30, mercredi. — De l'octave de Ste Anne. — Confession des enfants de la communion privée et des filles du grand catéchisme,

31, jeudi. — S. Ignace, confesseur. — A 7 heures, messe de communion pour les enfants confessés la veille.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er Juin. Louis-Marie-Guillaume Gourmelin, 25, rue Neuve ;
1 — François-Valentin Ligen, 1 bis, rue Neuve ;
3 — Yvonne Quéré, 21, avenue de la Gare ;
5 — Aloïs Wermeersch, 1, rue de Concarneau ;
5 — Michel-Octave-Edouard-Marie Caradec, 9, rue de Kergariou ;
8 — Jeanne-Yvonne Quéneudec, 9, rue Neuve ;
9 — Renée-Jeanne-Marie Le Bourhis, 17, rue Olivier-Perrin ;
15 — Renée Lozachmeur, 27, rue du Pont-Firmin ;
15 — Renée Rannou, 2, rue du Frout ;
23 — Joséphine-Marie Pérennou, 30, rue Neuve ;
23 — Marie-Anne Pérennou, 30, rue Neuve ;
29 — Denise-Marie-Corentine Garin, 38, rue Kéréon.

Suppléments.

1er Juin. Paule Le Guillou, 1, rue Sainte-Thérèse ;
1 — Pierre Le Guillou, 1, rue Sainte-Thérèse ;
1 — Gabriel Le Guillou, 1, rue Sainte-Thérèse ;
5 — Marguerite-Josèphe-Marie Celton, 1, rue de Concarneau ;
5 — Pierre-François-Marie Celton, 1, rue de Concarneau ;
5 — Andrée-Charlotte Lauden, 9, rue Pen-ar-Stang ;
5 — Stéphanie Stalayen, 25, rue Neuve ;
22 — Simone Malo, 15, rue Neuve ;
29 — Charles-Jean-Emile Salaun, 6, rue du Lycée.

Mariages.

4 Juin. Louis Davy et Anne-Marie Quiniou ;
4 — Joseph Dagorn et Marie Puillandre ;
4 — Pierre Couchouron et Anne-Marie Keraval ;
4 — Jean-Louis-Marie Guidal et Maria-Jeanne-Louise Hascoët ;
10 — Louis-Marie Louboutin et Anna-Françoise Perrot ;
18 — Camille-Marie Mazal et Marie-Louise Thépaut ;
25 — Jean-Louis-Marie Diraison et Jeanne-Marie Kergoat ;
30 — Jean-Christophe Moré et Marie Marc ;
30 — Antoine-Gabriel-Mie Rault et Marie-Alphonsine-Yvonne Morvan ;
30 — Edmond-Julien-André Nicol et Marie-Paule-Anne Camard.

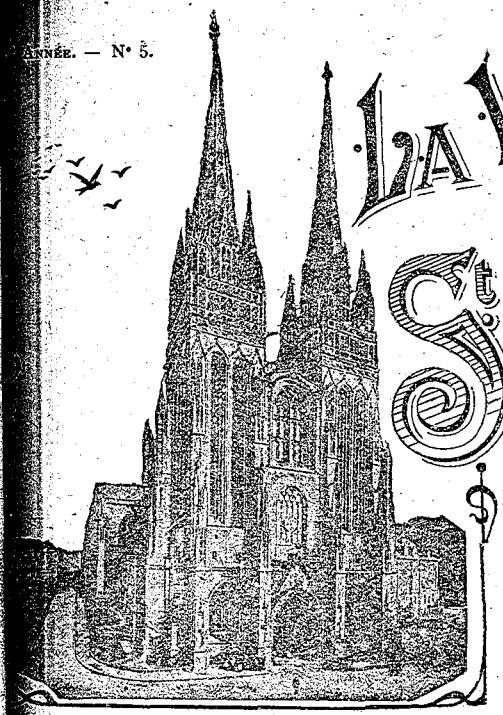
Enterrements.

9 Juin. Louise Vaissières, veuve Chéreux, 66 ans, 24, rue du Parc ;
11 — Hortense-Mathilde Moulin, veuve Le Diberder, 44 ans, Paris ;
15 — Mie-Michelle Dœuff, épouse Le Hoaler, 36 ans, rue Olivier-Perrin ;
15 — Marie-Jeanne Conan, 9 mois, 29, rue Neuve ;
23 — Isabelle Coignac, 80 ans, 9, rue de la Mairie ;
25 — Marie-Cathne-Julne Quiniou, épse Calvez, 69 ans, Place au Beurre ;
29 — Jean-Pierre-Marie Le Flaouter, 78 ans, 17, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

ANNÉE. — N° 5. Vendredi 1er Août 1919.



La Voix de St Corentin de Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juillet : Le Triomphe ! Une première Messe ; Nos Ecoles ; Les Vacances ; Patronages ; Fermeture des Magasins ; Belles Conférences ; Intronisation du Sacré Cœur. 66
A la Jeunesse Catholique (suite et fin). 76
Nos Héros. 78
Apostolat de la Prière 78
Calendrier paroissial 79
A Saint-Corentin. 80

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

9e Année. Vendredi 1er Août 1919. N° 5.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUILLET

Le Triomphe !

Le triomphe de la Victoire ! C'est le cri du jour. Il retentit partout et sur tous les tons. Il n'est pas un journal, journal *français* du moins, qui ne rende compte de ses manifestations diverses. Il faut bien que la *Voix* se mette à l'unisson des autres. Elle ne veut pas être confondue avec les feuilles allemandes de France.

La Victoire a été célébrée à la cathédrale de Saint-Corentin, le lundi 2 Juillet, à 8 heures et demie du soir. Convocation, et assistance, dans leurs éléments principaux, des autorités civiles et militaires. Foule énorme, autant que l'édifice en pouvait contenir : clergé, séminaires, établissements religieux, paroissiens, tous étaient présents. Attitude retenue, pieuse, saintement enthousiaste. Pas le moindre trouble ni la moindre confusion. Il faut dire que le service d'ordre était assuré par des hommes compétents : MM. L. Corre, Manière et Quersy. Discours superbe de M. Cogneau, vicaire général. Chant ravissant de la chorale de Saint-Vincent. Le *Te Deum* sortant vibrant de toutes les poitrines et de la voix puissante des orgues était d'un effet saisissant. Après la bénédiction et le chant de l'absoute pour les Morts de la guerre, que Monseigneur n'a pas voulu qu'on oubliât, l'*Hymne à l'Etendard* retentit dans toute l'assistance, électrisée par le jeu de trompette des orgues, avec une force et un ensemble parfait. C'était émotionnant au possible.

Deux absences ont été remarquées et vivement regrettées,

celle de Monseigneur l'Evêque, et celle de M. le Préfet. L'une était due à une cause que nous connaissons, la visite pastorale, qui ne pouvait être différée. Le motif de l'autre, nous l'ignorons, mais nul ne doute qu'il ne soit d'ordre supérieur.

Seconde fête, le 14 Juillet, celle-ci religieuse et civile à la fois, mais en parties séparées. Cette fois, Monseigneur était là. Il a tenu à dire la messe à la cathédrale, à 8 heures, pour la France et pour les soldats, victimes de la guerre. Les paroissiens y sont venus encore très nombreux. La schola de Saint-Vincent s'y est fait entendre de nouveau, toujours avec le même intérêt. Le soir, à 6 heures, récitation du chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement.

Au dehors, le programme civil consistait en parades, distributions de drapeaux, de décorations et de discours, avec différents jeux publics et feu d'artifice le soir. Nous n'y avons assisté que de loin. En certaines localités, Morlaix, Saint-Pol et autres villes, le clergé y avait été invité et y a paru. A Quimper, on est plus réservé. L'Union Sacrée ne va pas jusque-là. Elle est à intermittences dosées. L'Eglise a invité à ses fêtes, mais elle n'a pas été invitée aux autres. On l'invite quand on a besoin d'elle. C'est toujours quelque chose.

Une première Messe.

Une autre fête, plus intime celle-ci et plus spéciale, est celle que nous avons eue le lundi 21 Juillet, à la cathédrale. Il n'y avait à y prendre part que les parents, auxquels étaient venus se joindre un nombre encore considérable d'amis et de voisins. C'était la première messe de M. l'abbé Balbous, enfant de la paroisse, ordonné prêtre, la veille, dans la chapelle de Saint-Joseph.

M. Balbous était assisté, à l'autel, de son frère aîné, vicaire, depuis 1908, à Saint-Sauveur de Brest, heureux de diriger les premiers pas de son cadet dans la célébration des divins offices. Un groupe de séminaristes, ses amis, ont tenu à venir prendre part à la fête et à la rehausser par différents chants qu'ils ont fait entendre durant l'office.

La première messe d'un jeune prêtre est toujours une cérémonie bien touchante. Elle avait ici un caractère parti-

culièrement émotionnant. Tout le monde pouvait remarquer que beaucoup des actes rituels que le prêtre accomplit régulièrement de la main droite, étaient faits par M. Balbous de la main gauche. Nul n'en était surpris. Ceux qui le connaissent savent qu'atteint très grièvement à la guerre d'une blessure qui a failli, à deux reprises, entraîner l'amputation du bras droit, M. Balbous ne peut se servir de ce membre que de façon très limitée. Il bénit le Ciel de lui en avoir laissé l'usage au degré suffisant pour remplir les fonctions sacrées.

Détail remarqué : beaucoup de communions à la messe. Tous les membres de la famille ont tenu à participer de la manière la plus efficace au divin sacrifice offert pour la première fois par l'un des leurs. Au nombre de ceux-ci un tout petit neveu qui, pour la première fois, lui aussi, approchait de si près de son Dieu. Qui sait si cet acte, accompli en une telle circonstance, ne sera pas le point de départ d'une vocation qui le dirige dans la voie suivie par son oncle ? Dieu veuille qu'il en soit ainsi. Le nombre restreint des nouveaux prêtres de la grande ordination de l'année, — onze seulement, — nous montre combien il est nécessaire que d'autres ouvriers apparaissent à l'horizon : la moisson est abondante et les moissonneurs ont été décimés.

Nos Ecoles.

Nos deux écoles de la rue de Brest et de Sainte-Anne viennent de fermer leurs classes pour la période traditionnelle des vacances. Elles rouvriront, pour les garçons et pour les filles externes, le lundi 15 Septembre. Les jeunes filles internes ne rentreront que le vendredi 3 Octobre.

La *Voix de Saint-Corentin* est heureuse d'enregistrer les succès obtenus par les deux écoles paroissiales aux différents examens de fin d'année.

ÉCOLE SAINT-CORENTIN

Certificat d'Étude *(1er degré)*.

Jean-Marie Bernard ;	Robert Moalic ;
Louis Coathalem ;	Corentin Nédélec ;
Mathias Constans ;	Jean Riou ;
Jean Le Berre ;	Jean Stervinou.
Joseph Le Bris ;	

Certificat *(2me degré)*.

François Conan ;	Louis Halléguen ;
Jean Droal ;	Michel Bizien.

Certificat officiel

Jean-Marie Bernard ;	Joseph Le Bris ;
Louis Coathalem ;	Robert Moalic ;
Robert Keralum ;	Corentin Nédélec ;
Jean Le Berre ;	Jean Riou.

ÉCOLE SAINTE-ANNE

Certificat *(1er degré)*.

Marie-Thérèse Seznec ;	Marie Guillou ;
Marie Wolf ;	Madeleine Chabay ;
Marie-Anne Caër ;	Jeanne Quéau ;
Marie Blouët ;	Marie-Anne Le Dû ;
Anne-Marie Goasguen ;	Marie Le Guenneau ;
Joséphine Le Berre ;	Claire Le Guenneau ;
Augustine Daniel ;	Germaine Lavalou
Angèle Kerrest ;	(mention Bien).

Certificat *(2me degré)*.

Simone Fégly ;	Anna Ravalec ;
Marie-Françoise Corbel ;	Marie Savina.
Yvonne Nicolas ;	

Brevet élémentaire

Renée Treussier ;	Jeanne Gourmelon ;
Jeanne Tanguy ;	Anne Cabon.
Anne Cornic ;	

Baccalauréat

Mlle Genest.

Mlle Genest est la directrice de l'établissement, depuis plusieurs années déjà.

Je ne parle pas des beaux succès obtenus par l'Institution Saint-Vincent et le Collège Saint-Yves, Saint-Mathieu. L'énumération nous conduirait trop loin.

Tous ces résultats prouvent que l'enseignement dans nos maisons d'éducation chrétienne ne le cède en rien à l'instruction des établissements non chrétiens. Que ceux-ci portent le nom de collège ou de lycée cela ne change rien à la nature ni à la valeur de l'instruction. Les familles qui ne sont pas rivées à la chaîne de l'Administration sont donc

absolument inexcusables de les préférer à nos établissements chrétiens. Il y a là une sorte d'apostasie qu'aucune autre considération ne saurait justifier. Que dire donc des soi-disant chrétiennes qui se font les pourvoyeuses des écoles antichrétiennes ? N'est-ce pas, au point de vue de la foi, jouer le rôle des espions et des traîtres au regard du patriotisme ?

Les Vacances.

Elles ont commencé partout. Voilà donc d'innombrables groupements d'enfants et de jeunes gens sortis des classes qui les réunissaient, chaque jour, et rendus plus libres que jamais de leur temps et de leurs personnes. Que vont-ils faire ? Que vont-ils devenir ? Les parents se le demandent-ils seulement ? Vont-ils s'en occuper dans une mesure quelconque ? Pour un trop grand nombre, c'est le moindre de leurs soucis, et c'est là un malheur qui en entraînera beaucoup d'autres.

Nous nous adressons aux familles chrétiennes — les seules qui veuillent nous entendre et puissent nous comprendre — et nous les supplions de veiller sur leurs enfants. A la clôture de nos petits catéchismes, il a été distribué, aux enfants qui les suivaient, une feuille où il est dit : « Les parents et les enfants seront prévenus du jour exact de la réouverture des catéchismes au mois d'Octobre. A cette date, les enfants nés en *1910* suivront le catéchisme des aspirants. »

Les enfants se rappelleront bien ceci : ils doivent faire leurs prières tous les jours, matin et soir, et assister à la messe tous les dimanches et jours de fête, aussi bien pendant les vacances que pendant l'année scolaire. La messe des enfants est la messe de 8 heures. Un contrôle sera exercé, dont il sera tenu compte à la rentrée des catéchismes.

Les enfants de la communion privée et les filles du grand catéchisme seront confessés (les garçons à 4 heures, les filles à 11 heures) les mercredis 30 Juillet, 3 Septembre, 1er Octobre.

Ils communieront le lendemain à la messe de 7 heures.

Les garçons du grand catéchisme se confessent les samedis qui suivent les premiers vendredis du mois, par conséquent, le samedi 2 Août et le samedi 6 Septembre. Ils communient le lendemain, avec les hommes, à la messe de 7 heures. Les enfants qui n'ont pas encore communié seront confessés les vendredis 8 Août et 5 Septembre.

La messe de rentrée des catéchismes a lieu le jeudi 2 Octobre, à 9 h. 1/2, à la cathédrale. Tous les enfants du grand et du petit catéchisme doivent y assister.

Les familles ont tout intérêt à ce que leurs enfants suivent exactement ce programme, et les parents doivent prêcher de parole et d'exemple.

Patronages.

Nous avons, sur la paroisse, deux Patronages, l'un de garçons, l'autre de filles. Ils sont disposés à accueillir le plus d'enfants qu'ils pourront. Le malheur est qu'ils restent occupés l'un en partie, l'autre entièrement : le Patronage des filles par des réfugiées belges, le Patronage des garçons par les bureaux du Génie militaire.

Nous ne faisons aucune observation en ce qui regarde les réfugiées belges. Elles sont assez malheureuses, ainsi retenues si longtemps et si loin de leur patrie. Nous compatissons à leurs peines. D'ailleurs, beaucoup de petites filles qui ne peuvent être recueillies au Patronage reçoivent l'hospitalité à la Maison de Retraite. C'est une atténuation.

Quant aux bureaux du Génie, nous nous demandons quel peut bien être le motif impérieux qui les maintient là indéfiniment. Il doit être aussi justifié que la raison qui garde en France un grand nombre d'Annamites dont la présence n'a jamais pu être expliquée raisonnablement. Attend-on une nouvelle guerre ou la fin du monde, pour s'épargner un déménagement trop pénible ?

Les hôpitaux, qui auraient dû être les derniers établissements occupés, sont évacués depuis longtemps, seul notre Patronage reste occupé.

Il résulte de cet état de choses une situation fort embarrassante pour le directeur de cette œuvre. Les demandes d'admission abondent, et la place restant occupée il devient impossible de donner satisfaction aux intéressés. Quand donc se décidera-t-on à faire quelque chose ? On maintient là deux

simples bureaux, qu'il serait si facile de loger ailleurs, et l'on inutilise de la sorte tout le grand local qui rendrait de si grands services à nos jeunes gens et à nos enfants. C'est un abus contre lequel nous protestons très énergiquement.

Fermeture des Magasins.

Une mesure d'heureuse inspiration est en voie d'être réalisée, dit-on, par les principaux commerçants de Quimper. Il s'agit de la fermeture des magasins, les dimanches et les jours de fête.

Si je suis bien informé, presque tous les intéressés se montrent favorables au projet. L'opposition serait très réduite. Il importe qu'elle s'efface et que l'unanimité soit parfaite. Les dissidences, quelque peu nombreuses qu'elles soient, ne s'expliqueraient pas. Le motif tiré de la présence en ville, le dimanche, d'étrangers et d'habitants de la campagne n'en est pas un. Informés de la mesure prise, ceux-ci se le tiendront pour dit et feront leurs emplettes un autre jour. Quelques marchands de fruits et de denrées périssables y voient une difficulté pour leurs spécialités. L'objection ne paraît pas sérieuse. En Angleterre cela se fait depuis des siècles, et personne n'en souffre ni ne se plaint. Dieu sait, cependant, si l'Anglais aime le confortable. Ailleurs encore, même en France et en Bretagne, la fermeture des magasins est pratiquée, et personne n'en meurt. Quant à l'argument qui se formule sous la forme suivante : « Je suis libre », il a tout juste la valeur qu'il a, c'est-à-dire aucune. C'est lorsqu'on manque de raison qu'on donne cette raison. La trop célèbre Mme Roland s'écriait, en montant à l'échafaud : « O liberté ! que de crimes on commet en ton nom » ! Un autre ajoute : « Lorsque j'entends crier à la liberté, je regarde avec effroi de tous côtés, me demandant quel attentat va se commettre ».

N'est-ce pas un attentat que ce travail forcé de tous les jours, sans trêve ni repos ? Attentat contre la loi divine et humaine, car ici les deux lois, loi civile du repos hebdomadaire et loi sacrée du dimanche se rencontrent ; attentat aussi contre soi-même et contre les autres ? L'homme n'est pas de fer. Il a besoin d'une détente pour ses membres fatigués. Il n'est pas non plus, quoi qu'on en puisse dire, un pur

animal. Plongé, six jours sur sept, dans la matière et les préoccupations matérielles, il a besoin de pouvoir élever un peu plus haut ses regards ; et s'il se refuse personnellement, comme l'exige le devoir, de rendre hommage à son Créateur, il n'a pas le droit de refuser aux autres le repos réclamé, et la liberté de conscience, la plus précieuse de toutes. Faudra-t-il qu'un syndicat vienne mettre le couteau sur la gorge aux récalcitrants ? Ils auraient peut-être plus à perdre qu'à gagner à cette mise en demeure.

Dans l'intérêt de tous, intérêt temporel et spirituel, la *Voix de Saint-Corentin* émet le vœu que tous, sans exception, souscrivent au projet.

Belles Conférences.

S'il est un fléau qui cause des ravages incalculables dans notre pays, c'est le fléau de l'alcoolisme.

Cette vérité, si souvent rappelée, a été de nouveau mise au jour par deux conférences successives, faites sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, le vendredi 18 Juillet, au théâtre municipal de Quimper, par M. Cauvin, délégué de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, et M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent, président diocésain de l'Œuvre, en présence des élèves de toutes nos écoles chrétiennes de la ville.

C'était un spectacle, pas banal du tout, que celui du théâtre, ce jour. Rarement, j'en suis convaincu, le local a réuni une assistance aussi honnête et entendu des paroles aussi saines. Tous les fauteuils et tous les sièges étaient garnis, de haut en bas. Pas une place vide. Et quelle attention, même des tout petits ! Cependant, le sujet était grave, entre tous, mais combien saisissant aussi dans l'exposé des ravages de l'affreux alcoolisme. Les enfants se croyaient sans, doute, dans une église. Il fallut, dans les intermèdes, leur dire qu'ils pouvaient impunément délier leurs petites langues. Là ou l'émotion est au comble, c'est lorsque le cinématographe déroule, sous les regards de tous, les scènes d'abord réjouissantes et réconfortantes d'un intérieur tout heureux, parce que sobre et réglé, ensuite douloureuses et poignantes, quand on le voit s'effondrer peu à peu, et périr lamentablement sous l'action dissolvante et ignoble du poison alcoolique. Les lar-

mes vous gagnaient, malgré vous, et vous aveuglaient à moitié, devant cette série de scènes attendrissantes au suprême degré. Jamais le cinéma ne m'avait tant ému. Les Spartiates, dit-on, enivraient leurs esclaves pour donner à leurs enfants, par ce spectacle, le dégoût de l'ivrognerie. J'espère qu'aucun des enfants témoins des horribles méfaits du fléau qui ont été mis sous leurs yeux, ne se laissera jamais séduire par cette dégradante passion. Que tous deviennent, selon le désir si vivement exprimé des conférenciers et de Monseigneur l'Evêque, les apôtres convaincus et actifs de la tempérance et de la campagne antialcoolique, dans leur famille et dans tout le le pays.

Intronisation du Sacré Cœur.

Lecture a été donnée, en chaire, de la Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque sur la question. Elle dit le grand désir de notre Chef spirituel de voir pratiquer, dans toutes les familles, cette intronisation, dont il attend le plus grand bien pour la rénovation des familles chrétiennes dans le diocèse.

Nous faisons écho, en ce qui concerne la paroisse, au désir de notre Evêque, et nous nous mettons à la disposition des familles qui nous demanderont d'accomplir cette cérémonie. Déjà quelques-unes nous ont adressé cette demande et ont reçu satisfaction.

On nous a posé une question, à savoir si nous devons procéder à cette intronisation indistinctement, allant de quartier en quartier, de rue en rue, de maison en maison, et nous avons répondu, et nous répondons de nouveau négativement ; nous irons là seulement où l'on nous en fera la demande. Nous ne voulons l'imposer à personne, tout en souhaitant vivement que toutes les familles, sans exception, s'y soumettent.

A celles qui nous en exprimeront le désir, nous ferons observer qu'il y a dans cet acte deux choses : il y a la formalité ou la cérémonie en elle-même, et il y a l'esprit ou l'objet de la cérémonie.

La cérémonie consiste à bénir la statue ou l'image du Sacré Cœur que l'on établit dans la pièce principale de la maison, à la place d'honneur, comme sur un trône, et à prononcer l'acte de consécration de la famille, avec quelques

autres prières. Telle est la cérémonie. Elle est bien courte, mais touchante et pieuse.

Mais il y a, en plus, la signification ou le sens de la cérémonie ; il y a aussi les obligations et les engagements auxquels on se soumet. Que signifie-t-elle ? Elle signifie que l'on veut par là établir Jésus-Christ comme le Maître ou le Roi de la maison, auquel on recourra en toutes circonstances, joyeuses ou douloureuses, pour lui rendre hommage, lui demander lumière et consolation. En réalité, il s'agit de réaliser, par nos actes, ce que chaque jour nous lui demandons dans ces paroles de l'Oraison dominicale : « Que votre règne arrive », c'est-à-dire que nous voulons qu'il soit, par sa doctrine ou ses enseignements, la lumière et le guide de notre intelligence, qu'il soit, par sa loi et ses prescriptions, la direction et la règle de tous nos actes, intérieurs et extérieurs. Accomplir la cérémonie sans tenir compte de ce qu'elle signifie, friserait la dérision. Il faut que l'on s'engage à faire régner effectivement Notre Seigneur dans nos âmes et dans notre demeure. D'où la ferme volonté ou résolution :

De faire, chaque jour, les prières du matin et du soir, et d'une manière habituelle, les prières du soir en commun devant la sainte Image ;

De sanctifier le dimanche par l'abstention du travail prohibé et par l'assistance aux offices ;

D'approcher régulièrement des sacrements, particulièrement à l'occasion du premier vendredi du mois ;

D'observer la loi de l'abstinence aux jours prescrits, à moins d'une raison spéciale qui autorise la dispense ;

De donner aux enfants une éducation sérieusement chrétienne, pénétrant réellement l'esprit et le cœur de l'enfant des pensées et des sentiments qui leur permettent de suivre fidèlement la loi de Dieu, en dépit de tous les dangers et de tous les obstacles.

En somme, il s'agit de renouveler sérieusement la vie chrétienne, dans la famille, où elle a singulièrement diminué, si elle n'a pas entièrement disparu.

La situation qui nous est faite par les événements du passé, et celle qui nous attend dans l'avenir, exige une formation autrement solide que celle qui existe aujourd'hui. Il est inutile de nous faire illusion, nous subirons fatalement une crise, tout à la fois religieuse et temporelle, si le Pays

ne revient pas à des idées et à des mœurs plus saines. Or, la modification ne peut être opérée que dans la famille et par la famille. Et qui donc nous sauvera, si ce n'est Celui-là en dehors duquel il n'y a point de salut, non seulement de salut éternel, mais même de salut temporel ? Un peu de réflexion et de bon sens nous le ferait comprendre.

A la Jeunesse Catholique

(Suite et fin)

Enfin, *soyez des hommes d'obéissance sincère* vis-à-vis des autorités ecclésiastiques.

Le Pape Etienne III, recourant à l'épée de Pépin le Bref, déclarait : « O Francs, de toutes les nations qui sont sous le soleil, la vôtre s'est toujours montrée la plus dévouée à l'apôtre Pierre ». Restez dignes de ce jugement, Chers Amis, et qu'on ne vous compte jamais au nombre de ceux qui font pleurer le Pape et les Evêques. Ne soyez jamais de ces esprits brouillons qui critiquent tout, mais qui ne construisent jamais. Les détracteurs de la Papauté ont beau dire et beau faire, ils n'empêcheront jamais que la primauté d'honneur et de juridiction du Souverain Pontife lui vienne de Jésus-Christ, dont il est ici-bas le représentant officiel : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle ». On vous traitera peut-être de papistes lorsque vous prétendrez suivre les directions de Rome... vous relèverez fièrement ce qu'on croira être pour vous une insulte et vous reprendrez cette phrase que lançait un jour l'abbé Gayraud en pleine Chambre des Députés : « Et comment voulez-vous que nous soyons catholiques, c'est-à-dire que nous reconnaissions le magistère infaillible de l'Evêque de Rome, si nous ne disons pas et si nous ne prêchons pas que c'est vers Rome qu'il faut tourner les regards, que c'est de Rome qu'il faut recevoir la doctrine, que c'est à Rome que se trouve la lumière religieuse ? » Voilà un langage franchement catholique !

Vous aimerez le Pape, vous aimerez les Evêques, vous leur obéirez. Vous respecterez aussi les Prêtres du Seigneur qui vivent au milieu de vous, et verrez en eux le Fils de Dieu lui-même.

Chers Amis, soyez de l'élite chrétienne ! Abreuvez-vous de

l'eau salutaire de l'amour divin ! Vous vous sauverez et vous sauverez les autres. Vous conserverez intacte la jeunesse de votre âme dans la mesure où vous l'aurez imprégnée de vie chrétienne. Vous serez vraiment dignes d'être conquérants et vous serez une justification vivante du beau titre qui vous est donné. Vous serez dans toute l'acception du terme : la Jeunesse Catholique !

Au début d'une mémorable offensive, le général Débeney lançait cet ordre du jour aux soldats de la 1re Armée : « En quittant les rives de l'Avre pour marcher en avant, saluons avec une pieuse émotion nos braves camarades tombés au champ d'honneur. Là ils ont brisé l'invasion ; là ils ont préparé l'offensive vengeresse ; là ils ont de leur sang inscrit le mot d'ordre auquel vous vous êtes montrés fidèles et qui restera le nôtre : *Nous devons vaincre !* » C'est ce mot d'ordre que nous voulons vous laisser.

En commençant, nous nous sommes fait un devoir de saluer les victimes sublimes de la grande guerre. Adressons en terminant un souvenir ému à ceux qui sont tombés sur les champs de bataille de l'apostolat catholique. Successeur de S. Maurice et de ses 6.600 compagnons de la Légion Thébaine, ils nous prêchent la fermeté et la vaillance, ils nous rappellent qu'il existe de l'impiété partout, dans les individus, dans les familles, dans les nations, et ils nous rappellent aux principes : en face d'une loi impie obéir est un crime et résister un devoir (1).

Ils ont préparé les offensives nécessaires et fait avancer la victoire du Christ.

En avant, Chers Amis, pour la grande œuvre de restaurations morales qui nous incombe. L'Eglise bénissait jadis l'épée des jeunes chevaliers. L'Eglise bénit aujourd'hui vos ardents enthousiasmes. Marchez toujours en avant, les yeux fixés sur la Croix de Jésus-Christ et sur le drapeau de la France, tous deux sont pour vous un programme de vie et de victoire.

Courage ! En-Avant !

Vous devez vaincre, car vous avez avec et pour vous Dieu et l'avenir !

FRANCISCUS.

P. S. — Au moment où nous quittons la Bretagne pour retourner au poste du temps de paix, nous nous faisons un devoir d'adresser l'hommage de nos sentiments d'affectueuse

(1) LÉON XIII.

reconnaissance au Clergé de la paroisse Saint-Corentin, et tout spécialement à son bien-aimé Pasteur, et notre profonde gratitude à nos chers lecteurs qui, en maintes circonstances, nous ont prodigué des marques de sympathie qui nous ont été droit au cœur.

A tous, nous demandons une pensée dans leurs prières afin que nous devenions chaque jour plus digne de nous ranger près de ceux qui, avec toute leur âme, se sont donnés à l'œuvre des restaurations matérielles et morales de nos chères régions dévastées par un ennemi barbare.

FRANCISCUS.

Il nous quitte.

Franciscus vient de nous adresser ses adieux. Ce n'est pas sans le plus vif regret que la *Voix de Saint-Corentin* voit cesser, par la force des choses, une collaboration qu'il savait rendre aussi agréable que gracieuse. Tous les lecteurs du *Bulletin* partageront ses sentiments. En le félicitant d'être dégagé d'un service qui n'était pas le sien, et de pouvoir répondre à sa vocation et à son attrait, nous lui adressons, nous aussi, l'expression de notre gratitude et de nos vœux. L'âge et le travail mûriront de plus en plus un talent dont le développement rendra de grands services à l'Eglise. Que Dieu le lui conserve et le bénisse. Il réclame nos prières. Nos prières lui sont assurées.

Nos Héros.

Un service funèbre et une messe de *Requiem* ont été chantés, à la Cathédrale :

Le vendredi 11 Juillet, à 10 heures, pour *Emmanuel Clorennec*, 1, avenue de la Gare, caporal au 160e régiment d'Infanterie, mort pour la France à Maurepas (Somme), le 30 Juillet 1916, à l'âge de 28 ans ;

Le mercredi, 23 Juillet, à 9 h. 1/2, pour *Pierre Vorc'h*, de la rue Neuve, 18, soldat au 41e regiment d'Infanterie, disparu le 3 Octobre 1914, dans la Somme, à l'âge de 21 ans.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale : **L'ŒUVRE DES PATRONAGES**

Ils sont le complément obligé de l'école, et aussi nécessaires. Il faut donc les entreprendre, sans se laisser rebuter par les difficultés ; les continuer, malgré les déceptions. Viser, non pas seulement à amuser pour retenir ; mais, plus encore,

à former de solides chrétiens. C'est pourquoi, il faut y introduire des cercles d'études et y mettre en honneur la pratique des retraites, des retraites fermées, autant que possible. A ce prix, les patronages seront une pépinière d'apôtres : nos élites s'y recruteront.

Calendrier Paroissial.

N. B. — *Pendant les deux mois d'Août et de Septembre, il n'y a pas de réunion, à 8 heures, le dimanche soir.*

1er Août, vendredi. — S. Pierre-aux-Liens. — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

2, samedi. — Octave de sainte Anne. — Confession des garçons du grand catéchisme et de la communion privée.

✠ **3, VIIIe dimanche après la Pentecôte** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). A 7 heures, communion générale des hommes. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

4, lundi. — S. Dominique, confesseur.

5, mardi. — Dédicace de N.-D. des Neiges.

6, mercredi. — Transfiguration de N. S. J.-C.

7, jeudi. — S. Cajétan, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

8, vendredi. — SS. Cyriaque et ses Compagnons, martyrs. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

9, samedi — S. Jean-Marie Vianney, confesseur.

✠ **10, IXe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent.

11, lundi. — SS. Tiburce et Suzanne, martyrs.

12, mardi. — Ste Claire, vierge.

13, mercredi — S. Hippolyte et S. Cassien, martyrs. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — Confession des enfants qui ont fait la communion.

14, jeudi. — Vigile de l'Assomption. — *Jeûne* et *abstinence.*

✠ **15, vendredi Assomption de la T. Ste Vierge.** — Messes aux mêmes heures que le dimanche. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Le Louët, supérieur du Collège Saint-Yves, procession, bénédiction. — A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie. — *Dispense d'abstinence et de jeûne.* — Quête pour les Séminaires.

16, samedi. — S. Joachim, père de la T. Ste Vierge.

✠ **17, Xe Dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres aux mêmes heures que les dimanches précédents.

18, lundi. — De l'octave de l'Assomption.

19, mardi. — De l'octave.

20, mercredi. — S. Bernard, abbé, docteur de l'Eglise.

21, jeudi. — Ste Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

22, vendredi. — Octave de l'Assomption de la T. Ste Vierge.

23, samedi. — S. Philippe Beniti, confesseur.

✠ **24, XIe dimanche après la Pentecôte,** S. Barthélemy, apôtre. — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents.

25, lundi. — S. Louis, roi de France, confesseur.

26, mardi. — S. Zéphirin, pape et martyr.
27, mercredi. — S. Joseph Calazanz, confesseur.
28, jeudi. — S. Augustin, évêque, docteur de l'Eglise. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures à la chapelle de la Retraite, réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes.
29, vendredi. — Décollation de S. Jean-Baptiste.
30, samedi. — Ste Rose de Lima, vierge.
✝ **31, XIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres aux mêmes heures que les dimanches précédents.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

13 Juillet. Jeanne-Marie Guillou, Cognac ;
13 — Jeanne Piriou, 25, avenue de la Gare ;
14 — Joseph-Roger Florquin, 38, rue Kéréon ;
16 — Antoinette-Herveline Le Duc, 33, rue Neuve ;
19 — Madeleine-Marie Trémouille, 2, rue Le Déan ;
20 — Suzanne-Emilie Le Page, 78, rue Neuve ;
20 — Eugène-Marie Quinet, 18, rue Neuve ;
20 — Anne-Marie-Françoise Cariou, 26, rue de l'Hospice ;
20 — Louis-Marcellin Le Page, 31, rue Neuve.

Suppléments.

6 Juillet. Marcel-René-Yves Cloarec ;
6 — Yvonne Garin, 13, rue Neuve ;
13 — Jean-Louis Lozac'hmeur, Paris ;
21 — Corentine-Marie-Josèphe Le Menn, 7, rue Neuve.

Mariages.

1er Juillet. Eugène-Jean-Louis Clorennec et Marie-Louise Yeuc'h ;
12 — Pierre-Jean-Louis Craff et Francine-Henriette Le Fer ;
15 — Jean-Louis Nédélec et Anne-Catherine Guirriec ;
21 — Vincent Sancéau et Marie-Anne-Rosalie Tacin ;
22 — Corentin Le Page et Jeanne-Marie Cuzon ;
22 — Elie-Emile Ehrler et Marie-Louise Pennarun.

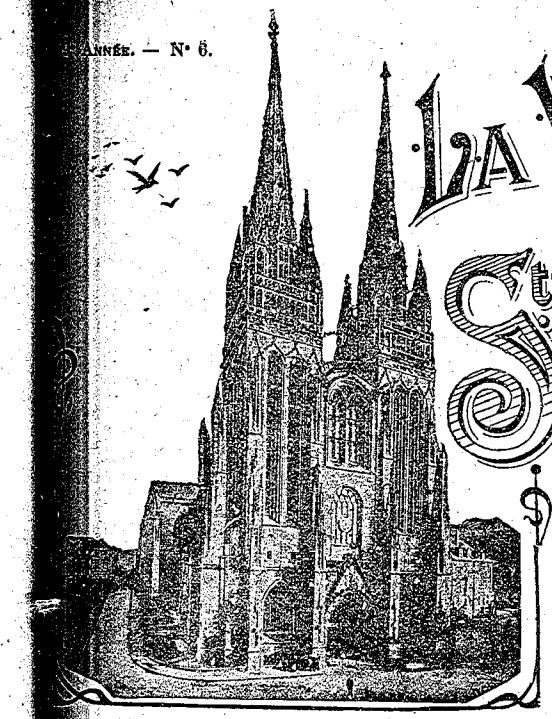
Enterrements.

12 Juillet. Jules Malinjoud, 65 ans, 24, rue Kéréon ;
13 — Yves Mocaër, 88 ans, 2, rue Astor ;
14 — Constance Brocard, 62 ans, Champ-de-Bataille ;
15 — Rosine-Marie-Céleste Le Brun, 90 ans, 42, rue Kéréon ;
18 — Jacques Goulitquer, 6 ans, 30, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

ANNÉE. — N° 6. Lundi 1er ~~Août~~ Sept. 1919.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Août : Un Deuil ; Noces d'Or ; Fête du 15 Août ; Les Fêtes de Quartier ; Un Remède ; Cynisme ; Impiété ; Fermeture des Magasins 82
A l'Ecole libre de la rue de Brest. 92
La Rentrée des Classes 92
Les Victimes 93
Nos Héros. 93
Apostolat de la Prière 94
Calendrier paroissial 94
A Saint-Corentin. 95

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

9e Année. Lundi 1er Septembre 1919. N° 6.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AOUT

Un Deuil.

Une douloureuse épreuve vient d'atteindre notre vicaire, M. Cadiou. Son grand'père vient de s'éteindre doucement à Plouescat, à un âge auquel il n'est pas donné à beaucoup de parvenir : il dépassait, si je ne me trompe, quatre-vingt-dix ans.

Prévenu samedi, par une première dépêche, de l'état alarmant du vénérable vieillard, M. Cadiou s'apprêtait à prendre le premier train pour se rendre auprès de lui, lorsqu'un second télégramme lui apporte la fatale nouvelle : son grand' père était mort !

M. Cadiou a été d'autant plus affecté de l'événement, que son aïeul était le seul proche parent qui lui restât en ce monde. Il aurait voulu être là pour recueillir le dernier soupir du saint vieillard : ç'eût été pour le grand'père une douce joie, et pour le petit-fils une précieuse consolation. La divine Providence ne l'a pas permis. Nous offrons, en cette très pénible circonstance, l'expression de notre douloureuse sympathie à M. Cadiou. Tous les paroissiens, j'en suis certain, partageront nos sentiments. A l'heure où ces lignes s'écrivent, les funérailles se célèbrent à Plouescat, lundi, 10 heures. Demandons à Dieu de recevoir dans son paradis l'âme du digne patriarche qui vient de couronner par une sainte mort une longue et pieuse vie sur la terre.

R. I. P.

Noces d'Or.

Notre diocèse a vu se produire, cette année, un fait assez rare dans les annales ecclésiastiques : le même jour, 10 Août, dix de nos prêtres ont vu s'accomplir le cinquantième anniversaire de leur ordination sacerdotale. Nous ne résistons pas au plaisir de citer les noms de ces vétérans de la milice sacrée. Ce sont :

MM. Gadon, ancien supérieur du Grand Séminaire, vicaire général ;
Péron, ancien curé de Châteauneuf-du-Faou, chanoine titulaire ;
Kérébel, ancien curé de Riec, chanoine honoraire ;
Salaun, curé de l'Ile d'Ouessant, chanoine honoraire ;
Rogel, aumônier en retraite de la Marine, chanoine honoraire d'Alger et de Tinos ;
Dilasser, recteur de La Forêt-Fouesnant ;
Dréau, recteur de La Roche-Maurice ;
Kérisit, recteur de Berrien ;
Simon, recteur de Collorec ;
Guével, ancien chapelain.

L'un d'eux, M. le chanoine Péron, a célébré, le jour même, à la cathédrale, cet heureux anniversaire. Monseigneur l'Evêque a tenu à assister à la grand'messe, et à retracer à grands traits la carrière sacerdotale du jubilaire, auquel il a souhaité de longues années encore.

Par une délicate attention, à laquelle tous ont souscrit, Sa Grandeur a voulu réserver pour la rentrée des Séminaristes, la fête du cinquantenaire de M. Gadon, grand vicaire.

M. Gadon a consacré toute sa vie sacerdotale à l'éducation et à la direction de ceux que la divine Providence destinait au ministère des âmes, dans cet asile sacré où se forment leur esprit et leur cœur à la noble tâche qui les attend. Son nom restera attaché à une maison où son intelligence et son activité se sont dépensées sous toutes les formes sans aucun ménagement. Il était tout indiqué que là devait se célébrer la fête. Tous les prêtres du diocèse de Quimper, de près ou de loin, prendront part à la solennité, et demanderont au bon Dieu de prolonger bien longtemps encore la verte vieillesse du vénéré jubilaire.

Fête du 15 Août.

Elle s'est célébrée à Quimper avec beaucoup de dévotion et de solennité. Beaucoup de fidèles et d'enfants se sont approchés des sacrements. Ils ont conservé, ceux-là, le sens de nos fêtes chrétiennes : elles ont pour but et pour résultat, lorsqu'elles sont bien célébrées, de nous unir de plus en plus à Dieu par la purification de nos âmes et la réception des grâces divines que ces solennités nous apportent.

Monseigneur l'Evêque a célébré pontificalement la grand' messe et les vêpres. Les vêpres chantées, M. Le Louët, supérieur du Collège Saint-Yves, a fait ressortir avec beaucoup de netteté et de doctrine le triple objet de la fête, mort très sainte, assomption glorieuse au Ciel de la B. Vierge, et son couronnement comme Reine des Anges et des hommes. De cette trilogie doctrinale il a su tirer les enseignements pratiques qu'elle renferme et que l'auditoire a recueillis avec une religieuse attention.

La procession traditionnelle, dite du vœu de Louis XIII, en souvenir de la consécration de notre pays à la T. Sainte Vierge, par ce pieux monarque, s'est faite par la place Saint-Corentin et la place Toul-al-Laër.

Pendant les cinq années de la guerre nous nous rendions processionnellement, ce jour, à N.-D. de Loc-Maria, berceau de la dévotion de Quimper à Marie. C'est ainsi, d'ailleurs, que les choses se passaient, autrefois, alors que l'esprit chrétien l'emportait sur l'esprit du siècle. La cessation des hostilités a ramené toute une inondation de baraques et de saltimbanques, qui encombrent la place d'armes et les allées de Loc-Maria. Comment une procession pourrait-elle traverser cette foule interlope, au milieu d'un vacarme dont le bruit assourdissant est un des plus puissants attraits ? Pour corser la situation, notre Administration a cru devoir y ajouter, à l'heure même de l'office, des danses au biniou, sur le plateau de la Déesse.

Et comme le jour ne suffit pas à rassasier la frénésie des plaisirs folâtres dont nos contemporains sont saisis, il y a eu bal de nuit aux halles, le lendemain de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, bal d'enfants, le dimanche.

Ah ! ces bals d'enfants ! Ils poussent, ils poussent à notre

époque de décadence, tout comme les champignons dans les terrains humides et insalubres. Ne faut-il pas faire leur apprentissage à ces pauvres petits ? Jugez donc, si les malheureux n'apprenaient pas à sauter ! que deviendrons-nous ?... Mais ils l'apprendront, et ils sauteront, et le monde sera sauvé !

Les Fêtes de Quartier.

Il serait question, paraît-il, de les rétablir. Le besoin s'en fait sentir. Nous n'avons pas assez de beuveries et d'immoralité, pas assez de désordres, pas assez de dépenses futiles et déraisonnables. Il faut multiplier tout cela.

En Allemagne, où l'on n'a pas éprouvé les désastres qui se sont abattus sur notre pays ; en Allemagne, où l'on a bénéficié des vols et des rapines dont la France a été la victime ; en Allemagne, on se recueille, on travaille, on se prépare à accaparer toutes les ressources encore disponibles chez nous, au moyen du commerce, de l'industrie et de l'espionnage ; on se prépare à une nouvelle invasion, mieux conçue encore que l'autre ; l'expérience instruit. En France, on diminue les heures de travail et l'on fait grève. En revanche, on gaspille de haut en bas, puis on rit, on danse et l'on dépense.

Soit ! dansons, sautons, faisons des folies et encore des folies, pendant que cela durera, car cela ne sera pas long, on peut en être certain. Dans dix ans, nous disent-ils en Allemagne, l'autre danse recommencera. Auront-ils besoin réellement de recommencer ? La poire mûre ne tombera-t-elle pas d'elle-même avant cette date ?

Un Remède.

Je ne sais comment la pauvre petite *Voix de Saint-Corentin* va être traitée par le journal *le Finistère*, pour oser parler de la sorte des divinités du jour.

En tout cas, il a un remède au mal, ce journal, trois remèdes plutôt : l'anticléricalisme, le cynisme et l'impiété.

Pendant toute la période des hostilités, ce journal a observé une attitude d'une correction parfaite en ce qui touche les questions religieuses et morales. Il nous plaît de le recon-

naître ici, comme nous l'avons reconnu volontiers ailleurs, en toutes circonstances. Mais voilà la guerre extérieure terminée, du moins pour un temps. Il importe, paraît-il, de la rallumer à l'intérieur, pour le bonheur de l'humanité. C'est ainsi que l'on parera d'avance les coups que les Allemands se préparent à nous porter. Bismarck connaissait l'efficacité du procédé. Nul n'ignore que le fameux cri de guerre : « Le Cléricalisme voilà l'ennemi ! » est d'inspiration bismarckienne. C'est de l'Histoire.

Je le sais, « c'est le lapin — je veux dire l'Eglise — qui a commencé ». Le fabuliste a donné toute la valeur morale de l'accusation dans sa fable du *Loup et de l'Agneau*.

Le *Finistère* s'en prend à « M. l'Archevêque de Besançon », comme il dit élégamment, et il prouve que c'est bien l'Eglise qui a rouvert la lutte, puisqu'il déclare expressément à ses diocésains qu'ils ne peuvent, « sans trahir leur conscience, porter leur choix sur des hommes disposés à combattre la religion et à compromettre les intérêts matériels de la société ». Et le journal fait remarquer, très justement d'ailleurs, que, au rang des ennemis de Dieu, l'Archevêque place tout d'abord les francs-maçons et les libres-penseurs, et — ce qui semble le choquer extrêmement — les socialistes qui, « vivant en dehors du Christianisme et de la charité qu'il prêche, convoitent, au nom de l'égalité, la destruction de la famille, de la propriété et de tout l'ordre social » ; puis, enfin, « les *laïcistes* ».

Si c'est là une déclaration de guerre, comme le prétend le *Finistère*, on reconnaîtra que c'est une guerre purement défensive. L'Eglise ou la religion possédait un peu avant les « immortels principes », d'où dérivent *laïcistes* et autres ennemis de l'ordre social et de la religion. Où donc est le crime de celui qui défend son existence ?

Et pour limiter la question au cas signalé, est-ce bien l'Archevêque de Besançon qui a eu l'initiative en cette matière ? Que pense donc le *Finistère* du programme des radicaux et radicaux-socialistes qui a paru dans tous les journaux ? Ce programme divise l'humanité en deux parties, en vue des élections prochaines : gauche et droite, et il conclut nettement : pas d'ennemi à gauche, pas d'ami à droite ; ce qui revient à la formule : alliance avec tous les ennemis de la religion, même les bolchevistes et les anarchistes ; guerre

à tous les autres. De peur que ses électeurs n'eussent pas bien saisi, M. Briand, l'homme de toutes les palinodies et de toutes les vilenies, a eu bien soin d'affirmer que c'en était fait de l' « Union sacrée », et qu'il n'en faut plus. C'est catégorique.

Nous nous en doutions bien, d'ailleurs. Elle n'a guère existé que d'un côté. Pendant que les catholiques, y compris Jésuites et missionnaires, accourus de l'exil, se battaient et se faisaient tuer, d'autres, que Malvy connaît bien, répandaient à qui mieux mieux *la rumeur infâme*, sans doute pour cimenter l'union.

Et puisque le nom sinistre de Malvy a été prononcé, ajoutons que le traître vient d'affirmer, lui qui se vante d'avoir fait élire (ô suffrage universel !) 175 des députés actuels, que c'en est fait du parti radical. Il disparaîtra. C'est bien notre avis. Il ne restera en face l'un de l'autre que le Catholicisme et le Socialisme. N'est-ce pas ce que pense le *Finistère* lui-même ?

Cynisme.

Tout le monde déplore la décadence incontestée de nos mœurs. Tout le monde, ou à peu près, reconnaît aussi que les représentations théâtrales et cinématographiques contribuent puissamment à l'expension de plus en plus grande de la corruption et du crime. Beaucoup même de ceux qui y accourent, alléchés par l'attrait du mal, le reconnaissent volontiers, tout en cédant à la mauvaise impulsion qui les y pousse.

Le *Finistère* n'est pas de leur avis. « A qui fera-t-on croire que les pires âneries du cinéma, les mystères de New-York et autres vampires, ont pu avoir une influence sur la criminalité, comme on l'a écrit tant de fois ? Les hommes, affirme-t-il, sont ce qu'ils sont. Tropmann et Pranzini n'eurent pas besoin du cinéma pour les éduquer. » Et il multiplie les exemples pour aboutir à cette conclusion : « On ne peut vraiment pas reprocher au cinéma d'être indécent. On pourrait plutôt lui reprocher le contraire. Certains films américains sont d'une pruderie à dégoûter un agneau de sa pureté ».

S'il faut l'en croire, le *Finistère* n'est pas à la veille d'être dégoûté. Et que dites-vous de la sentence philosophique :

« Les hommes sont ce qu'ils sont ». A quoi bon, par conséquent, l'éducation, le bon exemple, les avis, les exhortations ? Baliverne et inutilité tout cela, « les hommes sont ce qu'ils sont » !

Je serais tenté de citer, à ce propos, certaine page du *Finistère,* fort bien écrite, d'ailleurs, où le rédacteur rapportait des faits qui l'avaient révolté et indigné. Nous avions fait écho à ses réflexions à l'époque. Mais l'autorité du *Finistère* à *Finistère* n'aurait peut-être pas assez de valeur.

Qu'il lise donc le compte rendu du Sénat du 7 Août, où la question qui l'offusque est traitée dans toute son étendue. M. de Lamarzelle, approuvé et soutenu par tous ses collègues, sans exception, fait le procès en règle de ces exhibitions théâtrales et cinématographiques qui « sont proprement une honte.... Aucune éducation ne pourrait résister à cet assaut quotidien de la sottise, de la platitude, de l'abjection ». La citation est d'un auteur, sénateur lui-même, M. Herriot, maire de Lyon.

M. de Lamarzelle montre, en effet, qu'aucune nation ne résiste à de tels éléments de décomposition semés dans son sein. Il rappelle l'exemple de l'Empire romain. Il cite aussi la Grèce, si belle, si grande, qui dominait le monde par son esprit, et qui nous a laissé des modèles inoubliables que personne ne pourra jamais surpasser. C'est par là qu'elle est tombée. C'est par là aussi que finit Rome : par la décadence la plus lamentable.

« Prenons-y garde, conclut l'honorable sénateur du Morbihan. Bien avant la guerre elle commençait déjà. Je me rappelle, à ce propos, un mot du si regretté Melchior de Vogüé. Il était allé à une représentation, très spirituelle celle-là, je le reconnais, et rendant compte de ses impressions, avouant qu'il s'était beaucoup amusé, il terminait son article en disant : « J'ai eu tort de m'amuser.... Je me faisais » l'effet d'une société qui se regarde pourrir ».

C'était un cri d'alarme ; écoutez-le.

Le *Finistère* me répliquera, sans doute, que M. de Lamarzelle, et MM. Jenouvrier, de Las-Cases et d'autres, sont des agneaux, pas encore dégoûtés de leur pureté ; mais les citoyens Herriot, Lintilhac et Steeg qui, par leur âge politique, se rapprochent plus du *Finistère* que ces messieurs, approuvaient, eux aussi, ils applaudissaient comme l'ensemble du Sénat, d'ailleurs, tant il est vrai que le fait s'impose à toute âme de bonne foi.

Impiété.

C'est dans le même numéro du 16 Août que le *Finistère,* faisant feu de toutes pièces, livre aussi un assaut en règle à la religion, sous une forme doucereuse et philosophique où apparaît beaucoup plus la manière de Renan que celle du loup de mer qui s'appelle Fanch Coz.

Fanch Coz, qui fume beaucoup, en dépit de la pénurie dont souffrent nombre de ses confrères en nicotine, commence par une déclaration de principe. Il « pratique, vous savez, le respect de toutes les croyances ». Moyennant quoi, à propos de la bénédiction de la mer à Douarnenez, il se moque sans façon de toutes « les aspersions *lithurgiques* — il dit lithurgiques pour liturgiques — et mêle en un ensemble indistinct paganisme, druidisme et catholicisme, pour en arriver, par une déduction tacite, à laisser, dans l'esprit du lecteur assez désarmé pour s'y laisser prendre, cette conviction que tout est illusion, et cette illusion doit nécessairement évoluer en un scepticisme transcendant, comme celui de Fanch Coz de la rue du Frout.

Voilà bien le laïcisme, avec son respect pour toutes les croyances. On ne saurait mieux dépeindre la neutralité dans son esprit et dans son action.

Si après cela le *Finistère* ne comprend pas la lettre de Monseigneur l'Archevêque de Besançon aux fidèles de son diocèse, cela ne fait pas honneur à son intelligence.

Qu'est-ce donc qu'un Evêque ou Archevêque ? Le mot le dit, c'est un *veilleur,* un gardien vigilant de la doctrine et de la morale. Il lui appartient d'enseigner la vérité et de mettre les fidèles en garde contre l'expansion de l'erreur et du vice. Et il n'aurait pas le droit de dire à ceux qui attendent de lui la vérité et le mot d'ordre pour leur conduite d'âmes chrétiennes : « Ceci est vrai, cela est faux ; vous devez faire ceci et éviter cela » ? Et il resterait indifférent et muet en présence du bien et du mal ? Est-ce donc que le rôle de ministre de Dieu serait, comme disait le prophète, celui de chien muet ? C'est l'idéal du *Finistère,* paraît-il. Qu'il commence par prêcher d'exemple d'abord. Est-ce qu'il restera

indifférent et muet devant des candidatures en opposition avec l'homme ou les hommes de son choix ? Nous le verrons bien. Et alors, pourquoi donc les autres seraient-ils privés du même droit, alors même qu'ils seraient Evêques ou Archevêques ? Ah ! il fut un temps où le gouvernement, abusant d'une situation que le Concordat, mal interprété, lui accordait, prétendait-il, tendait à bâillonner les ministres du culte. Mais le Concordat a vécu, et c'est votre parti politique qui l'a détruit, contre la légalité d'ailleurs. Désormais, vous n'avez devant vous que des citoyens, d'après votre doctrine même. « Je suis citoyen romain », disait S. Paul au représentant de César, et il entendait bénéficier de ses droits de citoyen romain. Nous sommes citoyens français, disons-nous à notre tour, et je ne sais pas pourquoi on nous refuserait ce que l'on accorde aux autres citoyens français.

Fermeture des Magasins.

La question de la fermeture des magasins le dimanche n'est pas encore résolue, comme on pouvait l'espérer.

Les partisans de la fermeture ont fait paraître la communication suivante :

L'élan en faveur de la fermeture des magasins le dimanche devient général à Quimper.

Aussi, voit-on, dans les principales vitrines comme sur les modestes devantures des magasins, de nombreux papillons annonçant comme un joyeux événement, la fermeture prochaine des magasins le dimanche.

Ce mouvement généreux fait honneur à tous ceux qui demandent que le repos dominical, déjà obligatoire en France par la loi de 1906, soit à la portée des employés comme des patrons.

Nous demandons la fermeture des magasins le dimanche, afin de procurer aux employés qui se fatiguent pendant une semaine, dans une atmosphère quelquefois malsaine, la *pleine liberté* d'aller respirer l'air pur des prés ou des plages avec leur famille.

Nous demandons la fermeture des magasins le dimanche, pour que patrons et employés aient la *liberté* de goûter les mêmes joies et les mêmes loisirs.

Nous demandons la fermeture des magasins le dimanche, afin que ce jour soit, pour toutes les familles, un jour de *liberté*, de repos et de gaieté.

Nous demandons la fermeture des magasins le dimanche, parce que c'est la revendication justifiée des travailleurs.

A partir du *dimanche 24 Août*, acheteurs, vendeurs, soyons unis dans le même but,

Procurons à ceux qui travaillent toute la semaine, la *liberté* du reposdominical.

Le Comité :

Le président, Louis Corre, délégué pour la mercerie ;
Les vice-présidents, MM. Anglaret (Grand Bazar, Galeries du Finistère), et Chevreau (Au bon Marché, délégué pour l'habillement hommes et dames) ;
Le Secrétaire, Reverchon, délégué pour l'épicerie ;
Membres délégués par corporation : Blanc, Mme Duigou ; Chapellerie, Mme Le Bihan ; Modes, Mme Maingan ; Quincaillerie, M. Le Cerf ; Chaussures, M. Belin ; Ameublement, M. Le Blanc ; Cycles et accessoires, M. Cornic ; Horlogers, et bijoutiers, M. Loubatié ;
Membres adhérents à la fermeture du dimanche.
150 signataires, représentant ainsi les principales maisons de commerce de Quimper.

Les dissidents ont protesté, paraît-il, dans un entrefilet où ils en appellent à la liberté. D'où réplique :

La semaine dernière, sous le titre « Un groupe de Commerçants », a paru un entrefilet protestataire contre la fermeture des magasins le dimanche. Cet article considère comme une atteinte portée à la liberté de chacun, le mouvement invitant les commerçants de Quimper à fermer leurs magasins le dimanche.

Cette semaine, un article signé du Comité, ainsi que de 150 membres adhérents à la fermeture (soit la très grande majorité de tout le commerce quimpérois) nous expose très clairement ce que signifie ce mot *liberté*, en matière de fermeture, à laquelle chacun de nous aspire.

Les soussignés, employés de commerce de toutes catégories, vivement intéressés à la question, dont le désir est, le travail de la semaine fini, d'avoir un peu de liberté le dimanche, demandent à ce que le groupe « anonyme » hostile fasse comme le groupe favorable qui vient de se nommer publiquement ; que ce groupe hostile nous indique sa composition et le nombre de ses adhérents, en donnant les raisons qui lui font repousser cette fermeture.

Nous savons un gré infini au groupe de patrons qui cherchent à nous accorder un peu de liberté à côté du travail. Par contre, à moins d'explications et de motifs valables — dont nous doutons — nous ne pouvons admettre que, sous prétexte de conserver leur liberté personnelle, ce qui serait égoïste, ils s'obstinent à refuser d'adhérer à ce mouvement que la clientèle est la première à approuver et à encourager.

Nous ne pouvons admettre que, sacrifiant notre liberté à leurs intérêts (nullement lésés si tout le monde ferme), qu'ils

se désintéressent de notre sort en refusant de souscrire à cette fermeture du dimanche : *jour consacré et admis par la très grande majorité de tous.*

Les noms des dissidents et leurs raisons, s. v. p. ???

L'opinion publique décidera et jugera ensuite.

Un groupe de 150 Employés.

La *Voix de Saint-Corentin* a dit, dès le premier jour, ce qu'elle pensait à ce sujet. Elle ne peut que regretter le retard, par une opposition que rien ne justifie, d'une mesure destinée à faciliter à tous, patrons et employés, le repos total du dimanche. Nous espérons bien que cette opposition ne restera pas irréductible.

A L'ÉCOLE LIBRE DE LA RUE DE BREST

MORT DE M. KERAVEN

Le 27 Juillet, nous avons conduit à sa dernière demeure M. Keraven, instituteur libre à l'école chrétienne de Saint-Corentin. Dans l'enseignement libre depuis plus de 20 ans, M. Keraven avait épuisé ses forces à instruire et à former la jeunesse. Il avait toujours eu une préférence pour la classe des tout petits : ce n'est pas la moins fatigante.

Les enfants de notre école chrétienne et leurs familles ont tenu à témoigner leurs sympathies à leurs maîtres en assistant en grand nombre aux funérailles de M. Keraven. Nous recommandons de nouveau à leurs prières et à celles de tous nos paroissiens l'âme de ce maître qui s'est dépensé sans compter au service de l'enseignement libre.

LA RENTRÉE DES CLASSES

C'est le lundi 15 Septembre que nos écoles paroissiales des garçons et des filles rouvrent leurs classes.

De nouveau, nous adressons aux familles catholiques un rappel au devoir en ce qui regarde l'instruction chrétienne de leurs enfants. A moins d'une raison majeure, dont ils ne sont pas les seuls juges, les parents doivent, sous peine de forfaire et de se mettre dans le cas d'être privés des sacrements, confier leurs enfants à un établissement chrétien. Il semble superflu d'insister sur un point aussi capital, et cependant journellement nous faisons cette douloureuse constatation : des parents qui prétendent rester chrétiens et veulent avoir des enfants chrétiens abandonnent les écoles chrétiennes et leur préfèrent des établissements neutres. Une simple question d'intérêt matériel l'emporte dans leur décision sur toute consi-

dération surnaturelle et morale, et j'ajouterai, patriotique. Il se rencontre même — et ceci est encore plus surprenant — des âmes aux allures ferventes qui ne craignent pas de faire de la propagande en faveur d'écoles établies, on n'en peut douter, pour la destruction du Catholicisme. Elles font, contre le Catholicisme, ce que faisaient contre la patrie, pendant la guerre, les misérables qui livraient leur Pays à l'ennemi, par des intelligences ou des commerces coupables.

Remarquez bien qu'en détournant des écoles chrétiennes les générations futures c'est la mort du Catholicisme à bref délai. Demandez à nos soldats revenus dans leur foyer ce que sont devenues à cet égard les régions où l'enseignement neutre est seul pratiqué ; et le Catholicisme aboli dans un pays, c'est la destruction de tout ordre et de toute moralité. Un avocat, dans sa défense de deux tout jeunes gens, presque des enfants, amenés devant la Cour d'assises pour crime d'assassinat froidement conçu et exécuté, le faisait fort bien remarquer en faisant remonter la responsabilité du fait à qui de droit.

LES VICTIMES

On estime que la dernière guerre a fait en France 1.500.000 victimes au moins, en ne tenant compte que du chiffre des morts.

M. Piriou, notre vicaire, accomplit en ce moment un travail qui intéressera la paroisse tout entière, et spécialement les familles atteintes dans la personne de quelqu'un des leurs. Il relève les noms de tous les soldats de la paroisse qui sont morts à la guerre ou des suites de blessures de guerre, avec tous les renseignements de lieu, de date et d'armes. C'est un travail considérable. Le nombre des victimes de la paroisse dépasse quatre cents. Une première liste a déjà été imprimée et distribuée un peu de tous côtés. Les familles dont les membres n'y figurent pas sont priées de lui apporter au plus tôt les renseignements qui font défaut. Dans un délai donné, lorsque le temps matériel nécessaire à ce recensement sera écoulé, la liste sera arrêtée, et l'on verra ce que nous pourrons faire pour perpétuer le souvenir de ces sauveurs de la Patrie.

Nous prions donc tous ceux qui connaissent un paroissien dont le nom ne figure pas dans la liste parue, de vouloir bien nous le signaler.

Nos Héros.

Service funèbre et messe de *Requiem* ont été ou seront chantés à la cathédrale :

Le mercredi 13 Août, à 9 h. 1/2, pour *Guillaume Le Goff*, de la rue Neuve, soldat au 44e Régiment d'Infanterie, mort à Tahure, le 28 Septembre 1918 ;

Le lundi 18, pour *Alain Le Moal*, de la rue

Le mercredi 27, pour *Jérôme Pennec*, 13, rue Neuve, soldat au 318e d'infanterie, disparu à Puiseux, du 17 au 20 Septembre 1914, à l'âge de 34 ans ;

Le jeudi 28, pour *Fernand Guinet*, de la rue de l'Hospice, soldat au 94e Régiment d'Infanterie, disparu le 26 Août 1917, au bois des Fosses (Meuse) ;

Le lundi 1er Septembre, à 7 h. 3/4, pour *René Rannou*, 1er maître de la Marine, mort pour la France à bord du *Bougainville*, le 31 Août 1918 ;

Le mardi 3 Septembre, à 9 h. 1/2, pour *Joseph Roignant*, de la rue Sainte-Catherine, soldat de l'Infanterie coloniale, mort le 28 Août 1914, dans la Meuse, à l'âge de 29 ans.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale : **Le recrutement et la formation de maîtres chrétiens.**

Il n'y a pas d'intention plus importante, après celle qui sollicite nos prières pour le recrutement du clergé. L'école continue l'église, le maître continue l'action éducatrice du prêtre. Plus que lui, en bien des cas, il peut prendre sur les enfants de l'influence : il les a plus longtemps avec lui ; c'est lui qui éveille leurs intelligences. Contre un maître mauvais le prêtre se trouvera à peu près impuissant. La mission du maître est donc très belle. Comme on croit devoir aider à la formation d'un prêtre, il faut aider à la formation de maîtres chrétiens, les entourer de la considération qu'ils méritent et, si on le peut, aider, par des aumônes, à leur faire la situation que mérite leur ministère.

Calendrier Paroissial.

1er Septembre, lundi. — S. Gilles, abbé.
2, mardi. — S. Etienne, roi, confesseur.
3, mercredi. — Office de la férie. — Confession des filles du grand catéchisme, et des enfants de la communion privée.
4, jeudi — De la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts. A 7 heures, communion des enfants confessés la veille.
5, vendredi. — S. Laurent-Justinien, évêque et confesseur. Exposition du S. Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.
6, samedi. — Office de la T. S. Vierge. Confession des garçons du grand catéchisme.
✠ **7, XIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). A 7 heures, communion générale des hommes. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du S. Sacrement.

✠ **8, lundi.** — Fête de la Nativité de la T. S. Vierge, offices aux mêmes heures.
9, mardi. — S. Gorgon, martyr.
10, mercredi. — S. Nicolas de Tolentino, confesseur.
11, jeudi. — S. Prote et S. Hyacinthe, martyrs. A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.
12, vendredi. — Le Saint Nom de la B. Vierge Marie. Confession des petits enfants.
13, samedi. — Office de la Sainte Vierge.
✠ **14, XIVe dimanche après la Pentecôte.** — Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie.
15, lundi. — Les Sept Douleurs de la B. V. Marie. A 8 heures, réunion des Mères chrétiennes à la chapelle de la Retraite. Rentrée des classes aux écoles paroissiales des garçons et des filles.
16, mardi. — S. Corneille, pape et S. Cyprien, évêque, martyrs.
17, mercredi. — Les Stigmates de S. François d'Assise. — *Quatre-Temps*, jeûne et abstinence.
18, jeudi. — S. Joseph de Cupertin, confesseur. A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.
19, vendredi. — S. Janvier et ses Compagnons, martyrs. *Quatre-Temps.*
20, samedi. — S. Eustache et ses Compagnons, martyrs. *Quatre-Temps.*
✠ **21, XVe dimanche après la Pentecôte.**— Fête de S. Mathieu, apôtre. Messes et vêpres aux mêmes heures que les dimanches précédents.
22, lundi. — S. Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur.
23, mardi. — S. Luc, pape et martyr.
24, mercredi. — N.-D. de la Merci.
25, jeudi.— De la férie.— A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.
26, vendredi. — S. Cosme et S. Damien, martyrs.
27, samedi. — Offices du jour.
✠ **28, XVIe dimanche après la Pentecôte** — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents. A 7 heures, réunion des Enfants de Marie et à 4 heures, du Tiers-Ordre.
29, lundi. — S. Michel, archange.
30, mardi. — S. Jérôme, confesseur et docteur de l'Eglise. Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

23 *Juillet.* Hervé-Guillaume-Marie Cariou, rue des Gentilshommes ;
27 — Georges-Eugène-Emmanuel Thomas, Paris ;
27 — Jean-Louis-René-Marie Poupon, 2, rue Le Déan ;
2 *Août.* Henri-Joseph Gourvest, 14, rue Le Déan ;
3 — Roger-Jean Choaler, 12, rue Royale ;
3 — Germaine-Louise Bour, rue Rouzaut ;
9 — Denise Bourc, 7, rue du Pont-Firmin ;
10 — Louis-François-Marie Laurent, 23, rue Neuve ;
13 — Léontine Guennec, 10, rue du Sallé ;
17 — Pierre-Etienne-Marie Marzin, 14, rue Neuve ;

23 *Août.* Marie-Catherine Le Scoul, 9, rue Olivier-Perrin ;
24 — Henriette Lefèvre, 4, rue du Lycée ;
24 — Yvonne-Marie Guillermou, 6, rue des Boucheries.

Suppléments.

27 *Juillet.* Joseph-Corentin-Marie Poupon, 2, rue Le Déan ;
30 — Jean Bidet, 6, rue du Frout ;
31 — Cyrille-Eugène-Marie Barré, 4, rue du Guéodet ;
10 *Août.* Hervé-Louis Trolez, 1, avenue de la Gare ;
10 — Raphaël Donnard, rue Royale ;
10 — Jean Donnard, rue Royale ;
10 — Gabrielle Donnard, rue Royale ;
14 — Roger-Pierre Faillard, Paris ;
14 — Marthe Cabon, rue Royale ;
15 — Yvonne Guyader, Douarnenez ;
15 — Catherine Le Goff, Lorient ;
15 — Louise-Emilienne Cabellan, place au Beurre ;
15 — Prosper-Joseph Le Page, 31, rue Neuve ;
17 — Yvonne-Frantze Cadic, 14, quai du Stéir ;
17 — Charles-Auguste-Marie-Alphonse Ronel, 2, rue Julien-Coïc ;
20 — Joseph-Alain-Vincent-Marie Halléguen, 30, rue Kéréon ;
20 — André-Louis Guennec, Vannes ;
24 — Lucienne-Andrée Morellec, 18, rue Royale ;
24 — Marie-Jeanne Quintin, 30, rue Neuve.

Mariages.

28 *Juillet.* Henri-Auguste-Marie Favennec et Adeline-Marie-Louise Le Charpentier ;
28 — Henri-Désiré Jardez et Marie-Anne Fréour ;
29 — Eugène-Yves Lucas et Marguerite Collorec ;
29 — Louis-Marie-Corentin Stéphan et Catherine Guillou ;
2 *Août.* Reine Le Floc'h et Marie-Jeanne Cotten ;
4 — Alexis François et Aline Rolland ;
4 — Pierre-Marie Trellu et Hélène-Marie François ;
4 — Jean Lalauze et Juliette-Henriette Le Guellec ;
12 — Alfred Hugot Derville et Yvonne de Penfentenyo ;
19 — Pierre Queignec et Marie-Jeanne Cotten ;
20 — Yves-Marie Guennec et Marie-Anne Pennec ;
25 — Henri-Jean Le Goïc et Marie-Louise Bideau ;
26 — Jean-Louis-Joseph Le Berre et Jeanne-Marie Queynec.

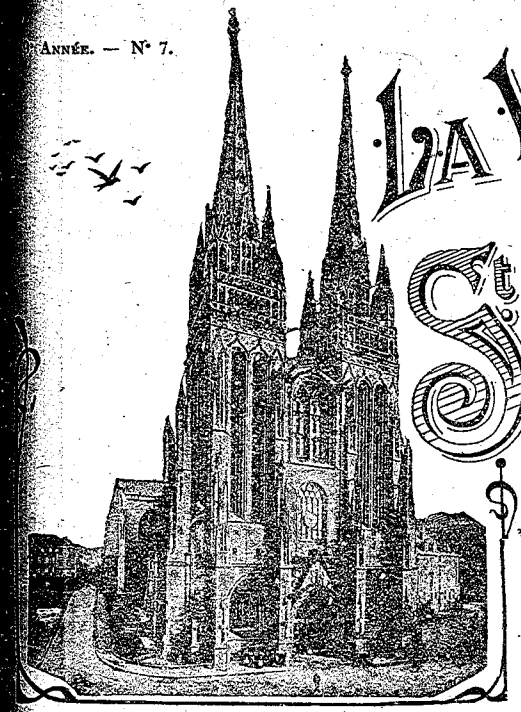
Enterrements.

27 *Juillet.* Anne Le Borgne, 41 ans, 4, avenue de la Gare ;
27 — Jean-Louis Kéraven, 43 ans, rue de Brest ;
6 *Août.* Marie-Yvonne Lozac'h, veuve Hélou, 73 ans, 9, rue Neuve ;
7 — Georges Coquerel, 10 mois, 4, rue Luzel ;
8 — Louise Bour, 6 jours, rue Rouzaut ;
11 — Marie-Corentine Masson, veuve Hascoët, 78 ans, rue de Brest ;
13 — Louis Laurent, 7 jours, 23, rue Neuve ;
22 — Marie-Françoise Le Corre, veuve Thomas, 83 ans, place Médard ;
24 — Marie-Louise Le Roy, 40 ans, 2, rue Le Déan ;
25 — Marie-Noëlle Bourbigot, veuve Lévénez, 65 ans, 11, rue Ste-Thérèse.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

Année. — N° 7. Mercredi 1er Octobre 1919.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Septembre : Départ de M. Cabioc'h ; Le retour du 118e à Quimper ; Rentrée des Classes ; Un Abus coupable 98
Mois d'Octobre : Communication de l'Evêché ; Dans la Paroisse ; Journée de Prières ; Les Catéchismes ; Remarque importante ; Aux Parents ; Un Appel ; Pèlerinage 105
Nos Héros 109
Apostolat de la Prière 109
Calendrier paroissial 110
A Saint-Corentin 111

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

9e Année. Mercredi 1er Octobre 1919 N° 7.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE SEPTEMBRE

Départ de M. Cabioc'h.

Monseigneur l'Evêque vient d'appeler M. Cabioc'h, premier vicaire de Saint-Corentin, à diriger la bonne paroisse de Saint-Goazec, dans le canton de Châteauneuf-du-Faou.

Prêtre du devoir, toujours aimable, toujours serviable et prévenant, M. Cabioc'h a, pendant neuf ans, travaillé au milieu de nous avec un dévouement et un zèle inlassables, auxquels tous, fidèles et confrères, rendent unanimement hommage.

Quand je dis neuf ans, je commets une inexactitude. La guerre a saisi M. Cabioc'h, dès le premier jour de la mobilisation et l'a retenu quatre ans et quelques mois loin de nous, comme ce fut le cas de beaucoup d'autres. Mais même à distance par la force des choses, il restait au milieu de nous par l'esprit et par le cœur. Il s'intéressait vivement à tous les événements de la paroisse. Les permissions réglementaires qui lui étaient accordées, comme à tous, nous le ramenaient de temps en temps, et c'était toujours avec un nouveau plaisir qu'on le revoyait. Pour les uns il avait quelquefois vieilli ; pour d'autres il avait rajeuni. A ceux-ci il apparaissait souffrant ; à ceux-là il était vigoureux et florissant de santé. Ces impressions contradictoires étaient vraiment plaisantes. Elles ne prouvaient, en somme, qu'une chose, l'intérêt qui lui était porté de tous côtés.

Aujourd'hui, il nous quitte pour aller là où le devoir l'appelle, devoir d'état, et aussi devoir du cœur. A ce dernier trait on reconnaît bien M. Cabioc'h. Il laissera dans la paroisse les plus vifs regrets, et au presbytère le souvenir d'un confrère jovial et bon. Nos vœux et nos sympathies l'accompagnent dans la paroisse qu'il est appelé à administrer et à évangéliser, comme recteur. Il y fera le bien, comme partout où il a passé. Les paroissiens de Saint-Corentin l'y aideront de leurs prières, et de là-bas, j'en suis sûr, sa pensée reviendra souvent vers nous et les événements nous le ramèneront de temps en temps.

Nous ne connaissons pas encore le successeur de M. Cabioc'h, mais quelque puisse être le choix de Monseigneur, nous sommes d'avance assurés que, lui aussi, sera parmi nous un prêtre selon le cœur de Dieu. Dès aujourd'hui, et sans attendre sa nomination, nous lui adressons la plus fraternelle bienvenue. Les paroissiens de Saint-Corentin, toujours accueillants à leurs prêtres, lui feront, de leur côté, la meilleure réception.

Le retour du 118e à Quimper.

Le retour, à Quimper, du 118e Régiment d'Infanterie, après plus de cinq ans d'absence, remplis, tous le savent, par des événements tragiques, où ce brave régiment a glorieusement marqué sa trace par de longs sillons de sang et des victimes sans nombre, sans cesse renouvelées et sans cesse sacrifiées, a donné lieu dans notre ville, à de grandes démonstrations de joie et d'admiration de la part de la population tout entière. Les journaux ont longuement raconté les détails de cette grande fête quimpéroise. Nous ne voulons ni les reproduire ni les renouveler. Nous tenons seulement à remercier la Municipalité de l'aimable invitation adressée au clergé de la ville, de prendre part à la réception splendide faite au Régiment, à la gare le matin, et à l'hôtel de ville le soir. Nous sommes profondément reconnaissants aux représentants de l'autorité municipale de l'accueil cordial et joyeux fait aux délégués du clergé dans la circonstance.

Nous nous en voudrions d'omettre ici nos remercîments respectueux aux représentants si nombreux des autorités civiles et militaires, de la Préfecture au dernier degré de la hiérarchie, pour l'empressement qu'ils ont apporté à prendre part à la cérémonie organisée à la Cathédrale en l'honneur du 118e.

Nos remercîments aussi aux commissaires de la fête, MM. Louis Corre, Manière et Quersy. Grâce à leur tact et à leur savoir-faire, l'encombrement inusité de la Cathédrale n'a en rien nui ni au bon ordre ni au calme du lieu saint. De l'aveu de tous, la fête a été belle et émouvante.

Ce qui a puissamment contribué à la grandeur de la cérémonie et à l'émotion, ce fut le beau discours de Monseigneur l'Evêque. Nous avons recueilli les impressions de plusieurs officiers supérieurs qui ne cachaient pas leur admiration, ni leur joie d'avoir pu entendre cette chaude parole.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire cette belle page d'éloquence. On la lira avec plaisir et avec fruit. Malheureusement, la lecture ne rend pas ce que le regard, le

geste, la chaleur et l'expression de la parole donnent de force et de vigueur à la pensée et au sentiment. Il faut voir et entendre pour pouvoir justement apprécier.

DISCOURS DE MONSEIGNEUR

MES FRÈRES,

On a dit de la guerre qu'elle donne lieu ordinairement à plus de *De profundis* que de *Te Deum*. C'est la vérité même. Mais il faut dire que les *Te Deum* et les *De profundis* s'unissent logiquement et pieusement dans l'Histoire des peuples justes et forts comme dans le cœur des patriotes chrétiens.

Lamennais, à l'époque où il avait encore la foi, a écrit sur les morts une page bien émouvante. Il disait :

« Les morts ont passé sur cette terre. Ils ont descendu le fleuve du temps. Des lieux inconnus où le fleuve se perd, deux voix s'élèvent incessamment.

» L'une dit : « Du fond de l'abîme, j'ai crié vers vous, Seigneur ; Seigneur, écoutez mes gémissements. Si vous scrutez » mes iniquités, qui soutiendra votre regard ? Mais près de » vous est la miséricorde et une rédemption immense. »

» Et l'autre voix : « Nous vous louons, ô Dieu, et nous » vous bénissons. Saint, Saint, Saint, est le Seigneur Dieu des » armées. La terre et les Cieux sont remplis de votre gloire. »

Aujourd'hui, Messieurs, c'est de la terre que montent vers le Ciel ces deux voix, celle du *Te Deum* qui consacre le triomphe des survivants de la guerre, celle du *De profundis* qui prie pour les morts.

Il faut des *Te Deum*, pour rappeler, sous le regard de Dieu et de la France, les exploits de nos régiments. La grande guerre a été une guerre d'humilité, pour les chefs les plus éminents comme pour les recrues les plus jeunes et les plus obscures. Dieu et la France veulent, pour l'Armée qui a fait la guerre, une compensation.

Officiers, sous-officiers et soldats du 118e, nous vous le disons avec une fraternelle admiration, elles ont eu un mérite sublime, les troupes, qui, parties de la plus lointaine Bretagne, ont subi, dès la Belgique, le choc de l'ennemi déjà vainqueur, puis, opérant leur retraite avec confiance, ont repris le combat le 6 Septembre, supporté pendant quatre jours, en graduant leur recul, l'effort d'un assaillant bien supérieur en nombre, et finalement remporté la victoire, à l'heure où elles n'osaient pas encore y compter, laissant d'ailleurs après elles, aux champs de la Marne, des morts bretons, et non des moindres, mais reprenant aussitôt leur œuvre, avec le plus bel esprit de sacrifice, à Albert et la Boisselle, à la Somme et en Champagne, à Verdun et au fort de Vaux, au Chemin-des-Dames et à Laffaux, à Saint-Quentin et à la Malmaison, et, encore hélas ! au Chemin-des-Dames et à la retraite de l'Aisne, puis en Alsace, pour

en repartir dans le suprême élan qui les jette sur la ferme Navarin et au Nord de Souain, à Somme-Py, à Saint-Clément, à la Retourne, et les attache enfin, pas à pas, à la poursuite de l'envahisseur du 25 Octobre au 10 Novembre 1918, pour ne s'arrêter qu'avec l'armistice. J'ai lu les citations de votre régiment, signées des noms illustres de Castelnau, Robillot, Gouraud, Pétain. Et, il y a trois jours, le maréchal Foch lui-même me disait : « Vos régiments du XIe Corps se sont trouvés sous mes ordres, du 29 Août 1914 jusqu'en Octobre. Et je les ai plusieurs fois revus. J'ai connu les hommes du 118e. Je leur rends témoignage. »

Et moi, Messieurs, je rends grâce à Dieu d'avoir couronné vos efforts par une victoire inégalable, et de vous ramener aujourd'hui à la vieille cité qui vous aime, au milieu de fêtes triomphales que nous n'oublierons jamais.

Peut-être étiez-vous de ceux qui passèrent, le 14 Juillet, sous l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, lequel depuis l'an 1836, où il fut inauguré, n'avait jamais été témoin d'émotions pareilles.

Laissez-moi vous dire que nous vous offrons ici, à notre tour, — plus antique, plus pénétré d'un mystérieux recueillement, plus rempli de souvenirs de gloire et d'espérance d'avenir, — un autre arc de triomphe. Il y a, dans toutes nos cathédrales, à l'entrée du sanctuaire, une arcade plus solennelle que les autres par la place qu'elle occupe, et que les architectes religieux ont appelé l'*Arc triomphal*. Cet arc nous introduit au chœur, et mène au tabernacle. C'est l'Arc-de-Triomphe du Dieu des Armées. Il passe là, précédé de sa croix, dans l'appareil eucharistique de sa gloire, chaque fois qu'il s'avance vers son peuple pour le nourrir ou le bénir. Officiers, sous-officiers et soldats, il vous invite à y passer à votre tour, avec le drapeau, non pas la tête basse, mais le front haut, le cœur fier, l'âme gonflée d'adoration, de prière, et de reconnaissance. Vos sacrifices, vos vertus, vos victoires, vos citations, vos décorations, vos récompenses, ont eu ici leur point de départ, dans les inspirations et les grâces du Cœur de votre Dieu. Car c'est ici que, pendant cinq ans, nous avons prié pour vous Notre Seigneur Jésus-Christ et sa Bienheureuse Mère. Depuis le 2 Août 1914, pas un jour la messe et le Rosaire ne vous ont manqué. Et plusieurs fois par an, dans nos processions de la ville tout entière, nous avons franchi cette arcade séculaire, pour porter le flot de nos prières jusqu'au seuil de vos maisons, de vos hôpitaux, de vos casernes. Quelque frisson de piété devra, il me semble, agiter vos cœurs, quand vous penserez que ces saintes murailles, plus anciennes que vos remparts eux-mêmes, gardent l'impression des larmes versées et des prières offertes pour vous. Saluez l'arc de triomphe qui vous accueille, et d'où Dieu bénit la France et ses soldats.

Vos morts vous y attendent. C'est ici leur domaine. Leurs corps sont couchés au loin, dans les tombes militaires où notre

affection va les rejoindre. Ils sont tombés, selon la formule consacrée, *pro aris et focis,* pour les autels et pour les foyers. Vos aumôniers nous ont raconté leur façon de mourir, car ils étaient près d'eux, partageant leurs dangers. Ils les ont vus s'éteindre, « de la France plein le cœur, et du ciel plein l'âme ». Dans vos monuments funèbres, ne représentez pas vos morts le visage crispé. Mettez-leur au front l'ardeur et la sénérité des Croisés. C'est la vraie note de leur sacrifice. C'est pourquoi ils tombaient sans peur, et, je l'espère, sans reproche.

Leurs âmes sont ici. Nous allons prier pour elles. C'est notre consolation de pouvoir ajouter le *De profundis* au *Te Deum.* Ainsi les vivants n'auront pas seuls part à la joie du triomphe. La part des morts est l'immortalité bienheureuse. Nous voulons en hâter pour eux tous la possession complète. Il y a sans doute à réparer dans leur vie bien des erreurs et des chutes humaines. Ils les ont regrettées. Nous voulons les aider à en fournir l'expiation. Nos prières et nos pénitences en sont le moyen. Vous vous y associerez. Et nous pourrons tous ensemble inviter nos sauveurs disparus à franchir l'arc triomphal, sous lequel leur cercueil n'a pas passé, mais à travers lequel les élus sont conduits par les anges au Paradis des braves. *In paradisum deducant te angeli Dei.* Convoquez donc ici tous les morts que vous avez pleurés, tous les morts de la guerre, morts des batailles, des hôpitaux, des prisons d'Allemagne, morts de l'Océan, — tous morts pour Dieu, parce qu'ils mouraient pour la justice qui est le fondement divin des sociétés, tous morts pour la France qui avait sur leur vie un droit sacré, et pour leurs familles qu'ils aimaient autant qu'ils en étaient aimés.

Et après tant d'exploits et tant de morts. que va-t-il arriver ? Je le demandais au maréchal Foch. « Il arrivera, me dit-il, ce que la France voudra, si elle sait vouloir. Aucun ennemi ne peut l'en empêcher. L'Allemagne n'a plus, à l'heure actuelle, l'ombre de puissance militaire. De gouvernement qui compte, elle n'en a pas encore. Mais il lui reste une organisation administrative et une organisation économique. » Le Maréchal évoqua, du geste et de la parole, la pensée de la Providence, qui ne le quitte pas. Il ajouta : « Dites aux vieux soldats, et aux jeunes également, dites à tous les citoyens : qu'ils demeurent sincèrement unis comme ils l'ont été dans la tranchée : qu'ils n'aient jamais en vue que le salut de la France : qu'ils travaillent courageusement, et qu'ils fassent progresser l'agriculture autant que l'industrie. Nous sommes en retard. Il faut étudier. Il faut penser à ceux qui grandissent. Il faut organiser l'apprentissage. Il faut pratiquer la tempérance et l'économie. Il faut se mettre profondément dans l'esprit que la meilleure façon de bien servir les intérêts particuliers, c'est de ne jamais oublier ni sacrifier l'intérêt général. Quand vous prêchez la Religion, vous prêchez tout cela. »

Mes Frères, je confie ces vœux à Dieu et aux hommes. Ce

sont des vœux de sacrifice. Nous célébrons aujourd'hui l'Exaltation de la Sainte Croix. Le triomphe de la Croix nous prêche le succès par le sacrifice. C'est la grande leçon de cette guerre. Appliquons-la à la vie du temps de paix. Ce sera le salut. Puisse la France placer toujours son espérance dans le triomphe de la Croix divine :

O Crux, ave, spes unica,
In hâc triumphi gloriâ.

Rentrée des Classes

Elle a eu lieu, dans notre école de la rue de Brest, et dans celle de Sainte-Anne, du moins pour les externes. La rentrée des internes dans ce dernier établissement a lieu vendredi prochain 3 Octobre.

C'est toujours avec une grande anxiété que nous envisageons ce jour de la rentrée de nos écoles chrétiennes. Que nous réserve-t-elle ? C'est l'avenir de la paroisse et la destinée des âmes qui sont là en cause. On s'expliquera donc facilement notre perplexité.

Que dirons-nous de l'événement ? Nous donne-t-il de la satisfaction ou nous cause-t-il de la déception ?

Nous mentirions à notre conscience et à la vérité si nous disions que le résultat est satisfaisant. Non, en trop grand nombre, nos paroissiens n'ont pas accompli leur devoir. Nous en éprouvons une profonde et très amère douleur. Nous voyons le mal se faire, et se préparer dans des proportions encore plus graves dans un avenir très rapproché. Est-il donc possible que l'on soit si peu chrétien, et en même temps si peu perspicace, pour donner la main, de gaîté de cœur, et pour une question de misérable intérêt matériel, à une manœuvre qui tend directement à la destruction de la foi et de la morale, et indirectement, mais sûrement et inévitablement, à la ruine de l'ordre temporel lui-même, pour lequel on s'imagine travailler par cette défection et cette apostasie ? Vous voulez l'extinction de la foi, ou du moins vous ne voulez pas empêcher ce qui fatalement la produira dans les âmes et dans le pays, attendez-vous alors à tous les désordres, à tous les débordements, à toutes les décadences morales et matérielles, à tous les troubles et à toutes les catastrophes. Et ne vous en plaignez pas, je vous en prie, vous aurez voulu et créé personnellement la situation. Qu'on ne vienne pas me dire, par manière d'excuse, que l'instruction est meilleure dans les autres établissements. C'est faux. La calomnie vient on sait bien d'où.

Pourquoi donc serait-elle meilleure ? Est-ce parce qu'il y a là plus de science, plus de vertu, plus de dévouement ? Allons donc !

De la science ? Mais nos maîtres et nos maîtresses ont les

mêmes brevets, les mêmes diplômes, et, tous les jours, ils donnent des preuves de leur savoir-faire par les succès qu'ils obtiennent dans des épreuves et des examens où tout est contre eux. A notre établissement de la rue de Brest, nous avons de vieux professionnels du métier, et des jeunes qui ont été formés à la même méthode. Il fut un temps où seuls ils enseignaient, à Quimper, comme en beaucoup d'autres localités. Ces pères de famille qui les critiquent et les condamnent aujourd'hui n'ont peut-être pas eu d'autres maîtres. Diront-ils qu'ils n'ont formé que des ignorants et des incapables ?

A Sainte-Anne, notre *Bulletin* du mois d'Août enregistrait avec plaisir le succès de Mlle Genest, la directrice, aux épreuves du baccalauréat. Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer que Mlle Le Maître, pourvue du Brevet supérieur, du baccalauréat latin-langues, du certificat sciences physiques, chimiques et naturelles, va joindre son talent et son dévouement à ceux de ses compagnes du même établissement. Il est étrange que, d'ailleurs, on y afflue, si bien que la maison en est réduite à refuser des pensionnaires, et qu'à Quimper l'on préfère trop généralement une instruction sans Dieu et sans vraie morale.

Je ne veux faire ici aucune personnalité désobligeante. Je compare seulement école à école et principe à principe, et je dis qu'en fait de science, de zèle et de dévouement, nos Maisons ne cèdent à aucune autre ; et j'ajoute qu'en fait de formation morale nous avons, en face l'un de l'autre, la nuit et le jour. D'un côté, et c'est la grande ambition de l'instituteur chrétien, on ouvre à l'esprit de la jeunesse des vues élevées et des perspectives brillantes et solides ; de l'autre, que les maîtres le veuillent ou ne le veuillent pas, on étouffe la lumière, et l'on abaisse les âmes aux pures ou plutôt aux impures conceptions du matérialisme et du plus grossier sensualisme. D'ailleurs, aux fruits l'on juge l'arbre. Pouvez-vous dire quelle est la cause principale de l'abaissement des caractères, de l'avilissement des consciences et de la décadence des mœurs, que tous reconnaissent et avouent ? Remontez donc à l'époque où la déchristianisation du pays a été entreprise, et dites-moi si la coïncidence n'est pas frappante ?

Un Abus coupable.

Cet affaiblissement de l'esprit de foi s'accuse chez nous, depuis quelque temps, par un autre abus très coupable, contre lequel nous protestons énergiquement. Nous voulons parler des délais apportés à la présentation des enfants nouveaunés à la réception du sacrement de Baptême, au mépris des lois de l'Eglise et au détriment des enfants.

L'Eglise ordonne que l'enfant soit amené à l'église, dans

les premiers jours de sa naissance, pour recevoir le sacrement de la régénération, de peur qu'un accident, toujours à redouter, ne le prive de la vie de la grâce, plus précieuse que la vie physique. Et l'on attend des semaines et des mois pour l'accomplissement d'une obligation aussi grave ! Et pourquoi ?... Nous aurons, sans doute, à revenir sur la question. Mais, sans plus tarder, nous supplions les familles encore chrétiennes de ne pas donner dans un abus aussi coupable.

MOIS D'OCTOBRE

Communication de l'Evêché.

« **Mois du Rosaire.** — Les exercices du Mois du Rosaire vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre. Le vénérable Pontife voulait que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». A cette intention, les fidèles ne manqueront pas d'ajouter celles que commandent les événements.

Nous rappelons, à cet effet, les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois de Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — Le dimanche 5 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

Art. 6. — Nous demandons à Nos prêtres d'organiser le Rosaire perpétuel dans le diocèse pendant tout le mois, par une entente, dans chaque archiprêtré, entre MM. les Curés et les Recteurs.

L'archiprêtré de Quimper prendrait la première semaine, Brest la deuxième, Châteaulin et Quimperlé la troisième, Saint-Pol la quatrième, Morlaix la cinquième.

Art. 7. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire.

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint-Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph aux intentions désignées. »

Dans la Paroisse.

Conformément aux ordonnances ci-dessus, à la cathédrale il y aura réunion tous les soirs, à 8 heures, — sauf le 1er vendredi, 3 Octobre, où les prières se feront à 5 heures du soir, et le 1er dimanche 5, jour de la solennité, où elles auront lieu immédiatement après les vêpres —. Devant le Saint-Sacrement exposé, récitation du chapelet, des litanies de la Sainte Vierge et de la prière à saint Joseph, bénédiction.

Les dimanches et les jeudis, procession à l'intérieur de la cathédrale, au chant des litanies.

Les années précédentes, nous avons eu la satisfaction de voir, tous les jours, une grande affluence de fidèles à ces réunions du Rosaire. Nous espérons que, cette année, les paroissiens se feront un devoir de continuer cette bonne tradition. Les raisons qui ont amené le Souverain Pontife à établir ces prières publiques, et les vrais chrétiens à y participer avec ensemble, n'ont pas cessé d'exister. Elles sont aussi urgentes que jamais. Il ne faut pas de relâchement dans notre ferveur.

Journée de Prières.

C'est pour le même motif que Monseigneur l'Evêque demande d'organiser, encore cette année, le Rosaire perpétuel dans le diocèse, pendant tout le mois.

La première semaine ayant été désignée à l'archiprêtré de Quimper, nous prenons, à Saint-Corentin, le premier jour de la semaine, le lundi 6 Octobre.

Ce jour, il y aura exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 1/2 du matin à 8 h. 1/2 du soir, sauf les interruptions nécessitées

par quelque cérémonie publique, qu'on ne pourrait pas différer. Toute la journée, récitation à haute voix du chapelet, avec indication des mystères du Rosaire.

Les paroissiens feront en sorte que cette récitation ne souffre aucune interruption.

Les enfants des écoles viendront, comme les années précédentes, prendre part à ces prières, les garçons le matin, les filles le soir, à l'issue des classes. Un prêtre de la paroisse présidera la récitation, pour ces enfants.

Les Catéchismes.

Avec le mois d'Octobre revient la période des catéchismes. Une réunion générale de tous les enfants qui doivent assister à l'un ou l'autre de ces catéchismes, aura lieu à la cathédrale, le jeudi 2 Octobre, à 9 h. 1/2 : petit catéchisme, catéchisme des aspirants et de la première communion solennelle, catéchisme des persévérants de deuxième et de troisième année. Pas d'exception. Les enfants sont priés d'apporter leur manuel de cantiques. Il y aura messe pour eux, allocution, chant de cantiques, bénédiction du Saint-Sacrement.

Immédiatement après la bénédiction, inscription des enfants pour les catéchismes.

Au catéchisme de première communion solennelle, il n'y aura à pouvoir être admis que les enfants nés en 1909 ou années précédentes, c'est-à-dire les enfants qui auront au moins *dix ans* révolus à la fin de cette année 1919, au 31 Décembre. De même, ne devront prendre part au catéchisme des aspirants que les enfants d'une année moins âgés, à savoir les enfants nés en 1910, ayant par conséquent neuf ans finis au 31 Décembre 1919.

Notez, au surplus, que pour être admis à la communion solennelle, tout enfant devra avoir suivi auparavant deux années complètes de catéchisme. L'abstention du catéchisme des aspirants retarde donc d'une année l'admission à la communion solennelle. Nous tenons à en prévenir, dès maintenant, les intéressés, parents et enfants. Les réclamations à l'époque de la communion seront non avenues.

JOURS, HEURES ET LOCAL DES CATÉCHISMES

Garçons.

Aspirants : mardi, 4 heures ; vendredi, 4 heures ; — chapelle neuve ;
1re Communion : lundi, 4 heures ; jeudi, 10 heures ; — chapelle neuve ;
2e et 3e Communion : lundi, 11 heures ; jeudi, 9 heures — salle du Patronage.

Filles.

Aspirantes : lundi, 11 heures ; jeudi, 10 heures ; — chapelle du Patronage de la Sainte-Famille, rue Valentin ;
1re Communion : mêmes jours et mêmes heures ; — même local ;
2e et 3e Communion : lundi, 4 heures ; jeudi, 11 heures ; — même local.

Petit Catéchisme.

Garçons et filles : jeudi, 11 heures ; — chapelle neuve.

Les catéchismes commenceront effectivement, le jeudi 9 Octobre.

Remarque importante.

Pendant toute la période des catéchismes, c'est-à-dire du début du mois d'Octobre au jour de la Communion solennelle des enfants, il n'y aura, le jeudi après 8 heures du matin, ni mariage, ni enterrement, ni service. Les enterrements qui devront se faire, ce jour, seront remis à la soirée. Le jeudi étant le jour où nous pouvons le plus facilement et le plus utilement nous occuper des enfants, nous leur réservons la matinée tout entière. Les paroissiens le comprendront et en tiendront compte.

Aux Parents.

Nous prions instamment les familles de vouloir bien nous envoyer les enfants aux heures et aux jours indiqués plus haut.

Tous les enfants, de 7 à 12 ans, c'est-à-dire jusqu'à la troisième Communion solennelle inclusivement, doivent assister régulièrement aux réunions qui leur sont respectivement destinées.

Les parents sont, en conscience, tenus de s'assurer que leurs enfants sont réellement inscrits sur les registres, dès le début du catéchisme. C'est pourquoi aucun des enfants qui doivent faire partie du catéchisme des aspirants ou de la première Communion solennelle ne sera admis s'il n'est présenté par un membre de la famille, père, mère, frère ou sœur aînée. C'est une garantie que nous tenons à prendre pour écarter toute contestation ultérieure. Si l'enfant, pour une raison ou pour une autre, ne peut se présenter personnellement, dès le premier jour, que l'on nous en prévienne, et nous en tiendrons note.

Les parents doivent aussi veiller attentivement à ce que les enfants viennent exactement aux réunions et apprennent leurs leçons. Six absences dans l'année, non justifiées par des motifs plausibles, constituent, aux termes du règlement épiscopal, le retard d'un an pour la Communion solennelle.

Il y a, en ce qui concerne notamment le petit catéchisme et le catéchisme de 2e et de 3e année de Communion solennelle, une négligence, et l'on peut dire en certains cas, un parti pris qui dénotent, de la part de quelques familles, des dispositions déplorables au point de vue chrétien.

Un Appel.

Nous adressons de nouveau aux catéchistes volontaires un appel pressant en vue de leur concours si précieux et de plus

en plus nécessaire. La guerre nous a privés de collaborations très appréciées. Nous espérons que la paix va nous les ramener. — Nous convoquons toutes les âmes de bonne volonté à une réunion qui aura lieu à la sacristie de la Cathédrale, le mardi 7 Octobre, à 2 heures.

Pèlerinage.

Le dimanche 12 Octobre, pèlerinage annuel de la Ligue patriotique des Françaises à la Mère-de-Dieu. A 7 heures, messe basse ; à 10 heures, grand'messe ; — à 3 heures, sermon par M. Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé, bénédiction du Saint-Sacrement.

Nos Héros.

Un service funèbre et une messe de *Requiem* ont été chantés, à la Cathédrale :

Le vendredi 5 Septembre, pour *Jean-Marie Sévignon*, de la rue Goarem-Dro, 21, caporal au 31e Régiment d'Infanterie coloniale, disparu à Ville-sur-Tourbe (Marne), le 14 Septembre 1914 ;

Le mercredi 10, pour *Alain Le Naour*, de la rue Olivier-Perrin, soldat au 19e Régiment d'Infanterie, disparu le 17 Avril 1916, à la Côte du Poivre, Verdun, à l'âge de 20 ans ;

Le jeudi 11, pour *Jean Harré*, de la rue du Frout, soldat au 118e d'Infanterie, disparu le 22 Août 1914, à Maissin ;

Et pour son frère, *Adolphe Harré*, perdu en mer, à bord du *Longwy*, le 7 Novembre 1917 ;

Le vendredi 12, pour *Pierre-Jean Corcuff*, de la rue Goarem-Dro, soldat au 287e d'Infanterie, mort le 20 Mai 1916, à Mort-Homme ;

Le vendredi 24, pour *Adolphe Le Moign*, 1, rue du Pichéry, soldat au 4me Régiment mixte de zouaves, membre de la Phalange d'Arvor, disparu à Bully-Grenay, le 15 Octobre 1915, à l'âge de 21 ans.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale : **Le recrutement et la formation des catéchistes.**

Les premiers catéchistes sont les parents : donc, qu'ils comprennent et remplissent ce devoir d'enseigner le catéchisme à leurs enfants, à tout le moins de s'assurer que leurs enfants l'apprennent. Ils n'y suffisent pas cependant, pas plus que le

prêtre ou les maîtres chrétiens. Il y a les enfants des écoles neutres qu'il faut atteindre ; il y a les retardataires qu'il faut pousser, les arriérés qui demandent des soins spéciaux. D'où la nécessité des catéchistes volontaires. Mais pour remplir ce rôle, il faut posséder le petit livre qu'on enseigne : donc, l'avoir appris et compris en suivant les cours, en lisant les traités qui l'expliquent. Il faut plus encore se remplir d'estime et d'amour pour ce ministère humble, nécessaire, pour cette œuvre de grande patience.

Calendrier Paroissial.

N. B. — *Tous les jours du mois d'Octobre sauf le 1er vendredi et le 1er dimanche, à la cathédrale, à 8 heures du soir, devant le Saint-Sacrement exposé, les prières prescrites : chapelet, litanies de la Sainte Vierge, prière à saint Joseph, chant de cantiques et bénédiction du Saint-Sacrement. — Les dimanches et les jeudis, procession à l'intérieur de l'église.*

1er Octobre, mercredi. — S. Remi, évêque et confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

2, jeudi. — Les Saints Anges gardiens. — A 7 heures, messe de communion ; à 9 h. 1/2, réunion à la cathédrale des enfants de tous les catéchismes : messe, allocution, bénédiction. — Inscription des enfants pour les catéchismes.

3, vendredi — B. Charles de Blois, confesseur. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, prières du mois du Rosaire, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

4, samedi. — S. François, confesseur. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✠ **5, XVIIe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité du Saint Rosaire ; messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), retard d'une heure. — Quête pour l'œuvre des Cercles et Patronages. — Vêpres à 3 heures, procession du Rosaire, exposition du Saint-Sacrement, prières, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion le soir, à 8 heures.

6, lundi. — S. Bruno, confesseur. — Journée de prières, exposition du Saint-Sacrement, récitation du Rosaire, à 8 heures du soir, bénédiction.

7, mardi. — Le saint Rosaire.

8, mercredi. — Ste Brigitte, veuve. — Réunion des Mères chrétiennes, à la chapelle de la Retraite, à 8 heures.

9, jeudi. — S. Denis et ses Compagnons, martyrs. — A 6 h. 3/4. service et messe pour les défunts.

10, vendredi. — S. François Borgia, confesseur. — Confession des petits enfants.

11, samedi — S. Meloir, martyr.

✠ **12, XVIIIe dimanche après la Pentecôte** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, prières du Rosaire, procession. — A 6 heures du soir, à la Retraite, ouverture des exercices de la retraite bretonne pour les jeunes filles.

13, lundi. — S. Edouard, roi et confesseur.

14, mardi. — S. Calixte, pape et confesseur.

15, mercredi. — Ste Thérèse, vierge.

16, jeudi. — Apparition de S. Michel au Mont Tombe. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

17, vendredi. — Ste Edwige, veuve.

18, samedi. — S. Luc, évangéliste.

✠ **19, XIXe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent.

20, lundi. — S. Jean de Canty, confesseur.

21, mardi. — S. Conogan, évêque et confesseur.

22, mercredi. — Anniversaire de la Dédicace de l'Eglise cathédrale de Quimper.

23, jeudi. — De l'octave de la Dédicace. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

24, vendredi. — S. Magloire, évêque et confesseur.

25, samedi. — S. Gouesnou, évêque et confesseur.

✠ **26, XXe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents. — A la chapelle réunion, à 7 heures, des Enfants de Marie ; à 4 heures du Tiers-Ordre.

27, lundi. — De l'octave de la Dédicace.

28, mardi. — S. Simon et S. Jude, apôtres.

29, mercredi. — Octave de la Dédicace.

30, jeudi. — Office de la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

31, vendredi. — Vigile de la Toussaint, *jeûne*.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

25	*Août.*	Anne-Marie-Jacobé-Salomé de la Canonnerie, La Forêt-Fouesnant ;
26	—	Yvonne-Josèphe-Marie Le Gall, place du Champ-de-Foire ;
31	—	Georges-Fernand Touchard, 7, rue de la Halle ;
3	*Septembre.*	Marie-Thérèse Magrey, 20, rue Verdelet ;
4	—	Yvonne-Catherine-Marie Lozac'h, 13, rue du Pont-Firmin ;
7	—	Louise-Catherine Le Goff, Lorient ;
9	—	Michel-Abel-Louis Le Bars, 24, rue des Reguaires ;
11	—	Henri-Louis Bois, 16, rue Sainte-Catherine ;
12	—	Paul-Marie-Ferdinand-Raphaël Pilven, rue de l'Hospice ;
13	—	Yvonne-Marie Guennec, Relecq-Kerhuon ;
13	—	Claude-René Rousseau, 18, rue Verdelet ;
16	—	Suzanne-Mathilde Le Ray, 55, rue Neuve ;
21	—	Pierre-Marie Fiche, 29, rue Neuve ;
21	—	Louis-Marie Kervran, 13, rue Saint-François ;
21	—	Germaine-Louise-Marie Le Guen, 24, rue des Boucheries ;
21	—	Anne-Marie-Joséphine Bonnard, 32, rue Neuve ;
22	—	Marie-Corentine Le Corre, 5, rue des Gentilshommes ;
25	—	Denise-Léna-Renée-Alphonsine Garonnat, 8, avenue de la Gare ;
26	—	Michel Primou, Plogonnec ;
27	—	Denise-Marie Desmettes, 32, rue Neuve ;

27 *Septembre.* Jean-Paul-Emile Gleize, 33, avenue de la Gare ;
28 — André-Jean Lamandé, 11, rue Royale ;
28 — Jean-François Le Lay, 49, rue Neuve ;
28 — Odette-Marie-Louise Le Noac'h, 9, rue Sainte-Catherine ;
28 — Simone-Renée-Marie Bélinger, 18, rue Kéréon ;
28 — Emile-Grille Dehooru, 29, rue Neuve ;
29 — Aloïs Desodt, 7, rue du Sallé ;
30 — Simone-Jeanne-Marie Le Bosser, 16, place Mesgloaguen.

Suppléments.

13 *Septembre.* Roger-Louis-Jean Guennec, 5, rue de la Mairie ;
14 — Alcyde-Yves-Robert Le Gall, rue Royale ;
14 — Pierre Cluzan, coteau du Frugy ;
20 — Paul-Pierre Gouzac'h, 5, rue Pen-ar-Stang ;
21 — Alain-François Le Grand, 30, rue Jules-Noël ;
23 — Jean-Yves Prigent, 1, rue Neuve ;
25 — Marcel-Hervé-François Benoit, 4, rue de la Gare ;
28 — Madeleine-Renée-Marie Le Bastard, route de l'Hippodrome ;
28 — Suzanne-Marie Derrien, 27, rue Kéréon.

Mariages.

1 *Septembre.* Jean-Marie Coublan et Jeanne Riou ;
2 — Louis Rozuel et Marie-Josèphe Gourmelen ;
2 — Alphonse-Joseph Bouderlique et Marie-Françine-Théodora-Albertine Kersaudy ;
4 — François-Louis-Marie Le Gallic et Marie-Rose-Emilie Nouët ;
9 — Jean-Louis Le Bourhis et Marie-Jeanne-Anne Hémery ;
9 — Joseph-Emile Vaillant et Marie-Louise Le Reste ;
10 — Edmond-Marie-Joseph Miniac et Louise-Marie Marchand ;
15 — Hervé Fléouter et Marie-Anne Moysan ;
15 — Joseph-Pierre-Marie Pennarun et Louise-Marie Stéphan ;
15 — Eugène-Louis Cestac et Martha-Anne-Emilie Le Mercier ;
23 — Charles-Jean-Marie Le Bras et Marie-Marguerite Kerfer ;
23 — Francis-Michel-Marie Drillien et Marie-Augustine Le Bras ;
29 — Henri-Emile Ménez et Marie-Corentine-Louise Daoudal.

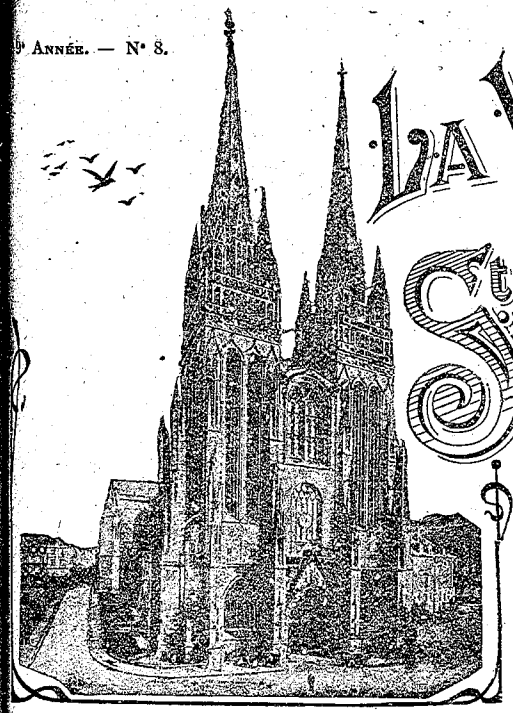
Enterrements.

26 *Août.* Charles Gourgeon, 71 ans, 12, rue du Parc ;
26 — Enfant Hascoët, 4, rue Le Déan ;
28 — Marie-Jeanne Tanguy, 51 ans, 10, rue Royale ;
6 *Septembre.* Yves Douellou, 78 ans, 16 bis, rue Verdelet ;
9 — Anne-Marie Quiniou, 47 ans, 19, rue Kéréon ;
9 — Enfant Péron, 27, rue Neuve ;
9 — Alfred Buzaré, 76 ans, Fouesnant ;
11 — Jean-Marie Derrien, 16 ans, 17, rue Sainte-Catherine ;
12 — Emile Coatval, 70 ans, 9, rue du Pont-Firmin ;
17 — Marie-Jeanne Hascoët, 73 ans, 10, rue Sainte-Thérèse ;
20 — Marie-Josèphe Boucher, 25, rue du Frout.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

9e Année. — N° 8. Samedi 1er Novembre 1919.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Octobre : Notre nouveau Vicaire ; Le Mois du Rosaire ; Le Catéchisme ; Laënnec ; Montmartre et Quimper ; Le Patronage. 114
Mois de Novembre : La Toussaint ; Le 16 Novembre ; Curieux relevé. 120
A méditer. 124
Nos Héros. 125
Apostolat de la Prière 126
Calendrier paroissial 126
A Saint-Corentin. 128

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

9e Année. Samedi 1er Novembre 1919. N° 8.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'OCTOBRE

Notre nouveau Vicaire.

Le dernier numéro du *Bulletin* était imprimé lorsque parut la nomination de M. Suignard, comme vicaire à la Cathédrale, en remplacement de M. Cabioc'h. Il est donc en fonction depuis un mois, et nous n'apprenons rien aux paroissiens en publiant la nouvelle de son arrivée au milieu de nous.

Il n'était d'ailleurs pas un inconnu pour tous. Les jeunes gens qui ont fait leur Communion parmi les enfants, en 1913, auront pu reconnaître en lui leur prédicateur de retraite de cette année. Les jeunes filles du Patronage de la Sainte-Famille se souviennent aussi, sans doute, que ce fut M. Suignard qui leur prêcha, cette même année, leur retraite habituelle. Il vient donc en pays connu.

Pendant onze ans et quelques mois, il a exercé le ministère, en qualité de vicaire, à Concarneau où il a laissé d'universels regrets, aussi bien chez les paroissiens que dans la famille presbytérale. A Saint-Corentin, il accomplira son devoir avec le même zèle et la même aménité, et il y acquerra les mêmes titres au respect, aux sympathies de tous, nous n'en doutons pas.

Le Mois du Rosaire.

Les exercices prescrits par le Souverain Pontife pour le mois d'Octobre prennent fin le 2 Novembre.

Ils ont été suivis par un bon groupe de paroissiens, tous les jours, avec une régularité parfaite. Le chant des Mystères du Rosaire, précédant chaque dizaine, et les cantiques qui terminaient toujours chaque réunion, ont été bien enlevés. Nous sommes heureux de le reconnaître, et nous en rendons hommage à qui de droit ; mais *la Voix de Saint-Corentin* ne serait plus l'organe de la vérité, si elle laissait entendre que les réunions ont été aussi nombreuses que les années précédentes. Non, elles ont été plus clairsemées, et cela d'une façon continue.

D'où vient ce fléchissement de la piété quimpéroise ? Est-ce lassitude ? Est-ce capitulation devant la marée montante de l'esprit mondain ? Ou bien en est-on venu à croire que la prière, utile et propice pendant les jours où l'ennemi nous talonnait, n'a plus la même raison d'être aujourd'hui que la paix est faite ? Mais pour combien de temps, le savent-ils ? Et qu'est-ce qu'une religion dont les aspirations s'arrêteraient aux seuls intérêts matériels ? Quelle que soit, d'ailleurs, la cause déterminante du mouvement rétrograde, elle est mauvaise en fait et les conséquences en seraient désastreuses si cela se traduisait en habitude. Nous ne sommes pas en un temps où le relâchement de la piété puisse se produire sans amener à bref délai la déroute générale et complète de la morale comme de la foi. Que ceux qui ne veulent pas aboutir à cette catastrophe se tiennent sur leur garde. Le mouvement est rapide sur ce terrain glissant.

Le Catéchisme.

N'aurions-nous pas d'autre preuve du refroidissement de la charité chrétienne que l'indifférence et l'abstention d'un grand nombre de familles en ce qui regarde l'instruction religieuse des enfants, que nous serions fixés sur la douloureuse situation qui s'accuse de plus en plus chez nous, dans certains milieux.

Nous avons fait appel, autant qu'il dépend de nous, aux parents et aux enfants, au début de nos catéchismes, pour

que ces derniers se fassent inscrire et suivent exactement les réunions hebdomadaires qui leur sont assignées. En beaucoup de foyers on n'en tient aucun compte. Il en résultera que les enfants en faute seront retardés d'une année pour leur communion, si tant est qu'il veuillent la faire, et que ceux qui devaient être confirmés ne pourront pas être admis à la réception de ce sacrement.

La Confirmation, qui se donne tous les deux ans à Saint-Corentin, y sera en effet administrée cette année, mais seulement aux enfants qui auront reçu l'instruction chrétienne nécessaire. Comment y seraient-ils préparés ceux qui se seront abstenus de tout catéchisme ? Une dernière fois nous supplions les parents de faire leur devoir de chrétiens en nous confiant leurs enfants, afin qu'ils reçoivent l'enseignement, qui, plus que tout autre, leur est indispensable. L'ignorance religieuse à laquelle ils condamneraient leurs malheureux enfants les voue d'avance à toutes les erreurs et à toutes les défaillances. Ce n'est pas à l'heure où les scandales se multiplient et où la décomposition sociale menace le pays des pires catastrophes, qu'il convient de favoriser le mal de la façon la plus efficace. A défaut de foi et de sens chrétien, l'instinct de la conservation et du salut temporel devrait y suffire.

Laënnec.

Laënnec est une des gloires de Quimper, et à coup sûr, une des plus pures et des plus chrétiennes.

Le 12 Octobre, on a célébré dans notre ville, lieu de sa naissance, et le lendemain à Ploaré, paroisse de sa résidence et de sa sépulture, le centenaire de sa merveilleuse découverte de l'auscultation. On a été bien inspiré d'honorer le savant et de rendre pleinement hommage au génie. Mais il était bon, en cette circonstance, de rappeler que la foi et la science n'éprouvent aucune difficulté à se rencontrer dans les intelligences bien équilibrées. Elles y font toujours très bon ménage lorsque des éléments fâcheux, où la science n'a rien à voir, et la foi moins encore, n'y apportent pas la guerre

intestine, source et cause de tous les troubles et de toutes les guerres extérieures.

Et ce n'est pas seulement Laënnec qui le proclame, par sa vie profondément chrétienne et par son travail et sa découverte, c'est encore Volta, à qui nous devons les bienfaits de l'électricité, captée et domestiquée ; c'est Ampère, le physicien, le naturaliste, le chimiste, l'astronome, le mathématicien, l'écrivain, le poète même ; c'est Auguste Cauchy et Jean-Baptiste Biot, autres princes de la science et fervents chrétiens en même temps ; c'est Jean-Baptiste Dumas, c'est Pasteur, c'est Leverrier, c'est Albert Lapparent, pour ne citer que les plus modernes. Ce dernier, M. Lapparent, ayant été prié de répondre à cette question d'un intérêt toujours vivant : « La foi du savant est-elle une gêne à ses recherches et explorations scientifiques ? » il y fit cette réponse, qui est péremptoire sous sa plume, 15 Juin 1906 : « Je tiens à déclarer, non seulement qu'à cet égard ma foi de catholique n'a jamais été une gêne, mais qu'avec un perpétuel réconfort intellectuel et moral, j'ai recueilli, dans ce milieu chrétien de mon activité, une aide puissante pour remplir ma tâche d'homme de science ».

Faut-il rappeler, une fois de plus, que si nous avons échappé à une défaite irrémédiable dans la dernière guerre, nous le devons, avec l'aide divine, à ces officiers supérieurs, presque tous chrétiens incontestables et éprouvés, que la politique haineuse et stupide avait d'abord tenus à l'écart, et que la nécessité fit appeler à la direction des opérations militaires, à la place des incapables qui avaient tout compromis, et ces incapables, eux, étaient en grand nombre des francs-maçons et des politiciens bien teintés.

Pour en revenir à notre Laënnec, nous avons reçu, la veille des fêtes de Quimper, la lettre suivante qui corrobore la thèse que nous venons d'exposer : « J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien dire une messe pour le repos de l'âme de René-Théophile-Hyacinthe Laënnnec, à l'occasion du centenaire de la découverte de l'auscultation. Ce grand médecin a professé sa foi catholique très ouvertement parmi les sec-

tateurs des idées révolutionnaires. Il reste un grand exemple pour nos contemporains. » Et le signataire de la lettre est un étudiant de l'Université Catholique de Lille. Là aussi la science et la foi se rencontrent et ne se nuisent point.

Montmartre et Quimper.

La Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre a été consacrée solennellement, le 16 Octobre. De grandes fêtes ont eu lieu à Paris, pendant trois jours consécutifs, au milieu d'un concours extrordinaire de peuple, de toutes les parties de la France.

Notre diocèse y était représenté par son chef spirituel, Monseigneur l'Evêque, accompagné de M. Cogneau, vicaire général. D'autres personnalités y étaient encore, à titre individuel.

A Quimper, nous avons fait écho à ces fêtes de Montmartre.

Le dimanche 19, le Saint-Sacrement a été exposé toute la journée à l'adoration des fidèles, et le soir, à 8 heures, M. Le Goasguen, de sa voix claire et puissante, a fait l'historique de l'érection de la Basilique, et a su tirer des faits les enseignements qu'ils contiennent. L'assistance, où les hommes occupaient une bonne place, était très nombreuse. Tous ont chanté avec entrain le cantique à la royauté de Jésus-Christ et à son Sacré Cœur. La bénédiction du Saint-Sacrement a clôturé la cérémonie.

Tout cela est très chrétien et très inoffensif, même pour les malheureux aveugles qui ont perdu la foi, Dieu sait comment. Et cependant ces solennités de Paris ont eu le don d'exaspérer un journal parisien qui ne propose rien moins que d'en faire le programme électoral, l'unique question du programme. Le reste ne compte pas, paraît-il. Seule la liberté laissée aux catholiques de célébrer de telles fêtes est le *delenda Carthago*. Destruction de tout vestige religieux, c'est bien le but de nos farouches adversaires, parce que c'est le dernier rempart de l'ordre et de la civilisation. Les hommes sensés sont prévenus.

Le Patronage.

L'Œuvre du Patronage de Saint-Corentin se refait peu à peu. Les vides si nombreux produits par la guerre se comblent de jour en jour par les nouvelles recrues qui lui viennent de tous côtés et qui promettent, non pas de faire oublier les anciens, glorieusement tombés sur les champs de bataille, mais plutôt de les faire revivre en continuant les traditions établies par eux et les autres membres survivants.

Le local se dégage par la disparition de la partie de l'immeuble que la Ville n'a pas atteinte par son expropriation. Les salles, fortement endommagées par les occupations militaires qui s'y sont succédé, vont recevoir incessamment les réparations indispensables. Un mur de clôture achève de le soustraire aux invasions indiscrètes.

D'autre part, un champ de manœuvre pour les exercices physiques et les jeux est d'ores et déjà acquis en pleine campagne, sur le bord de l'Odet, avec terrains accessoires pour promenade et délassement en faveur des familles des patronés. Restent à accomplir les travaux d'aménagement et d'adaptation. C'est l'œuvre du temps, de la bonne volonté et de la persévérance. Un grand pas est déjà fait dans ce sens. Le reste viendra.

Mais le Patronage n'envisage pas seulement le bien-être matériel et les distractions honnêtes de la jeunesse. Son ambition porte plus haut. Il a à cœur de former des hommes et des chrétiens, et c'est pourquoi il faut joindre l'utile, et surtout le nécessaire à l'agréable.

C'est la pensée qui a inspiré à son directeur, M. Le Goasguen, l'idée d'une retraite sérieuse à faire à ses jeunes gens. Elle a eu lieu, la semaine dernière, dans les meilleures conditions pour donner d'excellents résultats. Renfermés pendant trois jours dans la maison de la Retraite, ils ont recueilli, des lèvres d'un missionnaire, ancien compagnon d'armes de quelques-uns d'entre eux, les enseignements les plus propres à les éclairer sur leurs devoirs et à développer

leur esprit d'apostolat. L'abbé Chappedelaine est un apôtre ardent, ici comme sur les champs de bataille. Il a tout l'air d'un commandant criant à sa troupe : « A l'assaut, mes amis » !

Les exercices spirituels se sont terminés par une journée d'études à laquelle furent convoqués les jeunes gens des paroisses voisines. Kerfeunteun et Penhars y sont venus en groupes. Ergué-Armel et Ergué-Gabéric, qui devaient aussi y être représentés, en ont été empêchés pour des raisons spéciales. Ils prendront plus tard leur revanche.

Bonne journée et pleine de promesses pour l'avenir.

Mois de Novembre

La Toussaint.

La Fête de la Toussaint et la Fête des Morts, qui se tiennent de si près, qu'elles semblent se compénétrer, seront séparées l'une de l'autre, cette année, par le dimanche qui tombe le 2 Novembre ; ou plutôt elles seront unies comme par un trait d'union, grâce à une mesure exceptionnelle prise par le Pape Benoît XV, consistant dans la célébration d'une messe, chantée ou basse, dans toutes les églises cathédrales et paroissiales, en vue de soulager les âmes du Purgatoire.

Cette concession est limitée à cette année, et est motivée par le désir du Souverain Pontife de satisfaire à la piété des fidèles envers les âmes des défunts, au lendemain des jours douloureux de la guerre.

A la cathédrale, cette messe aura lieu à 9 heures.

Le jour de la Toussaint, messes basses, comme le dimanche, à 6, 7, 8 et 9 heures. Messe pontificale à 10 heures. A toutes les messes, une quête sera faite pour l'entretien de la Cathédrale. Nous prions les paroissiens de se souvenir que ce beau vaisseau et son mobilier exigent de fortes dépenses de réparation.

A 2 h. 1/2, chant des vêpres solennelles, suivies d'une instruction par M. Suignard, et de la bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, prières du Rosaire,

Le dimanche, vêpres aussi à 2 h. 1/2 — désormais, ce sera l'heure habituelle —. Elles seront précédées des prières du Rosaire et suivies des vêpres des Morts, avec quête en faveur des Trépassés. — Le soir, à 8 heures, sermon breton et office des Morts.

Le lundi, messes de demi-heure en demi-heure jusqu'à 8 heures. A 8 heures, office paroissial. A 10 heures, office canonial, procession autour de la place Saint-Corentin, grand'messe.

De 2 à 4 heures, à la sacristie, inscription dans la Confrérie des Trépassés.

La lecture des journaux nous a appris que le « Souvenir Français » a organisé, le 1er Novembre, à 1 h. 1/2, une sorte de fête civile en l'honneur des Morts, consistant en visites aux différents cimetières de la ville et en des discours de circonstance.

Commençant à 1 heure 1/2, pour se terminer vraisemblablement vers 4 heures, ces cortèges n'ont pas évidemment pour but, mais ils auront inévitablement pour effet de détourner des offices de l'église beaucoup de fidèles qui y assisteraient, n'était l'attrait de la nouveauté. Nous déplorons le fait qui devient chronique, et nous prions instamment les paroissiens, placés entre la piété vraie envers les Morts et ce qui n'est que pure démonstration extérieure, de ne pas hésiter à sacrifier ceci à cela. Dans votre esprit de foi consultez, âmes chrétiennes, ces Morts auxquels vous vous intéressez très justement, et demandez-leur ce qu'ils préfèrent de votre part, de l'assistance pieuse aux offices de l'église où vos prières se mêleront à celles de toute l'assemblée des fidèles, ou de la participation à des cérémonies creuses où rien ne peut atteindre les Morts, parce que tout appartient à ce monde.

Nous rappelons aussi que, le dimanche 2 Novembre, aura lieu le service annuel institué par le Souverain Pontife Pie X (Bref du 6 Juillet 1910) pour les Défunts privés du bienfait des fondations, dont une loi inique les a dépouillés. Les paroissiens uniront, ce jour, leurs prières à celles de l'Eglise en faveur de ces victimes de l'injustice sacrilège, et autant que possible ils feront la communion à leur intention. Ils peuvent gagner, de la sorte, une indulgence plénière à leur profit.

Le 16 Novembre.

C'est la date fixée aux prochaines élections législatives. Toute élection, en tout temps, a une grande importance au point de vue de la foi, de la morale, de l'ordre et de la force de l'Etat. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir ce qu'est devenu notre Pays, jadis le plus prospère, le plus puissant et le plus florissant du monde, aujourd'hui réduit à subir la tutelle de l'étranger pour échapper à l'esclavage de l'Allemagne. A quoi attribuer cette échéance, si ce n'est à la politique néfaste née du suffrage universel corrompu et tronqué.

L'élection du 16 Novembre aura une influence plus décisive encore pour le sort ou la destinée du Pays. Il s'agit, en effet, de savoir si une réforme salutaire peut le sauver, ou si, continuant à s'avancer dans la même direction, sous la conduite des mêmes pilotes, il est appelé à s'effondrer et à périr définitivement.

Il importe donc de voter et de bien voter. — On prétend que beaucoup de démobilisés sont rentrés dans leurs foyers sous la hantise d'un double spectre, le spectre de la politique et celui de la repopulation, et qu'ils sont résolus à pratiquer l'abstention, d'un côté comme de l'autre. Ils ne sauraient mieux faire le jeu de l'Allemagne. Ce qui a amené la dernière guerre, nos ennemis l'avouent, c'étaient d'une part, la constatation de notre infériorité numérique, et de l'autre, l'espoir du déclenchement de la révolution au sein de notre nation.

Nous avons échappé, pour cette fois, au péril, mais au prix de quels sacrifices ! Etes-vous certains d'y échapper une seconde fois ?

Et cependant, si les deux dangers en question ne sont pas conjurés, nous devons nous attendre à l'éventualité d'une nouvelle guerre, à bref délai.

Il faut donc voter, et bien voter. Mais pour qui ? Il n'y aura, en somme, que trois sortes de candidats à briguer les suffrages des électeurs. A quelque groupement qu'ils appartiennent, et quelque dénomination que portent les groupements, ils se ramènent en dernière analyse à l'une ou à l'autre des trois catégories suivantes :

Les défenseurs de l'ordre et de la religion, les catholiques ;

Les ennemis jurés de l'une et de l'autre, les socialistes ;

Et entre les deux extrêmes, les soutiens prétendus de l'ordre, mais en même temps, ennemis irréductibles de la religion, les radicaux.

Cette classification éclaire la situation, et en même temps le vote à émettre. Désirez-vous le règne du socialisme, c'est-à-dire le bolchevisme immédiat, la terreur russe et la guerre en permanence, votez pour les ennemis de tout ordre et de toute religion.

Voules-vous échapper à ce carnage et à ces destructions, faites triompher les candidats de l'ordre et de la religion.

Et les radicaux ? direz-vous. Ils en veulent à la religion, il est vrai, mais ils prétendent maintenir l'ordre matériel ? — Oui, à la manière du maçon qui voudrait établir un édifice sans fondement. Les radicaux, d'ailleurs, sont destinés à disparaître. S'ils échappent à l'épreuve de la prochaine élection, ils seront, nouveaux Girondins, dévorés par les Montagnards, type Socialiste. Ils le sentent bien, plusieurs d'entre eux, et déjà ils s'accommodent de l'étiquette un peu mitigée, ils s'appellent eux-mêmes radicaux-socialistes.

En fin de compte, le radicalisme condamné à disparaître, il ne restera en présence que deux adversaires, le catholique et le socialiste ; le socialiste qui ruinera tout, et le catholique qui refera la situation s'il n'arrive pas trop tard.

Une double candidature, annoncée par les journaux, caractérise bien l'aspect du champ de bataille, tel qu'il vient d'être décrit, c'est celle du général de Castelnau, le fier catholique, et celle de Sadoul, le capitaine français devenu traître à sa Patrie et bolcheviste russe. Le choix est aux électeurs.

Curieux relevé.

Le Secrétariat de la Chambre, en vue de graver leurs noms sur le monument projeté en l'honneur des députés, morts à l'ennemi, a établi la liste de ces victimes, en les classant par groupes. En ramenant les groupements aux trois catégories spécifiées plus haut, on arrive à ce résultat significatif :

Droite : 78 membres, 4 tués ;
Centre : 181 membres, 8 tués ;
Gauche : 313 membres, 0 tué.

A MÉDITER

S'adressant aux nations en travail de réorganisation mondiale, la Ligue Apostolique leur dit, entre autres choses, les paroles suivantes, qui méritent sérieuse réflexion, à l'heure surtout où le sort du Pays va être décidé par le jeu de l'élection :

« Parlant de l'horrible guerre qui vient de se terminer, le cardinal Mercier, primat de Belgique, déclare : « *Il n'en faut point douter, le principal crime que le monde expie en ce moment, c'est l'apostasie officielle des Etats et de l'opinion publique...* Les nations, aussi bien que les familles et les individus, sont la propriété de Dieu et doivent rendre hommage à sa souveraineté...

Or, dit le cardinal Bourne, primat d'Angleterre : « Cette guerre s'est produite parce que les nations ont oublié la notion de la Providence de Dieu, qui gouverne tout, et aussi l'existence de l'Eglise surnaturelle du Christ, avec son centre, le Saint-Siège apostolique... Personne n'a jamais oublié le Saint-Siège sans avoir eu à s'en repentir. Vous pouvez oublier l'existence de Dieu, il n'en existe pas moins. Votre oubli, votre refus ne le suppriment pas. »

Or, dit le pape Benoît XV : « Comme le dérèglement des sens précipita, un jour, des cités célèbres dans une mer de feu, ainsi, de nos jours, l'impiété de la vie publique, l'athéisme érigé en système de prétendue civilisation ont précipité le monde dans une mer de sang... »

Les enseignements du Pape et de ces premiers dignitaires ecclésiastiques ne sont que l'expression des données de la raison éclairées par la foi :

Les nations sont destinées au temps et ne sortent pas des limites du temps. Si elles sont coupables, il faut qu'elles réparent leur injustice dans le temps.

Que penseront et que diront ces princes de l'Eglise qui, consciemment, avec préméditation, affirment que le crime des nations a trouvé son châtiment dans la guerre ? Que diront-ils devant la laïcisation officielle, non plus d'une ou de plusieurs nations, mais du genre humain tout entier ?

Que diront-ils quand, d'une part, ils entendront la parole du Christ : « Toutes les nations m'ont été données en héritage,

tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre ; allez, enseignez tous les peuples. »

Et quand, d'autre part, ils verront que l'humanité, officiellement représentée dans ses délégués, venus de toutes les parties du monde, ne reconnaît pas Dieu, et que, pour parler avec Léon XIII : « La souveraineté de Dieu est passée sous silence, exactement comme si Dieu n'existait pas ou ne s'occupait en rien de la société du genre humain. »

Que diront-ils et que devons-nous dire nous-mêmes, dès à présent ? La société ne se voit-elle pas menacée d'un cataclysme plus effroyable que celui dont l'Europe et la terre entière furent affligées, pendant ces quatre longues dernières années ? Qui endiguera ces flots montants de désorganisation, de désordre, de sang et de mort qui déjà submergent trois grandes nations ?

Un journal peu suspect de catholicisme, à la date du 18 Mars, reconnaît que : « Le bolchevisme se développe à la manière d'un incendie. Là où il sévit depuis longtemps, tout est en ruines, et le feu languit, sans que les victimes soient, d'ailleurs, capables de l'éteindre. Par contre, là où se trouvent encore des richesses à consommer, des organisations nationales à détruire, un ordre social à bouleverser, la flamme gagne rapidement. Elle gagne, malgré la majorité des habitants... » (*Temps*, 18 Mars 1919.)

Oui, les agitateurs continuent avec acharnement leur campagne. Partout ils multiplient les réunions, dont chacune se termine par des appels à la révolution systématiquement organisée... »

Nos Héros.

Service funèbre et messe de *Requiem* ont été chantés à la cathédrale :

Le 6 Octobre, à 6[m]h. 3/4 pour *Hervé-Marie Le Gars*, de la rue Sainte-Catherine, soldat au 318[me] Régiment d'Infanterie, disparu à Moulin-sous-Touvent, le 19 Septembre 1914, à l'âge de 34 ans ;

Le 13, à 9 h. 1/2, pour *Yves Cosmao*, de la rue Royale, sergent au 65[e] Régiment d'Infanterie, disparu le 26 Août 1914, au bois de la Marfhé, Sedan, à l'âge de 21 ans ;

Le 14, à la même heure, pour *Joseph Le Her*, 45, rue du Pont-Firmin, soldat au 2[e] Régiment d'Infanterie coloniale, disparu le 25 Septembre 1915, à Souain (Marne), 36 ans ;

Et pour son frère, *Jean-François Le Her*, soldat au 1er Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc, mort à Arras, le 4 Octobre 1915, à l'âge de 26 ans ;

Le 15, à la même heure, pour *Jan Alexandre*, de la rue Sainte-Thérèse, soldat au 19me Régiment d'Infanterie, mort à Tahure, le 6 Octobre 1915, à l'âge de 19 ans ;

Le 24, même heure, pour *Charles Léon*, de la rue Le Déan, 3, soldat au 87me Régiment d'Infanterie, mort à Constantine, le 20 Avril 1919.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale : **L'apostolat de la Prière dans les écoles, collèges et séminaires.**

Bien compris, dans ces milieux, l'A. de la P. y introduira et y organisera la piété et la pratique de la communion. Sous la forme spéciale de la Croisade des enfants que ne donne-t-il pas ? Tout particulièrement il est, par la pratique du Trésor, un instrument pédagogique de première valeur : il apprend à se vaincre pour les motifs les plus élevés. Enfin, par l'organisation des zélateurs et des zélatrices, il fait plus que d'éveiller dans l'esprit des enfants l'idée de l'apostolat : il le leur fait pratiquer. Par là il devient une pépinière de vocations.

Résolution apostolique : Je prierai et j'agirai pour que dans les collèges, les écoles et les séminaires, l'A. de la P. soit connu, estimé et sérieusement pratiqué.

Calendrier Paroissial.

1er Novembre, samedi. — Fête de la Toussaint, messes à 6, 7, 8, 9, à 10 heures messe pontificale. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Suignard. — Aux messes quête pour la cathédrale, aux vêpres pour les Trépassés. — A 8 heures prières du Rosaire.

✠ **2, XXIe dimanche après la Pentecôte** — Messes et vêpres aux mêmes heures que la veille. — Vêpres à 2 h. 1/2, prières du Rosaire. — A heures, sermon breton et vêpres des morts.

✠ **3, lundi** — Fête des Morts — messe de demi-heure en demi-heure de 6 à 8 heures. A 8 heures, office paroissial. — A 10 heures, office canonial, procession, grand'messe. — De 2 à 4 heures, à la sacristie, inscription à la confrérie des Trépassés.

4, mardi — Bienheureuse Françoise d'Amboise. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les prêtres, anciens curés et vicaires de la paroisse. — A 9 heures pour les Evêques et chanoines défunts.

5, mercredi. — Fête des Saintes Reliques. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les paroissiens défunts. — Confession des enfants de la communion privée et des filles du grand catéchisme.

6, jeudi — S. Hiltut, abbé. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts. — A 7 heures, messe de communion pour les enfants.

7, vendredi. — De l'octave de la Toussaint. — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 h. du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

8, samedi. — Octave de la Toussaint. — Confession des garçons du grand catéchisme. — A 8 heures, à la Retraite, réunion des Mères chrétiennes.

✠ **9, XXIIe dimanche après la Pentecôte.** — Fête de la Dédicace de l'église du Saint-Sauveur, messes à 6, 7, 8, 9 heures, à 10 heures, grand' messe de *Requiem* précédée d'un service pour les défunts dépouillés par une loi inique du bénéfice de leurs fondations. — A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

10, lundi. — S. André Avellin, confesseur.

11, mardi. — S. Martin, évêque et confesseur.

12, mercredi. — S. Martin, pape et martyr. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

13, jeudi. — S. Didace, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

14, vendredi — S. Josaphat, évêque et martyr.

15, samedi. — Ste Gertrude, vierge.

✠ **16, XXIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9 heures. A 10 heures, grand'messe. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle : Procession, bénédiction.

17, lundi. — S. Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur.

18, mardi. — Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul, apôtres.

19, mercredi — Ste Elisabeth, veuve.

20, jeudi. — S. Félix de Valois, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

21, vendredi. — Présentation de la B. Vierge Marie au temple.

22, samedi. — Ste Cécile, vierge et martyre.

✠ **23, XXIVe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — A 6 heures, à la chapelle, messe pour le Tiers-Ordre. — A 7 heures, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François. — A 8 heures, réunion de la confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

24, lundi. — S. Jean de la Croix, confesseur.

25, mardi — Ste Catherine, vierge et martyre.

26, mercredi — S. Silvestre, abbé.

27, jeudi. — Office de la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

28, vendredi. — De la férie.

29, samedi. — S. Houardon, évêque et confesseur.

30, Ier dimanche de l'Avent. — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

5 *Octobre.*	Jean-Louis Goyat, 33, rue Neuve ;
5 —	Robert-Corentin-Marie Pernès, 12, rue Sainte-Catherine ;
5 —	Hélène-Marie Le Meur, coteau du Frugy ;
8 —	Marie-Thérèse Feunteun, place de Brest ;
10 —	Jacques-André Derrien, 6, boulevard de l'Odet ;
12 —	Yves Auguste-Marie Maingard, 34, rue Neuve ;
12 —	Jean-Yves-Marie Guéguen, 11, avenue de la Gare ;
12 —	Hervé-Marie Nicot, 6, rue du Lycée ;
12 —	Augustine-Noëlie-Angèle Prigent, 28, rue Kéréon ;
12 —	Yves-Emile-Nicolas Jézéquel, 6, rue Elie-Fréron ;
19 —	Jeanne-Marie-Bernadette Bernard, Champ-de-Foire ;
23 —	Aristide-Yves-François Stagnol, Champ-de-Foire ;
26 —	Pierre Gauthier, 57, rue Neuve ;
26 —	Suzanne-Françoise Le Beux, 12, rue Pen-ar-Stang ;
26 —	René Gourhaël, 3, rue des Gentilshommes.

Suppléments.

26 *Octobre.*	Germaine-Anne-Marie Poirier, 10, rue du Lycée ;
26 —	Jeanne-Mathilde Toullic, rue Pen-ar-Stang.

Mariages.

6 *Octobre.*	François Deloffre et Georgette-Maximilienne-Hélène Guirot ;
6 —	Pierre Léost et Marie-Catherine Le Loc'h ;
6 —	Corentin Le Du et Marie-Louise-Josèphe Le Bihan ;
6 —	Joseph-Théodore Le Corre et Marie-Renée Le Guillou ;
7 —	Mellon Hélias et Marie Rannou ;
7 —	Alphonse Le Page et Marie Gouzien ;
8 —	Yves-Marie Salaün et Marie-Renée Tanguy ;
14 —	Louis-Marie Le Breton et Jeanne Bosson ;
14 —	Laurent Pochet et Henriette Le Fer ;
20 —	Louis-René-Alexis Collignon et Marie-Yvonne Picart ;
20 —	Jean-Marie Bureller et Marie-Jeanne Louboutin ;
21 —	Louis-Marie-Michel Canévet et Marie-Anne Jaouen ;
27 —	Jean-Marie-Corentin Le Floc'h et Marie-Anne Sévignon ;
27 —	Jean-Marie Manac'h et Marie-Louise-Augustine Cornic ;
27 —	Joseph-Armand Le Gars et Jeanne-Marie Bourhis ;
28 —	Henri Verret et Marie-Jeanne Breton ;
28 —	Marcel-Joseph-Lucide Corbière et Marie-Geneviève Floriot ;
29 —	Louis Léon et Anne-Marie Le Coq.

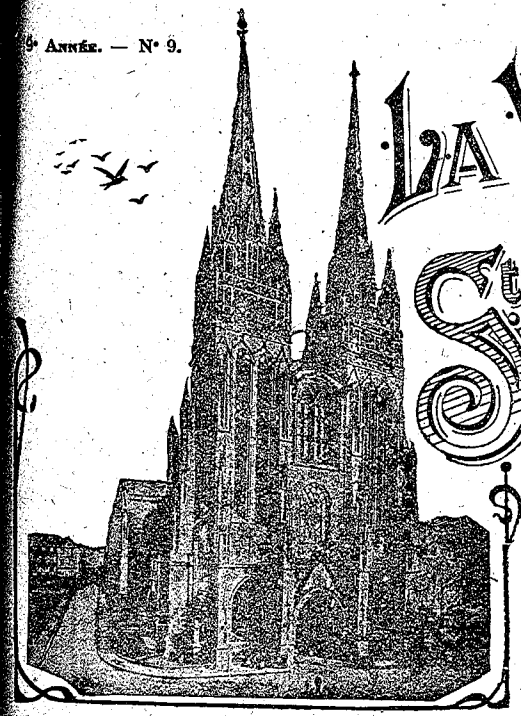
Enterrements.

30 *Septembre.*	Sidonie-Joséphine Lacoëntre, 26 ans, 10, rue Astor ;
1 *Octobre.*	Suzanne-Marie Gouzien, 5 ans, 19, rue Sainte-Thérèse ;
2 —	Marie-Anne Gourmelen, 80 ans, rue de Brest ;
3 —	Lisette Toullec, 18 mois, 27, rue de Kerfeunteun ;
8 —	Marie-Augustine Rivière, 81 ans, 9, avenue de la Gare ;
10 —	Charles Buchalet, 65 ans, 8, rue de Brest ;
13 —	Marie-Anne Le Meur, 47 ans, 19, rue Neuve ;
16 —	Joseph-Fernand Florquin, 3 mois, 38, rue Kéréon ;
22 —	Léontine Guénec, 2 mois, 10, rue du Sallé ;
26 —	Achille Querrion, 82 ans, 6, rue Verdelet ;
26 —	Corentine Puillandre, 68 ans, 15, rue des Reguaires.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

8e Année. — N° 9. Lundi 1er Décembre 1919.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Novembre : La Toussaint et les Morts ; Mort de M. Pilven ; 13 et 26 Novembre ; Prêtres et Séminaristes mobilisés du Finistère ; Simple comparaison ; Nouveaux Chanoines ; Jubilé sacerdotal ; Les Elections ; La Propagation de la Foi 130

Mois de Décembre : Fête de saint Corentin ; Fête de l'Immaculée Conception ; Fête de Noël ; Une Lettre 139

Apostolat de la Prière 142

Calendrier paroissial 142

A Saint-Corentin 143

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

9e Année. Lundi 1er Décembre 1919. N° 9.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

Mois de Novembre

La Toussaint et les Morts.

Les deux fêtes ont été célébrées avec la plus grande piété. Les Saints ! les Morts ! Ce sont nos familles, ce sont nos frères et nos sœurs, ce sont nos amis, ce sont tous ceux que nous avons connus et aimés ! Ce sont tous les autres que nous n'avons jamais vus, mais que nous savons être les amis de Dieu, aujourd'hui heureux ou malheureux, et nos cœurs nous dirigent instinctivement vers eux, implorant la miséricorde divine pour ceux-ci, et sollicitant la protection de ceux-là pour nous-mêmes.

La signification de cette double solennité a été bien rendue par M. Suignard, notre nouveau vicaire, dans son instruction du jour. C'étaient ses débuts dans la chaire de la Cathédrale. On eût dit, au contraire, qu'il en était déjà l'habitué. Son organe puissant, son aisance, la clarté de sa parole et de sa thèse ont fait la meilleure impression sur tout son auditoire.

Mort de M. Pilven,

Une mort bien prévue hélas ! a attristé ces fêtes de la Toussaint. La veille de la solennité, vers midi, s'éteignait, à l'Evêché, le secrétaire général, M. le chanoine Pilven, après de longues et cruelles souffrances, supportées d'ailleurs avec une force et une douceur qui faisaient l'admiration de tous ceux qui l'approchaient.

La *Semaine religieuse,* dans une biographie que nous regrettons de ne pouvoir pas reproduire, a retracé en quelques pages éloquentes la carrière, trop courte mais bien remplie, du professeur de Pont-Croix d'abord, du secrétaire de l'Evêché ensuite. Au Petit Séminaire comme à l'Evêché, il laisse le souvenir d'un prêtre travailleur, pieux et aimable. Dans le diocèse tout entier où, par ses fonctions, il était en relations continues avec tous les membres du clergé, il laisse, comme dans le cœur de son Evêque, les plus vifs regrets. Les fidèles qui ont eu quelques rapports avec lui ratifieront ce témoignage.

M. Pilven a été enterré le jour même de la fête des Morts. Près de 80 prêtres et beaucoup de parents et d'amis ont rendu les derniers devoirs au bon prêtre que Dieu venait d'appeler à lui. Monseigneur l'Evêque a tenu à donner au défunt une dernière preuve de son affection en présidant lui-même à toute la cérémonie.

13 et 26 Novembre.

Le mois de Novembre tout entier est dominé par la pensée des disparus de cette vie. Cette année, plus que jamais, nous éprouvons cette impression. Elles ont semé tant de deuils dans nos âmes, ces cinq dernières années ! Il est tout naturel qu'au mois des Morts leur souvenir nous revienne.

Le jeudi 13 Novembre, au Grand Séminaire, un service solennel était célébré pour M. Querné, professeur, et pour les cinquante Séminaristes, victimes comme lui de la terrible guerre. Monseigneur y assistait et rendait publiquement hommage à ces enfants de belle race et de grand cœur, *generosi et magnamini pueri,* comme les sept frères Machabées.

Le mercredi 26, à 10 h. 1/2, à la Cathédrale, comme l'a annoncé la *Semaine religieuse,* la même cérémonie a été célébrée pour les prêtres et les Séminaristes du diocèse, tombés glorieusement au champ d'honneur, au cours de la grande guerre.

Les prêtres du diocèse avaient été invités à y assister, et Monseigneur l'Evêque y a pris encore la parole. Il a annoncé qu'un monument, à côté de la cathédrale, consacrera leurs noms et leur souvenir.

Personne n'ignore les accusations calomnieuses et infâmes dirigées contre le clergé, à l'occasion de la guerre, par des sectaires haineux et sans scrupule, accusations trop facilement accueillies par un peuple crédule et abusé. Et comme cette première campagne ne donnait pas encore tout le résultat espéré, un *Barbusse*, un *Sixte-Quenin* et autres, ont osé écrire, et écrivent encore aujourd'hui que pas un prêtre n'a jamais paru au front : tous embusqués ! A cette nouvelle ignominie, nous ne ferons qu'une réponse, en trois tableaux : la liste des prêtres et des Séminaristes, du seul diocèse de Quimper, tombés victimes du devoir, et celle des mobilisés et des citations obtenues par notre clergé mobilisé.

PRÊTRES

Arzel François-Marie, surveillant au collège de Lesneven ;
Arzel Hervé-Marie, vicaire à Pouldergat ;
Bescond Jean-Pierre, vicaire à Plounéour-Ménez ;
Billant François-Marie, vicaire à Garlan ;
Bizien Victor, vicaire à Guiclan ;
Borgne (Le) Jean-François-Marie, vicaire à Landeleau ;
Bothorel Yves, surveillant au collège Saint-Yves ;
Boulch François-Marie, vicaire à Lanvéoc ;
Celton Corentin, vicaire à Lesneven ;
Cochou Corentin, vicaire à Lothey ;
Cognec Eugène, vicaire à Camaret ;
Conseil Jean-Marie, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix ;
Corre Jacques, jeune prêtre de Penhars ;
Cozic François, vicaire à Kergloff ;
Créach Jean-François-Marie, vicaire à Mahalon ;
Dilasser Joseph-Marie, instituteur à Brest ;
Floch Jean-Marie, instituteur à Saint-Pabu ;
Foricher Eugène-Louis-Marie, ordonné le 23 Juillet 1914 ;
Goff (Le) Paul-Marie, vicaire à Poullan ;
Goret Laurent, vicaire à Lanmeur ;
Grall Paul, professeur au collège de Saint-Pol de Léon ;
Guellec Henri, professeur au collège de Saint-Pol de Léon ;
Guennégan Jean, vicaire à Rosnoën ;
Guinvarc'h Yves, instituteur à Plounéour-Trez ;
Héréus Henri, vicaire à Briec-de-l'Odet ;
Helgouac'h (L') René, vicaire à Lambézellec ;
Heydon Jean-Marie, ordonné le 23 Juillet 1914 ;
Jézéquel Noël, vicaire à Plovan ;
Joncqueur Joachim, vicaire à Crozon ;
Kerjean Ernest, vicaire à Pont-Aven ;
Lancien René, professeur à Saint-Yves ;

Lareur Jean-Louis-Marie, vicaire à Daoulas ;
Léost Joseph-François-Marie, instituteur à Ploumoguer ;
Lidou Auguste, instituteur à Morlaix ;
Menguy Jean-François, vicaire à Plogonnec ;
Morvan Joseph-Marie, vicaire aux Carmes ;
Pelliet Joseph, infirmier militaire ;
Pemp (Le) Jean-Louis, ancien vicaire de Lopérec ;
Potin Henri, vicaire à Motreff ;
Pouliquen Auguste, professeur à Saint-Pol ;
Querné Guillaume, professeur au Séminaire ;
Roudaut Laurent, vicaire à Sainte-Croix ;
Roudaut Yves, instituteur à Brest ;
Roux (Le) Louis, vicaire à Saint-Melaine ;
Sergent Olivier, jeune prêtre ;
Tassin Corentin, instituteur à Concarneau.

Nous omettons, faute de place, les noms des prêtres originaires du diocèse, mais n'y résidant plus. On en compte 13.

SÉMINARISTES

Billon Henri, de Sizun ;
Blons Félix, de Ploudaniel ;
Breton Laurent, de Plouguerneau ;
Calvez Paul, de Saint-Louis de Brest ;
Caroff François, de Saint-Marc ;
Cloastre Auguste, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Colin Jean, du Folgoët ;
Cozic Jean, de Saint-Goazec ;
D'Hervais Jean, de Lennon ;
Dorval Marc, de Kerfeunteun ;
Gentric Noël, de Saint-Mathieu de Quimper ;
Georgelin Auguste, de Lannilis ;
Georgelin Joseph, de Lannilis ;
Gorjeu Joseph, de Douarnenez ;
Harnay Yves, de Plouvorn ;
Hervé Pierre, de Saint-Goazec ;
Gourvez Jean-Louis, de Dirinon ;
Jaffrès François-Marie, de Lampaul-Guimiliau ;
Kérinec Jules, de Crozon ;
Kerlidou Jean-Louis, de Ploudaniel ;
Le Bars Jean-Fs, de Landivisiau ;
Le Ber Thivisiau, de Landivisiau ;
Le Bras Alain, de Bodilis ;
Le Dréau Jean, du Cloître-Pleyben ;
Le Gall Jules, de Douarnenez ;
Le Gall René, de Kerfeunteun ;
Le Meur Maurice, de Concarneau ;
L'Haridon Jean-Louis, de Plonévez-du-Faou ;
Masson Corentin, de Collorec ;
Méar Gabriel, de Lampaul-Guimiliau ;

Migadel Jean, du Pilier-Rouge ;
Miliner Félix, de l'Ile-de-Sein ;
Moënner Yves, d'Elliant ;
Nicol François-Louis, de Scaër ;
Patinec François, de Plouider ;
Pennarguéar Henri, de Trégarantec ;
Porsmoguer Jean-Fs, de l'Ile-de-Sein ;
Postec Joseph, de Saint-Michel (Brest) ;
Riou Alain, de Landudal ;
Riou Jean-Claude, de Trézélidé ;
Roy Jean-Marie, de Langolen ;
Scour Albert, de Landerneau ;
Sévère René, de Plougoulm ;
Talabardon Jean-Pierre, de Saint-Thégonnec ;
Thépaut René, de Saint-Méen ;
Thomas Jean, de Scaër ;
Treussier Joseph, de Saint-Corentin (Quimper) ;
Troadec Jean-Marie, de Gouesnou ;
Tromeur Gustave, du Pilier-Rouge ;
Vasselet Yves, de Lothey.

Mobilisés du Finistère.

PRÊTRES

Nombre de mobilisés	534
Cités à l'Ordre du jour	149
Nombre total de leurs citations	222
Morts ou disparus	50
Aumôniers (toutes catégories)	17
Cités à l'Ordre du jour	13
Nombre de leurs citations	33
Prêtres-instituteurs mobilisés (sur 44)	44
Morts	7
Cités à l'Ordre du jour	25
Nombre total de leurs citations	38

SÉMINARISTES

Nombre de mobilisés	232
Cités à l'Ordre du jour	80
Nombre total de leurs citations	136
Morts ou disparus	50

SIMPLE COMPARAISON

La Chambre des Députés a eu aussi ses victimes. Les voici, par groupes :

Droite : 78 membres, 4 tués ;
Centre : 181 membres, 8 tués ;
Gauche : 313 membres, 0 tué.

Nouveaux Chanoines.

On lit dans la *Semaine Religieuse* du 14 Novembre : « Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 9 Novembre, ont été nommés :

« M. Perrot, secrétaire de l'Evêché, secrétaire général ;

» M. Baron, vicaire à Saint-Pol de Léon, recteur de Logonna-Daoulas ;

» Chanoines honoraires :

« M. Floc'h, supérieur du Collège N.-D. de Creisker de Saint-Pol-de-Léon ;

» M. de Kervénoaël, professeur au Grand Séminaire ;

» M. Moënner, supérieur du Collège de Lesneven ;

» M. Le Louët, supérieur du Collège Saint-Yves de Quimper ;

» M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché. »

La *Voix de Saint-Corentin* adresse ses plus vives félicitations aux nouveaux dignitaires. Elle est heureuse de constater que trois des élus appartiennent à la ville de Quimper.

Jubilé sacerdotal.

Le 21 Novembre, au Grand Séminaire, M. le chanoine Gadon, vicaire général, ancien supérieur de la Maison, célébrait dans cet établissement son jubilé sacerdotal en même temps que la fête patronale du pieux asile. Double fête, à laquelle avaient été invités les chanoines du Chapitre, les principaux membres du clergé de la ville, les anciens professeurs du Séminaire et quelques amis du vénérable jubilaire.

Dans un magnifique discours, où il a retracé jusque dans ses moindres détails la longue et laborieuse carrière sacerdotale de M. Gadon, Monseigneur l'Evêque a vivement intéressé et ému son auditoire, en rappelant ce qu'a été ce vétéran du sacerdoce, d'abord au Petit Séminaire de Pont-Croix, comme professeur, ensuite au Grand Séminaire, en qualité de directeur et de professeur, comme économe et surtout comme supérieur pendant de longues années, ce qu'il est

aujourd'hui comme vicaire général, ce qu'il sera aussi longtemps que le bon Dieu nous le conservera.

Cette page d'histoire et d'éloquence paraîtra vraisemblablement dans la *Semaine religieuse*. Nous engageons à la lire. Elle dira à tous ce que ce prêtre aussi laborieux qu'intelligent, aussi pieux que modeste, a su accomplir pendant cette longue période de cinquante ans. Il est la preuve vivante qu'un labeur, même excessif, n'abat et n'use point une âme bien trempée.

Au repas qui a suivi la cérémonie, des toasts ont été échangés. M. Messager supérieur du Grand Séminaire, M. le Doyen du Chapitre, Mgr Roull, curé de Saint-Louis, le héros de la fête lui-même, et enfin Monseigneur nous ont tour à tour fait rire de joie et pleurer d'attendrissement. De toutes les pensées exprimées je ne relèverai qu'une seule, c'est celle où il a été dit que tous les prêtres du diocèse, sans exception aucune, ratifient ce qui fut dit là de M. Gadon. J'ajoute que tous, dans la même unanimité, demandent à Dieu de nous conserver bien longtemps encore notre vénéré Vicaire général.

Les Élections.

Les élections législatives ont eu lieu, il y a quinze jours. Les élections municipales auront lieu dimanche prochain, 30 Novembre.

Les premières nous ont donné une demi-satisfaction. Elles ont, en effet, débarrassé le Palais-Bourbon d'un grand nombre de socialistes et de radicaux dont la présence était un scandale et un véritable danger et les ont remplacés par des éléments plus pondérés et plus sages. Malheureusement, elles nous laissent encore beaucoup trop des premiers, et la mentalité de ceux-ci n'a nullement changé. Ils mettent bien une sourdine à leur sectarisme, mais le sectarisme demeure tout entier, sans modification essentielle. « Il est impossible, dit l'un d'eux, de nier que le Pays vient de donner un coup de barre à droite. Il a été effrayé du langage tenu par les artisans de guerre civile et par l'annonce des coups de force que l'on méditait et qu'on préparait au nom de la lutte des

classes ». Et devant cette manifestation de l'opinion, nos radicaux, tout doux, tout mielleux disent aux libéraux : soyez raisonnables, mes amis, ne touchez pas à nos œuvres, œuvres d'injustice et de violence, et faisons « front pour barrer la route aux passions révolutionnaires et aux entreprises de désordre qui, sous couleur de socialisme, auraient pour effet de précipiter la France dans les pires convulsions de l'anarchie ».

Et après cette mercuriale édulcorée aux modérés, et cet appel contre l'ennemi commun, on s'adresse aux socialistes et sans transition on leur dit : « Les réformes doivent s'obtenir par les moyens légaux. Le socialisme est un idéal noble et élevé qui doit opérer lentement et imprégner les législations humaines du suc et du parfum de son évangile d'amour et de fraternité » (!)

En d'autres termes, et sans images : sus avec moi, mes amis libéraux, aux socialistes. — Et aux socialistes : patience, mes amis les socios, je travaille pour vous. Et c'est ceci qu'est la vérité.

Le citoyen Masson avait raison de dire au citoyen Le Bail, en pleine séance publique à Quimper : « Vous avez été le fourrier du Socialisme. Aujourd'hui vous voudriez retarder le mouvement. Nous le continuons, nous ; voilà la différence ». Et eux aussi.

Une preuve de cette persistance de l'esprit du mal, c'est l'intangibilité proclamée des lois funestes, édictées contre tout droit et toute justice au préjudice d'une partie des citoyens français, alors que les autres lois se font et se défont comme au jeu de balle. M. Le Bail se vante, pour démontrer aux marins leur ingratitude à son endroit, d'avoir rapporté telle loi, telle autre et telle autre encore, pour gagner leurs voix. Seules, les « lois intangibles » sont sacrées, sans doute parce qu'elles consacrent le vol, l'injustice ou le sacrilège.

Une seconde preuve du même esprit, c'est la rupture des négociations au sujet de la formation d'une liste de conciliation pour les élections municipales. Si je suis bien informé, cette rupture est uniquement due au refus des radicaux d'accepter dans leur programme la R. P. scolaire. C'est dire que les catholiques sont des parias et n'ont que le droit de payer. Nous regrettons cette intransigeance et cette injustice, au lendemain du jour où la conciliation est réclamée.

La Propagation de la Foi.

Il est inutile de dire aux lecteurs de *La Voix de Saint-Corentin* ce qu'est l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Tous savent qu'elle est, en même temps qu'un appui et un moyen d'extension des lumières de la Foi dans les pays infidèles, un puissant soutien et une agence active de l'influence française au dehors.

A l'heure où la diplomatie anglaise et les menées américaines tendent à diminuer sinon à renier totalement la prépondérance française en Orient, et ses justes revendications dans les contrées soumises ou à soumettre au protectorat des nations civilisées, il n'est pas inopportun d'attirer l'attention des chrétiens sur ce côté de la question, ne fût-ce que pour conjurer les conséquences d'une campagne dirigée contre l'action de nos missionnaires, comme contre tout ce qui est catholique.

Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer des fidèles nettement prévenus contre l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Chez les uns, il n'existe quelquefois que la répugnance naturelle à verser la petite cotisation réclamée ; mais chez d'autres, il y a une réelle défiance, fruit de conversations entendues, de lectures peut-être, où l'Eglise est attaquée systématiquement, ici comme sur tous les terrains.

Les vrais chrétiens ne se laisseront pas prendre à ces filets du mensonge et de la calomnie. Ils soutiendront de leurs prières et de leurs aumônes, une œuvre, inspirée par la plus pure charité, dont l'action a pour fin la diffusion du règne de Dieu, le salut des âmes et la sauvegarde des intérêts de la Patrie.

Dimanche 30 Novembre, une instruction spéciale sur la question sera donnée à la cathédrale par M. Piriou, vicaire, chargé dans la paroisse de la direction de la Propagation de la Foi et une quête sera faite à toute les messes au bénéfice des Missions.

Le mercredi, 3 Décembre, a lieu la fête du Patron de l'Œuvre, saint François-Xavier. A cette occasion, les associés peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, soit ce jour ou l'un des jours de l'octave. Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

Mois de Décembre.

Fête de Saint Corentin.

La fête a lieu le vendredi, 12 Décembre, mais la solennité sera célébrée le dimanche suivant, 14.

Le vendredi, la messe de 8 heures sera dite à l'autel du Saint, pour les paroissiens et pour les malades de la ville. Pendant la messe, on chantera l'hymne de son office et son cantique. A la fin de la messe, on donnera à baiser ses reliques.

Le dimanche, à 5 h. 1/2, prières et sermon breton par M. Saout, vicaire de Kerfeunteun. Immédiatement après l'instruction, 1re messe, pendant laquelle chant de cantiques bretons. Les autres messes, d'heure en heure comme les autres dimanches. A 10 heures, messe pontificale.

A 2 h. 1/2, chant des vêpres, suivies d'une instruction française par M. G. Jaouën, professeur de Première à l'Ecole Saint-Yves ; procession à l'intérieur de la Cathédrale, du Bras de Saint-Corentin, bénédiction solennelle du saint Sacrement.

Les paroissiens n'oublieront pas que saint Corentin est le grand apôtre de notre pays, le fondateur de l'Evêché de Quimper et le titulaire de la Cathédrale. Ils rendront leurs hommages pieux à notre glorieux Patron en prenant part à cette solennité du 14 Décembre, et ils le prieront de garder et de consolider dans les âmes des diocésains et des paroissiens les sentiments de foi et d'honneur qui ont fait la gloire de nos aïeux, et qui seuls garantissent la paix et le bonheur des familles comme des individus.

Fête de l'Immaculée Conception.

C'est la fête patronale de la Congrégation des Enfants de Marie, mais elle est la fête, en même temps, de toutes les âmes chrétiennes. Celles-ci, qu'elles soient congréganistes ou qu'elles ne le soient pas, se feront un devoir d'honorer pieusement la Vierge Immaculée, si chère à tout cœur chrétien, en assistant aux offices, et autant que possible, en approchant de la Sainte Table. — Messes et vêpres aux mêmes heures que les dimanches ordinaires. Le soir, à 8 heures, réunion générale à la Cathédrale : sermon par M. Rosec, vicaire de Saint-Mathieu, procession, chant de cantiques et bénédiction.

A l'occasion de cette fête, une retraite aux Enfants de Marie sera prêchée par M. l'abbé Pondaven. Elle s'ouvrira le jeudi 4 Décembre, à 5 h. 1/2, dans la chapelle des Religieuses de la Retraite, rue des Reguaires. Tous les exercices se feront dans cette chapelle, sauf les réunions du jour de la fête et de la clôture, le 8 Décembre. Ceux-ci se feront à la chapelle, lieu ordi-

naire des réunions. Voici l'horaire des exercices les vendredi, samedi et dimanche :

A 6 h. 1/2, première instruction ;
A 7 heures, messe ;
A 9 h. 1/2, deuxième instruction ;
A 2 heures, chapelet et troisième instruction ;
A 8 heures, dernière instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

A cette retraite pourront prendre part les autres jeunes filles de la ville, ne faisant pas partie de la Congrégation.

Les jeunes filles sont admises à rester le jour et la nuit dans l'établissement, ou à sortir dans l'intervalle des exercices, à leur convenance.

Le lundi, jour de la fête, la communion générale à 6 h. 1/2, l'instruction à 9 h. 1/2 et la clôture à 4 heures, auront lieu dans la chapelle neuve. Le soir, à 8 heures, les retraitantes se réuniront à la Cathédrale aux autres fidèles, pour le sermon et la procession de la fête.

Il est à souhaiter que la retraite soit suivie par un grand nombre de jeunes filles. Celles-ci n'ont qu'à gagner en prenant part à ces exercices, toujours salutaires à l'âme, et aujourd'hui, en raison des circonstances, plus nécessaires que jamais.

Un autre vœu, que nous formulons à l'occasion de la retraite, est de voir la Congrégation des Enfants de Marie prendre de plus en plus d'extension, en groupant en un faisceau compact toutes les jeunes filles chrétiennes de la ville. Nous prions les Mères chrétiennes, qui comprennent leur devoir, d'orienter vers ces réunions toutes leurs jeunes filles, pour qu'elles y puisent l'amour de la vertu et gardent dans leur conduite les enseignements qui leur y sont donnés.

Fête de Noël.

Elle a lieu, cette année, le jeudi. L'office commence la veille dans la nuit, par le chant des Nocturnes. Depuis quelques années, en raison des événements que tous connaissent, et de la pénurie des chantres, qui en fut une des conséquences, le chant avait été réduit à un seul Nocturne, et ne commençait qu'à 11 heures.

La cessation des hostilités nous ayant ramené, non pas hélas ! tous nos Séminaristes, mais un certain nombre d'entre eux, nous revenons à la vieille tradition, en reprenant le chant des Matines en entier. Pour cette raison, l'office commencera le mercredi, à 10 heures, et non à 11 heures, comme l'année dernière et les années précédentes.

A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses. Les paroissiens qui désirent assister à cette messe de minuit sont priées d'y arriver à temps. Nous les prévenons que, *cinq minutes* avant minuit, les portes de la Cathédrale seront fermées et ne se rouvriront qu'à la fin de la grand'messe. Cette mesure

est devenue nécessaire pour empêcher l'invasion de l'église par des intrus, venus on ne sait d'où, et attirés par d'autres motifs que des motifs de piété. Notre Seigneur Jésus-Christ prenait le fouet pour chasser ces sortes de profanateurs du temple ; nous aimons mieux leur fermer la porte.

Messes du jour de 6 à 8 h. 1/2. A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction, donnée par Monseigneur l'Evêque. — Une quête sera faite, à minuit, pour la Cathédrale, et aux messes du jour pour les Séminaires.

A 2 heures 1/2, vêpres, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

La fête de Noël est peut-être la plus populaire de toutes nos solennités chrétiennes, et à juste titre. N'est-elle pas l'anniversaire du jour où a commencé réellement l'œuvre de notre rédemption ? Et qu'y a-t-il de plus touchant, pour un chrétien que la pensée de l'Enfant divin, venant au monde dans une misérable étable, pour se mettre à la portée du plus petit et du plus pauvre des enfants des hommes ?

Il convient de la bien célébrer, et pour cela d'aller recevoir dans son cœur Celui qui, pour y prendre comme une nouvelle naissance par sa grâce, a voulu se réduire à une forme encore plus infime que dans la crèche. Nous espérons que Saint-Corentin maintiendra sa tradition des nombreuses communions de la nuit et du jour. C'est le plus beau côté de la fête.

Il importe aussi de faire pénétrer dans l'âme des enfants des pensées et des sentiments plus élevés et moins matériels que ceux qui trop souvent leur sont exclusivement inspirés. Leurs aspirations ne montent guère plus haut que leurs sabots, parce qu'on ne leur a jamais parlé que des bonbons ou des joujoux qu'ils y trouveront. Leurs convoitises les attirent de ce côté. En dehors de là, rien. Fâcheuse lacune en vérité que les années malheureusement pourraient bien ne pas combler. C'est la note des temps actuels. Le matérialisme des idées et des préoccupations est la plaie qui s'étend sur tout le corps social et déprime les âmes. Il fait ramper les cœurs et paralyse les mouvements nobles et élevés.

Une Lettre.

Ces réflexions me sont suggérées par une lettre que j'ai sous les yeux. Elle vient d'un enfant qui l'adresse à son curé pour que celui-ci la remettte au petit Jésus. Je la transcris dans toute sa naïveté, en respectant scrupuleusement son orthographe :

« Bons Jésus,

» Aporte moi s'il te plait une boîte de soldats de plonb et un train qui marche sur rail une auto une voiture une gare
» Marrci bons Jésus qui et au ciel
» Une biscicllete » Petit Jean. »

Et pour que train, auto, voiture et bicyclette ne s'égarent pas,

ni soldats de plomb non plus, petit Jean donne son adresse, rue et numéro, exactement.

Bon petit Jean, je souhaite que tu reçoives tout l'attelage désiré ; mais je souhaite bien davantage encore que tu aimes ce bon petit Jésus de tout ton cœur, que tu le pries et que tu le serves bien fidèlement toute ta vie. Il te donnera bien mieux que tout celà, plus tard, crois-moi.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale de Décembre : **LA CONVERSION DES INFIDÉLES**

Dieu veut sauver tous les hommes, mais non pas sans notre concours. La même loi de solidarité qui nous rend dépendants les uns des autres au point de vue matériel et social nous lie aussi au point de vue spirituel : c'est le principe de l'apostolat et du zèle.

Prier est le moyen essentiel, facile, souvent unique de conversion. L'A. de la P. veut faire de tous les chrétiens des apôtres en les faisant prier ; prier ensemble ; prier en union avec le Cœur de Jésus et prier par toutes leurs œuvres.

Calendrier Paroissial.

1er Décembre, lundi. — S. André, apôtre.

2, mardi. — Ste Bibiane, vierge et martyre.

3, mercredi. — S. François-Xavier, confesseur, patron de la Propagation de la Foi. Ce jour et pendant l'octave, indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les associés de l'Œuvre. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

4, jeudi. — S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur. — A 7 heures, messe de communion des enfants. — Confession du 1er vendredi. — A 5 heures, ouverture de la retraite des Enfants de Marie.

5, vendredi — Office de la férie. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet et bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

6, samedi. — S. Nicolas, évêque et confesseur. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✠ **7, IIe dimanche de l'Avent.** — Messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

✠ **8, lundi.** — Immaculée-Conception de la B. Vierge Marie. — Messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche. — A 7 heures, à la chapelle, messe pour les Enfants de Marie, à 4 heures, instruction et bénédiction. — A 8 heures, à la cathédrale, sermon par M. Rosec, procession et bénédiction solennelle.

9, mardi. — De l'octave de l'Immaculée-Conception.

10, mercredi — De l'Octave. — A 8 heures, à la chapelle de la Retraite, réunion des Mères chrétiennes.

11, jeudi — S. Damase Ier, pape et confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

12, vendredi. — S. Corentin, évêque et confesseur, titulaire de la cathédrale et patron du diocèse. — La messe de 8 heures, pour les paroissiens, à l'autel du Saint, chant de l'hymne et du cantique, vénération des reliques. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

13, samedi — Ste Lucie, vierge et martyre.

✠ **14, IIIe dimanche de l'Avent.** — Solennité de S. Corentin : à 5 h. 1/2, prières et sermon breton par M. Saout, vicaire à Kerfeunteun ; à 6 h., 6 h. 1/2, 7, 8 et 9 heures, à 10 heures, messe pontificale. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon par M. G. Jaouën, professeur à l'Ecole Saint-Yves, procession du Bras de S. Corentin, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

15, lundi. — Octave de l'Immaculée-Conception.

16, mardi. — S. Judicaël, roi, confesseur.

17, mercredi. — De la férie. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

18, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

19, vendredi. — De la férie. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

20, samedi. — De la férie. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

✠ **21, IVe dimanche de l'Avent.** — Messes et vêpres comme le dimanche 7. — A 8 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

22, lundi. — S. Thomas, apôtre.

23, mardi. — De la férie.

24, mercredi. — Vigile de la Nativité de N. S. J.-C. — Jeûne et abstinence. — A 10 heures, chant de l'office. — A minuit, chant de la grand'messe, suivie de deux messes basses. — Quête pour la cathédrale.

✠ **25, jeudi.** — Nativité de N. S. J.-C. — Messes basses de 6 h. à 8 h. 1/2. — A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale. — Quête pour les Séminaires. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon, bénédiction du Saint-Sacrement.

✠ **26, vendredi.** — S. Etienne, premier martyr. — Messes et vêpres, comme le dimanche.

27, samedi. — S. Jean, apôtre et évangéliste.

✠ **28, dimanche dans l'octave.** — Les Saints Innocents. — Messes et vêpres aux heures ordinaires. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des morts.

29, lundi. — S. Thomas, évêque et martyr.

30, mardi — Office du dimanche dans l'octave.

31, mercredi — S. Silvestre, pape et confesseur. — A 8 heures du soir, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

26 *Octobre.* Anna Toulic, 12, rue Pen-ar-Stang ;
2 *Novembre.* André-Yves Hentic, 45, rue Neuve ;
2 — Roger-François-Marie Cosquer, 11, rue Saint-François ;
2 — Marie-Françoise Coignec, 33, rue des Douves ;

3 *Novembre.* Jean-Louis-Marie Keraval, 42, rue du Pont-Firmin ;
3 — Pierre-Hervé Hentic, 66, rue Neuve ;
10 — Jean-Marie-Maurice Mahé de la Villeglé, 2, rue St-François ;
12 — Jean-Marie Morel, coteau du Frugy ;
13 — Robert-Théodore-Auguste-Marie Stéphan, 6, rue du Sallé ;
15 — Jeanne-Renée Seznec, 25, rue Goarem-Dro ;
16 — André Le Nair, coteau du Frugy ;
16 — Louis-Marie Le Pochat, 21, rue Le Déan ;
16 — Henri-Joseph-Marie Bronnec, 6, quai du Steïr ;
18 — Marie-Josèphe-Lisette Henry, 19, rue de Kerfeunteun ;
18 — Yves-Marie Le Goff, 35, rue de Kerfeunteun ;
20 — Henri-Marie-Auguste Le Preux, 12, rue du Frout ;
20 — Marie-Aline Moysan, 9, rue Kéréon ;
22 — Jacques-François-Marie Le Goff ;
23 — Félix-Joseph-Marie Canivet, 8, rue de l'Hospice ;
23 — Alice-Jeanne-Marie Huibant, 43, rue Royale ;
26 — Marie-Jeanne Le Dœuff, 1, rue de la Halle ;
26 — Yvonne-Catherine Le Coz, rue des Reguaires.

Suppléments.

2 *Novembre.* Cécile Cosquer, 11, rue Saint-François ;
16 — Pierre-Prosper Le Nair, coteau du Frugy ;
16 — Henri-Victor-Marie Le Pochat, 21, rue Le Déan.

Mariages.

4 *Novembre.* Jean-Louis Briant et Marie-Catherine Le Goff ;
4 — René Poupin et Marie-Jeanne-Louise Bleuzen ;
4 — Jérôme Le Doaré et Marie-Louise Le Du ;
10 — Jean-Louis Auffret et Marie-Jeanne Le Louët ;
12 — Jean Daniel et Marie-Joséphine Le Berre ;
17 — Jules-Marie Quefféléc et Marie-Anne Bodénant ;
17 — Louis-Félix Keralec et Jeanne-Marguerite Rivière ;
17 — Emile-Marie Le Page et Jeanne-Marie-Hopp ;
19 — Mathias-Jean-René Le Corre et Jeanne Gouritin ;
19 — Yves Quéré et Françoise Cornic ;
24 — François Dorval et Marie-Jeanne Bernard ;
24 — Adolphe-Constant-Auguste-Marcel Leray et Jeanne-Françoise Benoit ;
24 — Laurent-Hervé Huitric et Marie-Louise Bellec ;
24 — Jean Floriot et Marie-Joséphine-Françoise Tanguy ;
26 — Michel Bodivit et Marie-Joséphine Le Pape ;
26 — Laurent Bourlès et Jeanne-Marie Le Page ;
26 — Yves-Marie Le Lay et Anne-Marie Bourlès.

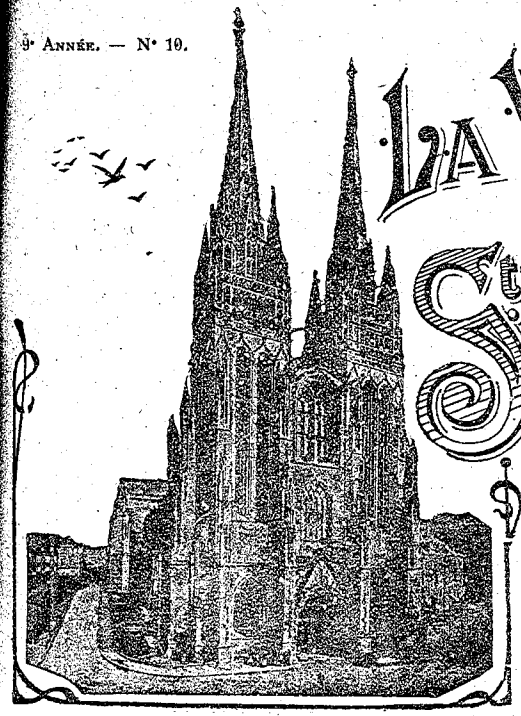
Enterrements.

29 *Octobre.* François Jaouen, 51 ans, 7, rue des Gentilshommes ;
2 *Novembre.* Marie-Jeanne Guynou, 68 ans, 28, rue Kéréon ;
4 — Marie-Mathurine Meingan, 70 ans, 5, rue Royale ;
6 — Enfant Le Brun, 19, rue Neuve ;
9 — Denise Desmettes, un mois, 32, rue Neuve ;
10 — Marie Quéneudec, 68 ans, 13, rue Neuve ;
11 — Jean-Louis Kerguélen, 29 ans, Goarem-Dro ;
11 — Marie-Louise Guiriec, 47 ans, 7, rue Kéréon ;
19 — Anne Bonnard, 2 mois, 32, rue Neuve ;
20 — Yves Démézet, 57 ans, 31, rue du Pont-Firmin ;
24 — Marie-Thérèse Réaume, 15 ans, 11, rue Feuntenic-al-Lez ;
26 — Enfant Hardy, 2, rue Sainte-Thérèse.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

9e Année. — N° 10. Jeudi 1er Janvier 1920.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

1er Janvier 146
Mois de Décembre : Retraite du 8 Décembre ; Fête de Saint-Corentin ; Noël 147
Contre-partie : Les Dangers. . . . 151
Contre les modes et les danses inconvenantes 153
Les Elections 154
Nos Choristes. 156
Apostolat de la Prière 157
Indications utiles. 157
Calendrier paroissial 159
A Saint-Corentin. 160

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

9e Année. Jeudi 1er Janvier 1920. N° 16.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

1ER JANVIER

La *Voix de Saint-Corentin* adresse ses vœux de bonheur à tous ses lecteurs et à tous les paroissiens, pour l'année 1920. Elle remercie tous ceux qui veulent bien soutenir, de leurs sympathies et de leur fidélité, l'Œuvre entreprise dans l'intérêt des âmes. Qu'ils veuillent bien lui continuer leur précieux concours.

A ce tournant de la vie, qu'est une nouvelle année, on souhaiterait de n'avoir qu'une impression, celle de la satisfaction et du bonheur, pour soi et pour ceux qu'on aime. De la satisfaction il y en a. On serait injuste de le contester. Mais ce premier sentiment est fortement contrarié dans l'âme chrétienne par une sensation douloureuse, comme un cauchemar.

Qu'est-ce qui donne naissance à cet étrange dualisme du cœur ? Ce sont les événements de la vie contemporaine, dans leurs évolutions diverses et contradictoires. L'univers en est plein.

Il serait intéressant de relever par le menu les causes multiples de ces conflits de tous les jours, dans le monde des esprits et dans la trame des choses. Le modeste *Bulletin* qu'est le nôtre ne saurait entreprendre un travail de cette importance. Il se bornera comme toujours à relater au jour le jour les faits qui nous touchent de plus près, pour en tirer, en passant, les enseignements qu'il convient d'en recueillir, ou pour en signaler les dangers. Faire un peu de bien et éviter un peu de mal, si c'est possible, c'est tout son rôle et toute son ambition.

Mois de Décembre

Retraite du 8 Décembre.

Elle a eu lieu, pour la première fois, dans l'établissement de la Retraite, toujours accueillant et bienveillant, lorsqu'il s'agit de contribuer à une bonne œuvre.

Pour la première fois aussi, elle était fermée et ouverte, à volonté, et l'on a usé, dans un sens comme dans l'autre, de la faculté accordée de garder la clôture les trois jours de la retraite, ou de sortir soit dans l'intervalle des exercices, soit le soir seulement, la journée finie.

Comme par le passé, y étaient admises non seulement les Enfants de Marie mais encore les jeunes filles, étrangères à la congrégation, qui en manifestaient le désir. Un certain nombre de celles-ci ont suivi, en tout ou en partie, les divers exercices de la retraite.

Il eût été à désirer que plus considérable encore en fût le nombre. Comme celles qui y ont pris part, elles auraient apprécié les instructions, si substantielles et si appropriées aux besoins de leur âme, du prédicateur, M. l'abbé Pondaven.

Une retraite est utile en tous temps, et si l'on veut se maintenir, et surtout se fortifier dans la vie chrétienne, il est indispensable de se recueillir de temps en temps, pendant quelques jours, pour étudier ses dispositions intérieures et prendre des mesures de sécurité et de progrès en vue de l'avenir.

A une époque comme la nôtre, où la légèreté, l'irréflexion et la folâtrerie sont les défauts dominants de tous, et surtout de la jeunesse, cette halte dans le courant de la vie s'impose aux âmes sérieuses.

Le prophète Jérémie, contemplant avec douleur les désastres amenés dans sa patrie d'Israël, par les ennemis intérieurs et extérieurs de la nation sainte, s'écrie dans son angoisse : « Tout le pays est dans la désolation, et personne ne pense à Dieu et ne s'inquiète des menaces et des avertissements des

prophètes ». C'est là aussi le malheur de nos temps actuels : on ne réfléchit pas, on ne veut pas réfléchir parce qu'on ne veut pas voir.

Le soir de la fête, la retraite terminée, une réunion générale a eu lieu à 8 heures, à la Cathédrale, où M. Rosec, vicaire de Saint-Mathieu, a célébré en un beau sermon, la gloire de l'Immaculée-Conception. Une procession, avec station à l'autel de N.-D. de Lourdes et la bénédiction du Saint-Sacrement ont clôturé la solennité.

Fête de Saint-Corentin.

Elle a été célébrée, comme de coutume, en partie double, partie bretonne et partie française.

La fête bretonne a eu lieu de bonne heure : à 5 h. 1/2, prières chantées, sermon, messe avec cantiques. C'est tout le programme. L'heure est véritablement trop matinale, en cette saison surtout où le temps est généralement froid ou pluvieux. Comment affronter, dans les ténèbres et sous les rafales, même un voyage relativement court ? Il y aurait lieu d'apporter quelque modification à la tradition qui a voulu que les choses se fassent de la sorte. On verra s'il y a possibilité de remédier, à l'avenir, aux inconvénients constatés.

En dépit des difficultés signalées, l'assistance était cependant plus nombreuse qu'on aurait pu le supposer. Il est regrettable, toutefois, qu'elle ne fût pas plus considérable. M. Saout, vicaire de Kerfeunteun, a donné, dans une instruction fort documentée et d'un breton parfait, l'histoire forcément abrégée mais bien intéressante de la vie de saint Corentin et de son apostolat dans le pays de Cornouailles. C'était plaisir à entendre.

La fête française a pris le reste de la journée : messe pontificale à 10 heures, vêpres à 2 h. 1/2, sermon de M. Jaouën, professeur de Première à l'Ecole Saint-Yves, procession du Bras de saint Corentin à l'intérieur de la cathédrale et bénédiction du Saint-Sacrement.

La *Semaine religieuse,* dans une analyse exacte, a donné la substance de l'instruction de M. Jaouën, qui a fait ressortir,

de façon très heureuse et fort opportune, les avantages et la nécessité de l'action combinée des deux pouvoirs, civil et religieux, pour le bien des âmes et la prospérité temporelle du peuple dans une nation. L'exemple de saint Corentin et du roi Grallon corroborait cette thèse, comme l'a fort bien fait remarquer l'orateur. Puisse revenir le temps où l'on verra de nouveau les deux autorités, d'origine divine, l'une et l'autre quoique de façon différente, s'unir et se concerter pour tendre au même but, et procurer le bonheur temporel et éternel des peuples qu'elles sont appelées à diriger.

Certains indices, encore timides et mal définis, nous laissent espérer qu'un jour, si de nouveaux troubles ne viennent pas brouiller les situations, l'union et l'action en commun se referont pour le plus grand bien de tous. Des esprits, peu prévenus en faveur de l'Eglise, mais avisés et désireux de favoriser les intérêts de la nation, soutiennent et activent la reprise des relations des deux pouvoirs. Nous devons faire des vœux pour le succès de leur entreprise, parce qu'elle sera féconde en heureux résultats dans tous les domaines.

Le sermon terminé, la procession s'est déroulée, selon le rite accoutumé, à travers la foule compacte et recueillie. La Relique insigne, dans son beau reliquaire porté par quatre ecclésiastiques en ornements sacrés, a fait le tour de l'église, suivie de Monseigneur bénissant, au chant alterné de l'hymne du Saint par le chœur des Séminaristes au sanctuaire et le reste du clergé et des chantres dans le cortège, entrecoupé des modulations harmonieuses des orgues sous les doigts habiles de M. Thomas. Toujours impressionnante cette cérémonie. Puisse saint Corentin exaucer les prières qui lui ont été adressées, ce jour et pendant toute l'octave de sa fête !

Noël.

Double fête ici aussi, fête de nuit et fête de jour.

Très touchante la fête de nuit, par le mystère qui en fait l'objet, et aussi par le caractère de la cérémonie, quand on en saisit le sens. Ces chants de psaumes, de leçons, de versets et de responsoires, se succédant en modes différents et

de tons variés, remuent doucement l'âme, en rappelant la naissance du divin Sauveur, si pompeusement annoncée par les Prophètes et si humblement en même temps que si merveilleusement réalisée la nuit de Noël.

Commencé à 10 heures précises, le chant des trois nocturnes s'est prolongé jusqu'à minuit moins le quart. Dès la première heure, plusieurs fidèles étaient là, et leur nombre a augmenté de minute en minute, jusqu'à la fin des Matines. En ce moment, l'édifice était comble. Ni la pluie, ni les ténèbres de la nuit n'ont pu arrêter ces milliers de chrétiens, venus adorer Notre Seigneur, à l'heure même où il est né dans sa petite crèche de Bethléem.

L'intervalle entre la fin de l'office et le commencement de la grand'messe a permis à M. l'abbé Galès, du Grand Séminaire, de faire entendre, de sa voix claire et puissante, le chant si populaire et si aimé de « Minuit, Chrétiens ».

Tous ces chants des Matines, du *Te Deum*, de la grand' messe et des cantiques accompagnés des orgues, pendant les messes basses, au milieu de la nuit, sous les rayons des cierges et des ampoules électriques, étaient d'un effet saisissant. Mais ce qui, plus que tout le reste, impressionna heureusement l'âme, c'est le spectacle admirable des communiants : 1.200 personnes, hommes, femmes, enfants, ont défilé dans le grand chœur, pendant la durée de la première messe basse et la moitié de la seconde, pour recevoir des mains des deux prêtres qui la distribuaient, la Sainte Hostie, renfermant le corps, le sang, l'âme et la divinité de l'Enfant de la crèche. C'est grand et c'est beau.

Ces communions de la nuit n'ont pas été les seules. Aux messes du jour à 6, 7, 8 et 9 heures, de nouveaux fidèles, qui n'ont pas assisté à la fête de la nuit, se sont approchés en très grand nombre également de la Sainte Table. Les vrais chrétiens comprennent que c'est par cet acte qui nous unit intérieurement à N. S. J.-C. que l'on célèbre de la bonne manière nos grandes fêtes religieuses.

A 10 heures, chant de la messe pontificale, suivie de la bénédiction papale que Monseigneur a solennellement donnée, comme de coutume en ce jour et au jour de Pâques.

A 2 h. 1/2, vêpres et sermon de M. Roudot, recteur de Penhars, qui nous a chanté les joies de Noël, annoncées par les anges aux bergers de Bethléem, et dans leurs personnes à tous les hommes de bonne volonté. Bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, et la fête était terminée.

CONTRE-PARTIE

La nuit de Noël, en dépit de la pluie continue, du vent et des ténèbres, a été fort belle à la cathédrale, baignée de lumières, et remplie de chants pieux de prières. Cette splendeur du dedans a été rendue plus frappante encore par le contraste avec le dehors.

C'est avec répugnance que nous en faisons la remarque, mais il y a dans le fait un enseignement que nous ne croyons pas devoir passer sous silence. Il n'est pas spécial à Quimper, d'ailleurs. Toutes les villes ont passé par là. Le scandale de notre ville n'est pas non plus imputable aux seuls habitants de la localité mis en cause. Ceux-ci ont eu comme compagnons et comme compagnes de leurs désordres tout un débordement des campagnes environnantes, attiré d'instinct dans nos murs par l'appât du vice, comme certains êtres sont sollicités par la mauvaise odeur.

Et l'on a réveillonné, dit-on, on a bu, on a chanté, on a crié surtout toute la nuit, jusqu'à six heures du matin, à faire croire que l'on était en pleine forêt de fauves déchaînés. Couteau, révolver, coup de poing américain, auraient joué, tout comme à Brest.

Ce qui frappait le plus douloureusement les oreilles dans ce concert discordant c'étaient les voix de filles et d'enfants dont les notes aiguës dominaient le tumulte. Malheureuses jeunes filles, et pauvres enfants ! Où donc étaient les parents ? Mais ont-ils réellement des parents !

Ils sont bien à plaindre ces jeunes égarés, et les plus coupables ne sont certes pas eux. Lorsque, il y a quelques années, l'on a inauguré la guerre que l'on sait à nos écoles, sous le prétexte d'une fallacieuse neutralité, le grand argument des auteurs de cette entreprise criminelle c'était la nécessité d'éviter l'existence de deux France en opposition l'une avec l'autre. Les deux France, mais ce sont eux qui les ont créées, et nous les voyons en face l'une de l'autre, comme on voyait en présence, au début

de l'Eglise, les deux sociétés de l'époque, la chrétienne et la païenne.

En contemplant, à la nuit de Noël, la foule pieuse et recueillie qui emplissait les vastes nefs de notre cathédrale, pendant qu'au dehors les vagues bruyantes de la rue venaient en heurter les portes extérieures, on se reportait naturellement par la pensée à la Rome des Césars, alors que les chrétiens réunis au fond des Catacombes chantaient et priaient, et qu'au dehors les païens, ivres de sang et de luxure, assourdissaient l'air de leurs cris et de leurs menaces. Ce sont encore les mêmes scènes, avec des nuances qui tendent à s'effacer de plus en plus.

Les premiers disciples de Jésus-Christ opposaient aux injures et aux menaces des païens une fermeté inébranlable dans leur foi et leurs pratiques religieuses, et cette attitude a triomphé. La race des Néron, des Tibère et des Domitien a disparu, et beaucoup d'autres encore, et l'Eglise a recueilli leurs épaves pour en faire de dignes citoyens et des chrétiens excellents. Il en sera de même encore, si nous savons observer la même ténacité et la même persévérance. Des fêtes comme celle de Noël nous en donnent le ferme espoir.

Les dangers.

Je ne cacherai pas cependant quelque inquiétude, non pas pour l'Eglise, — dans son essence et dans son existence elle est le vaisseau insubmersible et impérissable, — mais pour les passagers qui ne resteraient pas solidement assis à bord et n'éviteraient pas les rafales dangereuses.

Or, nombreuses et fortes sont les vagues, puisque aussi bien c'est le mot du jour. Vague de paresse et d'abandon des obligations de la vie chrétienne, comme d'ailleurs de négligence et de diminution du travail, intellectuel aussi bien que manuel. On se refuse systématiquement à reconnaître la nécessité de l'instruction chrétienne, de l'observation des lois fondamentales de la société et de la vie surnaturelle. D'un côté on tend à vivre de la vie purement animale, et de l'autre, aberration dans laquelle ne tombe même pas l'animal, on préconise jusqu'à la destruction de la vie dans sa source.

Vague de cupidité et d'injustice, qui fait, d'une part, les nouveaux riches, et de l'autre, la foule des envieux et des révolutionnaires.

Vague de plaisir et de folâtrerie qui emporte la jeunesse comme la tempête soulève les fétus de paille et les feuilles mortes, les précipitant dans les bas-fonds et dans la fange du vice, au moyen de danses et de divertissements qui sont la dégradation et la honte de l'humanité.

Vague d'impiété et de révolte, soufflée d'une part par les lectures, les conversations malsaines, d'autre part par les théories socialistes, qui créent les frondeurs et les révoltés.

Vague de luxe et d'immodestie qui rend les jeunes filles et les femmes qui cèdent à ces faiblesses coupables, odieuses et hideuses tout à la fois. Elles deviennent les victimes et les pourvoyeuses du vice et de la corruption.

Vague de matérialisme et de dégénérescence intellectuelle, allant jusqu'à la divinisation de la force brutale et l'idolâtrie du muscle. Où en sommes-nous donc de la théorie du progrès indéfini de l'esprit ?

On n'en finirait pas, si l'on voulait relever toutes les erreurs et tous les écarts qui poussent l'humanité à sa ruine, aussi bien matérielle que morale et religieuse.

A l'appui de ces observations, et pour attirer l'attention des paroissiens sur le point spécial qui les concerne, je rapporterai ici, en partie, la lettre que le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, a écrite dernièrement.

Contre les modes et les danses inconvenantes.

« On nous informe de divers côtés qu'une danse venue de quelque lointain rivage, et pire que le « Tango », aurait envahi notre place et pénétré dans certains salons de la ville. Nous rappelons aux catholiques qu'ils doivent s'interdire cet amusement tout à fait immoral, et, il faut le dire, tout à fait antipatriotique. Car la France est en deuil malgré la victoire, elle est en deuil de quinze cent mille de ses fils, et il n'est pas permis de se réjouir, surtout d'une façon aussi inconvenante, quand elle pleure, comme Rachel, ceux qui sont tombés . . . . .

» Nous profitons de la circonstance pour protester contre l'immodestie du costume de certaines femmes. Elles paraissent, sans être décemment vêtues, même à la Table eucharistique, obligeant les anges du sanctuaire à se couvrir la face quand ils les voient s'approcher, dans cette attitude, du Dieu trois fois Saint . . . . . .

» Nous l'avons dit à plusieurs reprises, et il est de notre devoir de le répéter, le sensualisme est un des plus grands fléaux de notre époque, et il faut le combattre d'abord dans son principe qui est le laïcisme. L'homme qui traite Dieu comme inexistant ou comme ne s'occupant pas des choses de ce monde, devient en lui-même son Dieu et aucun frein ne l'arrête quand il veut jouir. Il faut combattre le sensualisme dans sa nature, en tant qu'il constitue un désordre moral réprouvé par la loi naturelle et par la loi évangélique qui le flétrit comme un sacrilège, car il profane des corps devenus par le baptême les temples du Saint-Esprit. Il faut combattre le sensualisme à cause de l'action néfaste qu'il exerce : n'est-il pas le grand mal, mal des individus qu'il fait descendre de l'ange jusqu'au niveau de la bête et qu'il abreuve de déceptions ici-bas sans compter les peines de l'autre vie ! N'est-il pas le grand mal des familles qu'il divise, qu'il déshonore, qu'il afflige, qu'il dépeuple et qu'il ruine ? N'est-il pas le grand mal de la société, contre laquelle il déchaîne les plus redoutables catastrophes, par les jouisseurs qu'il y suscite, et qui, entraînés par la passion et par la faim, s'enrôlent un jour ou l'autre dans l'armée du Socialisme et du Bolchevisme ?

» Les mœurs s'en vont. Sauvons les mœurs, et il n'y a qu'un moyen de les sauver : l'amour qui empêche les autres de se corrompre et dont le Sacré Cœur de Jésus est le foyer inextinguible... »

Et, chose digne de remarque, cette lettre est citée par un auteur protestant contre un journal qui devrait être catholique, et qui n'est que polisson.

Avec notre protestant nous concluons : Décalogue et Evangile, il n'y a que cela, pour la réforme des mœurs et le salut de l'humanité.

LES ÉLECTIONS

Tout civil et profane que soit le sujet, nous devons dire un mot des élections, puisqu'elles intéressent la religion et la morale. Elle est essentiellement fausse, en effet, la thèse des ennemis de l'Eglise, prétendant que la religion n'a rien à y voir. La religion doit guider tous les actes de l'homme, les actes de la vie publique comme les actes de la vie privée. Tout, jusqu'à ses pensées et ses intentions, est soumis à son action, puisqu'il est

justifiable de Dieu de toute son activité, intérieure comme extérieure.

Nous avons déjà eu toute une suite d'élections, élections législatives, élections municipales, élections cantonales, avec redoublemet des unes et des autres en bien des cas. Bientôt les élections sénatoriales, et comme bouquet final, l'élection présidentielle.

Que faut-il penser de ces diverses opérations ? Les dissertations sur ces différentes manifestations des opinions politiques du pays peuvent se multiplier à l'infini sans beaucoup éclaircir ni changer la situation.

Nous dirons seulement que les dernières élections, dans leur ensemble, paraissent avoir fait ressortir principalement deux faits, l'élimination de plus en plus marquée du Radicalisme et la position de plus en plus solide du Socialisme dans le pays. Le premier effet était prévu. Il était dans la logique des choses. Qu'est-ce qu'a fait, en réalité, le Radicalisme au pouvoir ? Il a fait le lit du Socialisme ; il a été, comme on l'a dit, le fourrier du Socialisme. Par sa doctrine d'athéisme légal, par ses injustices criantes et sacrilèges, ses vols sans vergogne et ses dénis de justice révoltants, il a ouvert la voie, il a facilité la tâche, autant qu'il était en lui, au Socialisme qui l'y excitait, et qui, aujourd'hui, en bénéficie en écartant de son chemin son bénévole et sot ouvrier. Le même sort est réservé fatalement aux sectaires plus édulcorés qui les suivent en s'inspirant des mêmes principes. Moins rouges de teint que leurs devanciers ils ont en somme la même chair ; ils seront mangés à la même sauce.

Le grand danger reste le Socialisme, qui comprend deux branches, les théoriciens et les hommes d'action. Les premiers peuvent être sincères, mais ce sont des utopistes, des rêveurs qui visent à l'impossible. Les seconds sont des réalisateurs, c'est-à-dire des destructeurs, des anarchistes, dont le but et l'œuvre sont le pillage et la ruine. Ceux-ci l'emporteront de toute nécessité. Seul le catholicisme restera en face de la nouvelle invasion barbare, et il en triomphera, comme de l'autre.

On a cru, en constatant la forte diminution des députés socialistes élus que le parti perdait du terrain. C'était, un effet, illusoire, dû au nouveau mode de votation. En réalité, son action s'étendait. Le recensement des voix obtenues l'a prouvé. Les élections subséquentes ont justifié ce jugement.

Ici, dans les élections municipales et cantonales, on a quitté les hauteurs où l'on était monté pour les élections législatives, et l'on s'est retrouvé aussitôt au fond des « marées stagnantes » justement baptisées par quelqu'un qui s'y connaît. Le résultat a été ce qu'il devait être, et nous avons tout lieu de craindre que les élections sénatoriales ne soient fortement infectées de l'odeur qui se dégage de ces bas-fonds.

De l'élection présidentielle il n'y a rien à dire. Quelle appréciation peut-on porter sur une machine à écrire ! Tout son rôle malheureusement se réduit à cela. Le jour où il sera quelque chose il y aura lieu d'en parler.

Nos Choristes.

On a beaucoup remarqué, depuis quelque temps, le chant de nos petits choristes. De divers côtés, des remarques flatteuses nous ont été adressées à ce sujet. Nous sommes heureux de constater que la beauté de nos chants liturgiques est appréciée des fidèles et que l'on sait rendre justice à qui s'efforce de relever de la sorte la grandeur et l'éclat de nos offices religieux. La gloire de Dieu et la piété des âmes chrétiennes ne peuvent que gagner au développement des chants divins.

Il est bon, pour stimuler le zèle de ces petits enfants, et soutenir leurs efforts, de rendre hommage à leur bonne volonté et d'encourager leur persévérance. Ils sont si jeunes ! L'aîné a 11 ans, et le plus jeune n'en a que 7. Pour obtenir l'exécution d'un chant, qui varie tous les dimanches et à tous les offices, comme celui de notre plain-chant, il faut une préparation longue et sérieuse de la part du maître ; mais il faut aussi de la constance et de l'attention de la part de ces chers petits.

Des paroissiens s'en sont rendu compte et n'ont pas voulu se contenter d'éloges platoniques à leur adresse ; ils nous ont fait parvenir quelques étrennes pour eux. Ils ont fait plus : ils nous ont suggéré l'idée de placer à leur intention un tronc à la grille du sanctuaire, avec cette inscription : « Etrennes des enfants de la maîtrise ». Nous ne voulons pas rejeter une demande inspirée par un sentiment d'intérêt que nous trouvons

justifié, et de tout cœur nous remercions les bienfaiteurs, passés et futurs, de leurs offrandes bénévoles.

Cette remarque en provoque une autre, d'ordre plus général. Pourquoi tous les assistants ne prendraient-ils pas part au chant de nos offices ? Non pas, évidemment, aux chants particuliers exécutés par nos choristes et nos chantres attitrés, où il faut une initiation spéciale, mais aux chants communs, tels que les *Kyrie*, *Gloria in excelsis*, *Credo*, *Sanctus* et *Agnus Dei*, ainsi que les psaumes des vêpres et les motets du Saint-Sacrement ? Rien de plus beau que les offices où tout le monde chante. Faut-il désespérer d'en arriver là ? Non, je suis convaincu que nous obtiendrons cela, un jour.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale : **L'âme des soldats morts pendant la guerre.**

Malgré tout ce que nous leur devons, nous risquons de les oublier. C'est dans notre nature. Si nous pensons à eux, nous risquons d'oublier leurs âmes. Conserver des morts de la guerre un souvenir reconnaissant ; perpétuer leur mémoire en de beaux monuments, c'est bien et il faut le faire. Ce n'est pas assez. Les païens en peuvent faire autant. Songeons à leurs âmes. Seuls, les mérites d'expiation que nous leur appliquons les peuvent soulager. Donc, méritons, prions, communions pour elles. Surtout, employons, pour leur venir en aide, le plus efficace de de tous les moyens : la sainte messe, entendue ou célébrée à leur intention. Faisons tout ceci pour les morts qui nous touchent de près, mais aussi pour les morts qui sont les plus délaissés.

INDICATIONS UTILES

Heures des messes, à la cathédrale.

Dimanches et jours de fête : 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) ;
Sur semaine : 6, 7, 8, 8 h. 3/4 (messe du Chapitre).

REMARQUE

Dimanche des Rameaux, de la Fête-Dieu et jour de Noël, dernière messe basse à 8 h. 1/2 ;
Dimanche des Rameaux, office à 9 h. 1/2 ;

Dimanche de la Fête-Dieu, grand'messe à 9 heures ;
Le Jeudi-Saint, office à 9 heures ;
Le Vendredi-Saint, à 9 h. 1/2 ;
Le Samedi-Saint, à 8 h. 1/2.

Vêpres.

De la Quasimodo à la Toussaint, à 3 heures ;
De la Toussaint à la Quasimodo, à 2 h. 1/2.

Distribution de la communion.

Dimanches et jours de fête, au commencement et à la fin des messes ;
Sur semaine, avant et pendant les messes de 6, 7 et 8 heures, et pendant la messe du Chapitre.

Confession des grandes personnes.

Tous les jours, sur semaine, avant et après les messes ; — le soir, vers 6 heures.

Confession des enfants.

Filles du grand Catéchisme et enfants de la Communion privée, le mercredi avant le 1er vendredi ;
Garçons du grand Catéchisme, le samedi après le 1er vendredi.
Enfants qui n'ont pas encore communié, le 2e vendredi du mois.

Réunions.

Tiers-Ordre de Saint-François, à la chapelle, le 4e dimanche du mois, à 4 heures ;
Mères Chrétiennes, chapelle de la Retraite, une fois le mois, jour mobile, à 8 heures du matin ;
Enfants de Marie, à la chapelle, 2e et 4e dimanche, à 7 heures du matin.

Confréries.

1er dimanche, à 8 h. du soir, Confréries du Rosaire et du Scapulaire ;
2e — — réunion bretonne ;
3e — — Confréries du T. Saint-Sacrement, Sacré-Cœur et Adoration perpétuelle ;
4e — — Confrérie des Trépassés.

Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Hommes : tous les vendredis, à la sacristie, à 5 heures ;
Dames : tous les mardis, 14, place Saint-Corentin, à 9 h. 1/2.

Retraites bretonnes de 1920.

Pour les hommes : le 14 Mars ;
Pour les femmes mariées : le 13 Juin ;
Pour les jeunes filles : le 10 Octobre.

Calendrier Paroissial.

✠ **1er Janvier, jeudi.** — Circoncision de N. S. J.-C. — Messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement.

2, vendredi. — Octave de Saint Etienne. — De 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, exposition du Saint-Sacrement. — A 5 heures, chapelet, bénédiction.

3, samedi. — Ste Geneviève, vierge. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✠ **4, dimanche** — Le Saint Nom de Jésus. — Messes et vêpres comme le jeudi précédent. — A la messe de 7 heures, communion générale des hommes.

5, lundi. — Veille de l'Epiphanie.

6 mardi. — Epiphanie de N. S. J.-C.

7, mercredi. — De l'Octave de l'Epiphanie. — A 8 heures, à la chapelle de la Retraite, réunion des Mères chrétiennes.

8, jeudi — De l'Octave. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

9, vendredi. — De l'Octave. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

10, samedi — De l'Octave.

✠ **11, dimanche dans l'Octave.** — Messes et vêpres comme le jeudi, 1er du mois. — Quête pour l'Œuvre antiesclavagiste. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

12, lundi — De l'Octave.

13, mardi. — Octave de l'Epiphanie.

14, mercredi. — S. Hilaire, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

15, jeudi. — S. Paul, 1er ermite, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

16, vendredi. — S. Marcel I, pape et martyr.

17, samedi. — S. Antoine, abbé.

✠ **18, IIe dimanche après l'Epiphanie** — Messes et vêpres comme le jeudi, 1er Janvier. — A 8 heures du soir, confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

19, lundi. — S. Melaine, évêque et confesseur.

20, mardi. — S. Fabien et S. Sébastien, martyrs.

21, mercredi — Ste Agnès, vierge et martyre.

22, jeudi. — S. Vincent et S. Anastase, martyrs.

23, vendredi — S. Raymond de Pennafort, confesseur.

24, samedi. — S. Timothée, évêque et martyr.

25, IIIe dimanche après l'Epiphanie. — Messes et vêpres comme le 1er Janvier. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre : instruction, bénédiction. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion de la confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des morts.

26, lundi — S. Polycarpe, évêque et martyr.

27, mardi. — S. Jean Chrysostome, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

28, mercredi. — Ste Agnès, vierge (2e fête).

29, jeudi — S. François de Sales, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

30, vendredi. — Ste Martine, vierge et martyre.

31, samedi. — Office du jour.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

30 *Novembre.* Marcel Le Floch, 5, avenue de la Gare ;
30 — Jean-Pierre Calvez, 2, rue Le Déan ;
30 — Germaine-Renée Bouguennec, 55, rue Neuve ;
2 *Décembre.* Albert-Pierre Le Gall, 1, rue de Kerfeunteun ;
2 — Marguerite-Marie Le Clec'h, 9, place au Beurre ;
2 — Jean-Louis Le Goc, 7, rue Neuve ;
7 — Alice-Julienne-Ferdinande Bollé, 54, rue Kéréon ;
9 — Monique-Marie Lamouche, impasse de l'Odet ;
10 — Mathilde-Anna-Joséphine Laurent, rue Rouzaut ;
11 — Jean-Louis Baccus, 6, rue des Gentilshommes ;
14 — Madeleine-Aline Celton, 15, rue des Reguaires ;
14 — Marie-Louise Le Meur, 9, rue Neuve ;
20 — Jérôme-Marie Capitaine, 9, rue Neuve ;
21 — François-Corentin-Joseph Ménez, 47, rue Neuve ;
21 — Roger-Pierre-Charles Hascoët, 4, rue du Guéodet ;
21 — Madeleine-Jeanne-Louise Hascoët, 4, rue du Guéodet ;
25 — Odette-Marie Dréan, 1, rue Brizeux ;
27 — Odette-Yvonne Vengeant, 17, rue Saint-François ;
28 — Maurice Calvi, 15, rue Neuve ;
28 — Marie-Anne Tulépo, 16, rue des Douves ;
28 — Yvonne-Henriette Le Floch, 11, avenue de la Gare.

Suppléments.

14 *Décembre.* Suzanne-Marie-Louise Celton, 15, rue des Reguaires ;
21 — Léa-Marie-Madeleine de Kergrohen de Kermadio, 8, avenue de la Gare ;
25 — Renée-Augustine-Albertine Le Brenn, 3, rue des Gentilshommes ;
28 — Marie-Louise-Renée Le Floch, 11, avenue de la Gare.

Mariages.

9 *Décembre.* Jean-Marie-Guillaume Lannuzel et Anne-Marie Le Du ;
16 — Yves-Marie Volant et Marie-Marguerite-Françoise Le Bras ;
22 — Guillaume-Marie Person et Marie-Anne Coroller ;
29 — Jean-Louis Fiault et Joséphine Lozac'hmeur ;
29 — François-Alⁿ-Michel Lozac'hmeur et Jeanne-Lⁱˢᵉ-Mⁱᵉ Stéphant ;
29 — Joseph-Yves-Marie Le Gall et Marie-Louise Quiniou ;
29 — Christophe Tarsiguel et Louise-Yvonne David ;
30 — Pierre Jannou et Marie Thépot.

Enterrements.

2 *Décembre.* Henriette Briant, veuve Colin, 45 ans, rue Olivier-Perrin ;
17 — Jean-Louis Baccus, 5 jours, 6, rue des Gentilshommes ;
21 — Hervé-Corentin Moigne, 8 ans, 7, rue Kéréon ;
21 — Théodore Péron, 77 ans, impasse Feunteunic-al-Lez ;
22 — Perrine Cotten, Vᵛᵉ Guichaoua, 74 ans, 45, rue du Pont-Firmin ;
30 — Emile-Louis-Marie Mathorel, 67 ans, 28, rue du Pont-Firmin ;
30 — Louise-Marie-Yvonne Doaré, 24, rue des Gentilshommes.

Dans le cours de l'année 1919, à Saint-Corentin :

156 enfants ont reçu le sacrement de Baptême ;
75 ont reçu le supplément des cérémonies ;
147 mariages ont été célébrés ;
126 chrétiens ont reçu les honneurs de la sépulture religieuse.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

9ᵉ Année. — N° 11. Dimanche 1ᵉʳ Février 1920.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1ᵉʳ Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Janvier : Mort de M. le chanoine Rossi ; Une Lettre de Mgr l'Evêque sur les danses ; Quelques mots seulement ; Une heureuse initiative 162
Le Divorce 169
L'Affaire de Kerfeunteun 170
Elections 172
Le Carême 173
Apostolat de la Prière 174
Calendrier paroissial 174
A Saint-Corentin 176

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

9e Année. Dimanche 1er Février 1920. N° 11.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

Mois de Janvier.

Mort de M. le chanoine Rossi.

Le samedi 3 Janvier, au matin, tout Quimper fut douloureusement ému à la nouvelle de la mort de M. le chanoine Rossi, qui, la veille encore, parcourait la ville, comme de coutume, à la visite de ses malades, et assistait, le soir, à la bénédiction du Saint-Sacrement. Rien en apparence ne laissait prévoir un aussi prompt et fatal dénouement d'une vie qui, en dépit de l'âge — il avait soixante-quinze ans — semblait promettre encore plusieurs années de labeur et de dévouement. Lui seul et ses intimes savaient qu'il était à la merci d'un accident ; mais malgré toutes les instances affectueuses de ces derniers, qui auraient dû ralentir un peu son zèle et ménager une santé précieuse, il tenait à accomplir sa tâche « jusqu'au bout », selon son expression. Il l'a poussée effectivement jusqu'au bout.

Il devait, en cette année 1920, célébrer le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. C'est au Ciel que ses noces d'or seront fêtées. Ses nombreux amis, qui se faisaient d'avance une joie de lui témoigner en cette circonstance leur affection et leur dévouement, se souviendront de lui dans leurs prières devant Dieu.

D'autres ont retracé la biographie et fait l'éloge funèbre de M. Rossi. La *Voix de Saint-Corentin* se doit à elle-même et à ses lecteurs de dire, au moins brièvement, la douleur que tous ont éprouvée de cette mort soudaine qu'une belle vie avait d'ailleurs bien préparée.

C'est une noble figure qui disparaît. C'est un nom vénéré qui s'efface. C'est un digne prêtre qui succombe à la tâche, comme un soldat sur le champ de bataille. C'est un homme de bien qui va manquer à plusieurs, à Quimper et ailleurs. Dieu seul connaît les détresses et les misères qu'il a secourues, les conseils réconfortants qu'il a prodigués, les courages qu'il a su relever, la joie et l'espérance qu'il a fait renaître dans les âmes abattues. A combien d'autres il aura ouvert la porte de l'heureuse éternité, qui leur paraissait à jamais fermée !

Cet homme, qui aurait pu se confiner dans une retraite paisible et heureuse, partageant son temps entre l'étude qu'il aimait et les joies familiales qui lui étaient chères, ne s'appartenait ni à lui-même ni aux siens. Il était à tout et à tous. Une remarque, que l'auteur de ces lignes a eu occasion de faire très souvent, et qu'il a relevée sur les lèvres de beaucoup d'autres, M. Rossi, par son empressement joyeux à accepter tous les services qui lui étaient demandés, et Dieu sait s'ils étaient répétés, paraissait renverser les rôles et se montrer l'obligé de ceux qu'il obligeait. C'est l'impression qu'il vous laissait. Ce sera certainement le doux souvenir qui restera dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

Que ses parents, sa chère sœur particulièrement, soient bien convaincus que celui qui a été si dévoué à ses frères de la terre aura reçu Là-Haut une bonne place au milieu des bons et fidèles serviteurs du juste Juge. Dans leur douleur, ils trouveront dans cette pieuse pensée une grande consolation. Si quelque chose pouvait renforcer ce sentiment, qu'ils se rappellent ses obsèques, où tout Quimper a paru, témoignant par là de la haute estime que tous avaient pour lui.

Une Lettre de Monseigneur l'Evêque sur les danses.

Mes bien chers Frères,

Je viens faire appel à votre esprit chrétien.

Depuis la démobilisation, un désordre, qui jusqu'ici n'avait pas atteint des proportions si graves, tend à se répandre dans nos campagnes aussi bien que dans nos villes. Je veux parler des danses.

Dieu sait combien elles font de mal à nos populations urbaines. Et ce mal s'est aggravé, par l'introduction dans les mœurs, de modes plus indécentes que jamais, et de danses d'origine étrangère, que la condamnation unanime de l'Episcopat aurait dû suffire à écarter pour toujours des milieux honnêtes. Je demande instamment aux familles fidèles à la Religion de s'entendre entre elles pour faire cesser ce scandale et pour revenir en tout aux bonnes traditions chrétiennes. Les circonstances mêmes leur en font un devoir strict. J'ajoute que, s'il y a un résultat pratique à obtenir du progrès de la dévotion au Sacré Cœur, ce doit être d'abord, il me semble, la résolution de se soumettre consciencieusement à toutes les règles de la vie catholique dont on fait profession. J'attends de la bonne volonté des âmes croyantes cet effort généreux.

Mais voici que les campagnes subissent à leur tour l'entraînement fatal, et j'entends répéter que les jeunes filles, même pieuses, n'y résistent pas. Ce n'est pas à l'occasion des mariages que ces désordres éclatent le plus souvent ni le plus gravement, quoique le mal y pénètre aussi de façon inquiétante. Des organisateurs de fêtes de jeunesse, sous prétexte d'offrir aux survivants des batailles une compensation pour les privations du temps de guerre, établissent des bals publics. Les jeunes gens y accourent. Les parents se font leurs complices. Les prêtres qui les condamnent ne sont plus écoutés.

Comment des hommes qui ont héroïquement rempli leur devoir en face de la mort peuvent-ils se montrer si faibles devant les tentations d'un divertissement indigne des âmes sérieuses et des consciences qui se respectent ? On dit qu'après cinq ans de la plus rude de toutes les vies ils ont besoin de se détendre. Est-ce que la détente doit aller jusqu'à la licence ? Ils ont à leur portée des distractions honnêtes. Celle-ci ne l'est pas. Les anciens Romains, encore païens pourtant, avaient coutume de dire : Personne ne danse, s'il n'est fou, ou s'il n'est ivre : *Nemo saltat sobrius, nisi fortè insanit.* Ah ! comme nos ennemis doivent se réjouir outre-Rhin, s'ils savent que les soldats bretons, qu'ils avaient appris à redouter, donnent maintenant de pareils exemples !

Je les ai vus, dès leur retour du front, se remettre en masse au travail avec un admirable courage. J'ai été édifié ensuite de leur affluence, de leur recueillement, de leur sobriété, dans les pèlerinages sans nombre où ils sont venus remercier Dieu et la Sainte Vierge de la victoire qu'ils ont remportée et de la protection dont ils ont été favorisés. Quels tristes lendemains à de pareilles fêtes ! Qui croirait que ce sont les mêmes hommes qui recherchent aujourd'hui ces joies misérables !

On s'en va répétant : « Il y a maintenant de l'argent dans le pays : Il faut bien le dépenser. » Je réponds : « S'il y a de l'argent chez quelques-uns, ils feront bien de l'économiser : nos années de disette

sont loin d'être finies : il y aura autour de nous de grandes misères à soulager : la France, d'ailleurs, nous demandera des ressources pour soutenir sa vie, et elle aura raison. » En tout cas, ce n'est pas faire un sage emploi de sa fortune, grande ou petite, que de la mettre au service des danses ou des fêtes scandaleuses. L'Ancien Testament raconte que les Hébreux, à leur sortie d'Egypte, fabriquèrent un veau d'or, autour duquel ils organisèrent des danses. Leur idolâtrie fut durement châtiée. Notre ingratitude pourrait l'être à son tour.

Je n'étonnerai personne, mes bien chers Frères, en vous rappelant que la danse, même celle à laquelle on se livre avec réserve, est toujours dangereuse. « Saint Jérôme déclare que c'est Satan lui-même qui vient s'y mêler. Saint Ambroise assure qu'elle est la compagne inséparable des délices qui énervent et de la volupté qui souille. Saint Augustin appelle la salle où l'on danse la caverne du démon... Saint Chrysostôme, ayant appris que l'on avait donné une fête mêlée de danses, et que quelques-uns de ses auditeurs s'y étaient trouvés, commença son homélie par de grandes invectives contre cet abus : « Si je connaissais, dit-il, ceux qui ont été à ces folies, je les chasse-» rais de l'Eglise, et je ne leur permettrais pas d'assister aux redou-» tables mystères après avoir assisté aux pompes du démon. » Ailleurs, il remarque avec beaucoup de justesse qu'aux noces d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Tobie, et de tous les grands personnages de l'antiquité sacrée, il n'est fait mention ni de danses ni de semblables folies. Aussi, continue ce Père, Dieu bénissait leurs mariages, tandis que vous encourez les anathèmes de sa malédiction, parce que vos noces sont l'occasion des mille péchés qui s'y commettent » (1). Lequel de ces anathèmes paraîtrait aujourd'hui déplacé ?

Je plains mes prêtres d'avoir à lutter contre de tels abus, quand ils ont déjà tant à faire pour maintenir les âmes au degré d'énergie que réclame le travail pour la régénération de la France.

Je le dis bien haut, d'ailleurs, ce n'est pas à eux d'abord que devrait incomber le devoir d'arrêter ces excès. D'autres que nous en ont, avant nous, reçu la charge. Ce sont les chefs de famille, les pères, les mères. Ils mettent leurs enfants sur le chemin de la perdition, s'ils autorisent leur participation à ces fêtes, que même leur propre présence et leur surveillance ne suffiront jamais à rendre innocentes et sages. Qu'ils en soient bien convaincus, ce n'est pas là que pourra se préparer dignement, entre la danse et le cabaret, le mariage de leurs fils ou de leurs filles. Dieu ne saurait donc excuser leur conduite. Il est absolument certain que la danse dans ces conditions fera toujours un mal profond à ceux qui ont l'habitude de s'y livrer. Les parents qui la tolèrent sont encore plus coupables que les enfants qui en sont les victimes.

(1) Mgr Besson : *Le Décalogue*, III, p. 139-140.

A défaut des parents, le Clergé doit agir. Je charge Messieurs les Curés de se concerter avec Messieurs les Recteurs, dans chaque doyenné, pour adopter en commun les mesures de salut que la prudence leur inspirera. Pour les justifier, il leur suffira de rappeler aux fidèles les lois de l'Eglise et les vieux usages paroissiaux qui présidaient jadis aux réunions de famille pour les mariages chrétiens. Quant aux bals publics de toute nature, même organisés entre membres de groupes corporatifs, ou dans des intentions de charité, ils recommanderont à leurs ouailles de s'en abstenir totalement.

Les enfants de Marie, jeunes hommes ou jeunes filles, comprendront que cette loi s'impose à eux avant tous les autres, et que leur exemple peut beaucoup pour garder dans la bonne voie la foule des paroissiens.

Je vous adresse pour finir, mes bien chers Frères, ma bénédiction et mes souhaits de nouvel An, et je vous prie d'agréer l'assurance de mon paternel et respectueux dévouement en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Quelques mots seulement.

Nous ne nous permettrons pas de commenter ces paroles de notre Evêque. Elles sont claires et catégoriques.

Comme de tous côtés on nous demande si Monseigneur a eu l'intention d'interdire absolument toute danse quelle qu'elle soit, j'ai cru que la meilleure réponse à faire était de reproduire et de livrer la lettre elle-même aux méditations de chacun. Si cette étude personnelle ne suffisait pas, j'ajouterais que je ne crois pas trahir la pensée de l'Evêque en disant qu'aux yeux de notre Pasteur, comme aux yeux de saint François de Sales, les danses sont comme les champignons, les meilleures ne valent rien. Qu'on réfléchisse tout spécialement à ces mots aux curés et recteurs des paroisses : « Pour les justifier (les sanctions à prendre), il leur suffira de rappeler aux fidèles les lois de l'Eglise et les vieux usages paroissiaux qui présidaient jadis aux réunions de famille pour les mariages chrétiens. Quant aux bals publics de toute nature, même organisés entre membres de groupes corporatifs ou dans des intentions de charité, ils recommanderont à leurs ouailles de s'en abstenir totalement ».

Il y a les circonstances, et il y a la mesure. Qu'à l'occasion

d'un mariage on pratique, entre parents et invités, des danses convenables, où la morale n'aura à souffrir aucune atteinte, l'Eglise ne condamnera pas. Mais pourquoi cette multiplication des danses, partout et en toutes circonstances, dans les salons comme dans les salles publiques, le dimanche, sur semaine, où l'on accourt de tous côtés, dans une promiscuité dont l'élément pervers et corrupteur est toujours dangereux ? Est-ce l'heure de se livrer à cette vie folâtre, contraire à tout esprit de relèvement et de reconstitution morale et patriotique ? Pourquoi surtout l'introduction dans nos mœurs de ces danses exotiques, dont le nom seul dit la honte et la perversion ?

Qu'on relise l'Histoire de Rome et de Byzance aux prises avec les Barbares et les Musulmans. N'est-ce pas le spectacle que nous donnent nos compatriotes déséquilibrés ? La suite de cette histoire ancienne est assez émouvante pour donner à réfléchir : les jeux et les danses de l'époque finirent par la chute de l'Empire Romain et la prise de Constantinople. Où finiront ceux de nos jours ? Ce ne sera certes pas, si cela continue, ni dans la prospérité matérielle ni dans le triomphe de l'honnêteté publique et privée de notre pays.

Le moment est venu pour les chrétiens de se demander ce qu'ils doivent faire, ou renoncer à la vie chrétienne ou rompre avec les pompes et les œuvres de Satan.

On racontait, ces jours derniers, que le démon en personne avait paru, aux environs de Quimper, dans une de ces réunions endiablées dont je parle. Je doute qu'il y ait manifesté visiblement sa présence — il a trop d'intérêt à se dissimuler —, mais ce qu'on ne peut contester, c'est son inspiration aussi bien chez ceux qui organisent que chez ceux qui fréquentent ces sortes de danses. C'est saint Jérôme qui a dit de ces rondes que ce sont des cercles dont le démon fait le centre et les danseurs les rayons. Peut-on rester chrétien en participant à ces plaisirs ?

Une heureuse initiative.

Dans la lettre de Monseigneur, qu'on vient de lire, les modes indécentes sont condamnées à l'égal des danses cou-

pables. C'est de toute justice, le costume et les mœurs se tiennent. Le dévergondage des habits conduit au dévergondage des actes. Une femme ou jeune fille qui ne se respecte pas dans ses vêtements est-elle dans la disposition de se respecter dans sa conduite ?

Une réaction tend à se produire à cet égard. Nous le voyons autour de nous. Le contraste est déjà frappant entre les femmes convenables et les autres. Le mouvement va s'accentuer. A ce propos, on lit dans le *Nouvelliste de Bretagne :*

C'est le 21 Octobre 1919, que le Pape Benoît XV, s'adressant aux femmes chrétiennes d'Italie, insistait auprès d'elles sur les devoirs qui leur incombent « de prouver leur honnêteté par leur façon de se vêtir ». Ces sévères avertissements rendus nécessaires par le laisser-aller des modes actuelles, les évêques français à tour de rôle, les ont transmis à leurs diocésaines, attirant en particulier l'attention des mères de famille sur les danses d'origine exotique que le laisser-aller du jour a mises en faveur.

Les grandes ligues féminines françaises catholiques ont entendu cet appel et se sont mises en devoir d'y répondre. Groupées autour de l' « Action Sociale de la Femme », elles viennent d'adresser aux grands magasins, tailleurs, couturiers, une note leur demandant de les aider « à mettre un terme à l'inconvenance et à l'immoralité des modes actuelles ». De leur côté, les associations fédérées s'engagent à déterminer leurs nombreuses affiliées « à ne faire leurs achats que dans les maisons qui, de notoriété publique, se conforment aux règles du bon ton et du savoir-vivre moral et de ne confier qu'à elles leurs ordres et leurs commandes ».

Voilà une initiative aussi chrétienne que patriotique et un acte social qui mérite l'applaudissement. La situation financière du pays, fait à chacun un devoir de restreindre ses dépenses, la modestie exige qu'on ne tolère plus la tyrannie des modes outrancières ; les femmes catholiques donnent l'exemple de ce retour à la simplicité de la mise et des mœurs. L'opinion publique se doit à elle-même d'accueillir ce geste avec sympathie et de l'encourager.

***

Sur ces graves questions de la mode et du choix des divertissements, un évêque, dont on sait le beau rôle qu'il a joué pendant la guerre, Mgr Charost, de Lille, vient d'écrire une lettre pastorale de tous points remarquable.

Il souligne d'abord le danger moral de certaines représentations cinématographiques où « le flot des images déferle sans arrêt et sans fin devant nous ». Il ajoute, parlant de ces images : « Si elles sortent de l'honnêteté et de la décence, l'émotion

sensuelle, dans les âmes où le frein de la réflexion ne fonctionne plus et où le jour de la raison a disparu comme celui des yeux, atteint toute sa force perverse d'expansion. »

Rien n'est plus vrai, le cinéma a été parfois l'école du crime, comme certaines danses et certaines parures, celles du dévergondage. Gardons nos pudeurs, demande l'évêque de Lille, elles sont « la parure et la réserve morale de la nation ». Après tant de deuils, la réserve s'impose chez nous et c'est offenser nos morts que de se livrer, à deux pas de leur tombe à peine fermée, à des divertissements qui blessent la morale et le patriotisme.

Espérons que nos maîtresses d'ateliers et nos modistes de Quimper entendront l'appel de ces lignes, et que d'autre part, nos fervents du cinéma corsé écouteront la voix de l'Evêque de Lille.

LE DIVORCE

Si quelque lecteur pouvait émettre un doute sur les effets de l'action corruptrice de ces plaisirs sur les mœurs publiques, je le prierais de considérer l'accroissement inquiétant du divorce dans notre pays. Le fléau sévit à Paris où de 425 en 1913, le chiffre a passé à 1.126 en 1919. Chez nous, on n'établit pas de statistique, mais je suis convaincu que, toute proportion gardée, nous suivons la même voie descendante dans ce que j'appelle une honte et une dégradation. Il n'y a pas de signe plus manifeste et plus concluant de la décomposition sociale.

Seule, la foi individuelle et nationale peut sauver la société des ravages de ce ver rongeur. Et ici, je me demande si les vrais chrétiens font tout leur devoir en face du péril. On évite, on veut du moins éviter la contagion du chancre hideux, mais évite-t-on avec assez de prudence le commerce et le contact habituel des contaminés ?

Au temps de l'apôtre saint Paul, un grave scandale éclata dans la chrétienté de Corinthe. Le fait était public. L'apôtre écrit aux fidèles pour leur reprocher de tolérer au milieu d'eux celui qui s'en était rendu coupable, et leur intimer l'ordre de l'éloigner de leurs réunions : « Ne savez-vous pas

qu'un peu de levain fait fermenter toute la masse ? » Un seul membre gangrené peut amener la perte de tout le corps.

Il pousse plus loin encore la rigueur : « Avec un tel homme il ne faut même pas prendre de la nourriture », déclare-t-il avec énergie.

L'Eglise, héritière de l'autorité et de la discipline de l'Apôtre, écarte, elle aussi, de la vie chrétienne, de l'usage des sacrements et de la Communion des Saints ceux qui commettent le crime du divorce. Mais les chrétiens, dans leurs relations et le commerce habituel de la vie, font-ils assez la distinction entre ceux qui sont des leurs et ceux qui sont l'opprobre et les contempteurs publics de la religion ? On en arrive peu à peu à faire abstraction des questions de foi et de vie surnaturelle, et à traiter sur le même pied de l'amitié ou de la camaraderie, fidèles et infidèles, les chrétiens édifiants et les personnages les plus dignes de réprobation et de mépris. Il y a dans cette manière de faire un manque de sens moral qui ne peut être que fatal à ceux qui la pratiquent et à ceux qui en sont témoins. L'indifférence, en matière de morale, est aussi coupable que l'indifférence, en matière de croyance.

L'AFFAIRE DE KERFEUNTEUN

Sous ce titre, on lit dans l'*Echo paroissial de Brest :*

« Le Préfet du Finistère avait, par un arrêté, en date du 13 Novembre 1913, déclaré nulle et de nul effet la délibération du Conseil municipal de la commune de Kerfeunteun (arrondissement de Quimper), en tant qu'elle comportait le vote d'un crédit de 160 fr. pour fournitures aux élèves indigents de *toutes les écoles* (écoles publiques et écoles privées).

Le Conseil municipal en appela de cette décision au Conseil d'Etat qui annula l'arrêté du Préfet du Finistère.

« Attendu que le Préfet du Finistère s'est fondé, pour annuler la délibération du Conseil municipal, sur ce qu'aucun organisme ne peut être légalement substitué au bureau de bienfaisance pour distribuer des secours aux enfants indigents ; et que, s'agissant d'écoles libres dont il est interdit au Conseil municipal de favoriser la fréquentation, une allocation pour fournitures scolaires ne peut avoir d'autre caractère que celui

d'un secours à des indigents ; que, par suite, le crédit de 160 fr. ne pouvait être voté qu'en faveur du bureau de bienfaisance ;

» Attendu que, contrairement à l'interprétation ainsi donnée à la loi par le Préfet du Finistère, les communes ont le droit de voter des crédits pour fournitures aux élèves indigents de toutes les écoles, et que de tels secours se rattachent étroitement à l'accomplissement de l'obligation scolaire, en allégeant les charges qui en résultent pour les parents indigents ; que cette doctrine a été admise par la jurisprudence du Conseil d'Etat ; que par suite l'arrêté du Préfet du Finistère a prononcé à tort la nullité du droit de la délibération du Conseil municipal de Kerfeunteun, du 25 Mars 1913 ;

» Considérant que, si le Conseil municipal ne saurait, sans excéder ses pouvoirs, empiéter sur les attributions des autorités chargées de la gestion des services scolaires et des services d'assistance, tels que les caisses des écoles et les bureaux de bienfaisance, en créant une organisation spéciale sur la matière, aucune disposition de loi ne fait obstacle à ce que le Conseil municipal qui, aux termes de l'article 61 de la loi du 5 Avril 1884, règle les affaires de la commune, vote un crédit destiné à allouer des secours en nature aux élèves indigents de toutes les écoles privées ou publiques et mette cette somme à la disposition du maire, appelé par l'article 90 de la dite loi à assurer l'exécution de sa délibération ; que de ce qui précède, il résulte que c'est à tort que le Préfet du Finistère a déclaré nulle en droit la délibération, en date du 25 Mai 1913, en tant que le Conseil municipal de Kerfeunteun a voté l'inscription au budget d'une somme de 160 fr. pour être répartie aux élèves indigents de toutes les écoles de la commune, sous forme de fournitures scolaires,

» Décrète :

» L'arrêté du Préfet du Finistère, en date du 27 Novembre 1913, est annulé. »

Une fois de plus, le Conseil d'Etat persiste dans sa jurisprudence sur la distribution des secours en nature aux enfants indigents de la commune, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent.

Nous soumettons ces lignes aux membres du Conseil municipal de Quimper, qu'un scrupule mal placé de la légalité poussait à rejeter une demande dans le même sens en faveur des écoles libres de Quimper. Ce n'est pas pourtant que la question ne fût déjà élucidée précédemment par des décisions analogues du Conseil d'Etat, mais on ne peut pas tout connaître. Kerfeunteun est tout près ; on peut aisément aller aux sources, si l'on a le moindre doute sur l'authenticité de l'arrêt. M. le Préfet n'en ignore point, lui. Il n'y a donc pas à craindre qu'il annule désormais les crédits en faveur des écoles libres.

Alors, quoi ? où est le motif qui empêcherait de pratiquer la justice la plus élémentaire ? Nous le demandons à toute âme que la passion sectaire n'aveugle pas.

ÉLECTIONS

La série est-elle close ? On doit en avoir assez. A en juger, d'ailleurs, par le nombre énorme des abstentions, lorsque cette liberté n'entraîne pas de conséquences pécuniaires, on est plutôt dégoûté. Le fait est déplorable, car ce sont les fauteurs de désordre qui en bénéficient. Mais les faits sont là.

Nous venons d'avoir coup sur coup les élections sénatoriales, l'élection présidentielle et aussi l'élection ministérielle.

Que faut-il penser de toutes ces opérations ?

En ce qui concerne le résultat des élections sénatoriales il nous paraît que dans l'ensemble la situation n'a guère varié. Le Sénat n'était pas bon ; il ne s'est pas amélioré. Nous regrettons que dans notre département le candidat catholique si digne à tous égards, n'ait pas été élu ; mais nous regrettons bien plus encore que du fait des tractâtions qui ont été commises à cette occasion le parti socialiste soit devenu l'arbitre de la situation dans notre région ; et cela est.

Nous nous mettons ici en dehors de toute personnalité. Les personnes ne sont rien dans la question, le principe est tout. Or, personne n'ignore où tend le Socialisme, qui devient de plus en plus bolcheviste. Donner la main à l'anarchie, c'est la course à l'abîme. La *Voix de Saint-Corentin* a eu occasion déjà de le faire remarquer, le Radicalisme s'effondre. Il est condamné à disparaître. Si les éléments plus modérés identifient leur cause à la sienne, le même sort leur est réservé.

L'élection présidentielle a fait triompher M. Deschanel de son concurrent, M. Clémenceau. C'est une revanche. Les journaux ont raconté que ce n'est pas le premier duel où il se soient engagés. En 1894, ils s'étaient encore battus, à l'épée cette fois. Le blessé fut M. Deschanel. Le mort, aujourd'hui, c'est M. Clémenceau.

Faut-il se réjouir, faut-il regretter ? Les avis sont partagés et fortement partagés. Jusqu'à plus ample informé, nous nous abstiendrons. Nous attendrons les actes avant de juger.

Le nouveau ministère est sorti aussi, non des urnes, mais du cerveau de M. Poincaré et de celui de M. Millerand.

Un membre du nouveau-né a failli amener la mort subite de tous, père, frères et lui-même.

Dans une circonstance mémorable, Jonas, le prophète, devant une tempête terrible, avait dit : « Si c'est à cause de moi, jetez-moi par-dessus bord et que la tempête cesse ». Ainsi fut fait. M. Steeg aurait pu l'imiter. Mais M. Steeg n'est pas prophète, il est protestant sectaire, et il reste, au risque de faire sombrer tout l'équipage. Pourquoi cet acharnement à vouloir naviguer contre vents et marée ? Vraisemblablement, il a en réserve quelques torpilles qu'il tient à décharger, nous savons bien contre qui.

LE CARÊME

Le 1er dimanche de Février est le Dimanche de la Septuagésime. Septuagésime, cela sonne l'annonce du Carême. Trois semaines après, nous y entrons effectivement.

Le Carême est précédé de trois jours de prières spéciales, appelées les prières des Quarante-Heures, en mémoire du temps qu'a demeuré au tombeau le Corps sacré du Sauveur après sa mort sur la Croix. Durant ces trois jours, le Saint-Sacrement est exposé, de la première messe du matin jusqu'après les vêpres : bénédiction après la messe et les vêpres ; grand'messe, le lundi et le mardi, à 9 heures ; vêpres à 4 heures, avec chant du *Miserere* et du *Parce Domine*.

La raison de ces prières spéciales est une amende honorable à Notre Seigneur et une demande de pardon pour les désordres habituels du carnaval. Les journaux annoncent que le gouvernement italien a déjà interdit toute démonstration indécente pendant ces jours. Espérons que le gouvernement français prendra la même mesure. Assez de désordres déjà. Inutile de les augmenter.

La station du Carême sera prêchée, cette année, par M. l'abbé Béquet, missionnaire d'Amiens. Instructions françaises, comme de coutume, les dimanches, mardis et jeudis ; le dimanche après les vêpres, les autres jours à 8 heures du soir. Plus tard, on indiquera, s'il y a lieu, les instructions spéciales. — Sermons

bretons, les dimanches et mercredis, à 8 heures du soir. — Tous les vendredis, exercice public du Chemin de la Croix.

Nous comptons sur le Carême pour amener le retour à la vie sérieuse et chrétienne. Quand y reviendra-t-on si ce n'est alors ?

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale du mois : **Le Budget catholique : Ordre et générosité.**

Un bon chrétien a le devoir de donner de son argent, non seulement aux pauvres, mais aux œuvres : c'est la charité sociale nécessaire comme la charité individuelle. Mais ne donnons pas sans discernement. Il y a une hiérarchie des besoins et nous aurions tort de n'écouter, dans nos largesses, que des sympathies parfois mal éclairées. Surtout, soyons généreux. Il est à remarquer que les bourses les mieux garnies ne sont pas toujours celles qui s'ouvrent le plus largement : plus d'une fois, ce n'est pas le pauvre, mais le riche qui ne donne aux œuvres qu'une obole.

Résolution apostolique : Donner aux œuvres les plus urgentes et le plus possible.

Calendrier Paroissial.

✠ **1er Février, dimanche de la Septuagésime.** — Messes à 6, 7, 8, 9, et 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

✠ **2, lundi — Fête de la Purification de la Très Sainte Vierge.** — Offices aux mêmes heures que la veille. — Avant la grand'messe, bénédiction des cierges, procession à l'intérieur de la cathédrale.

3, mardi. — S. Gildas, abbé. — Service et messe à 6 h. 3/4, pour les défunts.

4, mercredi — S. André Corsini, évêque et confesseur. — Confession des filles du grand catéchisme des enfants de la communion privée.

5, jeudi. — Ste Agathe, vierge et martyre. — A 7 heures, messe de communion des enfants. — Confession du 1er vendredi.

6 vendredi. — S. Tite, évêque et confesseur. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

7, samedi. — S. Romuald, abbé. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✠ **8, dimanche de la Sexagésime.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — A 8 heures, à la chapelle de la Retraite réunion des Mères chrétiennes et de la Congrégation des Dames : messe, instruction, bénédiction. — A 8 heures du soir réunion bretonne à la cathédrale : sermon, prières, bénédiction.

9, lundi — S. Cyrille, évêque d'Alexandrie, confesseur et docteur de l'Eglise.

10, mardi. — Ste Scolastique, vierge.

11, mercredi. — Office des Trois Gouttes de Sang. La messe de 8 heures se dit à l'autel de la Relique.

12, jeudi. — Les Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

13, vendredi. — Office de la férie. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

14, samedi. — Office de la T. S. Vierge.

✠ **15, dimanche de la Quinquagésime.** — Messes aux mêmes heures que le dimanche, 1er du mois. — Prières des Quarante-Heures. — Exposition du Saint-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'après les vêpres. — Vêpres à 3 heures, chant du *Miserere* et du *Parce Domine,* bénédiction. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

16, lundi. — Office de la férie. — Prières des Quarante-Heures, exposition du Saint-Sacrement comme la veille. — Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 4 heures, chant du *Miserere* et du *Parce Domine,* bénédiction.

17, mardi. — S. Guévroc, abbé. — Offices comme la veille.

18, mercredi des Cendres. — A la messe de 6 heures, bénédiction et imposition des cendres. — A 10 heures, bénédiction solennelle et imposition des cendres, grand'messe.

19, jeudi. — Office de la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

20, vendredi. — De la férie.

21, samedi. — De la férie.

✠ **22, Ier dimanche du Carême.** — Messes et vêpres aux mêmes heures que le 1er dimanche du mois. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie, messe, instruction, bénédiction. — Après vêpres, ouverture de la station du Carême, sermon français, bénédiction. — A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre, instruction, bénédiction. — A 8 heures, sermon breton, bénédiction.

23, lundi. — S. Pierre Damien, évêque, confesseur et docteur.

24, mardi. — Office de la férie. — Sermon français à 8 heures du soir, bénédiction.

25, mercredi. — S. Mathias, apôtre. — A 8 heures du soir, sermon breton, bénédiction.

26, jeudi. — De la férie. — A 6 heures, service et messe pour les défunts.

27, vendredi — De la férie. — A 8 heures du soir, exercice public du Chemin de la Croix, bénédiction de la relique de la vraie Croix.

28, samedi. — Office du jour.

✠ **29, IIe dimanche du Carême.** — Offices aux heures habituelles. — Sermon français après les vêpres. — A 8 heures, sermon breton, bénédiction du Saint-Sacrement.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1	*Janvier.*	Guy Hénaff, 9, avenue de la Gare ;
1	—	Jeanne-Henriette-Marie Chapalain, 4, rue Verdelet ;
1	—	Marguerite-Jeanne Le Page, 1, rue Pen-ar-Stang ;
3	—	Marguerite-Françoise Kermarrec, coteau du Frugy ;
4	—	Bernard-Louis Cardaliaguet, 12, rue Toul-al-Laër ;
8	—	Jeanne-Henriette-Catherine Hascoët, 14, rue de l'Hospice ;
11	—	Germaine-Marie Berre, 66, rue Neuve ;
11	—	Jean-Yves Cariou, 3, rue Neuve ;
11	—	Marie-Elisabeth-Corentine Feunteun, 25, rue Kéréon ;
14	—	Jean-Yves-Marie Le Moign, 14, rue Neuve ;
15	—	Marcel-Jean-Marie Jaouen, 4 bis, rue Neuve ;
18	—	Marie-Anne-Jeanne Rolland, Paris, 10, rue d'Angoulême ;
18	—	Jacques Soudani, 6, rue Kéréon ;
21	—	Marie-Louise Berthelot, 10, rue du Sallé ;
25	—	Marie-Anne Hascoët, 70, rue Neuve ;
25	—	Albert Derrien, 17, rue Sainte-Catherine ;
28	—	Adèle-Jeanne Le Grand, 12, rue Royale ;
28	—	Yves-Jean-Marie Le Meur, 9, rue Neuve.

Suppléments.

25	*Janvier.*	Guillaume-Marie Poquet, 38, rue Kéréon.

Mariages.

6	*Janvier.*	Pierre Le Bris et Marie Pennarun ;
7	—	Yves Davy et Marie-Jeanne Couchouron ;
12	—	Charles-Victor François et Jeanne-Marie Le Mao ;
12	—	Alain-Marie Joncour et Marie-Louise Le Goff ;
13	—	Louis Donnart et Catherine Saouter ;
19	—	Pierre-Marie Taboré et Marie-Anne Thomas ;
19	—	Guillaume-Corentin-Francis Pérès et Renée Keralun ;
26	—	Hervé Le Coz et Perrine Cognard ;
27	—	Jean-Armand-Marie Méret et Paule-Céline-Rosine-Marie Rolland ;
28	—	Pierre-Jean Cévaër et Marie Bernard.

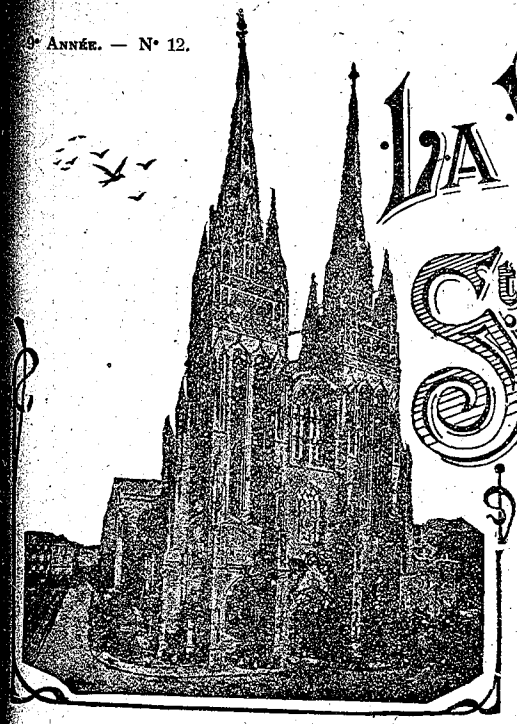
Enterrements.

5	*Janvier.*	Lucien-Marie-Gabriel Rossi, chanoine honoraire, 75 ans, boulevard de Kerguélen.
5	—	Marie-Louise Hascoët, 48 ans, 5, rue des Gentilshommes ;
7	—	Jeanne-Louise Le Guilloux, 40 ans, 1, rue Brizeux ;
11	—	Pierre Bourbigou, 54 ans, 55, rue Kéréon ;
11	—	Louise Cariou, 80 ans, Goarem-Dro ;
18	—	Jean-Marie Tassy, 30 ans, 30, rue Neuve ;
22	—	Jérôme-Marie Capitaine, 1 mois, 29, rue de Kerfeunteun ;
29	—	Jean-Marie Bernard, 47 ans, 4, rue du Pont-Firmin.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

9e Année. — N° 12. Lundi 1er Mars 1920.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Février : Lettre pastorale ; Le Carême ; La Station 178
Mois de Mars : Retraites ; L'Emprunt ; Où est l'ennemi ? Pour la Paix ; Guerre à Dieu ; Guerre à la Morale ; Guerre à la Société ; Petit fait, grande leçon. 182
Le Péril protestant. 188
Communion et Confirmation . . . 189
Denier du Culte. 189
Apostolat de la Prière 190
Calendrier paroissial 190
A Saint-Corentin. 192

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

9e Année. Lundi 1er Mars 1920 N° 12.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

Mois de Février.

Lettre pastorale.

Monseigneur l'Evêque, dans sa Lettre pastorale de cette année, traite un sujet d'une actualité très grave, celle du Recrutement Sacerdotal.

La *Voix de Saint-Corentin* ne peut pas reproduire le texte de ce document important. Son format est insuffisant. Les paroissiens en auront, du reste, entendu la lecture du haut de la chaire, et ils répondront à l'attente de notre vénéré Pasteur en s'intéressant effectivement à une Œuvre dont dépend le sort des âmes dans le diocèse. La foi est la base du salut, la foi intérieure et réelle, la foi extérieure aussi ou professée par la parole et par les actes, Or, demande l'apôtre, « comment invoquer celui en qui on n'a pas cru ? Et comment croire en celui qu'on n'a pas entendu ? Et comment entendre sans prédicateur ? Et comment prêcher sans être envoyé ? » J'ajouterai : et comment envoyer si l'on n'a personne à envoyer ?

Les sujets ne manquent pas, ni les vocations n'ont plus. Mais les études préparatoires au sacerdoce sont longues et coûteuses. Les familles d'où sortent le plus souvent les appelés sont en général les familles nombreuses et peu fortunées. Elles sont incapables d'assumer seules les frais d'une telle éducation. D'où nécessité de leur venir en aide par l'établissement de bourses ou d'autres concours. Beaucoup de fidèles le comprennent et font de réels sacrifices dans ce but. La diminution des membres du clergé et le renchérissement considérable de la vie, du fait de la guerre, demandent que la contribution volontaire des âmes généreuses prenne encore plus d'extension. La paroisse de Saint-Corentin, qui a toujours témoigné d'une intelligence parfaite des besoins du culte dans la localité, saura étendre plus loin encore ses libéralités.

Le Carême.

Les prescriptions relatives à ce temps et aux autres obligations de l'année, en ce qui touche aux œuvres de pénitence, font l'objet d'une ordonnance de l'Evêque, publiée chaque année à la suite de la Lettre pastorale. Nous en donnons ici la substance.

I. *Abstinence.* — Cette loi atteint tous les fidèles qui ont sept ans accomplis. Elle proscrit l'usage de viande et de jus de viande. Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage de lait, et l'emploi de la graisse pour apprêter les aliments. La viande et le poisson au même repas sont désormais autorisés, les jours où la viande est permise.

L'abstinence est de rigueur : 1° tous les vendredis de l'année ; 2° le Mercredi des Cendres et tous les autres mercredis du Carême, et le Samedi-Saint jusqu'à midi ; 3° les trois jours des Quatre-Temps, mercredi, vendredi et samedi ; 4° les vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël (pas la vigile de la Pentecôte dans le diocèse de Quimper).

L'abstinence cesse les jours de fête de précepte, c'est-à-dire aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint quand elles tombent un vendredi.

II. *Jeûne.* — Obligatoire de 21 ans accomplis à 60 ans commencés, à moins de dispense pour raison de santé, fatigues, travaux, etc. Il consiste en un seul repas par jour, avec néanmoins, le matin, une petite quantité de pain avec du café, du thé ou du chocolat, sans lait, et le soir une collation ou repas moins abondant qu'à midi. A ce repas du soir sont tolérés les aliments maigres de toute nature, y compris lait, beurre et fromage, mais les œufs sont interdits.

Les jours où les aliments gras sont autorisés, les personnes dispensées du jeûne, non les autres, peuvent en user à plusieurs repas.

Jours où le jeûne est obligatoire : 1° tout le Carême, excepté le dimanche et le Samedi-Saint à partir de midi ; 2° les trois

jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, s'ils ne tombent pas le dimanche.

III. — Obligation de compenser tous les adoucissements à la loi générale par des bonnes œuvres et des aumônes spéciales.

Les pauvres qui ne peuvent faire une aumône même légère, doivent réciter, chaque semaine du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave*, pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

La Station.

La Station française est prêchée par le R. P. Antoine de Sérent, missionnaire d'Amiens.

Il a pris pour thème de ses instructions les Béatitudes, proclamées par N. S. Jésus-Christ, dans l'Evangile de Saint-Mathieu (V, 3).

Dans trois sermons consécutifs, le 1er dimanche du Carême, le mardi et le jeudi suivants, il a commenté la première Béatitude « Heureux les pauvres spirituels, parce que à eux appartient le royaume des cieux ».

Les pauvres spirituels ce sont ceux qui, possédant ou ne possédant point, ont l'âme détachée des biens matériels de ce monde. En opposition formelle avec cette doctrine se dresse l'armée des riches jouisseurs. Un exemple donné par le Sauveur lui-même caractérise la disposition d'esprit de ces jouisseurs égoïstes, l'homme riche dont les champs avaient produit une abondance de moisson telle que ses greniers étaient insuffisants à la recueillir. Que faire ? Détruire ces bâtiments et en construire de plus vastes pour abriter ses richesses et se dire ensuite : te voilà riche maintenant pour l'avenir, repose-toi, mange, bois, fais bonne chère. — Conclusion : la nuit suivante, la mort l'enlève !

Deuxième instruction, corollaire de la première : pas d'attachement aux biens de la terre, renoncement au moins de cœur à tout ce qui est possession matérielle. Comme danger de cet attachement, un exemple, l'histoire du jeune homme de l'Evangile qui demande à Notre Seigneur ce qu'il doit faire pour avoir la vie éternelle. A la réponse du Sauveur qu'il faut suivre les commandements, il fait cette remarque : qu'il « les a observés depuis son enfance ». Alors, réplique Jésus : « Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu possèdes, donne le prix aux pauvres et tu auras un trésor au

Ciel ; puis viens, suis-moi. » Désappointement du jeune homme, qui s'éloigne avec tristesse. Son cœur restait attaché à ses biens. Aussi le divin Maître, s'adressant à ses disciples, ajoute aussitôt : « Le riche (ainsi esclave de sa fortune) entrera difficilement dans le royaume des Cieux. Je vous le répète, plus aisément pénétrera le chameau par le trou de l'aiguille qu'un tel riche dans le royaume des Cieux. » — Et à la thèse de l'attachement excessif aux choses matérielles, l'orateur rappelle la doctrine de la confiance et de l'abandon à la divine Providence : pas un cheveu ne tombera de votre tête sans la permission de votre Père céleste... Regardez comment les lis des champs croissent et cependant ils ne travaillent ni ne filent. Salomon, dans tout l'éclat de sa gloire, n'était pourtant pas aussi richement vêtu que l'une de ces petites fleurs.

Troisième instruction : conclusion des deux précédentes ; volontairement ou non, les riches sont obligés de pratiquer le détachement. L'histoire de Job, d'abord, les terribles événements de la dernière guerre, ensuite, éclairent cette doctrine de telles lueurs qu'elle ne devrait jamais être oubliée. Le prédicateur saisit l'occasion de condamner, une fois de plus, les objections, ou plutôt les condamnations portées par les impies contre la divine Providence. Et exemple typique : alors qu'il n'y avait encore que quatre personnages sur la terre, Adam et Ève, Caïn et Abel, la guerre éclata entre ces deux derniers ! C'était à la suite du péché originel, et uniquement, comme le fit remarquer Dieu au misérable fratricide, parce qu'il n'avait pas voulu réprimer les mauvais instincts de son cœur qu'il était en son pouvoir de dompter. — Avis aux redresseurs des torts de Dieu.

Le second dimanche du Carême, le prédicateur explique la cinquième Béatitude : « Heureux les miséricordieux » ; et comme modèle des miséricordieux il donne l'histoire du bon Samaritain. Le malade ou blessé, c'est le genre humain ; le bon Samaritain, c'est Jésus-Christ.

Organe puissant, diction nette et vibrante, exposition simple et facile, tel est le genre de l'orateur, qui plaît et attire. Il prêche l'Evangile surtout ; c'est dire que sa prédication fera du bien aux âmes qui voudront bien venir l'entendre. Nous avons l'espoir que l'assistance deviendra de jour en jour plus fournie.

MOIS DE MARS

Retraites.

Outre les instructions ordinaires du dimanche, du mardi et du jeudi de chaque semaine, le Père prédicateur donnera des conférences spéciales, sous forme de retraites, aux femmes, aux jeunes filles, aux hommes et aux jeunes gens, dans l'ordre suivant :

1° *Retraite des femmes,* lundi 15 Mars, mardi 16, mercredi 17, à la cathédrale : 1re instruction à 9 h. 1/2 ; 2e instruction à 2 heures. — Communion générale le jeudi à 8 heures.

2° *Retraite de jeunes filles,* lundi 22 Mars, mardi 23, mercredi 24, à la chapelle : messe et 1re instruction à 6 heures ; 2e instruction à 5 h. 1/2 du soir. — Communion générale le jeudi, à 6 heures.

3° *Retraite des enfants de la communion privée,* lundi 22, mardi 23, à la chapelle : messe à 7 h. 1/2, instruction à 11 h. 1/2, et à 4 h. 1/2. — Communion générale à 7 heures, le mercredi, à la cathédrale.

4° *Retraite bretonne* par M. Saout, vicaire de Kerfeunteun, du lundi 22 au samedi 27, instruction tous les soirs, à 8 heures, à la cathédrale, les jours où il n'y a pas d'instruction française, les autres jours à la chapelle.

5° *Retraite des hommes et des jeunes gens,* lundi 29, mardi 30 et mercredi 31, à la cathédrale, à 8 heures. — Communion générale le dimanche de Pâques, à 7 heures.

Outre ces retraites de la paroisse, une autre *retraite bretonne* FERMÉE, aura lieu dans la chapelle de la Retraite pour les hommes, du dimanche 14 Mars au samedi 20. On serait heureux de la voir bien suivie, par les démobilisés en particulier.

L'Emprunt.

Les Cardinaux français qui, en Octobre 1918, avaient adressé un appel aux catholiques pour la souscription à l'Emprunt de la Libération, reviennent à la charge, dans une nouvelle Lettre collective, pour nous supplier de faire bon accueil à l'Emprunt

de la Paix, ouvert du 19 Février au 20 Mars, Monseigneur de Quimper a fait écho immédiatement à la voix des princes de l'Eglise. Par une nouvelle note insérée dans la *Semaine religieuse,* il recommande à ses prêtres d'insister auprès des fidèles pour qu'ils comprennent leur devoir à l'égard de l'Emprunt.

Le patriotisme nous fait une obligation d'y souscrire avec le même ensemble et le même empressement qu'à celui de 1918. Le triomphe de nos armes nous commandait de participer au premier ; la réparation des ruines causées par la guerre nous fait un devoir de souscrire au second. On parle de faillite, et plusieurs se laissent impressionner par cette perspective. Le moyen infaillible de l'amener serait de bouder à l'Emprunt. L'Etat, devenu incapable de faire face aux nécessités de la situation, la faillite deviendrait inévitable et la faillite de l'Etat c'est la faillite de tout le monde. Ce serait la ruine commune, sauf pour les chefs révolutionnaires, qui escomptent l'éventualité pour édifier, comme les dirigeants du bolchevisme russe, des fortunes scandaleuses.

Où est l'Ennemi ?

A ce propos, nous demandons aux radicaux, et à leurs associés, partis en guerre, aux dernières élections, au cri de : « Pas d'ennemi à gauche » ! où se trouve en réalité le véritable ennemi en ce moment, comme alors d'ailleurs ? Est-ce bien chez les catholiques ? N'est-ce pas plutôt chez les « camarades » et les *contractants* de gauche ? Qui sont ceux qui ont tout fait, avant la guerre, pour empêcher ce qu'on ne cessait d'appeler « la folie des armements » ? Qui sont ceux qui, au cours des hostilités, entretenaient des intelligences ou des relations avec l'ennemi ? Qui sont ceux qui conspiraient et trahissaient, moyennant finances ? Qui est-ce qui, après la signature de l'armistice, ont faussé la paix par leurs campagnes indignes ? Qui, encore aujourd'hui, ont suscité la grève dont les conséquences peuvent être incalculables ? Qui sont ceux qui poussent les ouvriers à pratiquer la grève perlée ou le sabotage du travail ? Dira-t-on que tous ces crimes sont l'œuvre des catholiques ? Est-ce de droite ou de gauche que vient le danger que court actuellement le Pays ?

Les catholiques font et continueront à faire leur devoir. Nous en avons la preuve dans la grève actuelle des cheminots. A côté du syndicat gréviste, des syndicats catholiques existent. Leurs

membres n'ont pas fait défection, ils continueront le travail. Malheureusement, ils ne sont pas les plus nombreux et leur loyalisme ne peut pas remédier à la désertion des autres.

Pour la Paix.

On connaît la tentative faite, à l'occasion des élections législatives, en vue d'établir une liste commune et unique. Du côté des catholiques, on désirait éviter de la sorte l'agitation et les troubles, et continuer ce qu'on a appelé *l'union sacrée* du temps de guerre. On sait comment elle a échoué. Le journal *le Citoyen* a déclaré que « l'union sacrée dans la paix est une duperie ». L'ancien et le nouveau Président de la République ont affirmé qu'elle doit, au contraire, être gardée et continuée. Le bon sens dit, comme l'Evangile, que tout royaume divisé contre lui-même est un royaume perdu. Un Etat divisé en temps de paix est un Etat qui prépare la guerre, la guerre civile ou la guerre étrangère, parfois l'une et l'autre.

Pour le journal radical, l'union est une duperie. Le mot d'ordre avait été donné par la *Franc-Maçonnerie*, par le *Comité Mascuraud*, par la *Ligue de l'Enseignement* et la *Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen*. La guerre devait recommencer. Elle a recommencé : guerre à Dieu, à la morale, à la société.

Guerre à Dieu.

Je ne parle pas de la législation impie de la Séparation et de l'Enseignement. Elle n'a rien modifié jusqu'ici de ses dispositions funestes, mais tout a été dit à ce sujet. Je parle de la guerre locale accomplie en ce moment par la Presse quimpéroise, à nuances antireligieuses ; deux journaux, *le Citoyen* et *le Finistère*, sont ici les représentants de cette Presse spéciale. Tous les deux marchent de front avec des méthodes propres à chacun.

Le *Finistère* a eu jusqu'ici plus de réserve. A part un article, signé Fanch Coz, que la *Voix de Saint-Corentin* a eu occasion de relever dans le temps, il ne se lance pas. Quand il a dit feuille pieuse, ou autres qualificatifs, il a épuisé son sujet. On sent bien le venin qui couve au fond du cœur. On attend, sans doute.

Il en est autrement du *Citoyen*. Pour celui-ci, toute arme est bonne, et les occasions sont saisies au vol.

Je n'en veux pour preuve qu'un fait divers, assez banal dans son objet matériel, mais très significatif, paraît-il, dans ses causes supérieures. Il s'agit des dégâts causés par la foudre à la chapelle de Penhors, en Pouldreuzic.

Pouldreuzic est le pays de M. Hénaff, comme Plozévet est la petite patrie de M. Le Bail. Or, M. Hénaff a battu M. Le Bail aux élections du Conseil général.

« Les journaux cléricaux ne disent pas un mot de cet événement sensationnel, » écrit le journal de M. Le Bail. — C'est une erreur. Nous avons lu le fait dans les journaux cléricaux, plusieurs jours avant qu'il ait été relaté par le *Citoyen*, et nous n'en avons pas été autrement étonnés ni scandalisés. La foudre frappe un peu partout : de préférence sur les points éminents.

Pour le journal qui n'est pas clérical la chose n'est pas aussi simple : « Dieu a frappé cette église, pourquoi ? » demande-t-il. « Dieu a frappé... » Soyons exacts : Dieu a permis, ou si vous voulez, Dieu n'a pas fait un miracle pour empêcher une loi naturelle de produire son effet, et la chapelle a été foudroyée. Pour ma part, je n'y vois rien de stupéfiant. Faudrait-il que Dieu intervînt à toute minute et sur tous les points géographiques de l'univers, pour empêcher des accidents qui sont dans l'ordre ordinaire des choses ? Cela vaut tout juste l'argument des chrétiens obtus, inspirés sans doute par des journaux de même nuance, qui, durant la guerre, faisait un grief à Dieu de permettre les horreurs qui en étaient la suite. Une bonne femme demandait bien, elle aussi : « Pourquoi Dieu permet-il que mon mari soit ivrogne ? » Pourquoi ne pas ajouter : « Et moi aussi sotte ! »

Mais le *Citoyen* veut y voir autre chose : « Pourquoi le tonnerre à Pouldreuzic plutôt qu'à Plozévet ? » Et par là, il semble vouloir insinuer une négation impie, bien caractérisée. Je ne lui ferai pas, en effet, l'injure de croire qu'il y a vu une intervention céleste en sa faveur, sinon je le renverrais à la sentence que Dieu ne veut pas « éteindre la mèche qui fume encore », ou s'il le préfère, à l'histoire de Lazare et du mauvais riche. Dieu a l'éternité pour tout redresser.

Guerre à la Morale.

Les catholiques du diocèse auront tous entendu la lecture de la Lettre par laquelle notre Evêque a sévèrement condamné

les danses inconvenantes et les modes détestables introduites chez nous à la faveur du séjour dans nos villes d'étrangers de tous pays et de toute moralité.

Tout le monde a admis le bien fondé et a bien compris la portée de la parole épiscopale. Seul, le *Citoyen* feint de n'y rien entendre. Sur le ton d'un persifflage inconvenant qui rappelle son précurseur, le journal *le Réveil du Finistère*, de triste mémoire, il cite, selon son genre habituel, et la Sainte Ecriture, et les Pères, et l'Histoire, et Rabelais, et Béranger, véritable salade russe où tout est argument à la condamnation de l'Evêque.

Que le *Citoyen* invoque Rabelais et Béranger, il est là dans son élément. Ces auteurs ne peuvent que lui donner raison. Mais qu'il nous fasse grâce de la Sainte Ecriture et des Pères. Dans ces citations, il fait un peu comme la corneille qui abat des noix.

Le *Finistère*, lui, y va plus obliquement comme toujours. Au fond, l'intention est la même. Il ne met pas l'Evêque en cause directement. Son Fanch Coz invente un conte où le sacristain reçoit une maîtresse volée pour avoir voulu discréditer la danse par une intervention renouvelée de la sorcellerie. Nous pourrions citer une page du *Finistère* où le rédacteur déplorait et condamnait très vertement les mœurs nouvelles qui tendaient déjà alors à s'introduire. C'était l'époque où le *pacte* n'existait pas encore. Aujourd'hui, *Finistère*, *Citoyen* et *Cri du Peuple* s'entendent comme larrons en foire. Ils y vont par des voies distinctes, mais les compères se rencontrent au même but. C'est le plaidoyer en règle en faveur de la danse. Et pourquoi ? Sans aucun doute parce que danses immorales et impiété vont de pair. Généralement, l'impiété aboutit à l'immoralité, mais toujours l'immoralité conduit à l'impiété. Or, l'impiété est le champ de bataille des politiciens qui ne peuvent triompher par d'autres moyens.

Et maintenant, fidèles du *Citoyen* et du *Finistère*, allez-y. L'Evêque condamne les mauvaises danses, mais vos Fanch Coz et compagnie les approuvent et les défendent. Si dans les salles qui leur sont chères vous n'avez pas *le pas du renard*, vous aurez toute chance d'y avoir la danse de l'ours avec Fanch Coz.

Guerre à la Société.

Elle éclate à l'heure où ces lignes s'écrivent. La grève s'étend, s'étend toujours. Personne ne peut dire où aboutira le mouvement. Il n'est pas né d'aujourd'hui, croyez-le bien. Il y a longtemps que la révolution fermente. L'étonnant est qu'elle ne se soit pas déclenchée plus tôt. On l'a bien préparée.

Les socialistes qui battent le rappel en ce moment ne sont pas les seuls coupables. Tous ceux qui ont travaillé directement à ruiner dans les âmes la croyance en Dieu peuvent dire : « Voilà bien notre œuvre ».

Tout se tient, Dieu, religion, morale et ordre matériel. Dieu est la base de tout l'édifice. La religion est le ciment qui relie les esprits et les cœurs à Dieu, et lorsque cet état de choses est solidement établi, la morale est saine et l'ordre matériel se maintient. Mais enlevez les assises de l'édifice, que voulez-vous que devienne celui-ci ? Il se lézarde d'abord, il chancelle et finalement s'écroule. C'est l'histoire de la situation actuelle. On s'est acharné à détruire l'enseignement chrétien. La guerre à Dieu est à l'ordre du jour depuis des années. Les âmes, ébranlées dans leur foi, ont bien résisté partiellement pendant un temps. La force de la tradition et l'influence d'un passé meilleur ont contribué à ce résultat. Mais les générations succèdent aux générations, et le fluide divin pénètre de moins en moins dans les âmes. Analysez, si vous le pouvez, les pensées, les préoccupations et les aspirations des âmes de nos contemporains. Sauf d'heureuses exceptions — qui sont l'espoir de l'avenir — qu'y découvrez-vous ? Du scepticisme, de l'égoïsme, du matérialisme, de la sensualité, autant de ferments qui menacent de jaillir à tout instant.

Et la famille, où donc est sa solidité et sa force ? Le divorce la guette et la stérilité la dessèche, deux vices qui seuls en auront raison, si l'on ne recourt pas au vrai remède.

Que pouvez-vous attendre, après cela, d'une société aussi atteinte dans ses œuvres vives ? C'est la lutte des appétits, c'est la guerre de classe, et finalement la révolution.

Voilà l'œuvre de tous les écrivains et politiciens qui ne visent qu'au désordre, désordre intellectuel et désordre moral, dont ils font leurs moyens d'existence.

Petit fait, grande leçon.

Les journaux racontaient, dernièrement, l'indélicatesse d'une jeune bonne au Collège des jeunes filles de notre ville. On constatait, depuis quelque temps, la disparition de divers objets, tels que peignes, broches, montres, etc. Une jeune femme de chambre de quinze ans fut soupçonnée d'être l'auteur de ces larcins et une partie des objets dérobés ayant été trouvés en sa possession, elle fut conduite au parquet, devant le juge d'instruction.

En raison de son jeune âge, la bonne indélicate a été confiée provisoirement à l'Assistance publique.

Une question à ce propos : au nom de quel principe l'Assistance publique fera-t-elle comprendre à cette enfant la culpabilité de son acte ? Nous condamnons, c'est entendu, et tous les honnêtes gens condamneront les vols de la jeune domestique.

Cela étant admis, ne peut-on pas s'expliquer la conduite de l'inculpée ? Elle habitait une magnifique maison avec dépendances, enlevée de force à ses légitimes propriétaires. Dans sa naïveté, la petite paysanne ne pouvait-elle faire ce raisonnement simpliste : puisque les grands vols sont permis, pourquoi les petits seraient-ils défendus ? Une loi, il est vrai, — une loi consacrant l'injustice ! — protège les premiers, mais si je puis dissimuler les seconds, les miens ?

Je ne vois pas ce que, logiquement, on pourrait lui répondre. Et voilà comment la justice perd sa véritable notion. Est-ce l'Assistance publique, avec sa neutralité obligatoire, qui rectifiera la mentalité des sujets qui lui sont confiés ?

LE PÉRIL PROTESTANT

La fin de la guerre a suscité un mouvement protestant très intense sur toute la surface de la France. Ces immixtions étrangères y existaient déjà auparavant. Mais la cessation des hostilités leur a imprimé une activité beaucoup plus grande. Les Y. M. C. A. se font remarquer un peu partout, mais particulièrement dans les régions dévastées du Nord par leur prosélytisme intempérant. A la faveur des générosités qu'ils répandent, ils accaparent les enfants, créent des écoles, et espèrent bien convertir à leurs erreurs de pauvres enfants sans défense.

A Quimper, la même propagande est faite. Au moyen de projections lumineuses et de distributions de brochures, les enfants catholiques sont attirés au temple où l'Evangile, selon l'esprit protestant, leur est expliqué.

M. le Curé a dû mettre en garde, du haut de la chaire, parents et enfants, contre ce travail de perversion de leur foi, et leur apprendre qu'il est rigoureusement interdit aux catholiques de fréquenter les assemblées protestantes où il est question de religion. Enfreindre cette défense est une faute très grave, qui expose les délinquants aux conséquences les plus fâcheuses au point de vue spirituel. On ne peut être catholique et protestant en même temps ; on doit renoncer à l'une ou à l'autre église.

COMMUNION ET CONFIRMATION

La Communion solennelle des enfants et la Confirmation auront lieu à Saint-Corentin, cette année, le jeudi 27 Mai.

Les parents sont priés d'apporter plus de soin à la préparation de ces enfants, à fur et à mesure que la date de ces cérémonies approche. Mieux ils seront disposés et plus de fruit ils en retireront.

DENIER DU CULTE

C'est l'époque où les paroissiens versent leur contribution de l'année pour le culte. Plusieurs s'en sont souvenu et ont déjà apporté leur souscription. Les autres ne manqueront pas de les imiter. Aux uns et aux autres nous adressons l'expression de notre vive reconnaissance. C'est donner deux fois que d'offrir spontanément leurs générosités et d'épargner au clergé la visite à domicile. Ils prouvent de la sorte que leur acte est bien volontaire. Ils comprennent la dure nécessité où l'Eglise a été réduite, par le fait des injustices commises, de recourir à ce moyen pour assurer le maintien du culte dans notre pays. Chez eux on ne trouvera personne pour ramasser l'odieuse

accusation de religion d'argent lancée contre le Catholicisme par ses détracteurs et ses ennemis irréconciliables. Ces ineptes paroles peuvent bien tomber des lèvres d'enfant, comme l'autre soir, de la bouche d'une fillette, au sortir du temple protestant, mais jamais du cœur d'une personne raisonnable. Le Protestantisme, comme le Catholicisme, a ses exigences pécuniaires, et l'argent lui vient certainement de quelque part. Chez nous, nous pouvons dire d'où il vient, il vient de France et de ses catholiques. D'où vient celui des protestants ?

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale pour Mars : **L'Apostolat de la Prière, complément des missions paroissiales.**

Les résultats des plus belles missions risquent trop souvent d'être compromis, faute de persévérance. Bien organisé, l'A. de la P. peut, pour une bonne part, l'assurer. D'abord, il maintient parmi les fidèles, au moyen de ses trois degrés, la piété, la dévotion quotidienne à la Sainte Vierge et la pratique de la communion. Surtout, par les zélateurs et les zélatrices, il étend et multiplie l'action du clergé. Il est donc le complément naturel d'une mission, il est une mission continuée.

Résolution apostolique : Etablir ou réorganiser l'A. de la P. dans toutes les paroisses où sont prêchées des missions.

Calendrier Paroissial.

1er Mars, lundi. — Office de la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

2, mardi. — S. Joévin, évêque et confesseur. — A 8 heures du soir, sermon français de la Station.

3, mercredi. — S. Guénolé, abbé. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée. — A 8 heures du soir, sermon breton.

4, jeudi. — S. Casimir, confesseur. — A 7 heures, communion des enfants. — A 8 heures du soir, sermon français.

5, vendredi. — De la férie. — Exposition du 1er vendredi, bénédiction à 5 heures. — Chemin de la Croix à 7 h. 1/2. — A 8 heures, adoration.

6, samedi — Ste Perpétue et Ste Félicité, martyres. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **7, IIIe dimanche du Carême.** — Messes basses à 6, 7, 8, et 9 heures ; grand'messe à 10 heures. — A 7 heures, messe de communion des hommes.

— Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français. — A 8 heures, sermon breton. — Aux messes de 9 heures, quête pour la conférence de Saint-Vincent de Paul.

8, lundi. — S. Jean de Dieu, confesseur.

9, mardi. — Ste Françoise Romaine, veuve. — A 8 heures du soir, sermon français.

10, mercredi. — Les SS. 40 martyrs. — A 8 heures du soir, sermon breton.

11, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts. — A 8 heures du soir, sermon français.

12, vendredi. — Saint Pol de Léon, évêque et confesseur. — Confession des petits enfants. — A 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

13, samedi. — Office du jour.

✝ **14, IVe dimanche du Carême.** — Offices comme le dimanche précédent. — A 7 heures, réunion à la chapelle, des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Sermon français après les vêpres. — Sermon breton à 8 heures.

15, lundi. — De la férie. — Retraite française des femmes à la cathédrale : sermon à 9 h. 1/2 et à 2 heures.

16, mardi — De la férie. — Retraite comme la veille. — Le soir, à 8 heures, sermon français.

17, mercredi. — S. Patrice, évêque et confesseur. — Retraite comme les jours précédents. — Sermon breton à 8 heures.

18, jeudi. — S. Cyrille de Jérusalem, évêque, confesseur et docteur. — Communion générale à 8 heures. — Le soir, sermon français.

19, vendredi — S. Joseph, époux de la Ste Vierge. — A 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

20, samedi. — Office du jour.

✝ **21, dimanche de la Passion.** — Ouverture du Temps pascal, offices comme les dimanches précédents. — Quête pour la station du Carême. — Sermon français après les vêpres. — A 8 heures, à la chapelle de la Retraite, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères chrétiennes. — Le soir, sermon breton.

22, lundi — De la férie. — Retraite des jeunes filles, à la chapelle : messe à 6 heures et sermon. — Instruction, le soir, à 5 h. 1/2. — Retraite des enfants de la communion privée : messe à 7 h. 1/2, instruction à 11 h. 1/2 et à 4 h. 1/2. — Retraite bretonne à 8 heures du soir.

23, mardi. — De la férie. — Retraites comme la veille. — A 8 heures du soir, sermon français. — Sermon breton à la chapelle.

24, mercredi. — De la férie. — A 7 heures, à la cathédrale, communion des enfants de la retraite. — Retraite des jeunes filles et des bretons comme la veille.

✝ **25, jeudi** — Annonciation de la T. Ste Vierge. — Messe de communion à 6 heures. — Offices comme le dimanche ; vêpres immédiatement après la grand'messe. — A 2 h. 1/2, complies. — A 8 heures, sermon français à la cathédrale et sermon breton à la chapelle. — A la chapelle de la Retraite, messe à 8 heures et sermon à 4 heures pour la Congrégation des Dames et les Mères chrétiennes.

26, vendredi. — N.-D. des Sept-Douleurs. — A 7 h. 1/2, Chemin de la Croix, à 8 heures, sermon breton.

27, samedi. — S. Jean Damascène, confesseur et docteur.

✝ **28, dimanche des Rameaux.** — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2. — A 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, procession, grand'messe. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon français. — Aux messes et aux vêpres, quête pour la cathédrale. — A 8 heures du soir, sermon breton de la Passion.

29, lundi. — De la férie. — A 8 heures du soir, sermon français pour les hommes.

30, mardi. — De la férie. — Sermon comme la veille.

31, mercredi. — De la férie. — Sermon comme les deux jours précédents, pour les hommes.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

30 Janvier. Jeanne-Marie Le Guélaff, 53, rue Elie-Fréron ;
31 — Hélène-Marie-Anne-Joséphine Quéméré, 13, rue des Reguaires ;
3 Février. René-Laurent-Gabriel Celton, 4, avenue de la Gare ;
5 — Marcelle-Jeanne Kerguélen, 17, rue Goarèm-Dro ;
8 — Henri Auffret, 8, rue Le Déan ;
15 — Marguerite-Andrée Accarie, 4, rue du Lycée ;
17 — Laurent-Hervé-Marie Jacq, 76, rue Neuve ;
19 — Marie-Jeanne Pennarun, 9, rue Neuve ;
20 — Robert-Yves Kerviel, 6, rue Kéréon ;
22 — Suzanne-Marie Lévénez, 15, rue des Gentilshommes ;
22 — Marie-Anne Le Saux, 17, rue Neuve ;
24 — Jules-Hervé-Marie Pasquet, 33, rue du Pichéry ;
29 — Jean Salaün, 6, rue du Lycée ;
29 — Marcel-Alain Dornic, 3, rue Saint-François ;
29 — Yvonne-Louise-Jeanne Heurthe, 3, rue de Kerfeunteun ;
29 — Marie-Jeanne Lagadec, 16, rue Neuve.

Suppléments.

24 Février. Anne-Yvonne Tudal, 2, rue Le Déan.

Mariages.

3 Février. Pierre-Marie-Douguet et Marie-Anne Maguer ;
3 — Camille Quénet et Marie-Catherine Guéguen ;
4 — Henri Jaouën et Marie-Jeanne Bois ;
4 — Georges-Louis Lesanit et Charlotte-Jeanne-Louise Berrigaud ;
9 — Emile-Jean Kéravec et Marie-Catherine Pichavant ;
9 — Yves-Marie Maguet et Marie-Jeanne-Augustine Cariou ;
9 — Jean Quiniou et Anne-Marie Jézéquel ;
10 — Fernand-Auguste-Adrien Lemoine et Marguerite-Marie-Jeanne-Fernande Thévenot ;
10 — Jean-Louis-Corentin Poupon et Marie-Corentine Dorval ;
10 — François-Louis-Marie Chirot et Jeanne-Marie Le Saux ;
10 — Maurice-Jules Le Bot et Marie-Anne-Louise Malinjoud ;
23 — Louis-Auguste Le Dain et Anne-Marie Marchand ;
24 — Yves-Louis Tudal et Anna Lucas ;
24 — Gilbert-Albert-Auguste-Amédée Duranton et Marie-Anne Tudal ; André Le Du et Marie Granec.

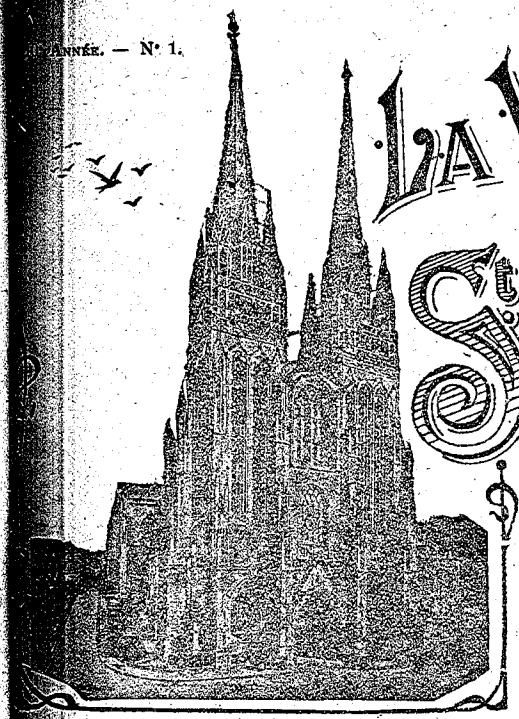
Enterrements.

5 Février. Jeanne-Eugénie Le Berre, 32 ans, épouse Chabert, Ergué-Armel ;
11 — Anne-Marie-Josèphe Quénéhervé, épouse Bolzer, 54 ans, 33, rue Neuve ;
16 — Jeanne Le Gallou, 76 ans, épouse Caugant, 20, place St-Corentin ;
17 — Jean-Louis Le Reste, 31 ans, 19, rue de l'Hospice ;
17 — Louis Nézet, époux de Charlotte Adel, 71 ans, 10, rue Sainte-Thérèse ;
25 — Marie-Louise Tanguy, épouse Penven, 72 ans, 17, rue du Sallé ;
25 — Jean Le Hénaff, époux de Marie-P. Nihouarn, 57 ans, 5, rue Royale ;
27 — Marie-Jeanne Simon, épouse Benoit, 49 ans, Champ-de-Foire.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

1re Année. — N° 1. Jeudi 1er Avril 1920.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Une date et un changement 2
La Station du Carême : Impressions ; D'où vient le mal ? Mêmes inconséquences ; Au devoir. . . . 3
Calendrier paroissial. 7
A Saint-Corentin 8

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

10e Année. Jeudi 1er Avril 1920. N° 1.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

UNE DATE ET UN CHANGEMENT

La date est celle d'une année nouvelle qui s'ouvre pour la *Voix de Saint-Corentin*. C'est, en effet, le 1er Avril 1911, qu'a paru le premier numéro du *Bulletin*. Celui-ci entre donc aujourd'hui dans sa dixième année. C'est l'âge où d'ordinaire les enfants grandissent. De ce jour, au contraire, celui-ci va se rapetisser. Là est le changement.

Ce n'est pas sans hésitation que la détermination a été prise. La question se posait entre deux solutions : la disparition ou la restriction. C'est la seconde qui a été adoptée. Nous espérons que des temps meilleurs nous éviteront de recourir plus tard à l'autre.

Point n'est besoin d'expliquer longuement aux lecteurs du *Bulletin* les motifs de la modification adoptée. Elle est due au renchérissement formidable de la vie. Les journaux sont remplis, tous ces temps derniers, de doléances à ce sujet; et si les feuilles à grand tirage ont raison de crier famine devant la situation qui leur est faite, combien plus critique est le sort de publications qui, comme la nôtre, a nécessairement un nombre très limité d'abonnés. Qu'il suffise de faire remarquer que les 100 kilos du papier journal qui revenaient naguère à 36 francs, montent actuellement à 310 francs, avec menace d'augmentation. Et la main-d'œuvre, de quel poids nouveau ne pèse-t-elle pas dans le compte final des dépenses ?

Donc, le lecteur est prévenu, la *Voix de Saint-Corentin* paraîtra désormais avec un nombre de pages sensiblement diminuées.

LA STATION DU CARÊME

Nous avons, dans le dernier numéro du *Bulletin*, rendu compte sommairement des trois premières instructions du Père prédicateur, ayant pour objet la première Béatitude de l'Evangile : « Bienheureux les pauvres spirituels, parce que à eux appartient le royaume des cieux ».

Voici, par ordre de date, le sujet des instructions suivantes :

4e instruction. — « Bienheureux les miséricordieux, » où il a montré le Sauveur exerçant lui-même la miséricorde envers le genre humain, sous les traits du Bon Samaritain.

5e. — Même vérité ressortant de la punition de la dureté du cœur, dans l'exemple du mauvais riche, à qui une goutte d'eau fut refusée, parce qu'il avait refusé une miette de pain.

6e. — Même sujet encore : le Seigneur, au jour de la reddition des comptes, récompensera l'homme compatissant qui aura su comprendre la condition pénible du pauvre et de l'indigent.

7e. — Un jugement sans miséricorde est réservé à ceux qui ne font pas miséricorde. C'est le complément des instructions précédentes par l'exposé de la doctrine du pardon des injures, que Notre Seigneur déclare absolument obligatoire.

8e. — « Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre. » Les doux sont ceux qui s'appliquent à imiter le Christ, *doux* et *humble* de cœur. Douceur et humilité, deux vertus qui même ici-bas concilient tous les suffrages.

9e. — Parabole de l'esprit impur, quittant le cœur de l'homme et cherchant à y rentrer, avec sept autres encore plus mauvais : purification des âmes au moyen des sacrements, et efforts à faire pour se maintenir dans la grâce, en face des tentations.

10e. — « Bienheureux ceux qui pleurent » : Bienfaits de la souffrance qui expie les fautes, élargit les cœurs, mûrit les âmes et donne de l'expérience.

11e. — « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice. » Cette faim et cette soif c'est celle des âmes supérieures qui vibrent pour les grandes causes et ne peuvent admettre, tel saint Jean-Baptiste devant Hérode, que l'erreur et le scandale puissent s'afficher sans soulever la protestation.

12e. — « Bienheureux les pacifiques. » Ils cherchent à rapprocher et à concilier les esprits divisés, et à prévenir et à écarter les occasions de discorde ; mais ils savent aussi qu'il n'y a pas de conciliation possible avec le démon, « père du mensonge et homicide depuis le commencement ».

13e — « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. » Il ne suffit pas de souffrir ; il faut souffrir pour la cause de Dieu et d'une façon imméritée.

14e. — Panégyrique de saint Joseph, fête du 19 Mars.

15e. — Mystère de l'Annonciation, fête du 25.

16e. — « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » Triomphe temporel et spirituel de N. S. J.-C., rappelé par la cérémonie du jour, dimanche des Rameaux : rejet de la synagogue et vocation des nations.

17e. — Jeudi-Saint, Heure Sainte, la divine Eucharistie.

18e. — Vendredi-Saint, la Passion de N. S. J.-C.

19e. — Dimanche de Pâques : la résurrection du Sauveur, clôture de la Station.

***

Outre ces instructions générales, le R. P. prédicateur, dans des entretiens particuliers, sous forme de retraites, a adressé aux femmes, aux jeunes filles, aux hommes et aux jeunes gens des allocutions sur leurs obligations particulières.

Aux femmes il a dit ce que doit être l'épouse, la mère et la maîtresse de maison. Puis trois sortes de femmes de l'Evangile, la femme de Pilate, les filles de Jérusalem et la pieuse Véronique les ont mises en garde, les premières, contre deux défauts de la vraie piété, l'impressionnabilité et l'extériorité, la troisième leur montre la réalité, l'action.

Aux jeunes filles, le figuier stérile de l'Evangile a montré le vide et l'inutilité surnaturelle de la vie, chez beaucoup d'âmes chrétiennes. L'explication des cérémonies de la messe a fait ressortir ensuite la nécessité et la pratique de la prière privée et publique.

Aux hommes l'histoire de l'Enfant prodigue dit la nécessité du retour à Dieu et de la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Les instructions bretonnes ont été données par le clergé paroissial. Mais une retraite de huit jours a été prêchée par M. Saout, vicaire de Kerfeunteun, qui a rappelé les grandes vérités de la foi, sous une forme attrayante et toute personnelle. Le sermon de la Passion par M. Le Pape, vicaire de Penhars, a clôturé la Station, le dimanche des Rameaux.

Impressions.

On peut dire que rien n'a été négligé pour aider les âmes de bonne volonté à comprendre et à accomplir leur devoir pendant la Sainte Quarantaine. Les prédicateurs qui ont été appelés à remplir cette mission y ont apporté tout le zèle et tout leur talent. Ils ont surtout parlé de l'Evangile avec cœur et avec intérêt. De ces vérités connues ils ont su faire ressortir des aperçus nouveaux. L'Evangile est une mine qu'on n'épuisera jamais.

On a pu voir que les instructions ont été bien suivies par un grand nombre de paroissiens. Nous avons été heureux de retrouver là, hommes et femmes, les habitués de toutes nos fêtes et de toutes nos réunions. Notre satisfaction eût été complète si nous avions vu notre église débordant de monde comme en certaines circonstances solennelles. Nous aurions voulu y voir affluer surtout la foule de ceux qu'on n'y voit jamais, et qui remplit théâtre, cinémas et salles de danses, toutes les fois que les portes en sont ouvertes.

D'où vient le mal ?

Il en serait ainsi si nos gouvernants n'étaient aussi inconséquents et aussi illogiques qu'ils le sont. A qui est capable de réfléchir et de raisonner il apparaît, clair comme le jour, que notre Pays se perd faute de morale ; et la morale n'y tient plus, parce que la foi a disparu, ou plutôt est étouffée sous l'avalanche des passions de toute nature.

Les plus intelligents des hommes du jour s'en rendent compte, et comme Napoléon, au sortir de la tourmente révolutionnaire, ils voudraient bien arrêter le torrent prêt à tout emporter ; mais frappés de la même erreur d'optique, ils aspirent à garder la source empoisonnée et en canaliser les effets dévastateurs. Travail vain et trompeur ; les palliatifs ne guérissent jamais un mal.

Il est question de rétablir les relations diplomatiques avec Rome. Les esprits les plus sages, même en dehors de toute considération religieuse, reconnaissent la sagesse et la

nécessité de la mesure. Seuls, les partisans du sectarisme à outrance y sont opposés. Leur liberté d'esprit ne leur permet pas de monter à la hauteur de cette conception.

Mais on prête en même temps aux promoteurs du retour à l'union le dessein de reprendre à leur compte les errements du premier Consul. Ce serait retomber dans le même gâchis et faire renaître les mêmes abus. A quoi bon ?

Mêmes inconséquences.

On veut et on ne veut pas ; on ne veut pas et on veut. Nous voyons tous nos hommes politiques de l'Administration osciller sans cesse, l'on dirait machinalement, entre ces deux mouvements contradictoires.

Pour le relèvement du Pays, il faut intensifier le travail, c'est reconnu ; et aussitôt une loi intervient, avec toute sa force obligatoire, pour diminuer les heures de travail.

Les grèves sont une cause de vie chère et de ruines, c'est incontestable ; mais les fauteurs de grèves, même étrangers, sont intangibles.

Le sabotage du travail est prêché par des meneurs connus. C'est encore une cause de marasme dans les affaires et d'appauvrissement général. Les coupables ne seront pas inquiétés.

Ceci est encore plus grave et plus criminel : le Pays se dépeuple et par là même se perdra inévitablement. Les apôtres et les prédicants de cet attentat antihumanitaire et antinational ne sont nullement contrariés dans leur œuvre abominable !...

On réclame des restrictions et de l'économie, et l'on gaspille outrageusement, et l'on pousse au gaspillage par la multiplication des plaisirs et des bals.

On établit des dispensaires antituberculeux, et des danses sont organisées pour les tuberculeux : excellents bouillons de culture pour la tuberculose, personne ne le contestera.

On veut des enfants soumis et sages, et on veut qu'ils ignorent la source de l'autorité et de la sagesse.

On pourrait multiplier à l'infini ces antinomies.

Le plaisir ! le plaisir ! C'est la seule morale. Elle nous mènera loin, ou plutôt non, pas loin : la disparition de notre Pays en sera la conséquence prochaine, pour peu qu'on continue dans cette voie.

Au devoir !

Catholiques, au devoir ! Vous seuls pouvez sauver la situation, et vous ne la sauverez qu'en vous attachant au devoir, à tout votre devoir, tel que le prescrit le Décalogue dans toutes ses prescriptions.

Voici le moment de vous en souvenir. Le Temps pascal est ouvert depuis le 21 Mars. Il durera jusqu'au 18 Avril. S'abstenir de la communion pascale c'est, pour un chrétien, abdiquer. Chrétiens, n'abdiquez pas !

Calendrier Paroissial.

Heures des offices.

Dimanches et fêtes : Messes basses à 6, 7, 8 et 9 h. ; grand'messe à 10 h.
— Vêpres, de la Toussaint à la Quasimodo, à 2 h. 1/2;
— De la Quasimodo à la Toussaint, à 3 heures.
Sur semaine : Messes paroissiales, à 6, 7 et 8 heures ;
— Messe du Chapitre, à 8 h. 40 ou 8 h. 45.
Toute modification à ces heures est annoncée d'avance.

Avril 1920.

1er, **Jeudi-Saint.** — A 7 h. 1/2, messe de communion. — A 9 heures, grand'messe, consécration des Saintes Huiles. — A 2 h. 1/2, lavement des pieds, visite des reposoirs. — A 4 heures, office des Ténèbres. — A 8 heures, Heure Sainte, sermon.

2, Vendredi-Saint. — A 9 h. 1/2, office. — A 3 heures, Chemin de la Croix. — A 4 heures, chant de l'office. — A 8 heures, sermon de la Passion, bénédiction de la Vraie Croix.

3, Samedi-Saint. — A 8 h. 1/2, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, des fonts baptismaux, grand'messe. On ne communie pas avant la messe. — Après 8 heures du soir on ne confesse que les hommes.

✠ **4, Dimanche de Pâques.** — A 10 heures, messe pontificale suivie de la bénédiction papale. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon de clôture de la Station, allocution de Monseigneur. Après, la procession au chant de *O filii et filiæ*. — A la messe de 9 heures et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

✠ **5, Lundi de Pâques.** — Offices aux mêmes heures, procession. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie.

✠ **6, Mardi de Pâques** — Offices comme la veille.

7, mercredi. — De l'octave de la Résurrection.

8, jeudi. — De l'Octave.

9, vendredi. — De l'Octave.

10, samedi. — De l'Octave.

✠ **11, dimanche de Quasimodo.** — Office du dimanche. — Il n'y a pas de réunion le soir à 8 heures.

12, lundi. — De la férie.

13, mardi. — S. Herménegilde, martyr.

14, mercredi. — S. Justin, martyr.

15, jeudi. — De la férie.

16, vendredi. — S. Patern, évêque et confesseur.

17, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✝ **18, IIe dimanche après Pâques.** — Office du dimanche. — Clôture du Temps pascal, chant du *Te Deum* après les vêpres, bénédiction.

19, lundi. — De la férie.

20, mardi. — De la férie.

21, mercredi. — Solennité de S. Joseph, avec octave.

22, jeudi — S. Soter et S. Caïus, papes et martyrs. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

23, vendredi. — S. Georges, martyr.

24, samedi. — S. Fidèle de Sigmaringa, martyr.

25, IIIe dimanche après Pâques. — S. Marc, évangéliste. Procession avant la messe. — A 7 hres, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie ; à 4 hres, du Tiers-Ordre. — A 8 hres, à la cathédrale, réunion bretonne.

26, lundi. — S. Clet et S. Marcellin, papes et martyrs.

27, mardi — De l'Octave de S. Joseph.

28, mercredi. — Octave de S. Joseph.

29, jeudi. — S. Pierre, martyr. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

30, vendredi. — Ste Catherine de Sienne, vierge. — A 8 heures du soir, ouverture du Mois de Marie, sermon breton, bénédiction.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1 Mars. Marie-Anne Moënner, coteau du Frugy ;
7 — Renée-Anne-Marie Kerjean, 32, rue Le Déan ;
7 — Paul Hémidy, 66, rue Neuve ;
7 — Marcel-Jean-François Morvan, 35, rue de Brest ;
7 — René-Claude-Anne Hentic, 16, rue Neuve ;
7 — Jeanne-Eugénie Quéau, 23, rue Neuve ;
8 — Odette-Marie-Louise Derrien, 27, rue Kéréon ;
8 — Louis-Pierre-Auguste-Nicolas Garguet, 1, rue Neuve ;
14 — Yvette-Antoinette-Henriette Le Feuvre, 8, rue Valentin ;
14 — Marguerite-Francine-Augustine Bescond, 10, rue du Lycée ;
14 — Léon Bouder, 13, rue Saint-François ;
14 — Renée Donnard, 22, rue Royale ;
18 — Gabriel-Corentin-Marie Poquet, 17, rue Neuve ;
21 — Anne-Louise-Marie Sizorn, 12 bis, rue de Kergariou ;
21 — Hélène Merlet, 1, rue Kéréon.

Suppléments.

14 Mars. Louis-Pierre Le Loc'h, coteau du Frugy.

Mariages.

1 Mars. André-Jean-Marie Le Du et Marie Grannec ;
2 — Jean-René-Marie Le Doaré et Anne-Marie Bernard ;
15 — Mathieu-Guillaume Le Gall et Jeanne-Marie Joncour ;
16 — Yves-Marie Quintin et Anne-Marie Roignon ;
23 — Louis Blivet et Marie Le Roy ;
30 — Pierre Le Grand et Anne-Marie Rospars.

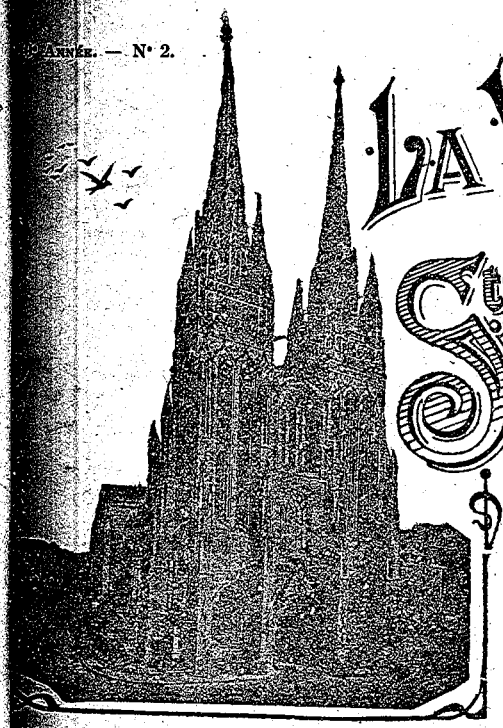
Enterrements.

4 Mars. Enfant Le Signor, 55, rue Neuve ;
6 — Jean-Louis Minoret, 52 ans, 45, rue Kéréon ;
23 — Marie-Anne Briec, 28 ans, 6, rue du Parc ;
30 — Mme Louis Derrien, 31 ans, 28, rue de l'Hospice.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

2e Année. — N° 2. Samedi 1er Mai 1920.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Avril : Clôture de la Station quadragésimale ; Clôture du Temps pascal ; Fête du Patronage 10
Mois de Mai : Mois de Marie ; Pèlerinage à Loc-Maria ; Communion et Confirmation des enfants ; Lettre pastorale ; Procession de la Fête-Dieu 13
Nos Héros 14
Calendrier paroissial 15
A Saint-Corentin 16

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

EVECHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON ARCHIVES

10e Année. Samedi 1er Mai 1920. N° 2.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AVRIL

Clôture de la Station quadragésimale.

Dans son dernier numéro, la *Voix de Saint-Corentin* résumait brièvement les instructions du Père prédicateur et annonçait la clôture de ces exercices avec la fête de Pâques.

La *Semaine religieuse* en parle dans son numéro du 9 Avril. Nous lui en empruntons le récit : « Les cérémonies du dimanche de Pâques ont magnifiquement couronné cette Station. A la messe de communion de 7 heures, un groupe imposant d'hommes — pourquoi faut-il qu'on en soit tous les ans à le souhaiter, malgré tout, plus compact ? — s'est approché avec une vraie piété de la Table Sainte. Les offices de la journée, rehaussés par le chant des séminaristes à la veille de se disperser pour leurs vacances, ont été très suivis. Monseigneur pontifiait et a donné aux fidèles, à l'issue de la grand'messe, la bénédiction papale.

» A vêpres, après l'exécution d'un superbe *Magnificat* à quatre voix par la schola du Séminaire et la maîtrise de la cathédrale, le R. P. prédicateur a donné sa dernière instruction et, comme la fête l'exigeait, il a pris comme thème la Résurrection de Notre Seigneur. En prenant congé de ses auditeurs, le P. Antoine de Sérent a rappelé qu'un autre fils de saint Antoine, saint Jean Discalcéat, avait, voilà déjà bien longtemps, exercé parmi les Quimpérois un ministère fécond dont le souvenir n'est pas oublié, et c'est à ce grand prédécesseur qu'il recommanda les fidèles qu'à son tour il s'est efforcé d'instruire et de diriger, à la suite de Notre Seigneur ressuscité, dans les voies du salut.

» Cette instruction achevée, Monseigneur remercia l'éloquent religieux du bien que sa prédication, d'une doctrine relevée, mais mise à la portée de tous par une parole claire et sans inutiles apprêts, convaincante et entraînante néanmoins, avait fait aux paroissiens de Saint-Corentin. Sa Grandeur, allant droit ensuite au mal principal dont souffre la

société, a fait un pressant appel à la conscience et au respect des devoirs dont elle ne cesse de rappeler à tous l'impérieuse obligation. Faisant alors une rapide allusion aux instructions de ses récentes Lettres et Circulaires pastorales, dictées par le sentiment très net d'un devoir urgent, l'Evêque en a souligné avec fermeté le caractère d'opportunité dans le débordement général du luxe, de la frivolité et de l'instinct de jouissance. En terminant, Sa Grandeur a annoncé son prochain voyage à Rome, où elle va participer aux fêtes solennelles qui accompagneront la canonisation de trois admirables Françaises, les Bienheureuses Jeanne d'Arc, Marguerite-Marie et Louise de Marillac.

» La bénédiction du Saint-Sacrement a suivi, puis s'est déroulée la procession traditionnelle autour de la cathédrale, au chant de l'*O filii, o filiæ*, avec les stations ordinaires aux autels du Sacré-Cœur, des Défunts et de la Victoire. »

Clôture du Temps pascal.

Quinze jours plus tard, le 18 Avril, c'était la clôture du Temps pascal. Pendant quatre semaines, les paroissiens se sont approchés des sacrements. Tous ont-ils accompli leur devoir ? On voudrait pouvoir l'affirmer. Hélas ! la vérité oblige à dire qu'ici il y a, comme partout, les récalcitrants, les indifférents et les négligents. Puissent-ils n'être pas victimes de leur obstination et de leur froideur ! La mort vient souvent plus vite qu'on ne pense, et parfois elle frappe inopinément. Il faut être toujours prêt. Est-ce une bonne préparation à la reddition des comptes que l'omission du devoir ?

Tous ceux qui ont répondu à l'appel de Dieu et de l'Eglise y ont-ils apporté du moins cette volonté ferme et résolue d'accomplir désormais leur devoir, comme la loyauté et la sincérité l'exigent ? Plusieurs, nous n'en doutons pas, sont dans ce cas. Mais à voir la facilité et la promptitude avec lesquelles certains chrétiens, au sortir de la Sainte Table, violent les prescriptions les plus graves des lois de Dieu et de l'Eglise, on doit se demander s'ils n'ont pas eu en vue de s'acquitter d'une simple formalité, et non d'un acte engageant la conscience.

Et cette conscience, n'est-elle pas une conscience à compartiments ? Compartiment des actes religieux, prières, messe, communion, même fréquente ; puis compartiments des affaires, des plaisirs, de la vie mondaine ; de la vie publique ; tous étanches et sans communication les uns avec les autres. Ce qui explique le fait, étrange au premier abord, de chrétiens et de chrétiennes très fidèles à certaines pratiques extérieures de la religion, et en même temps réfractaires à l'esprit de l'Eglise et à ses directions, même dans

les questions essentielles. D'où ce phénomène bizarre d'âmes qui sont à la fois religieuses et antireligieuses, chrétiennes et antichrétiennes ; on dit anticléricales, mais nous savons ce que vaut la différence. Des âmes chrétiennes, toutes favorables aux institutions antichrétiennes, et intimement hostiles aux œuvres vitales de l'Eglise. Est-ce bien le véritable christianisme cela ?

Fête du Patronage.

Le 25 Avril avait lieu, dans l'Eglise, la solennité de saint Joseph. Notre Patronage est placé sous la protection du saint Patriarche. Il célébrait donc sa fête ce jour. Le matin, messe avec accompagnement d'orgue et de violon et chant de la maîtrise, instruction et absoute, puis visite au cimetière. Le soir, promenade à la campagne avec fifres, tambours et trompettes.

Il y a longtemps qu'on n'avait pas vu « la Phalange » à l'œuvre. Ce n'est pas qu'on ne s'en occupât pas et qu'elle ne fit pas des efforts généreux pour reprendre vie et mouvement. Mais la guerre avait passé par là aussi et avait fait des coupes sombres dans ses membres : 33 morts et des blessés !... Et puis il fallait, non seulement réorganiser « la Phalange » elle-même, mais élargir son champ d'action. L'ancien local de la rue de Pont-l'Abbé a été aliéné ; et en place, c'est toute une campagne, au delà de l'Hippodrome, à côté du Moulin de Saint-Denis, qui s'ouvre pour nos jeunes gens, avec des installations qui se perfectionneront peu à peu, et donneront asile et aux patronnés et à leurs familles, les dimanches et les jours de fête.

Dans son instruction de circonstance, M. l'abbé Le Goasguen, après avoir montré comment saint Joseph était pour les jeunes gens un guide sûr comme ouvrier, comme père nourricier de l'Enfant-Jésus et comme protecteur de la Sainte Vierge, a fait ressortir le but de la réorganisation du Patronage, qui est d'associer les familles à l'Œuvre. Saint Joseph était le chef de la Sainte Famille. Il appelle les parents à collaborer au travail de moralisation de leurs enfants. Il a terminé par un appel aux prières de tous et au concours matériel de ceux qui peuvent le prêter. La réponse qui y a été faite immédiatement prouve que sa parole trouvera de l'écho.

Après la messe, chant de l'absoute pour les chers Défunts, visite au cimetière, où le président, M. Cabon, par quelques paroles chaudes, a rappelé le souvenir des victimes du Devoir et les enseignements qu'ils laissent aux survivants.

Puis, dans l'après-midi, promenade à Pluguffan, par un temps superbe. Belle et bonne journée, sur toute la ligne. « La Phalange » a bien débuté.

MOIS DE MAI

Mois de Marie.

Les âmes chrétiennes le savent bien, et elles viendront, comme par le passé, et plus nombreuses encore peut-être, aux réunions du soir pendant tout le mois. A 8 heures, récitation du chapelet, chant d'un cantique, instruction ou lecture, bénédiction du Saint-Sacrement et dernier cantique. Le dimanche et le jeudi, sermon ; les autres jours, lecture instructive. — Première réunion, vendredi 30 Avril, veille du 1er Mai.

Les révolutionnaires et les fauteurs de troubles veulent amener les ouvriers à abandonner le travail et à affamer le Pays. Nous voulons, nous, attirer aux pieds de la Sainte-Vierge les vrais chrétiens, afin que, bénis et inspirés par Elle, ils accomplissent mieux leur devoir et conjurent les périls qui nous menacent.

Indulgence de 300 jours pour qui assistera aux exercices publics ou les fera en son particulier, chaque jour ; indulgence plénière aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et de quelques prières aux intentions du Souverain Pontife, un jour du mois, au choix de chacun.

Pèlerinage à Loc-Maria.

De la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes, le jeudi 6 Mai. A 6 h. 3/4, récitation du chapelet, à 7 heures, messe, instruction, bénédiction ;

De la Fraternité du Tiers-Ordre, le vendredi 14 : messe à 6 heures, instruction, bénédiction ;

De la Congrégation des Enfants de Marie, le lundi 17 : messe à 6 h. 1/2, sermon, bénédiction ;

Enfin, pour clôturer le mois, le lundi 31, à 8 heures du soir, procession de la cathédrale au sanctuaire de Notre-Dame, où il y aura instruction, chant de cantiques et bénédiction.

Communion et Confirmation des enfants.

Ces deux cérémonies auront lieu le jeudi 27 Mai : communion le matin, à 7 heures. Confirmation le soir, à 2 heures.

Le lendemain, vendredi, à 7 heures, chant d'un service et de la messe pour les parents défunts des enfants. Ceux qui désireraient communier ce jour pour leurs parents défunts sont priés d'être à la cathédrale à 6 h. 1/2.

Après la messe, imposition des scapulaires.

Le soir, à 2 heures, fête de la Sainte-Enfance, procession, bénédiction.

La Communion sera précédée d'une retraite de trois jours, qui s'ouvrira le dimanche 23, à 5 heures. Elle sera prêchée par M. Goulven, chanoine honoraire, aumônier des Ursulines de Saint-Pol de Léon.

Heures des exercices de la retraite, pendant les trois jours :

7 h. 1/2, prières, messe, 1re instruction ;

10 h. 1/2, 2e instruction ;

1 h. 1/2, récitation du chapelet, 3e instruction ;

4 h. 1/2, dernière instruction, prières, bénédiction.

Il n'y aura à être admis à la retraite, à la Communion et à la Confirmation, que les enfants qui auront suivi régulièrement les catéchismes, conformément au règlement épiscopal, et qui seront jugés suffisamment instruits.

Lettre pastorale.

Dans une Lettre pastorale, Monseigneur l'Evêque annonce son voyage à Rome, pour la béatification de la Vénérable Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité, et la canonisation des Bienheureuses Marguerite-Marie et Jeanne d'Arc, qui auront lieu le dimanche 9 Mai, le jeudi 13, jour de l'Ascension et le dimanche 16. Il ordonne que, ces trois jours, un *Te Deum* soit chanté, au Salut qui suivra les vêpres.

Le dimanche 16 Mai, jour de la canonisation de Jeanne d'Arc, et en même temps date de sa fête, il exhorte les fidèles, pour bien marquer le caractère national de la solennité, à pavoiser leurs maisons au drapeau tricolore.

A l'occasion de cette fête, le soir, à 8 heures, à la cathédrale, bénédiction solennelle, avec sermon par M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire, et chant à Jeanne d'Arc.

Procession de la Fête-Dieu.

Elle se rendra cette année, le dimanche 6 Juin, à Saint-Mathieu, comme tous les quatre ans, en suivant les rues Gradlon ou de l'Evêché, du Parc, du Quai ou René-Madec, de Saint-Mathieu, du Chapeau-Rouge et Kéréon.

Nos Héros.

Lundi 26 Avril, à 9 h. 1/2, service et messe pour *Joseph Feunteun*, 5, rue des Reguaires, sous-lieutenant au 118e d'Infanterie, disparu le 27 Mars 1918, à Tilloloy, à l'âge de 28 ans.

Calendrier Paroissial.

Mois de Mai.

N. B. — Tous les jours du mois, à 8 heures du soir, à moins d'indication contraire, exercice du Mois de Marie : récitation du chapelet, chant de cantiques, bénédiction du Saint-Sacrement ; le dimanche et le jeudi, sermon, les autres jours, lecture.

— Dimanches et fêtes, messe à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures. Vêpres à 3 heures. — Sur semaine, messe à 6, 7 et 8 heures ; messe du Chapitre à 8 h. 3/4.

1er, samedi. — S. Philippe et S. Jacques, apôtres.

✝ **2, IVe Dimanche après Pâques.** — Office du Dimanche, vêpres du suivant.

3, lundi. — Invention de la Sainte-Croix.

4, mardi. — Ste Monique, veuve. — Fête de l'association des Mères chrétiennes : messe à la chapelle de la Retraite à 8 heures ; sermon à 4 heures.

5, mercredi. — S. Pie V, pape et confesseur. — Confession des enfants : filles et communion privée.

6, jeudi. — S. Jean devant la Porte Latine. — Pèlerinage à Loc-Maria de la congrégation des Dames : messe à 7 heures, instruction, bénédiction. A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

7, vendredi. — S. Stanislas, évêque et martyr. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, Mois de Marie, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

8, samedi. — Apparition de S. Michel, archange. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **9, Ve Dimanche après Pâques.** — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

10, lundi. — S. Antonin, évêque et confesseur. — A 9 heures, procession des Rogations à Saint-Mathieu.

11, mardi. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Paul. — A 9 heures, procession des Rogations à Kerfeunteun.

12, mercredi. — S. Nérée et ses Compagnons, martyrs. — A 9 heures, procession des Rogations à Loc-Maria.

✝ **13, jeudi, Ascension de N. S J.-C.** — Quête pour l'Institut catholique et les Ecoles chrétiennes.

14, vendredi. — De l'octave. — Pèlerinage du Tiers-Ordre à Loc-Maria : messe à 6 heures, instruction. — Confession des petits enfants. — Neuvaine au Saint-Esprit.

15, samedi. — S. Jean-Baptiste de la Salle, confesseur.

✝ **16, Dimanche dans l'octave** — Solennité de Jeanne d'Arc, vierge. Sermon à 8 heures le soir.

17, lundi. — S. Pascal Baylon, confesseur. — Pèlerinage des Enfants de Marie à Loc-Maria, messe à 6 h. 1/2.

18 mardi. — S. Venant.

19, mercredi — S. Yves, confesseur.

20, jeudi. — Octave de l'Ascension. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

21, vendredi. — Office de la férie.

22, samedi. — Veille de la Pentecôte. (Il n'y a ni jeûne ni abstinence pour le diocèse.)

✝ **23, Dimanche de la Pentecôte.** — Quête pour les Séminaires. — Ouverture de la retraite des enfants.

✝ **24, Lundi de la Pentecôte.** — Offices comme le dimanche.

25, mardi. — De l'octave.

26, mercredi. — De l'octave. — Quatre-Temps, *jeûne et abstinence.*

27, jeudi. — De l'octave. — Communion solennelle des enfants, Confirmation.

28, vendredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps.* — A 7 heures, messe de *Requiem* pour les parents défunts des enfants et imposition du Scapulaire. — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance : procession, bénédiction.

29, samedi. — De l'octave. — Quatre-Temps, *jeûne et abstinence.*

✝ **30, Dimanche de la Sainte-Trinité.** — A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre.

31, lundi. — Ste Jeanne d'Arc, vierge. — A 8 heures du soir, procession à Loc-Maria, clôture du Mois de Marie.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

30 Mars. Henri-Pierre-Joseph Bargain, 1, rue Neuve ;
30 — Marcel-Louis Le Corre, 1, rue Toul-al-Laër ;
4 Avril. Roger-Joseph-Jean Argence, Prades (diocèse de Perpignan) ;
4 — Edith-Marie-Corentine Bernard, rue Rouzaut ;
4 — Pierre-Ernest-Gustave Levesque, 20, rue du Parc ;
4 — Jeanne-Anna Louboutin, 13, rue du Sallé ;
6 — Henri-Louis-Jean Le Grill, rue Kergariou ;
6 — André-Marie Goualc'h, 9, rue Neuve ;
10 — Raymond-Louis-Pierre Guinet, 18, place de Brest ;
11 — Rosalie-Marie Tacé, rue Rouzaut ;
13 — Maurice-Joseph-Marie Le Roux, 5, avenue de la Gare ;
19 — Edmonde-Lucienne Hémon, 47, rue Elie-Fréron ;
20 — Armandine-Henriette-Marie-Josèphe Harel, rue des Reguaires ;
22 — Paulette-Yvonne Tréflès, Grand-Montrouge (Seine) ;
22 — Simone-Renée Marie-Catherine Hémery, impasse de l'Odet ;
24 — Jean-Ernest-Constant-Albert Denis, 10, rue des Gentilshommes ;
25 — Christian Le Besque, 24, rue du Parc ;
25 — Jeanne-Yvonne Joncour, rue Rouzaut ;
25 — Marie-Thérèse Bidon, 9, rue Sainte-Thérèse.

Suppléments.

6 Avril. Marie-Josèphe-Jeanne Le Grill, rue Kergariou ;
24 — Jean-Louis Guillou, Juvisy.

Mariages.

7 Avril. Pierre Pennaneac'h et Louise-Jeanne Dourver ;
7 — Simon-Louis Kermarec et Eugénie Le Gall ;
12 — Yves Naour et Gabrielle-Perrine Le Grand ;
12 — François-Michel-Marie Massé et Caroline-Anna-Marie Le Bréus ;
14 — François-Marie Bourbao et Marie-Josèphe-Marguerite Canévet ;
14 — Bernard-François-Louis Cotten et Marie-Joséphine-Philomène-Caroline Le Berre ;
14 — Pierre-René-Louis-Marie Cuzon et Anna-Marie-Jeanne Cotten ;
19 — Yves-François Le Moal et Marie-Louise Chicard ;
20 — Louis-Marie Corre et Louise Coroller ;
27 — Alexandre Le Queffélec et Marie-Renée Le Pétillon ;
27 — Hervé-René-Marie Cornic et Marie-Anne Tanguy ;
27 — Hervé-Jean-Marie Niger et Marie-Hélène Bernard.

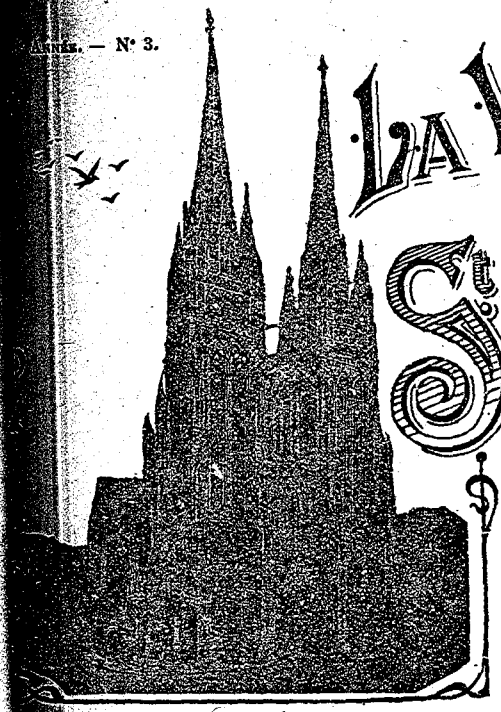
Enterrements.

4 Avril. Jean Le Chalony, 75 ans, 10, rue Le Déan ;
12 — Jean-François Le Bloc'h, 79 ans, 28, rue du Frout ;
12 — Pierre-Marie-Alain Huiban, 44 ans, 19, rue Kéréon ;
13 — Arthur-Jean-Louis Gourvest, 44 ans, 5, rue de la Halle ;
20 — Hortense-Jeanne-Marie Goasguen, veuve Le Theuff, 69 ans, rue du Parc ;
22 — Marie-Louise Pochet, 52 ans, veuve Talouarn, 55, rue Neuve ;
22 — François-Marie Le Corre, 39 ans, 28, place Saint-Corentin ;
26 — Jeanne-Marguerite-Marie Raulic, épouse Yan, 26 ans, route de Brest.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

Année. — N° 3. Mardi 1er Juin 1920.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mai : Mois de Marie ; Communion et Confirmation ; Sainte-Enfance 18
Mois de Juin 21
Calendrier paroissial 22
A Saint-Corentin 23

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

10e Année. Mardi 1er Juin 1920. N° 3.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MAI

Mois de Marie.

Au moment où ces lignes s'écrivent, le Mois de Marie touche à sa fin. Ce soir, les deux processions de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu vont s'en aller pieusement le long de l'Odet pour présenter les hommages de Quimper à la Vierge de Loc-Maria. Cette procession de clôture du Mois de Marie fait partie des bonnes traditions quimpéroises ; c'est, d'ailleurs, une cérémonie qui ne peut que porter à la piété ceux qui y prennent part et même ceux qui en sont seulement les spectateurs. Aussi espérons-nous qu'elle sera aussi suivie que jamais.

Dans le courant du mois, les réunions du soir ont attiré à la Cathédrale un assez grand nombre de paroissiens, et particulièrement un nombre considérable d'enfants. Je ne voudrais pas avoir l'air d'éloigner les enfants de ces sortes de réunions, loin de là : c'est là leur place : comme Jésus, la Vierge devait aimer à les voir autour d'elle à Nazareth et sur le mont Sion. Mais si les enfants paraissaient tenir beaucoup de place au Mois de Marie, c'est sans doute que les grandes personnes leur en laissaient beaucoup.

Les paroissiens de Saint-Corentin, même les petits enfants, qui ont suivi régulièrement ces réunions du Mois de Marie, y auront développé à la fois leur instruction et leur piété. En écoutant attentivement la lecture de la vie de la Sainte Vierge, en fixant simplement leur esprit sur les Mystères du Rosaire, joyeux, douloureux ou glorieux, pendant la récitation du chapelet, ils auront certainement mieux connu Jésus et sa Mère, Or, plus on les connaît, plus on les aime.

Communion et Confirmation.

La Retraite des enfants du grand catéchisme s'est ouverte le dimanche de la Pentecôte pour se terminer, le jeudi 27 Mai, par la Communion solennelle et la Confirmation. La Retraite était prêchée par M. l'abbé Goulven, chanoine honoraire, aumônier des Ursulines de Saint-Pol de Léon. M. Goulven a l'habitude de s'occuper des âmes d'enfants : on l'a bien vu à son enseignement si imagé, si rempli de faits, d'exemples, d'histoires, et en même temps si profondément pieux. Les enfants ainsi préparés sont arrivés à la Communion solennelle — ou à la Communion privée — dans les meilleures dispositions. Les enfants de la Communion solennelle ont été, comme l'année dernière, groupés dans le chœur de la Cathédrale pour les cérémonies du 27, la Communion et la grand'messe le matin, la Confirmation dans l'après-midi. Cette disposition donne évidemment aux cérémonies une note agréable : le coup d'œil est ravissant. Mais elle a surtout l'inappréciable avantage de soustraire les enfants à bien des causes de distraction et de contribuer à les maintenir dans le recueillement : c'est ce qu'on a pu remarquer particulièrement à la cérémonie de la Communion.

Maintenant que vos enfants sont de nouveau éparpillés, nous croyons devoir faire deux remarques :

1° Le nombre des enfants qui suivent le catéchisme de troisième Communion est vraiment bien réduit. Pourtant, il n'y a pas un chrétien sérieux à croire que l'enfant à 12 ans est muni d'une science religieuse suffisante pour sauvegarder sa foi et sa vertu. Cela n'était pas vrai autrefois ; cela ne sera sans doute jamais ; mais actuellement, la chose est plus évidente encore : pour des causes diverses, que je n'ai pas à apprécier ici, l'instruction, même profane, de nos enfants est en baisse sérieuse : il me serait facile d'en donner des preuves écrites, précises et concluantes. Or, quand l'instruction profane est en retard, l'instruction religieuse s'en ressent fatalement : elle aussi est retardée. Il sera donc plus indispensable que jamais de faire suivre aux enfants le catéchisme de troisième Communion. J'espère qu'on s'en souviendra encore au mois d'Octobre.

2° Les enfants sont maintenant livrés à eux-mêmes pour ce qui regarde l'assistance à la messe et la fréquentation des sacrements ; et il en sera ainsi jusqu'en Octobre. J'ai bien

peur qu'il n'y ait des défections. Pourtant, il y aurait là un véritable danger : qu'un enfant néglige pendant quelques mois un devoir *grave* comme celui de l'assistance à la messe, comment voulez-vous que sa conscience ne soit pas faussée et qu'il n'en vienne pas à regarder comme léger ce qui est incontestablement *une faute grave* ? Et si l'enfant reste plusieurs mois sans s'approcher des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, comment voulez-vous qu'il ne lui arrive pas du mal ?

J'ajoute que cet abandon des devoirs religieux, pendant les mois d'été, de la part des enfants, serait une véritable déloyauté vis-à-vis de nous : quand nous admettons un enfant à la Confirmation ou à la Communion solennelle, c'est que nous le regardons comme résolu à la pratique extérieure de la religion, du moins dans les choses essentielles, comme l'assistance à la messe ; de son côté, l'enfant s'engage, au moins tacitement, à pratiquer ses devoirs essentiels. S'il les néglige ensuite délibérément et habituellement, nous avons le droit de dire qu'on nous a trompés. Le plus souvent, ce ne sont peut-être pas les enfants qui seront les plus coupables de cette déloyauté ; les parents ont ici leur grosse part de responsabilité. Mais aucun théologien n'osera soutenir que les enfants sont par là même couverts ; des enfants de 10 à 13 ans, instruits comme l'ont été les nôtres, savent qu'ils manquent à un devoir grave quand ils ne viennent pas à la messe le dimanche ; ils sont responsables de leurs actes, sauf de rares cas de violence matérielle ou morale ; qu'ils ne s'étonnent pas s'ils en subissent les conséquences.

Sainte-Enfance.

Le 28 Mai, dans l'après-midi, la procession de la Sainte-Enfance s'est déroulée avec un ordre parfait, au milieu d'une foule entièrement sympathique. C'est le triomphe des tout petits : ce jour-là, la rue est à eux, et aussi la Cathédrale, le chœur, les stalles de MM. les Chanoines, le sanctuaire, les degrés du sanctuaire, du trône de l'Evêque, de l'autel, et même, Dieu me pardonne ! le trône de Monseigneur. Et si saint Pierre se mêlait de les repousser, ils savent bien, nos tout petits, à qui il faut s'adresser pour avoir sa place au soleil... « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Aussi bien, il était juste qu'ils fussent à l'honneur, ce jour-là : leur association a pris, cette année, une croissance notable : l'an dernier, la Sainte-Enfance avait recueilli à Saint-Corentin 284 fr. 60. Cette année, elle a recueilli 605 fr. 55.

Ce résultat est dû principalement à la générosité des petits garçons de l'école de la rue de Brest, qui m'ont donné une moyenne de 1 fr. 70 par adhérent, — et à l'activité de nos quêteuses pendant la procession de la Sainte-Enfance. Merci pour les petits Chinois...

Que nos enfants soient préoccupés d'assurer, dans la mesure de leurs moyens, le salut des petits enfants païens, c'est bon signe : cela prouve qu'ils savent estimer leur Baptême et la grâce reçue au Baptême. Jamais ils ne sauront être trop reconnaissants de cette faveur toute gratuite ; jamais ils ne sauront être trop heureux de se sentir sous le regard de la Sainte Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, venus dans leur cœur pour y demeurer ; jamais ils ne sauront être trop fiers de leur titre de chrétiens, d'enfants du bon Dieu et de l'Eglise. La Sainte-Enfance n'aurait-elle fait qu'entretenir en eux cette reconnaissance, cette joie et cette fierté, qu'elle aurait déjà eu un résultat appréciable.

Mais je n'ai pas le droit de négliger l'autre aspect de la question : les ressources à procurer aux missionnaires pour les petits enfants païens dont ils entreprennent l'éducation. Tout est beaucoup plus cher maintenant, même les petits Chinois, je veux dire les vêtements, la nourriture, les livres qu'il faut procurer aux petits Chinois. C'est pourquoi je demande à nos enfants des écoles communales un effort un peu plus vigoureux l'année prochaine : je compte beaucoup sur les chefs de dizaines, d'abord, pour faire circuler régulièrement les *Annales de la Sainte-Enfance*, et aussi, dans les conditions que je leur indiquerai plus tard, pour recueillir les cotisations ou les aumônes dans le courant de l'année, au lieu d'attendre les jours qui précèdent la fête annuelle.

NOTA. — *La place nous manque pour rendre compte de la fête de Jeanne d'Arc et des cérémonies de la Pentecôte. Nos lecteurs voudront bien se reporter aux comptes-rendus de la* Semaine Religieuse.

MOIS DE JUIN

Pendant le mois de Juin, la messe de 6 heures est dite tous les jours à l'autel du Sacré-Cœur. Après la messe, on récite les Litanies du Sacré Cœur.

Tous les vendredis de Juin, réunion à 8 heures du soir : récitation du chapelet, et des litanies du Sacré Cœur. Bénédiction du Saint-Sacrement à l'autel du Sacré-Cœur.

Le dimanche 6 Juin, solennité du Saint-Sacrement, les messes basses seront dites à 6 heures, 7 heures, 8 heures et 8 h. 1/2. La grand'messe commencera à 9 heures. A l'issue de la grand'messe, procession solennelle du Saint-Sacrement. Les

enfants de la 1re Communion solennelle sont priés de prendre part à la procession : les petits garçons y viendront avec leurs brassards, les petites filles en vêtements blancs.

La procession suivra le parcours déjà indiqué : rue Gradlon ou rue de l'Evêché, rue du Parc, rue du Quai ou rue René-Madec, rue Saint-Mathieu, rue du Chapeau-Rouge, rue Kéréon.

Il ne doit y avoir à prendre rang dans le cortège, avant le dais, que les personnes appartenant à l'un des groupements ci-après désignés : 1° Orphelinat de l'Adoration ou Providence ; 2° Patronages des filles des deux paroisses ; 3° Ecoles libres des filles ; 4° Congrégation des Demoiselles ; 5° Congrégation des Dames et des Mères chrétiennes ; 6° Tiers-Ordre de Saint-François ; 7° Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration réparatrice ; 8° Ecoles libres des garçons ; 9° Patronages des garçons ; 10e Collège Saint-Yves ; 11° Grand Séminaire.

Les groupes se suivront dans l'ordre où ils sont indiqués par cette liste.

Dimanche, les vêpres commenceront à 2 h. 1/2. Après vêpres, sermon sur l'Eucharistie.

Le vendredi 11 Juin, fête du Sacré-Cœur : messe pontificale à 10 heures, vêpres à 4 heures. Le soir, à 8 heures, sermon, procession.

Le dimanche 13 Juin, la procession du Saint-Sacrement aura lieu aux vêpres, à l'intérieur de la Cathédrale.

Calendrier Paroissial.

1er Juin, mardi. — S. Ronan, évêque et confesseur.

2, mercoredi. — SS. Marcellin, Pierre et Erasme, martyrs.

3, jeudi, fête du Saint-Sacrement. — Fête de la confrérie : exposition de 6 h. 1/2 du matin à 8 heures du soir ; à 8 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale.

4, vendredi. — De l'octave. Exposition de 6 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, adoration pour les hommes.

5, samedi. — De l'octave.

✠ **6, IIe dimanche après la Pentecôte, solennité du Saint-Sacrement.** — Messes à 6, 7, 8 et 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, suivie de la procession ; exposition jusqu'aux vêpres ; vêpres à 2 h. 1/2 ; sermon sur l'Eucharistie. Il n'y a pas de réunion le soir, à 8 heures.

7, lundi. — De l'octave. — Exposition du Saint-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'aux vêpres. Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 4 heures, bénédiction.

8, mardi. — De l'octave. — Exposition et offices comme la veille.

9, mercoredi. — De l'octave. — Comme les jours précédents.

10, jeudi. — Octave du Saint-Sacrement. — Comme les jours précédents.

✠ **11, vendredi.** — Fête du Sacré Cœur. — Exposition ; messes à 6, 7, 8, 9 heures ; messe pontificale à 10 heures. Vêpres à 4 heures. — A 8 heures, sermon, procession, consécration au Sacré Cœur.

12, samedi. — S. Jean de S. Facond. — Exposition ; grand'messe à 9 heures. Vêpres à 4 heures.

✠ **13, IIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9 heures ; grand'messe à 10 heures ; exposition du Saint-Sacrement. A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 heures, procession, bénédiction.

14, lundi. — S. Basile-Le-Grand, évêque, confesseur et docteur.

15, mardi — S. Vite et ses Compagnons, martyrs.

16, mercoredi. — De la férie.

17, jeudi. — S. Hervé, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

18, vendredi. — S. Marc et S. Marcellin, martyrs.

19, samedi. — Ste Julienne de Falconieri, vierge.

✠ **20, IVe dimanche après la Pentecôte.** — Messes comme le dimanche précédent. Vêpres à 3 heures, bénédiction. A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

21, lundi. — S. Louis de Gonzague, confesseur.

22, mardi. — S. Paulin, évêque et confesseur.

23, mercoredi — Veille de la fête de S. Jean-Baptiste, de la férie. — A la chapelle de la Retraite, réunion des Mères chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

✠ **24, jeudi.** — Nativité de S. Jean-Baptiste. — Offices comme le dimanche, moins la messe de 9 heures.

25, vendredi. — S. Guillaume, abbé.

26, samedi. — S. Jean et S. Paul, martyrs.

✠ **27, Ve dimanche après la Pentecôte** — Offices comme le dimanche précédent. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton.

28, lundi — S. Léon II, pape et confesseur.

29, mardi — S. Pierre et S. Paul, apôtres.

30, mercoredi. — Commémoration de S. Paul, apôtre. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1 Mai. Suzanne-Louise-Marie Boucher, 25, rue du Frout ;
2 — Louis-Joseph-Marie Lobjois, 45, rue Kéréon ;
2 — Michel-Yves Guirriec, 30, rue des Reguaires ;
2 — René-Pierre-Marie Guéguen, 27, rue de Kerfeunteun ;
2 — Jean-Joseph Macé, 51, rue Neuve ;
4 — Jean-Daniel-Baptiste Plouhinec, 6, rue de la Halle ;
9 — Alain-René-Marie Diascorn, 1 bis, rue Neuve ;
9 — Henri-Pierre-Auguste Floriot, 8, route de l'Hippodrome ;
9 — Georges-Pierre-Marie Sizorn, 8, rue de la Halle ;
12 — Robert Le Grand, rue Olivier-Perrin ;
16 — Suzanne-Marie Le Scaon, 11, rue Sainte-Catherine ;
16 — Albert-Jean Piclet, 13, rue Saint-François ;
19 — Robert-Joseph Ménez, 17, rue du Frout ;
22 — René-Jean-Marie-Yves Kéralum, 26, rue Neuve ;
23 — Corentin-François-Marie Le Brun, 7, rue Neuve ;
23 — Marguerite-Aline-Marie Le Meur, 5, rue Neuve ;

23 *Mai.* Suzanne-Marie-Augustine Favennec, 48, rue Kéréon ;
23 — Joseph-Jean-Marie Pennarun, 55, rue Neuve ;
24 — Colette-Justine Jean-Amans, impasse de l'Odet ;
24 — Alain-Yves Le Dréo, 12, rue des Douves ;
26 — Yvette-Marie Le Roux, 43, rue Elie-Fréron ;
27 — Louis-Alain-Marie Stéphant, 12, rue des Gentilshommes ;
30 — André-René-Yves Rospart, Saint-Nazaire ;
30 — Louis-Corentin Claquin, 10, rue du Lycée ;
30 — Louise-Yvonne-Marie Le Menn, 7, rue Neuve.

Suppléments.

6 *Mai.* Roger-Alain Le Berre, 42, rue Kéréon ;
13 — Paul Damian, rue de Brest ;
13 — Albert-Louis-Marie Daniel, Ludu-Gris, Penhars ;
17 — Gustave-Marie Pottier, Champ-de-Foire ;
17 — Marguerite-Anne-Marie Pottier, Champ-de-Foire ;
27 — Emilienne Taridec, 66, rue Neuve ;
27 — Emile-Jean Floc'h, 20, rue Kéréon ;
27 — Marcel-Alexandre Tosten, impasse de l'Odet ;
27 — Jeanne-Noël Ely, Lervily, en Esquibien ;
27 — Germaine-Louise Le Blanc, 7, rue Le Déan ;
27 — Marie Couillandre, 17, rue Neuve.

Mariages.

4 *Mai.* Aristide-Auguste Wallerand et Agnès-Armande Pesce ;
5 — Jean-Louis Bourhis et Hélène-Marie-Louise Huitric ;
5 — Alain Bourhis et Marie-Anne Layer ;
10 — René Stervinou et Marguerite-Hélène Mirtil ;
10 — Yves-Marie Diverrès et Marie-Anne Nédélec ;
11 — Joseph-Octave Goujon et Marie-Josèphe Le Clec'h ;
17 — Pierre-Marie-Hervé Moysan et Jeanne-Marie-Claudine Le Pesq ;
18 — Jérôme-Pierre Duvail et Josèphe Cosquéric ;
18 — Emile-Jean-Louis Duvail et Marie-Louise Riou ;
20 — Alain-Marie Brélivet et Marie-Jeanne Balanec ;
25 — Jean-Louis Moysan et Eléonore-Yvonne-Marie Quéléver ;
25 — Corentin Le Berre et Marie-Thérèse Le Lay ;
25 — Jules Tordeux et Marguerite Mével ;
31 — Louis-Désiré Eude et Marie-Louise-Perrine Quéméré.

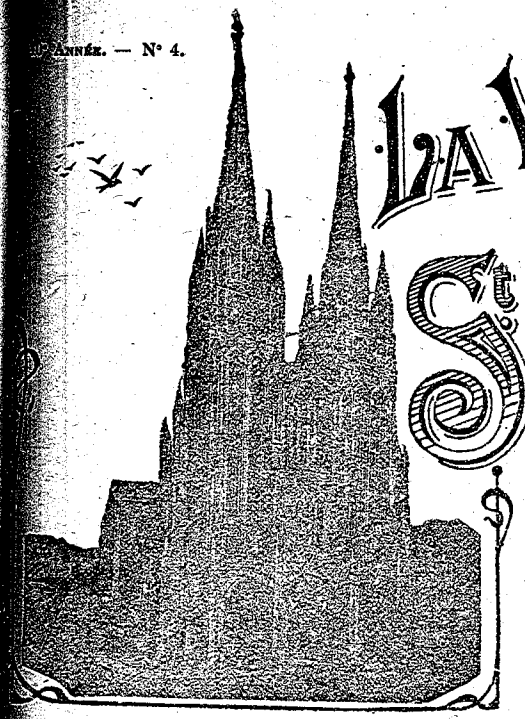
Enterrements.

28 *Avril.* Jean-René Guézennec, 61 ans, 17, rue de Kerfeunteun ;
30 — Joséphine-Marie Le Quinquis, 31 ans, impasse de l'Odet ;
5 *Mai.* Marie-Jeanne-Yvonne-Victoire Broudin, veuve Le Louet, 69 ans, rue de Brest ;
7 — Marie-Catherine Jégouzo, 62 ans, veuve Le Borgne, rue des Gentilshommes ;
7 — Marie-Jeanne-Thérèse Deshayes, 46 ans, 2, rue Sainte-Thérèse ;
16 — François-Marie-Toussaint Sergent, 66 ans, rue du Lycée ;
18 — Yves Le Bars, 17 ans, 10, rue Astor ;
19 — Yves-Jérôme Jugeau, 74 ans, impasse de l'Odet ;
23 — Jeanne Hénaff, 41 ans, 7, rue de Kerfeunteun ;
31 — Renée Caradec, 20 ans, 43, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

2e Année. — N° 4. Jeudi 1er Juillet 1920.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juin : Fête du Saint-Sacrement ; Fête du Sacré Cœur ; Le « Bon Conseil ». 26
L'Ordination 29
Choses et autres 30
Calendrier paroissial 31
A Saint-Corentin. 32

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

10e Année. Jeudi 1er Juillet 1920. N° 4.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUIN

Fête du Saint-Sacrement.

Elle a eu lieu dans les mêmes conditions que l'année dernière.

Le dimanche, 6 Juin, la procession du Saint-Sacrement s'est déroulée dans toute sa majesté, le long de nos rues. De l'avis de tous, comme attitude respectueuse et piété, jamais les Quimpérois n'ont mieux compris et accompli leur devoir vis-à-vis de Notre Seigneur dans la Sainte Eucharistie. Le cortège a eu le caractère d'une véritable marche triomphale.

« Monseigneur, ayant à ses côtés MM. les chanoines Cogneau, vicaire général, et Abgrall, doyen du Chapitre, portait l'ostensoir. Les cordons du dais étaient portés par MM. Fichoux, de Kerangal, Manière et Mauduit. Alternant avec le chant nourri et fort bien mené de la schola du Séminaire, la fanfare de la Phalange d'Arvor a fait retentir les marches irréprochablement rythmées des fifres et des trompettes, pendant que des divers chœurs s'élevait le murmure des prières ou la mélodieuse louange des morceaux liturgiques. Remarqué l'ensemble ravissant de fraîcheur des fillettes habillées de blanc et, telles de petites saintes Agnès, portant chacune une branche de lys.

» Outre la parfaite tenue des spectateurs encore plus recueillie, a-t-il semblé, que de coutume, il convient de signaler le spectacle d'édification donnée par l'escorte nombreuse des hommes groupés derrière le Saint-Sacrement.

» Les deux stations ont eu lieu à l'église Saint-Mathieu et au reposoir de la place Médard, si gracieusement disposé avec ses fleurs blanches et sa belle croix de Lorraine. Une dernière bénédiction, donnée par Jésus-Hostie, en l'église cathédrale, descend sur la cité et le peuple de Saint-Corentin.»

A cette description donnée par la *Semaine religieuse,* je n'ajouterai qu'un détail, tout à l'honneur des personnes qui ont édifié le reposoir de la place Médard, c'est son improvisation : quelques jours seulement de préparation et de travail. Le mérite n'en est que plus grand.

Fête du Sacré-Cœur.

Cette seconde fête a eu un caractère un peu plus discret, trop discret même, quant au côté extérieur et public.

Conformément à la demande de Monseigneur et au vœu des Evêques de France, la fête s'est célébrée le vendredi 11 Juin. Belle assistance aux messes du matin, à 6, 7, 8 et 9 heures. Beaucoup de communions aussi. Grande affluence aussi le soir à l'instruction de M. Cadiou, professeur au Collège Saint-Yves, à la procession du Saint-Sacrement et à la consécration au Saint Sacré Cœur. La cathédrale retrouvait l'éclat de ses plus beaux jours de fête. Comme piété, la fête atteignait son but : on a rendu hommage au Sacré Cœur de Jésus, on l'a hautement glorifié.

Mais comme manifestation extérieure de la dévotion en ville on pouvait souhaiter mieux. Trop peu fournie — bien que plus nombreuse que l'année précédente —, l'assistance à la messe pontificale de 10 heures ; trop peu nombreuses les maisons pavoisées ; trop peu nombreux les magasins fermés.

On n'a pas encore suffisamment saisi la haute portée de la fête du Sacré Cœur, ni la raison d'être de sa célébration, le vendredi même après l'octave du Saint-Sacrement.

La dévotion au Sacré Cœur, outre son objet même, devient, dans les circonstances présentes, une protestation et une réaction contre l'invasion dans notre pays du matérialisme et du sensualisme, dans leurs formes grossières et pleines de menaces pour l'avenir. Si nous ne nous rapprochons pas de Notre Seigneur, si nous ne puisons pas dans son Cœur très pur et dans sa doctrine transcendante les pensées et les sentiments qui font les âmes fortement trempées, nous serons emportés par le torrent fangeux de tous les vices et de toutes les dépravations, sans même nous en apercevoir, si ce n'est le jour où il sera trop tard pour y échapper.

Désormais, un motif spécial nous commande de solenniser la fête au jour indiqué et demandé par Notre Seigneur lui-même. Ce motif est le vœu de nos Evêques de France. Le prédicateur du 11 Juin l'a rappelé dans sa belle instruction : aux jours si sombres et si inquiétants de 1917 on se demandait avec angoisse ce qui allait en être de notre Pays. La situation était bien critique, et les hommes au courant de l'état des choses étaient fort perplexes. C'est alors que les

Evêques de France ont pris l'engagement, pour intéresser à notre cause le Sacré Cœur, de célébrer la fête, avec tout l'éclat possible, le jour même de son incidence. N'est-il pas permis de croire que cet acte solennel n'a pas été étranger au changement survenu alors soudainement et si merveilleusement dans la marche de nos armées ? L'espoir renaissait et la victoire finale apparaissait à l'horizon. C'est donc une dette de reconnaissance et un devoir de religion pour nous de répondre à l'appel de nos chefs spirituels. Il y a lieu d'espérer que les âmes chrétiennes le comprendront, et que la célébration de la fête prendra sa date dans le calendrier de l'avenir.

Le " Bon Conseil ".

Foyer catholique des Familles et des Œuvres. — Une note de la *Semaine religieuse* du vendredi 25 Juin annonçait, sous ce titre, l'établissement, par le clergé de Saint-Corentin, d'une maison en pleine campagne, à Saint-Denis, en Kerfeunteun, pour servir d'asile à une association de famille en formation et à des groupes de jeunesse catholique. La même note faisait savoir au public que la bénédiction des locaux se ferait le dimanche 27 Juin, par Monseigneur l'Evêque, à 4 heures de l'après-midi.

M. le chanoine Thubé, vicaire général de Vannes et directeur des Œuvres, devait prêcher pour la circonstance.

Les groupes de jeunesse catholique de Saint-Mathieu, de Saint-Yves, du Likès, de Saint-Charles et de Saint-Corentin prendraient part à divers jeux, avant l'arrivée de Monseigneur. La musique des « Potred-Ty-Mam-Doue » de Kerfeunteun prêterait son concours.

Jusqu'à 3 h. 1/2 le public serait admis à visiter les locaux et la propriété.

Au jour indiqué, le dimanche 27 Juin, la cérémonie a eu lieu.

Tout s'est passé conformément au programme. Une foule énorme de Quimper et des environs n'a cessé, de tout l'après-midi, de circuler ou de prendre part aux jeux et aux manœuvres des jeunes gens, dans le champ clos qui sera désormais le théâtre de leurs ébats et de leurs exercices.

A 4 heures, Monseigneur est arrivé, accompagné de MM. les chanoines Gadon, vicaire général de Quimper, Thubé, vicaire général de Vannes, et Perrot, secrétaire général de l'Evêché. De nombreux représentants du Chapitre, du clergé régulier et séculier de Quimper et des environs, attendaient Sa Grandeur, à l'entrée du parc, dans l'allée conduisant à la chapelle et à la salle, devant lesquelles se dresse la statue de N.-D. du Bon-Conseil, patronne de l'Œuvre. De chaque côté de l'allée, se tenaient, alignés comme pour une inspection, les groupes de la Jeunesse Catholique de Quimper et de Kerfeunteun, à leur tête leurs organisateurs et directeurs. Ils ont reçu l'Evêque aux accents triomphants de leurs fanfares. Monseigneur a circulé de groupe de groupe, adressant à chacun et à tous, jeunes gens, comité, organisateurs, quelques paroles aimables et encourageantes. Aussitôt a commencé la cérémonie, par un beau discours de M. le chanoine Thubé, vicaire général. D'une estrade, dressée à côté de la statue, il dominait toute l'assistance, et sa parole, fortement timbrée, se faisait entendre au loin. Il est impossible ici, faute d'espace, de résumer seulement ce discours, plein de considérations appropriées à la circonstance et au but de l'Œuvre entreprise.

Monseigneur a ensuite béni la chapelle, la salle et les pièces accessoires, puis de l'estrade de la salle, dans une charmante causerie, après les remercîments à M. Thubé et à sa famille, grâce à laquelle l'entreprise a pu s'établir, il a félicité et chaudement encouragé les inspirateurs, organisateurs et bienfaiteurs de l'Œuvre, dont il a fait ressortir le caractère familial et essentiellement moralisateur.

En quelques mots très brefs, M. le Curé a adressé ensuite à tous, à Monseigneur, à M. le chanoine Thubé, aux représentants du clergé, à M. l'abbé Le Goasguen, l'âme et la cheville ouvrière de tout ce qui s'est fait, enfin, à tous ceux, — et ils sont nombreux, — qui ont contribué à cette belle installation, l'expression de sa plus vive reconnaissance. On a su, selon la prescription du poète, joindre l'utile à l'agréable. L'agréable, c'est la riante campagne et les joyeux ébats auxquels se livreront ici, sous le regard de leurs parents, enfants et jeunes gens. L'utile, ce sera une formation physique et morale, sous une direction toute chrétienne, aboutissant à ce qu'on a appelé une âme saine dans un corps sain.

La bénédiction de Monseigneur a clôturé la journée.

Le 8 Août prochain, un grand festival réunira au « Bon Conseil » diverses organisations de jeunes gens du Finistère et du Morbihan. Le public sera informé de l'horaire et du programme des exercices.

L'Œuvre est bien lancée ; elle marchera.

L'ORDINATION

C'est la grande Ordination de l'année. Elle aura lieu à la cathédrale, le mardi 20 Juillet. La cérémonie commencera vers 7 heures du matin.

Les paroissiens sont prévenus que, ce jour, aucun service paroissial, tels que mariages, enterrements, baptêmes, ne pourra avoir lieu dans la matinée.

Nous recommandons aux prières des fidèles tous ceux qui sont appelés, à un titre quelconque, à prendre part à cette Ordination.

Nous exprimons en même temps le vœu que, de plus en plus, on s'intéresse à l'Œuvre des Vocations ecclésiastiques. Le salut des âmes en dépend directement. Le bon ordre temporel lui-même y trouve son appui le plus solide. Les faits le démontrent de plus en plus tous les jours.

CHOSES ET AUTRES

Nouvelle Fête nationale. — C'est voté, la fête de Jeanne d'Arc sera célébrée nationalement le deuxième dimanche de Mai. Dieu en soit loué !

Rome et la France. — Relations diplomatiques annoncées, ajournées, puis reprises. Efforts en sens inverse des partisans et des adversaires. Puissent les intérêts de l'Eglise et de la France triompher de la passion et de l'aveuglement !

Vie chère. — Vague de baisse, dit-on, mais qui se brisera contre deux écueils, la grève perlée des ouvriers et les folies du luxe.

Paix, paix, et pas de paix ! disait le prophète. Il n'est question que de guerres, guerres en réalité, et guerres en perspectives. Triste !

Indemnités ! Indemnités !... et pas d'indemnité ! — Ah ! si l'Allemagne avait triomphé, il y en aurait eu des indemnités !..

Pourquoi cela ? — Un prêtre est simplement soupçonné d'une faute, toute la Presse qui se pique de n'être pas pieuse bondit d'horreur et d'indignation, et l'opinion publique de lui faire écho. — Un ministre protestant commet des infamies, et du coup est saisi et jeté en prison. Silence sur toute la ligne. Pourquoi cette différence ?

Robes de la Guillotine ! — Les Ursulines martyres de Valenciennes sont conduites à l'échafaud, la robe échancrée et le cou découvert. Précaution inutile aujourd'hui, nos mondaines portent déjà la robe de la guillotine (journal *la Croix*). Mais est-ce bien à la guillotine que ceci conduit ?

Trinité infernale : Juiverie, Protestantisme, Franc-Maçonnerie. Leur action concertée et convergente aboutit à l'Anarchie.

Calendrier Paroissial.

1er Juillet, jeudi. — Le Précieux Sang de N. S. J.-C. — A 7 heures, messe de communion des enfants.

2, vendredi. — Visitation de la T. S. Vierge. — De 6 h. 1/2 à 5 heures, exposition du Saint-Sacrement. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction ; de 8 heures à 9 heures, adoration pour les hommes.

3, samedi — S. Goulven, évêque et confesseur. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✠ **4, VIe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de S. Pierre et de S. Paul ; messe à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. A tous les offices, quête pour le Denier de Saint-Pierre. A 8 heures, confréries du Rosaire et du Scapulaire.

5, lundi. — S. Antoine-Marie Zaccaria, confesseur.

6, mardi. — Octave de S. Pierre et de S. Paul.

7, mercredi. — S. Cyrille et S. Méthode, évêques et confesseurs.

8 jeudi. — Ste Elisabeth, reine, veuve. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

9, vendredi. — De la férie. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

10, samedi. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, martyrs.

✠ **11, VIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures, réunion bretonne.

12, lundi. — S. Jean Gualbert, abbé.

13, mardi. — S. Thurien, évêque et confesseur.

14, mercredi — S. Bonaventure, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

15, jeudi. — S. Henri, empereur, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

16, vendredi. — N.-D. du Mont Carmel. — Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

17. samedi. — S. Alexis, confesseur.

✠ **18, VIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures. — A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

19, lundi. — S. Vincent de Paul, confesseur.

20, mardi. — S. Jérôme-Emilien, confesseur. — Vers 7 heures, Ordination.

21, mercredi — S. Ténénan, évêque et confesseur.

22, jeudi. — Ste Marie-Madeleine. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

23, vendredi. — S. Apollinaire, évêque et martyr.

24, samedi. — De la férie.

✠ **25 IXe dimanche après la Pentecôte.** — S. Jacques, apôtre. — Offices aux mêmes heures. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie ; à 4 heures, du Tiers-Ordre. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

26, lundi. — Ste Anne, mère de la T. Ste Vierge. — Messe de 8 heures à son autel. — Exposition des reliques pendant l'octave. — Réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures, à la chapelle neuve.

27, mardi — De l'octave de sainte Anne.

28, mercredi — S. Samson, évêque et confesseur.

29, jeudi. — Ste Marthe, vierge. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

30, vendredi. — De l'Octave.

31, samedi. — S. Ignace, confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

3 Juin. Renée-Louise-Marguerite-Marie Gélot, 24, rue du Frout ;
3 — Marie-Anne Le Goué, rue Rouzaut ;
5 — Marie-Louise-Corentine Nédélec, 6, rue des Gentilshommes ;
6 — Albert-Jean Laure, avenue de la Gare ;
6 — Yvonne-Marguerite Laure, avenue de la Gare ;
6 — Jeanne-Marie Coublan, 10, rue Sainte-Catherine ;
6 — François-Louis-Alexandre-Michel Ollivier, 43, rue du Pont-Firmin ;
6 — Germaine Morellec, 18, rue Royale ;
7 — Louise-Marie-Joséphine Bernard, 15, rue Le Déan ;
12 — Marie-Anne-Catherine Trellu, Saint-Nazaire ;
19 — Roger Nédélec, 24, rue des Boucheries ;
20 — Hélène-Marie Kergoat, 19, rue Neuve ;
21 — Léon Moreau, 44, quai de l'Odet ;
23 — Colette-Emma-Marie Gault, 29, avenue de la Gare ;
27 — Jean Mariel, 19, rue Royale ;
27 — Pierre-Marie Guellec, 9, rue Sainte-Thérèse ;
27 — Joseph-Marie Gourvès, 6, rue du Pont-Firmin ;
27 — Jean-Julien Micout, 19, rue Kéréon ;
27 — Corentin David, 10, rue du Sallé.

Suppléments.

6 Juin. Marguerite-Hélène Moreau, 12, rue Royale ;
27 — Roger-Louis Le Guyader, rue Feuntenic-al-Lez ;
27 — Raymonde-Jeanne-Marie Micout, 19, rue Kéréon.

Mariages.

1 Juin. Henri Goulard et Anne-Marguerite-Marie Sellin ;
1 — Charles Spagnol et Marie-Josèphe Le Pape ;
7 — Jean Nicot et Anna Le Borgne ;
7 — François Boissel et Marie-Anne Quiniou ;
15 — Corentin-Joseph Le Nouy et Anne-Marie Le Berre ;
15 — Alain-Pierre-Marie Clément et Corentine Hély ;
15 — Jean-Pierre-Marie Conan et Lucienne-Perrine-Catherine-Marie-Bronnec ;
16 — Louis Espinet et Jeanne-Virginie-Marie Chéreux ;
21 — Yves Bernard et Marie-Louise Le Floch ;
21 — Louis-Alain Joncourt et Joséphine Guillou ;
22 — Victor-Marie Le Bris et Louise Hélias ;
22 — Jean Hascoët et Marie-Catherine Berrivin.

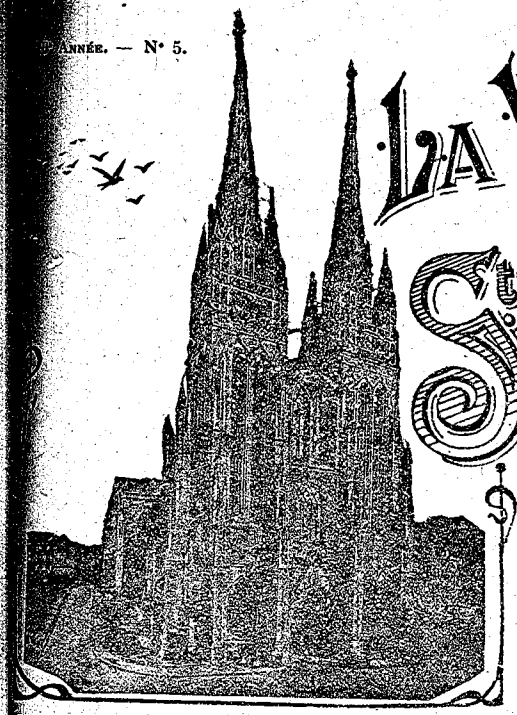
Enterrements.

4 Juin. Yves Bernard, 37 ans, rue des Reguaires ;
5 — Georges-Auguste Wallerand, 70 ans, 55, rue Kéréon ;
9 — Charles Balinec, 57 ans, 26, rue Kéréon ;
15 — Joseph Diligeard, 15 ans, asile ;
16 — Joseph Thomas, 54 ans, 12, rue Pen-ar-Stang ;
18 — Josèphe-Jeanne-Marie Esquiron, 77 ans, 7, avenue de la Gare ;
20 — Mathilde Laurent, 6 mois, rue Rouzaud ;
22 — René-Louis Barguédan, 71 ans, 59, rue Neuve ;
22 — Jean-Marie Allanic, 45 ans, 39, rue Neuve ;
24 — Isabelle Le Corre, 80 ans, 22, rue Royale ;
28 — François Govin, 68 ans, 2, rue Luzel ;
28 — Mme Prigent, 16, rue des Douves.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

ANNÉE. — N° 5. Dimanche 1er Août 1920.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juillet : Les Vacances ; Au Conseil municipal ; De plus en plus ; Les Pourvoyeurs ; Le Festival du 8 Août. 34
15 Août 38
Calendrier paroissial 39
A Saint-Corentin 40

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

10e Année. Dimanche 1er Août 1920. N° 5.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUILLET

Les Vacances.

Le mois de Juillet ouvre la porte des vacances devant la nombreuse population de nos écoliers de tous les établissements. Nos Maisons d'instruction secondaire d'abord, nos établissements d'instruction primaire ensuite, ont rendu à la liberté des joyeux ébats et des délassements honnêtes, après les épreuves des examens et les justes récompenses du travail accompli, la jeunesse studieuse que les parents chrétiens leur avaient confiée.

Une fois de plus les faits ont prouvé la solidité de l'instruction donnée dans nos Maisons. Nous pourrions citer des témoignages non équivoques de personnages officiels dont la valeur est d'autant plus grande qu'ils sont peu favorablement disposés envers nos écoles. Quant à l'éducation, qu'il suffise de comparer les principes de l'une et de l'autre pour être édifié.

Dans nos deux écoles de Sainte-Anne et de la rue de Brest, la distribution des récompenses a eu lieu, ici le vendredi 23 Juillet, plus intimement, là le jeudi 22, avec plus de solennité et plus d'éclat. La prospérité du pensionnat Sainte-Anne exigeait cette publicité. La cérémonie, présidée par M. le vicaire général Cogneau, a été véritablement très belle. Les chants, la musique, les représentations scéniques des enfants, tantôt amusantes, tantôt émouvantes au suprême degré, ont eu un succès mérité, aussi bien par la perfection de l'exécution que par la variété et la succession ininterrompue des sujets : *Au matin,* duo pour piano, par B. Godard ; *Les petits Pierrots,* chansonnette mimée, par L. Moutrout ; *Plus fort que la haine,* drame en trois actes, de René Gaël ; *The japonaise par Action song,* de A. L. Cowley ; *Rondo,* duo pour piano, de Rozeluch ; *A bas la Comète,* saynète comique, de

Mlle Paschal ; *Le Carillonneur de Bruges,* piano, de Griser ; *Déjà l'aube matinale,* chant, de Gounod. Tel était le programme, chargé en apparence, mais qui n'a paru trop long à personne, grâce à l'intérêt provoqué dès le début et soutenu jusqu'à la fin. — Sincères félicitations aux interprètes et aux organisatrices. L'assistance nombreuse des parents des enfants, et des amis de l'établissement, souscriront à ce témoignage de sympathie.

Au Conseil municipal.

Les journaux locaux ont raconté comment la question des secours aux enfants pauvres des écoles libres de Quimper a été amenée devant notre Conseil municipal, votée en réalité par dix membres contre neuf, et escamotée par un tour de passe-passe qui rappelle bien la manière des bonnèteurs de profession.

Nous n'avons pas à juger autrement le procédé. Il a été qualifié du reste et apprécié, comme il convient, par la Presse indépendante et par l'opinion publique elle-même, justement indignée d'un tel déni de justice. Une cause qu'on est réduit à défendre par de tels moyens est une cause évidemment mauvaise.

Nous en appelons à tout homme de bonne foi. Qu'est-ce qui alimente le budget communal ? Les contributions de tous. Or, je prétends que les catholiques paient plus que les autres : ils paient, comme tout le monde, d'après leur situation personnelle ; de plus, ils paient par leurs œuvres, écoles comprises. D'où, double impôt. Et que demandent-ils ? Que leurs enfants bénéficient des mêmes libéralités que les autres, rien de plus.

« Est-ce donc si injuste ? » — « Oui, » nous répond-on en chœur. — « Et pourquoi ? » — « Parce que nous sommes républicains ! » — « Mais qu'est-ce donc que la République, sinon la chose de tous, *res publica ?* » — « Oui, mais vous avez médit de moi..., non, de mes instituteurs et de mes institutrices ! » Avouons que si la fable du *Loup et de l'Agneau* n'avait été déjà inventée, elle naissait du coup. Versification à part, c'est la même aventure. — Mais si l'on a été injuste vis-à-vis de vous ou des vôtres, il y a les tribunaux ; pourquoi n'y pas recourir ? Est-ce un motif d'être plus injuste encore envers des innocents, des tiers, des tout petits, sous prétexte qu'on a souffert de quelque injustice soi-même ? Et puis, est-ce bien de l'injustice que de condamner la violation de la neutralité scolaire, telle qu'elle est pratiquée parfois ? A l'heure où cette prétention était émise à la Mairie, on aurait dû se souvenir du discours où, deux jours plus tôt, devant les élèves de l'Ecole normale, ces instituteurs de demain, et les

représentants de l'Académie, le Directeur de cet établissement faisait publiquement profession de nihilisme spirituel. N'est-ce pas un engagement à ces jeunes gens de se faire l'écho de la même doctrine devant leurs futurs disciples ? N'est-ce pas une présomption que d'autres n'auront pas attendu à demain pour émettre les mêmes idées ou d'autres de même nature ?

Quant à l'argument de M. Ménez : « Ce serait la mort de l'école laïque si cette éventualité se réalisait, » les instituteurs publics en goûteront sans doute la haute saveur. Nous serions surpris, cependant, si d'aucuns ne le recevaient pas comme le pavé de l'ours. Quoi qu'il en soit, qu'on nous traite, nous, comme on traite les Arabes et les Bédouins d'Algérie, nous y avons bien quelque droit, plus encore qu'eux.

De plus en plus.

On prétend que les Radicaux, qui n'ont pas la crainte de Dieu, ont terriblement la crainte du diable, du diable bolcheviste, j'entends. A voir leur glissement de plus en plus marqué vers le Socialisme, on ne le croirait pas. On se souvient, à Quimper, du marché conclu avec les Socialistes les plus avancés pour amener le succès d'une élection disputée. Nous venons de voir le même phénomène se reproduire dans l'élection de Plogastel. C'est du petit au grand, et de haut en bas, le même procédé. La création d'un nouveau parti politique au Palais-Bourbon est un indice bien catégorique du mouvement. Les Radicaux, battus aux élections dernières, ne voient de salut momentané que dans une alliance avec les Socialistes, et le Bloc, l'ancien Bloc des gauches, est en voie de se reformer.

Comment expliquer l'affinité actuelle entre deux éléments aussi opposés, le Radicalisme et le Socialisme, l'un visant à la conservation de la caisse, l'autre à sa destruction ? C'est le *quos vult Jupiter perdere, dementat,* Jupiter ôtant la raison ou le bon sens à ceux qu'il a résolu de perdre. N'a-t-on pas vu, aux siècles de la foi la plus vive, des âmes chrétiennes, aveuglées par la passion, contracter avec le démon des marchés infâmes, dont l'échéance finale devait être leur damnation ? Les ambitions violentes ou la concupiscence déchaînée explique ces contradictions apparentes. On voit le présent seulement, parce qu'on ferme les yeux à l'avenir, et l'on va à l'abîme en s'imaginant le fuir. C'est l'avenir que, nous catholiques, nous devons envisager en tout et partout. On crie au Bloc contre nous ; faisons bloc nous aussi, face à l'adversaire. Nous aurons raison du monstre, parce que nous avons pour nous les principes, et l'auteur même des principes, le bon Dieu, « je suis le principe et la fin », nous a-t-il dit lui-même.

Les Pourvoyeurs.

Mais pour obtenir le triomphe, il est essentiel que nous restions solidement attachés à Dieu et à sa doctrine, non pas sur un point ou sur un autre, dans un détail ou partiellement, mais en tout et de toutes façons. L'intégrité est le caractère même du bien. La moindre défectuosité, c'est le mal.

Les ennemis de la vérité et de la morale le savent bien, et c'est pourquoi nous les voyons multiplier de plus en plus chaque jour les causes et les occasions de la détraction et de la perversion des esprits et des cœurs. C'est la mode et le dévergondage de la toilette, c'est la Presse, ce sont les romans, les danses échevelées et le vertige du vagabondage et des courses insensées. Ce sont de nouveau les fêtes du quartier. La guerre les avait supprimées. On pouvait supposer que la tristesse des deuils si nombreux, les dévastations du Pays, l'incertitude du lendemain allaient les écarter pour longtemps. Les voilà plus que jamais en vogue, et plus que jamais débraillées. On court, on chante, on danse de jour et de nuit. On boit surtout, et l'on se pervertit. A quoi cela rime-t-il, une fête du quartier ? Pourquoi ces réjouissances à jet continu ? J'y découvre trois résultats surtout : le gogo qu'on dépouille, le bistro qu'on enrichit, et le politicien qui en bénéficie. La démoralisation du peuple fait la fortune du bohême de la politique, comme elle fait le malheur d'un pays. On ne peut que déplorer et condamner des mœurs qui nous conduisent directement à la barbarie. C'est la fièvre, signe révélateur de la décomposition sociale. Qu'ils sont donc coupables, les pourvoyeurs de la corruption universelle ! Que les catholiques s'abstiennent de cette profanation systématique du dimanche et de toute participation à ces primes au vice.

Le Festival du 8 Août.

Qu'on ne s'y trompe pas, d'ailleurs, nous ne sommes pas les ennemis des distractions honnêtes et mesurées. Loin de là. Elles sont nécessaires, et nous nous ingénions à les rendre à la fois attrayantes et utiles à la jeunesse, agréables aux parents eux-mêmes. L'établissement de Saint-Denis a été fondé dans ce double but, et rien ne sera négligé pour l'atteindre. Nous voulons que nos jeunes gens s'amusent, tout en développant leurs forces physiques et morales, et que les familles aient la satisfaction d'assister à leurs exercices, tout en bénéficiant, dans une certaine mesure, du bien fait à leurs enfants. Pour nous, les divertissements sont un moyen, ils ne sont pas la fin : nous visons à la vertu, jamais au vice. Pour y atteindre, nous associons l'élément surnaturel et mo-

ralisateur à l'élément matériel ou temporel. L'esprit et le cœur, loin d'être sacrifiés aux appétits du corps, ont leur juste part dans nos réjouissances et nos ébats. Tout ce qui est malsain en est rigoureusement banni.

Comme on l'a déjà annoncé, le dimanche 8 Août, le *Foyer Catholique des Familles* inaugurera son terrain de sports à Saint-Denis. A cette occasion, la *Phalange d'Arvor* organise un grand festival pour lequel sont invitées douze Sociétés du Morbihan et du Finistère comprenant un contingent de six à sept cents jeunes gens.

Voici, dans ses grandes lignes, le programme de la journée :

Le matin : réception, à la gare, des Sociétés ; défilé et manifestation patriotique à la statue de La Tour-d'Auvergne ; messe à 11 heures, à la Cathédrale, par M. l'abbé Le Gall, directeur de l'Ecole Saint-Charles, à Kerfeunteun, ancien aumônier militaire, décoré de la Légion d'honneur ; allocution par Monseigneur l'Evêque de Quimper.

L'après-midi : rassemblement sur la place Saint-Corentin, à 1 heure, et départ pour Saint-Denis ; à 2 heures, exercices sportifs ; vers 5 h. 1/2 ou 6 heures, à la Cathédrale, Salut. Et la journée est terminée. Que le temps soit favorable et elle sera belle.

15 Août.

C'est la grande fête de Quimper. Messes basses à 6, 7, 8 et 9 heures. Messe pontificale à 10 heures. A 2 h. 1/2, vêpres, sermon, procession.

Ici, les deux éléments, divin et humain, vont aussi se rencontrer, ou plutôt se concurrencer et s'opposer. Purement religieuse à l'origine, la fête du 15 Août a vu, comme ailleurs, le profane envahir peu à peu le divin, et tendre à le supplanter. L'emprise du Champ-de-Bataille par les forains et le tumulte assourdissant des jeux publics nous obligent à renoncer au but traditionnel de la procession à N.-D. de Loc-Maria. Elle se fera autour de la place Saint-Corentin et par les rues Toul-al-Laër et du Frout.

Les fidèles célébreront pieusement cette grande solennité par la fréquentation des sacrements et l'assistance aux offices de la paroisse. Ils s'abstiendront, dans la fête civile, de tout ce qui est mauvais ou simplement suspect. Il est bien à craindre que, dans la multitude des attractions de la place, il n'y ait des dangers de plus d'une sorte pour les âmes honnêtes. Et que de dépenses inutiles ou exagérées dont il convient de se défendre !

Calendrier Paroissial.

Pendant les deux mois d'Août et de Septembre, pas de réunion le dimanche soir, à 8 heures.

✝ **1er Août, Xe dimanche après la Pentecôte. — Solennité de sainte Anne.** — Messes basses à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

2, lundi. — Octave de sainte Anne.

3, mardi. — Invention du corps de S. Etienne, 1er martyr. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

4, mercredi. — S. Dominique, confesseur. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

5, jeudi. — Dédicace de N.-D. des Neiges. — A 7 heures, messe de communion pour les enfants.

6, vendredi. — Transfiguration de N. S. J.-C. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir ; à 5 heures, chapelet, bénédiction ; de 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

7, samedi. — S. Cajétan, confesseur. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **8, XIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche précédent.

9, lundi. — S. Jean-Marie Vianney, confesseur.

10, mardi. — S. Laurent, martyr.

11, mercredi. — S. Tiburce et Ste Suzanne, martyrs. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

12, jeudi. — Ste Claire, vierge.

13, vendredi. — S. Hippolyte et S. Cassien, martyrs. — Confession des petits enfants.

14, samedi. — Vigile de l'Assomption. — *Jeûne et abstinence.*

✝ **15, XIIe dimanche après la Pentecôte. — Assomption de la T. Ste Vierge.** — Messes aux mêmes heures que le dimanche. — Quête pour les Séminaires. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon, procession, bénédiction.

16, lundi. — S. Joachim, père de la T. Ste Vierge.

17, mardi. — S. Hyacinthe, confesseur.

18, mercredi. — Office de l'octave de l'Assomption.

19, jeudi. — De l'octave. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

20, vendredi. — S. Bernard, abbé et docteur de l'Eglise.

21, samedi. — Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, veuve.

✝ **22, XIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres aux mêmes heures que le 1er dimanche.

23, lundi. — S. Philippe Béniti, confesseur.

24, mardi. — S. Barthélémy, apôtre.

25, mercredi. — S. Louis, roi de France, confesseur.

26, jeudi. — S. Zéphirin, pape et martyr. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

27, vendredi. — S. Joseph Calasanz, confesseur.

28, samedi. — S. Augustin, évêque et docteur de l'Eglise.

✝ **29, XIVe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux

mêmes heures que le 1er dimanche. — A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

30, lundi. — Ste Rose de Lima, vierge.

31, mardi. — S. Raymond Nonnat, confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

3	*Juillet.*	Jeanne-Marguerite Hélias, 2, rue du Pont-Firmin ;
4	—	Jean-René Cojean, 11, rue Sainte-Thérèse ;
7	—	Henriette-Suzanne Douguet, 15, rue de l'Abattoir ;
10	—	Jean-Raymond-Marie Autret, 45, rue Neuve ;
11	—	Aline-Jeanne-Josèphe François, 26, rue Kéréon ;
13	—	Louise-Marie Briand, 20, place Saint-Corentin ;
14	—	Marie-Jeanne Viol, au Champ-de-Foire ;
14	—	André-Jean-Marie Rospars, 6, rue du Sallé ;
18	—	Marguerite-Marie Guéric, impasse Feuntenic-al-Lez ;
18	—	Joseph-Pierre-Jean Douguet, 4 bis, rue Neuve ;
20	—	Marthe-Renée-Marie Quiniou, 42, rue Kéréon ;
23	—	Anne-Marie Criou, 9, rue de Brest ;
25	—	Joseph-Alain-François-Marie Gouézec, 34, rue des Reguaires ;
25	—	Yves-Marcel-Jérôme-Marie Dervot, 14, rue Astor ;
25	—	Jeanne-Louise-Anna Le Gars, 29, rue des Douves.

Supplément.

25 *Juillet.* Marthe-Marie Gouézec, 34, rue des Reguaires.

Mariages.

30	*Juin.*	Paul-François-André Piron et Marie-Jeanne Le Grill ;
5	*Juillet.*	Alain Darcillon et Anna Poënot ;
5	—	Jean-Louis Gélébart et Marguerite-Jeanne-Odile Leclère ;
6	—	Albert Guennec et Louise Lannurien ;
6	—	Jean-Pierre Pennarun et Yvonne Nicot ;
12	—	Jean-Henri Tarsiguel et Marie-Augustine-Joséphine Piton ;
13	—	Jean-Omer Peigneaux et Hortense-Euphrasie-Marie Bodolec ;
19	—	Pierre Hélias et Marie-Jeanne Joncour ;
19	—	Jean-Louis-Yves Mayet et Yvonne Diligeart ;
27	—	Paul-André Vincentelli et Cecilia-Louise Ollivier.

Enterrements.

9	*Juillet.*	Yves Stervinou, 63 ans, 16, rue des Douves ;
12	—	Odile-Jeanne Le Grand, 6 mois, rue Royale ;
12	—	Joseph-Pierre-Marie Pennarun, 24 ans, Feuntenic-al-Lez ;
17	—	François-Marie Lévénez, 21 ans, Marseille ;
18	—	Aline Le Dréau, 74 ans, 16, rue Verdelet ;
24	—	Marie Le Menn, 82 ans, 13, rue des Reguaires ;
26	—	Louis Lobjeais, 3 mois, 45, rue Kéréon ;
26	—	Marie-Anne Le Maigre, 51 ans, rue Toul-al-Laër.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

Année. — N° 6. Mercredi 1er Septembre 1920.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Août : La « Phalange d'Arvor » ; Le 15 Août ; Le 17 Août ; Rentrée des Classes. 42

Calendrier paroissial 46

A Saint-Corentin 47

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

16e Année. Mercredi 1er Septembre 1920. N° 6.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AOUT

La « Phalange d'Arvor ».

Le « Foyer Catholique » des Familles et des Œuvres, solennellement bénit par Monseigneur l'Evêque le 27 Juin, a été inauguré effectivement le dimanche 8 Août, sous la présidence de Sa Grandeur et de M. le colonel Hugot-Derville, par un grand festival, auquel avaient été convoquées les sociétés de gymnastique du Finistère et du Morbihan. 750 jeunes gens ont répondu à l'appel. Après la messe, à 11 heures, à la cathédrale, où ils ont prié et chanté et où Monseigneur Duparc leur a témoigné de son haut intérêt et de sa particulière satisfaction, les exhortant vivement à persévérer dans leurs efforts pour devenir de bons athlètes et de fermes chrétiens, ils se sont rendus, toujours au son du tambour et de leurs instruments, au champ de manœuvre à Saint-Denis. Là ils ont vivement intéressé et égayé les nombreux assistants qui les ont suivis. On a regretté seulement une chose, c'est que les exercices aient été écourtés. L'heure du départ des Morbihannais, qu'on ne pouvait retarder, en a été la cause. Une autre fois, on fera en sorte d'éviter cet inconvénient. Au retour, à la cathédrale, Salut solennel du Saint-Sacrement. Journée donc bien commencée, bien employée et bien terminée. Cela est tout à fait chrétien. L'impression produite sur le public quimpérois par tous ces jeunes gens, à l'allure si décidée et en même temps si digne, a été excellente. Qu'ils persistent dans les mêmes dispositions et le résultat sera parfait.

Le dimanche, 22 Août, une autre fête se donnait à Lanester, près Lorient. Nos jeunes gens ont rendu leur politesse aux camarades Morbihannais en y prenant part. Monseigneur l'Evêque de Vannes, qui présidait, leur a adressé des compliments.

Invitée à assister, le 5 Septembre, aux fêtes qui se donneront à Lorient à l'occasion de la *Quinzaine du Poisson*, la « Phalange » s'y rendra, heureuse de rendre service et de faire plaisir. Enfin, le 12 Septembre, elle se trouvera à Kerdévot pour la fête patronale de la chapelle, à laquelle sa présence donnera plus d'éclat.

Le 15 Août.

Notre grande fête quimpéroise a été célébrée avec beaucoup de dévotion. Grande assistance aux offices, nombreuses communions aux messes du matin, plus nombreuses que de coutume, semble-t-il.

Monseigneur a officié pontificalement. Les cérémonies de la cathédrale reçoivent de la présence et de la participation de l'Evêque une solennité toute spéciale.

Après les vêpres, beau sermon de M. le chanoine A. Le Roy sur les mystères du jour, mort, assomption et glorification de la T. Sainte Vierge ; puis procession traditionnelle du vœu de Louis XIII. Elle s'est faite autour des places Saint-Corentin et Toul-al-Laër. Il eût été impossible de se rendre, comme jadis et pendant la guerre, au sanctuaire de N.-D. de Loc-Maria. Trop encombrées et trop bruyantes étaient la place du Champ-de-Bataille et les rues adjacentes.

Les vrais chrétiens et tous les gens de goût déplorent l'envahissement de nos fêtes bretonnes par les installations mondaines et les baraques foraines de toute nature. C'est la *laïcisation* étendant, ici comme ailleurs, son action néfaste.

A Quimper, les professionnels du métier ont rencontré, cette année, une sérieuse concurrence dans le nombre inusité d'attractions aussi profanes et aussi contraires à l'esthétique qu'à la religion, dues à l'organisation locale. C'étaient concours de danses, concours de natation, bals de jour, bals de nuit, bals de jeunes gens, bals d'enfants, que sais-je encore ! Il faut croire que cela favorise la sagesse et la vertu plus efficacement que les offices religieux et la dévotion à la Sainte Vierge.

Ah ! ces bals de nuit ! Je ne sais ce qui s'y passe, mais je sais le scandale qui en sort, pour avoir entendu, à distance, en dépit des fenêtres et des portes hermétiquement fermées, les cris et les hurlements étranges de la rue, vous réveillant en sursaut et vous donnant le frisson. Voix de jeunes gens, voix de jeunes filles, chants, exclamations, interpellations. Affreux !... On eût dit une ménagerie au moment du repas des fauves : l'appétit surrexcité au paroxysme.

Et de peur que les enfants ne s'y apprêtent pas à temps, on multiplie pour eux les bals. Pauvres petites victimes !...

Le 17 Août.

C'est encore une fête, mais une fête d'un caractère spécial. M. Abgrall, aumônier, chanoine et doyen du Chapitre, célébrait le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Né à Lampaul-Guimiliau en 1846, prêtre en 1870, professeur à Pont-Croix pendant 18 ans, aumônier de l'hospice de Quimper depuis 34 ans, chanoine honoraire, puis chanoine titulaire de la cathédrale depuis 15 ans, doyen du Chapitre depuis 3 ans, M. Abgrall est avantageusement connu au dehors presque autant que dans le diocèse. C'est surtout à Quimper qu'il est populaire. Ne le voit-on pas tous les jours, souvent à différentes reprises, toujours alerte, toujours avenant, parcourant les rues soit pour conduire les morts au cimetière, soit pour se rendre à l'office ? On serait stupéfait si on relevait le chiffre des kilomètres couverts par cet intrépide vieillard dans ses pérégrinations répétées aux différents cimetières de la ville, ou dans ses courses en bicyclette à travers le pays, en sa qualité d'architecte ou de président de la Société d'Archéologie du Finistère. M. Abgrall cumule, en effet, toutes ces fonctions, et il n'en paraît nullement accablé. M. Abgrall est toujours un jeune par le caractère, par la jovialité et par la vigueur.

Comme chanoine et comme aumônier, M. Abgrall avait à choisir, pour célébrer son cinquantenaire, entre la cathédrale ou l'hospice. Il a choisi l'hospice. Quant on connaît son affection et son attachement à cet établissement on n'en peut être étonné, ni jaloux.

C'est donc dans la chapelle de l'hospice, autrefois — avant la Révolution — le Grand Séminaire de Quimper, que M. Abgrall a chanté la messe de sa cinquantaine de prêtrise, et que Monseigneur l'Evêque, devant une assistance aussi nombreuse que le permettait l'édifice, composée spécialement des représentants du clergé, des communautés de la ville, du personnel administratif et médical, des membres de la Société Archéologique du Finistère, des Religieuses et d'un certain nombre d'hospitalisés de la maison, a commenté cette parole du Psalmiste : « *Domine, dilexi decorem domus tuæ,* Mon Dieu, j'ai aimé la beauté de votre maison », montrant dans la carrière de M. Abgrall le prêtre et l'architecte, dont les fonctions de construire des édifices à Dieu, édifices matériels d'un côté, édifices spirituels de l'autre, ont été merveilleusement réunies dans sa personne. La *Semaine religieuse* a reproduit les termes de cette belle instruction, où abondent les rapprochements les plus heureux et les considérations les plus élevées, dans le récit des œuvres de l'heureux jubilaire. Nous regrettons de ne pouvoir insérer ici, faute de place, ces lignes instructives.

Pour la même raison, il nous est impossible de rapporter les toasts de M. le Doyen, de M. le chanoine Y. Le Roy, vicedoyen, et de Monseigneur, à la fin du repas, où l'un a remercié très spirituellement tout le monde, et où les autres, non moins aimablement, lui ont adressé les félicitations et les vœux de tous.

On vit vieux à l'Hospice. M. le Doyen l'a fait remarquer à la vénérable Supérieure de l'Etablissement. M. Abgrall qui puise, semblerait-il, quelque chose de leur force de résistance au granit et au chêne, qu'il fait travailler si savamment, verra bien succéder aux noces d'or d'aujourd'hui d'autres jubilés, d'un métal encore plus précieux. La *Voix de Saint-Corentin* les lui souhaite cordialement.

Ce fut la pensée qui se dégage aussi des chants, des poésies, et des rôles même muets, des enfants et des jeunes-vieilles, qui ont exécuté, avec beaucoup de brio, le programme de la séance récréative du soir : *ad multos annos,* longue vie à M. l'Aumônier et Doyen.

Rentrée des Classes.

C'est le 17 Septembre que les classes de notre école des garçons, de la rue de Brest, et celles de notre école des filles, de Sainte-Anne, rouvrent pour la nouvelle année scolaire 1920-1921. Nous rappelons, à cette occasion, aux familles chrétiennes la grave obligation qui pèse sur elles de confier leurs enfants à des établissements chrétiens. Voulez-vous, parents chrétiens, demeurer chrétiens et faire de vos enfants des chrétiens, confiez ceux-ci à des écoles chrétiennes. A moins de raisons toutes spéciales, et en prenant les précautions de rigueur, vous ne pouvez agir autrement sans commettre une faute très grave, et sans compromettre en même temps les intérêts spirituels, moraux et temporels de vos enfants, j'ajouterai, sans compromettre aussi l'existence même de nos écoles chrétiennes, et par une conséquence fatale, sans aggraver du même coup le caractère fâcheux des écoles dites neutres.

Je connais le grand argument : il faut payer ! Hélas ! comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Nos écoles doivent payer maîtres et maîtresses. Encore combien peu ! Elles doivent payer leurs établissements, non seulement une fois, mais plusieurs fois, nous en savons actuellement quelque chose. Elles doivent payer les réparations indispensables, payer les impôts personnels et les contributions fon-

t en retour, nous ne recevons aucun secours de
refuse même, du moins à Quimper, au mépris de
et du droit, formellement reconnus par le Conseil
simples subsides réclamés pour les enfants pau-
vres, au titre de fournitures scolaires. A mains levées on vote des milliers et des milliers de francs, de nos deniers, pour festoyer, et sans doute faire danser, en l'honneur d'une maison enlevée à ses légitimes propriétaires et transformée en école adverse, et pour nos enfants pauvres pas un centime ! C'est la justice distributive de nos jours. Cela ne durera pas toujours, nous en avons l'espoir.

Jusqu'à ce que nos écoles soient traitées comme celles des Arabes et des Musulmans d'Algérie, comme celles de Belgique, de Hollande, d'Angleterre et d'Amérique, comme celles de Pologne, où la France a exigé que les Juifs et autres sectes dissidentes aient leurs écoles à part, et convenablement rétribuées, nous nous voyons forcés de maintenir dans nos établissements une modeste rétribution scolaire, très sensiblement inférieure aux dépenses qu'ils imposent. Aux vrais catholiques de nous aider, de leur confiance en nous confiant leurs enfants, et de leurs bourses en contribuant aux frais de l'éducation chrétienne de la jeunesse.

Qu'on ferme volontairement les yeux pour ne pas voir, ou qu'on pousse le parti-pris jusqu'à le nier, il n'en reste ni moins vrai ni moins visible que le point de départ et la cause foncière de l'état lamentable du monde entier, et de notre Pays en particulier, est bien l'éloignement de Dieu de l'éducation et des mœurs publiques. On ne remédiera pas au mal sans détruire la source qui le produit.

Calendrier Paroissial.

1er Septembre, mercredi. — S. Gilles, abbé. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

2, jeudi. — S. Etienne, roi, confesseur. — A 7 heures, messe de communion pour les enfants ; confession du 1er vendredi du mois, matin et soir.

3, vendredi. — De la férie. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir ; à 5 heures, chapelet, bénédiction ; de 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes seuls.

4, samedi. — Office de la Ste Vierge. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **5, XVe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures ; vêpres à 3 heures.

6, lundi. — De la férie.

7, mardi. — De la férie.

✝ **8, mercredi.** — Nativité de la T. Ste Vierge. — Offices comme le dimanche, sans messe de 9 heures.

9, jeudi. — S. Gorgon, martyr. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

10, vendredi. — S. Nicolas de Tolentino, confesseur. — Confession des enfants qui n'ont fait aucune communion.

11, samedi. — Office de la Ste Vierge.

✝ **12, XVIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

13, lundi. — De la férie.

14, mardi. — Exaltation de la Ste Croix. — Indulgence plénière pour les associés de la Propagation de la Foi, aux conditions ordinaires.

15, mercredi. — Les Sept Douleurs de la T. Ste Vierge. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

16, jeudi. — S. Corneille, pape et martyr, et S. Cyprien, évêque et martyr. — Service et messe pour les Défunts.

17, vendredi. — Stigmates de S. François. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

18, samedi. — S. Joseph de Cupertin, confesseur. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

✝ **19, XVIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents.

20, lundi. — S. Eustache et ses Compagnons, martyrs.

21, mardi. — S. Mathieu, apôtre et évangéliste.

22, mercredi. — S. Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur.

23, jeudi. — S. Luc, pape et martyr. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

24, vendredi. — N.-D. de la Merci.

25, samedi. — Office de la Ste Vierge.

✝ **26, XVIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie ; à 4 heures, du Tiers-Ordre.

27, lundi. — S. Cosme et S. Damien, martyrs.

28, mardi. — S. Wenceslas, duc, martyr. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

29, mercredi. — S. Michel Archange. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

30, jeudi. — S. Jérôme, confesseur et docteur de l'Eglise. — A 7 heures, messe de communion des enfants ; confessions du 1er vendredi du mois.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er *Août.*		Jeanne-Marie-Françoise Gouzien, rue Sainte-Thérèse ;
1	—	Pierre-Yves-Marie Le Nir, rue Kéréon ;
1	—	France-Marie-Caradec, 9, rue Kergariou ;
1	—	François-Henri-Pierre-Marie de Malherbe, 5, rue des Vendanges ;
1	—	Henri-Raymond Tarsiguel, 25, rue Neuve ;
2	—	Anne-Marie-Berthe Guégan, 8, quai du Stéïr ;
6	—	Paulette-Louise Maguer (forain de passage) ;
7	—	Marguerite-Yvonne Kergoat, 26, rue Neuve ;
8	—	Louise-Marie-Thérèse Burel, 20, rue Astor ;

8 *Août.* Louise-Marie-Jeanne Seznec, 13, rue du Sallé ;
8 — Yvonne-Marguerite Le Borgne, Auray ;
14 — Hervé Floc'hlay, 9, rue Sainte-Thérèse ;
15 — Jean-Raymond-Marie Le Naëlou, 36, rue Kéréon ;
15 — Marie-Joséphine Cadot, 12, rue Royale ;
15 — Henriette-Charlotte Tachon, 18, rue Royale ;
15 — Georges-Joseph-Robert Charpentier, 2, rue Royale ;
15 — Henriette Gourmelen, 12, rue Pen-ar-Stang ;
15 — Roger-Robert Le Roux, 4 bis, rue Neuve ;
17 — Auguste-Marie Le Cos, Paris, 66, rue Croix-Nivert ;
18 — Jean-Louis-Joseph Cosquer, rue Rouzaut ;
21 — Amicie-Marie-Anna Le Floc'h, 36, rue Kéréon ;
21 — Francis-Edouard-Marie Drillien, boulevard Amiral de Kerguélen ;
24 — Henri-René Le Clec'h, 5, rue des Douves ;
27 — Jean-Marie-Joseph Rolland, 1, rue Romain-Derrien ;
29 — Louis-Henri Le Gars, 16 bis, rue des Réguaires ;
29 — Simone-Jeanne-Marie Hélias, 44, rue Le Déan ;
29 — Yves Le Goff, 34, rue Neuve ;
29 — Alain-Victor Le Goff, 34, rue Neuve.

Suppléments.

4 *Août.* Germaine-Thérèse Dourver, 15, rue Elie-Fréron ;
12 — Georges Corbin, 19, rue Saint-François ;
12 — Geneviève-Marie-Corentine Teinène, 150, rue Nationale, Paris ;
15 — Alain Le Roux, 4 bis, rue Neuve ;
17 — Jean-François Quéau, 4, rue du Frout ;
22 — Yvonne-Marie Fléouter, à Batz, Loire-Inférieure ;
22 — Jeanne-Marie Fléouter, à Batz.

Mariages.

28 *Juillet.* Léon-Emile Thomas et Germaine-Alexandrine-Mie Le Breton ;
3 *Août.* René-Marie Cuzon et Rosalie-Marie-Catherine Le Page ;
9 — Marcel-Paul-François-Marie Ravalard et Marie-Lse Le Dréau ;
11 — Louis Pouder et Catherine Le Bourhis ;
23 — Yves-Marie Cornec et Marie Nicot ;
23 — Marcel-Joseph-Franç-Mie Raffray et Paule-Lucile Carichon ;
30 — Jean-Louis Tanguy et Marie-Anne Le Moigne.

Enterrements.

1er *Août.* Michel Lozarch, 16 ans, Vierzon ;
4 — Hervé Nédélec, 77 ans, 11, rue Sainte-Thérèse ;
7 — Adelnie-Victorine Le Cam, 74 ans, Paris ;
10 — Robert Le Grand, 3 mois, rue Olivier-Perrin ;
19 — Denise Cloarec, 13 ans, 3, rue des Halles ;
19 — Anne Le Grand, 86 ans, 7 bis, rue de Kerfeunteun ;
20 — Yves Le Grill, 60 ans, Ergué-Armel ;
20 — Marie Bodénan, 67 ans, 5, place Toul-al-Laër ;
21 — Amélie Bacher, 85 ans, Pont-l'Abbé ;
23 — Pierre-Marie Pennarun, 19, rue de Kerfeunteun ;
23 — Jean-Baptiste Gouiffès, 66 ans, 4, avenue de la Gare ;
26 — Germaine Boulo, 24 ans, Vannes.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

6e Année. — N° 7. Vendredi 1er Octobre 1920.



La Voix de St Corentin

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Septembre : Rentrée des Classes ; Les Catéchismes 50
Mois du Rosaire 52
Un Appel 53
Catéchismes pendant l'année . . . 54
Calendrier paroissial 54
A Saint-Corentin 55

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église,

10e Année. Vendredi 1er Octobre 1920. N° 7.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE SEPTEMBRE

Rentrée des Classes.

Elle a eu lieu, pour les externes de nos classes de garçons et de filles, le 17 Septembre, comme on l'avait annoncé. Pour les internes de l'école Sainte-Anne, elle se fera le 1er du mois, vendredi. Celle-ci s'annonce comme devant être très bonne. Il a fallu, faute de place, refuser plusieurs demandes.

Une constatation à ce sujet : ailleurs, nos écoles chrétiennes sont en faveur, celles de Quimper comme les autres, puisqu'on y afflue de tous côtés. Il en est tout autrement de nos paroisses de Quimper. Sauf de très heureuses exceptions, on a une tendance marquée à délaisser les écoles chrétiennes. Pourquoi ? Tout bien pesé, il est impossible d'assigner à ce fait d'autre raison que l'abaissement de l'esprit chrétien dans l'ensemble de la population. A part certaines conditions exceptionnelles, comment expliquer autrement cette désertion ? Est-il admissible qu'un bon chrétien, ayant à choisir entre deux établissements, l'un chrétien, l'autre athée, puisse donner sa préférence à ce dernier, alors que l'autre, cela a été nettement établi, donne les mêmes garanties de science et de succès ? Et cependant cela est, aussi bien en ce qui regarde les études secondaires que les études primaires.

C'est douloureux et inquiétant. Où nous conduira-t-elle, cette mentalité ? Il n'est pas malaisé de le voir. Il suffit tout simplement de remonter des effets à la cause. Personne n'osera nier la réalité : nous sommes sur une pente qui nous conduit rapidement à la décadence et à l'excès du désordre. Tous les esprits sages et avisés en sont frappés, et nous voyons des hommes, qui ont eu jadis le tort de faire chorus avec les fauteurs d'anarchie et de révolution, vouloir se

reprendre et revenir en arrière. Le Bolchevisme hurle en effet à leurs oreilles, et ils en ont justement peur.

Or, remarquez-le bien, le Bolchevisme descend en droite ligne du Socialisme, le Socialisme du Radicalisme, le Radicalisme de la Franc-Maçonnerie, la Franc-Maçonnerie de la Juiverie.

Dans toutes ses évolutions, la Juiverie imite la chenille dans les diverses transformations de sa larve. C'est l'esprit juif et protestant qui fomente et dirige le mouvement. Cela devient de jour en jour plus manifeste.

Et, qu'est-ce donc l'esprit juif, sinon le mercantilisme effréné et sans conscience, d'une part, et d'autre part, la soif inextinguible du plaisir et de la jouissance ?

Qui arrêtera le torrent ? L'esprit chrétien, et l'esprit chrétien seul, ou, comme le faisait remarquer éloquemment, dimanche dernier, le prédicateur de Saint-Mathieu, l'esprit de sacrifice. Otez cette barrière, et c'est la ruée universelle, c'est la curée.

Que faites-vous, parents chrétiens, qui abandonnez l'instruction chrétienne pour l'instruction athée ? Vous faites penser et croire à vos enfants qu'au delà de la vie présente c'est le néant qui les attend. Cette doctrine est enseignée par leur propre directeur aux futurs maîtres de l'enfance. Conclusion : cherchez votre paradis en ce monde ! — Je dis que cette erreur monstrueuse est la porte ouverte à tous les vices et à tous les crimes. La foi diffuse du passé a pu arrêter partiellement et momentanément le débordement universel. Vous êtes en train d'enlever la dernière digue. Attendez-vous après cela à toutes les calamités.

Les Catéchismes.

Nous espérons, cependant, un retour sérieux à la vérité et à la sagesse. Nous lutterons du moins contre ce déchaînement des passions, et nous rappellerons à tous les enseignements de la vérité, du devoir et du salut. Nous les rappellerons surtout aux enfants. C'est aux enfants que nous nous adresserons particulièrement. Il faut que l'enfance et la jeunesse soient solidement instruites. Le mal est venu de leur abandon et de leur ignorance.

Plus que jamais, nous sommes résolus à multiplier et à développer leur instruction au moyen du Catéchisme. Le Catéchisme, c'est le résumé substantiel de toute la doctrine chrétienne : là est enseignée la vérité, là est marqué le devoir, là est indiquée la source de la vie.

Pour obtenir le résultat désiré, nous avons besoin de deux concours, le concours des parents et celui des catéchistes volontaires.

Les parents ont un double devoir à remplir : apprendre

ou faire apprendre à l'enfant ses prières et la lettre du Catéchisme, puis nous l'envoyer régulièrement aux réunions de chaque semaine pour que nous lui en donnions l'intelligence, au moyen d'explications à sa portée. On trouvera plus loin les jours et les heures de ces réunions pour chaque catégorie d'enfants.

De nouveau, nous faisons le plus pressant appel au zèle et au dévouement des âmes chrétiennes pour qu'elles sacrifient un peu de leur temps et de leurs forces à cette œuvre, pénible et ingrate, il est vrai, mais si fructueuse et par là même si consolante, lorsque le succès répond aux efforts généreusement dépensés, et le succès viendra toujours, dans une mesure plus ou moins abondante, parce que la grâce fécondera la bonne volonté. Au secours, donc, au secours de ces pauvres enfants ! Prière aussi de nous signaler les enfants qui ne suivent pas les catéchismes, afin qu'on essaye de les y amener.

Jeudi 7 Octobre, nous faisons appel et donnons rendez-vous à 9 h. 1/2, à la cathédrale, à tous les enfants de toutes les écoles, petits et grands, et aussi aux parents, aux catéchistes volontaires et aux associés de la Doctrine chrétienne, pour solliciter les grâces du bon Dieu sur l'année scolaire et sur l'œuvre des catéchismes : messe, courte instruction, bénédiction du Saint-Sacrement. Ensuite, inscription des noms des enfants qui doivent suivre les Catéchismes de l'année. On trouvera plus loin les indications relatives à l'âge et à la classification des enfants.

Mois du Rosaire.

L'instruction est absolument nécessaire, non seulement aux enfants, mais aux grandes personnes elles-mêmes. Nous reprenons donc, avec le mois d'Octobre, la suite de nos instructions ordinaires de chaque dimanche, et nous demandons aux paroissiens d'apporter à l'exposition de ces vérités la plus bienveillante attention et la volonté sincère de s'en inspirer dans toute leur conduite.

Ravivons dans notre mémoire les enseignements du Sauveur et redoublons de prières.

Voici encore un mois de prières spéciales, les prières du Rosaire. D'abord, lundi 4 Octobre, récitation continue, du matin au soir, du chapelet, à la cathédrale, comme participation de la paroisse au Rosaire perpétuel dans le diocèse, demandé par Monseigneur l'Evêque.

Ensuite, tous les jours, récitation, devant le Saint-Sacrement exposé, des prières demandées par le Souverain Pontife,

savoir : chapelet, litanies de la Sainte Vierge et prière à saint Joseph, jusqu'au 2 Novembre inclusivement. Ces prières se feront le soir, à 8 heures ; deux fois la semaine, le dimanche et le jeudi, procession à l'intérieur de la cathédrale. Le 1er vendredi, les prières se feront à 5 heures, et le 1er dimanche après les vêpres. Bénédiction tous les soirs.

Dans la récitation du chapelet, les Mystères seront annoncés et chantés avant chaque dizaine. Les Mystères se suivent dans l'ordre suivant :

Lundi et jeudi, méditation des Mystères joyeux ;
Mardi et vendredi, Mystères douloureux ;
Mercredi, samedi et dimanche, Mystères glorieux.

Ces Mystères résument, dans leurs actes principaux, la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la T. Sainte-Vierge. Ils nous disent les pensées, les sentiments et les dispositions que nous devons avoir dans les événements de notre vie qui nous rappellent ceux de nos divins modèles : joies et consolations, peines et souffrances, succès et triomphe.

Indulgences de 7 ans et 7 quarantaines, à chaque assistance aux prières ; Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, le jour de la solennité, le 1er dimanche, ou l'un des jours de l'octave ; Indulgence plénière encore une autre fois, dans le mois, à la condition d'assister au moins dix fois aux réunions, ou si l'on en est légitimement empêché, de réciter en particulier les prières indiquées, aux intentions recommandées. Ces intentions sont surtout celles du Souverain Pontife : la liberté du Vicaire de Jésus-Christ et le triomphe de l'Eglise. Les fidèles y ajouteront, dit l'Evêque, celles que commandent les événements. Et ces événements sont surtout ceux qui ont été amenés par la dernière guerre. Demandons aussi tout particulièrement deux choses, qui importent extrêmement au bien des âmes et à la grandeur du Pays, le rétablissement des relations de la France avec le Saint-Siège, et la liberté complète et parfaite de l'enseignement chrétien.

UN APPEL

Nous l'adressons à tous les parents vraiment chrétiens. Il s'agit de l'être le plus faible et le plus digne de pitié, le tout petit enfant qui vient de naître. Le plus grand, le plus sacré des devoirs du père et de la mère c'est, après lui avoir donné la vie du corps, de lui faire donner, et sans retard, la vie de l'âme. Un très grave abus tend à s'introduire parmi nous, depuis la suppression de l'ondoiement : on diffère la présentation de l'enfant à l'administration du baptême. Les motifs sont les mêmes que ceux qui avaient amené l'emploi

abusif de l'ondoiement : on attend ou parrain ou marraine qui sont éloignés ; on attend surtout l'occasion favorable à un repas de famille. Et pour des raisons aussi futiles, on expose l'enfant à mourir sans baptême ! Nous supplions les familles qui ont un peu de foi de ne pas commettre cette très coupable négligence.

CATÉCHISMES PENDANT L'ANNÉE

I. — Garçons.

1. *Aspirants,* à la chapelle neuve. . . . . (*mardi,* 11h,) (*vendr.,* 11h,) M. Suignard.
2. *1re Communion,* id. . . . . (*lundi,* 4h,) (*jeudi,* 9h,) M. Suignard.
3. *2e et 3e Communion,* Patronage St-Corentin. (*lundi,* 11h,) (*jeudi,* 10h,) M. Le Goasguen.

II. — Filles.

1. *Aspirantes et 1re Commun.,* Patronage Sainte-Famille . . . . . (*mardi,* 11h,) (*jeudi,* 10h,) M. Cadiou.
2. *2e et 3e Communion,* Patron. Sainte-Famille. (*lundi,* 11h,) (*jeudi,* 9h,) M. Piriou.

III. — Petit Catéchisme, garçons et filles, à la chapelle neuve.

1. *Enfants ayant fait la Communion privée* . . *jeudi,* 11h, M. Piriou.
2. *Enfants n'ayant pas encore communié* . . . . *mercr.,* 11h, M. Piriou.

IV. — Enfants des Écoles Chrétiennes.

1. *Garçons : mardi et vendredi,* 11h, M. le Curé.
2. *Filles : lundi,* 4h ; *jeudi,* 9h 1/2, M. le Curé.

Devront prendre part :

1. *Au petit Catéchisme :* tous les enfants de 7 à 8 ans, c'est-à-dire nés en 1912 et 1913.
2. *Au Catéchisme des Aspirants :* les enfants âgés de 9 ans, c'est-à-dire nés en 1911.
3. *Au Catéchisme de la 1re Communion :* les enfants de 10 ans, c'est-à-dire nés en 1910.
4. *Au Catéchisme de 2e et 3e Communion :* les enfants de 11 et de 12 ans, c'est-à-dire nés en 1908 et 1909.

Observations. — Six manquements, sans justification, retardent la Communion d'un an.

Calendrier Paroissial.

Tous les jours du mois, prières du Rosaire à 8 heures du soir, excepté le 1er vendredi et le 1er dimanche. Les jeudis et dimanches, procession à l'intérieur de la cathédrale.

1er Octobre, vendredi. S. Remi, évêque et confesseur. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir ; à 5 heures, prières du Rosaire, bénédiction ; de 8 à 9 heures, adoration pour les hommes.

2, samedi. — Les Saints Anges Gardiens.

✝ **3, XIXe dimanche après la Pentecôte. — Solennité du Rosaire.** — Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures ; vêpres à 2 h. 1/2, procession, bénédiction. — Aux messes et aux vêpres, quête pour les Patronages. — Pas de réunion à 8 heures.

4, lundi. — S. François, confesseur.

5, mardi. — S. Maurice, abbé. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

6, mercredi. — S. Bruno, confesseur. — Réunion à 8 heures, à la chapelle de la Retraite, de la congrégation des Dames et de l'association des Mères chrétiennes.

7, jeudi. — Le Saint Rosaire. — A 9 h. 1/2, messe pour la confrérie de la Doctrine chrétienne et pour les enfants de toutes les écoles, courte instruction, bénédiction, inscription des noms.

8, vendredi. — Ste Brigitte, veuve. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

9, samedi. — S. Denis et ses Compagnons, martyrs.

✝ **10, XXe dimanche après la Pentecôte.** — Messes aux mêmes heures que le dimanche précédent ; vêpres à 3 heures ; à 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie ; à 6 heures, ouverture d'une retraite bretonne, chapelle de la rue des Reguaires.

11, lundi. — S. Melar, martyr.

12, mardi. — Office de la férie.

13, mercredi — S. Edouard, roi et confesseur.

14, jeudi. — S. Calixte, pape et martyr. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

15, vendredi. — Ste Thérèse, vierge.

16, samedi. — Apparition de S. Michel au mont Tombe.

✝ **17, XXIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres comme les dimanches précédents.

18, lundi. — S. Luc, évangéliste.

19, mardi. — S. Pierre d'Alcantara, confesseur.

20, mercredi — S. Jean de Canty, confesseur.

21, jeudi. — S. Conogan, évêque et confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

22, vendredi. — Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale.

23, samedi. — De l'octave.

✝ **24, XXIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres aux mêmes heures ; à 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie ; à 4 heures, du Tiers-Ordre.

25, lundi. — S. Gouesnou, évêque et confesseur.

26, mardi. — S. Alor, évêque et confesseur.

27, mercredi. — De l'Octave. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

28, jeudi. — S. Simon et S. Jude, apôtres.

29, vendredi. — Octave de la Dédicace.

30, samedi. — Vigile de la Toussaint. *Ni jeûne ni abstinence.*

✝ **31, XXIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres aux mêmes heures.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

2 Septembre. Marie-Yvonne-Catherine Tanguy, 7, rue Ollivier-Perrin ;
5 — Louis-Pierre Le Faou, 9, rue Neuve ;
5 — Marie-Catherine Riou, 13, rue Neuve ;
5 — Marcel Guennec, 10, rue Sainte-Catherine ;
9 — Simone-Marie-Thérèse Pernès, coteau du Frugy ;
10 — Marguerite Nédélec, rue Neuve ;

12 Septembre. Alain-Pierre-Marie Cast, 13, rue Neuve ;
15 — Alice-Yvonne-Marie Bonizec, place du Champ-de-Foire ;
16 — Germaine-Marie-Jeanne Quillec, 5 bis, rue Neuve ;
16 — Anna-Marie Jaouen, 17, rue du Sallé ;
19 — Jean-Guillaume Lannuzel, coteau du Frugy ;
19 — Germaine-Renée-Françoise Balanec, rue Ollivier-Perrin ;
19 — Claude-Théophile Le Page, 4 bis, rue Pen-ar-Stang ;
19 — Joseph-Marie Le Hénaff, 22, rue Saint-François ;
20 — Anna-Marie-Stéphanie de Goy, 38, avenue de la Gare ;
23 — Marie-Anne Goléas, coteau du Frugy ;
23 — Marcel-Silvère-Oscar Roussel, 210, rue Saint-Maur, Paris (Xe) ;
26 — Louise Roussel, 210, rue Saint-Maur, Paris ;
26 — Simone-Louise-Anna Garguet, 1, rue Le Déan ;
26 — Anna-Jeanne-Marie Le Bronnec, 5, rue des Boucheries ;
26 — Louis-Marie Gentric, 27, rue de Kerfeunteun ;
François-Jean-Marie Hénaff, 4, rue du Lycée.

Suppléments.

5 Septembre. Charles-Guillaume Verdeil, 3, rue Elie-Fréron ;
5 — Jean-Marie-Guillaume Fléouter, Abaretz (Loire-Inférieure) ;
5 — Aline-Lucrèce-Anna Fléouter, Abaretz ;
5 — Renée-Corentine Chavet, 17, rue Neuve ;
12 — Odette-Marie-Thérèse Mamelin, 28, rue Kéréon ;
25 — Roger Merrien, 16, rue Pellet, Paris ;
26 — Jacques Rienpeyroux, Saint, Oran ;
Henri-Yves-Marie Morvézen.

Mariages.

6 Septembre. Joseph-Antoine-Marie Pétillon et Renée-Louise-Marie Jan ;
7 — Guilme-Joseph-Mie Pouliquen et Gabrielle-Mie-Jeanne Hascoët ;
7 — Joseph-Alfred-Romuald Le Sage et Marie-Anne Diligeard ;
6 — Emile Le Gall et Eugénie-Angèle Le Comte ;
13 — François-Victor-Marie Cornic et Corentine Salaun ;
15 — Bernard-Charles-Marie Le Tiran et Jeanne Benoît ;
20 — Jean-Louis-Marie Le Du et Marie Le Roux ;
20 — Daniel Le Faou et Marie-Jeanne Hélou ;
21 — Gabriel Bernard et Marie-Thérèse Gaonac'h ;
27 — Moïse-Paul Nace et Marie-Louise-Hélène Goapper ;
27 — François Floc'h et Véronique Le Gac ;
27 — Louis Seznec et Marie-Jeanne Le Gac ;
27 — Henri-Yves-Marie Vergos et Marie-Anne Philomène ;
Auguste-Marie Guichaoua et Marie-Françoise Dénetz.

Enterrements.

4 Septembre. Pia-Marie Manière, 2 ans, quai du Stéir ;
12 — Yves Le Gac, 13 ans, Goarem-Dro ;
17 — Mie-Michlle Lozac'h, veuve Le Gall, 57 ans, 18, bd de Kerguélen ;
17 — Joseph-Marie Boutier, 30, rue Le Déan ;
21 — Alexandre Inizan, 30 ans, Menton ;
21 — Marie-Perrine Bernard, 52 ans, 4, rue Feunteunic-al-Lez ;
23 — Louise-Françoise Landrain, 76, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

N° 8. Lundi 1er Novembre 1920.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Octobre 58
Mois de Novembre : La Toussaint ; Fête des Morts ; L'Emprunt . . . 59
Calendrier paroissial 62
A Saint-Corentin 63

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

10e Année. Lundi 1er Novembre 1920. N° 8.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'OCTOBRE

Avec le mois d'Octobre ont été reprises les instructions ordinaires aux messes du dimanche ; repris ont été également les catéchismes aux enfants, deux fois la semaine, comme les années précédentes.

Cette année sera exposée, dans les prônes du dimanche, la doctrine chrétienne sur les sacrements. Il est à souhaiter que les paroissiens apportent à l'étude de ces questions l'assiduité et l'attention que nécessitent l'importance des sujets traités et leur instruction personnelle. Il en est des vérités et des devoirs de la vie chrétienne comme de toutes choses, l'oubli et la négligence, l'abandon même souvent sont la conséquence inévitable de cette omission. Plus que jamais, les vrais catholiques ont besoin de se retremper dans la source de la vérité et de la morale. Les torrents du vice, qui bouillonne autour d'eux, les auront vite saisis et entraînés eux-mêmes, s'ils n'ont pas l'appui de la doctrine chrétienne pour les maintenir dans la voie droite.

Pour la même raison, les enfants doivent être solidement instruits, et les parents ont la rigoureuse obligation de leur donner et de leur faire donner, dans la mesure la plus large, l'éducation religieuse dont ils ont besoin. N'est-il pas de l'intérêt des familles elles-mêmes, aussi bien que des enfants, que l'esprit et le cœur de ceux-ci soient bien pénétrés des vérités chrétiennes et des principes de la vraie morale ? Que deviendront ces malheureux enfants, devant la marée montante de la corruption, si vous leur dites ou leur laissez dire que le *néant* est l'aboutissement final de la vie ?

Un journal du département, *le Courrier du Finistère*, numéro du 25 Septembre dernier, contient un article sous cette rubrique : *Un inspecteur qui n'aime ni le breton ni les Bretons, et pas davantage la liberté et la justice.* Fort intéressant l'article en question. Je regrette de ne pouvoir le reproduire en son entier. On y voit que M. l'Inspecteur livre aux gémonies le breton et les Bretons ; mais ce qui est plus grave, il accuse les catholiques de se livrer à de violentes attaques contre

l'école laïque, si digne et si méritante, par ses maîtres et ses méthodes, et d'être les seuls à violer l'union sacrée, pieusement pratiquée par les autres. Comme au temps de la guerre, sans doute, où les cléricaux pratiquaient la rumeur infâme !... On croit rêver en lisant ces choses. Les catholiques sont dépouillés, brimés, vilipendés, insultés même par des enfants sortant de classe qui canardent consciencieusement maisons d'école et enfants des établissements libres, et c'est nous qui sommes les coupables ! M. l'Inspecteur a des licences qui dépassent les bornes. Au fond du cœur que pense-t-il des syndicalistes admirateurs du Bolchevisme ? A-t-il donc dépensé ailleurs toute son indignation ? Et l'attitude de ces enfants, préludant au Bolchevisme à coup de pierres et d'invectives, d'où peut bien leur venir cette attitude ? Ne la trouvons-nous pas dans ce défi, lancé à distance : « Nous n'allons pas au catéchisme, nous » ! C'est significatif, cela, n'est-il pas vrai, Monsieur l'Inspecteur ?

Quelqu'un qui s'y connaît bien, parce qu'il a passé par tous les cycles de l'Université, faisait remarquer ces jours derniers que la philosophie de Kant, le boche, est à la base de l'enseignement primaire en France. La morale des manuels, supprimant l'enseignement catholique, repose uniquement sur l'impératif catégorique de l'illustre maniaque de Kœnigsberg. « C'est une dilution, une décoction, une infusion de ce poison allemand » qui alimente l'esprit et le cœur de la majorité de nos enfants, incapables d'y échapper. Et l'on voudrait que nous admirions la méthode et approuvions ses conséquences ? Il est un fait avéré, c'est que de plus en plus la jeunesse se corrompt et verse dans la criminalité la plus effroyable. Il n'y a que quelques jours, deux enfants du Nord ont été arrêtés à Paris, après avoir accompli des vols, des cambriolages et un assassinat avec un sang-froid et une férocité qui font frissonner. Laquelle des deux écoles, l'école chrétienne ou l'école sans Dieu, par là même sans morale, favorise le plus la perversité de ces instincts ? Je ne veux pas dire évidemment que l'on fasse dans les écoles un concours de scélératesse. Mais enlevez Dieu du cœur de l'enfant, qu'y reste-t-il comme base à la morale pour les enfants ? Là est la question.

Mois de Novembre.

La Toussaint.

La Fête de tous les Saints, qui ouvre le mois de Novembre, est un appel à la vie spirituelle et morale. Nous mourrons tous, le fait est indéniable. Et après ? Oui, après ? Qu'en sera-t-il de

nous ? Deux solutions sont ici en présence : la doctrine catholique et le nihilisme, cher au cœur de l'athéisme ; survivance de l'âme ou le pur néant. L'une ou l'autre est dans l'erreur. Laquelle ? Quelles sont les raisons de part et d'autre ? Quelles sont les partisans de l'une et de l'autre ? Quelles en seront les conséquences éternelles ? Ce sont là des questions intéressantes au suprême degré, qui demanderaient des réponses longues et étudiées. La *Voix de Saint-Corentin*, dans ses dimensions réduites, ne peut entreprendre ce travail. A la veille de la grande solennité de la Toussaint et de la Fête des Morts, elle pose seulement les questions, priant ses lecteurs d'y réfléchir sérieusement et d'y répondre, au fond de leur cœur, et dans toute la sincérité de leur âme.

En dehors même de la parole divine, supérieure pour nous à toute autre autorité, que vous disent à cet égard votre raison, votre cœur, votre conscience ? Que répondent la Tradition, l'Histoire, les faits ?

Qui sont, de part et d'autre, les partisans des deux doctrines ? De quel côté sont les esprits les plus droits, les cœurs les plus purs, les âmes les plus honnêtes ? — De quel côté, les âmes les plus corrompues, les plus tarées, les plus malfaisantes ?

Enfin, quelles seront, éternellement, les conséquences de l'une et de l'autre thèse ? Le catholicisme répond : la justice pour tous ; cette justice clémente et généreuse pour les âmes de bonne foi, qui auront compris et accompli leur devoir loyalement, jusqu'au bout. Justice sévère et rigoureuse pour les autres, quels qu'ils soient. — Récompense de la vertu, redressement de tous les torts. Voilà le sort réservé à tous.

Et la doctrine du nihilisme, que dit-elle ? C'est bien simple : tout le monde dans le même trou béant ; ni récompense, ni châtiment. Le plus grand criminel et le héros de la charité confondus à jamais dans le même néant. C'est la vraie justice ! C'est la beauté suprême, la gloire de l'humanité !.

Chers lecteurs, choisissez, et agissez en conséquence. Pour moi, je ne puis hésiter, je choisis le parti le plus sûr.

Fête des Morts.

Tous admettent la légitimité du culte des Morts, mais ici encore la divergence éclate, logique d'un côté, illogique de l'autre.

Les partisans du spiritualisme et de la survivance de l'âme disent : respect et honneur à ces cadavres qui ont été habités par une âme immortelle, illuminée et sanctifiée par les rayons divins de la grâce. Ils dorment en ce moment du sommeil de la mort, mais ils revivront. Honorons-les. — Mais honneur plus grand encore, et surtout plus fécond à l'âme elle-même, en sollicitant de la miséricorde divine, par la prière sous toutes

ses formes, la rémission de ses fautes et de ses faiblesses, et la participation à la joie éternelle des justes. C'est dans l'ordre ; et les âmes chrétiennes, pieuses et recueillies, font de belles funérailles à leurs morts, décorent leurs tombes, sans profusions ni excentricités profanes, faisant dominer la croix et l'espérance surnaturelle partout. Elles assistent surtout aux offices de l'Eglise pour les défunts, mêlant leurs supplications et leurs larmes aux gémissements et aux invocations de la Mère commune des fidèles. Ils suivent le cortège en silence et avec recueillement, continuant leurs prières et évitant de se répandre en conversations, toujours indécentes en pareille circonstance, et particulièrement blessantes pour les familles en deuil. Et la tombe refermée sur les restes mortels de ces chers disparus, ils y reviendront, ils s'y agenouilleront, et ils continueront de s'entretenir avec ceux qu'un simple voile, le voile de la mort physique, sépare d'eux pour un temps. N'est-ce pas beau et sanctifiant tout à la fois ? Tous y gagnent incontestablement, vivants et morts.

Regardez maintenant de l'autre côté. Voyez-vous ce cercueil, inondé de fleurs et de couronnes de toutes formes et de toutes couleurs. Vainement vous y chercheriez un signe religieux quelconque. Ceux que l'Eglise y apporte sont noyés et dissimulés sous le monceau des fleurs éphémères, images du vide et de l'instabilité des cœurs. On accompagnera le cadavre jusqu'à la porte de l'église, et en attendant qu'il en ressorte, on va puiser de la commisération dans l'établissement d'en face. L'émotion se fera sentir tout à l'heure dans les notes de la conversation. Elle dominera la voix du chant funèbre le long du cortège au cimetière. Le cadavre descendu dans sa tombe, on s'en retourne, et le mort est oublié, bien oublié de tous, même de ses plus proches, s'ils ne sont pas chrétiens. On visitera de temps à autre le cimetière. On regardera, on redressera les fleurs et les couronnes, on relèvera les tertres ou les mausolées. Et ce sera tout. Pauvre âme, dont les reliques sont là, où es-tu ? Que deviens-tu ? Qui pense à toi ? Qui s'intéresse à toi ? Qui te soulagera dans ton abandon et tes peines ? Seront-ce les démontrations bruyantes, les discours sonores que certains jours feront éclater, vite suivis d'indifférence et d'oubli ? D'ailleurs, si l'âme n'existe pas, pourquoi donc ce déploiement de pompe et de fêtes devant des tombes vides d'espérance ? Et si elle vit, comme nous le savons, pourquoi cet abandon vis-à-vis d'elle, au bénéfice exclusivement d'un cadavre déjà réduit en poussière ? Il faut être logique. Mais hélas ! où est-elle la logique elle-même ? Ne sommes-nous pas destinés à voir un jour des bals organisés pour honorer les morts ? Qui nous assure qu'il n'en sera pas ainsi ? Chez certains peuples sauvages on danse bien sur les tombes ! Ce sera l'aboutissement fatal du progrès dont nous sommes menacés.

L'Emprunt.

La *Voix de Saint-Corentin* rappelle les deux lettres qui ont été lues à la Cathédrale, comme dans toutes les églises du diocèse et de la France entière, l'une de Monseigneur l'Evêque de Quimper, l'autre des Cardinaux français, demandant aux catholiques de souscrire, dans la mesure la plus large, au nouvel Emprunt émis par le gouvernement, dans le but de « liquider progressivement les dettes de la guerre, et fournir à l'Etat l'argent nécessaire pour reconstruire et développer l'outillage national, et ainsi permettre à la France de triompher promptement des difficultés de l'heure présente ».

Les catholiques entendront cet appel et y répondront avec empressement et générosité. Nous n'avons aucun doute à cet égard.

Une simple réflexion à ce sujet : pourquoi l'Etat reconnaît-il l'Eglise, et réclame-t-il son concours, — car c'est le cas, personne ne le contestera, — quand il s'agit d'avoir son appui, et ne la reconnaît-il plus quand il s'agit de lui accorder le sien ? Car enfin, ou elle existe ou elle n'existe pas. Si elle existe il faut reconnaître ses droits. Si elle n'existe pas, il ne faut lui rien demander. Nous ne sommes pas des îlotes, dont on se sert et qu'on repousse ensuite ; nous sommes *citoyens français* comme les autres, et nous entendons avoir les mêmes droits.

Calendrier Paroissial.

✝ **1er Novembre, lundi. — Fête de tous les Saints.** — Messes basses à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe (pontificale) à 10 heures. — Aux messes, quête pour la Cathédrale. — A 2 heures, prières du Rosaire ; à 2 h. 1/2, vêpres, sermon, bénédiction, vêpres des Morts, quête ; à 8 heures, sermon breton, vêpres des Morts.

✝ **2, mardi. — Fête des Morts.** — De 6 à 8 heures, messes de demi-heure en demi-heure ; à 8 heures, office paroissial ; à 10 heures, office canonial, procession, grand'messe. — De 2 à 4 heures, à la sacristie, inscription dans la Confrérie des Trépassés ; à 8 heures, clôture du mois du Rosaire, bénédiction.

3, mercredi. — S. Guénal, abbé. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les prêtres, anciens curés et vicaires de la paroisse ; à 9 heures, service et messe pour les évêques et chanoines défunts. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée. — A 8 heures, à la Retraite, réunion de la congrégation des Dames et des Mères chrétiennes.

4, jeudi. — B. Françoise d'Amboise, veuve. — A 7 heures, messe de communion des enfants.

5, vendredi. — Les Saintes Reliques. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, chapelet, bénédiction ; de 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

6, samedi. — S. Hiltut, abbé. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les paroissiens défunts ; confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **7, XXIVe dimanche après la Pentecôte.** — Messes basses

à 6, 7, 8 et 9 heures ; à 10 heures, service et messe de *Requiem* pour les défunts injustement dépouillés de leurs fondations. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction ; à 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire.

8, lundi. — Octave de la Toussaint.

9, mardi. — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur.

10, mercredi. — S. André Avellin, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les membres décédés de la confrérie des Trépassés.

11, jeudi. — S. Martin, évêque et confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

12, vendredi. — S. Martin, pape et martyr. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

13, samedi. — S. Didace, confesseur.

✝ **14, XXVe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de la Dédicace des églises. — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

15, lundi. — Ste Gertrude, vierge.

16, mardi. — De la férie.

17, mercredi. — S. Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

18, jeudi. — Dédicace des Basiliques des SS. Apôtres Pierre et Paul.

19, vendredi. — Ste Elisabeth, veuve.

20, samedi. — S. Félix de Valois, confesseur.

✝ **21, dernier dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents. — A 8 heures du soir, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

22, lundi. — Ste Cécile, vierge et martyre.

23, mardi. — S. Clément, pape et martyr.

24, mercredi. — S. Jean de la Croix, confesseur.

25, jeudi. — Ste Catherine, vierge et martyre. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

26, vendredi. — S. Silvestre, abbé.

27, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✝ **28, Ier dimanche de l'Avent.** — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre ; à 8 heures, à la Cathédrale, réunion de la confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

29, lundi. — S. Houardon, évêque et confesseur.

30, mardi. — S. André, apôtre.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

30	*Septembre.*	Henri-Pierre Guennec, 20, place Mesgloaguen ;
29	—	Roger-Eugène-Arthur Cestac, rue de Brest ;
30	—	François-Joseph-Marie Mazé, boulevard de Kerguélen ;
2	*Octobre.*	Marcel-Alain-Pierre Boisseau, 3, rue Le Déan ;
6	—	Louis-Marie-François Léon, 29, avenue de la Gare ;
7	—	Marie-Anne Le Gouil, 17, rue Le Déan ;
9	—	François-Henri-André Chalot, 2, rue Saint-Antoine ;
10	—	Yvonne-Marcelle Le Clec'h, 3, rue Neuve ;
11	—	André-Hervé-Noël Le Brun, 14, rue Sainte-Catherine ;
12	—	Jean-Joseph-Marie Ropars, 3, place de Brest ;
14	—	Yves-Corentin-Joseph-Marie Narvor, 3, rue Sainte-Thérèse ;
17	—	Jeanne-Marie Floriot, 20, boulevard de Kerguélen ;

17 *Octobre.* Marcel-Joseph Coathalem, 12, rue des Reguaires ;
17 — Jeanne-Marie-Françoise Hervé, 17, rue du Sallé ;
23 — Marguerite-Bernadette Volant, 2, impasse de l'Odet ;
24 — Jules Pupenger, 25, rue des Douves ;
24 — Marguerite-Renée Le Roy, Champ-de-Foire ;
24 — Yves-Jean-Louis Drézen, 53, rue Neuve ;
24 — Pierre-Guillaume Le Duc, 27, rue Neuve ;
24 — Marcel Gloanec, Champ-de-Foire ;
24 — Louis-Pierre-Marie Kernaléguen, Champ-de-Foire ;
27 — Henri-Joseph Le Bihan, 7, rue Neuve.

Suppléments.

27 *Septembre.* Michel-Marie-Auguste Guégan, quai du Stéir ;
27 — Marie-Thérèse-Ursule Guégan, quai du Stéir ;
3 *Octobre.* Paule Guillou, rue de Douarnenez ;
3 — René-Louis-Marie Guillou, rue de Douarnenez ;
4 — Paule-Marie Le Grand, 13, avenue de la Gare ;
7 — Raymond Urvois, La Rochelle ;
10 — Jean-René Carnot, 59, rue Neuve.

Mariages.

29 *Septembre.* Marcel-Pierre-Marie Autret et Catherine-Jne-Mie Claquin ;
29 — Camille-Pierre-Yves Bernard et Suzanne-Marie Cestac ;
4 *Octobre.* Louis Bouguennec et Marie-Corentine Marchadour ;
4 — Yves-Noël-Marie Brenner et Marie-Anne Lucas ;
5 — François-Marie Bureller et Marie-Hélène Pétillon ;
5 — François-Louis-Léon Guéguen et Marie-Françoise Gouritin ;
5 — Pierre-Marie Cornic et Anne-Josèphe-Marie Guiffant ;
4 — Jean-Louis-Marie Galès et Marie-Jeanne Seznec ;
11 — Louis Sanquer et Renée Lalaison ;
11 — Yves-Marie Goulard et Hélène-Marie-Victorine Pézennec ;
18 — Louis Péhu et Marie Diascorn ;
25 — Mathias Diraison et Marie-Perrine Bacon ;
26 — Jean-Louis Jolivet et Marie-Louise Corcuff ;
27 — Yves Démézet et Jeanne Porhiel.

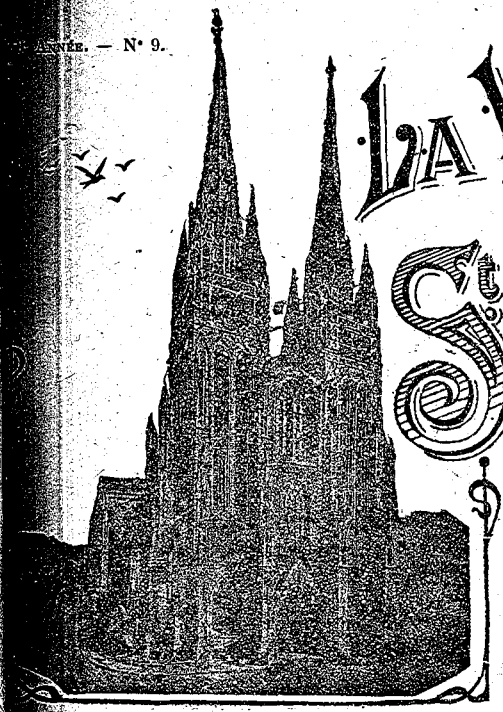
Enterrements.

3 *Octobre.* Marie-Jeanne Le Moënner, veuve Bernard, 75, ans, 24, rue des Reguaires ;
4 — François-Louis-Pierre Barré, 37 ans, 15, rue des Boucheries ;
10 — Jean-Marie Tanguy, 74 ans, 28, rue de l'Hospice ;
10 — Vincent Barré, 50 ans, rue de l'Hospice ;
11 — Marie-Anne Hémery, veuve Beuzit, 74 ans, 18, rue Neuve ;
11 — Jean Le Grill, 16 ans, 18, rue de l'Hospice ;
19 — Marie-Jeanne Redot, femme Bazin, 36, ans, Kerfeunteun ;
21 — Marie-Jeanne Béanic, femme Cosquer, 78 ans, 7, rue de Kerfeunteun ;
21 — Jean-Paul Bilien, 5 ans, boulevard Amiral de Kerguélen ;
23 — Alain-Pierre-Marie Cast, 1 mois, 13, rue Neuve ;
24 — Jean-Julien Mécou, 4 mois, 19, rue Kéréon.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

...ÉE. — N° 9. Mercredi 1er Décembre 1920.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Novembre : La Toussaint ; Le 11 Novembre ; Le Vœu . . . 66
Mois de Décembre : Propagation de la Foi ; l'Immaculée-Conception ; Saint Corentin 69
Calendrier paroissial 70
A Saint-Corentin 72

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

10e Année. Mercredi 1er Décembre 1920. N° 9.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE NOVEMBRE

Ce mois a été marqué par deux fêtes, celle de la Toussaint et celle du 11 Novembre.

La Toussaint, c'est la perspective de l'au delà, qui s'offre à nos regards. Elle préoccupe les indifférents eux-mêmes, quoi qu'ils en disent. Nous en avons la preuve dans cette maladie du spiritisme, et autres pratiques superstitieuses, dans lesquelles versent souvent ceux qui se targuent le plus d'incrédulité et de libre-pensée. Le problème de l'éternité tourmente trop l'âme humaine pour la laisser indifférente, et lorsque la vérité ne l'éclaire et ne la guide pas elle devient facilement la victime de toutes les aberrations.

Les chrétiens sont à l'abri de ce danger. La Vérité infaillible leur enseigne qu'après la mort l'âme habite le séjour des bienheureux, si elle est pure et dégagée de toute souillure, le purgatoire, s'il lui reste des dettes à payer, ou l'enfer, si elle a eu le malheur de quitter la terre en état de péché mortel.

Entre les âmes condamnées et nous, la rupture est complète et définitive, comme entre Dieu et elles. Elles sont retranchées pour toujours de l'Eglise. Mais entre les autres et nous, les relations persistent. C'est en Dieu et par Dieu que nous communiquons avec elles, de la même manière que les membres du corps humain se renvoient leurs impressions mutuelles au moyen de la tête, centre et laboratoire en quelque sorte de la vie corporelle.

M. l'abbé Guéguen, directeur et économe au Grand Séminaire, dans son instruction aux vêpres a fait ressortir cette doctrine si consolante et si réconfortante, d'une voix puissante et en termes si clairs, que l'auditoire tout entier a pu la saisir dans tous les détails.

Assistance pieuse et nombreuse à toutes les messes A l'office du soir elle aurait pu être plus fournie, si une diversion que nous regrettons n'en avait détourné un grand nombre de fidèles, comme les années précédentes. Il est à regretter, en effet, que les choses ne se passent pas à Quimper comme

à Brest, cette année, où l'on a vu — non pas le Conseil municipal : il est socialiste — mais le Sous-Préfet et la plupart des Administrations assister à la messe de 8 heures et se rendre ensuite au cimetière où une prière pour les Morts a été dite par le clergé et où ensuite des discours ont été prononcés. Les deux fêtes, civile et religieuse, se sont associées. Personne n'y a perdu, moins encore les âmes du purgatoire que les autres. Nous émettons humblement le vœu que le fait se réalise aussi à Quimper.

Le 11 Novembre.

Cinquantenaire de l'établissement de la République et anniversaire de la victoire de la France. Ce fut patriotique et union sacrée sur toute la ligne.

A 9 heures, à la Cathédrale, les autorités civiles et militaires convoquées étaient, sauf de rares exceptions, largement représentées, de la Préfecture au dernier échelon de l'Administration. La messe fut dite par M. Cadiou, vicaire, ancien lieutenant du 19e d'Infanterie. Les séminaristes ont chanté d'abord le *De profundis*, en faux-bourdon, à la mémoire des victimes de la guerre, ensuite le *Domine salvam fac Rempublicam* et enfin le *Te Deum*, en action de grâces pour le triomphe de nos armes. A l'Evangile, Monseigneur l'Evêque, de sa parole chaude et vibrante, a établi un parallèle saisissant entre l'œuvre de saint Martin — c'était le jour de sa fête — soldat, moine et évêque, et l'action providentielle de la France à travers les siècles, y compris les événements de ces derniers temps. Magnifique leçon d'Histoire que tous ont écoutée avec l'attention qu'elle méritait.

De la Cathédrale, la foule s'est rendue sur le Champ-de-Bataille, où se sont déroulés, sous le regard des autorités réunies, y compris l'autorité ecclésiastique, les divers exercices du programme de la fête. Puis visite au cimetière et au monument de La Tour d'Auvergne, avec différents discours de circonstance. Dans la soirée, et jusqu'à la nuit, jeux et attractions diverses. Les journaux en ont largement parlé. Inutile de les détailler.

Je ferai seulement remarquer que certaines feuilles ont été incomplètes dans leur compte-rendu. Elles ont pudiquement passé sous silence la réunion à la Cathédrale. Pourquoi donc cette omission, qui ne peut être l'effet ni de l'ignorance ni de l'oubli ?

Autre constatation : énumérant les autorités représentées sur le plateau de la Déesse, l'un de ces journaux glisse discrètement le nom de Mgr Duparc, évêque de Quimper. On dirait, à la lecture de ce compte-rendu, qu'il s'y était égaré tout seul, alors que les principaux membres du clergé l'y avaient accompagné.

Du moins il est cité. Un autre, — observez la nuance, — le passe absolument sous silence, tout comme la cérémonie de la cathédrale. En revanche, il dit leur fait aux membres du clergé, comme d'ailleurs aux autres républicains qui ne portent pas, paraît-il, l'estampille. Ils ne sont rien moins que criminels de chanter le *Domine, salvam fac Rempublicam*, puisqu'ils se sont soumis jadis à d'autres régimes. — Il suffoquerait sans doute d'indignation si on lui disait que l'Eglise, par principe et par doctrine, admet toutes les formes de gouvernement et se soumet volontiers à tous les régimes qui ne sont pas persécuteurs, et même aux persécuteurs, en dehors de ce qui touche à la foi et aux mœurs.

Avouez qu'il est difficile de donner satisfaction à certains doctrinaires : vous n'admettez pas leur idéal gouvernemental, vous êtes des factieux ! vous chantez *Domine salvam fac Rempublicam*, vous êtes des criminels ! Alors quoi ? — C'est bien simple, vous aurez toujours tort, quoi que vous fassiez, et vous devez être dévorés, tout comme l'agneau de la fable, dont vous avez toute la noirceur.

Le Vœu.

C'est là le vœu de tous ceux qui vivent des divisions et des luttes des citoyens entre eux. Ce n'est certes pas celui du vrai peuple. Celui-ci peut se laisser égarer et emporter parfois à des actes regrettables, sous l'impulsion et l'action des meneurs, au fond il désire la paix et l'union. Le 11 Novembre, on en recueillait l'expression dans la foule, massée sur les quais et sur les places. En voyant réunies ensemble, les diverses administrations civiles, militaires et religieuses sur le plateau de la Déesse, en contemplant Préfet, Evêque, Députés et Maire s'entretenir cordialement, on entendait de tous côtés surgir cette réflexion : « Voilà qui est très bien ! Pourquoi n'en est-il pas toujours ainsi ? » Cela serait si facile, si on le voulait. Et cela serait si avantageux !

Pourquoi, en effet, notre malheureux Pays a-t-il été à deux doigts de sa perte, si ce n'est parce qu'il était divisé et affaibli par ses luttes intestines ? — Qu'est-ce qui le compromettrait à nouveau, en face des menaces qui se dressent devant lui de tous côtés, si ce n'est la guerre fratricide de ses enfants les uns contre les autres ?

Emettons donc le vœu que l'union se fasse entre tous, et pour commencer, que les relations entre la France et le Saint-Siège soient rétablies au plus tôt et de la façon la plus solide. Là est le point de départ unique et indispensable de la paix et de la prospérité durable de notre Pays. *Les Droits de l'Homme et du Citoyen* en seront sans doute navrés, mais le bien public en bénéficiera.

Mois de Décembre.

Ce mois nous amène encore une série de fêtes dont la pieuse célébration nous consolidera de plus en plus dans la fermeté de ces principes. C'est d'abord la fête de la Propagation de la Foi ; c'est ensuite l'Immaculée-Conception et la solennité de saint Corentin ; c'est enfin la Nativité de Notre Seigneur ou fête de Noël. Nous ne pouvons que les signaler à l'attention des paroissiens.

Propagation de la Foi.

L'Eglise a établi saint François-Xavier comme patron et protecteur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Cet honneur et cette fonction lui revenaient de droit. Il a été, on peut le dire, l'initiateur et le plus intrépide champion de ces missions lointaines qui ont gagné et continuent à gagner tant d'âmes et tant de pays à Jésus-Christ et à sa doctrine.

Sa fête a lieu le 3 Décembre. Elle n'est pas célébrée avec solennité, comme beaucoup d'autres, mais elle ne passe pas inaperçue aux yeux des fidèles associés de cette institution éminemment chrétienne et française. Ils redoublent, à cette occasion, de prières et de ferveur dans leur prosélytisme en faveur de son succès.

On nous fait remarquer que la France, qui a longtemps tenu la tête de liste dans les souscriptions de l'Œuvre, est aujourd'hui dépassée par la richissime Amérique. Nous ne sommes pas jaloux ; nous nous en félicitons au contraire, puisque la gloire de Dieu et le salut des âmes y gagnent.

Ce que du moins on ne pourra ni contester ni, nous l'espérons bien, enlever à notre pays, c'est l'honneur d'avoir été le berceau de cette admirable institution et d'en être toujours le plus ferme appui par le nombre et le courage de ses courageux missionnaires.

Soutenons les œuvres de ces pionniers de la foi et de la civilisation par nos prières et nos aumônes. Donnons des missionnaires et des ressources, sans compter.

Dimanche, 5 Décembre, une instruction aura lieu et une quête sera faite au bénéfice des missions, aux offices de la Cathédrale.

L'Immaculée-Conception.

L'Immaculée-Conception, c'est le triomphe de l'esprit sur la matière, c'est le régime de la vertu en opposition avec le sensualisme.

Offices, ce jour-là, comme le dimanche ; et le soir, à 8 heures, sermon, suivi d'une grande procession à l'intérieur de la cathédrale et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Cette fête du 8 Décembre est la fête patronale de la Congrégation des Enfants de Marie. Cette année, elle aura pour les associées un intérêt tout spécial. Elle coïncide, en effet, avec le centième anniversaire de l'établissement à Quimper de la Congrégation. Les bases de l'Œuvre furent jetées par les Pères de la Foi, dans la grande mission prêchée par eux en 1819 ; mais l'installation définitive est due à M. Duval, un de leurs collaborateurs, devenu ensuite chanoine titulaire de la cathédrale. Elle eut lieu l'année suivante, 1820.

Une retraite s'ouvrira le samedi 4 Décembre pour les Enfants de Marie et les autres jeunes filles qui voudront y assister. Elle sera prêchée par M. Goulven, chanoine honoraire, aumônier des Religieuses Ursulines de Saint-Pol de Léon.

En célébrant ce centenaire les membres de la Congrégation renouvelleront leur résolution d'être de plus en plus de dignes Enfants de Marie. Elles demanderont que viennent s'adjoindre à elles les jeunes filles vraiment chrétiennes de la ville.

Saint Corentin.

Le 12 Décembre, fête de saint Corentin : fête bretonne le matin, à 5 h. 3/4 : prières, messe et sermon par M. Le Beux, recteur de Pluguffan. Messes aux heures habituelles. A 10 heures, messe pontificale. — A 2 h. 1/2, vêpres, suivies du panégyrique du Saint par M. Le Bihan, chanoine honoraire, curé-doyen de Concarneau. Procession de la Relique, bénédiction solennelle. — Nous espérons que, comme de coutume, tous les offices seront pieusement suivis par les paroissiens : ils prieront saint Corentin pour la paroisse et pour le diocèse.

La fête de Noël est l'anniversaire de la naissance du Sauveur ; c'est l'aurore de notre rédemption. C'est le point de départ de cette ère chrétienne qui a fait disparaître le règne alors presque universel du paganisme. Un coup d'œil sur l'histoire du Monde nous permettra d'apprécier le bienfait de la transformation opérée. L'étude des tendances impies et révolutionnaires de l'heure actuelle nous fera redouter comme il le faut la déchéance dont elles nous menacent. Que la fête de Noël nous attache plus solidement que jamais à Jésus-Christ et à sa doctrine : il n'y a de salut qu'en Lui.

Calendrier Paroissial.

1er Décembre 1920, mercredi. — S. Tugdual, évêque et confesseur. — Confession des enfants, filles de la 1re communion et enfants de la communion privée.

2, jeudi. — Ste Bibiane, vierge et martyre. — A 7 heures, messe de communion pour les enfants.

3, vendredi. — S. François-Xavier, patron de la Propagation de la Foi. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction ; de 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

4, samedi. — S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur de l'Eglise, — Confession des garçons du grand catéchisme ; ouverture de la retraite des Enfants de Marie ; confession des garçons.

✝ **5, IIe dimanche de l'Avent.** — Messes à 6, 7, et 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures, sermon de la Propagation de la Foi, quête. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire, chapelet, procession, bénédiction.

6, lundi. — S. Nicolas, évêque et confesseur.

7, mardi. — S. Ambroise, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

✝ **8, mercredi.** — Immaculée-Conception de la T. Sainte Vierge. — Offices comme le dimanche. — A 8 heures du soir, sermon, procession à l'intérieur de la cathédrale, bénédiction.

9, jeudi. — De l'Octave. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

10, vendredi. — De l'Octave. — A 8 heures, à la Retraite, réunion de la congrégation des Dames et des Mères chrétiennes. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

11, samedi. — S. Damase, pape et confesseur.

✝ **12, IIIe dimanche de l'Avent.** — Fête de S. Corentin, patron de la paroisse et du diocèse. — A 5 h. 3/4, réunion bretonne : prières, messe, sermon. Autres messes à 7, 8, 9 heures, à 10 heures, messe pontificale. — A 2 h. 1/2, vêpres, panégyrique du Saint, procession de la Relique, bénédiction ; pas de réunion à 8 heures.

13, lundi. — Ste Lucie, vierge et martyre.

14, mardi. — De l'Octave.

15, mercredi. — Octave de l'Immaculée-Conception. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

16, jeudi. — S. Judicaël, roi et confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

17, vendredi. — De la férie. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

18, samedi. — Office du jour. — *Quatre-Temps.* — A cause de la foire, dispense d'abstinence pour Quimper.

✝ **19, IVe dimanche de l'Avent.** — Offices aux mêmes heures que le 1er dimanche. — A 8 heures, confrérie du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

20, lundi. — De la férie.

21, mardi. — S. Thomas, apôtre.

22, mercredi. — De la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

23, jeudi. — De la férie.

24, vendredi. — Vigile de la Nativité. — *Jeûne et abstinence.* — A 10 heures, chant de l'office ; à minuit, grand'messe suivie de deux messes basses, quête pour la Cathédrale.

25, samedi. — Nativité de N. S. J.-C. — Messes de 6 heures à 8 h. 1/2 ; à 10 heures, messe pontificale suivie de la bénédiction papale. — Quête pour les Séminaires. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon, bénédiction.

✝ **26, dimanche.** — Fête de S. Etienne, 1er martyr.

27, lundi. — S. Jean, apôtre et évangéliste.

28, mardi. — Les Saints Innocents.

29, mercredi. — S. Thomas, évêque et martyr.

30, jeudi. — Office du dimanche dans l'octave. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

31, vendredi. — S. Silvestre, pape et confesseur. — A 8 heures du soir, chant du *Miserere* et du *Te Deum*.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

31 Octobre.	Louis-Pierre-Marie Le Dain, 19, rue du Sallé ;
31 —	Marcelle-Yvonne Guido, 11, rue Sainte-Catherine ;
31 —	René-Laurent-Henri Pochet, Saint-Michel, Brest ;
2 Novembre.	Marie-Augustine Trévarin, 9, rue Kéréon ;
3 —	Simone-Jeanne-Marie Pennarun, 16, rue Royale ;
4 —	Odette-Catherine-Yvonne-Marie Pétillon, 4, rue Verdelet ;
7 —	Henri-Jean Le Gallou, 16, rue du Sallé ;
7 —	Marguerite-Marie-Renée Le Bescond, 3, rue de Kerfeunteun ;
7 —	Pierre-Yves-Michel Douguet, 30, rue Kéréon ;
7 —	Thérèse-Jeanne-Marie Cariou, 5, rue Toul-al-Laër ;
7 —	Pierre-Marie-Joseph Le Gall, Champ-de-Foire ;
10 —	Christiane-Pierre-Marie Ravalec, 9, avenue de la Gare ;
10 —	Jean-Yves-Marie Hentic, 33, rue Neuve ;
14 —	Yvonne-Marie Le Moënner, 47, rue Royale ;
14 —	Roger-Jean-François-Marie Chirot, 7, rue de la Mairie ;
14 —	Jean-Louis-Noël Le Bis, 55, rue Neuve ;
14 —	Yves-Louis Davy, 12, rue Pen-ar-Stang ;
14 —	Jérôme-Jean Gouiffès, 12, rue du Frout ;
16 —	Andrée-Jeanne-Josèphe Le Corre, 10, rue du Parc ;
25 —	Georges Berréhouc, 17, rue Le Déan.

Suppléments.

30 Octobre.	Robert-Marie Quéau, Paris, Saint-Honoré d'Eylau ;
14 Novembre.	Germaine-Marie-Corentine Le Bis, 55, rue Neuve.

Mariages.

3 Novembre.	Victor-Jean-Gilbert et Anne-Marie Le Moigne ;
3 —	François-Marie Croissant et Marie-Anne Hémery ;
3 —	Jean-Marie Quédet et Jeanne Treussier ;
10 —	Pierre-Marie-François Thébault et Marguerite Krebs ;
22 —	Corentin Rolland et Marie-Joséphine Diquellou ;
22 —	Corentin-Yves Louchouarn et Corentine-Marie Bernard ;
23 —	Joseph-Marie Le Tallec et Marie-Louise-Perrine Tanguy ;
24 —	Yves-Marie Chicart et Marie-Yvonne Le Drézen ;
24 —	Jean Douguet et Marie Duigou ;
29 —	Hervé Hostiou et Marie-Zoë Cozivit.

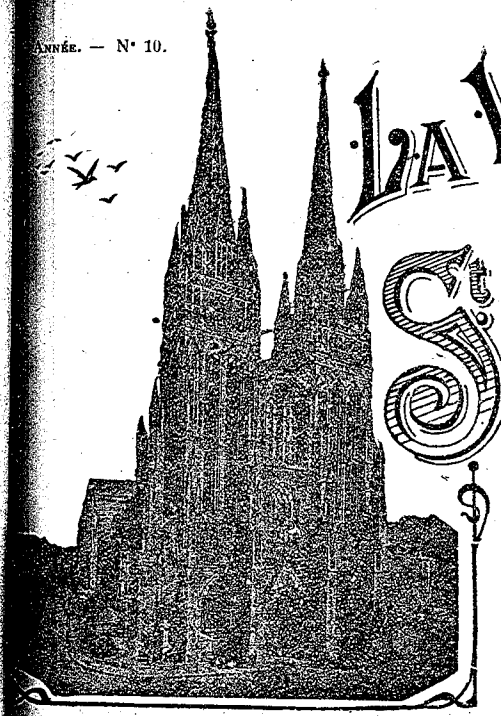
Enterrements.

31 Octobre.	Anna Guéguen, 23 ans, 39, rue de Brest ;
5 Novembre.	Jacques Le Puillandre, 62 ans, 57, rue Neuve ;
14 —	Jean-Jacques Rolland, 8 ans, Hospice ;
15 —	Marie Philippe, 56 ans, 20, Goarem-Dro ;
16 —	François-Marie Caugant, 33 ans, 15, rue Le Déan ;
19 —	Catherine Cavellat, 78 ans, 9, avenue de la Gare ;
25 —	Suzanne Boucher, 7 mois, 25, rue du Frout ;
26 —	Marie-Catherine Le Berre, 38 ans, 10, rue Sainte-Catherine ;
28 —	Marie-Catherine Le Pesq, 70, rue Neuve ;
30 —	Pierre-Marie Carnot, 14 ans, 2, rue Sainte-Thérèse.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

ANNÉE. — N° 10. Samedi 1er Janvier 1921.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Vœux de Bonne Année.	74	Pour les choristes	78
Aux Paroissiens ; Nos Fêtes . . .	75	Calendrier paroissial	79
Coups de tambour	77	A Saint-Corentin.	80

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

16e Année. Samedi 1er Janvier 1921. N° 10.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

Vœux de Bonne Année.

Monseigneur l'Evêque, par la voie de la *Semaine religieuse*, adresse à tous ses diocésains ses vœux de bonne année, en ces termes :

A la veille du Nouvel An, Nous tenons à présenter Nos souhaits paternels aux prêtres et aux fidèles du diocèse de Quimper et de Léon, en les remerciant du zèle qu'ils apportent au service de Dieu et de l'Eglise, et en les exhortant à se dévouer de plus en plus à toutes les grandes Œuvres catholiques, spécialement à celles qui s'occupent de piété, de charité, d'enseignement et d'apostolat.

Nous recommandons à leurs prières les élections sénatoriales qui doivent avoir lieu le 9 Janvier.

Des catholiques éprouvés, d'un patriotisme ardent, s'offrent au suffrage de nos délégués. L'union de tous ceux qui veulent pour la France une situation sûre en Europe, un ordre social bien établi, une liberté religieuse conforme à la justice, doit se faire sur leurs noms. Nous avons confiance que les électeurs comprendront ce devoir. La conscience les y oblige autant que le sentiment de l'intérêt national.

Mais le succès dépend toujours en grande partie du secours de Dieu. C'est par la communion, le rosaire, les mortifications, la prière en commun, que le Sacré Cœur et la Sainte Vierge peuvent être invoqués avec fruit. Tous Nos diocésains voudront s'en souvenir.

Nous aimons à penser que ces graves circonstances détourneront les âmes de l'entraînement aux modes indécentes, aux danses et aux plaisirs de toutes sortes qui, depuis la fin de la guerre, scandalisent le Pays, et qui suffiraient à écarter de lui la bénédiction divine.

Quimper, le 20 Décembre 1920.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

Cette note sera lue en chaire dans toutes les paroisses du diocèse.

Nous prions Nos diocésains de vouloir bien Nous excuser de ne pas faire de visites de Premier de l'An et de n'envoyer, cette année, ni lettres ni cartes, pour cause d'occupations absorbantes et d'économies nécessaires.

Aux Paroissiens.

Ce que Monseigneur l'Evêque souhaite à tous ses diocésains, la *Voix de Saint-Corentin* le souhaite aux paroissiens. Les remerciements et les exhortations qu'il leur adresse, elle les leur décerne. Les dangers qu'il leur signale, elle les leur signale après lui.

Nous avons dans la paroisse beaucoup d'âmes vraiment chrétiennes. Nous avons beaucoup d'Œuvres, Œuvres d'éducation et de moralisation qui font beaucoup de bien, et qui trouvent des cœurs dévoués et généreux pour les soutenir. Je signalerai particulièrement nos écoles, nos catéchismes, nos patronages, nos congrégations pieuses et nos confréries, les conférences de Saint-Vincent de Paul, etc. Ce sont là comme autant de foyers de vie chrétienne et en même temps des barrières à l'envahissement de l'esprit destructeur de toute morale et de toute institution sociale. Nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux qui leur donnent un concours toujours précieux, sous quelque forme qu'il se produise. Puissent ces institutions se développer de plus en plus et grouper un nombre encore plus considérable d'adhérents et de zélateurs.

Nous faisons écho aussi à la parole de Notre Evêque signalant de nouveau l'entraînement des modes indécentes, des danses et des plaisirs de toute sorte qui, depuis la fin de la guerre, scandalisent le Pays et qui suffiraient à écarter de lui la bénédiction divine.

Une dame, dans la chronique féminine d'un journal, où les conseils à la coquetterie mondaine sont surabondamment fournis, termine par cette réflexion : « Je ne suis pas restée insensible à l'allongement de la jupe et du manteau ». Elle aurait dû, à notre avis, commencer par là, et continuer sur ce ton. C'eût été plus utile que la description des manteaux en vison, en taupe et en petit-gris, dont elle s'émerveille sottement.

Peut-être y a-t-il cependant quelque progrès réalisé dans le sens du convenable et du raisonnable. Mais que de chemin encore à faire pour atteindre à la perfection !

Quant aux danses et aux autres plaisirs inconvenants, leur frénésie n'a rien perdu de son intensité. Il n'est plus question que de bals par ci, bals par là ; réunions, réveillons à cartes salées. Quelles folies !

« Il faut bien, vous diront certains parents inconscients, que les jeunes gens se voient et se connaissent.

— » Non, répond une feuille sensée, ce n'est pas au bal. Quand on va faire des emplettes de rubans, on n'achète pas ceux qui sont chiffonnés, ou qui sont exposés à l'étalage, mais bien ceux qui sont soigneusement tenus dans des cartons. » J'ajouterai volontiers que, pour avoir un fruit sain et savoureux, il ne faut pas le chercher dans une corbeille de fruits gâtés. Quels sont, en effet, les clients habituels de ces bals échevelés ?...

Nos Fêtes.

Quel contraste entre nos fêtes chrétiennes et ces réunions folâtres ! Quelle différence entre le personnel des unes et des autres ! Quelle opposition entre les fruits récoltés ici et là !

Un journaliste de la secte, coryphée de la libre-pensée de l'endroit, exaltait récemment l'idéal du laïcisme, et pour la centième fois peut-être depuis la guerre, attribuait la victoire du pays à l'éducation laïque des générations actuelles.

L'idéal laïque, mais où donc est-il ? De quelle étoffe est-il fabriqué ? L'idéal c'est quelque chose de surélevé, quelque chose de surnaturel, quelque chose qui élève l'âme au-dessus des contingences matérielles de ce monde et lui communique comme une flamme divine.

L'idéal, nous le trouvons dans la religion et ses enseignements, qui nous disent que l'homme n'est pas seulement un animal un peu plus favorisé que les autres, mais une âme immortelle ayant ses destinées éternelles.

Cet idéal donne à l'homme une haute conception de sa valeur morale et de ses obligations personnelles, familiales et sociales, et le rend capable des plus grands sacrifices et des actions les plus héroïques, parce qu'il sait que Dieu en est le terme et la récompense.

Nous sommes encore sous le charme de ces solennités de saint Corentin, de Noël et du « Souvenir Français », pour ne parler que de nos dernières fêtes. Quels enseignements dans ce panégyrique de notre grand Patron, donné par M. Le Bihan, chanoine honoraire, curé-doyen de Concarneau, dans cette instruction si solide et si pieuse de M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché, le jour de Noël, dans cette magistrale allocution de Monseigneur l'Evêque, le lendemain, à la fête du « Souvenir Français ».

Quelles douces et fortes impressions produites par ces chants et ces mélodies, où la voix grave des basses, les accents élevés des ténors et les notes angéliques des sopranos s'unissaient dans un ensemble parfait et exprimaient dans toutes leurs nuances la pensée de l'artiste et la vérité du récit. Honneur aux virtuoses qui, dès leur début, se révèlent déjà si forts. Ils continueront, nous l'espérons avec tous les admirateurs du beau et du bon.

Voilà de l'idéal. — Et le vôtre, destructeurs de la religion

et ennemis de tout surnaturel, où est-il ? Est-ce vraiment l'attrait du néant que vous prêchez à vos adeptes qui l'inspirera ? Sont-ce les conférences où vous avez la prétention de détrôner N. S. Jésus-Christ, en niant sa divinité, à la mode allemande, qui leur donneront cette flamme ? Le laïcisme nous a donné la victoire ? Dites plutôt qu'il ne l'a pas empêchée, et c'est fort heureux. Quarante ou cinquante ans d'esprit laïque ne peuvent pas si facilement avoir raison de dix-neuf siècles de christianisme. L'esprit chrétien, subsistant encore, même chez ceux qui le répudient, explique cette merveille que vous vous attribuez injustement. Votre œuvre, nous la trouvons dans les Sébastien Faure, ou les Barbusse, et tant d'autres. N'est-elle pas encore chez ces jeunes écervelés de la nuit de Noël que l'on entendait brailler toute la nuit et manifester une ivresse crapuleuse, qu'ils regrettaient de n'avoir pas, alors que les autres se recueillaient et priaient pour la conversion des coupables ? Car enfin des deux doctrines en opposition quels sont les fruits naturels et logiques ? Lorsque les regards de l'homme quittent le ciel, ils se fixent forcément à terre. Lorsque son cœur n'aspire pas aux choses de l'âme il se complaît dans la boue. Bel idéal en vérité !

COUPS DE TAMBOUR

A propos d'une question de discipline intérieure de la *Phalange d'Arvor*, le journal *le Finistère* a inséré un article tendancieux où l'on voit intervenir, *crosse* en main, le vénérable Evêque de Quimper, qui a dû être bien étonné du rôle qu'il a joué, bien à son insu, en frappant à coups redoublés la *Phalange* récalcitrante.

En réponse à ces lignes venimeuses, le Directeur de cette Société a adressé au journal la réplique suivante :

MONSIEUR,

Dans votre dernier numéro, vous avez cru devoir donner à vos lecteurs une information fantaisiste au sujet de la *Phalange d'Arvor*. Nous regrettons d'avoir à vous rappeler qu'un journaliste exact et adroit ne doit se laisser entraîner ni par l'esprit de parti ni par le désir de passer pour malin, jusqu'à donner des nouvelles qui revêtent un caractère de diffamation.

Il est faux que nous ayons été l'objet d'une mesure de rigueur de la part de Mgr Duparc. Nous n'avons jamais reçu de Sa Grandeur que des encouragements et des bénédictions.

L'événement auquel vous faites allusion a pris une importance considérable dans votre imagination. Dans notre organisation intérieure, il n'avait pas plus d'importance qu'une mise aux arrêts.

Cette mise aux arrêts n'est pas de votre goût. Il est vrai qu'avant de sévir, le directeur ne vous a pas demandé votre avis. Mais croyez-

vous que votre métier de journaliste vous donne le droit de fourrer le nez partout ?

Vous semblez surpris que des sportifs puissent faire autre chose que du sport. Apprenez donc que la *Phalange d'Arvor* fait partie d'une maison où à la préoccupation de l'éducation physique on joint la préoccupation d'une formation complète, y compris la formation morale et même religieuse.

Il vous faudra peut-être deux mois de réflexion et plus pour saisir ces points de vue qui semblent trop vastes pour votre cervelle, si nous en jugeons par vos réflexions. Nous n'avons jamais cru qu'il fallait un délai aussi long à nos jeunes gens qui ont compris si vite et si bien que la vie a repris chez nous plus cohérente et plus forte que jamais.

Rassurez-vous donc sur notre sort, Monsieur, et si vous voulez nous en croire, laissez-nous une autre fois régler entre nous nos affaires intérieures.

J. LE GOASGUEN,
directeur de la Phalange d'Arvor.

Naturellement, le journal n'a pas inséré. Il a, au contraire, récidivé en s'attribuant le mérite d'avoir fait rapporter la mesure. Nous retrouvons bien là l'esprit et la loyauté de la dite feuille. Il est heureux que la Phalange n'ait pas sombré. Le bon apôtre !

De coups de crosse il n'y en a pas eu. En revanche, nous avons eu des coups de tambour du *Finistère*, et les coups sonnent singulièrement faux. Ou bien le journal connaît les faits ou il ne les connaît pas. S'il ne les connaît pas, pourquoi en parle-t-il ? Comment qualifier cet acte ? — S'il les connaît, il a agi tout simplement en fourbe. La seule chose qui ressorte de cette intervention, qui est pour le moins étrange, c'est la maladie du journal, la phobie de la religion. Toujours la tarentule. Il faut noter que le mot d'ordre est de reprendre la guerre par tous les moyens. C'est ainsi qu'on a préparé l'invasion allemande. C'est encore ainsi qu'on la rendra de nouveau possible.

POUR LES CHORISTES

L'année dernière, à l'époque de la Bonne Année, sur la demande de plusieurs paroissiens, un tronc fut placé à la balustrade du grand chœur, à côté des petites orgues, portant cette étiquette : « étrennes des choristes ».

Nos petits chanteurs n'ont pas démérité, bien au contraire. Tous leur rendent justice. De nouveau, cette année, leur tronc occupera la même place. Ceux qui veulent les encourager s'en souviendront.

Calendrier Paroissial.

✠ **1er Janvier 1921, samedi.** — Circoncision de N. S. J.-C. — Messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures ; vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement.

✠ **2, dimanche.** — Le Saint Nom de Jésus. Offices comme hier. — A 8 heures, confrérie du Rosaire.

3, lundi. — Ste Geneviève, vierge.

4, mardi. — Octave des Saints Innocents. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

5, mercredi. — Veille de l'Epiphanie. — Confession des filles et des enfants de la communion privée.

6, jeudi. — Epiphanie de N. S. — A 8 heures, communion des enfants.

7, vendredi. — 1er vendredi du mois, de l'octave. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

8, samedi. — De l'octave. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✠ **9, dimanche.** — Solennité de l'Epiphanie. — Offices comme le dimanche précédent, quête pour l'Œuvre antiesclavagiste. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

10, lundi. — De l'octave.

11, mardi. — De l'octave.

12, mercredi. — De l'octave. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

13, jeudi. — Octave de l'Epiphanie.

14, vendredi. — S. Hilaire, évêque, docteur de l'Eglise. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

15, samedi. — S. Paul, 1er ermite, confesseur.

✠ **16, IIe dimanche après l'Epiphanie.** — Offices comme les dimanches précédents. — A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

17, lundi. — S. Antoine, abbé.

18, mardi. — Chaire de S. Pierre à Rome.

19, mercredi. — S. Melaine, évêque, confesseur.

20, jeudi. — S. Fabien et S. Sébastien, martyrs. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

21, vendredi. — Ste Agnès, vierge et martyre.

22, samedi. — Office du jour.

✠ **23, dimanche de la Septuagésime.** — Offices comme les dimanches précédents. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de S. François. A 8 heures, réunion de la confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

24, lundi. — S. Timothée, évêque et martyr.

25, mardi. — Conversion de S. Paul, apôtre.

26, mercredi. — S. Polycarpe, évêque et martyr.

27, jeudi. — S. Jean Chrysostome, évêque, confesseur et docteur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

28, vendredi. — Ste Agnès, 2e fête.

29, samedi. — S. François de Sales, évêque, confesseur et docteur.

✠ **30, dimanche de la Sexagésime.** — Comme les dimanches précédents.

31, lundi. — S. Pierre Nolasque, confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

2 Décembre. Marcel-Pierre-Marie Sizorn, coteau du Frugy ;
5 — Alain Nédélec, 18, place de Brest ;
5 — René-Yves Maguet, 26, rue du Parc ;
6 — Marguerite-Marie Le Reste, 36, rue des Reguaires ;
9 — Marie-Louise-Sébastienne Le Loup, 6, rue Pen-ar-Stang ;
9 — Jeanne-Hélène Bourhis, coteau du Frugy ;
12 — Yvonne-Marie-Louise Guillou, 3, rue Neuve ;
12 — Sylvain Catto, impasse de l'Odet ;
12 — Jean-Noël-Marie Barré, 12, rue Kéréon ;
12 — Jean-Marie-Bertrand Bonnard, 32, rue Neuve ;
13 — François-Marie Le Goff, 35, rue de Kerfeunteun ;
13 — Suzanne-Marie Galès, 47, rue Royale ;
13 — Marguerite-Marie-Jeanne Croissant, 16, place Mesgloanguen ;
14 — Pierre-Jean-Marie Monté, 9, rue Neuve ;
16 — Jeanne-Anna-Marie Le Brun, 19, rue Neuve ;
19 — Lucienne-Anne-Marie-Thérèse Deschard, place Mesgloaguen ;
20 — Camille Jean-Jacques Quénet, 9, rue du Lycée ;
23 — Etienne-Denis Nédélec, 8, rue du Parc ;
27 — Yvonne Le Grand, 21, rue du Sallé ;
27 — Yvonne-Mie-Corentine Le Pape, 2bis, chemin de l'Hippodrome.

Mariages.

16 Décembre. Rolland Perrot et Louise-Marie Tanguy ;
20 — Pierre-Marie-Gontran Nédélec et Jeanne Le Scotet ;
27 — Pierre-Michel-Marcel-Marie Roudot et Armandine Marion ;
27 — Louis-François-Mie Toquet et Marie-Louise-Alexine Le Hervet ;
28 — Alfred-Joseph-Charles Gazeaud et Marie-Jeanne Pérennès ;
29 — Alfred-Joseph-Marie Bozec et Marguerite-Mie-Yvonne Le Gall ;
Michel-Jean Douguet et Gabrielle-Jeanne Rolland.

Enterrements.

3 Décembre. Marie-Anne Hascoët, 10 mois, 70, rue Neuve ;
5 — Jean Le Bris, 34 ans, 13, rue Sainte-Thérèse ;
7 — Marie-Jeanne Plouzennec, 65 ans, 41, rue du Pont-Firmin ;
7 — Paul-Marie Lasseau, 68 ans, 17, rue Saint-François ;
8 — Jeanne Jourdan, 52 ans, Brest ;
14 — Enfant Le Goff, 35, rue de Kerfeunteun ;
16 — Marie-Perrine Masson, 81 ans, rue de Brest ;
17 — Marie-Louise-Jne Coubé, veuve Govin, 66 ans, 2, rue Luzel ;
18 — Paule-Françse-Elisabh Richet, 92 ans, 16, rue des Gentilshommes ;
19 — Yves-Marie Maguer, 31 ans, 15, rue Kéréon ;
23 — Louis-Marie Léon, 2 mois, 39, avenue de la Gare ;
26 — Marie-Anne Seznec, 85 ans, 14, rue de l'Hospice ;
27 — Yvonne Guillou, 19 jours, 3, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

ANNÉE. — N° 11. Mardi 1er Février 1921.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Février : Les Quarante-Heures ; Les Cendres ; Le Carême ; Les Prédications 82
Péril et remède 86
Cours supérieur de Religion 86
Calendrier paroissial 87
A Saint-Corentin 88

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

10e Année. Mardi 1er Février 1921. N° 11.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE FÉVRIER

Les Quarante-Heures.

C'est l'annonce du Carême. Septuagésime, Sexagésime, Quinquagésime nous disent que la Sainte Quarantaine arrive à grands pas. Le dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants la précèdent immédiatement. On y fait les prières appelées les Quarante-Heures.

Ponrquoi ces prières des Quarante-Heures ? — C'est la réponse des chrétiens aux folies des nouveaux païens. Le carnaval et ses réjouissances burlesques ne sont, en effet, que la réminiscence, disons plutôt la continuation des fêtes païennes appelées *Lupercales*, célébrées en l'honneur du dieu Pan, et occasion de graves désordres, alors comme aujourd'hui.

Pour demander pardon à Dieu, et réparer par des amendes honorables les outrages qu'il reçoit, les fidèles se pressent dans les églises pour adorer Notre Seigneur exposé sur les autels, et pour demander le retour à la raison et à la sagesse de la foule des insensés que la folie et la passion égare et porte aux excentricités les plus coupables. Des indulgences sont attachées à ces visites et à ces prières.

Pourquoi l'expression de Quarante-Heures pour désigner ces prières ? Parce qu'elles durent à peu près l'espace de temps que le corps sacré du Sauveur passa dans le tombeau, du Vendredi-Saint au soir au dimanche de Pâques au matin. Le triomphe insolent des mascarades et des travestissements honteux de la rue rappellent bien celui des Juifs déicides à Jérusalem à la mort du Sauveur.

Les fidèles, se rendant compte du sens de ces réjouissances folâtres et du motif de ces prières, éviteront de se mêler aux unes et participeront pieusement aux autres.

Exposition du Saint-Sacrement, les trois jours, de la première messe aux vêpres. Le dimanche, les vêpres se chantent à 3 heures. Les deux jours suivants, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures. Au Salut qui suit les vêpres, chant du

Miserere et du *Parce Domine*, expression de la douleur et de la compassion des âmes chrétiennes au spectacle des débordements des égarés.

Les Cendres.

Le Mardi Gras est suivi d'une cérémonie religieuse qui a donné son nom au jour suivant, le Mercredi *des Cendres :* des cendres sont bénites et imposées sur la tête des fidèles qui se présentent pour les recevoir.

La cérémonie des Cendres appartient à ce que la Liturgie appelle les *Sacramentaux*, qu'il ne faut pas confondre avec les sacrements. Les sacrements, qui sont au nombre de sept, produisent la grâce par eux-mêmes ; les sacramentaux comprennent différentes prières, bénédictions et objets bénits, qui disposent seulement l'âme à obtenir, en vertu des prières de l'Eglise et de la foi qu'ils éveillent, la rémission des péchés véniels et de certaines grâces particulières.

En imposant les cendres, le prêtre dit à chacun les paroles que Dieu lui-même adressa au premier homme, devenu pécheur : « Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière », lui signifiant la sentence de mort qu'il a encourue et la nécessité de la pénitence pour réparer sa faute.

Sous l'ancienne Loi, les cendres étaient le symbole de la mortification et de la réparation. Les Patriarches et les Prophètes, les cités et les peuples y recouraient à l'occasion pour implorer et obtenir les effets de la divine miséricorde. L'Eglise s'est inspirée de cette pensée, et au lendemain du carnaval elle invite les chrétiens à recevoir les cendres bénites, afin de se mieux disposer à la pratique des mortifications et de la pénitence du Carême.

On raconte qu'un ambassadeur de Constantinople à Paris, témoin des désordres du Mardi Gras et de la cérémonie des Cendres du lendemain, écrivait à un compatriote et lui racontait qu'au carnaval les gens à Paris devenaient fous, et que le jour suivant en recevant un peu de cendres sur la tête ils recouvraient la raison. Si ceux que la folie de ces jours malheureux emporte venaient recevoir avec repentir et piété les cendres, le lendemain, peut-être reviendraient-ils à la sagesse, et ne continueraient-ils pas toute leur vie le carnaval, comme ils le font trop souvent.

Le Carême.

Temps de pénitence et de mortification, jours de prières et de sanctification. Quelle différence entre le Carême de jadis et celui d'aujourd'hui ! Qu'on se reporte, je ne dis pas de quelques siècles, mais de quelques années seulement en arrière. Il ne faut pas être centenaire pour trouver entre les œuvres d'alors et celles de nos jours, la différence qu'il y a entre le jour et la nuit.

Est-ce donc que les péchés ont diminué, ou que la loi de Dieu a changé ? — Diminués les péchés ?... Changée la loi de Dieu ? Non, pas la loi de Dieu, mais celle de l'Eglise.

La loi de Dieu est immuable comme lui, invariable comme sa volonté et son essence. Elle est basée sur la nature des choses et ne peut être aucunement modifiée. Tout péché exige et exigera toujours pénitence et réparation, en rapport avec sa gravité. Voilà la loi divine de la pénitence. Elle ne spécifie pas.

C'est la loi de l'Eglise qui peut varier dans la détermination des œuvres qu'elle prescrit pour satisfaire à la justice divine. Elle a reçu de Notre Seigneur Jésus-Christ ce pouvoir, et dans l'usage qu'elle en fait elle a soin de prévenir qu'elle ne peut et n'entend point toucher à la loi divine de la pénitence, qui reste toujours *intangible*, celle-là. Si elle restreint parfois les œuvres autrefois prescrites, c'est uniquement par égard pour la faiblesse des tempéraments et surtout pour la diminution de la foi. On n'impose pas sur les épaules d'un faible enfant ou d'un vieillard décrépit, le fardeau dont on peut charger celles d'un homme dans toute la vigueur de l'âge. Si les rigueurs du Carême ont été sensiblement adoucies dans le cours des siècles, particulièrement dans ces derniers temps, n'est-ce pas parce que nous n'avons pas dépouillé les faiblesses de l'enfance, ou que nous sommes atteints de la décrépitude de la vieillesse ?

Que du moins les âmes chrétiennes ne se refusent pas, à moins de raisons vraiment sérieuses, de se soumettre aux prescriptions très adoucies du Carême, telles qu'elles nous sont actuellement indiquées. Qu'on se souvienne toujours de la parole si nette et si énergique du Sauveur : « Si vous ne faites pas pénitence, vous périrez tous ! »

Le Mandement de Monseigneur l'Evêque pour le Carême et pour l'année, n'a pas encore paru. On peut croire qu'il ne différera guère de celui des années précédentes en ce qui concerne les œuvres prescrites. Voici, en résumé, les ordonnances principales du mandement de 1920 :

I. *Abstinence.* — Elle atteint tous les fidèles qui ont l'âge de sept ans accomplis. — Elle proscrit l'usage de la viande et du jus de viande ; mais autorise l'usage du beurre, du lait, des œufs, du fromage de lait et de la graisse pour apprêter les aliments, du poisson et de la viande au même repas, les jours où la viande est permise.

Elle est de rigueur : 1° tous les vendredis de l'année ; 2° le Mercredi des Cendres et tous les autres mercredis du Carême, et le Samedi-Saint, jusqu'à midi ; 3° les trois jours des Quatre-Temps ; 4° les vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël (pas la veille de la Pentecôte dans le diocèse de Quimper). Elle cesse aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand ces fêtes tombent un vendredi.

II. *Jeûne.* — Obligatoire, de 21 ans accomplis à 60 ans commencés, à moins de raison de santé, fatigues, travaux, etc.

Il consiste en un seul repas par jour, avec toutefois une petite quantité de pain et de café, le matin, ou thé ou chocolat sans lait, et une collation, le soir, où sont tolérés les aliments maigres de toute nature, sauf les œufs.

Les jours où les aliments gras sont autorisés, les *personnes dispensées* du jeûne, *non les autres*, peuvent en user à plusieurs repas.

Obligatoire, le jeûne : 1° tout le Carême, excepté le dimanche, et le Samedi-Saint, à partir de midi ; 2° les jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint.

III. *Obligation de compenser tous les adoucissements par des bonnes œuvres et des aumônes spéciales.* — Ceux qui ne peuvent faire, même une aumône légère, doivent réciter, chaque semaine, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse !

Les prédications.

Deux stations, française et bretonne.

Prédication française : le dimanche après vêpres, le mardi et le jeudi, à 8 heures du soir, suivie du salut.

Prédication bretonne : le dimanche et le mercredi, à 8 heures du soir. Outre les instructions ordinaires, instructions spéciales, sous forme de retraites, aux femmes, jeunes filles, hommes et jeunes gens, enfants des communions et enfants de la communion privée. Le *Bulletin* du mois prochain en indiquera les jours et les heures.

La station française sera prêchée par M. l'abbé Robert, des missionnaires du bienheureux Grignon de Montfort, et la station bretonne par M. l'abbé Hémery, vicaire de Saint-Evarzec.

M. l'abbé Robert n'est pas connu à Quimper ; mais si quelque paroissien s'est trouvé l'année dernière à Brest, et a suivi la station de la paroisse de Saint-Louis, il a pu se rendre compte de la valeur du prédicateur qui nous arrive cette année. Il attirera au pied de sa chaire une assistance nombreuse, qu'il saura instruire et intéresser, nous en sommes convaincu.

Après son sermon d'ouverture de la station, le 1er dimanche du Carême, le prédicateur répondra, le mardi suivant, à cette question : Qu'est-ce que l'homme, et où va-t-il ? — Le jeudi après, il traitera du Retour à la doctrine de N. S. J.-C. — Les autres sujets de son programme seront indiqués plus tard.

M. l'abbé Hémery apportera le même zèle à l'évangélisation de son auditoire breton. Que les paroissiens, de l'une et de l'autre catégorie, répondent avec empressement et persévérance au dévouement des missionnaires et l'œuvre de Dieu s'accomplira pour le plus grand bien des âmes.

Tous les vendredis, à 8 heures du soir, exercice public du Chemin de la Croix.

Péril et Remède.

Le Carême est établi pour amener la rénovation des âmes, par le retour aux vérités chrétiennes et à la morale évangélique. Plus que jamais, cette résurrection spirituelle s'impose. Nous assistons en ce moment à un double travail de perversion qui met en péril les individus, les familles, le pays, et le monde entier lui-même. Ce travail est accompli par l'action politique, d'un côté, et par l'œuvre protestante, de l'autre. En politique, égarés par je ne sais quelle folie qui les aveugle et les pousse à l'abîme, nous voyons nos hommes publics favoriser, par un travail gradué et pour ainsi dire coordonné, l'acheminement de plus en plus marqué des individus et des nations au Radicalisme, que l'on entend combattre, et du Radicalisme au Socialisme et au Bolchevisme, que l'on redoute, et auquel on ouvre fatalement la voie. — Sur le terrain religieux, c'est l'infiltration et l'extension partout de la propagande et de l'action dissolvante du Protestantisme, qui opère au spirituel comme les autres au temporel : diminution et destruction graduelle de la vérité et de la morale chrétienne. Telle est l'œuvre parallèle des deux propagandes.

Un député de la Marne, M. Forgeot, dans un discours retentissant à la Chambre des Députés, a osé affirmer d'un côté l'œuvre néfaste de la Franc-Maçonnerie, qui est l'âme dissimulée de ce double travail, et la nécessité du Catholicisme et de l'Eglise comme seul remède au mal. Il n'est pas catholique, ce député ; sa parole n'en a, dans la circonstance, que plus de valeur. Il se rencontre, sans le savoir, sans doute, avec le Pape Benoît XV, nous affirmant que nous ne pouvons être sauvés que par le retour à l'Evangile. Revenons-y donc sérieusement.

Le Carême est *le temps favorable ;* il amène *les jours du salut.* L'Eglise le proclame avec l'apôtre saint Paul. Si donc vous entendez la voix du Seigneur, — et vous l'entendrez si vous le voulez, — n'endurcissez point vos cœurs. Faites de dignes fruits de pénitence. L'Eglise nous en adresse l'appel pressant : écoutons-la.

Cours supérieur de Religion

Le cours supérieur de religion, donné autrefois à Saint-Corentin, a été interrompu par la force des événements. Il vient d'être repris. Les instructions se donnent à la chapelle de la Retraite, rue des Reguaires, chaque lundi, à 3 heures, par M. l'abbé Pondaven, archiviste diocésain. C'est dire qu'elles seront solides et intéressantes.

Monseigneur l'Evêque désire que ces instructions soient suivies par les demoiselles, les dames catéchistes, les personnes d'œuvres, et toutes celles qui voudraient recevoir le complément d'instruction chrétienne, si utile à notre époque si vide de connaissances chrétiennes et si pleine d'erreurs de toute sorte.

Calendrier Paroissial.

1er Février, mardi. — S. Ignace, évêque et martyr. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée. — Communion le lendemain. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

✝ **2, mercredi** — Fête de la Purification de la T. Sainte Vierge. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). Avant la grand'messe, bénédiction des cierges et procession à l'intérieur de la cathédrale. — Vêpres à 2 h. 1/2.

3, jeudi. — S. Gildas, abbé. — Confession du 1er vendredi.

4, vendredi — S. André Corsini, évêque et confesseur. — Exposition du Saint Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir ; à 5 heures, bénédiction ; de 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

5, samedi. — Ste Agathe, vierge et martyre. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **6, dimanche de la Quinquagésime.** — Messes aux mêmes heures que le mercredi 2. — Prières des 40 Heures, exposition du Saint Sacrement depuis la 1re messe jusqu'après les vêpres. — Vêpres à 3 heures, chant du *Miserere* et du *Parce Domine.* Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

7, lundi. — S. Romuald, abbé. — Prières des 40 Heures, exposition comme la veille ; grand'messe à 9 heures ; vêpres à 4 heures.

8, mardi. — S. Jean de Matha, confesseur. — Offices comme la veille.

9, mercredi des Cendres. — A la messe de 6 heures, bénédiction et imposition des Cendres. — A 10 heures, bénédiction solennelle et imposition des Cendres, grand'messe.

10, jeudi. — Ste Scolastique, vierge. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

11, vendredi. — Apparition de la T. Sainte Vierge à Lourdes.

12, samedi. — Les Sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites.

✝ **13, 1er dimanche du Carême.** — Offices aux mêmes heures que le mercredi 2. — A 7 heures, à la chapelle réunion de la congrégation des Enfants de Marie. — Après les vêpres, ouverture de la station du Carême. — A 8 heures, sermon breton, bénédiction.

14, lundi. — Office de la férie. — A 8 heures, à la Retraite, réunion de la congrégation des Dames et des Mères chrétiennes.

15, mardi. — Office de la férie. — A 8 heures du soir, sermon français, bénédiction.

16, mercredi. — De la férie. — *Quatre-Temps.* — A 8 heures du soir, sermon breton.

17, jeudi. — S. Guévroc, abbé. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures du soir, sermon français.

18, vendredi. — De la férie. — A 8 heures du soir, exercice public du Chemin de la Croix, bénédiction de la vraie Croix.

19, samedi. — Office du jour.

✝ **20, IIe dimanche du Carême.** — Tout comme le 1er dimanche.

21, lundi — De la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

22, mardi. — Chaire de S. Pierre à Antioche. — A 8 heures du soir, sermon français.

25, mercredi. — S. Pierre Damien, évêque, confesseur et docteur.— A 8 heures du soir, sermon breton.

24, jeudi. — S. Mathias, apôtre. — A 8 h. du soir, sermon français.

25, vendredi. — De la férie. — A 8 h. du soir, Chemin de la Croix.

26, samedi. — Office du jour.

✝ **27, IIIe dimanche du Carême.** — Tout comme les dimanches précédents. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie ; à 4 heures, du Tiers-Ordre.

28, lundi. — S. Ruellin, évêque, confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

2	*Janvier.*	Henriette-Jeanne Lessard, 23, rue Saint-François ;
4	—	Yvonne-Marie Le Bris, 1, rue Neuve ;
9	—	Paul-Pierre-Marie Le Lay, 66, rue Neuve ;
9	—	Germaine-Louise-Marie Doaré, 44, rue du Pont-Firmin ;
9	—	Suzanne-Claire Quélen, Versailles ;
9	—	André-Alain-Mathias Vélin, 30, rue Neuve ;
14	—	Pierre-Hervé-Marie Toussaint, 7, rue Neuve ;
16	—	Anne-Marie Guéguen, 11, avenue de la Gare ;
16	—	René-Louis-Corentin Heydon, 9, rue de la Mairie ;
16	—	Marie-Thérèse David, 13, rue Neuve ;
16	—	Marie-Paule-Renée Kernéis, 10, rue Sainte-Catherine ;
16	—	Marie-Louise Joncour, 38, rue Kéréon ;
19	—	Gilberte-Marie Malo, 15, rue Neuve ;
20	—	Paul-Yves-Louis Naour, 3, rue Toul-al-Laër ;
23	—	Roger-Charles-Marie Bertholom, 9, rue Amiral de la Grandière ;
23	—	Jean-Louis Le Meur, 13, rue Neuve ;
23	—	Jean-Corentin-Marie Marchalot, 30, place Médard ;
23	—	Pierre-Jules-François Minoret, 13, rue Saint-François ;
23	—	Jean-Jules Pineau, 4, rue de la Halle.

Mariages.

Janvier. Maurice-Marcel L'Helgoualc'h et Margte-Mie-Françse Guermeur ;
Victor-François-Pascal Ducos et Françse-Mie-Geneviève Kerfer ;
Pierre Le Gars et Joséphine Le Bloch ;
Pierre Quelfêter et Marie Le Grand ;
...n-Armand Chabay et Madeleine-Alexandrine-Mie Brun ;
... Marie Ménez et Jeanne-Marie Noëme ;
...rdinand-Charles-Xavier de Lille de Loture et Renée-...-Jeanne-Marie Halna du Fretay ;
...eyruse et Blanche-Marie Yan.

...errements.

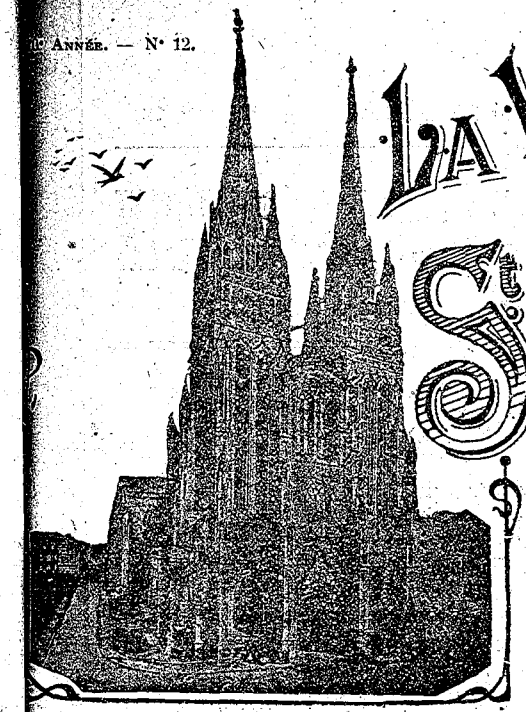
...é, 74 ans, épouse Maguet, 12, rue ...uve ;
...ans, 78, rue Neuve ;
...ans, rue du Steir.
...honneur à Serize (Aisne).

Gérant : V. BOUCHER.

...de Kerangal.

Le c... public.
Corentin, pour le dimanche.
d'être repr...
Retraite, ru... pour les
M. l'abbé P... heures du soir,
seront solides
Monseigneur
suivies par les ...

10e Année. — N° 12. Mardi 1er Mars 1921.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

La Station du Carême : Station bretonne ; Retraites.	90	Denier du Culte et Aumône du Carême	94
L'autre Carême.	92	Communion solennelle des enfants.	94
Injustice et Mensonge	93	Calendrier paroissial	94
		A Saint-Corentin.	96

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

10e Année. Mardi 1er Mars 1921. N° 12.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

LA STATION DU CARÊME

La station de 1921 comptera pour une des plus suivies que nous ayons vues.

Le R. Père prédicateur attire une affluence de plus en plus compacte d'auditeurs à ses instructions. On aurait pu craindre que les réunions mondaines, bals et autres attractions, organisés à grand fracas, n'eussent détourné les fidèles de l'église. Il n'en est rien, et nous nous en réjouissons. La seule concurrence sérieuse vient, le dimanche, du charme de la promenade à la campagne, qui détourne du sermon des paroissiens qui n'y manquent jamais les autres jours. Un changement d'heure serait à souhaiter.

La *Voix de Saint-Corentin* se fait un plaisir de noter les sujets traités en chaire par l'éloquent prédicateur, regrettant vivement de n'en pouvoir donner qu'un pâle résumé.

Sermon d'ouverture, dimanche 13 Février. — Etat actuel du règne du Christ dans le monde. La Foi n'a pas diminué ; le nombre des apostasies est compensé par celui des conversions. Pendant la guerre, le fait religieux s'est posé à nouveau devant les consciences ; or, on a vu de quelles énergies morales la foi peut être la source.

Mais l'esprit de foi a diminué ainsi que le respect des devoirs. — De là, l'affaiblissement des consciences et la dépravation progressive des mœurs. Pour qu'un peuple se relève, il faut qu'il revienne à l'Evangile et qu'il fasse du Décalogue la règle suprême de sa vie.

2e Conférence, mardi 15. — La destinée de l'homme.

L'homme est le chef-d'œuvre de Dieu. Impuissance des systèmes philosophiques à nous expliquer son origine et sa fin en dehors du système créationiste. — L'homme vient de Dieu ; son âme immortelle retourne à Dieu. Sa nature l'exige, la voix de tous les peuples le proclame.

3e Conférence, jeudi 17. — Retour à la doctrine de Jésus-Christ.

Il y a des vérités qui surpassent la force et l'entendement

de la raison. — La science elle-même se heurte à des questions qu'elle ne peut résoudre.

De là la nécessité de la Révélation et de la Foi. — La Foi n'exclut ni la raison ni la science ; elle en fait au contraire ses auxiliaires dévoués. Elle les bénit.

La vie intellectuelle consiste à avoir des croyances. Revenons au *Credo*, et vivons-le avec exactitude.

4e Conférence, dimanche 20. — Retour à l'Eglise.

Nécessité de l'Eglise pour conserver le dépôt de la Révélation. — L'Eglise est une éducatrice. Elle ne peut ni se tromper ni nous tromper. Nous lui devons la docilité. Le Pape est le chef de tous les croyants.

L'Eglise est une reine. Elle doit commander. Son royaume est le royaume des âmes. Son arme, c'est la liberté. — Union nécessaire des Etats terrestres avec la puissance surnaturelle de l'Eglise. — L'Eglise exige notre soumission.

5e Conférence, mardi 22. — Retour à la morale chrétienne.

Sans le Christ, pas de morale. Le grand mal de notre temps, c'est la luxure. — Causes des péchés de luxure, d'après le catéchisme romain : le luxe dépravé, la corruption des conversations et des livres, les danses et les spectacles. — Conservons la prudence chrétienne.

6e Conférence, jeudi 24. — Les suites de la luxure.

La luxure trouble la raison à ce point qu'elle nous fait perdre notre dignité humaine. De là dégoût de la piété et perte de la foi.

Elle affaiblit notre volonté et chasse du cœur les vertus chrétiennes.

Elle affaiblit notre corps, détruit les familles, et jette les peuples eux-mêmes dans une faiblesse qui gêne et empêche la prospérité matérielle.

Remèdes à la luxure : la vie sérieuse, la mortification, les sacrements.

7e Conférence, dimanche 27. — La charité pour les pauvres.

Devoirs réciproques des riches et des pauvres, indiqués par Jésus-Christ qui, le premier, en a parlé. C'est la meilleure solution de la question sociale, à vrai dire, la seule solution.

Station bretonne.

M. l'abbé Hémery, de son côté, adresse à son auditoire breton, que sa parole sympathique augmente graduellement, des instructions solides, où sont rappelées les grandes vérités de la Foi, et les graves obligations qu'elles entraînent pour les âmes chrétiennes. Que celles-ci viennent de plus en plus nombreuses aux réunions du dimanche et du mercredi soir, et la consolidation de leur foi et de leur vie surnaturelle sera en fait acquis.

Retraites.

Outre les instructions ordinaires des dimanches, mardis et jeudis, pour les français, des dimanches et mercredis pour les bretons, des instructions spéciales, sous forme de retraite, auront lieu dans l'ordre suivant :

1re Retraite, — pour les femmes à la cathédrale, 4e semaine du Carême, lundi 7, mardi 8, mercredi 9 Mars : 1re instruction à 9 h. 1/2, 2e instruction à 2 heures. — Communion générale, le jeudi à 8 heures.

2e Retraite, — pour les jeunes filles, à la chapelle, semaine de la Passion, lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 Mars : 1re instruction à 6 heures, 2e instruction à 5 h. 1/2 du soir. — Communion générale, le jeudi à 6 heures.

3e Retraite, — pour les enfants de la communion privée, semaine de la Passion, le lundi 14 et le mardi 15, à la chapelle : messe à 7 h. 1/4, instruction à 11 h. 1/4 et à 4 h. 1/4 ; le mercredi 16, confession : les filles à 11 heures, les garçons à 4 heures, — Communion générale, à la cathédrale, le jeudi à 7 h. 1/2.

4e Retraite, — pour les hommes et les jeunes gens, à la cathédrale, Semaine Sainte : lundi, mardi et mercredi, à 8 heures du soir.

5e Retraite, — pour les bretons, à la chapelle, la même semaine et aux mêmes heures, les lundi, mardi et mercredi.

L'autre Carême.

On vient de voir ce qui se fait dans la paroisse pour le maintien ou le relèvement de l'esprit chrétien de la population, pendant cette période quadragésimale. C'est le travail de la civilisation chrétienne et du salut des âmes, du salut aussi du Pays, au point de vue social et patriotique. Il est impossible de le contester : le sérieux des idées et la sévérité de la morale sont les deux grands leviers de la grandeur et de la stabilité d'une nation.

Il serait, j'allais dire intéressant, disons plutôt tristement instructif, de relever ce qui se fait, en dehors de l'Eglise, pour arriver au même but. Je parle ici uniquement de la question temporelle. Le surnaturel ne saurait être pris en considération par ceux qui ne sont pas chrétiens. Mais même en envisageant les choses uniquement sous cet angle restreint de la grandeur matérielle du pays, peut-on admettre que le théâtre immoral, le cinéma polisson, les bals travestis ou non travestis, les danses échevelées et autres divertissements corsés soient des éléments de force et de longue vitalité pour une nation ? Et cependant voilà bien le Carême laïcisé. Pendant que les uns se recueillent, prient et se mortifient, les autres, comme la cigale, chantent et surtout dansent et s'amusent partout et à propos de tout. Des bruits sinistres circulent, de banqueroute ou d'invasion nouvelle, mais le bruit des valses et du fox-trott étouffe ces rumeurs intempestives. Du plaisir, du plaisir ! tout est là.

Un journal bien connu pour ses idées avancées parle de faire de la foule une élite — tout le monde élite ! — et en même temps il fait une chaude réclame en faveur des danses de toute nature. C'est évidemment le vrai moyen de faire germer l'élite.

Il faut déplorer un tel aveuglement, si c'est de l'aveuglement ; mais il faut surtout plaindre le Pays et les citoyens qui en sont les victimes : ils sont sur le grand chemin de la décadence. On n'en peut pas douter. L'Allemagne n'aura pas à faire les frais d'une nouvelle guerre, le fruit sera mûr ; il n'y aura qu'à le cueillir.

Injustice et Mensonge

L'injustice est celle qui a été commise par la majorité de la Chambre des Députés en repoussant la demande formulée par quelques membres de la minorité en faveur des établissements libres d'instruction ; il s'agit de la concession de bourses.

On venait d'augmenter, dans des proportions très notables, les traitements des instituteurs : 300.000.000, d'un seul coup, portant de ce fait le budget de l'Instruction publique au chiffre formidable de 1.282.000.000, et faisant aux titulaires des situations de 10.000, 14.000, 17.000 et 19.000 francs, avec, au surplus, des indemnités diverses de séjour, de logement, de diplômes, d'heures supplémentaires, d'ancienneté, etc... Pour un Pays menacé de faillite, c'est bien généreux.

Mais voyez comme on sait se rattraper et faire de justes économies : on sollicitait pour les élèves pauvres des établissements libres, quelques bourses, si largement distribuées aux élèves des établissements laïques. Réponse : rien, rien !

Et cependant, qui est-ce qui alimente ce budget, si inégalement attribué ? Vous, moi, et les établissements libres eux-mêmes, par les impôts qui les grèvent si lourdement, locaux et personnel. Voilà bien la justice.

Les journaux de la secte se frottent les mains et déclarent que les républicains à la Chambre se sont comptés dans ce vote. C'est leur manière habituelle de se compter. Déjà dans le vol des biens d'Eglise et la confiscation des biens des communautés ils s'étaient trouvés d'accord, comme les autres

larrons en foire. Dans ces manières de faire on se reconnaît facilement ; il suffit d'être dépourvu d'esprit de justice et animé de sectarisme.

Là où nous, catholiques, nous avons le droit de nous réjouir, c'est de relever le grand argument de nos adversaires : si un vote favorable est émis, a-t-on osé dire, c'est la ruine de l'école publique.

Déjà au Conseil municipal de Quimper nous avions entendu le même raisonnement contre la demande de fournitures aux élèves indigents de nos écoles. Nous avions cru alors à une maladresse oratoire échappée à un novice. Cette fois, il n'y a pas à s'y tromper, c'est le grand pontife du Radicalisme lui-même, M. Herriot, qui, du haut de la tribune parlementaire, le dit à l'univers entier : les écoles laïques ne peuvent soutenir la concurrence des écoles libres qu'avec l'appui monnayé des hauts traitements et de l'attribution exclusive de toutes les bourses. On n'entendra donc plus, nous l'espérons, répéter à satiété que nos écoles sont inférieures aux autres. Le mensonge serait inexcusable, après cet aveu dépourvu d'artifice.

DENIER DU CULTE ET AUMONE DU CARÊME

C'est la double contribution imposée, l'une par l'injustice commise contre l'Eglise dans la confiscation de ses biens, l'autre par les adoucissements apportés aux austérités et aux mortifications du Carême. Nous demandons aux paroissiens de s'en souvenir et de vouloir bien s'acquitter des deux impôts. Nous remercions aussi ceux qui ont déjà versé leurs cotisations.

COMMUNION SOLENNELLE DES ENFANTS

Elle est fixée au jeudi 19 Mai. La retraite s'ouvrira le dimanche de la Pentecôte, à 5 heures du soir, et sera prêchée par M. l'abbé Trévidic, vicaire à Braspartz.

Calendrier Paroissial.

1er Mars, mardi. — Office de la férie. — Sermon français, à 8 heures du soir.

2, mercredi. — S. Joëvin, évêque et confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — Sermon breton à 8 heures du soir.

3, jeudi. — S. Guénolé, abbé. — Sermon français à 8 heures.

4, vendredi — S. Casimir, confesseur. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. A 7 h. 1/2, Chemin de la Croix. De 8 à 9 heures, heure d'adoration.

5, samedi. — Office du jour.

✝ **6, IVe dimanche du Carême.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon français, bénédiction. A 8 heures, sermon breton, bénédiction.

7, lundi. — S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur de l'Eglise. — Retraite des femmes, à la Cathédrale : 1re instruction à 9 h. 1/2, 2e instruction à 2 heures.

8, mardi. — S. Jean de Dieu, confesseur. — Instructions comme la veille. — A 8 heures, sermon français de la station.

9, mercredi. — Ste Françoise Romaine, veuve. — Instructions comme la veille. — A 8 heures, sermon breton.

10, jeudi. — Les Saints 40 martyrs. — Communion générale des femmes, à 8 heures. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

11, vendredi. — De la férie. — A 8 heures, Chemin de la Croix.

12, samedi. — S. Paul, évêque et confesseur. — Confession des enfants des communions.

✝ **13, dimanche de la Passion.** — Ouverture du Temps pascal. — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. Sermon français après vêpres ; sermon breton le soir. — A tous les offices, quête pour la station du Carême.

14, lundi. — De la férie. — Retraite de jeunes filles : 1re instruction à 6 heures, 2me instruction le soir, à 5 h. 1/2. — Retraite des enfants de la communion privée : messe à 7 h. 1/4, instruction à 11 h. 1/4 et à 4 h. 1/4.

15, mardi. — De la férie. — Retraites et exercices comme la veille. — A 8 heures, sermon français de la station.

16, mercredi. — De la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — Retraite des jeunes filles, comme les jours précédents. — Confession des enfants. — Sermon breton à 8 heures.

17, jeudi. — S. Patrice, évêque et confesseur. — Communion générale des jeunes filles. — Communion des enfants à 7 h. 1/2. — Sermon français à 8 heures.

18, vendredi. — Les Sept Douleurs de la T. Ste Vierge. — Chemin de la Croix à 8 heures.

19, samedi. — S. Joseph, Epoux de la T. Ste Vierge, confesseur. — Messe de 8 heures à l'autel du Saint.

✝ **20, dimanche des Rameaux.** — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2. A 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, procession, grand'messe. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon français. — A 8 heures, sermon breton de la Passion. — Aux messes et aux vêpres, quête pour la Cathédrale.

21, lundi — De la férie. — A 8 heures du soir, à la cathédrale, sermon français pour les hommes et les jeunes gens. A la même heure, sermon breton à la chapelle. — A 8 heures, à la Retraite, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères chrétiennes.

22, mardi. — De la férie. — Sermon français et breton, comme la veille.

23, mercredi. — De la férie. — Sermons comme les jours précédents. — A 4 heures, chant de l'Office des Ténèbres.

24, Jeudi-Saint. — A 7 h. 1/2, messe de communion. — A 9 heures, grand'messe, consécration des Saintes Huiles. — A 2 h. 1/2, lavement des pieds, visite des reposoirs ; à 4 heures, Office des ténèbres. — A 8 heures, Heure Sainte ; sermon français.

25, Vendredi-Saint. — A 9 h. 1/2, office. — A 3 heures, Chemin de la Croix. — A 8 heures, sermon français de la Passion.

26, Samedi-Saint. — A 8 h. 1/2, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, des Fonts Baptismaux, grand'messe. — On ne communie pas avant la messe.

✝ **27, dimanche de Pâques.** — Messes basses aux mêmes heures que les dimanches ordinaires. — A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon de clôture de la station, allocution de Mgr l'Evêque, bénédiction du Saint-Sacrement, procession au chant de *O filii et filiæ*. — Aux messes et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

✝ **28, lundi de Pâques.** — Messes et vêpres aux mêmes heures que la veille, procession. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

✝ **29, mardi de Pâques.** — Offices comme la veille.
30, mercredi. — De l'octave de la Résurrection.
31, jeudi. — De l'octave.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

25 *Janvier.* Suzanne-Charlotte-Simone Gaumé, 18, rue de Brest ;
29 — Marie-Anne-Renée Guillou, Goarem-Dro ;
30 — Albert-Joseph Lexcellente, 19, rue Sainte-Thérèse ;
31 — Jacques-Renée-Marie Cotten, 17, rue Kergariou ;
2 *Février.* Louise-Françoise-Marie Pétillon, 10, rue Astor ;
8 — Jean-Yves Guerlesquin, 1, rue de Brest ;
8 — Emile Jeancolas, 10, rue des Douves ;
10 — Victor-André-Pierre Vengeant, 13, rue Saint-François ;
13 — Corentin-François-Joseph Le Berre, 55, rue Neuve ;
13 — René-Edouard Scordia, 34, rue Kéréon ;
14 — Corentin Laouénan, 14, rue Sainte-Catherine ;
15 — Marie-Perrine Le Guen, 6, rue du Pont-Firmin ;
15 — Marguerite Feunteun, 6, place de Brest ;
17 — Jeanne-Perrine-Marie Olivier, 30, rue Kéréon ;
20 — Suzanne-Anne-Marie Le Gac, 7, rue Neuve ;
20 — Pierre-Marie-Robert Mahé de la Villoglé, 2, rue Saint-François ;
20 — André-Aloyse-Jean Floch, 13, rue Sainte-Thérèse ;
23 — Pierre-Marie Couchouron, 24, rue Royale ;
27 — Marie-Louise Cozic, Pen-ar-Stang ;
27 — Yvonne-Hélène Moënner, 13, rue Neuve ;
27 — Louis-Hervé Donnard, 15, rue des Gentilshommes.

Suppléments.

6 *Février.* Louis-Lucien Créven, 20, route de Rosporden ;
20 — Jeanne-Françoise-Marie Le Pape, 15, rue des Reguaires.

Mariages.

1er *Février.* René Guézennec et Marie-Perrine Le Meur ;
7 — Yves Le Du et Catherine-Marie-Josèphe Gléonec ;
14 — Louis-Gérard Lafont et Charlotte-Hélène Pineau ;
21 — Victor-Marie Le Goïc et Marie-Virginie Le Hérissé ;
28 — Louis-Emile Caramaro et Anna-Marie-Jeanne Riou.

Enterrements.

5 *Février.* Eulalie Le Guével, 2 ans, rue Neuve ;
16 — Marie Le Loupe, 2 mois, Pen-ar-Stang ;
17 — Augustine Moreau, dame Boniton, 50 ans, au Lycée ;
18 — Marie Lidou, 78 ans, dame Riou, Place-au-Beurre ;
27 — Alain-Guy-Yvon Le Postic, 10 ans, 5, rue des Reguaires ;
27 — Mie-Lse Le Guyader, dame Le Gac, 55 ans, rue du Pont-Firmin ;
28 — Anne Roudot, veuve Le Grand, 65 ans, 3, Place-au-Beurre ;
28 — Catherine-Marie Le Noach, dame Lozach, 65 ans, Villeneuve-Triage (S.-et-O.).

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

1re Année. — N° 1. Vendredi 1er Avril 1921.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Le Carême : Station française ; Retraite des Hommes ; Dernières Instructions ; Station bretonne ; Retraite pascale 2
Fins et Moyens 5
Triduum 6
Calendrier paroissial. 7
A Saint-Corentin 8

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

11e Année. Vendredi 1er Avril 1921. N° 1.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

LE CARÊME

Station française.

Le R. Père Robert, prédicateur de la Station française du Carême, vient de nous quitter, laissant dans la paroisse l'impression d'un orateur puissant et d'un missionnaire infatigable. Parole ardente et d'une sonorité peu ordinaire, diction parfaite, doctrine évangélique appropriée aux besoins actuels, tout se réunissait pour donner à son action oratoire une grande portée. L'assistance a prouvé qu'il était compris. Du début à la fin, l'auditoire a sans cesse progressé par le nombre, et la satisfaction, si j'en juge par les échos qui m'en sont revenus, est générale. Le succès, d'ailleurs, et ceci est l'important, n'a pas été purement extérieur. Des âmes un peu refroidies ont été atteintes. Dieu en soit béni.

Dans son édition de Février, la *Voix de Saint-Corentin* a signalé les sujets traités par le R. Père dans les sept premières instructions. Nous en donnons aujourd'hui la suite, exprimant de nouveau le regret de ne pouvoir, faute de place, résumer plus longuement les questions exposées dans ces belles conférences.

8e Conférence, mardi 1er Mars. — La famille : son fondement ? Ni l'intérêt, ni le plaisir, ni la force, ni la loi civile. Le Christ tout seul. Juste condamnation des unions purement civiles.

9e Conférence, jeudi 3 Mars. — Premier ennemi de la famille, l'indifférence religieuse. Nécessité, dans le foyer, de la communauté de foi et de pratiques chrétiennes. Préparation sérieuse au mariage.

10e Conférence, dimanche 6 Mars. — Sanctification du dimanche par la cessation du travail. — Le travail, exigé par la nature, rendu plus obligatoire encore par la chute, doit faire trêve devant la loi du repos du 7e jour. — Bienfaits de cette loi pour l'individu, pour la famille, pour la société.

11e Conférence, mardi 8 Mars. — Deuxième ennemi de la famille, le divorce : loi inique qui consacre l'égoïsme, détruit

la prospérité et empêche l'éducation chrétienne de l'enfance. — Fuir les divorcés et rompre toute relation avec eux.

12e Conférence, jeudi 10 Mars. — L'Ecole : question capitale pour la famille, l'Eglise et la Patrie. Un catholique n'a pas le droit de confier ses enfants à l'école neutre. Impossible en réalité la neutralité heurte le droit divin, le droit naturel, le droit de l'enfant, le droit de l'Eglise. — Soutenir les écoles chrétiennes et réclamer sans cesse la répartition proportionnelle scolaire.

13e Conférence, dimanche de la Passion. — Sanctification du dimanche par l'assistance à la messe, sacrifice vrai, efficace et nécessaire. Comment y assister, intérieurement et extérieurement ?

14e Conférence, mardi 15 Mars. — Loi et liberté ! — Nécessité d'une loi divine. Notre nature la réclame, l'Histoire le prouve : Dieu nous l'a donnée. — Nécessité aussi de lois de l'Eglise. — D'où le devoir pour tout gouvernement humain, quelle que soit sa forme, de reconnaître et de respecter l'autorité de Dieu et celle de l'Eglise. La liberté l'exige.

15e Conférence, jeudi 17 Mars. — Le Sacré Cœur et la France. — Choix de la France par Dieu pour l'apostolat du monde, Baptême du Calvaire et baptême de Reims. Notre Pays a été sauvé du protestantisme, du jansénisme, de l'incrédulité du XVIIIe siècle, de la Révolution, des invasions...

16e Conférence, dimanche des Rameaux. — Seul le Christ peut nous donner la paix. L'Eucharistie, lien entre Dieu et nous, lien aussi des âmes entre elles. — Recourons-y.

Retraite des Hommes.

Lundi-Saint. — Droits et devoirs des époux. — Le mari a le droit de commander aux siens. Il est le maître, le guide et le protecteur de son foyer. — Il a le devoir d'aimer son épouse et de lui garder une fidélité inviolable.

Mardi-Saint. — Le père et l'enfant. — Un père chrétien doit se souvenir de la parole de la Bible : « Croissez et multipliez-vous ». La famille est établie pour les enfants. Ceux-ci ont droit au pain de l'affection, affection sans faiblesse et sans partialité ; au pain de l'autorité, douce et ferme ; au pain de la vérité religieuse, intégrale et sans mélange.

Mercredi-Saint. — Devoir du catholique. — Devoir de fidélité à l'Eglise, se traduisant par la reconnaissance, par l'obéissance, par la défense de ses droits contre les attentats, les calomnies, la Presse impie, et par l'exercice chrétien du droit de vote.

Dernières Instructions.

Outre les conférences ci-dessus, le prédicateur a donné encore une retraite aux jeunes filles, pendant trois jours, avec une instruction le matin et une autre le soir. Il nous est

impossible d'en donner un compte rendu, même très réduit. Les dimensions actuelles du *bulletin* nous obligent à sacrifier souvent des relations fort intéressantes, comme celles-ci. Pour la même raison, la retraite des femmes restera également dans l'ombre. Les dames et les demoiselles qui ont suivi ces exercices suppléeront par leur souvenir personnel à notre silence.

Jeudi-Saint. — Marche triomphale de l'Hostie. — L'Hostie a soutenu les mêmes luttes que l'Eglise. Elle a toujours été victorieuse. Rappelons-nous que son tabernacle doit être surtout notre cœur.

Vendredi-Saint. — La Passion. — Jésus y expie pour nous. Pour cela il a été condamné au tribunal de la Science, représenté par Anne et Caïphe, — au tribunal de la loi et de la Politique, représentées par Ponce-Pilate, — au tribunal des passions, représentées par les spectateurs étrangers et par le peuple. — Tous y ont leur part.

Dimanche de Pâques. — Jésus ressuscité ne meurt plus. Il vit au Ciel, et vivra toujours parmi nous dans son Eglise. L'Eglise est le corps et Jésus est la tête. La grâce divine, les sacrements, la hiérarchie sont la garantie de son immortalité ; l'Histoire en est le témoin.

C'est la clôture de la Station. Monseigneur monte en chaire, adresse au prédicateur ses remerciements et ceux de ses nombreux auditeurs, dont il se fait le fidèle interprète. Il exprime le vœu que la semence divine de la parole jetée avec tant d'abondance dans les âmes produira une riche moisson de vertus chrétiennes dans la paroisse. Les conseils du vénérable Evêque, appropriés aux circonstances et aux événements y contribueront.

Le spectacle donné par les paroissiens de Saint-Corentin, en ce jour de Pâques, nous fait espérer que le désir de Sa Grandeur se réalisera. Rarement on a vu affluence plus nombreuse à la grand'messe et aux vêpres. La cathédrale était littéralement comble. L'assistance des hommes qui, le matin, s'étaient présentés à la Sainte Table, et qui se retrouvaient aux offices chantés du matin et de l'après-midi, donnait à ces réunions un caractère de grandeur incomparable. Combien pâles à côté de cela tous les étalages des fêtes civiles ! quelqu'un me le faisait remarquer avec infiniment de raison.

Station bretonne.

Je me reprocherais, après le compte rendu de la Station française, de passer sous silence la station bretonne, prêchée par M. Hémery, vicaire de Saint-Evarzec. Lui aussi a apporté à son auditoire, heureux de l'entendre, les fruits d'un travail très sérieux, distribués avec cœur et talent. Voici les sujets traités.

1re instruction. — Le prêtre et Dieu. Qualité et rôle du prêtre. — Existence de Dieu ; son œuvre ; nos devoirs.

2e. — L'âme ; son immortalité ; le salut.

3e. — La vie éternelle ; ciel et enfer ; preuves ; conclusion ; mériter l'un et éviter l'autre.

4e. — La religion. — Nos relations nécessaires avec Dieu ; relations individuelles, familiales, sociales ; seule la religion catholique est vraie ; ses bienfaits ; malheurs qu'amène son absence.

5e. — La prière. — Moyen ordinaire de correspondre avec Dieu ; sa nécessité ; sa pratique.

6e. — L'amour du prochain. — Précepte ; son extension ; ses fruits.

7e. — L'amour des ennemis et le pardon des injures ; prescription ; exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ.

8e. — Le scandale ; péché opposé à l'amour de Dieu et du prochain ; nature, gravité du mal, remèdes et réparations.

9e. — Passion de N. S. J.-C. — Histoire et applications morales.

Retraite pascale.

1re instruction. — L'Eucharistie. — Promesse, institution, réalité, bienfaits.

2e — Communion fréquente et sacrifice de la messe.

3e. — Contrition : nature, nécessité, moyens de l'obtenir. Point de pardon sans contrition.

Tous nos remercîments au prédicateur.

FINS ET MOYENS

Deux puissances se disputent la direction des âmes en ce monde, la puissance divine, par l'organe et le ministère de l'Eglise, et la puissance séculière représentée par les gouvernements civils des différents pays, mais effectivement orientée par une action occulte dont le siège est invisible, mais dont les ramifications sont innombrables.

Que veulent-elles ces deux puissances ? Elles veulent, du côté de l'Eglise, le bonheur futur des âmes, et par concomitance, la prospérité temporelle de ce monde, étroitement liée à l'autre. — Du côté des pouvoirs civils, elles veulent le bonheur aussi de ce monde, mais à l'exclusion de toute considération vers l'au delà. A l'horizon de ce monde, une barrière est établie, défense de regarder au delà, défense d'en parler.

Voilà bien la situation. Comment s'y prend-on, de part et d'autre ? L'Eglise nous dit : En toutes choses regardez la fin, la fin suprême, le Ciel. Dans toutes vos pensées, aspirations et actions tendez toujours à ce but. Par conséquent,

application constante au devoir, répression sévère du mal, lutte contre les passions, modération des désirs, justice et charité dans les relations, recours aux moyens surnaturels. Résultat : union, concorde, paix et bonheur.

Et les autres ? Ecoutez : Regardez la terre, jamais le Ciel. Ici est le vrai paradis. Il est dans les intérêts matériels, la richesse, le plaisir, la gloire, les satisfactions des sens. C'est toute la destinée de l'homme. Conséquence ; ruée insensée vers les jouissances, troubles, conflits, guerres et exterminations. Au plus fort la victoire. Et après !...

Où est la vérité ? où est la sagesse ? où est le devoir ?

Nous le demandons, non pas aux vrais chrétiens, — ils sont fixés à ce sujet, — mais à tout esprit avisé et impartial, que n'aveugle pas la prévention et que n'égare pas la passion, peut-on hésiter sur la réponse ?

Et cependant, que d'âmes emportées vers les abîmes de ce monde et de l'autre, tantôt avec une insouciance et une inconscience désolantes, tantôt avec une frénésie et une sorte de rage satanique ! Les premières — et c'est le grand nombre — sont bien à plaindre. Elles sont victimes, en partie, de leurs propres passions, mais plus encore de l'ambition et de la cupidité des autres. Les vrais criminels, qui n'ignorent pas, qui ne peuvent pas ignorer l'aboutissement final de la perversion de la masse, à laquelle ils travaillent méthodiquement et incessamment, méritent toutes les flétrissures et tous les mépris. La guerre qui devait, croyait-on, éteindre toutes les haines, n'a pu leur rien apprendre. C'est bien tant pis pour le Pays ! Puisse-t-on le comprendre à temps !

Triduum.

Le Souverain Pontife Benoît XV a ordonné de célébrer, dans l'année comprise entre le 8 Décembre 1920 et le 8 Décembre 1921, le cinquantenaire de la proclamation, par le Pape Pie IX, du Patronage de saint Joseph sur l'Eglise universelle. Dans son Mandement du Carême sur ce sujet, Monseigneur l'Evêque a exprimé le désir que cet anniversaire fût solennisé par un Triduum de prières soit à l'occasion du 19 Mars, jour de la fête du Saint, soit du 17 Avril, fête de son Patronage.

Cette dernière date a été adoptée pour notre paroisse. Nous aurons le Triduum demandé, le vendredi 15, le samedi 16 et le dimanche 17 Avril. M. le chanoine Messager, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire, a bien voulu accepter de donner une instruction à la cathédrale les trois jours indiqués, à 8 heures du soir. Les paroissiens sont invités à y venir nombreux. Une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, est accordée à ceux qui y prendront part. Ce sera la confirmation de la belle Station de Carême que nous venons d'avoir. Mettre sous la protection spéciale de saint Joseph les résolutions prises pendant la sainte quarantaine et les fruits de la communion pascale, c'est d'une bonne et salutaire inspiration.

Calendrier Paroissial.

1er Avril, vendredi. — De l'octave de Pâques. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir ; à 5 heures, bénédiction ; de 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

2, samedi. — De l'Octave.

✝ **3, Ier dimanche après Pâques.** — Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures ; vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

✝ **4, lundi.** — Fête de l'Annonciation, offices comme hier, mais sans messe de 9 heures. — A 8 heures et à 3 heures, à la chapelle de la Retraite, réunion de la congrégation des Dames, dont l'Annonciation est la fête.

5, mardi. — S. Vincent Ferrier, confesseur.

6, mercredi. — De la férie.

7, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

8, vendredi. — De la férie.

9, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✝ **10, IIe dimanche après Pâques.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche 3. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. Clôture du Temps pascal. Après les vêpres, chant du *Te Deum*, Salut.

11, lundi. — S. Léon I, pape, confesseur et docteur de l'Eglise.

12, mardi. — De la férie.

13, mercredi. — Solennité de S. Joseph.

14, jeudi. — S. Justin, martyr. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

15, vendredi. — De l'octave de S. Joseph. — Triduum à 8 heures du soir.

16, samedi. — S. Patern, évêque et confesseur. — Triduum.

✝ **17, IIIe dimanche après Pâques** — Solennité de S. Joseph. — Offices comme les dimanches précédents. Clôture du Triduum à 8 heures.

18, lundi. — De l'Octave.

19, mardi. — De l'Octave.

20, mercredi. — Octave de S. Joseph.

21, jeudi. — S. Anselme, évêque, confesseur et docteur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

22, vendredi. — SS. Soter et Caïus, papes et martyrs.

23, samedi. — S. Georges, martyr.

✝ **24, IVe dimanche après Pâques.** — Offices comme les dimanches précédents. — Réunion, à la chapelle, des Enfants de Marie à 7 heures du matin, du Tiers-Ordre à 4 heures du soir.

25, lundi. — Fête de S. Marc, évangéliste. — A 9 heures, procession à la chapelle du cimetière.

26, mardi. — SS. Clet et Marcellin, papes et martyrs.

27, mercredi. — De la férie.

28, jeudi. — S. Paul de la Croix, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

29, vendredi. — S. Pierre, martyr.

30, samedi. — Ste Catherine de Sienne, vierge. — Ouverture des exercices du Mois de Marie, à 8 heures du soir : sermon, bénédiction du Saint-Sacrement.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er Mars. Renée-Denise-Marie Guenno, 49, avenue de la Gare ;
6 — Jeanne-Anna-Gabrielle Pasquet, 33, rue du Pichéry ;
7 — Madeleine-Marthe-Marie-Félicie Liot, 14, rue du Pont-Firmin ;
8 — Jean-Joseph-Marie Michelet, 2, rue Neuve ;
9 — Antoinette Le Guillou, 1, rue Sainte-Thérèse ;
12 — Jean-François-Frédéric Le Gallic, Rosporden ;
13 — Marie-Suzanne Le Dréau, 20, place Mesgloaguen ;
15 — Georges Derrien, 17, rue Sainte-Catherine ;
17 — Yvonne-Anne-Marie Cariou, 5, rue des Douves ;
20 — Marie-Anne-Catherine Le Moigne, 14, rue Neuve ;
22 — Adèle-Marguerite-Elisabeth Bodin, 1, rue Le Déan ;
24 — Marie-Renée Taulen, Champ-de-Foire ;
27 — Elise-Alphonsine Ronel, 2, rue Jules-Coïc ;
27 — Yvonne Le Gall, 28, rue Kéréon ;
27 — Germaine-Andrée Le Page, boulevard Amiral de Kerguélen ;
27 — François-René Verguoil, 3, rue Pen-ar-Stang ;
27 — Yves Vigouroux, 14, rue Neuve ;
29 — Yves-Marie Goarin, 8, rue Sainte-Catherine ;
30 — Madeleine-Jeanne-Marie Niger, 20, rue Royale.

Supplément.

26 Mars. André-Louis-Marie Joncourt.

Mariages.

2 Mars. Jean-Marie Douguet et Françoise-Anna Ligen ;
30 — Charles-Marie Madec et Madeleine Le Page ;
30 — Victor-Louis Golhen et Marie Gourmelen ;
30 — Jean-Louis Mao et Marie-Jeanne Le Gall.

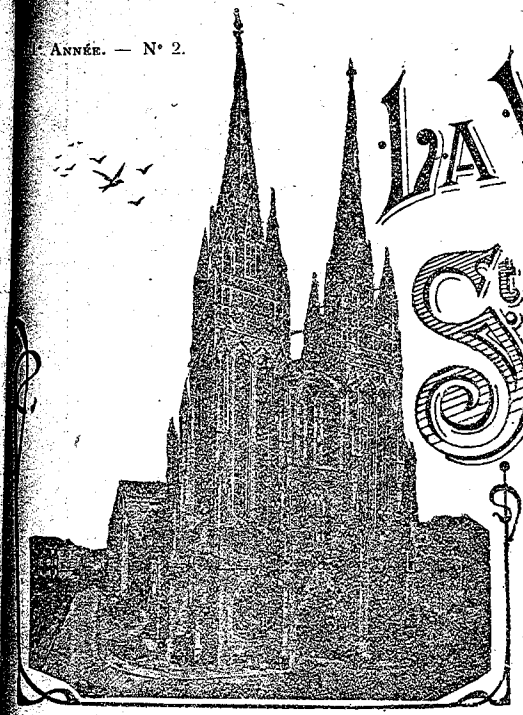
Enterrements.

2 Mars. Jeanne Cariou, épouse Jeancolas, 29 ans, 10, rue des Douves ;
3 — Marie-Jne-Françoise Gourlay, 56 ans, épouse Queignec, 5, rue de la Mairie ;
3 — Albertine Guédo, 18 ans, rue Sainte-Catherine ;
5 — Joseph-Marie Le Hénaff, 5 mois, 22, rue Saint-François ;
6 — Joseph Troalen, 38 ans, Souain (Marne) ;
9 — Marie-Louise Coignec, 5 ans, rue des Douves ;
15 — Anna Toullec, 19 mois, 12, rue Pen-ar-Stang ;
17 — Jules-Louis Pairaud, 52 ans, Stang-ar-C'hoat ;
21 — Jne Auffret, épouse Charles Guéguen, 70 ans, 2, rue du Guéodet ;
22 — Yvonne Moënner, 1 mois, 13, rue Neuve ;
23 — Marie-Françoise Cosquer, 78 ans, Hospice ;
25 — René-Louis Bodivit, 40 ans, Pont-Saint-Maxime (Oise) ;
27 — Mie-Corentine Minor, épouse Coïc, 66 ans, rue Sainte-Catherine ;
28 — Eugénie Le Senéchal, 5 ans, rue Pen-ar-Stang ;
28 — Yves Guéoden, 50 ans, Douarnenez ;
30 — Charles Haubert, 61 ans, Vannes ;
30 — Raymonde Boissel, 2 ans, rue Pen-ar-Stang.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

1re Année. — N° 2. Dimanche 1er Mai 1921.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Avril : Fête du Patronage de saint Joseph 10
Mois de Mai : Fête de Notre-Dame du Bon-Conseil ; Fête de Jeanne d'Arc ; Communion solennelle des Enfants ; Fête du St-Sacrement. 11
Calendrier paroissial. 14
A Saint-Corentin 16

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

11e Année. Dimanche 1er Mai 1921. N° 2.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AVRIL

Fête du Patronage de saint Joseph.

Le mois d'Avril a été marqué par une très belle fête, la solennité de saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle. A la cathédrale, elle a été célébrée par un Triduum, prêché par M. le chanoine Messager, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire, avec une éloquence qui a amené à l'église une assistance considérable. D'une voix claire et perçante, qui portait jusqu'aux coins les plus reculés du vaste édifice, le prédicateur a établi successivement, avec une logique très serrée, qui loin de diminuer l'intérêt de son récit, en faisait ressortir merveilleusement toute la force, les trois vérités suivantes : Grandeur de saint Joseph ; Sainteté de saint Joseph ; Patronage de saint Joseph.

Exposé méthodique et convaincant qui a été très goûté de l'auditoire. J'en ai eu des échos de tous côtés. L'attitude si attentive de tous le prouvait bien d'ailleurs.

La présence d'un grand nombre d'hommes et des jeunes gens du Patronage, le chant de la chorale toujours aussi bien enlevé, donnaient vraiment grand air à la fête.

Le motif de la solennité particulière de cette année était le cinquantenaire de la proclamation de saint Joseph comme Patron de l'Eglise universelle. « C'est beau un cinquantenaire, faisait remarquer quelqu'un au sortir de la cérémonie, mais dans cinquante ans ce sera plus beau encore, parce que ce sera le centenaire. Je n'y manquerai pas ! » Je n'ose pas en dire autant, pour ma part, et plusieurs seront sans doute de mon avis.

Une excellente paroissienne ajoutait de son côté : « il était vraiment temps que saint Joseph fût dignement fêté ; jusqu'ici il a été un peu négligé ». Négligé n'est peut-être pas le mot. Le père nourricier du divin Enfant et le digne Epoux de Marie que l'Evangile a glorifié du nom de Juste et que l'Eglise a pris pour Patron, a toujours été honoré par elle et très justement invoqué par les fidèles, mais jusqu'ici sa fête,

qui arrive invariablement en plein Carême, était contrariée par les austérités de la Liturgie du Saint Temps. La difficulté a été heureusement tournée. L'Eglise a élevé à la 1re classe la solennité de son Patronage, fixée au mercredi de la deuxième semaine d'après Pâques, avec octave et faculté d'en reporter au dimanche suivant la célébration avec tout l'éclat des plus grandes fêtes chrétiennes. Elle a fait plus : aux invocations ou louanges adressées, à la fin de la bénédiction du Saint-Sacrement, à Dieu, à N. S. Jésus-Christ, à la Très Sainte Vierge, aux Anges et aux Saints, elle a ordonné qu'après ces mots : « Béni soit le nom de Marie, Vierge et Mère ! » il soit toujours ajouté : « *Béni soit saint Joseph, son très chaste époux !* »

Cette addition, conclut le Décret, aura pour effet des plus heureux de faire honorer à la fois la Sainte Famille et de nous obtenir, en retour, sa protection dans les dangers de cette vie, et en particulier à l'heure de la mort. J'ajoute que cette décision place saint Joseph en bon rang dans la sainte hiérarchie et justifie de plus en plus notre confiance.

MOIS DE MAI

Fête de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Le mois de Mai va voir dérouler toute une série de fêtes, plus belles les unes que les autres, et toutes dignes d'être bien célébrées par les fidèles.

Pour la paroisse, il en est une toute nouvelle, c'est la fête de *Notre-Dame du Bon-Conseil*, Patronne de l'Œuvre du Foyer des Familles, établi comme on sait à la campagne, à Saint-Denis, au delà de l'Hippodrome.

La fête se célèbre le dimanche, 1er Mai : messe à 8 heures, adoration du Saint-Sacrement par les jeunes gens du Patronage, qui se relèveront d'heure en heure depuis la messe jusqu'aux vêpres. Vêpres à 4 heures, procession et bénédiction. Les jeunes gens et les enfants du Patronage de Saint-Mathieu, les établissements de la ville et des environs sont invités à prendre part à la fête. Ce sera grandiose et champêtre ; ce sera surtout religieux et pieux. Des fêtes de ce genre laissent toujours dans l'âme une impression douce et heureuse. Elles favorisent incontestablement le développement des sentiments élevés et de la saine moralité. On ne peut pas en dire autant de toutes les fêtes qui foisonnent un peu partout de nos jours. Il serait plus juste de dire qu'elles empoisonnent le pays, par l'éclosion de toutes les passions et la diffusion de tous les désordres.

Fête de Jeanne d'Arc.

La *Semaine religieuse* disait, dans son numéro du 15 Avril :

« La fête de Jeanne d'Arc aura lieu, cette année, le dimanche 8 Mai.

» La canonisation et le caractère national désormais reconnu à sa fête nous engagent à donner aux cérémonies du 8 Mai toute la solennité possible.

» Nous autorisons le Clergé à les faire précéder d'un Triduum de prières et de prédications, où l'on pourra chanter, au Salut du Saint-Sacrement, l'hymne des vêpres, l'invocation *Sancta Joanna, ora pro nobis,* et l'oraison.

» Le dernier jour on chantera le *Te Deum*.

» MM. les Curés et Recteurs feront bien d'inviter à la cérémonie du dimanche les autorités civiles et militaires, et de leur y réserver des places. »

D'autre part, nous avons vu, par les journaux, que le gouvernement a adressé aux préfets des circulaires invitant les autorités civiles et militaires à donner à la fête de Jeanne d'Arc le même caractère de solennité qu'à la fête nationale du 14 Juillet. Nous savons aussi que le Préfet du Finistère a fait parvenir aux municipalités les mêmes instructions. Gouvernement et préfecture font justement remarquer que Jeanne d'Arc appartient à tous, sans distinction de parti, et doit être honorée par tous. C'est bien notre avis.

A la Cathédrale, nous nous inspirerons de ces instructions de notre Evêque et de nos gouvernants. Un Triduum de prières aura lieu aux exercices du Mois de Marie. La fête sera la fête de tous, et c'est pourquoi nous y invitons tout le monde, sans exception, et nous organisons les choses de façon à ne contrarier aucune autre manifestation.

Une invitation est adressée aux représentants des autorités civiles et militaires et aux chefs des différentes administrations et associations de la ville. Des places leur seront réservées dans la grande nef de la Cathédrale. Nous prions les fidèles de vouloir bien faire le sacrifice de ne pas troubler l'ordre qui devra être établi à cet effet.

A 9 heures, messe basse, panégyrique de la Sainte, par M. l'abbé Léon Le Meur, professeur de Première au collège de N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon. Différents chants : cantate à Jeanne d'Arc (à 4 voix mixtes), de l'abbé Boyer, et *Tollite hostias* (également à 4 voix), de C. Saint-Saëns, par la chorale ; *Te Deum* et *Hymne à l'Etendard*.

Pour donner plus de latitude et de temps aux allées et venues nécessaires, la grand'messe sera retardée d'une demi-heure, 10 h. 1/2 au lieu de 10 heures.

Dans l'après-midi, vêpres et Mois de Marie, à 3 heures. Le soir, il n'y aura pas de réunion à 8 heures. Nous voulons laisser à tous la liberté de s'associer aux manifestations extérieures.

Les paroissiens de Saint-Corentin se feront un devoir de se rendre à l'invitation suivante de leur Evêque :

« Nous demandons à nos diocésains de pavoiser leurs maisons, le 8 Mai, et d'illuminer, le soir, en l'honneur de la Sainte de la Patrie. »

Jeanne d'Arc vivait à une époque où les esprits étaient divisés et le Pays en proie à une crise terrible. Par son action providentielle et son sacrifice, elle a ramené l'ordre et la paix. Puissions-nous, par la célébration unanime de sa fête, obtenir, par son intercession, le retour définitif à l'union et la prospérité au sein de la Nation.

Communion Solennelle des Enfants.

C'est encore une fête, fête d'un caractère spécial et de nature plus intime, mais pleine d'enseignements pour tous et d'espérance pour l'Eglise.

Avec les instructions qu'ils y reçoivent, les engagements qu'ils prennent, par le contrat sacré qu'ils ratifient, les enfants prennent la bonne et seule vraie direction de la vie. S'ils tiennent parole, s'ils ont soin de recourir à cette nourriture des forts, qui est mise à leur disposition, ils sauront triompher de tous les obstacles et vaincre toutes les oppositions. L'Eglise et le Pays tout entier en bénéficieront. Les parents et les autres chrétiens, à la vue d'un spectacle si simple et si émouvant, sont tout naturellement amenés à faire un retour sur eux-mêmes et à calculer les conséquences heureuses ou malheureuses de leur propre conduite. Les uns y gagneront d'accentuer de plus en plus leur fidélité à l'Eucharistie, et les autres la grâce peut-être de revenir à de meilleurs sentiments.

Comme il a déjà été annoncé, la retraite s'ouvrira le mercredi 18 Mai, à 5 heures du soir. Elle sera prêchée par M. l'abbé Trévidic, vicaire à Brasparts, qui donnera en outre, le lendemain jeudi, une instruction aux paroissiens qui assisteront aux exercices du Mois de Marie.

Horaire des exercices de la retraite, pendant les trois jours :

7 h. 1/2, prières, messe, 1re instruction ;

10 h. 1/2, 2me instruction ;

1 h. 1/2, récitation du chapelet, 3me instruction ;

4 h. 1/2, dernière instruction, prières, bénédiction.

Le dimanche, messe de communion à *7 h. 1/2.* — A *2 heures,* procession, rénovation des vœux du baptême, consécration à la Sainte Vierge.

Le lendemain, à *7 h. 1/2,* service et messes pour les parents défunts, bénédiction et imposition des scapulaires. — A *2 heures,* fête de la Sainte Enfance. Tous les enfants de la ville sont invités à y prendre part : procession, allocution, bénédiction.

Fête du Saint-Sacrement.

Elle suivra, cette année, l'itinéraire suivant : rue du Roi-Grallon, boulevard Amiral de Kerguélen, rue du Pont-Firmin, rue Neuve, rue Sainte-Catherine. Reposoir au Pont-Firmin.

La Fête-Dieu a toujours lieu le jeudi qui suit le dimanche de la Trinité, cette année le 26 Mai. Ce jour, le Saint-Sacrement sera exposé de 6 h. 1/2 du matin à 8 heures du soir. A 8 heures, procession à l'intérieur de la Cathédrale, bénédiction. La solennité est remise au dimanche 29.

Le vendredi, le samedi et le dimanche, Triduum de prédication en l'honneur du Saint-Sacrement. La dernière instruction du Triduum se donnera le dimanche, à l'issue des vêpres.

Le dimanche, dernière messe basse à 8 h. 1/2 et grand' messe à 9 heures, suivie de la procession, que Monseigneur l'Evêque présidera. Les paroissiens se feront un dovir d'y prendre part. Les hommes se grouperont immédiatement après le dais. Le plus riche ornement et le plus bel éclat d'une procession est le nombre des fidèles qui y prennent part.

Il est bien à souhaiter qu'on suive sans interruption le cortège et qu'on ne s'introduise pas dans les rangs pour un instant pour s'en aller ensuite ; cela produit tantôt de l'arrêt, tantôt une accélération désordonnée dans le mouvement. Régulièrement, ne doivent prendre place dans les rangs, avant le dais, que les membres des associations et les enfants des écoles.

Pendant l'Octave du Saint-Sacrement, tous les jours, grand'messe à 9 heures et vêpres à 4 heures. Le Saint-Sacrement restant exposé toute la journée, les fidèles sont invités à venir l'adorer et à se relever d'heure en heure.

Calendrier Paroissial.

Pendant le mois, réunion tous les soirs, à 8 heures, pour les exercices du Mois de Marie : récitation du chapelet, chant de cantiques, sermon les dimanches et jeudis, les autres jours, lecture, bénédiction du Saint-Sacrement, chant d'un cantique.

✝ **1er Mai, Ve dimanche après Pâques.** fête de S. Philippe et de S. Jacques. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe) ; vêpres à 2 heures, bénédiction. — A Saint-Denis, messe à 8 heures, vêpres à 4 heures, suivies d'une procession et de la bénédiction. — A 8 heures, à la cathédrale, Mois de Marie, sermon.

2, lundi. — S. Athanase, évêque, confesseur et docteur. — A 9 heures, procession des Rogations à Saint-Mathieu.

3, mardi. — Invention ou découverte de la Sainte Croix. — A 9 h., procession à Kerfeunteun.

4, mercredi. — Ste Monique. — Procession à Loc-Maria. A 8 heures et à 2 heures, à la chapelle neuve, réunion des Mères chrétiennes et de la Congrégation des Dames, messe le matin, sermon le soir.

✝ **5, jeudi.** — Ascension de N. S. J.-C. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe). Quête pour l'Institut catholique et les Ecoles chrétiennes.

Vêpres à 3 heures, salut. A 8 heures, sermon, triduum à Ste Jeanne d'Arc.

6, vendredi. — Martyre de S. Jean. — A 6 heures, pèlerinage, à Loc-Maria, du Tiers-Ordre de Saint-François. Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures. Triduum et Mois de Marie.

7, samedi. — S. Stanislas, évêque et martyr. — Triduum. Neuvaine au Saint-Esprit.

✝ **8, dimanche dans l'octave de l'Ascension.** — Fête de sainte Jeanne d'Arc. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 h. 1/2. Vêpres à 3 heures. Neuvaine au Saint-Esprit. Par exception, Mois de Marie immédiatement après les vêpres.

9, lundi. — S. Grégoire de Naziance, évêque, confesseur et docteur. — Neuvaine.

10, mardi. — S. Antonin, évêque et confesseur. — Neuvaine.

11, mercredi. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol de Léon. — Neuvaine.

12, jeudi. — Octave de l'Ascension. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — Neuvaine. A 8 heures du soir, sermon.

13, vendredi. — S. Brieuc, évêque et confesseur. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié. — Neuvaine.

14, samedi. — Vigile de la Pentecôte *(ni jeûne, ni abstinence)*. — A 6 heures, bénédiction de l'eau baptismale. — Neuvaine.

✝ **15, Dimanche de la Pentecôte.** — Messes et vêpres comme au jour de l'Ascension. — Quête pour les Séminaires.

✝ **16, lundi de la Pentecôte.** — Messes et vêpres aux mêmes heures que la veille. — A 8 heures, pèlerinage à Loc-Maria de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

17, mardi. — De l'octave. — A 6 h. 1/2, pèlerinage à Loc-Maria de la Congrégation des Enfants de Marie.

18, mercredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.* — Ouverture de la retraite des enfants à 5 heures du soir.

19, jeudi. — De l'octave. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

20, vendredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps.*

21, samedi. — De l'octave. — *Quatre-Temps.*

✝ **22, Ier dimanche après la Pentecôte** — Fête de la Sainte-Trinité. — Messes à 6, 7, 7 h. 1/2 (messe de communion des enfants) et à 9 heures. Il n'y a pas de messe de 8 heures ; grand'messe à 10 heures. — A 2 heures, procession des enfants à Loc-Maria. Au retour, cérémonie de la rénovation des vœux et de la Consécration à la Sainte Vierge. — Pas de vêpres chantées, ni de réunion à 8 heures.

23, lundi. — De la férie. — A 7 h. 1/2, service et messe pour les parents des enfants. Après la messe, bénédiction et imposition des scapulaires. — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance : réunion, à la cathédrale, de tous les enfants de la ville, procession, instruction, bénédiction.

24, mardi. — S. Donatien et S. Rogatien, martyrs. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

25, mercredi. — S. Grégoire VII, pape et confesseur.

26, jeudi. — Fête du Saint-Sacrement. — Exposition toute la journée. — A 8 heures du soir, sermon, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la Cathédrale.

27, vendredi. — De l'octave. — Triduum au Saint-Sacrement, sermon.

28, samedi. — De l'octave. — Triduum, sermon.

✝ **29, IIe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de la Fête-Dieu. — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, et grand'messe à 9 heures, procession, exposition. — Vêpres à 3 heures, sermon, bénédiction. — Pas de réunion à 8 heures.

30, lundi. — De l'octave. — Exposition du Saint-Sacrement, de la 1re messe à la fin des vêpres, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures. — Mois de Marie à 8 heures.

31, mardi — De l'octave. — Exposition, grand'messe et vêpres comme la veille. — A 8 heures du soir, pèlerinage et procession des deux paroisses réunies à N.-D. de Loc-Maria, sermon, chant de cantiques, bénédiction du Saint-Sacrement, clôture du Mois de Marie.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

3 *Avril.* Pierre-Louis-Marie Taboré, 55 bis, rue Neuve ;
3 — Jean Douguet, 26, rue du Parc ;
5 — Jean-Paul-Armand-Marie Méret, 5, rue du Frout ;
6 — Louise-Marie-Thérèse Sévère, 35, rue des Douves ;
7 — Bénédicte-Marie-Louise Pilven, 9, rue de l'Hospice ;
7 — Paule-Yvonne-Marie Adam, 24, rue du Pont-Firmin ;
10 — Anna Guillou, 12, rue Pen-ar-Stang ;
10 — Gabriel Kerleroux, 33, rue de Kerfeunteun ;
10 — Jean-Marie Kerleroux, 33, rue de Kerfeunteun ;
10 — Odette-Marie Goalic, 72, rue Neuve ;
11 — Marie-Louise-Josèphe Celton, 2, avenue de la Gare ;
12 — Jacques-René-Gabriel Esun, 8, rue du Parc ;
17 — Pierre-François-Marie Queignec, 16 bis, rue des Reguaires ;
19 — Joséphine-Marie Gougeon, 18, rue des Reguaires ;
20 — Anne-Marie-Jeanne Pennanec'h, Goarem-Dro ;
20 — Henri-Louis-Pierre Durand, impasse de l'Odet ;
21 — Yvonne-Jeanne-Marie Merrien, 11, rue Sainte-Thérèse ;
22 — Jean-Armand-Marie Derrien, 27, rue Kéréon ;
24 — Léon-Alain Conan, 13, rue Neuve ;
24 — Jeanne-Marie-Renée Pigeonnet, 9, rue Kéréon ;
24 — Marcelle-Renée Huibant, 43, rue Royale ;
24 — Marcelle-Jacqueline-Renée Guillermou, 6, rue des Boucheries ;
26 — Jeanne-Renée-Marie Le Nouy, 12, rue des Gentilshommes.

Suppléments.

30 *Mars.* Andrée-Anne Calvary, 5, rue du Guéodet ;
10 *Avril.* Paule-Jeanne Manac'h, 44, rue du Pont-Firmin ;
10 — Maurice-Yves Manac'h, 44, rue du Pont-Firmin ;
10 — Roger-François-Joseph Manac'h, 44, rue du Pont-Firmin ;
12 — Louis-Hubert Esun, 8, rue du Parc ;
24 — Anne-Marie-Stéphanie de Goy, 29, avenue de la Gare.

Mariages.

5 *Avril.* Hervé-Pierre-Marie Yaouanc et Marie-Louise Cozic ;
12 — Jean-Marie Cariou et Marie-Anne Gentric ;
12 — François Le Gars et Marie Le Lay ;
25 — Jean Kermoal et Marie Gouérec ;
25 — Gaston Evrard et Louise Talouarn.

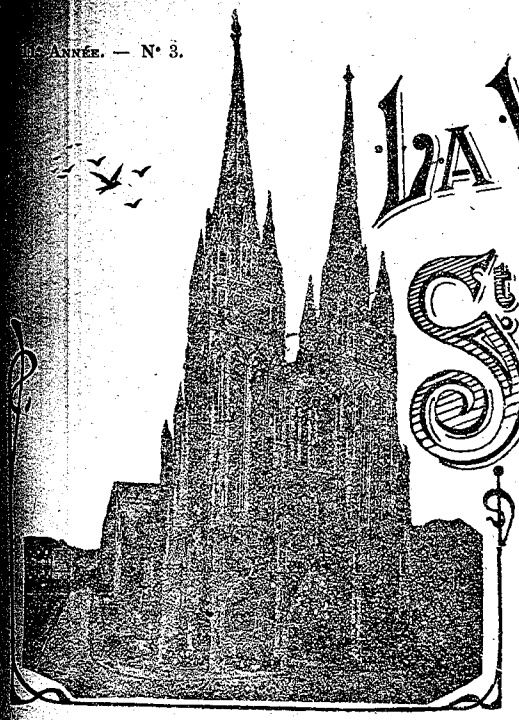
Enterrements.

1er *Avril.* Guillaume Diverrès, 22 ans, Briec ;
3 — Anne Malléjacq, femme David, 45 ans, 13, rue Saint-François ;
5 — Marie-Jeanne Lagadec, 13 mois, 16, rue Neuve ;
5 — Yves Patérour, 20 ans, 5, rue Royale ;
6 — Stanislas Rochard, 47 ans, 11, avenue de la Gare ;
10 — Marie-Anne Pérennou, femme Cadiou, 67 ans, 55, rue Neuve ;
24 — Enfant Thomas, 23, avenue de la Gare ;
24 — Marie-Jeanne Keradennec, femme Créau, 79 ans, 14, rue Sainte-Catherine ;
25 — Marie-Louise Moulin, 77 ans, 17, avenue de la Gare.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

3e Année. — N° 3. Mercredi 1er Juin 1921.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mai : Fête de Jeanne d'Arc ; Fête de la Pentecôte ; Communion solennelle des Enfants ; Fête de la Sainte-Enfance 18
Mois de Juin : Fête du Sacré-Cœur. 22
Remercîments 22
Calendrier paroissial. 23
A Saint-Corentin 24

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

11e Année. Meroredi 1er Juin 1921. N° 3.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MAI

Fête de Jeanne d'Arc.

Dans son dernier numéro, la *Voix de Saint-Corentin* annonçait les fêtes que le mois de Mai allait nous envoyer en grand nombre. La première a été celle de Jeanne d'Arc.

Elle revêtait, cette année, un attrait particulier en raison de son caractère de fête nationale. La solennité s'en est ressentie, à l'église comme au dehors.

A la cathédrale, les autorités civiles et militaires, comme les sociétés patriotiques et les diverses administrations de la ville, étaient largement représentées. A neuf heures, M. le chanoine Messager, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire, commençait la messe. La schola de Saint-Corentin, sous la direction de M. l'abbé Cadiou, vicaire, interprétait immédiatement avec maîtrise une cantate à Jeanne d'Arc, à 4 voix mixtes, de l'abbé Boyer. Puis M. l'abbé Léon Le Meur, professeur de Première au collège de N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon, monte en chaire et donne un aperçu général de la mission de Jeanne d'Arc, d'une voix claire et en un style, où la forme littéraire et les considérations élevées s'unissaient merveilleusement. Il avait comme auditeurs des personnages éminents, en particulier les membres du Barreau, des habitués de la parole. A voir l'attention avec laquelle ils ont suivi, pendant plus de trois quarts d'heure, la thèse de l'orateur, on constatait que l'intérêt du récit ne diminuait pas avec le temps, au contraire.

Le panégyrique terminé, l'office se poursuit, pendant que la schola fait entendre de nouveau, toujours en un chœur à 4 voix, le *Tollite hostias* de Saint-Saëns. Les grandes orgues, tenues par M. l'abbé Boucher, professeur au collège Saint-Yves, exécutent, de leur côté, la brillante *Toccata* de Boëllman et différents extraits des symphonies de Widor. Puis le *Te Deum* éclate, suivi de l'*Hymne à l'Etendard,* chantés avec enthousiasme par la foule des assistants. Belle fête en vérité!

Au dehors, les paroissiens ont prouvé, en pavoisant et en illuminant, le soir, leurs maisons, qu'ils entraient bien dans l'esprit de la fête. On eût aimé à constater une participation moins parcimonieuse de la Ville et de l'Armée à la réjouissance générale. N'étaient les sociétés de gymnastique la *Jeanne d'Arc,* de Saint-Mathieu, les *Potred Dispount,* d'Ergué-Gabéric, et la *Phalange d'Arvor,* de Saint-Corentin, qui, dans l'après-midi et le soir, défilèrent en costume de parade, avec tambours, fifres, trompettes et clairons, on eût pu croire qu'on voulait bouder Jeanne d'Arc. Il n'en est rien. On a seulement manqué d'un peu d'entraînement. L'avenir comblera le reste de fossé qui demeure et donnera à la fête tout son élan patriotique.

Fête de la Pentecôte.

La fête de la Pentecôte a gardé, cette année, à Saint-Corentin, son caractère toujours religieux en dépit des circonstances. Elle signifie le triomphe de l'âme sur le corps, de l'esprit sur la pure matière, du christianisme avec son idéal de pureté et d'immortalité sur l'infect paganisme et sa doctrine du nihilisme. Les paroissiens ne l'ont pas oublié, et ils l'ont célébrée avec foi et piété.

Une autre fête lui a fait concurrence. On l'a appelée la « fête des fleurs ». Quelles fleurs, et en l'honneur de qui ?

Nous aurions compris que cette fête eût lieu huit jours plus tôt, en l'honneur de Jeanne d'Arc. Là, les fleurs avaient leur raison d'être. Elles eussent été bien placées. J'aime à croire que, dans l'esprit des organisateurs, il n'y a rien eu de commun avec les préoccupations antipatriotiques et bolchevisantes de certaines municipalités. Il n'en est pas moins vrai qu'en fait cela pouvait passer pour une tentative de confiscation anonyme. En tout cas, nous ne voyons pas ce que la moralité publique, pas plus que la santé, peut gagner à des bals qui retiennent de 9 heures du soir à 6 heures du matin toute une jeunesse accourue un peu de partout, et entraînée, dans une promiscuité douteuse, à des libertés où la retenue n'est guère de mise. On peut en juger aux allures et aux cris de ceux qu'on en vit sortir le matin, assez tard et assez bruyamment pour que tous en purent être édifiés.

Au sujet de cette fête profane, sous la rubrique « Autour de la cavalcade », on lit dans le journal *le Finistère :*

« Nous avons été témoin de l'étonnement de beaucoup de personnes de n'avoir pas, le dimanche de la Pentecôte, entendu vibrer, comme les années précédentes, le gros carillon de la cathédrale annonçant les grandes fêtes de l'Eglise.

» Nous nous en sommes ému et avons ouvert une enquête. Celle-ci nous a appris que les grosses cloches étaient parties

la veille pour Rome saluer de leurs joyeux sons la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican... »

Le *Finistère* aurait pu s'éviter une enquête, toujours laborieuse et parfois trompeuse, en allant directement aux sources. Il aurait appris que le silence des cloches, le jour de la Pentecôte, n'a rien à voir, comme il semble l'insinuer, avec la coïncidence de la fête toute profane et de la fête religieuse de la Pentecôte. L'Eglise, dans ses fêtes comme en toutes choses, y va toujours avec son entière franchise. Le *Finistère* n'est-il pas d'avis qu'elle en use largement ?

Au surplus, l'étonnement du *Finistère* étonne. On ne pouvait pas croire à tant d'amour de sa part pour les cloches d'église. Il n'y a pas encore si longtemps que les confiscations des biens d'Eglise, le dépouillement même des morts, les inventaires, les délits de messe et les fermetures d'églises obtenaient tout son assentiment sinon ses chaleureux applaudissements. Ceci devait cependant amener le silence des cloches. Et le *Finistère* n'en paraissait pas autrement ému.

Manifestement, il y a conversion. Et puisqu'il aime tant les cloches, nous pouvons lui annoncer qu'il est grandement question d'une souscription pour la refonte de celles qui manquent à la cathédrale Evidemment, le *Finistère* sera le premier à l'appuyer. Nous l'en remercions d'avance.

Quant au voyage des cloches à Rome « pour saluer de leurs joyeux sons la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican », M. Bouilloux-Lafont, qui y est bien allé de son vote, pourra lui dire si son inquiétude est fondée.

Le *Finistère* a de l'esprit, beaucoup d'esprit. Cela déborde et fait penser au conseil de ne jamais forcer son talent. Ne craint-il pas qu'on ne soit amené à penser que le voyage à Rome l'a beaucoup plus offusqué que le mutisme forcé des cloches de Saint-Corentin ?

Son excellent confrère le *Citoyen,* qu'il imite volontiers, sinon dans la forme du moins dans la réalité, a bien raconté la fête des fleurs, et aussi la nomination d'un ambassadeur au Vatican, mais sans commentaire. La discrétion a du bon.

Communion solennelle des Enfants.

Préparée par une excellente retraite de M. l'abbé Trévidic et favorisée d'un temps splendide, cette fête paroissiale a été très belle. La tenue et la piété des enfants, comme le nombre et l'attitude des parents et des amis, venus témoigner de leur affection et de leur sympathie à ces chers petits, tout a contribué à donner à la cérémonie son caractère de fête familiale et de portée sociale. Les enfants, c'est l'avenir, avenir de la famille et avenir du pays.

Puissent-ils se souvenir toujours des enseignements qu'ils ont reçus au catéchisme et suivre la voie qui leur a été indiquée. On peut prédire d'avance et à coup sûr, les conséquences qui en résulteront pour la société tout entière. Ce sera la sagesse des actes, ce sera l'union et la paix, ce sera le bonheur du temps et de l'éternité, si l'on y est fidèle. Mais que l'on néglige cette doctrine, que l'on s'écarte de cette morale, et ce sera fatalement le trouble, l'anarchie, la perdition du pays et des âmes.

Nous conjurons les parents d'y veiller de près. Qu'ils nous envoient de nouveau, à l'ouverture des catéchismes, tous les enfants qui n'ont pas, deux ans avant et deux après leur première communion solennelle, suivi nos cours d'instruction chrétienne. Ce stade est rigoureusement nécessaire.

Qu'ils tiennent aussi la main à ce que leurs enfants suivent exactement, dans la vie pratique, les prescriptions des lois de Dieu et de l'Eglise. Le salut est là, et là seulement.

Je manquerais à un devoir si je n'adressais ici l'expression de notre reconnaissance à toutes les personnes au dévouement et au zèle de qui nous devons d'avoir eu nos enfants si bien préparés à ce grand acte. Que Dieu le leur rende au centuple. Nous les prions de nous conserver leur précieux concours.

Fête de la Sainte-Enfance.

La Communion solennelle des enfants est toujours suivie, à Quimper, de la fête de la Sainte-Enfance. Tous les enfants y participent, ceux de la communion, comme les autres, jusqu'aux plus petits. Quel monde d'enfants, lorsque les deux paroisses amènent à la cathédrale leurs contingents !

Il semble que, cette année, la fête a intéressé plus que jamais le public, même étranger à la cérémonie. Jamais on n'avait vu une telle affluence sur le parcours de la procession. Jamais non plus les enfants n'ont chanté avec autant d'entrain et d'enthousiasme.

L'attention était surtout éveillée par la présence d'un missionnaire tout de blanc vêtu, qui présidait la procession.

Le Père Huntsiger, un des apôtres du Centre Africain, fatigué d'un séjour et d'un travail de plusieurs années sous les chaleurs accablantes de l'Equateur, est revenu retremper, sous le climat tempéré du pays, une santé un peu épuisée, afin de pouvoir continuer là-bas sa mission si fructueuse et si consolante. Il en a parlé déjà à nos jeunes gens du Patronage. Il en parlera encore au Triduum du Saint-Sacrement, qu'il a bien voulu accepter de prêcher vendredi, samedi et dimanche. Il se repose en travaillant.

Sa présence et sa parole donneront un élan nouveau aux deux œuvres si intéressantes de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, qui sont en progrès marqué dans la paroisse. Nous voyons surtout avec bonheur nos enfants

sacrifier volontiers, au bénéfice des missions, une partie des ressources destinées au plaisir ou au jeu. Ils apprennent ainsi à pratiquer le renoncement par rapport à eux-mêmes, et la charité vis-à-vis du prochain. Dans notre siècle d'égoïsme et de sensualisme ce mouvement est excellent.

MOIS DE JUIN

Fête du Sacré Cœur.

Comme l'année dernière, elle sera célébrée solennellement le vendredi 3 Juin. Messes aux mêmes heures que le dimanches ; à 7 heures, messe de communion ; messe pontificale à 10 heures. Vêpres à 4 heures. Le soir, à 8 heures, sermon, procession du Saint-Sacrement, au chant des Litanies, et Acte de Consécration au Sacré Cœur.

Monseigneur l'Evêque demande aux fidèles de chômer le plus possible ce jour, et de pavoiser leurs maisons comme pour une fête nationale. Il désire aussi qu'on y communie beaucoup.

Remercîments.

Nous devons à nos paroissiens de justes remercîments pour le concours généreux qu'ils nous apportent dans le soutien des différentes Œuvres dont l'existence alimente la vie chrétienne au milieu de nous. Le Denier du Culte, la Lampe du Sanctuaire, l'Œuvre du Pain Eucharistique, nos Ecoles chrétiennes, les pauvres, reçoivent, sans aucune démarche personnelle de notre part, des offrandes dont la spontanéité et parfois l'anonymat augmentent le prix.

Quand je pense, d'autre part, aux deux Conférences de Saint-Vincent de Paul, à nos Patronages, à nos Congrégations, à nos Confréries, aux autres Œuvres, Ligue patriotique des Dames françaises, Noëlistes, etc., très modestes dans leur action, mais très efficaces dans leurs résultats, je me sens tout ému et ne sais comment exprimer ma gratitude à tous ceux dont le cœur, plus riche assurément que la bourse, trouvent le moyen de prélever, souvent sur leurs propres nécessités, pour venir en aide au bien général de la paroisse et des âmes. Qu'ils reçoivent ici l'expression sincère de ma vive reconnaissance.

Ce sont là des faits qui font honneur à une paroisse et font contrepoids dans la balance de la justice divine, aux tristesses qui assombrissent le ciel de l'Eglise et de la Patrie.

Ils constituent l'assurance du triomphe final du bien sur le mal. Quand un arbre, à côté de nombreuses brindilles mortes et desséchées, produit une forte et vigoureuse ramure et des fruits abondants, c'est preuve que la sève est toujours saine.

Calendrier Paroissial.

1er Juin, mercredi. — De l'octave du Saint-Sacrement. Confession des enfants de la communion privée.

2, jeudi. — Octave du Saint-Sacrement.

✝ **3, vendredi, Fête du Sacré-Cœur.** — Exposition du Saint-Sacrement ; messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; messe pontificale à 10 heures ; vêpres à 4 heures ; à 8 heures, sermon, procession, consécration au Sacré-Cœur.

4, samedi. — Ste Jeanne d'Arc.

✝ **5, IIIe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité du Sacré Cœur. — Messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures ; vêpres à 2 heures, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale.

6, lundi. — S. Norbert, évêque et confesseur.

7, mardi. — Office de la férie.

8, mercredi. — De la férie.

9, jeudi — S. Prime et S. Félicien, martyrs. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

10, vendredi. — Ste Marguerite, reine, veuve. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

11, samedi. — S. Barnabé, apôtre.

✝ **12, IVe dimanche après la Pentecôte.** — Messes aux mêmes heures que le dimanche précédent ; vêpres à 3 heures. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion bretonne : sermon, bénédiction.

13, lundi — S. Antoine de Padoue, confesseur.

14, mardi. — S. Basile-Le-Grand, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

15, mercredi. — SS. Vite et ses compagnons, martyrs.

16, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

17, vendredi. — S. Hervé, confesseur.

18, samedi. — Office de la T. Sainte Vierge.

✝ **19, Ve dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme le dimanche précédent. — A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

20, lundi. — S. Silvère, pape et martyr.

21, mardi. — S. Louis de Gonzague, confesseur.

22, mercredi — S. Paulin, évêque et confesseur. — Réunion, à la chapelle de la Retraite, de la congrégation des Dames et des Mères chrétiennes.

23, jeudi — De la férie.

✝ **24, vendredi.** — S. Jean-Baptiste. — Offices comme le dimanche, moins la messe de 9 heures.

25, samedi. — S. Guillaume, abbé.

✝ **26, VIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme le dimanche précédent. — Réunion, à la chapelle, des Enfants de Marie à 7 heures, du Tiers-Ordre à 4 heures. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion de la confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

27, lundi. — De l'Octave de S. Jean-Baptiste.

28, mardi. — S. Léon II, pape et confesseur.

29, mercredi. — S. Pierre et S. Paul, apôtres. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

30, jeudi. — Commémoration de S. Paul, apôtre.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

29 *Avril.* Robert-André-Marie Tanguy, 28, rue de l'Hospice ;
3 *Mai.* Charles-Jean Morĕ, 7, avenue de la Gare ;
3 — Pierre-Yves Simon, Champ-de-Foire ;
5 — Jeanne-Marie-Louise Le Meur, 19, rue Sainte-Thérèse ;
7 — Emile-Corentin Duvail, coteau du Frugy ;
8 — Pierre-Joseph-Marie Calvez, 10, rue du Guéodet ;
8 — Yves-Marie Créac'hcadic, 3, avenue de la Gare ;
8 — Jeanne-Marie-Corentine Le Menn, 9, rue Neuve ;
14 — Pierre-Marie-René Seznec, Ancenis, diocèse de Nantes ;
14 — Paulette-Marie Le Feuvre, 8, rue Valentin ;
15 — Marie-Thérèse Moysan, Troppes, diocèse de Versailles ;
15 — Anne Le Floc'h, 25, rue de Brest ;
15 — Gisèle Guichaoua, 21, rue Goarem-Dro ;
16 — Marcel Le Feunteun, 7, rue Kéréon ;
17 — Nicole-Marie Le Bras, 19, rue des Reguaires ;
19 — Simone-Marie-Anne Keravec, 45, avenue de la Gare ;
21 — Yvonne-Madeleine Spagnol, 20, place Saint-Corentin ;
22 — Madeleine-Etiennette Gautier, impasse de l'Odet ;
22 — Marie-Catherine Joncour, Champ-de-Foire ;
22 — Paule-Marie Guillamet, 28, rue Neuve.

Suppléments.

3 *Mai.* Jeanne-Madeleine Léon, 3, rue Le Déan ;
8 — Jean-Louis Creac'hcadic, 3, avenue de la Gare ;
22 — Lucien Perron, 14, rue du Sallé.

Mariages.

3 *Mai.* Alain Caradec et Marie-Jeanne Bernard ;
9 — Jean Breton et Marie-Anne Le Gars ;
17 — Pierre-Jean Diverrès et Marguerite Le Bras ;
18 — Louis-Jean Opéré et Jeanne Jaouen ;
19 — Moïse Guenet et Marie Le Dréau ;
18 — Gabriel-Michel Bertho et Jeanne-Marie Guillou ;
23 — Jean-Louis Flatrès et Isabelle-Jeanne-Marie Fèche ;
23 — Thomas-Olivier-Marie Le Brun et Jeanne Kerveillant ;
24 — Emile-Anselme Jeancolas et Marie-Yvonne Barré.

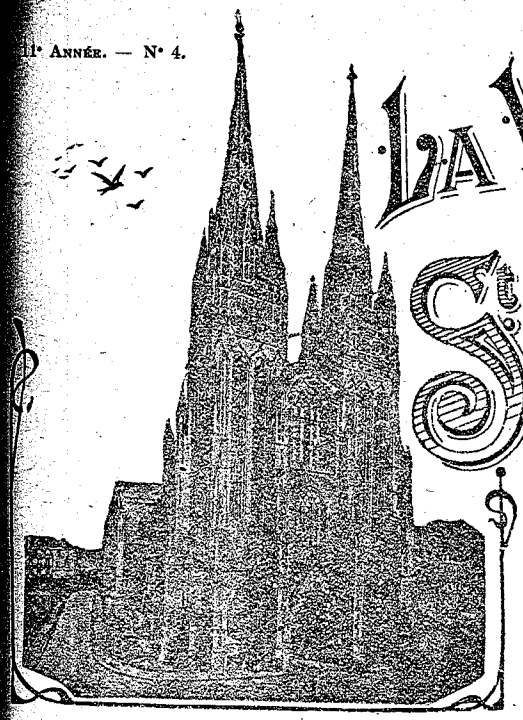
Enterrements.

29 *Avril.* Clotilde-Marie Pennanec'h, 50 ans, 5, rue Valentin ;
30 — Anna Le Du, 57 ans, Hospice ;
3 *Mai.* Laurent Moysan, 46 ans, impasse de l'Odet ;
5 — Marie-Yvonne Tandé, femme Le Berre, 64 ans, 6, rue du Sallé ;
11 — Félix-François-Corentin Ligen, 58 ans, 5, rue du Sallé ;
11 — Caroline Hostiou, 77 ans, 7, rue du Sallé ;
13 — René d'Hervé, 58 ans, rue Rouzaud ;
14 — Marie-Anne Savina, 58 ans, Pen-ar-Stang ;
15 — Aline Bussereau, femme Floch, 84 ans, 14, rue Kéréon ;
18 — Jean-Pierre-Marie Le Goff, 17 ans, Pen-ar-Stang ;
17 — Joseph Jacq, 67 ans, 53, rue Neuve ;
24 — Jean-Joseph Le Roy, 53 ans, 23, rue de Kerfeunteun ;
25 — Marie-Jeanne Moysan, 82 ans, Goarem-Dro.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

1re Année. — N° 4. Vendredi 1er Juillet 1921.



La Voix de St Corentin

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juin : Fête du Sacré Cœur ; Pèlerinage de Lourdes 26
Chacals et Reptiles 31
La Cavalcade de la Pentecôte. . . . 32
Une Devinette 33
Mois de Juillet : L'Ordination ; Fête de sainte Anne 34
Calendrier paroissial. 35
A Saint-Corentin 36

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

11e Année. Vendredi 1er Juillet 1921. N° 4.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUIN

Fête du Sacré Cœur.

C'est le mois du Sacré Cœur. Comme l'avait annoncé le *Bulletin*, dans son dernier numéro, tous les jours, sur semaine, la première messe a été dite à son autel bien décoré et richement fleuri, avec récitation des Litanies ; et tous les vendredis, réunion à 8 heures : chapelet, litanies et amende honorable spéciale.

Le vendredi 3 Juin, solennité de la fête. Messes comme le dimanche, et office pontifical à 10 heures, chant des vêpres à 4 heures, et à 8 heures, après que M. Suignard eut rappelé, dans une belle instruction, les grandes apparitions du Sacré Cœur et le caractère spécial de sa dévotion, il y eut procession du Saint-Sacrement au chant des Litanies, acte de Consécration et bénédiction.

La fête eût eu tout son éclat et eût répondu plus pleinement au désir de Notre Seigneur et à la demande de notre Evêque, si un plus grand nombre de maisons avaient chômé ce jour et arboré les couleurs nationales. Le petit nombre seul a entendu l'appel et y a fait droit.

Le dimanche suivant, la fête a été célébrée comme de coutume.

Pèlerinage de Lourdes.

C'est le grand événement du mois. Bien que par le fait des circonstances il ait eu une extension moins grande, quant au nombre des pèlerins, il a pris néanmoins, en raison du vœu solennel des Evêques de France, et je puis dire, de la piété qui l'a marqué, une importance toute spéciale.

Deux trains seulement, au lieu de cinq ou six qu'il aurait fallu avoir pour donner satisfaction à toutes les demandes, ont été accordés par les Compagnies de Chemins de fer. C'était réduire du coup à seize ou dix-sept cents le nombre des pèlerins. Ce chiffre a été notablement dépassé, il est vrai,

par la résolution adoptée par un nombre assez considérable de fidèles de rejoindre le pèlerinage à Lourdes par les trains ordinaires. Plus de deux mille diocésains se sont trouvés ainsi au rendez-vous pour participer aux exercices communs et accomplir leurs dévotions particulières. Dans le nombre, beaucoup d'hommes, dont plusieurs d'anciens combattants et de blessés de guerre.

LE VOYAGE

Répartis en deux trains, partant, le premier de Quimper à 11 h. 20, le lundi 20 Juin, le second, de Landerneau, le même jour, à 13 h. 15, ils sont heureusement arrivés à destination le jour suivant, celui de Quimper par la voie de Pau à 12 h. 31, heure marquée, le second par Tarbes à 15 h. 35 avec 45 minutes de retard. Monseigneur l'Evêque faisait partie du premier convoi.

Le temps a été on ne peut plus favorable à l'aller : pas de pluie, pas de soleil. Le chant des cantiques ou la récitation du chapelet indiquaient que les voyageurs entraient pleinement dans l'esprit du pèlerinage. Gaieté contenue d'ailleurs et cordialité parfaite, comme il convient entre chrétiens. C'est la note générale.

Deux demi-journées et une nuit, et quelque chose de plus, en chemin de fer, à travers tout un côté de la France, vous donnent le loisir de voir et de réfléchir. J'ai constaté, pour ma part, que, dans les villes comme dans les campagnes que l'on traverse, l'attitude des gens, à la vue du train de pèlerinage, est sensiblement différente. Les uns vous regardent avec intérêt. Ils se rendent compte des intentions qui vous inspirent et du but que vous poursuivez, et il vous le témoignent par des signes de la tête ou des mains. Ils semblent dire : Vous êtes heureux d'aller là-bas, vous autres ! nous voudrions bien vous y accompagner. D'autres vous jettent à peine un regard qui ne leur dit rien, et comme le bœuf d'à côté qui lui aussi voit et se remet à brouter, ils se courbent de nouveau sur leur travail, sans comprendre. D'autres, enfin, secouent la tête et les épaules, ou bien rient niaisement. C'est l'impiété en action et comme l'écho fidèle de certaines lectures.

Ce spectacle vous donne l'état réel des âmes à l'époque où nous vivons. Vous avez, d'une part, les âmes chrétiennes, croyantes et pratiquantes. Elles ne peuvent pas toujours accomplir les œuvres qu'elles désireraient accomplir. Mais elles vous approuvent, vous qui pouvez le faire, et elles sont avec vous d'esprit et de cœur. Elles vous félicitent et vous envient très sincèrement. Ames droites et loyales, elles rendent à Dieu ce qui est à Dieu, et à César, c'est-à-dire au prochain, ce qui lui est dû, dans la mesure où elles le peuvent.

Vous voyez, d'autre part, toute une classe d'intelligences

lourdes et matérialisées, des cœurs égoïstes et totalement fermés à ce qui ne se compte pas à la balance des intérêts du temps, ou qui ne flatte pas leur sensualité et leurs passions grossières. Leur idéal c'est la matière et leur dieu est Mammon. Leurs aspirations sont celles de leurs ânes et de leurs bœufs. Ils ne peuvent pas s'élever plus haut.

Vous avez enfin la catégorie des impies de profession. Ici, ce n'est plus l'indifférence et l'insensibilité. C'est la rage concentrée ou éclatant sous la forme de l'ironie et du sarcasme. Les pèlerins prieront pour tous, afin que les uns se convertissent et que les autres se raffermissent.

A LOURDES

Un pèlerinage n'est pas une vulgaire excursion ou une partie de plaisir, plus ou moins honnête. Un pèlerinage est une œuvre de piété, composée d'une série d'exercices, semblables ou divers, mais tendant tous au même but, la sanctification des âmes.

Avant de s'y livrer, il convenait toutefois de s'assurer un abri, durant le séjour, et les moyens de subsistance indispensables. Toute latitude est donc laissée aux pèlerins, à l'arrivée, de vaquer à cette préparation nécessaire. Pendant ce temps, le directeur spirituel se rendait à la résidence des chapelains pour s'entendre avec eux et régler l'ordre du jour du lendemain. Il en sera ainsi chaque soir. Les Révérends Pères, tenant compte des arrivées et des départs de pèlerins, règlent seulement la veille les exercices de chaque jour, afin d'éviter des coïncidences ou des conflits qui, sans cela, seraient inévitables. Les pèlerins y sont, en effet, toujours nombreux. Nous avions en même temps que nous des Hollandais, des Belges, des Espagnols, des Parisiens, ayant leur Archevêque à leur tête, Son Eminence le cardinal Dubois. Nous avions même un Président de République, et Evêque en même temps, la République d'Andorre.

A 6 heures du soir, les pèlerins avaient rendez-vous à la Grotte. Là, après une première prière et le salut à la Vierge Immaculée, M. le directeur met tout le monde en garde contre deux dangers : 1° les vols dont ils peuvent être victimes de la part d'habiles et perfides filous qui se mêlent aux vrais pèlerins, comme l'ivraie au froment, mais pour les dévaliser ; 2° contre la tentation de se détourner des réunions pour se lancer dans des promenades ou des distractions opposées à l'esprit du pèlerinage et aux fruits qu'on en attend. Ce serait encore un vol, vol au détriment de Dieu, de la Sainte Vierge et du pèlerin lui-même, opéré par ce dernier. Puis il fixe les exercices du lendemain. J'indique seulement ceux qui nous étaient propres.

Mercredi 22. — *A 8 heures et à 8 h. 1/2,* messes à la Grotte, par Monseigneur l'Evêque et M. le Secrétaire général de

l'Evêché, communion générale. Pendant une grande partie de ces messes, chant de cantiques ou récitation du chapelet.

A 9 heures, prières aux piscines pendant que les malades et les infirmes y sont amenés et plongés dans l'eau miraculeuse.

A 10 h. 1/2, grand'messe dans l'église du Rosaire, chantée par M. le vicaire général Cogneau, avec instruction de Monseigneur. A la fin de la messe, chant du *Te Deum* de la victoire et de la reconnaissance.

A 3 heures, chant des vêpres par M. Berthou, ch. hon., curé-doyen de Landivisiau. Avant le chant des vêpres, les pèlerins de Quimper se sont réunis au Calvaire des Bretons pour une absoute en faveur des victimes de la guerre. En une allocution bretonne, M. le Directeur spirituel en a donné le sens.

A 4 h. 1/2, procession du Saint-Sacrement, présidée par Son Eminence le cardinal Dubois, archevêque de Paris. Partant de la Grotte pour se rendre à l'esplanade en face du Rosaire, où les malades sont amenés par les brancardiers et placés des deux côtés de la place, l'officiant vient les bénir individuellement, pendant qu'un prêtre à la voix puissante adresse à Dieu, à la Très Sainte Vierge, des invocations, des louanges et des supplications, que la foule des assistants répète à haute voix. La cérémonie est extrêmement émouvante.

A 8 h. 1/2, procession des flambeaux. Partant également de la Grotte et faisant le tour de l'immense enclos, elle amène tous les pèlerins qui y prennent part, un cierge allumé à la main, par des tours et des détours sans nombre sur l'esplanade, en un groupement de plusieurs milliers de personnes, hommes, femmes, prêtres, tous chantant, d'un bout à l'autre de la place, le cantique de la T. Sainte Vierge de Lourdes avec le refrain *Ave, Ave, Ave, Maria.* On dirait une mer de feu avec les ondulations de ses vagues. Lorsque tout le monde est réuni éclate le *Credo* royal, sortant de milliers et de milliers de poitrines et portant jusqu'aux nues les superbes accents de cette magnifique profession de foi. Puis tous rentrent pour prendre un repos bien mérité. Le lendemain, on recommence.

Jeudi 23. — Deux messes encore à la Grotte pour les pèlerins de Quimper, à 7 heures, par Mgr Roull, curé de Saint-Louis de Brest, à 7 h. 1/2, par M. l'abbé Madec, aumônier de Kérinou. Particularité bien touchante, la communion des malades et des infirmes, amenés à ces messes et étendus sur le pavé de la Grotte dans leurs civières ou leurs voitures à bras. A chacun, à tour de rôle, la Sainte Hostie est donnée. C'est Jésus compatissant aux misères humaines, de toute nature, et venant partager la croix avec ses amis souffrants.

A 9 heures, prières aux piscines pour ces malheureux.

A 10 heures, grand'messe au Rosaire, chantée par M. le chanoine A. Le Roy, et sermon par Mgr Roull.

A 2 heures, vêpres à la paroisse, avec sermon en breton de M. Léon, vicaire à Saint-Pol de Léon. Et tous en procession, à travers la ville, au chant du *Miserere,* se rendent au cimetière où sont enterrées plusieurs victimes de la guerre, parmi lesquelles un paroissien de Saint-Corentin. Mgr l'Evêque y a donné l'absoute.

A 4 h. 1/2, procession du Saint-Sacrement présidée par notre Evêque, et à 8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

De *10 à 11 heures,* à la suite de cette procession, une heure d'adoration au Rosaire, avec instruction française de M. le chanoine A. Le Roy, et instruction bretonne de M. Kerbaol, curé-doyen de Plouescat. Le tout couronné par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi 24. — Une seule messe à la Grotte par M. le vicaire général Cogneau, et à 8 heures, exercice du Chemin de la Croix, sur la montagne, avec sermon breton de M. Hénaff, vicaire à Douarnenez. — La descente de la Montagne se fait au chant du cantique à N.-D. de Lourdes, jusqu'à la Grotte, où l'on dit au revoir à la Sainte Vierge, sinon à Lourdes, du moins au Ciel. Cérémonie finale bien touchante.

LE RETOUR

Il fait bon à Lourdes, surtout à la Grotte. On n'y voit pas la T. Sainte Vierge de ses yeux, comme la voyait Bernadette. Mais sa présence s'y manifeste de toutes manières, par des guérisons, des conversions, des grâces de toute sorte et par je ne sais quelle impression intérieure qui vous rend vraiment meilleur.

Et il faut quitter ! — A 13 h. 45, départ du premier train, celui de Landerneau, par la voie de Pau. A 16 h. 40, départ de l'autre, par Tarbes. Quelle chaleur, grand Dieu !... Mais on est fort, puisqu'on revient de Lourdes ; personne ne se plaint.

En revenant par la pensée, le long du chemin, sur tout ce qu'on a vu et éprouvé dans la cité des merveilles, une réflexion surgit d'elle-même dans l'esprit : à Lourdes, tout le monde est bon, tout le monde est pieux, tout le monde se confesse et communie ; tout le monde prie ostensiblement, chante et manifeste sa foi. S'il y a des impies et des filous — et il y en a — ils n'osent pas se montrer tels. Pourquoi n'en serait-il pas de même ailleurs, partout ? Pourquoi les fourbes, les libertins et les impies auraient-ils toutes les audaces, alors que les chrétiens se montrent craintifs et pusillanimes ? Est-ce dans l'ordre cela ? Est-ce bien le vrai christianisme celui-là ? Non, mille fois non. La religion n'est pas comme un bel habit que l'on revêt en certains jours de fête ou de manifestation, et que l'on remise ensuite dans sa garde-robe, pour l'exhiber seulement en certaines circonstances solennelles. La foi, la charité, la religion, c'est comme le sel ou le sucre pour certains aliments. Sans ce condiment, ceux-ci sont sans saveur et tout insipides. Notre christianisme doit embrasser tous nos actes, pénétrer toutes nos œuvres, sinon les uns et les autres sont sans valeur devant Dieu et seront sans récompense pour nous.

Il ne suffit pas d'être chrétien à Lourdes seulement ou en certaines occasions exceptionnelles. Il faut l'être partout, chez soi, au dehors, dans le monde, dans les affaires, dans les divertissements et les plaisirs eux-mêmes, dans ses paroles comme dans ses sentiments intimes. Nous ne devons pas être doubles, ni à compartiments étanches. Nous appartenons à Dieu, tout entiers ; nous devons nous donner à lui entièrement, et sans crainte et sans fausse honte. « Celui qui m'aura confessé devant les hommes, a dit N. S. J.-C., je le confesserai, c'est-à-dire, je le reconnaîtrai devant mon Père », mais celui-là seulement. Gardons-nous de l'oublier, et que notre exemple soit un stimulant pour les autres.

Chacals et Reptiles

En quittant Lourdes et en rentrant dans la vie ordinaire, on retrouve les petitesses, les misères et les contradictions de ce bas monde. Un article de journal me tombe par hasard sous la main. Il a pour objet la glorification d'Emile Combes et de son œuvre. En le lisant, je m'explique, sans le justifier, le travail de perversion qui peut se faire dans les esprits insuffisamment armés contre la falsification des faits et des fausses conclusions qu'on en tire.

L'article en question ne tarit pas d'éloges sur le compte de son héros : « Pour lui, c'est un grand honnête homme, un pur démocrate, un rude laïque, un fier républicain, un vrai Citoyen » ! Puis, ce sont les éloges les plus hyperboliques sur « le désintéressement de sa vie, la probité de sa conscience, la sincérité de ses convictions, la droiture de son caractère, le courage de ses actes, son âme immarcessible, chevillée dans un corps d'acier ». « Existence toute de droiture, sans détours et sans complications, bonté sociale au cours d'un demi-siècle, le seul président du Conseil vraiment démocrate » ! L'article n'est pas signé, et c'est dommage.

Il est immédiatement suivi d'une autre tartine, dans le même esprit sinon dans le même style, portant le nom d'Alexandre Bérard, vice-président du Sénat.

Ici, on flétrit « les immondes chacals qui se ruent sur les cadavres ». Ainsi sont qualifiés ceux qui ne font pas écho aux louanges dithyrambiques de l'auteur et qui se permettent, en historiens libres, de juger la vie et les actes d'un homme, qui appartient à l'Histoire, quoi qu'on en fasse.

Nous n'avons rien dit de Combes lorsque la mort est venue arrêter le cours de ses actes. Mais puisqu'on prétend en faire un demi-dieu et forcer notre admiration pour « le grand honnête homme, le pur démocrate, le rude laïque, le fier républicain et le vrai Citoyen », nous avons bien le droit de protester, au nom de l'Histoire et de l'honnêteté publique, en rappelant qu'Emile Combes a été non seulement catholique, au moins extérieurement, mais il a même appartenu à la cléricature et a porté la soutane alors qu'il n'avait plus le droit de la porter, parce que cette livrée pouvait lui être momentanément utile. Qu'on nous fasse donc grâce du « désintéressement de sa vie, de la probité de sa conscience, de la sincérité de ses convictions, de la droiture de son caractère ».

Droiture de caractère ? Qu'il suffise de rappeler encore le régime des fiches, sous le poids duquel il a d'ailleurs succombé. Qu'on se souvienne de la promesse frauduleuse faite aux congrégations pour les amener à demander l'autorisation légale, qu'on leur a ensuite refusée, pour pouvoir les frapper et les voler.

Si l'on est « immonde chacal » en jugeant sévèrement mais justement un personnage dont la vie appartient à l'Histoire, comment qualifier ce même personnage qui essaie de flétrir et de salir ses victimes afin de les faire périr plus sûrement ? Cela ne vous rappelle-t-il pas le procédé de certain reptile qui couvre de bave gluante sa proie et l'avale ensuite toute vivante.

L'auteur anonyme de l'article cité termine par une réflexion que nous adoptons volontiers : « Contraste où se plaît l'Histoire, Emile Combes disparaît le jour même où M. Jonnart arrive à Rome ». Coïncidence frappante effectivement.

Cette Histoire est bien souvent l'œuvre de la Providence divine. On ferait bien d'y penser un peu.

Le journal *le Finistère*, qui admire trop souvent son confrère *le Citoyen*, et lui emboîte facilement le pas dans son œuvre de démolition chrétienne, s'est tenu, cette fois, sur la réserve. Il s'est contenté de noter sa mort en rappelant, sans commentaire, son entreprise contre les Congrégations et sa chute dans l'affaire des fiches. C'est une demi-sagesse dont il convient de lui savoir gré.

La Cavalcade de la Pentecôte.

On en a beaucoup parlé. Nous ne pouvons pas en juger, ne l'ayant pas vue. Nous savons seulement qu'on a surtout critiqué certain char où la forme plastique des figurants a

paru réellement inconvenante. L'exhibition trouve cependant des défenseurs ardents, dont l'argumentation ne semble pas à la hauteur de la bonne volonté. L'un d'eux ne s'avise-t-il pas de nous renvoyer aux baigneurs et baigneuses de certaines plages, dont le laisser-aller est autrement choquant. Cette excuse ne rappelle-t-elle pas celle du gamin, surpris en flagrant délit de mauvais coup, qui vous répond, en indiquant un comparse : « Il en a fait bien d'autres, celui-là !... » Commer agument c'est plutôt maigre.

Dans les localités en question va qui veut, du reste ; n'y va pas qui ne veut pas. Et je voudrais que tous fussent de cette seconde catégorie, si ce que l'on avance est vrai. Mais en une fête où l'on a attiré le public au moyen de réclames énormes, en pleine rue, devant la foule à laquelle on s'exhibe à dessein, forçant l'attention de tous, est-ce admissible ?

Autre question, se rattachant à la même fête. Le *Finistère* demande où étaient, ce jour, les chars des deux Sociétés de gymnastique de Quimper, la *Phalange d'Arvor* et la *Jeanne-d'Arc* ? La réponse est facile : elles étaient allées voir où s'étaient réfugiées les autres Sociétés de la ville le dimanche précédent, fête de Jeanne d'Arc, fête *nationale* cependant, et aussi intéressante pour le moins que la fête des fleurs et des formes plastiques. Seules la *Phalange* et la *Jeanne-d'Arc* étaient au poste ce jour-là.

UNE DEVINETTE

Quimper avait, ces jours derniers, dans ses murs, la commission d'examen aux épreuves du baccalauréat. De nombreux groupes de jeunes gens ont circulé, à cette occasion, dans nos rues, de jour et aussi de nuit, les uns calmes, posés et dignes ; les autres débraillés, bruyants, tapageurs et provocateurs. Ceux-ci chantaient, sifflaient, affectaient les allures les plus dévergondées. On prétend que, dans une autre ville, ils ont joué du couteau avec des professionnels de la rixe. C'est exagéré, il faut croire. Toujours est-il que la tenue, de part et d'autre, produisait un contraste extraordinaire. Et alors on se demandait : « D'où viennent-ils donc ces jeunes gens ? » — « Je l'ignore. » — « Quelqu'un pourrait-il le dire ? » La question reste posée.

En attendant, qu'il nous soit permis de formuler le vœu de voir un peu plus de décence et de dignité dans la partie de la jeunesse qui en manque totalement. Mais peut-être y a-t-il à cela une cause. Laquelle ?

MOIS DE JUILLET

L'Ordination.

Ce mois nous réserve une fête qui mérite, cette année, toute notre attention. C'est la fête de l'apôtre saint Jacques, où aura lieu la grande Ordination de l'année. Vingt-deux nouveaux prêtres en sortiront pour combler en partie les vides que la guerre et les années ont produits dans les rangs du clergé diocésain. D'autres Ordres seront encore administrés à la même date, diaconat, sous-diaconat et Ordres mineurs. Les paroissiens, comme tous les chrétiens du diocèse, voudront bien multiplier leurs prières en faveur de ceux qui sont appelés à participer à un titre quelconque à cette Ordination. Ils auront surtout une intention spéciale pour les séminaristes appelés à recevoir le sacerdoce.

L'Ordination aura lieu à la Cathédrale, le samedi 25 Juillet. La cérémonie commencera à 7 heures.

Fête de sainte Anne.

La fête de sainte Anne est bien populaire dans notre pays de Bretagne, et à juste titre, puisque outre sa qualité de Mère de la T. Sainte Vierge, elle est la Patronne, établie comme telle par l'Eglise elle-même, de tout le pays breton.

La fête a lieu le 26 Juillet, mais la solennité en est remise ordinairement au dimanche suivant. C'est donc le 31 Juillet qu'à Fouesnant, par exemple, et dans la plupart des paroisses se célébreront les solennités qui y attirent beaucoup de fidèles. A Sainte-Anne d'Auray c'est le 26 même et les jours précédents que la fête est solennisée.

Au sujet de cette fête de Sainte-Anne d'Auray, nous avons reçu de M. le Chef de Gare de Quimper une lettre où il nous demande quel serait, approximativement, le nombre des paroissiens qui se rendront en pèlerinage à ce sanctuaire le 24, le 25 ou le 26 Juillet. Ce renseignement lui est nécessaire afin qu'il puisse prendre les mesures utiles pour assurer des places à tous les pèlerins.

Nous serions heureux de fournir ce renseignement à l'Administration des Chemins de Fer et de rendre service du même coup, aux pèlerins ; mais pour cela nous nous voyons forcé de prier les paroissiens qui ont l'intention de se rendre à la fête, l'un ou l'autre de ces trois jours, de vouloir bien se faire connaître, le plus tôt possible.

C'est à la sacristie qu'il conviendra de donner ce renseignement.

Calendrier Paroissial.

1er Juillet, vendredi. — Fête du Précieux Sang de N. S. J.-C. — Exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

2, samedi. — Visitation de la T. Sainte Vierge. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✠ **3, VIIe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de S. Pierre et de S. Paul. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). — Quête pour le Denier de Saint-Pierre. — Vêpres à 3 heures. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

4, lundi. — De l'octave des Saints Apôtres.

5, mardi. — S. Antoine Marie Zaccaria, confesseur.

6, mercredi. — Octave de S. Pierre et de S. Paul.

7, jeudi. — S. Cyrille et S. Méthode, évêques et confesseurs. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

8, vendredi. — Ste Elisabeth, reine, veuve. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

9, samedi. — Office de la T. Sainte Vierge.

✠ **10, VIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — A 8 heures du soir, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

11, lundi. — S. Pie I, pape et martyr.

12, mardi. — S. Jean Gualbert, abbé.

13, mercredi. — S. Thurien, évêque et confesseur.

14, jeudi — S. Bonaventure, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

15, vendredi. — S. Henri, empereur, confesseur.

16, samedi — N.-D. du Mont Carmel.

✠ **17, IXe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents. — A 8 heures du soir, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

18, lundi. — S. Camille de Lellis, confesseur.

19, mardi. — S. Vincent de Paul, confesseur.

20, mercredi. — S. Jérôme-Emilien, confesseur.

21, jeudi. — S. Ténénan, évêque, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

22, vendredi. — Ste Marie-Madeleine, pénitente.

23, samedi. — S. Apollinaire, évêque et martyr.

✠ **24, Xe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents. — A la chapelle, réunion, à 7 heures, des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers-Ordre. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion de la confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

25, lundi. — S. Jacques, apôtre. — Ordination à 7 heures.

26, mardi. — Ste Anne, mère de la T. Sainte Vierge. — La messe de 8 heures est dite à son autel. — A la même heure, à la chapelle neuve, réunion des Mères chrétiennes et de la Congrégation des Dames.

27, mercredi. — De l'octave de sainte Anne.

28, jeudi. — S. Samson, évêque et confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

29, vendredi. — Ste Marthe, vierge.

30, samedi. — De l'octave.

✠ **31, XIe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de sainte Anne. — Offices comme les dimanches précédents. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

26 *Mai.* Jean-Hervé-Louis-Marie Le Berre, 8, rue Astor ;
28 — Simone-Renée-Joséphine Joncourt, 2, rue Royale ;
29 — Marcelle-Louise-Jeanne Suignard, 7, rue Pen-ar-Ster ;
29 — Yves-François-Marie Le Coz, rue des Reguaires ;
2 *Juin.* Jean-Joseph-Louis Le Meur, 12, rue Mesgloaguen ;
2 — Monique-Marie-Louise Perret, 7, rue Royale ;
5 — Michelle-Jeanne Le Rumeur, 4, rue du Sallé ;
5 — Louise-Marie-Joséphine Le Berre, 3, rue Le Déan ;
5 — Marie-Françoise Cornec, 27, rue de Kerfeunteun ;
5 — Emilienne-Marie Léost, 17, rue du Pont-Firmin ;
5 — Yves-François-Marie Le Foll, 12, place du Champ-de-Foire ;
8 — Paul-Henri Le Nair, 8, rue du Frout ;
12 — Renée-Louise-Elisabeth Soudan, 6, rue Kéréon ;
12 — André-Marie-Yves Sizorn, 8, rue des Halles ;
12 — Marcelle-Marie Sizorn, 8, rue des Halles ;
12 — Jeanne-Marie Jaouën, 14, rue Neuve ;
13 — André-Henri-Marie Bois, 3, rue Neuve ;
15 — Marie-Thérèse Couchouron, 16, rue Pen-ar-Stang ;
19 — Charles-Pierre Wallerand, 55, rue Kéréon ;
25 — Marcelle-Josèphe-Jeanne-Marie Pétillon, 2, rue Royale ;
26 — Geneviève Diffendal, 33, rue Neuve ;
26 — Albert-Jean-Marie Le Guen, 24, rue des Gentilshommes ;
26 — Marcel-Corentin-Marie Marchand, 13, rue Saint-François.

Mariages.

28 *Mai.* Pierre-Louis Lafons et Berthe-Rosine Edder ;
31 — René Joncour et Marie-Louise Le Bars ;
6 *Juin.* Jean-René Seznec et Jeanne Barré ;
6 — Alain-Marie-Joseph Coray et Marie Pennarun ;
7 — Hervé Thépaut et Catherine Droal ;
15 — François-Marie-Joseph Trochu et Jeanne-Joséphine-Louise Bolloré ;
20 — Jean Stéphan et Emilie Pennañec'h ;
20 — Yves-Marie Camus et Aline-Marie-Victorine Le Bescond ;
27 — Noël-Alain-Marie Laurent et Louise-Maria Kerjose ;
27 — Germain-Corentin-Marie Faroux et Emilienne-Mie-Jeanne Harré.

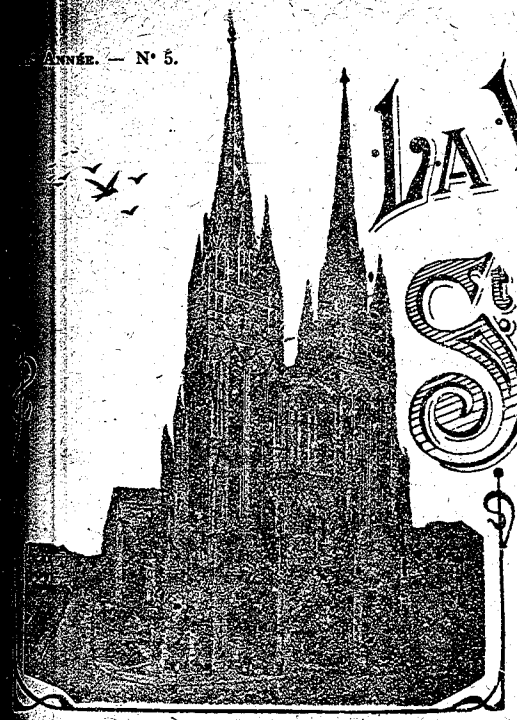
Enterrements.

27 *Mai.* Enfant Nicolas, 30, rue de Brest ;
27 — Gabriel Person, 43 ans, Lesconil ;
28 — Gabriel-Michel-Marie Bertho, 55 ans, Pen-ar-Stéir ;
29 — Joséphine Laporte, 15 ans, 9, rue Neuve ;
29 — Anne-Marie Marchaland, 23 ans, 16, place Saint-Corentin ;
30 — Marie-Anne Lucas, 81 ans, rue des Gentilshommes ;
1er *Juin.* Charles Le Gall, 53 ans, 23, rue Neuve ;
9 — Anatole Bernier, 28 ans, décédé au champ d'honneur, 6 Septbre 1914 ;
15 — Corentin-Marie Pennanech, 38 ans, 9, rue Neuve ;
19 — Jeanne Flahaut, 6 mois, 31, rue Neuve ;
20 — Marie-Françoise Barbou, 60 ans, 57, rue Neuve ;
27 — Yves Le Ganat, 73 ans, 45, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

Année. — N° 5. Lundi 1er Août 1921.



La Voix de St Corentin de Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juillet : Fête nationale ; Distribution des Prix ; Les Succès ; A la Retraite ; Ordination ; Signes inquiétants. 38
Mois d'Août : Fête de l'Assomption ; Les Vacances 42
Un Abus 45
Heure et Horloge 46
Calendrier paroissial. 47
A Saint-Corentin 48

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

11e Année. Lundi 1er Août 1921. N° 5.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUILLET

Fête nationale.

Une mesure, bien justifiée d'ailleurs, en supprimant la revue militaire, a ôté à la fête un de ses principaux attraits. Deux choses attirent à l'Armée, en ce moment surtout, la sympathie de tous les patriotes, la victoire sur les envahisseurs du Pays, et la haine que lui vouent les Socialistes et les Communistes. On a donc à peu près unanimement regretté que nos soldats ne pussent pas recevoir le témoignage public de l'admiration et de la reconnaissance des vrais Français à l'occasion de la fête nationale. Mais on a bien compris la pensée du général de Castelnau qui a demandé et obtenu la suppression du défilé militaire, et personne n'a protesté.

La ville de Quimper a fait ce qu'elle pouvait pour y suppléer, et on peut dire, sans acrimonie, qu'elle a mis ce jour les bouchées doubles. C'est pour cette raison, sans doute, qu'elle s'est montrée plus parcimonieuse qu'il ne convenait pour la fête de Jeanne d'Arc. Il serait à souhaiter qu'on eût eu un peu plus de largeur d'esprit.

Il y a lieu de regretter aussi que la retraite aux flambeaux, le soir, fût déparée et rendue peu décente par l'attitude d'un groupe trop nombreux de braillards de tout âge et de tout sexe. Les tout petits enfants, moins encore que les autres, n'étaient pas là à leur place. C'est une leçon de choses dont des parents plus avisés sauraient les priver. « Le plus grand respect est dû aux enfants, » disaient les païens d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui ne partagent pas cet avis, il faut croire. C'est regrettable.

Distribution des Prix.

Le mois de Juillet en a vu défiler de tous côtés. C'est le Collège Saint-Yves, c'est l'Externat Notre-Dame d'Espérance, l'Ecole Saint-Corentin, de la rue de Brest, le Likès, et enfin l'Ecole Sainte-Anne.

Deux de ces établissements, nos deux écoles paroissiales de Saint-Corentin et de Sainte-Anne, fixent tout particulièrement notre attention et méritent spécialement nos sympathies. Personne n'en saurait être ni étonné ni froissé. Si toutes les écoles chrétiennes nous intéressent et nous réjouissent par leur bonne tenue et leurs succès, celles-ci nous tiennent de plus près : ce sont nos écoles.

C'est donc avec un vrai bonheur que nous avons assisté aux petites représentations, charges, monologues, chants divers dont les directeurs et directrices de ces maisons ont su agrémenter ces fêtes de famille. De justes éloges sont dus aux acteurs et actrices de ces petites scènes récréatives qui ont été fort bien réussies. Nos félicitations aussi aux jeunes virtuoses du piano et de la mandoline de l'école Sainte-Anne. Elles prouvent qu'elles ont d'habiles maîtresses et qu'elles profitent bien de leurs leçons.

M. le chanoine Le Louët, supérieur du Collège Saint-Yves, qui présidait la distribution des prix aux garçons de l'école Saint-Corentin, le mercredi 20 Juillet, et M. le chanoine Quéinnec, qui présidait celle des filles de l'école Sainte-Anne, le vendredi 22, ont rendu justice aux élèves comme aux maîtres et aux maîtresses de l'un et l'autre établissement, aux applaudissements mérités de toute l'assistance.

Les Succès.

Ce qui mieux encore que toutes ces représentations, mieux même que les témoignages de ces messieurs, démontre la valeur de l'instruction donnée aux enfants de nos écoles, ce sont les succès remportés par eux aux épreuves des examens auxquels ils ont pris part. Je suis heureux et fier de donner la publicité de notre *bulletin* aux résultats de ces épreuves. C'est la meilleure réponse à faire aux détracteurs systématiques de nos écoles.

ÉCOLE SAINT-CORENTIN

ONT OBTENU LE CERTIFICAT D'ÉTUDES LIBRE

Jean Laurent,
Jean Saouter,
Jean Bernard,
Pierre Bernard,
René Daoudal,
François Nédélec,
Michel Pennarun.

ONT OBTENU LE CERTIFICAT D'ÉTUDES OFFICIEL

Jean-Laurent, *mention Bien,*
Emile Guéguen, *mentn Assez Bien,*
Jean Saouter, *mentn Assez Bien,*
Jean Bernard,
Pierre Bernard,
René Daoudal,
François Nédélec,
Michel Pennarun.

ECOLE SAINTE-ANNE

CERTIFICAT D'ÉTUDES LIBRE

Isabelle Even, Louise Bernard,
Marie Tanguy, Yvonne Ségoin,
Marthe Eloury, Thérèse Pennec,
Adrienne Le Naëlou, Alice Scordia,
Marguerite Le Beux, Mathilde Dornic,
Marie Liscouët, Geneviève Wohlfarth.
Caroline Priol,

CERTIFICAT SUPÉRIEUR

Catherine Hélias, Anne-Marie Goasguen,
Yvonne Rica, Simone Chaillou,
Elise Tanguy, Elisa Feunteun.
Marie Wolf,

CERTIFICAT OFFICIEL

Marie Tanguy, *ment*n *Assez Bien*, Arlette Brousse, *ment*n *Assez Bien*,
Genve Wohlfarth, *ment*n *Ass. Bien*, Jeanne Quéméré.

BREVET SUPÉRIEUR

Reçue : Jeanne Tanguy.
Admissibles : Paule Clouard, Anne Cabon.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Anne Gourmelin, Catherine Treussier.

A la Retraite.

Après avoir rendu compte — oh ! très sommairement — de la distribution des prix à nos écoles, et des succès remportés par leurs élèves, je m'en voudrais de ne pas mentionner, au moins en passant, la petite fête donnée, le dimanche 24 Juillet, par les Religieuses de la Retraite du Sacré-Cœur de Jésus, dans une salle de leur maison de la rue des Reguaires, aux petites filles qui ont suivi leurs catéchismes dans le cours de l'année 1920-1921.

Non contentes d'avoir prodigué à ces petites leur temps et leurs soins, avec une constance et un zèle qu'on ne saurait trop reconnaître et louer, elles ont cru devoir récompenser leur assiduité et leur bonne volonté par des volumes, des images ou des statuettes distribuées généreusement aux plus méritantes et reçues avec bonheur, on pouvait le constater. Le bon Dieu nous comble de ses biens, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre spirituel, et si nous répondons à sa bienfaisance en faisant bon usage de ses dons, il nous en récompense finalement en couronnant ses propres générosités. Ainsi font ces bonnes Religieuses, comme le leur a fait remarquer M. le Curé, témoin ému de cette façon de faire.

Elles font le bien, et elles paient celles qui savent en bénéficier.

Les mères elles-mêmes ont eu leur récompense, admises qu'elles ont été à voir cette distribution, et à jouir des différentes petites scènes, naïves et gracieuses, dont les petites filles ont été les héroïnes bien stylées. Charmante soirée, vraiment, plus encore par l'impression produite que par la mise en scène, tout heureuse qu'elle fût. Que Dieu bénisse maîtresses et enfants !

Ordination.

Plus belle et d'une plus haute portée a été la fête du lundi 25 Juillet. C'était la grande Ordination de l'année : 22 séminaristes ont reçu la prêtrise, 9 le diaconat, 18 le sous-diaconat, 18 l'ordre d'acolyte, 23 les autres Ordres mineurs, et 15 la tonsure.

Commencée à 7 heures, la cérémonie s'est terminée à 11 h. 1/2. Un nombreux clergé y assistait, et considérable était le nombre des parents des ordinands venus prendre part au bonheur des élus du Seigneur et joindre leurs prières à celles de l'Eglise en leur faveur. Il y a longtemps qu'on n'avait vu à la cathédrale un chiffre aussi important d'admissions aux saints Ordres. Puissions-nous obtenir chaque année autant, et plus même, si possible, de nouveaux prêtres, pour remplir les vides qui existent déjà et ceux qui se produiront régulièrement dans les paroisses et les autres postes du diocèse !

Je saisis l'occasion pour recommander vivement aux paroissiens l'Œuvre des Séminaires et la question des vocations ecclésiastiques. C'est l'Œuvre des Œuvres, et à l'heure actuelle, en raison des événements et des circonstances, c'est la plus grave et la plus urgente. Prières, aumônes, apostolat, ce sont les principaux moyens de venir en aide à l'Eglise dans le recrutement et l'éducation de ses jeunes clercs. Je sais qu'à Saint-Corentin on ne reste pas sourd ni indifférent à des appels de ce genre. C'est donc en toute confiance que je signale aux âmes généreuses de la paroisse la situation de nos Séminaires qui n'ont pour subsister que les offrandes volontaires des fidèles.

Signes inquiétants.

Nous avons là, dans nos écoles, dans nos Séminaires, dans nos Œuvres et dans la portion saine et chrétienne du pays, des éléments de vie et de force, et en les considérant on se sent renaître à la confiance. Et cependant, que de sujets d'inquiétude, soit qu'on regarde au dehors, soit qu'on envisage la situation intérieure.

Au dehors, nous entendons gronder de nouvelles mena-

*

ces de guerre, nous voyons se produire une diminution graduelle et marquée de nos forces et de notre influence en Orient et partout, grâce à trois facteurs redoutables dont on ne se défend pas suffisamment : la finance juive et cosmopolite, le prosélytisme protestant des principaux Etats, et la politique léonine de l'Angleterre. Nous en sommes encerclés et paralysés.

Au dedans, nous subissons trois influences néfastes : 1° l'antipatriotisme ouvert et déclaré d'une portion notable de nos compatriotes, qui tendent manifestement à favoriser, par tous les moyens, les visées étrangères et ennemies, et à briser nos forces intérieures ; 2° l'action du levain franc-maçonnique et sectaire d'un parti politique enserré entre deux feux, le Catholicisme et l'Anarchie, et qui pour triompher noue relations et fait cause commune avec la seconde pour ruiner le premier ; enfin — et ce danger est le plus grave de tous —, tendance générale à la décadence morale de nos populations, aussi bien rurales qu'urbaines.

Ce dernier effet est le résultat de trois causes principales : l'enseignement dit neutre, et en réalité antireligieux ; l'oblitération ou la disparition de la conscience ; la ruée insensée dans les plaisirs sensuels et les divertissements renouvelés du paganisme. En réalité, la source unique du mal est la disparition chez plusieurs, et la diminution chez tous, de l'esprit de foi. L'âme ne règne plus ou presque plus ; c'est le corps, avec ses convoitises, qui domine et imprime le mouvement général.

S'il n'y a pas de réaction énergique contre cette poussée effrayante, on peut prédire à coup sûr la ruine et la disparition de notre pays. L'histoire comme la raison nous dit qu'on ne résiste pas à ces causes de dissolution. On n'aura pas besoin d'ennemi extérieur pour nous terrasser ; nous tomberions de nous-mêmes, comme un fruit mûr ou plutôt gâté. Le remède, l'unique remède est le retour à l'esprit chrétien et à sa morale. Tout le reste, vaine panacée et efforts infructueux.

MOIS D'AOUT

Fête de l'Assomption.

Après ce coup d'œil sur le passé et aussi sur le présent, regardons l'avenir, et préparons-le, en vrais chrétiens.

Le mois d'Août nous apporte une belle fête, que le monde catholique tout entier célèbre avec éclat, et que Quimper, et en

particulier Saint-Corentin, doivent avoir à cœur de rendre particulièrement belle. La ville de Quimper est placée sous le patronage de la Très Sainte Vierge, personne ne l'ignore, et la Cathédrale a comme titulaires la Vierge Marie et saint Corentin. Nous souhaitons donc que tous en ville comprennent leur devoir, et nous invitons spécialement les paroissiens de Saint-Corentin à apporter à la solennité du 15 Août le haut témoignage de leur amour et de leur piété envers la Très Sainte Vierge. Qu'ils se souviennent de ce qu'il convient de faire, et de ce qu'il faut éviter, pour qu'une fête soit véritablement chrétienne et bienfaisante.

Ce qu'il faut éviter, c'est d'en faire une fête purement profane. Il est déplorable à tous égards que nos Pardons bretons, si pieux et si beaux autrefois, à ne regarder même que le côté extérieur et esthétique, se soient convertis en foires et en fêtes foraines, où toutes les exhibitions et toutes les excentricités ont place conquise, grâce à la connivence ou à la faiblesse des autorités municipales, et aussi, il faut le dire, à la badauderie du public, qui se laisse stupidement plumer et encanailler par des histrions et des nomades le plus souvent sans foi ni loi. Formidablement ils drainent l'argent du pays et lui laissent en retour moins de foi et d'honnêteté. Notre fête de Quimper n'a pas échappé à cet envahissement. Ce n'est même pas pendant un jour ni deux que l'exploitation se fait en grand ; le travail commence et se continue des semaines avant et après la solennité. Nous mettons nos fidèles en garde contre ces désordres.

Les vrais chrétiens auront soin de célébrer chrétiennement la fête, c'est-à-dire d'assister aux offices de la paroisse, d'approcher des sacrements et de prier avec ferveur la Vierge triomphante de nous aider à triompher de tous les dangers qui nous menacent, aussi bien au temporel qu'au spirituel et au moral. Il est consolant, en voyant la foule des niais ou des détraqués se précipiter dans les baraques aux exhibitions suspectes, et même franchement immorales, ou bien se livrer à des jeux plus ou moins décents et coûteux, de penser que non loin de là, à la Cathédrale, les nombreuses communions du matin, les offices et les supplications ferventes de la partie saine du peuple, constituent une heureuse contre-partie, propre à faire pencher la balance en faveur de la raison et de la morale.

Les offices auront lieu aux mêmes heures que les dimanches ordinaires, sauf les vêpres qui seront chantées à 2 h. 1/2 et seront suivies d'une instruction et de la procession dite du vœu de Louis XIII, et de la bénédiction du Saint-Sacrement. La procession se rendait jadis à Notre-Dame de Loc-Maria. Pendant la période de la guerre, où le Champ-de-Bataille et le chemin du sanctuaire étaient redevenus libres, la tradition avait été reprise, à la grande satisfaction des âmes chrétiennes. La paix nous a ramené, sinon la moralité et la prospérité matérielle,

du moins le charme des roulottes et leur innombrable population de pitres. Ceux-ci sont les maîtres de la situation. La procession a dû capituler. Elle se fait autour de la place Saint-Corentin et de la place Toul-al-Laër. Nous prions les paroissiens d'y assister aussi nombreux que possible.

Les Vacances.

Nous parlons plus haut des prix. Ce mot sonne les vacances, et les vacances, en rendant la liberté à la population écolière, l'expose à bien des dangers, dangers d'ordre physique quelquefois, dangers d'ordre moral plus souvent encore. Il est bon que les familles y veillent de près.

Il est un point sur lequel nous demandons surtout aux parents d'accomplir strictement leur devoir, c'est l'assistance aux offices et la fréquentation des sacrements. Il ne faut pas qu'ils ignorent que leur conscience y est rigoureusement engagée. Au cours de l'année nous faisons le possible pour obtenir de la régularité de la part de ces enfants. Nous pouvons exercer un certain contrôle à cet égard ; mais les vacances nous désarment. Si les parents ne nous viennent pas en aide les enfants nous échappent, et alors tout le bien qu'on a pu leur faire dans le cours de l'année est à peu près perdu.

Nous rappelons aux familles que les enfants sont soumis à la même obligation que les grandes personnes : ils doivent assister à la messe tous les dimanches et les jours de fête gardée. Il n'y a pas de voyage, de partie de grève ou de campagne qui tienne. La messe d'abord et avant tout ; les promenades ensuite, s'il y a lieu.

Au surplus, nous demandons que les enfants continuent pendant les vacances, comme dans la période des classes, à s'approcher chaque mois des sacrements, dans l'ordre indiqué, autant que possible : le mercredi avant le premier vendredi, les filles du grand catéchisme et tous les enfants de la communion privée ; le samedi qui suit le premier vendredi, les garçons du grand catéchisme ; enfin, le second vendredi du mois, les enfants qui n'ont pas encore fait la communion. Ces dates sont rappelées le dimanche précédent à la messe.

Il est superflu de rappeler que tous, grands et petits, doivent sanctifier chaque jour par une petite prière au moins, matin et soir, régulièrement. Si tous, usant des loisirs qui leur sont largement donnés, voulaient bien assister chaque matin à la messe, ce serait parfait. Quelques-uns le font, et nous les en louons. Nous aimerions à voir l'habitude s'étendre et se généraliser. Tous y gagneraient.

UN ABUS

Une habitude tend à s'introduire dans la paroisse, contre laquelle nous protestons énergiquement. Elle consiste à retarder l'administration du baptême aux enfants nouveau-nés. La loi de l'Eglise prescrit aux familles de procéder au plus tôt, après la naissance de l'enfant, à cette cérémonie, pour éviter le malheur de priver celui-ci du sacrement. Quelle responsabilité pour les parents qui s'en rendent coupables !

Et remarquez qu'ils ne sont pas exempts de faute par le fait même que l'enfant a survécu et a pu recevoir le baptême ; il suffit qu'ils l'aient exposé à en être privé. S'exposer soi-même volontairement, ou exposer autrui à un danger est déjà un acte coupable. Or, n'est-ce pas encourir ce danger en remettant de jour en jour l'administration du baptême ? L'enfant est fort et se porte bien, dira-t-on ? — N'importe. Combien frêle et fragile est la vie d'un nouveau-né ! Si une grande personne, si solide que soit sa constitution et quelque bien portante qu'elle soit, est toujours à la merci d'un accident ou d'une surprise, à combien plus forte raison un petit être qui vient de voir le jour ?

Et pourquoi remettre l'administration du baptême ? Les prétextes ne manquent pas, je le sais. L'absence du père, l'éloignement du parrain ou de la marraine sont les cas ordinaires. Il y a aussi le caprice et la négligence. Si la négligence et le caprice sont toujours répréhensibles, ici ils sont gravement coupables.

Quant à l'absence du père ou du parrain et de la marraine, l'excuse n'est pas admissible. La présence du père n'est pas indispensable. Je connais des pères très honorables et excellents chrétiens qui, en pareille circonstance, avaient soin de recommander qu'on passât outre à cette difficulté. L'absence du parrain ou de la marraine ne constitue pas non plus un obstacle, puisqu'ils peuvent être représentés par une autre personne, qui tiendra l'enfant au baptême en leur nom et place. Tout éloignés qu'ils sont, ils sont présents moralement par procuration, et les vrais parrain et marraine sont eux et non pas ceux qui les représentent.

On regrette la suppression de l'ondoiement. C'est bien à tort. L'ondoiement supprimait en fait parrain et marraine. Ceux qui en portaient le nom, au jour du supplément des cérémonies, ne l'étaient pas effectivement. Ils étaient là comme simples témoins. Quel motif donc de remettre le baptême ? — On dit : un parrain et une marraine qui n'auront pas pris part personnellement à la cérémonie, ne peuvent pas se considérer comme parrain et marraine. Le travail intellectuel pour cela ne semble pourtant pas excessif. Mais qu'à cela ne tienne. Une

cérémonie peut être accomplie quand ils seront là. Elle est prévue, et qui plus est, elle est pratiquée. Le cas s'est présenté plusieurs fois déjà. Pourquoi ne pas en user ?

Pourquoi ? Je le vois bien, et nous touchons ici à la vérité : c'est qu'il faut un repas de famille, un banquet de circonstance, voilà ! — Et pour ménager l'occasion d'un repas, on expose l'enfant au danger d'être privé de baptême. Le corps avant l'âme, la satisfaction du repas de préférence à la grâce du baptême ! Est-ce chrétien ?

Mais puisque repas il faut, ayez votre repas, je le veux bien ; mais que le repas soit remis, et non le baptême. Quel malheur y aura-t-il à retarder le repas de huit jours, d'un mois, et plus alors que le délai du baptême peut être si fatal ? Qu'on fasse le repas au jour où tout le personnel désirable sera là, et qu'on fasse le baptême à la première heure ; et tout est concilié, tout est dans l'ordre. Ce n'est pas plus difficile que cela. Un peu d'esprit de foi et de bonne volonté, c'est tout ce que l'on demande.

HEURE & HORLOGE

Des observations nous sont faites fréquemment au sujet de l'heure et de l'horloge de l'église.

On nous fait remarquer d'abord que l'heure ne concorde presque jamais avec celle de Paris, qui est l'heure type, de par la loi. C'est quatre minutes, cinq minutes, six ou sept, parfois davantage, que l'avance à la Cathédrale est constatée. Pourquoi cela, nous demande-t-on ? Il serait si facile de la régler, puisque en face, à l'entrée de la rue Kéréon, débordant sur la rue, un cadran donne l'heure de Paris, transmise tous les jours par télégraphie sans fil de la tour Eiffel.

Autre question ; les aiguilles du cadran et la sonnerie de l'heure ne concordent pas non plus. Celle-ci se fait trois minutes avant l'indication de l'aiguille. Autre sujet d'erreur, qu'il ne semble pas bien difficile de faire disparaître.

Ces demandes ne manquent peut-être pas de justesse, mais elles manquent d'adresse. Le public doit savoir que l'horloge de la Cathédrale relève de la Municipalité, et non du clergé paroissial. Que les récriminations se fassent donc à qui de droit ; nous n'y pouvons rien, sinon joindre nos remarques à celles des autres. Et voilà qui est fait.

Calendrier Paroissial.

Pendant les mois d'Août et de Septembre il n'y a pas de réunion le dimanche soir, à 8 heures.

1er Août, lundi. — S. Pierre aux Liens.

2, mardi. — Octave de Ste Anne.

3, mercredi. — Invention du corps de S. Etienne, 1er martyr. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. - Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

4, jeudi. — S. Dominique, confesseur. — Confessions du 1er vendredi.

5, vendredi. — Dédicace de N.-D. des Neiges. — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, chapelet et bénédiction. - De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

6, samedi. — Transfiguration de N. S. J.-C. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **7, XIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures, bénédiction.

8, lundi. — SS. Cyriaque et ses Compagnons, martyrs.

9, mardi. — B. Jean-Marie Vianney, confesseur.

10, mercredi. — S. Laurent, martyr.

11, jeudi. — S. Tiburce et Ste Suzanne, martyrs. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

12, vendredi. — Ste Claire, vierge. - Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

13, samedi. - Vigile de l'Assomption. *(Il n'y a ni jeûne ni abstinence.)*

✝ **14, XIIIe dimanche après la Pentecôte.** - Messes aux mêmes heures que le dimanche 7. — Vêpres du jour suivant, bénédiction.

✝ **15, lundi. — Assomption de la T. Sainte Vierge.** — Offices comme le dimanche. — A 2 h. 1/2, vêpres, procession du vœu de Louis XIII. — Quête pour les Séminaires. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

16, mardi. — S. Joachim, père de la T. Sainte Vierge, confesseur.

17, mercredi. — S. Hyacinthe, confesseur.

18, jeudi. — De l'octave de l'Assomption. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

19, vendredi — De l'Octave.

20, samedi. — S. Bernard, abbé et docteur de l'Eglise.

✝ **21, XIVe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents.

22, lundi. — Octave de l'Assomption.

23, mardi. — S. Philippe Béniti, confesseur.

24, mercredi. — S. Barthélemy, apôtre.

25, jeudi. — S. Louis, roi de France, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

26, vendredi. — S. Zéphirin, pape et martyr.

27, samedi. — S. Joseph Calazance, confesseur.

✝ **28, XVe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents. — A 8 heures du matin, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes et de la Congrégation des Dames. — A 4 heures du soir, réunion du Tiers-Ordre.

29, lundi. — Décollation de S. Jean-Baptiste.

30, mardi. — Ste Rose de Lima, vierge.

31, mercredi. — S. Raymond Nonnat, confesseur. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er	*Juillet.*	Bertrande-Marie-Jeanne Sancéau, rue Rouzaut ;
3	—	Robert-Jean Dubeau, 12, rue Royale ;
3	—	Jean-Louis Le Ster, 16, rue des Douves ;
5	—	Jean Le Menn, Nantes ;
10	—	Andrée-Marie Hostiou, 30, rue Le Déan ;
14	—	Denyse-Noëlle-Josèphe Le Floc'h, 16, place Saint-Corentin ;
14	—	Anne-Marie-Cécile Le Floc'h, 16, place Saint-Corentin ;
14	—	Yves-Pierre-Marie Brenner, 13, avenue de la Gare ;
16	—	Lucien-Joseph Le Pochat, 7, rue Neuve ;
17	—	Léonie-Madeleine-Jeanne Lamay, 21 bis, avenue de la Gare
17	—	Hervé-Joseph-Marie Hénaff, 1, rue de Kerfeunteun ;
17	—	Marcel-François-Marie Gault, 29, avenue de la Gare ;
18	—	Jacqueline-Marie-Hortense Favennec, 16, rue Brizeux ;
20	—	Julien Guédès, 3, rue Neuve ;
24	—	Anne-Marie Le Faou, 13, rue Neuve ;
24	—	Pierre-Marie Guéguen, 1, rue de Kerfeunteun ;
25	—	Jeanne-Marie Gouret, 40, rue du Pont-Firmin.

Mariages.

4	*Juillet.*	Alain-Marie-Joseph Kervarec et Marie-Josèphe Coëffic ;
4	—	Léon-Alain Mao et Louise Le Quéau ;
5	—	Charles-Jules-Henri Hom et Catherine-Jeanne-Marie Le Ster ;
12	—	Pierre-Joseph-Marie Pennarun et Marie-Joséphine Daniélou ;
18	—	Robert-René Haby et Renée-Marie Kerhoas ;
20	—	Louis-Jean-Marie Poupon et Marie-Anne Bourlès ;
26	—	Jean-Joseph-Marie Thomas et Claudine-Théodore Le Brun ;
26	—	Ernest-Henri-Edouard Verger et Catherine Cariou ;
26	—	Auguste-Paul Chenet et Véronique-Marie-Anne Le Goff ;
27	—	Yves-René Saoutic et Marie-Anne Kéraën ;
28	—	André-Philippe Boniton et Juliette Moreau.

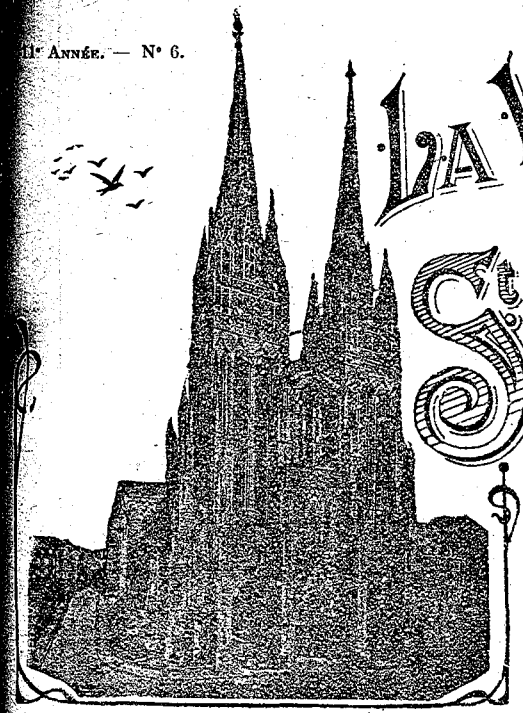
Enterrements.

29	*Juin.*	Mlle-Lse Piriou, femme Hascoët, 46 ans, 18, rue Sainte-Thérèse ;
7	*Juillet.*	Valentin Pirault, 76 ans, 37, avenue de la Gare ;
8	—	Marie-Corentine Le Menn, femme Porhiel, 63 ans, 11, rue du Pont-Firmin ;
10	—	Marie-Jeanne Bégos, 56 ans, femme Barré, rue de l'Hospice ;
12	—	Georges L'Haridon, 25 ans, décédé à Sezanne, en 1918 ;
12	—	André Le Louët, 26 ans, décédé à Bar-le-Duc, le 3 Mars 1916 ;
13	—	Marie Desprez, 59 ans, épouse Jean Massé, 5, rue de la Mairie ;
13	—	Marie-Anne Vaillant, épouse Le Goff, 76 ans, 5, rue du Pont-Firmin ;
15	—	Marcelle-Renée Huibant, 3 mois, 43, rue Royale ;
16	—	Jean-Guillaume Accarie, 24 ans, 14, rue du Lycée ;
18	—	Jeanne Kergoat, épouse Maguer, 73 ans, Montoir (Loir-et-Cher) ;
20	—	Corentin Le Guillou, 59 ans, 8, rue Sainte-Thérèse ;
26	—	Roger-Albert Beyneix, 7 mois, 29, rue des Douves ;
27	—	Yves-Marie Goarin, 4 mois, 8, rue Sainte-Catherine ;
28	—	Jean-Louis Le Ster, 27 mois, 16, rue des Douves ;
28	—	Guillaume-Jérôme Le Floc'h, 60 ans, rue du Sallé.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

11e Année. — N° 6. Jeudi 1er Septembre 1921.



La Voix de St Corentin

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Fête du 15 Août	50	Monument des Morts	56
Terrible recrudescence	51	Encore les Baptêmes	57
Sage réserve	52	Autres négligences	57
France et Vatican	53	L'Automne	58
Rentrée des classes	54	Calendrier paroissial	59
Cloches et Beffroi	55	A Saint-Corentin	60

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

11e Année. Jeudi 1er Septembre 1921. N° 6.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

FÊTE DU 15 AOUT

La grande fête du 15 Août s'est déroulée dans l'ordre ordinaire : beaucoup de communions le matin, belle assistance aux offices de la journée, solide et pieuse instruction de M. Guillermit, vicaire de Saint-Mathieu, sur le triomphe et la gloire de la T. Sainte Vierge, procession du vœu de Louis XIII, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Tel est le bilan religieux de la journée.

Que dire de la fête profane, puisque hélas ! fête profane il y a, et bien profane, dans toute la rigueur du mot ? Profane cette foule immense que les trains du matin ont vomie, de tous côtés, sur la ville, donnant l'impression d'une véritable inondation. Comme toute inondation celle-ci n'aura-t-elle pas laissé après elle un peu de boue ? A en juger par le déshabillé et l'attitude dévergondée de certaines *petites jeunesses,* qui s'y faisaient remarquer, il y a tout lieu de craindre que le nauséabond du vice ne l'ait emporté dans ce débordement sur le parfum des vertus.

Bien profanes aussi ces jeux des installations du Champ-de-Bataille où se rue la masse du peuple frivole, sans toujours discerner suffisamment entre ce qui est purement récréatif et permis et ce qui est nocif et dégradant. Grande dépense d'argent, et perte plus grande encore de dignité chrétienne.

Profanes enfin, et très profanes, ces bals publics, où grands et petits apprennent à se pervertir, si l'apprentissage n'est déjà fait. On ne saurait trop réprouver et condamner cette passion effrénée de la danse qui détruit toute aspiration élevée et dégoûte du devoir. Ce qui est tout particulièrement répréhensible c'est le parti pris, semblerait-il, d'y pousser sans cesse les tout petits enfants eux-mêmes. Que les exploiteurs du vice et les bénéficiaires de je ne sais quelle politique de bas étage se fassent les ardents propagateurs de ces mœurs déprimantes, on ne le comprend que trop. Ils sont dans leur rôle. Mais que les parents se fassent les complices bénévoles de ces manœuvres coupables, c'est plus difficile à admettre. Leurs intérêts matériels, à défaut de considération morale et

spirituelle, devraient suffire à les mettre en garde contre les conséquences inévitables d'une pareille éducation. On ne s'explique cet aveuglement que par l'absence totale d'intelligence et de conscience.

TERRIBLE RECRUDESCENCE

Le vice engendre le crime. C'est dans l'ordre. Lorsque les esprits sont faussés et les cœurs corrompus, il faut s'attendre à une éruption inévitable d'attentats et de forfaits de toute nature. La multiplicité et la diversité des actes criminels qui défraient chaque jour la chronique des journaux marquent tristement l'abaissement de la moralité publique. Nous sommes sur une pente, et le mouvement qui y précipite les âmes s'accentue de jour en jour. Cela crève les yeux.

Comment arrêter une telle dégringolade ? Il y a deux moyens qui devraient être sagement combinés. Il y a l'action publique et il y a le travail individuel.

Il appartient à l'autorité publique d'abord de prendre les mesures de prohibition propres à enrayer l'éclosion du mal, réfrénant, par exemple, la liberté trop grande de la Presse, expurgeant notre littérature publique des productions infectes qui empoisonnent les âmes, contrôlant et limitant sévèrement toutes les entreprises qui favorisent directement le libertinage et la débauche. N'est-il pas quelque peu enfantin, et souvent ridicule, le zèle parfois excessif des détenteurs de l'autorité pour réprimer certains excès, alors qu'elle reste indifférente, sinon sympathique, aux causes mêmes du mal qu'elle prétend empêcher ?

Pour arrêter les ravages d'une source, il ne suffit pas de barrer la voie aux écoulements qui en proviennent. Il faut dessécher la source elle-même. Les sources sont connues. Qu'on les fasse donc disparaître. Qu'on les dessèche sérieusement.

Ce faisant, l'autorité n'aura encore accompli qu'une partie de son devoir. Il lui restera de semer après avoir défriché, c'est-à-dire de donner une impulsion heureuse aux œuvres capables de relever la moralité publique, après avoir écarté celles qui lui sont nuisibles. Et en fait d'œuvres de ce genre elle n'en trouvera de réellement efficaces que les œuvres d'inspiration chrétienne. L'Histoire et la raison sont là pour le lui démontrer. Qu'elle agisse en conséquence, et qu'au lieu de contrecarrer l'Eglise et son action bienfaisante, qu'elle lui tende loyalement la main.

Mais pour que les pouvoirs publics en arrivent là, il est de toute nécessité que les particuliers comprennent et accomplissent, eux aussi, leur devoir. Les gouvernements d'aujour-

d'hui sont, comme on dit, des gouvernements d'opinion. Ils suivent la direction du vent, tout comme nos vulgaires girouettes. Pour capter les faveurs de l'opinion, ils consultent et adoptent les caprices et les sottises de la masse. C'est, soit dit en passant, stupide et immoral. Ce n'est pas au berger de suivre son troupeau et de lui obéir aveuglément, mais plutôt de le guider et de le sauver de ses égarements.

Il ne faut pas que les individus tombent dans la même erreur et suivent le même procédé. Ne disons pas : « Les autres font ainsi ; je ferai donc de même ». Ce serait se placer niaisement dans le troupeau de Panurge et imiter la conduite de ses stupides moutons, et celle plus stupide encore de Panurge lui-même. Consultons notre raison, pesons les convenances morales, surtout rappelons-nous les enseignements de la foi, qui seule peut nous préserver de leur erreur, et marchons résolument dans la voie qu'ils nous indiquent. Là est le salut individuel, et lorsque la majorité en arrivera là ce sera le salut social.

SAGE RÉSERVE

L'apôtre saint Paul, dans une lettre aux premiers chrétiens de Corinthe, troublés par les divisions des esprits et aussi par les désordres introduits au sein de l'Eglise naissante, leur disait : « Gardez-vous de juger avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui éclairera ce qui est caché dans les ténèbres, et manifestera les secrètes pensées des cœurs... » Très sage réserve qui s'impose aux chrétiens de tous les temps et de tous les pays.

Lorsque s'élève contre quelqu'un une accusation qui n'a pas encore été justifiée et juridiquement prouvée, il convient de suspendre notre jugement personnel et d'attendre les événements. C'est prudent et charitable. Il convient, au surplus, de faire le silence sur la question et de ne pas ajouter scandale au scandale, nous exposant sûrement à en produire un, si l'autre n'existe pas.

Faut-il, d'autre part, s'émotionner des clabauderies de la rue, des ateliers et des salons, où une tempête d'indignation de commande dissimule mal la réelle satisfaction de dauber les *cléricaux* et leur religion ? Non plus. La religion condamne le mal partout où il se produit, et si par malheur il éclate quelque part, ce n'est certes pas en vertu des principes qui y règnent ou des enseignements qu'elle donne. N'est-ce pas plutôt parce que, malgré elle, les doctrines contraires tendent parfois à s'y introduire et à y prendre racine comme l'ivraie au milieu du bon grain ? Qu'est-ce donc qui favorise le vice et justifie aux yeux de la masse les désordres les plus

abominables ? Est-ce la doctrine d'un Dieu juste, Souverain Maître de tout et juge suprême des consciences, d'une religion prescrivant l'amour de Dieu et du prochain, la justice, la charité, l'humilité, la pureté et le renoncement ? Où n'est-ce pas plutôt celle de l'athéisme, du pur matérialisme, du sensualisme et des jouissances grossières ? Où trouve-t-on l'apologie sans réticence du malthusianisme, du divorce, de l'adultère et de l'union libre ? Est-ce dans l'Eglise ou dans la contre-Eglise ?

En présence de la femme coupable, N. S. J.-C. disait à ses accusateurs : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre ». Et tous de s'éclipser. Il faut croire que les choses ont bien changé. Si l'épreuve se renouvelait, tous ceux qui ne sont pas *cléricaux* auraient les mains pleines de pierres, car là règne la pure vertu. Laissons-leur donc le privilège des pierres, puisqu'ils ont celui de l'innocence. Nous avons le devoir d'être plus modestes et plus réservés.

FRANCE ET VATICAN

Les relations diplomatiques sont rétablies entre Rome et la France. Nous nous en réjouissons, au risque de scandaliser les puritains de la libre-pensée, qui nous fait un crime de notre joie : « Les prêtres ont le sourire, » y écrit-on.

Nous nous réjouissons effectivement. Non pas que nous ayons l'arrière-pensée de domination et d'asservissement qu'on nous prête. Nous laissons ces aspirations aux bolchevistes et à leurs admirateurs, directs ou indirects. C'est comme Français et comme catholiques que nous sommes heureux du rapprochement opéré entre le Vatican et la France, parce que nous y voyons le bien des âmes et les intérêts du Pays.

Nous n'avons qu'un regret, et il est très sincère, c'est que l'événement ne se soit pas réalisé plus tôt. Il nous aurait épargné bien des déboires et évité une déchéance incontestable au point de vue de notre influence en Orient et des bénéfices qui en résultaient pour nous.

Quant au grand argument dont s'armaient les anticléricaux, en guise d'épouvantail, les susceptibilités italiennes que l'on soulèverait inévitablement, un avenir prochain dira le cas qu'il fallait en faire.

On parle, en effet, du rapprochement qui se dessine déjà entre le Vatican et le Quirinal lui-même. Ce n'est pas encore un fait accompli, mais un travail dans ce sens se produit, aussi bien dans les sphères gouvernementales que dans l'opinion publique. De plus en plus, les voies s'ouvrent à un

arrangement à l'amiable. L'initiative de la France n'aura pas été sans influence sur ces heureuses dispositions.

Les sectes antichrétiennes le pressentaient bien, et c'est l'unique raison qui les a poussées à l'entraver de tous leurs efforts : « Que pensera l'Italie de la reprise de ces relations ? » On voit ce qu'elle en pense. Elle pense que la France a bien fait, et elle se prépare à l'imiter.

On voit aussi ce qu'en pensent les ennemis de l'Eglise, ils s'en effraient, et pour parer au danger ils en appellent au Bloc des Gauches, de toutes les Gauches.

Nous savons ce que cela veut dire : guerre à la religion, guerre sans trève ni merci, à la manière de Combes, sauf à subir une nouvelle invasion allemande, qui se préparera à la faveur de nos divisions et de nos luttes. Que Dieu nous en préserve !

RENTRÉE DES CLASSES

Nos écoles chrétiennes de la rue de Brest et de Sainte-Anne rouvrent leurs classes le vendredi 16 Septembre.

A ce propos, nous rappelons la grave obligation des familles chrétiennes de confier leurs enfants à des établissements chrétiens qui, seuls, ont légalement le droit et qui seuls aussi ont le désir de les élever comme des chrétiens.

Il est opportun de citer, à ce propos, une question adressée au Ministre de l'Instruction publique, et la réponse qui y fut faite naguère. M. Guerin, député, avait demandé au Ministre si un instituteur (public) a le droit de confier ses enfants à des établissements d'Enseignement primaire supérieur ou secondaire libre, et si, le faisant, il s'expose à des mesures qui, directement ou indirectement, pourraient être préjudiciables à son avancement.

Le Ministre a répondu : « Le droit du père de famille, qu'il soit ou non instituteur (public), de donner l'instruction à ses enfants, comme il l'entend, est incontestable. Il paraît toutefois naturel qu'un instituteur affirme sa confiance dans l'enseignement public lorsqu'il s'agit pour lui de choisir les maîtres de son enfant, sans que d'ailleurs l'exercice de ce droit dans d'autres conditions puisse l'exposer à aucune sanction. »

Réponse intéressante et juste qu'il sera bon d'opposer aux prétentions et aux vexations de certaines Administrations et de certains fonctionnaires trop zélés.

Une réflexion seulement au sujet de cette décision du Ministre. Il lui paraît naturel que l'instituteur laïque confie ses enfants à des instituteurs laïques. Tous les instituteurs

ne sont pas de son avis, et nous félicitons vivement ceux qui usent de la liberté qui leur est laissée, pour confier à des chrétiens l'éducation des enfants dont ils veulent faire des chrétiens.

Mais que dire, par contre, des parents soi-disant chrétiens qui ont sous la main des établissements libres et qui n'hésitent pas à recourir aux écoles non chrétiennes, et parfois positivement antichrétiennes, pour la formation de l'esprit et du cœur de leurs enfants ? Je dis, et je dirai toujours, qu'ils font œuvre essentiellement antichrétienne, antichrétienne au point de vue individuel et familial ; antichrétienne aussi au point de vue social. Ils travaillent directement à la déchristianisation de leurs enfants, de leur famille et du pays tout entier. Beau travail en vérité.

Qu'on ne nous objecte plus la supériorité de l'instruction officielle. On sait ce que vaut l'affirmation.

Qu'on ne se retranche pas non plus derrière la question d'économie. Faites le relevé des dépenses d'à côté, et comparez : l'école gratuite vous coûtera encore plus cher que l'école payante. D'ailleurs, on tient compte chez nous des situations des familles. Nous faisons aussi de la gratuité, mais de la gratuité judicieuse.

Parents chrétiens, vous devez confier vos enfants à des écoles chrétiennes, sous peine de prévariquer.

Cloches et beffroi.

Le malheur a voulu que les belles sonneries jadis si appréciées de la Cathédrale aient été réduites et déformées. Nous n'avons plus que trois cloches en état, et leurs voix plaintives et insuffisamment harmonisées appellent depuis longtemps du secours. Nous l'avons bien compris, et c'eût été déjà chose faite, n'était l'état du beffroi. Celui-ci demande à être reconstruit. Pour y toucher une autorisation du Ministère des Beaux-Arts était indispensable. Elle fut demandée, cette autorisation, et enfin accordée. Ce département ministériel a eu même la générosité de promettre une subvention de cinq mille francs comme part contributive à la restauration. Cinq mille et deux mille que la Municipalité a gracieusement votés, nous donnent une somme de sept mille francs déjà assurée. C'est quelque chose, mais cela nous laisse encore loin de la dépense totale du beffroi et des cloches, dont le devis monte à vingt-huit mille francs.

Le Conseil général, auquel nous avons demandé un secours, se rendra-t-il à notre demande ? Je l'espère, mais sa subvention ne diminuera que dans une mesure restreinte les frais énormes du travail.

Comment arriver à couvrir le surplus de la dépense ? Une seule voie s'ouvre devant nous, celle d'une souscription générale dans la paroisse. Déjà, il y a quelques mois, l'idée a été lancée. Nous la reprenons, et bientôt la contribution de chacun sera sollicitée. Nous espérons que tous les paroissiens considéreront comme un devoir et un honneur de participer au rétablissement du beffroi et à la refonte des cloches de notre belle Cathédrale. Nos vieux pères dans la foi n'ont pas hésité à s'imposer des sacrifices autrement lourds pour l'érection et l'embellissement de cette œuvre superbe qu'est notre basilique de Saint-Corentin. Tous les paroissiens auront à cœur, nous n'en doutons pas, de faire le nécessaire pour la conservation de ce qui a été fait par leurs ancêtres. Lorsque, aux jours des grandes solennités, le carillon renouvelé se fera entendre et admirer, des étrangers comme des indigènes, ils pourront dire avec une juste fierté : « Cela c'est notre œuvre ». Ce sera vrai.

MONUMENT DES MORTS

Les Archevêques et Evêques des diocèses de Bretagne viennent d'adresser à leurs diocésains une lettre collective, dont lecture a été donnée dimanche dernier dans toutes les paroisses. Cette lettre a pour objet un appel aux fidèles en faveur d'un monument à ériger en souvenir des glorieuses victimes de la Bretagne toute entière dans la dernière guerre de 1914-1918.

Dans beaucoup de centres religieux, des régions se sont cotisées pour perpétuer la mémoire des héros dont les sacrifices ont sauvé le Pays, et pour provoquer, de la part des pèlerins qui visiteront ces lieux, des prières en faveur de ces héros du devoir.

La Bretagne ne pouvait pas moins faire pour les siens que les autres provinces de la France pour les leurs.

Non, nos soldats bretons, tous le reconnaissent, ont été particulièrement braves et prodigues de leur sang. Ne convenait-il pas qu'un monument commun se dressât pour eux sur ce sol de Bretagne qui les a vus naître, pour dire aux générations futures leur gloire et notre reconnaissance ?

On l'a pensé, et l'idée du monument a pris naissance. Mais où l'ériger ? La question était délicate et pouvait amener des divergences de vue, provoquées par des considérations particulières. Elle fut longuement discutée et finalement résolue par la préférence donnée à Sainte-Anne d'Auray.

Le choix ne pouvait pas être plus heureux. Sainte Anne est la Patronne de la Bretagne, le lieu des pèlerinages bretons. Là on priera pour eux.

Reste la question de l'érection même. Comment subvenir aux frais considérables du travail ? Nos Evêques ont pensé qu'un appel aux fidèles ne resterait pas sans écho, et ils nous ont adressé leur lettre collective. Les offrandes devront être envoyées directement au Secrétariat de chaque Evêché ou par l'intermédiaire du clergé paroissial. Les cotisations devront être expédiées sans retard, afin que l'œuvre puisse être achevée avant les fêtes du troisième centenaire des Apparitions (1924-1925).

ENCORE LES BAPTÊMES

Nous renouvelons l'observation déjà faite concernant un grave abus, le retard des baptêmes. Nous avons peine à comprendre que des familles chrétiennes, pour des considérations qui n'ont rien de surnaturel, exposent un petit enfant à être privé du sacrement de la régénération, cependant d'une importance capitale. Le fait seul de s'exposer à ce danger, alors même qu'il ne se réalise pas, constitue une faute très grave. Nous supplions donc les parents de faire baptiser le petit enfant le plus tôt possible après sa naissance.

Qu'on n'attende pas non plus le dimanche pour la cérémonie. Il y a là encore un autre abus qui tend à se généraliser. L'ensemble des offices de ce jour, pour peu qu'il y survient un enterrement, amène un encombrement qu'il ne convient pas d'augmenter.

AUTRES NÉGLIGENCES

Cette première négligence relative au baptême est un fâcheux indice. Elle présage, de la part de la famille, beaucoup d'autres infractions aux obligations de la vie chrétienne. Cet enfant qu'on aura apporté tardivement au baptême ne recevra pas la première éducation à laquelle il a droit, et que les parents ont le devoir très rigoureux de lui donner. Il croîtra comme une petite plante sauvage, l'âme fermée à toute inspiration élevée, mais ouverte à toutes les suggestions mauvaises, proie toute prête au vice et à la dépravation qui le guettent de tous côtés et dont il sera fatalement la victime.

Une planche de salut se présente à lui, l'école chrétienne, qui pourrait encore l'arracher au naufrage. Mais comment les parents y penseraient-ils, alors que l'obligation du baptême elle-même les laisse froids et indifférents ? Non, l'enfant recevra l'instruction laïque qui essaiera *peut-être* de mettre un peu de vernis sur cette couche, profonde déjà,

d'indigence morale et religieuse. Travail éphémère et sans consistance. La première épreuve du temps et des occasions aura bien vite laissé voir l'étendue de la dégradation.

Tout naturellement, il ne sera pas question, au sein de ces familles, de catéchisme, et si l'enfant, attiré par des âmes dévouées, consent à se préparer au grand acte de la vie, la Communion, dans quelles conditions se fera cette préparation ? Les bons sentiments qu'on essaiera de semer dans son âme se dessécheront aussitôt sous le souffle des idées contraires qui l'atteindront, aussi bien au sein du foyer que dans la rue et ailleurs.

L'enfant, après cet acte, laissé à lui-même, ne viendra pas à la messe le dimanche, il n'approchera pas des sacrements, c'est entendu. En revanche, il trouvera devant lui toutes ouvertes les portes des cinémas, des salles de danse, de tous les mauvais lieux, et emporté par la violence des mauvais instincts il s'y précipitera tête baissée. L'œuvre est consommée. Vous avez devant vous l'apprenti bolcheviste ou le communiste parfait, et cette œuvre est celle des parents. Ils en cueilleront les premiers fruits, sans d'ailleurs y rien comprendre. Hélas ! ils ne seront pas les seules victimes de cette éducation déplorable, la société tout entière en pâtira.

L'Automne.

Nous entrons dans cette saison de l'année qui nous apporte les fruits du travail et des efforts du laboureur, combinés avec la richesse du sol et les conditions atmosphériques du pays. Si le fonds était favorable, si le travail a été sérieux et que le soleil a déversé, dans la juste mesure, la lumière et la chaleur nécessaires, la récolte sera riche et abondante. Les bénéficiaires n'en seront pas seulement les propriétaires ou les fermiers du terrain, le pays tout entier y trouvera les éléments du bien-être et de la vie.

Si au contraire quelqu'une de ces conditions a fait défaut, le rendement sera défectueux, soit en quantité ou en qualité, des deux façons à la fois, la plupart du temps.

La comparaison est très juste, et nous pouvons appliquer à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse ce que nous disons de la culture et des soins à y apporter. Les parents y sont les premiers intéressés sans doute, mais la question est d'ordre général, et mérite de fixer l'attention de tous.

C'est à ce double titre que nous en parlons ici. La reprise des classes et bientôt des catéchismes nous en fait un devoir.

Calendrier Paroissial.

1er Septembre, jeudi. — S. Gilles, abbé. — A 7 heures, messe de communion des enfants.

2, vendredi. — S. Etienne, roi, confesseur. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet et bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

3, samedi. — Office de la Sainte Vierge. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **4, XVIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). Communion générale à la messe de 7 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

5, lundi. — S. Laurent Justinien, évêque et confesseur.

6, mardi. — De la férie.

7, mercredi. — De la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

✝ **8, jeudi** — Nativité de la T. Sainte Vierge. — Offices comme le dimanche, moins la messe de 9 heures.

9, vendredi. — S. Gorgone, martyr. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

10, samedi. — S. Nicolas de Tolentino, confesseur.

✝ **11, XVIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

12, lundi. — Le Saint Nom de Marie.

13, mardi. — De la férie. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

14, mercredi. — Exaltation de la Sainte Croix. — Indulgence plénière pour les associés de la Propagation de la Foi.

15, jeudi. — Notre-Dame des Sept-Douleurs. — A 8 heures, à la chapelle neuve, réunion des membres de la congrégation des Dames et des Mères chrétiennes : messe, instruction et bénédiction.

16, vendredi. — S. Corneille, pape, et S. Cyprien, évêque, martyrs. — Rentrée des élèves aux écoles chrétiennes de Saint-Corentin et de Sainte-Anne.

17, samedi. — Stigmates de S. François d'Assise, confesseur.

✝ **18, XVIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents.

19, lundi. — SS. Janvier et ses Compagnons, martyrs.

20, mardi. — S. Eustache et ses Compagnons, martyrs.

21, mercredi. — S. Mathieu, apôtre et évangéliste. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

22, jeudi. — S. Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur.

23, vendredi. — S. Lin, pape et martyr. — *Quatre-Temps, jeûne.*

24, samedi. — Notre-Dame de la Merci. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

✝ **25, XIXe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents. — Réunion à la chapelle neuve, à 7 heures, des Enfants de Marie ; à 4 heures, du Tiers-Ordre de Saint-François.

26, lundi. — S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.

27, mardi — SS. Cosme et Damien, martyrs.

28, mercredi. — S. Wenceslas, duc, martyr. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

29, jeudi. — Dédicace de S. Michel, Archange.

30, vendredi. — S. Jérôme, confesseur et docteur de l'Eglise.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

31 *Juillet.* Corentin-René-Marie Flatrès, coteau du Frugy ;
31 — Jeanne Le Loup, 16, rue Neuve ;
2 *Août.* Marie-Thérèse-Anne-Suzanne Baudrillart, 18, rue Verdelet ;
7 — Renée-Jeanne Pétillon, Nantes ;
7 — Anne-Marie-Gabrielle Coroller, 12, rue Brizeux ;
10 — Anne-Marie-Louise Duigou, 11, rue Sainte-Thérèse ;
14 — Pierre-Marie-Marc Le Du, rue Rouzaut ;
14 — Yvette-Jeanne-Corentine Le Douguet, Grenelle, Paris ;
14 — Marie-Anne Troalen, 17, rue des Boucheries ;
14 — Ercol-Pierre Caramaro, 10, rue Sainte-Catherine ;
14 — Roger-Louis Pehic, 13, rue Neuve ;
14 — Pierre-Fernand Jouvin, 33, rue Kéréon ;
14 — Pierre Ascoët, 19, rue du Frout ;
14 — André-Pierre-Raymond Burin, 7, rue des Boucheries ;
14 — Raymonde-Jeanne-Augustine Le Grill, 70, rue Neuve ;
15 — Marcel-Daniel Quéneudec, Nantes, rue des Carmes ;
15 — Corentine Calvez, 2, rue Le Déan ;
15 — Pierre Nédélec, 59, rue Neuve ;
20 — Suzanne-Marie-Corentine Daoudal, 9, rue Neuve ;
25 — Paul-Christophe Brender, 5 bis, rue Pen-ar-Stéir ;
28 — Marie-Jeanne Michelet, 8, rue des Gentilshommes ;
28 — Marie-France-Josèphe-Fanny Guéguen, 7, rue des Boucheries.

Suppléments.

2 *Août.* Robert-Francis-Yves-Marie Baudrillart, 18, rue Verdelet ;
14 — Jeanne-Hélène Bourhis, coteau du Frugy ;
14 — Yvonne-Laurence-Louise Nédélec, Boulogne (Seine) ;
15 — Jacques-Victor-Marie Le Roux, 45, rue Kéréon ;
15 — Madeleine-Marguerite-Marie Le Roux, 45, rue Kéréon ;
21 — Louis-Pierre Stervinou, Cambrai (Nord).

Mariages.

1er *Août.* Pierre Tanguy et Marie-Anne Duvail ;
16 — Jean-Pierre Tanguy et Marie-Anne Guéguen ;
22 — Jean-René-Joseph Keravec et Maria Quiniou ;
23 — François-Pierre-Marie Le Guyader et Marie-Yvonne Montfort ;
28 — Jean Cuzon et Jeanne-Marie Le Cam.

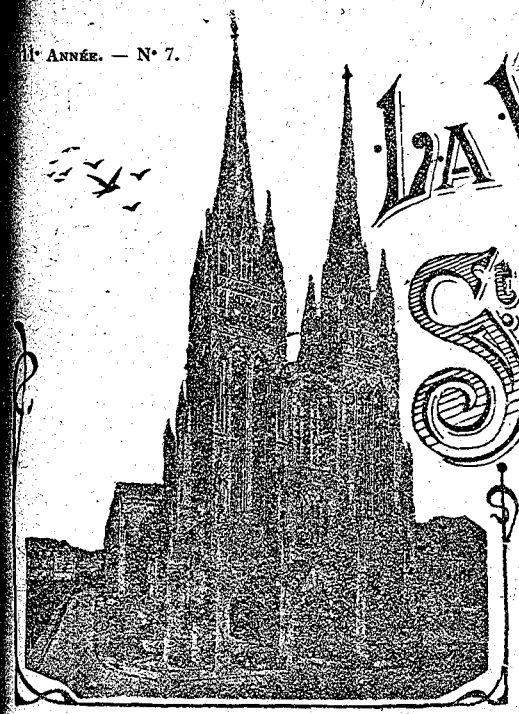
Enterrements.

5 *Août.* Guillaume Fertil, 30 ans, 30, rue Neuve ;
8 — Suzanne Lévénez, 17 mois, 15, rue des Gentilshommes ;
14 — Henri Porcher, 21 mois, 9, rue Kéréon ;
20 — Etienne Nédélec, 61 ans, 41, rue de Kerfeunteun ;
21 — André Sizorn, 2 mois, 8, rue de la Halle ;
21 — Marguerite Le Manchec, épouse F. Cotten, 60 ans, 8, rue du Pont-Firmin ;
24 — Catherine Massin, 68 ans, 22, rue du Parc ;
25 — Mie-Jne Le Berre, épouse Y. Le Borgne, 77 ans, 4, avenue de la Gare ;
26 — Marcelle Sizorn, 2 mois, 8, rue de la Halle ;
28 — François Mognet, 68 ans, 2, rue Sainte-Catherine ;
28 — Marguerite Volant, 10 mois, 2, impasse de l'Odet ;
31 — Henri Couillandre, 42 ans, 17, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

11e Année. — N° 7. Samedi 1er Octobre 1921.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Le Mois de Septembre : Rentrée des Classes ; Le Veau d'Or ; Sons de Cloches. 62
Coup d'œil à travers le monde . . . 66
Mois d'Octobre : Les Prières du Mois ; Les Indulgences ; Les Catéchismes ; Les Prônes 67
Souscription 70
Catéchismes de l'année 1921-1922 . 70
Calendrier paroissial. 71
A Saint-Corentin 72

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

11e Année. Samedi 1er Octobre 1921. N° 7.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

Le Mois de Septembre.

Rentrée des Classes.

Elle s'est faite, pour nos garçons de l'Ecole de la rue de Brest et pour les externes de l'Ecole Sainte-Anne, le 17 Septembre.

A cette occasion, du haut de la chaire, il a été rappelé aux parents la grave obligation qui s'impose à eux de confier leurs enfants à des établissements chrétiens : pourquoi doivent-il les y diriger ? et pourquoi souvent ne les y envoient-ils pas ?

Pourquoi les y envoyer ? Parce qu'ils doivent agir en chrétiens, et parce qu'ils doivent faire de leurs enfants des chrétiens.

Qu'est-ce qu'en effet qu'un bon chrétien ? Le Catéchisme le rappelle : « Celui qui, ayant été baptisé, croit et pratique la doctrine chrétienne ».

Le baptême seul ne suffit pas. Il faut croire et pratiquer. — Vous ne croyez pas, vous ne croyez pas fermement, vous ne croyez pas toutes les vérités enseignées par N. S. J.-C., consignées dans les Saintes Ecritures et la Tradition, confiées à l'Eglise et transmises par elle, vous n'êtes pas de vrais chrétiens ; vous en avez le nom, vous en portez le caractère indélébile, mais vous n'êtes pas réellement chrétiens. Vous n'avez pas la foi qui sauve.

Il ne suffit même pas de croire, il faut encore pratiquer la doctrine chrétienne ; il faut agir conformément aux enseignements du Sauveur, c'est-à-dire accomplir les devoirs prescrits par la loi divine. Or, le grand devoir des parents est de donner et de faire donner à leurs enfants une instruction sérieusement chrétienne. — De donner eux-mêmes, chez eux, cette instruction. Malheur à qui le néglige. N'aurait-il pas d'autre faute que cette omission, il sera condamné au tribunal du Souverain Juge. La faire donner, plus amplement, plus complètement, non seulement à l'église, aux jours et aux heures indiqués, non seulement au patronage, mais à l'école, surtout à l'école.

Où est-ce que se forment l'esprit, le cœur, la volonté de

l'enfant ? Dans la famille sans doute, pour une part, dans les relations, le commerce de la vie extérieure, mais tout particulièrement à l'école, dans la classe, sous la direction du maître ou de la maîtresse. Il est impossible que l'enfant qui reçoit de ceux-ci la science profane, qui croit nécessairement à leur savoir et à leur supériorité, ne subisse pas en même temps leur ascendant et leur influence. Il est dominé, il est subjugué. L'âme du maître passe dans l'âme de l'enfant. Il reçoit là une empreinte qui s'effacera difficilement dans la suite. Si donc le maître n'est pas chrétien, s'il est hostile, s'il est anarchiste, bolcheviste, — et le cas n'est pas rare, — qu'en résultera-t-il pour l'enfant, et pour la société tout entière ? Je dirai plus : le maître serait-il chrétien cela n'empêche pas le milieu d'être dangereux. Un maître qui, par exception, est chrétien, ne saurait préserver les enfants de la perversion qui les guette.

Pourquoi donc s'obstine-t-on à conduire les enfants à des établissements où la foi est aussi exposée ? On objecte la question de dépenses. — Avec cela que l'on y regarde de si près lorsqu'il s'agit de cinéma, de bal, de toilette, de friandise et autres folies coûteuses ? Que l'on économise un peu de ce côté, et l'on fera face aisément aux frais d'éducation. Ceux-ci sont réduits d'ailleurs à la limite extrême, et là où la pauvreté est réelle on ne réclame rien.

On ose accuser nos écoles d'infériorité au point de vue instruction. C'est pure calomnie de la part de quelques-uns, calomnie intéressée vraisemblablement. C'est sottise de la part des autres. Les faits répondent ici d'eux-mêmes. Est-ce que nos maîtres et nos maîtresses ne possèdent pas les mêmes diplômes que les autres ? Est-ce que nos enfants ne réussissent pas aux examens, pour le moins autant que les autres ? Et cependant diplômes et examens sont exclusivement entre les mains de leurs adversaires. Faut-il donc admettre que les dispensateurs des diplômes et les jurys d'examen sont coupables de faiblesse et de bienveillance pour nous ? ou bien notre personnel enseignant aurait-il moins de vertu, moins de dévouement que l'autre ? Qui le croira ?

Une seule explication reste plausible, l'oubli de Dieu et l'oblitération des consciences. Et lorsque le mal provient d'une telle source, il conduit loin, beaucoup plus loin qu'on ne pense. Malheur au peuple qui ne le voit pas.

Le Veau d'Or.

Nous sommes sur une pente à forte inclinaison. Cette pente est l'œuvre de l'instruction laïque. A elle seule elle suffirait à précipiter aux abîmes, et voici que de tous côtés des souffles mauvais favorisent et accélèrent le mouvement. Il y a la politique cauteleuse et mercantile, une vraie peste dont l'action est

néfaste. Il y a la Presse antireligieuse et antisociale qui ne vit que des divisions et des troubles du Pays. Elle appelle cela liberté et progrès. Il y a l'esprit de vertige qui entraîne les pauvres humains à toutes les dégradations et à toutes les turpitudes. Il y a enfin le culte du veau d'or, qui tend de plus en plus à supplanter celui du vrai Dieu.

Le dimanche, 18 Septembre, dans la matinée, à l'heure où les fidèles se rendaient aux églises pour accomplir leur devoir de chrétiens, leur attention était attirée par des processions de taureaux, de vaches, de génisses et d'autres animaux habillés de soie, qui se dirigeaient vers la place.

Qu'est-ce donc que cela, se demandait-on ? — Un concours d'animaux reproducteurs ! — Quoi ! le dimanche...

Oui, le dimanche, le jour du Seigneur, est devenu, en notre pays chrétien, jour de jeux exclusivement, jour de courses, de danses, de bacchanales de haute volée et de bas étage, de désordres de toute nature. Et voici que les animaux eux-mêmes s'en mêlent. Oh ! les pauvres bêtes, elles sont bien innocentes de ce méfait. En est-il de même de ceux qui se mettent à leur niveau, en profanant avec une inconscience déplorable le saint jour du dimanche ? Les Livres Saints nous font remarquer que l'homme, placé par le Créateur dans un état de haute dignité, n'a pas compris son privilège. Il s'est ravalé au rang des animaux sans intelligence et leur est devenu semblable. Ne tombe-t-il pas même plus bas ? L'Histoire nous le montre se prosternant devant les animaux les moins respectables et leur prodiguant ses adorations. Ne reconnaît-il pas par là même son infériorité ?

Les Egyptiens adoraient le bœuf, et les Hébreux dégénérés, à leur exemple, rendaient un culte au veau d'or. Nos chrétiens qui convertissent le dimanche en jour de concours ne ressemblent-ils pas à ces Hébreux, découronnés de leur qualité de peuple de Dieu ? C'est le retour au paganisme. Il gagne de plus en plus de terrain.

Au Congrès de Poitiers, qui s'est tenu ce mois, un Evêque disait : « Une place pour chaque chose, chaque chose à sa place... et Dieu partout ». C'est le programme du vrai chrétien. Prenons garde d'en prendre le contre-pied et de ne mettre Dieu nulle part, pour arriver à ne trouver de place pour rien, si ce n'est pour le mal.

L'état d'esprit dévoilé par les faits en question crée aux âmes chrétiennes le devoir de se réveiller et d'opposer au nihilisme pratique toute l'activité de la vie chrétienne.

Elle se révèle d'ailleurs par les œuvres multiples dues à son initiative et à sa persévérance. La dernière réunion de la Ligue Patriotique des Françaises à Quimper nous a fourni le tableau de son action à travers notre pays. Le compte rendu du Congrès de Poitiers de ces derniers jours nous a fait admirer une efflorescence qui a fait dire à Son Eminence le cardinal de

Cabrières : « Je vois que notre sol est plein de germes et que ces germes vont s'épanouir ». — Nous en acceptons le joyeux augure.

Sons de Cloches.

Toutefois, ne nous endormons pas sur cette espérance ; l'homme ennemi, dont parle l'Evangile, le mettrait vite à profit, ce sommeil. Il fourbit ses armes. Nous le voyons dans les efforts tentés pour refaire le bloc à gauche, toujours plus à gauche. Nous le constatons encore par le soin avec lequel on saisit les moindres incidents pour tomber les cléricaux, comme ils disent. Le *Finistère* nous en fournit un exemple tout récent. Il mérite d'être relevé.

A propos de cette malheureuse cloche de 10 h. 1/4, qui s'était tue pendant si longtemps, et qui s'est remise à sonner, sur un ordre de la Municipalité, les journaux *le Citoyen* et *le Progrès*, qui ne font pas bloc précisément, se sont permis de critiquer la mesure, l'un avec sa fougue habituelle, l'autre avec beaucoup de modération. C'était leur droit après tout.

Le *Finistère*, qui y avait sans doute des intérêts, en prend la mouche, et fonce sur le *Progrès*, gardant un silence respectueux vis-à-vis du *Citoyen*. Le bloc !... C'était aussi son droit, si ce n'est pas la justice. Là où il dépasse la mesure, c'est de faire intervenir les Curés de Quimper où ils n'ont rien à voir. Ils ne sont pour rien, en effet, dans la cloche qui sonne, comme ils ne seront pour rien dans la cloche qui ne sonnera plus, si, d'aventure, elle cessait de sonner.

Et pourquoi prêter à M. le Curé de la Cathédrale le calcul mesquin de vouloir rogner sur « les appointements formidables » du bedeau de Saint-Corentin ? Si je comprends bien, il y a dans cette insinuation un réquisitoire, dicté par la charité sans doute, contre l'administration paroissiale, coupable de payer insuffisamment son brave et fidèle serviteur.

Ceci me rappelle une autre accusation, dirigée naguère contre la direction de nos écoles libres, de donner au personnel enseignant de ces établissements « des salaires de famine ». — On répondit : « salaires de famine, en effet. Pourquoi donc refusez-vous la rétribution proportionnelle, qui est la justice même, et qui permettrait de donner des traitements plus honnêtes ? »

Au grief relatif au traitement du bedeau, je dis : « Appointements misérables, effectivement, mais pourquoi avoir volé à l'Eglise les biens des vivants, et des morts eux-mêmes, qui auraient permis de rétribuer plus largement nos bons employés » ?

Ne prenez pas les allures de l'agneau de la Fable, bêlant innocemment : « Ce n'est pas moi ». Car avec plus de raison

que le loup nous pourrions affirmer : « Si ce n'est vous, c'est donc votre frère » ! Frères de bloc.

Ceci est encore un son de cloche, plus désagréable peut-être à entendre que celui de la cloche de 10 h. 1/4 ; mais puisque vous tirez la corde il est tout naturel que la cloche résonne. S'il n'est pas bon de parler de corde dans la maison d'un pendu, il ne convient pas non plus de parler de vol dans la maison du volé.

Coup d'œil a travers le Monde

En *Angleterre*... Elle est notre amie, hélas ! Mais comme ces amies trop connues, elle nous dévalise et s'enrichit à nos dépens. Elle a fait la paix en se réservant la part du lion, et elle nous empêche de recevoir les indemnités qui nous revenaient, et de prendre les mesures nécessaires de sûreté contre l'Allemagne. Mais comme la grenouille de la Fable qui éclata en voulant égaler le bœuf, l'Angleterre risque bien de sombrer sous le poids de son ambition : les Indes, l'Egypte, l'Irlande, et ses chômeurs, d'autres encore, lui réservent des déboires.

En *Espagne*... On est en mauvaise posture au Maroc.

En *Portugal*... On attend une nouvelle révolution. Il y a si longtemps qu'il n'y en a pas eu.

En *Allemagne*... On continue à se moquer de nous et à nous préparer une nouvelle invasion.

En *Autriche-Hongrie*... On échange des coups de fusil pour rechauffer la vieille amitié de jadis.

En *Pologne*... On lutte pour la vie, pendant que, de tous côtés, on complote sa mort.

En *Russie*... On nous demande du pain, et l'on nous promet du plomb de bolcheviste.

En *Italie*... On progresse réellement, depuis surtout que le catholicisme y gagne du terrain.

Aux *Etats-Unis*... On aspire à la domination universelle par l'arbitrage.

En *Amérique du Sud*... Le général Mangin parcourt les différents Etats, faisant partout acclamer la France. Il voit les écoles chrétiennes et refuse de se rendre aux loges des Francs-Maçons : « Catholique, je ne puis pas témoigner de l'intérêt et de la sympathie à une œuvre anticatholique ». C'est crâne. Qu'en pensent certains catholiques, toujours en coquetterie avec les pires ennemis de la religion ?

En *Afrique*... M. Augagneur... oui, M. Augagneur, fait de la proportionnelle scolaire ! Il ne nous reste plus qu'à nous faire nègres.

MOIS D'OCTOBRE

Les Prières du Mois.

Depuis que le Pape Léon XIII a recommandé vivement la dévotion du Rosaire et a prescrit des prières spéciales pour le mois d'Octobre, qui est devenu depuis cette époque le mois du Rosaire, comme le mois de Mai est devenu depuis longtemps le mois de Marie, tous les ans nos évêques ont soin d'attirer l'attention des fidèles sur la question, et ils renouvellent régulièrement leurs ordonnances à ce sujet.

Voici, en résumé, ce que demande notre Evêque :

1° Célébration avec solennité et piété de la fête du Rosaire le dimanche 2 Octobre ;

2° Récitation, chaque jour, le matin à la messe, ou le soir devant le Saint-Sacrement exposé, du chapelet, des litanies de la Sainte Vierge et de la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife, avec invitation à ceux qui ne pourraient pas y assister, de les dire ou en particulier ou mieux encore en famille ;

3° Exhortation à la communion répétée, aux intentions du Souverain Pontife ;

4° Organisation du Rosaire perpétuel dans le diocèse, pendant tout le mois, par une entente dans chaque archiprêtré entre MM. les Curés et les Recteurs.

Nous nous conformerons à ces instructions de notre Evêque, et comme les années précédentes, nous aurons tous les jours les réunions demandées, à 8 heures du soir, excepté le dimanche même du Rosaire où les prières se feront après les vêpres, à l'issue de la procession traditionnelle, et le 1er vendredi du mois, où elles auront lieu à 5 heures du soir, afin de permettre aux hommes d'avoir leur heure d'adoration habituelle, ce jour, de 8 à 9 heures.

Notre jour de prière, pour le Rosaire perpétuel, sera le lundi, 3 Octobre. Le Saint-Sacrement restera exposé toute la journée, de 9 h. 1/2 du matin à 8 heures du soir. Les paroissiens sont invités à se relever de demi-heure en demi-heure pour la récitation du chapelet. Les enfants des écoles se rendront, au sortir des classes, à la cathédrale, les garçons à 11 heures, et les filles à 4 heures, pour accomplir, eux aussi, ce pieux exercice.

Les Indulgences.

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, chaque fois, à ceux qui assisteront à ces prières ;

2° Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à ceux qui y assisteront, au moins dix fois, ou qui, étant légitimement empêchés, les réciteront en particulier ;

3° Indulgence plénière encore à ceux qui, le jour du Saint Rosaire, ou l'un des huit jours suivants, moyennant confession et communion, auront prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées ;

4° Indulgence plénière de la Portioncule, à toute visite, depuis le samedi à midi jusqu'au dimanche soir à minuit, le jour du Rosaire, dans toute église où est érigée la Confrérie, en priant aux intentions du Souverain Pontife devant la chapelle du Rosaire ou une image de la Sainte Vierge exposée dans l'église, à la condition de se confesser le jour même, ou dans les huit jours qui précèdent ou les huit jours qui suivent, et de communier, soit la veille, soit le jour même, ou dans les huit jours suivants. Ceux qui ont l'habitude de se confesser deux fois le mois ou de communier au moins cinq fois par semaine, ne sont pas astreints à se confesser dans ces limites.

Les Catéchismes.

Ils reprennent avec le mois d'Octobre. Une première réunion, réunion générale à laquelle tous les groupes d'enfants, petits et grands, devront assister, aura lieu à la cathédrale le jeudi, 6 Octobre, à 9 h. 1/2. Une messe sera dite pour eux, une courte allocution leur sera adressée, des avis leur seront donnés, et après la bénédiction du Saint-Sacrement, inscription des noms. Les enfants sont priés d'y apporter leur manuel de cantiques.

On trouvera plus loin un tableau indicateur des jours, des heures, des locaux où chaque groupe devra se rendre pour les réunions. Le nom même du catéchiste y est inscrit. Rien n'est omis de ce qui peut faciliter à tous, parents et enfants, l'assistance et la régularité au Catéchisme, qui est d'une importance capitale, je ne dis seulement pour le salut éternel des uns et des autres, mais encore pour le bonheur individuel, la paix intérieure des familles, et la prospérité ou la gloire du pays tout entier.

Il est touché plus haut à cette question. Je n'y ajouterai qu'une considération, empruntée à un éminent académicien, écrivain bien connu et très apprécié, M. René Bazin : « L'instruction (profane) ne suffit pas. L'augmentation de l'instruction n'amène pas du tout une augmentation de moralité. Ce n'est pas l'instruction qui moralise, c'est l'éducation religieuse. Dire à un homme : sachez lire et vous ne mentirez pas ; sachez écrire et vous ne volerez pas, c'est comme si je disais : apprenez bien la multiplication, car dès que vous saurez la table de Pythagore, vous jouerez admirablement du piano. »

En reprenant nos Catéchismes de l'année, je demande à tous de vouloir bien nous faciliter notre tâche, les enfants en nous venant avec exactitude et avec bonne volonté, les parents en leur apprenant leurs prières et la lettre du Catéchisme, les autres, tout le monde sans exception, en s'intéressant et en participant d'une manière ou d'une autre à cette œuvre de régénération si nécessaire. Comme la face de la terre changerait si ce vœu se réalisait !

Les Prônes.

Ce n'est pas seulement l'instruction catéchistique des enfants qui doive nous préoccuper. Il y a aussi celle des paroissiens, et c'est pourquoi, après les deux mois de suspension réglementaire, les prônes de chaque dimanche, sauf quelques exceptions rendues nécessaires, devront être faits régulièrement. Une des grandes fonctions du ministère sacerdotal est de distribuer à tous, grands et petits, le pain de la doctrine, ou les enseignements de la vérité, vérité dogmatique, vérité morale, vérité liturgique.

Et s'il est un devoir grave pour le prêtre d'enseigner les fidèles en ce qui touche la foi, les mœurs et le culte, l'obligation de ceux-ci de recevoir cet enseignement est de toute rigueur. Il est impossible de se sauver en négligeant ce devoir essentiel.

Nous reprenons donc, avec le mois d'Octobre, le cours de nos petites instructions de chaque dimanche. Nous les ferons courtes, et autant que cela dépend de nous, claires et simples, afin qu'elles puissent atteindre toutes les intelligences.

Nous demandons à nos paroissiens de nous faciliter le travail en accueillant avec bienveillance notre parole, et pour cela de faire en sorte qu'ils puissent en être atteints. Notre cathédrale, si belle et si pieuse, a un défaut, en ce qui regarde la prédication. Par ses dimensions et ses dispositions architecturales, elle rend impossible à l'orateur de se faire comprendre dans toutes les parties de son enceinte, à moins que celui-ci ne soit exceptionnellement doué du côté de l'organe de la voix. Il serait donc à désirer que l'assistance se rapprochât le plus près possible de la chaire, lorsque le prêtre y monte pour donner son instruction ou ses avis. Plusieurs le font, surtout à la grand'messe. Mais beaucoup d'autres, particulièrement aux messes basses, ne s'en donnent pas la peine, et l'on a ce spectacle, peu encourageant pour l'orateur, et peu utile à l'auditoire, de l'un qui s'efforce en vain de se faire entendre, et de l'autre qui persiste à faire le sourd. Le premier a fait son devoir, dans des conditions parfois bien pénibles, mais le second a-t-il fait le sien ? Il serait cependant si facile de le faire.

Souscription.

Les paroissiens de Saint-Corentin ont été déjà prévenus que leur libéralité sera sollicitée pour la réfection du beffroi de la tour Nord de la Cathédrale et le rétablissement du carillon, par la refonte des cloches que leur état actuel rend inutilisables.

Cette souscription sera bientôt faite à domicile. Un carnet à souche sera présenté à la signature, et chacun y inscrira ce que sa situation et sa générosité lui inspireront de donner. La dépense à couvrir est importante. On sera reconnaissant aux donateurs, et leur nom s'attachera à une bonne œuvre paroissiale.

CATÉCHISMES DE L'ANNÉE 1921-1922

Jours, heures et locaux des réunions des différents groupes

I. — Garçons.

1. *Aspirants*, à la chapelle neuve.....	*mardi*, 11h, / *vendredi*, 11h,	M. Suignard.
2. *1re Communion*, id.	*lundi*, 4h, / *jeudi*, 9h,	M. Suignard.
3. *2e et 3e Communion*, Patronage Saint-Corentin.....	*mardi*, 11h, / *jeudi*, 10h,	M. Le Goasguen.

II. — Filles.

1. *Aspirantes et 1re Communion*, Patronage de la Sainte-Famille.....	*mardi*, 11h, / *jeudi*, 10h,	M. Cadiou.
2. *2e et 3e Communion*, Patronage de la Ste-Famille.....	*lundi*, 11h, / *jeudi*, 9h,	M. Piriou.

III. — Petits Catéchismes, Garçons et Filles.

1. *Enfants ayant fait la Communion privée.*	*jeudi*, 11h,	M. Piriou.
2. *Enfants n'ayant pas encore communié* ...	*mercredi*, 11h,	M. Piriou.

IV. — Enfants des Écoles Chrétiennes.

1. *Garçons*, à l'école.....	*Mardi*, 11h, / *vendredi*, 11h,	M. le Curé.
2. *Aspirantes et 1re Communion*, à l'école...	*mardi*, 4h, / *jeudi*, 10h 1/2,	M. le Curé.
3. *2e et 3e Communion*, id. ...	*lundi*, 4h, / *jeudi*, 9h 1/2,	M. le Curé.

Prendront part à ces Catéchismes.

1. *Au Petit Catéchisme* : tous les enfants de 7 et 8 ans, c'est-à-dire nés en 1913 et 1914 ;
2. *Au Catéchisme des Aspirants* : les enfants âgés de 9 ans, c'est-à-dire nés en 1912 ;
3. *Au Catéchisme de 1re Communion* : les enfants de 10 ans, c'est-à-dire nés en 1911 ; si du moins ils ont suivi précédemment le Catéchisme des Aspirants ;
4. *Au Catéchisme de 2e et 3e Communion* : les enfants de 11 et 12 ans, nés par conséquent en 1909 et en 1911, s'ils ont fait la première Communion solennelle.

N. B. — Six manquements au Catéchisme, sans justification, retardent la Communion d'un an.

Calendrier Paroissial.

Tous les jours, prières du Rosaire, à 8 heures du soir, excepté le 1er dimanche et le 1er vendredi. Les jeudis et dimanches, procession à l'intérieur de la cathédrale.

1er Octobre, samedi. — S. Remi, évêque.

✠ **2, XXe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité du Rosaire. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). — Quête à toutes les messes pour l'Œuvre des Cercles et des Patronages. — A 8 heures, à la chapelle neuve, réunion de la congrégation des Dames et de l'association des Mères chrétiennes. — Vêpres à 2 h. 1/2, procession du Rosaire, prières, bénédiction. — Pas de réunion à 8 heures.

3, lundi. — Le B. Charles de Blois. — Journée de prières : exposition et récitation du chapelet de 9 h. 1/2 du matin à 8 heures du soir.

4, mardi. — S. François, confesseur.

5, mercredi. — S. Maurice, abbé. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — Confession des filles du grand Catéchisme et des enfants de la Communion privée.

6, jeudi. — S. Bruno, confesseur. — A 9 h. 1/2, réunion à la cathédrale des enfants de tous les catéchismes : messe, instruction, bénédiction, inscription des noms.

7, 1er vendredi. — Le Saint Rosaire. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, prières et bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

8, samedi — Ste Brigitte, veuve. — Confession des garçons du grand Catéchisme.

✠ **9, XXIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes aux mêmes heures que le 1er dimanche. — Vêpres à 3 heures. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures, prières du Rosaire.

10, lundi. — S. François Borgia, confesseur.

11, mardi. — S. Mélar, martyr.

12, mercredi. — De la férie.

13, jeudi. — S. Edouard, roi et confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

14, vendredi. — S. Calixte, pape et martyr. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

15, samedi. — Ste Thérèse, vierge.

✠ **16, XXIIe dimanche après la Pentecôte.** — Tout comme le dimanche précédent.

17, lundi. — Ste Hedwige, veuve.

18, mardi. — S. Luc, évangéliste.

19, mercredi. — S. Pierre d'Alcantara, confesseur.

20, jeudi. — S. Jean de Canty, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

21, vendredi. — Saint Conogan, évêque et confesseur.

22, samedi. — Anniversaire de la Dédicace ou Consécration de la cathédrale de Saint-Corentin.

✠ **23, XXIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les deux dimanches précédents. — Réunion, à la chapelle : à 7 heures, des Enfants de Marie ; à 4 heures, du Tiers-Ordre.

24, lundi. — S. Magloire, évêque et confesseur.
25, mardi. — S. Gouesnou, évêque et confesseur.
26, mercredi. — S. Alor, évêque et confesseur.
27, jeudi. — De l'octave de la Dédicace. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.
28, vendredi. — S. Simon et S. Jude, apôtres.
29, samedi. — Octave de la Dédicace.
✝ **30, XXIVe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents.
31, lundi. — Vigile de la Toussaint. — *Jeûne et abstinence.*

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er	*Septembre.*	Emilienne-Jeanne Le Page, 27, rue Neuve ;
4	—	Marie-Yvette-Lucie Vergos, 16 bis, rue des Reguaires ;
4	—	Jeanne Mopry, 13, rue Saint-François ;
4	—	Louise-Paule Le Pape, 4, rue Verdelet ;
4	—	Henri-Albert Pérès, 26, rue Neuve ;
6	—	Robert-Alain Maléjacq, 19, rue du Sallé ;
8	—	Pierre-Jean-Marie Jolivet, 42, rue Kéréon ;
14	—	Corentin-Louis Palud, 11, Goarem-Dro ;
14	—	Simone Palud, 11, Goarem-Dro ;
15	—	Yves-André-Marie Lessard, impasse de l'Odet ;
18	—	Hélène-Josèphe-Marie Poupon, 2, rue Le Déan ;
19	—	Louis-Julien-Eugne-Mie de Malherbe, 5, rue des Vendanges ;
20	—	Eléonore-Julienne Quefféléc, 11, rue Neuve ;
27	—	Louis-Jean-Auguste Grall, 12, place de Brest.

Suppléments.

12	*Septembre.*	Simone-Joséphine Daoudal, Penhars ;
18	—	Jeanne-Hélène-Augustne Le Luec, hôpital St-Antoine, Paris ;
24	—	Renée-Vincente Pennarun, 55, rue Neuve.

Mariages.

5	*Septembre.*	Louis Goaëc et Yvonne-Pauline Le Noac'h ;
6	—	François-Vincent Le Guyader et Julia Gouzien ;
13	—	Isidore-Marie Le Roux et Anna-Marie Jourdain ;
14	—	Henri Le Loc'h et Marie-Jeanne Cosquer ;
27	—	Jean-Louis Joncour et Marie-Renée Le Berre ;
27	—	Emile Cariou et Marie-Joséphine Le Roux.

Enterrements.

14	*Septembre.*	Henri Pérès, 14 jours, 26, rue Neuve ;
14	—	Jeanne Lozac'h, 26 ans, 47, avenue de la Gare ;
26	—	Marie-Germaine de Loustal, épouse Hardouin, 2, rue des Gentilshommes.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

11e Année. — N° 8. Mardi 1er Novembre 1921.



La Voix de St Corentin

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Octobre : Mort d'un bon Serviteur ; Pénible Événement ; Nos Catéchismes ; « Une Décision regrettable » ; Concentration à gauche ; Conclusion ? Le Devoir. 74

Mois de Novembre : Fête de la Toussaint ; Souscription annoncée . . 81
Calendrier paroissial. 82
A Saint-Corentin 84

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

11e Année. Mardi 1er Novembre 1921. N° 8.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'OCTOBRE

Mort d'un bon Serviteur.

Le 28 Septembre dernier, à 4 heures du soir, à l'heure où s'imprimait le *Bulletin*, M. François Guéguen, le très dévoué sacristain de la Cathédrale de Saint-Corentin, rendait pieusement son âme à Dieu, entouré de sa femme, de ses enfants et petits-enfants, laissant à tous l'exemple d'une vie dont la piété et le travail ont partagé tous les instants. Il avait 66 ans.

Depuis quarante ans il était au service de la Cathédrale, qu'il aimait à orner et à décorer avec un goût parfait. Connaissant à fond jusqu'aux moindres détails des cérémonies, si nombreuses et parfois assez compliquées, des offices pontificaux et autres, il savait tout prévoir et tout mettre en ordre. Jamais d'oubli ni de défaillance. Il était la tradition vivante et la régularité même.

Depuis longtemps souffrant, il a continué à travailler avec un courage et une énergie admirables, jusqu'au bout. C'est le 16 Août, le lendemain de la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, qu'il a dû s'avouer vaincu. Au sortir d'une consultation du médecin, il répondait à quelqu'un qui lui demandait de ses nouvelles : « Je viens de recevoir ma sentence de mort ». Avec sa perspicacité ordinaire il avait compris, en dépit de la discrétion du docteur, que son mal était incurable.

Il voyait la mort venir et il se hâta de réclamer les derniers sacrements, qu'il reçut avec sa grande foi et une pleine soumission à la volonté de Dieu. Il y puisa la force de supporter patiemment les souffrances de plus en plus aiguës de sa maladie. Dans le délire des derniers jours, il se voyait encore à l'église, toujours occupé des cérémonies et des offices. Telle vie, telle mort.

Nous espérons bien qu'après avoir usé ses forces et sa santé à l'ornementation de la maison de Dieu ici-bas, il aura reçu

Là-Haut l'accueil réservé par le juste Juge au bon et fidèle serviteur.

Un très nombreux clergé, où l'on voyait MM. les Vicaires généraux et les membres du Chapitre à la tête d'une belle assistance de paroissiens, a pris part à ses funérailles et conduit au cimetière ses restes mortels, où ils attendent la résurrection.

M. Victor Boucher, son collaborateur et ami depuis quelques années, a pris sa succession, et continuera la tradition établie. Il est lui-même remplacé par M. Eugène Kerandel, nouveau venu parmi nous, à qui nous souhaitons de fournir une carrière aussi remplie que celle de son compatriote.

Pénible Evénement.

Il s'agit encore d'une mort, mais d'une mort qui, tout à l'encontre de celle dont nous parlons plus haut, laisse dans l'âme des impressions navrantes. Nous voulons parler de l'exécution de ce grand criminel, Hervé, de La Feuillée, condamné à mort pour un double assassinat commis avec un sang-froid et une calme férocité qui font frémir.

Nous n'en parlerions pas si ce drame affligeant ne nous arrachait des réflexions que nous ne pouvons pas refouler.

Tout d'abord, nous émettons le vœu que les sentences de mort, imposées dans l'intérêt de la société, ne reçoivent plus leur exécution en public. Que le public sache pertinemment que justice est faite, c'est dans l'ordre et c'est moral. Mais que le même public soit admis à l'exécution comme à un spectacle, c'est désormais immoral et pervertissant. Dans les siècles de foi, où le sens surnaturel des choses dominait tout, la vue de l'exécution d'un criminel éveillait des sentiments de justice et de commisération en même temps. Il y avait là une leçon de chose particulièrement éloquente : on en emportait une répulsion plus grande pour le crime et une pitié plus profonde pour le coupable. Mais depuis que tout est devenu occasion et sujet à émotions malsaines et à plaisir à tout prix, la publicité de ces scènes provoque des réunions et des manifestations d'une indécence révoltante. On m'assure que le jour même de l'exécution de Hervé, le public a été plus contenu et plus digne. Tant mieux. Mais auparavant, particulièrement le jour où il y eut, on peut le dire, déception, par la remise de l'exécution, quelle attitude indigne !... Et ce n'est pas seulement à Quimper que cela se produit, c'est malheureusement un peu partout. Non, plus de mise en scène de ce genre, c'est trop écœurant.

Et d'où vient cette triste mentalité, d'une part, et cette perversité dans le crime, d'autre part ? Je le demande à tout homme de bonne foi, est-ce de la religion ou de l'absence de religion dans les âmes ? Je sais bien qu'un coupable peut quel-

quefois avoir reçu une éducation chrétienne et verser dans le crime quand même. Pourquoi ? La Sainte Ecriture nous dit des deux infâmes vieillards de Babylone dans l'histoire de Suzanne : « Ils pervertirent leurs sens et ils détournèrent leurs yeux pour ne pas voir le Ciel. » La passion peut faire oublier Dieu un moment, et alors c'est la chute, ce sont des chutes plus ou moins nombreuses. Mais si systématiquement vous détournez les yeux, si par principe vous écartez Dieu et de vous et des autres. Si vous faites des athées de nos enfants et de nos jeunes gens, qu'en adviendra-t-il des individus et du pays tout entier ? Les passions surgiront, c'est inévitable. Si la crainte de Dieu n'est pas là pour en arrêter la fougue, quelles en seront les conséquences ? — Et qui donc sont les premiers coupables et les plus criminels dans cette éclosion de crimes qui nous effraient ? Ne sont-ce pas ces politiciens qui, par leurs lois néfastes, leur propagande infâme, leur Presse impie et immorale, leurs provocations aux désordres, s'acharnent à détruire la foi et à renier la morale par leur guerre à Dieu et leurs excitations au vice ?

Une dernière réflexion : Hervé est devenu un misérable assassin. Qu'est-ce qui l'a poussé au crime ? La cupidité, le désir effréné d'arrondir sa propriété. De là est venu le nuage qui l'a empêché de voir le Ciel. Dieu n'étant plus là, la passion a armé son bras. — La passion éteinte, il est revenu à Dieu, et sa fin a été très chrétienne. Espérons que Dieu aura eu égard à son repentir et lui aura pardonné ses forfaits, Mais une supposition : si Hervé n'avait conservé, enseveli sous le vice, le fonds d'instruction chrétienne reçue jadis, aurait-il eu cette mort, suprême consolation pour sa femme et pour son enfant ? — Le malheureux qui s'égare garde toujours une prédisposition au retour, si son âme a jadis reçu l'empreinte de la vie divine. Mais si elle en a été totalement privée, quelle emprise la vertu peut-elle avoir sur elle ? N'est-ce pas dire que l'athéisme doctrinal et pratique de l'enseignement actuel voue les générations qu'elle atteint, sans obstacle, à leur perte éternelle ?

Nos Catéchismes.

Les considérations qui précèdent ramènent notre pensée à l'œuvre de nos Catéchismes. Les extrêmes se touchent. La recrudescence de la criminalité et des désordres qui y conduisent, comme la cause produit son effet, nous amène naturellement à recommander à nouveau l'instruction chrétienne des enfants. C'est le grand remède, c'est l'unique remède. En dehors de là, vous ne trouverez que des palliatifs.

L'instruction vraiment chrétienne est celle qui est donnée dans les écoles chrétiennes, où la théorie et la pratique vont de pair et se complètent ; où maîtres et maîtresses éclairent par

leurs exemples personnels ce que leur enseignement apprend à leurs enfants. Rien ne vaut cela, rien ne saurait remplacer cela. Des instructions à côté ce n'est le plus souvent qu'un emplâtre sur une jambe de bois. Lorsque surtout vous donnez cet enseignement catéchistique à des enfants qui subissent l'influence hostile d'un maître ou d'une maîtresse incrédule et impie, c'est de l'eau que vous faites couler sur un rocher. L'eau n'a qu'un effet en ce cas, c'est de mettre plus à nu les plaies produites dans les âmes d'enfants.

Je ne voudrais pas être injuste en insinuant que tous les instituteurs publics en sont là. Il en est de bons chrétiens, et ils ont beaucoup de mérite à garder leur foi. Mais c'est une minorité. Les journaux ont fourni, ces jours derniers, une statistique qui en dit long à ce sujet. Voici comment M. Théodoric Le Grand, directeur de l'*Institut français*, classe les instituteurs publics : 15.000 extrémistes adhèrent à Moscou ; 50.000 avec Roussel et Glay adhèrent à la C. G. T. ; 30.000 forment la fédération des Amicales. Donc 65.000 maîtres, dont les parents ont tout lieu de suspecter les opinions non seulement philosophiques et religieuses, mais même patriotiques.

Mais puisque, contrairement aux avertissements et aux expériences de chaque jour, des parents s'obstinent à confier leurs enfants à des écoles d'où Dieu est chassé, tout en voulant faire d'eux des chrétiens, ils doivent comprendre que l'obligation de leur apprendre leur Catéchisme et de les faire suivre régulièrement les réunions de l'église est plus impérieuse et plus grave que jamais. Or, la vérité nous oblige à le dire : la négligence et l'indifférence deviennent de plus en plus générales dans cette question de tout premier ordre. C'est inquiétant, pour le salut de ces enfants et pour le sort du Pays tout entier.

" Une Décision regrettable. "

Sous cette rubrique, la *Semaine religieuse* du diocèse insérait, dans son n° 40, du 7 Octobre dernier, la note suivante :

« Nos lecteurs n'apprendront pas sans étonnement la décision que vient de prendre le Conseil d'Administration de l'Office départemental des Pupilles de la Nation, dans sa séance du 16 Septembre 1921.

» Il s'agissait de renouveler les Sections cantonales, dont les pouvoirs sont expirés.

» Il y a trois ans, l'ancien Conseil d'Administration, obéissant à une pensée d'union et de concorde, avait fait entrer dans les Sections locales les maires des communes avec les curés et recteurs des paroisses, les directeurs et directrices des écoles publiques avec les directeurs et directrices des écoles privées,

*

et un certain nombre de délégués cantonaux désignés par M. l'Inspecteur d'Académie.

» Dans les nouvelles Sections, ces mêmes catégories de personnes sont toutes maintenues, une seule exceptée. MM. les Curés et Recteurs ne seront en effet plus appelés à faire partie des Sections cantonales. Ils n'y seront admis que dans les communes où n'existe aucune école privée.

» On ne conçoit pas facilement la raison d'une telle exclusion, le prêtre étant dans une paroisse, par ses relations avec les familles et le soin qu'il prend de l'éducation religieuse des enfants, plus à même que personne de connaître la situation et de s'intéresser aux besoins des Orphelins. On nous persuadera difficilement que cette résolution ait été inspirée à ses auteurs par le pur et unique souci de l'intérêt des Pupilles, et qu'en la votant ils aient pu se flatter d'être demeurés fidèles à l'esprit de tolérance et d'union patriotique qui a dicté la Loi des Pupilles de la Nation et qui devait présider à son application. »

Ces réflexions sont très justes. Ce n'est pas une raison pour que le procédé signalé et sévèrement critiqué ne se soit pas renouvelé. Le jeudi 20 Octobre, les membres appelés à faire partie de la Section cantonale de Quimper se sont réunis dans une salle de la Mairie, pour procéder à l'élection des membres du Bureau et des membres de la Commission permanente.

Il y a trois ans, M. le Curé et MM. les Recteurs du canton, ayant des écoles libres sur leurs paroisses, n'avaient pas été éliminés. La majorité de la réunion appelée à voter appartenait de ce fait aux catholiques. Fidèles à l'esprit d'union sacrée qui avait inspiré la loi, ceux-ci constituèrent leur Bureau de la manière suivante : président, M. Le Hars, maire de Quimper (qui n'était certes pas des leurs) ; vice-président, M. Orvoën, curé de Saint-Corentin ; secrétaire, M. Louis Corre. — Membres de la Commission permanente : MM. Cogneau, vicaire général, et MM^mes^ les Directrices de Sainte-Anne, de N.-D. d'Espérance et du Patronage ; puis M. Marcille, receveur des Finances, et MM^mes^ les Directrices du Collège des jeunes filles et de l'Ecole Normale.

Cette année, les élections ont donné les résultats suivants :

Membres du Bureau : président, M. Launay, directeur de l'Ecole Normale, 37 voix, contre 23 à M. le Maire, sortant ; vice-présidente, M^me^ Troalen, 36 voix, contre 24 à M. Cogneau, remplaçant M. Orvoën, devenu inéligible par ostracisme ; secrétaire, M. Arzel, directeur de l'Ecole publique de Saint-Mathieu, 37 voix, contre 24 à M. Corre, sortant. — Membres de la Commission permanente : M^me^ la Directrice du Lycée des jeunes filles ; M^me^ la Directrice de l'Ecole Sainte-Anne ; M. Boniton, proviseur du Lycée ; M. le chanoine Cogneau, vicaire général ; M. Louis Corre, président du « Secours Breton » ; M. Kerné, directeur de l'Ecole publique de Saint-Corentin.

On remarquera d'abord que les catholiques ont été exclus du Bureau. Sur une observation d'un membre, faisant ressortir le fait, on s'est décidé, après suspension de séance et conciliabule, à faire l'aumône aux catholiques de trois membres dans la Commission permanente.

Une seconde remarque : les catholiques ont tenu à maintenir sur leur liste le nom de M. Le Hars, maire de Quimper, toujours par esprit d'union. Mais la liste adverse ayant triomphé, il a été nettement écarté du Bureau par ses amis politiques. Comme résultat c'était réussi. Mais on n'avait pas prévu cela.

Le coup a paru maladroit et vraiment malséant. On a voulu panser la blessure de M. le Maire par un emplâtre qui s'appelle présidence d'honneur. Singulier honneur que celui d'être brisé, pour être ensuite replâtré ! Grand bien lui fasse. Après tout, c'est affaire de famille.

Concentration à gauche.

Toutes ces manœuvres procèdent d'une pensée qui commence à se traduire en action : concentration à gauche, toujours plus à gauche.

Le mot d'ordre a été donné par la Loge franc-maçonnique, il y a quelque temps. Un journal local, connu pour ses idées avancées, soutient cette thèse avec persévérance. C'est un écho fidèle de la secte. Toute la Presse quelque peu teintée emboîte le pas. Le mouvement se dessine. Le Président du Conseil lui-même, dont la politique consiste à orienter sa barque du côté où souffle le vent, a bien laissé entendre dans son discours-programme de Saint-Nazaire, que telle sera la direction à prendre.

C'est d'ailleurs dans la logique des choses. Lorsque aucune doctrine sérieuse ne guide les esprits et qu'on n'a d'autre idéal que le succès, coûte que coûte, on aboutit fatalement à cette surenchère politique. C'est l'histoire de ces cinquante dernières années en particulier. Nous avons vu successivement au pouvoir le Libéralisme, le Progressisme, le Radicalisme, le Radicalisme-Socialiste. Aujourd'hui, le Socialisme tout pur frappe à la porte et demande à régner en maître. Il n'y est pas encore que déjà le Communisme le talonne et menace de le supplanter.

On dira que la discorde est au camp et que les compagnons vont s'entredéchirer. Ne vous y fiez pas. Un os jeté au milieu d'une meute provoque une lutte momentanée. Ce n'est qu'une diversion. C'est le cas actuellement. Un chèque, deux chèques, ce sont des pommes de discorde. Survienne un garde-chasse habile ou ambitieux, qui indique une proie solide à saisir, et l'unanimité vers la curée est vite déterminée. Or, la proie est là, tout indiquée, le Cléricalisme. Le gibier n'est pas nouveau,

mais comme jusqu'ici il a toujours réussi pourquoi n'y reviendrait-on pas ?

On y reviendra. Le journal auquel je faisais allusion tout à l'heure appelle de tous ses vœux la concentration dont je parle. Il y invite les modérés, les hommes de la *plaine*, comme il les appelle, et il les engage à se rapprocher des Socialistes. Il ajoute : « Pour cela nous devons nous rendre compte que si la politique actuelle nous prépare, *ce que je déplore*, le retour d'une grande vague anticléricale, c'est cependant sur le terrain social et financier que se livrera la véritable bataille ».

Notre journaliste déplore le retour de la grande vague. Le bon apôtre ! On sait ce que cela veut dire. Là où il est sincère, c'est lorsqu'il avoue que cette campagne anticléricale ne sera qu'un prétexte, une sorte de cri de ralliement. La vraie bataille se livrera *« sur le terrain social et financier »*. C'est bien ce que nous pensons. Préparez vos échines et ouvrez vos bourses. Vous êtes avertis.

Conclusion ?

Vous demandez quelle sera la conclusion de la nouvelle campagne en préparation ? Il n'est point besoin d'être prophète pour la prédire à coup sûr : la guerre, une nouvelle guerre extérieure, succédant naturellement à la guerre intérieure.

Tout royaume divisé contre lui-même est condamné à périr. C'est la vérité éternelle qui nous l'a dit, et la raison ou le simple bon sens le comprend. Il le comprenait bien, ce Bismarck, qui nous a été si fatal, plus fatal encore par son immixtion dans notre politique intérieure que par son agression armée contre notre pays. La France se relevait vite de ses désastres matériels de 1870. Le chancelier s'en aperçut bien, et avec une astuce diabolique il sut lancer notre Gambetta dans cette malheureuse campagne anticléricale dont le double résultat a été d'arrêter l'essor du pays vers le progrès et la prospérité matérielle, et de semer des divisions intestines, cause inévitable d'affaiblissement et de décadence pour tous nos intérêts.

Un arrêt s'est produit, mal combiné et insuffisant, mais heureux néanmoins, dans ce qu'il a déjà produit. Les politiciens en sont navrés. Comme nous le disons plus haut, le mot d'ordre est de recommencer et la bataille se prépare.

Singulière attitude en vérité. Alors que l'Allemagne se relève, se fortifie sur tous les terrains, politique, économique, militaire et même financier, quoi qu'on en dise, la France néglige tout. En paroles c'est parfait, en réalité rien ne se fait. Il faudrait, pour obtenir des économies sérieuses et refaire nos finances, une refonte de notre Administration et la disparition d'une plaie mortelle, le fonctionnarisme aigu, que tous condamnent mais auquel personne ne touche. Pour empêcher le travail de

se porter de ce côté, si favorable au Socialisme et au Communisme, on va refaire de l'Anticléricalisme, et lorsque la poire sera mûre, bien mûre cette fois, il suffira à l'Allemagne de secouer l'arbre et le fruit tombera. C'est là que nous mènera incontestablement la campagne en préparation, si elle réussit. Au reste, à supposer que l'Allemagne, rendue plus prudente par son insuccès de 1914-1918, s'immobilise encore longtemps, est-ce que la guerre ne menace pas de tous côtés ? Le monde est en ce moment comme un volcan en travail. Est-ce bien l'heure de se livrer à des combats singuliers entre soi ?

Le Devoir.

En face de cette situation, très inquiétante, on ne peut le contester, le devoir des catholiques est de se serrer les coudes, et de se fortifier socialement et chrétiennement.

L'Allemagne qui nous a donné tant de leçons, dont nous n'avons pas su profiter, nous en a donné une en particulier, en 1871, dans son union inébranlable en face du Chancelier de fer. Grisé par sa victoire contre la France, Bismarck pensa que le Catholicisme allemand ne serait qu'une bouchée pour lui, et le *Kulturkampf* fut lancé avec fracas. Le pétard fit long feu en somme et Bismarck alla à Canossa, en dépit de son orgueil et de sa haine. Il dut s'avouer impuissant devant l'union ferme et tenace des catholiques. Imitons ceux-ci. Sachons nous organiser et nous occuper des œuvres sociales, propres à développer nos forces matérielles. Mais sachons surtout favoriser l'épanouissement d'une vie vraiment morale et religieuse, dont l'action actuellement manque d'énergie et d'esprit de suite. Chrétiens d'action, mais surtout chrétiens de principe et de conviction. Les œuvres qui ne sont pas inspirées et dirigées par une doctrine pure et solide ne produiront jamais qu'un feu de paille, sans intensité ni durée.

MOIS DE NOVEMBRE

Fête de la Toussaint.

S'il est une solennité chrétienne propre à provoquer dans les âmes des pensées et des résolutions dans ce sens, c'est bien la fête de la Toussaint. Qu'est-ce que ces Saints que l'Eglise honore dans cette solennité ? Qu'ont-ils été ici-bas ? Qu'est-ce qu'ils ont fait ? Que sont-ils aujourd'hui ? — Et nous, qui som-

mes-nous ? Que devons-nous faire ? Qu'en sera-t-il de nous plus tard ? Sommes-nous et nous maintenons-nous sur le chemin du Ciel ? Et si nous n'y sommes pas, pouvons-nous espérer d'y arriver ? Autant de questions qui méritent d'être étudiées et résolues.

Le Calendrier paroissial, inséré à la suite de ces lignes, donne les heures et l'ordre des offices. Nous prions instamment les paroissiens d'assister assidûment à ces cérémonies, et lorsque d'autres manifestations, quelque légitimes et respectables qu'elles soient, sont en concurrence avec les offices de l'Eglise, la préférence doit toujours être accordée à ceux-ci. Un vrai chrétien ne doit pas agir autrement.

Pour permettre aux fidèles d'approcher des sacrements, à l'occasion des fêtes de la Toussaint et des Morts, le clergé paroissial confessera les jours précédents, et aussi le dimanche soir et le jour de la Toussaint, après les offices. On ne saurait être mieux préparé à la célébration de ces solennités, ni être dans de meilleures conditions pour faire du bien aux âmes du Purgatoire, qu'en se sanctifiant soi-même par la digne réception des sacrements.

Souscription annoncée.

On a déjà annoncé une souscription ayant pour objet la réfection du beffroi de la Cathédrale et la refonte des cloches devenues inutilisables. Cette souscription va être faite après les solennités de la Toussaint. On se présentera à domicile, et chacun fera, à la demande qui lui sera présentée, la réponse que lui dicteront sa foi et sa générosité.

Calendrier Paroissial.

✝ **1er Novembre, mardi. — Fête de Tous les Saints.** — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (messe pontificale). — Aux messes, quête pour la Cathédrale. — A 2 heures, prières du Rosaire ; à 2 h. 1/2, vêpres, sermon, bénédiction, vêpres des Morts, quête. — A 8 heures, sermon breton, vêpres des Morts.

✝ **2, mercredi. — Fête des Morts.** — De 6 à 8 heures, messes de demi-heure en demi-heure ; à 8 heures, office paroissial ; à 10 heures, office canonial, procession, grand'messe. — De 2 à 4 heures, à la sacristie, inscription dans la Confrérie des Trépassés. — A 8 heures, clôture du Mois du Rosaire, bénédiction.

3, jeudi. — S. Guinal, abbé. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les prêtres, anciens curés et vicaires de la paroisse. — A 9 heures, catéchisme comme de coutume. — A 2 heures, confession des enfants.

4, vendredi. — B. Françoise d'Amboise, veuve. — A 7 heures, communion des enfants, exposition du Saint-Sacrement jusqu'à 5 heures. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration, pour les hommes.

5, samedi. — Les Saintes Reliques. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les paroissiens défunts. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **6, XXVe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

7, lundi. — De l'octave. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les membres de la Confrérie des Trépassés. — A 9 heures, service et messe pour les Evêques et les Chanoines défunts.

8, mardi. — Octave de la Toussaint. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures, à la chapelle neuve, réunion de la Congrégation des Dames et de l'Association des Mères chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

9, mercredi. — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

10, jeudi. — S. André Avellin, confesseur. — Service et messe pour les Défunts.

11, vendredi. — S. Martin, évêque et confesseur. — Service et messe pour les Défunts. — A 9 heures, Fête de la Victoire : messe et allocution, confession des petits enfants.

12, samedi. — S. Martin, pape et martyr. — Service et messe.

✝ **13. XXVIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes comme le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 10 heures, service et messe de *Requiem* pour les Défunts iniquement dépouillés du bénéfice de leurs fondations. — Vêpres à 2 h. 1/2. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

14, lundi. — S. Josaphat, évêque et confesseur.

15, mardi. — Ste Gertrude, vierge.

16, mercredi. — De la férie.

17, jeudi. — S. Grégoire Thaumaturge, évêque et confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

18, vendredi. — Dédicace des Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

19, samedi. — Ste Elisabeth, veuve.

✝ **20, dernier dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures. — A 8 heures du soir, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle, procession, bénédiction.

21, lundi. — Présentation de la T. Sainte-Vierge au Temple.

22, mardi. — Ste Cécile, vierge et martyre.

23, mercredi. — S. Clément, pape et martyr.

24, jeudi. — S. Jean de la Croix, confesseur. — A 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

25, vendredi. — Ste Catherine, vierge et martyre.

26, samedi. — S. Silvestre, abbé.

✝ **27, Ier dimanche de l'Avent.** — Offices aux mêmes heures. — Réunion à la chapelle, à 7 heures, des Enfants de Marie. — A 4 heures, du Tiers-Ordre de Saint-François. — A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

28, lundi. — De la férie.

29, mardi. — S. Houardon, évêque et confesseur.

30, mercredi. — S. André, apôtre. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 *Septembre.*	Laurent-Louis Diraison, 18, rue des Reguaires ;
29 —	Robert-François-Marie Boissel, 30 bis, rue Le Déan ;
29 —	Marie-Jeanne Le Corre, 21, rue des Gentilshommes ;
2 *Octobre.*	Jeanne-Yvonne-Marie Tersiguel, 1, rue du Pont-Firmin ;
2 —	Robert-Corentin-Joseph-Marie Daniel, voie Rouzaut ;
4 —	René-Jean-Marie Toullec, 30, rue Neuve ;
9 —	Fernande-Jeanne-Marie Le Signor, 55 ter, rue Neuve ;
9 —	Renée-Marie-Henriette Guillermou, rue Olivier-Perrin ;
9 —	Pierre-Corentin-Joseph Piton, 24, rue Neuve ;
15 —	Anne-Marie Waquet, rue Saint-François ;
16 —	Jeanne-Louise Coathalem, 12, rue des Reguaires ;
16 —	François-Guillaume-Marie Croissant, 9, rue Kéréon ;
20 —	Joseph-Pierre-Laurent Galand, 1 bis, rue Toul-al-Laër ;
23 —	Marie-Josèphe Le Goff, 35, rue de Kerfeunteun ;
23 —	Marcelle-Anne-Armandine Roudot, 13, rue Sainte-Thérèse.

Suppléments.

9 *Octobre.*	Yves-Emmanuel Vernou, Redon ;
12 —	Anne-Louise-Jeanne Fer, 7, rue de Concarneau ;
16 —	Georgette-Yvonne Cornic, 80, rue Neuve.

Mariages.

3 *Octobre.*	Edouard Bolzer et Marie-Yvonne Le Saux ;
10 —	Emile-Jean-Louis Le Guern et Corentine-Marie Le Quéau ;
11 —	René-Victor Berthelom et Marie-Françoise Mazé ;
11 —	Corentin Le Quéau et Anne-Marie Goaër ;
12 —	François-Marie Fer et Marthe-Anna Ducazeau ;
17 —	François-Jean-Marie Ligen et Jeanne-Marie Cornec ;
17 —	Michel Brigand et Marie-Catherine Gourret ;
17 —	René-Marie Le Berre et Marie Anne Quiniou ;
24 —	Laurent Cornic et Henriette Lucas ;
25 —	Jean-Marie Le Du et Marguerite Philippe ;
29 —	Pierre Le Goyat et Catherine Stéphan.

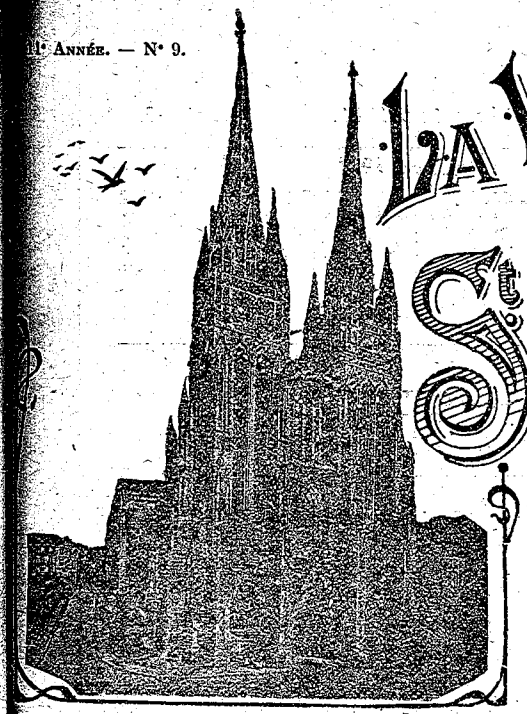
Enterrements.

30 *Septembre.*	François-Marie Guéguen, 66 ans, Feunteunic-al-Lez ;
3 *Octobre.*	Anna-Jeanne Bellec, 12 ans, 55 ter, rue Neuve ;
8 —	Pierre Giffo, 67 ans, boulevard de Kerguélen ;
14 —	Eugénie Chenadec, 83 ans, 23, rue du Sallé ;
14 —	Marie Jézéquel, 16 ans, Goarem-Dro ;
21 —	Antoinette-Mathilde Dumas, 57 ans, Nantes ;
26 —	François-Marie Guillou, 57 ans, Goarem-Dro ;
26 —	Yves Tridon de Rey, 2 ans, 5, boulevard de Kerguélen.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

11e Année. — N° 9. Jeudi 1er Décembre 1921.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Novembre : Nouveau Chanoine ; Une bonne Œuvre ; Une Question paroissiale ; Fête de la Toussaint ; Prenons garde ! Fête de la Victoire ; Telle vie, telle mort ; Succès scolaires 86

Mois de Décembre : L'Avent ; Retraite ; Fête de l'Immaculée-Conception ; Fête de saint Corentin ; Fête de Noël ; 31 Décembre 91

Calendrier paroissial. 95

A Saint-Corentin 96

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

11e Année. Jeudi 1er Décembre 1921. N° 9.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE NOVEMBRE

Nouveau Chanoine.

Depuis la mort de M. Quidelleur, survenue il y a déjà un an et quelques mois, le Chapitre de l'église cathédrale de Quimper n'était pas au complet. Par une décision de Monseigneur l'Evêque, du mois d'Octobre, le vide a été comblé ; M. Goret, supérieur de la Maison de Saint-Joseph de Saint-Pol de Léon, a été nommé chanoine titulaire de la cathédrale. Le 28 du même mois il a été installé, avec le cérémonial ordinaire. Les chanoines titulaires sont de nouveau au nombre de neuf, chiffre réglementaire. Les anciens ont été heureux du choix de Sa Grandeur et ont souhaité la bienvenue au nouveau titulaire.

Une bonne Œuvre.

Oui, une bonne œuvre, et qui a l'avantage de ne rien coûter à celui qui la fait, si ce n'est la peine d'une petite démarche se réduisant à fort peu de chose. Il s'agit, pour les lecteurs des bons journaux, d'apporter leurs feuilles, après lecture faite, à l'église, et de les laisser tomber dans la boîte destinée à les recevoir, et placée à cet effet au bas de la cathédrale. C'est simple et facile, et c'est très bienfaisant. Par les soins de l'Association des Noëlistes ces journaux sont recueillis, et répandus régulièrement dans les familles de la ville, qui ne lisent point ou qui ne lisent que des feuilles perverses. Deux mille périodiques ainsi confiés à la boîte ont été semés au cours de l'année, et le bien accompli, quoique invisible et inconnu, si ce n'est de Dieu seul, est peut-être considérable. N'aurait-on sauvé qu'une âme, exposée à la perdition, que l'acte en vaut vraiment la peine.

Deux fléaux contribuent, de la façon la plus terrible, à déchristianiser et à démoraliser les générations actuelles, l'école sans Dieu et la Presse vénale et impie. Si l'on pouvait traduire en faits tangibles les effets produits par ces deux causes de

décadence chrétienne et morale, et patriotique en même temps, on étonnerait bien des gens, habitués à voir sans comprendre.

Le moyen préconisé pour lutter contre le mal est un antidote insuffisant, sans doute, étant donné l'étendue et la gravité du fléau, et c'est pourquoi nous voudrions le multiplier. Lecteurs chrétiens, vous pouvez y contribuer : donnez, donnez vos bons journaux !

Une Question paroissiale.

Les lecteurs de la *Voix de Saint-Corentin* en ont déjà entendu parler. Nous y revenons, et plus explicitement, parce que nous estimons que le public doit être établi juge de la question. Il s'agit du beffroi et des cloches de la cathédrale.

En dehors des deux bourdons qui ne sont pas d'un usage ordinaire, parce qu'ils sont trop difficiles à manier et trop coûteux à mettre en mouvement, il ne nous reste qu'une unique cloche, — les autres étant fêlées. Or, cette unique cloche devra bientôt cesser de sonner elle-même, sous peine d'amener l'effondrement du beffroi, dont l'état de vétusté et de délabrement inspire les plus grandes inquiétudes.

Que faire ? Deux solutions se présentent : laisser les choses en l'état et supprimer toute sonnerie, ou bien refaire beffroi et cloches. Des deux solutions la première est la plus facile, sans contredit. Est-ce la plus logique et la plus raisonnable ? Nous ne l'avons pas pensé, et nous nous sommes dit : « Il faut restaurer cloches et beffroi. »

C'est vite dit, mais pas si vite fait. Calculons : restauration du beffroi, 14.938 francs 66, chiffres de l'architecte ; refonte des cloches, 14.795 francs, chiffres du fondeur ; au total 30.000 francs en chiffres ronds. Et l'église n'a pas de ressources.

Comment réunir les fonds ? La cathédrale étant monument historique, nous nous sommes dit : « Adressons-nous aux Beaux-Arts. La cathédrale intéressant la ville, adressons-nous à la Municipalité. Le Conseil général distribuant des subsides à droite et à gauche, faisons appel au Conseil général » ; et nous avons imploré et les Beaux-Arts et la Municipalité et le Conseil général. Réponse : les Beaux-Arts, 5.000 francs ; la Municipalité, 2.000 ; le Conseil général, rien, pas même l'honneur d'une réponse !... Nous sommes bien reconnaissants aux Beaux-Arts et à la Municipalité, et pas du tout au Conseil général ; mais nous restons après cela loin de compte :

29.733 fr. 66 — 7.000 = 22.733 fr. 66.

Où trouver cette différence ? Après mûre réflexion et beaucoup d'hésitation, M. le Curé a pris une résolution énergique, il s'adressera à ses paroissiens. Ils sont bons et généreux. Et s'armant du bâton du voyageur et de l'escarcelle du quêteur, il s'est mis en campagne. Déjà quelques rues ont été parcourues. Peut-il dire que toutes les bourses, sans exception, se soient

ouvertes et que toutes les figures se soient épanouies devant lui ? Ce serait peut-être exagérer quelque peu. Ce qu'il peut et doit affirmer c'est que, à quelques toutes petites exceptions près, il a rencontré partout bon accueil et sympathie. Il adresse à tous ses plus vifs remercîments, et il va continuer, aussi régulièrement que le lui permettront ses autres obligations.

Ne pouvant pas d'avance indiquer le jour et l'heure de sa visite, il est exposé à ne pas toujours rencontrer les représentants des familles où il se présente. Il prie ceux-ci de vouloir bien l'excuser et de lui faire parvenir, s'ils le jugent à propos, l'offrande qu'ils destinent à l'Œuvre, afin de lui épargner une seconde visite, qui pourrait être aussi inutile que la première. D'avance il les remercie.

Fête de la Toussaint.

Après cette digression sur le terrain, je ne dirai pas de la pure matière, puisqu'il s'agit d'une entreprise intéressant le culte et l'honneur de la paroisse, revenons à des sujets cependant plus immédiatement spirituels, les fêtes du mois de Novembre, et tout particulièrement la fête de la Toussaint.

Il paraîtra peut-être banal à certains d'entendre dire que la fête a été belle, qu'elle a amené un grand concours de fidèles, que les communions ont été plus nombreuses que jamais. Et cependant cela est. Nous manquerions à la vérité si nous ne le proclamions pas. Et nous en sommes heureux.

Quelqu'un me faisait remarquer à ce propos que la sève chrétienne n'est pas encore tarie chez nous, et que si notre époque nous donne trop souvent occasion de gémir et de pleurer, elle nous prouve aussi très souvent que la foi persiste et qu'à certaines heures elle nous donne de doux spectacles. Voyez nos missions paroissiales.

Ah ! si notre malheureuse population n'était pas exploitée comme elle est par la cupidité, l'immoralité et la politique, qui se confond en bien des cas avec les deux autres causes de déchéance morale, quel peuple splendide nous aurions, splendide de foi, de dignité et de vertu !

Faut-il en effet qu'il ait de la résistance pour ne pas succomber misérablement aux traquenards tendus sous ses pas, depuis l'école sans Dieu jusqu'aux divorces infâmes, et autres scandales ambulants, si nombreux partout !

Faut-il aussi que le sentiment religieux soit tenace pour maintenir à de telles hauteurs une élite d'âmes chrétiennes de cette trempe, alors que tout est établi et entrepris pour la pervertir.

Renversons par la pensée les situations : mettons au service de la vérité et de la morale les ressources si largement dépensées par le budget, par la littérature et le cabotinage de la politique au profit de l'impiété et du vice ; mettez à brider la perversion et à extirper les chancres infâmes les sommes prodi-

guées aux œuvres de guerre à nos croyances et à nos mœurs, et vous verriez quels résultats heureux nous obtiendrions. Alors que la nature elle-même, viciée par le péché originel, ne répond que trop volontiers aux efforts de nos ennemis, et oppose au contraire une résistance parfois opiniâtre à l'action de la grâce, le torrent du mal serait pourtant arrêté et le niveau de la moralité remonterait merveilleusement. — Que n'en est-il pas ainsi ?

Prenons garde !

Dans l'œuvre de déchristianisation, et par là même de démoralisation, — les deux effets se tiennent, — deux agents surtout sont redoutables, le sectarisme des meneurs et l'ignorance des victimes.

Un trio de démolisseurs qu'on s'étonne de voir unis, la Juiverie financière et franc-maçonne, le Radicalisme politique et haineux, et le Socialisme utopique et doctrinaire, se donnent la main et marchent avec un ensemble parfait dans l'assaut au Catholicisme, sauf à s'entre-dévorer lorsque l'œuvre néfaste est accomplie. C'est la réalisation de la parole du prophète : « Pourquoi les nations ont-elles frémi, pourquoi les peuples ont-ils fait de vains complots ? Les rois de la terre se sont levés et les princes se sont assemblés contre le Seigneur et contre son Christ. Brisons leurs liens et jetons leur joug loin de nous, » ont-ils déclaré. N'est-ce pas ce que nous voyons lorsque nous regardons en haut, c'est-à-dire dans la région du pouvoir et de la direction de l'opinion publique, triturée et répandue par une Presse à tout faire ? — Et au bas de l'échelle sociale, que voyons-nous ? Une foule, ignorante du complot et inconsciente du danger, acceptant sans le savoir les idées les plus subversives, et se faisant sans le vouloir les instruments actifs de l'œuvre de destruction.

Et lorsque le mal est fait, lorsque, par exemple, une guerre éclate ou qu'un trouble social se produit, sous l'empire de l'action ténébreuse qu'on ne discerne pas, les esprits déçus et irrités s'élèvent avec colère contre ceux qui sont les premières victimes de la cabale, et ne songent même pas à en vouloir à leurs enjôleurs perfides.

C'était là l'histoire de hier, ce sera de nouveau l'histoire de demain, si nous n'y prenons garde. Déjà les manœuvres se devinent. Les articles des journaux, et certains incidents qui paraissent étranges au premier abord, et inexplicables par eux-mêmes, dévoilent les premiers essais de la mobilisation générale.

Au cours de la dernière guerre un journal, bien connu pour ses idées belliqueuses et tapageuses, mordait rageusement son frein devant le mot d'ordre d' « Union Sacrée », qui dominait, en raison des circonstances, et en appelait à la paix future avec le dehors afin de pouvoir recommencer la guerre au dedans. Elle n'est pas encore assise, cette paix avec le dehors, et voici

*

que déjà à l'intérieur la guerre recommence, à la grande joie et aux espérances folles de nos ennemis héréditaires. Sont-ils étrangers à cette nouvelle levée de boucliers, les ennemis de l'Est ? En se rappelant l'histoire ancienne, à lire les faits de l'espionnage de nouveau pratiqué un peu partout et certains incidents significatifs d'Alsace et de Lorraine, il est permis d'en douter. Mais le public ne voit pas et il se laisse faire. Puisse-t-il ne pas pâtir bientôt de son aveuglement !

Fête de la Victoire.

Votée par la Chambre des députés d'abord pour le 11 Novembre, cette année, et pour le dimanche qui suit le 11, à l'avenir, la loi réglant la fête a définitivement établi qu'elle se célébrerait, même cette année, le dimanche. La décision n'ayant été connue à Quimper que le 10, un certain trouble s'en est suivi pour sa célébration.

Je ne suis pas superstitieux, et il n'est pas nécessaire de l'être pour trouver, dans la manière où les choses ont été bâclées, en cette question comme ailleurs, un présage de mauvais augure pour la solidité de cette malheureuse paix. Elle a bien l'air de danser comme un ballot mal assis sur un mauvais charriot. A tout instant on a peur de la voir sombrer.

Ce n'était pas une raison d'omettre de la célébrer ; tout au contraire, ne fût-ce que pour lui souhaiter longue vie. Et à Quimper cela a été fait. Hâtivement, après avis et contre-avis, les autorités civiles et militaires ont été convoquées, une messe a été dite à la Cathédrale, des morceaux de chant artistement enlevés, et en l'absence de Monseigneur, appelé à Landerneau pour une cérémonie fixée d'avance, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, en un langage fortement accentué, a bien fixé le sens et les conditions de la victoire et de la paix qui l'a couronnée.

Telle vie, telle mort.

Le souvenir de cette devise nous revient à l'esprit en nous rappelant la mort d'une religieuse de la paroisse, la Sœur Marie de Saint-Guy, de la Charité de Quimper, enlevée en ce mois de Novembre, après une maladie qu'elle couvait depuis de longues années et qu'elle a portée sur pied presque jusqu'à la fin. Elle avait cinquante-deux ans, et de ces cinquante-deux ans, la plus grande moitié, vingt-huit ans, avait été consacrée à Dieu et aux malades pauvres.

Ce qu'elle fut comme religieuse, ses Sœurs, qui l'ont vue de près, peuvent le dire, et le disent avec admiration à ceux qui veulent l'entendre. Aussi humble que douce et pieuse, elle aimait et faisait aimer Dieu autour d'elle, avec simplicité et bonté.

Ce qu'elle a été pour ses malades de la rue Neuve, et d'ailleurs, ceux-ci ne le diront pas tous, car le plus grand nombre

d'entre eux l'ont précédée devant le tribunal de Dieu, mais ceux qui demeurent le disent avec émotion et regret. Ses restes mortels ont été conduits au cimetière par un nombreux cortège de prêtres et de paroissiens ; mais si tous ceux qu'elle a visités, consolés et soulagés s'étaient trouvés là, quelle magnifique couronne elle eût eue sur la terre. Au Ciel, elle en a une bien plus belle. C'est la seule qu'elle ait jamais ambitionnée.

Succès scolaires.

Dans son dernier numéro, la *Voix de Saint-Corentin* a omis, bien involontairement, de mentionner le succès de deux élèves de l'Ecole Sainte-Anne aux épreuves du mois d'Octobre pour le diplôme du brevet supérieur, M^lles^ Clouard et Cabon. Sur vingt-trois jeunes filles qui se sont présentées à cette session, sept seulement ont été admises, et je crois savoir que les deux élèves de notre établissement étaient particulièrement bien classées par le nombre de points obtenus. Cela fait honneur aux élèves et aux maîtresses. Toutes nos félicitations.

MOIS DE DÉCEMBRE

L'Avent.

Le mois de Décembre nous trouve en plein Avent. Qu'est-ce que l'Avent ? C'est la première partie ou la première saison de l'année chrétienne. Comme l'année civile, celle-ci se divise en différentes parties, réglées par les différents événements de la vie de N. S. Jésus-Christ. Jésus-Christ est le soleil de nos âmes. Il est la lumière éclairant tout homme venant en ce monde. De même que les saisons de l'année civile sont déterminées par la position de la terre vis-à-vis du soleil, qui donne à chacune sa température spéciale, et inspire au laboureur les travaux appropriés en vue de la récolte ; ainsi la considération ou la méditation des diverses phases de la vie du Sauveur, que l'Eglise ramène successivement devant nos regards au cours de l'année, en fait jaillir les enseignements et provoque la pratique des vertus les plus propres à la sanctification des âmes. Les temps de l'Avent, de Noël et de l'Epiphanie, de la Septuagésime et du Carême, de Pâques et de la Pentecôte constituent un cycle qui déroule sous nos yeux la vie et les actes du Sauveur, disant à chacun ce qu'il faut faire pour le salut de son âme.

L'Avent est comme l'aurore de la vie de Notre Seigneur. Les quatre semaines de cette période de l'année chrétienne représentent les quatre mille ans qui ont précédé la naissance du Sauveur, et ont pour objet de préparer les fidèles à l'anni-

versaire de ce grand événement, c'est-à-dire à la fête de Noël.

Comment cela ? En nous inspirant, d'une part, les pensées et les sentiments des Patriarches, des Prophètes et des Saints de l'ancienne loi qui soupiraient, qui gémissaient et priaient, demandant au Ciel de faire pleuvoir sur la terre, le Juste, le Désiré des Nations ; en nous exhortant, d'autre part, à nous approprier les prédications de saint Jean-Baptiste aux Juifs de son temps : « Préparez la voie au Seigneur ; rendez droits ses sentiers. Toute vallée sera comblée, et toute montagne ou toute colline sera abaissée » ; c'est-à-dire rectifiez les pensées de vos esprits et les sentiments de vos cœurs. Comblez les lacunes ou les vides que laisse dans vos âmes l'absence de certaines vertus. Faites disparaître péchés et défauts, ces montagnes et ces collines qui lui barrent le chemin.

Et Il viendra ; et à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance il nous fera naître de nouveau à la grâce, si elle avait péri dans nos âmes, ou nous donnera un accroissement de vie, en rapport avec nos dispositions, si elle y existe toujours.

Retraite.

Une excellente pratique pour la sanctification, c'est la retraite. La retraite, c'est pour quelques jours l'éloignement du monde, de ses affaires, de ses troubles surtout et de ses agitations, pour s'occuper spécialement et, autant que possible, exclusivement des affaires et des besoins de l'âme. Le recueillement et la méditation, la prière et les instructions, les sacrements et les grâces qu'ils apportent en sont les instruments.

Les Enfants de Marie, et les autres jeunes filles de la ville qui le voudront bien, auront cette année le bénéfice de ces exercices spirituels, du dimanche 4 Décembre au jeudi 8, jour de la fête de l'Immaculée-Conception.

La retraite s'ouvrira le dimanche soir, *à 5 h. 1/2*, et les exercices se feront à la chapelle de la Retraite, sauf le dernier, jour où communion, instructions et clôture se feront à la chapelle neuve.

Voici l'horaire des exercices :

A 7 heures, messe et première instruction. — *A 10 heures*, deuxième instruction. — *A 2 h. 1/2*, récitation du chapelet et troisième instruction. — Dernière instruction à *8 heures*. Bénédiction. — Le jeudi, messe à la même heure ; instruction *à 4 heures*.

La retraite sera prêchée par M. Le Goasguen, vicaire de la paroisse et sous-directeur de la Congrégation.

Fête de l'Immaculée-Conception.

La fête est célébrée avec solennité. Les messes et les vêpres sont chantées aux mêmes heures que le dimanche.

Le soir, à 8 heures, instruction, procession à l'intérieur de la cathédrale, avec station à l'autel de Notre-Dame de Lourdes, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Tous les ans, la fête attire une grande affluence de fidèles à l'église, surtout aux exercices du soir. Nous espérons que cette année ne fera pas exception aux habitudes du passé. Glorifions de tout cœur Celle que Dieu lui-même a glorifiée, et demandons à Celle qui a été préservée de toute souillure du péché de sauver les générations actuelles et les générations futures de la marée montante de la corruption, qui menace de tout envahir et de tout perdre.

Fête de Saint Corentin.

A la fête de l'Immaculée succède celle de saint Corentin, le Titulaire de la Cathédrale et le Patron du diocèse.

La fête liturgique a lieu le 12 Décembre, cette année, le lundi après le troisième dimanche de l'Avent, mais la solennité est remise au dimanche suivant, 18 Décembre.

Le lundi, jour de l'incidence, la messe de 8 heures est dite à l'autel du Saint, à l'intention des paroissiens et des malades de la ville. Pendant la messe, on chante le cantique et l'hymne du Saint, et à l'issue de l'office ses reliques sont présentées à la vénération des assistants. Pendant toute l'octave, la relique insigne, le Bras renfermé dans son magnifique reliquaire, demeure exposée au milieu des fleurs et des lumières, et tous les jours nombreux sont les fidèles qui se succèdent devant son autel, du matin au soir. Indulgence de 300 jours pour toute visite aux Reliques, et indulgence plénière aux conditions ordinaires à l'un quelconque des jours de l'octave. Indulgences applicables aux âmes du Purgatoire.

Le 18 Décembre, jour de la solennité, messe et vêpres aux heures ordinaires. Avant la 1re messe, à 5 h. 3/4, chant des prières ; à 6 heures, messe, sermon breton par M. l'abbé Guillou, vicaire à Ergué-Armel ; chant de cantiques. Monseigneur l'Evêque officiera pontificalement à 10 heures ; et à 2 h. 1/2, immédiatement après les vêpres, M. Henry, chanoine honoraire, curé de Saint-Martin de Brest, et ancien vicaire de la paroisse, donnera le panégyrique de notre saint Patron. Aussitôt après s'organisera, à l'intérieur de la cathédrale, cette belle procession avec ses chants alternés et la voix grave des orgues, dont l'ensemble laisse dans les âmes une impression profonde.

Un peu oublié, et quelque peu délaissé jadis, le culte de saint Corentin a repris plus d'éclat depuis l'année 1886, où la grande Relique a été remise en honneur. Il est à désirer que la dévotion des Quimpérois en particulier, et de tous les diocésains en général, pour le premier Evêque et le grand apôtre du pays, se maintienne et se développe de plus en plus. Le bien des âmes et les intérêts même de la région y ont tout à gagner.

Fête de Noël.

La série des grandes solennités de l'année prend fin avec la belle fête de Noël, si chère aux petits enfants, et à tous ceux dont l'esprit et le cœur ont conservé la candeur du jeune âge.

Pour apprécier et mesurer, autant que l'intelligence peut y atteindre, tout ce que nous devons à N. S. Jésus-Christ dans l'événement dont cette solennité célèbre l'anniversaire, il suffit de se rappeler, d'un côté, l'état des âmes, et de l'autre, la situation du monde au point de vue moral et temporel, avant la naissance du Sauveur et la transformation qui s'en est suivie. On n'y pense pas. Serait-ce calomnier, en les accusant de partipris, les maîtres du jour, qui laissent ignorer à ceux qu'ils sont chargés d'instruire, cette partie fondamentale de l'histoire de l'humanité ? Ne croyez-vous pas que cette étude ne soit plus utile et plus favorable au progrès, et au bien-être matériel lui-même, que les leçons de choses et le fatras des connaissances dont on gave les jeunes intelligences de nos jours ?

N'y aurait-il pas intérêt à montrer, par les évolutions de l'histoire et le cours ordinaire des événements, que l'oubli et l'éloignement de Celui qui est « la voie, la vérité et la vie, » est un acheminement fatal à tous les désordres, à tous les troubles et à toutes les calamités ?

La cause initiale de tous les maux présents et des dangers qui menacent l'avenir réside dans cet ostracisme de la part des pouvoirs publics, et dans les conséquences qui en découlent pour leurs victimes.

Les âmes chrétiennes n'en seront que plus empressées à se rapprocher de Celui qui seul est la source et la garantie de tout ordre. La célébration avec foi et piété de la fête de Noël, contribuera à les consolider dans ces principes et à les préserver des erreurs contraires.

Qu'elles prennent garde de se laisser séduire par les fauteurs de désordres et les promoteurs de réjouissances profanes, dont le bruit et les scandales sont à la fois une honte et une impiété en cette belle nuit de Noël.

Les offices commenceront à la cathédrale à 10 heures précises. Cinq minutes au moins avant minuit, les portes du bas de l'église seront fermées, et les perturbateurs, s'il y en avait, doivent savoir qu'ils auraient à répondre devant la justice des troubles qu'ils provoqueraient. Espérons que nous ne serons pas obligés d'en arriver là. Il serait étrange que les chrétiens n'eussent pas la liberté même de leurs églises.

31 Décembre.

Pour clôturer dignement l'année, une réunion aura lieu à la cathédrale, le 31 Décembre, à 8 heures du soir. Après la récitation du chapelet on chantera, d'abord le *Miserere*, pour demander pardon à Dieu des fautes commises dans le cours de l'année, ensuite le *Te Deum*, en action de grâces pour tous les bienfaits reçus. La bénédiction du Saint-Sacrement terminera la réunion et l'année.

Calendrier Paroissial.

1er Décembre 1921, jeudi. — S. Tugdual, évêque et confesseur. — A 7 heures, messe de communion pour les enfants confessés la veille.

2, vendredi. — 1er vendredi du mois, Ste Bibiane, vierge et martyre, exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes.

3, samedi. — S. François-Xavier, Patron de la Propagation de la Foi ; indulgence plénière, aux conditions habituelles, ce jour et pendant toute l'octave, aux associés de l'Œuvre. — Confession des garçons du grand catéchisme. Communion le lendemain à 7 heures.

✝ 4, IIe dimanche de l'Avent. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe) ; sermon et quête pour la Propagation de la Foi. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 5 h. 1/2, ouverture de la retraite des Enfants de Marie. A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire, chapelet, procession et bénédiction.

5, lundi. — Office de la férie. — A 6 h. 1/2 service et messe pour les Défunts.

6, mardi. — S. Nicolas, évêque et confesseur.

7, mercredi. — S. Ambroise, évêque et confesseur.

✝ 8, jeudi. — Fête de l'Immaculée-Conception de Marie. — Offices comme le dimanche. — A 8 heures du soir, à la cathédrale, sermon, procession, bénédiction.

9, vendredi. — De l'octave. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

10, samedi. — De l'octave.

✝ 11, IIIe dimanche de l'Avent. — Offices comme le dimanche précédent. — A 8 heures du soir, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

12, lundi. — S. Corentin, évêque et confesseur, Patron du diocèse et Titulaire de la Cathédrale. — A 8 heures, messe à l'autel du Saint, pour la paroisse et les malades de la ville, chant de son cantique, vénération de ses reliques.

13, mardi. — Ste Lucie, vierge et martyre. — A 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes.

14, mercredi. — De l'octave de l'Immaculée-Conception. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

15, jeudi. — Octave de l'Immaculée-Conception. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

16, vendredi. — S. Judicaël. — *Quatre-Temps, jeûne.*

17, samedi. — Office du jour. — *Quatre-Temps.*

✝ 18, dimanche de l'Avent. Solennité de S. Corentin. — A 5 h. 3/4, réunion bretonne : prières, messe, sermon. — Autres messes à 7, 8, 9 heures. A 10 heures, messe pontificale. — A 2 h. 1/2, vêpres, panégyrique du Saint, procession solennelle à l'intérieur de la cathédrale, bénédiction du Saint-Sacrement.

19, lundi. — De la férie.

20, mardi. — De la férie.

21, mercredi. — S. Thomas, apôtre.

22, jeudi. — De la férie ; à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

23, vendredi. — De la férie.

24, samedi. — Vigile de la Nativité, *jeûne et abstinence.* — A 10 heures, chant de l'office ; à minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses, quête.

✝ **25, dimanche. Nativité de N. S. J.-C.** — Messes de 6 h. à 8 h. 1/2. — A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale. — Quête pour les Séminaires. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon, bénédiction.

✝ **26, lundi.** — Fête de S. Etienne, 1er martyr. — Offices comme le dimanche.

27, mardi. — S. Jean apôtre et évangéliste.

28, mercredi. — Les Saints Innocents.

29, jeudi. — S. Thomas, évêque et martyr.

30, vendredi. — Office du dimanche dans l'octave de la Nativité.

31 samedi. — S. Silvestre, pape et confesseur. — A 8 heures du soir, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

27 Octobre. Albert Bidet, 6, rue du Frout ;
30 — Albert Gouiffès, 4, avenue de la Gare ;
30 — Suzanne-Jean-Marie Bleuzen, coteau du Frugy ;
30 — Corentin-Jacques Boissel, 10, rue Pen-ar-Stang ;
3 Novembre. Pierre-Marie Cornic, 1, rue Neuve ;
5 — Pierre-Marie Gourlaouën, 28, rue Kéréon ;
7 — Jean-Louis-François Guenno, 49, avenue de la Gare ;
8 — Louise-Marie Pobert, 47, rue Neuve ;
10 — Renée-Jeanne Laurent, 17, rue Neuve ;
15 — René-Marie Quéau, 17, rue des Boucheries ;
16 — Maurice-Henri-Louis Chevrollier, 3, rue Kéréon ;
17 — Ferdinand-André Le Dantec, 32, rue Kéréon ;
20 — Yves-Edouard Travernier, 41, rue Neuve ;
23 — Jean-François-Joseph Jourdren, place Mesgloaguen ;
24 — Marguerite Le Brun, 13, rue du Sallé ;
26 — Louise-Germaine Lemoine, 12, rue de Brest.

Mariages.

22 Novembre. Louis-Jean-Marie Huiban et Marie-Anne Guillou ;
23 — Pierre Hémon et Marie-Jeanne Cavellat ;
28 — Pierre-Marie Istin et Catherine-Françoise Gorgé.

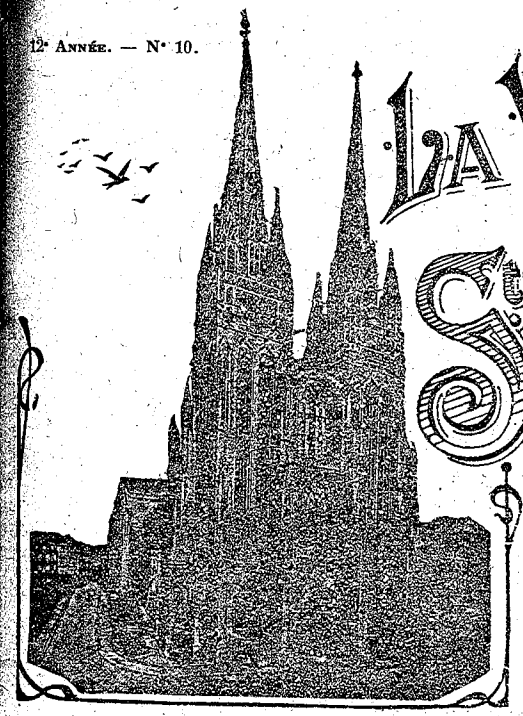
Enterrements.

31 Octobre. Emilienne-Jeanne Lepage, 10 mois, 27, rue Neuve ;
1er Novembre. Julien Guédès, 3 mois, 3, rue Neuve ;
4 — René Nédélec, 11 mois, 10, rue Sainte-Catherine ;
4 — Marie-Louise Le Joncour, 19, rue Royale, 88 ans ;
4 — Corentin Le Guével, 24 ans, au champ d'honneur, à Guyencourt, en 1917 ;
4 — Marie-Renée Kerviel, 76 ans, 10, rue du Guéodet ;
12 — Renée-Jeanne Laurent, 7 jours, 17, rue Neuve ;
12 — Bertranne-Marie Sansséau, 4 mois 1/2, rue Rouzaut ;
16 — Marie-Guillemette Guennegan, sœur Marie de Saint-Guy, 52 ans, à la Charité ;
18 — Marie-Louise Coustans, 20 ans, 11, rue du Pont-Firmin ;
20 — Francine Le Grand, 67 ans, épouse Ligen, 26, rue du Parc.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

12e Année. — N° 10. Lundi 1er Janvier 1922.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Décembre 1922 : Réunions du mois ; Deux Conférences ; Dimanche 24 Décembre ; Fête de Noël. . . 102
Mois de Janvier 1923 : Bonne Année ; Aux Paroissiens ; A nos Lecteurs ; Réunions ordinaires du Mois ; Réunions extraordinaires ; Pèlerinage à Montmartre ; Nos Cloches. 108
Calendrier paroissial. 111
A Saint-Corentin 112

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

12e Année. Lundi 1er Janvier 1923. N° 10.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

DÉCEMBRE 1922

Réunions du Mois.

Dimanche 3 Décembre.

Clôture de la retraite des Enfants de Marie, prêchée par M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire. Belle assistance, instructions solides.

Le même jour, fête de S. François-Xavier, Patron de la Propagation de la Foi, instruction par M. Piriou, directeur paroissial de l'Œuvre.

8 Décembre.

Fête de l'Immaculée Conception et fête de la Congrégation des Enfants de Marie. Messe à 7 heures, à la chapelle, par M. Suignard, co-directeur de la Congrégation. Réunion, le soir, à 4 heures, instruction par M. le Curé, directeur, réception de nouveaux membres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le même jour, au Pensionnat Sainte-Anne, à 5 h. 1/2, fête intérieure de la petite Congrégation de l'établissement, instruction de M. le Curé, réception de nouveaux membres, Salut solennel où les enfants ont fort bien chanté. La piété y marche de pair avec l'instruction.

A 8 heures, à la cathédrale, réunion pour tous les paroissiens. Nombreuse assistance, chant des Enfants de Marie, discours de M. Le Grand, professeur au Séminaire, procession à l'intérieur de l'église, avec station à l'autel de Notre-Dame de Lourdes, où les Enfants de Marie ont de nouveau chanté, avec un ensemble parfait, un cantique qui avait été si bien goûté à une réunion de la dernière Mission.

Au Salut, chant de la chorale, enlevé comme de coutume, et pour terminer, après la bénédiction, cantique populaire à la Sainte Vierge, où se mêlaient toutes les voix, mais où celles des hommes dominaient agréablement.

Je m'en voudrais de ne pas signaler la thèse si magnifiquement développée, pendant trois quarts d'heure, par M. l'abbé Le Grand, dans l'instruction de cette bonne et belle soirée : *Deus potuit, Deus debuit, Deus fecit ;* Dieu pouvait, Dieu devait, donc Dieu a fait l'Immaculée Conception. Ces trois propositions du célèbre duns Scot ont permis à l'orateur de donner l'histoire et la nature de l'Immaculée Conception, avec les conséquences pratiques qui en découlent pour nous. Pensées d'une théologie très élevée, mais si clairement exposées que tous y trouvaient grand intérêt. L'attention soutenue de l'auditoire pendant ces quarante-cinq minutes l'a bien prouvé.

La Très Sainte Vierge aura été contente, je n'en doute pas, de son prédicateur du 8 Décembre, aussi contente, pour le moins, que les paroissiens de Saint-Corentin qui l'ont entendu avec tant de plaisir.

10 Décembre.

C'est une autre fête, plus intime, qui réunissait, le dimanche 10 Décembre, à la chapelle neuve, à 6 h. 1/2, un petit groupe d'hommes entourés de leurs femmes et de leurs enfants. C'était la fête des Cheminots,

La messe fut dite par M. Suignard, directeur de l'Association. A l'Evangile, M. le Curé adressa à l'assistance une très courte allocution où il dit sa grande satisfaction de l'institution et des débuts de l'Œuvre, du beau rôle qu'ont à remplir ces hommes du devoir et de la nécessité du secours divin pour l'accomplissement de leur tâche.

Pendant la messe, chant du *Credo* et de divers cantiques que M. Cadiou accompagnait à l'harmonium, et communion des Cheminots et des membres de leurs familles.

Heure un peu matinale, nécessitée par les obligations du service de plusieurs de ces employés ; cérémonie bien touchante néanmoins dans son cadre intime et très pieux. C'est un début, mais le début promet.

11 Décembre.

Le lendemain, 11 Décembre, avait lieu, à 8 heures, la réunion mensuelle de la Congrégation des Dames et de l'Association des Mères chrétiennes. Messe et instruction de M. le Curé, prières spéciales à la réunion, bénédiction du Saint-Sacrement. C'est le programme ordinaire.

Cette Œuvre de la Congrégation et des Mères Chrétiennes mériterait de se recruter davantage. Les mères chrétiennes en particulier gagneraient à s'y associer plus nombreuses. Plus que jamais elles ont besoin de se fortifier dans l'accomplissement de leurs devoirs, rendus plus graves et plus ardus par les difficultés des temps. Qu'elles viennent donc à ces réunions du mois où elles prieront, où elles entendront quelques paroles réconfortantes, et d'où elles sortiront l'âme plus vigoureuse et le cœur plus généreux.

A la veille de l'année nouvelle, où les vœux et les souhaits affluent dans le cœur, j'exprime l'ardent désir de voir les mères de famille de la paroisse venir augmenter considérablement le groupe de celles qui, très fidèles, assistent à toutes les réunions de l'année. Pas plus qu'elles, elles n'en éprouveront aucun détriment temporel. En revanche, leurs affaires spirituelles, et celles de leurs familles, pourraient y gagner beaucoup.

12 & 17 Décembre.

Le 12 Décembre avait lieu la fête liturgique de saint Corentin, Patron de la paroisse et du diocèse. Le dimanche suivant, 17, avait lieu la solennité.

Le mardi 12, à 8 heures, la messe était dite à l'autel du Saint magnifiquement décoré de fleurs et de lumières depuis la veille au soir. Pendant toute l'octave il conservera ce décor de fête, dû à des mains pieuses et délicates. Que le bienheureux Patron les bénisse et les récompense.

Pendant la messe, les choristes, sous la direction de M. Cadiou, ont fait entendre divers chants, en particulier l'hymne et le cantique du Saint, et la messe terminée, la sainte Relique a été donnée à baiser aux fidèles, venus relativement nombreux assister à la petite fête.

La grande fête avait lieu le dimanche. La *Semaine religieuse* en a rendu compte en ces termes :

« Une journée maussade et pluvieuse qui nous fait une cathédrale noyée d'ombre, c'est ce que nous apporte, cette année, le dimanche où se célèbre la solennité de saint Corentin. La fête se déroule dans une atmosphère crépusculaire où le recueillement s'établit de lui-même et où tout donne une impression de douce intimité. L'autel est richement décoré de plantes vertes sur lesquelles des ampoules électriques dissimulées jettent des clartés rosées.

Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, le grand apôtre de l'Extrême-Orient, à la fois explorateur et missionnaire, préside les cérémonies. A dix heures, il monte au trône, tandis que Mgr Duparc, en simple habit de chœur, prend place en face de lui du côté de l'Epître. Les nefs latérales, à la hauteur du sanctuaire, sont occupées depuis longtemps par une foule désireuse de suivre dans leurs détails les cérémonies pontificales et, sans doute, de voir de plus près le glorieux missionnaire, notre compatriote.

L'office est précédé du chant de None. Quand l'officiant en a achevé la récitation, les ministres de l'autel s'empressent autour de lui pour lui apporter les ornements pontificaux et l'aider à s'en revêtir. La messe commence. Aux versets un peu monotones des psaumes succèdent les graves formules grégoriennes de l'*Introït* et les larges mélodies de la Messe Royale, chantées alternativement par le chœur et par la maîtrise de Saint-Corentin. Après l'Elévation, la chorale que dirige M. l'abbé Cadiou et qui s'est adjoint un groupe d'exécutantes placées au haut de la nef, interprète avec beaucoup d'expression le brillant *Domine non secundum* à trois voix du maître César Franck. Tout le reste de l'office est exécuté en ce plain-chant si pieux qui est la vraie langue de la prière. A onze heures et demie, l'office se terminait et les deux prélats, précédés du clergé, passaient, avant de rentrer à la sacristie, dans les rangs des fidèles heureux de s'incliner sous leur bénédiction.

Les vêpres furent chantées à deux heures et demie. Exécutés tantôt dans la formule grégorienne, tantôt en faux-bourdon, les psaumes, l'hymne et le *Magnificat* furent bientôt enlevés.

Le panégyrique de saint Corentin fut ensuite donné par M. l'abbé Guéguen, économe du Grand Séminaire, après quelques strophes du cantique habituel. Une haute stature, une voix bien timbrée, une véritable maîtrise de ses moyens, M. Guéguen a tous les dons extérieurs de l'orateur. Il en a aussi la langue et la science, et il est de ce pays du Porzay qui nous donna saint Corentin. C'est dire que l'éloge du Saint sera fait avec autant de cœur que de doctrine.

Mementote præpositorum vestrorum, tel est le texte que M. Guéguen emprunte à saint Paul et par lequel il exhorte les Quimpérois à se souvenir des bienfaits qu'ils doivent au fondateur de leur Eglise. Il nous reporte aux origines de la nation bretonne, après les ravages des invasions du IVe siècle, quand sur nos côtes dépeuplées apparurent les premières barques montées par les exilés de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Trois hommes vont organiser ces populations nouvelles venues : Gradlon, qui commande aux champs et aux rivages, Guénolé, l'éducateur de la jeunesse bretonne et le semeur de missionnaires, Corentin, l'ermite de la forêt de Névet, dont Gradlon va faire le chef spirituel du pays. L'orateur étudie l'action de ce premier Pasteur de notre diocèse. Nous lui devons notre foi bretonne, cette foi qui imprègne notre terre autant que nos cœurs et qui a produit tant de chefs-d'œuvre dont notre région est fière à juste titre, sa cathédrale, ses églises, ses chapelles, ses calvaires, ses fontaines. Mais cette foi elle-même, qu'est-elle devenue dans nos âmes ? L'apôtre S. Paul ne se contente pas de vouloir que le souvenir de nos pontifes reste vivant parmi nous, il nous commande de les imiter dans leur foi : *intuentes exitum conversationis, imitamini fidem :* contemplant leur vie, imitons leur foi. Cette foi est battue en brèche aujourd'hui de toutes façons, et trop de chrétiens négligent de la défendre. C'est pourtant notre grand trésor. A l'époque des troubles de la Ligue, les Quimpérois, inquiets, ne crurent pas trouver une meilleure garantie contre la perte de leur fortune que de la mettre en sûreté dans leur cathédrale, sous la protection de S. Corentin. Faisons de même pour notre foi : venant de lui, il nous la gardera, à la condition que, de notre côté, nous lui soyons fidèles.

Ce beau panégyrique achevé, la procession du Bras de S. Corentin s'organise. Portée par quatre prêtres en dalmatique, précédée des séminaristes et du clergé et suivie des Evêques et de leurs ministres, la sainte Relique s'avance et fait le tour de l'église au chant de l'hymne de la fête. La chorale, restée au chœur, répond par une strophe savamment harmonisée au chant liturgique qui parcourt les nefs, tandis que les orgues font passer sur les fronts inclinés les plus douces mélodies du répertoire breton.

Pendant ce temps, l'autel s'est brillamment illuminé pour la bénédiction du Saint-Sacrement. Quand chacun a repris sa place au chœur et que la Sainte Hostie brille dans l'ostensoir d'or, un chant suave s'élève : c'est un *Benedictus* que la schola du Séminaire conduit à un triomphal *Hosanna* plein de force et de majesté. La chorale de Saint-Corentin lui succède et fait entendre un gracieux *Benedicta es* à 4 voix, de la Tombelle, après lequel le *Tantum ergo*

nous ramène la ligne pure et sobre du plain-chant grégorien. Mgr de Guébriant monte alors les degrés de l'autel et offre le Saint-Sacrement à l'adoration des fidèles. La chorale chante encore un *Tollite hostias* d'une très belle allure, et, la fête ainsi terminée vers quatre heures et demie, la foule retrouve dans la rue la banalité déplaisante d'un ciel maussade et pluvieux après les heures exquises consacrées, comme le voulait Pie X, « à prier sur de la beauté ».

Je dois compléter ces lignes, en faisant observer — ce que le chroniqueur ne pouvait savoir — que, le matin, à la première messe, avait lieu la partie bretonne de la fête. Les prières ont été chantées, suivant la tradition ; puis M. Le Mel, vicaire à Kerfeunteun, a glorifié dans la vieille langue du pays, le grand Apôtre de la Cornouaille. Le breton du Tréguier n'est pas du tout inintelligible aux habitués du dialecte cornouaillais, et l'instruction de M. Le Mel a été bien goûtée de l'auditoire. Elle le méritait, d'ailleurs, et quant au fond et quant à la forme.

Deux Conférences.

Deux conférences importantes ont eu lieu le lendemain ; l'une à 2 heures, à l'Evêché, sur la Bonne Presse.

Elle fut donnée par M. Goetgebuer, délégué de M. Féron-Vrau, du journal *la Croix*. Elle eut comme conclusion l'organisation d'un comité de propagande, sous la direction de M. l'abbé Le Gall, aumônier du Likès. Heureux choix, qui nous fait espérer pour Quimper le même succès que jadis à Brest.

La seconde, de M. Le Goasguen, avocat à Brest, à la salle Jeanne-d'Arc, à 8 heures du soir, où il traita des Droits de la Famille, méconnus et violés par l'Etat. L'orateur développa cette thèse avec une éloquence et une netteté parfaites, laissant dans l'âme des auditeurs une impression profonde. Il conclut à la nécessité du retour aux doctrines évangéliques et aux saines traditions du passé catholique, qui firent la famille stable, féconde et heureuse. La R. P. S. fut démontrée, au cours du discours, comme une mesure inéluctable. — Nous y reviendrons. L'espace ne nous permet pas d'en dire plus long.

Dimanche 24 Décembre.

Succession de séances, à la chapelle neuve, du matin au soir. D'abord, à 7 heures, réunion ordinaire de la Congrégation des Enfants de Marie. Messe et instruction par M. Suignard. Bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, clôture de la retraite des jeunes gens du Patronage. Ouverte le mercredi précédent, elle fut prêchée par M. Brinquin, professeur au Collège Saint-Yves, et suivie par une soixantaine de grands jeunes gens, tous intéressés par la parole chaude et imagée de l'orateur, qui sut trouver le chemin de leur cœur et y faire pénétrer une doctrine solide et appropriée.

La dernière cérémonie fut solennelle. M. Le Duc, nouveau directeur de la Phalange d'Arvor, avait invité son prédécesseur, M. Le Goasguen, à dire la messe de communion. C'était l'Ancien et le Nouveau Testament se rencontrant et se donnant la main, comme il convient. M. Cadiou, avec une escouade de petits choristes, dirigeait le chant. Quelques parents avaient accompagné leurs enfants et firent la communion en même temps qu'eux. Charmant ! A tous, le prédicateur adressa de nouveau quelques mots, comme préparation et action de grâces. Puis M. Le Duc remercia tout le monde et exhorta vivement ses jeunes gens à faire fructifier les dons de Dieu reçus en ces jours. M. le Curé, témoin de cette scène charmante, regardait, écoutait, était ravi.

Chant du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement, un dernier cantique, et chacun rentra chez soi, content de s'être réconforté dans cette atmosphère de piété et de salutaires réflexions.

Un dernier exercice dans la même chapelle fut, le soir, à 4 heures, la réunion du Tiers-Ordre de Saint-François, dirigé par M. Piriou.

Le Tiers-Ordre est manifestement en progrès dans la paroisse. Le nombre de ses membres augmente peu à peu et la ferveur, je n'en doute pas, s'accroît dans une mesure plus large encore.

Je fais des vœux pour un développement plus accentué que jamais de cette branche intéressante de la famille franciscaine. Le bien particulier de ses membres et le bien général de la paroisse y ont tout à gagner.

Fête de Noël.

Très belle. Beaucoup de confessions et de communions. Attitude parfaite. Un minime incident, un seul, tout au début de l'office. Un groupe de petits jeunes gens s'introduisant dans la cathédrale, comme en pays conquis, se sont permis d'entonner un chant qu'ils n'ont certes pas appris à l'école chrétienne. L'écho qu'ils en ont perçu n'a pas retenti précisément aux voûtes de l'édifice. Il n'a pas été moins sensible, et tous se sont sauvés redisant *in petto* le mot historique : *aman zo tud !* Ici il y a du monde !!! Oui, et pas seulement du monde féminin. Notre Seigneur Jésus-Christ s'était servi d'un fouet en pareille circonstance. Tout le monde n'a pas le fouet à sa disposition, mais il peut être remplacé par d'autres instruments. Avis à nos frondeurs futurs.

La petite scène fut rapide comme un éclair, sans tonnerre, et pas un bruit ensuite, en dehors du chant de l'office, dont les premières leçons chantées par de petits choristes aux voix angéliques, étaient d'un effet ravissant.

Avant la messe et au cours de la cérémonie, la Chorale s'est fait entendre. C'était un élément nouveau à la fête. Infatigable, notre Chorale. Aux vêpres du jour, elle était de nouveau là, et

les voix ne paraissaient pas avoir le moindrement souffert de la séance de nuit.

Après la messe pontificale, Monseigneur a donné solennellement la bénédiction papale. Deux fois l'an, à Pâques et à Noël, cette indulgence est accordée aux fidèles.

Aux vêpres, M. l'abbé Gouchen, aumônier du Likès, d'une voix claire et sympathique, nous a rappelé les circonstances de la naissance du divin Sauveur et en a tiré des enseignements pour notre sanctification. Salut solennel pour terminer.

Belle fête du commencement à la fin.

MOIS DE JANVIER 1923

Bonne Année.

Samedi 30 Décembre, le clergé de la ville et des environs se rendra à l'Evêché, à 10 heures, pour présenter à Monseigneur l'Evêque l'expression de ses hommages respectueux et de ses vœux pour la nouvelle année.

Au nom de tous les ecclésiastiques et des fidèles du diocèse, M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre, se fera l'interprète des sentiments d'affectueuse vénération professés pour la personne et la dignité du Chef spirituel que nous sommes heureux d'avoir à notre tête.

Puisse ce témoignage de notre dévouement adoucir pour lui les peines et les fatigues de sa lourde charge. Que nos vœux et nos prières lui obtiennent la santé et la force de continuer pendant de longues années encore son fécond ministère au milieu de nous.

Aux Paroissiens.

Le dimanche, dernier jour de l'année, M. le Curé adressera aussi ses meilleurs souhaits à tous ses paroissiens. Aux uns il dira sa joie et sa satisfaction de leur piété, et de leur dévouement aux Œuvres chrétiennes de la paroisse ; aux autres son regret de ne pouvoir pas approuver tous leurs actes. A tous, sans exception, il dira son grand désir de les voir heureux, très heureux même ici-bas, mais surtout là-Haut. C'est dans ce sens que, d'ores et déjà, il leur dit : Bonne Année !

A nos Lecteurs.

La *Voix de Saint-Corentin* manquerait à son devoir si elle n'exprimait pas ses remercîments et ses souhaits, d'une manière toute spéciale, à ses fidèles abonnés. Elle est bien reconnaissante à tous de ne pas se laisser rebuter par le ton parfois maussade et hargneux de son langage. Elle n'y met pas de

malice, on le sait bien. Le désir seul d'empêcher le mal et de soutenir le bon ordre l'inspire et la guide. Il n'en est pas moins vrai qu'à l'époque où nous vivons il y a un mérite réel à écouter, sans se rebiffer, certaines vérités ou remontrances. Depuis bientôt douze ans cela se fait. Il y faut de la patience, nous le reconnaissons. Nous osons cependant leur demander de continuer.

Autre demande : qu'ils lisent leur bande d'adresse avant de la déchirer. Elle leur dira, à l'échéance de l'abonnement, qu'ils est temps de le renouveler. La modicité du prix ne nous permet pas de recourir à des recouvrements dispendieux. Nous nous en rapportons à la bonne volonté de nos lecteurs. Ils auront le mérite de la spontanéité, et nous, l'économie d'une dépense inutile.

Réunions ordinaires du Mois.

Nous aurons nos réunions ordinaires de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes, la réunion des Tertiaires, la réunion de la Congrégation des Enfants de Marie et des Confréries.

Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes, le *lundi 8*, à 8 heures du matin : messe, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tiers-Ordre de Saint-François, le *dimanche 28*, à 4 heures : instruction, bénédiction.

Congrégation des Enfants de Marie, le *dimanche 14* et le *dimanche 28*, à 7 heures du matin : messe, instruction, bénédiction.

Toutes ces réunions se feront, comme de coutume, à la chapelle neuve. — Les réunions suivantes se feront à la cathédrale, à 8 heures du soir :

Le *dimanche 7*, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire : récitation du chapelet, procession, bénédiction ;

Le *dimanche 14*, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction ;

Le *dimanche 21*, Confrérie du Saint-Sacrement : chapelet, procession, bénédiction ;

Le *dimanche 28*, Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts, chant du *Libera*.

Réunions extraordinaires.

I. — Le *lundi 22*, à 8 heures du soir, à la cathédrale, récital d'orgue et audition de musique religieuse, au bénéfice de l'Œuvre des Aveugles de l'Association Valentin Haüy. Monseigneur l'Evêque présidera et y prendra la parole.

M. Albert Mahaut, chevalier de la Légion d'honneur, 1er prix d'orgue du Conservatoire de Paris, et professeur à l'Institut National des Jeunes Aveugles, tiendra les orgues.

M. Mahaut, un des plus brillants élèves de César Franck, s'est employé toute sa vie à faire connaître les œuvres du

Maître. Leur interprétation sur un instrument comme notre orgue de la cathédrale, par un artiste de la valeur de M. Mahaut, donnera un haut intérêt artistique à cette séance musicale.

Au cours de l'audition, des chœurs à 2, 3 et 4 voix feront entendre quelques-unes des œuvres de Franck, choisies parmi les meilleures.

Un Salut solennel terminera la réunion.

Les journaux donneront en temps utile des renseignements complémentaires.

II. — Le *jeudi 25*, à Saint-Corentin, journée du Père Mattéo, l'apôtre du Sacré-Cœur. Le lendemain, vendredi 26, même journée à Saint-Mathieu.

Voici le programme de la journée à Saint-Corentin : 1° Le matin, visite par le Père Mattéo lui-même des communautés religieuses de la paroisse, et visite des enfants par son compagnon ;

2° Dans l'après-midi, convocation, dans la salle du Patronage de Saint-Corentin, du personnel directeur des différentes Œuvres paroissiales, instruction du Père Mattéo ;

3° Le soir, à 8 heures, réunion générale de toute la paroisse, sermon et Salut solennel, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Le Père Mattéo visitera ensuite quelques autres villes du diocèse où il fera connaître, comme chez nous, la nature et les avantages de l'intronisation du Sacré Cœur dans les familles.

Les paroissiens de Saint-Corentin viendront aussi nombreux que possible à la réunion du soir du jeudi 25 Janvier, et chez nous, comme ailleurs, sa parole sera goûtée et ses avis seront suivis.

Pèlerinage à Montmartre.

On lit dans la *Semaine religieuse* du diocèse la note suivante :

« Pèlerinage des Hommes au Sacré-Cœur de Montmartre, en union avec les Agriculteurs de France. — Nous avons fait des démarches pour qu'il y ait deux trains. L'un partant de Brest le *vendredi 16 Février*, vers 4 ou 5 heures du soir, et recueillant les pèlerins à toutes les stations de Brest à Plouigneau. Les pèlerins venant de la direction de Carhaix pourront rejoindre ce train à Guingamp ;

» L'autre, partant de Quimper le même jour, vers 5 heures, prenant entre Quimper et Quimperlé les pèlerins aux stations intermédiaires, et passant par Redon et Rennes.

» Cartes du pèlerinage : voyage, autobus, logement, 6 repas, pourboires, etc. : 1re classe : 225 fr. ; 2me classe : 175 fr. ; 3me classe : 135 fr.

» Les pèlerins qui ont droit à de fortes réductions sur le chemin de fer prendront leurs billets individuellement, et seront admis dans les trains sur présentation de leur carte de pèlerin qui ne leur reviendra qu'à 65 francs.

» Les pèlerins de Quimper peuvent s'adresser pour tous

renseignements et pour versement du prix des billets à M. André de Couesnongle, venelle Le Kergos, Quimper. »

Le programme du pèlerinage sera donné prochainement.

Nos Cloches.

Une charmante fantaisie, parue dans le journal *le Progrès du Finistère*, les a fait parler de façon très touchante. Un instant, j'ai cru que leur langage avait produit une émotion salutaire et qu'on avait pris en commisération leur situation misérable. Il faut encore déchanter, semble-t-il. Un recours aux Beaux-Arts s'est imposé, m'assure-t-on. Et dame, les Beaux-Arts, ça vous a un cœur de pierre, plus dur que le bronze lui-même. Ont-ils même des oreilles ? Quoi qu'il en soit, du train où vont les choses, la date de Marlborough sera bien dépassée, je le crains.

On m'assure cependant que dans deux mois elles seront en place. Espérons.

Calendrier Paroissial.

✝ **1er Janvier 1923, lundi.** — Circoncision de Notre Seigneur Jésus-Christ. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement.

2, mardi. — Saint Nom de Jésus.

3, mercredi. — Ste Geneviève, vierge. — Confession des filles des catéchismes.

4, jeudi. — Octave des Saints Innocents. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

5, vendredi. — Veille de l'Epiphanie. 1er vendredi. — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

6, samedi. — Epiphanie de Notre Seigneur Jésus-Christ. — Confession des garçons des catéchismes.

✝ **7, dimanche, Solennité de l'Epiphanie.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour l'Œuvre antiesclavagiste. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire, chapelet, procession, bénédiction.

8, lundi. — De l'octave. — A 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

9, mardi. — De l'octave de l'Epiphanie.

10, mercredi. — De l'octave.

11, jeudi. — De l'octave. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

12, vendredi. — De l'octave. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

13, samedi. — Octave de l'Epiphanie.

✝ **14, IIe dimanche après l'Epiphanie.** — Messes et vêpres comme le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

15, lundi. — S. Paul, 1er ermite, confesseur.

16, mardi. — S. Marcel, pape et martyr.

17, mercredi. — S. Antoine, abbé.

18, jeudi. — Chaire de saint Pierre, à Rome. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

19, vendredi. — S. Melaine, évêque.

20, samedi. — S. Fabien et S. Sébastien, martyrs.

✝ **21, IIIe dimanche après l'Epiphanie.** — Messes et vêpres comme les dimanches précédents. — A 8 heures, confrérie du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

22, lundi. — S. Vincent et S. Anastase, martyrs. — A 8 heures du soir, récitatif d'orgue à la cathédrale et Salut solennel, sermon de Monseigneur.

23, mardi. — S. Raymond de Pennafort, confesseur.

24, mercredi. — S. Timothée, évêque et martyr.

25, jeudi. — Conversion de S. Paul, apôtre. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Journée du Père Mattéo, réunions diverses. — Le soir, sermon et Salut.

26, vendredi. — S. Polycarpe, évêque et martyr.

27, samedi. — S. Jean Chrysostome, évêque et docteur de l'Eglise.

✝ **28, dimanche de la Septuagésime.** — Offices comme les dimanches précédents. — A la chapelle, réunion, à 7 heures, des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers-Ordre. — A la cathédrale, à 8 heures du soir, réunion de la confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

29, lundi. — S. François de Sales, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

30, mardi. — Ste Martine, vierge et martyre.

31, mercredi. — S. Pierre Nolasque, confesseur. — Confession des filles des catéchismes.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

3 *Décembre.* Etienne-Marie Rozuel, 12, rue Pen-ar-Stang ;
22 — Yvonne-Marie Tanguy, 51, rue Royale ;
24 — Pierre-Joseph Le Bihan, 7, rue Neuve.

Suppléments.

10 *Décembre.* Anna-Marie Ruellan, 2, impasse de l'Odet ;
17 — Jeanne Danion, 17, rue des Boucheries.

Mariages.

5 *Décembre.* Alain-Joseph Coathalem et Marie-Catherine Pérennès ;
18 — Joseph Boineau et Joséphine Le Bihan ;
18 — Pierre Douguet et Françoise Saliou.

Enterrements.

3 *Décembre.* Etienne Drillien, 30 ans, époux de Denise Jégoudez, Nice ;
11 — Félix-Célestin Le Goïc, 75 ans, asile Saint-Athanase ;
12 — Marie Pasquet, 63 ans, rue des Reguaires ;
13 — Catherine Le Roy, épouse Michelet, 83 ans, 2, avenue de la Gare ;
13 — Alain Le Gac, 49 ans, 29, rue Olivier-Perrin ;
17 — Yves-Joseph Kerbourc'h, 29 ans, décédé à Blois ;
17 — Victor Vengeant, 10 mois, 17, rue du Pont-Firmin ;
18 — Corentin-Hervé Le Grand, 60 ans, 2, avenue de la Gare ;
18 — Eugénie-Marie-Angélique Beuzit, 52 ans, Quimperlé ;
19 — Jean-René-Marie Lauden, 51 ans, asile Saint-Athanase ;
23 — Marie-Louise Guéguen, 41 ans, 7 bis, rue de Kerfeunteun.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

11e Année. — N° 11. Mercredi 1er Février 1922.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Janvier : A la Paroisse ; Le Triduum du Tiers-Ordre ; Le Pape défunt ; A la Cathédrale ; Le nouveau Pape ; Comprenne qui peut comprendre ; A côté. . 110
Calendrier paroissial 118
A Saint-Corentin. 119

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

11e Année. Mercredi 1er Février 1922. N° 11.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JANVIER

Ce mois a été fécond en événements, profanes et religieux. La *Voix de Saint-Corentin* a comme programme de relever surtout ces derniers, et de ne s'occuper des autres, qu'autant qu'ils touchent à ces intérêts supérieurs.

Le premier fait qui attire notre attention est l'échange de souhaits qui se fait au renouvellement de l'année. Le clergé de Quimper avait le devoir de présenter au Chef vénéré du diocèse l'expression de son profond respect et de son affectueux dévouement. Il n'y a pas manqué. Le samedi 31 Décembre, les prêtres de la ville et des environs se réunissaient à l'Evêché, et au nom du Chapitre et de tous les ecclésiastiques du diocèse, M. le chanoine Abgrall, doyen, a, dans un discours empreint d'une grande simplicité et en même temps plein de sentiments élevés, retracé à grands traits les tristesses et les joies de l'année écoulée, au point de vue religieux, exprimant le vœu, en terminant, que l'année nouvelle apporte au cœur de l'Evêque les plus douces consolations dans le succès de toutes les œuvres chrétiennes.

Monseigneur remercie, et en déplorant particulièrement les pertes éprouvées dans le personnel ecclésiastique du diocèse, il nourrit l'espérance de les voir comblées par les nouvelles recrues que la piété des fidèles et le zèle du clergé ne manqueront pas de susciter dans les paroisses.

Sa Grandeur se réjouit hautement du progrès des chants d'église et de la multiplicité des missions paroissiales. Elle énumère ensuite les œuvres diverses, œuvres sociales, œuvres d'éducation, œuvres de piété, et spécialement la reconstitution de l'Association des Chefs de Famille dont on est en droit d'attendre le plus grand bien.

L'Evêque voit avec confiance le rapprochement de la France et du Saint-Siège, dont la réalisation sera aussi heureuse à l'Etat qu'à l'Eglise elle-même. Comme le Souverain Pontife il attend plus encore de nos œuvres propres que des faveurs de l'Etat, pour le relèvement du Pays. Les grands centenaires de

1921 et de 1922, en particulier celui de saint François de Sales et celui de la Propagation de la Foi, en donnant aux œuvres qui portent leur nom une nouvelle impulsion, apporteront à notre pays de nouvelles grâces. Le Congrès Eucharistique de Rome, par son caractère international, sera un de ces événements qui contribueront efficacement à la pacification des esprits et à l'union des cœurs.

A la Paroisse.

Le lendemain dimanche, 1er Janvier, M. le Curé adressait à son tour, dans l'église de Saint-Corentin, l'expression de sa vive reconnaissance à tous ceux qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, apportent leur concours bienveillant et généreux aux œuvres qui sont l'aliment de la vie chrétienne dans la paroisse. Il rappelait la parole de l'Evêque bénissant, d'une manière spéciale, tous ceux qui s'y dévouent, et il leur demandait de vouloir bien continuer, à lui et à ses collaborateurs, un concours aussi précieux et aussi efficace.

A ces remercîments à quelques-uns il ajoute ses souhaits à tous, grands et petits, fervents ou négligents. Souhaits de santé, souhaits de joie et de prospérité temporelle ; souhaits surtout de vie sérieusement chrétienne.

Une tendance trop marquée de nos jours est l'oubli de cette dernière considération. Ce qui prime, ce qui existe exclusivement dans certains esprits, c'est la vie présente, la vie matérielle avec ses jouissances et ses plaisirs. C'est le renversement de la maxime évangélique : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice ; le reste vous sera donné par surcroît ».

M. le Curé proteste énergiquement contre les excès qui en sont la conséquence. Il proteste au nom de la religion, au nom de la raison et de la bienséance. Il proteste au nom même des intérêts matériels que ces abus compromettent fatalement. Il rappelle les avertissements donnés avant la guerre : « Prenez garde, » disaient alors les âmes sensées, qui entrevoyaient le danger. « Prenez garde, » vous dit-on de nouveau aujourd'hui de tous côtés. L'ennemi est toujours là. Il se recueille et travaille à la revanche future, espère-t-il. Ce n'est pas en sacrifiant au plaisir, à la frivolité et à la convoitise que l'on échappera au danger. C'est en revenant aux principes et aux règles de la vie morale et chrétienne.

Et M. le Curé invite les paroissiens à méditer l'Epître de saint Paul à son disciple Tite dont la fête de la Circoncision rappelle un passage : « Très cher fils, la grâce de Notre Sauveur a apparu à tous les hommes et nous a appris à renoncer à l'impiété et aux désirs du siècle, pour vivre avec tempérance, justice et piété en ce monde, dans l'attente de la béatitude que nous espérons... »

Tempérance... justice... piété !... « Prêchez ces vérités et exhortez les hommes en Jésus-Christ, Notre Seigneur. »

M. le Curé termine en formulant le vœu que la prochaine mission redresse tous les abus à cet égard, et rétablisse la vie chrétienne dans toute sa pureté et dans toute sa force.

Le Triduum du Tiers-Ordre.

La Fraternité de Quimper, obéissant aux désirs du Pape, avait invité la population de la ville à célébrer avec elle le 7e centenaire de la fondation du Tiers-Ordre de Saint-François. Son appel a été entendu, et le mercredi soir, 11 Janvier, une assistance nombreuse remplissait la nef et les bas-côtés de la cathédrale. Monseigneur l'Evêque, qui avait accepté la présidence d'honneur du Triduum, tint à présider effectivement la réunion d'ouverture. Le prédicateur, ce soir-là, nous donna une vue d'ensemble sur le Tiers-Ordre de Saint-François : il expliqua, avec chaleur et clarté, ce que fut le Tiers-Ordre de Saint-François dans l'esprit de son Fondateur, ce qu'est le Tiers-Ordre en lui-même et d'après sa Règle, ce qu'il est enfin aux yeux de l'Eglise qui ne cesse de le recommander aux fidèles. Aussitôt après le sermon, Monseigneur l'Evêque, d'une voix claire et prenante, se dit heureux de présider pareille réunion, félicite M. le Curé de Saint-Corentin d'avoir organisé ce Triduum, puis rappelant l'Encyclique pontificale *Sacra Propediem* du 6 Janvier 1921, Monseigneur déclare, avec force et insistance, que le résultat de ce Triduum doit être d'augmenter à Quimper le nombre des Tertiaires de Saint-François, aussi bien du côté des hommes que du côté des femmes : c'est le désir du Pape, lui-même Tertiaire de Saint-François : c'est le désir de l'Evêque, Tertiaire de Saint-François.

Le Triduum se poursuivit le jeudi, le vendredi et le samedi, attirant au pied de la chaire de Saint-Corentin des centaines d'auditeurs avides d'entendre parler uniquement du Tiers-Ordre de Saint-François. Ils ont eu pleine satisfaction. Le R. P. Victor Louis leur expliqua ce qu'est le Tiers-Ordre, Ordre véritable — et non pas simple confrérie ou congrégation — faisant pratiquer à ses membres la vie religieuse dans le monde, les faisant participer aux œuvres et aux mérites du 1er et du 2e Ordre. Il exposa ensuite que le Tiers-Ordre de Saint-François est fait pour tous les chrétiens, de toute classe, de toute condition, de tout âge (à partir de 14 ans), et pour cela il s'appuie successivement sur le but et la nature du Tiers-Ordre, sur les écrits des Papes, particulièrement de Léon XIII, Pie X et Benoît XV, tous trois Tertiaires de Saint-François, et enfin sur l'histoire même du Tiers-Ordre qui a compté parmi ses membres des princes et des paysans, des rois, des présidents de République

et de simples ouvrières, des savants et des ignorants, des riches et des pauvres, des vieillards et de tout jeunes gens. Le prédicateur dit ensuite ce qu'est l'esprit du Tiers-Ordre, esprit d'imitation de saint François, lui-même imitateur du Christ, esprit de conversion totale, de soumission filiale à Dieu. Puis il montra quelle fut l'influence sociale du Tiers-Ordre au 13e siècle, comment le Tiers-Ordre rétablit la paix dans la société, d'abord en supprimant les occasions de guerres civiles, l'abus du serment, l'usage des armes — sauf pour la défense de la patrie et de l'Eglise —, et aussi en répandant la pratique du détachement, de la mortification, de la charité fraternelle. Les maux dont souffre la société contemporaine sont exactement les mêmes qu'au 13e siècle : soif du lucre et des jouissances, haines de classes : aux mêmes maux le même remède : le Tiers-Ordre de Saint-François. Enfin, le samedi matin, le R. P. exposa à son auditoire les obligations du Tiers-Ordre : ce qui est ordonné : l'obéissance à Dieu et à l'Eglise, la fidélité aux devoirs d'état, la prière, la fréquentation de l'Eucharistie, — ce qui est défendu au point de vue spectacles, lectures, toilettes.

A la messe de communion du dimanche matin, le prédicateur rappela aux Tertiaires — présents et futurs — que l'esprit du Tiers-Ordre doit aboutir à la ressemblance avec Jésus-Christ. C'est principalement dans la communion qu'ils trouveront le moyen d'arriver à cette ressemblance.

Le dimanche soir, la Fraternité se trouvait réunie à la chapelle où elle tient ordinairement ses assemblées. La chapelle était à peine assez grande pour recevoir les invités, attirés par une curiosité sympathique. Il y avait, en effet, une prise d'habit : quatre postulantes demandaient à recevoir l'habit du Tiers-Ordre. Les Tertiaires chantèrent le Testament de saint François : *Je vous bénis*. Puis les postulantes, une à une, disaient au prêtre : « Mon Père, je demande humblement à recevoir l'habit du Tiers-Ordre de la Pénitence afin d'obtenir plus facilement le salut éternel ». Le prédicateur exposa alors aux postulantes les facilités que le Tiers-Ordre va leur offrir pour mener une vie encore plus chrétienne et aussi les obligations qui résulteront pour elles de leur entrée dans le Tiers-Ordre. Après la bénédiction de l'habit et du cordon, et le chant du *Veni Creator*, le célébrant imposa l'habit aux quatre postulantes, puis on chanta le psaume d'action de grâces, *Laudate Dominum, omnes gentes*. La réunion se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement, et par le chant du cantique « L'Appel au Tiers-Ordre » :

Le bonheur est caché sous l'humble habit de bure :
Notre Tiers-Ordre a des attraits bien doux !
Prenez cette noble parure ;
Portez-la tous !

Cet appel a déjà été entendu : le 26 Mars prochain, nous aurons une prise d'habit qui ne sera certes pas plus pieuse que

celle du 15 Janvier, mais qui comptera dans les annales de notre Fraternité... Et celle de Novembre pourrait bien dépasser encore celle du 26 Mars. *Deo gratias !*

N. B. — Les réunions de la Fraternité ont toujours lieu, sauf avis contraire, à 4 heures, le 4e dimanche de chaque mois : donc le 26 Février, le 26 Mars, etc...

Les novices et les postulantes, qui doivent assister aussi à la réunion générale de la Fraternité, à 4 heures, ont le même jour une réunion spéciale, à 2 heures, toujours à la Chapelle Neuve.

Absolution générale le dimanche 5 Février, à 2 heures : prière d'apporter les cantiques, même pour les absolutions générales.

Le Pape défunt.

Une nouvelle aussi douloureuse qu'inattendue est venue subitement frapper les âmes chrétiennes et, on peut le dire, les hommes même les plus étrangers à la religion : le Pape est mort !

Appelé à diriger l'Eglise dans les conditions les plus troublées et les plus difficiles, Benoît XV a tout fait pour amener la fin des hostilités, et s'il avait rencontré plus de bienveillance de la part des gouvernements, que l'esprit de secte et d'anticléricalisme inspirait plus qu'il ne fallait, il aurait vraisemblablement réussi dans sa généreuse entreprise. Ne pouvant obtenir la cessation de la lutte meurtrière il s'est, du moins, attaché à en diminuer les horreurs et à en atténuer les affreuses conséquences. De nombreuses mesures, très heureuses, ont été dues à sa bienveillante intervention.

Pourquoi faut-il que la passion antichrétienne et la manie du dénigrement systématique aient tenté de fausser les faits et n'ait que trop réussi à surprendre la bonne foi des simples, qui se sont trop volontiers fait les échos irréfléchis des indignes accusations des ennemis acharnés de l'Eglise ?

Notre Evêque, dans son Mandement, où il résume les œuvres et les actes du Pape défunt, relève très justement quelques-unes de ces récriminations révoltantes : « Quand la postérité étudiera, de sang-froid, ses écrits, ses paroles, ses actes, elle aura peine à comprendre tant d'attaques injustes dirigées contre lui. Le Christ, pour confondre les Pharisiens, n'avait eu qu'à rappeler devant eux ses bienfaits : « Pour lequel de ces actes me lapidez-vous ? » Benoît XV pourrait emprunter le langage de son divin Maître. Pour laquelle de ses initiatives allez-vous le condamner ? »

Et Monseigneur passe en revue les faits, les uns après les autres, et fait justice de tous les griefs des impies, comme des prétentions des fauteurs d'erreurs, modernistes ou sillonnistes,

qui voudraient le mettre en contradiction avec son prédécesseur. Cette page est à lire tout entière. La *Semaine religieuse* l'a reproduite. C'est là qu'il faut chercher la réponse aux accusations intéressées des ennemis.

C'est là aussi que sont indiqués les devoirs des fidèles dans la circonstance. Ces devoirs consistent surtout à prier pour Celui que Dieu a rappelé à lui, et à communier à son intention.

A la Cathédrale.

L'article 1er des ordonnances qui terminent la Lettre épiscopale dit : « Le vendredi 27 Janvier, à 10 heures du matin, Nous célébrerons, dans Notre église Cathédrale, pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Benoît XV, un service solennel auquel les fidèles de toute la ville sont spécialement invités. »

Le journal *le Progrès* rend compte, dans les termes suivants, de la cérémonie :

« Ce matin, vendredi 27 Janvier, à 10 heures, a été célébré à la Cathédrale, sous la présidence de Mgr l'Evêque, officiant lui-même, un service solennel pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Benoît XV.

» Au haut de la nef centrale se dresse un magnifique et imposant catafalque, entouré de cierges et de plantes vertes, au fronton duquel se voit l'écusson B. XV. Sur les tentures noires tendues derrière le maître-autel, se détache en blanc une grande croix. De nombreux fidèles assistent au service.

» La cérémonie commence par le chant du Nocturne.

» A l'Elévation, la schola du Séminaire chante le *Ego sum pauper et dolens*, de Giovanni Croce (chœur à 4 voix égales).

» Après la messe, aux grandes orgues, la schola se fait de nouveau entendre dans le *In Paradisum* de Perosi (chœur à 4 voix égales).

» Monseigneur donne ensuite lecture de la Lettre-Mandement qu'à l'occasion de la mort du Souverain Pontife il a adressée à tous les fidèles du diocèse, et dont nous donnons plus haut un court résumé.

» La cérémonie se termine par le chant solennel du *Libera* et l'absoute donnée par Monseigneur l'Evêque. »

Dans son article II, le Mandement prescrit qu' « Un service solennel sera également chanté dans toutes les églises de Notre diocèse, le premier jour qui paraîtra le mieux convenir, et cette cérémonie sera annoncée, la veille au soir et le jour même, par le glas de toutes les cloches.

» On devra pareillement célébrer une messe, à la même intention, dans toutes les chapelles de nos communautés et établissements religieux. »

Et l'Evêque demande aux prêtres une messe, et la mémoire aux autres sacrifices jusqu'au 31 Janvier, et aux fidèles une ou

plusieurs communions et l'application des indulgences qu'ils peuvent gagner, à son intention.

Le nouveau Pape.

Le dimanche 29 Janvier, chant du *Veni Creator*, pour attirer les lumières du Saint Esprit sur le Conclave ; — et à partir du 1er Février jusqu'à l'élection du nouveau Pape, récitation à la messe de l'oraison spéciale à cette intention.

Après le devoir vis-à-vis du Souverain Pontife défunt, le devoir vis-à-vis de Celui qui doit le remplacer.

Si certains organes de la Presse ont manqué de la plus élémentaire justice à l'égard du Pontife défunt, il faut remarquer qu'ils manquent de convenance et de décence vis-à-vis des Eminents Cardinaux appelés à lui choisir un successeur.

Comme le remarque très justement un journal, les feuilles boulevardières ou anticléricales prêtent gratuitement aux Princes de l'Eglise les basses passions dont elles sont animées elles-mêmes dans les élections politiques. C'est une grossière erreur, et peut-être une malveillance calculée.

Nous devons rendre à nos journaux locaux cette justice qu'ils n'ont pas commis cette faute. Huit lignes dans chacun de ces journaux ont rendu compte de l'événement. Il faut leur savoir gré de cette réserve. Une plus longue dissertation les aurait pu verser dans les écarts des autres.

On connaît la réplique de ce peintre de l'Antiquité, Apelle, à un cordonnier qui, après avoir critiqué dans un de ses tableaux la facture d'une sandale, mal confectionnée à son avis, se permit de porter son jugement sur le reste du chef-d'œuvre. L'artiste l'arrête court : « *Sutor ne supra crepitam,* Cordonnier, ne regarde pas au-dessus de la chaussure, tu n'y entends rien ».

Aux anticléricaux et aux politiciens de cet ordre ou peut dire aussi : « A vos souliers, cordonniers ! Aux affaires temporelles, au jeu des élections et aux tripotages politiques vous êtes forts peut-être ; mais aux choses d'Eglise, vous n'entendez rien, ou si vous y entendez qnelque chose c'est pire encore, car de parti-pris vous travestissez tout, vous dénaturez tout, pour le plaisir de faire du mal, tout au moins pour en bénéficier par esprit de coterie ».

Comprenne qui peut comprendre.

Si cependant vous tenez à faire de la philosophie, de la théologie et de l'histoire, donnez donc la solution du problème suivant : en face du gouvernement de l'Eglise, toujours le même, toujours permanent et inébranlable depuis dix-neuf cents ans, en dépit des assauts du dehors ou des convulsions

du dedans, que sont devenus, les uns après les autres, les divers gouvernements politiques qui ont régi les différentes nations du globe, en France comme ailleurs ? Que de bouleversements ! que de changements ! que de disparitions ! D'où cette stabilité merveilleuse d'une part et cette instabilité déconcertante d'autre part ? D'où cette opposition manifeste ? On serait heureux d'en découvrir la raison, la raison exclusivement naturelle et humaine. Puisque les journalistes de la libre-pensée, et de la libre-action savent tout, qu'ils nous disent donc d'où cela provient. Ce serait plus intéressant que les billevesées et les histoires abracadabrantes dont leurs feuilles, quotidiennes ou autres, sont remplies.

Autre remarque. Lorsqu'il fut question du rétablissement des relations diplomatiques entre le Vatican et la France, l'Anticléricalisme aux abois jeta les hauts cris et manœuvra avec toute l'ardeur et toute la fourberie possibles. Ne prétendit-on pas que ce serait offenser le gouvernement italien et compromettre nos rapports avec nos voisins ? Or, l'Italie vient de montrer, à la mort de Benoît XV, combien faux était l'argument en question, puisqu'elle a mis ses pavillons en berne et a encadré de deuil son journal officiel, s'empressant d'ailleurs à témoigner de sa haute déférence au Pontife défunt et à faciliter aux Cardinaux l'accomplissement de leur tâche.

Un *trois-points* quelconque, à court d'argument, a osé dire aussi, en parlant du Saint-Siège, que c'est « un pouvoir sans autorité et sans prestige ». Et nous avons vu un *Droit de l'Homme* recueillir précieusement cette incongruité, et la servir dans un journal comme étant son bien propre. Comment donc se fait-il que la mort du dépositaire de ce pouvoir, soi-disant, sans autorité ni prestige, ait soulevé une émotion aussi unanime dans l'univers entier ? Comment le choix de son successeur intéresse-t-il aussi vivement l'opinion dans tous les Etats et dans tous les milieux, non seulement chez les Catholiques mais encore chez les Protestants et les Juifs aussi bien que chez les incrédules ? Qu'un franc-maçon, si haut placé qu'il soit dans la hiérarchie, dépose son tablier ou le revête, le monde n'en paraîtra nullement ému. Où manque le plus l'autorité ou le prestige ?

A côté.

A côté de nous, un changement s'est produit : le Ministère Briand s'est retiré et a été remplacé par un Ministère Poincaré. C'est un événement. Est-il heureux, est-il malheureux ? Nous ne sommes pas qualifiés pour le décider. Ceci est du domaine politique. L'avenir dira ce qu'il en est. Pour les uns M. Briand était un sauveur et M. Poincaré est un malfaiteur. Nous avons peine à croire à la vertu bienfaisante de l'un et à la nocivité de l'autre. Ni l'un ni l'autre n'est de notre camp. M. Briand n'a

jamais été favorable à la cause catholique. En revanche, il lui a fait beaucoup de mal, et à l'occasion il lui en aurait fait peut-être plus encore. M. Poincaré a combattu, lui aussi, notre cause, et nous ne sommes pas sûrs qu'il ne la combattra pas encore. Nous nous garderons bien de jurer ni par l'un ni par l'autre. Mais à voir les faveurs qu'obtenait et qu'obtient de plus en plus M. Briand des Radicaux et des Socialistes, même Communistes, à voir, d'autre part, l'animosité de ceux-ci contre M. Poincaré, d'instinct on s'écarte de l'un et l'on est tenté de se rapprocher de l'autre, tout en gardant une distance prudente. Le catholique a pour principe d'obéir à l'autorité légitime quand elle n'outrepasse pas son droit.

Calendrier Paroissial.

1er Février, mercredi. — S. Ignace, évêque, martyr. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts ; confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

✝ **2, jeudi, Fête de la Purification de la T. Ste Vierge.** — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges, procession.

3, vendredi. — S. Gildas, abbé, — 1er vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 h. du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

4, samedi. — S. André Corsini, évêque, confesseur. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **5, Ve dimanche après l'Epiphanie.** — Offices aux mêmes heures que jeudi. — A 8 heures du soir, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

6, lundi. — S. Tite, évêque, martyr. — A 8 heures, à la chapelle neuve, réunion des membres de la Congrégation des Dames et de l'Association des Mères chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

7, mardi. — S. Romuald, abbé.

8, mercredi. — S. Jean de Matha, confesseur.

9, jeudi. — S. Cyrille, évêque d'Alexandrie, confesseur, docteur de l'Eglise. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

10, vendredi. — Ste Scholastique, vierge. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

11, samedi. — Apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes.

✝ **12, dimanche de la Septuagésime.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A la chapelle, réunion des Enfants de Marie à 8 heures : messe, instruction, bénédiction. — A 8 heures du soir, à la cathédrale, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

13, lundi. — Office de la férie.

14, mardi. — S. Valentin, prêtre, martyr.

15, mercredi. — SS. Faustin et Jovite, martyrs.

16, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

17, vendredi. — S. Guévroc, abbé.

18, samedi. — Office de la T. Sainte Vierge.

✝ **19, dimanche de la Sexagésime.** — Offices aux mêmes heures. — A 8 heures du soir, réunion des Confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

20, lundi. — De la férie.

21, mardi. — De la férie.

22, mercredi. — La Chaire de S. Pierre à Antioche.

23, jeudi. — S. Pierre Damien, évêque, confesseur, docteur de l'Eglise. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

24, vendredi. — S. Mathias, apôtre.

25, samedi. — Office de la T. Sainte Vierge.

✝ **26, dimanche de la Quinquagésime.** — Messes aux heures ordinaires, vêpres à 3 heures. — Réunion des Enfants de Marie et du Tiers-Ordre. — Prières des 40 Heures, Exposition du T. Saint-Sacrement du matin jusqu'à l'issue des vêpres.

27, lundi. — De la férie. — Exposition du Saint-Sacrement comme la veille, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures.

28, mardi. — S. Ruellin, évêque, confesseur. — Exposition et offices comme la veille. — Clôture des solennités nuptiales.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

2 *Janvier.* Noëlle-Marie-Josèphe-Anna Drillien, boulevard de Kerguélen ; — parrain, Pierre-Jean Drillien ; marraine, Anna-Marie-Delphine David ;

2 — Ange-Victor François, 13, rue Sainte-Thérèse ; — parrain, Victor François ; marraine, Jeanne Le Mao ;

7 — François-Marie Le Mat, 14, rue Sainte-Catherine ; — parrain, Pierre Le Mat ; marraine, Jeanne Le Goff ;

7 — Jean-Louis-Marie Le Mat, 14, rue Sainte-Catherine ; — parrain, Jacques Dornic ; marraine, Marie-Louise Le Mat ;

8 — Francine-Odette-Marie Cast, 13, rue Neuve ; — parrain, François Le Ster ; marraine, Marie-Josèphe Mallégol ;

8 — Roger-Alain-Marie Le Brun, 24, rue du Pont-Firmin ; — parrain, Alain-Marie Le Brun ; marraine, Anne-Marie-Léon de Saunières ;

8 — Marie-Thérèse Le Borgnic, 5, rue des Boucheries ; — parrain, Corentin Le Menn ; marraine, Thérèse Le Noac'h ;

15 — Georgette-Henriette-Aline Keravec, 66, rue Neuve ; — parrain, Emile Keravec ; marraine Marcelle Couëffic ;

15 — Jean-Louis-Alain Kersulec, 55 bis, rue Neuve ; — parrain, Louis Kersulec ; marraine, Aline Pennanguer ;

22 — Yvonne-Georgette-Marie Cadiou, rue Rouzaut ; — parrain, Yves Cadiou ; marraine, Marie Monfort ;

22 — Marie-Anne Le Clec'h, 3, rue Le Déan ; — parrain, Noël Le Brun ; marraine Marie-Anne Le Clec'h ;

22 — Corentin Péron ; Marie-Catherine Feunteun ; — parrain, Pierre Péron ; marraine, Anne-Marie Feunteun ;

29 — Louis-René-Marie Seznec, 5, rue de Rosporden ; — parrain, Jean Seznec ; marraine, Marie Coignec ;

29 — Maurice-Pierre-Marie Pétillon, 2, rue Royale ; — parrain, Alexandre Queffélec ; marraine, Catherine Salaün.

Mariages.

3 *Janvier.* Alain-Yves-Ch[les]-Marie Le Vergos et Andrée-Marie Le Grand ; — témoins, Marcel Le Grand et Marie Huiban ;
9 — Firmin Barbero-Cito et Marie-Alexandrine Feunteun ; — témoins, Pierre Quéré et Jean-Marie Feunteun ;
9 — Louis-Yves Le Bec et Lucie-Joséphine-Marie Le Clec'h ; — témoins, Jules-Marie Henriot et René Le Bec ;
10 — Jean-Louis Gouérec et Marie-Anna-Yv[ne] Séhédic ; témoins, Pierre Lijour et Marie-Anne Le Moal ;
23 — Yves-Marie L'Helguen et Marie-Louise Garrec ; — témoins, André Renévot et Marie-Anne Garrec.

Enterrements.

1[er] *Janvier.* Enfant Dorval, fils de François et de Marie-Jeanne Bernard, 25, rue Neuve ;
1[er] — Louise Dyrmont, 76 ans, ép[se] de Henri Barrière, rue Pen-ar-Stéir ;
2 — Félicie Le Gall, 83 ans, célibataire, 66, rue Neuve ;
2 — Alphonsine Petit, 76 ans, épouse de Jules Appert, 26, rue des Gentilshommes ;
14 — Marie-Jeanne Bernard, 24 ans, épouse de François Dorval, 25, rue Neuve ;
16 — Albert Piclet, 20 mois, fils de Guillaume et de Marie-Anne Richard, 13, rue Saint-François ;
17 — Louis Bolloré, 62 ans, époux de Joséphine Belmont, boulevard de Kerguélen ;
22 — Marie-Jeanne Guillou, 16 ans, fille de François et de Marie Bellec, 19, Goarem-Dro ;
25 — Gabrielle Laporte, 32 ans, fille de Léon et de Joséphine Renot, 5, place au Beurre ;
25 — Hervé Philippe, 69 ans, époux de M[ie]-A[ne] Seznec, 41, rue Neuve ;
25 — Louise Tavernier, 75 ans, veuve Etpaul, 11, rue Kéréon ;
26 — Enfant Golhen, fils de Victor et de M[ie]-Louise Gourmelen, rue Neuve ;
27 — Pierre-Marie Le Grand, 78 ans, époux de Zélie Le Franc, 4, rue du Guéodet ;
29 — Alphonse Chabay, veuf de Marie-Anne Le Bloc'h, 72 ans, 14, place Mesgloaguen ;
30 — Gustave-Marie Anglaret, 57 ans, époux de Marie-Anne Falaise, rue Grallon.

Mouvement de la population en 1921, dans la paroisse.

L'année 1921 a donné dans la paroisse de Saint-Corentin :

227 Baptêmes ;
78 Mariages ;
130 Enterrements.

Ce dernier chiffre ne donne pas le nombre réel des décès de la paroisse. Plusieurs malades, soignés à l'Hospice, y sont décédés, et ne figurent pas sur les registres paroissiaux.

Le diocèse a eu aussi à déplorer la mort de seize ecclésiastiques, dont un séminariste.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

11[e] ANNÉE. N° 12.
12[e] ANNÉE. Samedi 1[er] Avril 1922. N° 1.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

EXPLICATION NÉCESSAIRE

La *Voix de Saint-Corentin* s'est tue le mois dernier. Quelques-uns de ses lecteurs se sont demandé si elle avait cessé de parler, faute de souffle. D'autres ont pu penser que la grippe l'avait atteinte, comme beaucoup d'autres. Non, le motif de ce silence forcé est tout autre. La grève des typographes, — qui continue d'ailleurs, et nous oblige momentanément à une sérieuse réduction de volume — en est seule la cause. Espérons que pareille interruption ne se reproduira plus et que bientôt le *Bulletin* reprendra sa forme ordinaire et son ampleur habituelle. Avec ce mois d'Avril il entre bravement dans sa douzième année. Il serait fâcheux qu'en vieillissant il fût forcé de se rapetisser.

D'autres intérêts que l'existence et les dimensions d'un *Bulletin* paroissial réclament impérieusement la cessation des conflits et le règne de la concorde.

LA MISSION

C'est dans l'espoir d'aplanir toutes les difficultés et de faire disparaître aussi les autres troubles d'ordre spirituel et moral, si graves et si nombreux à notre époque, que la grande Mission de Quimper s'est ouverte dans les deux paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, le dimanche 5 Mars à Saint-Corentin, pour la partie bretonne de la population, le dimanche 12 à Saint-Mathieu.

Mission bretonne.

Rendant compte de cette première partie de la Mission à la cathédrale, la *Semaine religieuse* disait, dans son numéro du

17 Mars : « En raison des circonstances on pouvait craindre que l'appel lancé aux paroissiens, du haut de la chaire et par des invitations distribuées à domicile, ne produisît pas tout son effet. On a été heureux de constater que l'appréhension n'était pas fondée. Dès le dimanche soir, au sermon d'ouverture on avait l'assurance que la population avait été touchée. L'assistance n'a pas cessé en effet de croître de séance en séance. Environ douze cents paroissiens se sont approchés de la Sainte Table à la fin des exercices.

» Il faut dire que le zèle et le talent des missionnaires ont largement contribué à ce résultat. Il n'y a qu'une voix à Saint-Corentin pour proclamer l'intérêt des instructions, aussi variées dans leur objet que dans la façon d'être présentées à l'auditoire.

» M. Joncour, curé-doyen de Bannalec, président de la Mission, avait accepté, outre les sermons d'ouverture et de clôture, de rappeler la doctrine chrétienne des deux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et de résumer chaque soir, en une brève synthèse, l'ensemble des instructions de la journée. Sa parole chaude et vigoureuse se faisait bien entendre dans la cathédrale.

» M. Rannou, recteur de Moëlan, avait la charge de mettre sous les yeux des paroissiens les grandes vérités de nos fins dernières, dont la gravité a été tempérée par une dernière instruction sur la doctrine, toute de bonté et de miséricorde, du Sacré Cœur.

» M. Jézégou, recteur de Plobannalec, a montré les obligations de la morale chrétienne dans l'exposition des dix Commandements du Décalogue.

» M. Cléac'h, recteur de Clohars-Fouesnant, a signalé les maux dont souffrent particulièrement les âmes à notre époque, ignorance religieuse, négligence, immoralité, avec les remèdes appropriés : vie chrétienne de chaque jour, le dimanche, toute l'année.

» M. Arhan, recteur de Treffiagat, de sa voix puissante, a fait ressortir la vérité sur Dieu, Jésus-Christ et son œuvre comme Homme-Dieu, l'Eglise, avec les devoirs qui en résultent pour nous.

» Enfin, M. Didou, recteur de Collorec, dans l'explication des Tableaux symboliques, a su cueillir, comme en glanant dans le vaste champ du Dogme et de la Morale, et présenter à son auditoire, sous une forme tantôt enjouée et plaisante, tantôt grave et sévère, les observations et les conclusions les plus appropriées aux dispositions et aux besoins de chacun, et corriger comme en riant. C'était le but visé et le résultat obtenu.

» Les paroissiens conservent la meilleure impression de toutes ces instructions, multiples et variées. Ils en sont bien reconnaissants aux prédicateurs. Félicitations et remercîments.

» Les bretons de la paroisse ont ouvert la voie ; aux français de s'y engager à leur tour. »

Mission française.

Ils s'y sont engagés effectivement, et dès le premier jour. Le samedi soir, 18 Mars, les RR. PP. Poyade, Genvresse, Dumortier et d'Halluin nous arrivaient par le train de 6 heures, sous une pluie froide et abondante. Le lendemain, à toutes les messes, ils ont adressé un appel vibrant aux paroissiens, leur faisant connaître ce qu'est une Mission, indiquant les dispositions à y apporter et les invitant à y venir dès la première heure.

Ils sont venus. Le soir, au sermon d'ouverture, dans la grande nef et les bas-côtés, toutes les places étaient occupées. Le lendemain et les jours suivants, le soir, l'affluence de plus en plus grande a nécessité l'admission dans le sanctuaire d'un grand nombre d'hommes. Tout un côté de la grande nef, qui leur avait été réservé, était devenu insuffisant.

Il faut dire que tout est fait pour attirer les âmes à ces réunions : les prières, les recommandations, les chants, la parole tout apostolique des prédicateurs, des cérémonies spéciales et inusitées ont le don d'intéresser vivement les fidèles. Citons, parmi ces cérémonies, la bénédiction solennelle et l'intronisation de l'image de Notre Dame du Perpétuel-Secours, après une procession dans l'intérieur de la cathédrale, et un chant spécial en son honneur, exécuté admirablement, à deux voix, ce jour et le jour suivant, par un groupe de petites jeunes filles du Pensionnat Sainte-Anne. — Des chants et des prières, pour les âmes du Purgatoire, puis amende honorable à Notre Seigneur Jésus-Christ, avec illumination des galeries du chœur, du plus heureux effet, ont été d'autres fêtes ajoutées à la première. N'oublions pas celle des enfants.

Fête des Enfants.

Outre les trois instructions de chaque jour, à 6 h. 1/2 du matin, à 2 heures de l'après-midi et à 8 heures du soir, les missionnaires ont eu, les quatre premiers jours de la semaine, à 11 heures, une instruction spéciale aux enfants, divisés en deux groupes, les enfants de 9 ans et au-dessous, à la chapelle, les autres à la cathédrale. Le vendredi et le samedi, confession de tous ces enfants, et le dimanche, à 7 heures, communion générale. A 2 heures, cérémonie de l'offrande des couronnes. On aurait pu craindre un peu de brouhaha et de dissipation dans la réunion de tant d'enfants de tous les âges. Point du tout, le calme, le silence, le respect, et ce qui ne nuisait pas à l'effet, l'harmonie parfaite des voix dans le chant du cantique de circonstance, donnaient à l'ensemble quelque chose de grave, de joyeux en même temps.

Un journal, *le Nouvelliste de Bretagne*, écrit à ce propos : « La nef — et le chœur aussi — était pleine d'enfants de tous âges, couronnés de feuillages et de fleurs variées. A l'issue d'une charmante allocution, au chant d'un cantique, ils ont

offert leurs couronnes à la Vierge. Cette cérémonie, vraiment jolie et touchante, a été semblable à Saint-Mathieu, où se prépare une imposante cérémonie pour un prochain soir. »

Plus belle encore et plus grandiose a été la réunion du soir à 8 heures, pour tout le monde cette fois.

Monseigneur à la Mission.

Comme manifestation, on ne peut guère en avoir de plus imposante. Monseigneur avait annoncé sa visite à la Mission. Cette nouvelle avait encore renforcé l'affluence des fidèles à la réunion de 8 heures. Et quelle religieuse attention aux paroles du premier Pasteur du diocèse ! Il est juste de reconnaître que cette attitude était commandée par le sujet et par la façon dont ce sujet fut exposé. Il s'agissait de la famille chrétienne, de son importance capitale, de ses conditions d'existence, des assauts qui lui sont livrés, des dangers qu'elle court, et que courent par là même la foi, la morale, l'ordre et l'existence même de la société. On voyait les choses décrites par le vénérable et éloquent orateur, tant les tableaux étaient vrais et de couleurs vives. — Ah ! que j'aurais voulu voir là, à cette heure, les tristes héros, des deux sexes, du carnaval et de la mi-carême ! Mais y auraient-ils compris quelque chose ? Quand on en est là on ne comprend plus, même les vérités les plus élémentaires, et le cœur reste fermé aux impressions les plus salutaires. On n'est sensible qu'aux plaisirs de la bête humaine. On a parlé de deux France et longtemps on s'est refusé à croire qu'elles existaient. Aujourd'hui il devient impossible de le nier. Les deux France sont là côte à côte, se touchant, se frôlant sans cesse, mais si différentes l'une de l'autre, la France de la foi, de la prière et de la sagesse, et la France du scepticisme, de la volupté et des folies. Laquelle l'emportera ? La première de toute nécessité, sinon ce sera la fin, *finis Galliæ*. Les bolchevistes et communistes de l'extérieur et de l'intérieur comptent bien sur ce dernier résultat et y travaillent de toutes leurs forces. Consciemment ou inconsciemment les fanatiques de la vie joyeuse, comme les enfiévrés de l'ambition et du sectarisme leur facilitent la besogne, de façon différente mais aussi efficace d'un côté comme de l'autre. Mais la France chrétienne est là. Elle est le rempart que Dieu, espérons-le, rendra inébranlable.

LE DENIER DU CULTE. — C'est l'époque de l'année où les paroissiens sont priés de vouloir bien verser leurs cotisations. Plusieurs se sont déjà acquittés de ce devoir, et nous les en remercions. Les autres s'en souviendront et s'empresseront d'apporter aussi une contribution rendue nécessaire par le malheur des temps.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

Année. — N° 2. Lundi 1er Mai 1922.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Avril : La Mission 6
A méditer. 7
Justes réflexions 8
Assemblée du 17 Avril 10
Mois de Mai : Pèlerinages ; Fête du Patronage ; Fête nationale de sainte Jeanne d'Arc ; Centenaire de la Propagation de la Foi. . . 11
Communion et Confirmation . . . 14
Calendrier paroissial 15
A Saint-Corentin. 16

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

12e Année. Lundi 1er Mai 1922. N° 2.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AVRIL

La Mission.

Dans son dernier numéro, la *Voix de Saint-Corentin* rendait compte du travail de la mission qui se poursuivait sans interruption. Aujourd'hui, nous y revenons, puisque la clôture n'avait pas encore eu lieu. La *Semaine religieuse* en parle. Nous citons :

Ouverte le dimanche 19 Mars, pour la partie française de la paroisse, de beaucoup la plus nombreuse, la mission s'est terminée le dimanche de Pâques, 16 Avril, par un dernier discours du R. Père Supérieur, et une allocution de Monseigneur l'Evêque.

Pendant quatre semaines consécutives, les quatre vaillants missionnaires se sont dépensés, sans compter, du matin au soir, pour instruire par leurs conférences et renouveler par l'administration de la Pénitence et de l'Eucharistie, les âmes qui ont bien voulu répondre à l'appel de Dieu, qui leur avait été adressé par la voix de l'Eglise.

Trois instructions par jour, dont deux, celle du matin et celle du soir, communes à tous les paroissiens, et une autre à deux heures, pour les femmes et les jeunes filles, constituaient comme l'ossature de la mission.

Cet ordre n'a pas varié, sauf pour les quatre premiers jours de la dernière semaine, le dimanche des Rameaux, le lundi, mardi et mercredi de la Semaine Sainte, où seuls les hommes et les jeunes gens étaient admis à la conférence du soir.

Les enfants ont eu leurs instructions spéciales la première semaine avec une fête charmante, le dimanche suivant. La *Semaine Religieuse* en a rendu compte dans son numéro du 14 Avril.

Quelques instructions aux jeunes filles exclusivement, le dimanche avant les vêpres ; puis des illuminations de la cathédrale, des distributions de souvenirs de la mission, des chants de cantiques nombreux et bien enlevés ont entremêlé la note gaie aux graves

enseignements des prédicateurs et contribué à donner de l'attrait à l'ensemble des exercices.

Telle a été la physionomie générale de ces quatre semaines de travail spirituel dans la paroisse.

Et les résultats ? Très consolants assurément par le nombre des assistants, leur attitude, leur attention et leur piété. Nous ne dirons pas cependant, nous ne pouvons pas dire malheureusement, comme nous le voyons affirmer fréquemment dans la *Semaine religieuse* pour d'autres paroisses, que tous les paroissiens, à l'exception de quelques rares unités, ont accompli leur devoir en suivant régulièrement les instructions et en approchant des sacrements. Non, nous n'avons pas eu cette douce satisfaction. Les bons chrétiens sont certes sortis de ces réunions meilleurs encore. D'autres, qui traînaient péniblement le long du chemin, semblent avoir pris une plus vive allure. Quelques-uns qui dormaient du sommeil de l'oubli, de l'indifférence ou de la froideur se sont réveillés. Mais combien d'autres qui se sont opiniâtrement abstenus ? On en éprouve une cruelle impression.

N'y a-t-il pas même lieu de craindre que, dans le nombre de ceux que la lumière paraît avoir éclairés, il ne s'en trouve qui retournent bientôt à leur vomissement, comme dit l'Apôtre ? M. le Curé, dimanche dernier, a exprimé à cet égard son inquiétude provoquée par l'état général des esprits à notre époque, et par le travail de démoralisation et de déchristianisation systématiquement dirigé dans ce sens.

Puissent-ils résister au souffle de folie et de perversion qui passe, ceux-là qui ont compris leur devoir, et que Dieu fasse aux autres la grâce de s'en dégager au plus tôt. Il y va du sort éternel des âmes et de l'avenir du pays.

A MÉDITER

On déplore volontiers, quand du moins on garde encore quelque bon sens et quelque préoccupation de l'avenir, le laisser aller, l'indiscipline et, disons le mot, l'insolence de la petite jeunesse du jour, et on a raison. Mais discerne-t-on bien la cause première et fondamentale de cet état d'esprit ? Je le sais, on dit et l'on répète à satiété : « C'est la guerre » ! La guerre n'est qu'une cause occasionnelle ou accidentelle. Ce fut l'apparition de l'abcès dont le virus couvait depuis des années. Ce virus, c'est le système d'éducation introduit chez nous il y a une quarantaine d'années, l'éducation dite « neutre », c'est-à-dire athée, sans Dieu, ou plutôt contre Dieu.

Lorsque, au début, on faisait ressortir les conséquences naturelles et inévitables de cette inqualifiable innovation, on s'indignait et l'on criait à la calomnie. Pour la forme, et pour

les besoins de la cause, on continue dans certaines régions à dénoncer encore ce qu'on ose appeler l'injustice des adversaires.

Aux défenseurs de cette mauvaise cause je conseille la méditation de la citation suivante. Elle est instructive. Elle a paru dans la *Croix des Côtes-du-Nord* du 9 Avril dernier, qui l'a extraite du *Bulletin* de la « Solidarité du Finistère ». Elle est intitulée : « Défense laïque ».

« Nous n'entendons nullement porter atteinte à la liberté de qui que ce soit. Nous sommes partisans de la liberté absolue des croyances même absurdes — mais... nous nous élevons contre les religions... qui prônent une vie étriquée, antinaturelle. Nous voulons l'émancipation économique et morale de l'individu, deux choses auxquelles s'opposent les religions qui vivent surtout de l'ignorance et de la misère des peuples comme de l'insécurité des nations.

» Le plus triste, c'est que le parti noir trouve des instituteurs publics pour l'aider dans son œuvre de réaction. Des maîtres et des maîtresses laïques... essayent d'éveiller les âmes au problème de la religion, de rendre les instituteurs publics meilleurs catholiques et par suite plus utiles à l'Eglise et à la France.

» Ne jamais manquer une occasion de s'attaquer aux mensonges de l'Eglise et à ses prêtres ; faire ressortir l'opposition des pratiques religieuses avec l'humilité du Christ ; rappeler les mensonges des prêtres en face de la guerre : « Tu ne tueras point, » dit leur religion : « Jusqu'au bout » ont clamé les gens de l'Eglise...

» Surtout prêcher d'exemple... se marier civilement, ne pas faire baptiser ses enfants, proclamer qu'on veut être enterré sans les oremus des hommes noirs. »

Arrêtons là nos citations, dit le journal, après avoir constaté que l'article, avant d'être inséré, a été soumis au bureau de la « Solidarité ».

Justes réflexions.

La littérature solidariste n'a pas besoin de commentaires. Elle est catégorique, en effet, comme forme et comme fond. Quelques réflexions toutefois s'imposent.

Admirez d'abord le titre : « Défense laïque ». Défense de quoi et contre qui ? Lorsqu'on remonte de quelques années dans l'Histoire, on trouve que l'instruction était universellement confessionnelle. Les maîtres et les maîtresses étaient exclusivement congréganistes. On ne s'en trouvait pas plus mal, il s'en faut, l'école était infiniment moins coûteuse.

Plus tard, des écoles laïques s'élevèrent à côté des écoles congréganistes, mais elles n'étaient pas neutres. Les deux établissements travaillaient de concert, et sans lutte ni antipathie. La Franc-Maçonnerie n'avait pas encore la haute direction des affaires publiques.

Un jour vint où elle s'imposa, et alors la lutte éclata. De la part de qui ? Des écoles chrétiennes ou congréganistes ? Nullement. Celles-ci se virent attaquer odieusement et calomnieusement. Elles se virent dépouiller de tout traitement, dépouiller de leur droit d'enseigner, dépouiller de leurs propriétés... Voyez les Ursulines et le Sacré-Cœur de Quimper. Il en fut partout de même ; l'école laïque est venue tout simplement prendre le bien d'autrui et s'y installer comme chez elle. Qui donc est l'agresseur ? Qui est la victime ?

Aujourd'hui, l'école libre ne demande qu'une chose, la répartition proportionnelle, c'est-à-dire à égalité de situation et de service, égalité de traitement. Où donc est l'injustice ?

Est-ce qu'elle n'éclate pas aux yeux de tous, cette injustice où les uns non seulement ne reçoivent rien, mais au surplus paient les autres pour donner une éducation dont on peut deviner le caractère et la portée par le spécimen donné plus haut ? Car cela c'est russe, c'est bolcheviste, c'est cosaque ou canaque, c'est tout ce que vous voudrez, mais ce n'est ni français ni civilisé.

Et quelle logique et quelle sincérité : « Nous n'entendons nullement porter atteinte à la liberté de qui que ce soit... » « Mais nous élevons contre les religions... » Que serait-ce donc s'ils voulaient y porter atteinte ?

*
* *

Et pourquoi cet acharnement ? Parce que « les religions prônent une vie étriquée, antinaturelle. Nous voulons l'émancipation économique et morale ». Quelqu'un a dit : « L'écume honore le frein, c'est-à-dire le justifie. » Ces messieurs et ces demoiselles de la « Solidarité » rongent le leur et ne veulent plus rien d' « étriqué » si ce n'est sans doute leurs costumes. Plus de morale, plus de propriétés particulières, plus de patrie. C'est la doctrine de cette école. Voilà l'idéal de ces maîtres et maîtresses payés par nous, et chargés par d'autres de pétrir et de modeler l'âme de nos enfants ! Voilà les anges gardiens chargés de diriger l'enfance vers le paradis.... de Mahomet.

Ne dites pas : « Ce n'est pas en classe qu'ils parlent ainsi... ! » Comment pas en classe ? Mais lisez donc bien : « Ne jamais manquer une occasion de s'attaquer aux mensonges (!) de l'Eglise et à ses prêtres... » Quel champ de culture meilleure que la classe pour faire œuvre de propagande fructueuse ? Là, pas de contradiction à craindre. Là, cette cire molle qu'est l'âme de l'enfant recevra une empreinte que rien n'effacera. Une semence y sera déposée qui germera et produira des fruits de mort. Nous en découvrons bien les traces déjà.

On objectera encore : mais nos instituteurs laïques n'en sont pas tous là. — Non, fort heureusement, pas encore du moins. Mais ne vous souvenez-vous pas d'avoir lu, il y a déjà

*

pas mal de temps, que le nombre de ces apôtres du nihilisme était de 50.000 à l'époque ? A quel chiffre ne s'est-il pas élevé depuis ?

Et voyez l'estime qu'ils professent pour les confrères qui n'emboîtent pas le pas dans ce chemin : « le plus triste... »

Le plus triste, en réalité, c'est que des chrétiens confient leurs enfants à de tels éducateurs. On leur donne des petits chérubins, et leur ambition est d'en faire des Lucifers.

Assemblée du 17 Avril.

Si les énergumènes dont il est question étaient les seuls agents de la sape qui menace la société dans sa base, on pourrait se rassurer dans une certaine mesure : leurs violences mêmes les trahiraient en nous mettant sur nos gardes. Mais ils ont des auxiliaires, ou avant-gardes, qui leur préparent le terrain par des mesures sournoises et hypocrites, telles que la *coéducation des sexes*, où les enfants sont confondus et mélangés partout, la révélation ou *explication* des mystères de la vie, même aux tout jeunes enfants, l'institution de *l'enseignement postscolaire obligatoire* aux jeunes gens des deux sexes jusqu'à 18 ans, le projet de *l'école unique* et la confiscation complète par l'Etat de tous les enfants sans exception. C'est le programme de la « Solidarité » du Finistère : *pas de vie étriquée*.

Dans l'assemblée générale des Associations de Chefs de Famille du Finistère, qui s'est tenue dans la salle Jeanne-d'Arc, à Quimper, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, M. Jean Guiraud, ancien professeur de l'Université, actuellement directeur du journal *la Croix* et de la revue *Ecole et Famille*, président des A. C. C. F. de France, a lumineusement démontré comment, avec la complicité inconsciente et ignorante de nombre de municipalités et de familles, et sous la pression d'une administration malveillante, cette manœuvre infernale de corruption méthodique est déjà en voie d'exécution dans certaines régions, même de notre pays. Il n'est que temps d'ouvrir les yeux et de faire opposition à cette hideuse campagne.

M. Le Cour-Grandmaison, ancien officier de Marine, député de la Loire-Inférieure, prend la question de plus haut. Il remonte à la source du mal. Cette source, il la découvre dans les pères de la Révolution, les philosophes du XVIII^e^ siècle, Jean-Jacques Rousseau en tête.

Ce sont ces malfaiteurs qui, les premiers, se sont attaqués à la base et aux remparts de la société civilisée : la famille, les corporations, la religion, la patrie, la famille surtout. La Révolution n'a été que l'exécutrice des conceptions de ces doctrinaires néfastes et tous les tenants d'aujourd'hui de cette même Révolution ne font que poursuivre l'œuvre entreprise, il

y a déjà cent cinquante ans. La laïcisation en est l'expression la plus vraie et le mot d'ordre du parti.

Que cette campagne réussisse, et c'en sera fait de notre pays : la démoralisation, la criminalité et la dépopulation en auront raison à bref délai. Cela sera-t-il ? Non, parce que la laïcité, la machine maîtresse, commence à éclater entre les doigts de ceux-là mêmes qui la manient. Elle éclate par l'éclosion dans son sein de cette secte des Communistes qui ne sont que de farouches destructeurs. Elle éclate encore par la déchéance de sa formation. N'est-ce pas le Ministre de l'Instruction publique, M. Léon Bérard, qui a dit : « Du pas où nous allons, nous n'aurons dans dix ans que le choix entre des instituteurs illettrés et des instituteurs congréganistes ? »

C'est sans doute la frayeur de cette échéance qui met en campagne pour la « Défense laïque » tout ce qu'il y a en France de francs-maçons et de « Droits de l'Homme ». J'entends dire que Quimper fait une levée de boucliers en ce moment pour défendre la citadelle menacée. Ferdinand Buisson, le sectaire calviniste et grand pontife de la Franc-Maçonnerie, serait appelé à la rescousse. Les femmes, dit-on, seraient tout particulièrement invitées à assister aux joutes oratoires de l'assemblée. La perversion de la femme est, en effet, un puissant élément de succès dans ce sens. Mais aucune femme chrétienne ne peut se commettre avec des sectaires de cette espèce.

MOIS DE MAI

Le mois de Mai est le mois de la T. Sainte Vierge. Depuis de longues années, des exercices spirituels se font chaque jour dans les paroisses, dans les établissements chrétiens, et jusque dans les foyers des plus humbles familles en l'honneur de Marie, Mère du Sauveur.

Nous ne faillirons pas à la tradition. Chaque soir, nous nous trouverons réunis à la Cathédrale, aux pieds de l'autel de la Vierge Sainte. Récitation du chapelet, chant de cantiques, instruction deux fois la semaine, le dimanche et le jeudi, lectures les autres jours, et bénédiction du T. Saint-Sacrement. C'est le programme ordinaire des réunions.

Nous invitons les paroissiens à y venir assidûment. Rien de plus agréable, après la journée de travail, que de se grouper un instant devant l'image sainte en priant, pour soi et pour les autres, Celle qui y est représentée, d'écouter quelques paroles instructives et édifiantes, et de s'en aller, la bénédiction reçue, faire une promenade salutaire, lorsque le temps le permet, pour rentrer ensuite prendre le repos de la nuit dans les meilleures

conditions. La santé physique et la santé morale y trouvent également leur compte.

Outre les grâces que ces hommages et ces prières nous obtiendront par l'intercession de Marie, nous y gagnons encore de précieuses indulgences. Ainsi : 1° Tous les fidèles qui feront chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la T. Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de trois cents jours chaque fois (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815) ; 2° De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois, au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815).

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Pèlerinages.

Outre les exercices communs pendant le mois de Mai, il est d'usage d'avoir tous les ans des pèlerinages à Notre-Dame de Loc-Maria, pour le Tiers-Ordre de Saint-François, la Congrégation des Enfants de Marie des jeunes filles, celle des Dames et des Mères chrétiennes.

Le 1er pour les Tertiaires aura lieu le mardi 2 Mai, messe à Loc-Maria à 6 heures. — Le second, pour les jeunes filles de la Congrégation, se fera le jeudi 18 ; messe à 6 h. 1/2. — Le troisième pour la Congrégation des Dames et des Mères chrétiennes, le 26, messe à 8 heures. — Un dernier pèlerinage, le pèlerinage de clôture du Mois de Marie, se fera le 31, à 8 heures du soir. Il est commun aux deux paroisses de Saint-Mathieu et de Saint-Corentin. Départ de la Cathédrale à 8 heures exactement. A Loc-Maria, instruction par le R. Père Le Borgne, chant de cantiques, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Fête du Patronage.

Dimanche 7 Mai, à l'occasion de la fête du Patronage de Saint-Joseph :

A la cathédrale : à 7 heures, messe de communion ; à 9 heures, messe ; à 9 h. 1/2, *départ pour Saint-Denis ;* à 2 heures, cross ; à 3 heures, vêpres ; à 4 heures, représentation de *En Bretagne ;* à 8 h. 1/2, *salle Saint-Corentin,* représentation de *Saint Tarcisius* et de *En Bretagne.* — A la fin de la séance, feu d'artifice dans la cour.

Nous espérons que, pour le 7 Mai, nous aurons notre chapelle de Saint-Denis complètement transtormée.

Fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc.

C'est le dimanche 14 Mai que cette fête aura lieu. Les autorités civiles et militaires seront convoquées à la messe de 9 heures où une allocution aura lieu, et où la chorale de Saint-Corentin se fera entendre. — Le soir, à 8 heures, réunion et panégyrique de la Sainte par M. Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé. Bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

La fête, à la fois religieuse et nationale, revêt aux yeux des catholiques et de tous les patriotes un caractère plus pieux et plus solennel de ce fait que sainte Jeanne d'Arc est devenue, de par un acte du Souverain Pontife Pie XI, la seconde Patronne de la France, la première étant la Très Sainte Vierge elle-même. Un des premiers actes du nouveau Pape a été d'établir par un Bref le double patronage de la Mère de Dieu et de la Sainte de la Patrie en faveur de la Fille aînée de l'Eglise. Nous devons en être heureux. En face de tant d'ennemis, du pays, intérieurs et extérieurs, devant les menaces de nouvelle guerre qui circulent, il n'est pas superflu d'obtenir, par notre confiance et notre dévotion l'intervention de nos deux Patronnes. On a beaucoup parlé du miracle de la Marne, et positivement il reste inexplicable pour nous que nous ayons, dans la circonstance, échappé à un désastre irréparable. L'ingratitude ne serait pas le moyen de nous concilier de nouvelles faveurs du Ciel.

Célébrons donc la fête du dimanche 14 Mai, en prenant part aux offices en l'honneur de Jeanne la Pucelle et en pavoisant nos demeures. Que ceux qui le désirent y aillent d'une illumination en règle. Ce ne sera que mieux ; que du moins le drapeau national flotte joyeusement à toutes les maisons. Comme chrétiens et comme patriotes nous le devons à notre Patronne et à l'héroïque Libératrice de la Nation.

Centenaire de la Propagation de la Foi.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi a été fondée à Lyon le 3 Mai 1822, le règlement de l'Œuvre a été arrêté le 25 Mai 1822. Il ne paraît pas possible de laisser passer inaperçu un centenaire aussi glorieux pour notre pays, aussi bienfaisant pour l'Eglise. Nous célébrerons donc le centenaire à la cathédrale le 25 Mai, jour de l'Ascension, à 8 heures du soir. Avant le sermon : chant du cantique de la Propagation de la Foi ; sermon sur la Propagation de la Foi ; après la bénédiction, chant du cantique du Départ des Missionnaires. Tous les associés de la Propagation de la Foi sont invités à cette réunion.

Le centenaire de la Propagation de la Foi coïncide avec le 3e centenaire de la Congrégation de la Propagande, fondée à Rome en 1622. A cette occasion, le Souverain Pontife vient d'ajouter aux Litanies des Saints l'invocation suivante :

« Ut omnes errantes ad unitatem Ecclesiæ revocare et infi-« deles universos ad Evangelii lumen perducere digneris, te « rogamus, audi nos.

« Pour que tu daignes ramener tous les égarés à l'unité de « l'Eglise et conduire tous les infidèles à la lumière de l'Evan-« gile, nous t'en prions, exauce-nous. »

Les associés de la Propagation de la Foi prendront note de cette invocation et la réciteront pieusement.

— L'indulgence plénière accordée aux associés le jour de la fondation de l'Œuvre, le 3 Mai, est reportée cette année au 4 Mai.

— Le compte rendu de l'Œuvre pour 1921, dans le diocèse de Quimper, paraîtra bientôt. Les dizainières seront avisées de cette publication.

Communion et Confirmation.

La Communion solennelle des enfants aura lieu dans la paroisse le dimanche 4 Juin, fête de la Pentecôte. La retraite préparatoire s'ouvrira le mercredi 31 Mai, à 5 heures du soir, et sera prêchée par un missionnaire, originaire du diocèse, le R. Père Le Borgne. — Le lendemain, lundi, aura lieu la Confirmation, sans doute vers 2 heures. L'heure exacte sera donnée plus tard.

Les enfants des catéchismes subiront au préalable un examen, toujours de rigueur, pour constater s'ils ont ou non l'instruction indispensable à la réception des sacrements. Si quelques-uns sont encore de science douteuse il importe qu'ils rattrapent le temps perdu. Les parents sont prévenus qu'aucun enfant ne pourra être admis à la retraite sans avoir donné toute satisfaction à cet égard. Il est également entendu que seront éliminés ceux qui n'auront pas suivi les catéchismes conformément au règlement porté par Mgr l'Evêque.

Calendrier Paroissial.

1er Mai, lundi. – S. Philippe et S. Jacques, apôtres.

2, mardi. — S. Athanase, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

3, mercredi. — Solennité de saint Joseph, époux de la T. Ste Vierge. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la Communion privée.

4, jeudi. — Invention de la Sainte Croix. — Indulgence plénière aux associés de la Propagation de la Foi. — A 8 heures et à 4 heures, réunion, à la chapelle, des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation ; le matin, messe, et le soir, instruction et bénédiction. A 8 heures, mois de Marie, sermon.

5, vendredi. — S. Pie V, pape et confesseur. — De 6 h. 1/2 à 5 heures du soir, exposition du Saint-Sacrement. A 5 heures, chapelet et bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

6, samedi. — S. Jean, apôtre, devant la Porte Latine. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **7, IIIe dimanche après Pâques.** — Offices du dimanche. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, au mois de Marie, sermon.

8, lundi. — Apparition de S. Michel, archange.

9, mardi. — S. Grégoire de Naziance, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

10, mercredi. — Octave de S. Joseph.

11, jeudi. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Paul, évêques et confesseurs. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

12, vendredi. — SS. Nérée et ses compagnons, martyrs. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

13, samedi. — S. Brieuc, évêque et confesseur.

✝ **14, IVe dimanche après Pâques** — Offices du dimanche aux mêmes heures que le dimanche précédent. Réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle. — Fête nationale de Ste Jeanne d'Arc. Convocation des autorités à 9 heures. Sermon, le soir à 8 heures.

15, lundi. — S. Jean Baptiste de la Salle, confesseur.

16, mardi. — S. Ubald, évêque et confesseur.

17, mercredi. — S. Pascal Baylon, confesseur.

18, jeudi. — S. Venant, martyr. — A 6 heures, Pèlerinage à N.-D. de Loc-Maria : messe à 6 h. 1/2, instruction et bénédiction.

19, vendredi. — S. Yves, confesseur.

20, samedi. — S. Bernardin de Sienne, confesseur.

✝ **21, Ve dimanche après Pâques.** — Offices du dimanche aux mêmes heures que les dimanches précédents.

22, lundi. — Office de la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Procession des Rogations, départ de la cathédrale à 9 heures.

23, mardi. — De la férie. — Procession à Kerfeunteun, départ à 9 heures.

24, mercredi. — SS. Donatien et Rogatien, martyrs. — Procession à Loc-Maria à la même heure.

✝ **25, jeudi. — Ascension de N. S. J.-C.** — Offices aux mêmes heures que les dimanches.

26, vendredi. – S. Philippe de Néri, confesseur.

27, samedi. — S. Bède le Vénérable, confesseur et docteur de l'Eglise.

✝ 28, dimanche dans l'octave de l'Ascension. — Offices du dimanche aux heures ordinaires. — Réunion, à la chapelle, à 7 heures, des Enfants de Marie ; à 4 heures, du Tiers-Ordre.

29, lundi. — Ste Marie Madeleine de Pazzi, vierge.

30, mardi. — Ste Jeanne d'Arc, vierge.

31, mercredi. — Ste Angèle de Mérici, vierge. — A 5 heures, ouverture de la retraite des enfants. — A 8 heures, procession à N.-D. de Loc-Maria, clôture du Mois de Marie.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

2 Avril. Renée Merlet, 1, rue Kéréon ;
2 — Marie-Anne-Yvonne Lézongard, 34, rue Neuve ;
2 — Renée-Corentine Ligen, 5, rue Verdelet ;
6 — Jeanne-Louise-Renée Denic, 22, rue Kéréon ;
7 — Hervé-Yves-Marie Hascoët, 49, rue Royale ;
13 — Yvonne Keraval, 33, rue du Pont-Firmin ;
15 — Louis-Pierre-Corentin Opéré, 17, rue du Pont-Firmin ;
16 — Gabrielle-Jeanne-Marie Laroche, 18, boulevard de Kerguélen ;
16 — Andrée-Marie Laroche, 18, boulevard de Kerguélen ;
16 — Anne-Yvonne-Marie Guillou, 3, rue Neuve ;
17 — Germaine-Renée Le Clec'h, 3, rue Neuve ;
17 — Yvonne-Marie Pétillon, 4, rue Verdelet ;
19 — Paul-Louis Jaouen, Coteau du Frugy.

Supplément.

19 Avril. Georges-Edmond-Armand Caron, 22, rue du Parc.

Mariages.

3 Avril. René-Yves Castric et Marguerite-Marie Le Bourhis ;
19 — Joseph Diascorn et Marie-Perrine Le Roux ;
19 — Jean Le Gall et Marie-Anne Coathalem ;
24 — Marcel-Eugène-Benjamin-Victor Pays et Marie-Noëlle-Jne Hascoët ;
24 — Germain Marchalot et Marguerite Kérouédan ;
25 — Joseph-Louis-Marie Tanguy et Yvonne-Louise-Marie Lours ;
26 — Edmond-Aimé Le Rest et Marie-Jeanne Laurent.

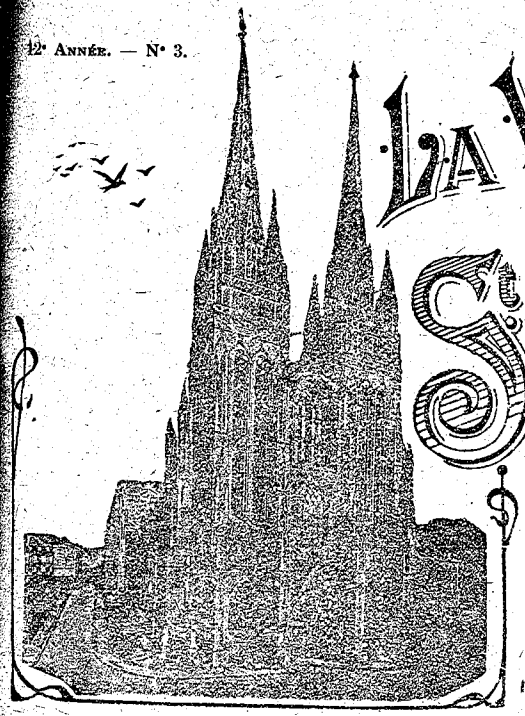
Enterrements.

6 Avril. Hervé Benoît, 48 ans, rue Olivier-Perrin ;
10 — Yves-Marie Le Guével, 22 ans, mort pour la France le 25 Avril 1917 ;
10 — Enfant Fertil, 30, rue Neuve ;
11 — Marie Colin, 4 mois, 25, rue Neuve ;
18 — Alain-Yves-Marie Keralum, 2 mois, 26, rue Neuve ;
21 — Marie-Perrine Lopéré, 63 ans, épouse Le Clech, rue des Reguaires ;
23 — Joseph Floc'h, 32 ans, 1, rue Amiral de la Grandière ;
26 — Charlotte Moullec, 15 mois, 21, avenue de la Gare.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

12e Année. — N° 3. Jeudi 1er Juin 1922.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mai : Fête de Jeanne d'Arc ; Audition musicale 18
Fêtes de Juin : La Pentecôte ; Communion et Confirmation ; La Sainte Trinité ; Fête-Dieu ; Fête du Sacré Cœur ; Fête de S. Pierre et de S. Paul ; Pèlerinage de Lourdes 20
Trop long... trop court. 25
Calendrier paroissial 26
A Saint-Corentin. 27

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

12e Année. Jeudi 1er Juin 1922. N° 3.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MAI

Fête de Jeanne d'Arc

Très belle la fête à Saint-Corentin. Elle tend à devenir de plus en plus populaire et nationale. Une réserve cependant s'impose : la Mairie, alors que la Préfecture et un très grand nombre de maisons particulières étaient brillamment illuminées, est restée dans une obscurité pénible. Le poète latin prête à son héros Enée les paroles suivantes à la vue de tableaux représentant la guerre de Troie : « *Sunt lacrymæ rerum*, il y a des larmes pour nos malheurs ». Plusieurs traduisent : les choses elles-mêmes ont leurs larmes. On prétend que cette interprétation est erronée, Dans le cas actuel, nous trouvons qu'elle est très exacte. La pauvre Mairie paraissait pleurer comme elle pouvait. Les mauvaises langues disaient qu'on y boudait. — Oh ! non. La bouderie est le caractère d'un petit esprit. Nos édiles ont l'âme trop grande pour être accessibles à une telle faiblesse. Alors, quoi ? — « Pas d'ordre », disait-on. — Mais la Préfecture ? De qui avait-elle des ordres ? — On dit encore : « Mesure d'économie ». Nous savons, en effet, que notre Municipalité aime beaucoup l'économie. Nous en avons des preuves multiples. Si là est la cause de l'abstention je me permettrai de lui adresser un conseil pratique : qu'elle partage la dépense entre le 14 Juillet et la fête de Jeanne d'Arc. Les deux fêtes sont nationales au même titre. Le patriotisme n'y perdra rien, et la Municipalité y gagnera.

Je dois reconnaître que la Mairie était cependant dignement représentée à la cérémonie de 9 heures à la cathédrale, comme la Préfecture, comme l'Armée, comme les principales Administrations publiques. Le chant de la chorale, sous l'habile direction de M. Cadiou, vicaire et maître de chapelle de la cathédrale, fut très remarqué, dans la cantate de Bozer à quatre voix, et surtout dans l'exécution du *Psaume CL*, de César Franck.

M. Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé, n'ayant pu quitter sa paroisse le matin, pour prendre la parole à cette heure, M. le Curé de la cathédrale a, en quelques mots, établi un parallèle, tout naturel d'ailleurs, entre Judith, l'héroïne d'Israël, et Jeanne d'Arc, l'héroïne française, tout en faveur de cette dernière, avec la conclusion, plus opportune que jamais, de l'Union nécessaire dans les esprits et dans les cœurs.

M. l'abbé Le Borgne a pris sa revanche, le soir, à 8 heures, dans le beau panégyrique qu'il nous a donné de la jeune Sainte, tirant des divers épisodes de sa vie les enseignements les plus propres à éclairer notre conduite dans les circonstances présentes. Que Jeanne d'Arc revive donc parmi nous par son esprit patriotique et chrétien. Patriotisme, christianisme, on ne peut pas séparer ces deux grandes choses sans porter détriment à l'un et à l'autre.

Audition musicale.

Une bonne fortune, pour Quimper et les environs, a été de pouvoir entendre, à la cathédrale, le mardi 30 Mai, à 8 h. 1/2 du soir, les chœurs des Basiliques Patriarcales Romaines et de la Chapelle Sixtine. Les soixante-six exécutants, sous la direction de Monseigneur Casimiri, maître de chapelle de la Basilique de Saint-Jean Latran, n'ont pas déçu l'attente du public. Deux mille auditeurs à peu près assistaient à la séance.

La *Semaine religieuse* et les journaux ont donné de la fête des comptes rendus très justes et fort intéressants. Il nous est impossible de les reproduire, ou même de les résumer. Il nous suffira de dire qu'à l'avis unanime, exécution, organisation et attitude, tout fut parfait. On aurait pu craindre un peu de bousculade et de trouble, tout au moins à l'entrée de l'église, et à la recherche des places. Non, tout avait été si bien réglé et dirigé qu'aucune confusion ne s'est produite. Des commissaires placés à chaque issue, indiquée d'avance sur la carte d'admission, faisaient connaître à chacun la direction à prendre, au besoin le conduisaient à sa place. Tout s'est passé dans le plus grand ordre. Pas de chuchotements, pas de conversations dans l'attente des artistes. Inutile de dire que, pendant les chants, pas le moindre bruit. On osait à peine respirer, tant on était saisi. Les cinq quarts d'heure de la séance furent bien courts.

Un Salut solennel, pour lequel toutes les portes furent ouvertes au public, qui n'avait pas pu ou voulu prendre part à l'audition spéciale, termina la soirée, unique pour Quimper, et si universellement goûtée. L'art est beau, puisque les profanes eux-mêmes en sont saisis.

FÊTES DE JUIN

La Pentecôte.

Juin nous apporte toute une série de fêtes, plus belles et plus solennelles les unes que les autres, mais méritant toutes d'être méditées et solennisées par les âmes chrétiennes.

C'est d'abord la Pentecôte, promulgation de la Loi nouvelle, et abrogation de la Loi ancienne, défigurée par le formalisme juif et devenue plutôt un obstacle qu'une aide efficace à la sanctification des âmes.

La Pentecôte a été le point de départ de la transformation du monde païen et de la magnifique efflorescence de la civilisation chrétienne. Pour juger des bienfaits de cette révolution — entendue dans le bon sens du mot — il faudrait mettre en parallèle les idées et les mœurs de l'antique paganisme et celles que l'Evangile a fait germer partout où il a été bien compris et bien suivi.

Ne suffirait-il même pas de comparer sérieusement la doctrine chrétienne et ses effets sur les esprits et les cœurs, et celle qu'on tend à lui substituer? A ne considérer les choses qu'au point de vue purement moral et temporel, n'est-ce pas le jour et la nuit? Et si nous prolongeons le regard au delà de cet horizon borné qu'est la vie présente, quelle perspective, d'un côté comme de l'autre?

Pensons-y, en célébrant pieusement cette fête de la Pentecôte, qui évoque des souvenirs si émouvants, et demandons à l'Esprit de Vérité, qui a opéré de si grandes merveilles dans un monde perverti et corrompu, d'arrêter sur la pente fatale où on l'entraîne, la malheureuse humanité, abusée et affolée de matérialisme.

« Veni, Sancte Spiritus,
Et emitte cœlitus
Lucis tuæ radium.

» Venez, ô Esprit Saint, et lancez sur nous du haut du Ciel un rayon de votre lumière.

« Sine tuo numine
Nihil est in homine
Nihil est innoxium.

» Si votre divin secours n'arrive pas à l'homme, il n'est rien en lui qui ne puisse lui devenir nuisible. » *(Office de la Pentecôte.)*

Communion et Confirmation

Les fêtes de la Pentecôte ont eu, à Saint-Corentin, un relief tout particulier du fait de la Communion solennelle et de la Confirmation des enfants de la paroisse.

La première des cérémonies a eu lieu le dimanche à 7 h. 1/2, et la seconde le lendemain, à 10 heures. Près de 500 enfants ont suivi la retraite ; et 306 ont reçu le sacrement de Confirmation. M. Charles Cabon et Mᵉˡˡᵉ Yvonne Ménez ont été le parrain et la marraine de ces nouveaux soldats de Jésus-Christ.

Préparés d'avance par les catéchismes de l'année, et d'une manière plus immédiate par la retraite éloquemment prêchée par le R. Père Le Borgne O. M. I., les enfants auront apporté à la réception de ces deux grands sacrements, les dispositions requises, tout nous le fait croire.

Monseigneur l'Evêque, commentant dans son sermon, avant la cérémonie, le sens du signe de Croix qu'il allait tracer sur le front des enfants, a magnifiquement rappelé à tous, parents et enfants, les obligations qui résultent pour eux de la réception de ce sacrement. Puissent-ils garder intacte la doctrine reçue et ne pas étouffer la semence divine déposée dans leurs âmes. De grands dangers les attendent dans le monde, et si les parents n'accomplissent pas leur devoir les naufrages seront nombreux.

Le rempliront-ils ce devoir ? Nous le souhaitons pour le salut de ces pauvres enfants, dans l'intérêt même de leurs familles, et pour le pays tout entier, mais on ne peut se défendre à cet égard d'une grande appréhension.

Deux causes à cette crainte. La première est l'indifférence coupable d'un trop grand nombre de parents en ce qui touche à l'éducation chrétienne des enfants. Cette indifférence va, chez plusieurs, jusqu'à l'abandon total de toute idée et de toute pratique religieuses. Quel champ ouvert aux doctrines antisociales et antipatriotiques ! N'ont-elles pas déjà gagné quelques-unes de ces âmes naïves et désarmées? Si le poison n'y a pas encore pénétré, cela ne se fera pas attendre. Les apôtres de cet enseignement subversif se multiplient de plus en plus, et la seule barrière que le catéchisme trop réduit lui oppose est de trop faible consistance. Une mince planchette devant un torrent impétueux.

L'autre péril consiste dans la disparition du principe d'autorité. Et ici le mal prend des proportions étonnantes. Il se généralise de plus en plus, jusqu'à entraîner souvent les familles les plus chrétiennes elles-mêmes. De concessions en concessions, d'abandons en abandons, on en arrive à poser à la base de toute décision la volonté, et la volonté seule de l'enfant : il veut, il ne veut pas ! C'est la raison suprême. Que peut bien devenir une société, formée de tels éléments?

Qu'il me soit permis d'adresser ici tous nos remerciements et nos félicitations à toutes les personnes généreuses et dévouées qui n'ont épargné ni leurs peines ni leur temps pour éloigner de ces pauvres petits les malheurs qui les attendent, en ce monde et en l'autre, si l'ivraie l'emporte dans leur cœur sur le bon grain semé. Il ne dépendra pas d'elles qu'ils ne soient d'honnêtes gens et de parfaits chrétiens.

La Sainte Trinité.

La Pentecôte est suivie immédiatement de la fête de la Sainte Trinité. C'est dans l'ordre. Après l'effusion des grâces du Saint Esprit, qui les a inondés de ses lumières et pénétrés d'une force toute divine, les Apôtres, fidèles à l'ordre du Maître, se répandent dans l'univers et se mettent à baptiser les hommes au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. La place de la fête de la Sainte Trinité est donc à côté de celle de la Pentecôte.

Elle doit nous rappeler la grâce de notre baptême, nous inspirer une vive reconnaissance à Dieu pour nous avoir incorporés, sans aucun mérite de notre part, dans la grande famille de ses enfants, et exciter dans notre âme un grand désir de nous montrer en toute circonstance dignes de cette qualité et de cette vraie noblesse. « Que celui qui croit n'ait pas l'imprudence de s'écarter de la voie royale. Qu'il garde la foi, qu'il règle sa vie, et n'ait aucun penchant vers les erreurs que l'Eglise condamne. »

Fête-Dieu.

C'est le nom qu'a reçu la solennité où l'Eglise rend ses hommages à Notre Seigneur Jésus-Christ, devenu Homme-Dieu, pour nous racheter, et demeuré avec nous dans l'Eucharistie, sous la forme d'un peu de pain, pour nous unir et Lui, et en Lui nous unir les uns aux autres.

« Nous sommes tous un même pain, nous sommes un seul corps, nous tous qui participons à l'unique pain, » a dit l'Apôtre saint Paul, en parlant de ce grand mystère. Et saint Augustin, s'adressant à des néophytes, nouvellement baptisés, leur disait, en commentant ce passage : « Ce pain que vous voyez sur l'autel, sanctifié par la parole divine, c'est le corps du Christ ; ce calice, ce qu'il contient, c'est son sang versé pour nos péchés. Si vous le recevez, comme il faut, c'est vous tous, vous-mêmes que vous recevez. Car l'Apôtre dit : *« Nous sommes tous un seul pain, un seul corps, »* montrant ainsi quel amour il faut avoir de l'unité. Ce pain n'a pas été fait d'un seul grain, mais d'un grand nombre. Avant leur transformation ils étaient séparés ; l'eau les a réunis, après le broiement qu'ils ont dû subir..... Soyez un dans votre amour, d'une seule foi, d'une seule espérance, d'une indivisible charité. » L'Ecriture dit des fidèles : *« Ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme »* ; et c'est ce qui est encore marqué par le vin des mystères sacrés. Nombre de grains pendent de la grappe ; mais la liqueur des grains se confond dans l'unité du calice. Ainsi de nouveau le Seigneur Christ a-t-il voulu signifier notre union avec lui, ainsi a-t-il

consacré par sa table sainte le mystère de la paix et de notre unité ».

On comprend que l'Eglise, émerveillée de cette vérité, ait tenu à célébrer avec toute la solennité possible, cette présence du divin Sauveur dans le Sacrement de l'Eucharistie, et nous sollicite avec instance à recourir à cette source de l'union avec Dieu et de l'union entre nous.

La fête liturgique se fait le jeudi après la Trinité ; mais depuis des années, dans notre pays, la solennité en est remise au dimanche suivant. C'est donc le dimanche, 18 Juin que, cette année, elle sera célébrée. Mais le jour même de la fête, le jeudi 15, à la cathédrale, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée, depuis la première messe jusqu'à 8 heures du soir, et à 8 heures il sera porté en procession dans l'intérieur de l'église : c'est la fête de la Confrérie, établie en l'honneur du Saint-Sacrement. Les trois jours suivants, triduum d'instructions préparatoires à la solennité : le vendredi et le samedi à 8 heures du soir, le dimanche après les vêpres.

Le dimanche de la solennité, la grand'messe se chante à 9 heures, et immédiatement après la messe la procession sortira comme de coutume. Elle suivra cette année la rue du Roi-Grallon, le boulevard de l'Amiral de Kerguélen, la rue des Reguaires, rue Luzel, la place de Brest, rue Toul-al-Ler et rue du Frout.

Les paroissiens se feront un devoir, comme d'habitude, de tendre et d'orner leurs demeures sur le passage du Saint-Sacrement et de suivre avec piété le cortège. Il n'y aura à prendre rang avant le dais que les membres du clergé, les confréries ou associations, et les enfants des écoles. Les petites filles sont priées de se mettre en blanc, et les garçons de la communion porteront leurs brassards.

Pendant toute l'octave, le Saint-Sacrement sera exposé depuis la première messe jusqu'à l'issue des vêpres. Tous les jours, grand'messe à 9 heures, et vêpres à 4 heures, suivies de la bénédiction.

Les fidèles se souviendront que le plus grand honneur qu'ils puissent rendre à Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie est de le recevoir dignement par la communion, et que le vrai moyen d'entretenir en eux la vie chrétienne est de se nourrir de cet aliment divin. Ils viendront nombreux à la Table Sainte à l'occasion de cette fête.

Fête du Sacré Cœur.

Le mois de Juin tout entier est consacré au Sacré Cœur de Jésus. Tous les jours, la messe de 6 heures se dit à son autel, et est suivie de la récitation de ses litanies. — Tous les vendredis, à 8 heures du soir, réunion générale à la cathédrale ;

récitation du chapelet, acte d'amende honorable, et bénédiction du Saint-Sacrement.

La fête liturgique a lieu le vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement, — en réalité le vendredi dans l'octave célébrée solennellement — cette année le 23 Juin. Ce jour, office comme aux plus grandes fêtes de l'année : messes à 6, 7, 8, 9 h. et à 10 heures messe pontificale. Messe de communion générale à 7 heures. A 4 heures, vêpres solennelles, et à 8 heures, sermon, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale au chant des litanies, consécration au Sacré Cœur.

Les Evêques de France ont émis le vœu, au courant de la dernière guerre, de solenniser la fête ce jour de vendredi, comme l'avait demandé le Sauveur lui-même à sa fidèle servante, la bienheureuse Marguerite-Marie. Il est à souhaiter que les fidèles entrent de plus en plus dans les vues de nos supérieurs spirituels en assistant aussi nombreux que possible à ces offices. Qu'ils chôment ce jour et pavoisent leurs maisons, comme pour une fête nationale. Le Cœur Sacré de Jésus mérite bien cet hommage public. Que de bénédictions diverses il attirerait sur les familles et sur le pays tout entier s'il se généralisait.

Fête de S. Pierre et de S. Paul.

Elle a lieu, cette fête, le 29 Juin, mais la solennité est remise au dimanche suivant, le 2 Juillet, cette année.

S. Pierre et S. Paul occupent un rang tout spécial dans le collège apostolique, l'un par son titre de Vicaire de Jésus-Christ et son autorité de chef suprême de l'Eglise, l'autre par sa science éminente et par ses travaux apostoliques. Ils sont comme les deux grandes colonnes de l'Eglise. En célébrant leur fête, nous devrons demander à l'un et à l'autre de soutenir dans ses luttes et dans ses dangers de toute nature l'Eglise dont ils ont été le soutien et la lumière sur la terre. Nous devrons aussi, plus que jamais, nous attacher à leur doctrine et à leur direction qui ne sont autres que celles de Jésus-Christ lui-même.

Pèlerinage de Lourdes.

La liste des pèlerins est déjà close depuis plusieurs jours. La paroisse de Saint-Corentin sera largement représentée, cette année, comme toujours, au sanctuaire vénéré des miracles. Le groupe eût encore été plus considérable si toutes les demandes étaient arrivées à temps. Il leur reste la consolation de savoir qu'ils ont subi le sort de beaucoup d'autres, du diocèse, et celle plus effective de s'unir d'esprit et de cœur, par la

pensée et par la prière, à leurs compatriotes plus heureux qui seront là-bas, dans la semaine du 26 Juin au 1er Juillet.

La *Semaine religieuse* a rappelé que tous ceux qui vont à Lourdes doivent

« Etre pèlerins, rien que pèlerins ».

Comme nos Pardons bretons, les pèlerinages de Lourdes sont menacés d'être déformés ou défigurés par des éléments étrangers et par la mentalité de certains pèlerins eux-mêmes.

Des organisations qui n'ont rien de religieux, ni dans l'esprit des promoteurs, ni dans leurs programmes, se permettent de prendre le titre de « pèlerinage » et d'attirer à Lourdes et ailleurs des groupements plus ou moins nombreux d'excursionnistes et d'amateurs de parties de plaisir. Ce ne sont pas là des pèlerinages : ils n'en ont ni le caractère ni l'esprit, et ils ne bénéficient pas des privilèges, accordés à Lourdes, aux vrais pèlerins exclusivement.

Les pèlerins eux-mêmes ont à se garder d'un danger ou d'une tentation qui devient de plus en plus actuelle et provocatrice, celle de se laisser détourner des exercices du pèlerinage par l'attrait de la curiosité et des excursions à Lourdes même, ou dans les environs. Aller en pèlerinage signifie qu'on est mû par la piété seule, et qu'on est résolu à participer à tous les offices du groupement diocésain auquel on appartient, autant que la santé et les forces de chacun le lui permettent. Agir différemment c'est fausser l'esprit des pèlerinages, se priver soi-même des grâces de ces pieuses réunions et détourner les autres, par l'effet de l'exemple, de l'attitude chrétienne que tous doivent observer.

Trop long..... trop court.

Ce qui est trop long, c'est votre langue ; ce qui est trop court, c'est votre charité.

Ce qui est trop long, ce sont vos gentillesses pour les étrangers ; ce qui est trop court, c'est votre amabilité pour ceux de la maison.

Ce qui est trop long, c'est la note des fournisseurs, ce qui est trop court, c'est le chiffre de vos économies.

Ce qui est trop long, ce sont les fréquentations de vos jeunes gens et de vos jeunes filles ; ce qui est trop court, c'est votre surveillance à vous, parents.

Ce qui est trop long, c'est votre examen au miroir ; ce qui est trop court, c'est votre examen de conscience.

Ce qui est trop long, c'est votre curiosité pour les potins de la rue ; ce qui est trop court, c'est votre attention au sermon.

Ce qui est trop long, c'est la kyrielle de vos dévotions ; ce qui est trop court, c'est votre dévotion.

Ce qui est trop long, c'est votre visite d'amusement ; ce qui est trop court ce sont vos visites à l'église.

Ce qui est trop long, ce sont vos talons ; ce qui est trop court, c'est votre jupe.

Ce qui est trop long, c'est la bêtise de la mode ; ce qui est trop court, c'est le bon sens humain et féminin.

Ce qui est trop long, c'est la présente litanie de défauts ; ce qui est trop court, c'est votre « meâ culpâ ».

. . . . . .

Ce qui est trop long, c'est l'enfer, ou même le purgatoire ; ce qui est trop court, c'est le chemin qui y descend.

En conséquence, méditez sur le *trop long* et le *trop court*, et ne vous contentez pas de *trop longues* récriminations contre les autres, et de *trop courtes* résolutions pour vous-mêmes.

(Bulletin paroissial de Limoilou (Canada), rapporté par *La Réponse.)*

Calendrier Paroissial.

1er Juin, jeudi. — Octave de l'Ascension.

2, vendredi. — Office de la férie, exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 8 heures, réunion générale en l'honneur du Sacré Cœur.

3, samedi. — Vigile de la Pentecôte. — Pour le diocèse de Quimper, dispense générale de jeûne et d'abstinence. — A 6 heures, bénédiction de l'eau baptismale.

✝ **4, dimanche de la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 7 h. 1/2 (communion solennelle des enfants), à 9 heures, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 2 heures, procession ; au retour, cérémonie de rénovation des promesses du baptême et consécration à la Sainte Vierge.

✝ **5, lundi.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures, suivie de la Confirmation des enfants. — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance, procession, allocution, bénédiction des enfants.

6, mardi. — De l'octave.

7, mercredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

8, jeudi. — De l'octave. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

9, vendredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.* — Confession des petits enfants.

10, samedi. — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

✝ **11, dimanche de la Sainte Trinité.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion à la chapelle des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

12, lundi. — S. Jean de Facond, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

13, mardi. — S. Antoine de Padoue, confesseur.

14, mercredi. — S. Basile Le Grand, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

15, jeudi. — Fête du T, Saint-Sacrement et fête de la Confrérie. — Après la 1re messe, exposition du T. Saint-Sacrement jusqu'à 8 heures du soir ; à 8 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale.

16, vendredi. — De l'octave. — A 8 heures du soir, triduum en l'honneur du T. Saint-Sacrement, sermon, bénédiction.

17, samedi. — De l'octave. — A 8 heures, triduum, sermon, bénédiction.

✝ **18, IIe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité du Saint-Sacrement. — Messes à 6, 7, 8, 9 heures (grand'messe), procession solennelle. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon. — Réunion du Tiers-Ordre de Saint-François.

19, lundi. — De l'octave. — Grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures, exposition du Saint-Sacrement de la 1re messe à l'issue des vêpres, bénédiction.

20, mardi. — De l'octave. — Offices comme la veille.

21, mercredi. — De l'octave. — Offices comme les jours précédents.

22, jeudi. — Octave du Saint-Sacrement. — Comme les jours précédents.

23, vendredi. — Solennité du Sacré Cœur. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (messe pontificale). — Vêpres à 4 heures. — A 8 heures, sermon, procession, consécration.

24, samedi. — S. Jean Baptiste. — Messes à 6, 7, 8 et 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 4 heures, bénédiction.

✝ **25, IIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie, messe, instruction et bénédiction. — Vêpres à 2 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale.

26, lundi. — S. Jean et S. Paul, martyrs.

27, mardi. — De l'octave de S. Jean-Baptiste.

28, mercredi. — S. Léon II, pape et confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

29, jeudi — S. Pierre et S. Paul, apôtres.

30, vendredi. — Commémoration de S. Paul, apôtre.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

30 *Avril.* Louise-Marie-Jeanne Trolez, 1, avenue de la Gare ;
30 — Henri-Hervé-Joseph Bourhis, coteau du Frugy ;
30 — Fernande-Marthe-Marie Guinet, 18, place de Brest ;
3 *Mai.* Anne-Marie-Georgette Donnart, 14, rue des Gentilshommes ;
7 — Yves-Edouard-René Le Meur, 5, rue du Sallé ;
7 — Anne-Marie-Michelle Le Bars, 18, rue Astor ;
13 — René-Jean-Marie Feunteun, 25, rue Kéréon ;
22 — Yves-Alain Bernard, rue Rouzaut ;
18 — Marie-Josèphe Floch, 1, boulevard Amiral de la Grandière ;
21 — Suzanne-Louise Tymen, 17, rue Olivier-Perrin ;

21 *Mai.* Jean-Paul Thépot, 2, rue Saint-François ;
21 — François-Grégoire-Marie Le Clech, 13, rue Neuve ;
22 — Anne-Marie-Louise Léon, 39, avenue de la Gare ;
22 — Louise-Charlotte Brousse, 16, rue des Gentilshommes ;
26 — Marie-Madeleine-Liliane Doaré, 24, rue des Gentilshommes ;
28 — Jean-François-Marie Le Noac'h, 9, rue Sainte-Catherine.

Suppléments.

29 *Avril.* Denise Cornet, 18, rue Verdelet ;
21 *Mai.* Raymond-André Denis, 33, place Saint-Corentin ;
21 — Gilbert-Claude Denis, 38, place Saint-Corentin.

Mariages.

10 *Mai.* Adrien-Auguste-Marie Guille des Buttes et Louise-Marie Guillo-Lohan ;
10 — Xavier-Raymond Jeandel et Aline-Sophie-Marie-Philiberte Guillo-Lohan ;
15 — Joseph-Jean-Pierre Le Bras et Louise-Jeanne-Marie Le Grand ;
16 — Michel Guillou et Philomène Jaffrézou ;
22 — Constant-Pierre-Marie-Joseph Lescop et Hélène-Philomène-Marie Nader ;
22 — Hervé Pleuven et Louise Couchouron ;
23 — Guillaume Douguet et Jeanne Guillamot.

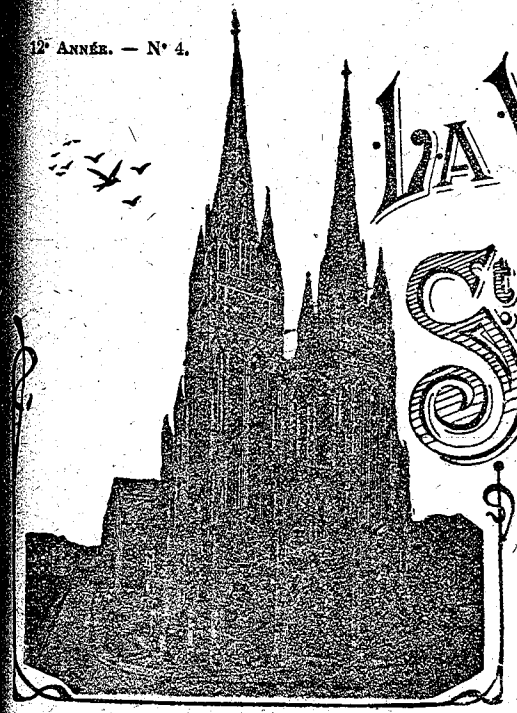
Enterrements.

3 *Mai.* Marie-Jeanne Le Grand, épouse de Nicolas Le Hénaff, 39 ans, 15, rue Kéréon ;
5 — Marie-Jeanne Chevère, épouse de Yves Moullec, 65 ans, 18, place de Brest ;
10 — René Guéguen, époux de Mie Donnard, 45 ans, rue de Kerfeunteun ;
10 — Jérôme-François-Marie Le Poupon, époux de Marie Marchalot, 59 ans, 35, rue de Kerfeunteun ;
10 — Anna-Marthe Ducazeaux, épouse de François Fer, 7, rue de Concarneau ;
10 — Eugénie Le Franc, 33 ans, 16 bis, rue Verdedet ;
12 — Hervé Coadou, 46 ans, 11, rue Royale ;
16 — André-Marcel-Armand Bonnard, 5 mois, 32, rue Neuve ;
20 — Jeanne Lorrec, veuve Le Bras Victor, 76 ans, 4, rue du Parc ;
22 — Marie-Louise-Philomène Istin, épouse Yves Le Gouez, 45 ans, 23, rue des Douves ;
24 — Corentin-Marie Boudigou, 19 ans, Champ-de-Foire ;
28 — Mie-Jne Quéré, 72 ans, veuve Yves Hénaff, 19, rue des Douves ;
30 — Marie-Anne Merrien, veuve Pennarun, 37 ans, Lycée.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

12e Année. — N° 4. Samedi 1er Juillet 1922.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Excuses 30
Pèlerinage de Lourdes 30
Dans la plaine 38
L'ordination 39
Calendrier paroissial 39
A Saint-Corentin 40

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

12e Année. Samedi 1er Juillet 1922. N° 4.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

EXCUSES

La *Voix de Saint-Corentin* arrive à ses lecteurs avec quelque retard, dû au pèlerinage de Lourdes, dont elle veut donner un aperçu aussi bien à ceux qui y ont pris part qu'à ceux, moins privilégiés, qui y ont été privés.

Pour la même raison nous omettons le récit des deux belles fêtes du Saint-Sacrement et du Sacré Cœur, célébrée à la cathédrale avec solennité et piété. Disons seulement que la première fut préparée par un *Triduum* d'instructions de M. le Curé, conformément au désir du Souverain Pontife, et la seconde par un beau sermon de M. Brinquin, professeur au collège Saint-Yves, sur ce thème : « Jésus nous a aimés ; Jésus n'est pas aimé ; comment réparer cette défection ? par l'accomplissement du devoir.

Beaucoup de communions à l'occasion de ces fêtes. Assistance très nombreuse et très digne à la procession solennelle du dimanche.

PÈLERINAGE DE LOURDES

Lundi 26 Juin.

C'est le 37e accompli par le diocèse de Quimper au célèbre sanctuaire. C'est un des plus nombreux : 3.500 pèlerins répartis en quatre trains, auxquels sont venus s'adjoindre à Lourdes, par les trains ordinaires, au moins 300 autres diocésains qui n'ont pu trouver place dans les voitures du Pèlerinage.

Départ de Quimper du 1er train, à 11 h. 30, le lundi 26 Juin. Arrivée à Lourdes le lendemain mardi, exactement à l'heure indiquée, 11 h. 56. Les autres trains ont observé la même régularité dans leurs mouvements. A 16 h. 59, tous les voyageurs étaient à Lourdes, heureux et joyeux.

Notre caravane de Quimper a recueilli en cours de route, jusqu'à Quimperlé inclusivement, quelques nouvelles recrues dans les stations intermédiaires ; puis le mouvement s'est

accentué, les arrêts deviennent plus rares. Les petites gares sont impitoyablement brûlées. Dans celles qui sont plus importantes, deux, cinq, dix minutes d'arrêt, quinze minutes et quelquefois trente dans les grands centres.

Beaucoup d'entrain chez nos pèlerins, mais un entrain contenu et religieux. On prie, on chante ; on cause aussi, on rit même et de bon cœur. Le temps favorise d'ailleurs ces dispositions, ni trop chaud ni trop froid, un temps idéal pour le voyage.

A Morcenx, dans le département des Landes, la voie se bifurque, celle de Tarbes et celle de Pau. Nous prenons cette dernière, fort heureusement. Elle est bien plus agréable. De Pau à Lourdes le train suit constamment le Gave, dont le vallon, très fertile et très pittoresque, récrée la vue. Est-ce pour nous permettre d'admirer le paysage, rendu encore plus grandiose par la chaîne des Pyrénées dont la base, d'aspects variés, semble vouloir se plonger parfois dans la rivière, qu'il ralentit très sensiblement sa marche ? N'est-ce pas plutôt pour stimuler notre désir et notre hâte de voir apparaître Lourdes à l'horizon ? Non, c'est tout simplement parce qu'il monte sans cesse, ce qui, d'ailleurs, ne l'empêche pas d'arriver à l'heure réglementaire, exactement.

Je m'imagine, pour l'avoir éprouvée, l'impression de chacun des pèlerins qui font le pèlerinage pour la première fois, lorsqu'apparaissent à leurs regards la Basilique et la Grotte miraculeuse, dont ils ne sont séparés que par la rivière et une prairie. Comme à cette vue leur cœur doit battre d'une émotion intense lorsque de tous les wagons éclate l'invocation trois fois répétée : *Regina sine labe originali concepta, ora pro nobis,* puis le chant du *Magnificat,* et l'acclamation retentissante de *Vive Notre-Dame de Lourdes !*

Mais nous y voici.

PREMIÈRE JOURNÉE

Mardi 27 Juin.

Rendez-vous à la Grotte à 5 h. 45. En attendant plusieurs de nos pèlerins prennent rang dans la procession du Saint-Sacrement organisée par le Pèlerinage de Rennes, arrivé avant nous.

A l'heure dite, M. le Curé de la cathédrale a donné, à la Grotte, en français et en breton, le programme de la soirée et de la matinée du lendemain, savoir : à 8 h. 1/2, procession des flambeaux, le lendemain, à 7 heures et à 7 h. 1/2, messes de communion à la Grotte ; à 10 heures, rassemblement au Calvaire des Bretons, pour de là se rendre en procession à la grand' messe à 10 h. 1/2 à l'église du Rosaire. Puis après exhortation à suivre régulièrement les divers exercices du Pèlerinage, deux questions : « Où sommes-nous ? Que venons-nous faire ici ? »

Où ? A Lourdes, ville des miracles, où il y a 64 ans, 18 appa-

ritions en 6 mois, de la T.S.Vierge à la petite Bernadette lui parlant, lui confiant des secrets, lui faisant des recommandations. Ne sentez-vous pas qu'elle est là ?.. Vous ne la voyez pas ; la foule non plus, qui accompagnait Bernadette, ne la voyait pas, mais elle sentait sa présence. Vous pouvez vous figurer qu'elle est bien ici en ce moment. Elle vous voit, elle vous regarde affectueusement, elle vous écoute... Qu'allez vous lui dire ? Oh ! que de choses à dire à la Sainte Vierge, et pour vous, et pour les vôtres, et pour vos amis ! Parlez-lui, parlez de vous, de vos familles. Mais ne soyez pas égoïstes, personnels. Pensez à votre famille paroissiale, à votre famille plus grande encore, la famille française toute entière, à la famille commune, universelle, l'Eglise catholique, dont vous êtes les enfants. Leur détresse est grande.... Dans vos prières, aux offices, à tous les exercices, demandez, demandez. Faites une douce violence à son cœur maternel, et vous aurez cause gagnée.

Après cette brève allocution, on va prendre son repas du soir, et à 8 h. 1/2, la procession aux flambeaux est organisée. On part de la Grotte, après une prière à la Sainte Vierge, et tous les pèlerins en deux rangs, un cierge à la main, suivent la croix et font le tour du vaste enclos après avoir suivi la rampe qui sépare l'église du Rosaire de la Basilique, au chant indéfiniment répété du cantique *Ave, Ave, Maria.* Parvenue à l'Esplanade ou grande place devant l'église, le défilé va et vient d'un côté à l'autre, serpentant lentement l'espace en avançant graduellement jusqu'aux degrès du perron de l'église, toujours chantant, jusqu'à ce que la queue du long cortège ait pu arriver à son tour et se joindra à la masse. Alors le chant de l'*Ave Maria* cesse, et celui du *Credo* royal, sortant de toutes les poitrines s'élève dans les airs et semble pénétrer jusqu'au ciel, pendant que les montagnes et les vallées retentissent de ses échos. Le chant terminé, la consigne est de rentrer chacun chez soi.

Ce soir, les Bretons du Finistère forment seuls la procession. Ceux de Rennes, trop fatigués, se reposent. Ils n'ont pas, il faut croire, la même endurance.

DEUXIÈME JOURNÉE

Mercredi 28 Juin.

Aux heures indiquées, 7 heures et 7 h. 1/2, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, disent successivement la messe à la Grotte, d'autres messes suivront, dites pour d'autres groupes de pèlerins, et la communion est distribuée jusqu'à extinction, pendant que des ecclésiastiques chantent et font chanter les fidèles. Les malades qui peuvent être transportés sont amenés là devant la Grotte et la sainte communion leur est apportée.

Le temps très chaud la veille, devient incertain. Le ciel est brumeux. « Qu'en pensez-vous, demandé-je à un indigène ? —

Oh ! rien à craindre, brume de Bayonne, beau temps ce soir. » — Puisse le pronostic être vrai !

A 10 heures, ainsi qu'il en avait été convenu, rassemblement au Calvaire des Bretons. Trois fois le chant *O Crux Ave, spes unica,* un *De profundis* pour les victimes de la guerre, et aux accents énergiques *D'Hor Mam Santez Anna ha d'an Itron Varia,* on se dirige lentement, en procession, vers l'église du Rosaire. Rennes, qui y officie, n'a pas terminé son office ; patiemment on attend, toujours chantant et content.

L'église nous est enfin rendue et aussi bien que le permet le nombre débordant des fidèles, nous nous y installons pour la grand'messe, chantée par M. Auffret, chanoine honoraire, curé-doyen de Douarnenez, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. Abguillerm, vicaire de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, et Léost, vicaire de Lesneven, M. Bossus, recteur de La Forêt-Landerneau, faisant maître des cérémonies, et M. Corvez, vicaire de Châteauneuf-du-Faou, l'office de thuriféraire.

A l'Evangile, M. le Vicaire général monte en chaire et pendant trente-cinq minutes, après avoir dit les regrets de Monseigneur de n'être pas avec nous, et les nôtres de ne pas l'y voir, il demande instamment des prières pour lui et explique nos raisons d'être à Lourdes et les devoirs à y accomplir ici comme après notre retour au pays. Il est midi sonné. On se retire pour se retrouver à 3 h. 1/2 pour les vêpres.

Elles sont chantées par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin. M. Gargadennec, recteur de Roscoff, qui nous dit de sa voix puissante et sonore, « le plaisir des yeux à Lourdes où tout charme le regard, et le plaisir plus grand encore de l'âme, qui y reçoit de Marie des enseignements précieux. Elle nous dit notamment qu'il faut être homme de foi, de prière et de pénitence. Et l'orateur développe, en un breton parfait, chacun de ces trois points, puisant dans la Sainte Ecriture et les évènements de Lourdes les arguments qui les confirment.

Les vêpres terminées, la procession du Saint-Sacrement s'organise à la Grotte. Au pèlerinage de Quimper appartient l'honneur de la présider. Le temps est plus que menaçant ; une petite pluie encore inoffensive nous fait craindre pire tout à l'heure. Je regarde anxieux du côté de Bayonne et j'annonce que la procession est décommandée, mais considérant la déception de tous et me rappelant la parole du matin : « rien à craindre de Bayonne » je reviens sur la mesure, et la procession part, Mgr Roull, curé de Saint-Louis de Brest, assisté de M. Cogneau, vicaire général et de M. le chanoine A. Le Roy.

Nous n'avions pas encore atteint l'Esplanade qu'un orage violent éclate : le tonnerre roule de montagne en montagne, sa voix formidable et une pluie torrentielle déverse sur nos têtes une quantité d'eau, qu'on eut dit être le contenu de tonneaux innombrables fondant sur la terre. Pris entre deux eaux, celles du ciel qu'on nous inonde, et celles du chemin et de l'Espla-

nade devenues un lac nous envahissant jusqu'aux chevilles les malheureux pèlerins se débandent et cherchent un abri où ils en trouvent. La procession rentre comme elle peut. Ah ! Bayonne ! Bayonne ! commé je me méfierai désormais de toi !

A 8 h. 1/2, le temps s'est relevé, et Finistèriens et Rennais, oublieux de la douche reçue, se forment en procession, la croix de Saint-Corentin en tête comme toujours et cierges en main. Le défilé est splendide, plus long et plus beau encore que la veille. Beaucoup d'ordre et d'ensemble dans le cortège et dans le chant, beaucoup de piété aussi. Pendant une bonne heure et demie l'*Ave Maria* a retenti sans interruption, puis le *Credo* a clôturé la journée.

Jeudi 29.

C'est la fête des Saints Apôtres Pierre et Paul. Aurons-nous un temps favorable ? Le soleil paraît à l'horizon, entouré de nuages qui semblent menacer l'astre du jour et nous aussi. Instinctivement je regarde du côté de Bayonne. Son ciel est moins sombre que hier. Un autre augure prétend qu'il n'y a rien à craindre parce que le temps est frais. Peut-on se fier à ce nousigne ? On verra bien.

A 6 h. et à 6 h. 1/2, deux messes à la Grotte, dites la 1e par M. le Curé de Saint-Corentin, ayant comme servant son bon petit paroissien et choriste, J.-L. Mévellec, la seconde par Mgr Roull, curé de Saint-Louis de Brest. Toujours beaucoup de communions. Je ne crois pas qu'un seul pèlerin du diocèse de Quimper ait manqué un seul jour d'accomplir ce grand acte religieux. Les étrangers en sont émerveillés. Ah ! les braves gens ! nous dit-on de tous les côtés. Un archevêque canadien, Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, et l'Evêque auxiliaire du Cardinal Mercier, témoins de la bonne attitude et de la piété de nos compatriotes, ne tarissent pas d'éloges à leur sujet. Puisse la Vierge Immaculée les préserver de toutes les embûches et des pièges tendus sous leur pas, pour la ruine de leur foi et de leurs mœurs. Qu'ils sont criminels les artisans de cette perversion infernale !

A 9 heures grand'messe, chantée par le chanoine A. Le Roy, instruction par Mgr Roull. Charmante de fond et de forme l'allocution. Le vénérable prélat s'excuse de sa mémoire de vieillard qui l'oblige à lire de sa fine causerie. Je ne sais si la mémoire est celle d'un vieillard, mais l'intelligence et le cœur restent ceux d'un homme dans toute la plénitude de ses moyens. Il nous parle de la bonté maternelle de la Très Sainte Vierge, et il évoque la scène du Calvaire où Marie a auprès d'elle un petit groupe de fidèles et une cohue de bourreaux et d'indifférents pour lesquels elle intercède avec amour, et ramenant le spectacle sur le vaste champ du monde actuel, il nous montre l'intervention de la divine Mère presque toujours heureuse auprès des récalcitrants. Un fait personnel, relevé dans son long ministère, permet à Mgr Roull de faire ressortir plus

vivement l'action bienfaisante de la Vierge Sainte auprès des âmes, jusque là fermées à la grâce : ses efforts, d'abord infructueux, sont enfin couronnés de succès à l'invocation de la douce Reine du ciel. Ce souvenir émeut l'orateur jusqu'aux larmes, et son émotion gagne l'auditoire tout entier. Un appel aux mères de familles de l'assistance d'être de véritables mères chrétiennes, en se préoccupant plus encore des intérêts spirituels que des intérêts matériels ou temporels de leurs enfants, termine le discours et laisse dans l'âme de tous une impression à la fois douce et réconfortante.

A 2 h. 1/2, nous nous retrouvons auprès de la Basilique, pour l'exercice du Chemin de la Croix sur la montagne. Si les tableaux des diverses stations rappellent partout le trajet si douloureux suivi par Notre Seigneur Jésus-Christ du Tribunal de Pilate au haut du Calvaire, ici le rapprochement est plus sensible et plus vivant : la montagne d'abord figure bien le Calvaire. Les stations aussi par leurs personnages, grandeur nature, éclairent mieux les faits et parlent en quelque sorte à l'âme. Remarquée particulièrement, en passant, la 9e station « Jésus tombant pour la troisième fois sous le poids de sa croix », offerte par le diocèse de Quimper. Les pèlerins étaient tous au poste. Seuls ceux que l'âge ou les infirmités retenaient ont gravi la montagne, se suivant par groupes, sans interruption, récitant le chapelet, avec, entre chaque station, le chant de la strophe *Sancta Mater istud agas*, du *Stabat*. Le sujet de la station est simplement énoncé, sans arrêt. Un vrai Chemin de Croix pieusement suivi. A la douzième station, le Crucifiement, tout le monde s'est groupé et après le chant du *O Crux, ave*, M. Féroc, recteur de Pont-de-Buis nous a, en breton, fait ressortir cette vérité que Jésus en croix est le résumé de toute la doctrine chrétienne. Il a insisté sur cette pensée : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata*, si vous voulez la vie éternelle, suivez les commandements de Dieu et de l'Eglise. Amour de Dieu et du prochain, le devoir de bien élever les enfants et l'obéissance filiale à l'Eglise ont été le développement de cette pensée. L'instruction terminée, on descend par le côté opposé de la montagne, où les deux dernières stations, Descente de la Croix et Ensevelissement, sont édifiées. Cette dernière station, le Sépulcre, est placée à l'entrée d'une grotte et cette situation rend encore plus expressif le sujet. Le Chemin de Croix achevé, on continue la descente en chantant des cantiques avec beaucoup d'entrain.

Quelques minutes de répit, et la procession du Saint-Sacrement nous appelle. Mais décidément le diable s'en mêle. Il en veut surtout à Notre Seigneur Jésus-Christ. Le temps qui s'est maintenu jusqu'à cette heure se brouille de nouveau. Quelques gouttes de pluie tombent. Allons-nous recevoir tout à l'heure la même trombe d'eau que hier ? Deux fois de suite ce serait excessif. Non, la Sainte Vierge ne le permet pas. La procession se fait, sans incident fâcheux. M. le grand Vicaire porte le Saint-

Sacrement. Nos paroissiens, MM. Manière l'entourent au poste d'honneur ; MM. Marchalot et Mévellec précèdent avec la croix. A peine est-elle terminée que la pluie survient, moins violente toutefois que la veille. Trop tard heureusement.

Mêmes inquiétudes à 8 h. 1/2, pour la procession aux flambeaux. Quelques gouttes de pluie tombent. Y a-t-il là de quoi arrêter des pèlerins bretons ? Non, la procession s'organise. Elle est plus belle que jamais. Les Belges se sont joints, un peu à distance comme il convient paraît-il, à nos Bretons de Quimper et de Rennes, et l'*Ave Maria* retentit plus vibrant que jamais. Le *Credo* final est enlevé aussi avec une vigueur peu commune.

Il est dix heures sonnées. Un dernier exercice reste à accomplir encore aujourd'hui, l'heure d'adoration du Saint-Sacrement, qui est de règle pour tout pèlerinage. On se précipite, un peu hâtivement à la vérité ; l'église est emportée d'assaut : chacun veut s'assurer une place, que tous n'auront pas sur les sièges. Quelque vaste que soit cette église du Rosaire elle est à peine suffisante pour recevoir tous nos pèlerins.

Le Saint-Sacrement est exposé, et M. Joncour, curé-doyen de Bannalec, de sa parole chaude et énergique, tantôt en breton, tantôt en français, provoque les pensées, les sentiments et les résolutions que réclament de nous la présence de Notre Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie. Pendant une heure il nous a tenus sous le charme de son discours, coupé par intervalles réglés, du chant de l'*Adoro te*, de l'*Adoromp holl*, du *Parce Domine* et du *Magnificat*. Tout le monde a été ravi de la séance. Il est onze heures. Le repos a été bien gagné. A demain.

DERNIÈRE JOURNÉE

Vendredi 30 Juin.

On recommence effectivement dès 6 heures, mais cette fois, pour terminer. Deux messes de communion encore à la Grotte, à 6 heures et à 6 h. 1/2, dites par M. le chanoine Berthou, curé de Landivisiau, et par M. Kerjean, archiprêtre de Châteaulin. Une dernière prière à la Grotte, un dernier regard à l'image vénérée qui rappelle les apparitions, une dernière effusion de reconnaissance, une dernière protestation d'amour et de fidélité à la Vierge Immaculée et l'on dit adieu à la Grotte.

A 9 h. 43, commence le déclenchement du départ. Il y a un peu de tristesse dans les âmes : il fait si bon à Lourdes, même quand il pleut. Une pauvre malade, inondée par l'avalanche d'eaux de l'autre jour, disait en riant : « Oh ! à Lourdes l'eau ne fait pas de mal. » Et aujourd'hui le temps est très beau. Et il faut cependant partir.

Après ce 1er train de Landerneau, parti à 9 h. 43, c'est le second qui démarre à 10 h. 08. Les deux derniers ne doivent quitter qu'à 12 h. 05, celui de Brest, et à 12 h. 43, celui de Quimper. Comment employer utilement la matinée pour les pèlerins de ces deux derniers trains ?

L'idée d'une dernière réunion à l'église paroissiale a germé dans l'esprit des organisateurs, et la voici mise à exécution A l'heure indiquée, 9 heures, un groupe nombreux est réuni à l'église inachevée, qui s'annonce comme devant être très belle, lorsque les travaux seront terminés. Là, M. Rannou, recteur de Moëlan, dit la messe pendant laquelle tous prient et chantent de tout cœur. A l'Evangile M. le Curé de Saint-Corentin monte en chaire et explique pourquoi cette dernière réunion à la paroisse ; d'abord c'est la paroisse de la petite Bernadette. Si l'église actuelle n'est pas celle où la privilégiée de Marie a été baptisée, a fait sa première communion, a prié et a assisté aux offices, elle la remplace et la rappelle. Puis il est bon qu'en accomplissant un pèlerinage on raffermisse toutes les dispositions propres à assurer le prolongement dans l'avenir des bonnes résolutions qu'on en emporte. Or, de ces dispositions il en est une que l'on doit considérer comme très importante, c'est celle que je puis bien appeler la dévotion à l'église paroissiale. L'église de la paroisse n'est-elle pas la grande maison de famille ? N'est-ce pas là qu'on est né à la vie chrétienne ? N'est-ce pas là qu'on a reçu ordinairement pour la première fois, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ? N'est-ce pas là qu'on entend : la parole de Dieu, celle qui est appropriée à notre situation et à nos besoins ? N'est-ce pas là enfin qu'un jour notre corps inanimé sera amené et qu'on dira pour lui les dernières prières, pendant que l'âme devant Dieu attend les résultats de ces suprêmes supplications ? Un bon chrètien le comprend facilement et ne déserte pas son église et ses offices pour les petites chapelles et les petits oratoires. Il ne renonce pas à la vie de famille pour les dévotions particulières et la petite religion.

Un paroissien qui ne va pas à sa paroisse ne vous fait-il pas l'effet de ces enfants qui n'ont ni père ni mère, ni maison ni patrie ? Que peut-on espérer de ces vagabonds ? Rien de sérieux, je m'imagine.

En quittant Lourdes, par cette visite à l'église inachevée de la paroisse, emportons la résolution d'aimer encore mieux à l'avenir notre église paroissiale, de l'aider de nos ressources, de la fréquenter régulièrement, de vivre de sa vie, de communier du même esprit, de la même foi, de la même charité, avec tous les paroissiens, et sûrement nous vivrons en meilleurs chrétiens.

Et maintenant disons adieu à Lourdes, la ville des merveilles et des bénédictions de la T. S. Vierge. Est-ce pour toujours ? Pour plusieurs d'entre nous, pour moi peut-être tout le premier. En tout cas, imitons Bernadette. Dans ses vues impénétrables la divine Providence avait décidé qu'elle quitterait Lourdes. C'était sans aucun doute dans l'intérêt de son âme et de sa sanctification. Mais quel dur sacrifice pour son cœur ! L'auteur du livre si bien écrit « Les Apparitions de Lourdes » nous le dit en termes bien touchants : « Mais, Bernadette, lui

dit-on, pourquoi vous chagriner comme vous l'avez fait ? Ne savez-vous donc pas que la Vierge est partout, et que partout elle sera votre mère ?

— Oh ! oui, je le sais, répond-elle, mais à Lourdes la Grotte était mon ciel ! »

Gardons imprimé au fond du cœur le souvenir de la Grotte bénie. Elle sera pour nous comme un coin du ciel. Elle nous aidera à faire courageusement tous les sacrifices que Dieu peut nous demander, et à vivre encore plus saintement.

Une dernière bénédiction du Saint-Sacrement, une petite visite à la tombe de Mgr Peyramale, le curé de Bernadette, située dans la crypte de l'église, et nous voilà partis pour les derniers préparatifs du départ.

A 12 h. 43, nous sommes dans nos wagons, un strident coup de sifflet et nous voilà en route. En repassant devant la Grotte, que nous apercevons à peu près déserte, un dernier salut, dans les mêmes termes que le premier, le mardi précédent, en arrivant : trois fois l'invocation *Regina sine labe originali concepta, ora pro nobis ;* vive Notre-Dame de Lourdes ! et le *Magnificat ;* et nous roulons à toute vitesse vers Pau. Le temps est très beau. Un petit incident, devenu pour quelques-uns un accident, l'échauffement d'une roue de wagon, qui a échauffé plus encore quelques imaginations, nous a valu deux heures de retard à l'arrivée à Bordeaux. Mais dans la nuit et la matinée suivante, la machine a rattrapé le temps perdu : à 13 h. 19, nous entrions triomphalement en gare de Quimper, un peu fatigués peut-être de la longue traite, mais contents et heureux de notre bon pèlerinage.

DANS LA PLAINE

Moïse sur la montagne priait Dieu, et communiquait avec lui, pendant que les Israëlites combattaient dans la plaine. A Lourdes, c'est la montagne, plus encore au spirituel qu'au naturel. Là, on est en contact plus immédiat avec Dieu et la T. S. Vierge. Ici, nous sommes de nouveau, dans la vallée, en face des Amalécites, toujours aussi acharnés dans leurs injustices, comme dans leur sectarisme. Les questions d'école surtout se dressent devant nous, d'autres encore aussi menaçantes. Nous aurons à reprendre les armes et à combattre, mais notre cœur s'est raffermi, notre âme s'est retrempée ; nos provisions de grâces sont plus abondantes. Dieu est tout-puissant et éternel, et toutes les ligues, fabriquées par tous les maçons du monde, sont limitées dans leur action comme dans leur existence même. Faisons courageusement notre devoir, et la justice triomphera.

L'ORDINATION

La grande ordination de l'année aura lieu à la cathédrale le mardi 25 Juillet. Nous ne savons pas encore l'heure exacte où commencera la cérémonie ; ce sera vraisemblement à 7 ou à 8 heures. Nous recommandons instamment aux prières de nos lecteurs les Séminaristes appelés à prendre part à cette ordination à un titre quelconque. Une recommandation spéciale en faveur de notre paroissien, Alphonse Poupon, appelé à recevoir le sous-diaconat.

Calendrier Paroissial.

1er Juillet, samedi. — Le Précieux de N. S. J.-C.

✝ **2, IVe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de S. Pierre et de S. Paul, apôtres. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Quête pour le Denier de Saint-Pierre. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire.

3, lundi. — S. Goulven, évêque et confesseur.

4, mardi. — De l'octave des Saints Apôtres. — A 6 h. 1/2 service et messe pour les Défunts.

5, mercredi. — S. Antoine-Marie Zaccaria, confesseur. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

6, jeudi. — Octave des Saints Apôtres. — Confessions.

7, vendredi. — S. Cyrille et S. Méthode, évêques et confesseurs. — 1er vendredi, exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, adoration pour les hommes.

8, samedi. — Ste Elisabeth, reine, veuve. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✝ **9, Ve dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

10, lundi. — Les Saints Sept Frères, martyrs.

11, mardi. — S. Pie Ier, pape et martyr.

12, mercredi — S. Jean Gualbert, abbé. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

13, jeudi. — S. Thurien, évêque et confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

14, vendredi. — S. Bonaventure, évêque et confesseur, docteur de l'Eglise.

15, samedi. — S. Henri, empereur, confesseur.

✝ **16, VIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents. — A 8 heures du soir, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

17, lundi. — S. Alexis, confesseur.

18, mardi. — S. Camille de Lellis, confesseur.

19, mercredi. — S. Vincent de Paul, confesseur.

20, jeudi. — S. Jérôme Emilien, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

21, vendredi. — S. Ténénan, évêque et confesseur.

22, samedi. — Ste Marie-Madeleine, pénitente.

✝ **23, VIIe dimanche après la Pentecôte.** — Comme les dimanches précédents. — A 7 heures, à la chapelle neuve, réunion des Enfants de Marie. A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. A 8 heures, réunion de la confrérie des Trépassés : sermon breton.

24, lundi. — Veille de la fête de S. Jacques. — De la férie.
25, mardi. — S. Jacques, apôtre. — Ordination générale.
26, mercredi. — Ste Anne, Mère de la T. Ste-Vierge. — Messe de 8 heures à son autel. Réunion, à la chapelle, des Dames de la Congrégation et des Mères chrétiennes : messe, sermon, bénédiction.
27, jeudi. — De l'octave de Ste Anne. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
28, vendredi. — S. Samson, évêque et confesseur.
29, samedi. — Ste Marthe, vierge.
✝ **30, VIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Comme les dimanches précédents.
31, lundi. — S. Ignace, confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

3 Juin. Roger-Jean Claquin, 10, rue du Lycée ;
4 — Yves Pérennou, 30, rue Neuve ;
4 — Germaine Quéré, 20, avenue de la Gare ;
4 — Jeanne Douguet, 27, rue des Douves ;
4 — Louis-Joseph Kerfriden, 57, rue Neuve ;
11 — Alain-Augustin Hémon, 47, rue Royale ;
11 — Aline-Anne-Marie Hémon, 47, rue Royale ;
18 — Andrée-Henriette Tymen, 17, rue Neuve ;
18 — Louis Bourhis, 10, rue Sainte-Catherine ;
20 — Jean-Louis-Marie Gourlay, 19, rue de Kerfeunteun ;
25 — Andrée-Hélène Kermoal, 66, rue Neuve ;
26 — Jeanne-Yvonne-Marie Le Guern, rue Saint-Primel ;
28 — Louis-Joseph-Charles-Marie Quéinnec, 20, rue Astor.

Suppléments.

4 Juin. Jeanne Hémery, 4, rue de Concarneau ;
4 — Jeanne-Marie Garrec, 42, rue du Pont-Firmin ;
7 — Charles-Marie-Ladislas Vilers, de Penhars ;
10 — Simone Hélias, 4 bis, rue Neuve.

Mariages.

6 Juin. Jean-Marie Canévet et Marie-Jeanne Montet ;
6 — Jean Louchouarn et Marie-Marguerite Quéré ;
6 — Louis-Marie Bruno et Louise-Marie-Anne-Joséphine Berthelot ;
6 — Corentin-Marie Cariou et Marie-Charlotte-Renée Mayet ;
6 — Jean-Philbert Quéau et Anne-Marie Le Geuër ;
12 — Charles Le Bras et Marie-Josèphe-Hélène Le Flécher ;
12 — Jean Fournier et Germaine-Anne-Marie Anglaret ;
21 — François-Marie Dorval et Anne-Noëlle-Guillemette Cosquéric ;
21 — Joseph-Marie Toullec et Marie-Louise Moënner ;
26 — Jean-Marie-Guillaume Mazé et Anne Déniel ;
27 — Gabriel Vaissier et Hélène-Georgette-Marie Canivet.

Enterrements.

7 Juin. Marie-Josèphe Bourbigou, 14 ans, 51 rue Kéréon ;
11 — Marie-Catherine Le Corre, épouse J. Le Poupon, 78 ans, 1, rue des Gentilshommes ;
14 — Yves Le Calvez, 77 ans, 3, rue Sainte-Thérèse ;
29 — Suzanne-Anne-Marie Quéinnec, 20, rue Astor.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

12e Année. — N° 5. Mardi 1er Août 1922.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juillet : Ordination ; Nos Ecoles ; Les Prix ; De l'autre côté ; La Répartition Proportionnelle ; Un peu de paix, s.v.p. 42
Mois d'Août : 15 Août 50
Calendrier paroissial 51
A Saint-Corentin 52

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

12e Année. Mardi 1er Août 1922. N° 5.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUILLET

Ordination.

Le mardi, 25 Juillet, fête de saint Jacques, apôtre, a eu lieu la grande Ordination de l'année : 11 prêtres, dont 1 étranger au diocèse, 7 diacres, 37 sous-diacres, 16 acolytes et 1 premier ordre mineur.

Monseigneur l'Evêque, dans son allocution aux nouveaux ordonnés après la cérémonie, a établi avec un grand bonheur d'expressions et d'applications le rapprochement entre le prêtre et saint Christophe dont l'office faisait mémoire. Celui-ci faisait passer d'une rive à l'autre les voyageurs qui se présentaient à lui. Il portait le Sauveur lui-même. Ainsi le prêtre...

Evénement important pour un diocèse qu'une Ordination. C'est la continuation de l'œuvre de Notre Seigneur Jésus-Christ dans cette portion spéciale de la vigne du Seigneur. Si les vides produits par la mort dans les rangs de la milice sacrée n'étaient pas comblés, au fur et à mesure, par de nouveaux consacrés, la vie chrétienne ne tarderait pas à y être tarie dans sa source même. Le pays ainsi atteint mourrait bien vite à la vie spirituelle et deviendrait, même au point de vue temporel, le théâtre de tous les désordres et de la désolation la plus affreuse.

Les âmes chrétiennes ne doivent donc pas se désintéresser de l'œuvre des vocations sacerdotales et religieuses, et de nos séminaires. L'avenir de la vie chrétienne, dans le pays et dans les régions plus éloignées de la France et de ses colonies comme dans le monde entier, est intimement lié à la question du recrutement sacerdotal et religieux. « Grande est la moisson, a dit N. S., et peu nombreux sont les ouvriers. Priez donc le Maître de la moisson qu'il y envoye des ouvriers. » (Math. IX, 37, 38.)

Nous avons la satisfaction de compter deux paroissiens dans les nouveaux élus du sacerdoce et du sous-diaconat, M. l'abbé Joseph Brénéol, comme prêtre, et M. l'abbé Alphonse Poupon, comme sous-diacre. En annonçant, dans son dernier numéro,

l'ordination de M. Poupon, la *Voix de Saint-Corentin* avait omis, par mégarde, de mentionner celle de M. Brénéol. On dit que les absents ont toujours tort. M. Brénéol n'a certes pas eu tort d'être absent. C'est bien cependant parce qu'il était à Rome, pour la continuation et le complément de ses études théologiques, que son nom a échappé à notre mémoire.

Nous sommes heureux de constater que la paroisse de Saint-Corentin, qui a déjà donné un grand nombre de prêtres au diocèse, en continue la série. Nous souhaitons vivement que les vocations se produisent encore en plus grand nombre.

Le lendemain, jour de la fête de sainte Anne, M. Brénéol est monté à l'autel pour la première fois, assisté de M. Gargadennec, recteur de Roscoff, ancien vicaire de la paroisse, qui a guidé ses premiers pas dans cette direction, et entouré d'un grand nombre de parents et amis contents et joyeux du bonheur du nouveau prêtre. Que sainte Anne lui obtienne force et santé pour fournir une longue carrière !

Nos Écoles.

RUE DE BREST

Le mois de Juillet amène la clôture des cours dans tous les Établissements scolaires du pays, avec les examens et les prix, qui sont la consécration et le témoignage du travail accompli dans l'année.

Notre école des garçons de la rue de Brest a présenté aux épreuves du certificat d'études, libre et officiel, un certain nombre d'élèves et a obtenu les résultats suivants :

CERTIFICAT LIBRE

Robert Sévère, *mention Bien;*	Corentin Le Meur ;
Charles David, *id.;*	Jean Le Bihan ;
Emile Guéguen, *id.;*	Francis Mao.

CERTIFICAT OFFICIEL

Robert Sévère, *mention A. Bien;*	Jean Le Bihan, *mention A. Bien ;*
Corentin Le Men, *id.;*	Francis Mao, *id.*

La distribution des prix aux élèves a eu lieu le mercredi 19 Juillet, à 2 heures, sous la présidence de M. le chanoine Goret qui a, dans une charmante allocution, adressé aux maîtres et aux enfants des félicitations méritées, et indiqué aux enfants la ligne de conduite à tenir pour être dignes de l'éducation qu'ils ont reçue.

Différentes scènes comiques et des chants bien enlevés ont entrecoupé la distribution des prix aux quatre classes, et intéressé vivement les parents et tous les assistants : *Pauvre Julot, Le Chemin de fer, Pitié pour ma Binette, Le Corrigan Marseillais* ont fait rire ; *Méli-Mélo, La Chasse, Les Abeilles* ont fait res-

sortir les dispositions de ces petits pour le chant, et le savoir-faire de leur instructeur.

Une mère de famille me disait à l'oreille, en sortant : « C'est parfait, j'en suis ravie ! » — Que je serais heureux si toutes les mères de famille de Quimper sentaient et pensaient comme elle !...

SAINTE-ANNE

Ici, de beaux succès ont été obtenus également et sur une plus large échelle, parce que l'école est plus peuplée. Voici les résultats des examens :

CERTIFICAT D'ÉTUDES LIBRE. — 1er Degré

Marie Dantec, *mention T. Bien ;*
Germaine Maguer, *mentn Bien ;*
Jeanne Cornec, *id. ;*
Marie Danion ;
Jeanne Costaouec
Marie Moënner ;
Germaine Doaré ;
Anna Pérennou ;
Catherine Bernard ;
Paule Le Fé ;
Célestine Plouhinec ;
Camille Le Corre ;
Anna Guivarc'h ;
Marguerite Le Corre ;
Aimée Le Beux ;
Anna Brigand ;
Marie Lozach ;
Marie-Louise L'Helgoualc'h ;
Marie-Louise L'Hénoret ;
Henriette Pellé ;
Thérèse Favennec ;
Marie Hémon ;
Marie-Anne Puchet ;
Paule Villard ;
Marie-Antoinette Jacquin ;
Marie-Anne Pierre ;
Jeanne Cloarec ;
Jeanne Rolland ;
Eugénie Blouët ;
Anne Dornic.

CERTIFICAT SUPÉRIEUR, ou 2e Degré

Isabelle Even ;
Marcelle Joncour ;
Marie Stagnol ;
Jeanne Dantec ;
Marie Tanneau ;
Corentine Hénaff.

CERTIFICAT OFFICIEL

Catherine Bernard, *A. Bien ;*
Marguerite Le Corre, *id. ;*
Germaine Maguer, *id. ;*
Célestine Plouhinec, *A. Bien ;*
Anna Pérennou, *id.*

Une observation au sujet du nombre restreint des élèves ayant subi les épreuves de l'examen officiel : l'Etablissement ne conduit à ces épreuves que les élèves qui les réclament. La Maison estime, avec raison, que l'examen du jury libre étant plus élevé et plus rigoureux que l'autre, celui-ci devient une superfétation.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Six élèves vont subir, cette semaine, les épreuves du Brevet élémentaire officiel. On a tout lieu d'espérer qu'en dépit des surprises et des traquenards dont fourmillent souvent, pour certaines catégories de candidats, les devoirs et surtout les questions de l'examen oral, celles-ci sortiront avec honneur de ces joutes littéraires et scientifiques.

On nous cite des cas où, par pur hasard, les devoirs ont été faits d'avance, quelquefois à diverses reprises, dans les classes des élèves destinés à subir les examens. Je dois dire que ce hasard heureux est boîteux, il penche toujours du même côté. On ajoute qu'à l'examen oral, des membres du jury, avec une délicatesse touchante et absolument impartiale, s'enquièrent de l'école à laquelle appartient l'enfant. Que celui-ci réponde ou ne réponde pas, la question est suffisamment élucidée, et l'intérêt de l'examinateur tout orienté. On n'est pas plus prudent.

Les Prix.

La distribution des prix aux élèves du Pensionnat et de l'Externat Sainte-Anne a eu lieu le vendredi 21 Juillet, à 1 h. 1/2, sous la présidence de M. le chanoine Abgrall, Doyen du Chapitre, et en présence d'une assistance très nombreuse de parents et de personnes que les succès de cette école intéressent.

Avant de recevoir leurs récompenses les enfants nous ont fait admirer leurs talents de musiciennes, de chanteuses et d'artistes, dans l'exécution du programme suivant :

Prière du matin, chant par Berlioz ; *Mon tablier,* chansonnette mimée, par C. Deroche : *La Fille de Blancheflor,* en deux actes, de Jean de Lully ; *Les petites Marquises,* gavotte, de Martini ; *Faust,* piano, par Leybach ; *Une cuisinière d'Amérique,* de Georges Docquois ; *Ballet Egyptien,* piano, par Luigini.

Dans une causerie humoristique, dont il a le secret, et où apparaît à la fois la science de l'hagiographe, du poète et de l'archéologue, M. le Président rapproche avec bonheur la Maison de sainte Anne, mère de la T. Ste Vierge, et l'Etablissement de cette Ecole Sainte-Anne dans lesquels se donnent les mêmes leçons et se fait le même travail d'instruction et d'éducation intellectuelles, spirituelles et morales. Puissent les enfants de l'Ecole Sainte-Anne de Quimper être aussi fidèles aux leçons prodiguées dans cet asile, que la Vierge Marie aux enseignements reçus dans la maison de sainte Anne de Jérusalem !

Les prix distribués, comme une volée de petits oiseaux les fillettes se sont dispersées dans toutes les directions, heureuses de jouir d'une détente dans le travail et l'application, et de se retremper dans l'affection de leurs familles. Que sainte Anne et leurs bons Anges les guident, et les protègent contre les vautours et les embûches de l'esprit malin !

A LA RETRAITE

Il y aurait agrément pour nous, et peut-être quelque intérêt pour les lecteurs de la *Voix de Saint-Corentin,* dans le récit de la distribution des prix au Collège Saint-Yves le 11 Juillet, à Notre-Dame d'Espérance le 12, et enfin au Likès le 20 du même mois. Mais ce travail nous conduirait trop loin et absorberait

une trop grande mesure de l'espace qui nous est accordé. Qu'il nous suffise de dire que, là aussi, l'âme chrétienne respire une atmosphère qu'on ne respire pas ailleurs, et un effluve de vie saine et surnaturelle pénètre les esprits et les cœurs et les élève à un idéal et à des aspirations auxquels resteront forcément fermés ceux qui n'auront pas reçu la même formation.

Mais je ne puis pas passer sous silence la petite récréation donnée à la Maison de la Retraite, rue des Reguaires, le dimanche 23 Juillet, par les enfants des catéchismes, auxquels les Religieuses de cette maison ont prodigué durant l'année leurs soins, leurs conseils et leurs efforts aussi affectueux qu'intelligents, pour les préparer à leurs communions et aux graves obligations de la vie chrétienne. Non contentes de consacrer leur temps et leurs peines à l'éducation morale de ces petites, elles ont voulu reconnaître leur bonne volonté par la distribution de prix et de récompenses aux plus méritantes, et celles-ci ont été nombreuses. Pour rendre cette séance plus attrayante et plus agréable encore, aux parents comme aux enfants, elles ont voulu que la distribution fût entremêlée de chants et de petites charges, naïves et charmantes, où les petites filles étaient les héroïnes, et où tous pouvaient trouver enseignement et profit.

Les Pinsons, chant ; *Le pouvoir de Marie*, poésie ; *Les lunettes de Grand'Mère*, chant ; *Trois Bonnes sous le même bonnet*, comédie ; *Chant des Matelots ; Le Pater*, poésie ; *La Laitière et le pot au lait ; La Sabotière*, chœur, ont été les charmants intermèdes de cette douce fête de famille.

M. le Curé, qu'on avait bien voulu inviter à la cérémonie — ce dont il a été heureux — a tenu à la clôturer en quelques mots par l'application à l'œuvre accomplie là de la parabole du semeur et de la semence. Les semeuses ici sont les bonnes Religieuses, semeuses de bonne doctrine — et, je puis ajouter, de douces joies et de récompenses agréables —. Les terres ensemencées, les âmes des petites filles ; où l'on ne trouvera ni le chemin ouvert à tous les oiseaux ni la terre pierreuse ou rocailleuse, ni le terrain plein de ronces et d'épines, rien que la terre fertile qui rendra cent pour un, — il l'espère bien. Et s'adressant aux parents, il leur fait remarquer que les plants ensemencés ont besoin d'être protégés et arrosés. A eux de s'en charger. Il remercie les bonnes Religieuses du bien fait aux enfants et, comme par ricochet, aux parents eux-mêmes.

Il a été enchanté aussi de savoir à cette occasion, ce qu'il ignorait, qu'une Œuvre existe, dans la Maison, appelée à donner d'excellents résultats, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel, l'Œuvre du Trousseau de la Jeune Fille. Celle-ci y apprend à travailler avec d'autant plus de zèle qu'elle confectionne pour elle-même. L'esprit d'économie et de prévoyance s'y développe parallèlement à l'habileté professionnelle. Double bienfait sortant de la même source. Que les bienfaitrices en soient bénies. Ne pouvant pas enseigner en dépit de leur science et de leurs diplômes, elles moralisent et sanctifient par tous les moyens en leur pouvoir.

De l'autre côté.

Après ce coup d'œil sur le travail et les résultats obtenus dans nos maisons d'instruction et nos établissements religieux, si nous regardions un peu de l'autre côté, dans les établissements laïques ? Mais comment y voir quelque chose ? Nous savons bien que le détraquement des esprits et la dépravation des mœurs suivent dans leur progression la même marche ascendante que l'extension de l'instruction laïque. Mais nous n'assistons pas à la trituration des âmes. Par devoir professionnel, nous lisons les discours des distributions de prix aux écoles officielles, mais en général ils ne sortent pas des banalités ordinaires ; ils ne nous apprennent rien.

Une exception doit être faite pour le discours fait aux élèves du Lycée des jeunes filles de Quimper, non pas qu'il nous apprenne quelque chose que nous ne sachions déjà, mais parce qu'il dit ouvertement ce que l'on a trop longtemps nié et repoussé comme une calomnie. Nous sommes bien reconnaissant à M. Le Hars, non assurément de la doctrine qu'il professe et de la façon qu'il l'applique, mais de la netteté de sa déclaration. Plus d'ambiguïté possible désormais. Parlant aux jeunes filles de cet établissement, M. le Sénateur-Maire de Quimper a rappelé « comment lui-même et le Conseil municipal furent appelés à donner aux jeunes filles un enseignement libéral, exempt de sectarisme, libérant définitivement les consciences féminines des entraves confessionnelles ». C'est catégorique cela.

Un journal local, appréciant les paroles du Sénateur-Maire, les qualifie de « discours superbe et éminemment de circonstance, qui lui vaut les vives approbations de tous ».

Si les mères des jeunes filles étaient du nombre des approbateurs, je les plains à l'égal de leurs enfants.

Quant à nous, nous n'oublierons pas le discours de M. le Sénateur-Maire ; et lorsqu'on nous accusera de mensonge et de calomnie pour affirmer que l'enseignement laïque est la ruine de la foi et la destruction de la religion, il nous suffira de citer nos auteurs.

Et maintenant, familles chrétiennes, si vous voulez libérer définitivement les consciences de vos enfants des entraves confessionnelles, vous savez où les envoyer, vous savez où se fait sûrement le travail.

Rien qu'en se souvenant des vraies propriétaires de l'établissement, — les religieuses du Sacré-Cœur, — les élèves seront amenées naturellement à se libérer d'autres entraves encore. Lorsqu'en effet les entraves confessionnelles n'arrêtent

plus les consciences, qu'est-ce donc qui les arrêtera ? Demandez-le à Cottin et à Bouvet, qui ont tenté d'assassiner les deux Présidents du Conseil, M. Clémenceau et M. Poincaré. Ils ont bien libéré leurs consciences de toutes les entraves, à commencer par l'entrave religieuse, et ils agissent en conséquence. Tous les crimes ne sont-ils pas la conséquence de ces libérations successives ?

La Répartition Proportionnelle.

Après de telles constatations, comment voulez-vous que nous ne réclamions pas avec toute la vigueur possible la Répartition Proportionnelle Scolaire ? Vous voyez bien que l'instruction laïque est faite pour déchristianiser nos jeunes générations ; et vous voudriez que les catholiques soient amenés par la force des choses à confier leurs enfants à des établissements qui ont pour principe et pour programme l'extinction totale du catholicisme ? N'est-ce pas la plus odieuse des persécutions ?

Je sais bien que cette considération ne peut avoir aucun effet sur l'esprit et sur le cœur de nos adversaires. Lorsqu'on veut la mort de quelqu'un, on n'est pas près de se laisser attendrir sur ses maux et ses souffrances. On y est insensible, nous le voyons bien.

Nous en appelons, non pas à la commisération de qui que ce soit, mais à la justice et à la logique de tous, et nous posons nettement la question : est-il juste, est-il équitable qu'un Conseil municipal qui reçoit et distribue l'argent de tous, ouvre largement, très largement la main pour donner, quand il s'agit des uns, et la ferme obstinément quand il s'agit des autres, alors qu'il n'y a entre ceux-ci et ceux-là qu'une différence, une seule, ils fréquentent une école catholique tandis que les autres suivent une école non catholique ? Pouvez-vous nous donner un autre motif à cette générosité d'un côté et à cet ostracisme de l'autre ?

La question a été longuement traitée, et le rapporteur, au Conseil municipal, a parlé du chemin de Douarnenez et autres diversions où la raison et la justice n'ont rien à voir ; et nos édiles se sont laissé convaincre, et sauf trois dissidents, ont rendu un vote qui signifie : non-catholiques, vous avez droit à tout ; catholiques, vous n'avez droit à rien. En Russie, cela se fait ainsi. Nous sommes, sur ce point, traités de même, en attendant que le nivellement soit complet.

Sommé d'expliquer, au nom de la justice, l'ukase municipal, le rapporteur s'est cambré, en se donnant comme un produit superbe de la laïque et en appelant à un référendum de ses confrères imprimeurs et à son élection au Conseil municipal. Le produit peut être très beau, laïquement parlant, nous ne

voulons pas le contester. D'autre part, le référendum particulier ou général peut donner des résultats surprenants, nous en avons des exemples récents, ne serait-ce que le cas de Marty et de Badina, mais qu'est-ce que tout cela prouve dans la question qui nous occupe ? Est-ce juste, ou est-ce injuste ? Tout est là.

Un comparse trop bienveillant se jette dans la mêlée et demande triomphalement : et vous, si les rôles étaient renversés, si vous étiez à notre place, que feriez-vous ? Oui, dites, que feriez-vous ? — Nous pourrions dire qu'on a vu dans le passé, dans un passé qui n'est pas encore très éloigné, des administrations catholiques pratiquer la justice vis-à-vis de leurs adversaires politiques, et que cela se verrait de nouveau, comme on le lui a bien fait remarquer. Mais la question intéressante, en définitive, n'est pas de savoir ce que nous ferions ou ne ferions pas, mais bien ce qu'il faut faire, ce que la stricte justice réclame impérieusement. Nous attendons la réponse à cette question précise, sans échappatoire ni diversion d'aucune sorte.

On a d'abord voulu faire croire que la mesure était illégale. C'est faux, et le Conseil d'Etat, dans différents décrets, l'a surabondamment prouvé. On ne peut donc plus s'abriter sous une illégalité prétendue. Il faut en venir au fait, c'est-à-dire à l'arbitraire et à l'injustice flagrante.

Ce qui serait illégal, pour encore, ce serait la pratique de la Répartition Scolaire proprement dite, c'est-à-dire, à situation égale, traitement égal aux instituteurs libres et instituteurs officiels. La loi, une loi injuste, révoltante d'inégalité, veut actuellement que les uns aient tout et les autres rien du tout. Elle fait plus et pire encore : elle veut que ceux qui ne reçoivent rien contribuent à combler les autres, en participant, par leurs impôts, impôts personnels et impôts fonciers, chargeant lourdement leurs établissements, à la multiplication parfois scandaleuse des traitements de certains instituteurs sans élèves.

Cette loi existe, cela est vrai, et c'est pourquoi nous demandons instamment qu'elle soit modifiée. C'est l'objet de la campagne actuelle en faveur de la Répartition Proportionnelle Scolaire.

Et pourquoi donc ne serait-elle pas modifiée dans le sens de la justice, cette loi éminemment injuste ? N'avons-nous pas vu le gouvernement français, lorsqu'il s'est agi du rétablissement de la Pologne, exiger impérieusement que les minorités, c'est-à-dire les Juifs et les dissidents, eussent leurs écoles spéciales, rétribuées à l'égal des autres ? Est-ce que nous ne valons pas les Juifs et les Cosaques ? Est-ce que nous ne valons pas les Musulmans qui obtiennent cela du gouvernement français ? Que les dons Juans de l'école laïque nous répondent, par des raisons et non par des pirouettes.

Un peu de paix, s. v. p.

Puisque nous en sommes aux questions à la Municipalité, continuons. Est-ce qu'elle ne pourrait pas obtenir que le repos des paisibles citoyens fût un peu plus respecté la nuit ! Il nous semble que la question est de son ressort. — Si nous sommes bien renseignés, il y a un Conseiller municipal en particulier qui est d'une susceptibilité vraiment exagérée lorsqu'il s'agit de la tranquillité de son quartier. Le moindre bruit après les neuf heures lui donne des crispations de nerfs, l'obligeant à recourir à la police. Pourquoi faut-il qu'il habite loin des salles de bal d'autres quartiers. Il obtiendrait sans nul doute que, non pas à neuf heures, pas même à dix, mais à une heure, deux heures et trois heures du matin, tout cri strident, tout chant aviné ou autre, tout vacarme assourdissant fût interdit, par égard pour les paisibles dormeurs. Il peut être fort intéressant aux noctambules, noceurs et amateurs de bals, quels qu'ils soient, de faire concurrence aux chats dans leurs plus bruyants sabbats, histoire d'apprendre à tous qu'ils sont de joyeux compagnons, mais il est moins intéressant pour les autres, pour les malades en particulier, d'être troublés de la sorte dans leur sommeil. Si le fait était exceptionnel, on l'oublierait vite, mais combien nombreuses désormais les réunions de ce genre : les noces, les fêtes, les réunions, associations amicales et autres, et toujours les bals obligatoires, toujours les cris ! J'ai bien pitié de la police. Qu'elle doit être agacée par tous ces bruits ! Mais que voulez-vous qu'elle fasse ? Elle n'a pas d'ordres.

MOIS D'AOUT

Ce mois est le mois des vacances, et ce mot vacances ramène la pensée aux enfants qui, pendant près de deux mois, risquent d'être livrés à peu près à eux-mêmes. Que de dangers ils courront et quant au corps, et plus encore quant à l'âme !

Parents chrétiens, veillez sur vos enfants. Ne les laissez pas aller là où ils risquent de se perdre. Ne leur permettez pas des fréquentations qui leur seraient fatales.

Faites en sorte qu'ils ne manquent jamais à leurs devoirs de chrétiens : prières du matin et du soir, sanctification du dimanche par l'assistance aux offices, et fréquentation des sacrements, comme au temps des catéchismes.

15 Août.

La fête de l'Assomption de la T. Sainte Vierge est la grande fête de Quimper. Que les paroissiens s'en souviennent. Deux conseils à ce propos : se défier des attractions malsaines du

Champ-de-Bataille, et assister aux offices de l'Eglise avec piété. Les messes aux mêmes heures que le dimanche ; vêpres à 2 h. 1/2.

Après les vêpres, sermon par M. l'abbé Le Gall, aumônier du Likès, et grande procession du vœu de Louis XIII.

Calendrier Paroissial.

1er Août, mardi. — S. Pierre-aux-Liens.

2, mercredi. — Octave de Ste Anne. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la Communion privée.

3, jeudi. — Invention du corps de S. Etienne, 1er martyr. — Communion des enfants, à 7 heures.

4, vendredi. — S. Dominique, confesseur. — 1er Vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. De 8 heures à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

5, samedi. — Notre-Dame des Neiges. — Confession des garçons du grand catéchisme.

6, ✝ IXe dimanche après la Pentecôte. — Transfiguration de N. S. J.-C. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

7, lundi. — S. Cajétan, confesseur.

8, mardi. — SS. Cyriaque et ses compagnons, martyrs.

9, mercredi. — Le Bienheureux Jean-Marie Vianney, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

10, jeudi. — S. Laurent, martyr.

11, vendredi. — SS. Tiburce et Suzanne, martyrs. — Confession des petits enfants.

12, samedi. — Ste Claire, vierge.

✝ 13, Xe dimanche après la Pentecôte. — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent.

14, lundi. — Vigile de l'Assomption, *jeûne et abstinence.*

✝ 15, mardi. — Assomption de la Très Sainte Vierge. — Messes comme le dimanche. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Quête pour les Séminaires. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon, procession du vœu de Louis XIII, bénédiction du Saint-Sacrement.

16, mercredi. — S. Joachim, Père de la T. Sainte Vierge.

17, jeudi. — S. Hyacinthe, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

18, vendredi. — De l'octave de l'Assomption.

19, samedi. — De l'octave.

✝ 20, XIe dimanche après la Pentecôte. — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents.

21, lundi. — Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, veuve.

22, mardi. — Octave de l'Assomption de la T. Sainte Vierge.

23, mercredi. — S. Philippe Béniti, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

24, jeudi. — S. Barthélémy, apôtre.

25, vendredi. — S. Louis, roi, confesseur.

26, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✝ 27, XIIe dimanche après la Pentecôte. — Offices comme les dimanches précédents. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre.

28, lundi. — S. Augustin, évêque, docteur et confesseur.

29, mardi. — Décollation ou martyre de S. Jean-Baptiste. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

30, mercredi. — Ste Rose de Lima, vierge. — Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la Communion privée. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Dames de la Congrégation et des Mères chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

31, jeudi. — S. Raymond Nonnat, confesseur. — Communion des enfants à 7 heures. Confessions préparatoires du 1er vendredi.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

2 *Juillet.* Paule-Aimée-Louise Cuirot, 26, rue du Parc ;
2 — Suzanne-Marie-Renée Le Floc'h, 14, rue Astor ;
2 — André Le Gloanec, Champ-de-Foire ;
2 — Raymond-Joseph-Auguste Cornic, 12, rue Sainte-Catherine ;
5 — Yves-Marie-Alexandre Le Goaziou, 7, rue Saint-François ;
8 — François-Yves-Marie André, rue Olivier-Perrin ;
9 — Charles Boineau, 9, rue Sainte-Thérèse ;
10 — Jean-Joseph-Louis Maillet, 11, rue Pen-ar-Stéir ;
12 — Jeanne-Isabelle Coray, 5, rue des Boucheries ;
13 — Laure-Léa Catto, impasse de l'Odet ;
15 — Marie-Jeanne-Jacqueline Grossoleil, 10, rue Kéréon ;
16 — Hervé-Marie-Joseph Le Rouge de Guerdavid, 3, rue de la Mairie ;
16 — René-Pierre Guézennec, coteau du Frugy ;
19 — Yvonne-Aimée-Louise Poulhalec, 9, rue du Lycée ;
20 — Anne-Marie-Louise Tanguy, 7 bis, rue de Kerfeunteun ;
23 — Renée-Jeanne-Louise Istin, 1, rue Neuve ;
23 — Marguerite-Marie-Anne Laurant, 4, avenue de la Gare.

Suppléments.

2 *Juillet.* Henriette-Suzanne-Georgette Cuirot, 26, rue du Parc ;
9 — Marcel-Roger Diverrès, Gaillefontaine.

Mariages.

3 *Juillet.* Adolphe Le Garrec et Marie-Corentine Quéau ;
3 — Ernest Jean et Catherine-Marie Madec.

Enterrements.

29 *Juin.* Suzanne-Anne-Marie Le Gac, 18 mois, 14 bis rue Sainte-Thérèse ;
2 *Juillet.* Jean Kersulec, 2 mois, 55, rue Neuve ;
3 — Marie-Françoise Guillamet, 47 ans, 13, rue du Frout ;
4 — Emma-Marie Chalony, épouse Quersy, 68 ans, 3, rue Verdelet ;
5 — Pierre-Marie Feunteun, 80 ans, Hospice ;
6 — Marie-Anne Pendu, 72 ans, 59, rue Neuve ;
9 — Auguste Gourlay, 44 ans, époux de Anne-Marie Daoudal, Langolen, mort pour la France ;
17 — Gillette Lescars, 85 ans, épouse Calvary, rue Sainte-Thérèse ;
20 — Anne Le Guillou, 47 ans, épouse Ctin Le Cam, 32, rue Neuve ;
21 — Yves-Mie Le Dréau, 66 ans, époux de M. Quéré, 7, rue Le Déan ;
23 — René Danion, 10 ans, 2 bis, avenue de la Gare ;
23 — Yves Le Goaziou, 20 jours, 7, rue Saint-François ;
23 — François Redot, 63 ans, Ergué-Armel ;
23 — Marie Gourvest, 50 ans, épouse Le Nours, 1, rue Brizeux ;
25 — Yves Maingard, 3 ans, 32, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

12e Année. — N° 6. Vendredi 1er Septembre 1922.



La Voix de St Corentin

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Août : La Fête ; « Après les Fêtes » ; A Loc-Maria ; Trois Nominations ; Le Recrutement sacerdotal 54
Mois de Septembre : Rentrée des Classes ; Prétextes et Calomnies ; Lâcheté ; Projets criminels ; Conseil municipal 58
Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François 62
Calendrier paroissial 63
A Saint-Corentin 64

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

12e Année. Vendredi 1er Septembre 1922. N° 6.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AOUT

La Fête.

La grande fête de Quimper est incontestablement celle du 15 Août. Longtemps d'avance on en parle en ville, et plus encore dans les campagnes, à dix lieues à la ronde. Elle a deux aspects bien différents, cette fête. Il y a la fête religieuse, et il y a la fête profane.

La première a eu sa forme ordinaire, offices du matin et cérémonies du soir.

Le matin, beaucoup de fidèles aux messes, et un grand nombre de communions. De ces communiants, les paroissiens étaient naturellement les premiers et les plus fournis. Il est juste cependant de reconnaître que les étrangers y occupaient une place marquée. Si les attractions profanes attirent en ville, ce jour, des foules bigarrées, aussi bigarrées au moral qu'au physique, on constate avec plaisir que toutes n'ont pas été « libérées des entraves confessionnelles ».

Le soir, après le chant des vêpres solennelles, dans une solide instruction, M. l'abbé Le Gall, aumônier de l'établissement Sainte-Marie, autrement dit « Le Likès », a fait ressortir la gloire de la Bienheureuse Vierge, objet de la fête, et incité les fidèles à la dévotion envers la Patronne de Quimper et de la France entière. Puis la procession s'est déroulée, suivant le parcours ordinaire, depuis qu'on a dû renoncer à la visite de Loc-Maria. Moins de monde à cette procession qu'aux offices du matin. C'est l'heure où le batelage entre en effervescence. Là où l'esprit de foi n'est pas dominant, la curiosité l'emporte.

Nous n'avons pas à rendre compte du côté purement mondain de la fête. Nous devons cependant nous demander si cet élément mondain n'était pas exagéré dans ses manifestations, et si les exhibitions du Champ-de-Bataille n'auraient pas dû être modérées dans quelques-uns de leurs objets. Je ne puis pas en

juger personnellement, mais s'il faut s'en rapporter aux rumeurs du jour, la moralité publique et le respect dû à l'enfance auraient pu faire interdire certains spectacles plus que risqués. On comprend que des nomades aient intérêt à exploiter ce mauvais côté de la nature humaine, mais l'autorité publique, chargée de protéger la santé morale comme l'hygiène physique de ses administrés, peut-elle trouver quelque avantage à tolérer le désordre ? En tout cas, il est regrettable que les mœurs publiques ne soient pas sauvegardées.

" Après les Fêtes. "

A l'heure même où j'exposais les considérations qui précèdent, le journal *le Progrès* m'est apporté. J'y lis la lettre suivante qui confirme la justesse et la légitimité de mes réflexions :

« Monsieur le Rédacteur,

» Votre compte rendu des fêtes du Champ-de-Bataille, dans votre dernier numéro, m'a paru incomplet sur un point. J'aurais aimé vous voir élever une protestation contre certaines exhibitions à prétention scientifique et médicale, offertes par une des baraques foraines, et qui n'étaient parfois que des horreurs scandaleuses et dégoûtantes.

» Il est assez étonnant que des spectacles semblables, bien plus propres à scandaliser qu'à instruire, soient tolérés, même à huis clos, dans des fêtes où ne devraient trouver place que des attractions saines et des divertissements honnêtes.

» N'avons-nous pas une police ou du moins une Commission de Censure qui prendrait sur elle de rassurer les parents sur la moralité des distractions offertes à leurs enfants pendant ces jours de fête ?

» Veuillez agréer... *» Un père de famille. »*

En fait de censure, je n'en ai vu fonctionner qu'en temps de guerre, et ce n'est pas dans ce sens que s'exerçait son activité.

A Loc-Maria.

La procession du 15 Août n'ayant pas pu se rendre à Loc-Maria le jour de la fête, comme cela se pratiquait jadis, la direction de la Congrégation des Enfants de Marie a eu l'heureuse pensée de clôturer l'octave de la fête par un petit pèlerinage au vénérable sanctuaire de la Sainte Vierge à Quimper, le mardi 22 Août. A ce pèlerinage étaient convoquées non seulement les Enfants de Marie, mais encore toutes les jeunes filles de la paroisse.

L'appel a été entendu et au jour indiqué, à 7 heures du

matin, un grand nombre de personnes étaient réunies à l'église de Loc-Maria, où M. l'abbé Le Goasguen a dit la messe, au cours de laquelle, en une brève allocution, il a chaudement recommandé la dévotion à la Vierge-Mère. On a bien chanté et bien prié, puis la bénédiction du Très Saint-Sacrement a terminé la cérémonie. Ce fut la revanche de la piété sur le cabotinage du mardi précédent.

Trois Nominations.

Monseigneur l'Evêque vient de procéder à trois nominations qui intéressent particulièrement la paroisse de Saint-Corentin.

D'abord, la nomination, comme membre du Chapitre de la Cathédrale, de M. Le Coz, curé-doyen de Pleyben.

M. le chanoine Le Coz n'est pas un inconnu dans la paroisse. Après cinq ans de ministère à Pont-l'Abbé, de 1875 à 1880, il devint vicaire de la Cathédrale, et y remplit avec zèle ses fonctions pendant dix ans. En 1890, il fut appelé à diriger l'importante paroisse de Plonéour-Lanvern, d'où il passa, dix ans après, en 1900, à la cure de Pleyben. Dix ans plus tard, il était élevé à la dignité de chanoine honoraire. Et voici qu'après quarante-sept ans de ministère actif, dont vingt-deux dans cette grande et belle paroisse de Pleyben, où il a su se concilier, comme dans les autres postes où il a passé, l'estime et l'affection de ses paroissiens, il est nommé chanoine titulaire de la Cathédrale.

M. le chanoine Le Coz est le bienvenu de ses confrères du Chapitre et des paroissiens de Saint-Corentin.

La seconde nomination, publiée le 14 Août, veille de la fête de l'Assomption, est celle de M. l'abbé Le Goasguen, notre premier vicaire, à un autre ministère.

Je n'ai pas à dire aux paroissiens de Saint-Corentin, ni à aucun ecclésiastique du diocèse, ce qu'est M. Le Goasguen. Prêtre depuis vingt ans, il a exercé pendant dix-huit ans, à Saint-Corentin, un ministère assez suivi, et dans le diocèse, une action assez connue, pour n'être pas suffisamment apprécié de tous. Il s'est surtout spécialisé dans les œuvres de jeunesse, où il s'est beaucoup dépensé et où il a beaucoup fait, tout le monde le reconnaît.

C'est sans doute cette considération qui a guidé Monseigneur l'Evêque dans le choix d'un directeur des Œuvres de jeunesse qu'il vient de publier. Parlant au Folgoat, le 9 Juillet dernier, à l'occasion d'une cérémonie en l'honneur de Mgr Freppel, évêque d'Angers et député du Finistère, Mgr Duparc faisait ressortir l'attitude énergique, consciente et prudente de l'ancien Evêque-Député dans toutes les questions sociales de notre époque, et il ajoutait : « La Jeunesse Catholique et les groupements de gymnastes, dont j'ai admiré la piété et les exploits sportifs, se pénétreront de cette leçon. Ils joindront l'étude à l'action.

Pour le faire avec plus de fruit, ils ne se contenteront pas de fraterniser entre eux en passant. Ils s'uniront sous une direction unique. Je vais bientôt y pourvoir. »

Ces dernières paroles étaient significatives. Elles laissaient prévoir à bref délai la mesure prise ; et dès ce moment tous les regards se tournaient vers M. Le Goasguen.

M. Le Goasguen est, en effet, nommé « Directeur de la Jeunesse Catholique, des Patronages et Œuvres sportives du Diocèse ». Tout le monde applaudira à la décision du Chef vénéré du Diocèse. En adressant à M. Le Goasguen nos sincères félicitations nous regretterons de n'avoir plus sa collaboration directe et habituelle à toutes les Œuvres paroissiales, mais nous nous réjouissons de conserver, en partie du moins, son action dévouée et expérimentée dans la direction de notre jeunesse. Nos prières l'accompagneront dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

M. Le Goasguen nous privant de ses services paroissiaux, un nouveau Vicaire devait nous être donné. Il nous a été donné en effet dans la personne de M. l'abbé Le Duc, jeune prêtre de l'ordination d'Avril dernier. C'est la troisième nomination dont je parlais.

M. Le Duc est précédé dans la paroisse d'une réputation de bonté, d'intelligence, de piété et de zèle qui nous fait bien augurer de son ministère au milieu de nous.

Le service militaire, dans les conditions que tous connaissent, a retardé considérablement son admission dans les Ordres ; mais les dures expériences qu'il a faites, durant cette période longue et cruelle, auront mûri son âme et lui concilieront plus de respect et de sympathie de la part de tous.

Au presbytère il ne sera pas un isolé. Il y trouvera la double fraternité du sacerdoce et de l'armée. Les deux guerres de 1870 et de 1914 pourront y mêler, de tous côtés, leurs souvenirs tragiques à divers degrés.

Quant aux paroissiens, nous espérons qu'ils reporteront sur le nouveau venu les sentiments de respectueuse déférence et de religieuse docilité qu'ils ont toujours professés pour les anciens membres, comme pour les membres actuels, du clergé paroissial. *Cor unum et anima una,* un seul corps et une seule âme. C'est l'idéal pour la famille paroissiale comme pour la famille presbytérale.

Le Recrutement sacerdotal.

Dans les deux retraites ecclésiastiques qui viennent d'avoir lieu en ce mois d'Août, Monseigneur l'Evêque a recommandé la diffusion de la prière suivante :

Divin Jésus, qui nous avez appris à demander au Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers à son champ, daignez susciter

dans votre Eglise, et dans ce diocèse en particulier, de nombreux et saints prêtres qui procurent par leur ministère le salut des âmes et la gloire de votre Père. Et s'il vous plaisait, Seigneur, d'en choisir au sein de notre famille en cet instant agenouillée devant vous, ce serait de tout cœur que nous vous en rendrions des actions de grâces éternellement. — Ainsi soit-il.

Comme la formule même l'indique, cette prière doit être récitée surtout en commun, par tous les membres de la famille réunis. La cause du recrutement sacerdotal a des âmes bien zélées et très généreuses dans la paroisse de Saint-Corentin. Nous leur en sommes bien reconnaissants. Mais les offrandes matérielles, quelque précieuses qu'elles soient, ne suffisent pas. « J'ai planté, disait saint Paul, Apollo a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement. » C'est toujours lui, et lui seul, qui donne par sa grâce ce divin accroissement, comme le soleil par sa lumière et sa chaleur vivifiante fait germer et fructifier les productions de la nature. Demandons donc instamment au Maître de toutes choses de faire surgir, plus nombreuses encore, les vocations ecclésiastiques au milieu de nous.

MOIS DE SEPTEMBRE

Rentrée des Classes.

Le mois de Septembre va ramener en classe une partie au moins de la population scolaire, rendue à la liberté depuis des semaines.

A nos deux écoles chrétiennes des garçons et des filles, de la rue de Brest et de Sainte-Anne, elle aura lieu, pour les externes, le vendredi 15. Celle des internes de ce dernier établissement se fera le lundi 2 Octobre.

Nous rappelons aux familles chrétiennes l'obligation très rigoureuse, sous peine de faute grave, de confier leurs enfants à des maisons chrétiennes, pour qu'ils y reçoivent une instruction et une éducation respectueuses de leur foi et conformes aux exigences de leur salut. Cette éducation ils ne peuvent pas la recevoir dans une école d'où Dieu et l'enseignement chrétiens sont formellement bannis.

Seule une raison de force majeure, dont l'autorité ecclésiastique, à l'exclusion de tout autre, est juge, peut excuser l'admission d'un enfant chrétien dans une école neutre. Encore en ce cas faut-il que toutes les mesures soient prises pour écarter les dangers que pourrait courir son âme.

Si les faits ne le prouvaient que trop, on pourrait croire à l'impossibilité pour des parents pénétrés d'un peu de foi, de livrer l'esprit et le cœur de leurs enfants à des maîtres et à des maîtresses dépourvus, pour un trop grand nombre d'entre eux, de tout sens chrétien et souvent animés de l'hostilité la plus ardente contre Dieu et l'Eglise. Mais puisque ce douloureux spectacle nous est donné notre devoir est de rappeler à tous ceux qui semblent l'ignorer que la responsabilité qu'ils assument est de celles dont ils auront à subir les conséquences peut-être même dès ce monde, mais à coup sûr dans l'autre.

Prétextes et Calomnies.

Pour essayer d'éluder ces responsabilités les prétextes ne manquent pas. On y ajoute volontiers les calomnies.

Le grand prétexte, pour n'en citer qu'un, est l'absence de ressources : il faut payer et on ne le peut pas.

Nous nous voyons effectivement dans la nécessité de réclamer une légère rétribution de ceux qui peuvent la payer. Comment voulez-vous que nos écoles, avec les lourdes charges qui les grèvent, du fait des locaux scolaires à édifier et à entretenir, des maîtres et maîtresses à pourvoir, des impôts de plus en plus écrasants à payer, puissent se maintenir si l'instruction était entièrement gratuite ? Mais remarquez bien — et vous le savez — que cette rétribution n'est exigée que de ceux-là seulement qui peuvent la payer. Prétexte donc que le manque de ressources.

On le sent bien, et pour se couvrir on recourt volontiers à la calomnie : « Dans les écoles chrétiennes on n'apprend rien » ! Voilà.

Que de fois n'avons-nous pas relevé et flétri ce mensonge ? Mais puisque cette rumeur « infâme », elle aussi, continue à courir les rues et les maisons, avec l'appui d'âmes même chrétiennes, — si tant est qu'on peut appeler chrétiennes des personnes capables de pareils actes, — force nous est d'y revenir et de prouver la fausseté manifeste de telles allégations.

J'en appelle seulement aux examens de 1922. Dans son dernier numéro, du mois d'Août, la *Voix de Saint-Corentin* a donné les noms des quatre élèves de l'école des garçons qui ont été admis au certificat d'études officiel, avec la mention *Assez Bien* tous les quatre ; les noms aussi des cinq enfants de l'école Sainte-Anne qui ont subi les mêmes épreuves, avec notes, en faisant remarquer qu'on ne présente à cet examen que les enfants qui tiennent à le subir, parce qu'en fait il est inutile.

Nous avons cité les noms des six élèves de la rue de Brest et des trente élèves de l'école Sainte-Anne qui ont subi, plusieurs avec notes, les épreuves du certificat libre du premier degré. Nous avons signalé également les six qui ont obtenu le certificat supérieur ou du second degré. Ce sont là des faits.

Je le sais, on essaye de diminuer la valeur de ces témoignages en dépréciant les certificats libres. Mais demandez donc aux enfants, qui ont subi les examens des deux côtés, lesquels sont les plus difficiles. Ils n'hésiteront pas et vous affirmeront que ce sont les certificats libres. Si je ne me trompe, plusieurs inspecteurs officiels l'ont reconnu formellement.

Vous faut-il un autre argument ? Aux examens pour le brevet simple, en Juillet, il y a eu 200 jeunes filles à se présenter ; sur ce nombre 50 seulement ont été admises. L'École Sainte-Anne avait présenté sept sujets ; six ont réussi. Quelle est l'école qui a obtenu la même proportion ?

De peur qu'on ne me croie pas sur parole, je cite les noms :

Mlles Anne Le Berre,	Mlles Marie Gourmelen,
Marie Le Foll,	Yvonne Gourmelen,
Jeanne Le Gall,	Germaine Lavallou.

Le brevet supérieur devenu, chose étrange, plus chargé dans son programme et plus difficile que le baccalauréat, n'effraie point cet établissement. Il va y préparer, et tout nous fait espérer qu'il y obtiendra les mêmes succès qu'aux autres examens. C'est la meilleure réponse à faire à nos *catholiques laïques*.

Lâcheté.

Dans une lutte entre deux adversaires il y aurait lâcheté à se ranger du côté du plus fort pour écraser totalement le plus faible. Deux champions sont ici en face l'un de l'autre, l'enseignement chrétien et l'enseignement antichrétien.

L'un a pour lui des forces énormes : l'autorité publique, du haut en bas de l'échelle, avec ses multiples et puissants moyens d'action sur le peuple ; ses ressources, qui sont les nôtres comme les leurs, mais employées contre nous, au bénéfice uniquement des établissements officiels ; l'appât des faveurs, des places, des distinctions honorifiques, des passe-droits ; la perspective des retraites dorées, etc., etc.

L'autre n'a que l'autorité de la vérité, le dévouement au devoir et la pauvreté, souvent la persécution.

Dans cette situation, un indifférent qui prendrait fait et cause pour le puissant et riche adversaire contre le malheureux traqué et dépouillé, pour lui permettre d'enlever jusqu'à la vie elle-même à son antagoniste, ne serait-il pas coupable d'une honteuse lâcheté ? Comment donc qualifier l'acte du membre de votre propre famille qui donnerait de la sorte la main à votre ennemi acharné ? C'est bien cependant ce que vous faites, chrétiens et chrétiennes qui désertez les écoles libres pour peupler les écoles dites neutres ; et vous surtout qui, contre toute vérité, toute justice et toute convenance, vous vous permettez, par vos

insinuations et vos calomnies, de détourner de nos établissements les familles assez simples pour vous croire. Vous ne voyez même pas, dans votre horizon borné, que vous devenez ainsi les stupides instruments d'une campagne qui aboutirait, si le succès répondait à ses efforts, à de monstrueuses conséquences.

Projets criminels.

L'espace me manque aujourd'hui d'y insister. Nous verrons, au prochain numéro du *Bulletin*, que les projets criminels de la secte ont pour objectif l'anéantissement total du catholicisme en France. Les esprits tant soit peu clairvoyants ne peuvent pas s'y tromper. Comme malheureusement le nombre des aveugles est considérable, il faudra bien tenter au moins de les éclairer.

Conseil municipal.

Tous les journaux de Quimper annoncent la prochaine réunion du Conseil municipal le lundi, 28 Août, à 20 h. 30.

L'ordre du jour contient trente articles divers. Je ne sais comment seront résolues toutes les questions qui y sont énumérées, mais le seul exposé du programme sollicite quelques remarques que je me permets de formuler, pour la curiosité du fait.

Des trente articles inscrits, onze, plus du tiers, ont trait aux écoles, deux à l'école communale, et neuf au lycée des filles. Comptez..... 10° Indemnités de logement aux instituteurs et aux institutrices ; 11° Instruction primaire, cours complémentaire ; 12° Lycée de jeunes filles (internat) indemnité à l'économe auxiliaire de l'agent spécial ; 13° Lycée de jeunes filles, promotion en faveur des maîtresses d'internat et de surveillante générale ; 14° Lycée de jeunes filles (internat) réduction des tarifs ; 15° Solde du boni du collège externat ; 16° Lycée des jeunes filles, échelle des traitements de la surveillante générale et des maîtresses d'internat ; 17° Lycée de jeunes filles (internat), création d'un poste d'employée aux écritures ; 18° Lycée de jeunes filles (internat), budget pour l'exercice 1923 ; 19° Agrandissement de l'école du boulevard Amiral de Kerguélen ; 24° Demande de bourses communales pour le Lycée de jeunes filles...

J'attendais un autre article, qui figurait jadis aux comptes des dépenses : « La pâtée au chien de l'établissement ». Il n'a pas paru. Ne pourrait-on pas le rétablir en faveur de nos petits chiens de chrétiens ? D'une table aussi richement servie quelques miettes, s'il vous plaît, Messieurs les Municipaux, pour les enfants pauvres de nos écoles ! Ne dites pas, je vous en prie, que c'est illégal. Je vous enverrais aux nombreux arrêts du Conseil d'Etat qui vous condamnent ; j'en appellerais au

besoin à M. Ferdinand Buisson, le grand pontife, protestant et francmaçonnique du laïcisme à outrance. En pleine Chambre des Députés, il fut obligé de reconnaître la légitimité de la participation de nos pauvres enfants aux caisses des écoles et à toutes les largesses municipales. Il n'a pas envoyé les réclamants au chemin de Douarnenez, lui. Et vous nous refuseriez ce que la loi nous accorde ? Vous nous refuseriez ce minimum de secours, alors que vous ouvrez si largement les mains pour verser notre argent — car cet argent n'est pas le vôtre exclusivement, il est le nôtre à tous, sans distinction, vous le reconnaîtrez bien, je l'espère —, pour en faire bénéficier qui ? Des étrangers à la commune, les familles et les enfants des riches propriétaires ou fermiers de toute la région qui consentent, à ce prix, à essayer de la libération de toute préoccupation confessionnelle ? Est-ce bien du libéralisme cela ? Est-ce de la justice ? Je le demande à tout esprit sincère et loyal.

FRATERNITÉ DU TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS

Le 24 Septembre prochain, à 4 heures, à la Chapelle Neuve, la Fraternité du Tiers-Ordre fêtera la cinquantaine de quatre de ses membres. Le fait est assez rare pour mériter d'être signalé ici et pour être célébré, non seulement par les Tertiaires, mais par tous les bons paroissiens de Saint-Corentin. Aussi, par exception, à cause de la célébration de ces quatre jubilés, la réunion mensuelle du 24 Septembre sera ouverte au public.

Voici quelles sont les quatre jubilaires :

1° Sœur Sainte-Catherine de Sienne (Mlle Catherine Donnard), a pris l'habit du Tiers-Ordre le 4 Octobre 1869, a fait profession le 5 Octobre 1870 ;

2° Sœur Sainte-Claire (Mlle Clarisse Le Corre), a pris l'habit du Tiers-Ordre le 4 Octobre 1870, a fait profession le 4 Octobre 1871 ;

3° Sœur Sainte-Françoise-Romaine (Mlle Marie-Yvonne Taboré), a pris l'habit le 4 Octobre 1871, a fait profession le 19 Novembre 1872 ;

4° Sœur Sainte-Marie-des-Anges (Mlle Marie Talmy), a pris l'habit le 24 Mars 1872, a fait profession le 16 Avril 1873.

Cinquante ans de Tiers-Ordre ! C'est un bel exemple pour nos jeunes Tertiaires, et beaucoup voudront sans doute le suivre. C'est aussi une leçon et un encouragement pour celles qui hésitent à prendre les livrées de Saint-François ; et cette leçon, la voici : il n'est pas vrai que le Tiers-Ordre soit fait pour les personnes âgées, car si elles étaient âgées en y entrant elles ne célébreraient pas leur cinquantaine : et en voilà quatre, dans une seule Fraternité ! Ce qui est vrai, c'est qu'on doit entrer jeune dans le Tiers-Ordre — à partir de 14 ans —, et alors il arrive qu'on y vieillit... Cela arrive même à beaucoup de Tertiaires, comme vous le voyez.

Que nos quatre jubilaires continuent encore longtemps à donner à Quimper ce bon exemple et cette leçon.

Calendrier Paroissial.

1er Septembre, vendredi. — S. Gilles, abbé. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

2, samedi. — S. Etienne, roi, confesseur. — Confession des garçons du grand catéchisme.

✠ **3, XIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

4, lundi. — Office de la férie.

5, mardi. — S. Laurent Justinien, évêque, confesseur.

6, mercredi. — De la férie.

7, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

8, vendredi. — Nativité de la T. Sainte Vierge. — Messes comme le dimanche, moins la messe de 9 heures. — Vêpres à 3 heures. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

9, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✠ **10, XIVe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie, messe, instruction, bénédiction.

11, lundi. — SS. Prote et Hyacinthe, martyrs.

12, mardi. — Le Saint Nom de Marie.

13, mercredi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

14, jeudi. — Exaltation de la Sainte Croix.

15, vendredi. — Des Sept Douleurs de la T. Sainte Vierge. — Réunion, à la chapelle, de la Congrégation des Dames et des Mères chrétiennes, messe, instruction, bénédiction. — Rentrée des classes aux écoles libres, pour les externes.

16, samedi. — S. Corneille, pape, et S. Cyprien, évêque, martyrs.

✠ **17, XVe dimanche après la Pentecôte.** — Au chœur, solennité des Sept Douleurs de la T. Sainte Vierge. — Messes et vêpres comme les dimanches précédents.

18, lundi. — S. Joseph de Cupertino, confesseur.

19, mardi. — SS. Janvier et ses Compagnons, martyrs.

20, mercredi. — SS. Eustache et ses Compagnons, martyrs. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

21, jeudi. — S. Mathieu, apôtre et évangéliste.

22, vendredi. — S. Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur. — *Quatre-Temps.*

23, samedi. — S. Leu, pape et martyr. — *Quatre-Temps.*

✠ **24, XVIe dimanche après la Pentecôte** — Offices comme les dimanches précédents. — A la chapelle, à 7 heures, réunion des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers-Ordre.

25, lundi. — De la férie.

26, mardi. — S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.

27, mercredi. — SS. Cosme et Damien, martyrs.

28, jeudi. — S. Wenceslas, duc, martyr. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

29, vendredi. — Dédicace de S. Michel, archange.

30, samedi. — S. Jérôme, confesseur et docteur de l'Eglise.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

27 *Juillet.* Augustine-Germaine-Alaine Nédélec, 5, rue des Gentilshommes ;
27 — Anne-Marie-Madeleine Pilven, 13, rue de l'Hospice ;
31 — Roger Nédellec, 38, place Saint-Corentin ;
1er *Août.* André-Jean Hingant, 11, rue de Kerfeunteun ;
3 — Janine-Gisèle-Marie Le Berre, 11, rue Kéréon ;
6 — Gabriel-Marie Le Floc'h, 16, rue du Sallé ;
10 — Joseph-Henri Queudet, 8, rue de Brest ;
13 — Louis-Hervé-François Le Gars, 22, rue Royale ;
13 — Pierre-Jean Gonédec, 16, rue Sainte-Catherine ;
13 — François-Auguste Le Ster, 7 bis, rue Neuve ;
13 — Raymonde-Jeanne Boissel, 26, rue Neuve ;
14 — Alain-Eugène-Georges Chalot, 2, rue Saint-Antoine ;
16 — Juliette-Marguerite Cotto, Paris ;
20 — Georges-Louis Diascorn, 7, rue Neuve ;
20 — Hervé-Auguste-Marie Boucher, 5, rue Royale ;
22 — Georges-Joseph Le Vergos, 19, rue Kéréon ;
22 — José-Maurice-Marcel-Marie Gault, Concarneau ;
22 — Jeanne-Emma-Marie-Cécile Gault, Concarneau ;
27 — Emile-François Mourrain, 11, rue du Sallé ;
27 — Gillette-Solange-Françoise Horme, Tours ;
27 — Roger-Jean Lévénez, 16, rue des Gentilshommes ;
27 — Jeanne-Aline Christien, Tours ;
27 — Suzanne-Marie Cojean, 11, rue Sainte-Thérèse ;
27 — Marie-Louise Mévellec, 3, rue Neuve ;
27 — Anne-Aloïse-Marie-Louise Laurent, rue Rouzaud.

Mariages.

26 *Juillet.* Victor-Louis Vazel et Marie-Catherine Lauden ;
31 — François-Alain-Michel Le Berre et Yvonne-Renée-Marie Ollivier ;
1er *Août.* Pierre-Henri-Marie Caugant et Marie-Jeanne David ;
7 — Julien-Corentin-Joseph Jugant et Marie-Josèphe Le Goff ;
21 — Alexandre-Adrien Ellio et Maria Calvez ;
23 — Emile-Corentin Morio et Marthe-Georgette-Augustine Le Bihan ;
24 — Fernand Stancerski et Rose-Marie-Mathurine Malidor ;
29 — Jean-René-Marie Gestin et Marie-Louise-Catherine Laziou.

Enterrements.

26 *Juillet.* Marcelle Guido, 21 mois, 11, rue Sainte-Catherine ;
26 — René Toullec, 9 mois, 30, rue Neuve ;
28 — Marie-Anne Lezongard, 4 mois, 34, rue Neuve ;
29 — Jean-Marie Bonnard, 18 mois, 32, rue Neuve ;
30 — Louis Kervel, 5 mois, 30, rue du Frout ;
2 *Août.* Charles Canet, 30 ans, soldat au 15e Escadron T. E. M., décédé le 25 Octobre 1918, à Vélès (Serbie) ;
10 — Alphonse Cherpentier, 41 ans, 2, rue Royale ;
12 — Jean-Marie Le Scao, 10 ans, 15, rue Goarem-Dro ;
19 — Augustine Nédélec, 1 mois, 5, rue des Gentilshommes ;
20 — Eugénie Kervéant, 41 ans, 32, rue Neuve ;
23 — Charles Boineau, 45 jours, 9, rue Sainte-Thérèse ;
23 — Enfant Blaise, Goarem-Dro ;
25 — Jean-Marie Daniel, 25 ans, 41, rue du Pont-Firmin ;
27 — Joséphine-Marie Le Corre, 26 ans, 7 bis, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

12e Année. — N° 7 Dimanche 1er Octobre 1922.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Septembre : Moins d'honneur, plus de justice ; Dangers incontestables ; Projets criminels ; Les Pardons ; De bon augure ; Une Statistique des Missions ; Nos Cloches 66
Mois d'Octobre : Les Prières du Mois ; Indulgences ; Les Prônes ; Les Catéchismes 72
Calendrier paroissial 75
A Saint-Corentin 76

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

12e Année. Dimanche 1er Octobre 1922. N° 7.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE SEPTEMBRE

Moins d'honneur, plus de justice.

Dans un article intitulé « Leur haine de l'école laïque », le journal *le Finistère* reproduit les termes par lesquels la *Voix de Saint-Corentin* rappelle aux catholiques leur grand devoir dans la question de l'éducation de leurs enfants.

Je lui suis reconnaissant d'avoir donné à mes paroles la publicité de ses colonnes. Plusieurs de ses lecteurs qui ne reçoivent sans doute pas le *Bulletin* paroissial ont pu de la sorte en prendre connaissance.

Dans ses réflexions, M. Le Page me décerne gratuitement le titre de docteur et me constitue l'organe officiel de la doctrine de l'Eglise. C'est véritablement excessif. Je ne puis pas le féliciter de la libéralité avec laquelle il m'attribue ses diplômes. Il faut qu'il en ait à revendre. Je n'accepte pas non plus une situation que je n'ai pas. Sous prétexte que son journal s'appelle *le Finistère* je ne me permettrai jamais de dire qu'il est le représentant officiel de l'opinion dans le département de ce nom. La *Voix de Saint-Corentin* en tout cas est plus modeste. Elle n'a d'autre autorité que la sienne et celle de son raisonnement.

Là où il nous donne moins que notre dû, à Goyen et à moi, c'est de ne pas nous trouver d'accord. Le *Progrès du Finistère* a dû le rassurer déjà à cet égard. Je ne le scandaliserai donc pas en affirmant que moi aussi, comme mon confrère, je tolérerais l'école laïque, mais à une condition, et Goyen l'entend bien ainsi, puisque c'est l'objet du débat, M. Le Page ne l'ignore pas, à la condition pour l'école catholique d'avoir avec son personnel le même traitement que l'école laïque et ses maîtres.

M. Le Page parle de haine de l'école laïque. Non, il n'y a pas de haine chez nous. Mais ne la trouve-t-on pas ailleurs, et abondamment ? Qu'est-ce donc que cet ostracisme dont a été frappée toute une catégorie de citoyens ? Pourquoi ces expulsions, ces spoliations iniques, ces exils, qui jettent un jour si défavorable sur notre Pays aux yeux de tous les étrangers ? Pourquoi la défense d'enseigner infligée aux congréganistes,

alors qu'elle est si libéralement accordée aux bolchevistes et aux communistes les plus patentés ? N'est-ce pas là de la haine, la plus odieuse, haine en actions multipliées et répétées ?

Nous ne demandons pas, nous, que l'école laïque soit fermée, que ses maîtres soient expulsés ni expropriés. Non, pas cela. L'Eglise n'impose pas la foi, elle la propose. Nous voulons bien que tous les apostats, les incrédules, les Francs-Maçons, comme les Juifs et les Protestants, aient les écoles qu'ils désirent. Mais nous demandons que nous puissions avoir les nôtres aussi, nous catholiques, et que nous ne soyons pas obligés, faute de ressources, de livrer nos enfants, pour la formation de leur esprit et de leur cœur, à des maîtres et à des maîtresses, tenus de par la loi, d'écarter de leur enseignement toute idée de Dieu, de l'âme, de l'éternité, mais libres pratiquement de leur inspirer, par leur conduite et même par leurs insinuations perfides et parfois leurs paroles ouvertes, les erreurs et les sentiments contraires à nos croyances.

Voilà ce que nous demandons. Est-ce donc trop exiger ? Ne sommes-nous pas citoyens français ? Ne payons-nous pas l'impôt, l'impôt du sang autant que les autres, et l'impôt de l'argent, plus que les autres, puisque nous devons payer pour nos écoles et pour celles des autres ? Nos maîtres et nos maîtresses d'école n'ont-ils pas les diplômes de rigueur ?

Vous parlez sans cesse de défense laïque. Défense de quoi et de qui ? N'est-ce pas nous qui devons nous défendre ? Nous défendre des conséquences du mal qui nous a déjà été fait, et nous défendre du mal qui nous menace encore ? Ne nous servez pas, je vous en prie, la comparaison, aussi ressassée par l'usage que fausse en principe, de la route de Douarnenez. Ne dites pas : « Vous pouvez user de nos écoles comme vous pouvez user du même chemin pour aller à Douarnenez ».

Eh bien ! non, nous ne le pouvons pas, si la route est infestée de brigands prêts à nous dépouiller de ce que nous avons de plus précieux.

Dangers incontestables.

Or, c'est bien le cas, pour nos enfants, et pour les intérêts sacrés donc nous avons la défense. L'école laïque, telle qu'elle a été établie avec ses programmes, son personnel, ses tendances, ne porte-t-elle pas une atteinte fatale à l'âme de la jeunesse qui la fréquente ? Peut-on nier qu'elle a pour effet d'extirper, au moins par prétérition, et même systématiquement, toute idée surnaturelle et toute moralité chrétienne de l'âme des enfants ? Le *Finistère*, parlant de l'école laïque, dit négligemment : « Dieu, paraît-il, en a été banni » ! Ce « paraît-il » est charmant. Ignore-t-il donc qu'une haute autorité s'est publiquement félicitée d'avoir libéré, par son école, la conscience féminine des entraves confessionnelles ? Que signifie cet aveu s'il ne dit pas ce que je dis moi-même ? Si tous ne parlent pas ainsi, c'est parce que tous n'ont pas la même franchise. D'autre part,

n'est-il pas constaté que le dévergondage, l'immoralité et la criminalité de certaine jeunesse ont pris depuis un temps des proportions inquiétantes ? Remontez donc à l'origine du mouvement et cherchez-en la principale cause.

Je sais bien que vous êtes prêt à me citer certaines défaillances qui se produisent chez des personnalités sorties de nos établissements. Judas est bien sorti du Collège apostolique. Les individualités sont des individualités. Il s'agit de savoir quelle est l'éducation qui, par sa nature, est la plus propre à favoriser la vertu et à réfréner le vice. Pouvez-vous sérieusement soutenir que l'éducation laïque, qui repousse la croyance en Dieu et cherche toujours, sans la trouver, une base solide à la morale, soit le meilleur rempart de l'ordre, de l'ordre matériel comme de l'ordre moral ! Vous feriez rire si vous osiez soutenir cette thèse.

Le caractère défectueux de la loi scolaire pourrait être atténué dans une certaine mesure par les qualités personnelles des membres de l'enseignement public, et je me hâte de dire qu'il en est ainsi dans bien des cas. Il y a encore des instituteurs et des institutrices dont les idées et les sentiments de modération et de foi même sont indéniables. Ils sont dignes d'éloges et leur mérite est grand. Mais ils sont de plus en plus débordés. Une statistique qui n'a pas été constestée affirmait, il n'y a pas longtemps, que sur 115.000 instituteurs et institutrices que l'on compte en France, 60.000 sont inscrits à la Confédération Générale du Travail et 5.000 aux Communistes de Moscou. Plus de la moitié, 65.000 contre 50.000 sont donc engagés dans une voie qui les mènera loin, puisque le mouvement s'accentue de jour en jour.

Demandez à M. Steeg, l'avant-dernier ministre de l'Instruction publique, si cela n'est pas. Assistant au Congrès de la Ligue Maçonnique de l'Enseignement, à Bordeaux, il déclara ouvertement que « l'école laïque est une école sans Dieu ». Interrogé à ce sujet à la Chambre des Députés, il répond : « Que voulez-vous ! les instituteurs ont subi une évolution morale naturelle » ! *Morale* est une expression inexacte, immorale conviendrait mieux ; mais telle quelle, elle exprime une vérité incontestable. Evolution il y a eu, et elle continue.

Projets criminels.

Voyez plutôt les résolutions votées à l'unanimité et par acclamation au Congrès du Syndicat National des Instituteurs, tenu récemment au Havre. Je n'en cite que deux : 1° Droit syndical et liberté complète d'opinion — sous-entendu liberté d'empoisonner l'âme des enfants par les théories les plus subversives, si le cœur leur en dit ; — 2° Application sans faiblesse des lois de laïcité, et interdiction d'enseigner aux ministres des cultes, ceux-ci devant être assimilés aux membres des congrégations, — sous-entendu, à moins qu'ils n'apostasient. — En d'autres termes, à nous et aux nôtres liberté absolue de tout

dire et de tout faire. Aux autres droit au silence et aux brimades de toute nature. Voilà leur amour de la liberté.

C'est bien, du reste, la pensée et le désir intime de la secte franc-maçonnique dont les projets en vue consacreraient les aspirations et les visées des congressistes du Havre.

Que veulent-ils, en effet ? L'institution de l'école unique — la leur —, et confiscation de tous les enfants en substituant ce qu'ils appellent les droits de l'enfant aux droits des parents, en ce sens que les enfants appartiendraient non plus aux parents, mais à l'Etat, qui est anonyme et changeant, pouvant du jour au lendemain mettre tous les enfants de France sous la coupe d'un Marty ou d'un Badina.

Et comme il convient de procéder graduellement, pour préparer les voies, on établira par ci par là des écoles dites géminées, sorte de porcheries comme à Cempuis, où filles et garçons seront parqués, sans distinction ni séparation, dans une promiscuité abominable. C'est là l'école unique qu'on essaie de faire adopter par les municipalités dans nos régions mêmes. Si je suis bien informé, le grand pontife de la laïcité et de la Franc-Maçonnerie, M. Ferdinand Buisson, aurait fait récemment le le voyage de Quimper et donné une conférence dans ce but. Si je me trompe, le *Finistère* voudra bien rectifier. Il doit être bien informé.

L'œuvre de l'école devra être continuée et complétée par les œuvres post-scolaires dont le projet de loi est déjà déposé et d'après lequel l'enseignement post-scolaire serait étendu jusqu'à 18 ans révolus pour les deux sexes. Ce que l'école n'aurait pas pu achever serait ainsi continué et perfectionné par les institutions nouvelles. Si ce projet devient réalité notre malheureux pays verrait de beaux jours.

Dans cette campagne scolaire ce n'est pas seulement l'Eglise et sa doctrine qui sont visées, c'est la Patrie, c'est la propriété, c'est l'ordre social tout entier. « L'évolution » se fera sur tous les terrains, et comme en Russie, les fauteurs du mouvement en seront peut-être les premières victimes. Malheureusement ils ne seront pas les seuls.

Un personnage politique, commentant cette situation, ajoute : « Qu'on le veuille ou non, cet état de choses, sans cesse empirant, aménera tous les gens sensés à cet axiome : « L'âme des » enfants appartenant aux parents et non à l'Etat, c'est aux parents » et non pas à l'Etat à choisir le maître qui façonnera l'âme des » enfants ».

» L'Etat ne doit intervenir dans l'instruction publique que en tant que contrôleur de l'enseignement, inspecteur de l'hygiène et des bonnes mœurs, et répartiteur de l'argent de tous.

» Seule la répartition proportionnelle scolaire aboutissant à la désétatisation (pardon du néologisme) de l'école pourra résoudre le problème qui se pose avec tant d'acuité. »

C'est ce que je demande, pas autre chose ; c'est ce que doivent demander tous ceux dont l'âme n'est pas dénuée de toute justice.

Les Pardons.

L'œuvre déjà accomplie par l'école publique dans la moralité générale porte ses fruits. Là aussi « l'évolution » a sa répercussion. Le public attentif et sincère s'en rend compte. J'en ai recueilli plus d'un aveu, et nous le constatons dans la célébration de nos vieux Pardons de Bretagne, jadis si beaux et si édifiants, aujourd'hui transformés, en bien des cas, en foires et en bastringues ! L'élément religieux subsiste toujours envers et contre tout. Nous le retrouvons dans ces longues théories de pèlerins venant de tous côtés, de nuit et de jour, au sanctuaire de la fête, dans ces confessions et ces communions nombreuses du matin, dans l'assistance si pieuse à tous les offices de la journée. Pourquoi faut-il que semblable à une végétation parasite et mortifère au milieu d'un beau champ de blé, manèges, batteleurs et camelots envahissent la place et gagnent de plus en plus les avenues et tous les alentours de l'église ou de la chapelle ? Au retour d'une de ces fêtes, m'acheminant avec un brave homme de la paroisse, j'en faisais tristement l'autre jour la remarque, et lui, tout aussi mélancolique, de me répondre : « Voilà, avec beaucoup d'autres, l'un des fruits de la nouvelle éducation ». J'ajoutai : « C'est bien cela » ! Qu'en dites-vous, lecteurs ?

De bon augure.

L'acharnement apporté par la secte franc-maçonnique et la passion politique à détruire le catholicisme, et le catholicisme seul, notez-le bien, comme d'autre part, la faiblesse et la veulerie d'une partie de la population à suivre l'impulsion donnée, laissent dans l'âme une impression de douloureuse compassion pour ces malheureux égarés, et d'inquiétude pour l'avenir de notre Pays. Que ne peut-on craindre d'un esprit de vertige et de folie qui, en se généralisant, est capable de tout emporter, comme un ouragan déchaîné ?

Fort heureusement, en même temps que le déclanchement constaté, un mouvement en sens inverse se dessine et s'accentue de plus en plus dans la région des Hautes Etudes. La *Voix de Saint-Corentin* a eu l'occasion d'en faire déjà la remarque. J'y reviens volontiers, afin que les âmes faibles, qui seraient tentées de découragement et d'abandon dans le devoir, reprennent confiance et courage. Quelqu'un de bien informé me parlait, ces jours derniers, de l'attitude de plus en plus énergique de notre jeunesse des grandes écoles dans l'affirmation de leur foi et la pratique de leurs devoirs de chrétiens. Leur volonté de tenir tête à la meute, en même temps que d'abolir le respect humain, est admirable. Cette jeunesse est appelée à prendre un jour la direction des divers organismes de l'Etat. Leur influence sera décisive, nous l'espérons bien. Quand le reptile est atteint à la tête, la queue peut s'agiter encore longtemps, mais le venin disparu le mal est conjuré.

Une Statistique des Missions.

A cette situation intérieure correspond à l'extérieur une expansion bien consolante des Missions catholiques. Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs, comme témoignage du fait, la statistique suivante, empruntée au journal *la Croix*.

En 1822, Angleterre, Pays de Galles et Ecosse comptaient 120.000 catholiques ; aujourd'hui 2.600.000.

De 1822 à 1922, le chiffre des catholiques s'est accru : en Suède et Norvège, de 10 à 5.147 ; en Danemark, de 100 à 8.780 ; en Hollande et Luxembourg, de 350.000 à 1.950.000 ; dans l'Allemagne du Nord, de 60.000 à 409.000.

En Indo-Chine, on comptait, il y a un siècle, environ 400.000 catholiques ; ils sont maintenant 1.200.000 ; l'évangélisation y a subi cependant de cruelles persécutions, et les chrétiens, d'horribles massacres.

Au Japon et en Corée, il y avait peut-être 10.000 catholiques au commencement du XIXe siècle ; on en compte actuellement 170.000. Il n'y a pas trente ans que les chrétiens y jouissent d'un peu de liberté.

Au Canada, quand fut créée l'Œuvre de la Propagation de la Foi, on trouvait 6 évêques, 30 prêtres, environ 500.000 catholiques. Cent ans après, le Canada compte 38 sièges épiscopaux, 6 vicariats apostoliques, près de 3 millions de catholiques.

L'Eglise des Etats-Unis eut son premier évêché établi à Baltimore, en 1789. En 1822, elle comptait 9 diocèses, dotés chacun d'une douzaine de ministres sacrés, environ 400.000 catholiques. Elle possède, en 1922, 16 archevêques, 93 évêques, 21.650 prêtres, 17.885.000 catholiques.

Jusqu'en 1830, l'apostolat ne put rien faire en Océanie. Un seul et unique prêtre se cachait en Australie pour maintenir la foi des Irlandais déportés ; l'Eglise était proscrite, il n'y avait pas une seule chapelle. En 1834, fut érigé le vicariat d'Australie sous le nom de Nouvelle-Zélande. Maintenant, l'Australie et la Nouvelle-Zélande comptent plus de 1.200.000 catholiques, avec 9 archevêques et 19 évêques ; 2.200 églises sont ouvertes au culte ; 1.500 prêtres assurent le service divin. Le nombre des prêtres originaires de l'Australie va sans cesse en augmentant.

Dans les îles océaniennes, 22 vicariats et 6 préfectures apostoliques ont été créés ; on y compte 600 prêtres missionnaires et 270.000 catholiques.

Nos Cloches.

De tous côtés, une question m'est adressée journellement : « Et les cloches, quand nous viendront-elles ? » Et j'étais fort embarrassé pour donner une réponse satisfaisante. J'en étais réduit à dire : « Elles viennent bien lentement, elles sont si lourdes » !...

Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer qu'elles ne sont plus bien loin, puisque, m'a-t-on assuré, elles seront en gare de Quimper à la fin de la semaine. Puissent-elles ne pas dérailler !

A quand la bénédiction et leur mise en place ? La parole est à M. Le Guével, l'ouvrier chargé par les Beaux-Arts de la réfection du beffroi. J'espère qu'il ne nous fera pas trop attendre.

La visite aux paroissiens pour la souscription a été interrompue pendant de longues semaines. Elle va se continuer.

MOIS D'OCTOBRE

Les Prières du Mois.

Ce mois nous ramène une pratique de piété prescrite par le Pape Léon XIII, en vue des besoins des temps actuels. Elle consiste dans la récitation, du 1er jour d'Octobre au 2 Novembre inclusivement, du chapelet, des Litanies de la Sainte Vierge et de la prière à saint Joseph.

Dans ses instructions au sujet du mois du Rosaire, notre Evêque ordonne : 1° La célébration avec solennité de la fête du Rosaire ; 2° La récitation, chaque jour, le matin à la messe, ou le soir devant le Saint-Sacrement exposé, du chapelet, des Litanies et de la prière à saint Joseph, avec exhortation à ceux qui ne pourraient pas y assister, de les dire en particulier, ou mieux encore en famille ; 3° La communion répétée, aux intentions du Souverain Pontife ; 4° Organisation du Rosaire perpétuel, pendant le mois, par une entente dans chaque archiprêtré entre MM. les Curés et Recteurs.

Comme les années précédentes, dans la paroisse, réunion tous les soirs, à 8 heures, deux jours exceptés, le dimanche du Rosaire, où les prières seront récitées après les vêpres, à l'issue de la procession, et le 1er vendredi du mois, où elles se feront à 5 heures, pour permettre aux hommes d'avoir leur heure habituelle d'adoration de 8 à 9 heures. — Les dimanches et jeudis, procession à l'intérieur de l'église.

A la cathédrale, le jour de prière publique, pour le Rosaire perpétuel, sera le lundi 2 Octobre. Exposition du Saint-Sacrement de 9 h. 1/2 du matin à 8 heures du soir. Les enfants des écoles se rendront à l'église, au sortir des classes, les garçons à 11 heures, les filles à 4 heures. Les paroissiens sont invités à se relever de demi-heure en demi-heure pour la récitation du chapelet.

Indulgences.

1° Une indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, chaque fois, à ceux qui assisteront aux réunions ; 2° Une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à ceux qui y assisteront au moins dix fois, ou qui, étant légitimement empêchés, les réciteront en particulier ; 3° Indulgence plénière encore à ceux qui, le jour du saint Rosaire, ou l'un des huits jours suivants, moyennant confession et communion, auront prié Dieu, la Sainte Vierge et Saint Joseph aux intentions désignées ; 4° Indulgence plénière de la Portioncule, à toute visite, depuis le samedi à midi jusqu'au dimanche soir à minuit, le jour du Rosaire, à toute église où est érigée la Confrérie, en priant aux intentions du Souverain Pontife, devant la chapelle du Rosaire ou une image de la Sainte Vierge exposée dans l'église, à la

condition de se confesser le jour même, ou dans les huit jours qui précèdent ou les huit jours qui suivent, et de communier soit la veille soit le jour même, ou dans les huits jours suivants. Ceux qui ont l'habitude de se confesser deux fois le mois, ou de communier au moins deux fois par semaine, ne sont pas astreints à se confesser dans ces limites.

Les Prônes.

Après deux mois de suspension réglementaire, les prônes du dimanche vont être repris en ce mois d'Octobre.

Il est du devoir du clergé paroissial de rappeler successivement aux fidèles les diverses parties de la doctrine chrétienne, que ceux-ci ont l'obligation de connaître, au moins dans les parties essentielles.

Cette doctrine chrétienne comprend d'abord les vérités enseignées par Notre Seigneur Jésus-Christ et contenues dans dans la Sainte Ecriture et la Tradition : elles sont résumées dans le Symbole des Apôtres ; ensuite les devoirs à pratiquer, spécifiés dans les dix préceptes du Décalogue ; et enfin les moyens de sanctification que Dieu nous donne, c'est-à-dire les grâces qui nous viennent ordinairement par la prière et les sacrements.

Dans l'exposé de cet enseignement divin nous en étions l'année dernière au Décalogue. Nous avons terminé l'explication des trois premiers Commandements qui contiennent nos devoirs envers Dieu. Nous avons donc, cette année, à rappeler aux paroissiens leurs diverses obligations vis-à-vis du prochain.

Nous les prions d'apporter à ces instructions toute leur bienveillante attention ; et pour que le prédicateur ne soit pas exposé à prêcher dans le désert, nous prions ceux qui se tiennent au haut de l'église de vouloir bien se déplacer au moment de l'instruction et de se rapprocher de la chaire, afin d'être à portée de la voix du prêtre qui leur adresse la parole.

Les Catéchismes.

Reprise aussi, dès le début d'Octobre, des Catéchismes des enfants. Tous doivent suivre le grand Catéchisme pendant quatre ans consécutifs, de 9 à 12 ans, deux fois par semaine, conformément au tableau ci-après. Les petits enfants de 7 et 8 ans ont leur réunion, une fois la semaine.

Nous supplions les parents d'envoyer régulièrement leurs enfants à ces réunions, dès le premier jour, et de faire en sorte qu'ils sachent bien leurs leçons. S'ils ne peuvent pas eux-mêmes leur apprendre la lettre du Catéchisme, avec leurs prières, qu'ils veuillent bien en charger quelque catéchiste volontaire. Il y en a dans la paroisse, qui sont à cet égard d'un dévouement à toute épreuve et d'une générosité parfaite.

Qu'on ne nous objecte pas la nécessité de l'étude du soir pour la préparation au Certificat d'études, ni la classe de des-

sin du jeudi. Le jeudi et les autres jours de la semaine, en dehors des heures réglementaires des classes, les enfants doivent avoir toute liberté de se rendre aux réunions du Catéchisme. Les enfants qui assistent au Catéchisme réussissent aussi bien que les autres dans leurs examens.

La science de la religion l'emporte du reste sur tout autre. « L'instruction profane ne suffit pas. L'augmentation de l'instruction n'amène pas du tout une augmentation de moralité. Ce n'est pas l'instruction qui moralise, c'est l'éducation religieuse. Dire à un homme : « Sachez lire et vous ne mentirez » pas ; sachez écrire et vous ne volerez pas, » c'est comme si je disais : « Apprenez bien la multiplication, car dès que » vous saurez la table de Pythagore, vous jouerez admirable- » ment du piano » (René Bazin).

Une première réunion, réunion générale à laquelle tous les groupes d'enfants, grands et petits, devront assister, aura lieu à la cathédrale, le jeudi 5 Octobre, à 9 h. 1/2. Une messe sera dite pour eux, une courte allocution leur sera adressée, et après la bénédiction du Saint-Sacrement, inscription des noms et indication des jours et des heures des différents catéchismes. Les enfants sont priés d'y apporter leur manuel de cantiques.

CATÉCHISMES DE L'ANNÉE 1922-1923

Jours, heures et lieux des réunions des différents groupes ; catéchistes.

I. — Enfants des Écoles Chrétiennes.

1. *Garçons*, à l'école ..... (*mardi*, 11h, / *vendredi*, 11h,) M. Le Duc.
2. *Filles, Aspirantes et 1re Communion*, à l'école ..... (*mardi*, 4h, / *jeudi*, 10h 1/2,) M. le Curé.
3. *2e et 3e Communion*, à l'école ..... (*lundi*, 4h, / *jeudi*, 9h 1/2,) M. le Curé.

II. — École Communale, Garçons.

1. *Aspirants*, à la chapelle neuve ..... (*lundi*, 11h, / *jeudi*, 9h 1/2,) M. Suignard.
2. *1re Communion*, à la chapelle ..... (*lundi*, 4h, / *jeudi*, 8h 1/2,) M. Suignard.
3. *2e et 3e Communion*, au Patronage..... (*lundi*, 11h, / *jeudi*, 10h,) M. Le Duc.

III. — École Communale, Filles.

1. *Aspirantes et 1re Communion*, au Patronage de la Sainte-Famille..... (*mardi*, 11h, / *jeudi*, 10h,) M. Cadiou.
2. *2e et 2e Communion*, au Patronage de la Sainte-Famille ..... (*lundi*, 11h, / *jeudi*, 9h,) M. Piriou.

IV. — Petits Catéchismes, Garçons et Filles.

1. *Enfants ayant fait la Communion privée.* *jeudi*, 11h, M. Piriou.
2. *Enfants n'ayant pas encore communié* ... *mercredi*, 11h, M. Piriou.

Prendront part à ces Catéchismes

1. *Au Petit Catéchisme* : tous les enfants de 7 et 8 ans, c'est-à-dire nés en 1914 et 1915 ;
2. *Au Catéchisme des Aspirants* : les enfants de 9 ans, nés en 1913 ;

3. *Au Catéchisme de 1re Communion* : les enfants de 10 ans, nés en 1912, si du moins ils ont suivi précédemment le Catéchisme des Aspirants ;
4. *Au Catéchisme de 2e et 3e Communion* : les enfants de 11 et de 12 ans, nés en 1911 et 1912, s'ils ont fait précédemment la 1re Communion solennelle.

N. B. — Six manquements au Catéchisme, sans justification, retardent la Communion d'un an.

Calendrier Paroissial.

Du 1er Octobre au 2 Novembre, prières du Rosaire tous les soirs à 8 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. Le dimanche 1er Octobre et le vendredi suivant, les prières ont lieu : le dimanche, après les vêpres ; le vendredi, à 5 heures.

✝ **1er Octobre, XVIIe dimanche après la Pentecôte, Solennité du Rosaire.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quêtes à toutes les messes pour les Cercles et Patronages. — Vêpres à 2 h. 1/2, procession du Rosaire, prières, bénédiction du Saint-Sacrement.

2, lundi. — Fête des Saints Anges. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Dames de la Congrégation et des Mères Chrétiennes.

3, mardi. — Bienheureux Charles de Blois, confesseur.

4, mercredi. — S. François, confesseur. — Confession des filles du grand Catéchisme et des enfants de la communion privée.

5, jeudi. — S. Maurice, abbé. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 9 h. 1/2, réunion à la cathédrale de tous les enfants du Catéchisme, messe, instruction, bénédiction.

6, vendredi. — S. Bruno, confesseur. — De 6 h. 1/2 à 5 heures du soir, exposition du Saint-Sacrement. — A 5 heures, prières du Rosaire, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

7, samedi. — Le Saint Rosaire. — Confession des garçons du grand Catéchisme.

✝ **8, XVIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes comme le dimanche précédent. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

9, lundi. — SS. Denis et ses Compagnons, martyrs.

10, mardi. — S. François Borgia, confesseur.

11, mercredi. — S. Méloir, martyr.

12, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

13, vendredi. — S. Edouard, roi et confesseur. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

14, samedi. — S. Calixte Ier, pape et martyr.

✝ **15, XIXe dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres comme le dimanche précédent.

16, lundi. — Apparition de S. Michel au Mont Tombe.

17, mardi. — Ste Edwige, veuve.

18, mercredi. — S. Luc, évangéliste.

19, jeudi. — S. Pierre d'Alcantara, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

20, vendredi. — S. Jean de Canty, confesseur.

21, samedi. — S. Conogan, évêque et confesseur.

✝ **22, XXe dimanche après la Pentecôte. — Fête de l'anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale.** — Réunion à la chapelle, à 7 heures, des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers-Ordre.

23, lundi. — De l'Octave de la Dédicace.

24, mardi. — S. Magloire, évêque et confesseur.

25, mercredi. — S. Gouesnou, évêque et confesseur.

26, jeudi. — S. Alor, évêque et confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

27, vendredi. — De l'octave de la Dédicace.

28, samedi. — S. Simon et S. Jude, apôtres.

✝ **29, XXIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres comme le dimanche précédent.
30, lundi. — De la férie.
31, mardi. — Vigile de la Toussaint. — *Jeûne et abstinence.*

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

29 *Août.* René-Joseph Gourmelen, 12, rue Pen-ar-Stang ;
29 — Jacqueline-Marie-Anne Chabay, 15, rue Saint-François ;
30 — Roger-Jean Guillermou, 6, rue des Boucheries ;
2 *Septembre.* Jacqueline-Geneviève Coten, 17, rue de Kergariou ;
3 — Jean-Hervé-Guy-François Pennarun, 13, rue Royale ;
3 — Anne-Josèphe Diverrès, 10, rue Valentin ;
3 — Andrée-Marthe-Marie Méret, 20, rue Sainte-Catherine ;
3 — Colette-Anne-Marie Chirot, 7, rue de la Mairie ;
10 — Yves-Noël-Jean-Marie Le Berre, 30, rue Neuve ;
11 — Marie-Jeanne-Catherine Jaouen, 14, rue Neuve ;
12 — Suzanne-Louise-Marie Olivier, 11, rue Royale ;
13 — Jérôme Barré, impasse de l'Odet ;
14 — Henri-Georges-Joseph Craff, 6, rue Luzel ;
14 — Joseph-Marie Le Corre, 1, rue de la Mairie ;
16 — Marie-Adolphine Le Bescond, 3, rue de Kerfeunteun ;
20 — Denyse Barbero, 4, rue Verdelet ;
23 — Corentine-Marie Daoudal, 9, rue Neuve ;
23 — Edmond-Joseph-Marie Pérès, 26, rue Neuve ;
24 — Anne-Françoise Le Meur, 9, rue Neuve.

Mariages.

5 *Septembre.* Gaston-Louis-Pierre Anselme et Anne-Marie Cuzon ;
12 — Louis-Marie-Joseph Bideau et Marie-Angèle Moreau ;
18 — Laurent-Jean-François Costiou et Marguerite-Marie-Louise-Anne Douguet ;
18 — Corentin-Marie Guittard et Marie-Corentine Le Faou.

Enterrements.

29 *Août.* François-Corentin Le Dervouet, 88 ans, Hospice ;
1er *Septembre.* Vincent Olu, aumônier à Brest, 63 ans ;
1er — Marie-Anne Bourlès, épouse Le Lay, 28 ans, rue Ste-Catherine ;
4 — Louis Jacob, époux M.-A. Le Grill, 38 ans, Feunteunic-al-Lez ;
6 — Alexis Le Cornec, 77 ans, époux M.-Cath. Lucas, 1, rue des Gentilshommes ;
10 — Pélagie Rouanès, veuve Talouarn, 48 ans, 80, rue Neuve ;
10 — Jean-Marie Le Bras, époux Héloïse Gattefosse, 40 ans, impasse de l'Odet ;
12 — Anne Croc, épouse F. Chappuis, 70 ans, 32, rue Kéréon ;
13 — Marie-Lise Hénaff, épouse Jacqs Cornic, 44 ans, 43, rue Neuve ;
13 — Nicole Dagorn, 7 mois, 37, rue Neuve ;
14 — Marie Fabre, épouse Loubatié, 60 ans, 5, rue Saint-François ;
16 — Aloïse Walter, épouse Jhine Avisse, 63 ans, 13, rue Ste-Thérèse ;
17 — Alain-Marie Le Gall, époux M.-J. Laziou, 62 ans, 33, rue de Kerfeunteun ;
20 — Baptiste-René Loubatié, 23 ans, mort pour la France, en Roumanie, 1919 ;
23 — Joséphine Le Page, 24 ans, 1, rue Pen-ar-Stang ;
26 — Yvonne-Marcelle Le Clec'h, 2 ans, 3, rue Neuve.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

12e Année. — N° 8 Mercredi 1er Novembre 1922.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Octobre : Ligue patriotique des Françaises ; Rapport scolaire ; Ecoles libres : Devoirs des familles ; Le But ; Deux Mentalités ; Fête du « Souvenir Français » . . 78
Mois de Novembre : La Toussaint ; Fête des Morts ; Le 5 Novembre ; Fête du 11 Novembre ; Retraite du Tiers-Ordre ; Retraite des Enfants de Marie. 83
Calendrier paroissial 86
A Saint-Corentin 88

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

12e Année. Mercredi 1er Novembre 1922. N° 8.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'OCTOBRE

Mois de prières et de prédications, tous les soirs, à la cathédrale. L'assistance aurait pu être plus fournie ; il n'en est pas moins vrai qu'un nombre respectable d'hommes et de femmes ont été fidèles aux réunions, du premier au dernier jour. Presque toujours les mêmes du reste. Je les félicite de leur assiduité. Ils ont prié pour eux-mêmes et pour les autres et, comme le psalmiste, ils pouvaient en toute sincérité dire à Dieu chaque soir en rentrant dans leur foyer :

« Un seul moment qu'on passe dans ton temple
Vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels. »

Mieux surtout que des heures consumées au café, au cabaret, au cinéma ou ailleurs.

L'auteur inspiré fait allusion dans le psaume aux apostats ou renégats qui abandonnèrent le culte du vrai Dieu pour suivre Jéroboam dans son schisme. Nous pouvons en dire autant aujourd'hui de tous ceux qui, se laissant séduire par les idées courantes et les mœurs dépravées du moment, délaissent le service de Dieu et s'abandonnent au désordre. Le bonheur n'est pas là. Il est dans le bon témoignage de la conscience et dans la paix du cœur, puisés aux pieds des autels du Seigneur.

Ligue Patriotique des Françaises.

La Ligue, qui groupe des adhérentes de plus en plus nombreuses dans tout le pays, vient de donner une nouvelle preuve de sa piété et de sa vitalité.

Le dimanche 8 Octobre, un pèlerinage fut organisé à la chapelle de la Mère-de-Dieu, comme les années précédentes, et très importante fut l'assistance au chapelet, aux vêpres et au sermon, donné par M. l'abbé Brinquin, professeur à l'Ecole Saint-Yves. En termes très heureux il fit ressortir cette vérité que la T. Sainte Vierge, Mère de Dieu et des hommes, Reine aussi des Apôtres, est le canal des grâces divines pour les Ligueuses, et la protectrice tout indiquée de leur œuvre. Bénédiction du Saint-Sacrement, quelques exhortations de

M. Cogneau, vicaire général, et rendez-vous est donné à toutes à la salle Jeanne-d'Arc, pour un congrès, le mardi 11 Octobre, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Au jour indiqué, énorme était l'affluence des congressistes. J'ai assisté à plusieurs congrès de la Ligue dans le même local ; jamais je n'ai vu une aussi nombreuse assistance. Jamais non plus les comptes-rendus des divers groupes représentés, Lanriec et Trégunc, Concarneau, Douarnenez, Pont-Aven et Quimper n'ont accusé une action aussi marquée. La Ligue est certainement en progrès.

Mlle Dijon, de Besançon, dans un discours d'une concision et d'une netteté parfaites, a établi le rôle de la Ligue, le service de l'Eglise et de la France, sous la direction des Evêques et des pasteurs. Elle a montré comment la femme, dans son foyer, dans sa paroisse, dans le pays, peut contribuer puissamment à la consolidation et à la diffusion de la foi et de la moralité chrétienne, même par une action isolée, mais surtout par la force de l'union et sous une direction éclairée.

Après un résumé par M. Cogneau, vicaire général, des travaux de la commission, le matin, et des décisions prises au point de vue de l'organisation, Monseigneur clôtura la réunion par des remerciements mérités, à tout le monde, et par des conseils pratiques à suivre dans l'exercice de l'apostolat, en s'inspirant toujours d'un grand esprit de foi, et en portant son action particulièrement sur l'éducation de l'enfant, contre la neutralité menteuse de l'école, sur l'importance de la justice de la répartition proportionnelle scolaire et le vote familial.

Bénédiction du Saint-Sacrement à Saint-Mathieu, et chacune des Ligueuses rentra chez elle, visiblement heureuse des enseignements recueillis dans la journée. Puisse le travail accompli donner des fruits encore plus abondants dans l'avenir.

Mme Jacques Chancerelle, présidente générale de la Ligue et principale inspiratrice des résultats déjà obtenus, fera en sorte qu'il en soit ainsi.

Rapport scolaire.

M. l'Inspecteur d'Académie du Finistère a présenté au Conseil général son rapport annuel sur la situation des écoles dans le département. Il y accuse une diminution sensible de la population scolaire. Dans cette dépression les Ecoles libres entrent pour une perte de 83 élèves, dans l'ensemble des établissements, et les Ecoles communales pour 2.000.

Cause générale du décroissement, la diminution des naissances, cause spéciale en ce qui regarde la proportion entre écoles libres et écoles laïques, la propagande catholique. C'est la conclusion de M. l'Inspecteur.

Pauvres écoles laïques ! pauvres instituteurs surtout ! Toujours victimes, toujours sacrifiés de toute façon. Ils n'ont que leurs palais scolaires, leurs misérables traitements et bénéfices

de 10.000 à 12.000 francs pour le moins, des fournitures scolaires et la pression administrative à tous les degrés pour les soutenir, tandis que leurs concurrents gardent encore la vie sauve ! C'est vraiment intolérable.

Suit, de la part de M. l'Inspecteur, un éloge dithyrambique des instituteurs et des institutrices. On ne dit pas qu'il ait fait la moindre réserve sur l'attitude des agrégés au Communisme moscovite ni sur le chant de l'*Internationale* et les acclamations en faveur de Marty et Badina.

Ecoles libres. — Devoirs des familles.

Le *Finistère* va trouver que je récidive, car je reviens à la question qui l'a si étrangement scandalisé, alors qu'elle n'est que l'expression même de la vérité et du bon sens. Il s'agit, on s'en souvient, de l'obligation pour les familles chrétiennes de confier leurs enfants à des écoles chrétiennes. Voici ce qu'écrit Mgr l'Evêque de Tulle à son clergé.

« Le devoir des familles au sujet de l'école est marqué ainsi qu'il suit par le Code du droit canonique :

» Canon 1372. — *Les parents et tous ceux qui tiennent leur » place ont le droit et le devoir les plus stricts de veiller à l'édu- » cation chrétienne des enfants.*

» Canon 1374. — *Que les enfants catholiques ne fréquen- » tent pas les écoles non catholiques, neutres, mixtes, ouvertes » ausssi à des non catholiques. Il appartient à l'Ordinaire du lieu, » à l'Evêque seul, de décider, d'après les instructions du Saint- » Siège Apostolique, dans quelles conditions et avec quelles pré- » cautions, pour éviter le danger de perversion, la fréquentation » de ces écoles pourra être tolérée. »*

» Donc, à enfant chrétien école chrétienne. MM. les Curés devront bien rappeler du haut de la chaire un dimanche, dans le courant du mois de Septembre — et les confesseurs ne doivent pas oublier — ce principe sacré qui domine et commande le choix de l'école.

» Les familles ont l'obligation grave, fallût-il s'imposer quelques sacrifices pour envoyer l'enfant dans une pension un peu lointaine, de choisir, quand ils le peuvent, l'école chrétienne de préférence à l'autre, sauf dispense accordée par l'Evêque ou le Curé pour de très sérieuses raisons. »

Que les non chrétiens aient leurs écoles, je le veux bien, mais que nous ayons les nôtres, placées sur le même pied et dans les mêmes conditions. N'est-ce pas l'égalité cela ?

Les journaux nous racontent la construction, à grands frais par le gouvernement français, d'une mosquée à Paris pour les Musulmans. Faudra-t-il que nous devenions Mahométans pour obtenir quelque justice ? Je le demande au *Finistère*.

Le But.

Nous ne nous faisons aucune illusion. Ce qui est visé par cet ostracisme, comme par toutes les manœuvres en cours, c'est la destruction complète du Christianisme. Il y a dans ce sens une conjuration générale qui s'étend de haut en bas, du petit au grand. Le prophète l'avait annoncée : « Pourquoi les nations ont-elles frémi, pourquoi les peuples ont-ils fait de vains complots ? Les rois de la terre se sont levés et les princes se sont assemblés contre le Seigneur et contre son Christ. » Les princes aujourd'hui sont les politiciens sectaires et leurs seïdes de la plume, embrigadant la masse ignorante toujours facile à entraîner lorsqu'on sait exciter ses mauvaises passions.

Un philosophe a dit : « On ne l'aura jamais assez répété, il n'y a rien de si infaillible que l'instinct de l'impiété. Voyez ce qu'elle hait, ce qui la met en colère et ce qu'elle attaque partout, avec fureur, c'est la vérité » (de Maistre).

Je puis ajouter : « Voyez, d'autre part, ce qu'elle défend avec ensemble et âpreté, c'est le mal ».

Nous en avons un exemple tout actuel. Par un sentiment de discrétion qu'on comprendra, la *Voix de Saint-Corentin* n'en a pas parlé jusqu'ici. Mais le scandale se complique. Il est impossible de se taire plus longtemps. Un prêtre dévoyé, infidèle à sa vocation et à ses serments les plus solennels et les plus sacrés, est en rupture de ban avec l'Eglise, qu'il a trahie. Au lieu de rester là où sa félonie eût pu rester ignorée, il a jugé à propos de venir étaler dans son pays, au milieu de ses anciens condisciples, en face de cette cathédrale où il a reçu les Ordres sacrés, le spectacle attristant de sa défection et de sa révolte sacrilège.

Que devait faire l'Evêque, gardien de la foi et de la morale ? Fermer les yeux et faire silence, alors que tous en parlaient ? Mais c'eût été, au regard du public, passer condamnation sur un fait de la plus grande importance. Il ne le pouvait pas. Il a pris la seule mesure qu'il fût en son pouvoir de prendre, il a retiré du Lycée son aumônier, afin que celui-ci ne pût être exposé à se trouver en contact avec un personnage chrétiennement aussi disqualifié que M. Auffret.

A-t-il outrepassé son droit et fait abus d'autorité ? En quoi, et de quelle façon ? Il vous plaît de garder, pour enseigner la science et la morale à la jeunesse universitaire, un prêtre défroqué et père de famille ; gardez-le, mais ne trouvez pas mauvais que, par dignité et par respect de cette morale, il retire l'aumônier. Toute l'affaire est là. En agissant de la sorte, il aura plus fait dans l'intérêt même de l'établissement en cause, que ses prétendus défenseurs dans leur campagne d'anticléricalisme.

Deux Mentalités.

Cette douloureuse histoire eût passé presque inaperçue et un grand scandale eût été évité, si les esprits ne s'étaient pas échauffés sous l'empire de deux sentiments, différents dans leur inspiration et leur tendance, mais unis dans leur action pour compliquer et aggraver les choses.

Le premier courant est un souffle fortement sectaire. Il sent la Loge par son instantanéité et par ses procédés. N'avez-vous pas remarqué avec quelle rapidité et quel ensemble la Presse radicale, socialiste et communiste de toutes les régions de France, aidée des Amicales et Syndicats d'Instituteurs, s'est emparée du fait et a fait flèche de tout bois ? Peut-on nier qu'un mot d'ordre ait passé par là ?

Et puis, quelle bonne foi dans l'argumentation ! Les grands mots d'intolérance, d'intrusion, de contrôle et de veto sur l'Université ont fusé de toutes parts avec éclat, parce que l'Evêque a jugé, comme jugera tout homme qui n'est pas de parti pris, que la simultanéité, dans le même établissement, de deux prêtres, l'un digne et honorable, l'autre renégat et scandaleux, est chose inadmissible. Où y a-t-il là intrusion et empiètement ?

Admirez un spécimen de leur raisonnement. Le *Finistère*, en bon prince, déclare que si, par contraste, un professeur laïque *quittait l'enseignement* pour entrer dans les Ordres, il ne lui viendrait pas à l'idée de lui demander compte d'une évolution dont il serait seul juge dans la pleine liberté de sa conscience et « la prédication de religion » que serait sa seule présence ne lui paraîtrait nullement dangereuse pour ceux qui le coudoieraient. — Evidemment, s'il quittait l'enseignement. Mais s'il était prêtre respectable et fidèle à ses engagements, le tolérerait-il dans son Lycée ? Que M. Auffret, par exemple, revienne de ses égarements, reprenne l'habit ecclésiastique et les obligations de sa vie sacerdotale, — car prêtre il est et prêtre il restera, — pourrait-il continuer à enseigner dans les chaires de l'Université ? Non, pas plus que les religieux et les religieuses ne sont admis à enseigner, même dans leurs propres écoles libres ; uniquement pour crime de religion ils sont frappés inexorablement. N'est-ce pas vrai ? Et mélodramatique le *Finistère* termine : « Et c'est nous qui sommes les sectaires, et c'est nous qui ne tolérons rien » ! Eh ! mais oui, les faits sont là.

Il ne s'y trompe pas d'ailleurs. Il connaît toute la valeur de l'argument ; mais il sait aussi que cela peut jeter de la poudre aux yeux des âmes simples, et il n'y réussit que trop bien. D'où un courant de sentimentalité si ...naïve qu'on le prendrait en pitié s'il ne renforçait singulièrement la campagne des meneurs. Dans le conflit soulevé si malencontreusement, il n'est pas rare de rencontrer des justiciers de circonstance et des redresseurs de torts pour excuser le coupable et critiquer le chef dans l'exercice d'un devoir pénible mais nécessaire. C'est l'histoire

renouvelée de la foule aveugle et impulsive arrachant à la police, pour les rendre à la liberté, des brigands et des assassins que la police voulait arrêter. Les honnêtes gens s'en affligent et le déplorent, eux, s'en réjouissent et s'en félicitent.

Qu'on veuille bien considérer d'où vient le mouvement actuel et où il conduit. C'est un épisode de la campagne qui commence, campagne de dénigrement et de persécution, dont nous avons eu de tristes exemples dans le passé, et qu'on veut ressusciter. Pour aboutir à quoi ? A la division des esprits et à l'affaiblissement du Pays, finalement à des invasions nouvelles et à la guerre. N'oublions pas que l'Anticléricalisme, qui est en jeu, est un article d'importation allemande. Le résultat obtenu dans notre Pays par les troubles et les agitations de jadis, qui nous ont valu la dernière guerre avec ses victimes innombrables et ses ruines, sera la conséquence des mêmes causes, si on persiste à les poser.

Nous apprenons à la dernière heure que M. Auffret quitte Quimper pour le Lycée de Brest, sa ville natale. On dirait un Barnum qu'on veut exhiber dans toutes nos villes. Qu'en adviendra-t-il ? Nous l'ignorons, mais si le même conflit se renouvelle, à qui la faute ?

Fête du « Souvenir Français ».

Cette année encore, comme tous les ans à cette époque, le « Souvenir Français » fait célébrer à la cathédrale une messe avec une absoute pour le repos de l'âme des militaires et marins français, morts au service de la Patrie. Cette messe aura lieu le dimanche 29 Octobre, à 9 heures. Monseigneur l'Evêque, toujours prêt à payer de sa personne, a promis d'y assister et d'y prononcer une allocution.

Les autorités civiles et militaires qui ont reçu des convocations y auront des places réservées.

MOIS DE NOVEMBRE

La Toussaint.

Le mois commence par une des plus grandes fêtes de l'année, la fête de tous les Saints.

Les offices auront lieu aux mêmes heures que le dimanche. A 10 heures, messe pontificale.

A 2 h. 3/4, récitation des prières du Rosaire, la réunion bretonne de 8 heures ne permettant pas de les remettre à cette heure. A 3 heures, chant solennel des vêpres, suivies du sermon par M. l'abbé Fily, aumônier de la Miséricorde, et de la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Des quêtes seront faites ce jour, aux messes pour l'Œuvre des Séminaires diocésains, aux vêpres pour les Défunts.

La Toussaint nous invite à rendre nos hommages et à adresser nos supplications aux heureux habitants du Ciel. Ils sont aujourd'hui dans la gloire, après avoir été, comme nous aujourd'hui, dans la lutte et dans la peine. Félicitons-les de leur bonheur et prions-les de nous tendre la main, afin que nous puissions les suivre dans la voie qu'ils ont parcourue avant nous, en triomphant des dangers et des obstacles que nous avons à éviter comme eux.

Les paroissiens se prépareront à célébrer pieusement cette fête en recourant aux sacrements, comme doivent le faire les vrais chrétiens. Le clergé paroissial, et d'autres ecclésiastiques encore, seront à leur disposition pour leur faciliter l'accomplissement de ce devoir.

Ce jour, on a l'habitude de visiter les cimetières de la ville et d'aller prier sur les tombes des parents défunts. Les âmes chrétiennes n'y manqueront pas ; mais elles sauront concilier ce devoir avec celui de prendre part aux offices de l'église et à l'instruction qui sera donnée immédiatement après les vêpres du jour, suivies de celles des Trépassés. C'est la seule manière de bien remplir ses obligations vis-à-vis de Dieu, de soi-même et du prochain.

Fête des Morts.

Elle se rattache étroitement à la précédente, dans l'ordre des exercices et dans les motifs qui l'ont inspirée.

Immédiatement après les honneurs rendus aux Saints du Ciel viennent les supplications en faveur des âmes du Purgatoire. Les vêpres des Morts succèdent aux vêpres des Saints, séparées seulement par le sermon et la bénédiction. C'est l'union, l'union sacrée celle-là, des trois Eglises ou plus exactement des membres de l'unique Eglise, placés dans des conditions toutes différentes et à travers le temps et les espaces se donnant la main les uns aux autres au moyen de la charité et de ses actes.

M. l'abbé Fily, aumônier de la Miséricorde, dans son instruction, Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même dans la bénédiction qu'il nous donnera de l'autel, disposeront bien nos âmes à solliciter efficacement la bonté divine en faveur de nos frères encore dans l'attente du repos et de la gloire éternelle.

Ces exercices de l'après-midi ne sont pas les seuls. A 8 heures du soir, les paroissiens de langue bretonne sont convoqués à leur tour pour entendre un autre sermon qui leur sera donné à cette heure, et pour chanter le cantique des âmes du Purgatoire et les vêpres des Morts.

Journée bien remplie, comme on le voit, que celle du 1er Novembre. Celle du lendemain ne le sera guère moins.

De 6 à 8 heures, les messes basses se succéderont sans aucune interruption. A 8 heures, chant de l'office paroissial et de la grand'messe.

A 10 heures, office canonial, suivi de la procession autour de la place et de la grand'messe. Dans l'après-midi, confession des filles du grand Catéchisme et de la Communion privée.

De 2 à 4 heures, à la sacristie, inscription dans la confrérie des Trépassés.

Le soir, à 8 heures, clôture du mois du Rosaire. Le Souverain Pontife, en établissant la récitation de ces prières durant tout le mois d'Octobre, a voulu qu'elles fussent prolongées jusqu'au 2 Novembre inclusivement, afin de faire bénéficier les âmes du Purgatoire des indulgences qu'elles apportent à ceux qui y prennent part, et qui peuvent leur être appliquées.

La fête des Morts, qui liturgiquement se termine à midi, sera de la sorte continuée jusqu'au soir. Nous avons tous à y gagner, eux et nous.

Le 5 Novembre.

Ce jour est le dimanche qui suit la fête des Morts. En vertu d'une disposition prise par le Souverain Pontife, dans un esprit de justice et de piété envers toute une catégorie de Morts, les prêtres sont invités à dire, ce jour, autant que possible, leur messe à l'intention des Morts qu'une loi aussi inique que sacrilège a privés arbitrairement du bénéfice des fondations établies en leur faveur. De plus, un service solennel et une messe de *Requiem*, remplaçant la grand'messe paroissiale, seront chantés ce même jour, pour le même objet, à l'heure de l'office solennel, c'est-à-dire, chez nous, à 10 heures.

Les paroissiens sont invités à prier spécialement et à faire la communion à l'intention de ces victimes de l'injustice et de l'impiété. Ils peuvent de la sorte gagner une indulgence plénière, applicable à ces âmes.

Plusieurs fondations établies dans notre paroisse par des ecclésiastiques et par des fidèles ont été ainsi cyniquement confisquées en vertu d'une loi votée par la passion sectaire. L'Eglise, toujours soucieuse de réparer l'injustice, autant qu'il est possible, a prescrit les mesures en question, dont les chrétiens reconnaîtront le bien fondé en y participant avec foi et piété.

Fête du 11 Novembre.

L'Union bretonne des Combattants de Quimper a fait, auprès de l'Autorité ecclésiastique, une demande en vue d'obtenir la célébration, à la cathédrale, d'une messe avec chant du *Te Deum*, en reconnaissance des bienfaits de la victoire et de la paix, le samedi 11 Novembre, à 9 h. 1/2.

La demande a été accueillie avec toute la bienveillance qu'elle mérite et la fête aura lieu à la date et à l'heure indiquées.

Monseigneur l'Evêque a bien voulu accepter d'y assister et d'y prononcer une allocution de circonstance. La chorale, nous l'espérons bien, prêtera son concours à la fête et en rehaussera la solennité par l'exécution de quelques-uns de ses chants,

toujours écoutés avec plaisir. Les autorités civiles et militaires recevront une convocation et des places seront réservées aux personnalités qui auront manifesté l'intention d'y assister.

A l'issue de la cérémonie, les membres de l'Union se rendront en corps au cimetière rendre hommage aux héros de la guerre, tombés victimes de leur devoir.

Les paroissiens sont invités à s'associer à cette manifestation de foi et de piété patriotique.

Retraite du Tiers-Ordre.

Le R. Père Alexandre, de Saint-Brieuc, visiteur de la Fraternité, fera en ce mois de Novembre la visite prévue par la Règle. A cette occasion, une retraite sera prêchée par lui à tous les membres du Tiers-Ordre.

Elle s'ouvrira le mercredi 15 Novembre, à 8 heures du soir, dans la Chapelle neuve. Le jeudi, le vendredi et le samedi, les instructions auront lieu à 6 heures, à 2 heures et à 8 heures du soir.

Le dimanche, messe de communion à 6 heures. — Prise d'habit et bénédiction papale à 4 heures.

Les réunions du soir, et celle de 4 heures, le dimanche 19 Novembre, seront ouvertes au public.

Retraite des Enfants de Marie.

Elle aura lieu dans la chapelle des Dames de la Retraite, rue des Reguaires.

Ouverture des exercices le mercredi 29 Novembre, à 8 heures du soir ; instructions les trois jours suivants, à 6 heures, 10 h. 1/2 ; 2 heures et 8 heures. Clôture de la retraite le dimanche 3 Décembre, à 4 heures.

Prédicateur de la retraite, M. Le Grand, professeur au Séminaire. Pourront assister aux différents exercices, non seulement les membres de la Congrégation, mais les autres jeunes filles de la paroisse qui désireraient y prendre part. Il leur suffira de se faire inscrire.

La retraite, toujours utile, est particulièrement bienfaisante à tous, à une époque aussi tourmentée que la nôtre. Nous invitons donc les jeunes filles de la paroisse à répondre nombreuses à l'appel qui leur est adressé.

Calendrier Paroissial.

✝ **1er Novembre, mercredi, Fête de la Toussaint.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et à 11 h. 1/2. — A 2 h. 3/4, prières du Rosaire. A 3 heures, vêpres, sermon par M. Fily, aumônier de la Miséricorde, bénédiction, office des Morts. — A 8 heures, sermon breton, vêpres des Morts. — Quêtes, aux messes pour les Séminaires, aux vêpres pour les Défunts.

✝ **2, jeudi, Commémoration de tous les Défunts.** — Messes basses de 6 à 8 heures. A 8 heures, office paroissial des Défunts, grand'messe. A 10 heures, office canonial, procession et grand'messe. — Confession des filles du grand catéchisme et de la communion privée. — De 2 à 4 heures, à la sacristie, inscription dans la confrérie des Trépassés. A 8 heures, clôture des prières du Rosaire, bénédiction.

3, vendredi. — S. Guinal, abbé. — 1er Vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

4, samedi. — B. Françoise d'Amboise, veuve. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les prêtres, anciens curés et vicaires de la paroisse. — Confession des garçons du grand et du petit Catéchisme.

✝ **5, XXIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes aux mêmes heures que le jour de la Toussaint. A 10 heures, service et grand'messe de *Requiem*, pour les Défunts privés par une loi inique du bienfait de leurs fondations ; messe à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

6, lundi. — S. Hiltut, abbé. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts ; il en sera ainsi tous les jours de la semaine. — A 9 h. 1/2, service et messe pour les Evêques et les Chanoines défunts.

7, mardi. — De l'octave de la Toussaint.

8, mercredi. — Octave de la Toussaint. — A 8 heures, à la Chapelle, réunion des Dames de la Congrégation et des Mères Chrétiennes.

9, jeudi. — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur.

10, vendredi. — S. André Avellin, confesseur. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

11, samedi. — S. Martin, évêque et confesseur. — Fête de l'Armistice, messe à 9 h. 1/2, allocution de Mgr l'Evêque.

✝ **12, XXIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie. — A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

13, lundi. — S. Didace, confesseur.

14, mardi. — S. Josaphat, évêque et martyr.

15, mercredi. — Ste Gertrude, vierge. — Ouverture de la retraite du Tiers-Ordre.

16, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

17, vendredi. — S. Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur.

18, samedi. — Dédicace des Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

✝ **19, XXIVe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures que les dimanches précédents. — A 8 heures du soir, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

20, lundi. — S. Félix de Valois, confesseur.

21, mardi. — Présentation de la T. Ste Vierge au temple.

22, mercredi. — Ste Cécile, vierge et martyre.

23, jeudi. — S. Clément, pape et martyr. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

24, vendredi. — S. Jean de la Croix, confesseur.

25, samedi. — Ste Catherine, vierge et martyre.

✝ **26, dernier dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents. — A 8 heures du soir, réunion de la confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

27, lundi. — De la férie.

28, mardi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

29, mercredi. — S. Houardon, évêque et confesseur. — Ouverture de la retraite des Enfants de Marie. — Confession des filles du grand Catéchisme et des enfants de la Communion privée.

30, jeudi. — S. André, apôtre. — Confessions préparatoires au 1er vendredi.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er *Octobre.* Madeleine-Marie-Jeanne Joncour, 19, rue des Boucheries ;
1er — Anne-Marie-Zoé Mahé de la Villeglé, 4, rue Sainte-Catherine ;
1er — Joséphine-Françoise-Corentine Cazoulat, 13, rue Neuve ;
2 — Odette-Marie-Andrée Hemery, impasse de l'Odet ;
4 — Marcel Derrien, 17, rue Sainte-Catherine ;
4 — Jacques-Louis-Marie-François Le Nir, 30, rue Kéréon ;
8 — Georges-Jules Ninoret, 13, rue Saint-François ;
15 — Marthe-Marie-Yvonne Jouvin, 53, rue Kéréon ;
15 — Jeanne-Henriette-Yvonne Jézégabel, 12, rue du Parc ;
15 — Jean-François Toulousy, 10, rue de Rosporden ;
15 — Laurent-Jacques-Corentin Kernaléguen, Tours ;
15 — André Saout, coteau du Frugy ;
19 — Georges-Eugène Le Mao, rue de Brest ;
19 — Louise-Andrée Michelet, 1, rue Neuve ;
21 — Jeanne-Louise-Marie Volant, impasse de l'Odet ;
22 — Jean-Pierre-Marie Penlaé, 57, rue Neuve ;
24 — Pierre-Alain Le Foll, 12, Champ-de-Foire ;
24 — Marcel-Marie Le Foll, 12, Champ-de-Foire.

Suppléments.

1er *Octobre.* Solange-Anne-Marie Richou, Plogastel-Saint-Germain ;
22 — Renée-Marie Sautereau, à la Gare.

Mariages.

2 *Octobre.* Alain Laurent et Catherine Le Quéau ;
3 — Joseph-Pierre-Marie Le Bourhis et Renée Charlemagne ;
16 — Victor-Louis Craff et Alice Geffroy ;
16 — Marcel-Edouard Reyrat et Marie-Clotilde Le Page ;
16 — Pierre Plouzennec et Renée-Jeanne-Marie Le Mur ;
23 — Jean-Louis Créau et Catherine-Anna Canévet ;
23 — Corentin Moënner et Marie-Perrine Créau.

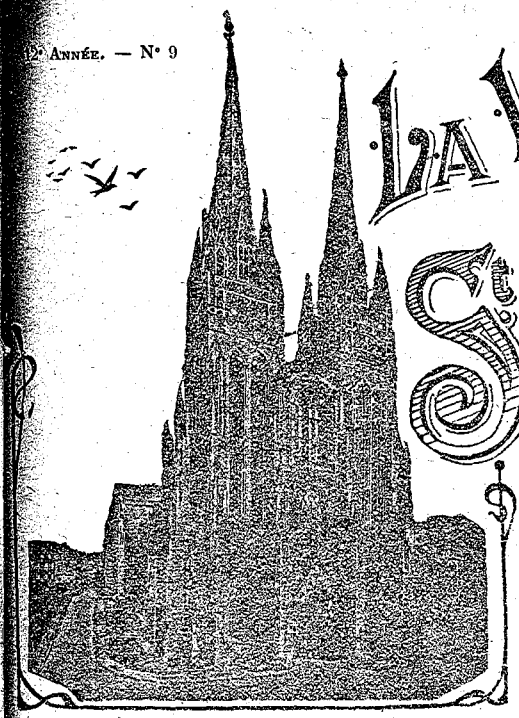
Enterrements.

27 *Septembre.* Louis Méret, époux d'Elisa David, 71 ans, impasse de l'Odet ;
1er *Octobre.* Pierre Le Naour, époux de Anna Lijour, 60 ans, 5, rue des Douves ;
2 — Madeleine Gourmelen, épouse de G. Cosquéric, 64 ans, 34, rue Neuve ;
13 — Marie-Louise Le Noac'h, épouse de J. Allaric, 23 ans, 4, rue du Lycée ;
13 — Jean-Marie Caugant, 64 ans, 13, avenue de la Gare ;
17 — Marie-Yvonne Cornec, épouse de M. Riou, 59 ans, 76, rue Neuve ;
18 — Marie Jugant, veuve Coatval, 74 ans, 9, rue du Pont-Firmin ;
18 — Marie-Jeanne Hascoët, épouse J. Boineau, 23 ans, 9, rue Sainte-Thérèse ;
24 — Marie-Louise Garrec, épouse Y-M. L'Helguen, 39 ans, 26, rue des Gentilshommes ;
26 — Fanny Sergent, 67 ans, 16, place Saint-Corentin.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

12e Année. — N° 9 Vendredi 1er Décembre 1922.



La Voix de St Corentin

QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Novembre : Messe du « Souvenir Français » ; Fêtes de la Toussaint et des Morts ; Fête du 11 Novembre ; Assaut général ; Une Réponse. 90
Mois de Décembre : Temps de l'Avent ; Propagation de la Foi et Œuvre de Saint-François de Sales ; Retraite des jeunes Filles ; 8 Décembre ; 10 Décembre ; Fête de saint Corentin ; Fête de Noël. 94
Calendrier paroissial 99
A Saint-Corentin 100

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

EVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON
ARCHIVES

12e Année. Vendredi 1er Décembre 1922. N° 9.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE NOVEMBRE

Messe du " Souvenir Français ".

Dans son dernier numéro, la *Voix de Saint-Corentin* annonçait, pour le 29 Octobre, la célébration, à 9 heures, à la Cathédrale, sur la demande du « Souvenir Français », d'une messe pour les Morts de la Guerre. Déjà sous presse à cette date, le *Bulletin* n'a pu en rendre compte. Les journaux locaux en ont d'ailleurs parlé et nous dispensent par là même d'y insister longuement.

Disons seulement que la messe a été dite par M. Bihan, professeur au Grand Séminaire, ancien combattant, que les autorités civiles et militaires convoquées y ont assisté, comme de coutume, en dépit du froid et de la neige, entourées d'une nombreuse assistance de fidèles recueillis et pieux. La chorale, toujours goûtée, s'y est fait entendre, et à la fin de la messe, Monseigneur a prononcé une allocution qui a charmé tout le monde. Il a fait remarquer que si la Bretagne a vu inscrire à son compte 200.000 victimes dans la dernière guerre, le diocèse de Quimper en revendique 60.000 pour sa part.

Empruntant à une de ces généreuses victimes, l'officier J.-P. Calloc'h, de l'Ile de Groix, poète breton et chrétien résolu, tombé au front de Noyon, le 17 Avril 1917, quelques passages d'un de ses poèmes de la guerre, où éclatent les sentiments du patriotisme le plus ardent, du dévouement le plus généreux et de la foi la plus pure, l'éloquent orateur les attribue à tous nos héros de terre et de mer, incapables évidemment pour la plupart de les exprimer de la sorte, mais non de les éprouver.

Tout en déplorant la disparition d'hommes de cette trempe, on sent vous passer dans les veines un frisson de joie et de fierté à l'évocation de telles pensées et de semblables sacrifices.

Fêtes de la Toussaint et des Morts.

Temps défavorable, pluie et vents du matin au soir. Belle fête, quand même, par le nombre des communions, la piété

des fidèles et la splendeur des offices. Monseigneur a chanté la messe pontificale à 10 heures, et les vêpres à 3 heures. M. l'abbé Fily, aumônier de la Miséricorde, est alors monté en chaire, et dans un langage approprié aux sujets, nous a parlé avec onction du bonheur des Saints du Ciel et des souffrances des âmes du Purgatoire, qui attendent de passer de l'exil momentané aux joies de la Patrie. Bénédiction du Saint-Sacrement et vêpres des Morts.

Le lendemain matin, les offices des Morts se sont succédé sans interruption, de 6 heures à 11 h. 1/2 : d'abord, les messes particulières ; ensuite, à 8 heures, l'office paroissial ; enfin, à 10 heures, l'office canonial, suivi de la procession autour de la place, de la grand'messe de *Requiem* et de l'absoute. Monseigneur l'Evêque a présidé ces dernières cérémonies.

Le soir, le temps revenu au beau a permis les visites aux cimetières, où l'on a pu admirer la profusion des fleurs et des couronnes, les unes quelque peu endommagées par la tempête et les pluies de la veille. C'est beau le culte des Morts, mais ne sentez-vous pas dans ce déploiement de décors quelque chose qui fait penser au concours et à l'émulation ? Le sens mondain paraît bien le disputer un peu au sens chrétien. On aimerait plutôt à éprouver l'impression contraire. Les défunts qu'on veut honorer seraient bien de cet avis s'ils pouvaient se faire entendre.

Fête du 11 Novembre.

Nous empruntons à la *Semaine religieuse* le récit de cette fête.

« Quimper a fêté très dignement le quatrième anniversaire de l'Armistice. On ne s'y est pas contenté de glorifier les Morts dont le sacrifice nous a valu la victoire ; on s'est souvenu de leurs âmes et on a prié pour elles.

» A la demande de l'Union Bretonne des Combattants, une cérémonie religieuse avait été organisée à Saint-Corentin, à 10 heures. Plusieurs milliers de personnes remplissaient la cathédrale à l'heure fixée. Aux premiers rangs, toutes les autorités et corps constitués de la ville avaient pris place sur des sièges réservés. Au chœur, un catafalque orné de plantes vertes et de drapeaux avait été dressé.

» Monseigneur assiste au trône, entouré de MM. Gadon et Cogneau, vicaires généraux, et d'un nombreux clergé de la ville et des environs. La messe est dite par M. l'abbé Le Bihan, ancien combattant, deux fois cité à l'ordre, vicaire à Saint-Mathieu. Pendant la cérémonie, nous eûmes le plaisir d'entendre la chorale de Saint-Corentin dans le *Psaume CL*, de César Franck, qu'elle interpréta avec toute la majesté, le brio et le souffle qu'exige ce poème musical de belle envolée et de riche harmonie. La schola du Grand Séminaire lui succéda dans un *De profundis* en faux-bourdon, de Nanini, d'allure recueillie et grave, qui fut rendu avec l'expression et le sentiment qui convient à cette prière. Après l'Elévation, le *Te Deum*

éclate imposant et majestueux : la voix des grandes orgues, affaiblie par défaut de vent, trouve enfin toute sa puissance pour répondre à la voix du peuple qui dit à Dieu sa reconnaissance pour le grand bienfait de la Victoire. Monseigneur l'Evêque monte ensuite en chaire et prononce une allocution », que nous avons le regret de ne pouvoir reproduire en son entier, faute de place.

« *Vivat qui diligit-Francos Christus, vive le Christ qui aime les Francs.* » Actions de grâces à Dieu, reconnaissance aux Morts de la Guerre, souhaits en faveur de la France. Ce sont les trois pensées que Sa Grandeur développe avec la clarté des idées et le charme des expressions dont elle accompagne toujours les enseignements qu'elle sait tirer des événements et appliquer heureusement aux circonstances.

Avant l'office, au dehors, revue des troupes sur le Champ-de-Bataille, remise de décorations. — Après la cérémonie, sonnerie des cloches, salves d'artillerie, salut au drapeau présenté par la « Phalange d'Arvor », de Saint-Corentin, et la « Jeanne-d'Arc », de Saint-Mathieu, visite au cimetière, à la suite des deux sociétés paroissiales et aux accents entraînants de leurs fanfares. — Les édifices publics et plusieurs habitations particulières avaient déployé le drapeau national.

Assaut général.

Une atmosphère d'apaisement et d'union, en cette journée de fête nationale, enveloppait tout le monde et pénétrait les cœurs. Pourquoi n'en est-il pas toujours ainsi ? M. Poincaré, président du Conseil, se le demandait ces jours derniers là-bas, en son pays de Lorraine, en face des ruines de la guerre. En des accents qui sentent le trouble et l'inquiétude, le chef du Gouvernement conjure les Français, victimes de leurs divisions intestines, de s'unir et de former bloc, mais un bloc unique et compact, contre l'ennemi national qui nous guette et nous brave.

Sa voix sera-t-elle entendue ? Nous n'osons pas l'espérer. Le signal de l'assaut général a été donné et le mouvement se dessine : il s'agit de renverser le Gouvernement actuel et de foncer à nouveau sur l'Eglise, sous la direction de M. Caillaux et la coopération de tous les ennemis de Dieu et de la société.

Pourquoi cette union hétéroclite entre des hommes aux idées et aux aspirations si opposées, si ce n'est pour réaliser une force que chaque groupe n'a pas par lui-même, afin de renverser le Ministère qui leur déplaît, parce qu'il barre le chemin à leur ambition ?

Pourquoi cette campagne en faveur d'un homme qui a cyniquement violé ses engagements et ses serments les plus solennels et les plus sacrés et qui vient afficher son déshonneur jusque dans son propre pays, alors que rien ne l'y obligeait ? Si l'on se rendait compte de ce qu'on a introduit d'inexactitudes et de mauvaise foi, d'erreurs et de sophismes dans cette malheureuse

histoire, on verrait qu'il y avait là autre chose que l'amour de la justice et une opposition à de prétendues usurpations ou empiètements.

Une simple supposition : qu'un prêtre digne et méritant à tous égards ait été l'objet d'une accusation ou d'un traitement injuste au premier chef, auriez-vous vu cette levée de boucliers à Quimper, à Paris, à Toulouse et ailleurs ? Et qui donc ont été les héros de cette campagne en faveur d'un prêtre félon, si ce n'est ceux qui ont été les auteurs de tous les crimes commis contre des centaines et des centaines de religieux et de religieuses, expulsés, exilés, dépouillés de leurs biens et de leurs droits, contre toute justice et toute décence ? Ceci vous prouve bien la pureté de leurs intentions.

Et cette fameuse campagne de *Défense laïque*, organisée dans tous les centres et jusque dans les plus petites paroisses, à quoi tend-elle en réalité, si ce n'est à promener partout la *Rumeur infâme* et à provoquer les actes, plus infâmes encore, d'un nouveau Combisme plus dur que l'autre, comme l'avouent sans ambages les plus sincères de la bande ?

Combisme nouveau, soit ; mais regardez bien au delà. Ne voyez-vous rien apparaître derrière toutes ces baïonnettes anticléricales ? Je vois bien déjà se dessiner dans le lointain les colonnes allemandes en ordre de bataille, c'est une nouvelle invasion en perspective. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Dans la troupe de la campagne actuelle il en est bien quelques-uns qui la désirent au fond du cœur. Mais les autres ? Pourquoi donc les aider ?

Une Réponse.

En réponse aux accusations infamantes d'un Painlevé ou des Blayau qui lui ressemblent, il suffit de relire les chiffres des statistiques prises aux sources officielles, qu'une publication intitule « La preuve du sang ».

Membres du clergé français :	mobilisés		23.076
Id.	morts.		3.101
Id.	cités et décorés.		7.751
Religieux français de divers ordres :	mobilisés		9.271
Id.	morts		1.504
Id.	cités et décorés.		2.613
Ensemble :	mobilisés.	32.347	
	morts.	4.605	
	cités et décorés	10.364	

Ces chiffres sont suffisamment éloquents. Je n'y ajouterai qu'un mot : qu'on demande à nos officiers et aux chefs d'Administration leur opinion sur l'attitude des prêtres moblisés, quelles que fussent leurs attributions pendant la guerre.

*

MOIS DE DÉCEMBRE

Temps de l'Avent.

Ce mois s'ouvre avec l'Avent, et l'Avent est le début de l'année chrétienne, devançant ainsi l'année civile, qui ne commence qu'en Janvier. Cet ordre différent tient à ce que celle-ci a été établie arbitrairement, tandis que la première est déterminée par les diverses phases de l'action du Sauveur dans le monde.

L'année chrétienne rappelle ces phases successives et donne ainsi comme un tableau synoptique du monde dans toute sa durée, du premier au dernier jour. Les quatre semaines de l'Avent figurent les quatre mille ans du monde, écoulés avant l'avènement du Sauveur. Les prières et les aspirations des Patriarches dans l'attente du Messie, comme les prophéties d'Isaïe, qui l'annoncent, font la pensée dominante de ce Saint Temps, que l'Eglise autrefois célébrait à l'égal du Carême.

A l'Avent succède le temps de Noël et de l'Epiphanie. C'est l'histoire de la naissance, de l'enfance et de la vie cachée de Jésus.

Vient ensuite le temps de la Septuagésime et du Carême nous rappelant la vie publique, la Passion et la mort de Notre Seigneur.

Avec Pâques nous avons l'histoire de la Résurrection suivie de l'Ascension, et enfin la Pentecôte qui a amené l'avènement du Saint-Esprit, dont la permanence dans l'Eglise, pour l'éclairer, la diriger et la défendre, durera jusqu'à la fin des temps.

Il est bon que les fidèles se rendent compte du sens de chacune de ces parties de l'année liturgique et se pénètre de l'esprit qui la domine. De même que l'astre du jour, dans les évolutions de l'univers en trois cent soixante-cinq jours, déverse sa lumière et sa chaleur sur la terre à des degrés différents, selon les saisons, de même Celui qui a été appelé le Soleil de Justice inonde le monde des âmes de ses instructions et de ses grâces par le retour périodique des faits divers de sa vie au cours de l'année chrétienne. Aux fidèles de ne point se dérober à ses enseignements et à sa libéralité, et leur sanctification est assurée.

Propagation de la Foi et Œuvre de Saint-François de Sales.

La fête de saint François-Xavier, Patron de la Propagation de la Foi, a lieu le 3 Décembre, cette année le I^er^ Dimanche de l'Avent. C'est aussi le troisième centenaire de la canonisation du Saint. Monseigneur l'Evêque demande qu'à l'occasion de ce troisième centenaire on donne plus de solennité au Salut du Saint-Sacrement de ce jour, et qu'on y chante l'hymne, le

verset et l'oraison de la fête, avec une prière spéciale, pour la Propagation de la Foi.

Nous demandons en outre aux associés de l'Œuvre de bénéficier de l'indulgence plénière qu'ils peuvent gagner, aux conditions ordinaires, ce jour de la fête ou l'un des jours de l'Octave.

Que tous s'intéressent à cette Œuvre, par leurs prières et, autant que possible, par leurs cotisations annuelles. C'est si peu de chose, 2 fr. 60 par an, cinq centimes par semaine. On peut donner davantage assurément, et plusieurs le font, mais pour faire partie de la confrérie et gagner les indulgences, cette minime somme suffit. Une instruction sera donnée et une quête sera faite, dimanche, en faveur de l'Œuvre.

Il ne faut pas que l'erreur protestante l'emporte sur la vérité catholique dans cette campagne qui a pour enjeu les âmes et leur salut. Ils sont plus riches que nous, en Angleterre et en Amérique, mais notre charité peut avoir raison de leurs bourses. Les deux derniers exercices, 1920 et 1921, donnent de beaux résultats pour la paroisse, 1.935 francs pour 1920 et 2.417 fr. 15 pour 1921. Je fais des vœux pour que la progression continue.

Il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour favoriser une Œuvre comme celle-là. Ce ne sont pas seulement les intérêts spirituels qui sont en cause, mais les intérêts matériels du pays eux-mêmes. A cet égard, Anglais et Américains, aussi bien qu'Italiens et Allemands ne s'y trompent pas. Il faut tout l'aveuglement de la haine antireligieuse pour ne pas le comprendre ; et l'on ne peut que déplorer et condamner l'aberration de certaines municipalités, Rennes, en particulier, qui s'opposent à la réouverture de maisons d'éducation pour la formation des missionnaires. Déjà plusieurs missions nous ont échappé et ont passé à nos concurrents d'Allemagne et d'ailleurs, faute de missionnaires. D'autres subiront le même sort, pour la même raison, si cette opposition insensée et criminelle persiste.

A côté de l'Œuvre de la Propagation de la Foi à l'extérieur, il y a une autre Œuvre, celle de Saint-François de Sales, qui a pour objet le maintien et le développement aussi de la Foi, mais à l'intérieur ; et nous devons reconnaître que son existence est amplement justifiée, quand on pense à la situation misérable, au point de vue chrétien, de certaines régions de la France, voire même de notre pays de Bretagne. C'est dire la considération qui s'attache à cette Œuvre, assez nouvellement établie dans la paroisse et qui déjà donne des résultats consolants. Je la recommande à la charité chrétienne de tous les paroissiens.

Toutes nos Œuvres catholiques méritent les sympathies des âmes loyales, ne serait-ce qu'en raison de l'ostracisme dont elles sont frappées. Je parle ici de nos Œuvres paroissiales proprement dit telles que écoles, patronages, etc... Non seulement les pouvoirs publics ne les aident pas, alors que les subventions pleuvent drues et abondantes sur toutes les institutions similaires, qui ne portent pas la marque chrétienne, mais trop souvent on les contrecarre et on les brime. Injustice criante,

contre laquelle nous ne cesserons de protester, puisque les fonds ainsi distribués sortent de notre bourse, comme de celle des autres, et nous demandons à tous de protester avec nous. Il est temps que les catholiques cessent d'être traités en parias, uniquement parce que catholiques. Nous avons les oreilles rebattues des cris de *Défense laïque*, nous nous demandons vraiment pourquoi. C'est le renversement scandaleux et cynique des rôles. Si une défense s'impose, c'est bien la défense des catholiques contre toutes les injustices dont ils sont victimes.

En attendant, il appartient aux chrétiens de réparer, dans une certaine mesure au moins, les entorses ainsi faites à la justice distributive, en ce qui nous regarde.

Retraite des jeunes Filles.

Commencée le mercredi 29 Novembre, cette retraite, dont le *Bulletin* a donné l'horaire dans son précédent numéro, se clôturera le dimanche 3 Décembre. A ces exercices ont pris part les Enfants de Marie et d'autres jeunes filles de la paroisse. Je saisis l'occasion pour attirer l'attention des familles chrétiennes et des jeunes filles, désireuses de favoriser le bien général de la paroisse, en même temps qu'elles sauvegarderont leurs propres intérêts, sur cette Congrégation de la Très Sainte Vierge, établie pour maintenir le véritable esprit chrétien et la pureté des mœurs dans cette portion délicate de la jeunesse, aujourd'hui exposée à tant de dangers.

Que les mères sérieuses engagent fortement leurs jeunes filles à s'y faire inscrire. Que les jeunes personnes, de leur côté, entendent l'appel que je leur adresse ici et viennent nombreuses se grouper à côté de leurs compagnes dans la Congrégation, pour la plus grande gloire de la Sainte Vierge et leur plus grand bien.

8 Décembre.

C'est la grande fête de l'Immaculée Conception. Offices aux mêmes heures que le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2.

A la chapelle neuve, réunion des Enfants de Marie, à 7 heures du matin et à 4 h. 1/2 du soir. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion générale, sermon de M. l'abbé Le Grand, professeur au Grand Séminaire, procession et bénédiction solennelle.

La fête n'est pas de celles qui imposent le chômage et obligent à l'assistance à la messe, mais elle est de celles qui sollicitent le respect et attirent les âmes chrétiennes. Depuis surtout la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie par le pape Pie IX, en 1854, proclamation approuvée par la Très Sainte Vierge elle-même à Lourdes, quatre ans plus tard, en 1858, la fête est devenue encore plus chère aux cœurs dévoués à Marie. Nous constatons que, chaque année, cette cérémonie du soir à la cathédrale attire une affluence considérable de fidèles. Nous espérons qu'il en sera encore de même le vendredi 8 Décembre prochain.

10 Décembre.

A la chapelle neuve, le dimanche 10 Décembre, messe à 6 h. 1/2, pour la fête patronale et corporative du Groupe de Saint-Corentin de l'Union Catholique du Personnel des Chemins de Fer. Les familles des associés sont spécialement invitées à y assister. C'est une œuvre nouvelle à laquelle nous souhaitons plein succès.

Fête de Saint Corentin.

Saint Corentin est à la fois Patron de la Cathédrale et du diocèse. A ce double titre sa fête mérite d'être célébrée avec la plus grande solennité.

Nous avions espéré longtemps qu'elle aurait pu être joyeusement annoncée par le nouveau carillon, dont les cloches attendent tristement au bas de l'église d'être mises sur leur trône, pour de là chanter harmonieusement la gloire de Dieu et de ses Saints. Cet espoir est déçu, et ce ne sont pas seulement les cloches qui en gémissent douloureusement. Nous devons encore, cette fois, en faire notre deuil. Peut-être à Pâques ou à la Trinité !...

Le 12 Décembre est le jour de la fête au calendrier. Ce jour, la messe de 8 heures sera dite à l'autel du Saint, pour les paroissiens et les malades de la ville. L'hymne et le cantique seront chantés pendant la messe, à la fin de laquelle les Reliques seront données à baiser. Pendant toute l'octave, elles resteront exposées à la vénération des fidèles. Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à l'un quelconque des jours de l'octave. Toute l'année, une indulgence de 300 jours à toute visite à l'autel du Saint.

Le dimanche suivant, 17 Décembre, solennité de la fête. Le matin, à 6 heures moins le quart, chant des prières, suivies d'un sermon breton par M. Le Mel, vicaire à Kerfeunteun, et de la première messe. Messes ensuite à 6 h. 1/2, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et à 11 h. 1/2. — A 2 h. 1/2, sermon français par M. Guéguen, professeur et économe au Grand Séminaire, procession solennelle du Bras de saint Corentin et bénédiction du Très Saint-Sacrement. — La schola se fera entendre.

Les offices du matin et de l'après-midi seront présidés par notre évêque, Monseigneur Duparc, et par Monseigneur de Guébriant, archevêque titulaire de Marcianopolis, supérieur général des Missions Etrangères, qui officiera pontificalement.

La présence de Monseigneur de Guébriant donnera, cette année, un éclat tout particulier à la fête.

Je parlais plus haut des Missions. Voilà un missionnaire qui les connaît pour y avoir travaillé pendant des années et des années, en Chine. Il y serait encore s'il n'avait été appelé à prendre la direction générale des Missions Etrangères à Paris, auxquelles il appartient. Les paroissiens seront heureux d'assister aux offices chantés par ce vénéré et illustre compatriote,

dont le gouvernement à su apprécier la valeur en lui confiant de hautes missions, particulièrement en Russie. Plus nombreux encore que les années précédentes, il viendront à la fête prier saint Corentin, le premier Evêque de Quimper, de continuer, du haut du Ciel, à protéger et à défendre l'œuvre si bien établie par lui.

Fête de Noël.

Elles se succèdent, les fêtes à Saint-Corentin, en ce mois de Décembre. Huit jours après la solennité de notre saint Patron, nous célébrons la grande fête de Noël. Elle a lieu, cette année, le lundi.

Cette circonstance ne sera-t-elle pas de nature à nuire à la piété plutôt qu'à la servir ? Je crains que le dimanche ne soit l'occasion pour les paroisses environnantes de vomir sur nous tous les éléments de désordre dispersés chez elles et de grossir ainsi les groupes de leurs congénères de la ville, au détriment de la paix et du bon ordre. Tous les ans, le fait se produit, plus ou moins marqué, et il est vraiment regrettable qu'une fête comme celle de la Naissance du divin Sauveur, qui devrait être joyeuse sans doute, mais digne et contenue, soit troublée par des notes discordantes, comme celles qui se font entendre cette nuit à la faveur des ténèbres. Nous trouvons là, face à face, mais bien distinctes et bien délimitées, les deux civilisations en cours, la chrétienne et l'autre. Cela nous reporte aux débuts du Christianisme, alors que les disciples du Sauveur, calmes et silencieux, se réunissaient à Rome dans les catacombes, pour prier et chanter les louanges du Seigneur, pendant qu'au dehors les bruyants sectateurs des divinités païennes troublaient l'air de leurs vociférations et de leurs blasphèmes lubriques. Nous revenons aux mêmes mœurs.

Que les âmes chrétiennes se rappellent l'attitude si ferme et si calme de leurs devancières d'il y a dix-neuf cents ans, et que le spectacle qui les afflige soit seulement pour elles un motif de plus d'accentuer leur ferveur et leur charité. La sainte communion qu'elles auront soin de faire les inspirera et les soutiendra.

Le dimanche soir 24, chant des Matines à 10 heures. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses. — Le lundi matin 25, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale), suivie de la bénédiction papale par Monseigneur l'Evêque. A 11 h. 1/2, dernière messe. — Une quête sera faite, à minuit pour la Cathédrale, le jour pour les séminaires.

A 2 h. 1/2, à vêpres, sermon par M. l'abbé Gouchen, aumônier du Likès, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le lendemain, fête de saint Etienne, 1er martyr, offices comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2.

Le dimanche suivant, dernier jourde l'année 1922, à 8 heures du soir, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Calendrier Paroissial.

1er Décembre, vendredi. — S. Tugdual, évêque et confesseur. — Exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration, pour les hommes.

2, samedi. — Ste Bibiane, vierge et martyre. — Confession des garçons des catéchismes grand et petit, qui ont déjà communié.

✝ **3, Ier dimanche de l'Avent.** — Fête de la Propagation de la Foi. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement, instruction et quête pour l'Œuvre — A 4 heures, à la chapelle, clôture de la retraite des Enfants de Marie. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire, procession, bénédiction.

4, lundi. — S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur de l'Eglise.

5, mardi. — Office de la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

6, mercredi. — S. Nicolas, évêque et confesseur.

7, jeudi. — S. Ambroise, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

✝ **8, vendredi.** — Immaculée-Conception de la T. Ste Vierge. — Messes et vêpres, comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2. — A la chapelle, réunion des Enfants de Marie, à 7 heures et à 4 h. 1/2 ; à la cathédrale, réunion générale à 8 heures, sermon par M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire, procession, bénédiction.

9, samedi. — De l'octave.

✝ **10, IIe dimanche de l'Avent.** — Messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche précédent. - A 6 h. 1/2, à la chapelle, messe pour le personnel des chemins de fer. — A 8 heures du soir, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

11, lundi. — S. Damase Ier, pape et confesseur.

12, mardi. — S. Corentin, évêque et confesseur, Patron du diocèse et de la paroisse. La messe de 8 heures à son autel, chant de l'hymne et du cantique, vénération des Reliques. Pendant toute l'octave, les Reliques restent exposées. Indulgence plénière aux conditions ordinaires, un jour quelconque de l'octave, indulgence de 300 jours à toute visite, en tout temps.

13, mercredi. — Ste Lucie, vierge et martyre.

14, jeudi. — De l'octave. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

15, vendredi. — Octave de l'Immaculée-Conception. — A 10 heures, service anniversaire de M. le chanoine Y. Le Roy. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

16, samedi. — S. Judicaël, roi, confesseur.

✝ **17, IIIe dimanche de l'Avent, solennité de S. Corentin.** — A 5 h. 45, chant des prières suivies du sermon breton, par M. Le Mel, vicaire à Kerfeunteun, et de la 1re messe ; autres messes à 6 h. 1 2, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Guéguen, professeur au Grand Séminaire, procession solennelle du Bras de S. Corentin, bénédiction. — Pas de réunion à 8 heures.

18, lundi. — De la férie.

19, mardi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

20, mercredi. — De la férie. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

21, jeudi. — S. Thomas, apôtre.

22, vendredi. — De la férie. — *Quatre-Temps, jeûne.*

23, samedi. — Office du jour. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

✝ **24, IVe dimanche de l'Avent.** — Comme les dimanches précédents. — A la chapelle, réunion des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers-Ordre. — A 10 heures du soir, chant de l'office. — A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses. — Quête pour la cathédrale.

✝ **25, lundi, Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et à 11 h. 1/2. — Quête pour les Séminaires. — A 2 h. 1/2, vêpres suivies d'une instruction par M. l'abbé Gouchen, aumônier du Likès, bénédiction.

26, mardi. — S. Etienne, Ier martyr. — Offices comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2.

27, mercredi. — S. Jean, apôtre et évangéliste.

28, jeudi. — Les Saints Innocents, martyrs.

29, vendredi. — S. Thomas, évêque et martyr.

30, samedi. — De l'octave de la Nativité.

31, dimanche dans l'octave de la Nativité. — Messes et vêpres comme les dimanches précédents. — A 8 heures du soir, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

29 *Octobre.* Yves-Alain-Marie Le Guellaff, Champ-de-Foire ;
29 — Corentin Le Corre, 2, rue Le Déan ;
29 — Henri-François-Laurent-Marie Pernès, 1, rue Le Déan ;
31 — Pierre-Marie-Joseph Rolland, 1, rue Romain-Derrien ;
3 *Novembre.* Madeleine-Henriette Lalauze, 10, rue Saint-François ;
5 — Louis-Grégoire-Corentin Poupon, 3, place au Beurre ;
5 — Georges-Charles Le Naëlou, 36, rue Kéréon ;
5 — Albert-Yves Le Naëlou, 36, rue Kéréon ;
9 — Anne-Marie Derrien, 6, boulevard Amiral de Kerguélen ;
12 — Louis Huiban, 2, rue Royale ;
12 — Gabriel-Pierre Roudot, 13, rue Sainte-Thérèse ;
19 — Yves-Marie-Francis-Louis-Jean Trochu, boulevard Amiral de Kerguélen ;
20 — Anne-Cécile Lavanant, 12 bis, rue Neuve ;
23 — Juliette-Francine-Marie-Marcelle Nédélec, coteau du Frugy ;
27 — Jules Pineau, 4, rue des Halles ;
27 — Andrée-Jeanne Goudonis, 15, rue du Pont-Firmin.

Mariages.

30 *Octobre.* Jean Le Roux et Bernadette Peillet ;
30 — Pierre-Marie Rospabé et Jeanne L'Haridon ;
6 *Novembre.* Jean-René Keraën et Marie-Anne Bourgot ;
13 — Corentin Gouliquer et Marie-Suzanne-Christine Le Gac ;
14 — Jean-Louis Benoit et Simone-Renée-Josèphe-Marie de Lilliac ;
18 — Yves Le Donge et Jeanne-Marguerite Le Guillou ;
20 — Pierre-René Gaonach et Marie-Corentine Le Berre ;
27 — Charles Le Gars et Augustine Lautrédou ;
27 — Nicolas-Marie Le Hénaff et Marie-Anne-Jeanne Nihouarn.

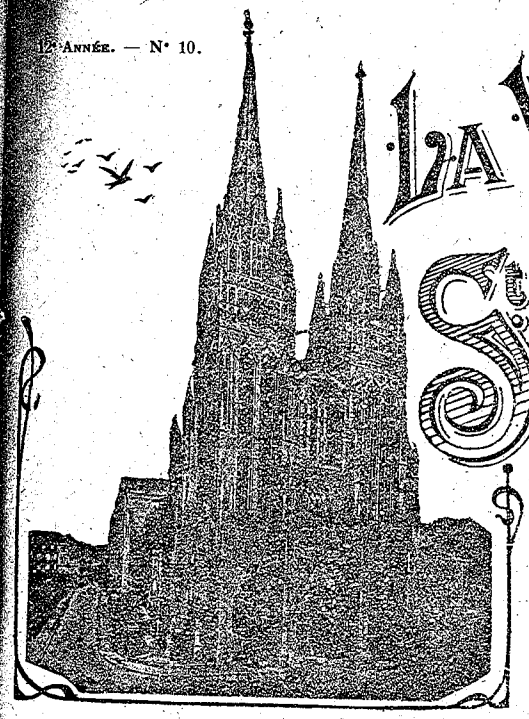
Enterrements.

28 *Octobre.* Pierre Le Foll, 2 jours, 12, Champ-de-Foire ;
1er *Novembre.* Marcel-Marie Le Foll, 6 jours, 12, Champ-de-Foire ;
3 — Adeline Renaud, 56 ans, épouse Chavet, 21, rue du Frout ;
4 — Hélène Billon, 66 ans, Quimperlé ;
8 — Jeanne Gouret, 15 mois, 40, rue du Pont-Firmin ;
10 — Pierre Le Cam, 65 ans, rue Olivier-Perrin ;
13 — Marie Le Grall, 69 ans, épouse R. Jaffré, 2, rue Le Déan ;
14 — Daniel Vergniol, 74 ans, 20, rue Neuve ;
14 — Marie Toullic, épouse Benoit, 77 ans, 19, rue du Pichéry ;
15 — Henri-Pierre-Marie Rault, 64 ans, 2, place Alexandre-Massé ;
15 — Jeanne Boulis, épouse Hascoët, 46 ans, 26, rue du Frout ;
21 — Marie-Jne Le Brusq, épouse F. Liziard, 83 ans, 6, rue Le Déan ;
24 — Emile Chirot, 86 ans, 3, place de Brest.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

12e Année. — N° 10. Lundi 1er Janvier 1923.



La Voix de S. Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Décembre 1922 : Réunions du mois ; Deux Conférences ; Dimanche 24 Décembre ; Fête de Noël. . . 102
Mois de Janvier 1923 : Bonne Année ; Aux Paroissiens ; A nos Lecteurs ; Réunions ordinaires du Mois ; Réunions extraordinaires ; Pèlerinage à Montmartre ; Nos Cloches. . 108
Calendrier paroissial. 111
A Saint-Corentin 112

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

12e Année. Lundi 1er Janvier 1923. N° 10.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

DÉCEMBRE 1922

Réunions du Mois.

Dimanche 3 Décembre.

Clôture de la retraite des Enfants de Marie, prêchée par M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire. Belle assistance, instructions solides.

Le même jour, fête de S. François-Xavier, Patron de la Propagation de la Foi, instruction par M. Piriou, directeur paroissial de l'Œuvre.

8 Décembre.

Fête de l'Immaculée Conception et fête de la Congrégation des Enfants de Marie. Messe à 7 heures, à la chapelle, par M. Suignard, co-directeur de la Congrégation. Réunion, le soir, à 4 heures, instruction par M. le Curé, directeur, réception de nouveaux membres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le même jour, au Pensionnat Sainte-Anne, à 5 h. 1/2, fête intérieure de la petite Congrégation de l'établissement, instruction de M. le Curé, réception de nouveaux membres, Salut solennel où les enfants ont fort bien chanté. La piété y marche de pair avec l'instruction.

A 8 heures, à la cathédrale, réunion pour tous les paroissiens. Nombreuse assistance, chant des Enfants de Marie, discours de M. Le Grand, professeur au Séminaire, procession à l'intérieur de l'église, avec station à l'autel de Notre-Dame de Lourdes, où les Enfants de Marie ont de nouveau chanté, avec un ensemble parfait, un cantique qui avait été si bien goûté à une réunion de la dernière Mission.

Au Salut, chant de la chorale, enlevé comme de coutume, et pour terminer, après la bénédiction, cantique populaire à la Sainte Vierge, où se mêlaient toutes les voix, mais où celles des hommes dominaient agréablement.

Je m'en voudrais de ne pas signaler la thèse si magnifiquement développée, pendant trois quarts d'heure, par M. l'abbé Le Grand, dans l'instruction de cette bonne et belle soirée : *Deus potuit, Deus debuit, Deus fecit ;* Dieu pouvait, Dieu devait, donc Dieu a fait l'Immaculée Conception. Ces trois propositions du célèbre duns Scot ont permis à l'orateur de donner l'histoire et la nature de l'Immaculée Conception, avec les conséquences pratiques qui en découlent pour nous. Pensées d'une théologie très élevée, mais si clairement exposées que tous y trouvaient grand intérêt. L'attention soutenue de l'auditoire pendant ces quarante-cinq minutes l'a bien prouvé.

La Très Sainte Vierge aura été contente, je n'en doute pas, de son prédicateur du 8 Décembre, aussi contente, pour le moins, que les paroissiens de Saint-Corentin qui l'ont entendu avec tant de plaisir.

10 Décembre.

C'est une autre fête, plus intime, qui réunissait, le dimanche 10 Décembre, à la chapelle neuve, à 6 h. 1/2, un petit groupe d'hommes entourés de leurs femmes et de leurs enfants. C'était la fête des Cheminots,

La messe fut dite par M. Suignard, directeur de l'Association. A l'Evangile, M. le Curé adressa à l'assistance une très courte allocution où il dit sa grande satisfaction de l'institution et des débuts de l'Œuvre, du beau rôle qu'ont à remplir ces hommes du devoir et de la nécessité du secours divin pour l'accomplissement de leur tâche.

Pendant la messe, chant du *Credo* et de divers cantiques que M. Cadiou accompagnait à l'harmonium, et communion des Cheminots et des membres de leurs familles.

Heure un peu matinale, nécessitée par les obligations du service de plusieurs de ces employés ; cérémonie bien touchante néanmoins dans son cadre intime et très pieux. C'est un début, mais le début promet.

11 Décembre.

Le lendemain, 11 Décembre, avait lieu, à 8 heures, la réunion mensuelle de la Congrégation des Dames et de l'Association des Mères chrétiennes. Messe et instruction de M. le Curé, prières spéciales à la réunion, bénédiction du Saint-Sacrement. C'est le programme ordinaire.

Cette Œuvre de la Congrégation et des Mères Chrétiennes mériterait de se recruter davantage. Les mères chrétiennes en particulier gagneraient à s'y associer plus nombreuses. Plus que jamais elles ont besoin de se fortifier dans l'accomplissement de leurs devoirs, rendus plus graves et plus ardus par les difficultés des temps. Qu'elles viennent donc à ces réunions du mois où elles prieront, où elles entendront quelques paroles réconfortantes, et d'où elles sortiront l'âme plus vigoureuse et le cœur plus généreux.

A la veille de l'année nouvelle, où les vœux et les souhaits affluent dans le cœur, j'exprime l'ardent désir de voir les mères de famille de la paroisse venir augmenter considérablement le groupe de celles qui, très fidèles, assistent à toutes les réunions de l'année. Pas plus qu'elles, elles n'en éprouveront aucun détriment temporel. En revanche, leurs affaires spirituelles, et celles de leurs familles, pourraient y gagner beaucoup.

12 & 17 Décembre.

Le 12 Décembre avait lieu la fête liturgique de saint Corentin, Patron de la paroisse et du diocèse. Le dimanche suivant, 17, avait lieu la solennité.

Le mardi 12, à 8 heures, la messe était dite à l'autel du Saint magnifiquement décoré de fleurs et de lumières depuis la veille au soir. Pendant toute l'octave il conservera ce décor de fête, dû à des mains pieuses et délicates. Que le bienheureux Patron les bénisse et les récompense.

Pendant la messe, les choristes, sous la direction de M. Cadiou, ont fait entendre divers chants, en particulier l'hymne et le cantique du Saint, et la messe terminée, la sainte Relique a été donnée à baiser aux fidèles, venus relativement nombreux assister à la petite fête.

La grande fête avait lieu le dimanche. La *Semaine religieuse* en a rendu compte en ces termes :

« Une journée maussade et pluvieuse qui nous fait une cathédrale noyée d'ombre, c'est ce que nous apporte, cette année, le dimanche où se célèbre la solennité de saint Corentin. La fête se déroule dans une atmosphère crépusculaire où le recueillement s'établit de lui-même et où tout donne une impression de douce intimité. L'autel est richement décoré de plantes vertes sur lesquelles des ampoules électriques dissimulées jettent des clartés rosées.

Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, le grand apôtre de l'Extrême-Orient, à la fois explorateur et missionnaire, préside les cérémonies. A dix heures, il monte au trône, tandis que Mgr Duparc, en simple habit de chœur, prend place en face de lui du côté de l'Epître. Les nefs latérales, à la hauteur du sanctuaire, sont occupées depuis longtemps par une foule désireuse de suivre dans leurs détails les cérémonies pontificales et, sans doute, de voir de plus près le glorieux missionnaire, notre compatriote.

L'office est précédé du chant de None. Quand l'officiant en a achevé la récitation, les ministres de l'autel s'empressent autour de lui pour lui apporter les ornements pontificaux et l'aider à s'en revêtir. La messe commence. Aux versets un peu monotones des psaumes succèdent les graves formules grégoriennes de l'*Introït* et les larges mélodies de la Messe Royale, chantées alternativement par le chœur et par la maîtrise de Saint-Corentin. Après l'Elévation, la chorale que dirige M. l'abbé Cadiou et qui s'est adjoint un groupe d'exécutantes placées au haut de la nef, interprète avec beaucoup d'expression le brillant *Domine non secundum* à trois voix du maître César Franck. Tout le reste de l'office est exécuté en ce plain-chant si pieux qui est la vraie langue de la prière. A onze heures et demie, l'office se terminait et les deux prélats, précédés du clergé, passaient, avant de rentrer à la sacristie, dans les rangs des fidèles heureux de s'incliner sous leur bénédiction.

Les vêpres furent chantées à deux heures et demie. Exécutés tantôt dans la formule grégorienne, tantôt en faux-bourdon, les psaumes, l'hymne et le *Magnificat* furent bientôt enlevés.

Le panégyrique de saint Corentin fut ensuite donné par M. l'abbé Guéguen, économe du Grand Séminaire, après quelques strophes du cantique habituel. Une haute stature, une voix bien timbrée, une véritable maîtrise de ses moyens, M. Guéguen a tous les dons extérieurs de l'orateur. Il en a aussi la langue et la science, et il est de ce pays du Porzay qui nous donna saint Corentin. C'est dire que l'éloge du Saint sera fait avec autant de cœur que de doctrine.

Mementote præpositorum vestrorum, tel est le texte que M. Guéguen emprunte à saint Paul et par lequel il exhorte les Quimpérois à se souvenir des bienfaits qu'ils doivent au fondateur de leur Eglise. Il nous reporte aux origines de la nation bretonne, après les ravages des invasions du IVe siècle, quand sur nos côtes dépeuplées apparurent les premières barques montées par les exilés de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Trois hommes vont organiser ces populations nouvelles venues : Gradlon, qui commande aux champs et aux rivages, Guénolé, l'éducateur de la jeunesse bretonne et le semeur de missionnaires, Corentin, l'ermite de la forêt de Névet, dont Gradlon va faire le chef spirituel du pays. L'orateur étudie l'action de ce premier Pasteur de notre diocèse. Nous lui devons notre foi bretonne, cette foi qui imprègne notre terre autant que nos cœurs et qui a produit tant de chefs-d'œuvre dont notre région est fière à juste titre, sa cathédrale, ses églises, ses chapelles, ses calvaires, ses fontaines. Mais cette foi elle-même, qu'est-elle devenue dans nos âmes ? L'apôtre S. Paul ne se contente pas de vouloir que le souvenir de nos pontifes reste vivant parmi nous, il nous commande de les imiter dans leur foi : *intuentes exitum conversationis, imitamini fidem :* contemplant leur vie, imitons leur foi. Cette foi est battue en brèche aujourd'hui de toutes façons, et trop de chrétiens négligent de la défendre. C'est pourtant notre grand trésor. A l'époque des troubles de la Ligue, les Quimpérois, inquiets, ne crurent pas trouver une meilleure garantie contre la perte de leur fortune que de la mettre en sûreté dans leur cathédrale, sous la protection de S. Corentin. Faisons de même pour notre foi : venant de lui, il nous la gardera, à la condition que, de notre côté, nous lui soyons fidèles.

Ce beau panégyrique achevé, la procession du Bras de S. Corentin s'organise. Portée par quatre prêtres en dalmatique, précédée des séminaristes et du clergé et suivie des Evêques et de leurs ministres, la sainte Relique s'avance et fait le tour de l'église au chant de l'hymne de la fête. La chorale, restée au chœur, répond par une strophe savamment harmonisée au chant liturgique qui parcourt les nefs, tandis que les orgues font passer sur les fronts inclinés les plus douces mélodies du répertoire breton.

Pendant ce temps, l'autel s'est brillamment illuminé pour la bénédiction du Saint-Sacrement. Quand chacun a repris sa place au chœur et que la Sainte Hostie brille dans l'ostensoir d'or, un chant suave s'élève : c'est un *Benedictus* que la schola du Séminaire conduit à un triomphal *Hosanna* plein de force et de majesté. La chorale de Saint-Corentin lui succède et fait entendre un gracieux *Benedicta es* à 4 voix, de la Tombelle, après lequel le *Tantum ergo*

nous ramène la ligne pure et sobre du plain-chant grégorien. Mgr de Guébriant monte alors les degrés de l'autel et offre le Saint-Sacrement à l'adoration des fidèles. La chorale chante encore un *Tollite hostias* d'une très belle allure, et, la fête ainsi terminée vers quatre heures et demie, la foule retrouve dans la rue la banalité déplaisante d'un ciel maussade et pluvieux après les heures exquises consacrées, comme le voulait Pie X, « à prier sur de la beauté ».

Je dois compléter ces lignes, en faisant observer — ce que le chroniqueur ne pouvait savoir — que, le matin, à la première messe, avait lieu la partie bretonne de la fête. Les prières ont été chantées, suivant la tradition ; puis M. Le Mel, vicaire à Kerfeunteun, a glorifié dans la vieille langue du pays, le grand Apôtre de la Cornouaille. Le breton du Tréguier n'est pas du tout inintelligible aux habitués du dialecte cornouaillais, et l'instruction de M. Le Mel a été bien goûtée de l'auditoire. Elle le méritait, d'ailleurs, et quant au fond et quant à la forme.

Deux Conférences.

Deux conférences importantes ont eu lieu le lendemain ; l'une à 2 heures, à l'Evêché, sur la Bonne Presse.

Elle fut donnée par M. Goetgebuer, délégué de M. Féron-Vrau, du journal *la Croix*. Elle eut comme conclusion l'organisation d'un comité de propagande, sous la direction de M. l'abbé Le Gall, aumônier du Likès. Heureux choix, qui nous fait espérer pour Quimper le même succès que jadis à Brest.

La seconde, de M. Le Goasguen, avocat à Brest, à la salle Jeanne-d'Arc, à 8 heures du soir, où il traita des Droits de la Famille, méconnus et violés par l'Etat. L'orateur développa cette thèse avec une éloquence et une netteté parfaites, laissant dans l'âme des auditeurs une impression profonde. Il conclut à la nécessité du retour aux doctrines évangéliques et aux saines traditions du passé catholique, qui firent la famille stable, féconde et heureuse. La R. P. S. fut démontrée, au cours du discours, comme une mesure inéluctable. — Nous y reviendrons. L'espace ne nous permet pas d'en dire plus long.

Dimanche 24 Décembre.

Succession de séances, à la chapelle neuve, du matin au soir. D'abord, à 7 heures, réunion ordinaire de la Congrégation des Enfants de Marie. Messe et instruction par M. Suignard. Bénédiction du Saint-Sacrement.

A 8 heures, clôture de la retraite des jeunes gens du Patronage. Ouverte le mercredi précédent, elle fut prêchée par M. Brinquin, professeur au Collège Saint-Yves, et suivie par une soixantaine de grands jeunes gens, tous intéressés par la parole chaude et imagée de l'orateur, qui sut trouver le chemin de leur cœur et y faire pénétrer une doctrine solide et appropriée.

La dernière cérémonie fut solennelle. M. Le Duc, nouveau directeur de la Phalange d'Arvor, avait invité son prédécesseur, M. Le Goasguen, à dire la messe de communion. C'était l'Ancien et le Nouveau Testament se rencontrant et se donnant la main, comme il convient. M. Cadiou, avec une escouade de petits choristes, dirigeait le chant. Quelques parents avaient accompagné leurs enfants et firent la communion en même temps qu'eux. Charmant ! A tous, le prédicateur adressa de nouveau quelques mots, comme préparation et action de grâces. Puis M. Le Duc remercia tout le monde et exhorta vivement ses jeunes gens à faire fructifier les dons de Dieu reçus en ces jours. M. le Curé, témoin de cette scène charmante, regardait, écoutait, était ravi.

Chant du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement, un dernier cantique, et chacun rentra chez soi, content de s'être réconforté dans cette atmosphère de piété et de salutaires réflexions.

Un dernier exercice dans la même chapelle fut, le soir, à 4 heures, la réunion du Tiers-Ordre de Saint-François, dirigé par M. Piriou.

Le Tiers-Ordre est manifestement en progrès dans la paroisse. Le nombre de ses membres augmente peu à peu et la ferveur, je n'en doute pas, s'accroît dans une mesure plus large encore.

Je fais des vœux pour un développement plus accentué que jamais de cette branche intéressante de la famille franciscaine. Le bien particulier de ses membres et le bien général de la paroisse y ont tout à gagner.

Fête de Noël.

Très belle. Beaucoup de confessions et de communions. Attitude parfaite. Un minime incident, un seul, tout au début de l'office. Un groupe de petits jeunes gens s'introduisant dans la cathédrale, comme en pays conquis, se sont permis d'entonner un chant qu'ils n'ont certes pas appris à l'école chrétienne. L'écho qu'ils en ont perçu n'a pas retenti précisément aux voûtes de l'édifice. Il n'a pas été moins sensible, et tous se sont sauvés redisant *in petto* le mot historique : *aman zo tud !* Ici il y a du monde !!! Oui, et pas seulement du monde féminin. Notre Seigneur Jésus-Christ s'était servi d'un fouet en pareille circonstance. Tout le monde n'a pas le fouet à sa disposition, mais il peut être remplacé par d'autres instruments. Avis à nos frondeurs futurs.

La petite scène fut rapide comme un éclair, sans tonnerre, et pas un bruit ensuite, en dehors du chant de l'office, dont les premières leçons chantées par de petits choristes aux voix angéliques, étaient d'un effet ravissant.

Avant la messe et au cours de la cérémonie, la Chorale s'est fait entendre. C'était un élément nouveau à la fête. Infatigable, notre Chorale. Aux vêpres du jour, elle était de nouveau là, et

les voix ne paraissaient pas avoir le moindrement souffert de la séance de nuit.

Après la messe pontificale, Monseigneur a donné solennellement la bénédiction papale. Deux fois l'an, à Pâques et à Noël, cette indulgence est accordée aux fidèles.

Aux vêpres, M. l'abbé Gouchen, aumônier du Likès, d'une voix claire et sympathique, nous a rappelé les circonstances de la naissance du divin Sauveur et en a tiré des enseignements pour notre sanctification. Salut solennel pour terminer.

Belle fête du commencement à la fin.

MOIS DE JANVIER 1923

Bonne Année.

Samedi 30 Décembre, le clergé de la ville et des environs se rendra à l'Evêché, à 10 heures, pour présenter à Monseigneur l'Evêque l'expression de ses hommages respectueux et de ses vœux pour la nouvelle année.

Au nom de tous les ecclésiastiques et des fidèles du diocèse, M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre, se fera l'interprète des sentiments d'affectueuse vénération professés pour la personne et la dignité du Chef spirituel que nous sommes heureux d'avoir à notre tête.

Puisse ce témoignage de notre dévouement adoucir pour lui les peines et les fatigues de sa lourde charge. Que nos vœux et nos prières lui obtiennent la santé et la force de continuer pendant de longues années encore son fécond ministère au milieu de nous.

Aux Paroissiens.

Le dimanche, dernier jour de l'année, M. le Curé adressera aussi ses meilleurs souhaits à tous ses paroissiens. Aux uns il dira sa joie et sa satisfaction de leur piété, et de leur dévouement aux Œuvres chrétiennes de la paroisse ; aux autres son regret de ne pouvoir pas approuver tous leurs actes. A tous, sans exception, il dira son grand désir de les voir heureux, très heureux même ici-bas, mais surtout là-Haut. C'est dans ce sens que, d'ores et déjà, il leur dit : Bonne Année !

A nos Lecteurs.

La *Voix de Saint-Corentin* manquerait à son devoir si elle n'exprimait pas ses remercîments et ses souhaits, d'une manière toute spéciale, à ses fidèles abonnés. Elle est bien reconnaissante à tous de ne pas se laisser rebuter par le ton parfois maussade et hargneux de son langage. Elle n'y met pas de

malice, on le sait bien. Le désir seul d'empêcher le mal et de soutenir le bon ordre l'inspire et la guide. Il n'en est pas moins vrai qu'à l'époque où nous vivons il y a un mérite réel à écouter, sans se rebiffer, certaines vérités ou remontrances. Depuis bientôt douze ans cela se fait. Il y faut de la patience, nous le reconnaissons. Nous osons cependant leur demander de continuer.

Autre demande : qu'ils lisent leur bande d'adresse avant de la déchirer. Elle leur dira, à l'échéance de l'abonnement, qu'ils est temps de le renouveler. La modicité du prix ne nous permet pas de recourir à des recouvrements dispendieux. Nous nous en rapportons à la bonne volonté de nos lecteurs. Ils auront le mérite de la spontanéité, et nous, l'économie d'une dépense inutile.

Réunions ordinaires du Mois.

Nous aurons nos réunions ordinaires de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes, la réunion des Tertiaires, la réunion de la Congrégation des Enfants de Marie et des Confréries.

Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes, le *lundi 8*, à 8 heures du matin : messe, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tiers-Ordre de Saint-François, le *dimanche 28*, à 4 heures : instruction, bénédiction.

Congrégation des Enfants de Marie, le *dimanche 14* et le *dimanche 28*, à 7 heures du matin : messe, instruction, bénédiction.

Toutes ces réunions se feront, comme de coutume, à la chapelle neuve. — Les réunions suivantes se feront à la cathédrale, à 8 heures du soir :

Le *dimanche 7*, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire : récitation du chapelet, procession, bénédiction ;

Le *dimanche 14*, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction ;

Le *dimanche 21*, Confrérie du Saint-Sacrement : chapelet, procession, bénédiction ;

Le *dimanche 28*, Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts, chant du *Libera*.

Réunions extraordinaires.

I. — Le *lundi 22*, à 8 heures du soir, à la cathédrale, récital d'orgue et audition de musique religieuse, au bénéfice de l'Œuvre des Aveugles de l'Association Valentin Haüy. Monseigneur l'Evêque présidera et y prendra la parole.

M. Albert Mahaut, chevalier de la Légion d'honneur, 1er prix d'orgue du Conservatoire de Paris, et professeur à l'Institut National des Jeunes Aveugles, tiendra les orgues.

M. Mahaut, un des plus brillants élèves de César Franck, s'est employé toute sa vie à faire connaître les œuvres du

Maître. Leur interprétation sur un instrument comme notre orgue de la cathédrale, par un artiste de la valeur de M. Mahaut, donnera un haut intérêt artistique à cette séance musicale.

Au cours de l'audition, des chœurs à 2, 3 et 4 voix feront entendre quelques-unes des œuvres de Franck, choisies parmi les meilleures.

Un Salut solennel terminera la réunion.

Les journaux donneront en temps utile des renseignements complémentaires.

II. — Le *jeudi 25*, à Saint-Corentin, journée du Père Mattéo, l'apôtre du Sacré-Cœur. Le lendemain, vendredi 26, même journée à Saint-Mathieu.

Voici le programme de la journée à Saint-Corentin : 1° Le matin, visite par le Père Mattéo lui-même des communautés religieuses de la paroisse, et visite des enfants par son compagnon ;

2° Dans l'après-midi, convocation, dans la salle du Patronage de Saint-Corentin, du personnel directeur des différentes Œuvres paroissiales, instruction du Père Mattéo ;

3° Le soir, à 8 heures, réunion générale de toute la paroisse, sermon et Salut solennel, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Le Père Mattéo visitera ensuite quelques autres villes du diocèse où il fera connaître, comme chez nous, la nature et les avantages de l'intronisation du Sacré Cœur dans les familles.

Les paroissiens de Saint-Corentin viendront aussi nombreux que possible à la réunion du soir du jeudi 25 Janvier, et chez nous, comme ailleurs, sa parole sera goûtée et ses avis seront suivis.

Pèlerinage à Montmartre.

On lit dans la *Semaine religieuse* du diocèse la note suivante :

« Pèlerinage des Hommes au Sacré-Cœur de Montmartre, en union avec les Agriculteurs de France. — Nous avons fait des démarches pour qu'il y ait deux trains. L'un partant de Brest le *vendredi 16 Février*, vers 4 ou 5 heures du soir, et recueillant les pèlerins à toutes les stations de Brest à Plouigneau. Les pèlerins venant de la direction de Carhaix pourront rejoindre ce train à Guingamp ;

» L'autre, partant de Quimper le même jour, vers 5 heures, prenant entre Quimper et Quimperlé les pèlerins aux stations intermédiaires, et passant par Redon et Rennes.

» Cartes du pèlerinage : voyage, autobus, logement, 6 repas, pourboires, etc. : 1re classe : 225 fr. ; 2me classe : 175 fr. ; 3me classe : 135 fr.

» Les pèlerins qui ont droit à de fortes réductions sur le chemin de fer prendront leurs billets individuellement, et seront admis dans les trains sur présentation de leur carte de pèlerin qui ne leur reviendra qu'à 65 francs.

» Les pèlerins de Quimper peuvent s'adresser pour tous

renseignements et pour versement du prix des billets à M. André de Couesnongle, venelle Le Kergos, Quimper. »

Le programme du pèlerinage sera donné prochainement.

Nos Cloches.

Une charmante fantaisie, parue dans le journal *le Progrès du Finistère*, lès a fait parler de façon très touchante. Un instant, j'ai cru que leur langage avait produit une émotion salutaire et qu'on avait pris en commisération leur situation misérable. Il faut encore déchanter, semble-t-il. Un recours aux Beaux-Arts s'est imposé, m'assure-t-on. Et dame, les Beaux-Arts, ça vous a un cœur de pierre, plus dur que le bronze lui-même. Ont-ils même des oreilles ? Quoi qu'il en soit, du train où vont les choses, la date de Marlborough sera bien dépassée, je le crains.

On m'assure cependant que dans deux mois elles seront en place. Espérons.

Calendrier Paroissial.

✝ **1er Janvier 1923, lundi.** — Circoncision de Notre Seigneur Jésus-Christ. — Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement.

2, mardi. — Saint Nom de Jésus.

3, mercredi. — Ste Geneviève, vierge. — Confession des filles des catéchismes.

4, jeudi. — Octave des Saints Innocents. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

5, vendredi. — Veille de l'Epiphanie. 1er vendredi. — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

6, samedi. — Epiphanie de Notre Seigneur Jésus-Christ. — Confession des garçons des catéchismes.

✝ **7, dimanche, Solennité de l'Epiphanie.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour l'Œuvre antiesclavagiste. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire, chapelet, procession, bénédiction.

8, lundi. — De l'octave. — A 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

9, mardi. — De l'octave de l'Epiphanie.

10, mercredi. — De l'octave.

11, jeudi. — De l'octave. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

12, vendredi. — De l'octave. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

13, samedi. — Octave de l'Epiphanie.

✝ **14, IIe dimanche après l'Epiphanie.** — Messes et vêpres comme le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

15, lundi. — S. Paul, 1er ermite, confesseur.

16, mardi. — S. Marcel, pape et martyr.

17, mercredi. — S. Antoine, abbé.

18, jeudi. — Chaire de saint Pierre, à Rome. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

19, vendredi. — S. Melaine, évêque.

20, samedi. — S. Fabien et S. Sébastien, martyrs.

✝ **21, IIIe dimanche après l'Epiphanie.** — Messes et vêpres comme les dimanches précédents. — A 8 heures, confrérie du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

22, lundi. — S. Vincent et S. Anastase, martyrs. — A 8 heures du soir, récitatif d'orgue à la cathédrale et Salut solennel, sermon de Monseigneur.

23, mardi. — S. Raymond de Pennafort, confesseur.

24, mercredi. — S. Timothée, évêque et martyr.

25, jeudi. — Conversion de S. Paul, apôtre. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Journée du Père Mattéo, réunions diverses. — Le soir, sermon et Salut.

26, vendredi. — S. Polycarpe, évêque et martyr.

27, samedi. — S. Jean Chrysostome, évêque et docteur de l'Eglise.

✝ **28, dimanche de la Septuagésime.** — Offices comme les dimanches précédents. — A la chapelle, réunion, à 7 heures, des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers-Ordre. — A la cathédrale, à 8 heures du soir, réunion de la confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

29, lundi. — S. François de Sales, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

30, mardi. — Ste Martine, vierge et martyre.

31, mercredi. — S. Pierre Nolasque, confesseur. — Confession des filles des catéchismes.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

3 *Décembre.* Etienne-Marie Rozuel, 12, rue Pen-ar-Stang ;
22 — Yvonne-Marie Tanguy, 51, rue Royale ;
24 — Pierre-Joseph Le Bihan, 7, rue Neuve.

Suppléments.

10 *Décembre.* Anna-Marie Ruellan, 2, impasse de l'Odet ;
17 — Jeanne Danion, 17, rue des Boucheries.

Mariages.

5 *Décembre.* Alain-Joseph Coathalem et Marie-Catherine Pérennès ;
18 — Joseph Boineau et Joséphine Le Bihan ;
18 — Pierre Douguet et Françoise Saliou.

Enterrements.

3 *Décembre.* Etienne Drillien, 30 ans, époux de Denise Jégoudez, Nice ;
11 — Félix-Célestin Le Goïc, 75 ans, asile Saint-Athanase ;
12 — Marie Pasquet, 63 ans, rue des Reguaires ;
13 — Catherine Le Roy, épouse Michelet, 83 ans, 2, avenue de la Gare ;
13 — Alain Le Gac, 49 ans, 29, rue Olivier-Perrin ;
17 — Yves-Joseph Kerbourc'h, 29 ans, décédé à Blois ;
17 — Victor Vengeant, 10 mois, 17, rue du Pont-Firmin ;
18 — Corentin-Hervé Le Grand, 60 ans, 2, avenue de la Gare ;
18 — Eugénie-Marie-Angélique Beuzit, 52 ans, Quimperlé ;
19 — Jean-René-Marie Lauden, 51 ans, asile Saint-Athanase ;
23 — Marie-Louise Guéguen, 41 ans, 7 bis, rue de Kerfeunteun.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

12e Année. — N° 11. Jeudi 1er Février 1923.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Janvier : Voix d'en Haut ; Plus près ; La Presse ; Une Œuvre ; Une Séance intéressante ; Le R. Père Matéo à Quimper ; Une Campagne détestable 114

Mois de Février : Fête de la Purification ; Les Quarante-Heures ; Mercredi des Cendres ; Carême ; Prédications ; Nos Cloches. . . . 119
Calendrier paroissial 122
A Saint-Corentin 123

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

12e Année. Jeudi 1er Février 1923. N° 11.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JANVIER

Voix d'en Haut.

Cette voix est celle du Chef de l'Eglise qui vient de parler à l'Univers entier dans son Encyclique de Noël.

Notre *Bulletin* était sous presse lorsqu'elle a paru. Il n'a donc pas pu la signaler. Nous en dirons peu, d'ailleurs, notre Evêque devant bientôt la communiquer aux fidèles et la commenter sans doute avec son autorité.

Dans ce document le Souverain Pontife, embrassant du regard le monde entier, se réjouit des consolations que l'année 1922 lui a apportées, mais il y signale aussitôt les maux que la situation générale décèle. Il en indique les causes et en montre les remèdes.

Les maux qui affligent le monde, atteignant en même temps les individus, les classes sociales, les peuples, c'est la haine, l'exploitation, c'est le trouble, c'est l'incertitude, c'est l'angoisse en face d'un avenir plein de menaces. C'est aussi la dislocation de la société, agitée par les luttes politiques, troublée par l'immoralité grandissante et surtout désemparée par l'absence des principes directeurs de la vie surnaturelle.

Causes de ces maux : la force substituée au droit et à la justice, la prédominance des appétits, d'où luttes sociales et internationales sans fin, et surtout l'éloignement de Dieu de la société, et par là même déchaînement de toutes les passions.

Remèdes : retour au Christ et à sa doctrine, toute de justice et de charité ; rétablissement des droits de l'Eglise, qui seule peut efficacement pacifier les esprits et ramener l'ordre, dans la paix du Christ.

Pour y travailler le Pape songe à convoquer l'Episcopat entier à Rome, au cours de cette année.

Cet exposé de la situation a naturellement trouvé des détracteurs. Il est impossible que l'Eglise parle sans soulever la contradiction. La perfidie et la mauvaise foi cherchent toujours dans son enseignement et dans ses actes des pensées

et des visées qui n'y sont pas. Cette fois, il faut le reconnaître, l'hostilité de la Presse sectaire n'a pas trouvé d'écho au loin.

Plus près.

Ramenant notre regard sur la paroisse, après ce coup d'œil sur l'état du monde en général, nous devons, comme le Souverain Pontife, nous réjouir du bien qui s'y accomplit : Ecoles chrétiennes, Œuvres de la visite aux malades, des Catéchismes, de la charité, comme les Conférences de Saint-Vincent de Paul, de la piété, comme le Tiers-Ordre, les Congrégations, les Confréries ; les Œuvres de jeunesse, comme nos Patronages et nos ouvroirs ; la vie chrétienne d'un grand nombre se manifestant par l'assistance régulière aux offices, la sanctification des grandes fêtes, la fréquentation des Sacrements, le concours des fidèles à l'entretien du culte, par la souscription au Denier du Culte et des offrandes volontaires. Il y a là une vaste efflorescence de vie chrétienne qui ne laisse pas d'apporter à l'âme du prêtre et du fidèle une grande consolation.

Mais hélas ! la médaille a son revers. A côté de ces fleurs et de ces fruits nous avons les épines et les mauvaises herbes : oubli de Dieu, négligence et omission des devoirs de la vie chrétienne, bannissement de toute idée surnaturelle des pensées et des préoccupations d'un trop grand nombre d'âmes baptisées, dans les affaires, le train ordinaire de la vie comme dans les distractions et les divertissements. Nous avons l'absence de toute conscience et de toute justice dans les spéculations et les transactions, et jusque dans l'observation de la loi essentielle à la vie ; l'oubli aussi de toute retenue et de toute réserve dans les plaisirs et les réjouissances, les spectacles, le cinéma, les danses et les bals.

Un autre désordre moins apparent, moins tapageur, mais non moins funeste, les lectures : journaux, illustrés, revues, romans, où la vérité et la morale sont tour à tour et quelquefois ensemble attaquées, vilipendées ou tournées en dérision. — Il y a aussi, et là est le mal par excellence, l'éducation sans Dieu.

Il en résulte une dépression évidente des intelligences et des cœurs, le détraquement des âmes, la fausseté des jugements et désordres de toute nature, troubles, divisions, destruction des familles et perte des âmes et du Pays.

Remèdes ? — 1° Le règne de Jésus-Christ dans les âmes, dans les familles, dans le Pays ; 2° la participation des fidèles à toutes les Œuvres d'éducation et de moralisation.

Fait digne de remarque, l'Histoire en fait foi : la pratique de la vie chrétienne, la paix et la prospérité matérielle sont œuvres connexes ; d'autre part, l'abandon de Dieu et les troubles matériels se suivent inévitablement. — Le bon sens comme l'expérience réclament le retour à Dieu.

La Presse.

Je viens d'y faire allusion. Qu'il me soit permis d'y insister. Il y en a deux, la bonne et la mauvaise. Il y a celle qui soutient la religion, la vérité, la justice, la morale ; et celle qui sape directement ou indirectement ces bases indispensables de toute société, de l'ordre et de la paix.

Hélas ! leur importance numérique est bien différente. Calculez la quantité effrayante de journaux et de publications de tout format et de toute dimension, déversés chaque jour sur notre cité, par les trains venant de Paris ou d'ailleurs. Combien de feuilles honnêtes et sérieuses découvrirez-vous dans cet amas de littérature ? Comptez les distributeurs ou les crieurs de la rue ; regardez aux vitrines des dépôts et des libraires. Y trouvez-vous beaucoup de bonnes publications ? Il y en a, Dieu merci, mais combien peu à côté des autres !

Et alors qu'arrive-t-il ? Les esprits et les cœurs sont fatalement pervertis par ces productions de fausses nouvelles, de récits scandaleux, d'histoires graveleuses ou de fantaisies impies.

Une chose est certaine, si vous vous nourrissez d'aliments avariés ou empoisonnés, votre tempérament s'en ressentira vite et votre santé, votre vie même sera compromise. La lecture est un aliment, aliment sain et réconfortant pour l'intelligence et le cœur quand il est puisé dans de bons auteurs et dans des œuvres où la vérité, la vertu et la religion sont respectées et honorées ; aliment détestable et meurtrier, lorsque le vice et la corruption s'en dégagent.

La conclusion est claire : quiconque veut garder intactes son honnêteté et sa vertu doit repousser toute lecture perverse ou simplement neutre, et nourrir son esprit et son cœur à la source pure et bienfaisante de nos auteurs chrétiens.

Une Œuvre.

Pour favoriser la lecture des bons journaux et préserver les âmes de ce fléau des feuilles perverses, les Noëlistes de Quimper ont déjà, dans leur zèle et leur ingéniosité, trouvé le moyen de recueillir pas mal de périodiques, déposés chaque jour dans des caisses placées à cet effet dans nos églises, et de les faire distribuer ensuite dans les familles.

C'est quelque chose, et on ne peut que louer les initiatrices et se féliciter du bien ainsi accompli. Mais c'est insuffisant. C'est pourquoi une Œuvre vient d'être instituée, l'Œuvre de la Bonne Presse. Un Comité est établi avec un directeur et des zélatrices. Des journaux sont envoyés à titre d'essai ; des visites sont faites à domicile pour proposer un abonnement soit à *la Croix*, au *Progrès* ou au *Nouvelliste*. Des illustrés pour enfants sont mis à la disposition des familles. Rien ne sera négligé pour favoriser la propagande et la

diffusion des écrits propres à préserver les âmes de l'erreur et à soutenir le moral de nos paroissiens.

Je demande à tous de soutenir les efforts déployés par l'Œuvre nouvelle dans l'intérêt supérieur des âmes et pour le plus grand bien du Pays. Qu'on fasse bon accueil aux apôtres de cette propagande. Il s'agit d'assainir l'atmosphère viciée par des émanations, sans cesse renouvelées, d'une Presse sans morale et sans religion, et parfois sans patriotisme et sans respect de la conscience, du bien et de la vie d'autrui. On ne livre pas impunément un Pays à un envahissement comme celui de cette littérature déprimante à tous égards. Il importe par tous les moyens d'en réprimer les effets désastreux. — Les bureaux de la Bonne Presse sont ouverts tous les samedis, 23, rue du Frout, de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

Une Séance intéressante.

Cette séance a eu lieu à la cathédrale le lundi 22 Janvier à 8 heures du soir. Ce fut un récital d'orgue donné en faveur de l'Œuvre des Jeunes Aveugles de Valentin Haüy, par M. Mahaut, aveugle lui-même et grand artiste, disciple et interprète d'un autre artiste, César Franck.

Le programme distribué à l'assistance contenait deux parties. Pour moi il y en eut trois : le jeu des orgues, le discours de Monseigneur et le chant de la chorale.

M. Mahaut a fait ressortir, avec son remarquable talent, la puissance et les merveilleuses ressources de nos orgues, en même temps que les beautés des œuvres du Maître. Je dois dire toutefois, sans honte et sans fausse modestie, que seuls les initiés et les amateurs ont pu goûter tout ce que cette exécution contenait de charme et provoquait d'émotion.

En revanche, là où tous pouvaient comprendre et admirer ce fut le discours de Monseigneur, qui sut faire ressortir et la beauté de la voix des orgues et l'œuvre aussi chrétienne qu'admirable de César Franck et le talent de son disciple M. Mahaut, et enfin les progrès étonnants et la maîtrise incontestée de la chorale de Saint-Corentin.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que, sans ce double concours de Monseigneur et de la chorale, la réunion aurait perdu, au jugement du grand nombre, beaucoup de son charme.

Le bénéfice de la séance est allé à l'Œuvre si méritante des Jeunes Aveugles, diminué toutefois du prélèvement opéré comme toujours par des interventions parfois intempestives. On ne peut donner une séance en faveur d'une Œuvre, si intéressante soit-elle, sans voir surgir de tous côtés, comme autant d'oiseaux de proie, les représentants de ceci et de cela, qui réclament, les uns 3 %, d'autres 5, d'autres 6, d'autres jusqu'à 10 % des recettes brutes. C'est la taxe municipale, c'est le droit du fisc, le droit des pauvres, le droit des socié-

tés d'auteurs. Le public ne se doute pas de ce qui est ainsi grapillé dans ce qu'il croit offrir exclusivement à telle destination en particulier. Il est bon qu'il le sache, afin qu'il ne s'imagine pas que le bénéficiaire reçoive plus qu'il ne reçoit effectivement.

Le R. Père Matéo à Quimper.

Comme la nouvelle en avait été donnée, le R. Père Matéo, l'apôtre du Sacré Cœur, accompagné de son confrère, le Père Mouly, a passé deux jours dans notre ville, un jour, le jeudi 25 Janvier, à Saint-Corentin, et le lendemain, vendredi, à Saint-Mathieu.

Atteint de grippe et très fatigué de ses prédications précédentes, le Père Matéo a tenu à suivre néanmoins le programme tracé : réunion des différentes communautés de la paroisse à 10 heures, réunion des membres du clergé à 4 heures, conférence générale à la cathédrale à 8 heures. Seule la séance de 2 heures pour les Œuvres paroissiales a été remise au lendemain où elle a eu lieu conjointement avec celle de Saint-Mathieu.

Pendant que le Père Matéo prodiguait dans ces réunions ses avis et ses exhortations, son collaborateur, le Père Mouly, voyait tour à tour les enfants du catéchisme et des écoles réunis à la chapelle, puis visitait les établissements de Saint-Yves et du Likès.

Les réunions importantes étaient celles de 8 heures, le soir, à la cathédrale le premier jour, à Saint-Mathieu le second jour.

A Saint-Corentin, le conférencier, après avoir fait remarquer que les 70 °/o des gloires de la France sont des gloires chrétiennes, constate qu'un mauvais vernis s'est répandu sur notre Pays à l'Etranger, non pas aux yeux de qui nous connaît, comme lui, mais aux yeux de tous ceux qui n'ont entendu parler que des forfaits commis, non pas en réalité par la France véritable mais par la Franc-Maçonnerie, en son nom, tels que la loi inique du divorce, la laïcisation légale de l'école, la déchristianisation du Pays. — Etat de choses qui réclame impérieusement réparation par le rétablissement du foyer chrétien, de l'école chrétienne et du règne social et national de Jésus-Christ.

A Saint-Mathieu l'orateur a parlé plus spécialement de la christianisation de la famille au moyen de l'intronisation au foyer du Sacré-Cœur.

Cette intronisation a été accomplie dans quelques familles de la paroisse. Il importe qu'elle se généralise ; mais il importe aussi, il importe surtout qu'elle soit faite, non pas simplement comme une formalité qui n'oblige à rien d'autre, mais comme un engagement sérieux à accomplir les œuvres qu'elle impose. Nous en reparlerons.

Une Campagne détestable.

Détestable à tous points de vue est, effectivement, celle qui se fait actuellement contre le gouvernement et contre tous les intérêts vitaux du Pays.

On connaît la situation du Pays, acculé à la banqueroute, si l'Allemagne ne paie pas les réparations auxquelles elle a été condamnée par le traité de paix. Or, l'Allemagne, avec une mauvaise foi insigne et par des manœuvres coupables, se refuse à toute réparation. Le gouvernement français poursuit avec raison ses revendications. Il semble que tout patriote, quelle que puisse être sa couleur politique, doit le soutenir et que, dans cette situation, l'union de tous autour des chefs est de rigueur. Or, nous voyons se produire deux mouvements, distincts par leurs allures, mais tendant au même résultat, l'affaiblissement de nos forces nationales. C'est d'abord l'action néfaste du Communisme auquel collaborent directement nombre d'individualités et d'associations radicales, tendant à contrecarrer l'œuvre gouvernementale. C'est, en second lieu, la campagne dite de « Défense laïque », entreprise par les exaltés de l'école publique, dont le résultat le plus direct est d'amener de plus en plus la division des esprits et, par là même, l'affaiblissement de nos moyens de défense. Il est du devoir de tout Français de condamner et d'arrêter dans la mesure du possible de telles manœuvres.

MOIS DE FÉVRIER

Fête de la Purification.

Le mois débute, le vendredi 2, par une fête de la T. Sainte Vierge appelée, dans le langage populaire, la fête de la Chandeleur. Cette appellation lui vient de ce fait qu'avant la grand' messe le célébrant dans les églises ordinaires, l'évêque dans les cathédrales, bénit solennellement des cierges qu'on distribue aux membres du clergé, qui les portent allumés à la procession avant l'office. A la messe ils sont allumés de nouveau pendant le chant de l'Evangile, et depuis la Consécration jusqu'après la Communion.

A cette cérémonie les fidèles apportent aussi des cierges qui sont bénits en même temps que les autres, et il est bon de les garder, comme cela se fait d'ailleurs dans les familles chrétiennes, pour les faire servir soit à la bénédiction des maisons lorsqu'elle a lieu, soit au moment de l'administration des sacrements aux malades, soit enfin à l'heure du trépas de

quelque membre de la famille. La bénédiction reçue, comme l'indiquent les oraisons qui l'accompagnent, a pour effet de chasser les ténèbres de notre esprit, d'enflammer les cœurs du feu de la charité et de figurer le rayonnement de la lumière divine qui illumine intérieurement les âmes. L'Eglise demande dans ces prières que ces flambeaux bénits contribuent à la santé du corps et de l'âme, et elle nous engage à les porter avec nous sur terre et sur mer.

La fête a un double objet : la Purification légale à laquelle la T. Sainte Vierge a voulu se soumettre, et la Présentation au Temple du divin Enfant, conformément à la loi juive.

Les Quarante-Heures.

On appelle ainsi la dévotion qui consiste à venir adorer Notre Seigneur, présent dans la Sainte Hostie et exposé sur nos autels pendant les trois jours du carnaval. Cette exposition dure à peu près l'intervalle pendant lequel le corps du divin Sauveur resta au tombeau, après sa mort, du soir du Vendredi-Saint au matin du Dimanche de Pâques. D'où le nom de Quarante-Heures.

En appelant les fidèles aux pieds de Notre Seigneur durant ces trois jours, l'Eglise veut les détourner des folies et des désordres du carnaval, triste héritage de l'antique paganisme, et contribuer, par les hommages ainsi rendus au divin Maître, à atténuer l'effet des outrages qui lui sont adressés ailleurs. Elle demande aussi que, dans leurs prières, ils sollicitent le pardon des coupables.

Le Dimanche, le Lundi et le Mardi Gras, le Saint-Sacrement reste exposé de la première messe à l'issue des vêpres qui se chantent, le dimanche à 3 heures, et les deux autres jours à 4 heures. Grand'messe, le lundi et le mardi, à 9 heures.

Nous prions les paroissiens de s'en souvenir et de s'inspirer des sentiments qui doivent animer les âmes chrétiennes et guider leurs actes dans la circonstance. Les distractions et les réjouissances modérées et innocentes ne sont pas interdites, mais il est bon que la piété et la prière fassent contrepoids au débordement honteux de la bête, dont l'homme ne rougit pas de prendre les emblèmes et d'imiter les mœurs.

Mercredi des Cendres.

Si la joie, maintenue dans les bornes de la décence, est tolérée pendant les jours gras, elle doit disparaître dès le lendemain. L'Eglise, dans la cérémonie des Cendres, nous le rappelle : « Souviens-toi, ô homme, que tu n'es que poussière et que tu retourneras en poussière ». Poussière et néant, voilà ce qu'est l'homme par son corps. Et malheureusement cette poussière et ce néant se sont couverts de péchés. L'imposition de la Cendre invite les fidèles à s'en souvenir. C'est

le rappel de la sentence divine contre l'homme prévaricateur. C'est l'invitation à la réparation nécessaire de nos manquements passés et à la préservation des rechutes toujours possibles.

Dans notre église cathédrale, les Cendres sont bénites et imposées, aux messes du matin, et avant la grand'messe, à 10 heures, Monseigneur lui-même en fait la bénédiction et l'imposition aux membres du clergé.

Carême.

Avec le Mercredi des Cendres commencent effectivement les pénitences quadragésimales, dont l'esprit et les ordonnances sont rappelés chaque année par la Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Evêque. Ce document ne nous est pas encore parvenu, mais nous présumons que les dispositions ne différeront pas beaucoup de celles des années précédentes. En voici le résumé en quelques lignes :

I. *Abstinence.* — Elle atteint tous les fidèles qui ont sept ans accomplis. Elle proscrit l'usage de la viande et de jus de viande ; mais sont autorisés le lait, le beurre, le fromage de lait, les œufs, la graisse pour apprêter les aliments, le poisson, et les jours où la viande est autorisée, l'usage du poisson et de la viande au même repas.

Cette abstinence est de rigueur : 1° tous les vendredis de l'année ; 2° le Mercredi des Cendres, tous les autres mercredis du Carême et le Samedi-Saint jusqu'à midi ; 3° les trois jours des Quatre-Temps ; 4° les Vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël (pas la veille de la Pentecôte pour le diocèse de Quimper). — Elle cesse aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, lorsque ces fêtes tombent un vendredi.

II. *Jeûne.* — Obligatoire, de 21 ans accomplis à 60 ans commencés, à moins de raison de santé, fatigues, travaux, etc. : 1° tous les jours du Carême, excepté le dimanche et le Samedi-Saint, à partir de midi ; 2° les jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint.

III. *Obligation de compenser, par des bonnes œuvres et des aumônes spéciales, tous les adoucissements apportés aux rigueurs de l'ancienne discipline de la pénitence.* — Ceux qui ne peuvent faire même une aumône légère, doivent réciter, chaque semaine, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Prédications.

Deux stations seront prêchées, une station française et une station bretonne. Prédication française : le dimanche après les vêpres ; le mardi et le jeudi, à 8 heures du soir, suivie du Salut.

Prédication bretonne : le dimanche et le mercredi, à 8 heures du soir, Salut.

Tous les vendredis, à la même heure, 8 heures du soir, exercice public du Chemin de la Croix, suivi de la bénédiction de la Vraie Croix.

Nous ne sommes pas encore en mesure de donner les noms des prédicateurs ; mais leur concours est assuré. Nous espérons que les paroissiens viendront nombreux, dès le début, à ces instructions plus nécessaires que jamais au renouvellement dans les âmes des pensées et des sentiments de leurs devoirs, et à leur raffermissement contre les dangers des temps actuels.

Nos Cloches.

Encore nos cloches ! Elles sont toujours là, au bas de l'église, comme de vraies pénitentes publiques, se demandant quels crimes elles ont commis pour mériter un tel châtiment.

De crime, il n'y en a point. Il y a seulement un malheur, le malheur de subir les bienfaits de certaine Administration.

Nous avons toutefois une assurance formelle, celle de les avoir en place avant Pâques. Espérons qu'aucun mauvais vent n'emportera cette bonne parole. Après beaucoup d'autres déceptions celle-ci serait cruelle.

Les vieilles cloches, qui ont tenu compagnie pendant quelques jours à leurs remplaçantes, ont disparu, pour toujours. Elles vont être replongées dans le creuset, pour y recevoir une nouvelle jeunesse, et aller donner ailleurs une voix qu'elles avaient perdue chez nous. Nous leur souhaitons bon succès.

Calendrier Paroissial.

1er **Février, jeudi.** — S. Ignace, évêque et martyr. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 7 h. 1/2, messe de communion des enfants, confession du 1er vendredi.

✝ **2, vendredi, Purification de la T. Ste Vierge.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures. Avant la grand'messe, bénédiction des cierges et procession. — Exposition du Saint-Sacrement de la 1re messe à l'issue des vêpres, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'Adoration, pour les hommes. — A 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes.

3, samedi. — S. Gildas, abbé. — Confession des garçons du grand Catéchisme et du petit Catéchisme qui ont déjà communié.

✝ **4, dimanche de la Sexagésime.** — Messes et vêpres comme le jour de la Purification, en plus messe à 11 h. 1/2. — A 8 heures du soir, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire, chapelet, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

5, lundi. — Ste Agathe, vierge et martyre.

6, mardi. — S. Tite, évêque et confesseur.

7, mercredi. — S. Romuald, abbé.

8, jeudi. — S. Jean de Matha, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

9, vendredi. — S. Cyrille, évêque d'Alexandrie, confesseur et docteur de l'Église. — Confession des petits enfants.

10, samedi. — Ste Scholastique, vierge.

✝ **11, dimanche de la Quinquagésime.** — Messes comme le dimanche précédent. — Prières des Quarante-Heures, exposition du Saint-Sacrement de la 1re messe à l'issue des vêpres à 3 heures, bénédiction, chant du *Miserere* et du *Parce Domine*. — Réunion à la chapelle, à 7 heures, de la Congrégation des Enfants de Marie. — Il n'y a pas de réunion, le soir, à 8 heures.

12, lundi. — Les Sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites de la T. Ste Vierge. — Quarante-Heures, exposition du Saint-Sacrement, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures.

13, mardi. — Office de la férie. — Offices comme la veille.

✝ **14, mercredi des Cendres.** — Aux messes basses, imposition des Cendres. — Avant la grand'messe, à 10 heures, bénédiction solennelle des Cendres.

15, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

16, vendredi. — De la férie.

17, samedi. — S. Guévroc, abbé.

✝ **18, Ier dimanche du Carême.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — Après les vêpres, à 2 h. 1/2, ouverture de la Station du Carême. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon.

19, lundi. — De la férie.

20, mardi. — De la férie. — A 8 heures du soir, sermon français, bénédiction.

21, mercredi. — De la férie. — *Quatre-Temps*. — A 8 heures du soir, sermon breton.

22, jeudi. — Chaire de S. Pierre à Antioche. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures du soir, sermon français.

23, vendredi. — S. Pierre Damien, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. — *Quatre-Temps*. — A 8 heures du soir, exercice public du Chemin de la Croix.

24, samedi. — S. Mathias, apôtre. — *Quatre-Temps, abstinence.*

✝ **25, IIe dimanche du Carême.** — Offices comme le dimanche précédent. — Après les vêpres, sermon français. — A 8 heures, sermon breton.

26, lundi. — De la férie.

27, mardi. — De la férie. — A 8 heures du soir, sermon français.

28, mercredi. — S. Ruellin, évêque et confesseur. — Confession des filles du grand Catéchisme et du petit Catéchisme, qui ont déjà communié. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

27 *Décembre*. Jean-Alfred Coublan, 10, rue Sainte-Catherine ;
28 — Louis-Marie Ruppe, Goarem-Dro ;
30 — Roger Le Nair, coteau du Frugy ;
31 — Jeanne-Marie Le Goff, 35, rue de Kerfeunteun
1er *Janvier*. Anne-Marie Croissant, 7, rue Kéréon ;
1er — Louise-Hélène Morellec, 5, place de Brest ;
4 — Henri-Yves-Etienne Rolland, 2bis, avenue de la Gare ;

4 *Janvier.* Yvonne-Marie-Jeanne Monfort, 11, rue Saint-François ;
7 — Célestine-Marie-Anne Huibant, 3, rue du Lycée ;
7 — Jeanne-Paule-Joséphine Le Signor, 5, rue Pen-ar-Stang ;
7 — Edith-Marguerite Grangier, 29, rue de Brest ;
7 — Marie-Germaine Le Pape, 6, rue du Guéodet ;
7 — Paul Ascouët, 19, rue du Frout ;
8 — Lucien-Gabriel-Marie Kerfriden, 7, rue de Kerfeunteun ;
10 — Pierre-Marie Laurent, 35, rue des Douves ;
10 — Monique-Michelle-Marie-Pierre Le Pelvé, 8, rue Le Déan
14 — Paul-Jean-Marie-Adolphe Guégan, 8, quai du Stéir ;
14 — Pierre-Marie Sévère, 35, rue des Douves ;
21 — Paul-Henri-Marie Nédélec, 7, rue Amiral de la Grandière ;
28 — Simone-Marie David, 13, rue Neuve ;
28 — Emile-Jean Cadiou, rue Rouzaut ;
28 — Yves-Marie-Georges Guégan, 8, quai du Stéir ;
28 — Raymonde-Francine Tarsiguel, 30, rue Neuve ;
28 — François-Jean-Marie Pochet, 9, rue Feuntenic-al-Lez.

Supplément.

13 *Janvier.* Yvonne-Marie Diquélou.

Mariages.

8 *Janvier.* Joseph-Pierre-Alfred Caramaro et Rosalie Yvinou ;
15 — Yves-Marie Goyat et Marie-Catherine Calvez ;
17 — Pierre-Marie Palud et Yvonne Guillet ;
22 — Jean Laurent et Germaine-Louise Caoudal ;
22 — Jean-Marie Bernard et Désirée-Marie-Josèphe Lapart ;
22 — François Le Bihan et Juliette-Jeanne-Marie-Louise Jubin ;
23 — Michel-Jean Lamay et Jeanne Quéré ;
29 — Vincent-Laurent Féchant et Marie-Anne-Hentte-Annaïse Andro ;
30 — Paul-Arsène-Joseph-Marie Bernard et Renée-Euphrasie-Nancy-Charlotte Bodolec.

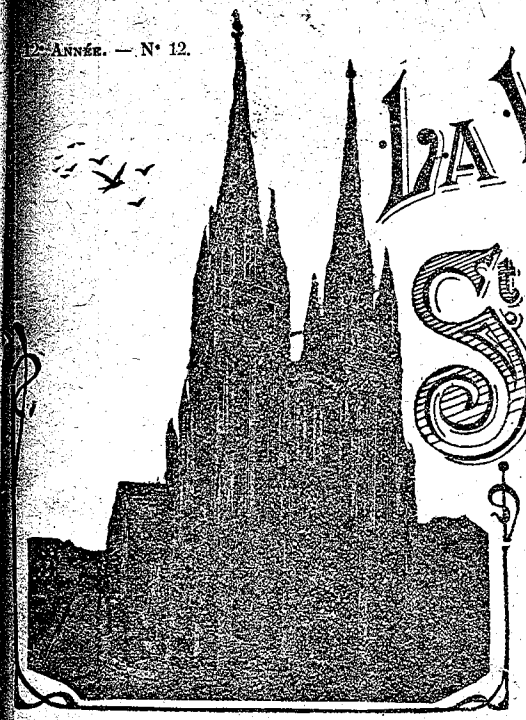
Enterrements.

31 *Décembre.* Anne Guillou, épouse Hémon, 47 ans, Kerfeunteun ;
2 *Janvier.* Cécile-Marie-Antoinette Henry, épouse Henri Frochen, 82 ans, à la Retraite ;
3 — Marie-Jeanne Le Corre, épouse Pennanec'h, 33 ans, 9, rue Neuve ;
5 — Marie-Jeanne Lézervant, épouse Riou, 52 ans, 33, rue Neuve ;
7 — M. l'abbé Alfred Chavet, 65 ans, 21, rue du Frout ;
14 — Marie-Perrine Ollivier, épouse Le Cœur, 81 ans, 2, rue des Halles ;
15 — René-Marie Redeau, 36 ans, époux Le Coz, St-Yves, Kerfeunteun ;
21 — Alain-Toussaint Pennarun, époux Guillermou, 54 ans, 17, rue de Kerfeunteun ;
21 — Yves-Jean Hémery, 48 ans, 11, rue Neuve ;
23 — Marie-Rose Pichon, 74 ans, épouse Merlet, 34, place Saint-Corentin ;
24 — Louise-Elisa-Françoise Berrier, épouse Mialin, 72 ans, 7, rue des Halles ;
27 — Marcel-Edme Mortier, époux Signour, 35 ans, 21, rue du Sallé ;
28 — Marie-Françoise Kerangall, épouse Taridec, 93 ans, 31, rue de Brest.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

22e Année. — N° 12. Jeudi 1er Mars 1923.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Février : Douloureuse Cérémonie ; Pénible Contraste ; De la mesure ; Réparation et Rectification ; Tant de Modestie ! La Vérité ; C'est la Continuation . . 126
Station du Carême 133
Ouverture du temps pascal 134
Bénédiction des Cloches 134
Calendrier paroissial 134
A Saint-Corentin 136

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

12e Année. Jeudi 1er Mars 1923. N° 12.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE FÉVRIER

Douloureuse Cérémonie.

Le 11 et le 12 Février, il a été pratiqué, dans les cimetières de Quimper, des exhumations de cadavres de militaires et de civils, enterrés au cours de la guerre, et réclamés par leurs familles. Les restes mortels de 71 militaires et de 19 civils ont été ainsi déterrés pour être transportés dans leurs pays respectifs.

On ne pouvait assister à cette funèbre opération sans éprouver un véritable serrement de cœur. Des fourgons militaires apportent les cercueils qui sont alignés le long des allées. Des soldats creusent les fosses, mettent à découvert les bières et les restes des cadavres qui y sont renfermés. Il y en a de toutes les régions, du Midi, de l'Est, du Nord surtout. Tous les grades y sont représentés, depuis le soldat de 2e classe jusqu'au général Persil.

Des parents, des amis, des pères, des mères, des frères, des sœurs sont là. La douleur concentrée des uns et les larmes éplorées des autres vous saisissent et vous pénètrent jusqu'au fond de l'âme. Ne connaissant personnellement aucune de ces victimes de nos malheurs, mais chargé de représenter une famille empêchée de faire le voyage, j'assistais bien ému à cette scène poignante. En face de ces tombes ouvertes, à la vue de ces débris humains, décharnés et épars, pieusement recueillis par les ouvriers de ce travail funèbre, puis déposés sur un drap déployé au bord de la fosse, et transportés ensuite dans le nouveau cercueil qui leur est destiné, où ils prennent, par les soins du soldat, la forme anatomique du corps, tous ces détails provoquent une émotion indicible dans l'âme du spectateur. Voilà donc ce qui reste ici-bas de ces hommes, naguère pleins de vie et de santé! Et leurs âmes!... Espérons que la foi qui les a animés et le sacrifice qu'ils ont généreusement accompli leur valent aujourd'hui, dans un monde meilleur, le juste dédommagement de leurs souffrances et de leur courage. — R. I. P.

Pénible Contraste.

A l'heure même où s'accomplissaient dans nos cimetières les funèbres cérémonies dont je parle, dans les rues, sur les places, on n'entend que des chants, des cris plus ou moins humains, on ne voit que des groupes ou des individualités travesties, masquées, se livrant aux contorsions et aux actes les plus excentriques. C'est le carnaval dans toute sa folie. Depuis le samedi on en est saturé. Jour et nuit, ce ne sont que bals, danses, exclamations, qu'on prendrait pour des cris d'animaux en proie à des crises spéciales. Et à travers les rues encombrées de pierrots et de *pierrottes*, même de petits enfants masqués! passent et repassent, graves et silencieux, se dirigeant vers la gare, les fourgons militaires chargés de cadavres !...

Quelles amères réflexions jaillissent d'elles-mêmes aux cœurs encore capables de penser et de sentir ! Il y a dix ans, on s'amusait aussi. Des nuages sombres s'amoncelaient dans le ciel de la France, et l'on continuait à rire, à chanter, à s'amuser, alors qu'en Allemagne on chargeait les canons, on équipait les avions et l'on fabriquait les gaz asphyxiants. Les Jonas importuns qui réclamaient du sérieux et de la préparation étaient méprisés et conspués. Et lorsque le tonnerre éclate, ce sont des exclamations et des accusations stupides : la cause de tout cela ? Les curés, et le bon Dieu lui-même !... Rien de moins.

De quelque côté que l'on regarde aujourd'hui, de loin ou de près, les mêmes menaces se croisent : en Orient, en Allemagne, en Russie, chez nous, partout le danger existe. Le sol tremble et l'on craint à tout instant de voir le volcan éclater. Et l'on s'amuse plus que jamais. A peine s'est-on dégrisé qu'on parle d'un nouveau plaisir. Le carnaval n'était pas encore terminé, que la mi-carême était déjà organisée.

De grâce, âmes chrétiennes, n'imitez pas ceux dont la gloire est de se faire moins hommes. Restez dignes, gardez le respect de vous-mêmes et des autres, soyez chrétiens, vraiment chrétiens !

De la mesure.

Un journal faisait, ces temps derniers encore — il y revient périodiquement —, un crime à l'Evêque de Quimper et à ses prêtres de condamner les danses et les divertissements, et il montrait, dans le passé, des ecclésiastiques consacrant et encourageant par leur présence les ébats innocents de la jeunesse de leur temps. Oui, je puis même dire que j'ai vu cela. Mais je dois ajouter, pour donner au fait son vrai caractère, que les danses en question différaient sensiblement, par leur nature, par les conditions des milieux et de

la réserve des acteurs, des danses que l'Eglise condamne aujourd'hui, et qu'avec elle doivent condamner tous ceux que la passion ou la sottise n'aveugle pas totalement.

L'Eglise et ses représentants ne réprouvent nullement les délassements et les divertissements, où les mœurs ne sont pas en danger. Dans nos écoles, nos patronages et nos ouvroirs, on ménage aux enfants et aux jeunes gens des scènes et des représentations qui les amusent, les exercent et les instruisent, sans mettre leur foi ou leur vertu en péril. Nous en avons vu dernièrement encore aux Patronages de Saint-Corentin, de Jeanne-d'Arc, de la Sainte-Famille, où les élèves de nos écoles libres, du collège Saint-Yves, de nos Sociétés de la Jeunesse catholique nous ont divertis sans aucun dommage ni pour l'esprit ni pour le cœur. Peut-on en dire autant de ces danses exotiques que la morale et les convenances écartent avec raison ? Peut-on en dire autant de ces bals, où toute la nuit, dans la promiscuité la plus libre, des jeunes gens et des jeunes filles, même sous les regards trop complaisants de parents d'avance acquis à tout, tourbillonnent du soir au matin, pour s'en aller ensuite, dans les ténèbres, en apartés, à travers les rues et les places de la ville ? Peut on en dire autant des bals masqués, des bals d'enfants travestis, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont une prime à la vanité et une excitation au mal ? On peut après cela distribuer largement des prix aux héros et aux héroïnes de ces folâtreries. On ne fera admettre à nulle personne de bon sens que ce sont là des prix de vertu.

Réparation et Rectification.

Le journal *le Finistère,* sous le titre « La Bonne Presse, et... l'autre », a relevé en partie ce que la *Voix de Saint-Corentin* a dit à ce sujet. Si nous avions un reproche à lui faire ce serait de n'avoir pas reproduit entièrement les remarques de notre *Bulletin* à ce sujet. Nous n'aurions eu qu'à y gagner. Nous lui devons du moins des remerciements et nous les lui adressons avec empressement : il a réparé une omission que nous avions commise par mégarde, l'omission, dans la liste des journaux locaux de la Bonne Presse, du *Courrier du Finistère.* Ce n'est pas à l'heure où le Chef de l'Eglise catholique décore avec raison le vaillant Directeur de cette feuille qu'il convenait de la tenir à l'écart. Je suis très sincèrement reconnaissant au *Finistère* de me l'avoir fait remarquer, et je saisis l'occasion pour adresser à M. Le Nours mes humbles excuses pour un oubli involontaire et mes chaleureuses félicitations pour la distinction reçue.

Ce devoir accompli, je me permets de signaler à mon tour au *Finistère* une inexactitude qu'une lecture plus attentive de son confrère le *Citoyen* lui aurait évitée. On lit dans ce dernier journal : « Dans le tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons, pour notre ville, les noms de M. Edouard Caradec, ancien capitaine au 262e R. Ie, directeur du Crédit Nantais, et de M. Joseph Cadiou, ancien lieutenant au 118e R. Ie, vicaire à la cathédrale. A ces deux braves, qui reçoivent tardivement une récompense bien méritée, nous adressons nos bien sincères félicitations. » Cela, c'est gentil.

Le *Finistère* n'a pas puisé ses renseignements dans la même liste mais dans une autre liste, à côté ; et en première page, en caractères ordinaires, il écrit : « Nous apprenons avec plaisir la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur de M. Joseph Pellé, de Brest, l'un de nos plus dévoués militants de la mutualité, et directeur de la *Bretagne commerciale.*

» D'autre part, est inscrit au tableau de concours pour chevalier de la Légion d'honneur (Ministère de la Guerre), au titre de capitaine de réserve, M. Edouard Caradec, le sympathique directeur du *Crédit Nantais.* — Nous prions notre confrère M. Joseph Pellé et M. Caradec d'agréer nos sincères félicitations. »

J'ai cherché vainement le nom de M. Joseph Cadiou, pour lequel il n'y a ni inscription ni félicitations. Je me trompais, quant à l'inscription du moins. En tournant la page, après l'énumération en petits caractères, des prix de travestissements de masques et de bals, après des palmes académiques à divers personnages, sous la rubrique « Armée » on pouvait assez facilement lire : « Légion d'honneur. — Sont inscrits au tableau de concours des réserves : pour officiers : MM. les lieutenants Clément et Vaillant, du 118e. Pour chevaliers : MM. les lieutenants Cadiou, Moyner, Le Page et Le Manchec, du 118e. »

Est-ce bien de M. Cadiou, vicaire à la cathédrale, qu'il s'agit ? Je le pense, mais rien ne l'indique, le contexte laisse au contraire supposer qu'il est question d'un officier de même nom en exercice au 118e.

Renan, dont il est parlé si souvent ces temps-ci, était passé maître dans l'art de solliciter les textes et de les escamoter pour les besoins de sa cause. Je ne veux pas accuser le *Finistère* d'avoir voulu user du même procédé dans le cas qui nous occupe. Il a l'esprit trop large pour céder à des mesquineries semblables. Il était bon néanmoins de relever l'omission, ne fût-ce que pour éviter aux camarades Blayau et Cie de renouveler la calomnie de l'ancien ministre de la Guerre, M. Painlevé, qui échappe, lui, aux poursuites, grâce à son immunité parlementaire, mais qui vaut aux comparses d'en répondre devant les tribunaux. Il faut leur épargner de telles aventures.

Là-dessus, j'adresse à M. Joseph Cadiou, vicaire à la cathédrale, les félicitations de la *Voix de Saint-Corentin* et aussi, il me le permettra bien, celles du *Finistère* lui-même.

Tant de Modestie !

Dans le même pastiche, la *Voix de Saint-Corentin* est blâmée sévèrement de ne comprendre dans la « Bonne Presse » que les journaux qui expriment les mêmes opinions qu'elle ; en d'autres termes, de proclamer qu'en dehors d'elle et des organes qui lui ressemblent, il ne peut y avoir que des journaux détestables. Et il ajoute : « Tant de modestie désarme !!... »

Alors, voilà que le *Finistère* nous désarme à notre tour, car que prétend-il dans tous ses articles de polémique, si ce n'est l'établissement de la même thèse en sa faveur ?

Mais laissons là les questions personnelles et voyons ce qui peut servir à la classification des journaux en bons et en mauvais organes de publicité. Il faut bien admettre, en effet, qu'il puisse y en avoir de bons et de mauvais. Trois questions, me semble-t-il, sont ici des points de repère inséparables : la Religion, la Morale et la Patrie. Tout journal qui sape directement ou indirectement, violemment ou insidieusement, ces trois bases ou l'une ou l'autre de ces bases indispensables de toute société ou de toute nation, est véritablement un journal « détestable » dans toute la force du mot. Toute publication qui les soutient ou les défend loyalement est une bonne publication. C'est ce que nous avons voulu dire.

La *Voix de Saint-Corentin*, qui est destinée à des chrétiens, qui parle à des chrétiens, a le droit et le devoir de dire aux chrétiens ce qu'ils doivent penser et faire comme tels. Le Christianisme n'est pas une étiquette vide de sens. Le Christianisme est une doctrine qui n'est pas d'aujourd'hui, qui n'est pas d'un journal ou d'un individu. Elle est la doctrine de Jésus-Christ. Est chrétien journal ou individu qui l'accepte et la suit ponctuellement. Ne l'est pas qui ne l'accepte pas, ou qui la morcelle à sa guise ou l'accommode au gré de ses passions. Au chrétien qui veut rester chrétien d'être donc conséquent avec ses convictions. Il doit lire des journaux chrétiens et répudier les autres. Il n'y a d'exception à cette règle que pour ceux qui, par devoir professionnel, sont appelés à combattre l'erreur ou le mal. Pour les combattre il faut bien les connaître.

La Vérité.

Il est question de célébrer à grand fracas le centenaire d'Ernest Renan. Pourquoi ? Est-ce parce que Renan a fait quelque découverte sensationnelle dans l'Histoire, les sciences ou la philosophie ? Non, comme historien il a fait du sentiment et de l'imagination plutôt que de l'objectivité et de la vérité. Comme science, il a fait étalage de certaines connaissances des langues orientales, qu'il avait empruntées à

un éminent professeur de Saint-Sulpice, M. l'abbé Le Hir, de Morlaix. Comme philosophe, il a copié les Allemands dont les erreurs ont empoisonné son talent. Que reste-t-il de remarquable de lui ? Le style ! Mais le style, sans la vérité, qu'est-ce en définitive ? Une lueur trompeuse, un beau décor du vide.

Pourquoi donc cet enthousiasme et ce débordement de lyrisme ? Ah ! c'est que Renan est un transfuge. Renan est un renégat qui a brûlé ce qu'il avait adoré. Renan est un défroqué qui a fait du scandale. Croyez-vous que si Renan était resté catholique, que si Renan n'avait écrit que des œuvres saines et bienfaisantes il eût provoqué la campagne faite à cette heure comme celle qui a déjà été faite jadis en sa faveur ? Non, mais il a apostasié, et avec une perfidie insidieuse, et une fureur doucereuse il a tenté de ruiner à fond le Catholicisme. Il n'en fallait pas davantage pour qu'il fût posé en idole et que fût décrétée son apothéose.

Le décret a été porté, par qui ? Par la Ligue de l'Enseignement, grand organe de la Franc-Maçonnerie, inspiratrice de toutes les mesures anticatholiques que nous savons. Sa circulaire est du 1er Février. Elle a été adressée à tous ceux qui peuvent, par la publicité ou l'action, servir son œuvre de désorganisation chrétienne. Elle fait appel aux « grands groupements démocratiques, Ligue des Droits de l'Homme, Ligue de la République, Jeunesse Républicaine, etc. ».

L'appel a été entendu. Nous voyons déjà les journaux anticléricaux partis en guerre. Les écoles communales seront appelées à leur tour à manifester bruyamment. Deux grands pontifes de la Franc-Maçonnerie, M. Daniel Berthelot et M. Ferdinand Buisson, sont chargés d'emboucher la trompette. Ils auront des échos fidèles jusque dans les moindres localités.

Il appartient aux catholiques de s'abstenir de toute participation aux honneurs prodigués, avant tout, à l'apostat. Un journal rapporte une parole empruntée, ou prêtée au Souverain Pontife Pie IX parlant du personnage : « Renan, quelle belle étoile tombée du ciel » !

Le journal y voit un éloge. Il n'est vraiment pas difficile. Si étoile il y avait, l'étoile est tombée, comme l'autre, plus brillante encore, Lucifer.

Elle est tombée, où ? dans l'erreur, et même quelque peu dans la polissonnerie, ce qui est le cas ordinaire. Je m'abstiendrai de citer les paroles qui le prouvent.

Il n'est donc pas nécessaire d'être chrétien pour répudier le Renanisme. Il suffit d'être simplement honnête. Il suffirait au besoin d'être patriote. Renan, en effet, a été un admirateur et un imitateur passionné de l'Allemagne et un contempteur de sa propre Patrie et de ses gloires. Pour s'en assurer il suffit de lire ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, ou encore ses *Cahiers* et les *Questions contemporaines* ; ou

plutôt, ne lisez rien. « L'étoile est tombée ; » il ne convient pas d'aller la recueillir là où elle est tombée. Qu'on la laisse à ceux qui, comme un des leurs, pourraient appeler le premier tombé : « Satan, mon noble Maître » !

C'est la Continuation.

Le centenaire de Renan devient un nouveau chapitre à l'œuvre de la « Défense laïque », comme la Défense laïque elle-même est une préparation à de nouveaux attentats contre le Catholicisme. On ne peut se faire aucune illusion à cet égard.

Le langage, dit-on, est l'expression de la pensée. Cela devrait être, mais combien souvent il devient le contrepied de la vérité. Les mots alors perdent leur sens et signifient tout le contraire de ce qu'ils disent. Il en est ainsi, en particulier, de la « Défense laïque ». Qui est-ce qui ne voit que sous cette expression se cachent les desseins les plus agressifs et les plus malveillants ? C'est la réédition, sous d'autres termes, de la fable « Le Loup et l'Agneau » de La Fontaine. Relisez l'Histoire et voyez d'où sont toujours venues les agressions et les hostilités. C'est l'Eglise qui a fondé la civilisation chrétienne et ses chefs-d'œuvre. Qui cherche à l'anéantir et qui s'est approprié tous ses bienfaits pour les retourner contre elle ? Les choses n'ont pas changé. « Défense » signifie attaque et annonce de nouvelles mesures attentatoires à la liberté. Qui vivra verra, si du moins la campagne entreprise est couronnée de succès, comme l'espèrent ses promoteurs.

La « Défense laïque » est la préparation aux prochaines élections et pour cela l'embrigadement, sous un mot d'ordre commun de toutes les fractions éparses de la politique de gauche. Incapables de s'entendre sur les autres questions capitales, nos adversaires n'ont qu'un point de contact pour foncer sur nous, c'est l'anticléricalisme. C'est pourquoi, chaque fois qu'une élection est en vue ou qu'un projet liberticide est en préparation, nous sommes certains d'entendre sonner la chanson anticléricale. Le couplet varie dans la forme, mais au fond le but est le même. Aujourd'hui, le mot d'ordre est « Défense laïque », et vous êtes amplement servis. Silence à tout le reste, même au patriotisme, comme le recommande un personnage officiel, et sus à l'ennemi au chant de la « Défense laïque », et le mot d'ordre est merveilleusement suivi. A nous catholiques d'être sur nos gardes. La « Défense laïque », c'est l'attaque.

Je sais bien que, pour pallier le motif, on objecte contre nous notre demande de la Répartition proportionnelle scolaire ; on veut y voir une agression de notre part, alors qu'il ne s'agit que d'une question de justice, sans détriment pour personne. Supportant les mêmes charges nous avons droit aux mêmes bénéfices. Toute la question est là.

Station du Carême.

Nous avons, comme toujours, deux stations, une station française et une station bretonne. La seconde est prêchée par MM. les Vicaires du voisinage, qui ont bien voulu venir, à tour de rôle, rappeler à nos paroissiens de langue bretonne ce qu'est l'homme, la vie chrétienne, ses dangers actuels, et les vrais moyens d'y échapper. Sermon le dimanche et le mercredi soir, 8 heures.

La station française est donnée par le R. Père Bouvier, missionnaire apostolique. Instruction trois fois la semaine, les dimanche, mardi et jeudi. Ces deux derniers jours à 8 heures du soir, le dimanche à l'issue des vêpres.

Jusqu'ici les vêpres se chantaient à 2 h. 1/2. On nous a fait remarquer, de différents côtés, que cette heure est défavorable, parce qu'elle coupe l'après midi, et prive d'une promenade toujours salutaire, lorsque le temps le permet, ceux qui assistent à l'instruction. Nous rendant volontiers à la demande qui nous en a été faite, nous retardons l'heure de l'office du soir jusqu'à 5 heures. Il sera suivi comme toujours du sermon et du Salut. Cette modification facilitera à tous l'assistance à l'office et à l'instruction.

Nous sommes heureux de constater que la parole du prédicateur est très justement goûtée de son auditoire, qui devient et deviendra de plus en plus nombreux chaque jour. Organe puissant, diction parfaite et langage clair et châtié. D'autre part, vérités bien appropriées aux circonstances et méthodiquement présentées, classées et développées. Tout est propre à instruire et à intéresser.

Nous aurions voulu présenter aux lecteurs du *Bulletin* un large résumé de ces discours. Force nous est d'indiquer seulement le sujet de chaque instruction, en faisant remarquer que le programme du R. Père est de parler, le dimanche, de nos principaux devoirs à l'heure présente ; sur semaine, de la famille.

Le 1er dimanche du Carême : en union avec les pèlerins du diocèse, en ce moment-là à Montmartre, il nous montre le Sacré Cœur à la fois comme le berceau, la force et le tombeau du chrétien.

Le mardi suivant : la famille est un sanctuaire où Dieu a sa place, son culte et ses organes.

Le jeudi : culte à rendre à Dieu dans la famille, culte du respect de la prière et du sacrifice.

IIe dimanche du Carême : le devoir proprement dit ou en lui-même, son principe, sa force, sa récompense.

Le mardi : la famille est un sanctuaire où l'on enseigne, où l'on promulgue la loi, où on la venge au besoin.

Le mois prochain, le *Bulletin* donnera la suite de ces instructions.

Pour les confessions, le R. Père sera à la disposition des fidèles tous les jours de la semaine, à l'issue de sa messe, c'est-à-dire à 7 heures, et le mercredi et le samedi dans la soirée, à partir de 5 heures.

Hommes et Jeunes Gens.

Désormais, la réunion du jeudi sera spécialement réservée aux hommes et aux jeunes gens. Les trois premiers jours de la Semaine Sainte, ils se retrouveront à la cathédrale, à la même heure. Dans ces causeries, le prédicateur se propose d'entretenir son auditoire des questions particulières à l'époque où nous vivons. Que les hommes et les jeunes gens y viennent donc nombreux, ils ne le regretteront pas.

Femmes et Jeunes Filles.

Les lundi, mardi et mercredi de la Semaine de la Passion, c'est-à-dire les 19, 20 et 21 Mars, à 2 heures, à la cathédrale, instruction spéciale pour elles. Communion le jeudi.

Petits Enfants.

Eux aussi, ceux du moins qui ont fait la Communion privée ou qui doivent la faire à cette occasion, auront leur petite retraite les mêmes jours : messe à 7 heures, instruction à 11 et à 4 heures. Le jeudi, communion générale à la cathédrale, à 7 h. 1/2.

Ouverture du temps pascal le dimanche de la Passion.

BÉNÉDICTION DES CLOCHES

Elle se fera le dimanche de la Passion, dans l'après-midi. La cérémonie devant prendre un certain temps, les vêpres seront supprimées ce jour et remplacées par les prières de la bénédiction. Sermon de Monseigneur l'Evêque et Salut solennel.

Calendrier Paroissial.

1er **Mars, jeudi.** — De la férie. — Confessions préparatoires au 1er vendredi. — A 8 heures du soir, sermon français.

2, vendredi. — S. Joévin, évêque et confesseur. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — A 7 h. 1/2, Chemin de la Croix. — A 8 heures, Heure d'Adoration pour les hommes. — Instruction du Père prédicateur.

3, samedi. — S. Guénolé, abbé.

✠ **4, IIIe dimanche du Carême.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe de communion des hommes. — Vêpres à 5 heures, sermon français. — A 8 heures, sermon breton.

5, lundi. — De la férie.

6, mardi. — Stes Perpétue et Félicité, martyres. — Sermon français à 8 heures du soir, pour tous.

7, mercredi. — S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur de l'Eglise. — A 8 heures du soir, sermon breton.

8, jeudi. — S. Jean de Dieu, confesseur. — A 8 heures du soir, sermon français, pour les hommes.

9, vendredi. — Ste Françoise Romaine, veuve. — A 8 heures du soir, Chemin de la Croix, bénédiction.

10, samedi. — Les Saints Quarante Martyrs.

✠ **11, IVe dimanche du Carême.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — Sermon français après les vêpres ; sermon breton à 8 heures. — A 7 heures du matin, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie à la Chapelle neuve. — A la chapelle de la Retraite, à 6 heures du soir, ouverture d'une retraite bretonne pour les hommes.

12, lundi. — S. Paul, évêque et confesseur.

13, mardi. — De la férie. — A 8 heures du soir, sermon de la Station, pour tous, bénédiction.

14, mercredi. — De la férie. — A 8 heures du soir, sermon breton, prières, bénédiction.

15, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures du soir, sermon pour les hommes.

16, vendredi. — De la férie. — A 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

17, samedi. — S. Patrice, évêque et confesseur. — Confession des enfants des grands Catéchismes.

✠ **18, dimanche de la Passion,** — Ouverture du temps pascal. — Messes comme les dimanches précédents. Quête pour la Station. — A 2 h. 1/2, cérémonie de la bénédiction des cloches. — A 8 heures du soir, sermon breton.

19, lundi. — S. Joseph, Epoux de la T. Ste Vierge. — Messe de 8 heures à son autel. — A 8 heures, à la Chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères chrétiennes. — Retraite des petits enfants de la communion privée ; messe à 7 heures, instruction à 11 et à 4 heures. — Instructions pour femmes et jeunes filles, à 2 heures.

20, mardi. — De la férie. — Retraite des petits enfants comme la veille. — Instructions spéciales pour les femmes et les jeunes filles, à 2 heures. — A 8 heures, instruction générale.

21, mercredi. — S. Benoît, abbé. — Confession des enfants de la communion privée. — A 2 heures, instruction pour les femmes et les jeunes filles. — A 8 heures, sermon breton.

22, jeudi. — De la férie. — Communion générale des femmes et des enfants à 7 h. 1/2. — A 8 heures du soir, sermon pour les hommes.

23, vendredi. — N.-D. des Sept-Douleurs. — A 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

24, samedi. — S. Gabriel, archange.

✠ **25, dimanche des Rameaux.** — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, 9 h. 1/2 (grand'messe), 11 h. 1/2. — Quête pour la Cathédrale. — Vêpres à 5 heures, sermon de la Station. — A 8 heures, sermon breton de la Passion.

26, lundi. — De la férie. — A 8 heures du soir, instruction pour les hommes.

27, mardi. — De la férie. — Comme la veille, instruction pour les hommes.

28, mercredi. — De la férie. — Comme les deux jours précédents. — A 4 heures, chant de l'Office des Ténèbres.

29, Jeudi-Saint. — Messe de communion à 7 h. 1/2. — Offices et grand'messe à 9 heures, bénédiction des Saintes Huiles. — A 2 h. 1/2, Lavement des pieds. — A 4 heures, Office des Ténèbres. — A 8 heures du soir, Heure Sainte, sermon pour tous.

30, Vendredi-Saint. — Office à 9 h. 1/2. — A 3 heures, Chemin de la Croix. — A 4 heures, Office des Ténèbres. — A 8 heures, sermon de la Passion pour tous ; bénédiction de la Vraie Croix.

31, Samedi-Saint. — Office à 8 h. 1/2 ; bénédiction du Feu nouveau, du Cierge pascal, de l'Eau baptismale, grand'messe. — Le soir, à partir de 8 heures, confession des hommes exclusivement.

✝ **1er Avril, Dimanche de Pâques.** — Messe pontificale à 10 heures. — Clôture de la Station du Carême après les vêpres.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er *Février*. Marie-Yvonne Cloarec, 11, rue Sainte-Thérèse ;
4 — Marcel-Louis-Joseph Malléjacq, 19, rue du Sallé ;
4 — Odette-Marcelline-Isabelle Chavet, 30, rue du Frout ;
4 — Joseph-Hervé Dubeau, 12, rue Royale ;
8 — Pierre-Joseph Le Pochat, 11, rue Le Déan ;
11 — Raymonde-Marguerite-Thérèse Auffret, 4, rue Royale ;
11 — Paul Paillusson, 7, rue Le Déan ;
13 — Denis-Louis Le Peillet, 8, quai du Stéir ;
18 — Joseph-Laurent-André Mahé, 9, rue du Lycée ;
18 — Jeanne-Marie-Louise Le Meur, coteau du Frugy ;
18 — Marie-Yvonne-Emma Drillien, boulevard Amiral de Kerguélen ;
25 — Marie-Jeanne-Jacqueline Goyat, 13, rue Neuve ;
25 — Andrée-Marcelle Donnard, rue de Brest ;
25 — René-Marie Rospars, Champ-de-Foire.

Supplément.

13 *Février*. Jean-Louis Daniélou, 3, rue Le Déan.

Mariages.

1er *Février*. Eugène-Marie Le Roux et Marie-Catherine Le Nir ;
5 — Fernand-Barthélémy-Aimé Parpaillon et Aimée-Mie-Mte Lévénez ;
6 — Hervé-Marie Le Grand et Catherine Jacq ;
7 — Jean-Mie-Augte Rivière et Prudence-Jeanne-Stéphanie Lahaïe ;
12 — Jean-Guillaume-Raymond Rien et Marie-Louise Queneudec ;
26 — Emmanuel-Auguste-Michel Péault et Jeanne-Françoise Moënner ;
26 — Jean-Marie-René Le Guirriec et Jeanne-Marie Quéméner.

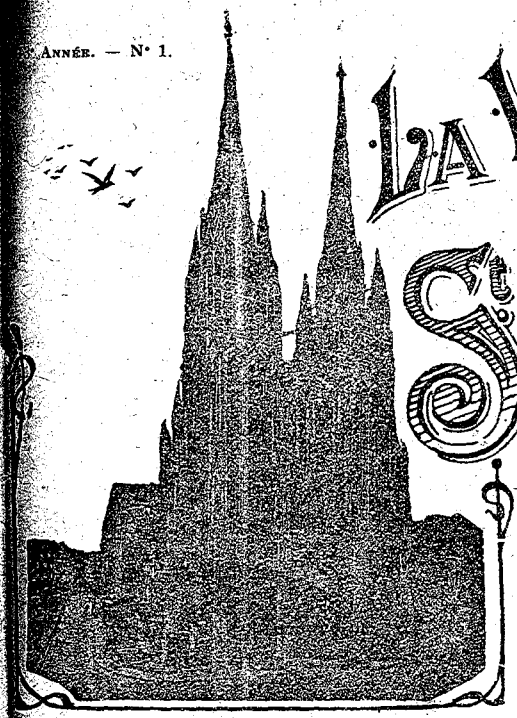
Enterrements.

1er *Février*. Jeanne Louise Coathalem, 15 mois, 6, rue des Boucheries ;
1er — André-Mathurin Labrousse, 82 ans, 48, rue Kéréon ;
1er — Marie-Pauline Salaün, épouse Mayet, 85 ans, rue Toul-al-Laër ;
3 — Pierre-Marie-Corentin Lozach, 44 ans, 15, rue du Pont-Firmin ;
8 — Marie-Jeanne Rolland, 68 ans, 41, avenue de la Gare ;
10 — Marie-Renée Le Bras, épouse Le Pochat, 33 ans, 11, rue Le Déan ;
11 — Marie-Françoise Huiban, 83 ans, 19, rue Kéréon ;
12 — Marie-Mte Le Niger, épouse Le Lay, 57 ans, Feunteunic-al-Lez ;
12 — Jean-Antoine Le Naour, 23 ans, rue Rouzaut ;
15 — Joséphine-Marie-Jeanne Le Roy, épouse Manach, 32 ans, 44, rue du Pont-Firmin ;
20 — Marie-Jeanne Cosmao, épouse Cariou, 43 ans, 3, rue Neuve ;
24 — Marguerite Le Floch, veuve Le Du, 65 ans, 2, rue Ste-Thérèse ;
24 — Marie-Jne Benoît, épouse Laurent, 55 ans, 12, rue Pen-ar-Stang ;
25 — Jean-Louis Frabolot, 60 ans, 7, rue du Lycée.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

Année. — N° 1. Dimanche 1er Avril 1923.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mars : Station du Carême ; Retraites ; Station bretonne ; Bénédiction des Cloches ; Les anciennes Cloches 2
Mois d'Avril : Un Anniversaire ; Pâques ; Autres Résurrections ; Communion solennelle des Enfants 9
Calendrier paroissial 11
A Saint-Corentin 12

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e Année. Dimanche 1er Avril 1923. N° 1.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MARS

Station du Carême.

Le R. Père prédicateur a continué à développer le thème de ses prédications quadragésimales, comme l'a annoncé le *Bulletin* dans son dernier numéro, toujours avec la même netteté et le même intérêt. Je note seulement le sujet des instructions. Une analyse, même sommaire, demanderait un espace dont notre publication ne dispose pas.

Jeudi 1er Mars. — L'autorité du chef de la famille : il doit la comprendre, la maintenir et l'exercer.

Vendredi 2 Mars, 1er vendredi du mois. — Aux hommes : Tristesse du cœur de Jésus, comme à l'heure de sa Passion. Aux hommes d'être pour lui des consolateurs, des intercesseurs, des coopérateurs.

Dimanche 4 Mars. — Instruction générale : « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il se renonce... » Opposition absolue entre la doctrine ou la morale du monde et celle de Jésus-Christ, plaisir et renoncement.

Mardi 6 Mars. — Instruction générale : l'union dans la famille, par la pratique de la patience, de la charité ou bienveillance, et du sacrifice.

Jeudi 8 Mars. — Aux hommes : l'indifférence religieuse. Elle ne s'explique ou se justifie ni philosophiquement, ni scientifiquement, ni historiquement.

Dimanche 11 Mars. — Instruction générale : problème de la douleur. Solution de la libre-pensée, solution chrétienne.

Mardi 13 Mars. — Instruction générale : L'exemple dans la famille.

Jeudi 15 Mars. — Aux hommes : La fierté chrétienne dans sa croyance.

Dimanche 18 Mars. — Instruction de Monseigneur.

Mardi 20 Mars. — Instruction générale : Les épreuves dans la famille, en particulier la mort, qui doit régler nos jugements et nous préparer à l'éternité.

Jeudi 22 Mars. — Aux hommes : Le devoir de l'action.

Dimanche 25 Mars. — Instruction générale : La Miséricorde.

Retraites.

Outre ces instructions générales, le R. Père prédicateur a voulu s'adresser séparément, d'abord aux femmes et aux jeunes filles ; ensuite aux hommes et aux jeunes gens.

Les *lundi, mardi* et *mercredi* de la Passion, à 2 heures, à la cathédrale, il a dit la mission, la piété, l'attitude dans le monde, de toute femme chrétienne.

La semaine suivante, les *lundi, mardi* et *mercredi* de la Semaine Sainte, aux hommes et aux jeunes gens, il a exposé les graves questions du salut, du péché et de la conversion dont saint Pierre est le modèle.

Remarquables en tous points ont été ces différentes instructions du R. Père Bouvier. Tous ceux qui les ont suivies sont unanimes à le proclamer. Solidité de la doctrine, limpidité de l'exposition, pureté de la diction, tout dans l'action de l'orateur soutenait l'intérêt de son auditoire.

Jeudi, Heure Sainte et *Vendredi,* Sermon de la Passion.

Le Dimanche de Pâques, à l'issue des vêpres, qui seront chantées à 2 h. 1/2, il clôturera la série de ses instructions par un dernier sermon. Puis Monseigneur l'Evêque, dans son allocution, tirera la conclusion générale de cet exposé de la doctrine chrétienne.

Station bretonne.

Deux fois par semaine, le dimanche et le mercredi, la partie bretonne des paroissiens a été appelée, elle aussi, à entendre des instructions spéciales dans sa propre langue. Le programme, comme il a été dit, comprenait trois ordres de questions se faisant suite logiquement :

1° Origine de la vie et nature de la vie chrétienne ; 2° les dangers de la vie, spécialement l'ignorance religieuse, les passions et le matérialisme dans ses deux formes principales, la cupidité et la sensualité ; 3° les remèdes : la Foi, la Communion, la loi de Dieu. Enfin, comme conséquence des maux et en même temps source des remèdes, la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ.

MM. Breton et Le Gall, vicaires d'Ergué-Gabéric ; MM. Le Mell et Saout, de Kerfeunteun ; MM. Guillou et Thalamot, d'Ergué-Armel, et M. Le Pape, vicaire de Penhars, ont tour à tour développé ces différents sujets.

Deux autres prédicateurs, sur lesquels on comptait, n'ont pas pu tenir la promesse donnée. Ils ont été suppléés par M. Piriou dans l'instruction sur la loi de Dieu, et par M. Suignard dans le sermon de la Passion.

Beaucoup de paroissiens se sont fait un devoir de suivre assidûment ces instructions, aussi bien les sermons bretons que les sermons français. Il est toutefois à regretter qu'un grand nombre d'autres se soient abstenus. La négligence,

quelle qu'en soit la cause, particulièrement à une époque comme la nôtre, est de nature à inspirer les plus grandes inquiétudes.

Bénédiction des Cloches.

Le sentiment religieux garde cependant tout son empire dans les âmes, tant il est vrai que l'homme est un être essentiellement religieux. Nous en avons une nouvelle preuve dans l'intérêt que la population tout entière porte à cette question des cloches, et par l'impatience qu'elle témoigne de les entendre.

Il faut avouer que la patience chez tous a été mise à une longue épreuve. Je me souviens que j'eus dans le temps, dans une autre paroisse, à remplacer beffroi et cloches, comme à Quimper. Dans l'espace de six mois tout fut à peu près réglé. Or, voici bientôt deux ans et demi que je me débats dans des démarches sans fin pour aboutir au même résultat, sans être encore absolument certain d'y être parvenu. C'est en effet au commencement de Décembre 1920 que j'ai entrepris les négociations, et nous voici fin de Mars, et nos cloches ne sont pas encore en place.

En ceci il n'y a pas à récriminer contre le fondeur. Depuis six mois les cloches sont là, et elles y auraient été bien plus tôt, si j'avais pu lui assurer que tout était prêt pour les recevoir.

Enfin, on nous fait espérer que dimanche prochain elles chanteront joyeusement l'*Alleluia* de la Résurrection, pour elles comme pour Notre Seigneur.

Elles sont toutes prêtes en ce qui les concerne. Elles ont reçu la consécration liturgique le dimanche de la Passion 18 Mars, de la main de Monseigneur l'Evêque, en présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques et d'une foule compacte de fidèles, non seulement de Quimper mais encore d'ailleurs, attirés par la nouvelle et la rareté de la cérémonie.

Un programme de la fête avait été imprimé et distribué à l'assistance au moment de la bénédiction. Je crois devoir en reproduire une partie dans le *Bulletin*.

Explication des Prières et des Cérémonies.

L'usage de bénir les cloches remonte au temps où elles commencèrent à être employées au service divin. A moins de délégation spéciale, nul autre que l'Evêque ne peut y procéder canoniquement.

Baptême. — Le Pontife, revêtu de ses ornements, prend place en face des cloches, et avec ses assistants récite les Psaumes 50, 53, 56, 66, 85 et 129. Ces Psaumes sont suivis de la bénédiction du sel et de l'eau qui doivent servir au baptême ; puis l'officiant commence à laver chaque cloche avec l'eau qu'il vient de bénir. Les ministres continuent à les laver totalement en dedans et en dehors et les essuient de même.

Le célébrant récite avec ses ministres les Psaumes 145, 146, 147, 148, 149 et 150.

Onction. — Lorsque la récitation est terminée, le célébrant fait, avec l'huile des Infirmes, un signe de croix sur chaque cloche, à l'extérieur, en demandant à Dieu qu'au son des cloches la dévotion croisse dans les cœurs. Après avoir essuyé cette onction, l'officiant fait, avec l'huile des Infirmes, *sept* onctions en forme de croix à l'extérieur de chaque cloche, onctions qui nous rappellent les sept dons du Saint Esprit, puis *quatre* onctions à l'intérieur, avec le Saint Chrême, onctions qui nous apprennent que la cloche doit annoncer les louanges de Dieu aux quatre points cardinaux et appeler, de tous les vents du ciel, les hommes à la prière.

Encensement. — La cloche, lavée et bénite, reçoit ensuite les honneurs de l'encens, dont la vapeur parfumée est l'emblème des hommages du cœur. L'officiant dépose l'encensoir sous la cloche, comme pour lui faire respirer les parfums qui s'en échappent.

Dans une dernière oraison, le Pontife demande à Dieu que la cloche répande dans les âmes le calme et la joie en attirant sur elles les secours continuels de la Divine Providence.

Puis le diacre chante l'Evangile de Marthe et de Marie selon saint Luc (ch. 10), approprié à la solennité qui a réuni l'assemblée dans le temple : « Une seule chose est nécessaire », écouter et accomplir la parole de Dieu que nous rappelle la cloche.

On donne la parole aux Cloches. — C'est après l'Evangile, en l'honneur de la Très Sainte Trinité, et après avoir frappé la cloche de trois coups de battant, que le célébrant invite les parrains et marraines à la frapper du même nombre de coups. Il est bien juste que ce soient le consécrateur et les parrains et les marraines qui fassent prononcer à l'airain sacré sa première parole.

Robe de Baptême. — On met une robe aux cloches pour leur baptême, afin de se conformer à une recommandation du Rituel qui exige que la cloche bénite et consacrée par les saintes onctions soit soustraite à la curiosité du public et préservée des attouchements du peuple.

Nom de la Cloche. — Si l'on donne à la cloche un nom de saint ou de sainte, c'est qu'elle représente un saint ou une sainte qui appelle les chrétiens à l'Eglise et qui, du haut du Ciel, les protège en priant avec eux et pour eux.

Parrain et Marraine. — Les parrains et marraines ne sont ici que les représentants de tous les pieux paroissiens, qui s'unissent de cœur afin d'offrir à Dieu un instrument nouveau pour publier ses louanges et chanter ses grandeurs.

Symbolisme de la Cloche. — La cloche est considérée comme l'emblème du prédicateur qui excite la foi des fidèles. Le battant figure la science des Ecritures ; la dureté du métal, la fermeté de la foi.

Elle est encore l'image du Pasteur de la Paroisse, c'est en son nom qu'elle élève la voix pour appeler les fidèles au Temple Saint.

Comme lui, c'est une sentinelle attentive qui domine les choses de la terre et ne se lasse point de ranimer dans les âmes le courage et la fermeté, car, comme le dit un vieil auteur,

« Nos clochers sont meublés de cloches résonnantes
Pour réveiller à Dieu nos âmes sommeillantes. »

« Je suis la joie des âmes pieuses, » lisons-nous sur la cloche de la nouvelle église Saint-Joseph à Genève, bénite en 1869, « je » confonds et réprimande l'impiété, je me réjouis à la naissance » des chrétiens, je pleure à leur agonie, je convoque les fidèles, » j'annonce les jours de fête ; je sonne pour la paix et le salut des » peuples. »

Le Carillon de la Cathédrale.

Le carillon de notre Cathédrale comprend aujourd'hui deux bourdons et quatre cloches de chant.

1° Le premier bourdon donne le *Si bémol* grave. Fondu une première fois en 1669, seconde année de l'épiscopat de Mgr de Coëtlogon ; rompu par accident, il fut refondu en 1823, sous l'épiscopat de Mgr Dombideau de Crouseilhes ; rompu de nouveau, il fut refondu une seconde fois en 1837, sous l'épiscopat de Mgr de Poulpiquet de Brescanvel. Poids : 3.000 kilos. — Il sort des ateliers de Briens Frères, à Morlaix.

2° Le deuxième bourdon donne le *Do naturel* grave. Il a été bénit par Mgr Nouvel en 1880 Il s'appelle Marie. Poids 2.200 kilos. — Il sort des ateliers de M. Bollée et ses fils, fondeurs au Mans. — *Parrain :* M. Joseph de la Lande de Calan ; *Marraine :* Mme Ernestine de la Pallière.

3° La première cloche de chant donne le *Mi bémol*. Elle s'appelle Marie-Joseph. Poids : 1.098 kilos. — *Parrain :* M. du Feigna de Keranforêt ; *Marraine :* Mme de Jacquelot du Boisrouvray.

4° La deuxième cloche donne le *Fa naturel*. Elle s'appelle Eugénie. Poids : 805 kilos. — *Parrain* : M. Corentin Marzin ; *Marraine :* Mlle Dumarnay.

5° La troisième cloche donne le *Sol naturel*. Elle s'appelle Marguerite-Marie. Poids : 564 kilos. — *Parrain :* M. Gustave Mauduit ; *Marraine :* Mlle Marie du Vergier de Kerhorlay.

6° La quatrième cloche donne le *Si bémol aigu* à l'octave du premier bourdon. Elle s'appelle Pia Poids : 305 kilos. — *Parrain :* M. Arsène Le Gal de Kerangal ; *Marraine :* Mme Manière, née Maria-Pia Le Pontois.

Ces quatre cloches sortent des ateliers de M. Cornille Havard, fondeur à Villedieu (Manche).

Notre belle cathédrale a enfin un carillon digne d'elle et digne aussi de ses deux magnifiques clochers et de leurs flèches ajourées. Les paroissiens de Saint-Corentin peuvent être fiers, à juste titre, de leur beau carillon, qui comptera certes parmi les plus beaux de Bretagne et peut-être de France. Puisse ce nouveau carillon, dû à la générosité des paroissiens, ranimer et entretenir la foi dans les cœurs !

« Que pendant que leurs voix montent vers le Ciel, la » protection des Anges en descende pour l'Eglise, pour les » biens, le corps et l'âme de tous ceux qui croient en vous, » ô mon Dieu. » (Extrait du *Pontifical.*)

Le Dimanche de Pâques, si les nouvelles cloches sonnent, la Chorale chantera en leur honneur, après les vêpres, une cantate de Thielemans composée sur les notes qu'elles donnent *Mi bémol, Fa, Sol, Si bémol.*

Discours de Monseigneur l'Evêque.

La bénédiction terminée, Monseigneur monte en chaire et prend la parole. La *Semaine religieuse* nous a donné le résumé de cette belle instruction. Nous le reproduisons.

Il a associé dans le cœur des fidèles les nouvelles cloches qu'il venait de bénir et la cloche qui fut bénite en 1312 par l'évêque Alain Morel, et sur laquelle l'horloge extérieure de la Cathédrale continue à sonner pour la ville entière les heures du xxe siècle.

L'horloge nous invitera à partager notre vie naturelle entre le travail et le repos, en faisant plus étroite la part du repos, selon l'avis liturgique du Carême : *Non sit vobis vanum mane surgere ante lucem : quia promisit dominus coronam vigilantibus.*

Quant aux cloches, elles nous rappelleront les obligations précises de notre vie surnaturelle. C'est la leçon du temps de la Passion : *Hodie, si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra.*

Montrant alors dans la cloche la voix de Notre Seigneur dans sa Passion, Sa Grandeur a distingué, parmi les disciples témoins de ses souffrances, ceux qui lui furent fidèles dans la grotte de l'agonie, ceux qui le délaissèrent dans son épreuve, ceux qui le trahirent, et leur a comparé les trois catégories de chrétiens, les pratiquants, les négligents, les apostats.

La voix de la cloche s'unit à la voix de Notre Seigneur pour dire aux bons chrétiens : « Ne sommeillez pas comme les trois Apôtres, veillez et aidez l'Eglise dans ses œuvres » ; — pour dire aux négligents : « N'abandonnez pas le Dieu de votre berceau : il peut seul vous apprendre à bien servir votre famille et votre pays et vous aider à sauver votre âme par la pratique de tous vos devoirs » ; — pour dire enfin aux apostats : « Vous essayez vainement d'oublier votre Dieu. Au milieu de vos blasphèmes son nom vous remonte à l'âme, comme jadis à l'âme de Renan le son assourdi des cloches de la ville d'Ys englouties sous les flots. La justice divine vous menace. Mais le Cœur de Jésus a pardonné à Pierre et aurait pardonné à Judas. N'endurcissez pas vos cœurs aujourd'hui, puisque vous entendez une fois de plus la parole de Dieu. »

Mais la cloche ne s'adresse pas seulement aux âmes isolées. Elle parle aux *familles*, en se mêlant à tous les événements joyeux ou tristes de leur vie privée ; aux *paroisses*, en présidant à leur histoire, toujours honorable et féconde, quand elles répondent docilement aux appels religieux de la cloche pour les offices, les

fêtes, les missions ; elle parle enfin aux *nations* et leur rappelle qu'elles dépendent du Ciel d'où peuvent descendre sur elles les récompenses et les châtiments.

C'est pour permettre aux cloches de remplir dignement ces grandes fonctions que l'Eglise les bénit, les consacre par l'huile sainte, leur donne un nom, leur choisit des parrains et marraines, et fait de l'Evêque le ministre ordinaire de cette bénédiction.

Mais si les cloches sont la voix de Dieu, il convient qu'elles soient aussi la voix du peuple, et que le peuple leur donne mission de lancer à travers les airs sa profession de foi en Notre Seigneur et en son Eglise.

Puissent nos cloches chanter souvent les victoires de Dieu et des âmes sur le démon. L'Eglise leur reconnaît un pouvoir de protection sur les hommes, quand les hommes savent prier avec elles. En vertu de la cérémonie qui vient de s'accomplir, elles peuvent paralyser la force des tempêtes et apaiser les cœurs troublés par la tentation. Que Dieu fasse d'elles des instruments de grâce dans la paroisse, et que jamais les révolutions n'imposent silence à leur voix consolatrice et fortifiante !

Au Salut qui suit cette magnique allocution, la schola du Grand Séminaire interprète, avec son talent et son aisance coutumière, un chœur *(Duo Seraphim)* de Vittoria. Puis la chorale de Saint-Corentin se surpasse dans l'*Ave Maria* du même auteur, très gracieux, très expressif de candeur toute raphaëlique, comme le dit le programme. Après l'*Ave Maria*, c'est un *Tu es Petrus* à 4 voix mixtes de G. Fauré, triomphal et enflammé, interprété par une centaine d'exécutants qui proclament avec enthousiasme la souveraineté du Pontife Romain.

Monseigneur élève l'ostensoir d'or au-dessus de la foule recueillie que Jésus bénit.

La cérémonie se termine par la *Cantate à la Cloche paroissiale*, musique de M. le chanoine Bargilliat, brillante et harmonieuse, qui est enlevée avec le même entrain et le même cœur que le *Tu es Petrus*.

Ce fut vraiment une belle cérémonie dont se souviendront pendant longtemps ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

Les anciennes Cloches.

Pour compléter les renseignements donnés plus haut, rappelons, pour mémoire, que les cloches réformées étaient :

La 1re de 1.113 kil. ; la 2e de 758 kil. ; et la 3e de 205 kil.

Fondue par Briens, à Morlaix, en 1842, la 1re fut bénite la même année par Mgr Graveran, ayant pour *parrain* et *marraine* M. Joseph-Marie de Jacquelot du Boisrouvray et Mme Marie-Caroline de Carné, née du Marhallac'h. Elle avait nom MARIE-JOSEPH-CAROLINE.

La 2e, ANNA-PAULE-MARIE, sortie des fonderies de Viel-Tétrel, de Villedieu (Manche), fut bénite par Mgr Anselme Nouvel, O. S. B., évêque de Quimper et de Léon, en 1884. *Parrain* et *marraine* :

M. le chanoine Paul-Marie de la Lande de Calan, doyen du Chapitre, et Mme Anna-Marie Ponthier de Chamaillard.

La 3e, fondue en 1837 par Briens, à Morlaix, fut bénite par Mgr de Poulpiquet, la 14e année de son épiscopat. Aucun nom, ni de la cloche, ni du parain et de la marraine.

Dans son discours, Monseigneur l'Evêque a parlé de la cloche qui sert de timbre à l'horloge. Cette cloche, qui a été classée ces derniers temps comme monument historique, remonte, comme l'a fait remarquer Sa Grandeur, à l'année 1312. Elle a donc plus de 600 ans d'existence. Et cependant que de coups elle a reçus depuis cette date, et elle résiste !

Elle est placée, on le sait, sur la plate-forme qui sépare les deux tours, derrière la statue du roi Grallon. C'est une cloche de forme allongée et très élégante. Une inscription en relief, gravée autour de sa partie supérieure nous apprend qu'elle a été faite effectivement en 1312. Voici le texte de cette inscription, et qui se compose de quatre vers disposés en deux lignes :

✠ III : C : QUATER : TERNUS : ANNUS : CONSTAT : MODO : VERNUS :
CAMPANA : DICTA : PIA : COMPLETUR : QUANDO : MARIA :
JAM : LABOR : EST : PLANUS : ET : IN : HOC : PRECULSIT *(sic)* : ALANUS :
LAUDES : UNDE : DEO : REDDERE : SIC : MANEO :

En voici le sens :

« Au printemps de l'année 1312.
La pieuse cloche appelée Marie s'achève.
Voici que le travail est terminé ; (l'Evêque) Alain y a frappé,
Et je demeure ainsi pour rendre louanges à Dieu. »

L'Evêque Alain qui bénit cette cloche, est Alain Morel, Morer, Moreu ou Moreau.

Ces renseignements nous sont fournis par M. Le Men, dans sa *Monographie de la Cathédrale*.

La cloche est flanquée de deux autres timbres, pour marquer les quarts. Le premier ne porte aucune inscription. Sur le second on lit : « Faite par Vitel, aîné, fondeur à Quimper, le 20 Décembre 1830 ».

Puissent nos nouvelles cloches atteindre l'âge de celle de 1312 !

MOIS D'AVRIL

Un Anniversaire.

C'est le 1er Avril 1911 que naquit notre *Bulletin* paroissial *La Voix de Saint-Corentin*. Poisson d'Avril, dans ce sens, mais non avec la signification populaire attachée à ce mot. « Petit poisson deviendra grand pourvu que Dieu lui prête vie, » a dit le fabuliste.

Dieu lui a prêté vie jusqu'à ce jour, puisqu'il entre dans sa treizième année. A-t-il grandi dans la mesure de son âge? Non; il n'avait d'ailleurs pas cette ambition. Il ne visait qu'à vivre très modestement. Or, il vit, et il le doit à ses lecteurs et à ses bienfaiteurs. Il n'est pas ingrat, il garde une grande reconnaissance à tous ceux qui l'ont soutenu. Qu'ils veuillent bien en recevoir ici le témoignage sincère. Il leur demande de lui conserver leur concours, et sans grandir il demeurera, pour rappeler aux fidèles, dans le champ restreint de la paroisse, les graves devoirs de la vie chrétienne et les mettre en garde contre les dangers qui les guettent de tous côtés.

Pâques.

C'est un anniversaire aussi, mais autrement grand et important, l'anniversaire de la résurrection du Sauveur.

Il y a dans cette fête de Pâques quelque chose de particulièrement saisissant. Au son des cloches et au bruit de la solennité toute âme qui sait réfléchir éprouve, dans une certaine mesure, les émotions des gardes du tombeau du Christ, à l'apparition des anges et à la constatation de la disparition du corps confié à leur vigilance. Voilà dix-neuf cents ans, en effet, que le fait se renouvelle. Que de fois n'a-t-on pas, au cours des siècles, prédit, comme dernièrement le triste Renan, la disparition à jamais de Jésus et de son œuvre! Et toujours, alors qu'on s'imaginait leur avoir donné le coup de grâce, ils reparaissent pleins de vie et d'activité.

L'*alleluia* de la Résurrection va retentir de nouveau le dimanche 1er Avril 1923. Il en sera de même l'année prochaine et les années suivantes. Si une éclipse se produit, comme cela s'est vu il y a quelque cent ans, elle ne sera ni totale ni de longue durée, sous peine de subir cette nuit sombre, dont parle l'Evangile, où personne ne peut travailler efficacement. Que Dieu nous en préserve!

Autres Résurrections.

Ce sont celles qui s'opèrent chaque année à pareille date. Que d'âmes, ensevelies sous la froide dalle de l'indifférence ou de l'oubli, ou bien victimes de la passion et du péché croupissent dans le mal, et que l'éclat des solennités pascales réveillent et ramènent à la vie, comme le feront les trompettes du jugement dernier pour les corps déposés au sein de la terre le long des siècles!

Déjà plusieurs dans la paroisse ont accompli le grand acte de la communion pascale. Que les autres l'accomplissent à leur tour, et sans retard.

Encore quarante jours et Ninive sera détruite, criait Jonas aux habitants de la ville. Mais les Ninivites firent pénitence et ils furent sauvés. Encore quinze jours, disons-nous avec

l'Eglise, et le mal sera consommé, une nouvelle faute, très grave, s'ajoutera aux autres dans la conscience des coupables et les exposera à la perte définitive. Qu'ils viennent à la source des eaux vives qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle. Pour leur bien temporel et spirituel, dans l'intérêt de leurs familles et du Pays, qu'ils se hâtent, Dieu les attend.

Communion solennelle des Enfants.

Reste la communion solennelle des enfants. Elle aura lieu le Dimanche de la Trinité, 27 Mai. — Nous en reparlerons dans le prochain numéro.

Calendrier Paroissial.

✝ **1er Avril, Ier dimanche de Pâques.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 11 h. 1/2 et grand'messe pontificale à 10 heures. — Bénédiction papale. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon de clôture de la Station du Carême, allocution de Monseigneur l'Evêque, Salut. — Procession à l'intérieur de la cathédrale. — Aux messes et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

✝ **2, lundi de Pâques.** — Offices comme la veille. — A 7 heures, à la Chapelle, réunion des Enfants de Marie.

✝ **3, mardi de Pâques.** — Offices comme la veille.

4, mercredi. — De l'octave de Pâques.

5, jeudi. — De l'octave.

6, vendredi. — De l'octave. — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, Salut. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

7, samedi. — De l'octave.

✝ **8, dimanche de Quasimodo.** — Messes comme le dimanche précédent. — Vêpres à . Salut.

9, lundi. — Annonciation de la Très Sainte-Vierge (du 25 Mars). — A 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes.

10, mardi. — De la férie.

11, mercredi. — S. Léon Ier, pape, confesseur et docteur de l'Eglise.

12, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

13, vendredi. — S. Herménégilde, martyr.

14, samedi. — S. Justin, martyr.

✝ **15, IIe dimanche de Pâques.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — Clôture du Temps pascal, chant du *Te Deum*, Salut.

16, lundi. — S. Patern, évêque et confesseur.

17, mardi. — S. Anicet, pape et martyr.

18, mercredi. — Solennité de S. Joseph, Epoux de la T. Sainte-Vierge.

19, jeudi. — De l'octave de S. Joseph. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

20, vendredi. — De l'octave.

21, samedi. — S. Anselme, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

✝ **22, IIIe dimanche après Pâques.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A 8 heures du soir, réunion de la confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

23, lundi. — S. Georges, martyr.
24, mardi. — S. Fidèle de Sigmaringa, martyr.
25, mercredi. — S. Marc, évangéliste. — Procession, à 9 heures, à la chapelle du cimetière.
26, jeudi. — S. Clet et S. Marcellin, martyrs. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
27, vendredi. — De la férie.
28, samedi. — S. Paul de la Croix, confesseur.
✝ **29, IVe dimanche après Pâques.** — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent.
30, lundi. — Ste Catherine de Sienne. — A 8 heures du soir, ouverture du Mois de Marie : sermon, Salut.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er *Mars.* Charles-Yves Choblet, 17, rue Le Déan ;
4 — Marguerite-Françoise-Marie Le Brun, 24, rue du Pont-Firmin ;
4 — André-Joseph-Yves Cloarec, 1, rue Neuve ;
4 — René-Désiré-Pierre Queffélec, 13, rue Saint-François ;
11 — Henri-Jean Le Ster, 16, rue des Douves ;
15 — René-François-Marie Clévier, 30, rue Kéréon ;
18 — André-Louis-Marie Laurent, 23, rue Neuve ;
18 — Monique Guichaoua, 21, Goarem-Dro ;
18 — Jean-René-Marie Laurent, 17, rue Neuve ;
22 — Raymonde-Jeanne-Marie Le Gars, 20, rue des Gentilshommes ;
22 — Yvonne-Maria Guillerm, 9, rue du Pont-Firmin ;
25 — Marthe Le Pétillon, 13, rue Elie-Fréron ;
25 — Marie-Louise Bruno, 51, rue Elie-Fréron.

Suppléments.

18 *Mars.* Jean-Guillaume-Louis Salaün, 12, rue du Sallé ;
18 — Yvonne-Catherine-Marie Salaün, 12, rue du Sallé.

Mariage.

5 *Mars.* Charles-Marie Le Flaouter et Marie-Louise-Corentine Huiban.

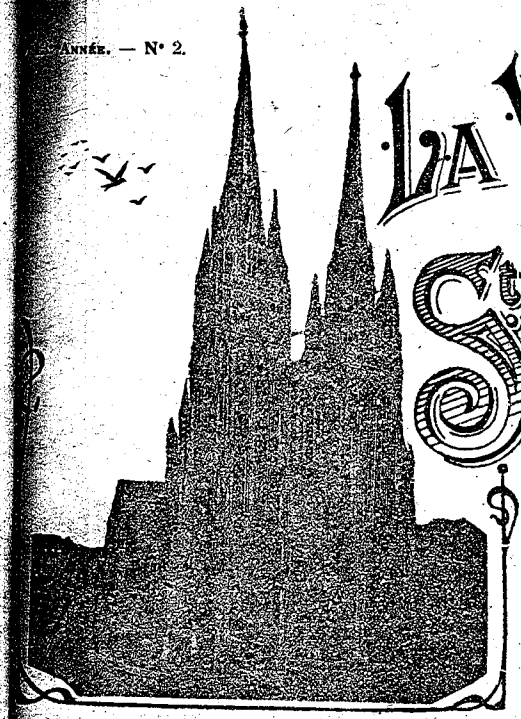
Enterrements.

2 *Mars.* Alfred Coublan, 2 mois, 10, rue Sainte-Catherine ;
6 — Charles-Marie Moulin, époux de Hortense Henry, 75 ans, 35, avenue de la Gare ;
13 — Yves Le Hénaff, époux de Le Goff Marie, 1, rue Luzel ;
17 — Françoise Le Goff, épouse Paul Bellec, 36 ans, Saint-Brieuc ;
18 — Marie-Anne Le Gars, 38 ans, 11, place au Beurre ;
20 — Jeanne-Marie Stervinnou, épouse Y.-J.-R. Lucas, 23 ans, 6, rue Toul-al-Laër ;
25 — Yves Le Borgne, époux de Catherine Simon, 51 ans, 4 bis, rue Neuve ;
25 — Marie-Catherine Diraison, 74 ans, 72, rue Neuve.
26 — Corentin-Alain-Joseph-Marie Bronnec, époux de Thérèse Cozic, 38 ans, 6, quai du Steïr ;
26 — Jean-Louis Vergos, époux de Marguerite Le Floch, 47 ans, 23, rue du Sallé ;
26 — Jean-Pierre-Emmanuel Le Roy, époux de M.-J. Cozic, 54 ans, 4, rue Sainte-Thérèse.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

1re Année. — N° 2. Mardi 1er Mai 1923.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Avril : Pâques ; Clôture du Temps pascal ; Beaucoup de bruit, et pourquoi ? La Phalange d'Arvor. 14
Mois de Mai : Pèlerinages ; Coïncidence ; L'Ascension ; Fête de Jeanne d'Arc ; La Pentecôte ; Communion solennelle des Enfants . . 18
Journaux pour Enfants et Adolescents 22
Procession de la Fête-Dieu 22
Calendrier paroissial 22
A Saint-Corentin 24

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e Année. Mardi 1er Mai 1923. N° 2.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AVRIL

Pâques.

Le mois s'est ouvert dans toute la splendeur des fêt s pascales. Les nouvelles cloches de la cathédrale, au retour d'un voyage sensiblement plus long que celui de Rome, ont préludé, la veille, au grand jour de la Résurrection par leur joyeux carillon du matin. Comme de jeunes oiseaux essayant leurs ailes elles paraissaient d'abord un peu hésitantes et tremblotantes. Mais le lendemain, rassurées sans doute et consolidées à leur place, elles ont lancé leurs notes argentines unies à la voix grave et sonore de leurs aînées, et le concert était délicieux.

Elles continuent et continueront, tantôt isolément, tantôt ensemble, à redire le langage que Monseigneur l'Evêque a si bien interprété le jour de leur baptême. Jusqu'ici, les sonneries ont été exécutées selon l'ancien usage. N'y a-t-il pas lieu de les modifier et de les graduer conformément au degré de solennité des dimanches et des cérémonies ? Ceci paraît logique et tout à fait liturgique. On y pensera.

Comme en réponse à l'appel des cloches, les paroissiens se sont rendus aux offices de ce dimanche de Pâques avec un ensemble et un empressement tout à fait édifiants. J'emprunte à la *Semaine religieuse* le récit de la fête : « Le dimanche matin, à 7 heures, les fidèles et particulièrement les hommes se pressaient nombreux dans la vaste nef et se présentaient en files interminables à la Sainte Table. A 10 heures, la foule encore plus dense que le matin put à peine trouver place dans l'immense vaisseau pour assister aux cérémonies pontificales d'une ordonnance si grandiose et que devait rehausser encore le chant des séminaristes exécutant, avec la perfection dont ils se font une loi, la messe à voix égales de Kerlé. La grand'messe se termina par la bénédiction papale donnée par Monseigneur.

» Les vêpres s'ouvraient, à 2 h. 1/2, par un *Deus in adjutorium* à 4 voix mixtes, enlevé avec beaucoup d'élan par la chorale de Saint-Corentin, et se poursuivaient tantôt en plain-

chant, tantôt en un faux-bourdon harmonieux où les psaumes paraissent se dérouler avec des accents de triomphe. Après le *Magnificat*, le R. P. Bouvier, donnant à la série de ses instructions une éloquente conclusion, établit avec une logique serrée les preuves de la Résurrection de Notre Seigneur, et fit jaillir les conséquences que comporte ce dogme au double point de vue de la foi et du devoir.

» Monseigneur, en une courte allocution, remercia ensuite l'excellent missionnaire des bonnes et substantielles leçons qu'il avait distribuées pendant cette féconde Station de Carême. Sa Grandeur demanda aux fidèles de mettre en pratique ces hautes leçons et les invita à s'associer aux grandes solennités annoncées pour la béatification prochaine de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, et pour les fêtes de sainte Jeanne d'Arc et du Sacré-Cœur.

» La procession traditionnelle eut lieu ensuite au chant de l'*O filii et filiæ*, puis la cérémonie se termina par un Salut solennel qui donna à la chorale de Saint-Corentin une autre occasion de manifester la valeur artistique du concours qu'elle apporte à la liturgie par l'exécution excellente qu'elle nous donne des chefs-d'œuvre de la musique d'église.

» Voix des grandes orgues emplissant de leurs sonorités puissantes ou délicieusement expressives les nefs immenses ; voix des soprani et des chœurs des séminaristes et de la chorale enrichissant de leur polyphonie savante la plénitude théologique des textes sacrés ; voix des cloches déversant sur la ville en fête leurs accords aériens comme des oiseaux d'airain qui gazouilleraient dans leurs nids de pierre ; voix silencieuses des âmes chantant la bonté de Jésus Hostie qui se donna à elles, l'*Alleluia* de Pâques n'eut jamais d'interprétation ni plus pieuse, ni plus artistique, ni plus émouvante. »

Clôture du Temps pascal.

Elle a eu lieu le dimanche 15 Avril, 2e dimanche après Pâques. Pendant quatre semaines, quinze jours avant et quinze jours après la fête, les paroissiens ont eu le temps d'accomplir leur grand devoir de la communion pascale. Un très grand nombre se sont mis en règle ; d'autres, pour des motifs qu'il leur serait bien difficile de justifier, s'en seront abstenus. Puisse la grâce divine triompher un jour ou l'autre de cet aveuglement ou de cette obstination.

Ceux qui ont bien voulu suivre les instructions du Père prédicateur de la Station — et ils sont nombreux — ont trouvé dans sa parole, si claire et si autorisée, ample matière à réflexions propres à les bien disposer à ce grand acte de la communion pascale. Il a exposé devant eux les principaux devoirs de l'heure actuelle. Il s'est appuyé particulièrement sur les obligations des chefs de la famille, et il a eu

raison, à cause de l'importance du sujet et à cause des dangers qu'elle court présentement. La famille périclite.

Quelles en sont les causes ? Il y a d'abord le principe introduit dans la législation, qu'on appelle l'individualisme, consistant à favoriser l'individu au préjudice de la collectivité, principe destructeur de l'autorité familiale, obstructif de son action, nuisible à sa force morale et temporelle.

Il y a ensuite les atteintes sacrilèges et criminelles portées à la solidité du lien conjugal par la loi honteuse du divorce. Le divorce ronge la société.

Il y a enfin le fléau du sensualisme et la fièvre du plaisir. Quelqu'un a fait cette remarque que, dans l'histoire de l'humanité, chaque époque est marquée par une tendance particulière qui la caractérise. Il y a au début du genre humain le règne de la coutume, grande charte qui dominait la race et la maintenait dans l'ordre. Ce fut ensuite la loi écrite, défigurée peu à peu par les passions adverses, mais rétablie par Notre Seigneur dans sa pureté primitive. Ce fut ensuite le règne de la foi, de l'esprit surnaturel, réglant aussi bien les actes officiels que les actes individuels. Puis vint, avec la Renaissance et le protestantisme, la prétendue raison libre ou rationalisme, suivi de l'absurde sentimentalisme. Aujourd'hui, nous sommes en plein sensualisme ou règne de l'instinct.

Je ne sais si cette classification peut être acceptée sans réserve, mais une chose est incontestable, nous nageons actuellement en plein sensualisme. Ce qui domine dans les préoccupations et règle les actes, ce n'est plus la coutume, ce n'est plus la loi, ni la raison, moins encore la foi ou l'esprit surnaturel, c'est le pur instinct, ou plutôt l'instinct impur dans toute sa grossièreté.

Trois facteurs surtout contribuent à l'extension du mal : l'esprit de parti, qu'on décore faussement du nom de politique, qui n'est qu'un sectarisme étroit et haineux, à la recherche de la domination et à l'exonération de toute morale.

Il y a ensuite la spéculation, ou l'amour de l'argent. Pour s'en procurer on recourt à tous les moyens et on multiplie les attractions les plus funestes et les plus démoralisantes.

Il y a enfin la connivence ou la complicité consciente ou inconsciente des familles elles-mêmes qui, au lieu de s'opposer aux débordements de toute nature, les acclament et les favorisent d'une façon désolante.

Voilà le mal. Il est impossible de le contester. Et le remède ? Il n'y en a qu'un, le retour au règne de Jésus-Christ dans la famille, et par la famille, dans la société tout entière.

Un grand missionnaire, le P. Matéo, qu'on a entendu chez nous dernièrement, l'a rappelé avec éloquence. Il a vivement exhorté les familles a introniser chez elles le culte du Sacré Cœur.

Nous sommes prêts à seconder ce mouvement, en procédant à cette cérémonie dans tous les foyers qui le désirent. Mais il ne faut pas que ce soit là une pure formalité, comme il ne faut pas que la communion pascale soit un acte isolé dans le cours de l'année. Les conditions requises pour que Jésus-Christ règne vraiment dans les cœurs et dans les familles, c'est la prière quotidienne du matin et du soir ; c'est la sanctification réelle du dimanche, jour du Seigneur ; c'est la réception régulière de la sainte communion à des intervalles pas trop distancés. — Nous disons bien tous les jours : « Que votre règne arrive » ; mais il n'arrivera que par ces moyens.

Beaucoup de bruit, et pourquoi ?

Les journaux ont retenti ces derniers temps d'une question, grave assurément, mais qui ne justifie point les gros mots prononcés et les accusations injustes lancées contre les catholiques. Il s'agit des élections complémentaires à l'Office national et aux Offices départementaux des Pupilles de la Nation.

Le journal *le Progrès du Finistère,* dans son numéro du 21 Avril courant, en a rendu compte avec sa clarté habituelle d'exposition et une justesse d'observation que le lecteur impartial appréciera. Je regrette, faute d'espace, de ne pouvoir reproduire cette remarquable réponse à tout ce qui s'est fait et dit à cette occasion. Que l'on rapproche et que l'on compare cet article du *Progrès* et celui du *Finistère,* par exemple, ou celui du *Citoyen,* et l'on verra où est l'esprit de justice d'une part, et l'esprit de haine et de brimade d'autre part.

Je n'ajouterai à cet exposé qu'une observation à l'adresse des Combattants et des Mutilés de la Guerre et une question aux journaux *le Finistère* et *le Citoyen.*

Les Combattants et les Mutilés se sont émus bien à tort, sur des insinuations et des suppositions toutes gratuites et plutôt malveillantes, en croyant à une manœuvre dirigée contre eux. Il n'en est rien, et la parole autorisée de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris est de nature à les rassurer. Les catholiques n'ont contre les Combattants et les Mutilés aucune arrière-pensée hostile. Ils n'ont pour eux que de l'admiration et de la reconnaissance. D'ailleurs, ne sont-ils pas catholiques eux-mêmes, du moins le grand nombre d'entre eux ?

La résolution des catholiques d'user d'une loi qui leur est favorable a uniquement pour but de nous couvrir vis-à-vis d'ennemis irréductibles, qui n'en sont pas à leur coup d'essai en fait de manœuvres anticatholiques.

Au journal *le Finistère,* qui parle avec une feinte candeur du pauvre lapin, qu'il est, traqué injustement par le chasseur, nous demanderons qui sont donc les agresseurs ? des catholiques frappés dans la personne de leurs religieux pri-

*

vés de leurs droits inaliénables, dépouillés injustement et sacrilègement de leurs propriétés ; ou bien des amis du *Finistère* et du *Citoyen*, acteurs et complices de ces criantes injustices ? Lorsqu'on a de tels méfaits sur la conscience on est mal venu de lancer l'anathème à ses victimes.

Au reste, est-ce bien la cause des Mutilés et des Combattants que ces journaux entendent soutenir, dans le cas ? N'est-ce pas plutôt celle des Allot, des Le Meur, des Drapier et autres Communistes de l'enseignement public, dont ils veulent favoriser les menées, ici comme dans cette campagne de prétendue Défense laïque, dont on devine bien les visées révolutionnaires ? Je laisse la réponse à toute âme de bonne foi.

La Phalange d'Arvor.

Elle célébrait sa fête, le dimanche 22 Avril. Le matin, communion générale, à 7 heures, messe pour la Société avec instruction par M. Le Duc, directeur, à 9 heures. Ensuite, défilé en ville, et rendez-vous à Saint-Denis où, à 1 h. 1/2, vêpres, suivies de jeux et d'exercices divers.

Retour à 6 h. 1/2 ; et à 8 h. 1/2, séance récréative dans la salle du Patronage. *Le Crime de la place Pigale* et *Le Secret du Lépreux* ont eu un réel succès. Toutes nos félicitations aux jeunes acteurs.

MOIS DE MAI

Il nous revient, le plus beau mois de l'année. Puisse-t-il l'être, en effet, plus encore au spirituel qu'au temporel. Ils ne sont guère beaux ceux que nous venons de passer dans quelque sens qu'on les prenne. Que la Vierge bénie nous apporte quelques sourires de sa bonté maternelle et fasse disparaître, avec les pluies trop abondantes, les plaies du désordre, qui menacent de nous faire sombrer sous l'amas de tous les vices. Il en sera ainsi si tous apportent aux pieds de Marie, pendant ce mois, les hommages d'un respect vraiment filial et les supplications d'une foi vive.

Conformément à la tradition nous aurons réunion tous les jours, à 8 heures du soir, sauf de rares exceptions imposées par les circonstances, telles que le Premier Vendredi du mois et le jour de la Communion des Enfants, où les exercices se feront plus tôt.

Dans ces réunions, récitation du chapelet, chant de cantiques, instruction deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, lectures les autres jours, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Outre les grâces particulières que chacun recevra de la T. Sainte Vierge dans ce mois, on y gagne de précieuses indulgences : 1° une indulgence de 300 jours (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815) pour tout fidèle qui fera chaque jour quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la T. Sainte Vierge ; 2° une indulgence plénière un jour du mois, au choix, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (rescrit de même date). Ces indulgences, confirmées à perpétuité par Pie VII, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Pèlerinages.

Tous les ans, pendant le mois de Mai, des pèlerinages se font au vénérable sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria, individuellement par les fidèles, mais collectivement aussi par les associations pieuses, Tiers-Ordre, Congrégations des Enfants de Marie, Mères Chrétiennes.

Celles-ci ne manqueront pas à la tradition. Le Tiers-Ordre se propose de s'y rendre le lendemain de l'Ascension, vendredi 11 Mai, à 6 heures.

Les Mères Chrétiennes et la Congrégation des Dames, le jour de l'octave de l'Ascension, le jeudi suivant, 14, à 8 heures.

Les Enfants de Marie, le lundi de la Pentcôte, à 7 heures.

Un dernier pèlerinage, le pèlerinage de clôture du Mois de Marie, se fera le jeudi 31, à 8 heures du soir. Il est commun aux deux paroisses de Saint-Mathieu et de Saint-Corentin. Départ de la cathédrale à 8 heures précises. Dans le parcours, chant des Litanies et récitation du chapelet. A Loc-Maria, chant de cantiques, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement. Après une dernière prière à la Sainte Vierge, chacun s'en revient chez soi, comme il l'entend. La procession ne se réorganise pas.

Coïncidence.

Comme on le remarquera, la clôture des exercices du Mois de Marie, le jeudi 31 Mai, coïncide avec la fête liturgique du Saint-Sacrement, et à la cathédrale se fait ce jour-là la fête de la Confrérie avec exposition toute la journée et procession le soir, à 8 heures, à l'intérieur de l'église.

Le pèlerinage à Loc-Maria rendra impossible cette dernière cérémonie. Comme, d'autre part, le 1er Vendredi de Juin a lieu le lendemain et que ce jour le Saint-Sacrement est exposé, nous croyons devoir supprimer celle de la veille, nous contentant d'un Salut donné à la fin de la messe de 8 heures, qui sera dite, ce jour, au maître-autel. Tous ceux qui le pourront voudront bien y assister avec les enfants des écoles.

Autre coïncidence : le lendemain, 1er Vendredi, commence le Triduum préparatoire à la solennité du Saint-Sacrement, sermon à 8 heures du soir. Suppression, par conséquent, de l'heure d'adoration, pour les hommes, qui se faisait à cette heure, prolongement de l'exposition jusqu'à la fin du sermon, et procession à l'intérieur de la cathédrale. L'omission de la veille se trouvera ainsi réparée. Les hommes viendront comme de coutume, à 8 heures, et prendront part à la réunion générale, en l'honneur du Sacré Cœur. Ce sera bien débuter dans le mois de Juin.

L'Ascension.

La fête de l'Ascension a lieu le 10 Juin. Elle est précédée de trois jours de prières publiques et de processions, appelées les Rogations. La procession quitte la cathédrale à 9 heures, et se rend : le lundi à l'église paroissiale de Saint-Mathieu ; le mardi à Kerfeunteun ; le mercredi à Loc-Maria.

Il serait à souhaiter qu'à ces prières fussent représentées toutes les maisons chrétiennes de la paroisse, par l'assistance au moins d'un membre de chaque famille. Elles ont pour objet d'attirer les bénédictions divines sur les fruits de la terre, d'écarter de nous les fléaux et les calamités publiques, d'obtenir de bons ministres pour l'Eglise. Toutes questions méritant considération et intéressant les vrais chrétiens.

Fête de Jeanne d'Arc.

Le dimanche dans l'Octave de l'Ascension, 13 Mai, a lieu la solennité de sainte Jeanne d'Arc, seconde Patronne de la France. Le patriotisme et la religion font un devoir à tous ceux que la passion antireligieuse et antipatriotique n'aveuglent pas totalement de prendre part à cette fête. Je ne sais ce qu'il en sera des autres, mais les catholiques, j'en suis sûr, ne manqueront pas à l'appel. Religion et Patrie, ce sont deux choses inséparables. Les faits nous prouvent de plus en plus chaque jour que la défection à l'une est l'acheminement inévitable à la désertion et à la trahison de l'autre. Les catholiques le savent bien et c'est pourquoi dans leur cœur leur culte est toujours étroitement associé.

Des convocations seront adressées comme de coutume aux autorités civiles et militaires, pour la messe de 9 heures à la cathédrale, et des places seront réservées dans la nef aux représentants de ces autorités qui auront fait connaître leur intention d'y assister.

Le soir, à 8 heures, sermon par M. l'abbé Guillermit, professeur d'histoire au Collège de Lesneven.

Dans son discours du jour de Pâques, Monseigneur l'Evêque a manifesté le désir que tous pavoisent leurs demeures

aux couleurs nationales, le jour de cette solennité comme le jour de la fête du Sacré-Cœur. Nous joignons nos instances à la demande de notre Evêque, et nous espérons que la paroisse entendra notre appel.

La Pentecôte.

La fête de la Pentecôte suit de près celle de l'Ascension, à dix jours de distance. Tous savent qu'elle est la seconde dans l'ordre de la dignité et de la solennité dans l'Eglise. Ce rang est justifié par l'objet même de la fête, la descente du Saint Esprit sur les Apôtres et la promulgation de la Loi nouvelle. C'est à partir de ce jour, en effet, que la Loi chrétienne a pris la place de la Loi mosaïque.

A la veille de la Pentecôte, comme à la veille de Pâques, on procédait anciennement à l'administration solennelle du baptême aux catéchumènes ou néophytes préalablement préparés à recevoir ce sacrement. C'est en souvenir de ce fait historique qu'à la veille de ces deux solennités on bénit chaque année l'eau baptismale, destinée à l'administration du baptême aux enfants. Cette bénédiction se fera à la cathédrale, le samedi 19 Mai, à 6 heures du matin.

Communion solennelle des Enfants.

Dans la semaine de la Pentecôte, le mercredi 23 Mai, à 5 heures du soir, s'ouvrira la retraite préparatoire à la Communion solennelle des Enfants. Elle sera prêchée par M. l'abbé Ruppe, vicaire à Pont-l'Abbé.

Les instructions seront données, comme d'habitude, dans la chapelle, mais la Communion, comme les autres exercices de cette journée, aura lieu à la cathédrale le dimanche de la Sainte Trinité. Messe de communion à 7 heures, grand'messe à 10 heures, procession à 2 heures, suivie de la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge. La messe de 8 heures sera supprimée ce jour ; elle sera remplacée par la messe de 7 h. 1/2, mais celles de 6 heures, 7 heures et 11 h. 1/2 auront lieu comme de coutume.

Le lendemain de la Communion, les enfants assistent, à 7 h. 1/2, à un service et à une messe chantés pour leurs parents défunts. Ils feront bien de communier encore ce jour, avant la messe, à la même intention, et le soir, à 2 heures, ils prennent part à la fête de la Sainte-Enfance, à laquelle participent les enfants de toute la ville.

Nous recommandons vivement aux parents de prier à l'intention de ces enfants. Ils ont besoin plus que jamais d'être soutenus contre tous les dangers qui menacent leur foi et leurs mœurs.

JOURNAUX POUR ENFANTS & ADOLESCENTS

La *Voix de Saint-Corentin* a parlé précédemment du danger de la mauvaise Presse, antireligieuse, antipatriote ou antisociale, si répandue aujourd'hui, et du devoir des catholiques de lire et de soutenir exclusivement les bons journaux. Cette obligation s'étend aussi aux journaux pour enfants et pour adolescents, dont l'extension a pris d'énormes proportions depuis quelques années.

Nous empruntons à l'*Echo paroissial de Brest* la liste des principaux organes de cette Presse pour enfants, avec leur classification.

Mauvais.

Le Cricri,
Fillette,
L'Illustré National,
Le Petit Illustré,
L'Intrépide,
L'Œil de la Police,
L'Ame de la Jeunesse,
Le Jeudi de la Jeunesse,
Le Petit Journal illustré de la Jeunesse,
Les Aventures du colonel Ronchonot,
L'Epatant,
L'Inédit,
La Vie de Garnison,
Le Journal des Ecoliers,
Le Petit Soldat de France,
Les Romans de la Jeunesse.

Les médiocres.

Le Bon Point Amusant,
Le Journal Rose,
Mon Dimanche,
Le Journal des Voyages.

Les insuffisants.

L'Ecolier Illustré,
Le Saint-Nicolas,
Le Journal de la Jeunesse,
La Jeunesse Illustrée,
Les Belles Images,
Diabolo Journal,
Le Pêle-Mêle.

Bons et excellents.

L'Ame des Enfants,
Ma Récréation,
Le Noël,
L'Echo du Noël,
Le Sanctuaire,
Bernadette,
La Semaine d'Averbode,
La Semaine de l'Enfance,
La Semaine de Suzette,
La Poupée modèle.

Nous ajoutons :

Le Pèlerin, qui convient aussi aux grandes personnes.

PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU

Elle suivra, le dimanche 3 Juin, l'itinéraire suivant : rues Royale ou Elie-Fréron, du Sallé, des Boucheries, de Saint-François, place du Champ-de-Bataille (reposoir), rues Sainte-Thérèse, Sainte-Catherine, du roi Grallon.

Calendrier Paroissial.

1er Mai, mardi. — S. Philippe et S. Jacques, apôtres. — A 8 heures du soir, exercices du Mois de Marie.

2, mercredi. — S. Athanase, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Confession des filles du grand et du petit Catéchisme.

3, jeudi. — Découverte de la Vraie Croix. — A 7 heures, Communion des Enfants. — A 8 heures du soir, sermon au Mois de Marie.

4, vendredi. — Ste Monique, veuve, 1er vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, Mois de Marie, Salut. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

5, samedi. — S. Pie V, pape et confesseur. — Confession des garçons du grand et du petit Catéchisme.

✝ 6, Ve dimanche après Pâques. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, Salut. — A 8 heures, Mois de Marie, sermon.

7, lundi. — S. Stanislas, évêque et martyr. — A 9 heures, procession des Rogations à Saint-Mathieu. — A 8 heures, à la Chapelle, réunion des Mères Chrétiennes et de la Congrégation des Dames.

8, mardi. — Apparition de S. Michel Archange. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Procession des Rogations, à 9 heures, à Kerfeunteun.

9, mercredi. — S. Grégoire de Naziance, évêque, confesseur et docteur. — A 9 heures, procession à Loc-Maria.

✝ 10, jeudi. — Ascension de N. S. J.-C. — Offices comme le dimanche. — A 8 heures du soir, sermon au Mois de Marie.

11, vendredi. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol. — Pèlerinage du Tiers-Ordre à Loc-Maria. — Confession des petits enfants.

12, samedi. — SS. Nérée et ses Compagnons, martyrs.

✝ 13, dimanche dans l'octave de l'Ascension, Fête nationale de Ste Jeanne d'Arc. — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie, à la Chapelle. — A 9 heures, à la cathédrale, convocation des autorités. — Le soir, à 8 heures, sermon par M. Guillermit, professeur à Lesneven.

14, lundi. — De l'octave de l'Ascension.

15, mardi. — S. Jean-Baptiste de la Salle, confesseur.

16, mercredi. — S. Ubald, évêque et confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

17, jeudi. — Octave de l'Ascension. — Pèlerinage des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation à Loc-Maria, à 8 heures.

18, vendredi. — S. Venant, martyr.

19, samedi. — Vigile de la Pentecôte *(ni jeûne ni abstinence)*. — A 6 heures, bénédiction de l'eau baptismale.

✝ 20, dimanche de la Pentecôte. — Offices comme les dimanches précédents. — A 8 heures du soir, sermon.

✝ 21, lundi de la Pentecôte. — Offices comme la veille, moins la messe de 11 h. 1/2. — Pèlerinage des Enfants de Marie à Loc-Maria, messe à 7 heures.

22, mardi. — De l'octave.

23, mercredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.* — A 5 heures du soir, ouverture de la retraite des Enfants.

24, jeudi. — De l'octave. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures du soir, sermon au Mois de Marie.

25, vendredi. — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne.*

26, samedi. — De l'octave. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

✝ 27, dimanche de la Ste Trinité. — Messes à 6, 7, 7 h. 1/2, Communion des Enfants, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 2 heures, procession, rénovation des promesses du baptême, consécration à la Sainte Vierge, Mois de Marie. — A 4 heures, à la chapelle, réunion du Tiers-Ordre.

28, lundi. — S. Augustin, évêque, confesseur. — A 7 h. 1/2, service et messe pour les parents des enfants. — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance, procession, allocution, bénédiction des enfants.

29, mardi. — Ste Marie-Madeleine de Pazzi, vierge.

30, mercredi. — Ste Jeanne d'Arc, vierge.

31, jeudi. — Fête du T. Saint-Sacrement et fête de la Confrérie, bénédiction après la messe de 8 heures. — Le soir, pour la clôture du Mois de Marie, procession à Loc-Maria. Départ à 8 heures, instruction, bénédiction.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 *Mars.* Cécile-Marie Wallerand, 55, rue Kéréon ;
1er *Avril.* Marie-Yvonne-Louise Lézongard, 34, rue Neuve ;
1er — Marcelle-Yvette Tavernier, 3, rue Sainte-Thérèse ;
1er — Hervé-Marie Briand, 20, place Saint-Corentin ;
1er — Jeanne Conan, 29, rue Neuve ;
2 — Louis-Yves Cariou, 12, rue des Gentilshommes ;
2 — Marie-Joséphine Cariou, 12, rue des Gentilshommes ;
5 — René Normand, 25, avenue de la Gare ;
6 — Roger Bilien, 2, boulevard Amiral de Kerguélen ;
7 — Jean-Louis-Mathias Diraison, 18, rue du Frout ;
12 — Claude-Jne-Gable-Valrie-Mrie Perron, rue Feunteunic-al-Lez ;
14 — Henri-Léon-Marie Lennez, 39, rue de Brest ;
15 — Jean-Gabriel-Laurent Manach, 14, rue du Frout ;
18 — Jean-Alexandre-François Carnot, rue de l'Abattoir ;
18 — Jean-Marie-Laurent Le Moigne, 14, rue Neuve ;
19 — Germaine-Andrée-Marie Cast, 13, rue Neuve ;
22 — Pierre-Marie Priol, 12, rue Pen-ar-Stang.

Suppléments.

3 *Avril.* André-Alain-Marie Le Foll, impasse de l'Odet.

Mariages.

4 *Avril.* Jean-René Le Gall et Marie-Anne Le Rhun ;
4 — Joseph-Marie Allain et Marie Le Foll ;
9 — Jean-Marie-Alain Pérennou et Yvonne Fléouter ;
9 — René-Henri Le Du et Marie-Jeanne Danion ;
10 — Pierre-Marie Galand et Marie-Anne Le Roy ;
10 — Louis-Paul-Vincent Rière et Hélène Le Grand ;
11 — Louis-Victor-François-Marie Bosque et Louise-Théodora Le Reste ;
17 — Hervé-Marie Louchouarn et Marie-Anne Le Hénaff ;
17 — Pierre Guillou et Marie-Jeanne Barré ;
17 — Jean-Louis Olivier et Jeanne-Joséphine Le Gallou ;
17 — Pierre-Marie Redot et Jeanne-Yvonne Mazéas ;
23 — Noël-Marie Corai et Jeanne-Marie Hémon ;
30 — Alexandre Le Bigot et Jeanne-Marie Nicolas ;
30 — Ferdinand Thépault et Marie Riou ;
30 — Jean-Charles-Léon Colin et Yvonne Jacq.

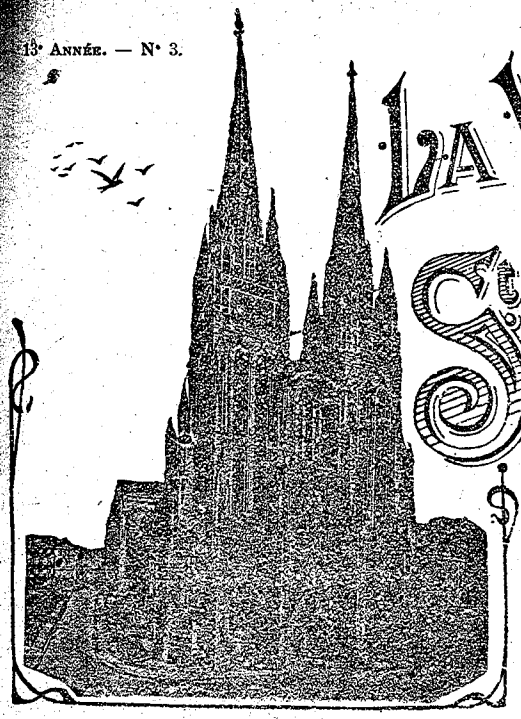
Enterrements.

31 *Mars.* Charlotte Brousse, fille de Baptiste Brousse, 11 mois, 16, rue des Gentilshommes ;
31 — Marie-Catherine Maguet, épouse J.-M. Le Guillou, 59 ans, 5, rue Pen-ar-Stang ;
1er *Avril.* Marie-Anne Lévénès, épouse J. Canévet, 58 ans, 5, rue Verdelet ;
5 — Jeanne-Marie Pennaguer, 17 ans, 15, rue Le Déan ;
8 — Guillaume-Marie Pennanéach, 38 ans, à l'Hospice ;
9 — Marie-Louise Le Nours, 16 ans, 45, rue Kéréon ;
9 — Yves-Marie Le Moigne, 51 ans, 15, rue des Gentilshommes ;
12 — Corentin Calvez, époux M.-R. Chenec, 39 ans, 2, rue Le Déan ;
12 — Jeanne-Marie Droal, épouse J.-L. Le Grand, 21 ans, allées de Loc-Maria ;
21 — Louis-Hervé-François Le Gars, 9 mois, 22, rue Elie-Fréron ;
21 — Marie-Françoise Quéméner, épouse J.-R. Nicot, 63 ans, 27, rue de Kerfeunteun.
24 — Jean-Marie Moullec, 44 ans, avenue de la Gare.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

13e Année. — N° 3. Vendredi 1er Juin 1923.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mai : Un Évêque Quimpérois ; Fête de sainte Jeanne d'Arc ; Communion des Enfants ; La « Journée de Pasteur » ; Fête de la Sainte-Enfance ; Comme les Spartiates. . 26
Juin : Fête du T. Saint-Sacrement ; Fête du Sacré-Cœur ; Fête de saint Jean-Baptiste ; Pèlerinage de Lourdes ; Fête de saint Pierre et de saint Paul ; Journée Eucharistique. 31
Calendrier paroissial 34
A Saint-Corentin 35

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e Année. Vendredi 1er Juin 1923. N° 3.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE MAI

C'est le mois de la T. Sainte Vierge, le mois où toute âme chrétienne, toute famille, toute paroisse rendent un culte spécial à la Vierge Marie.

Ce devoir a été rempli, je n'oserais pas dire par tout paroissien, ni même par toute famille de la paroisse, mais il a été rempli du moins par la paroisse, c'est-à-dire par une collectivité appartenant à la paroisse et représentant tous les membres absents.

Tous les soirs, à 8 heures, récitation du chapelet, chant d'un cantique, lecture ou instruction, bénédiction du Saint-Sacrement, un dernier cantique, et chacun rentrait chez soi, l'âme ornée de quelque leçon ou de quelque vérité, puisée dans la lecture ou l'instruction entendue, le cœur content, comme un enfant qui vient de recevoir le baiser maternel avant de se coucher.

Les lectures faites cette année ont été prises dans un ouvrage sur les apparitions de la Sainte Vierge à Lourdes. Cette histoire de Lourdes a un charme qui ne fatigue jamais. Lorsque le récit est accompagné de quelque réflexion morale et de quelque résolution suggérée avec à propos, la satisfaction est encore plus grande. C'était bien le cas cette année.

Les réunions ont été rendues fort agréables par les chants exécutés. Le groupe de nos chanteuses a été infatigable, et tous rendent hommage à leur habileté dans l'exécution des morceaux de musique, entremêlés dans une sage mesure aux cantiques populaires. Des cantiques bretons savamment harmonisés étaient du plus bel effet. Félicitations et remercîments à qui de droit.

Un Évêque Quimpérois.

Le mois de Marie nous a apporté une bonne nouvelle. Un paroissien de Saint-Corentin a été élevé à la dignité épiscopale.

Monseigneur Cessou, des Missions Africaines de Lyon, vicaire apostolique du Togo, est en effet un enfant de la

paroisse. Une lettre du Père Guilcher, des mêmes Missions, venait de nous l'apprendre lorsque l'*Echo des Missions d'Afrique de Lyon* nous est parvenu, où nous lisons :

« Monseigneur Jean-Marie Cessou est né à Quimper, le 18 Décembre 1884. Il fut ordonné prêtre le 19 Juillet 1908 et fit partie du premier contingent de missionnaires envoyés par la Société des Missions Africaines de Lyon dans la mission de Libéria. Mobilisé en 1914, il fit partie du corps expéditionnaire français au Cameroun. Rentré en France avec le corps expéditionnaire et démobilisé en 1919, il fut désigné pour la mission du Bénin et nommé supérieur du district d'Abéokuta. En Janvier 1921, il fut nommé par le Saint-Siège administrateur du Vicariat apostolique du Togo. Vrai tempérament de missionnaire, animé d'un zèle ardent appuyé sur une piété solide et profonde, doué d'une grande puissance de travail, Mgr Cessou se mit, dès son arrivée au Togo, au relèvement de cette mission qui avait eu beaucoup à souffrir du fait de la guerre. C'est en pleine période de ce relèvement heureusement mené jusqu'à ce jour, que le Saint-Siège daigne lui confier la charge de Vicaire apostolique et l'élever à la dignité épiscopale. C'est une grande joie pour ses confrères ainsi que pour les néophytes et les catéchumènes du Togo français.

» Mgr Cessou est titulaire de la Médaille des colonies et de la Croix de guerre. »

On a eu la pensée de célébrer à la cathédrale de Saint-Corentin la cérémonie du sacre du nouvel Evêque. La difficulté pour lui de quitter en ce moment sa mission de Togo, l'a amené à renoncer à ce projet. Nous le regrettons et nous lui adressons nos respectueuses félicitations et celles des paroissiens de Saint-Corentin, en exprimant le vœu que le ministère du jeune Evêque soit long et prospère.

Fête de sainte Jeanne d'Arc.

Le journal *le Progrès* en a rendu compte. A la cathédrale, elle fut très belle. Les autorités civiles et militaires, comme les principales Administrations et groupements divers, y étaient largement représentés. Les deux Sociétés de gymnastique la « Phalange d'Arvor » et la « Jeanne-d'Arc » étaient au premier rang, comme toujours.

La Chorale de Saint-Corentin a chanté au cours de la messe une cantate à 4 voix mixtes, et un cantique breton également à 4 voix, harmonisé par M. l'abbé Mayet, organiste de la cathédrale, d'un très bel effet, puis un *Ave verum* de Mozart, enfin le *Te Deum*, alternant avec les accents puissants des grandes orgues.

M. l'abbé Guillermit, supérieur du collège Saint-Louis de Brest, a rendu hommage à la Sainte de la Patrie, d'abord à

la messe de 9 heures, « traçant dans un langage savant la vie et l'épopée de Jeanne d'Arc, qui ne furent qu'un grand acte d'amour vis-à-vis de la France », concluant à « l'union des Français dans la paix comme dans la guerre, afin qu'avec l'appui de tous ses enfants, la France conserve toujours le premier rang parmi les nations » ; le soir, à 8 heures, dans un panégyrique d'une grande érudition et d'une chaude éloquence, dépeignant la carrière de Jeanne, ses exploits, ses souffrances et sa mort, nous donnant par cette vie d'honneur, d'amour et de sacrifice des enseignements si bien appropriés à la génération actuelle.

Au dehors, beaucoup de maisons et d'établissements pavoisés et illuminés. La « Phalange d'Arvor », la « Jeanne-d'Arc » et les « Potred Dispount » d'Ergué-Gabéric ont égayé l'après-midi en défilant dans les rues de la ville au son de leurs tambours, clairons, trompettes et fifres, dans une allure dégagée et une crânerie qui les rendent sympathiques à tous.

Communion des Enfants.

Elle a eu lieu le dimanche 27 Mai. Quatre cents enfants ont suivi les exercices préparatoires de la retraite et ont pris part à cette grande fête de la communion solennelle. Quelques-uns ont dû en être écartés faute d'instruction ou d'exactitude aux catéchismes de l'année. Il est regrettable que tous les parents ne comprennent pas l'importance de l'instruction et de la formation chrétiennes de leurs enfants à une époque aussi tourmentée et aussi critique que la nôtre. Ils vont au-devant de déboires inévitables ici-bas et ils encourent une terrible responsabilité devant Dieu. Qu'ils réfléchissent aux conséquences de cette fatale négligence.

Le prédicateur de la retraite, M. l'abbé Ruppe, vicaire de Pont-l'Abbé, a vivement intéressé son jeune auditoire par des instructions solides, émaillées de récits piquants et variés, propres à faire pénétrer dans ces jeunes cerveaux les vérités les plus élevées de la doctrine chrétienne. Puissent-ils se souvenir de ces enseignements et échapper à tous les périls qui les guettent dans la vie.

Que les familles veillent bien à ce que ces enfants continuent à accomplir sérieusement leurs devoirs de chrétiens : prières de chaque jour, sanctification du dimanche et fréquentation des sacrements. Il y va de la paix des foyers, de l'avenir du pays, du salut des parents et des enfants. Dans une instruction à la grand'messe, M. Ruppe le leur a dit en fort bons termes.

La « Journée de Pasteur ».

Elle a eu lieu ce même jour du 27 Mai. Cette coïncidence nous donnait quelques inquiétudes pour le calme et le

recueillement des enfants. La bienveillance des organisateurs a su nous épargner cet inconvénient. La procession et la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge avaient pris fin près d'une heure avant le couronnement du buste de Pasteur sur le Champ-de-Bataille.

Il ne nous a pas été possible de prendre part personnellement à cette manifestation, mais il nous est revenu — est-ce vrai ? — que des écoles il n'y a eu à y prendre part que nos établissements d'instruction chrétienne. Les écoles communales ont brillé par leur absence. Le motif ? Pasteur était un clérical, par conséquent un *obscurantiste,* selon le gracieux langage de nos nouveaux Lucifers ou porte-lumière exclusifs. Qu'en pense un des plus farouches champions du laïcisme quimpérois, prétendant que les siens, à l'encontre des catholiques, honorent le mérite partout où il se trouve ? C'est bien vite se donner à soi-même le plus éclatant démenti. Affaire d'habitude, d'ailleurs.

Les autorités civiles et militaires, Préfecture, Mairie, Armée, Tribunaux, Barreau, etc., et beaucoup de nos Administrations n'ont pas imité cette petitesse et ce sectarisme. Elles étaient représentées à la cérémonie du matin à la cathédrale. Celle-ci a consisté en une messe célébrée à 9 heures, une allocution de M. le Curé et le chant d'une absoute après l'office.

Dans les quelques paroles qu'il a adressées au nombreux auditoire qu'il avait devant lui, M. le Curé a fait remarquer que la cérémonie du jour était la réalisation de cette parole de nos Livres Saints : « *Honora medicum propter necessitatem,* honorez le médecin parce qu'il vous est nécessaire ».

Et ce n'est pas seulement la médecine et la chirurgie qui lui sont redevables de progrès remarquables. La foi, qui n'a jamais rien à craindre de la vraie science, a trouvé dans les démonstrations du grand savant un solide appui à sa réponse aux objections de tous les demi-savants. La fameuse théorie de la génération spontanée qu'on a voulu dresser contre elle, comme un irrésistible bélier, s'est écroulée comme un château de cartes, devant les infiniment petits de Pasteur. De leur côté, l'industrie, les arts, l'agriculture elle-même ont puisé dans les mêmes découvertes de précieux éléments de force et de développement.

Tous doivent donc des hommages à Pasteur. Il les mérite à tous les titres. Mais gardons-nous de neutraliser son œuvre, tout en le couvrant lui-même de fleurs. N'est-ce pas le cas lorsque pour l'honorer on veut donner une nouvelle poussée à cette fièvre de danses et de bals qui sont peut-être les plus puissants bouillons de culture que les microbes puissent souhaiter ?

Fête de la Sainte-Enfance.

C'est sûrement une des plus belles de Quimper. Cette année, elle fut plus belle que jamais. Il y manquait seulement un peu de soleil. Beaucoup de toilettes blanches ont capitulé devant la couleur sombre du ciel. Très beau cortège néanmoins : 1.500 enfants, des deux paroisses réunies, s'emparent littéralement de la cathédrale, nefs et chœur compris. Quel gracieux spectacle qu'offrent tous ces petits groupés chantant à plein gosier, après l'allocution de M. l'abbé Ruppe, qui a bien voulu présider encore la fête,

« Patronne de la Sainte-Enfance,
Refuge des abandonnés,
Oh ! daignez prendre la défense
Des pauvres petits nouveaux-nés. »

Cette année, la journée a été marquée par une innovation : les petites élèves de l'école Sainte-Anne nous ont donné deux séances très intéressantes, très touchantes, dans la salle du Patronage, la première à 10 heures, la seconde à 4 heures. « Les souffrances des petits Chinois » ont été décrites de façon saisissante par de petites Chinoises, à qui il ne manquait que d'être nées en Chine. De grandes marraines ont expliqué ensuite comment fonctionne « la Sainte-Enfance à Sainte-Anne ». Puis le « Beau Rêve de Madeleine » a été raconté et expliqué à haute et intelligible voix par une trentaine de charmantes marraines. Enfin, les « Confitures » de Marie-Louise ont été très goûtées de tous les assistants.

Honneur aux petites élèves de Sainte-Anne et aux maîtresses qui les ont si bien stylées !

L'œuvre de la Sainte-Enfance, dirigée par M. Piriou, et divisée par lui en trois équipes, a donné des résultats superbes :

1re équipe, garçons, 385 francs ; — 2e équipe, élèves de Sainte-Anne, 395 fr. 60 ; — 3e équipe, filles des écoles communales, 400 fr. 85 ; — quête au cours de la procession, 157 francs ; — les deux séances récréatives du 28 Mai, 100 fr. 05. — Total, 1.438 fr. 50. — Toutes nos félicitations.

Comme les Spartiates.

On dit que les Spartiates, pour dégoûter les citoyens libres du vice de l'intempérance, livraient en spectacle au public des esclaves ivres, et le procédé obtenait plein succès. Nous serions tentés de désirer le renouvellement de la « Journée laïque » du 20 Mai à Quimper. Je suis convaincu que nos compatriotes en auraient vite assez de ce Laïcisme. Déjà, certaines réflexions recueillies par ci par là nous prouvent que ces pantins sont par trop encombrants. Le grotesque le disputait à l'odieux et à l'incorrection. Quelle langue on enseigne aux enfants dans ces milieux, à en juger par les

affiches de ces messieurs Laïques ! et quel exemple de dignité et de moralité ! Il aurait fallu entendre les cris dont retentissaient les rues au sortir du bal indispensable. Je ne parle pas des discours où les divisions intestines se dévoilaient par les protestations et les bruits que les comptes rendus passent pudiquement sous silence. C'était un battage électoral sans vergogne où l'on entendait réclamer le dédoublement des classes laïques, pour multiplier sans doute le nombre des agents et laisser plus de loisir aux Drapier, Le Meur, Cornec et Cie d'étendre leur campagne électorale dans nos campagnes. — Quelle impression pénible à la pensée que de pauvres petits enfants sont livrés pieds et poings liés à de tels éducateurs ! — « Honneur aux laïques », clament-ils avec la modestie qui les caractérise. En vérité !...

MOIS DE JUIN

Fête du T. Saint-Sacrement.

Le mois de Juin est le mois de nouvelles et très grandes fêtes. C'est d'abord la fête du Saint-Sacrement.

Cette fête est placée le jeudi qui suit la Sainte Trinité. La liturgie la fait célébrer ce jour ; mais depuis le Concordat, la solennité en est renvoyée au dimanche suivant. Le Concordat a disparu, mais l'habitude prise demeure. C'est donc le dimanche 3 Juin, que l'Eglise va rendre à Notre Seigneur Jésus-Christ, présent dans la Sainte Hostie, tous les honneurs qu'elle peut lui rendre. Elle invite les chrétiens à s'y associer, d'abord en assistant à la procession solennelle de ce jour, et au Triduum de prédication qui a lieu le vendredi, le samedi et le dimanche de la fête. Il sera prêché par MM. Donnard, aumônier de Keranna ; Balbous, professeur au Collège Saint-Yves, et Boucher, secrétaire de l'Evêché.

La grand'messe a lieu ce jour, à 9 heures. Immédiatement après l'office, le cortège sort de la cathédrale et suit, comme on l'a dit, les rues Royale ou Elie-Fréron, du Sallé, des Boucheries, Saint-François, pour déboucher par le pont sur le Champ-de-Bataille, où se dresse le reposoir. Après la station sur la place, elle prend les rues Sainte-Thérèse et Sainte-Catherine, pour rentrer à la cathédrale par la rue du Roi Gradlon.

Prennent rang avant le dais, les membres du clergé, les confréries et congrégations, les écoles et les patronages, et autres œuvres. Les fidèles qui ne font partie d'aucune œuvre spéciale suivent le Saint-Sacrement. Les enfants de la communion porteront, les garçons leurs brassards, les filles leurs habits blancs.

Au retour de la procession, exposition jusqu'à l'issue des vêpres, qui sont chantées à 2 h. 1/2, et sont suivies du sermon et du Salut.

Toute la semaine, exposition du Saint-Sacrement depuis la première messe jusqu'à l'issue des vêpres. Grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures, Salut, avec une modification nécessitée par la fête du vendredi, comme il est dit ci-après.

Fête du Sacré Cœur.

Double fête, en réalité, le vendredi 8 et le dimanche 10 Juin. Le vendredi, messes à 6, 7, 8, 9 heures ; messe pontificale à 10 heures. Communion générale à la messe de 7 heures. Vêpres à 4 heures. Le soir, à 8 heures, sermon, procession à l'intérieur de la cathédrale, au chant des Litanies, Consécration au Sacré Cœur.

Cette solennité, qui se fait depuis quelques années le jour même de l'incidence, le vendredi dans l'octave du Saint-Sacrement, comme l'avait demandé Notre Seigneur à sa fidèle servante Marguerite-Marie, est la réalisation du vœu émis par les Evêques de France, au cours de la dernière guerre. Il est à désirer que les fidèles entrent de plus en plus dans les vues de nos supérieurs ecclésiastiques, et assistent aussi nombreux que possible aux offices de ce jour, faisant en grand nombre la sainte communion et rendant publiquement hommage au Sacré Cœur. Qu'ils chôment ce jour et pavoisent leurs demeures, comme pour une fête nationale.

Le dimanche, messes aux heures ordinaires. Vêpres à 2 heures, suivies de la procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale, avec station à l'autel du Sacré-Cœur, acte de Consécration.

De nombreuses indulgences ont été accordées par les Souverains Pontifes à ceux qui honoreront le Sacré Cœur, soit en public, soit en particulier, pendant ce mois de Juin, comme à ceux qui communieront ou propageront cette dévotion, le tout applicable aux âmes du Purgatoire.

Fête de saint Jean-Baptiste.

Elle coïncide cette année avec le dimanche. La solennité en sera plus grande. Jean-Baptiste a été le Précurseur de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il lui a préparé les âmes par ses prédications énergiques et ses exemples de vie austère et pénitente. Il lui a rendu témoignage par la parole et par le martyre. — Jésus, de son côté, a exalté la sainteté de son grand serviteur, en proclamant qu'il est le plus grand des enfants des hommes.

Avec l'Eglise nous célébrerons sa gloire, et nous lui demanderons de nous obtenir deux choses particulièrement nécessaires à l'époque actuelle : un peu plus d'énergie dans

la défense de nos droits de catholiques et dans la pratique des devoirs de la vie chrétienne ; un peu plus de modération et de moralité dans l'usage des divertissements et des plaisirs.

L'attitude et l'action de saint Jean-Baptiste ont préparé le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. Celles d'un trop grand nombre de chrétiens ruineront chez nous, si l'on n'y prend garde, l'œuvre du Sauveur et ramèneront l'immonde paganisme qu'il en avait chassé.

Pèlerinage de Lourdes.

C'est bien une fête aussi, et une très belle fête qu'un pèlerinage. Le pèlerinage de Lourdes en particulier porte ce caractère surtout pour ceux qui y prennent part, et aussi pour les autres, puisque là on prie pour tous.

Notre pèlerinage du diocèse de Quimper se mettra en route le lendemain de la Saint-Jean, le lundi 25 Juin, avec ses quatre trains et ses quatre mille voyageurs dont plusieurs malades, à des heures qui permettront à tous d'être rendus le lendemain mardi, assez tôt pour permettre aux pèlerins de prendre leurs mesures pour leurs logements. La Direction se charge de faire parvenir dans les paroisses les billets et d'indiquer les heures de départ lorsqu'elle sera elle-même fixée.

Il est essentiel, pour le bien de tous, que les pèlerins se pénètrent du but de ce grand acte de piété. Il s'agit de rendre hommage à la Très Sainte Vierge apparue dix-huit fois dans ce lieu béni, et d'implorer sa maternelle protection, pour soi, pour la paroisse, le diocèse, la France et l'Eglise tout entière. Le pèlerinage doit donc être inspiré par une véritable piété et rester fermé à toute idée de plaisir mondain et d'attraction d'ordre matériel. Les exercices religieux se partagent la journée de façon à donner satisfaction à la dévotion de tous et de chacun. On doit assister à toutes les réunions, c'est nécessaire pour que le pèlerinage garde son caractère et obtienne tous les fruits qu'il est appelé à produire. Dans les intervalles des exercices chaque pèlerin vaque à ses dévotions particulières ou se repose. Tout se passe ainsi avec ordre et le but est atteint.

Les pèlerins se garderont donc de céder aux suggestions ou sollicitations dont ils seront l'objet en se laissant entraîner à des excursions, des promenades ou des divertissements qui, sans être mauvais en soi, ont le grave inconvénient d'arracher en réalité les fidèles au pèlerinage et à ses actes C'est encore la laïcisation avec ses méfaits.

Fête de saint Pierre et de saint Paul.

C'est encore une des grandes fêtes de l'année. Elle arrive le 29 Juin, mais la solennité en est renvoyée au dimanche suivant, cette année le 1er Juillet. Le *Bulletin* la signale dès

maintenant pour faire remarquer d'abord qu'elle n'est plus précédée du jeûne et de l'abstinence comme jadis. Il n'y a jeûne et abstinence, ni la veille de l'incidence, le 28 Juin, ni la veille de la solennité.

La seconde remarque concerne la quête qui se fait, à l'occasion de cette solennité, pour le Denier de Saint-Pierre. Les paroissiens de Saint-Corentin témoignent en cette circonstance de leur générosité et de leur piété filiale envers le Père commun des fidèles. Nous espérons que la bonne tradition ne se perdra pas et que, cette année encore, ils prouveront que leur esprit de dévouement n'a pas diminué. Le Souverain Pontife a besoin du concours de ses enfants pour faire face aux obligations matérielles de sa situation.

Journée Eucharistique.

La *Semaine religieuse* a annoncé qu'une journée eucharistique se prépare pour les enfants du diocèse, le jeudi 5 juillet, et une autre journée pour les grandes personnes le dimanche suivant, à l'occasion du Congrès national eucharistique qui doit se tenir à Paris, au début du mois de Juillet. Rien n'est encore fixé en ce qui concerne cette participation des enfants et des fidèles de la paroisse à ces assises eucharistiques de Paris. Nous espérons pouvoir bientôt déterminer ce qu'il conviendra de faire chez nous, et dans le prochain numéro du *Bulletin* tous les renseignements utiles seront donnés.

Le Souverain Pontife, dans un discours récent, s'est déclaré heureux du mouvement qui pousse de plus en plus les catholiques du monde entier vers Notre Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie. Nous répondrons à son désir et au désir de notre Evêque, qui lui fait écho en ceci comme en toutes choses, en provoquant cette association de nos paroissiens au Congrès de Paris par des fêtes locales, le jeudi 5 Juillet et le dimanche 8 Juillet. *Meulet ra vezo Jesus-Krist.*

Calendrier Paroissial.

Pendant le mois de Juin, tous les jours, 1re messe à l'autel du Sacré-Cœur ; Litanies ; — le vendredi soir, à 8 heures, chapelet, Consécration et Salut.

1er Juin, vendredi. — De l'octave du Saint-Sacrement. — Exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 1/2 du matin à 8 heures du soir. — A 8 heures, sermon du Triduum, Salut.

2, samedi. — De l'octave. — A 8 heures du soir, sermon du Triduum, Salut.

✝ **3, IIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8 heures, 9 heures (grand'messe), procession du Saint-Sacrement, dernière messe. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon, Salut.

4, lundi. — De l'octave. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à l'issue des vêpres ; grand'messe à 9 heures ; — vêpres à 4 heures, Salut.

5, mardi. — De l'octave. — Exposition et offices comme la veille.

6, mercredi. — De l'octave. — Tout comme la veille.

7, jeudi. — Octave du Saint-Sacrement. — Tout comme les jours précédents.

8, vendredi, solennité du Sacré Cœur. — Messes à 6, 7, 8, 9 heures ; grand'messe pontificale à 10 heures ; communion générale à la messe de 7 heures. — Vêpres à 4 heures. — Le soir, à 8 heures, sermon, procession, consécration au Sacré Cœur, Salut.

9, samedi. — Office de la Sainte Vierge. — Exposition, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures, Salut.

✝ **10, IIIe dimanche après la Pentecôte, solennité du Sacré Cœur :** Exposition. — Messes à 6, 7, 8 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la Chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale, avec station à l'autel du Sacré-Cœur, acte de Consécration, Salut. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

11, lundi. — S. Barnabé, apôtre.

12, mardi. — S. Jean de S. Facond, confesseur.

13, mercredi. — S. Antoine de Padoue, confesseur.

14, jeudi. — S. Basile, évêque et docteur de l'Eglise. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

15, vendredi. — SS. Vite, Modeste et Crescent, martyrs. — Confession des petits enfants.

16, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✝ **17, IVe dimanche après la Pentecôte.** — Messes comme le dimanche précédent. — Vêpres à 3 heures, Salut. — A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

18, lundi. — S. Ephrem, diacre, confesseur et docteur de l'Eglise.

19, mardi. — Ste Julienne de Falconieri, vierge.

20, mercredi. — S. Silvère, pape et martyr.

21, jeudi. — S. Louis de Gonzague, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures, à la Chapelle, réunion des Dames de la Congrégation et des Mères Chrétiennes.

22, vendredi. — S. Paulin, évêque et confesseur.

23, samedi. — Vigile de la fête de S. Jean-Baptiste.

✝ **24, Ve dimanche après la Pentecôte.** — Fête de S. Jean-Baptiste. — Offices aux mêmes heures que le dimanche précédent. — A la Chapelle, à 8 heures, réunion des Enfants de Marie ; à 4 heures, du Tiers-Ordre. — A 8 heures du soir, à la cathédrale, réunion de la confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

25, lundi. — S. Guillaume abbé.

26, mardi. — S. Jean et S. Paul, martyrs.

27, mercredi. — De l'octave de S. Jean-Baptiste.

28, jeudi. — Vigile de S. Pierre et de S. Paul. — *Il n'y a ni jeûne ni abstinence.*

29, vendredi. — S. Pierre et S. Paul, apôtres.

30, samedi. — Commémoration de S. Paul, apôtre. — *Il n'y a ni jeûne ni abstinence.* — Demain, solennité de S. Pierre et de S. Paul, une quête sera faite pour le Denier de Saint-Pierre.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 *Avril.* Yvonne-Anne-Marguerite Cutullic, 15, rue des Gentilshommes ;
29 — Yvette-Jeanne-Marie-Renée Fertil, 30, rue Neuve ;
29 — Lucien-Yves Picard, 25, rue Neuve ;
29 — René Seznec, rue Olivier-Perrin ;
30 — Louise-Anne-Marie Le Coz, 7, rue Royale ;
2 *Mai.* Françoise-Marie-Thérèse Brégeon, 5, place Mesgloaguen ;
3 — Denise-Louise-Marie Le Berre, 8, rue Astor ;

6 *Mai.* Mauricette-Renée Castric, 6, rue Pen-ar-Stang ;
6 — Odette-Marcelle Berréhouc, 17, rue Le Déan ;
6 — Yvonne-Jeanne-Marie Toullec, 24, rue des Gentilshommes ;
6 — Pierre-Yves-Elie-Marie Durand, impasse de l'Odet ;
7 — Yves-Marie Tanguy, 23, rue du Pont-Firmin ;
10 — Charles-Jacques-Lucien Le Scoul, 14, rue des Gentilshommes ;
13 — Henri-Mathurin-Marie Vergos, 5, rue du Pont-Firmin ;
15 — Louise-Marie-Thérèse Marchalot, place Médard ;
16 — Jean-Guillaume-Marie Thomas, 13, rue des Reguaires ;
19 — Clet Le Brun, 7, rue du Sallé ;
20 — Michel-Jean-Guillaume Dorval, 25, rue Neuve ;
20 — Jeanne-Marguerite-Marie Daniel, 49, rue Neuve ;
20 — Jean-Pierre-Marie Joncour, 38, rue Kéréon ;
21 — Rosalie-Augustine Pérès, 33, rue Neuve ;
21 — Jean Le Duc, 33, rue Neuve ;
21 — Georges-René Pennanéac'h, 3, rue du Pont-Firmin ;
27 — Gisèle-Germaine-Marie Caradec, 9, rue Kergariou ;
27 — René-Pierre-Marie Canévet, 5, rue des Gentilshommes ;
31 — Eudonie Guennec, 34, rue Neuve.

Suppléments.

29 *Avril.* Marcelle Seznec, rue Olivier-Perrin ;
20 — André Seznec, rue Olivier-Perrin ;
21 *Mai.* Albert-Jean-Sévère Le Coroller, 6, quai du Stéir ;
27 — Etienne Barguédan, 10, rue Astor.

Mariages.

14 *Mai.* Michel-Jean-Elie-Marie Quiniou et Jeanne Minter ;
14 — André-Joseph Le Quec et Jeanne-Marie Morel ;
14 — Pierre-François-Victor Yan et Blanche-Marie-Antoinette Dabo ;
14 — Raoul-Lucien Dabo et Joséphine Yan ;
22 — François-Pierre Donnard et Marie-Jeanne Saouter ;
29 — Pierre Le Corre et Marie-Renée Coustance.

Enterrements.

25 *Avril.* Jeanne-Marie Le Duff, épouse Chalony, 70 ans, 14, rue Le Déan ;
27 — Alain-Marie Le Vergos, époux M. Y. Bertholom, 50 ans, 50, rue Saint-François ;
29 — Yvonne-Jeanne-Andrée Trassin, 15 ans, 10, rue Saint-François ;
29 — Jean-Louis Bernard, époux de C. Le Du, 49 ans, 22, rue Royale ;
29 — Jeanne Saliou, épouse D. Quintin, 76 ans, 13, rue Le Déan ;
30 — Marie-Anne Paugam, épouse C. Jaffré, 63 ans, rue Pen-ar-Stéir ;
30 — Marie-Anne Le Ster, épouse J.-L. Nédélec, 54 ans, venelle Saint-Primel ;
5 *Mai.* Raymonde-Jeanne Boissel, 6 mois, 26, rue Neuve ;
9 — Marie-Josèphe Perron, épouse M. Trellu, 74 ans, 15, rue des Boucheries ;
14 — Pélagie David, épouse H. Lacoëntre, 63 ans, 8, place Saint-Corentin ;
21 — François Hignard, 37 ans, 17, rue Kéréon ;
21 — Anne-Marie Canévet, 13 ans, 13, rue Neuve ;
22 — Joseph-Pierre Laurent, époux de A.-M. Laurent, 36 ans, rue Rouzaut ;
23 — Marie-Jeanne Biger, épouse Le Corre, 57 ans, 38, rue des Reguaires ;
30 — Marcel-Victr-Guillme Schmidt, époux Théfiou, 36 ans, 14, rue Astor ;
31 — Sophie-Maria Desrues, épouse Violant, 78 ans, 3, rue Amiral de la Grandière.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

13e Année. — N° 4. Dimanche 1er Juillet 1923.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juin : La Fête du Saint-Sacrement ; Fête du Sacré Cœur ; Visite ministérielle ; Alternative ; Un coup de massue ; La bonne Institutrice ; Plus haut ; A Lourdes 38

Mois de Juillet : Journée Eucharistique des Enfants ; Le 8 Juillet ; Ordination ; Les Vacances ; Encore les Vacances. 44
Calendrier paroissial 47
A Saint-Corentin 48

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e Année. Dimanche 1er Juillet 1923. N° 4.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUIN

Fête du Saint-Sacrement.

Préparée par le triduum de prédication de M. Donnard, aumônier de Keranna, M. Balbous, professeur à Saint-Yves, et M. Boucher, secrétaire de l'Evêché, la fête a été pieusement célébrée le dimanche 3 Juin.

La grand'messe fut chantée par M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre, et le Saint-Sacrement porté à la procession par Monseigneur l'Evêque.

Très imposante, cette procession. Un temps idéal, ni pluie ni chaleur, les rues bien décorées, les fidèles très respectueux formant une double haie sur son passage, un très long cortège d'enfants des différents établissements de la ville, les confréries, les associations et le clergé précédant le dais porté par des séminaristes, un groupe compact d'hommes et de femmes fermant la marche lente et triomphale de Notre Seigneur. C'était impressionnant.

Passant par les rues Elie-Fréron, du Sallé et de Saint-François, elle débouche sur le Champ-de-Bataille et défile devant un superbe reposoir dressé à l'entrée des allées de Loc-Maria et abrité par les arbres qui lui forment un dôme de verdure très gracieux. Massée en très bon ordre sur cette place si spacieuse, la foule fait face au reposoir, où Monseigneur dépose pour quelques instants le Saint-Sacrement et donne ensuite la bénédiction, pendant que clairons et tambours font résonner les échos du mont Frugy et des maisons de la rue du Parc. Le coup d'œil est grandiose.

Le cortège reprend ensuite sa marche solennelle par les rues Sainte-Thérèse et Sainte-Catherine, pour rentrer à la cathédrale par la rue du Roi-Grallon, au milieu du joyeux carillon des cloches, anciennes et nouvelles.

La musique de l'école du Likès et la clique de la Phalange d'Arvor ont rehaussé l'éclat de la cérémonie par les morceaux qu'elles ont exécutés tour à tour, alternant avec les

chants du clergé et des enfants de nos écoles. Cette variété de chants et de musique ajoutait au charme de la fête. Quelle différence ou plutôt quelle opposition entre ces processions graves et solennelles et certaines manifestations piteuses et burlesques, comme on en voit de temps en temps ! On dit que le diable se fait volontiers le singe de Dieu ; ici, nous avons le tableau de maître et la caricature grotesque.

Fête du Sacré Cœur.

Elle a été célébrée le vendredi, après l'octave du Saint-Sacrement, comme il avait été annoncé. Monseigneur, retenu par une légère indisposition, n'a pas pu officier pontificalement ni même assister à la solennité, comme il en avait l'intention et le désir. Il fut remplacé, pour le chant de la messe, par M. Cogneau, vicaire général. Vêpres solennelles à 4 heures. A 8 heures, M. Tanguy, professeur au Grand Séminaire, a, dans une charmante instruction, très goûtée de l'assistance, nombreuse à cette heure, exalté la dévotion au Sacré Cœur. Puis la procession, grave et pieuse, s'est déroulée à l'intérieur de la cathédrale, au chant d'abord des Litanies, ensuite des chants ordinaires au Saint-Sacrement. Avant la bénédiction, lecture, par M. le Curé, de l'Acte de Consécration et d'Amende honorable au Sacré Cœur.

On a constaté avec plaisir que les messes, même la grand' messe, ont été plus suivies cette année que les années précédentes. On a remarqué également qu'il y a eu plus de drapeaux aux fenêtres. Encore quelques années, et la fête aura place conquise au milieu de nous.

Visite ministérielle.

Le mercredi 13 Juin, la ville de Quimper était en liesse. Elle recevait la visite de M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, et les associés de la *Semaine Touristique*. Il n'entre pas dans le programme de notre *Bulletin* de décrire longuement les réjouissances organisées à cette occasion. Les journaux locaux en ont parlé suffisamment. Un détail cependant mérite une mention spéciale, le concert donné sur la place par la musique de la Flotte, de Brest, appelée à Quimper pour la circonstance. Sans être spécialiste, on ne pouvait ne pas goûter le charme de cette belle musique. C'était délicieux.

Les cloches de la Cathédrale se sont mises aussi de la partie ; et à ce propos on nous a demandé si c'était la *Semaine Touristique* qui les avait ainsi ébranlées. Pas précisément. En dépit du respect et de l'intérêt qui peuvent être décernés à cette honorable Association, ils ne doivent pas aller jusqu'à nécessiter une telle pompe.

Le Ministre lui-même n'y a pas droit. Seul M. le Président de la République, en *visite officielle,* peut exiger la mobilisation de nos cloches. — Alors pourquoi ? — Voici : pour honorer le Ministre, la demande des cloches a été faite de façon si gracieuse qu'il a paru difficile de refuser. Mais une fois n'est pas coutume. Désormais, les ministres qui passeront ne seront pas surpris que nos cloches gardent le silence. Elles réserveront toute leur sonorité pour M. le Président de la République, quand il daignera nous visiter. Aux termes d'un règlement concerté, il en doit être ainsi.

Alternative.

L'homme est placé ici-bas entre deux extrêmes, et dans son mouvement nécessaire — car l'homme vit, et la vie c'est le mouvement— il est obligé de monter ou de descendre. Le statu quo est impossible ; ou il progressera ou bien il rétrogradera indubitablement.

Il s'agit donc de voir ce qui est de nature à l'élever, et ce qui est capable de l'abaisser ou de le dégrader.

Deux principes sont ici en opposition, le spiritualisme et le matérialisme. Là sont les deux forces qui pèsent sur l'homme et qui déterminent son évolution dans un sens ou dans un autre. Plus l'influence de l'un sera efficace, plus l'autre cédera. Ce sont comme les deux plateaux de la balance ; quand l'un monte, l'autre descend dans la même mesure, et réciproquement. En d'autres termes, ou l'esprit domine en maître, et alors l'homme grandit, il monte, il monte toujours et cela indéfiniment, c'est l'éclosion de toutes les vertus, c'est l'homme perfectionné dans tout son être ; ou bien la matière triomphe, et alors c'est l'éruption et le développement des défauts, des vices, c'est le déchaînement de toutes les passions, c'est l'abaissement, c'est la dégradation, c'est la déchéance inévitable.

Et d'où peut lui venir ce spiritualisme régénérateur et sauveur ? De la religion seule. Là est sa source, là est son aliment, là est son appui. Si l'on en trouve des vestiges ailleurs c'est que ces traces ou ces étincelles sont les restes d'un feu qui s'éteint. Ils ne peuvent avoir de durée sérieuse.

Et le matérialisme, d'où vient-il ? De l'école sans Dieu, de l'enseignement areligieux ou athée, à plus forte raison de l'éducation impie et hostile à toute religion. Un arbre, dit l'Evangile, donne des fruits conformes à sa nature. On ne cueille pas du raisin sur des épines. L'histoire du paganisme et l'histoire du christianisme sont là pour témoigner, par les faits, de ce que la raison ou le bon sens proclame hautement. Il y a quelque cent ans, notre pays en a fait, à ses dépens, la démonstration. La Russie, qui semble vouloir copier notre Révolution jusqu'au bout, donne au monde une nouvelle preuve de cette vérité.

Voudrions-nous y revenir ? On le dirait à voir la campagne haineuse qui se dessine de plus en plus nettement chaque jour dans certains milieux, et les complaisants appuis prêtés, d'autre part, aux entreprises de démoralisation sociale au milieu de nous. Des deux côtés on y tend, dans des allures différentes, mais aboutissant directement au même but. Qu'on y réfléchisse et qu'on en calcule les conséquences.

Un coup de massue.

Le journal *le Finistère,* reproduisant en partie — en partie seulement et cela judicieusement — les réflexions de la *Voix de Saint-Corentin,* sur la fête laïque du 20 Mai, à Quimper, les appelle élégamment « le coup de pied... de saint Corentin ».

Il est spirituel, le *Finistère !* On goûtera le sel attique de la facétie. Mais l'esprit n'exclut pas la sensibilité, et le coup a atteint le *Finistère* à la prunelle de l'œil. Comment en serait-il autrement ? Une attaque à la camarilla communiste de l'Ecole laïque, n'est-ce pas blessant pour lui ?

Au risque de l'atteindre en plein cœur, cette fois, je le prie de méditer les lignes suivantes, reproduites par la *Dépêche* de Brest elle-même : « Quels sont mes droits ? » demande le fonctionnaire en place, et l'Etat répond : « Quels sont aussi tes devoirs ? » Ce que le Ministre n'admet pas, c'est qu'un instituteur qui, jusqu'à quatre heures de l'après-midi, enseigne le respect des lois et des institutions politiques du Pays, s'en aille ensuite, dans la même soirée, comme le préconisait un petit groupe d'instituteurs réunis en congrès à Bordeaux en 1920, propager les idées révolutionnaires, accepter pour base de l'organisation politique le régime de la souveraineté prolétarienne et directe, etc. M. Bérard a dit justement, à ce propos, que « le fonctionnaire n'est pas un citoyen diminué, mais il n'est pas non plus un citoyen privilégié qui pourrait librement faire servir à la ruine et au bouleversement de l'Etat, la délégation et l'autorité qu'il tient de l'Etat lui-même. Et il faut défendre une vérité aussi élémentaire ! Si encore c'étaient les Communistes qui la sapaient, ils seraient dans leur rôle, réclamant pour eux la liberté qu'ils sont bien résolus à nous refuser, dès qu'ils seraient à notre place. Mais non, la plupart du temps, ceux qui prêchent à l'égard de quelques fonctionnaires égarés l'aveugle tolérance, ce sont ces benêts de radicaux ou de radicaux-socialistes qui, au grand soir rouge, seraient les premiers à mordre la poussière. Et on appelle cela de la politique !... » C'est dur. Ce n'est plus un coup de pied, c'est bien un coup de massue. Qu'en pense le *Finistère* ? Il dira sans doute *in petto :* « On n'est jamais trahi que par les siens » !

*

La bonne Institutrice.

La Cour d'appel de Bourges vient de condamner à 100 fr. d'amende, pour provocation au meurtre et au pillage, une institutrice de la Nièvre, Mlle Berthe Fauchère, dite Irma Tarny, et le gérant du *Socialiste nivernais*.

Au cours des débats, il a été rappelé que l'institutrice Fauchère avait été précédemment condamnée par le tribunal de Nevers pour propagande malthusienne.

Elle accumule les chevrons, cette bonne institutrice. Sera-t elle révoquée ? Je n'en crois rien. Si elle avait commis le crime d'enseigner en classe aux petites filles confiées à ses soins maternels le Catéchisme qui dit : « Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement ; Bien d'autrui ne prendras, ni retiendras à bon escient », il y a longtemps qu'elle serait expulsée comme l'ont été les Religieuses ; mais elle est anarchiste et immorale, elle continuera donc à moraliser les petites Françaises, comme les antipatriotes du Nord, comme l'instituteur immoral du Midi. Et si elle était révoquée n'en ferait-on pas une héroïne et une candidate comme Marty ?

J'attends que le *Finistère* et le *Citoyen*, qui protègent et favorisent à l'envi les instituteurs et institutrices communistes de notre département, apprécient les hauts faits de cette particulière. Ils diront peut-être que ce sont là des cas isolés, des exceptions. Non, le mal est plus profond qu'on ne le pense généralement, et j'affirme qu'il n'y a qu'à laisser faire nos Bolchevistes présents et futurs de la Défense laïque, et l'ordre social tout entier est compromis. Les premiers répandent à profusion dans nos campagnes les lourds blasphèmes et les grossières iniquités. C'est la préparation prochaine au grand soir. Les seconds y préludent par le chant de l'*Internationale*, qu'ils apprennent avec le reste dans leurs officines normales.

On tremble à la pensée des générations que formeront ces éducateurs de la jeunesse. Déjà l'attitude de certains groupes d'enfants et de jeunes gens est significative. Qu'en sera-t-il dans quelques années ?

Plus haut.

Pendant ce temps, que se passe-t-il dans nos Chambres ? Notre *Bulletin* ne fait pas de politique. Il ne touche à cette matière qu'autant qu'elle touche elle-même à la religion et au patriotisme.

A ce double point de vue, les derniers débats de la Chambre des Députés et du Sénat sont instructifs. Nous avons à la tête du gouvernement un homme qui n'est pas des nôtres,

puisqu'il n'est pas chrétien ; mais il est d'un patriotisme incontestable, et en même temps d'une clairvoyance et d'une fermeté parfaite dans la défense de nos intérêts à l'extérieur. Si nous devons à certain personnage de n'avoir pas sombré dans la guerre, nous devons à M. Poincaré de n'avoir pas sombré dans la paix. A ce titre, il semble que tous devraient lui apporter leur concours loyal et effectif. Or, au Sénat comme à la Chambre, il vient de subir des assauts dont le succès aurait été pour notre action extérieure et, par contre-coup, pour notre situation intérieure, un vrai désastre.

Pour ne parler que du dernier vote, il a été amplement établi, par les esprits nullement épris de la religion, que les relations diplomatiques avec le Vatican sont pour le Pays d'une utilité, je dirai d'une nécessité incontestable. Les Etats protestants et infidèles eux-mêmes le prouvent en entretenant soigneusement des ambassadeurs auprès du Saint-Siège. M. le Président du Conseil l'a fait ressortir avec une netteté et une logique irréfutables. Des représentants hostiles à nos idées se sont laissé convaincre et ont soutenu et sauvé le Ministère. D'autres — est-ce inintelligence ? est-ce sectarisme farouche ? — ont essayé de l'abattre. Nous ne commenterons pas autrement le fait, il est assez significatif.

A Lourdes.

Mais laissons de côté toute considération attristante, et allons à Lourdes. Aux aberrations de nos hommes politiques et aux sorties blasphématoires de nos instituteurs antichrétiens, répondons par nos protestations d'amour et par nos prières à la Vierge Immaculée de Massabielle.

A l'heure où ces lignes seront sous presse, nous serons en route pour la ville des miracles. Quatre trains, de Brest, Landerneau et Quimper, s'ébranlent, emportant plus de quatre mille pèlerins du diocèse, sous la présidence de notre Evêque, heureux, les uns de se retrouver, les autres de se voir pour la première fois, devant la Grotte bénie.

Là nous prierons pour nous-mêmes, pour nos parents, nos amis, pour nos paroisses, pour notre Pays, pour l'Eglise ; nous prierons pour nos ennemis eux-mêmes. Nous demanderons pour nous-mêmes de devenir meilleurs ; pour nos parents et nos amis les grâces qu'ils désirent et sollicitent, pour nos paroisses d'être chrétiennes et heureuses, pour notre Pays de devenir fort et prospère, pour l'Eglise d'étendre de plus en plus son action pacificatrice et bienfaisante sur le monde entier ; pour nos ennemis la lumière de la vérité et le retour à Dieu.

On demande parfois : pourquoi aller à Lourdes ? Voilà pourquoi nous y allons.

MOIS DE JUILLET

Journée Eucharistique des Enfants.

Dans son dernier numéro, le *Bulletin* a annoncé qu'à l'occasion du Congrès national eucharistique de Paris, une journée aura lieu pour les enfants le jeudi 5 Juillet, et une autre pour les grandes personnes le dimanche suivant 8 Juillet. A cette journée du jeudi 5 sont invités tous les enfants de la ville et des paroisses environnantes.

Voici le programme de la fête :

A Saint-Corentin, la veille et l'avant-veille, le mardi et le mercredi, confession des enfants en âge de faire la communion, les filles le mardi, les garçons le mercredi.

Jeudi matin, à 7 heures, communion générale à la paroisse.

A 9 heures, rendez-vous de tous les enfants au bourg de Kerfeunteun. La procession du Saint-Sacrement partira de l'église paroissiale pour la chapelle de la Mère-de-Dieu, dans l'ordre suivant :

Processions de Kerfeunteun, de Penhars, Loc-Maria, Ergué-Armel, Saint-Mathieu, Saint-Corentin.

Chaque paroisse disposera son personnel comme elle l'entendra. Saint-Corentin adoptera l'ordre établi pour la procession de la Fête-Dieu, savoir : Patronage et Ecole communale des filles, Notre-Dame d'Espérance, Sainte-Anne, garçons du Patronage et Ecole communale, Ecole de la rue de Brest, Likès, Saint-Yves.

Les deux musiques des « Potred Ty-Mam-Doue » et du Likès, l'une en tête, l'autre en arrière, alterneront avec le chant des enfants.

A l'arrivée à la chapelle, les filles se placeront à gauche de l'allée centrale, les garçons à droite. Les porteurs de croix et de bannières occuperont le centre.

Grand'messe en plein air, devant le Saint-Sacrement exposé, instruction par M. l'abbé Brinquin, professeur au collège Saint-Yves, Salut solennel. Une indulgence plénière peut être gagnée par toute personne qui aura communié et visité la chapelle.

Tout sera terminé de façon à permettre à chacun d'être chez soi à midi.

Dans la soirée, pour clôturer dignement la journée, les enfants de la paroisse sont tous priés d'être à la Cathédrale à 5 heures. Ils auront soin d'apporter leurs manuels de cantiques. Là nous prierons et chanterons encore. Quelques conseils pratiques aux enfants et Salut.

Le 8 Juillet.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse*, au sujet de cette journée : « Pour unir tous les fidèles aux hommages rendus en leur nom à la Sainte-Eucharistie dans le Congrès national, et pour joindre les adorations des parents à celles que leurs enfants auront offertes à Notre Seigneur, le jeudi 5 Juillet, Nous les exhortons à communier, et Nous autorisons MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers et Chapelains à exposer le Saint-Sacrement, le dimanche 8 Juillet, et à faire une procession du Saint-Sacrement s'ils le jugent opportun. Ils termineront par un *Te Deum* d'action de grâces et la bénédiction du T. Saint-Sacrement. »

A la cathédrale, ce programme sera suivi à la lettre ; on y ajoutera seulement une allocution de circonstance. Les paroissiens sont invités à faire, le matin, la communion demandée, et à se trouver nombreux, le soir, à la réunion de 8 heures. — Cette réunion tiendra lieu de celle du dimanche suivant. Les confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle auront ainsi leurs exercices avancés de huit jours. La réunion bretonne qui devait avoir lieu le dimanche 8 est retardée au contraire de huit jours et se fera le dimanche 15 Juillet.

Ordination.

La grande Ordination de l'année aura lieu le 25 Juillet, cette année, le mercredi, à la Cathédrale. La cérémonie commencera à 7 heures. Elle comprendra, si je ne me trompe, le sacerdoce à 25 prêtres, 21 diacres, 17 sous-diacres, de 25 à 30 minorés. Au nombre des séminaristes appelés à recevoir la prêtrise, nous avons la grande satisfaction de compter un paroissien, M. l'abbé Alphonse Poupon. En demandant aux fidèles de prier pour tous ceux qui recevront ce jour les Ordres à un titre quelconque, nous les exhortons à avoir une intention spéciale pour notre jeune paroissien.

Réjouissons-nous de voir surgir de nouveaux ouvriers pour remplacer, dans le champ du Père de famille, ceux dont la journée est terminée, ou doit finir bientôt; mais demandons notamment qu'ils se multiplient encore de plus en plus pour faire face aux nécessités présentes et futures. L'œuvre des vocations ecclésiastiques est assurément une des plus intéressantes, aucun catholique ne doit l'oublier. Favorisons-les de tout notre pouvoir.

Les Vacances.

Le mois de Juillet va ouvrir pour toute la gent écolière la dangereuse période des vacances. A tous, parents et enfants,

nous disons dès maintenant : « Veillez, veillez !... Gare la négligence des devoirs, devoirs de piété, devoirs d'état ! Gare les lectures ! lecture des romans, des livres pervers, des journaux, des illustrés... Il y en a d'affreusement sales, d'abominablement corrupteurs ! Gare les cinémas ! Quelle école de dépravation ! A côté de scènes irréprochables, combien d'autres, infectes et détestables ! Gare les mauvaises compagnies ! Dis-moi qui tu hantes...! »

Encore les Vacances.

Les vacances, la joie des enfants ! Et quelles vacances, deux mois entiers !

Autrefois, on n'allait jamais en vacances avant le 5 Août. C'est sans doute parce que l'on travaillait moins. Alors, on jugeait nécessaire de nous garder plus longtemps.

Aujourd'hui, les enfants sont obligés d'emmagasiner plus de choses dans leur mémoire. En savent-ils plus long ? Leur en restera-t-il davantage ? C'est une autre affaire. Mais cela les fatigue un peu plus probablement. Et on s'applique à les dédommager de leurs peines. On leur donne de belles vacances. Heureux enfants !

Faut-il ajouter : Heureux parents ? J'y consens volontiers, si tous les enfants en vacances veulent être bien dociles, bien raisonnables, toujours respectueux et polis, jamais grossiers ni tapageurs, jamais boudeurs ni entêtés ; s'ils ne sont pas animés de l'esprit de contradiction ; s'ils ne renversent pas l'ordre du monde en se chargeant de gouverner la maison ; si dans leurs jeux ils ne mettent pas en état lamentable leurs pantalons ou leurs robes. Tout cela, nous l'avons recommandé aux enfants dans nos derniers catéchismes. Nous espérons qu'ils ne l'oublieront pas et qu'ils passeront leurs vacances à l'entière satisfaction de leurs parents. Heureux parents !

Les enfants n'oublieront pas non plus leurs devoirs religieux. Ceux-ci ne doivent pas être interrompus. La sanctification du dimanche est obligatoire pendant les vacances aussi bien que pendant le reste de l'année. Les parents sauront le rappeler au besoin.

Enfin, les catéchismes sont suspendus pendant les vacances. Mais s'il arrive par hasard que les enfants ne sachent que faire, il leur sera permis de prendre leur catéchisme et de l'étudier un peu. Ils se mettront ainsi en avance pour la rentrée.

Et lorsqu'arrivera le mois d'Octobre, ils reviendront bien exactement dès la première réunion, commencer une année nouvelle qui, pour beaucoup d'entre eux, sera décisive, puisqu'elle sera l'année de leur Première Communion.

Calendrier Paroissial.

✝ **1er Juillet, VIe dimanche après la Pentecôte.** — Fête du Précieux Sang de Notre Seigneur, solennité des saints Apôtres Pierre et Paul. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour le Denier de Saint-Pierre. — Vêpres à 3 heures, Salut. — A 8 heures du soir, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

2, lundi. — Visitation de la T. Sainte Vierge.

3, mardi. — S. Léon II, pape et confesseur. — Confession des filles des catéchismes.

4, mercredi. — S. Goulven, évêque et confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Confession des garçons des catéchismes.

5, jeudi. — S. Antoine-Marie Zaccaria, confesseur. — Pèlerinage des enfants à la Mère-de-Dieu.

6, vendredi. — Octave des SS. Apôtres. — Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, Salut. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

7, samedi. — SS. Cyrille et Méthode, évêques et confesseurs.

✝ **8, VIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme le dimanche précédent. — A 7 heures, réunion, à la chapelle, des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Saint-Sacrement. Exposition, allocution, procession à l'intérieur de la cathédrale, chant du *Te Deum*, Salut.

9, lundi. — De la férie.

10, mardi. — Les Sept Saints Frères et leurs Compagnons, martyrs.

11, mercredi. — S. Pie Ier, pape et martyr.

12, jeudi. — S. Jean Gualbert, abbé. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

13, vendredi. — S. Thurien, évêque et confesseur. — Confession des petits enfants.

14, samedi. — S. Bonaventure, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

✝ **15, VIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents. — A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, Salut.

16, lundi. — Notre Dame du Mont-Carmel. — Indulgence plénière pour les membres de la confrérie.

17, mardi. — S. Alexis, confesseur.

18, mercredi. — S. Camille de Lellis, confesseur.

19, jeudi. — S. Vincent de Paul, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

20, vendredi. — S. Jérôme-Emilien, confesseur.

21, samedi. — S. Thénénan, évêque et confesseur.

✝ **22, IXe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents, réunion, à la chapelle, le matin, à 7 heures, des Enfants de Marie ; le soir, à 4 heures, du Tiers-Ordre ; à la cathédrale, à 8 heures, de la confrérie des Trépassés, vêpres, sermon breton.

23, lundi. — S. Apollinaire, évêque et martyr.

24, mardi. — De la férie. — Service et messe pour les Défunts.

25, mercredi. — S. Jacques, apôtre. — Ordination, commençant à 7 heures.

26, jeudi. — Ste Anne. — La messe de 8 heures à son autel. — A la même heure, à la chapelle, réunion de la congrégation des Dames et des Mères chrétiennes.

27, vendredi. — De l'octave de sainte Anne.

28, samedi. — S. Samson, évêque et confesseur.

✝ **29, Xe dimanche après la Pentecôte.** — Solennité de sainte Anne, offices comme les dimanches précédents. — Quête pour les Pupilles de la Nation.

30, lundi. — De l'octave.

31, mardi. — S. Ignace, confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

6 *Juin.* Gérard-Marie-Corentin Le Proux de la Rivière, 26, rue du Parc ;
7 — André-Alfred Nicolas, 30, rue de Brest ;
9 — Simone-Corentine-Denise Le Du, 19, rue Sainte-Thérèse ;
10 — Robert-Jean-Marie Guéguen, 11, avenue de la Gare ;
10 — Andrée-Christiane-Marie Soudain, 6, rue Kéréon ;
10 — Alexandre-François Hellio, 5, rue de la Mairie ;
10 — Louis-Julien-Marie Jolivet, 42, rue Kéréon ;
10 — Jacques-Jules-Joseph Le Bot, 24, rue Kéréon ;
24 — Gisèle-Marie Diascorn, 2, rue Le Déan ;
24 — Jean-Corentin-Marie Le Goff, 26, rue Kéréon.

Mariages.

18 *Juin.* Jean-Louis Massé et Jeanne-Marie Queffélec ;
18 — Jean-Louis-Joseph Jaouen et Jeanne-Louise-Eugénie Moysan ;
19 — Alain-Joseph Jézéquel et Anne-Marie-Catherine Le Goyat ;
26 — Louis-Jean-Baptiste Le Bihan et Marie-Thérèse-Elisabeth Lépine.

Enterrements.

1er *Juin.* Henri-Jean Le Ster, 2 mois, 16, rue des Douves ;
4 — Jean-Marie Daniélou, 30 ans, 17, rue du Sallé ;
6 — Marie-Josèphe-Renée Le Berre, 79 ans, épouse de J. Jaouen, 3, rue Neuve ;
7 — Marie-Louise Le Gac, 78 ans, boulevard Amiral de Kerguélen ;
8 — Joseph-Jean-Marie Tanguy, 28 ans, 37, rue de Brest ;
11 — Pierre-Joseph Le Pochat, 4 mois, 7, rue Neuve ;
14 — Rosalie-Marie Tacé, 3 ans, rue Rouzaut ;
17 — Marie-Jeanne Guichaoua, 27 ans, 21, Goarem-Dro.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

13e Année. — N° 5. Mercredi 1er Août 1923.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Juillet : Le Congrès Eucharistique ; Journée des Enfants ; Le 8 Juillet ; La Lettre du Pape ; Une Cinquantaine ; Le 14 Juillet ; Fête des Vétérans ; Distribution des Prix ; Une Question ; Concours de la Fédération des Gymnastes catholiques 50
Mois d'Août : La Vie des Saints ; Le 15 Août ; Aux Parents. 57
Calendrier paroissial 59
A Saint-Corentin 60

✝

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e Année. Mercredi 1er Août 1923. N° 5.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JUILLET

Le Congrès Eucharistique.

Le Congrès Eucharistique national de Paris a obtenu le succès le plus brillant. Les journaux catholiques en ont rendu compte.

Je dis les journaux catholiques, car, comme le remarque un d'entre eux, les grands organes soi-disant d'information ont fait là-dessus la conspiration du silence. Si 10.000 Communistes avaient braillé l'*Internationale* au pré Saint-Gervais et insulté l'Armée et le gouvernement Poincaré, vous auriez eu le lendemain, amplement exagéré, le récit du fait. Mais 100.000 catholiques qui crient leur foi et leur amour de Jésus-Christ, cela ne compte pas ! Il ne faut pas en parler. Le procédé est classique. Il est de pratique à peu près courante partout, sauf de rares exceptions.

Il n'en reste pas moins que le but visé par le Congrès a été atteint, ici comme à Paris. Il s'agissait de rendre publiquement hommage à Jésus-Hostie et d'activer la dévotion à la Sainte Eucharistie. Le résultat a été obtenu.

Journée des Enfants.

Elle a eu lieu, comme il en avait été convenu, le jeudi 5 Juillet. A 9 heures, le Saint-Sacrement, porté par M. le chanoine Goret, quittait l'église paroissiale de Kerfeunteun. La procession, formée par les paroisses de Saint-Corentin, de Saint-Mathieu, d'Ergué-Armel et de Kerfeunteun avec ses deux grandes écoles, auxquelles étaient venus s'adjoindre les divers établissements de la ville, collège Saint-Yves, Likès, Sainte-Anne, Notre-Dame d'Espérance, école Saint-Corentin, les deux écoles de Saint-Mathieu, les orphelinats de la Providence, de la rue Bourg-les-Bourgs et les Patronages des deux paroisses, en tout 2.500 enfants, accompagnés de beaucoup de parents, s'ébranlait aux sons de la musique du Likès et de l'école Saint-Charles, auxquelles succédaient,

par intervalles, les chants des différents chœurs, organisés de distance en distance le long du cortège.

Splendide coup d'œil. Du haut de la rue de Kerfeunteun le regard se porte à un kilomètre à peu près sur la route. La tête du cortège disparaissait à l'horizon. Les maisons de la rue et surtout celles de la Croix-des-Gardiens étaient pavoisées et ornées de fleurs et de verdure. La route elle-même, comme au jour de la Fête-Dieu, était jonchée de branchages et de feuilles.

On pouvait se demander comment cette masse d'enfants et de parents pourraient trouver place dans l'enclos de la chapelle de la Mère-de-Dieu. L'inquiétude fut bien vite dissipée. La disposition des lieux est telle qu'on eût pu y ranger une foule deux fois supérieure. La forme d'amphithéâtre qu'elle affecte est à cet égard aussi favorable que gracieuse. En demi-cercle, face à la chapelle, à laquelle s'adosse l'estrade qui soutient l'autel, tout le monde peut voir et suivre les cérémonies sans difficulté. La messe fut chantée par M. le chanoine Goret, assisté de MM. les Aumôniers du Likès comme diacre et sous-diacre. A l'Evangile, M. l'abbé Brinquin, professeur au collège Saint-Yves, adresse aux enfants une charmante allocution sur nos devoirs envers Notre Seigneur dans l'Eucharistie. Sa parole, chaude et forte, parvient facilement à toute l'assistance. La messe royale, si populaire dans notre pays, est chantée avec entrain par toute la jeunesse. La bénédiction du Saint-Sacrement clôture cette demi-journée.

A 5 heures, les enfants de Saint-Corentin se retrouvent à la cathédrale pour une demi-heure d'adoration. Elle passe rapidement, grâce aux actes qui leur sont suggérés et aux chants qui les divisent. Bonne journée !

Le 8 Juillet.

C'était le jour de la clôture du Congrès à Paris. Ce fut le jour où les paroissiens furent invités à venir unir leurs supplications à celles des congressistes de la capitale.

Dès 7 h. 1/2, le Saint-Sacrement était exposé et les fidèles se réunissaient à ses pieds, sous la présidence de Mgr l'Evêque, assisté des grands Vicaires. A 8 h. 1/4, le Père Provost, missionnaire, monte en chaire et, d'une voix très puissante, fait ressortir nos obligations vis-à-vis de la Sainte Eucharistie, et les bienfaits qui en découlent pour nous. Son instruction fut très goûtée de son auditoire, assez nombreux, en dépit de la concurrence faite à la réunion par la fête de la Troménie, et aussi par le charme des excursions dominicales que la saison rend plus attrayantes que jamais.

Le sermon fini, la procession s'organise à l'intérieur de la cathédrale, au chant alterné du chœur et des grandes orgues, chant du *Te Deum* et bénédiction du Saint-Sacre-

ment. C'était moins grandiose qu'à Paris, mais c'était aussi pieux et aussi agréable au Cœur du divin Sauveur, nous aimons à le penser.

La lettre du Pape.

Le Souverain Pontife, guidé par son amour de la paix et par son désir de l'union des esprits et des cœurs, a cru de son devoir de faire entendre sa voix paternelle aux nations que des intérêts de la plus haute gravité divisent et aigrissent de la façon la plus aiguë et la plus dangereuse.

Pouvait-on s'attendre à ce que la parole pontificale fût universellement accueillie avec respect et bienveillance ? Non, évidemment. Les passions politiques et sectaires ne pouvaient rester calmes devant une intervention quelle qu'en pût être la formule ou la signification. Il y a eu des réclamations et des commentaires tendancieux. La Presse et le Parlement s'en sont fait les échos. En se rappelant ce qui fut dit de Pie X et de Benoît XV, ce qui fut dit du clergé en général, au sujet de la guerre, il était facile de prévoir les clameurs qu'allait susciter la lettre du Souverain Pontife.

Ne pouvait-on pas du moins supposer que, si, comme on le prétend, le Pape est plus favorable aux Allemands qu'aux Français, les tenants de la cause allemande en France, par exemple, les Communistes et les Anarchistes, et plusieurs Socialistes et Radicaux, eussent dû l'approuver plutôt que de le condamner ? La meilleure preuve que l'accusation est fausse c'est leur attitude dans la circonstance. Un député, du haut de la tribune, a dit le mot juste à ce sujet : « Ce qui est singulier, c'est qu'il ait suffi de la lettre de Pie XI pour que nombre de ceux qui, ici, combattent l'occupation de la Ruhr en soient devenus subitement les fougueux partisans ». M. Poincaré lui-même en fait la démonstration, si cela était nécessaire : « Je ne comprends pas, déclare-t-il, que des conseils de ce genre puissent froisser plutôt quand ils émanent du Saint-Siège que de nos Alliés. » C'est bien cela. C'est-à-dire que le Pape dise oui ou dise non, qu'il fasse ceci ou fasse cela, il aura toujours tort, il devra être toujours combattu. C'est le principe. Allez donc demander à nos journaux sectaires, sur quelque question que ce soit, si l'Eglise a raison ! Jamais de la vie. Ils voient toujours rouge, quand il s'agit d'elle.

Une Cinquantaine.

Le lundi 9 Juillet, à 11 heures moins le quart, la cloche de la cathédrale sonnait à toute volée. On se demandait : « Une noce ? » — Eh ! oui, c'était une noce, et une noce d'or. La Société d'Archéologie du Finistère célébrait le cinquantième anniversaire de sa fondation.

M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre, président honoraire et, jusqu'en ces derniers temps, président effectif de l'Association, dit la messe.

Monseigneur l'Evêque a voulu témoigner de la sympathie qu'il porte à l'œuvre. Non seulement il a voulu assister à cette fête intime, mais il a pris la parole et, pendant une demi-heure, il a tenu sous le charme de sa parole l'auditoire de choix qu'il avait devant lui. Il a félicité la Société de ses recherches savantes et, en faisant défiler devant elle les principaux monuments religieux du diocèse, il a émis le vœu que l'influence des amis de l'art contribue à les maintenir dans leur état de conservation et en développe le nombre.

Le 14 Juillet.

La fête nationale a été ce qu'elle est habituellement, moins même qu'habituellement, puisqu'il n'y a pas eu de revue. On craignait des insolations pour nos militaires.

Elle a eu toutefois pour nous un intérêt tout particulier. M. Cadiou, notre vicaire, a reçu officiellement sa croix de la Légion d'honneur, en même temps que M. le commandant Caradec et le lieutenant Le Quilliec. Des parents ont reçu aussi, à titre posthume, la médaille militaire, au nom des membres de leurs familles, tombés victimes de la guerre. Au nombre de ceux-ci nous avons reconnu le jeune Le Her, un petit paroissien de Saint-Corentin.

La cérémonie s'est déroulée sans grande solennité dans la cour de la caserne La Tour-d'Auvergne. Elle a été relevée cependant par le nombre des ecclésiastiques et des paroissiens, grands et petits, accourus auprès de M. Cadiou, pour lui témoigner, à l'occasion de cette glorieuse distinction, leurs félicitations respectueuses et leur joie. Plus considérable encore eût été le nombre des assistants n'était le malentendu qui avait fait croire à la remise de la cérémonie à une date ultérieure.

Fête des Vétérans.

Le lendemain 15 Juillet, a eu lieu une autre fête, celle des Vétérans. Messe à 9 heures, à la cathédrale, à la mémoire des Vétérans de 1870-71, de 1914-1918 et du grand patriote La Tour d'Auvergne. Monseigneur l'Evêque y assistait, entouré de MM. les Grands Vicaires. Au bas du chœur on apercevait, tout déployés, les drapeaux des sections de la Fédération du Finistère, des Médaillés militaires et des Coloniaux. Dans la nef, les représentants de la Municipalité, de la Marine, de l'Armée, du Tribunal et du Barreau, les présidents des sections de Brest, Châteaulin, Douarnenez, Landerneau, Pont-Aven, Quimper, etc... A l'Evangile, M. le Curé monte en chaire et adresse à l'assistance une allocution patriotique.

Après l'office religieux, le programme, qui prévoyait divers articles : réunions, visites au monument de La Tour d'Auvergne, au cimetière, discours, banquet, a été exécuté de point en point.

Distribution des Prix.

C'est la saison de la moisson, moisson dans les champs, moisson aussi dans les maisons d'éducation.

La série s'ouvre, le 12 Juillet, par le Collège Saint-Yves, où la cérémonie fut présidée par M. le chanoine Bargilliat, official du diocèse, qui, dans un charmant discours, rappela aux jeunes gens de l'Etablissement leur devoir de reconnaissance à Dieu, à leurs parents et à leurs maîtres. Avec une compétence égale il leur parla de la science et de la religion qui ne doivent pas être séparées. Le Collège, d'ailleurs, sait fort bien les unir. L'attitude de ses élèves et leurs beaux succès aux examens en sont la meilleure preuve.

Succès aussi à Notre-Dame d'Espérance, où la même cérémonie eut lieu le samedi 14, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque lui-même. Les circonstances m'ont empêché, à mon grand regret, d'y assister. Mais je sais que les élèves ont fait honneur à leurs maîtresses. Deux paroissiennes, en particulier, Mlles Le Theuff et Nédélec ont subi avec succès leurs examens au baccalauréat.

Le jeudi 19, prix au Likès, sous la présidence de M. le chanoine Le Coz, ancien élève de l'Etablissement. Le nombre des lauréats, dans toutes les branches de l'enseignement, est considérable. On n'en sera pas étonné. La maison soutient sa réputation.

Le samedi 20, prix aux élèves de l'école Sainte-Anne, sous la présidence de M. le chanoine Goret. Là aussi les études sont fort bien conduites. La Maison gagne de plus en plus en importance. Nous nous en félicitons. La séance fut agrémentée de divers morceaux de piano et de petites scènes bien enlevées, surtout de la représentation de *la Duchesse de Montfort,* de M. le chanoine Cornou.

Dimanche, à 2 h. 1/2, sous la présidence de M. le Curé, prix aux enfants du Patronage de la Retraite, rue des Reguaires. C'est une œuvre qui ne fait pas beaucoup de bruit, mais qui, en revanche, fait beaucoup de bien. Délicieuses, les petites représentations et les cantates que ces petites ont exécutées à cette occasion.

Dimanche encore, à 4 h. 1/2, sous la présidence de M. le chanoine Quéinnec, prix à nos élèves de l'Ecole Saint-Corentin, de la rue de Brest. Excellente école : très bons maîtres, bons élèves à tous points de vue. La Maison mériterait de voir le nombre de ceux-ci augmenter. Tous y gagneraient, les parents, les élèves et la paroisse.

La distribution des prix a été entremêlée de chants et de scènes amusantes, comme *les Marmitons, les Maraudeurs* et *le Capitaine en second,* qui ont obtenu un succès mérité. Les rires et les applaudissements de l'assistance disaient aux petits acteurs combien leur talent était apprécié.

ÉCOLE SAINT-CORENTIN

Puisque nous parlons de succès, citons surtout les succès scolaires. Ont obtenu le certificat d'études :

Louis Coustant ;
René Feunteun ;
Auguste Gaonac'h ;
Jean Halléguen ;
Daniel Le Manchec ;
Hervé Seznec ;
René Tartu.

Élèves qui ont obtenu le plus de nominations aux prix :

4e classe, Joseph Le Her ;
3e classe, Jean Trolez ;
2e classe, Henri Morvézen ;
1re classe, Paul Craff.

ÉCOLE SAINTE-ANNE

CERTIFICAT LIBRE. — 1er Degré

Marie Quéré, *mention Bien ;*
Marie Pellé, *id.*
Madeleine Barbot, *id.*
Jeanne Daëron, *id.*
Anne Le Corre ;
Yvonne Caradec ;
Marie Kerloc'h ;
Marie-Anne Hénaff ;
Jeanne Guillou ;
Marguerite Kervoalen ;
Anne Cornec ;
Yvonne Glémarec ;
Marie-Anne Quillien ;
Berthe Cloarec ;
Renée Vallet ;
Germaine Feunteun ;
Jeanne Goascoz ;
Marie-Jeanne Le Floc'h ;
Joséphine Kervella ;
Anne Jézéquel ;
Marie-Renée Cloarec ;
Jeanne Le Meil ;
Marie Guichaoua ;
Louise Goasguen ;
Jeanne Kerrec ;
Louise Pavec ;
Jeanne Guillou.

CERTIFICAT. — 2me Degré

Louise Bernard, *mention Bien ;*
Jeanne Rolland ;
Jeanne Guillou ;
Jeanne Costaouëc ;
Mathilde Dornic ;
Anna Brigand ;
Marguerite Le Corre ;
Marie Dantec ;
Jeanne Le Moënner ;
Henriette Pellé ;
Marie-Renée Cloarec ;
Marie-Thérèse Rousseau ;
Marie Nédélec ;
Germaine Maguer ;
Marie Lescouët ;
Alice Scordia ;
Jeanne Cornic.

CERTIFICAT OFFICIEL

Anne Le Corre, *mention Bien ;*
Marguerite Kervoalen, *A. Bien ;*
Jeanne Daëron, *id. ;*
Marie-Jeanne Le Floch, *id. ;*
Simone Barré, *id. ;*
Joséphine Kervella ;
Madeleine Barbot, *A. Bien ;*
Marie Quéré, *id. ;*
Anna Le Quéau, *id. ;*
Jeanne Kerrec, *id. ;*
Geneviève Caradec, *id. ;*
Louise Pavec.

BREVET SUPÉRIEUR

Mlle Anne Le Berre. — 1re Année : Sciences, psychologie, mathématiques, histoire et géographie.
Mlle Marie Gentric. — Sciences, histoire et géographie.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

A l'heure où j'écris ces lignes, 9 élèves de la même maison subissent les épreuves du Brevet élémentaire. Les résultats ne sont pas encore connus. Nous avons tout lieu d'espérer qu'ils seront satisfaisants.

Une Question.

Ces constatations provoquent naturellement une question : Pourquoi toutes les familles chrétiennes ne confient-elles pas leurs enfants à des Etablissements chrétiens ? Il y a là un illogisme déconcertant. Que des parents étrangers, hostiles surtout à la foi, répugnent à faire de leurs enfants des chrétiens, je ne les approuve pas, — car un aveugle n'est pas admis à désirer que ses enfants soient aveugles comme lui, — mais je le comprends, ils agissent conformément à leurs fausses conceptions. Mais des chrétiens, qui prétendent demeurer chrétiens tout en confiant leurs enfants à des institutions non chrétiennes en principe, et trop souvent antichrétiennes en fait, cela n'est pas admissible.

Il ne s'agit pas ici d'une question de personnes, il s'agit d'une question de raison et de doctrine, je l'ai dit et je le maintiens. Les injures, d'où qu'elles viennent, ne sont pas des raisons. Elles n'atteignent que ceux qui les profèrent.

Il ne s'agit pas non plus de savoir si des âmes élevées chrétiennement peuvent dévier dans la suite et se pervertir. Hélas ! le fond mauvais de la nature, qui ne disparaît jamais complètement, n'explique que trop ces égarements. Ce qui les explique mieux encore, ce sont les exemples des dépravations ambiantes dont on subit facilement les influences ; ce sont surtout les œuvres multiples de perversion intellectuelle et morale qui les atteignent, même malgré elles et les déprime.

La question est de savoir quelle est la doctrine qui, par ses principes et ses enseignements, est la plus propre à sauvegarder l'âme de ces écarts ou au contraire la plus capable de l'y précipiter. Tout est là.

Concours de la Fédération des Gymnastes catholiques.

Vingt-huit mille gymnastes catholiques de France se sont trouvés réunis ces jours à Paris, sous le patronage d'honneur du Président de la République et du Président du Conseil et sous la présidence effective du Ministre de la Marine. Les journaux catholiques racontent dans le détail l'exécution du programme de cette fête sportive, à laquelle une délégation de la Phalange d'Arvor a pris part. Le *Bulletin* ne peut pas faire le récit de ces deux journées si remplies, mais il tient à dire combien il est heureux de voir notre Phalange prendre sa juste part dans cette manifestation de la vie catholique de la jeunesse française.

MOIS D'AOUT

La Vie des Saints.

Ce mois nous amène une série de fêtes, telles que saint Pierre aux Liens le 1er, la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ le 6, S. Laurent le 10, S. Bernard le 20, S. Barthélemy le 24, S. Augustin le 28, la Décollation ou le martyre de S. Jean-Baptiste le 29. Nous signalons spécialement celles-là parce que ce sont les plus saillantes, mais chaque jour a généralement sa fête spéciale qu'il est bon de connaître. C'est pourquoi notre *Bulletin* donne dans son calendrier du mois la nomenclature de ces fêtes dont il est à souhaiter que chaque famille lise journellement la *Vie*. Il existe, en français comme en breton, des éditions de ces *Vies* abrégées, se terminant par une conclusion pratique, dont la lecture est de nature à élever la pensée et à consolider la foi. En notre siècle de sensualisme et d'abaissement des idées, quelques réflexions de ce genre constituent une saine réaction contre le travail déprimant des mauvaises lectures et des préoccupations courantes.

Le 15 Août.

Mais de toutes les fêtes du mois, celle qui doit fixer spécialement notre attention et réveiller notre piété est celle du 15 Août. Les solennités en l'honneur de la Très Sainte Vierge sont nombreuses, mais aucune ne reçoit autant d'éclat que son Assomption glorieuse. L'objet même de la fête justifie les splendeurs qui lui sont accordées. Il s'agit d'honorer la sainte mort, la montée au Ciel et le couronnement au séjour des élus de la Mère du divin Sauveur. Admiration, joie, allégresse et confiance, ce sont les sentiments que la fête éveille dans l'âme du chrétien.

Aussi la solennité est-elle partout célébrée avec bonheur. A Quimper nous avons un motif tout spécial de lui donner toute la splendeur possible. La Très Sainte Vierge est, en effet, la Patronne de Quimper, et si notre église cathédrale a été élevée à la dignité de basilique elle le doit à ce fait qu'elle est placée sous son patronage. Saint Corentin n'est en réalité que le second Patron de notre église paroissiale.

Les offices ce jour auront lieu, le matin, aux heures ordinaires. Dans l'après-midi, les vêpres se chanteront à 2 h. 1/2 et seront suivies d'une instruction, donnée par un enfant de Quimper, le R. Père Cabon, religieux du Saint-Esprit, supérieur de la Maison-mère de la rue Lhomond, à Paris, que les paroissiens seront heureux d'entendre à cette occasion.

Immédiatement après l'instruction, procession solennelle, dite du vœu de Louis XIII. Elle suivra l'itinéraire habituel depuis quelques années : place Saint-Corentin, rue Toul-al-Laër, rue Luzel, pour atteindre, par la nouvelle rue, le boulevard Amiral de Kerguélen. A la rentrée de la procession, Salut solennel du Saint-Sacrement.

Les paroissiens de Saint-Corentin apporteront à la célébration de cette fête tout leur esprit de piété, en approchant des sacrements et en assistant aux offices de l'église. Ils éviteront de la profaner en cédant aux attractions du Champ-de-Bataille qui, probablement cette année comme les années précédentes, abonderont et mettront tout en œuvre pour attirer les foules en flattant la badauderie et les passions malsaines.

Aux Parents.

Dans son dernier numéro, la *Voix de Saint Corentin* parlait déjà des vacances, de leur longueur, de leurs dangers et des devoirs des parents pendant ces longs jours, où, plus que jamais, la vertu des enfants est mise en péril. Elle croit devoir y insister, en signalant spécialement aux parents trois abus où leur responsabilité est fortement engagée.

Le premier abus est la profanation du dimanche par l'abandon du devoir essentiel de la vie chrétienne, l'assistance à la messe. Ici, la famille est responsable et gravement coupable, quand elle néglige elle-même, et laisse négliger aux enfants l'accomplissement de cette obligation. — Or, il est des parents qui ne se font aucun scrupule de donner à leurs enfants ce triste exemple de l'abstention scandaleuse de la messe. Bien plus, ils en détournent ceux-ci, soit en les occupant indûment aux heures des offices ou en les entraînant à la campagne à l'heure où ils devraient être à l'église, soit encore en les engageant dans des associations dont l'esprit est sinon hostile, du moins absolument étranger à toute pratique religieuse. Conséquence, destruction du respect et de la discipline familiale.

Deuxième abus, trop d'argent entre les mains des enfants. Quel gaspillage ! Que peut-on espérer de sérieux d'enfants à qui l'on permet ainsi la satisfaction de toutes les fantaisies ? Quelle solidité de la famille peut-on attendre de telles mœurs ? De quel sacrifice seront capables ces molles générations ?

Troisième abus, débauche de toilettes, aussi coûteuses qu'excentriques. Chose singulière, on se plaint de la vie chère, et avec raison. Mais qu'est-ce qui la produit, cette cherté, si ce n'est, en grande partie, la passion des excès en cette matière comme en tout autre ? Et quelle école de frivolité ! Quelle prime à la dépravation ! La modestie, la réserve, la dignité, qui constituent la grâce de la jeunesse féminine surtout, semblent devenir le point de mire de la mode contemporaine. C'est le rempart qu'il s'agit apparemment d'abattre à tout prix. Le travail avance, les brèches s'ouvrent de plus en plus. Encore quelques bons coups de ciseaux et la pudeur aura vécu.

Calendrier Paroissial.

Pendaut les mois d'Août et de Septembre, il n'y a pas de réunion le dimanche à 8 heures.

1er **Août, mercredi.** — S. Pierre aux Liens. — Confession des filles des catéchismes.

2, jeudi. — Octave de Ste Anne. — A 7 heures, messe de communion pour les enfants.

3, vendredi. — Invention ou découverte du corps de S. Etienne, 1er martyr. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à 5 heures du soir. De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

4, samedi. — S. Dominique, confesseur. — Confession des garçons des catéchismes.

✝ **5, XIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, Salut.

6, lundi. — Transfiguration de N. S. J.-C.

7, mardi. — S. Cajétan, confesseur.

8, mercredi. — SS. Cyriaque et ses Compagnons, martyrs.

9, jeudi. — Bienheureux Jean-Marie Vianney, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

10, vendredi. — S. Laurent, martyr. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

11, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✝ **12, XIIe dimanche après la Pentecôte.** — Tout comme le dimanche précédent.

13, lundi. — S. Hippolyte et S. Cassien, martyrs. — Service et messe pour les Défunts.

14, mardi. — Vigile de l'Assomption, *jeûne et abstinence.*

✝ **15, mercredi.** — Assomption de la Très Sainte Vierge. — Messe comme le dimanche. A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon, procession du Vœu de Louis XIII, Salut.

16, jeudi. — S. Joachim, père de la Très Sainte Vierge, confesseur.

17, vendredi. — S. Hyacinthe, confesseur.

18, samedi. — De l'octave de l'Assomption.

✝ **19, XIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Comme les dimanches précédents.

20, lundi. — S. Bernard, abbé.

21, mardi. — Ste Jeanne Françoise Frémiot de Chantal, veuve.

22, mercredi. — Octave de l'Assomption.

23, jeudi. — S. Philippe Béniti. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

24, vendredi. — S. Barthélemy, apôtre.

25, samedi. — S. Louis, roi de France, confesseur.

✝ **26, XIVe dimanche après la Pentecôte.** — Comme les dimanches précédents. — A 4 heures, à la chapelle, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François.

27, lundi. — S. Joseph Calazance, confesseur.

28, mardi. — S. Augustin, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

29, mercredi. — Décollation de S. Jean Baptiste. — A 8 heures, à la chapelle. réunion de la Congrégation des Dames et des Mères chrétiennes.
30, jeudi. — Ste Rose de Lima, vierge.
31, vendredi. — S. Raymond Nonnat, confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

27 *Juin.* François-Jean Picard, place Mesgloaguen ;
28 — Paule-Louise Artus, 20, rue Astor ;
28 — Christine-Jeanne-Yvonne Trellu, rue Rouzaut ;
1er *Juillet.* Etienne-Pierre-Marie-Michel Giffo, 43, avenue de la Gare ;
1er — Yvonne-Thérèse Sizorn, coteau du Frugy ;
1er — Charles-Yves Craff, 3, rue Feunteunic-al-Lez ;
1er — Marcel-Henri Le Berre, 78, rue Neuve ;
3 — Jean Ligen, 5, rue Verdelet ;
5 — René-Louis Le Corre, 16, rue Sainte-Catherine ;
11 — Yvonne-Jeanne-Marie Poupon, 10, rue Saint-Nicolas ;
12 — Roger-Jean Mari, coteau du Frugy ;
12 — Yves Le Clech, 3, rue Le Déan ;
15 — René-Pierre Talouarn, 55, rue Neuve ;
15 — Jean-Bernard-Pierre-Adrien Gérin, 12, rue Sainte-Catherine ;
21 — André Michelet, Paris ;
22 — Jean-René-Marie Cornic, rue Rouzaut ;
23 — Louis-Edmont-Etienne Garibal, 5, rue Le Déan.

Mariages.

16 *Juillet.* René-Marie Le Floch et Suzanne-Noëlle Marzin ;
17 — François-Marie Boudigou et Marguerite-Marie Bizien ;
23 — Pierre-Mie-Alphonse Le Brenn et Hélène-Jeanne-Mie Le Hénaff ;
23 — Corentin Goascoz et Françoise-Marie-Jeanne Gouérou ;
23 — Jean-Marie Guivarch et Marie-Mathurine Massé ;
23 — Pierre-Jean-Marie Lautrédou et Anne-Marie Pennarun ;
24 — Guillaume Quéffélec et Anne Lalaizon ;
24 — Jean-Marie Bolzer et Jeanne Lalaizon ;
30 — Alexis-Marie Guibert et Marguerite Boulain ;
31 — Paul-Marie Kerné et Madeleine-Henriette Tauzin.

Enterrements.

3 *Juillet.* Anna-Marie Le Naour, 27 ans, 7, rue de Concarneau ;
4 — Anne-Marie Le Gall, épouse Charles Macé, 32 ans, 51, rue Neuve ;
7 — Mme J.-F. Loujaret, née Fourneret, 72 ans, Brest ;
10 — Mme J. Daniel, née Marie-Cline Moënner, 63 ans, 14, rue Neuve ;
17 — Jacques Le Roux, 2 mois, 29, rue des Douves ;
21 — Mme S.-J. Bothorel, née M.-J. Guennec, 27 ans, 5, rue des Gentilshommes ;
23 — Marie-Anne Le Cœur, 47 ans, 2, rue de la Halle.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

13e Année. — N° 6. Samedi 1er Septembre 1923.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Août : Fête de l'Assomption ; Nos Gymnastes ; Le Scandale des Brevets ; Légalité et Egalité ; En Vacances ; Frappant contraste ; Les Plaisirs corrupteurs ; Les Toilettes 62
Mois de Septembre : Rentrée des Classes ; Aux Familles chrétiennes ; Au Patronage ; Pour nos Choristes 68
Calendrier paroissial 70
A Saint-Corentin 71

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maisôn de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e Année. Samedi 1er Septembre 1923. N° 6.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'AOUT

Fête de l'Assomption.

C'est la grande fête de Quimper. Elle a été célébrée religieusement par les vrais paroissiens. Comme le *Bulletin* l'avait annoncé, Monseigneur l'Evêque a officié pontificalement à 10 heures. Après les vêpres, le R. Père Cabon, d'une voix claire et sympathique, a fait ressortir la gloire de l'Assomption de la T. Sainte Vierge et les bienfaits qui en découlent pour nous dans la haute protection qu'elle nous assure auprès de Dieu. Sa parole a été bien goûtée.

Immédiatement après l'instruction, la procession, présidée par Monseigneur, a fait le tour de la place Saint-Corentin et, passant par la nouvelle rue, a atteint le boulevard Amiral de Kerguélen pour rentrer, par la rue du Roi Grallon, dans la cathédrale, où le Salut solennel du Saint-Sacrement a clôturé dignement la fête.

Un grand nombre de fidèles ont suivi la procession, après avoir assisté aux offices de la journée. Le matin, à toutes les messes, on a pu constater que beaucoup de paroissiens, et il faut le dire, beaucoup d'étrangers aussi, ont compris que le meilleur moyen de célébrer une fête est de s'approcher pieusement des sacrements.

Il y a là une consolation, et comme une compensation à la douleur que provoque dans l'âme chrétienne la façon toute profane et parfois toute païenne dont plusieurs comprennent désormais nos solennités religieuses.

A en juger au point de vue purement raisonnable, n'est-il pas fâcheux que des sommes aussi considérables aient été jetées, en pure perte, dans les plaisirs et les folâtreries de tous ces jours ? On resterait stupéfait si certains chiffres étaient publiés. Il y a vraiment mieux à faire.

Nos Gymnastes.

Il est des dépenses justifiées. Telles sont, par exemple, celles de nos gymnastes dans leur participation au Congrès de Paris.

Il y avait intérêt pour nos jeunes gymnastes à assister à ces exercices, et il y avait avantage pour la cause catholique à ce que la manifestation fût belle.

Elle fut grandiose : 28.000 jeunes gens, dans un ordre parfait et avec une discipline impeccable, ont manœuvré publiquement, ont défilé sur les places et les boulevards de la capitale, sans accroc, sans incident, ou bien ont assisté pieusement aux offices de Notre-Dame, sous les yeux des Parisiens émerveillés. L'impression a été très grande.

La Presse s'est partagée à ce sujet d'une façon significative. La Presse catholique en a été heureuse et elle l'a dit en fort bons termes. Les journaux extrémistes en ont été atterrés. Les uns ont gardé le silence, silence éloquent à sa façon ; les autres ont voulu y voir tout simplement un péril national ! Cette double attitude a été remarquée chez nous.

Un journal radical a fait exception, et ce journal est un étranger, un espagnol. Voici ce qu'il dit : « La présence de 28.000 jeunes catholiques défilant, aumôniers en tête, à travers les Champs-Elysées, vers l'Arc de Triomphe, sous la présidence du ministre de la Marine, M. Raiberti, l'appui prêté à la fête par les autorités civiles et militaires, voilà certainement un événement : les associations des jeunes catholiques de France ont conquis une place nouvelle dans la vie officielle.... On ne peut nier l'existence de symptômes significatifs d'une tendance du peuple français vers les traditions les plus pures de son Histoire. Le plus important de tous est l'évolution religieuse de l'élite intellectuelle, car on sait que ce sont les intellectuels qui ouvrent à toutes les nations les voies nouvelles.

» A côté de ce symptôme, de beaucoup le plus significatif, il en est d'autres, et ce n'est pas un des moindres que le défilé à Paris, devant les autorités de la République, des 28.000 gymnastes catholiques, au milieu de l'étonnement respectueux du peuple parisien.

» Enfin, la bienveillance témoignée par l'Etat officiel aux éléments catholiques est encore un indice que la France réagit vraiment contre la politique jacobine. »

Dans cette manifestation sportive la Phalange d'Arvor n'a pas fait mauvaise figure : au concours, 3e prix en excellence D ; 3e prix de boxe ancienne ; 3e prix exercices en mains libres ; 3e prix de pyramides ; dans les 50 premiers sur l'ensemble. — Toutes nos félicitations à ces jeunes gens.

Le Scandale des Brevets.

Si dans les hautes sphères administratives une certaine bienveillance se manifeste à l'égard des catholiques, il faut reconnaître que cette disposition d'esprit a de la peine à descendre aux bas degrés de la hiérarchie. On en vient à crier au « Scandale des Brevets ».

C'est le titre qu'un journal donne à un article relatif aux dernières épreuves des examens. Ce fut un véritable massacre des innocents. — Et plus on s'éloigne de la capitale, plus les rigueurs éclatent. A Paris un candidat sur deux, à peu près, est admis ; à Rennes, un sur quatre, à Saint-Brieuc, même résultat. Je ne connais pas la proportion à Quimper, mais les récriminations qu'on entendait de tous côtés font penser qu'ici on n'a pas été plus ménagé que chez nos voisins.

Notre école Sainte-Anne n'a pas eu trop à se plaindre : sur neuf aspirantes, cinq ont été admissibles, quatre définitivement reçues. C'est la proportion de Paris, mais ce n'est pas le sort commun.

Sur ce chapitre des examens, les remarques pleuvent drues comme grêle et elles paraissent justifiées dans leur sévérité.

D'abord, pourquoi a-t-on modifié le programme dans un sens aussi péjoratif, faisant du Brevet Elémentaire une sorte d'examen hybride, à peu près inabordable à ceux qui n'ont pas fait à la fois des études Primaires supérieures et des Etudes secondaires ? Jadis, les matières de l'examen étaient limitées aux connaissances usuelles ; aujourd'hui, elles sont presque illimitées.

Ensuite, pourquoi a-t-on modifié le personnel des examinateurs ? Autrefois, les jurys comprenaient des professeurs de l'Université ou des lycées généralement d'esprit large, et incapables d'une petitesse en matière d'examen. Aujourd'hui, nous sommes aux mains des instituteurs, *juges de leurs propres élèves*, et *des élèves de leurs concurrents !*.. On dit : l'Enseignement libre a droit à un membre par jury. — Oui, un, un seul, sur combien ?

Pourquoi, aux épreuves orales, des questions en dehors du programme, questions parfois saugrenues, propres à déconcerter l'examiné et permettant à l'examinateur de sabrer le patient ?

Enfin, est-il vrai que aspirants et aspirantes aux Ecoles Normales font bandes à part, dans les épreuves écrites et dans les épreuves orales ? Ce qui explique, sans doute, que la proportion des admissions est toute différente des deux côtés, favorable et défavorable, on devine à qui.

On nous a dit et répété que les privilèges ont été à jamais abolis par la force des Immortels Principes. Est-ce que les Immortels Principes trouveraient porte close dans certains cénacles ? — Nous devinons bien la raison d'être du procédé, mais nous ne l'admettons pas. Si vraiment les choses se passent ainsi, j'engagerai volontiers tous les intéressés et tous les organes de l'opinion publique à protester contre le fait et à réclamer un peu plus de bon sens dans l'élaboration des programmes et un peu plus de justice dans les examens. Pas de brimade, s'il vous plaît !

Légalité et Egalité.

Le *Bulletin municipal* rend compte d'une décision prise par le Conseil municipal de Paris, qui mérite attention. D'un rapport lu devant lui, il résulte que deux établissements sont parfaitement administrés et bien tenus : l'Orphelinat Maçonnique et l'Orphelinat des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. — Conclusion : le premier recevra une subvention de 10.000 francs, le second 500 francs !...

Je vois bien, dites-vous, la Légalité ; mais l'Egalité où est-elle ? — Et vous en êtes surpris ? Je connais bien d'autres situations où il n'existe ni Egalité ni Légalité, n'est-ce pas pire encore ? Si vous ne savez pas où, demandez-le-moi, et la première fois je vous le dirai.

En Vacances.

Les journaux racontent qu'un Congrès fédéral des Membres de l'Enseignement appartenant à la C. G. T. U. vient d'avoir lieu à Brest. En fin de séance, un ordre du jour a été adopté en faveur de Badina et de Marty, deux traîtres en temps de guerre ! De nombreux instituteurs et institutrices de France ont assisté au Congrès.

D'autre part, on lit, toujours dans les journaux : chaque année, à cette époque, les instituteurs syndiqués — syndiqués en violation de la loi — ont coutume de venir braver les pouvoirs publics, d'approuver des rapports qui sont de véritables déclarations de guerre, de lancer des ultimatums.

Au Congrès qui s'est tenu ces jours-ci à Paris, et qui comprenait 150 délégués représentant 70.000 instituteurs, on a acclamé M. Glay, se félicitant de ce que le droit syndical eût été porté du terrain judiciaire sur le terrain politique et conseillant aux instituteurs de « s'extérioriser » plus qu'ils ne font des questions purement corporatives, de participer aux luttes que mènent la C. G. T. et les grandes associations politiques, de se mêler effectivement à la vie politique. — C'est la lutte contre les pouvoirs publics, ouvertement conseillée à tous.

Et cette attitude n'est pas celle de la minorité des instituteurs, mais bien celle de la majorité M. Glay a fait remarquer, en effet, que le Syndicat national a fait triompher 303 de ses membres aux élections aux Conseils départementaux, alors que le nombre des postes était de 382. — Nous en savons quelque chose dans le Finistère, où les éléments modérés ont été écartés au bénéfice des extrémistes.

Ajoutez qu'à côté de ce Congrès il s'en est tenu un autre, beaucoup plus avancé, celui de la Fédération des Membres de l'Enseignement laïque, qui a pour organes l'*Ecole émancipée*, la *Vie sociale*, et qui groupent les instituteurs et les institutrices communistes, car nous en avons dans notre

personnel enseignant, et beaucoup plus nombreux qu'on ne pense.

Mais l'un est-il plus raisonnable que l'autre ? Ici et là on réclame la réintégration des révoqués. M. Picquenal, au nom de la Fédération, a remercié le Syndicat de l'appui qu'il a trouvé en lui et a pris, en plein Conseil syndical, la défense d'une institution qui fait de la propagande néo-malthusienne.

Voilà comment ces Messieurs emploient les loisirs de leurs vacances. De ces quelques faits, glanés au milieu de beaucoup d'autres, on est en droit de se demander ce que peuvent bien devenir, en de telles mains, les enfants qui leur sont confiés.

Et notez que ce n'est pas là, nous le répétons, l'attitude d'une petite minorité des instituteurs et des institutrices de France, mais bien de la grande majorité. M. le sénateur Coty assure qu'il y a en France 13.000 instituteurs bolchevistes et 40.000 bolchevisants qui dressent nos enfants à renier la Patrie. Et cette majorité s'accroîtra de jour en jour, par la disparition graduelle des anciens et l'accession successive des nouvelles couches, celles-ci bien teintées en général.

N'est-on pas en droit de s'inquiéter et de crier aux pères et aux mères de famille de défendre l'âme de leurs enfants ? Le scandale est patent et le danger est évident. Comment empêcher 70.000 révolutionnaires répandus dans tous les coins du pays de contaminer, par leurs exemples et leurs doctrines néfastes, les millions d'enfants livrés à leur action continue ?

Frappant Contraste.

Jadis, sous prétexte qu'un certain nombre des membres du clergé — pas tous — recevaient un traitement de 900 et 450 francs — faible indemnité des biens confisqués — on élevait la prétention de leur interdire de mettre les fidèles en garde contre les maux dont le déchaînement était à prévoir, et l'on supprimait, sans procès et sans jugement, ces faibles redevances, contre tout droit et toute justice. Aujourd'hui, on gave les instituteurs de traitements exorbitants, et ils peuvent impunément s'insurger contre les lois et contre l'Etat.

On classait arbitrairement et faussement les prêtres parmi les fonctionnaires qui, comme tels, ne devaient avoir aucun droit de critique ; et nous voyons des fonctionnaires, s'il en est, s'ériger en juges et en exécuteurs impitoyables de l'autorité publique.

Il y a, paraît-il, des lois intangibles qu'il n'est pas permis de modifier ni surtout de maudire ; mais toutes les autres peuvent être sabotées impunément par les salariés de l'Etat.

On voudrait empêcher les ecclésiastiques de constituer entre eux des syndicats, alors qu'aux yeux de la loi ils ne sont que de simples citoyens comme les autres, et l'on autorise de véritables fonctionnaires à se syndiquer dans un but manifestement révolutionnaire.

Des journaux réclament la claustration rigoureuse des prêtres dans leurs églises, pour les empêcher d'accomplir leur ministère public et divin ; et les mêmes journaux favorisent et exaltent l'*« extériorisation »* des prédicateurs du Moscovisme antipatriotique et du Malthusianisme antimoral et antifrançais !

Singulière situation, et sombre perspective pour un pays où une telle antinomie puisse exister !

Les Plaisirs corrupteurs.

Parallèlement à l'œuvre dissolvante des instituteurs révolutionnaires, dans le domaine intellectuel, il y a, sur le terrain de la moralité, celle de la corruption systématique des cœurs. Ici, nous rencontrons diverses catégories d'agents plus ou moins actifs et de nocivité efficace.

Il y a la mauvaise Presse, celle qui se pique de n'être pas pieuse. Ses organes sont, les uns immoraux de profession : c'est l'école du vice par le texte et par la gravure ; les autres le sont par intérêt, par occasion et peut-être par une pente toute naturelle du tempérament. Ici, les faits-divers graveleux, les insinuations tendancieuses, et surtout la publicité et la faveur accordées aux autres œuvres démoralisantes, sont les armes ordinaires, tantôt perfides, tantôt brutales.

Il y a la littérature perverse, dont les titres seuls sont très souvent une atteinte à la pudeur : romans immondes et traités techniques du vice et de la corruption, propres à faire rougir les singes eux-mêmes.

Il y a les théâtres et les cinémas, devenus trop souvent les sentiers de toutes les obscénités et l'école de tous les crimes. Et l'on y va en foule, et l'on y conduit jeunes filles et enfants, sans se soucier d'avance de ce qui y sera représenté, sur l'annonce d'un journal ou à la vue d'une affiche, dont la rédaction et l'exposition seules sont une offense à l'honnêteté la plus élémentaire.

Il y a les salles de danse et les bals, ou la liberté, ou plutôt la licence la moins contenue, est à l'ordre du jour ; réunions de nuit, où s'accumulent les êtres les plus dégradés et les plus gangrenés du pays, dans une promiscuité et un laisser-aller où la santé physique et la santé morale sont compromises au même degré. Et les familles y laissent courir leurs jeunes gens et leurs jeunes filles, sans se préoccuper des dangers de ces rencontres.

Et l'autorité chargée de sauvegarder l'hygiène et la moralité publique ferme les yeux et laisse faire !

Il n'y a donc aucun moyen d'enrayer les torrents corrupteurs qui envahissent de plus en plus nos régions ? Faut-il se croiser les bras et, impassible, regarder monter la boue,

sans y opposer aucune barrière ? Non, ce serait de la lâcheté et une sorte de connivence. Les moyens de résistance effective ne manquent pas.

Il y a la Presse honnête et indépendante, dont l'action reste encore puissante. Nous voulons, dans notre sphère restreinte, donner l'exemple de la protestation indignée.

Il y a le public chrétien, ou même simplement décent, dont la voix peut se faire entendre. Qu'il réclame, qu'il proteste, qu'il crie au scandale, à l'indignité.

Il y a les associations de pères et de mères de famille. Qu'elles interviennent auprès des maires, des préfets, des parquets, et en cas d'indifférence ou autres dispositions de leur part, qu'elles en appellent à l'opinion publique par des manifestations, des contre-affiches, des réclamations, des tracts et tous autres moyens capables de réveiller les âmes honnêtes et d'amener une salutaire réaction.

Les Toilettes.

Les journaux ont raconté comment des dames, voulant obtenir une audience du Souverain Pontife Pie XI, ont été impitoyablement écartées parce qu'elles étaient insuffisamment ou indécemment vêtues. C'est une leçon pour toutes les femmes chrétiennes. Mesdames, qui voulez rester honnêtes, n'allez donc pas essayer de disputer *aux autres* la palme de l'indécence. Il convient de laisser aux gourgandines l'étiquette de leur qualité.

Et si le Pape écarte les femmes ainsi accoutrées, croyez-vous que Notre Seigneur les voie avec plaisir dans son temple et à la Table Sainte ?

Et puis, ne voyez-vous pas qu'elles donnent ainsi largement la main à l'œuvre de démoralisation et de corruption, dont nous parlons plus haut ? — Cela ne vous touche pas ? Alors je vous plains.

MOIS DE SEPTEMBRE

Rentrée des Classes.

Le lundi 17 Septembre, a lieu la rentrée des classes à notre école des garçons de la rue de Brest, et à notre école des filles de l'établissement Sainte-Anne — pour les externes. — Les internes auront leur rentrée dans ce même établissement, le mardi 2 Octobre.

Il est important, dans l'intérêt des enfants, et pour la bonne marche de l'école, que des retards ne se produisent pas dans la rentrée.

Aux Familles chrétiennes.

Je considère comme un devoir rigoureux de ma charge de rappeler aux familles chrétiennes, à l'occasion de la réouverture des classes, leur obligation de confier leurs enfants à une école chrétienne.

L'école, ce n'est pas seulement comme qui dirait une manufacture de science ou un appareil distributeur de savoir. Elle est, avant tout, un instrument de formation morale et spirituelle. Qui dit école, dit une doctrine inculquée à ceux qui la fréquentent.

Et en fait il en est toujours ainsi. A l'école chrétienne, cette doctrine paraît au grand jour. Elle est affirmée publiquement, et ses principes constituent la base même de l'enseignement. Cette doctrine est celle de Jésus-Christ, dont nous voulons être les disciples, puisque nous sommes baptisés et que nous croyons aux vérités de l'Evangile. Les sciences humaines, enseignées dans nos écoles, ont leur appui et leur explication fondamentale dans cette doctrine. Tout part de Dieu, Créateur et Souverain Maître de toutes choses, et tout conduit à Dieu, rémunérateur et fin de tout, en passant par Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur des âmes. Cela est simple et clair.

Dans l'école non chrétienne, et neutre, comme on le prétend, il est fait abstraction de Dieu et de ses enseignements. Il est interdit d'enseigner d'où nous vient l'existence et où nous conduit la vie. A prendre ce programme à la lettre, l'homme est un être jeté en ce monde comme un animal, sans autre distinction qu'un peu de raison, et destiné à disparaître comme lui, sans laisser de trace. N'est-ce pas antichrétien cela ? Et à supposer qu'à l'école on ne parle pas avec cette netteté et cette précision, le silence seul, en face de la doctrine chrétienne, est une négation équivalente. Et qui peut nous assurer que des maîtres imbus de ces idées, formés à cette école, et qui à cette erreur fondamentale ajoutent souvent une haine implacable, sauront toujours observer, vis-à-vis des enfants, livrés sans contrôle possible à leur influence journalière, une réserve et un tact qu'il leur est impossible de garder au dehors ?

Parents chrétiens, vous devez élever chrétiennement vos enfants, et vous ne pouvez pas accomplir ce devoir qu'en leur donnant des maîtres et des maîtresses sérieusement pénétrés de la doctrine chrétienne.

Ne dites pas, ou ne croyez pas, quand on vous le dira, que les enfants dans nos écoles ne sont pas aussi bien instruits que dans les autres maisons. Les preuves du contraire sont là, dans les succès qu'ils obtiennent tous les jours.

Ne dites pas que vous ne pouvez pas payer le supplément de frais qu'exige l'école chrétienne. Si cela est vrai, vous en serez déchargés. Donc, d'un côté, aucun motif sérieux de

vous détourner de l'école chrétienne ; de l'autre, toutes les raisons d'ordre naturel et surnaturel de lui confier vos enfants. C'est avant tout un devoir de conscience très rigoureux.

Au Patronage.

Le dimanche 16, réunion, au Patronage de Saint-Corentin, des anciens membres du Patronage et de la Phalange d'Arvor. C'est une fête de famille à laquelle sont conviés tous ceux qui ont fait partie du Patronage de Saint-Joseph et de la Phalange.

Le Patronage Saint-Joseph pourra bientôt célébrer le cinquantenaire de sa fondation. Cette première réunion des Anciens sera comme une préparation éloignée à la solennité de ses noces d'or.

Programme de la journée : à 9 heures, à la cathédrale, messe pour les membres décédés du Patronage et de la Phalange ; à 10 heures, réunion générale, salle de la rue du Frout ; à midi, banquet par souscription.

Dans l'après-midi, visite au terrain du Bon-Conseil, à Saint-Denis. Jeux divers.

Outre cette fête, une autre pourrait bien avoir lieu le dimanche suivant, 23, fête d'athlétisme et de gymnastique celle-ci ; mais je le dis tout bas, en attendant confirmation du fait.

Pour nos Choristes.

Ils exercent dans l'église et dans nos offices des fonctions importantes. Nous ne pouvons pas nous priver de leurs services, et plus ils sont appliqués à leur devoir, plus beaux sont nos offices.

Pour récompenser leur assiduité et stimuler leur zèle, M. Cadiou a l'intention d'organiser une tombola en leur faveur, à la fin du mois de Septembre. Il sera reconnaissant aux personnes qui, par des dons ou des offrandes quelconques, voudront bien contribuer à enrichir la série des lots de cette tombola.

Calendrier Paroissial.

1er Septembre, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✝ **2, XVe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, Salut du Saint-Sacrement.

3, lundi. — De la férie.

4, mardi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

5, mercredi. — S. Laurent Justinien, évêque et confesseur. — Confession des filles des catéchismes.

6, jeudi. — De la férie. — A 7 heures, messe de communion pour les enfants.

7, vendredi. — De la férie. — Exposition du T. Saint-Sacrement. — A 5 heures, Salut. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration pour les hommes.

✝ **8, samedi. — Nativité de la T. Sainte Vierge.** — Messes à 6, 7, 8, 10 heures, grand'messe. — Il n'y a pas de messe à 9 heures ni à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, Salut. — Confession des garçons du grand Catéchisme.

✝ **9, XVIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme le dimanche précédent. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie à la chapelle. — Ouverture de la retraite bretonne des Tertiaires.

10, lundi. — S. Nicolas de Tolentino, confesseur.

11, mardi. — S. Prote et S. Hyacinthe, martyrs.

12, mercredi. — Le Saint Nom de Marie.

13, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

14, vendredi. — Exaltation de la Sainte Croix. — Confession des petits enfants.

15, samedi. — Les Sept Douleurs de la T. Sainte Vierge.

✝ **16, XVIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents.

17, lundi. — Les Stigmates de S. François. — A 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères chrétiennes.

18, mardi. — S. Joseph de Cupertin, confesseur.

19, mercredi. — SS. Janvier et ses Compagnons, martyrs. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

20, jeudi. — SS. Eustache et ses Compagnons, martyrs. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

21, vendredi. — S. Mathieu, apôtre et évangéliste. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

22, samedi. — S. Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur. — *Quatre-Temps, jeûne et abstinence.*

✝ **23, XVIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents. — Réunion, à la chapelle, à 7 heures, des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers-Ordre.

24, lundi. — Notre-Dame de la Merci.

25, mardi. — De la férie.

26, mercredi. — S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.

27, jeudi. — S. Cosme et S. Damien, martyrs. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

28, vendredi. — S. Wenceslas, duc, martyr.

29, samedi. — S. Michel Archange.

✝ **30, XIXe dimanche après la Pentecôte.** — Offices comme les dimanches précédents.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

25 *Juillet.* Yves-Marie Keralum, 26, rue Neuve ;
28 — Guy-Henri-Roger de Castelbajac, Guérande (diocèse de Nantes) ;
28 — Louise-Françoise-Marie Droal, impasse de l'Odet ;
29 — Laurent-Grégoire-Pierre-Alphonse-Marie Bourlès, 9, rue Sainte-Catherine ;
29 — Jeanne-Louise Piriou, 16, rue des Gentilshommes ;
29 — Odette-Marie-Anne Tymen, 17, rue Neuve ;
29 — Louise-Anne-Marie Coathalem, 6, rue des Boucheries ;
5 *Août.* Hélène-Marie Corollet, Champ-de-Foire ;
5 — Suzanne-Renée-Louise Plouzennec, 18, place de Brest ;
5 — Denise Le Dilasser, 59, rue Neuve ;
6 — Anne-Marie-Thérèse Lautrédou, 7, rue Pen-ar-Steïr ;
7 — Simone Kéraën, 7, rue Kéréon ;
9 — Armelle-Alice-Marthe-Marie Ledoux, 22, rue des Reguaires ;

12 *Août.* Monique-Jeanne Le Floc'h, 13, rue Sainte-Thérèse ;
12 — Jeanne-Marthe-Yvette Suignard, 7, rue Pen-ar-Steïr ;
12 — Jean-Louis Moënner, coteau du Frugy ;
15 — Jeanne-Paule-Marie Bollé, 54, rue Kéréon ;
15 — Isabelle-Marie-Jeanne Flatrès, Douai ;
15 — Emile-Jean-Marie Le Page, 27, rue Neuve ;
16 — Renée-Jeanne Rannou, 13, place au Beurre ;
16 — Germaine-Jeanne-Léonie Thomas, 23, avenue de la Gare ;
19 — Marie-Jeanne-Renée Cadiou, Saint-Quentin ;
19 — Albert-Jean Diffendal, 33, rue Neuve ;
19 — Marie-Eliane Nédélec, 18, place de Brest ;
19 — Louis-Jean-François Floc'h, 56, place Saint-Corentin ;
20 — Annie-Louise Féchant, 78, rue Neuve ;
20 — Annie-Christiane-Angèle Stagnol, 4, rue Julien-Coïc ;
20 — Armel-Yves Ripault, 16, rue Sainte-Catherine ;
26 — Jean-Armand Seznec, rue Rouzaut ;
28 — Anne-Marie-Yvonne Boucher, 5, rue Royale.

Suppléments.

29 *Juillet.* Joséphine Piriou, 16, rue des Gentilshommes ;
8 *Août.* Hubert-Marie Tridon de Ray, Dinan ;
20 — Suzanne-Renée Ripault, 16, rue Sainte-Catherine.

Mariages.

13 *Août.* Alphonse Le Menn et Marie-Louise Le Saux ;
13 — Alain Quiec et Jeanne-Marie Le Quéau ;
27 — Louis Huguen et Marie-Jeanne Ararus ;
27 — Gabriel Huguen et Jeanne Huiban.

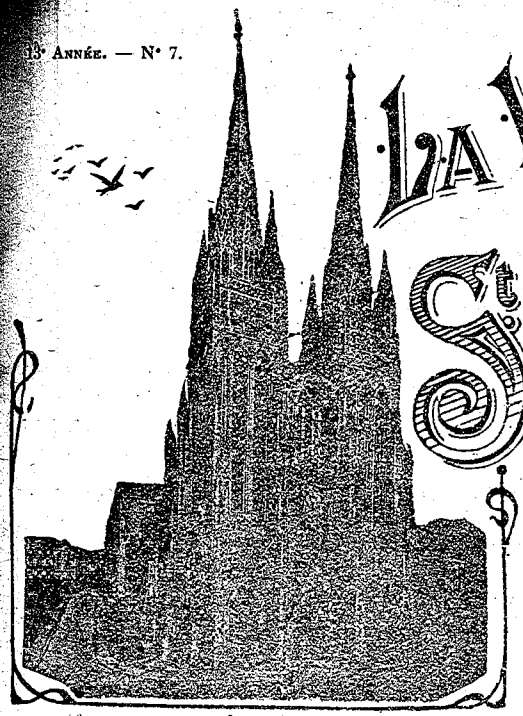
Enterrements.

2 *Août.* Jean-Louis Le Berre, 61 ans, époux de F. Le Dé, rue des Reguaires ;
2 — Thomas Mao, 52 ans, époux L. Le Roy, 26, rue de Brest ;
3 — Anatoline-Marie Le Batard, veuve E. Malinjoud, 89 ans, 20, rue du Frout ;
5 — Laurent-Corentin Respars, chanoine titulaire, 75 ans, 15, rue de Kergariou ;
7 — Marie-Yvonne-Louise Lézongard, 4 mois, 34, rue Neuve ;
8 — Marie-Urbane Kervéant, épouse Le Duf, 78 ans, rue Neuve ;
12 — Marie-Catherine Le Moigne, épouse J. Barré, 65 ans, 19, rue des Douves ;
14 — Marie-Anne Le Bot, épouse Yves Guédo, 34 ans, 11, rue Sainte-Catherine ;
16 — Odette-Marie-Anne Tymen, 1 mois, 17, rue Neuve ;
17 — Yvette-Jeanne-Marie-Renée Fertil, 4 mois, 30, rue Neuve ;
18 — Alain-Louis-Marie Le Roux, époux C. Ollivier, 30 ans, 4, rue Neuve ;
20 — Marie-Anne-Henriette Andro, épouse V. Le Féchant, 23 ans, 78, rue Neuve ;
21 — Jean-Louis-Laurent Carric, 39 ans, rue Brizeux ;
21 — Renée-Louise-Emilienne Soudain, 2 ans, 6, rue Kéréon ;
25 — Marie-Louise-Albertine Bernard, épouse Gaston Bobiner, 27 ans, foraine ;
27 — Jeanne Poulmarch, 83 ans, 31, rue de Brest.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

33e Année. — N° 7. Lundi 1er Octobre 1923.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Septembre : Les Fêtes religieuses ; Œuvres moralisantes ; Les Pèlerinages ; Œuvres dissolvantes ; Une Epidémie ; Un Péril intérieur ; Regardez bien où vous allez 74
Mois d'Octobre : La Fête et les Prières ; Indulgences ; Les Prônes ; Les Catéchismes ; Catéchismes de l'année 1923-1924 ; Remarque importante ; Fête du Souvenir Français ; Journées de la Presse Catholique 79
Calendrier paroissial 83
A Saint-Corentin 84

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e Année. Lundi 1er Octobre 1923. N° 7.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE SEPTEMBRE

Les Fêtes religieuses.

Saint Corentin n'a pas eu de solennités religieuses spéciales au cours de ce mois de Septembre. Mais tout autour de Quimper nous avons eu, comme tous les ans, de nombreux *Pardons,* tels que Notre-Dame de Kerdévot, en Ergué-Gabéric, la Lorette, en Plogonnec, Notre-Dame de Grâces, en Pluguffan, et un peu plus éloignés, mais fréquentés cependant par Quimper, les Pardons de la Clarté, de Combrit, de Notre-Dame de Bénodet.

Toutes ces fêtes gardent, pour les chrétiens, leur caractère de vrais Pardons bretons, où dominent l'esprit de foi et la piété. Malheureusement, elles sont en partie gâtées par le mercantilisme cosmopolite et l'invasion des baraques foraines, qui leur donnent un extérieur de foire et de clownerie fort déplaisant.

La faute en est d'abord aux autorités locales, qui devraient interdire les abords des églises et des chapelles à ces trafics et à ces exhibitions grotesques. Mais elle pèse aussi, cette faute, sur ceux qui se laissent détourner du devoir et entraîner à des jeux, qui sont toujours déplacés en pareilles circonstances, et souvent positivement inconvenants. Si les baraques et autres installations demeuraient vides, elles auraient bientôt cessé d'y paraître, et tout le monde y gagnerait, sauf les exploiteurs de la sottise humaine.

Œuvres moralisantes.

Outre les fêtes religieuses proprement dites, et les institutions ou associations pieuses, l'Eglise stimule et favorise la création de toutes œuvres propres à moraliser les âmes en leur procurant par là même d'honnêtes distractions.

Tel est le but visé par les œuvres de jeunesse et autres groupements d'hommes et de femmes, où tous rivalisent de

zèle et de dévouement pour le bien commun. Les Patronages de jeunes gens et de jeunes filles, la Ligue Patriotique des Dames Françaises, les associations de cheminots catholiques, — et dans un rayon plus étendu, et sous une autre forme, les associations d'études et de propagande, comme la Fédération Régionaliste de Bretagne, l'Association Bretonne, le Bleun-Brug et autres que je peux oublier, travaillent incessamment dans ce sens.

Notre Patronage de garçons et sa vaillante Phalange, ont eu coup sur coup des fêtes où se manifestent sa vitalité et son excellent esprit.

C'est d'abord la réunion des Anciens, où l'on a pu remarquer que si les années se sont ajoutées aux années, l'esprit et le cœur sont restés jeunes et ardents. Une messe le matin, à 9 heures, avec instruction par M. le chanoine Le Coz, une réunion spéciale à 10 heures, un banquet familial à midi, des exercices sportifs dans l'après-midi, une représentation de l'*Avocat Patelin* avec charges joyeuses le soir, ont bien rempli cette journée du dimanche 16 Septembre.

Le dimanche suivant, 23, après la fête sportive de l'après-midi, les petits ont eu, eux aussi, le soir, leur séance récréative, où ils ont fort bien interprété *La Mère Michelle et son Chat* et *Le Procès du Lapin.* Divers intermèdes humoristiques bien rendus ont contribué à divertir agréablement l'assistance.

Le même jour, réunion des Enfants de Marie, le matin, et des Tiers-Ordre dans l'après-midi, puis le soir, petite conférence aux cheminots.

Le mardi 25, conférence aux membres de la Ligue des Françaises, projections lumineuses, Salut du Saint-Sacrement.

Le dimanche 30 Septembre, Congrès de la Jeunesse Catholique à Landerneau, où diverses questions intéressantes seront traitées.

Les journaux ont rendu compte de la réunion, à Quimper, du Congrès de la Fédération Régionaliste de Bretagne et de celui de l'Association Bretonne, comme de la grande manifestation, à Lesneven, du Bleun-Brug. L'espace ne nous permet pas d'en rendre compte en détail. Je ne veux pas cependant les signaler sans faire remarquer combien est heureuse cette activité qui tend à instruire et à moraliser nos compatriotes en leur inspirant en même temps l'amour de leur pays et le goût des belles choses.

Les Pèlerinages.

Dans une pensée encore plus élevée et plus surnaturelle, les pèlerinages se multiplient et remuent les âmes. Jamais ils n'ont été plus nombreux à Lourdes que cette année, et jamais non plus les miracles n'ont été ni plus fréquents ni plus remarquables. Le dernier, qui vient de s'opérer en faveur

d'une jeune religieuse de Langres, sœur Benigna, 28 ans, atteinte de pthisie galopante et réduite à la dernière extrémité, comme l'atteste son médecin, le docteur Broccard, est réellement frappant. Alors qu'on s'attendait à la voir rendre le dernier soupir, elle est instantanément rendue à la santé, sous la bénédiction du Saint-Sacrement. Son état a été constaté par des médecins de différents pays, comme les docteurs Smits, d'Utrecht ; Meyer, de Trois-Fontaines ; Cabral, de Lisbonne ; Dussière, de Limoges ; Bakanan, de Londres ; Stouffs, de Bruxelles ; Auffray, de Morlaix ; Gouraud, de Nantes ; Legrand, de Montréal ; Bucken, de Maëstricht, et la doctoresse Rossi, de Milan.

On se réjouit à juste titre, et pour les favorisés de ces grâces divines, et pour le bien qui en résulte pour la Religion ; mais on ne peut se défendre de penser à la parole de saint Paul, disant aux chrétiens de Corinthe : « Les miracles sont faits, non pas tant pour les fidèles que pour les infidèles ». — Si donc les miracles abondent n'est-ce pas parce que l'incrédulité et le scepticisme augmentent ? Et la joie se trouve tempérée de tristesse.

Un autre pèlerinage mérite aussi d'être signalé, le pèlerinage qui vient de se faire à Rome le 19 Septembre par un groupe de 245 personnes appartenant toutes à l'enseignement officiel : Université de l'Etat, Ecoles Normales, Lycées, Ecoles primaires de garçons et de filles.

Avant d'arriver à Rome, le pèlerinage s'arrêta dans plusieurs villes, notamment à Assise, où 75 pèlerins prirent l'habit des Tertiaires franciscains.

Le Pape a reçu le pèlerinage à Rome, et après avoir passé dans les rangs il leur a adressé en français un discours, bref mais éloquent, sur la grandeur de la tâche qui incombe aux éducateurs de la jeunesse ; il a rappelé que sa vie fut un partage entre l'enseignement reçu et l'enseignement donné. Il bénit ensuite l'assistance en déclarant qu'il attachait à cette bénédiction un caractère particulièrement affectueux.

On nous accuse de dire du mal du corps enseignant officiel. — Pas de tout le corps en bloc; comme on voit, mais seulement de ceux de ses membres qui font le mal. De ceux qui ne travaillent pas, ni contre la religion, ni contre la morale, ni contre le patriotisme, nous ne dirons jamais de mal. Par contre, de ceux qui sont chrétiens et agissent en chrétiens nous dirons toujours beaucoup de bien ; malheureusement, c'est la minorité.

Œuvres dissolvantes.

En face de ces œuvres multiples qui tendent à endiguer le mal sous toutes ses formes et à provoquer l'éclosion de toutes les vertus, individuelles, familiales et sociales, il y a

l'armée des destructeurs du bien et des provocateurs au mal. En tête, nous avons la Presse hostile, avec ses innombrables organes. L'esprit qui y domine c'est la haine de l'Eglise. Les procédés, tantôt le silence sur tout ce qui est œuvre catholique, tantôt l'assaut furieux ou la sape sournoise, toujours le dessein de nuire.

A la mauvaise Presse il y a urgence à opposer une Presse Catholique bien organisée et bien répandue. Il en sera question encore plus loin.

Une Epidémie.

Il paraît que nous avons une reine à Quimper. Vous en doutiez-vous ? En sentiez-vous le besoin ? C'est une épidémie. Jusqu'ici elle nous avait épargnés. Il y en avait à Pont-Aven, à Concarneau, à Douarnenez, Penmarc'h, etc. Nous voici atteints à notre tour ; et la plaie menace de s'étendre à toutes les paroisses et à tous les hameaux. Il n'y aura bientôt ni un café ni une auberge qui n'ait sa reine patentée. Dans tous les quartiers et à tous les coins de rue il en poussera comme des champignons. On n'a jamais vu autant de reines que depuis qu'il a été bien entendu qu'il n'y en aurait plus.

Et pourquoi pas quelques rois autour de tant de reines ? Faut-il croire que notre pays est tombé en quenouille ?

Tant que cela a été pratiqué par les enfants seulement, on souriait et l'on passait. Il faut bien que l'enfance s'amuse, et ce jeu est aussi innocent qu'un autre. Mais lorsque les hommes d'âge mûr en arrivent là, c'est inquiétant. C'est le retour à l'enfance, non plus à la première enfance, qui est une gracieuse fleur d'espérance, mais à la seconde enfance, qui sent le gâtisme à plein nez.

Quant à vous, jeunes reines et demoiselles d'honneur, défiez-vous de ces couronnes, vous seraient-elles offertes par la magistrature la plus intègre. Elles vous tomberont vite aux pieds, et elles pourraient entraîner avec elles d'autres couronnes plus précieuses, celles de la simplicité, de la modestie et de la piété tout au moins.

Un Péril intérieur.

Il y en a plusieurs à coup sûr, mais il en est un qui nous menace tout particulièrement, paraît-il, le péril protestant.

Non pas que le protestantisme puisse faire un protestant d'un véritable catholique, mais en ce sens qu'il peut pervertir des catholiques en leur inspirant de la répulsion et de l'éloignement pour la véritable Eglise. Nous en avons des exemples que tous connaissent.

Ce travail, qui a été déjà accompli dans une zone res-

treinte, il est question de l'étendre et de l'amplifier considérablement.

Des journaux et des Revues d'Angleterre et du pays de Galles en parlent, et en termes peu véridiques et peu obligeants pour un pays dont leurs représentants reçoivent une large hospitalité. Vous doutiez-vous, par exemple, Bretons du Finistère, que vous êtes encore au degré de civilisation des Gallois du VIIIe siècle, ou des Mongols du XXe ? C'est véritablement flatteur ! C'est pourquoi des missions nouvelles du Méthodisme protestant s'imposent dans notre pays.

Une constatation curieuse, mais nullement étonnante, c'est la façon dont Méthodistes anglais et journaux anticléricaux s'entendent, sans se donner le mot, je veux bien le penser, pour vilipender avec cynisme et mauvaise foi le Catholicisme et son œuvre L'Histoire est là pour dire que notre pays doit sa civilisation à l'action de l'Eglise. Et voilà comment on la juge.

Regardez bien où vous allez.

Ennemis de tout nom et de tout caractère, regardez bien où vous aboutissez. Vous détournez les âmes de la Religion. Vous faites tout pour les en dégoûter. Il reste à savoir si vous saurez tenir en bride l'impulsion que vous donnez par là-même pour le mal, et quels principes vous pourrez invoquer pour la réfréner. Je doute que la philosophie matérialiste soit assez solide sans rompre pour supporter les désirs fougueux, la rage folle de plaisir sensuel qu'éprouvent les peuples émancipés de toute idée surnaturelle, ou « de toute entrave confessionnelle », pour employer une expression connue. Il est bien à craindre que l'humanité, jetée hors de ses voies par les appétits violents et les infirmités de la nature, ne fasse la culbute dans « le grand soir », dont les ombres nous envahissent peu à peu.

Revenez donc un peu sur le passé, et dites-moi si les idées révolutionnaires et anarchistes ne sont pas en rapport direct avec l'affaiblissement de la foi dans le pays ? N'est-ce donc pas travailler au détriment du bon ordre et de la paix sociale que de ruiner dans les esprits et dans les cœurs l'unique fondement solide qui puisse les maintenir ?

Et le péril de la natalité ? où trouverez-vous le mobile suffisant pour le conjurer ? On peut recourir aux médailles ou autres récompenses ; on peut exonérer d'impôts ou d'autres charges, on peut accorder des faveurs ou des bénéfices. On fera toujours la comparaison entre ces avantages et les lourdes obligations qui s'imposent d'autre part, et l'on trouvera que celles-ci dépassent toujours les autres. — Il n'y a qu'une considération qui puisse maintenir dans le devoir,

cette considération est celle de la volonté divine. Celle-ci ôtée, c'est la digue rompue et l'inondation accomplissant son œuvre de dévastation.

Quelle œuvre patriotique et morale est donc celle de nos démolisseurs anticléricaux !

MOIS D'OCTOBRE

La Fête et les Prières.

La fête du Rosaire se célébrera le dimanche 7 Octobre. La veille, sonnerie de toutes les cloches pour annoncer la solennité.

Tous les jours, à 8 heures du soir, récitation du chapelet, des Litanies de la Sainte Vierge et de la prière à S. Joseph, devant le T. Saint-Sacrement exposé. — Le 1er vendredi et le 1er dimanche, par exception, les prières se feront le vendredi à 5 heures, le dimanche après la procession.

Le dimanche et le jeudi, procession à l'intérieur de la cathédrale, au chant des Litanies.

Les paroissiens sont invités à assister aussi régulièrement que possible à ces réunions du soir. Quel délassement après la journée de travail ! Quel réconfort pour l'âme dans ces prières et ces chants, que couronne la bénédiction du Saint-Sacrement pour clôturer la journée.

Indulgences.

De grandes indulgences peuvent être gagnées par tous, en prenant part aux exercices du mois : 1° Une indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, chaque fois ; 2° Une indulgence plénière à qui y assistera au moins dix fois, ou qui, légitimement empêché, récitera les prières en particulier ; 3° Indulgence plénière encore, le jour du Rosaire ou l'un des jours de l'octave, aux conditions ordinaires de la confession et de la communion et de quelques prières à Dieu, à la Sainte Vierge et à saint Joseph, aux intentions recommandées ; 4° Indulgence plénière de la Portioncule à toute visite, du samedi à midi au dimanche à minuit, le jour du Rosaire, à toute église où est érigée la Confrérie, en priant aux intentions du Souverain Pontife, devant la chapelle du Rosaire ou une image de la Sainte Vierge exposée dans l'église, à la condition de se confesser le jour même, ou dans les huit jours qui précèdent ou les huit jours qui suivent, et de communier soit la veille, soit le jour même ou dans les huit jours

suivants. — Ceux qui se confessent deux fois le mois, ou communient deux fois la semaine, ne sont pas astreints à la confession dans ces limites.

Les Prônes.

Les instructions ordinaires du dimanche vont reprendre avec le mois d'Octobre. Le clergé paroissial a le devoir de rappeler aux fidèles les différentes parties de la doctrine chrétienne, et les fidèles ont l'obligation de les connaître, au moins en substance. Ils doivent donc, autant que possible, assister aux messes où ces instructions sont données, et les écouter attentivement.

Cette doctrine chrétienne contient, comme dit le catéchisme : 1° Les vérités que nous devons croire, contenues dans la Sainte Ecriture et la Tradition, et résumées dans le Symbole des Apôtres ; 2° Les devoirs à pratiquer, indiqués dans les dix Commandements de Dieu et les six préceptes de l'Eglise ; 3° Les moyens que Dieu a établis pour nous sanctifier, les grâces divines, qui nous viennent principalement par la prière et les sacrements.

Nous aurons, cette année, à exposer la question de la Prière et les questions connexes qui la complètent.

Nous demandons aux paroissiens de prêter à ces instructions leur bienveillante attention, et pour ne pas exposer le prédicateur à parler dans le désert, nous renouvelons l'invitation à ceux qui se tiennent dans les régions supérieures de l'église de vouloir bien se déplacer et de venir se mettre à la portée de sa parole.

Les Catéchismes.

Avec le mois d'Octobre recommencent aussi les catéchismes des enfants. Une réunion générale de tous les enfants des grands et des petits catéchismes aura lieu à la cathédrale le 1er jeudi du mois, 4 Octobre, à 9 h. 1/2. Une messe sera dite pour eux, et une courte allocution leur sera adressée. A l'issue de la messe, bénédiction du T. Saint-Sacrement et inscription des noms. Les enfants sont priés d'apporter leurs manuels de cantique.

Tous les enfants de la paroisse, de 7 à 12 ans inclus, doivent assister régulièrement aux catéchismes, les enfants de 9, 10, 11 et 12 ans, deux fois la semaine ; les enfants de 7 et 8 ans, une fois la semaine, aux jours et aux heures indiqués au tableau ci-après.

Aux termes du Règlement de Monseigneur l'Evêque, six manquements au catéchisme, dans le courant de l'année, sans justification, de la part de la famille, retarderont la communion d'une année.

CATÉCHISMES DE L'ANNÉE 1923-1924

Jours et heures des Catéchismes.

I. — Enfants des Écoles Chrétiennes.

1. *Garçons,* à l'école ..... (*mardi,* 11h,) (*vendredi,* 11h,) M. Le Duc.
2. *Filles, Aspirantes et 1re Communion,* à l'école ..... (*mardi,* 4h,) (*jeudi,* 10h 1/2,) M. le Curé.
3. *Filles, 2e et 3e Communion,* à l'école .... (*lundi,* 4h,) (*jeudi,* 9h 1/2.) M. le Curé.

II. — École Communale, Garçons.

1. *Aspirants,* à la chapelle neuve ..... (*lundi,* 11h,) (*jeudi,* 9h 1/2,) M. Suignard.
2. *1re Communion,* à la chapelle neuve .... (*lundi,* 4h,) (*jeudi,* 8h 1/2,) M. Suignard.
3. *2e et 3e Communion,* au Patronage..... (*lundi,* 11h,) (*jeudi,* 10h,) M. Le Duc.

III. — École Communale, Filles.

1. *Aspirantes et 1re Communion,* au Patronage de la Sainte-Famille..... (*mardi,* 11h,) (*jeudi,* 10h,) M. Cadiou.
2. *2e et 3e Communion,* au Patronage de la Sainte-Famille..... (*lundi,* 11h,) (*jeudi,* 9h,) M. Piriou.

IV. — Petit Catéchisme, Garçons et Filles.

1. *Enfants ayant fait la Communion privée,* chapelle neuve..... (*jeudi,* 11h,) M. Piriou.
2. *Enfants n'ayant pas encore communié,* chapelle neuve..... (*mercredi,* 11h,) M. Piriou.

V. — Prendront part à ces Catéchismes.

1. *Au Petit Catéchisme :* les enfants nés en 1915 et 1916 ;
2. *Au Catéchisme des Aspirants :* les enfants nés en 1914 ;
3. *Au Catéchisme de 1re Communion :* les enfants nés en 1913, s'ils n'ont pas subi de retard ;
4. *Au Catéchisme de 2e et 3e Communion :* les enfants nés en 1911 et 1912, s'ils ont fait précédemment la première Communion.

Remarque importante.

Sous prétexte de classe de dessin le jeudi, ou de préparation au certificat d'études les autres jours, les enfants sont parfois détournés des catéchismes auxquels ils doivent assister.

On ne doit pas perdre de vue qu'aux termes de la loi scolaire elle-même, le jeudi et les autres jours de la semaine, en dehors des heures de classe, les enfants doivent avoir toute liberté de se rendre aux réunions du catéchisme.

On doit se rappeler aussi qu'en vertu de la loi divine les parents doivent veiller à ce que leurs enfants reçoivent une instruction chrétienne solide. Ils ont l'obligation grave de leur faire suivre régulièrement les cours d'instruction religieuse, aux jours et aux heures indiqués.

Les deux heures par semaine consacrées au catéchisme

ne peuvent nuire ni au dessin ni au certificat d'études de ces enfants. Que l'on rapproche les succès de ceux qui viennent aux réunions du catéchisme de ceux des autres, et l'on constatera le fait.

Ce n'est pas à l'heure où l'équilibre moral menace de se perdre qu'il convient de négliger le seul point d'appui solide qui puisse le sauver.

Fête du Souvenir Français.

Le dimanche 21 Octobre aura lieu la fête annuelle du Souvenir Français. A 9 heures, à la cathédrale, messe avec allocution, suivie de l'absoute. Les autorités civiles et militaires y seront convoquées comme de coutume.

Journées de la Presse Catholique.

Nous recevons l'appel suivant, auquel nous sommes heureux de répondre, en lui accordant la publicité du *Bulletin :*

« Sous les auspices de la Bonne Presse, nous aurons, à la fin du mois d'Octobre, deux journées de la Presse Catholique. On y étudiera les méfaits de la Presse qui ne s'inspire pas de la religion, la nécessité d'une Presse nettement catholique, la question des Illustrés pour les enfants, la propagande dans les différents milieux. La Presse est la reine du monde, disait le Pape Pie X.

» Nous espérons que, pendant ces journées, les catholiques verront mieux l'importance de la Presse. Nul catholique ne peut plus se désintéresser de la question. Tous doivent aider le prêtre dans son œuvre d'apostolat. Pie XI le leur demande. Les fidèles, messieurs, dames, jeunes gens et jeunes filles, assisteront donc nombreux à ces réunions dont nous attendons une forte impulsion en faveur du bon journal et des bons Illustrés. »

Les paroissiens seront prévenus des jours, des heures et du local de ces réunions. Nous souhaitons vivement que cette œuvre essentielle obtienne le succès qu'elle mérite. Les publications aujourd'hui en cours prennent leurs inspirations à l'une ou à l'autre de ces trois sources : les enseignements de la Foi et de la saine morale, la Haute Finance et la Franc-Maçonnerie. La moins considérable, et de beaucoup, de ces trois organisations, est la Presse Catholique. Il n'y a pas un journal catholique pour dix journaux hostiles. On s'explique donc le mal produit par la littérature empoisonnée qui, par son chiffre énorme et par la complicité des passions qu'elle favorise, déborde et noie l'influence de la Presse honnête. Il faut soutenir et développer celle-ci.

Calendrier Paroissial.

Tous les jours, récitation du chapelet, des Litanies et de la prière à saint Joseph.

1er **Octobre, lundi.** — S. Remi, évêque et confesseur.
2, mardi. — Les Saints Anges Gardiens. — Service et messe pour les Défunts.
3, mercredi. — Le Bienheureux Charles de Blois, confesseur. — A 8 heures, à la chapelle, réunion de la congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes. — Confession des filles.
4, jeudi. — S. François, confesseur. — Messe de Communion des enfants. — 9 h. 1/2, à la cathédrale, réunion des enfants de tous les catéchismes, messe, allocution, bénédiction.
5, vendredi. — S. Maurice, abbé. — Exposition du Saint-Sacrement, prières du Rosaire, à 5 heures, et bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration, pour les hommes.
6, samedi. — S. Bruno, confesseur. — Confession des garçons des catéchismes.
✝ **7, XXe dimanche après la Pentecôte, Solennité du Rosaire.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour les Cercles et les Patronages. — Vêpres à 2 h. 1/2, procession, prières du Rosaire, bénédiction.
8, lundi. — Ste Brigitte, veuve.
9, mardi. — SS. Denis et ses Compagnons, martyrs.
10, mercredi. — S. François Borgia, confesseur.
11, jeudi. — S. Mélar, martyr. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
12, vendredi. — De la férie. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.
13, samedi. — S. Edouard, roi et confesseur.
✝ **14, XXIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes aux mêmes heures que le dimanche précédent. — Vêpres à 3 heures, Salut. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Le soir, à 8 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale. — A 6 heures, à la Retraite, ouverture d'une retraite bretonne pour les femmes.
15, lundi. — Ste Thérèse, vierge.
16, mardi. — Apparition de S. Michel Archange au Mont Tombe.
17, mercredi. — Ste Hedwige, veuve. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
18, jeudi. — S. Luc, Evangéliste.
19, vendredi. — S. Pierre d'Alcantara, confesseur.
20, samedi. — S. Jean de Canty, confesseur.
✝ **21, XXIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres aux mêmes heures. — Messe de 9 heures pour le Souvenir Français.
22, lundi. — Anniversaire de la Consécration de la Cathédrale de Saint-Corentin.
23, mardi. — De l'octave de la Consécration ou Dédicace.
24, mercredi. — S. Raphaël, Archange.
25, jeudi. — S. Gouesnou, évêque et confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
26, vendredi. — S. Alor, évêque et confesseur.
27, samedi. — S. Magloire, évêque et confesseur.
✝ **28, XXIIIe dimanche après la Pentecôte.** — Messes et vêpres aux mêmes heures. — Réunion, à la chapelle, à 7 heures, des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers-Ordre de Saint-François.
29, lundi. — Octave de la Dédicace ou Consécration de la Cathédrale.
30, mardi. — De la férie.
31, mercredi. — Vigile de la Toussaint. — *Jeûne et abstinence.*

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

2 *Septembre.* René-Marie Goutliquer, 30, rue Neuve ;
2 — Pierre-Etienne Toulhoat, 9, rue de Kerfeunteun ;
2 — Gisèle-Léonie-Marie Lemerle, 37, avenue de la Gare ;
3 — Cécile-Louise-Henriette Le Gallic, Rosporden ;
4 — Yves-Pierre-René Queignec, Paris ;
9 — Simone-Marie Kermoal, 66, rue Neuve ;
9 — François-René Brenner, 13, avenue de la Gare ;
10 — Georgette-Louise Le Feunteun, 7, rue Kéréon ;
13 — Paul Le Bras, 12, rue Royale ;
16 — Hélène-Perrine Bourhis, coteau du Frugy ;
16 — Marcel-Jean-René Floc'h, 6, rue du Lycée ;
16 — Jeannine Marcel, 19, rue Elie-Fréron ;
16 — Madeleine Le Menn, 9, rue Neuve ;
16 — Camille-François Gourvest, 14, rue Le Déan ;
17 — Louis-Pierre-Marie Jollivet, 52, place Saint-Corentin ;
18 — Germaine-Jeanne-Marie Marchalot, 5, rue de la Mairie ;
19 — Yvette-Marie-Joachim Corré, 19, rue Sainte-Thérèse ;
22 — Josette Kersual, 35, rue des Douves ;
23 — Robert-Louis-Marie Hellio, rue du Pont-Firmin ;
23 — Pierre-Hervé-Marie Diverrès, 10, rue Valentin ;
23 — Alexis-Marie Auffret, 12, rue Royale ;
23 — Pierre-Louis Lévénès, 26, rue des Gentilshommes.

Suppléments.

16 *Septembre.* Yvonne-Odette Rocuet, 14, rue Le Déan ;
16 — Henri-Joseph Gourvest, 14, rue Le Déan ;
18 — Jean-Auguste-Emile Fraissange, rue de Concarneau ;
18 — Adrien-Emile-René Fraissange, rue de Concarneau.

Mariages.

3 *Septembre.* René-Marie Lannuzel et Gabrielle-Josèphe Birzin ;
10 — Victor-Ange Le Comte et Bernadette-Augustine François ;
10 — Michel-François-Raymond David et Marie-Yvonne Le Faou ;
12 — Eugène-Marie Cornic et Jeanne-Yvonne-Marie Chicard ;
24 — Yves Moënner et Ysabelle Jugeau ;
24 — René-Yves-Marie Cloarec et Marie-Thérèse-Louise Salaün ;
24 — Emile-Etnne-Camlle Deyrolle et Francine-Renée-Mie Le Guével ;
25 — Etienne-Mie Boudéhen et Josephne-Mie-Anne-Françse Le Nabat.

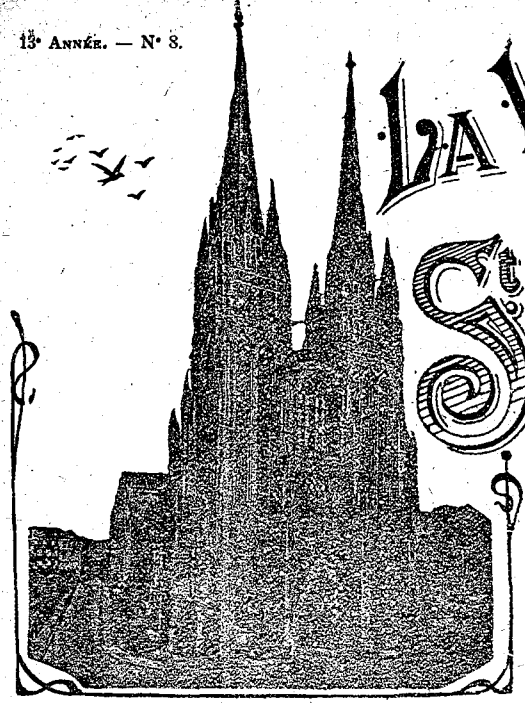
Enterrements.

31 *Août.* Yves-Michel Kervévant, 74 ans, 14, rue Sainte-Catherine ;
3 *Septembre.* Jean-Marie-Emmanuel Le Goyat, 63 ans, 17, rue de l'Hospice ;
4 — Marcel-Cortin-Marie Marchand, 2 ans, 13, rue Saint-François ;
5 — Catherine-Jeanne-Marie Accarie, 19 ans, 6, rue du Lycée ;
5 — Désirée-Yvonne Grall, 69 ans, 22, rue Elie-Fréron ;
13 — Anastasie-Constance Bécam, 63 ans, 8, rue des Halles ;
14 — Jean-Alexandre-François Carnot, 8 mois, rue Pen-ar-Stéir ;
14 — Anna-Hélène Pétillon, 44 ans, 42, rue du Pont-Firmin ;
14 — Marie-Anne-Josèphe Pavec, 27 ans, 22, rue Elie-Fréron ;
22 — Joseph-Marie Hascoët, 11 ans, 26, rue Neuve ;
23 — Noël-Marie Jean, 59 ans, 2, rue Sainte-Thérèse.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

13e Année. — N° 8. Jeudi 1er Novembre 1923.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois d'Octobre : Un mot encore ; La Charité ; Scandale des Brevets ; Congrès de Landerneau ; Fête du « Souvenir Français » ; Une Conférence. 86
Mois de Novembre : La Toussaint ; La Fête des Morts ; La lumière des Morts ; Ne les oublions pas ; La Fête de la Victoire et de la Paix ; Une Œuvre nationale et patriotique 89
Calendrier paroissial 95
A Saint-Corentin 96

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e Année. Jeudi 1er Novembre 1923. N° 8.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS D'OCTOBRE

Un mot encore.

Les réflexions de la *Voix de Saint-Corentin* au sujet de cette étrange fête des « reines de Cornouaille » n'ont pas été du goût de tout le monde. J'aurais été bien surpris du contraire. S. Paul, écrivant aux Galates et les reprenant sévèrement de leurs écarts, écrivait : « Si en pareilles circonstances je plaisais aux hommes, je ne serais pas le serviteur de Jésus-Christ ».

Le journal *la Dépêche de Brest* terminait son compte rendu par ces mots : « Il est à remarquer que, malgré les craintes exprimées par la *Voix de Saint-Corentin,* aucune reine n'a laissé choir sa couronne, et qu'aucune discussion suivie de pugilat n'est intervenue entre elles pour la possession d'un roi ». Cette dernière remarque n'est pas de moi. Je la restitue donc à son auteur, en constatant que celui-ci pouvait éprouver quelque crainte à ce sujet, puisqu'il juge nécessaire de rassurer son public.

Quant à la solidité de la couronne, j'hésite encore à y croire, malgré la garantie donnée par le journal.

Pendant qu'à Quimper on célébrait le culte des « reines », à Medan on faisait le *pèlerinage* (le mot y est) de Zola. Je ne prétends pas mettre en parallèle les deux idoles. Entre Zola et les reines de Quimper il y a de la marge, Dieu merci. Le culte de Zola c'est le culte de l'ordure. Mais l'autre culte n'est-il pas un acheminement au culte de la déesse Raison ? Elle n'est déjà pas si ancienne cette histoire, et il ne semble pas qu'elle fasse grand honneur à Quimper. Il n'y aurait pas lieu de recommencer. Et cependant mêmes principes conduisent aux mêmes conséquences. L'oubli et la méconnaissance du vrai Dieu avaient conduit les hommes à l'adoration des êtres, même inférieurs. Le même oubli et la même méconnaissance les mettent sur la voie des mêmes égarements.

La Charité.

Une autre feuille déplore l'atteinte portée à la charité par cette méchante *Voix de Saint-Corentin.* En vérité, je ne le croyais pas.

Mais on se fait dans certains milieux une singulière conception de cette grande vertu. Chaque fois que l'on critique certains personnages ou que l'on condamne certains faits, vous passez pour violer la charité. A ce compte, le Fils de Dieu, chassant les voleurs du Temple ou fustigeant les Pharisiens, était le plus cruel des hommes. Et alors nous aboutissons à cette conclusion : tenter d'empêcher le déclenchement de tous les vices, c'est être un homme sans cœur, sans charité... Vouloir arrêter, au risque d'être écrasé, un attelage qui va se jeter dans le précipice, c'est agir en bourreau ! Favoriser, au contraire, les désordres, quel homme admirable !... Pousser à la roue d'un char qui court à sa perte, ô la belle, la douce charité !... Bourreau aussi le chirurgien qui fait souffrir son malade par une opération nécessaire ; bon praticien, au contraire, celui qui sourit au patient et l'endort par de douces paroles, en attendant la mort qui le guette. C'est le renversement des notions et des choses.

Scandale des Brevets.

Il continue. La session d'Octobre le prouve. Si, comme le remarque le journal — *le Nouvelliste,* — l'Administration a tenu compte des protestations émanées de la Presse indépendante en ce qui concerne le choix des épreuves écrites, en les rendant moins absurdes, et si parfois l'Inspecteur a essayé d'atténuer la sévérité des examinateurs, l'attitude des maîtres des examens n'a pas varié. Les élèves des écoles normales ayant été examinés en champ clos, les autres pouvaient être sacrifiés sans miséricorde. Ils l'ont été.

Le parti-pris est manifeste. Il faut empêcher le recrutement du personnel des écoles libres.

On parle de tyrannie. En voilà une et de la pire espèce. Que diraient les instituteurs laïques et leurs protecteurs si les rôles étaient renversés et s''ils étaient brimés de la sorte ?

Le proverbe dit : « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse ». Non contents, dit le journal, de se révolter contre l'Etat en maintenant leurs syndicats malgré tribunaux et ministres, de se révolter contre la Nation en prêchant (du moins le plus grand nombre d'entre eux) le Bolchevisme, la Révolution et l'Internationalisme, les voilà aujourd'hui en révolte contre le bon sens.

Le vase menace de déborder. Les journaux anticléricaux et l'Inspecteur peuvent multiplier les éloges, le peuple estime que l'institution devient encombrante et tyrannique. L'injustice finit toujours par sombrer sous ses excès mêmes.

Congrès de Landerneau.

Il a eu lieu le dimanche 30 Septembre. Le *Bulletin* était déjà imprimé et n'a pu, par conséquent, en rendre compte dans son dernier numéro.

Magnifique réunion de jeunes de toutes les parties du diocèse, sous la présidence de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, remplaçant Monseigneur l'Evêque que sa santé a empêché d'y assister.

Messe de communion le matin, à 7 heures. A 9 heures, séance de travail : discours de M. le Vicaire général, engageant la jeunesse à étudier la religion d'abord, les questions sociales ensuite. Discours de M. Le Goasguen, insistant sur la nécessité pour la jeunesse d'agir en catholique. Rapport de M. Gravot, de Morlaix, faisant remarquer la disparition de l'esprit de famille, du cadre domestique et, comme conséquence, danger des liaisons compromettantes. Nécessité des réunions pour la formation religieuse des jeunes. Quimper reçoit à ce sujet une citation élogieuse, avec Brest et Morlaix. Landivisiau est signalé pour la diffusion des journaux. Un vœu est formulé pour la tenue d'un Congrès eucharistique. Rapport de M. Mével, de Saint-Martin de Brest : nécessité d'unir étroitement jeunesse ouvrière et jeunesse intellectuelle. Formation professionnelle de l'ouvrier. Cercles d'études pour la formation générale au point de vue social et religieux. Propagande des jeunes, individuelle et collective.

Dans l'après-midi, conférence de M. Madec, professeur au Creisquer : cercles d'études à la ville, à la campagne, aux collèges, pour la formation religieuse et sociale : Etat, Patrie, Famille, Fédération.

Discours de M Le Gall, aumônier du Likès, à Quimper : l'œuvre de la Presse; la *Croix,* le *Militant,* le *Progrès,* le *Nouvelliste,* le *Courrier,* etc.

Discours de M. Garric : la jeunesse, dans le passé, le présent, l'avenir.

Résumé, par M. Le Grand, vicaire, des travaux de la journée, qu'il termine en citant une parole de Pie XI, lorsqu'il était encore archevêque de Milan : « Les études sérieuses doivent former de bons penseurs et non de creux déclamateurs. »

Fête du « Souvenir Français ».

Dimanche 21 Octobre, le « Souvenir Français » célébrait sa fête annuelle. Messe à 9 heures, avec convocation des autorités civiles et militaires. Plusieurs de celles-ci étaient représentées, mais on a cru remarquer des vides dans les places réservées. Faut-il attribuer ces quelques défections à un défaut de mémoire ? Peut-être. La chorale de Saint-Corentin a chanté le *De profundis* à 4 voix de Orlando de Lassus ; puis le *Benedictus* de Vittoria qu'on a écouté avec une attention marquée.

A l'issue de la messe, Monseigneur l'Evêque est monté en chaire et, pendant vingt-cinq minutes, a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole. Il a fait ressortir la beauté, la grandeur et la sublimité du sacrifice des généreux défenseurs de

la Patrie. Il a rendu hommage aux honneurs rendus ou à rendre à ces victimes du devoir et a réclamé pour elles les suffrages et les prières de tous. Il a terminé en montrant comment une nation passe, comme ces héros, de la mort à la vie.

Sa Grandeur, au cours de son instruction, a annoncé la prochaine arrivée à Quimper de Monseigneur Génisty, évêque de Verdun, et des réunions qui se feront à cette occasion. Il en est question plus loin.

Une Conférence.

Salle du patronage de Saint-Corentin, rue du Frout, une conférence avec projections sera donnée le vendredi 26 Octobre, à 8 heures du soir, par le Père Perbal, Oblat de Marie, sur l'œuvre de ses Missions. Cette conférence promet d'être fort intéressante.

MOIS DE NOVEMBRE

La Toussaint.

Le mois de Novembre nous apporte des fêtes et des cérémonies, les unes anciennes et toujours nouvelles comme Celui qui les inspire, les autres plus récentes et non moins respectables.

La première, qui ouvre le mois et le domine tout entier, c'est la grande fête de la Toussaint.

La Toussaint, c'est la terre qui regarde le Ciel, où chacun cherche à discerner, dans la multitude des âmes qui le peuplent, celles qui lui sont particulièrement chères. C'est le chrétien de la terre se rattachant, par la pensée, le désir et la charité, aux élus de la gloire. C'est le militant, implorant l'appui de ses alliés et puisant, dans leurs exemples et dans leur concours, le courage d'accomplir à son tour la tâche qu'ils ont généreusement accomplie.

La Toussaint, c'est le phare lumineux qui éclaire les ténèbres de la terre et nous permet de prendre le chemin sûr au milieu des fondrières et des précipices que nous côtoyons journellement.

La Toussaint, c'est la pensée consolante, c'est l'idée fortifiante, c'est l'idéal éblouissant qui soutient l'âme au milieu de ses peines et de ses fatigues, et lui permet de poursuivre sa course sans défaillance et sans désespoir.

Et dire que des malheureux travaillent à éteindre ce flambeau sauveur, ou tout au moins à le dissimuler aux regards de la foule, pour le précipiter par là même dans les abîmes du matérialisme sans conscience et du sensualisme sans frein.

Ames chrétiennes qui ne voulez être ni confondues avec ces êtres inférieurs qui n'ont pas d'intelligence ni ravalées à leur niveau, élevez vos regards au Ciel. Là sont vos parents, vos amis, tous les membres de la grande famille des enfants de Dieu. Là aussi votre place est marquée. Suivez bien la voie tracée par la loi divine. Encore quelques années, quelques jours peut-être de travail, de privation et de souffrance, et une joie, une plénitude de bonheur, sans comparaison avec les épreuves soutenues, vous dédommagera pendant l'éternité.

Le jour de la Toussaint, les offices auront lieu aux mêmes heures que les dimanches. A 10 heures, messe pontificale. A 3 heures, les vêpres ; un quart d'heure avant cet office, récitation des prières du Rosaire. Immédiatement après le chant des vêpres, sermon par M. Léon, professeur au Grand Séminaire, Salut solennel du Saint-Sacrement et vêpres des Morts.

Le soir, à 8 heures, réunion bretonne, sermon par M. Grill, inspecteur diocésain des Ecoles, vêpres des Morts.

Les fidèles ont la pieuse habitude de visiter, ce jour, et le suivant, les cimetières et leurs tombes. Mais s'ils veulent que ces visites soient fécondes et ne constituent pas une simple parade, sans autre effet qu'une vaine démonstration, ils auront soin d'assister aux offices et de s'approcher des sacrements. Là ils puiseront les grâces surnaturelles qu'ils communiqueront ensuite, dans leurs effets salutaires, aux âmes qu'il aiment et qu'ils désirent soulager.

La Fête des Morts.

Après les solennités de la Toussaint, les offices des Morts. Après le regard vers le Ciel et les prières aux Saints, un coup d'œil compatissant aux âmes du Purgatoire.

Outre l'office de la veille, succédant immédiatement aux chants de triomphe en l'honneur des bienheureux de la Cour céleste, le lendemain 2 Novembre, toute la matinée est consacrée aux prières pour les Défunts.

De 6 à 8 heures, les messes se succèdent sans interruption de demi-heure en demi-heure. A 8 heures, chant de l'office paroissial pour les Morts, suivi de la grand'messe de *Requiem*, à l'autel des Trépassés.

A 10 heures, chant de l'office canonial, procession autour de la place Saint-Corentin, où ont été ensevelis de très nombreux cadavres. Au retour de la procession, chant de la messe de *Requiem*, absoute solennelle.

Est-ce tout ? — Non, par un sentiment de grande piété pour les âmes du Purgatoire, le Souverain Pontife a voulu que les exercices du mois du Rosaire fussent prolongés jusqu'au 2 Novembre inclusivement, pour faire bénéficier ces âmes souffrantes des suffrages publics de l'Eglise et des fidèles, en ce jour spécialement consacré à prier pour elles. Le

soir, à 8 heures, nous aurons donc les prières ordinaires du Rosaire, et comme ce jour est le premier vendredi du mois, le Saint-Sacrement sera exposé à partir de 2 heures jusqu'à la clôture, à 8 heures, des exercices prescrits.

La lumière des Morts.

Les journaux racontaient, ces jours derniers, un projet, qui a germé dans quelques cerveaux, et qui a d'ailleurs reçu déjà son exécution dans certaines localités, le projet d'établir, au moins pendant la nuit, un phare lumineux qui éclaire le monument érigé en souvenir des Morts de la Guerre. Cela existe à Saint-Mandé, dans l'Artois aussi, sur la colline de Lorette, où 300.000 morts ont été ensevelis. On parle de suspendre auprès de la tombe du Soldat Inconnu, sous l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, une lampe qui l'éclaire la nuit. Même pensée pour la Champagne, pour Verdun. Un maire du Lauragais, au Midi de la France, a fait mieux encore, il a fait placer autour du monument des Morts quatre candélabres de trois mètres cinquante de hauteur, dont les lampes éclairent et illuminent, toutes les nuits, le nom des enfants de la commune morts pour la grande et la petite Patrie. Et du haut du coteau où s'étage le village, un peu au-dessus de l'antique église qui le domine, elles serviront de phare aux voyageurs qui vont de Cette à Toulouse et leur rappelleront les douleurs d'hier et les périls de demain.

Et le journal qui rapporte le fait ajoute : « Dans la soirée de la Toussaint, sur tous les points de notre chère France, il est de tradition de penser particulièrement à ceux qui ne sont plus. Dans beaucoup de villages il est même toujours de coutume, quand vient la nuit, de faire sonner les glas et d'aller allumer des cierges et des veilleuses dans les cimetières sur les tombes de ceux qui reposent en paix. »

Tout cela est très bien et j'applaudis à ces coutumes et à ces pratiques. Mais j'étonnerai peut-être, sinon les lecteurs du *Bulletin*, du moins plusieurs de ceux qui admirent cette pensée, que l'Eglise l'a réalisée depuis près de deux mille ans déjà. Cette Eglise, que l'on voudrait détruire, et à laquelle on revient, sans parfois s'en douter, chaque fois que l'on côtoie la vérité, a toujours usé de cierges et de lumières autour des cadavres de ses enfants, dans nos maisons chrétiennes et dans nos cérémonies funèbres. Pourquoi ? — Pour honorer les morts, sans doute, mais aussi pour notre enseignement. Elle veut, par ces lumières, nous rappeler notre devoir d'implorer pour ces âmes la lumière de la gloire, si déjà elles ne la possèdent et, pour nous, l'obligation de suivre toujours, afin de la posséder un jour nous-mêmes, Celui qui est la lumière éclairant tout homme venant en ce monde.

Lux perpetua luceat eis, que la lumière éternelle brille pour les âmes des Défunts. Qu'elle brille aussi pour nous,

non seulement pour nous rendre d'une localité à une autre, de Cette à Toulouse, mais plus encore de la terre au Ciel.

Ne les oublions pas.

N'oublions pas nos Morts à nous, ni les autres non plus. Tous sont de notre famille puisqu'ils sont, comme nous, les enfants de Dieu.

Une mention spéciale, en ce mois des Morts, est cependant réclamée de nous par notre Mère l'Eglise, en faveur de quelques-uns en particulier.

Tous les ans, à pareille époque, on nous rappelle qu'une loi inique, œuvre de politiciens sectaires et haineux, ne s'est pas contentée de voler aux églises leurs biens matériels, elle a osé porter une atteinte sacrilège aux Morts eux-mêmes, en les dépouillant honteusement des fondations établies par eux, ou par leurs familles. C'est là une de ces tares *intangibles*, que rien ne saurait effacer, et qui n'a d'égale que la fureur déployée à voler l'âme de l'enfance et de la jeunesse.

Pour réparer, dans la mesure du possible, le brigandage commis, le Souverain Pontife demande à tous les fidèles de prier tout spécialement pour les victimes de l'injustice, et elle prescrit que, l'un des dimanches qui suivent la fête des Morts, la grand'messe paroissiale soit remplacée par un office solennel et la messe de *Requiem* à l'intention de ces âmes. Il invite tous les prêtres à dire leur messe ce même jour ou, en cas d'empêchement, un autre jour au plus tôt, à la même intention.

Conformément à ces instructions, à la Cathédrale, cet office aura lieu le dimanche 4 Novembre. Les paroissiens y assisteront aussi nombreux que possible. Ils n'oublieront pas non plus qu'après la messe et les prières officielles de l'Eglise, l'œuvre la plus salutaire en faveur des âmes du Purgatoire c'est la Sainte Communion. Ceux qui auront accompli cet acte de piété le jour de la Toussaint et le jour des Morts seraient bien inspirés de le renouveler le dimanche suivant à cette même intention.

La Fête de la Victoire et de la Paix.

On va la célébrer le dimanche 11 Novembre. Il est à souhaiter que tous y prennent part. Ce sera le moyen de la consolider et d'en assurer les heureux effets, qui ne sont malheureusement pas encore acquis.

Il est extrêmement pénible et particulièrement inquiétant de voir se renouveler les faits qui ont été de toute évidence les causes déterminantes de la guerre de 1914. Ces faits se rattachent à deux mouvements parallèles : d'une part, les sympathies et les concours moraux, sinon matériels, prêtés publiquement à la cause et au succès de l'Allemagne dans

les conflits persistants du moment ; d'autre part, la campagne de division et de haine intérieures, en cours depuis la fin de la guerre, et aujourd'hui plus intense que jamais.

On reste frappé de stupéfaction de voir que des journaux, des orateurs, des propagandistes de toute catégorie prennent fait et cause pour l'Allemagne, l'ennemie, contre la France, la Patrie, sans que l'autorité publique ne fasse rien pour réprimer leur audace et sans que l'opinion publique ne s'émeuve du scandale. Ah ! si des catholiques tenaient pareil langage et se livraient à de telles menées, quel tollé et quel déploiement de la force publique !

Et quelle contradiction, du moins apparente, dans les procédés ! On favorise les manœuvres coupables, non seulement d'un silence qui est déjà condamnable, mais d'un concours effectif, par des alliances et des projets concertés, dont le résultat, si le succès les couronne, serait la ruine des fruits de la victoire ; puis on accuse calomnieusement les Souverains Pontifes, c'est-à-dire en réalité l'Eglise, de souhaiter le triomphe de l'Allemagne, et cela sur le témoignage d'un Allemand, d'un baron Ritter, agent accrédité de cette diplomatie prussienne, dont nous sommes payés pour connaître la loyauté et la bonne foi.

Je dis que la contradiction est apparente. Au fond, l'action est convergente : il s'agit de préparer une victoire électorale en vue, même au prix du détriment patriotique et religieux, religieux surtout.

Avant cette désastreuse guerre de 1914, les esprits sages et avertis annonçaient les conséquences futures de cette funeste campagne anticléricale qui ruinait la morale publique et divisait les âmes en France, et par là même préparait une nouvelle invasion de l'Allemagne. On ne voulait pas les croire. De nouveau nous le répétons : le moyen le plus sûr de perdre le Pays en le livrant, diminué et affaibli, aux entreprises de ses ennemis, c'est de le diviser par la haine semée entre les citoyens et de ruiner ce qui constitue la base ou le fondement de sa force, la morale chrétienne. La raison et l'expérience le proclament assez haut, il suffit de les consulter.

Une Œuvre nationale et patriotique.

C'est celle que deux personnages éminents et autorisés, le maréchal de France Ph. Pétain, et l'Evêque de Verdun, Monseigneur Ch. Génisty, nous annoncent et nous recommandent par la lettre suivante :

Le Comité de l'Ossuaire de Douaumont, œuvre de guerre, autorisée par décision ministérielle du 3 Décembre 1919, recommande, à la bienveillance des Autorités civiles et militaires et des organisations patriotiques, M. l'abbé Lombard, curé des Paroches (Meuse), ancien aumônier-brancardier du 94e, décoré

de la médaille militaire, conseiller municipal de la ville de Saint-Mihiel, chargé par lui de faire connaître, dans des réunions et des conférences publiques, cette grande œuvre de reconnaissance et de piété nationale envers les glorieux morts de Verdun, et de provoquer, en faveur de cette œuvre, des sympathies et des concours.

Le Président,
Signé : Ch. GÉNISTY,
Evêque de Verdun.

Le Président d'honneur du Comité d'action,
Signé : Ph. PÉTAIN,
Maréchal de France.

Il s'agit d'ériger sur le champ de bataille de Verdun, sans contredit de tout le front français le plus sanglant, le plus important par la durée et l'âpreté des combats et par leurs conséquences, un monument digne des quatre cent mille Français qui y sont tombés, dont trois cent mille resteront anonymes et ne pourront jamais être réclamés par les familles.

Placé au centre de l'immense champ de bataille, sur un point culminant, d'où l'œil peut l'embrasser tout entier, l'Ossuaire, long de plus de 180 mètres de longueur, rappellera la ligne de défense formée de leurs corps par les soldats français face à l'ennemi. Il constituera comme un long cloître composé de 26 alvéoles ou chapelles funéraires, contenant chacune deux tombeaux. Ces 52 sépulcres renfermeront les ossements inconnus recueillis dans les 52 secteurs dénommés « du champ de bataille de Verdun ». Au centre, un portique et une tour de 45 mètres de haut, couronné par un phare allumé la nuit.

Le portique donnera accès à la grande chapelle catholique. Aux extrémités du cloître, un oratoire est prévu pour les familles protestantes. Des emplacements sont également réservés aux monuments des israëlites et des musulmans.

La première pierre du monument a été posée le 22 Août 1922. A cette occasion, le maréchal Pétain prononça ces paroles : « C'est à la gloire de ces soldats de Verdun et de leur sacrifice sublime que rendra hommage le monument dont nous venons de poser la première pierre. Sur cette colline, désormais sacrée, se dressera ce monument simple et sobre comme l'âme du soldat ; vaste et noble comme la grandeur du sacrifice ; durable, impérissable même, comme le souvenir des héros de Verdun. »

Le lundi 19 Novembre, à 10 heures, une grand'messe aura lieu à la cathédrale, où Mgr Génisty en personne parlera et fera une quête au bénéfice de l'œuvre. Le soir, en une salle publique, qui sera bientôt désignée, une conférence avec projections sera faite dans le même but. Nous invitons dès à présent tous les paroissiens à répondre avec empressement et générosité à cet appel en faveur de nos défenseurs.

Calendrier Paroissial.

✝ **1er Novembre, jeudi, Fête de Tous les Saints.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale) et à 11 h. 1/2. A 2 h. 45, prières du Rosaire. Vêpres à 3 heures, sermon par M. Léon, professeur au Grand Séminaire, bénédiction, vêpres des Morts. — Quête aux messes pour les Séminaires, aux vêpres pour les Trépassés. — A 8 heures, sermon breton, vêpres des Morts.

✝ **2, vendredi, Fête des Morts.** — De 6 à 8 heures, messes de demi-heure en demi-heure. A 8 heures, office et messe de *Requiem* paroissiale. A 10 heures, office canonial, procession, grand'messe. — De 2 à 8 heures, exposition du T. Saint-Sacrement. — Inscription dans la confrérie des Trépassés à la sacristie. — A 8 heures, clôture des prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

3, samedi. — S. Guinal, abbé. — Confession des garçons des catéchismes.

✝ **4, XXIVe dimanche après la Pentecôte.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe de *Requiem*), à 11 h. 1/2. Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire.

5, lundi. — Les Saintes Reliques. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les prêtres, curés et vicaires de la paroisse. — A 9 heures, service pour les Evêques et chanoines décédés.

6, mardi. — S. Hiltut, abbé. — Tous les jours, à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

7, mercredi. — De l'Octave. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Dames de la Congrégation et de l'Association des Mères chrétiennes.

8, jeudi. — Octave de la Toussaint.

9, vendredi. — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur. — Confession des petits enfants.

10, samedi. — S. André Avellin, confesseur.

✝ **11, XXVe dimanche après la Pentecôte, Fête de la Victoire et de la Paix.** — Messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche précédent. A la messe de 9 heures, convocation des autorités. — Réunion bretonne, sermon, bénédiction.

12, lundi. — S. Martin, pape et martyr.

13, mardi. — S. Didace, confesseur.

14, mercredi. — S. Josaphat, évêque et martyr.

15, jeudi. — Ste Gertrude, vierge.

16, vendredi. — De la férie.

17, samedi. — S. Grégoire-le-Thaumaturge, évêque et confesseur.

✝ **18, XXVIe dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures. — Réunion, à 8 heures du soir, des confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

19, lundi. — Ste Elisabeth, veuve. — A 10 heures, grand'messe, sermon par Mgr Génisty, évêque de Verdun.

20, mardi. — S. Félix de Valois, confesseur.

21, mercredi. — Présentation de la T. Sainte Vierge au Temple.

22, jeudi. — Ste Cécile, vierge et martyre.

23, vendredi. — S. Clément, pape et martyr.

24, samedi. — S. Jean de la Croix, confesseur.

✝ **25, Dernier dimanche après la Pentecôte.** — Offices aux mêmes heures. — Réunion à la chapelle, à 7 heures, des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers-Ordre. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

26, lundi. — S. Silvestre, abbé.

27, mardi. — De la férie.

28, mercredi. — De la férie.

29, jeudi. — S. Hoardon, évêque et confesseur.

30, vendredi. — S. André, apôtre.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

25	*Septembre.*	André-Louis Coignec, 33, rue des Douves ;
28	—	Marcelle-Marie Touchard, 19, avenue de la Gare ;
29	—	Brigitte-Marie Waquet, 7, rue Saint-François ;
30	—	Alain-Marie Pennarun, 1, rue Neuve ;
30	—	Louis-Marie Le Bras, 14, rue de l'Hospice ;
1er	*Octobre.*	Suzanne-Henriette-Aline Cornic, 5, rue de la Mairie ;
3	—	Marie-Paule-Henriette de Goy, avenue de la Gare (Banque de France) ;
4	—	Louis-Charles-Marcel Pelletier, Paris ;
7	—	Robert-Pierre-Marie Stéphant, 19, rue Saint-François ;
14	—	René-Joseph Le Berre, 13, rue Sainte-Catherine ;
14	—	Marie-Louise Morvézen, 2, rue du Frout ;
14	—	Marcelle-Yvette Le Goff, 12, rue Pen-ar-Stang ;
21	—	André-Léon-Marie-Marcel Jouvin, 53, rue Kéréon ;
21	—	Paul-Prosper Miroux, 22, rue du Parc ;
21	—	André Le Page, 4 bis, rue Pen-ar-Stang.

Mariages.

1er	*Octobre.*	Françoise Rouffanche et Marie-Jeanne-Morvan ;
9	—	Armand-Joseph-Marie Méret et Marie-Anne Ligen ;
9	—	Pierre-Louis-Marie Le Gallou et Philomène Le Roux ;
10	—	Grégoire-Michel Claquin et Marie-Anne Autret ;
10	—	Auguste-Marie-Caradec et Henriette-Françoise Dourver ;
15	—	Pierre Bernard et Marie-Jeanne Jacq ;
15	—	Jean-Marie Cariou et Catherine-Marie-Josèphe Philippe ;
15	—	Budoc-Joseph-Marie Le Roux et Corentine-Josèphe Keralum ;
16	—	Jean-Guillme-Arthur Le Bourgeois et Louise-Jeanne Guillou ;
22	—	Jean-Louis Mével et Marie-Louise Kervel ;
24	—	Hervé-Grégoire-Marie Provost et Marie-Anne Rospars ;
29	—	Jean Coroller et Marie-Anne Tanguy ;
30	—	Louis Bourbao et Marie-Anne Pichon.

Enterrements.

7	*Octobre.*	Julienne-Damarice Vermont, 71 ans, épouse F. Choain, 43, rue du Pont-Firmin ;
7	—	Marie-Louise-Georgette Déologeant, 34 ans, 18, rue du Frout ;
8	—	Marie-Jeanne-Catherine Jaouën, 13 mois, 14, rue Neuve ;
9	—	Marie-Josèphe Gentric, 21 ans, chemin de l'Hippodrome ;
13	—	Yves Pennarun, 62 ans, 49, rue Royale ;
16	—	Jeanne Morvan, 78 ans, épouse P. Toullec, 12, rue Neuve ;
16	—	Louis-Cortin-Mie L'Helgoualc'h, 14 ans, 15, rue Sainte-Thérèse ;
18	—	Guillaume Démézet, 20 ans, Mametz (Somme), rue du Pont-Firmin.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

13e Année. — N° 9. Samedi 1er Décembre 1923.



La Voix de St Corentin

Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 2 fr. par an. | **Le Numéro :** 10 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Novembre : Fêtes de la Toussaint ; Fête de la Victoire et de la Paix ; L'Ossuaire de Douaumont ; Intéressante Manifestation musicale ; A l'Ecole Saint-Corentin . . 98
Mois de Décembre : L'Avent ; La Propagation de la Foi ; Fête de l'Immaculée-Conception ; Fête de l'Union Catholique du Personnel des Chemins de Fer ; Fête de Saint Corentin ; Fête de Noël. . . 102
Calendrier paroissial 106
A Saint-Corentin 108

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e Année Samedi 1er Décembre 1923. N° 9.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE NOVEMBRE

Fêtes de la Toussaint.

Les deux fêtes de la Toussaint et des Morts sont si unies, dans leur objet comme dans leur célébration, qu'il convient de ne pas les séparer. Elles n'ont pas été séparées, en effet, par les paroissiens de Saint-Corentin. Le jeudi, jour de la Toussaint, et le vendredi, jour des Morts, les offices ont été admirablement suivis, du matin au soir. D'ailleurs, de tous côtés, il nous est revenu que l'affluence dans les églises et à la Sainte Table a été plus considérable que jamais. La constatation est consolante. Tant que le vrai culte des Saints et des Morts persistera dans un pays, il y a tout à espérer pour sa persévérance dans le chemin de la vérité et de la justice.

Je dis le vrai culte, le culte chrétien par conséquent, et non le culte déformé et vide, comme il menace de le devenir en ce qui concerne les Morts en particulier.

Il y a une tendance chez plusieurs à faire consister toute leur dévotion dans des démonstrations extérieures. Loin de nous la pensée de condamner les justes honneurs rendus aux Défunts. L'Eglise les approuve et les emploie dans une sage mesure, mais toujours comme accessoires et comme moyens de provoquer la piété et les prières pour les disparus, tandis que chez d'autres tout se borne à des fleurs et à des paroles, éloquentes, je le veux bien, mais sans efficacité pour les âmes.

Il y a lieu de réagir contre des pratiques qui sont à la fois une réminiscence du Paganisme et un retour à ses pratiques abusives. Les vrais chrétiens le comprennent et c'est pour cela que nous les voyons affluer dans nos églises et assister pieusement à nos offices.

Il en a été ainsi à la cathédrale, le jour de la Toussaint, à toutes les messes et aux vêpres. Monseigneur a pontifié, comme de coutume ; aux vêpres, M. l'abbé Léon, professeur au Grand Séminaire, dans une fort belle instruction, a célébré la gloire des Saints et les bienfaits de leur culte. Le soir, à 8 heures, M. l'abbé Grill, inspecteur des Ecoles libres, a dit nos devoirs envers les Défunts, dans cette langue bretonne qu'il possède aussi bien que l'autre. Leurs paroles ont été goûtées.

Le lendemain, plusieurs personnes, qui avaient le désir de se confesser pour faire la sainte communion à l'intention de leurs morts en ont été empêchées par les offices. Depuis que chaque prêtre célèbre trois messes, ce jour, le temps des confessions est fort abrégé. Les défunts y gagnent assurément, mais les vivants perdent l'occasion d'accomplir un acte excellent en leur faveur. Il serait bon de prévoir le cas et d'éviter l'inconvénient en s'approchant plus tôt du sacrement de Pénitence. En s'y prenant à temps, ils auraient l'avantage de communier deux fois, le jour de la Toussaint et le suivant. Tout le monde y gagnerait.

Fête de la Victoire et de la Paix.

Cette fête a été célébrée à la cathédrale, comme partout, le dimanche 11 Novembre. La *Semaine religieuse*, dans son numéro du 16 Novembre, rend compte de la cérémonie en ces termes :

« Reconnaissance à Dieu et aux héros qui nous ont obtenu la victoire, pieux souvenir accordé à ceux qui l'ont payée de leur vie, ce sont des sentiments désormais inséparables du retour annuel de cette grande date du 11 Novembre. Ils ont inspiré les organisateurs des cérémonies qui se sont déroulées dimanche à Quimper, et dont la plus émouvante fut celle de la cathédrale.

A 9 heures, Monseigneur prenait place à son trône, assisté de MM. Gadon et Cogneau, vicaires généraux. La grande nef était déjà pleine des invités de l'Association des Anciens Combattants, et la foule garnissait rapidement les nefs latérales et le pourtour du chœur. M. l'abbé Le Goff, maître d'études à Saint-Yves, ancien sous-officier au 19e d'Infanterie, médaillé militaire, célébra la sainte messe. Après l'Evangile, Monseigneur, se souvenant que les cloches de Saint-Corentin, nouvellement bénites, ont, pour la première fois, sonné aujourd'hui la victoire de la France, a appliqué à la grande guerre le psaume liturgique des cloches, celui où le roi David fait retentir, par la tempête, la poudre et l'incendie, la voix de Dieu sur l'Océan, sur les forêts, sur les villes les plus peuplées, et proclame que seul Jéhovah peut bénir son peuple dans la paix. De cette voix de Dieu traduite par la voix des cloches, il a fait ressortir les devoirs de reconnaissance du peuple Français et les leçons qui nous permettront de faire porter à nos souffrances tout leur fruit pour l'avenir national.

La messe reprit ensuite, tandis que la chorale de Saint-Corentin interprétait le *Domine non secundum* de César Frank et le *De profundis* de Lasso. Le *Te Deum*, alternativement exécuté par le chœur et par les grandes orgues, s'éleva comme un chant de victoire, et le *Libera* clôtura la cérémonie par un puissant et émouvant appel à la miséricorde de Dieu en faveur des âmes que sa justice arrête encore au seuil du séjour de la lumière et de la paix. »

Cette scène nous ramenait de cinq ans en arrière et renouvelait la joie délirante du jour où il nous fut annoncé que la guerre avait cessé ses affreux ravages ; mais elle ravivait aussi la mémoire de ces nombreuses victimes tombées sur le champ de bataille pour nous assurer la victoire, et nos regards se portant vers l'avenir, cet avenir si incertain et si inquiétant, nous arrachaient ce cri : pourvu que cela ne recommence pas !

L'Ossuaire de Douaumont.

Le 19 Novembre, deux réunions fort intéressantes et émouvantes au premier chef ont eu lieu, la première à la cathédrale, à 10 h. 1/2, et la seconde dans la salle du Théâtre municipal, à 8 h. 30 du soir. L'Evêque de Verdun, Monseigneur Ginisty, accompagné de M. l'abbé Lombard, ancien aumônier militaire, curé des Paroches et conseiller municipal de Saint-Mihiel, délégué du Comité de l'Ossuaire de Douaumont, était dans notre ville, comme il a été en beaucoup d'autres villes. Il s'est fait pèlerin, et comme il le dit lui-même Frère quêteur, pour la grande cause des 400.000 Morts de Verdun, dont les restes gisaient épars sur ce vaste champ de bataille, auxquels il s'agit de donner une sépulture et de consacrer un monument dignes d'eux.

Une superbe instruction de Monseigneur Ginisty, à la cathédrale, et une conférence fortement documentée, avec projections lumineuses, dans la salle du théâtre, de M. l'abbé Lombard, ont soulevé dans tous les cœurs une vive émotion, au récit des événements éminemment tragiques de cette région de Verdun, où s'est livrée la bataille la plus longue, la plus importante et la plus acharnée de la guerre. 2 500.000 soldats français ont passé par là, laissant sur place 400.000 des leurs. Aucun département de France n'a été épargné. Le nôtre en particulier a eu plusieurs de ses enfants dans ce qu'on a appelé l' « enfer de Verdun », mais que Monseigneur Ginisty appelle plutôt un Calvaire, où se fit, au prix de souffrances acceptées et héroïquement supportées, la rédemption du monde et de la France.

Les journaux, et la *Semaine religieuse* en particulier, ont longuement rendu compte de ces deux réunions et de ces deux discours. *La Voix de Saint-Corentin* ne peut pas s'étendre sur les détails. Elle tient toutefois à adresser à la Municipalité les remerciements de M. le Curé, pour l'amabilité de son accueil et la gracieuseté avec laquelle elle a mis à la disposition des organisateurs la salle du théâtre, si favorable, mais malheureusement bien insuffisante à une affluence comme celle qui eut eu lieu, si tous avaient pu y pénétrer. Ses remerciements aussi aux autorités civiles et militaires, à toutes les Sociétés patriotiques et aux écoles qui ont bien voulu répondre à son appel dans la circonstance. Sa reconnaissance va tout particulièrement à ceux qui se sont dépensés, d'une façon ou d'une autre, grands et petits, pour préparer

ces deux séances et à en faire ressortir les conséquences qu'elles étaient appelées à produire. Les résultats sont très beaux, comme on le voit :

Quête à la cathédrale	3.015	francs
Quête au théâtre	1.185	»
Places au théâtre	1.100	»
Vente des cartes postales et insignes	903	»
Total	6.203	francs

Plusieurs paroissiens n'ayant pas pu, faute de places, assister à la conférence de M. l'abbé Lombard, le 19 Novembre, ont manifesté le désir de le voir revenir au milieu de nous pour leur refaire le récit des événements tragiques de Verdun. Se rendant à cette demande, M. Lombard se propose d'être ici de nouveau le mardi 27 Novembre.

Nous écrivons ces lignes le jour même, mardi 27. La réunion a lieu, non plus au théâtre, mais à la salle salle Jeanne-d'Arc, à 8 h. 30 du soir. Le général Mourier, commandant la Place, a bien voulu en accepter la présidence. Absent le 19, il n'avait pas pu prendre part à la séance de ce soir. Le colonel Dizot l'avait remplacé. Aujourd'hui, il y sera personnellement et il se propose d'y prendre la parole.

Intéressante Manifestation musicale.

Sous cette rubrique, le journal le *Nouvelliste de Bretagne* rend compte en ces termes d'une heureuse innovation à la cathédrale, à l'occasion de la Sainte-Cécile :

De plus en plus, grâce à d'intelligents initiateurs, le public quimpérois semble apprécier les œuvres des grands maîtres. Le succès des auditions musicales en fait foi. Et le magnifique concert de musique sacrée qui nous fut offert jeudi, fête de sainte Cécile, à Saint-Corentin, n'a pas manqué d'attirer une assistance choisie et très nombreuse.

Rappelons d'abord que la formation de la chorale Saint-Corentin, qui exécuta les chœurs, est de date relativement très récente. Nous admirons d'autant plus le superbe résultat obtenu par la science musicale, la patience et le dévouement de M. l'abbé Cadiou, son directeur.

Le premier morceau, la cantate de Sainte-Cécile, mit surtout en valeur la fraîcheur et la pureté des voix. Nous avons vivement apprécié la science et la méthode du *Jesu dulcis* et de l'*Ave Maria ;* le *Tu es Petrus* mit en valeur les qualités brillantes de l'exécution, comme le *Tollite Hostias* les sublimes nuances du sentiment religieux. Mais, tout à fait hors de pair, ainsi en ont jugé tous les connaisseurs, le chant du *Domine non secundum*, nuancé d'une manière impeccable avec une sûreté de méthode digne des chœurs les plus célèbres.

Nous devons aussi remercier M. l'abbé Tanguy, professeur au Séminaire, de nous avoir, au cours d'une très intéressante

allocution, rappelé la vie de sainte Cécile, que beaucoup ne connaissaient pas ou bien l'avaient oubliée.

Chantez, nous dit le prédicateur, chantez à la gloire de Dieu, même un pauvre et naïf cantique. Chantez au milieu des larmes de la terre en attendant d'aller chanter au Ciel. Là brille, au milieu du chœur des Bienheureux, Cécile la frêle martyre. Et peut-être nous est-il permis de croire qu'elle a recueilli près d'elle le pauvre et grand César Franck, et Mozart et Bach et Beethoven ? Quelque jour, dans la brillante phalange, sans doute, y aura-t-il, en humble soutane noire, fleurie d'un ruban rouge, celui qui nous fit connaître leurs œuvres par des chants qui sont des prières.

L'exécution des morceaux d'orgue, par M. l'abbé Mayet, fut comme toujours des plus brillantes.

Espérons que cette belle soirée aura de proches lendemains.

On ne saurait mieux dire ni mieux espérer.

A l'École Saint-Corentin.

Une initiative, heureuse elle aussi, est due à M. Le Duc, directeur du Patronage et de la Phalange d'Arvor. Comprenant l'utilité, pour ses jeunes gens, désireux eux-mêmes de compléter leur instruction, d'un cours d'adultes sérieusement mené, il s'est adressé à M. Roudaut, directeur de notre Ecole Saint-Corentin, rue de Brest, pour conduire à bonne fin le projet conçu. Il ne pouvait mieux choisir. Les jeunes gens apprécieront le savoir et l'aptitude pédagogique du maître.

Le cours a débuté, jeudi dernier, avec une trentaine de jeunes gens, bien disposés à travailler. Il aura lieu régulièrement deux fois la semaine, le lundi et le vendredi, de 8 à 9 heures du soir.

Nous applaudissons de tout cœur à cette entreprise et nous lui souhaitons plein succès.

MOIS DE DÉCEMBRE

Ce mois, qui s'ouvre avec le temps de l'Avent, nous réserve plusieurs fêtes sur lesquelles il est utile de fixer notre attention : la Propagation de la Foi, l'Immaculée-Conception, l'Union Catholique du Personnel des Chemins de Fer, saint Corentin, Noël, saint Etienne, d'autres fêtes encore que nous ne pouvons pas signaler, faute d'espace.

L'Avent.

C'est la première partie ou la première saison de l'année chrétienne. Nous rappelons fréquemment la division de l'année, au point de vue catholique, afin que les fidèles ne suivent pas aveuglément la succession du temps, sans s'en

rendre compte, mais se pénètrent au contraire des enseignements qu'il nous apporte, entrant de la sorte dans l'esprit même de Jésus-Christ, qui le domine et l'éclaire. Cette division comprend l'Avent, Noël et l'Epiphanie, la Septuagésime et le Carême, Pâques et l'Ascension, la Pentecôte. Dans chacune de ces périodes Notre Seigneur nous apparaît, tantôt sous un aspect, tantôt sous un autre, comme le soleil qui éclaire la terre passe et repasse devant elle dans différentes positions, lui apportant la chaleur et la vie dans des mesures diverses.

L'Avent, c'est Jésus-Christ attendu pendant quatre mille ans. Les quatre semaines qui le composent, dans les offices, dans ses enseignements, dans son esprit et dans ses pratiques de piété, nous rappellent toute l'histoire de l'Ancien Testament et nous invitent à nous approprier les sentiments des Patriarches et des Saints de l'Ancienne Loi : foi, espérance, pieux désirs et esprit de mortification. Les âmes qui en seront pénétrées verront, à l'occasion de l'anniversaire de l'Avènement du Sauveur, se renouveler en leurs cœurs, ou s'accentuer de plus en plus, sa naissance spirituelle par la grâce, et se prépareront de la sorte à son dernier avènement pour la reddition des comptes au jugement général.

La Propagation de la Foi.

Le Patron de l'Œuvre, tout le monde le sait, est saint François Xavier, le grand apôtre de l'Inde, dont la fête a lieu le 3 Décembre.

Ce jour, et pendant toute l'octave, les associés peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et de quelques prières aux intentions du Souverain Pontife.

Le sermon d'usage et la quête habituelle auront lieu le dimanche dans l'octave de la fête, cette année le IIe dimanche de l'Avent, 9 Décembre.

Pour faire partie de l'Œuvre, il suffit de verser la modique de somme de cinq centimes par semaine, soit deux francs soixante centimes par an.

Des dizainières très zélées se font un devoir et un plaisir de recueillir et de verser à la caisse commune les collectes de l'année. Nous les recommandons à la bienveillance et à la charité de tous les paroissiens. Elles contribuent par leur dévouement au maintien et au développement d'une œuvre à la fois chrétienne et patriotique.

Les paroissiens qui ont assisté à des conférences, avec projections lumineuses, faites ici cette année par plusieurs missionnaires de passage, ont pu se rendre compte du bien opéré, à ce double point de vue de l'influence de la foi et de la France dans ces pays lointains, par l'action incessante et courageuse des successeurs et continuateurs de l'œuvre de saint François Xavier.

Il ne faut pas tomber dans cette erreur que les missions ont pour seul effet l'extension de la foi. Elles n'auraient que ce résultat, elles mériteraient assurément toutes les sympathies et tout l'intérêt des âmes chrétiennes ; mais le bien matériel du pays par l'expansion de son commerce et par son influence sur ces régions, riches d'avenir, commande au patriotisme de les favoriser.

Les Anglais et les Américains, les Allemands et les Italiens, toutes les nations d'ailleurs le comprennent de plus en plus, et c'est pourquoi nous voyons tous les efforts qu'ils font pour se devancer mutuellement, par leurs missionnaires, dans ces pays lointains. Il ne faut pas que la France, faute de missionnaires et de ressources, soit évincée par ses concurrents et par ses ennemis.

Notre paroisse a vu ses aumônes de la Propagation de la Foi monter d'année en année. Pour ne citer que les trois dernières années : 1920 a donné 1.935 fr. ; 1921 a eu 2.417 fr. ; enfin, 1922 a atteint le chiffre de 3.900 fr. : il faut dire que dans ce dernier chiffre est compris un don extraordinaire de 400 francs. Il n'en reste pas moins une somme de 2.500 francs comme produit des cotisations ordinaires de l'année. Il y a tout lieu d'espérer que 1923 ne sera pas inférieur à ses devanciers.

M. Piriou, 1er vicaire de la paroisse, est spécialement chargé de l'Œuvre.

Une autre Œuvre de Propagation de la Foi, à l'intérieur celle-ci, c'est l'œuvre de Saint-François de Sales. Elle a pour but le maintien et le développement du Catholicisme dans notre pays, où malheureusement le travail dans ce sens est devenu, dans certains centres surtout, aussi indispensable qu'au sein du paganisme. — L'œuvre de Saint-François de Sales est installée aussi chez nous, et M. Suignard en est le directeur local. Nous la recommandons à l'attention des paroissiens.

Fête de l'Immaculée-Conception.

Elle a lieu le 8 Décembre, cette année le samedi. Elle se célèbre dans la paroisse comme le dimanche, c'est-à-dire avec messes basses à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures, mais sans messe de 11 h. 1/2. Les vêpres à 2 h. 1/2, avec bénédiction du Saint-Sacrement. Le soir, à 8 heures, sermon à la cathédrale par M. l'abbé Vicaire, professeur au collège Saint-Yves, procession à l'intérieur de l'église, avec station à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, Salut solennel pour terminer.

Cette fête est la fête patronale de la Congrégation des Enfants de Marie. Celles-ci auront leur réunion ce jour, à la chapelle, à 7 heures, et le soir, à 4 h. 1/2.

La Congrégation des Enfants de Marie a deux réunions ordinaires par mois, le second et le quatrième dimanche, à

7 heures du matin. Elle a pour directeurs M. le Curé et M. Suignard.

Les jeunes filles de la paroisse, et les familles elles-mêmes, gagneraient à ce que cette association fût très nombreuse et que ses réunions fussent bien suivies. Nous les prions d'y réfléchir.

Fête de l'Union Catholique du Personnel des Chemins de Fer.

Cette œuvre, assez récemment établie dans la paroisse, se fortifie de jour en jour. Elle a son directeur, M. Suignard, et ses réunions mensuelles où, autant que le leur permet leur service, les membres de l'Union se rencontrent et se communiquent fraternellement leurs vues dans toutes les questions relatives à leurs intérêts temporels, spirituels et moraux.

Ils ont leurs fêtes générales, comme en Juillet, à Paris, où les diverses sections de France étaient représentées par des délégations, et, en Octobre, à Redon, où le cardinal Charost, archevêque de Rennes, a présidé leur réunion régionale et leur office. Leur nombre était si considérable et leur attitude si belle, avec leurs bannières déployées, que les habitants de Redon en étaient émerveillés.

En dehors de ces manifestations communes, chaque section locale a sa fête spéciale. Pour la première fois, l'année dernière, elle fut célébrée le dimanche qui suit l'Immaculée-Conception. Cette année, elle aura lieu encore à la même époque, c'est-à-dire le dimanche 9 Décembre. Messe et communions à la chapelle, à 6 heures, Salut et instruction à 5 heures du soir, puis à 8 h. 30, à la salle du Patronage, projections lumineuses, l'agréable venant s'unir à l'utile.

Une belle œuvre, celle-là ! Elle compte déjà plus de cent mille membres dans toute la France. Il est à souhaiter qu'ils se multiplient encore.

Fête de Saint Corentin.

Elle arrive au calendrier, le mercredi 12 Décembre. Ce jour, la messe de 8 heures se dira à son autel, sans autre solennité que le chant de l'hymne et du cantique du Saint, et vénération de ses reliques.

Les splendeurs de la fête sont remises au dimanche suivant, IIIe de l'Avent. Le matin, à 6 heures moins le quart, fête bretonne, sermon par M. Fléiter, recteur de Penhars ; chant des prières, instruction et messe avec chant du cantique et de l'hymne. — Autres messes à 6 h. 1/2, 7, 8 et 9 heures. A 10 heures, messe pontificale. — A 2 h. 1/2, vêpres, suivies du sermon par M. Le Garrec, chanoine titulaire de Vannes, procession à l'intérieur de la cathédrale, au chant de l'hymne *Pange solemnes*, Salut solennel. La chorale de Saint-Corentin prêtera son concours à la solennité.

Pendant toute l'octave, exposition des reliques : indul-

gence de 300 jours à chaque visite, et indulgence plénière aux conditions habituelles le jour de la fête ou l'un des jours de l'octave.

Les paroissiens se feront un devoir et un honneur de célébrer pieusement la fête de leur grand Patron, qui est en même temps le Patron du diocèse.

Fête de Noël.

Elle a lieu, cette année, le mardi. La veille, il y a jeûne et abstinence. Confessions dès le dimanche après les vêpres et le lendemain, toute la journée, jusqu'à 8 heures du soir. De 8 à 9 heures, l'église restera fermée. A 10 heures, chant de l'office. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Le mardi 25, messes à 6, 7, 8, 9 heures ; à 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale donnée solennellement par Monseigneur l'Evêque ; à 11 h. 1/2, dernière messe. — Une quête sera faite à minuit pour la cathédrale, le jour pour les Séminaires.

Les chrétiens s'abstiendront de participer aux désordres de cette nuit, s'il y en a. Il serait déplorable que des âmes baptisées pussent changer cette nuit sainte en nuit d'orgies et de troubles. Il faut laisser ce triste privilège aux êtres dégradés et dépourvus de tout sentiment de respect d'eux-mêmes et des autres. Le vrai moyen de célébrer dignement l'anniversaire de la Naissance du Sauveur du Monde est de se sanctifier par la réception des sacrements. Il ne convient pas d'imiter la ville de Bethléem, où Jésus ne trouva l'hospitalité dans aucune demeure.

En prévision d'encombrements probables auprès des confessionnaux, la veille de la fête et le dimanche soir, les personnes qui le pourront feront bien de prendre leurs mesures d'avance pour échapper au désagrément d'un stationnement prolongé et peut être inutile dans l'église ces jours-là.

Le mercredi 26 a lieu la fête de S. Etienne, 1er martyr. L'Eglise célèbre solennellement le sacrifice que fit au divin Sauveur ce généreux diacre, donnant ainsi un exemple qui a été fidèlement suivi par des milliers et des milliers de chrétiens à travers les siècles, en particulier pendant les trois cents ans par lesquels a débuté l'ère chrétienne. — A Saint-Corentin, messes et vêpres comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2.

Calendrier Paroissial.

1er Décembre, samedi. — S. Tugdual, évêque et confesseur.

✝ **2, Ier dimanche de l'Avent.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire.

3, lundi. — S. François-Xavier, confesseur, Patron de la Propagation de la Foi. Indulgence plénière pour les associés, aux conditions ordinaires, pendant l'octave.

4, mardi. — S. Pierre Chrysologue, évêque, confesseur et docteur. — à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

5, mercredi. — De la férie. — Confession des filles des catéchismes, qui ont déjà communié.

6, jeudi. — S. Nicolas, évêque et confesseur. — Communion générale des enfants confessés la veille.

7, vendredi. — S. Ambroise, évêque, confesseur et docteur. — Exposition du Saint-Sacrement, bénédiction à 5 heures. — Adoration de 8 à 9 heures pour les hommes.

✝ **8, samedi, Fête de l'Immaculée-Conception.** — Messes et vêpres comme le dimanche moins la messe de 11 h. 1/2. — Confession des garçons des catéchismes. — A 8 heures, à la cathédrale, sermon par M. l'abbé Vicaire, professeur au collège Saint-Yves.

✝ **9, IIe dimanche de l'Avent.** — Offices comme le dimanche précédent, sermon de la Propagation de la Foi. — A 7 heures, réunion, à la chapelle, des Enfants de Marie. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

10, lundi. — De l'octave. — A 8 heures, à la chapelle, réunion de la congrégation des Dames et des Mères chrétiennes.

11, mardi. — S. Damase Ier, pape et confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

12, mercredi. — S. Corentin, Patron du diocèse et de la paroisse. — Messe de 8 heures à son autel. — Indulgence plénière pendant l'octave, aux conditions ordinaires ; indulgence de 300 jours à toute visite.

13, jeudi. — Ste Lucie, vierge et martyre.

14, vendredi. — De l'octave. — Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

15, samedi. — Octave de l'Immaculée-Conception.

✝ **16, IIIe dimanche de l'Avent, solennité de S. Corentin.** — A 5 h. 3/4, chant des prières, sermon par M. Fleiter, recteur de Penhars, 1re messe. Autres messes à 6 h. 1/2, 7 heures, 8 heures, 9 heures, 10 heures (messe pontificale) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Le Garrec, chanoine titulaire de Vannes, procession, bénédiction.

17, lundi. — De la férie.

18, mardi. — De la férie.

19, mercredi. — De la férie. — *Quatre-Temps.*

20, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

21, vendredi. — S. Thomas, apôtre. — *Quatre-Temps.*

22, samedi. — Office du jour. — *Quatre-Temps.*

✝ **23, IVe dimanche de l'Avent.** — Offices comme le dimanche 2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie ; à 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 8 heures, réunion de la confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

24, lundi. — Vigile de la Nativité. — *Jeûne et abstinence.* — A 10 heures du soir, chant de l'office. A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses.

✝ **25, mardi, Nativité de N. S. J.-C.** — Messe et vêpres aux mêmes heures que le dimanche ; après les vêpres, sermon par M. Péreunès, chanoine honoraire, professeur au Séminaire. — Aux offices, quête pour les Séminaires.

26, mercredi. — S. Etienne, 1er martyr. — Offices comme le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2.

27, jeudi. — S. Jean, apôtre et évangéliste. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

28, vendredi. — Les Saints Innocents.

29, samedi. — S. Thomas, évêque et martyr.

✝ **30, dimanche dans l'octave de Noël.** — Offices aux heures ordinaires.

31, lundi. — S. Silvestre, pape et confesseur. — A 8 heures du soir, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

28 *Octobre.* René-Marcel-Louis Le Clec'h, 3, rue Neuve ;
28 — Suzanne Le Gars, 19, rue Kéréon ;
28 — Jean Massé, 12, rue Astor ;
29 — Monique-Thérèse-Renée Chalot, 2, rue Saint-Antoine ;
29 — Guy-Joseph-Marie Scuiller, 6, rue du Pont-Firmin ;
30 — Gabrielle-Michelle Douguet, 5 bis, rue Toul-al-Laër ;
4 *Novembre.* Marie-Antoinette Autret, 5, rue du Pont-Firmin ;
4 — Maria Caufora, 1, rue Neuve ;
6 — Jeanne-Yvonne Roudaut, 1, rue de la Mairie ;
6 — Michel Lamay, Port-Louis ;
7 — Odette-Corentine-Cécile-Marie Toullec, 30, rue Neuve ;
8 — Anne-Marie-Corentine Hentic, 49, rue Royale ;
11 — Denise-Jeanne-Maria Hascoët, 3, rue Le Déan ;
11 — Pierre-Alexandre-Louis Maillet, 11, rue Pen-ar-Stéir ;
16 — Marie-Josèphe Cariou, 33, rue des Douves ;
18 — Germaine-Marie Golias, coteau du Frugy ;
18 — Yvonne-Anne-Marie Le Meur, 13, rue Neuve ;
18 — Anne-Marie Galès, 47, rue Royale ;
19 — Lucie-Anna-Josèphe Kerandel, 25, rue du Frout ;
24 — Alain-Claude Le Baccon, 7, rue Sainte-Thérèse ;
25 — Laurent Modé, 27, rue de Kerfeunteun ;
25 — Renée-Noëlle-Françoise Boudéhen ;
25 — Charles-Eugène François, 5, rue Toul-al-Laër.

Suppléments.

16 *Novembre.* Jean-Louis-Emile Cariou, rue des Douves ;
19 — François-Marie Cuzon, 8, rue du Pont-Firmin.

Mariages.

6 *Novembre.* Marcel Gentric et Marguerite-Anna Donnard ;
12 — François-Marie Cloarec et Marie-Jeanne-Corentine Queffélec ;
12 — Etienne-François-Marie Le Moan et Corentine-Marie Hémon ;
14 — Sébastien Cariou et Marie-Jeanne Le Bras ;
20 — Sébastien Bothorel et Thérèse Kernoa ;
20 — Jules-César Cuzon et Marie Cotten ;
26 — Jean-Louis Duigou et Marie-Corentine Le Quéau.

Enterrements.

23 *Octobre.* Marie-Anne Bigot, épouse de Alain-Ctin Le Borgne, 64 ans, Pont-l'Abbé ;
7 *Novembre.* Marie-Jeanne Bourbao, épouse de François-Mie Gourlaouen, 70 ans, 49, rue Neuve ;
12 — Marie-Clémence Merrien, épouse de Louis-A. Liot, 62 ans, boulevard de Kerguélen ;
15 — Marie-A.-Catherine Le Moigne, 2 ans, 14, rue Neuve ;
20 — Marie-Anne-Clémence Péron, épouse d'Achille Meingan, 53 ans Saint-Yves, Kerfeunteun ;
23 — Yves-Marie L'Helguen, 46 ans, 26, rue des Gentilshommes ;
25 — Marie-Jeanne-Perrine Guennec, épouse de J.-L Créac'hcadic, 39 ans, 3, avenue de la Gare.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

13e Année. — N° 10. Mardi 1er Janvier 1924.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Décembre : Fêtes du mois : Fête de S. Corentin, Le Dimanche, Contraste, Noël, S. Etienne ; Maurice Barrès ; Cléricalisme et Religion ; Curieuse Remarque ; Autre Question 110
Janvier 1924 : Principales Fêtes du mois ; Modification importante ; Un Projet ; Au Patronage Saint-Corentin 117
Calendrier paroissial 119
A Saint-Corentin 120

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e Année. Mardi 1er Janvier 1924. N° 10.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE DECEMBRE

Fêtes du Mois.

Le 8, fête de l'Immaculée-Conception dans toute la ville. A Saint-Corentin, offices solennels comme aux grands dimanches. Monseigneur l'Evêque assistait au trône. Fête au Collège Saint-Yves, où M. Cogneau, vicaire général, officiait, et M. Cléac'h, professeur au Séminaire, prêchait. Fête au Likès, chant de la messe par M. Messager, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire, sermon par M. Guillermit, supérieur du Collège Notre-Dame de Bon-Secours de Brest.

Fête de la Congrégation des Enfants de Marie, à la chapelle. Messe à 7 heures, instruction et réception de nouveaux membres, à 4 h. 1/2, par M. le Curé.

Même fête et même cérémonie à l'Ecole Sainte-Anne, à 6 h. 1/2 du matin et à 5 h. 1/2 du soir.

A 8 heures du soir, à la cathédrale, réunion générale. Très belle instruction de M. l'abbé Vicaire, professeur au Collège Saint-Yves, qui fait ressortir les deux caractères de la fête, la virginité et l'humilité. Procession à l'intérieur de l'église, chant à deux voix des jeunes filles de la Congrégation, bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Le surlendemain, lundi, les Dames de la Congrégation et les Mères Chrétiennes, réunies à la chapelle, célébraient à leur tour la même fête : messe et instruction de M. le Curé, bénédiction du Saint-Sacrement.

L'Immaculée-Conception est en honneur à Quimper, et la Très Sainte Vierge doit être contente de nous.

Fête de Saint Corentin.

Notre grand Patron ne doit pas être mécontent non plus de ses fidèles. Par anticipation, le dimanche précédent, les Cheminots solennisaient pour leur compte la fête, sous la direction de M. Suignard, leur aumônier, qui a fait à cette occasion l'historique de l'œuvre générale, inaugurée il y a 25 ans, en 1898, avec 111 membres, réunissant aujourd'hui

100.000. C'est beau. Leurs noces d'argent en reçoivent un éclat particulier. Le groupe de Quimper, qui a débuté il y a deux ans avec sept membres, en compte aujourd'hui soixante. Souhaitons que, l'an prochain, elle en réunisse cent vingt au moins.

Le mercredi 12, jour de la fête au calendrier, la messe de 8 heures a eu lieu à l'autel du Saint, magnifiquement décoré de fleurs et ruisselant de lumières, qui font briller le splendide reliquaire exposé à la vénération des fidèles. Les choristes de leurs voix argentines chantent tour à tour, sous la direction de M. Cadiou, le cantique et l'hymne du Saint Patron. Très belle assistance à cette première manifestation en son honneur. C'est de bon augure pour le dimanche suivant.

Le Dimanche.

Double fête ce jour, la fête bretonne et la fête française dans toute leur solennité.

La première a eu lieu le matin, à la première heure : à 5 h. 45, chant des prières, instruction et messe avec chant des cantiques du Saint. C'est M. Fléiter, recteur de Penhars, qui a prêché, montrant dans saint Corentin le sens du surnaturel bien compris et bien pratiqué. Le grand apôtre de la Cornouaille a su inspirer ses propres sentiments à nos ancêtres, qui ont été de fervents chrétiens. Les enseignements du Saint sont-ils aussi goûtés et aussi suivis aujourd'hui ? Il y a lieu d'en douter. Et cependant, pour devenir des saints, est-il meilleure méthode que celle des Saints ?

Cette question de la réunion bretonne est difficile à régler. Nous voudrions lui donner plus d'ampleur, mais comment nous y prendre sans nuire aux autres offices ? On y pensera.

La partie française de la fête, ouverte d'ailleurs à tous, aux bretonnants comme aux autres, a été très suivie. Si quelques-uns sont moins familiarisés avec la langue française, peut-être perçoivent-ils aussi bien le sens élevé des cérémonies religieuses, sous quelque forme qu'elles se traduisent.

Les messes basses ont eu lieu à 6 h. 1/2, 7, 8, 9 et 11 h. 1/2. Messe pontificale à 10 heures. A cette messe, la Chorale de Saint-Corentin, toujours sur la brèche, chanta à 4 voix mixtes le *Kyrie* et le *Benedictus* de Vittoria. Dans les intervalles des chants liturgiques, les grandes orgues, sous les doigts agiles de M. l'abbé Mayet, nous font entendre, tantôt graves et fortes, tantôt souples et délicates, des variations du *Pange solemnes*, si aimé des Quimpérois.

A 2 h. 1/2, commencent les vêpres par le *Deus in adjutorium* à quatre voix de la Chorale, qui alternera en faux-bourdon avec le chœur, une partie des psaumes et le *Magnificat*. C'est d'un effet majestueux.

Les vêpres terminées, c'est le cantique de saint Corentin qui éclate en notes puissantes, que l'assistance entière renforce en s'y associant ; puis commence le panégyrique du Saint par M. Le Garrec, chanoine titulaire de la cathédrale de Vannes. M. Le Garrec est un poëte et un orateur. Il chante la Bretagne, et la Cornouaille en particulier, avec ses églises et ses habitants, ses monuments et ses œuvres. Partout il rencontre saint Corentin, son esprit et son apostolat, dans l'Evêque du diocèse, dans son clergé, dans ses fidèles. A entendre cette parole enflammée et lyrique, on eût pu croire que la nomination de l'orateur comme chanoine honoraire de Quimper, quelques instants auparavant par Monseigneur, avait spécialement animé son langage. Quoi qu'il en soit, on est heureux de compter au nombre des chanoines du diocèse un prêtre de la valeur de M. Le Garrec.

Après le sermon, c'est la procession grave et solennelle de la grande Relique, le Bras de saint Corentin, dans son splendide reliquaire, porté par quatre clercs parés, précédé de tout le chœur et suivi de Monseigneur l'Evêque et de ses assistants, à travers les nefs de cette cathédrale, qui n'est plus celle où notre grand Patron a officié pontificalement il y a 1.400 ans, mais qui occupe néanmoins la même place.

Toujours impressionnante cette cérémonie, où, tout en circulant, le chœur du clergé chante strophe par strophe l'hymne *Pange solemnes,* dont les premières paroles, délicieusement harmonisées à 4 voix, sont reprises par la chorale ; après quoi les grandes orgues, comme pour donner le temps de savourer ces savantes mélodies, lancent du haut des voûtes ses multiples variations, qui paraissent être un écho du Ciel aux voix de la terre.

Au Salut final, dans le sanctuaire illuminé d'électricité, chant par la Chorale de l'*Adoro te* de Bach, l'*Ave Maria* de Vittoria et le *Tu es Petrus* de Fauré, puis par la Schola du Séminaire un *Tantum ergo* de Palestrina, et, la bénédiction terminée, le *Tollite hostias* de Saint-Saëns, par la Chorale.

Contraste.

Au sortir de la cathédrale, la foule des fidèles croisait dans la rue la foule du public revenant du foot-ball de l'Hippodrome. Les deux courants vont en sens contraire, au physique comme au moral, différents d'inspiration et dissemblables de résultats.

La *Voix de Saint-Corentin* l'a déjà noté, à diverses reprises, l'Eglise ne condamne pas les divertissements honnêtes, lorsqu'ils sont contenus dans une juste mesure et subordonnés à l'accomplissement des devoirs de la vie chrétienne et de la vie ordinaire. Les jeunes gens de nos Patronages, on peut le constater, prennent leurs ébats en temps et lieu. Mais on le voit aussi, avant tout le devoir. Le dimanche de la fête de saint

Corentin ils assistaient à la messe et même aux vêpres. A Saint-Denis, où ils passent les dimanches ordinaires, on joue, mais en faisant toujours la part de l'esprit et du cœur à côté de celle du corps.

Lorsque la grande obligation de la vie est méprisée, ou tout au moins négligée, on prend généralement une direction qui aboutit aux catastrophes individuelles et à l'écroulement de la société et du pays. L'histoire de la Grèce et de Rome est l'histoire de tous les temps et de tous les peuples. Alors que la civilisation païenne succombait sous le poids de ses jeux et de sa corruption, la civilisation chrétienne s'infusait peu à peu dans les âmes des Barbares et préparait les fortes générations qui suivirent la décadence et sauvait le monde. — Nous revivons les mêmes mœurs. Le pays sera sauvé par le Christianisme ou bien il périra.

Noël.

Belle fête encore, aussi bien la nuit que le jour. Le temps, tout à la pluie et à la tempête au début de la soirée, pouvait écarter plusieurs de l'office de nuit. Il n'en a rien été. Très belle assistance, beaucoup de communions, attitude parfaite de tous.

La précaution prise de fermer les portes à temps a dû tenir éloignés les éléments douteux qui ne conçoivent autrement la liberté que par la faculté de contrarier ou de brimer celle des autres. Ils ont pu protester à la porte mais ils n'ont pu troubler l'ordre à l'intérieur. Avant le chant de la messe, la Chorale a donné le *Minuit, chrétiens,* et pendant les messes basses, divers cantiques de Noël bien connus. Aux vêpres du jour, nos braves chanteurs de la Chorale ont rehaussé de nouveau les offices par différents morceaux de leur répertoire et par le chant en faux-bourdon de plusieurs psaumes.

Immédiatement après les vêpres, M. le chanoine Pérennès, professeur au Séminaire, est monté en chaire et a commenté d'une voix claire et sympathique ce chant des Anges à la nuit de Noël, « *Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis,* gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté », où il montra la réalisation de ce double souhait dans la nature et dans les deux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption.

Les considérations faites plus haut trouvent de nouveau ici leur application. Notre monde actuel se sépare de plus en plus en deux. Ce sont deux cités différentes guidées par deux esprits opposés, l'esprit de l'Evangile et l'esprit du monde, de ce monde que Jésus-Christ a maudit.

Il y a entre les deux principes incompatibilité absolue. Ce sont les deux maîtres qu'on ne peut pas servir en même temps.

Il faut choisir entre les deux. Pour plusieurs le choix est fait : les uns sont réellement chrétiens, d'esprit, de cœur et d'action ; d'autres sont franchement antichrétiens et ennemis irréductibles de l'Eglise. Puis vous avez la masse indécise et flottante des baptisés, qui vont tantôt d'un côté tantôt de l'autre, selon que la cupidité ou les circonstances les poussent. Ceux-ci deviennent facilement les instruments des éléments de désordre et d'anarchie, en attendant qu'ils en deviennent les victimes, comme en Russie. Christianisme et ordre, antichristianisme et désordre, c'est l'une ou l'autre solution. Jésus-Christ en venant au monde nous a apporté l'ordre. Si ses ennemis réussissaient à l'exiler, comme ils le désirent, ce serait de nouveau le désordre sans remède.

Fête de Saint Etienne.

A la cathédrale, offices comme le dimanche, sauf la messe de 11 h. 1/2. En beaucoup de paroisses, la fête a perdu de sa solennité, comme la plupart des fêtes qui ne sont plus d'obligation. En notre église on garde la tradition.

On la garde aussi au Grand Séminaire. Ici, la fête de saint Etienne reçoit même une solennité toute spéciale, et on le comprend, c'est la fête des séminaristes diacres.

Il m'a été donné d'y assister cette année, et j'en conserverai le meilleur souvenir. Non seulement les offices y sont célébrés avec une pompe et une dignité parfaites, avec des chants d'une exécution irréprochable, mais, pour donner à la fête de leur glorieux Patron un caractère tout spécial, les Diacres se sont étudiés à faire ressortir, en deux panégyriques, l'un en langue bretonne, l'autre en français, les vertus et les mérites du Premier Martyr, saint Etienne. Ils ont organisé ensuite toute une série d'attractions où la foi, la piété, la littérature, l'histoire, la philosophie, la théologie, l'imagination aussi et l'esprit, un esprit de bon aloi, se sont donné rendez-vous tour à tour, et quelquefois tout ensemble, pour le plus grand agrément et la joie des assistants. La Sainte Famille à Nazareth, la petite Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, les Fables de la Fontaine, Rebecca « sous l'ombre fraîche », la Victoire de la Marne, le Défilé de la Victoire, le Congrès eucharistique de Paris, une thèse très originale de saint Thomas d'Aquin, etc., ont passé devant nos yeux et charmé nos oreilles, nous permettant d'admirer la science linguistique, musicale et artistique des exécutants. Messieurs les Diacres, vous savez travailler les matières les plus épineuses, et vous savez, en passant, vous distraire et distraire les autres très spirituellement, *omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.*

Maurice Barrès.

Au début du mois arrive la nouvelle de la mort de Maurice Barrès. Grande perte pour les Lettres, pour la Patrie et aussi pour l'Eglise. Non pas qu'il fût chrétien de toute manière. Son éducation ne le prédisposait pas à le devenir, et cependant il était sur la voie. Il venait des régions glacées de l'indifférence et de l'égoïsme, qu'il finit par secouer en partie, en adoptant par patriotisme le parti politique connu sous le nom de « Nationalisme ».

Le patriotisme éclairé qui l'animait jusqu'au fond de l'âme le détermina à prendre la défense de l'Eglise : il avait compris que la religion est le plus solide rempart de la Patrie. A ce titre il la défendait avec talent. A quelqu'un — M. Brousson d'Exelsior — qui voulait faire de lui un disciple de Renan, il répondit : « Brousson l'irrespectueux ! Suis-je hétérodoxe ?... J'aime l'Eglise et je suis du Christ... »

Le sens des réalités l'aurait sans doute décidé à faire le pas qui lui restait encore à faire pour être un chrétien complet si la mort, par son coup prématuré et sa soudaineté foudroyante, ne l'avait arrêté en chemin. Espérons que la Miséricorde divine, lui tenant compte de la route déjà parcourue et des actes accomplis, aura, à la dernière minute, par une intervention mystérieuse de son amour, achevé dans l'intimité de l'âme l'œuvre déjà fortement commencée.

Frappante leçon, néanmoins, pour tous ceux qui restent à mi-chemin du devoir ! Plus frappante encore pour ceux qui ferment volontairement et obstinément les yeux à la vérité !

Cléricalisme et Religion.

Il fut un temps où ennemis de Dieu et de l'Eglise distinguaient entre Cléricalisme et Religion. En période électorale surtout, le boniment revenait invariablement. Il revient encore. Respect à la Religion, mais guerre impitoyable au Cléricalisme, c'est le mot d'ordre. Question de tactique, voilà tout.

Déclarer publiquement qu'on en veut à la Religion, c'est dangereux. C'est bon entre affiliés. Là on peut y aller sans ambages, mais devant le peuple il faut user de ménagement, et la formule Cléricalisme et Religion est de rigueur. La Religion, sentiment respectable, mais cléricaux tous ceux qui la pratiquent.

Il y a quelques semaines, un Congrès de la Défense laïque se tenait dans une ville de notre département. Trois orateurs viennent de parler tour à tour, et tous les trois concluent, aux applaudissements de la salle, qu'ils n'entendent pas attaquer la Religion, mais que partout ils s'acharneront à abattre le hideux Cléricalisme.

Mais voici qu'un contradicteur se lève et fonce sans façon contre la Religion, le Militarisme et le Capitalisme. Le président lui fait remarquer courtoisement que ce n'est pas le sujet. « Il ne nous appartient pas de dire, observe-t-il, si le contradicteur a tort ou raison, quant au fond, mais nous avons le devoir de soutenir qu'il a quitté le sujet. » C'est significatif. Le fond de la pensée du président et de tous les camarades est bien celui-ci : « Camarade, tu as raison, mais il ne faut pas le crier sur les toits, tu gâterais nos affaires ». Toute la question est là. Quant à voir une différence, dans la pensée de nos anticléricaux, entre Cléricalisme et Religion, il n'y a à s'y tromper que qui veut être trompé.

Curieuse Remarque.

Dans une ville, mettons, de la Chine, des cambriolages furent commis ; les coupables sont découverts et traduits devant le tribunal. Dans son réquisitoire, le Procureur de la République, tout comme l'avocat dans sa défense, signale très opportunément l'influence néfaste qu'exerce le cinéma sur les jeunes intelligences. On y apprend le vice, l'on y déforme les cerveaux. — C'est très juste. Mais deux réflexions surgissent naturellement de cette constatation.

D'abord, on poursuit les actes ou conséquences, et l'on n'empêche pas les causes. Est-ce logique ?

Ensuite, des journaux reproduisent très exactement tous les détails des débats, en passant pudiquement sous silence l'observation relative au cinéma. Pourquoi ?

Autre Question.

A la Faculté des Sciences de Paris, le président, M. Mollard, s'inquiète des ressources que la science prête aux malfaiteurs, qu'ils soient Etats ou individus, pour leurs œuvres de destruction et de mort, et il déclare que, pour échapper au danger, il est nécessaire que les progrès de la morale suivent les progrès des sciences, faute de quoi notre civilisation serait condamnée à devenir pire que la barbarie.

Le Ministre de l'Instruction, dans sa réponse, lui fait écho : « Il faut travailler à corriger la discordance qui existe entre les deux progrès, le progrès scientifique et le progrès moral ».

Très bien, dirons-nous, très bien ; mais comment établir cet équilibre ? Est-ce en fermant aux yeux de la jeunesse toute perspective de l'au delà, lui faisant croire que l'homme n'est en somme qu'une bête comme une autre, et qu'il aurait tort d'attendre, d'une éternité qui n'existe pas, récompense ou châtiment ? — Or, n'est-ce pas la morale de l'enseignement public ?

JANVIER 1924

Principales Fêtes du Mois.

Toutes les fêtes sont indiquées au calendrier paroissial, mais il est bon d'attirer l'attention sur quelques-unes de ces fêtes en particulier, à cause de leur objet ou caractère spécial.

Le mardi 1er Janvier, a lieu la fête de la Circoncision de Notre Seigneur Jésus-Christ. Comme ce jour commence l'année nouvelle on l'appelle communément la fête de la Bonne Année. Puisse-t-elle être pour tous bonne, et très bonne au sens chrétien du mot. C'est le souhait que la *Voix de Saint-Corentin* adresse à tous.

Le dimanche 6 Janvier, fête de l'Epiphanie, ou fête des Rois, ainsi appelée à cause de l'appel aux Mages à venir reconnaître le Sauveur. C'est la fête de la vocation à la Foi des nations infidèles. Le salut a été apporté aux Juifs d'abord, comme étant le peuple choisi, aux païens ensuite, parce que tout le monde est admis à la grâce du salut. C'est l'ère de la liberté succédant au règne de la servitude. — Ce jour a lieu la quête annuelle pour l'Œuvre de l'Extinction de l'Esclavage, fondée par le cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage. Un missionnaire de cette congrégation des Missions africaines, le Père Mazé, enfant de la paroisse, se propose de venir nous entretenir de cette œuvre intéressante à l'occasion de la solennité. Il se fera entendre aux principales messes de ce jour.

Le 18, fête de la Chaire de Saint Pierre à Rome. Du choix de cette ville, comme siège de son apostolat par le Prince des Apôtres, Rome est devenue la capitale de l'Eglise catholique, appelée pour cette raison l'Eglise Romaine. C'est de Rome que nous vient la parole du successeur de Pierre, vicaire de Jésus-Christ.

Le 21, fête de sainte Agnès, la jeune et douce martyre de sa foi et de sa vertu, le modèle de la jeune fille chrétienne.

Le 25, fête de la conversion de saint Paul. D'ennemi farouche de Jésus-Christ et de son Eglise, il est devenu un apôtre ardent et infatigable. — Puisse la même grâce atteindre beaucoup d'autres imitateurs de sa première manière. Prions à cette intention.

Le 29, fête de saint François de Sales, patron de la Propagation de la Foi à l'intérieur, comme l'est saint François Xavier à l'extérieur. Plusieurs régions de notre pays ont à déplorer autant de détresse spirituelle et morale que les nations les plus infidèles. L'oubli et l'éloignement des enseignements de Notre Seigneur c'est le retour à la barbarie, plus raffinée mais plus dangereuse que celle des peuples restés étrangers à la Foi.

Modification importante.

La *Voix de Saint-Corentin* va bientôt entrer — le 1er Avril — dans sa quatorzième année. En exprimant à nos abonnés nos plus vifs remerciements pour leurs sympathies à la petite publication, établie et inspirée dans l'unique but de défendre la vérité et la morale au sein de la paroisse, nous leur adressons nos vœux les meilleurs pour l'année nouvelle.

Qu'ils nous permettent aussi, à cette occasion, de les prier de vouloir bien régler leurs comptes vis-à-vis du *Bulletin* dès le début de l'année. C'est le moyen le plus sûr de ne pas oublier. Nous n'avons pas jusqu'ici adressé de notes de payement à qui que ce soit. Nous nous sommes remis à ce sujet à la mémoire et à la générosité des lecteurs.

Cette question du tarif du *Bulletin* nous oblige, en raison de la difficulté des temps, à une modification du prix de l'abonnement. Jusqu'ici il n'a été réclamé des abonnés que la modique somme de deux francs. J'espérais qu'un avenir prochain amènerait un abaissement désiré du prix de la vie. C'est le contraire qui s'est produit. Il en résulte que, avec le chiffre restreint du tirage ce taux est manifestement insuffisant à couvrir les frais de la publication. Quelques lecteurs l'ont compris, et spontanément ils payaient cinq francs. Je les en remercie, et je prie tous les autres de vouloir bien les imiter dorénavant.

De la sorte, les charges seront partagées et deviendront moins lourdes au Directeur.

Un Projet.

Depuis quelque temps, les Congrès eucharistiques se multiplient avec raison un peu partout, et sous toutes les formes. Il y a des Congrès internationaux, des Congrès nationaux, régionaux, diocésains et cantonaux. C'est un devoir pour les chrétiens de rendre leurs hommages à Notre Seigneur dans le sacrement de son amour. C'est un bonheur pour les pasteurs de provoquer ces manifestations. C'est une richesse spirituelle pour un pays de recevoir la surabondance de grâces que ces réunions eucharistiques attirent sur les âmes.

On nous a demandé s'il n'était pas possible d'avoir à Quimper des séances de ce genre, avec convocation des paroisses voisines, organisation d'études et d'instructions ayant pour but le développement du culte eucharistique dans le pays.

La question nous a paru intéressante. Dans son prochain numéro, le *Bulletin* dira si le projet est réalisable et comment il pourrait être mis à exécution.

Au Patronage Saint-Corentin.

Séances récréatives : le samedi 12 Janvier, à 8 heures du soir ; le dimanche 13, à 4 h. 1/2. — Tombola.

Calendrier Paroissial.

✝ **1er Janvier 1924, mardi, Circoncision de N. S. J.-C.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction.

2, mercredi. — Le Saint Nom de Jésus. — Confession des filles des Catéchismes.

3, jeudi. — Ste Geneviève, vierge. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

4, vendredi. — Octave des Saints Innocents. — Exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration.

5, samedi. — Veille de l'Epiphanie. — Confession des garçons des Catéchismes.

✝ **6, dimanche de l'Epiphanie.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour l'Œuvre antiesclavagiste. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire, procession, bénédiction.

7, lundi. — De l'octave de l'Epiphanie.

8, mardi. — De l'octave.

9, mercredi. — De l'octave. — A 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes.

10, jeudi. — De l'octave. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

11, vendredi. — De l'octave. — Confession des petits enfants qui n'ont pas communié.

12, samedi. — La Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph.

✝ **13, 1er dimanche après l'Epiphanie.** — Offices comme le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

14, lundi. — S. Hilaire, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

15, mardi. — S. Paul, Ier ermite, confesseur.

16, mercredi. — S. Marcel, pape, martyr.

17, jeudi. — S. Antoine, abbé. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

18, vendredi. — Chaire de S. Pierre à Rome.

19, samedi. — S. Melaine, évêque et confesseur.

✝ **20, IIe dimanche après l'Epiphanie.** — Offices comme les dimanches précédents. — A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

21, lundi. — Ste Agnès, vierge et martyre.

22, mardi. — S. Vincent et S. Anastase, martyrs.

23, mercredi. — S. Raymond de Pennafort, confesseur.

24, jeudi. — S. Timothée, évêque et martyr. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

25, vendredi. — Conversion de S. Paul, apôtre.

26, samedi. — S. Polycarpe, évêque et martyr.

✝ **27, IIIe dimanche après l'Epiphanie.** — Offices comme les dimanches précédents. — A la chapelle, réunions, à 7 heures, des Enfants de Marie, à 4 heures, du Tiers-Ordre. — A la cathédrale, à 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

28, lundi. — Ste Agnès, 2e fête.

29, mardi. — S. François de Sales, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

30, mercredi. — Ste Martine, vierge et martyre. — Confession des filles des Catéchismes.

31, jeudi. — S. Pierre Nolasque, confesseur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

27 *Novembre.* Robert-Louis Corado, impasse de l'Odet ;
2 *Décembre.* Jean-Julien Le Minor, 18, rue des Reguaires ;
2 — Gabrielle-Louise-Marie Tanguy, 51, rue Royale ;
3 — Aymar-Guy-Marie Mahé de la Villeglé, avenue de la Gare ;
6 — Marcelle-Marie Dornic, 6, rue du Sallé ;
9 — Suzanne Le Gall, 28, rue Kéréon ;
9 — Yves-Marie Bernard, 3, rue Le Déan ;
9 — Odette-Jeanne-Marie Le Grand, 39, rue de Brest ;
9 — Yvonne-Elisa Perennou, 30, rue Neuve ;
10 — René-Marie Talbot, 15, rue Goarem-Dro ;
11 — René-Louis Taulen, 8, Champ-de-Foire ;
16 — Jean-Yvon Bideau, Champ-de-Foire ;
23 — Yvonne-Anne Coray, 5, rue des Boucheries.

Supplément.

23 *Décembre.* Louis-Laurent-Henri Le Berre, 22, rue Neuve.

Mariage.

18 *Décembre.* Alain-Pierre-Marie Colin et Andrée Goalic.

Enterrements.

27 *Novembre.* Anna-Louise-Marie Bourbigou, 22 ans, 51, rue Kéréon ;
29 — Marie-Jeanne Gourmelen, 60 ans, épouse Démezet, 13, rue Sainte-Thérèse ;
30 — Louis-Clair-Emile-Marie Denis, 36 ans, 59, rue Kéréon ;
1er *Décembre.* François-Antoine-Marie Gaveau, 67 ans, 2, rue Royale ;
4 — Virginie Gilbert, épouse Martin, 89 ans, 5, rue Feunteunic-ar-Lez ;
6 — Anna-Marie Le Dervouët, épouse Le Bréus, 56 ans, rue de Brest ;
10 — Nicolas Picart, époux Guézennec, 25, rue Neuve ;
14 — Jean-Germain-François Briec, 5 ans, rue du Lycée ;
15 — Marie-Jeanne Le Roux, épouse Julien, 73 ans, Goarem-Dro ;
16 — Rosalie-Catherine Le Page, épouse Cuzon, 27 ans, Mayence ;
19 — Marie-Jeanne Hascoët, épouse Le Quéré, 85 ans, rue des Gentilshommes ;
21 — Marie-Louise Tavernier, épouse Cajan, 78 ans, 32, route de Rosporden ;
22 — Marie-Jeanne Labory, épouse Le Guillou, 83 ans, 29, rue Goarem-Dro.

En 1923, à Saint-Corentin,

Le Sacrement du Baptême a été administré à 220 enfants ;
Le Sacrement du Mariage a été reçu par 87 jeunes couples ;
La sépulture chrétienne a été donnée à 134 paroissiens.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

1re Année. — N° 11. Vendredi 1er Février 1924.



LA VOIX de St CORENTIN QUIMPER

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Janvier : Les Noëlistes ; Les bons journaux ; Séances récréatives au Patronage ; A côté ; Mesure regrettable ; Crises sur crises ; Cloches et processions ; Décision importante 122
Mois de Février : Fête de la Purification ; Congrégation des Dames et Mères chrétiennes ; Congrégation des Enfants de Marie ; Le Congrès Eucharistique ; Le Tiers-Ordre de Saint-François ; Deux Pèlerinages d'hommes. 127
Calendrier paroissial 131
A Saint-Corentin 132

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e Année. Vendredi 1er Février 1924. N° 11.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE JANVIER

C'est le mois des vœux et des souhaits. Qu'en sera-t-il en fin de compte ? Il serait peut-être un peu téméraire de le proclamer d'avance. S'il est vrai cependant que les débuts d'une journée laissent ordinairement prévoir ce que sera la journée tout entière, n'en serait-il pas de même d'une année ?

En ce cas, on peut dire que l'année 1924 sera à la fois bonne et mauvaise. C'est du moins l'impression générale qui se dégage des paroles que M. le Curé de Saint-Corentin a adressées à ses paroissiens le dimanche, avant-veille de la Bonne Année.

Pour justifier la première partie de cette proposition, M. le Curé a fait ressortir avec joie et fierté le bien qui existe dans la paroisse : le nombre des œuvres qui y fleurissent, œuvres des écoles, des catéchismes, des Patronages, des malades, des missions, de la Presse, de la Ligue, Denier du Culte ; — œuvres de piété, congrégations, confréries, Tiers-Ordre ; œuvres d'assistance, de mutualité et associations diverses, toutes pénétrées d'esprit chrétien et d'apostolat. — Les œuvres, c'est la grande armature de la vie chrétienne dans la paroisse, c'est la ramification puissante qui porte la sève divine partout.

En remerciant tous ceux qui y participent personnellement, ou les soutiennent de leurs dons et de leur sympathie, le Pasteur exprime le vœu que leur nombre augmente encore afin que le bien se fasse et s'étende de plus en plus.

Cet espoir il le puise dans le développement de ces œuvres. Il l'a de nouveau déclaré aux divers groupements auxquels il a eu occasion d'adresser la parole au début de l'année, d'abord aux jeunes gens de la Phalange d'Arvor, et aux enfants du Patronage, aux hommes du 1er vendredi, aux membres de l'Union des Employés des Chemins de fer ; puis aux Dames de la Congrégation et aux Mères Chrétiennes, aux Enfants de Marie, aux membres de la Ligue Patriotique des Dames Françaises. Aux uns et aux autres, il a indiqué de quelle façon ils atteindraient ce but.

Et si le bien trouve chez nous ses apôtres, il le trouve

ailleurs aussi. Un vénérable vieillard, qui dans sa très longue vie a vu bien des choses, me disait ces jours derniers : « Si nous avons aujourd'hui beaucoup de tristesses à déplorer, nous avons de meilleurs chrétiens qu'il y en avait dans ma jeunesse. Si la masse est plus atteinte, l'élite est plus solide ». Cela est vrai, et nous pouvons espérer.

Les Noëlistes.

Une des œuvres à signaler, œuvre interparoissiale plutôt que paroissiale proprement dite, à laquelle M. le Curé n'a pas eu l'occasion d'adresser ses remerciements et ses félicitations voudra bien en recevoir ici le témoignage ému et reconnaissant. Cette œuvre est celle des Noëlistes, en ce qui regarde particulièrement la Bonne Presse. Indépendamment de tout ce qu'elles font sur d'autres terrains, la diffusion de la Bonne Presse, à elle seule, justifie tous les éloges.

Les bons Journaux.

La *Voix de Saint-Corentin* a reçu, sous cette rubrique, la note suivante qu'elle est heureuse d'insérer :

« Les Noëlistes et les Directrices des Patronages de la Retraite et de l'Enfant-Jésus remercient très sincèrement les personnes qui ont bien voulu, pendant l'année 1923, mettre leurs bons journaux et revues dans les boîtes de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu. Les enfants des Patronages prient pour les donateurs.

A la cathédrale, on a recueilli 3.378 journaux, à Saint-Mathieu, 2.000.

On souhaite très vivement voir augmenter le nombre de ces journaux, tels que la *Croix,* le *Nouvelliste,* le *Progrès,* le *Pèlerin,* etc., qui font grand plaisir et grand bien dans de nombreuses familles.

Il a aussi été recueilli des romans populaires à 0 fr. 60 de la Bonne Presse, qui ont été très appréciés. L'on souhaite bien en recevoir d'autres.....

Donner ses bons journaux lus est un apostolat à la portée de tout le monde. Propager de toute manière, faire connaître la Presse catholique, est une charité moderne extrêmement pressante et importante, encouragée par le Pape et nos Evêques. »

Séances récréatives au Patronage.

Les œuvres, c'est le travail sérieux. Les récréations, c'est le délassement. Deux motifs nous poussent à entremêler les deux, motif de détente pour les esprits et les cœurs, motif de préservation en même temps. Nous voulons détourner nos jeunes gens, et leurs familles aussi, des attractions perverses qui les sollicitent journellement de tous côtés, avec

un déploiement d'artifices et de dépenses, dignes d'une meilleure cause. On fait beaucoup de frais dans ces milieux et on en emporte toujours quelque mauvaise impression. On sait que le mal attire, instinctivement, et pour attirer, les moyens les plus condamnables sont employés sans scrupule.

Dans nos Patronages, les sujets de récréation sont soigneusement triés : on écarte tout ce qui est mauvais ou simplement douteux, et l'on recherche de préférence les thèses morales, patriotiques et religieuses.

Les deux dernières séances du samedi 12 et du dimanche 13 Janvier, au Patronage de Saint-Corentin, réunissaient bien ces conditions. Le sujet interprété par nos jeunes gens était à la fois historique, patriotique et moral.

Historique en ce sens qu'il représentait une date douloureuse de notre Histoire contemporaine, la défaite de 1870-1871. Patriotique par le déploiement du courage, de la générosité et de la dignité qu'il fait éclater dans le cœur, dans les paroles et dans tous les actes de nos soldats français. A une époque où l'antipatriotisme, l'antimilitarisme et la bassesse des aspirations gagnent un trop grand nombre d'âmes, il est opportun de rappeler ce que l'on doit à son Pays, à son Armée et à soi-même. Moral enfin par le juste châtiment infligé à l'élément odieux de l'espionnage juif et cosmopolite au service de l'Allemagne. — Toutes nos félicitations à nos jeunes gens, et nos remercîments au nombreux public, venu leur apporter sympathie et encouragement par leur présence et leurs applaudissements.

A côté.

A côté de ce qui fait la force, la fécondité et le charme de la vie chrétienne, M. le Curé, dans l'expression de ses vœux de Bonne Année à tous ses paroissiens, aux individus, aux familles, à la paroisse tout entière, a signalé les dangers que courent les âmes et le Pays à l'heure présente.

Le grand danger, celui qui est comme la source de tous les autres, c'est l'affaiblissement du sens chrétien.

Qu'est-ce que le sens chrétien ? C'est l'habitude de voir et d'agir en toutes choses conformément aux enseignements de Jésus-Christ ou de la doctrine chrétienne.

Il y a trois manières de voir, et par conséquent d'agir, car l'action suit la connaissance. On peut voir avec les yeux du corps seulement, sans rien comprendre à ce que l'on voit. On peut voir avec la raison ou l'intelligence, allant de la cause à l'effet, mais sans s'élever plus haut, sans dépasser l'horizon des choses créées, qui limitent son action intellectuelle.

On voit enfin les choses à la lumière supérieure de la foi, qui nous permet de remonter à la cause première de toutes choses, dont on perçoit en même temps l'aboutissement final.

Et selon que l'homme se guide d'après l'une ou l'autre méthode, il agit ou en animal, comme dit saint Paul, ou en homme raisonnable ou en chrétien.

Or, s'il y a des hommes qui voient et agissent en chrétiens, en toutes choses, — et il y en a, — leur nombre, comparé à celui des autres, est relativement restreint. S'il y a des hommes *raisonnables*, vraiment raisonnables, se guidant d'après les pures lumières de la raison, leur nombre est encore infiniment plus réduit ; car ou bien ils deviennent chrétiens, ou bien ils versent fatalement dans la troisième catégorie, celle de ces hommes qui, semblables à l'animal, ne visent exclusivement que les biens matériels et les satisfactions purement corporelles, et le nombre de ceux-ci est légion.

Pour le constater, passez en revue les grandes obligations de la vie, et voyez comment on s'y comporte.

La première et la plus grave est celle de la formation intellectuelle et morale de l'enfant. Comment y procède-t-on trop souvent ? Est-elle chrétienne cette instruction qui doit laisser ignorer à l'enfant l'existence même de Dieu, son origine personnelle, sa fin dernière, et par conséquent ses devoirs les plus essentiels ? — Est-elle même raisonnable cette éducation où l'enfant est laissé à sa nature fruste ou couverte seulement d'un vernis sans consistance, que les passions, les défauts naturels, les occasions auront bien vite fait disparaître. Non, ce n'est ni chrétien ni raisonnable.

La seconde obligation est la formation, ou plutôt la sauvegarde et le développement de la conscience, cette loi de la nature, ou plus exactement, cet écho de la voix de Dieu au fond de nos cœurs. — Mais comment la voix de Dieu se fera-t-elle entendre alors que Dieu est écarté ? Ecarté dès le principe par l'absence d'instruction chrétienne, ou écarté ensuite par l'accumulation dans l'âme des vices et des fautes les plus grossières ? — Voyez ce que devient cette conscience chez un grand nombre d'ouvriers, de commerçants, et en remontant plus haut, chez les agioteurs et les ambitieux de la politique.

Troisième obligation, la loi de la famille. Comment la comprend-on ? Comment s'y prépare-t-on ? Comment s'y comporte-t-on ? — Il suffit de nommer les deux vices qui sont comme les deux chancres de la famille, et par là même de la société, le honteux divorce et l'horrible dépopulation.

Mesure regrettable.

M. le Curé prononçait ces paroles le dimanche 30 Décembre. Comme confirmation de ces vérités, le surlendemain, dans la nuit du 31 Décembre au 1er Janvier, deux ordres de faits se produisaient, en conformité parfaite avec cette thèse, et mettaient en relief les conséquences des deux principes en opposition.

Pour obtenir pour eux-mêmes, pour leurs familles, pour la ville et pour le Pays tout entier, une année heureuse, plus de trois cents hommes se sont succédé toute la nuit, se relevant d'heure en heure, sans interruption, devant le Saint-Sacrement exposé dans la cathédrale. — Pendant ce temps, toute la nuit aussi, les places et les rues de la ville ont retenti de chants bachiques et obscènes, de cris et de hurlements qui n'avaient rien d'humain. Comme cela fait honneur à l'humanité et décèle une éducation supérieure ! C'était là, en face l'une de l'autre, la civilisation chrétienne, et l'autre, la religion et l'irréligion.

M. le Préfet, ou M. le Maire — je ne sais trop lequel — a cru devoir, par une décision qui partait d'un grand esprit de libéralisme, je veux le croire, autoriser la liberté de la nuit, sans restriction. N'était-ce pas une invitation indirecte aux désordres de toute nature ? Nous le demandons, est-ce bien là la vraie liberté ? Elle est peut-être celle des coureurs de bouges, mais celle des autres, celle des gens paisibles qui ont droit de n'être point troublés dans leur repos ? La liberté des uns doit s'arrêter là où serait violée celle des autres. Et je ne signale que le moindre des défauts de ces saturnales.

Crises sur crises.

On parle beaucoup de la crise économique, de la crise financière, de la crise patriotique. Il en est une autre qui les domine, qui les engendre et les dirige, c'est la crise morale. Elle est incontestablement la plus grave. On dit que plaie d'argent n'est pas mortelle. Cela est vrai, si l'on a soin de mettre de l'ordre dans les affaires. Mais ce qui est mortel pour l'individu, pour la famille, pour la société tout entière, c'est la crise de la morale, c'est la disparition de la morale. Or, nous sommes menacés de cette calamité. D'où vient le mal ? Comment y remédier ? L'Eglise y pense et y travaille, mais ailleurs ?

Cloches et Processions.

Deux décisions importantes viennent d'être prises, l'une par le Tribunal de Quimperlé, l'autre par le Conseil d'Etat ; l'une relative à l'usage des cloches, l'autre, à la liberté des processions.

Un maire, serait-il conseiller général, peut-il, de son autorité de magistrat, faire sonner les cloches sans une entente préalable avec le curé de la paroisse ? M. le Maire de Bannalec l'a cru. Coût : deux cents francs d'amende.

Un maire, serait-il socialiste, a-t-il le droit d'interdire « sur la voie publique, toute manifestation cultuelle, sans autorisation spéciale demandée 24 heures d'avance ? » — Oui, répond M. le Maire de Douarnenez. — Non, répond le Conseil d'Etat, qui annule l'arrêté de M. le Maire. — Avis aux autres.

Décision importante.

Le Saint-Siège vient d'autoriser les *Associations diocésaines*, sans toutefois les imposer. C'est un événement.

MOIS DE FÉVRIER

Fête de la Purification.

Elle a lieu le samedi 2 Février. Offices aux mêmes heures que le dimanche, mais sans messe de 11 h. 1/2. Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges par Monseigneur l'Evêque et procession à l'intérieur de la cathédrale.

Les fidèles apportent à cet office des cierges qui sont bénits en même temps que ceux qui sont distribués aux membres du clergé. On les tient allumés pendant la procession, pendant le chant de l'Evangile, et du *Sanctus* jusqu'après la Communion. Dans les familles, ces cierges sont conservés précieusement et servent à la bénédiction des maisons, lorsqu'elle a lieu, à l'administration des sacrements à domicile, et à l'heure du trépas, quand la mort vient frapper quelque membre de la famille.

La bénédiction que reçoivent ces cierges a pour effet, comme l'indiquent les prières qui l'accompagnent, d'éloigner les ténèbres de notre esprit, d'enflammer les cœurs du feu de la charité et de figurer le rayonnement de la lumière divine illuminant intérieurement les âmes.

La cérémonie de la procession, à la lumière des cierges bénits, symbolise bien la vie chrétienne, où l'âme suit la voie qui lui est tracée, précédée de la croix de Jésus-Christ, et guidée par la lumière de ses enseignements. C'est le seul moyen de marcher sans encombre dans le chemin de la vie et d'arriver heureusement à notre destinée éternelle.

Congrégation des Dames et Mères Chrétiennes.

Une réunion mensuelle a lieu pour elles, à la chapelle des Œuvres, à 8 heures. Elles assistent à une messe dite à leur intention, ou à l'intention de quelque membre décédé de l'Association, entendent une petite instruction et reçoivent la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Des prières s'y font pour elles, pour leurs familles, leurs Défunts et pour l'Eglise et le Pays.

La réunion n'a pas lieu à date fixe. Elle est déterminée par une fête du mois, particulièrement recommandée à la dévotion des associées. Elle se fait au jour même de la fête

ou à l'un des jours de l'octave. La fête du mois de Février est celle de la Purification de la T. Ste Vierge. A cause des offices publics de l'Eglise, elle est reportée cette année au lundi suivant, 4 du mois.

Congrégation des Enfants de Marie.

Cette Congrégation, établie comme la précédente depuis plus d'un siècle dans la paroisse, est destinée à grouper les jeunes filles chrétiennes et à les aider, au moyen d'exercices de piété et d'un règlement sagement établi, à se garder des dangers du monde et à se maintenir fidèlement dans la pratique de leurs devoirs.

Elles ont régulièrement deux réunions par mois, le second et le quatrième dimanche, à 7 heures du matin, à la chapelle : messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Les choses sont réglées de façon à ce que la durée de la réunion, ici comme pour les Dames et les Mères Chrétiennes, ne dépasse pas une heure. Comme celles-ci, les Enfants de Marie font tous les ans, au mois de Mai, un petit pèlerinage au sanctuaire vénéré de Loc-Maria. Tous les ans aussi les Enfants de Marie ont une petite retraite, où un prédicateur spécial est appelé pour les aider à réveiller leur esprit de foi et leur ferveur de chrétiennes.

Le Congrès Eucharistique.

Dans son dernier numéro, la *Voix de Saint-Corentin* laissait pressentir comme possible la réunion prochaine d'un Congrès eucharistique à Quimper. Ce qui n'était alors qu'une supposition est aujourd'hui une résolution et un projet ferme. Nous aurons notre Congrès cantonal du 20 au 24 Février prochain.

Mais, demanderez-vous peut-être, qu'est-ce qu'un Congrès eucharistique cantonal ? Un Congrès est une réunion de gens qui délibèrent sur des intérêts communs et travaillent à développer dans un pays leur action, dans un sens ou dans un autre, et le mot « eucharistique » spécifie, dans notre cas, l'objet du Congrès. Cet objet, c'est la Sainte Eucharistie, c'est l'étude, l'examen et la pratique des œuvres concernant le culte eucharistique dans une région plus ou moins étendue. Ici, notre travail ne dépassera pas les limites du canton, d'où la qualification de cantonal donnée à notre Congrès. « D'une manière plus précise, écrit Mgr Lamérand, qui dirigera nos réunions, le Congrès vise à l'établissement ou au perfectionnement des organisations paroissiales ayant trait à la dévotion eucharistique, et spécialement la confrérie du Très Saint-Sacrement. — Il consiste d'abord en réunions des différentes catégories de fidèles des paroisses participant au Congrès. Les hommes, les jeunes gens, les dames, les jeunes

filles et les enfants de ces différentes paroisses réunis entre eux, exposent, dans des rapports succincts, ce qu'ils pratiquent dans leurs paroisses respectives au point de vue eucharistique, et il ressort des conversations et des comparaisons suscitées par ces rapports, des résolutions tendant à une amélioration ou à un progrès »... — Il s'agit, en un mot, de répondre à ces deux questions : « Que faisons-nous ? Et que pouvons-nous faire pour le culte du T. Saint-Sacrement dans la paroisse ? »

Le Congrès comprend aussi des cérémonies, des instructions, des offices et des communions. Voici, sauf modifications ultérieures, jugées utiles, le programme qui sera suivi pendant le Congrès.

Le Mercredi 20. — *A 8 heures du soir,* ouverture sous la présidence de Monseigneur. Chant du *Veni Creator,* sermon, bénédiction. — Tout le monde indistinctement est convoqué à ces réunions du soir.

Le Jeudi 21. — A Saint-Mathieu, *à 6 h. 1/2,* réunion de tous les fidèles de la ville, messe et instruction par le Directeur.

Pour les enfants, à la cathédrale, *à 7 h. 1/2,* messe de communion.

A 10 heures, messe expliquée aux enfants, pour les français à la cathédrale, pour les bretons à Saint-Mathieu.

A 1 h. 1/2, réunion, à la cathédrale, de tous les enfants de chœur, des différentes paroisses.

A 2 heures, réunion de tous les enfants pour une procession, au dehors si le temps le permet, au dedans de la cathédrale si le temps est défavorable. Monseigneur l'Evêque y assistera.

A 8 heures du soir, réunion de tous les fidèles, à la cathédrale, pour une instruction et la bénédiction.

Le Vendredi 22. — *A 6 h. 1/2,* messe à Saint-Mathieu, suivie d'une conférence.

A 1 h. 1/2, réunion des Dames, salle Jeanne-d'Arc. — *A 2 h. 1/2,* réunion des jeunes filles ; les deux réunions présidées par Monseigneur.

A 8 heures du soir, réunion des hommes et des jeunes gens à la cathédrale.

Le Samedi 23. — *A 6 h. 1/2,* à Saint-Mathieu, messe et conférence comme les jours précédents.

A 9 h. 1/2, réunion du clergé à l'Evêché.

Dans l'après-midi, confession et, de 8 à 9 heures, Heure Sainte avec prédication et chants. — Tous les fidèles y sont admis.

Le Dimanche 24. — Messes aux heures ordinaires. Messe de communion *à 7 heures.*

A 8 h. 1/2, réunion des hommes au Patronage Saint-Corentin, causerie eucharistique.

A 10 heures, grand'messe pontificale, sermon par le prédicateur.

A 1 h. 1/2, au Patronage Saint-Corentin, réunion des jeunes gens de toutes les œuvres.

A 3 heures, vêpres et procession générale, chant du *Te Deum,* présidence de Monseigneur.

A 8 heures, clôture du Congrès, sermon par Monseigneur, bénédiction solennelle, bénédiction papale.

Nous demandons aux paroissiens de prier avec ferveur pour le succès du Congrès dont le résultat devra amener un renouveau de piété et d'amour à Notre Seigneur Jésus-Christ présent dans la Sainte Eucharistie. Jésus-Christ est « la voie, la vérité et la vie ». Il a dit lui-même : « Celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres mais il aura la lumière de la vie ». La communion des fidèles sera naturellement le grand acte du Congrès. Toutes les paroisses du canton prendront part autant que possible aux réunions, mais particulièrement à celle du jeudi pour les enfants et à celle du dimanche pour tous.

Le Tiers-Ordre de Saint-François.

J'ai indiqué plus haut les réunions du mois pour les Dames de la Congrégation, les Mères Chrétiennes et les Enfants de Marie. Je serais injuste et je me reprocherais de ne pas signaler celle du Tiers-Ordre. Elle a lieu régulièrement une fois par mois, le quatrième dimanche, à 4 heures, dans la chapelle des Œuvres. Ce sera donc le dimanche 24 qu'elle aura lieu en Février, aussitôt après la procession.

Le Tiers-Ordre, établi par saint François pour la régénération de la morale chrétienne dans le monde, atteindra ce but si les fidèles s'y engagent en grand nombre. Je suis heureux de constater que l'institution est en progrès dans la paroisse. Je souhaite vivement que l'élan qu'elle a pris continue et s'affirme de plus en plus. Le Tiers-Ordre constituera comme une digue puissante au déluge du sensualisme qui menace de tout détruire chez nous.

Deux Pèlerinages d'hommes.

Le premier se fera à Montmartre, du vendredi 14 Mars au mardi 18, en passant, à l'aller, par Sainte-Anne d'Auray, et au retour, par Lisieux et le Mont-Michel. Outre les visites à différents sanctuaires de Paris, les pèlerins pourront ainsi satisfaire leur dévotion à la Patronne de la Bretagne, à la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, la petite sainte de ces derniers temps, et au grand Protecteur de la France, saint Michel. — Prière de s'adresser, pour les inscriptions, à M. André de Couesnongle, venelle du Kergos, à Quimper.

Le second pèlerinage se fera à Lourdes, du lundi 28 Avril au samedi 3 Mai prochain. Il sera, comme celui de Montmartre, exclusivement réservé aux hommes. Nous y reviendrons plus tard.

Calendrier Paroissial

1er Février, vendredi. — S. Ignace, évêque et martyr. — Premier vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration pour les hommes.

✠ **2, samedi, Purification de la T. Ste Vierge.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). Avant la grand'messe, bénédiction des cierges et procession. — Confession des garçons des catéchismes. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction.

✠ **3, IVe dimanche après l'Epiphanie.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire, procession, bénédiction.

4, lundi. — S. André Corsini, évêque et confesseur. — A 8 heures, à la chapelle, réunion de la congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes : messe, instruction et bénédiction.

5, mardi. — Ste Agathe, vierge et martyre.

6, mercredi. — S. Tite, évêque et confesseur.

7, jeudi. — S. Romuald, abbé. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

8, vendredi. — S. Jean de Matha, confesseur. — Confession des petits enfants.

9, samedi. — S. Cyrille d'Alexandrie, évêque, confesseur et docteur de l'Eglise.

✠ **10, Ve dimanche après l'Epiphanie.** — Offices comme le dimanche précédent. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

11, lundi. — Apparition de la T. Ste Vierge à Lourdes.

12, mardi. — Les Sept Frères Fondateurs de l'Ordre des Servites de Marie, confesseurs.

13, mercredi. — Office de la férie.

14, jeudi. — S. Valentin, prêtre et martyr. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

15, vendredi. — S. Faustin et S. Jovite, martyrs.

16, samedi — Office du jour.

✠ **17, dimanche de la Septuagésime.** — Tout comme les dimanches précédents. — A 8 heures, réunion des confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et Adoration perpétuelle.

18, lundi. — S. Siméon, évêque et martyr.

19, mardi. — De la férie.

20, mercredi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures du soir, ouverture du Congrès Eucharistique, sermon, bénédiction.

21, jeudi. — De la férie. — Journée des enfants. (Voir plus haut le programme.)

22, vendredi. — La Chaire de S. Pierre à Antioche. — Messe de communion à Saint-Mathieu, à 6 h. 1/2, instruction.

23, samedi. — S. Pierre Damien, évêque, confesseur et docteur. (Voir le programme plus haut.)

✠ **24, dimanche de la Sexagésime.** — Communion générale. (Voir plus haut.)

25, lundi. — S. Mathias, apôtre.
26, mardi. — De la férie.
27, mercredi. — De la férie.
28, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
29, vendredi. — S. Ruellin, évêque et confesseur.

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

5 *Janvier*. Jacques-Marie-Marcel-Anne Quéinnec, 20, rue Astor ;
6 — Louise-Anna-Corentine Trébatius, 23, rue Neuve ;
6 — Anne-Marie Kerfriden, 67, rue Neuve ;
12 — Jean-Julien Revert, Le Faou ;
14 — Etienne-Jean-Ange Vengeant, 17, rue du Pont-Firmin ;
16 — Yvonne Kervéant, 14, rue Pen-ar-Stang ;
16 — Maryvonne Allain, boulevard Amiral de Kerguélen ;
19 — Yvette-Renée Berthelot, 10, rue du Sallé ;
19 — Jeanne-Marie Berthelot, 10, rue du Sallé ;
20 — Paul-Yves Le Bras, 20, rue Elie-Fréron ;
20 — Denise Le Noac'h, 9, rue Sainte-Catherine ;
22 — Jean-Guillaume Gaonach, Ploujean ;
24 — Madeleine Le Brun, 13, rue du Sallé.

Mariages.

7 *Janvier*. Gabriel-Marie Hénaff et Marie-Catherine Grannec ;
8 — Guy-Marie Bardouil et Joséphine Kerautret ;
15 — Jean-Pierre Le Toullec et Marie-Corentine Morvan ;
21 — Louis Diascorn et Marie-Jeanne Patérour ;
21 — Paul-Maurice Fouillen et Anna Patérour ;
28 — Paul Pochic et Marie-Yvonne Monti ;
29 — Guillaume David et Marie-Anne Seznec.

Enterrements.

1er *Janvier*. Anna Cozic, 49 ans, 11, rue Valentin ;
2 — Jeanne-Catherine Pichavant, épouse Fautret, 85 ans, 43, rue Royale ;
3 — Gérard-Marie-Corentine Le Proux de la Rivière, 7 mois, 26, du Parc ;
12 — Marguerite Le Febvre, épouse Lijour, 5, rue des Gentilshommes ;
12 — Jeanne-Lse Le Pochat, épouse Martin, 57 ans, 6, rue du Guéodet ;
14 — Marie-Anne-Mélanie Sourin, épouse Gléonec, 75 ans, 13, rue Sainte-Catherine ;
20 — Marcelle-Anna-Marie Coatval, épouse Hamon, 32 ans, rue Sainte-Thérèse, 7 ;
21 — Jeanne-Marie Berthelot, 1 jour, 10, rue du Sallé ;
21 — Yvette Berthelot, 1 jour, 10, rue du Sallé ;
22 — Mie-Cne Coustans, épouse Le Floch, 63 ans, 18, rue Neuve ;
24 — M.-A. Le Bec, 83 ans, 38, rue Kéréon.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

13e Année. — N° 12. Samedi 1er Mars 1924.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Février : Un Fait indéniable ; La Défense laïque ; Les Familles nombreuses ; Les Chefs de famille ; Le Congrès Eucharistique ; Les autres jours 134
Mois de Mars : Parmi les Fêtes du mois ; Les Quarante-Heures ; Le Mercredi des Cendres ; Le Carême ; Prédication 139
Calendrier paroissial 143
A Saint-Corentin 144

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.

13e ANNÉE. Samedi 1er Mars 1924 N° 12.

LA VOIX DE SAINT-CORENTIN

DE QUIMPER

MOIS DE FÉVRIER

Le mois de Février est le plus court de l'année. Est-il toujours le moins fécond en faits et en événements ? Cette fois, du moins, il ne semble pas que nous soyons à court. De quelque côté que l'on regarde, on n'aperçoit que mouvements, agitations, troubles et menaces. La terre elle-même est prise de convulsions et tremble sur ses assises. Approcherions-nous sensiblement des derniers jours du monde ? En rapprochant la situation actuelle des descriptions qui nous sont données dans la Sainte Ecriture des signes avant-coureurs de la fin, on serait tenté de le croire. Gardons-nous toutefois de nous faire les prophètes, et contentons-nous de nous rendre compte de l'état des choses, en faisant le possible pour échapper à ce qu'elles ont de fâcheux.

Un Fait indéniable.

Les crimes et les désordres se multiplient d'une façon inquiétante. Il y a eu toujours des forfaits, et la corruption, depuis la chute originelle, n'a pas cessé de faire des victimes. Mais il y a des degrés dans le mal. Aujourd'hui, il dépasse vraiment la mesure, et constatation troublante, la répression paraît atteinte dans ses moyens de défense. Il y a encore des gendarmes, des agents de police, des tribunaux et des juges. Mais leur action est tout extérieure. On dirait qu'ils existent pour la forme seulement. La source du mal est non seulement tolérée, mais respectée, protégée et, semble-t-il, secrètement soutenue. On poursuivra bien un acte coupable. Il arrive même parfois qu'on le condamne, quand il n'est pas scandaleusement acquitté. Quant à réprimer les excès d'une littérature immonde ou incendiaire, à empêcher les exhibitions d'affiches offensantes de la pudeur, à fermer les officines révolutionnaires ou corruptrices, à prohiber, sur les scènes du théâtre ou du cinéma, les horribles atteintes à la décence et à la morale, à empêcher la perversion doctrinale des âmes et particulièrement de l'enfance, il n'en est pas question, ou

du moins il en est si peu question que cela tourne à la dérision. On veut bien encore éteindre l'incendie quand il étend trop loin ses ravages, mais le foyer incendiaire doit être respecté. C'est la thèse. Combien de temps cela peut-il durer ?

La Défense laïque.

La campagne continue sans interruption. Tous nos bourgs et nos hameaux sont, tous les dimanches, envahis par des troupes d'orateurs, devant lesquels, à les en croire, les contradicteurs tremblent et s'enfuient éperdus s'ils ne sont pas littéralement pulvérisés.

Quelle est la raison déterminante de cette poussée furibonde ? La défense laïque, vous répond-on.

Non, ce n'est pas l'école laïque que l'on condamne. Il y a eu jadis des écoles laïques, comme des écoles congréganistes, et l'entente existait.

Ce que nous condamnons, c'est l'usage abusif que l'on fait de l'école laïque qui devient une arme destructive de la foi et de la religion. — Ne me dites pas que l'on y respecte les croyances de chacun. Quelle confiance pouvons-nous avoir dans cette affirmation lorsque nous constatons l'attitude de la plupart de ceux qui la profèrent ? Quand en dehors de la classe, par ses actes et son langage on n'a pas assez de mépris pour l'Eglise et ses enseignements, quel respect peut-on professer en classe pour la foi et la religion ?

Mais vous voulez la mort de l'école laïque par la R. P. S. ? — Non, nous voulons seulement que nos écoles soient traitées comme les vôtres. — Ah ! si nous demandions que vos établissements soient fermées, et leur personnel jeté sur la rue ou exilé, comme cela s'est fait pour nous, il n'y a pas si longtemps, oui, vous auriez raison, on voudrait votre anéantissement. Mais il n'est pas question de mesures semblables. Nous demandons que les Français que nous sommes, soient traités comme les Français que vous êtes. Rien de plus, mais rien de moins. La France traite bien ainsi les Juifs et les Arabes, les Musulmans et les païens, est-ce trop exiger que d'être mis sur le même pied ?

Les Familles nombreuses.

D'autres réunions se tiennent, où s'entrechoquent les idées les plus étranges et les plus contradictoires. Je lisais récemment le compte rendu d'une assemblée où se discutait la thèse des familles nombreuses.

Une déclaration du président écartait des débats toute question politique ou confessionnelle. Je n'en ai pas été trop surpris. C'est souvent un procédé pour couvrir des arrière-pensées secrètes.

Mais pourquoi cet ostracisme de l'idée religieuse dans une question qui relève avant tout de la religion ? Que l'on envisage les choses comme l'on voudra, les faits sont là : où domine la religion, la famille nombreuse existe ; où la religion baisse ou disparaît, la famille diminue ou s'éteint. Vous ne pouvez pas le nier. Alors, que cherchez-vous en dehors de la religion ? *Verba et voces,* discours creux et sans effet, c'est tout.

Je n'ai pas besoin de quitter la séance pour trouver la justification de ce jugement. Un orateur bien connu se lève et affirme avec beaucoup de véhémence, comme toujours, qu'il est le partisan convaincu de la famille nombreuse, mais le partisan non moins acharné du divorce. Vivent les oiseaux, ils sont charmants ; mais destruction des nids, la nouvelle logique l'exige. — Voilà où nous en sommes.

Les Chefs de famille.

Le 7 Février, à la salle Jeanne-d'Arc, avait lieu l'Assemblée générale annuelle de l'Association des Chefs de famille de Quimper, sous la présidence de M. Charles de Kerangal, avocat.

Après des remerciements à l'assistance et le compte rendu par le secrétaire, M. Guivarch, de l'état de la caisse, M. le président rappelle la conférence remarquable à tous égards de M. Le Goasguen, avocat à Brest, sur la question de la famille, faite ici l'année dernière, puis il rend compte de ses démarches auprès de la Municipalité au sujet de la R. P. S. et des affiches obscènes placardées en ville.

En ce qui concerne le second point, il a fait appel au Parquet, à l'afficheur municipal lui-même, en pure perte d'ailleurs. Il ne nous reste qu'à nous rendre justice nous-mêmes en lacérant tout ce qui frise l'immoralité. Le seul inconvénient à encourir est une citation devant le tribunal. Mais le tribunal ne condamnera pas. — Pour les fonds municipaux en faveur des indigents des écoles, les démarches devront être renouvelées.

Après ce coup d'œil sur la période écoulée, il jette un regard sur l'avenir, et il voit la nécessité pour la famille de se défendre contre deux plaies surtout, la dépopulation et le divorce.

Dans cette campagne de santé morale et sociale, un appui nous est fourni par la Bonne Presse, et il donne la parole à M. l'abbé Le Gall, directeur local de l'œuvre. M. Le Gall exhorte vivement les familles à recevoir et à répandre les bons journaux. Un excellent moyen de diffusion consiste à déposer son journal, après lecture, dans la boîte établie à cet effet, au bas de la cathédrale et de l'église Saint-Mathieu.

Invité par M. le Président à clôturer la séance par quelques observations, s'il le juge à propos, M. le Curé signale les conséquences résultant des dispositions de ceux qui prétendent se marier avec la convention de divorcer si, après expérience faite, la vie commune ne leur convient pas. En ce cas, le mariage n'existe pas. Il n'y a qu'un simulacre ou une comédie du mariage, mais pas de mariage effectif. La question, comme on le voit, est grave.

Il fait remarquer, en second lieu, que, dans les campagnes surtout, où le secrétaire de la mairie est souvent un véritable Maire du palais, la demande de séparation de corps, qui est admise lorsqu'il y a lieu de l'accorder, est subrepticement transformée en demande de divorce, qui est toujours défendue. Il est bon que les intéressés en soient prévenus d'avance.

Autre erreur encore : dans ce pays, et dans d'autres encore sans doute, on est convaincu que toute demande de séparation de corps devient divorce automatiquement, sans autre formalité, après un délai de trois ans. Or, c'est absolument faux, — et M. de Kerangal appuie l'affirmation —, il faut, pour que le divorce soit prononcé, qu'une demande dans ce sens soit introduite par l'un ou l'autre des séparés. — Le divorce est déjà assez mauvais tel quel, il ne convient pas de l'aggraver par erreur.

Le Congrès Eucharistique.

Le programme du Congrès comportait deux parties : Congrès des enfants et Congrès des grandes personnes.

La journée des enfants a eu lieu le jeudi. Confessés la veille, ils ont tous communié le lendemain, à 7 h. 1/2. — A 10 heures, ils se retrouvaient, les français à la cathédrale, les bretons à Saint-Mathieu. La messe a été dite dans la première de ces églises, par M. le Curé, et le directeur du Congrès, Mgr Lamérand, en chaire, en expliquait les différentes parties, au fur et à mesure qu'elles se déroulaient à l'autel. A Saint-Mathieu, M. le chanoine A. Le Roy disait la messe, et M. l'abbé Brinquin, professeur à Saint-Yves, remplissait en breton le rôle de M. le Directeur. Les enfants des paroisses du canton et d'autres paroisses encore, notamment de Langolen et Fouesnant, s'étaient joints aux enfants de la ville. Une petite instruction à ces mêmes enfants après la messe, et la matinée s'était écoulée.

A 1 h. 1/2, à la chapelle, les enfants de chœur, de Quimper et du canton, plus ceux de Douarnenez, de Pont-l'Abbé, de Concarneau et de Quimperlé, en tout deux cents environ, étaient pieusement réunis et recevaient de Mgr Lamérand des exhortations et des conseils appropriés à leur âge et à leur état. Puis ils se rendaient à la cathédrale où, pendant ce temps, les autres enfants, après un repas pris ici et là, se massaient hâtivement pour la grande procession de 2 heures.

Quelle splendide procession ! Quatre mille et quelques centaines d'enfants, groupés par paroisse et par rang de six ou huit enfants, ont défilé, encadrés par le clergé paroissial, les maîtres et les maîtresses des écoles libres, le long de la place Saint-Corentin, les rues de la Mairie, Toul-al-Laër, Luzel, Juniville, pour déboucher sur le boulevard Amiral de Kerguélen, et rentrer par la rue du Roi-Grallon. Le dais, porté par des séminaristes, abritait le Saint-Sacrement que Mgr l'Evêque tenait en mains, précédé d'un nombreux clergé, de tous les élèves du Grand Séminaire et de deux cents choristes. Tout le monde chantait d'un bout à l'autre du pieux cortège. La foule, émerveillée, accourait de tous côtés, les employés des maisons étaient tous aux fenêtres pour admirer cette belle manifestation. Le soleil lui-même s'était mis de la partie et semblait sourire à ce peuple d'enfants faisant cortège au Maître de la nature. On pensait à Notre Seigneur attirant à lui et bénissant les enfants de la Judée. La rentrée de la cathédrale dura exactement vingt-cinq minutes. Là, chaque groupe reprit en ordre la place qu'il occupait avant le départ, et qui avait été d'ailleurs désignée d'avance par des pancartes affichées aux murs ou aux colonnes. Bénédiction du T. Saint-Sacrement pour terminer, avec acclamations lancées avec vigueur et ensemble par tous les enfants, comme à Lourdes. — La magnifique journée, en vérité !

Les autres jours.

Les autres jours, et ce jour-là même, le matin, à 6 h. 1/2, à Saint-Mathieu, et le soir, à 8 heures, à la cathédrale, tout le monde était convoqué pour une instruction par le zélé et éloquent directeur du Congrès, Mgr Lamérand, qui a su parler de la Sainte Eucharistie dans un langage élevé et choisi et cependant à la portée de chacun, que tous d'ailleurs écoutaient avec intérêt et admiration.

En dehors de ces réunions générales, le prédicateur a trouvé le moyen d'entendre, tantôt dans la salle du Patronage de Saint-Mathieu, tantôt dans celle de Saint-Corentin, les rapports lus par un représentant de chaque groupement d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles, confréries et associations diverses, sur les œuvres et les pratiques de dévotion en l'honneur du T. Saint-Sacrement. A la suite de chaque lecture s'engageaient des entretiens où questions et réponses s'entrecroisaient de façon charmante et se terminaient par des conclusions ou des résolutions pratiques. Le clergé de la ville et des environs eut aussi sa réunion dans la salle de l'Evêché où, dans une causerie intime, l'apôtre de l'Eucharistie nous éclaira et nous édifia par sa science, sa piété et son zèle ardent.

Le dimanche matin, communion générale, à 7 heures ; à

8 h. 1/2, réunion des hommes du Sacré-Cœur au Patronage, messe pontificale à 10 heures, suivie de la bénédiction papale. A 1 h. 1/2, réunion des jeunes gens des Patronages de Quimper et des environs, échange de vues, conseils et recommandations diverses. Infatigable, le prédicateur ! A 3 heures, vêpres pontificales et procession du Saint-Sacrement par les rues du Parc, René-Madec, Saint-Mathieu, Chapeau-Rouge et Kéréon, avec station à l'église paroissiale de Saint-Mathieu. Remarquable aussi cette procession, surtout par le grand nombre d'hommes qui suivaient le dais. A la rentrée à la cathédrale, chants et acclamations vibrantes comme pour la procession des enfants. A 8 heures du soir, clôture du Congrès, où Monseigneur l'Evêque, avec son éloquence ordinaire, tira les conclusions générales de tout ce qui s'est fait dans le Congrès, et pour témoigner sa grande satisfaction à Mgr Lamérand, il le nomma, du haut de la chaire, chanoine d'honneur de la cathédrale.

Ainsi se terminèrent les divers exercices de ces quatre jours dont les résultats se traduiront, nous l'espérons, en une nouvelle éclosion de vie chrétienne et de piété envers Notre Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie.

Nous serions injuste et ingrat si nous ne faisions remarquer que l'initiative et le programme du Congrès sont venus de M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres diocésaines. Qu'il reçoive ici l'expression de notre reconnaissance pour le succès de l'œuvre.

MOIS DE MARS

Parmi les fêtes qui s'échelonnent le long du mois, il est bon de remarquer particulièrement quelques-unes qui méritent notre attention par leur objet.

C'est d'abord la fête de S. Guénolé, le fondateur de l'abbaye de Landévennec, grand ami de notre S. Corentin, avec lequel il a travaillé à établir la religion chrétienne dans notre pays. Cette fête a lieu le lundi 3 Mars,

Le vendredi 7 se célèbre la fête de S. Thomas d'Aquin, le grand docteur de l'Eglise, patron de la jeunesse studieuse, spécialement de celle qui s'applique aux sciences élevées de la philosophie et de la théologie. Objet de l'admiration universelle au temps où ces études étaient en honneur, ses œuvres furent dédaigneusement écartées pour faire place aux élucubrations nébuleuses et erronées de la science allemande, émanation du protestantisme et du rationalisme combinés, dont la doctrine est encore officiellement celle de notre Université. Mais les esprits avisés, désabusés de la

science frelatée, reviennent peu à peu aux enseignements du grand docteur S. Thomas d'Aquin. Ce retour à la vérité leur fait honneur et fait bien augurer de l'avenir.

Le mercredi 12, fête de S. Pol de Léon, fondateur de l'ancien évêché de ce nom, second Patron des deux diocèses réunis de Cornouaille et de Léon. Il fut le grand apôtre de cette région du Nord de notre pays.

Le lundi 17, fête de S. Patrice, apôtre et Patron de l'Irlande. Ce grand Saint doit nous être sympathique pour une double raison : il a évangélisé cette nation, devenue chrétienne de bonne heure et demeurée telle, en dépit des persécutions féroces de l'Angleterre, protestante et schismatique, en tout temps avide et égoïste ; ce pays d'Irlande nous a envoyé plusieurs saints personnages, dont les noms restent populaires chez nous. Leur influence a puissamment contribué à la conversion de nos ancêtres.

Le mercredi 19, fête de S. Joseph, Epoux de la T. Sainte Vierge, père nourricier de l'Enfant Jésus, Patron de l'Eglise universelle ; autant de titres qui le recommandent à notre dévotion. Le mois de Mars tout entier lui est consacré. C'est dire que nous devons l'honorer particulièrement durant ces trente et un jours et le prier avec plus de ferveur encore, pour nous-mêmes et pour toute l'Eglise.

Le vendredi 21, fête de S. Benoît, le célèbre fondateur de l'Ordre bénédictin, dont les membres sont si répandus et dont les travaux ont donné naissance à ce dicton populaire : *savant comme un bénédictin,* tout à l'honneur de celui à qui il s'applique, mais plus encore à l'honneur de ceux dont il émane. Si S. Benoît était homme de science, il était aussi homme de pénitence, et sa fête, survenant en plein Carême, nous rappelle que si la science n'est pas toujours indispensable à la sainteté, la pénitence en est inséparable.

Le lundi 24, fête de S. Gabriel, Archange. Elle a été supprimée pendant quelques années. La voilà rétablie, et elle précède immédiatement une autre fête, qui a puissamment contribué à sa notoriété, la fête de l'Annonciation, le mardi 25. Tout le monde connaît l'objet de cette fête. Trois fois par jour, les cloches de toutes nos paroisses et de toutes nos communautés le rappellent à qui a des oreilles pour entendre, une intelligence pour comprendre et un cœur pour y répondre.

Les Quarante-Heures.

On appelle ainsi le temps consacré, pendant les trois jours du Carnaval, dimanche, lundi et mardi de la Quinquagésime, à honorer particulièrement Notre Seigneur Jésus-Christ présent dans la Sainte Eucharistie, et à lui faire amende honorable par des visites et des prières spéciales. Le Saint-Sacrement est exposé de la première messe le matin à l'issue des vêpres le soir. Cette exposition équivaut, comme durée, au temps que passa au tombeau le corps inanimé du Sauveur, après la descente de la Croix, c'est-à-dire environ 40 heures. D'où le nom appliqué à cette dévotion. A la bénédiction on chante le *Miserere mei* et le *Parce Domine,* deux prières qui rendent bien le sens des supplications adressées au Divin Maître en cette circonstance. C'est une protestation contre les désordres de ces jours, et une demande de pardon pour les coupables. Si les joies innocentes sont permises, les désordres quels qu'ils soient sont interdits à tous.

Pour détourner les âmes chrétiennes des folies de ces jours et les amener aux pieds de Notre Seigneur Jésus-Christ, il leur suffira de se rappeler que le Carnaval est à la fois une réminiscence des erreurs du paganisme et un retour à ses horreurs. Il y a une réelle déchéance pour un homme à sacrifier à cette tradition ; pour une chrétienne, c'est bien pire encore.

Le Mercredi des Cendres.

On donne ce nom au Mercredi qui suit le Carnaval. On l'appelle ainsi à cause de la cérémonie qui précède la messe de ce jour, la bénédiction et l'imposition des Cendres aux fidèles qui viennent aux offices.

Pourquoi cette cendre et cette imposition ? La cendre est le symbole de la mortification et de la pénitence. Il suffit d'ouvrir les Livres Saints de l'Ancien Testament pour y trouver à toute page, pour ainsi dire, le mot employé dans ce sens. Il est donc de saison au premier jour du temps de mortification et de pénitence qu'est le Carême. L'Eglise en précise et en justifie la signification en rappelant au fidèle qui la reçoit la parole de Dieu à Adam après son péché : *« Tu es poussière et tu retourneras en poussière, Memento homo, quod pulvis et in pulverem reverteris ».*

Le Carême.

Il commence effectivement le Mercredi des Cendres. C'est ce jour que commencent les œuvres de pénitence prescrites, pour durer jusqu'au Samedi-Saint à midi.

Le Mandement de Monseigneur l'Evêque, qui rappelle chaque année les prescriptions de ce Saint Temps, n'a pas encore paru. Il est à présumer que les dispositions n'en différeront guère de celles des précédentes années. Les voici en résumé :

I. *Abstinence.* — Elle astreint tous les fidèles qui ont sept ans accomplis. Elle proscrit l'usage de la viande et du jus de viande. Sont autorisés le lait, le beurre, le fromage de lait, les œufs, la graisse pour apprêter les aliments, le poisson et

l'usage du poisson et de la viande au même repas, les jours où la viande est autorisée.

L'abstinence est de rigueur : 1° tous les vendredis de l'année ; 2° le Mercredi des Cendres, tous les mercredis du Carême et le Samedi-Saint jusqu'à midi ; 3° les trois jours des Quatre-Temps ; 4° les Vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël ; — la vigile de la Pentecôte n'impose pas l'abstinence pour le diocèse de Quimper. — Et lorsque les fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint surviennent un vendredi, l'abstinence cesse.

II. *Jeûne.* — Est obligatoire, de 21 ans accomplis à 60 ans commencés, à moins de raison de santé, fatigues, travaux, etc. : 1° tous les jours du Carême excepté le dimanche et le Samedi-Saint à partir de midi ; 2° les jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint.

III. *Obligation de compenser, par des bonnes œuvres, et des aumônes spéciales, tous les adoucissements apportés aux rigueurs de l'ancienne discipline de la pénitence.*

Ceux qui ne peuvent faire même une aumône légère récitent chaque semaine cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Prédications.

Deux stations seront prêchées, l'une en français, l'autre en breton.

Prédication française : le dimanche après les vêpres, le mardi et le jeudi, à 8 heures du soir. Prédicateur, le Père Harant, missionnaire apostolique, de Rennes.

Prédication bretonne : le dimanche et le mercredi, à 8 heures du soir. Prédicateur, M. l'abbé Gourvil, vicaire à Concarneau.

Outre les instructions ordinaires aux jours indiqués, le R. Père Harant, sous forme de retraites, donnera des conférences spéciales aux femmes et aux jeunes filles, comme également aux hommes et aux jeunes gens.

Tous les vendredis soirs, à 8 heures, sauf indication contraire, exercice public du Chemin de la Croix. Ces dernières réunions se termineront par la bénédiction de la Vraie Croix, les autres, par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Tous les paroissiens sont instamment invités à assister aux instructions, que le talent connu des prédicateurs rendra intéressantes.

Calendrier Paroissial.

1er Mars 1924, samedi. — Office de la Sainte Vierge.

✠ **2, dimanche de la Quinquagésime.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Exposition du T. Saint-Sacrement,

de la première messe à l'issue des vêpres. — Vêpres à 3 heures, chant du *Parce Domine* et du *Miserere*, bénédiction.

3, lundi. — S. Guénolé, abbé. — Exposition comme la veille. — Grand'messe à 9 heures. Vêpres à 4 heures.

4, mardi. — S. Casimir, confesseur. — Offices comme la veille.

✠ **5, mercredi des Cendres.** — Imposition des Cendres avant les messes. — Grand'messe à 10 heures.

6, jeudi. — Ste Perpétue et Ste Félicité, martyres. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

7, vendredi. — S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur de l'Eglise. — *1er vendredi du mois.* Exposition du Saint-Sacrement. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration pour les hommes.

8, samedi. — S. Jean de Dieu, confesseur.

✠ **9, Ier dimanche du Carême.** — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, ouverture de la Station du Carême, sermon français, Salut. — A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

10, lundi. — Les Saints Quarante Martyrs.

11, mardi. — De la férie. — A 8 heures du soir, sermon français, bénédiction.

12, mercredi. — S. Paul de Léon, évêque et confesseur. — A 8 heures, sermon breton, prières, bénédiction.

13, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures, sermon de la Station.

14, vendredi. — De la férie. — Confession des petits enfants. — A 8 heures, exercice public du Chemin de la Croix, bénédiction de la Vraie Croix.

15, samedi. — Office du jour.

✠ **16, IIe dimanche du Carême.** — Offices comme le dimanche précédent. — Sermon français après les vêpres, sermon breton le soir.

17, lundi. — S. Patrice, évêque et confesseur.

18, mardi. — S. Cyrille, évêque de Jérusalem. — A 8 heures du soir, sermon français de la Station.

19, mercredi. — S. Joseph, Epoux de la T. Sainte Vierge. — La messe de 8 heures à l'autel du Saint. — A 8 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Dames et des Mères Chrétiennes. — A 8 heures du soir, sermon breton, prières, bénédiction.

20, jeudi. — De la férie. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures du soir, sermon français, bénédiction.

21, vendredi. — S. Benoît, abbé. — A 8 heures du soir, exercice du Chemin de la Croix.

22, samedi. — Office du jour.

✠ **23, IIIe dimanche du Carême.** — Offices et sermons comme les dimanches précédents. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie ; à 4 heures, du Tiers-Ordre. — Sermon français après les vêpres, sermon breton le soir.

24, lundi. — S. Gabriel, archange.

✠ **25, mardi. — Fête de l'Annonciation de la T. Sainte Vierge.** — Messes à 6, 7, 8, 10 heures (grand'messe). — Il n'y a pas de messe de 11 h. 1/2, chant des vêpres immédiatement après la grand'messe. — A 2 h. 1/2, chant des Complies, bénédiction. — A 8 heures du soir, sermon français de la Station, bénédiction.

26, mercredi. — De la férie. — A 8 heures, sermon breton, prières, bénédiction.

27, jeudi. — S. Jean Damascène, confesseur et docteur. — A 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 heures du soir, sermon français, bénédiction.

28, vendredi. — S. Jean Capistran, confesseur. — A 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

29, samedi. — Office du jour.

✠ **30, IVe dimanche du Carême.** — Offices et sermons comme les dimanches précédents.

31, lundi. — De la férie. — Aujourd'hui, demain et mercredi, retraite des petits enfants. Les mêmes jours, retraite des femmes et des jeunes filles,

A SAINT-CORENTIN

Baptêmes.

1er *Février.* Monique-Albertine Le Roux, 4, rue du Parc ;
3 — Pierre-René Le Floc'h, 13, rue Neuve ;
6 — Jeanne-Henriette Queudet, 8, rue de Brest ;
10 — Yvonne-Marcelle Guillou, rue Pen-ar-Stang ;
11 — Joseph-Marie Le Coz, rue des Reguaires ;
15 — Pierre Galand, 12, rue du Frout ;
17 — Jean-Joseph-Marie Le Guen, 24, rue des Boucheries ;
17 — Christiane-Marie-Corentine Jézéquel, 10, rue Royale ;
18 — René-Jean-Marie Stervinou, 25, rue Neuve ;
24 — Marcel-Yves-Hervé-Mie Louboutin, 13, rue Royale ;
24 — Guy Nédellec, 38, place Saint-Corentin ;
25 — Yvonne-Marguerite-Marie Bizien, 1, rue Saint-Nicolas ;
26 — Marie-Renée-Aline Le Du, 2bis, avenue de la Gare.

Suppléments.

19 *Février.* Louise Kervéant, rue Pen-ar-Stang ;
19 — Denise Kervéant, rue Pen-ar-Stang ;
19 — François Kervéant, rue Pen-ar-Stang.

Mariages.

4 *Février.* Michel-Marie Bernard et Marie-Catherine Lapart ;
11 — Gabriel-Joseph Mazé et Marie-Anne Masson ;
18 — Eugène-Alain-Marie Kernoa et Jeanne-Marie Hémon ;
26 — Henri-Jean Guével et Marie-Jeanne Perrot.

Enterrements.

27 *Janvier.* Marie Caugant, épouse Gorgé, 84 ans, 10, rue Royale ;
1er *Février.* Jean-Marie Hentic, 32 ans, 3, rue du Pont-Firmin ;
2 — Marie-Cathne Moënner, épouse Le Gars, 57 ans, Champ-de-Foire ;
6 — Pierre-Marie Trellu, 41 ans, 38, rue Kéréon ;
6 — Aimée-Jeanne Salomon, 31 ans, 5, rue Valentin ;
8 — Marie-Ambsine Lecuriot, épouse Jacob, 65 ans, 1, rue de l'Hospice ;
11 — Marie Marzin, épouse Tirilly, Paris ;
11 — Yves Moullec, 62 ans, 18, place de Brest ;
12 — Jeanne-Marie Bihanic, épouse Niger, 25 ans, 10, rue du Frout ;
17 — Françoise Le Bornic, épouse Cosquer, Brest ;
24 — François Le Bras, 82 ans, Brest ;
24 — Mie-Lse Canvel, épouse Jaouen, 57 ans, 56, place Saint-Corentin ;
25 — Henri-Hervé-Gabriel Salaun, 66 ans, 24, rue des Boucheries ;
26 — Yves-Nicolas-Mie Maréchaland, 35 ans, 31, avenue de la Gare ;
26 — Anna Martin, épouse Ségoin, 41 ans, 31, rue de Brest ;
27 — Hervé-René-Mie Le Meur, 38 ans, 4, rue Verdelet ;
27 — Henri-Yves Le Deuff, 76 ans, rue Olivier-Perrin.

Le Gérant : V. BOUCHER.

Quimper, impr. de Kerangal.

1re Année. — N° 1. Mardi 1er Avril 1924.



La Voix de St Corentin Quimper

Paraît le 1er Dimanche de chaque mois.

Abonnement : 5 fr. par an. | **Le Numéro :** 15 centimes.

Bulletin Mensuel de la Paroisse.

BUREAUX : 23, Rue du Frout, Quimper. | DÉPOTS { Librairie SALAUN, rue Saint-François, — GUIVARC'H, 52, rue Kéréon.

SOMMAIRE :

Mois de Mars : Cérémonie du 11 Mars ; La Moralité ; Travail de déformation ; Déformation de la Justice ; Déformation du sens moral ; Déformation de la vie économique ; La Défense ; Nos Stations du Carême. 2

Mois d'Avril : Retraites diverses ; Semaine Sainte ; Fêtes de Pâques ; Retraite des Enfants de Marie ; Communion et Confirmation ; Denier du Culte 8
Calendrier paroissial. 11
A Saint-Corentin 12

†

La paroisse est une famille.
L'église paroissiale est la maison de famille.
A l'église se fait l'union de tous les enfants.
A l'église se rattachent les plus chers souvenirs.
Dans l'église se refont les âmes.

Aimez votre église.
Allez à votre église.